

- [Page de couverture](#)
- [Maître d'œuvre](#)
- [Edito](#)
- [Avant propos](#)
- [Une méthode : délimiter des unités de paysages](#)

1ère partie - UN OUTIL DE CONNAISSANCE PARTAGÉ

- [1 - 1 - Des Pyrénées à l'océan : une palette de paysages très variée](#)
- [1 - 2 - Les fondements du paysage des Pyrénées-Atlantiques](#)
- [1 - 3 - Sept ensembles de paysage](#)

2ème partie - LES SEPT ENSEMBLES DE PAYSAGE

- [2 - 1 - L'ensemble du Labourd](#)
- [2 - 2 - L'ensemble de l'Adour](#)
- [2 - 3 - L'ensemble de la Basse Navarre](#)
- [2 - 4 - L'ensemble de la Soule](#)
- [2 - 5 - L'ensemble entre Adour et Gave](#)
- [2 - 6 - L'ensemble du Béarn des Gaves](#)
- [2 - 7 - L'ensemble du Haut Béarn](#)

3ème partie - LES ENJEUX DU PAYSAGE

- [3 - 1 - Le paysage au quotidien](#)
- [3 - 2 - Les enjeux du paysage du département](#)
- [3 - 3 - Pour une politique départementale des paysages](#)
- [3 - 4 - Annexes](#)

■ [SITE INTERNET DU CONSEIL GÉNÉRAL](#)

Paysages des Pyrénées-Atlantiques

un outil de connaissance partagé



2001

Préparation du fichier pdf et environnement graphique : Jean-Eric ROSE (Agnos-64)

Etude réalisée par :

Morel Delaigue Paysagistes :

Michèle Delaigue Paysagiste DPLG, Paysagiste Conseil de l'Etat

13 rue des anglais 64000 PAU - tél.: 05 59 02 36 40 / fax : 05 59 02 39 84 - Email : Jean-Francois.Morel@wanadoo.fr
assistée de **Cécile Gabaix-Hialé** Paysagiste DPLG

ont collaboré à cette étude :

Géodes - Géologues Conseils (hydrogéomorphologie, géodynamique)

Christian Beaufrère

L'Ayguelade 64260 BIELLE - tél.: 05 59 82 60 13

Emmanuelle Heulmé - Historienne du paysage urbain et rural

9 rue du Hamel 33000 BORDEAUX - tél.: 05 56 92 00 32

Marc Petitjean Architecte DPLG - spécialisé dans l'analyse / datation du patrimoine bâti

Route de Nay 64530 LABATMALE - tél. : 05 59 53 53 60





Edito

L'Atlas des Paysages en Pyrénées-Atlantiques, paru en 2003 sous forme d'un coffret de neuf cahiers, a rencontré un véritable succès comme outil de travail et d'aide à la décision auprès des professionnels. En cela, il a pleinement répondu aux objectifs qui lui avaient été assignés par le Conseil général et les services de l'État au moment du lancement de la démarche.

Il est également apparu que sa diffusion pouvait en être élargie : d'abord, parce que, dans un premier temps, tous les acteurs intervenant sur le paysage n'avaient pu en disposer, mais aussi parce que l'ouvrage, en raison de son exhaustivité, peut susciter un véritable intérêt auprès de tous les publics qui s'intéressent à la préservation de l'environnement et de la qualité paysagère.

Pour permettre à tous les publics d'accéder le plus aisément possible à l'intégralité des informations contenues dans le coffret initial, nous avons donc décidé de les proposer à partir de maintenant au format numérique, sur CD-ROM.

La navigation a été voulue aisée et la plus proche possible de celle proposée par le document au format papier : un menu simple permet d'accéder, en un click, à l'ensemble des pages de l'atlas.

Bonne navigation à chacun d'entre vous

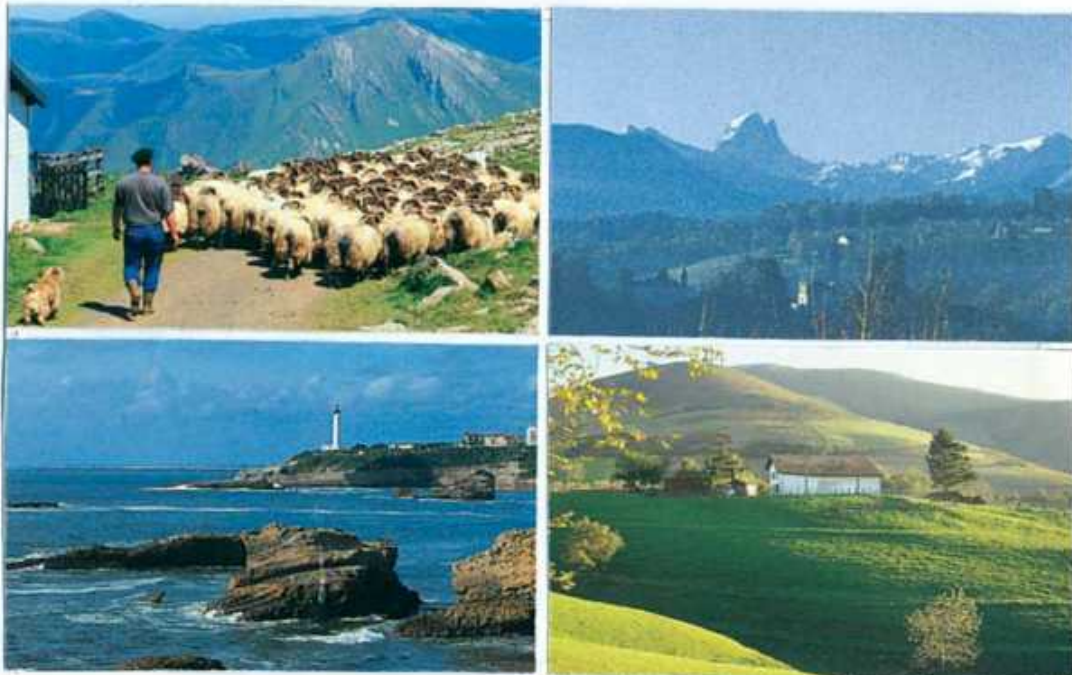
Jean-Jacques LASSERRE

Président du Conseil général
des Pyrénées-Atlantiques.



Pourquoi une identification des paysages des Pyrénées Atlantiques? ...
..... pour connaître

..... pour faire connaître une valeur patrimoniale et économique du paysage, dans un pays, la France, qui est le premier pays touristique du Monde, et surtout parce que la qualité du cadre de vie est devenue une forte demande de nos concitoyens.



..... parce que les paysages évoluent.



Biarritz - 1956

2000

Avant-propos

Une démarche qui s'inscrit dans un contexte national

Cette démarche, initiée conjointement par le Conseil Général du Département des Pyrénées-Atlantiques et les services déconcentrés de l'Etat, s'inscrit dans la politique globale de l'Etat : l'atlas des paysages a pour but de «développer la connaissance des paysages» et de «renforcer et mettre en cohérence les politiques publiques de paysage» (Ministre de l'Environnement, 1999).
La première étape de cette politique passe par un travail d'**identification**.

Un outil de connaissance partagé

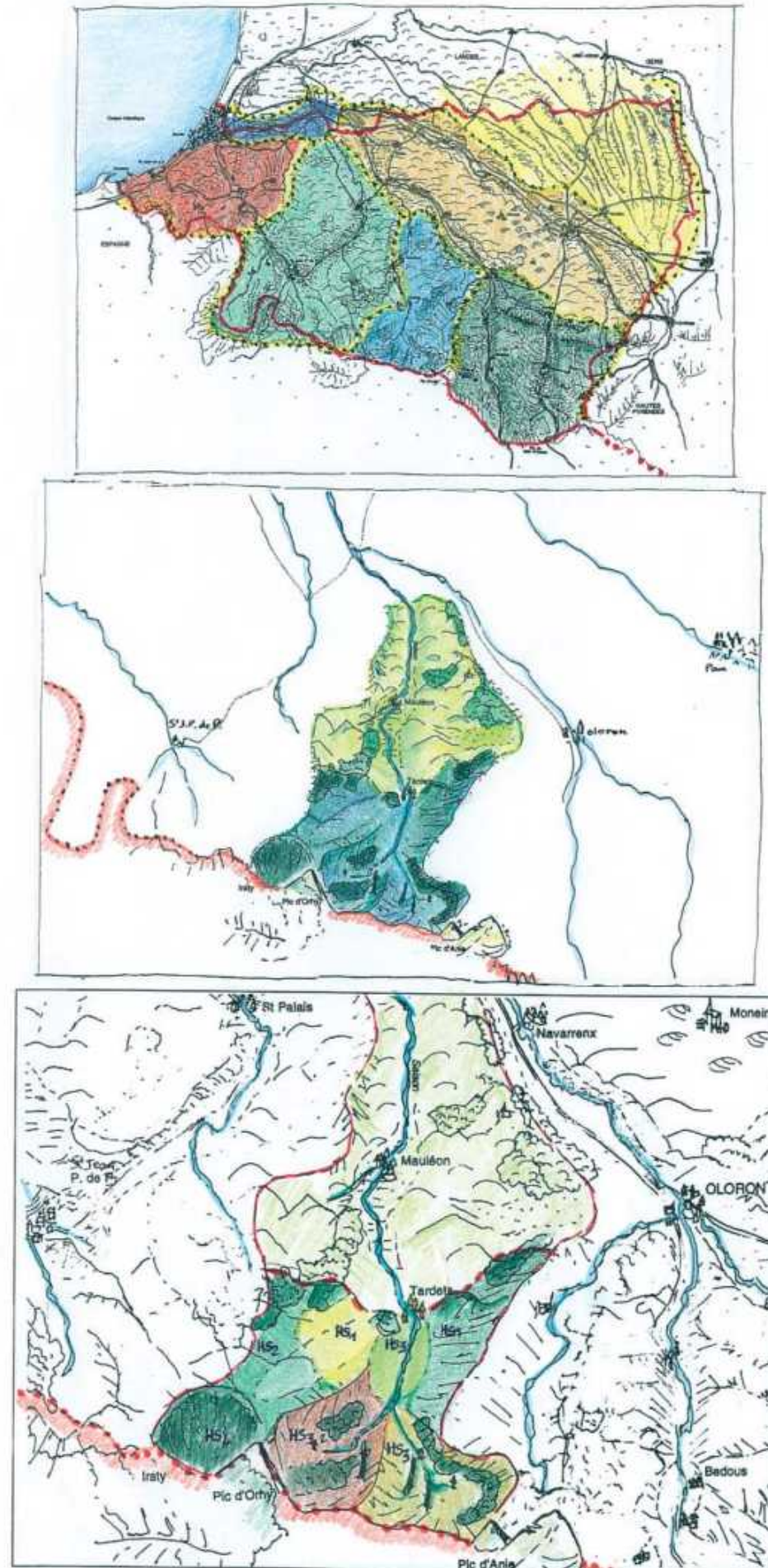
L'objectif est de proposer un **outil de référence** commun à tous : services du Conseil Général, de l'Etat, élus et aménageurs... tous ceux qui, de près ou de loin, ont des décisions à prendre dans le domaine de l'aménagement, soit dans le cadre de leur travail (techniciens ...), soit dans celui d'une fonction publique.

Cet outil constitue le fondement de la connaissance du territoire.
Il permettra que soient menées des politiques d'aménagement qui prennent en considération les caractéristiques des paysages, leur valeur culturelle identitaire ainsi que leur évolution et leur sensibilité.

Au-delà de cette étude, et sur la base de ces éléments de référence, une démarche prospective de **schéma d'aménagement des paysages du département** pourra se mettre en place ultérieurement, et aboutir à de véritables projets contemporains et innovants, ancrés dans ce savoir ...
et bâtis sur une sensibilité partagée.



Une méthode : délimiter des unités de paysage



un département,

... 7 ensembles

Un ensemble comprend
(par exemple la Soule)

de 1 à 5 entités
(ici 2 entités : Haute Soule et
Basse Soule)

dans une entité
(ici Haute Soule)
il y a plusieurs
unités de paysage

Dans cette démarche nationale, la méthodologie publiée par la DAU en 1994* sert de cadrage général et fait ressortir l'importance d'une **reconnaissance collective** des paysages.

C'est ce souci qui a amené la constitution d'un groupe de travail comprenant différents représentants du Conseil Général (DAEE et CAUE), de l'Agence d'urbanisme Adour Pyrénées, et de l'Etat (DDE, DIREN, DDAF, SDAP, préfecture) : techniciens appuyés de leur paysagiste-conseil. Ce groupe de travail a permis des échanges suivis et très fructueux, une fois par mois, avec notre bureau d'études. C'est aussi pourquoi nous avons constitué une équipe pluridisciplinaire : paysagiste mandataire, hydro-géologue, historienne du paysage, architecte.

La connaissance de l'état des paysages, de ses caractères dominants et de ses dynamiques s'est faite par le biais de la délimitation d'entités spatiales homogènes, appelées «**unités de paysage**». Ces unités sont un morceau de territoire dont on peut caractériser les atouts et les potentialités, et qui n'ont pas d'objectif opérationnel et immédiat affirmé aujourd'hui.

Cette analyse fine, sensible, effectuée sur le terrain à l'échelle du 1 / 25 000, et restituée au 1 / 50 000, a permis de déterminer ces limites spatiales.

Le mot «**unité**» est donc employé ici :

- au sens **visuel** : théoriquement tous les points du territoire d'une unité sont visibles mutuellement (on parle alors de co-vision) ; à cette échelle, les crêtes d'un bassin versant, forment souvent les **limites** de l'unité (notion variable suivant la finesse de l'échelle utilisée).

- au sens d'une **homogénéité** : les éléments qui identifient l'unité déterminent une ambiance qui lui est propre.

Les critères de définition des unités de paysage sont **géo-morphologiques** (relief, hydrographie) et **anthropiques** (occupation du sol, formes d'habitat et de végétation); le paysage étant l'héritage de phénomènes géologiques et météorologiques d'une part, et le reflet de l'action de l'homme d'autre part. L'observation que l'on peut faire aujourd'hui est une sorte de photo à l'instant «**T**» que l'on ne doit pas considérer comme figée, où la dynamique d'évolution est à prendre en compte.

Le paysage étant aussi la résultante de regards (collectifs ou non) sensibles et esthétiques portés sur un «**pays**», un territoire, un milieu.

Nous avons, en fonction de l'étendue du territoire concerné, découpé le département en 7 grands **ensembles**, eux-mêmes divisés en **entités**, comprenant chacune plusieurs **unités** de paysage.

Pour chaque ensemble, un chapitre général dégage ses spécificités : les points clefs du paysage tout d'abord, puis la morphologie, l'histoire et l'habitat. Un paragraphe développe le thème de la végétation. Pour chaque entité, une introduction résume l'ambiance en termes de paysage.

Enfin, chaque unité donne lieu à une fiche de 2 pages : sur la gauche, se trouvent les caractéristiques tangibles (limites, réseaux, occupation du sol, habitat, économie, repères) et à droite, une description plus sensible.

* «Méthode pour des atlas de paysages» - Strates / CNRS - SEGESA 1994 - M.A.T.E. - DAU - Yves Luginbühl. Introduction de Catherine Bersani.

1ère partie - UN OUTIL DE CONNAISSANCE PARTAGÉ

1 - 1 - Des Pyrénées à l'océan :
une palette de paysages très variée (pages 1-8)

- Les Pyrénées comme toile de fond
- Subtilité des contrastes
- L'eau, une présence forte mais quelquefois peu visible
- Omniprésence du vert

1 - 2 - Les fondements du paysage
des Pyrénées-Atlantiques (pages 9-13)

- Un département agricole à l'extrême Sud-Ouest de la France
- Histoire des regards portés sur les paysages

1 - 3 - Sept ensembles de paysage (page 14)

- Carte des sept ensembles de paysage



Les Pyrénées comme toile de fond

- telle une barrière ...

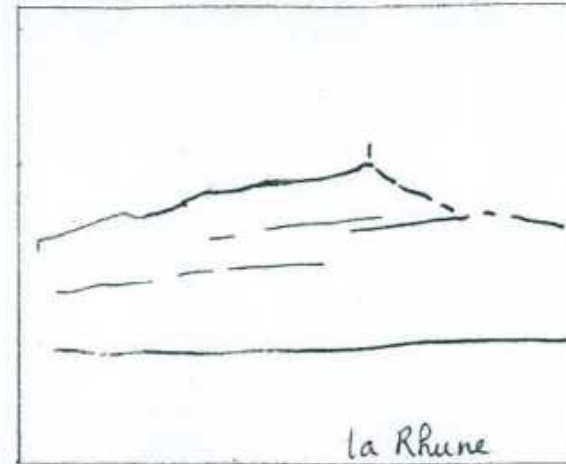
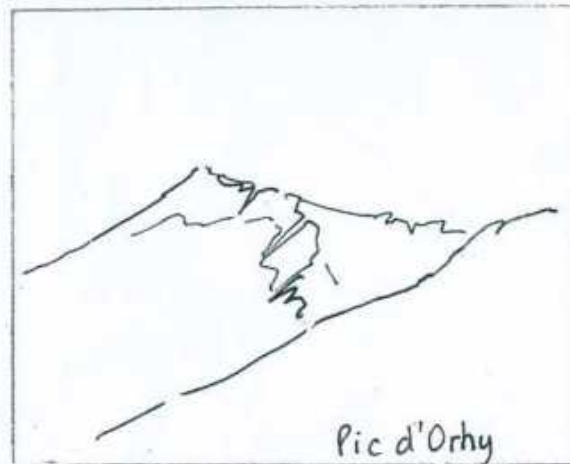
la Chaîne des Pyrénées se dresse et apparaît de façon plus brutale à l'Est et plus nuancée à l'Ouest.

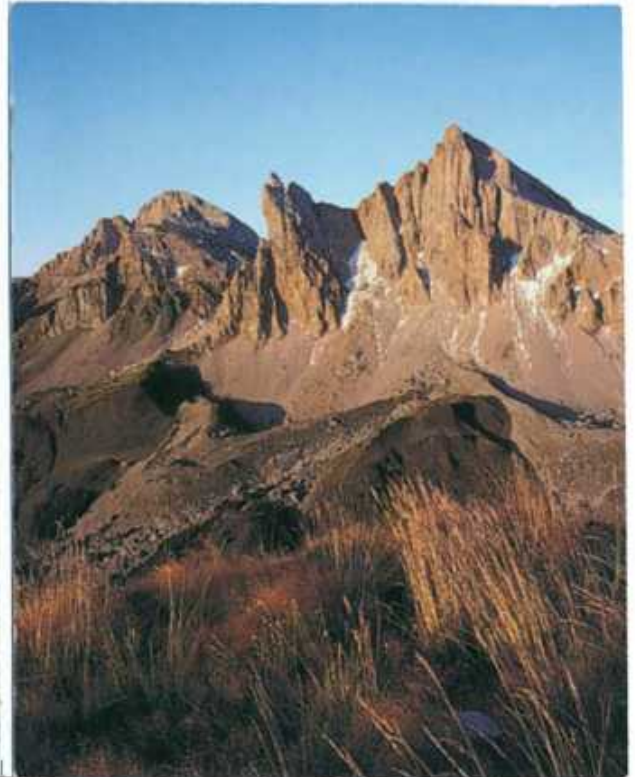
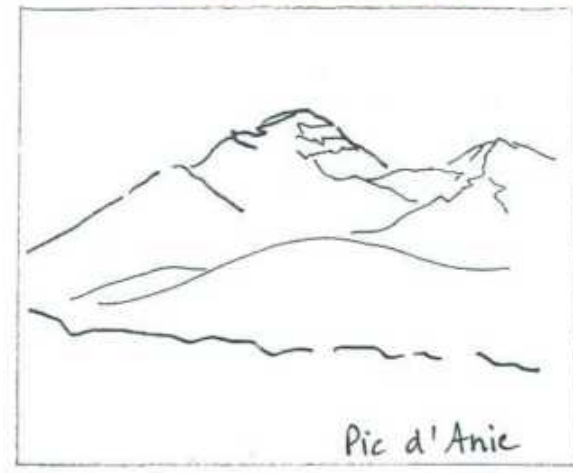
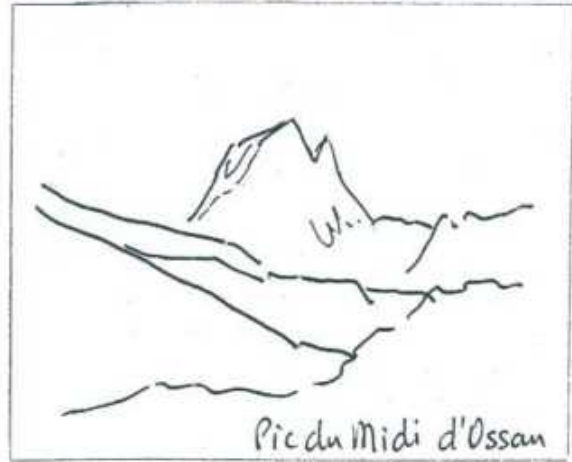
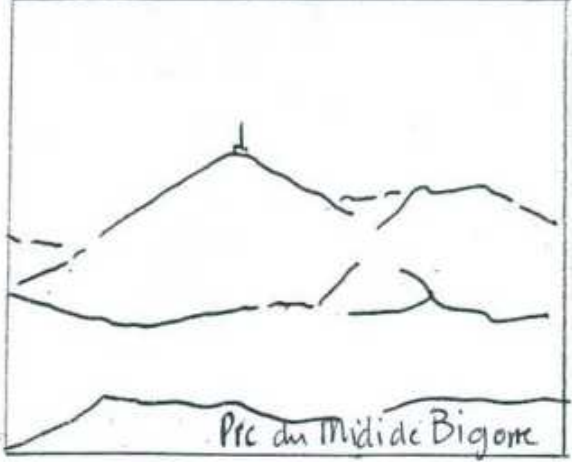
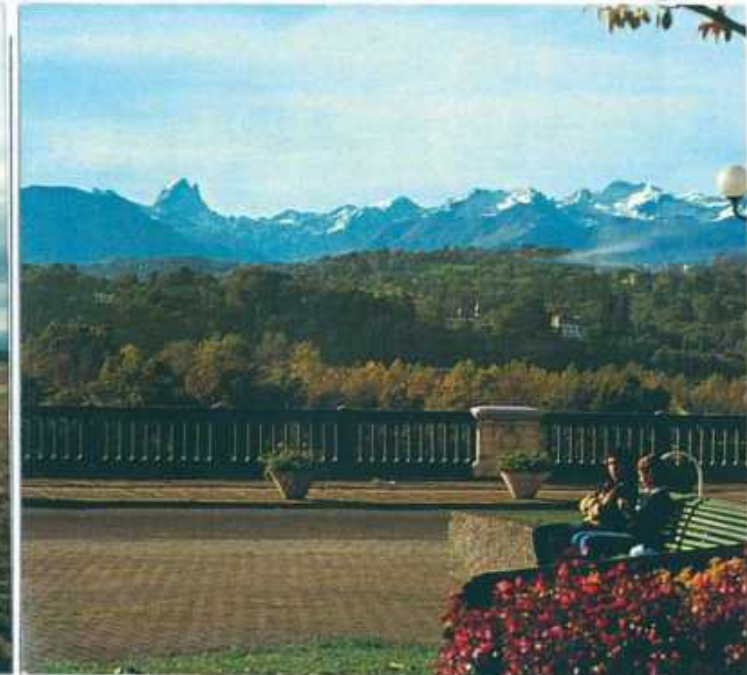
- les sentinelles des Pyrénées Atlantiques

des pics, des monts... à la silhouette aisément reconnaissable. Si les deux extrêmes (Pic du Midi de Bigorre dans les Hautes Pyrénées et Trois Couronnes en Espagne) ne sont pas, à proprement parler, dans les Pyrénées Atlantiques, tous servent de repères visuels tout au long de la chaîne.

- une géologie à fleur de peau

le Pic du Midi d'Ossau, ancien volcan... relief glaciaire et dolines de la Vallée d'Aspe, gouffres de la Pierre St-Martin... forte érosion de la Côte Basque avec ses falaises de flysch







Subtilité des contrastes

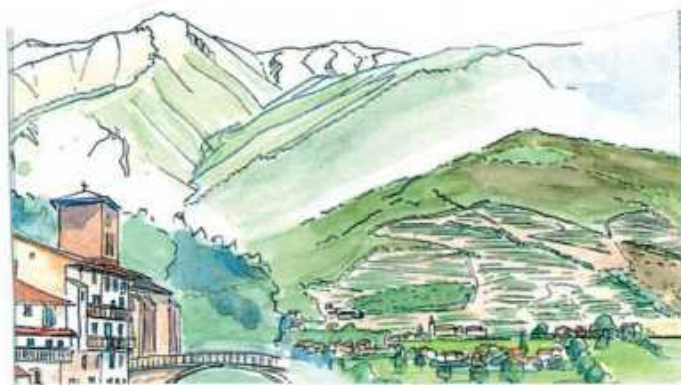
- des formes

... qui peuvent paraître, à certains endroits, peu nuancées : le contraste est très fort entre les espaces plats où le ciel domine (le plateau de Ger ou bien les grandes plages de sable fin) et les pics déchiquetés où un relief puissant est omniprésent (hautes vallées béarnaises et falaises de la Côte Basque).

... ailleurs, au contraire, c'est la courbe qui règne: tout est rondeur, les ondulations et les courbes plus ou moins tendues se succèdent sans fin.



des courbes à l'infini...



- un habitat

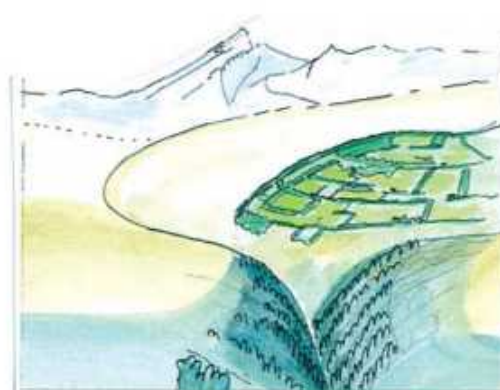
... qui peut sembler très contrasté au premier abord : les silhouettes grises et compactes des villages à l'Est du département sont, à priori, l'antithèse du semis de maisons blanches de l'Ouest mais le bâti traditionnel a, de façon constante, un rapport au relief et à la végétation qui le situe en harmonie avec le paysage.

▲ *...du brun ... au rouge foncé des volets ... qui contrastent avec les façades blanches en Basse-Navarre et en Labourd*



▲ *des formes plates, horizontales ...*

et des lignes pointues, abruptes ...



▲ *la couleur dominante du bâti participe fortement à la création des ambiances du paysage: du gris bleuté des vallées béarnaises et de la Soule...*

... au beige vermillon de la basse vallée des Gaves



L'eau : une présence forte mais quelquefois peu visible

l'eau qui dort ...
neige, lac de montagne, lac collinaire

l'eau qui court ...
cascades, ruisseaux, gaves

l'eau qui suinte ...
sources, grottes, fonte de glace

l'eau qui enrobe, envahit ...
pluie, rosée, «brouillarta», nuages



canoë, pêche,
kayak, surf,
baignade ...
thermalisme,
thalasso
ski

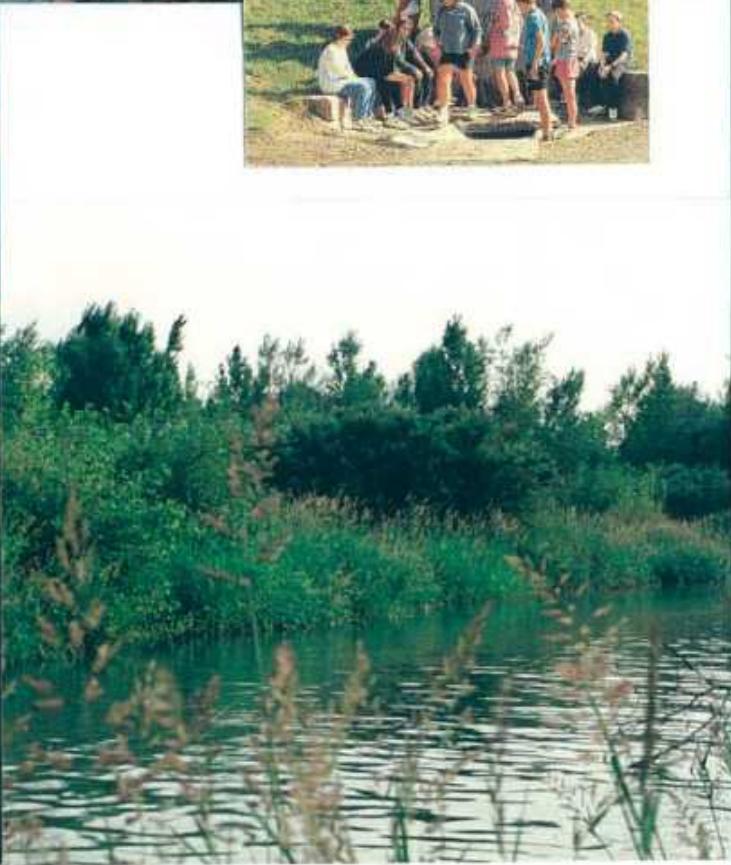
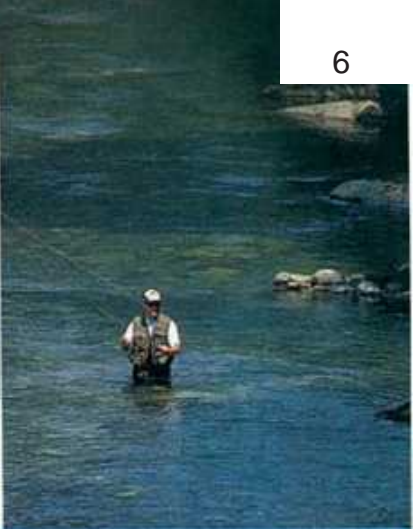


l'eau domestique ...
lavoirs, abreuvoirs, fontaines,
irrigation, aspersion

l'eau qui guérit ...
Eaux-Bonnes, Eaux-Chaudes,
Lurbe-St-Christau, Cambo-les-Bains,
Salies-de-Béarn

l'O ... céan ...
calme («méditerranéen»)
agité : vagues, tempête, écume





Inventaire des Paysages des Pyrénées-Atlantiques - Morel Delaigue Paysagistes - 2001



▲ Sur les ondulations à peu près similaires de ces 2 paysages (du Juranonnais et de la Basse Navarre), la différence de couverture végétale (plus variée sur le cliché de gauche) donne, par les modulations des couleurs et de la texture, des ambiances différentes.

Omniprésence du vert

- une palette incroyablement riche

La pluviométrie océanique, ajoutée à la chaleur du sud, confèrent aux paysages un caractère verdoyant incontestable.

Le vert se décline ici dans toutes les nuances imaginables, du plus cru au plus adouci, et du plus bleu au plus jaune.

Par ailleurs, l'automne, qui est en général, une saison particulièrement douce et longue, est sans doute la meilleure saison pour lire la végétation... C'est alors qu'à la symphonie des verts, s'ajoutent les teintes cuivrées somptueuses des hêtres et des chênes, l'ocre de la terre et le brun des fougères.



- une végétation luxuriante

Chaleur et humidité du climat offrent une végétation naturellement exubérante et luxuriante.

Il s'y ajoute un grand nombre d'espèces exotiques qui se sont particulièrement bien adaptées. Cet apport, qui est dû à la curiosité botanique de mise au dix-neuvième siècle, confère à certains lieux une ambiance tropicale.



▲ l'omniprésence du vert (de tous les verts!...) se tempère suivant la lumière, la saison ou l'altitude ... passant du vert bleu au vert cru, sans oublier les vert olive le brun et même le beige et le rouille.



Inventaire des Paysages des Pyrénées-Atlantiques - Morel Delaigue Paysagistes - 2001



Un département agricole à l'extrême Sud-Ouest de la France

Morphologie générale

Une évidence : le département des Pyrénées-Atlantiques est situé à l'extrême Sud-Ouest de la France, avec pour frontière avec l'Espagne, la fin de la zone axiale de la Chaîne des Pyrénées, les derniers contreforts occidentaux de la montagne qui tombent dans l'Océan Atlantique, limite Ouest du département.

Au Nord et à l'Est, les limites ne sont qu'administratives : avec les Landes, le Gers et les Hautes-Pyrénées (excepté pour une partie de l'Adour, au Nord-Ouest).

Le département a grossièrement la forme d'un parallélogramme de 130 km de long (d'Ouest en Est) sur 50 à 60 km de large... autrement dit, quel que soit le lieu où l'on réside, on se trouve peu éloigné de la mer ou de la montagne.

L'examen des cartes à grande échelle met en avant deux composantes fortes :

- **la côte** découpée et rocheuse qui contraste de façon évidente avec la longue côte sableuse landaise (200 km environ). Sur son faible linéaire (32 km) se trouvent des ports bien abrités pour les navires, les premiers depuis la Gironde en venant du Nord.

- arrivée par l'intérieur : après la traversée des Landes aux paysages forestiers répétitifs et uniformes, les paysages très diversifiés du département paraissent offrir un aspect plus riant.

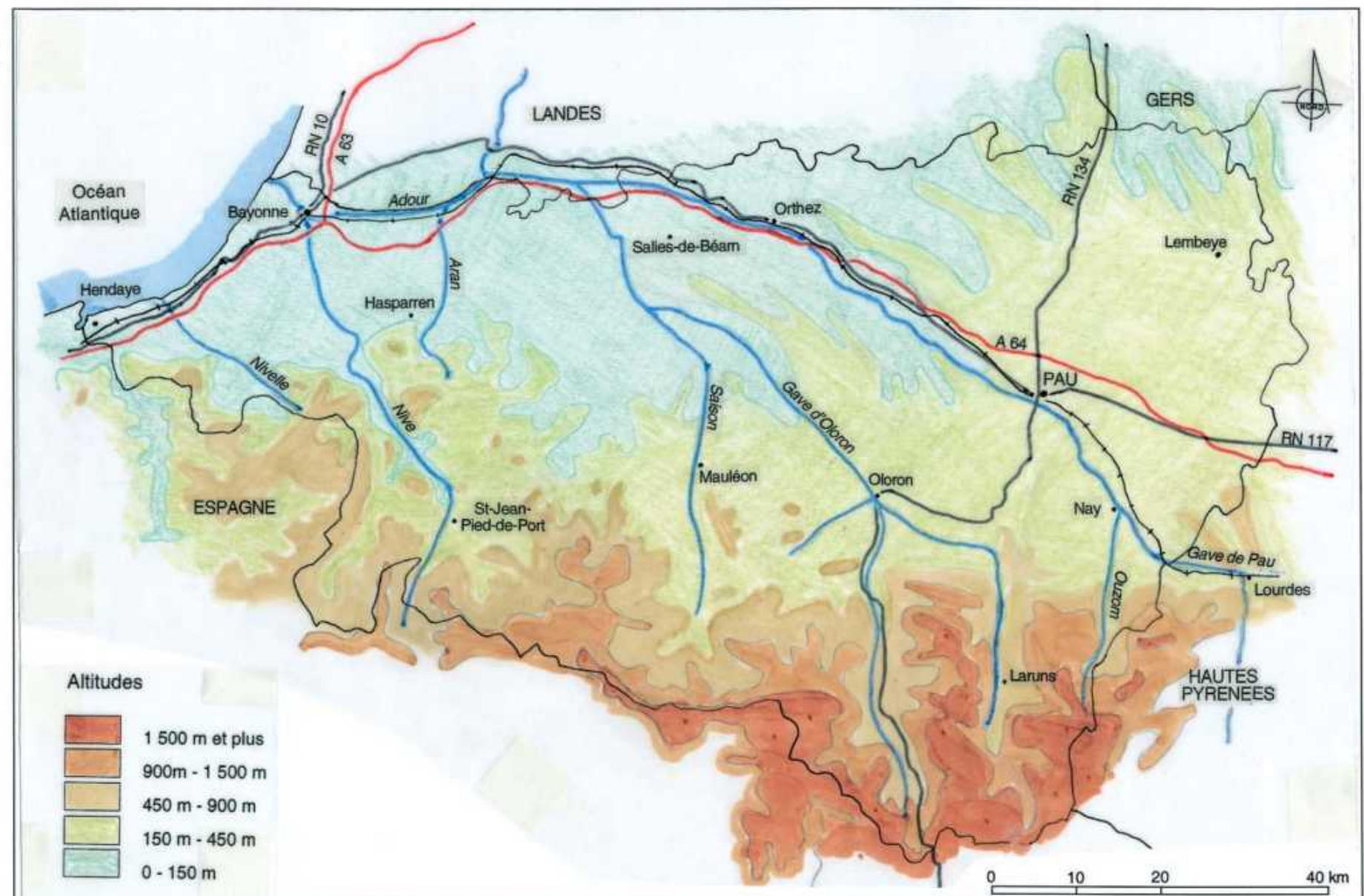
En vision lointaine depuis le Nord, **la Chaîne des Pyrénées** apparaît comme une barrière (visible dans son entier, par beau temps, depuis la route Dax-Orthez), le passage de la plaine à la montagne se fait de façon très rapide.

Ces montagnes offrent, par ailleurs, en Béarn peut-être davantage qu'en Pays Basque, des silhouettes de pics facilement identifiables et, en cela, se différencient des Alpes où les sommets, bien que plus élevés, semblent souvent moins spectaculaires.

Le département des Pyrénées-Atlantiques est, aujourd'hui encore, très agricole.

Avec une population d'environ 600 000 habitants, pour une superficie de plus de 7 700 km², c'est un territoire moyennement peuplé (78 hab / km²).

La population est concentrée sur les deux pôles principaux : la « diagonale béarnaise » de Pau-Orthez et le Bayonne-Anglet-Biarritz sur la Côte basque.





Histoire des regards portés sur les paysages



«Le bloc volcanique du Pic du Midi d'Ossau se dresse, solitaire et paraît dominer la Chaîne - les voyageurs ont longtemps cru qu'il en était le point culminant - Sa silhouette caractéristique provoque son identification instantanée» (dans «Pyrénées Voyage par les images» d'H. Sorbé)
le Pic est un motif pictural idéal maintes fois représenté. Pic du Midi d'Ossau - William Stanfield - Huile sur toile



Les représentations iconographiques du Château de Pau vont souvent au-delà de la simple représentation du monument; elles renseignent aussi sur les paysages environnants de l'époque - Vue de Pau par JB Labbé dit Butay, 1810



La compréhension des paysages actuels des Pyrénées Atlantiques passe aussi par l'histoire des regards que l'on a porté sur eux. L'étude des récits de voyage et des guides touristiques, des lithographies et des cartes postales permet de suivre le processus de constitution des images paysagères du département.

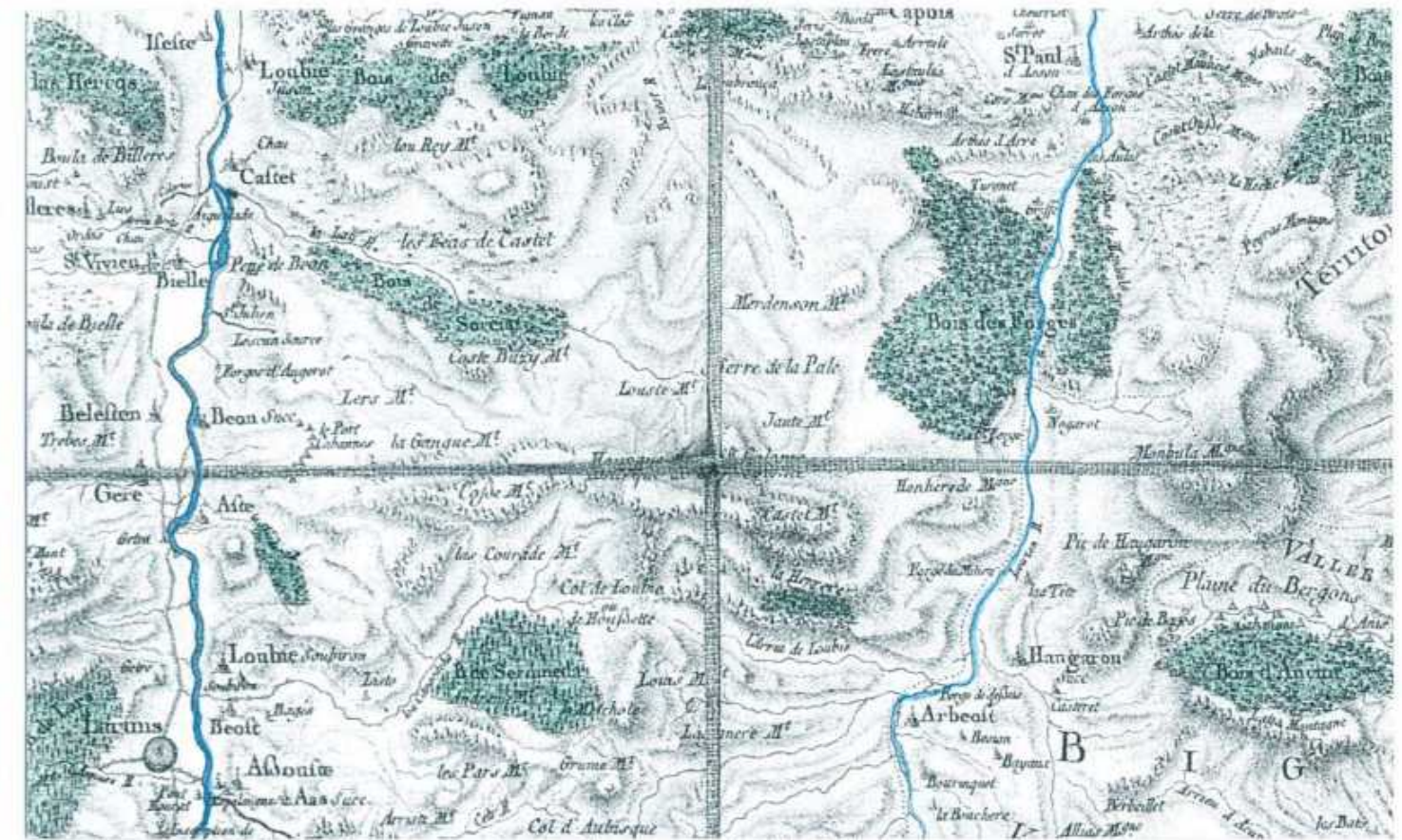
1 - La description régionale jusqu'au XVIII^e siècle

La description régionale jusqu'au XVIII^e siècle est le fait d'une minorité d'administrateurs, d'érudits ou de voyageurs. Dans les mémoires des représentants de l'Etat, les intendants, les forestiers (Froidour), les ingénieurs (Leroy, chargé des travaux de la mâturation), l'approche du pays est essentiellement utilitaire.

Le pays est défini par ses structures administratives et politiques et par les activités qui ont un intérêt à l'échelle du royaume: villes principales, ports, rivières, forêts, mines... Dans le département, seul le piémont qui concentre les villes importantes et les activités les plus prospères intéresse, et la montagne n'est mentionnée qu'à travers ses ressources réelles ou potentielles: mines, bois, eaux thermales...

A côté des administrateurs, les militaires et les ingénieurs-cartographes sont à l'origine des premières représentations de l'espace régional, avec les cartes et plans qui se multiplient à un moment où la frontière avec l'Espagne est un enjeu stratégique important. L'accent est mis sur les villes (en particulier les places fortes) et les itinéraires militaires (routes, cols). Les Pyrénées apparaissent comme un ensemble où les différentes montagnes sont mal individualisées.

Les rares récits de voyage, dépendant du réseau routier, ne sont souvent qu'une suite d'étapes le long des grands itinéraires du piémont pyrénéen, où seules les villes principales sont quelque peu décrites. La campagne est largement ignorée. Le voyage est rarement un voyage d'agrément et a un but (voyages de militaires comme Guibert, venu inspecter des places en 1785 ou d'agronomes comme Arthur Young, dans les années 1780, voyages mondains...). Les paysages n'existent pas par eux-mêmes, en tant que spectacle esthétique, et les lieux décrits le sont en fonction des préoccupations de chaque voyageur.



Extrait de la carte de Cassini (1780). Cette carte met en avant les ressources: les bois et les forges

2 - La naissance des notions de paysages de la montagne et du littoral

A partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, on voit apparaître une première valorisation des paysages de la montagne. Le vaste mouvement qui va entraîner les élites européennes vers la montagne, à la fois comme espace de recherche et espace de loisir, est à l'origine de la première reconnaissance des paysages montagnards.

Longtemps images du chaos, les montagnes deviennent le lieu-archive attirant les savants; le minéralogiste Palassou en 1780, décrira les paysages de la montagne béarnaise, en particulier ceux des vallées d'Ossau et d'Aspe, faisant du Pic du Midi d'Ossau un des grands sites «scientifique» des Pyrénées.

La montagne devient aussi motif pictural, attirant les peintres et les écrivains qui y trouvent des scènes pittoresques; ces démarches valorisent certains lieux et certains types de paysages où dominent les sites naturels (rochers, cascades, gorges,...) et le grand site géologique des Pyrénées: le Pic du Midi d'Ossau. La découverte des Pyrénées valorise donc le centre de la chaîne (là où les montagnes sont les plus hautes et les plus lisibles) laissant de côté le pays basque, trop bas et trop humanisé.



Le Pas de Roland par Jacquot - Lithographie XIX^e



Défilé du Hourat sur la route des Eaux Chaudes de Victor Petit
Lithographie extraite de l'album «Souvenir des Pyrénées»
vers 1850

Cascades, grottes, précipices... pour ajouter au sublime des montagnes, la mode du romantisme exagère les proportions.

D'autre part, il faut aussi noter le rôle des médecins dans la découverte de la montagne. Autour des médecins thermalistes se met en place un courant littéraire favorable à la montagne. A la veille de la Révolution on fréquente d'abord les Pyrénées pour se soigner et longtemps le voyage aux Pyrénées se confondit avec un séjour aux eaux. Les deux stations des Eaux-Chaudes et des Eaux-Bonnes vont devenir des sites obligatoires.

L'action des Intendants du XVIII^e siècle en matière d'aménagement routier fut essentielle et permit le désenclavement des Pyrénées. L'Intendant d'Etigny (1751-1767) mit en place l'essentiel du réseau routier. Ce fut surtout l'Est du département qui fut concerné avec en particulier les routes des vallées d'Aspe et d'Ossau. A la fin du XVIII^e siècle, le système de la grande rocade Toulouse-Bayonne, par Tarbes et Pau, sur laquelle allaient se brancher les pénétrantes montagnardes valléennes Nord-Sud, était en place. Pendant toute la première partie du XIX^e siècle, il s'agira surtout d'améliorer ce réseau routier, jusqu'à la décision, en 1859, de Napoléon III, de créer une liaison longitudinale, à l'intérieur du massif montagneux, reliant entre elles les principales stations thermales. La route thermale était née.

Les routes thermales, comme le voyage scientifique, concentrent voyageurs et curistes dans l'Est du département.



Grande rue des Eaux Bonnes, vue prise de la Promenade Horizontale par Victor Petit
Lithographie aquarellée extraite de «Souvenirs des Eaux-Bonnes» (1850)



Etablissement thermal de Cambo
Lithographie J. Jacottet «Souvenir des Pyrénées» (1835)

Le mouvement de découverte des rivages, selon un processus analogue à celui de la découverte de la montagne, va attirer l'élite européenne vers la côte basque. Là aussi se combinent une lecture scientifique et une lecture médicale des paysages littoraux.

On vient chercher le long des côtes marines des réponses aux questions sur l'histoire naturelle de la terre et sur les origines de la vie, alors que les médecins développent tout un discours sur les vertus des bains de mer et de la cure d'air marin, intégrant petit à petit la promenade le long des plages aux pratiques thérapeutiques. Un nouveau regard s'élabore, à l'origine de la valorisation esthétique des paysages maritimes.

Mais l'approche naturaliste reste marginale et la valorisation des paysages basques se fera plus tard, à la suite du développement du tourisme sur le littoral selon un double mouvement: un mouvement Nord-Sud qui, parti des plages du Nord de l'Europe, va descendre jusqu'à la côte basque et un mouvement Est-Ouest, qui des stations thermales du centre des Pyrénées entraîne les curistes vers les stations littorales. Alors l'image du pays basque se construira sur l'idée de la rencontre harmonieuse de la mer et de la montagne.



Biarritz: La plage du Port Vieux et son établissement de bains en 1858

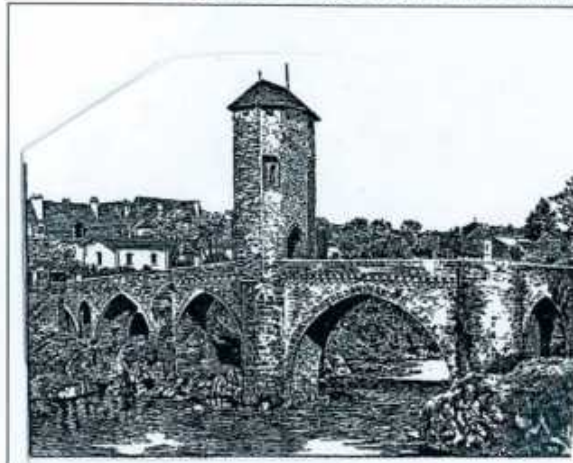




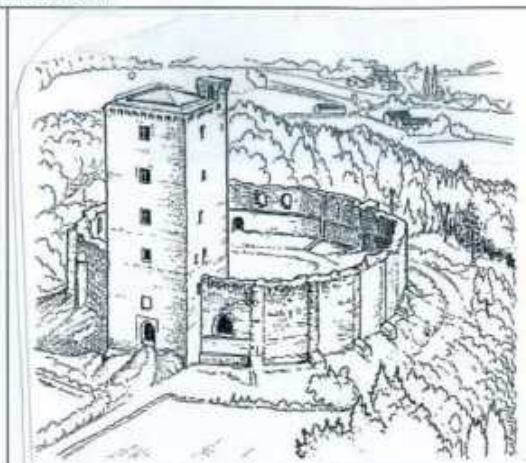
Histoire des regards portés sur les paysages (suite)



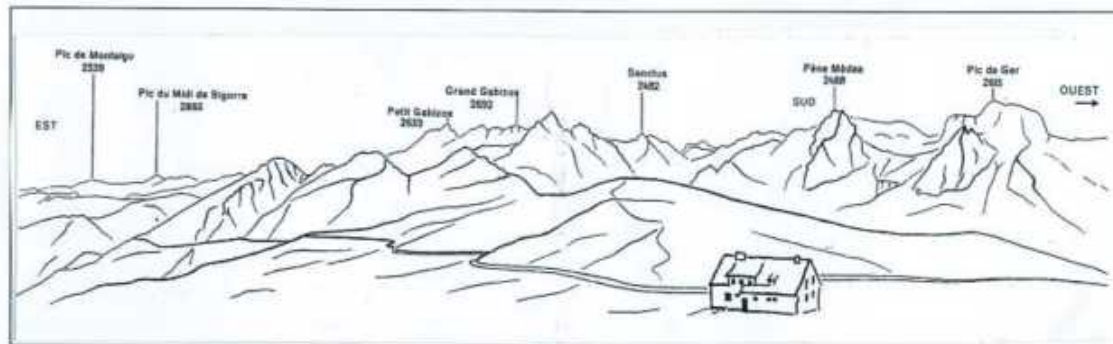
Paysages du Pays basque dans le Guide Vert de 1941



Le Vieux Pont d'Orthez dans le Guide Vert de 1941



Château de Montaner dans le Guide Vert de 1977



Panorama pris du Col d'Aubisque dans le Guide Vert de 1977

3 - A partir du XIX^e siècle : l'évolution du regard sur les paysages à travers les guides

Autour des années 1820-1830 s'affirme la mode du voyage aux Pyrénées, à l'origine d'une importante production écrite et iconographique qui petit à petit va imposer des parcours et des sites.

Le romantisme littéraire s'intéresse à l'histoire des vieilles provinces, se passionne pour les monuments anciens, faisant surgir de nouveaux objets dans le paysage : châteaux en ruine, petites chapelles ou vieilles maisons. Les voyages pittoresques qui sont publiés à cette époque témoignent de cette nouvelle approche historique et folklorique, qui, à travers les monuments anciens, mais aussi les usages particuliers (mœurs, langue, coutumes) cherche l'identité d'une région. Ces voyages, associant étroitement texte et lithographies, ont participé fortement à imposer un certain nombre d'images paysagères.

Les années 1850-1860 marquent une nouvelle phase dans la reconnaissance des paysages avec les débuts du tourisme, lié à l'essor des communications; les guides de tourisme vont petit à petit supplanter les récits de voyage. D'une expérience singulière on va passer à une pratique normative, les guides imposant et hiérarchisant des itinéraires et des points de vue.

En un siècle, du XIX^e au XX^e siècle, les itinéraires routiers se sont développés; les guides «touristiques» (Guide Richard en 1834, Guide Joanne en 1858, le Guide Bleu en 1947 et les Guides Verts (éditions comparées entre 1941 et 1977) évoluent et leurs propositions sont de plus en plus diversifiées. Alors que les premiers itinéraires du guide Richard suivaient les grandes routes (littoral, Pau et le Pic du Midi d'Ossau), le Guide Bleu de 1947 et les Guides Verts Michelin évoquent, en plus, des curiosités monumentales et artistiques: fortifications du Moyen Age, édifices religieux (Bayonne et Lescar) monuments romains, certaines architectures publiques et travaux d'art (la voie ferrée à crémaillère de la Rhune et la voie ferrée du Somport, pont d'Orthez...), des curiosités naturelles : panoramas, vallées de la Nive et d'Ossau, des gorges (Kakouetta), des grottes (Sare, Oxocelhaya...), des forêts (Iraty).

A la fin du siècle, la carte postale qui devient le principal support de diffusion des images paysagères d'une région est largement tributaire des sites définis au XIX^e siècle. Monuments historiques, sites naturels et vues «ethnographiques» dominent, les paysages agraires n'étant que rarement représentés sauf quand ils évoquent des pratiques locales qui caractérisent la région.

1232 - BIARRITZ. — Le Jardin de la Plage



BAYONNE - Le Pont St-Esprit et l'Adour

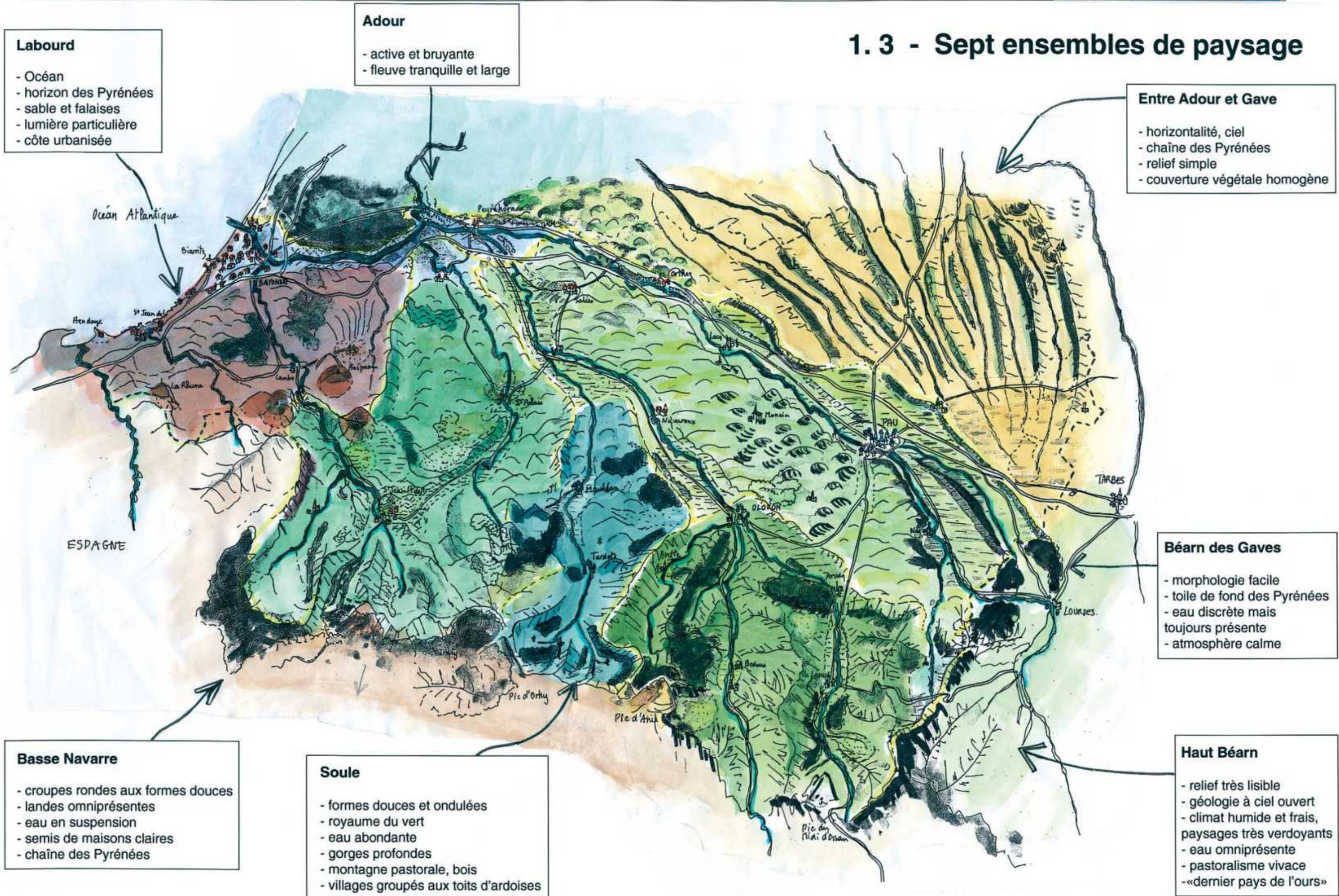


GARLIN (B.-P.) - Rue Victor Lefranc





1.3 - Sept ensembles de paysage



Labourd

- Océan
- horizon des Pyrénées
- sable et falaises
- lumière particulière
- côte urbanisée

Adour

- active et bruyante
- fleuve tranquille et large

Entre Adour et Gave

- horizontalité, ciel
- chaîne des Pyrénées
- relief simple
- couverture végétale homogène

Béarn des Gaves

- morphologie facile
- toile de fond des Pyrénées
- eau discrète mais toujours présente
- atmosphère calme

Basse Navarre

- croupes rondes aux formes douces
- landes omniprésentes
- eau en suspension
- semis de maisons claires
- chaîne des Pyrénées

Soule

- formes douces et ondulées
- royaume du vert
- eau abondante
- gorges profondes
- montagne pastorale, bois
- villages groupés aux toits d'ardoises

Haut Béarn

- relief très lisible
- géologie à ciel ouvert
- climat humide et frais, paysages très verdoyants
- eau omniprésente
- pastoralisme vivace
- «dernier pays de l'ours»

2ème partie - LES SEPT ENSEMBLES DE PAYSAGE

2 - 1 - L'ensemble du Labourd

Caractéristiques géo-morphologiques/
Économie/Histoire/Architecture/Végétation. (pages 01-16)

- Entité de la Côte Basque **CB** (pages 17-31)

- Plages d'Anglet CB 1
- Biarritz CB 2
- Bidart et Guéthary CB 3
- Baie de Saint-Jean-de-Luz CB 4
- Corniche Basque CB 5
- Hendaye CB 6

- Entité du Labourd intérieur **L** (pages 32-55)

- Untxin L 1
- Basse Nivelle L 2
- Entre Océan et Vallées L 3
- Vallée de la Nive L 4
- Entre les Monts L 5
- Hasparren L 6
- Landes d'Hasparren L 7
- Vallée de la Joyeuse L 8
- Collines Sud-Adour L 9

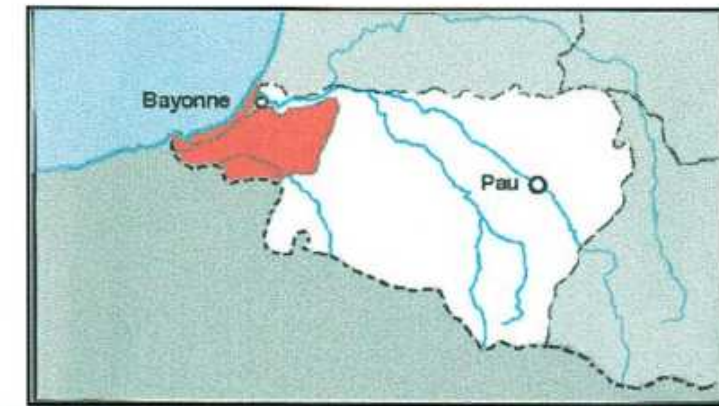
- Entité du Massif de la Rhune **Rh** (pages 56-63)

- Sare Rh 1
- Aïnhoa Rh 2

L'ensemble du Labourd



L'ensemble du Labourd



3 entités :

- la Côte Basque CB

- unité Plages d'Anglet CB 1
- unité Biarritz CB 2
- unité Bidart et Guéthary CB 3
- unité Baie de St-Jean-de-Luz CB 4
- unité Corniche Basque CB 5
- unité Hendaye CB 6

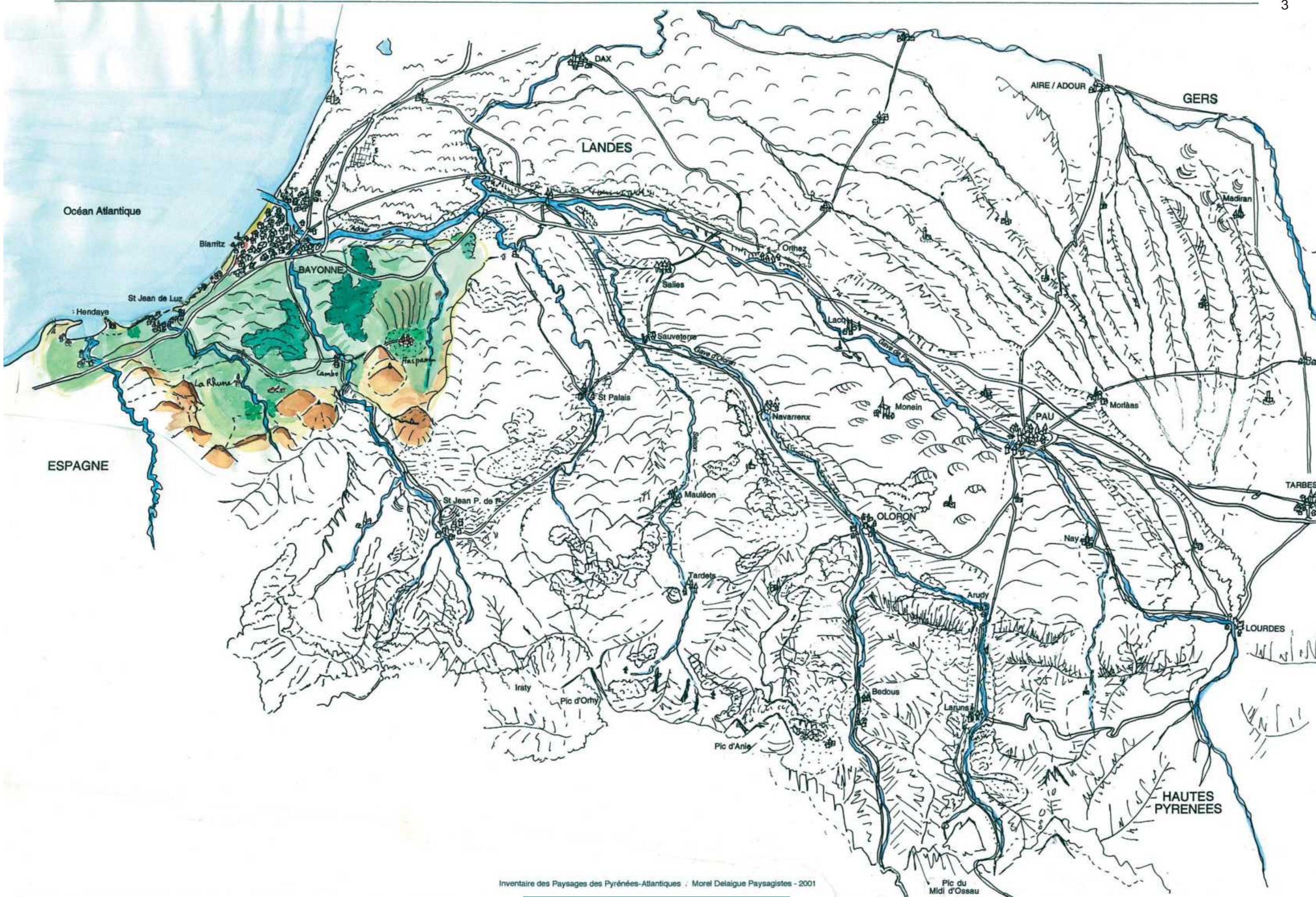
- Le Labourd intérieur L

- unité Untxin L 1
- unité Basse Nivele L 2
- unité Entre Océan et Vallées L 3
- unité Vallée de la Nive L 4
 - . sous-unité : Itxassou
 - . sous-unité : Espelette
- unité Entre les Monts L 5
- unité Hasparren L 6
- unité Landes d'Hasparren L 7
- unité Vallée de la Joyeuse L 8
- unité Collines Sud-Adour L 9

- Le Massif de la Rhune Rh

- unité Sare Rh 1
- unité Aïnhoa Rh 2





Le pays de la terre et de l'Océan

A l'extrémité Sud-Ouest de l'hexagone français, contrastant fortement avec l'immensité des plages landaises, la Côte Basque est aussi l'aboutissement occidental des Pyrénées.

L'Adour au Nord, l'Ebre (en Espagne) au Sud, le Pic d'Anie à l'Est, l'Océan Atlantique à l'Ouest, telles sont les limites du Pays Basque du Nord, comportant 3 provinces : le Labourd, la Basse Navarre, et la Soule. Le Labourd est la province la plus à l'Ouest, proche de l'Océan. C'est avant toute un lieu de passage (cols et ports).

L'ensemble de paysage du Labourd englobe, à la fois, la Côte Basque et le Labourd intérieur, en excluant le B.A.B. (Biarritz - Anglet - Bayonne) qui est traité à part, dans l'ensemble «Adour». La notion d'«ensemble» est prise ici, essentiellement, sur le plan du lien culturel profond qui lie la côte et l'arrière pays, au sens de l'imbrication très forte entre l'homme et son territoire.

Les points clefs de la Côte Basque

La Côte Basque...la «Côte d'Argent»

ce nom évoque à lui seul la douceur du climat, les bains de mer, les vagues et le surf...

Sur ses 30 km de long, la bande côtière accueille la population la plus importante du département.

En dehors du B.A.B., cette population s'est implantée dans chaque abaissement du relief et au fond des baies.

- **l'Océan** : il est quelquefois plat et calme, presque semblable à la Méditerranée quand, pendant une période anticyclonique été ou hiver, il n'y a aucune brise ; souvent il s'agit quand, à la houle lointaine venue du fond des mers, s'ajoute un vent violent ... des vagues énormes déferlent alors bruyamment sur la côte, se fracassant sur les rochers, ou soulevant des gerbes d'eau gigantesques contre les digues ... spectacles grandioses où tous les sens sont en éveil : le bruit des vagues, l'odeur des algues, le goût des embruns...

- **l'horizon des Pyrénées** : les premiers contreforts de la chaîne des Pyrénées apparaissent comme une toile de fond, indiquant le Sud ; sous certaines conditions de luminosité et d'humidité de l'atmosphère, ils forment de magnifiques effets de plans successifs, du plus clair au plus foncé ... dignes de ceux que l'on utilise en peinture ou dans les dessins animés pour donner de la profondeur à l'image. Quand elles apparaissent à l'horizon, les silhouettes emblématiques aux formes douces de la Rhune et des Trois Couronnes sont identitaires du Labourd.

- en contraste : **du sable et des falaises** : de grandes étendues de sable fin à perte de vue succèdent à des falaises vives, des rochers abrupts et déchiquetés. Les plages au Sud de la Barre de l'Adour et d'Hendaye contrastent avec les côtes rocheuses de Biarritz et de la Corniche.

- une **lumière particulière** due à la présence de l'Océan : l'air est rarement calme, souvent vif et parfois tourmenté ; la qualité de la lumière définit celle de l'horizon. La lumière transparente fait se mêler la mer et le ciel dans un bleu pervenche très clair et lointain, ou au contraire le ciel presque noir, chargé de nuages marque d'un trait précis la limite avec l'eau vert foncé, l'horizon est alors souligné par un rai de lumière jaune. Il y a aussi l'ambiance feutrée, cotonneuse des jours de brouillard, en hiver ou en fin d'après-midi en été, quand monte «la brouillarta» alors l'horizon n'existe plus... Toute la palette des bleus, des verts et des gris se décline au gré du temps : du bleu outremer au turquoise (sans parler du «rayon vert» quand sur l'horizon, le soleil en se couchant transperce l'Océan...).

Au loin, vers le Sud, les premiers contreforts des Pyrénées apparaissent ou s'estompent suivant l'état de la luminosité : spectacle toujours changeant, renouvelé, plus ou moins proche, quelquefois très détaillé ou simple ombre chinoise.

- une **côte urbanisée**, qui, du fait de l'attrait des plages, subit une pression touristique forte - règne alors une agitation estivale très colorée. La cohabitation d'une empreinte très forte de l'homme et d'éléments naturels très présents est une caractéristique majeure de la Côte Basque.





Près de St-Pée-sur-Nivelle
cliché E. Chauché

Les points clefs du Labourd intérieur et du Massif de la Rhune

Le passage de la frontière espagnole au Sud ne s'accompagne pas d'un changement de géographie physique car cette limite administrative ne suit pas la ligne de partage climatique imposée par la montagne.

Le versant Nord des Pyrénées offre ici un visage très humanisé, au climat et aux paysages océaniques très marqués.

- le **vert comme couleur dominante**, un vert franc et lumineux. Un relief de collines entrecoupées d'un chevelu de petits cours d'eau... l'ensemble forme un paysage complexe où le **vert est omniprésent** : le vert saturé des prairies, le vert cru des jeunes fougères au printemps, le vert sombre et profond des chênes en fin d'été et toute la déclinaison depuis le vert beige, jusqu'au vert olive complété par toute la gamme des bleus-verts.

- un **climat humide**, qui rend la présence de l'eau habituelle : du brouillard à la pluie, de la source au ruisseau et à l'Océan.

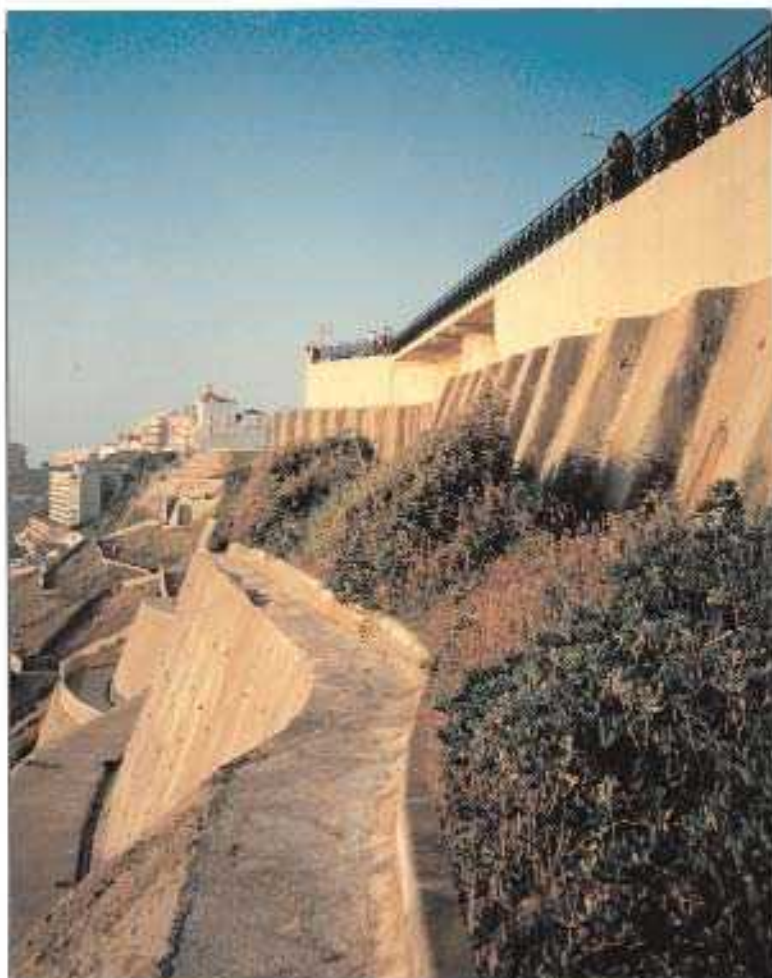
- une **lumière particulière** due à la proximité de l'Océan. Si le ciel peu quelquefois paraître désespérément bas, triste et humide, il peut se « déchirer », s'ouvrir pour devenir clair et exceptionnellement lumineux. Cette sensation est forte en été après un orage, ou lors de belles journées d'automne ou bien encore en hiver, souvent en février. Sensation renforcée lorsque soufflent, venues du Sud, les véritables bouffées d'air chaud du foehn.

- de **longues crêtes ondulantes** et des bosses rondes, couvertes à l'automne du brun-roux éclatant des fougères, parcourues par les troupeaux de brebis.

- un **semis de maisons blanches** aux volets rouges ou verts, qui parsème les collines.



Érosion annuelle du trait de côte, en France : la côte des Pyrénées-Atlantiques est parmi celles qui sont le plus soumises à une forte érosion.



Biarritz, plage des Basques : des aménagements lourds de protection de falaise. (Cliché 1990).

La Côte Basque : une ligne de rivage aux traits changeants

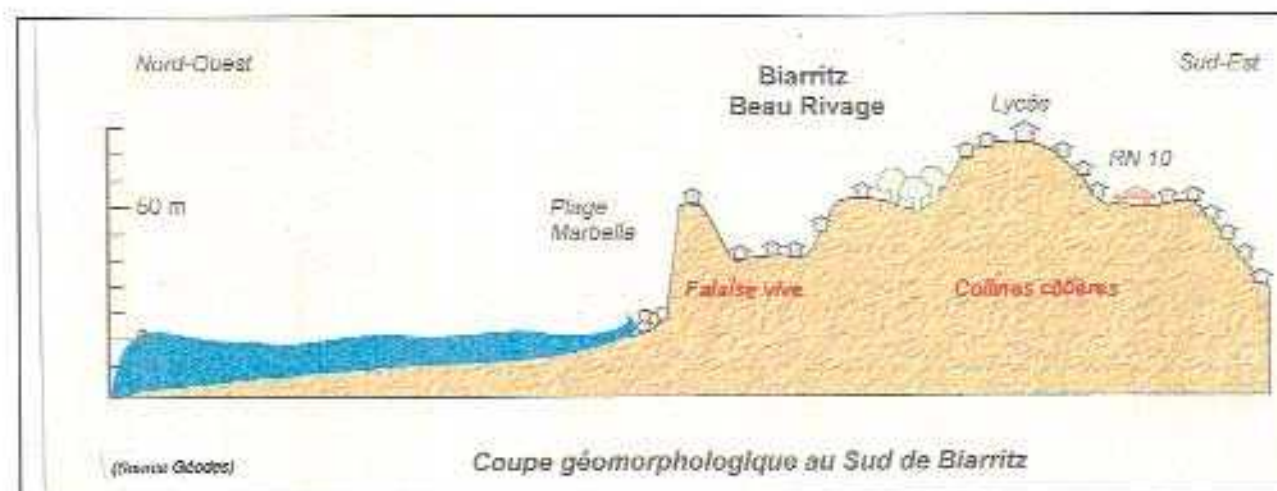
Depuis les falaises marno-calcaires de Biarritz, au Nord, jusqu'aux calcaires roses de la pointe Ste-Anne, au Sud, toute la côte basque recule régulièrement sous les assauts répétés des vagues de l'Océan.

A Biarritz - Beau Rivage, la falaise vive a reculé de plusieurs dizaines de mètres, depuis la dernière guerre, justifiant des travaux colossaux qui ne sont pas encore achevés. Au Nord de la Baie de Loia, à Hendaye, «la pile d'assiettes» est tombée, il y a quelques années, et on attend le tour des «deux jumeaux», plus à l'Ouest.

Fragiles, les couches plissées du flysch de la falaise basque, entre Bidart et Hendaye, cèdent aisément par manque d'homogénéité et à cause de la faible résistance des bancs marnaux, les plus vulnérables face au constant travail de l'eau.

Mais il n'y a pas que les falaises ou les pointes rocheuses qui subissent l'érosion côtière. Sans le constant travail des hommes, depuis plus d'un siècle, les plages d'Anglet ou la baie de St-Jean-de-Luz n'auraient pas l'aspect accueillant qu'elles peuvent offrir aujourd'hui.

C'est donc toute la Côte Basque qui est marquée par les changements fréquents du trait de côte ou par les lourds aménagements mis en place pour lutter contre l'érosion littorale et retarder le recul de la falaise ou la disparition de certaines plages.



Éboulement de falaises à Biarritz (Photo Levozy)



Anglet, la plage des Corsaires (Cliché 1990)

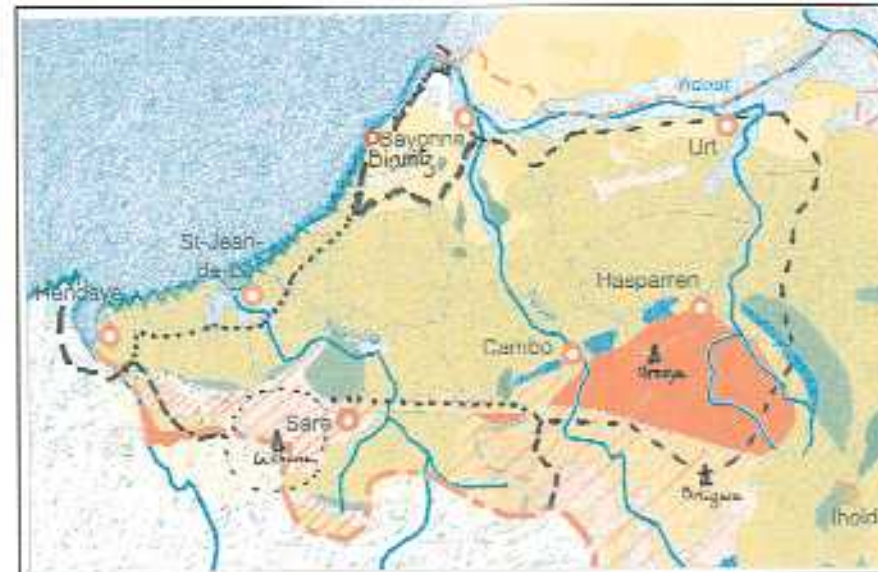
Un cadre physique complexe



Relief

Du littoral atlantique, à l'Ouest, ou depuis la vallée de l'Adour, au Nord, le relief du Labourd s'élève modérément vers le Sud, jusqu'à venir buter, plus ou moins, au pied des **deux sommets repères** que sont le massif de la Rhune (900 m) et le mont Baigoura (897 m).

Le littoral atlantique, de la pointe St-Martin à Biarritz au Nord, à l'estuaire de la Bidassoa au Sud, présente une falaise vive, qui domine l'Océan de 20 m à 50 m. Cette côte, très festonnée, offre une succession de pointes rocheuses et de plages sableuses, dont le rythme est interrompu par la large échancrure de la baie de St-Jean-de-Luz, au débouché de la Nivelle, ou par celle de la baie de Chingoudy, au débouché de la Bidassoa.



Géologie

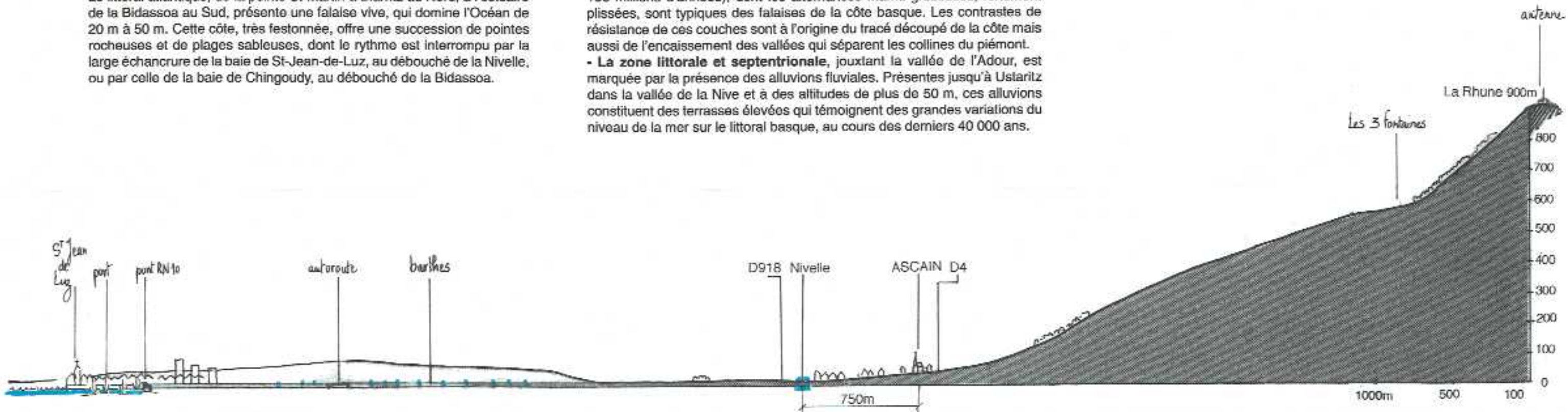
L'ensemble Labourd couvre trois zones géologiquement distinctes :

- **Au Sud**, les terrains métamorphiques du Mt Ursuya ou primaires du massif de la Rhune marquent l'extrémité occidentale des Pyrénées et de leur zone axiale déjà présente lors du plissement hercynien (350 millions d'années).
- **La bande centrale**, plus large, correspond aux flyschs du Crétacé (80 à 100 millions d'années), dont les alternances marno-gréseuses, fortement plissées, sont typiques des falaises de la côte basque. Les contrastes de résistance de ces couches sont à l'origine du tracé découpé de la côte mais aussi de l'encaissement des vallées qui séparent les collines du piémont.
- **La zone littorale et septentrionale**, jouxtant la vallée de l'Adour, est marquée par la présence des alluvions fluviales. Présentes jusqu'à Ustaritz dans la vallée de la Nive et à des altitudes de plus de 50 m, ces alluvions constituent des terrasses élevées qui témoignent des grandes variations du niveau de la mer sur le littoral basque, au cours des derniers 40 000 ans.



Hydrographie

Un chevelu dense et complexe de petits cours d'eau découpe ce paysage tourmenté de collines innombrables. Seules les vallées évasées de la Nivelle et de la Nive pénètrent au cœur de ce modelé marqué par l'abondance des étroits talwegs et des petites vallées.



Coupe Nord / Sud : St-Jean-de-Luz - Ascaïn

Une civilisation agro-pastorale ancienne

* depuis la protohistoire

Dans le Labourd maritime, l'occupation date de l'époque préhistorique notamment sur les sites de Biarritz et d'Hasparren, tandis que c'est en montagne (au Mont Artzamendi, à La Rhune, au Mondarrain...), dans les estives et à Hasparren, que subsistent les vestiges (cromlechs...) des premières colonisations pastorales datant de la protohistoire, montrant ainsi l'ancienneté de l'occupation humaine.

* Le réseau des chemins et de l'habitat

> L'époque romaine n'a laissé que peu de traces. Deux voies secondaires traversaient le Labourd :

- la voie Bayonne-Hasparren, Imus Pyrenaeus (Saint-Jean-le-Vieux) qui reliait le principal centre, Lapurdum (Bayonne, III^{ème} siècle) à Hasparren, dont le site fut peut-être un centre administratif à l'époque romaine.

- la voie Bayonne - Oïano (Irun) passant par Arbonne et Guéthary, reprend en partie les voies de transhumance qui longeaient la côte à l'époque préhistorique.

Le long de la voie littorale, des populations de pêcheurs et d'agriculteurs se sont installées en petits noyaux de peuplement.

> Au Moyen-Age

Avec l'expansion économique et démographique, ces petits noyaux s'étoffent et d'autres se créent de toutes pièces. Biarritz est un bon exemple de ces villages avec ses deux quartiers (bien identifiables encore au début du XIX^{ème} siècle) : le quartier bas des marins et le quartier haut au paysage agro-pastoral.

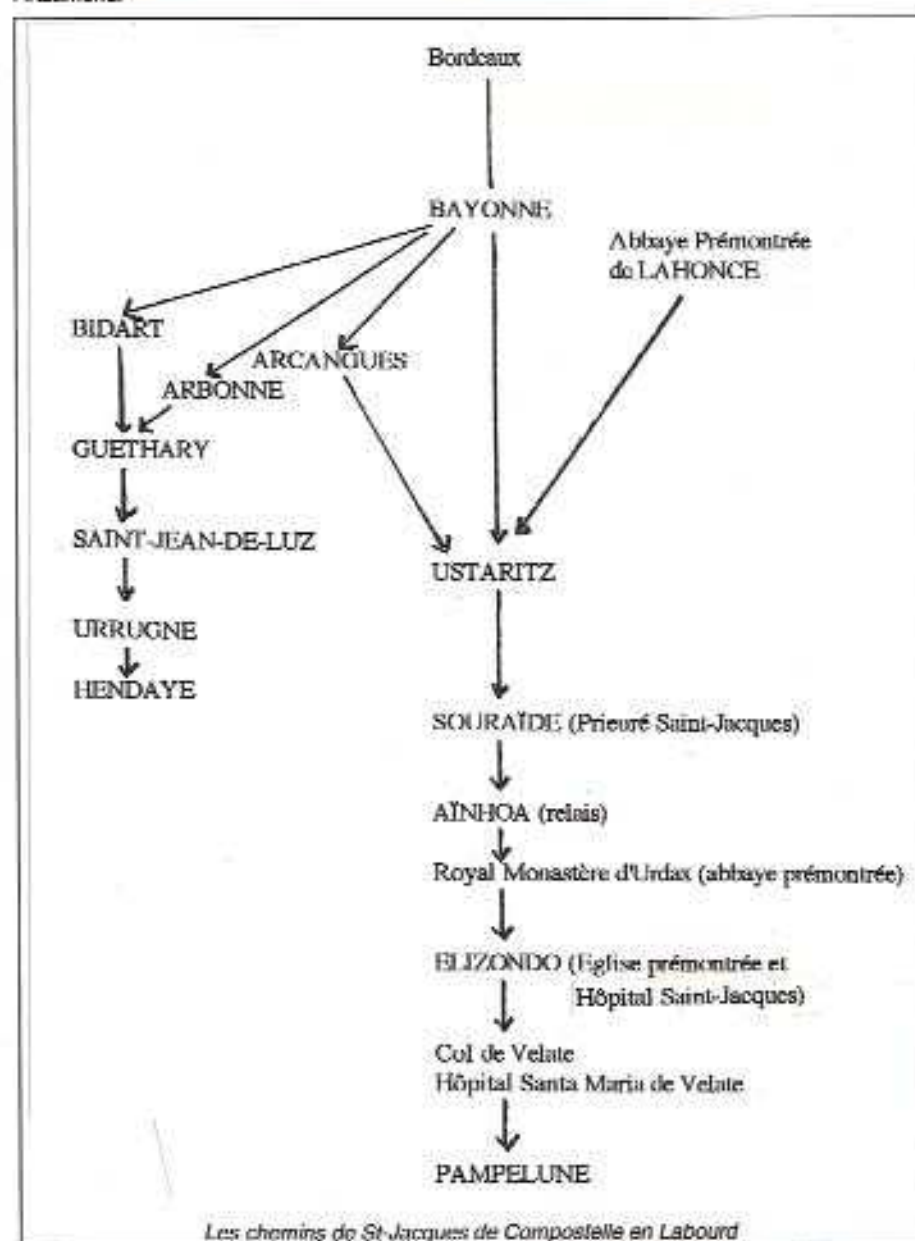
Les fondations religieuses, en particulier celles des Prémontrés, et les itinéraires de Saint-Jacques furent importants dans la création ou le développement de ces noyaux de peuplement.

Au XIII^{ème} siècle, création des bastides de Aïnhoa et Labastide-Clairence .

Les époques suivantes ne font que compléter ce réseau.



Dolmen entouré d'un cercle de pierres, au Col de Mehatze, près du Mont Artzamendi



Les chemins de St-Jacques de Compostelle en Labourd
Inventaire des Paysages des Pyrénées-Atlantiques - Mirel Dalaigue Paysagistes - 2001

* Les landes sont dominantes

Dans une économie ago-pastorale ancienne dominée par l'élevage extensif et où les terres défrichées étaient peu importantes dans un pays peu peuplé à l'origine, le système du libre parcours du bétail, sur les terres communes, était la règle. Les paysages opposent :

- les terres cultivées (labours, vignes, vergers -pommiers à cidre- prés) appropriées individuellement, protégées du bétail par une clôture,
- et d'immenses terres communes (landes, bois, pacages), terres de parcours pour le bétail de tous.

Le Labourd est marqué par l'importance de ces terres de pacage dans le bas pays : landes d'Hasparren, bois d'Ustaritz, bois de Saint-Pée, alors que les montagnes sont toutes entières vouées au pastoralisme.

En Labourd, la transhumance est courte ; les villages du piémont comme Ixassou, Espelette, Aïnhoa... envoient leurs troupeaux sur les pâturages des crêtes de la frontière, terres indivises entre les communautés basques des deux royaumes français et espagnol, dont des accords (les faceries) réglementent l'utilisation.

Après la Révolution, le Labourd n'a pas conservé d'organisation commune. Les anciennes terres communes sont devenues des terres communales ou privées. Les accords pastoraux demeurent mais chacune des sept communes frontalières françaises doit traiter séparément avec les quatre municipios espagnols. Sare a signé trois passeries, avec la Vallée de Baztan, Echalar et Vera. Saint-Pée et Aïnhoa traitent avec Urdax en Navarre et avec le Baztan.

Jusqu'au XIX^{ème} siècle, l'agriculture reste pauvre, et le pays souffre d'un déficit constant en céréales, même si le maïs, signalé dès 1523 dans le Labourd, a permis une certaine amélioration des ressources vivrières.

Histoire des paysages du Labourd

Pays de frontière et lieu de passage

* Le Labourd souffrit, au XVII^{ème} siècle, des **guerres avec l'Espagne** : bien des villages furent détruits et reconstruits (Ainhoa...). La fin de la guerre avec l'Espagne, en 1659, permit son renouveau. C'est sur l'île des Faisans, au milieu de la Bidassoa, que fut signé le traité des Pyrénées qui prévoyait le tracé définitif de la frontière entre les deux pays (mariage de Louis XIV avec l'infante espagnole Marie-Thérèse). A Saint-Jean-de-Luz, les deux maisons où séjournèrent les fiancés sont des maisons construites par des armateurs qui témoignent de la prospérité de la ville à cette époque.

L'histoire du Labourd maritime est ainsi marquée par sa situation frontière, à proximité de l'Espagne. La monarchie française s'est intéressée à ses ports favorisant des aménagements dans un double but militaire et commercial. Outre le remaniement des fortifications et la création de la citadelle de Bayonne par Vauban à partir de 1680, Saint-Jean-de-Luz fut protégé des attaques de la mer par la construction du fort de Socoa. Depuis 1627, divers aménagements furent réalisés par Vauban à la fin du XVII^{ème} siècle (1680- 1685) et poursuivis au XVIII^{ème} siècle (port, digues...).

La route impériale des côtes, entre Bayonne et St-Jean-Pied-de-Port, fut aménagée par Napoléon 1^{er}, dans un but stratégique.

* Les activités de pêche et l'armement des ports

La pêche (baleine, morue), à l'origine des premiers peuplements sur la côte, sera jusqu'au XVII^{ème} siècle une ressource essentielle pour un pays du Labourd dont les terres agricoles n'arrivent pas à nourrir la population.

Au XVIII^{ème} siècle, ces deux pêches sont remplacées, à partir surtout du XIX^{ème} siècle, par la pêche à la sardine, puis vers 1950 par celle au thon.

L'armement de Saint-Jean-de-Luz et de Bayonne fut, en partie, reconverti en navires corsaires. La guerre de course enrichit fortement des villes comme Saint-Jean-de-Luz ou Ciboure jusqu'au traité d'Utrecht (1713) qui met fin à la guerre avec la maison d'Autriche : l'architecture du front de mer en témoigne encore aujourd'hui par la présence des tourelles de guet des «maisons de corsaires».

Les ports côtiers, ayant perdu la source essentielle de leur prospérité, vivoteront jusqu'au XIX^{ème} siècle, quand la mode des bains de mer révolutionnera les activités de la côte.

* Le commerce fluvial et le cuir

Transport fluvial : en raison du mauvais état des routes en Basse-Navarre et Labourd, la **Nive** était utilisée, de préférence, pour le transport de marchandises, depuis le port de Cambo (début de la voie navigable), entre l'Espagne, la Haute et la Basse Navarre d'une part et vers Bayonne d'autre part.

Au début du XIX^{ème} siècle, ce trafic commercial existait encore mais n'avait plus l'ampleur d'avant la Révolution, en partie à cause des moulins qui entravaient la navigation. Il reste aujourd'hui quelques moulins, souvent en ruine, surtout sur la Nive.

Le cuir : Hasparren, commune riche en chênes tauzins producteurs de tanin nécessaire au **tannage du cuir**, développa cette activité, (tanneurs et cordonniers) dès le Moyen Age jusqu'à employer, au début du XX^{ème} siècle, près de 3000 ouvriers. Cette activité industrielle n'a pas donné à Hasparren une allure urbaine, car le travail à domicile y était dominant.



St Jean de Luz : la Maison de l'Infante aujourd'hui



Ciboure: le fort de Socoa construit sous Henri IV (cliché 1919)



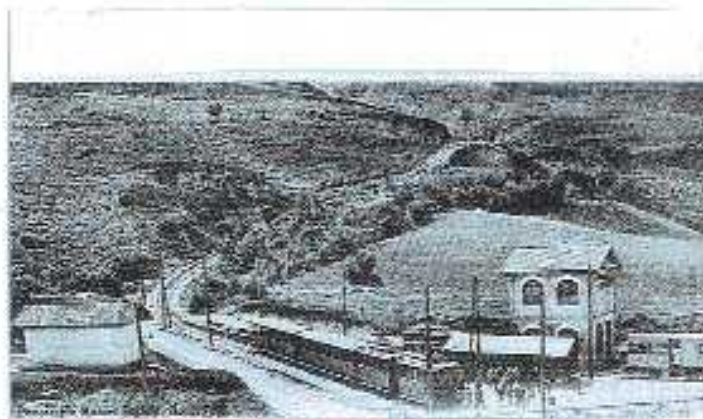
Une trainière (XIX^{ème} siècle - pêche à la sardine) (huile sur toile Pérez del Camino Monés Santander)



Le Palais Impérial (Villa Eugénie) en 1862. L'étage attique sera ajouté peu de temps après.
(photo V. Jermol)



Biarritz : la Grande Plage
(lithographie J. Jacquet «Souvenir des Pyrénées» 1835)



Train à crémaillère de la rhune en 1924



Inventaire des Paysages des Pyrénées-Atlantiques - Morel Delaigues Paysagistes - 2001

A partir du XIX^{ème} siècle le phénomène touristique modèle les paysages.

La reconnaissance de la côte basque a une double origine :

- dans la découverte des rivages marins qui, selon un processus analogue à celui de la découverte de la montagne, commencent à attirer l'élite européenne à partir de la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle, d'abord vers les plages du nord de l'Europe, avant de gagner les plages du sud (Arcachon, Biarritz, Saint-Sébastien);
- dans la pratique thérapeutique des bains de mer et de la cure d'air marin, qui entraînera le développement de stations balnéaires, avec un certain décalage chronologique, sur le modèle des stations thermales.

Le développement des stations balnéaires à partir de 1850

Dans la première moitié du XIX^{ème} siècle, Biarritz attire une clientèle encore essentiellement régionale, en particulier la bourgeoisie bayonnaise. Les années 1830-1840 voient un premier élargissement de la clientèle (Parisiens, aristocrates espagnols) alors que paraissent les premiers récits de voyages consacrés entièrement à la Côte Basque. Mais Biarritz est encore dans les années 1840 un village «agreste» et «rustique» pour Victor Hugo.

C'est sous le second Empire que va naître véritablement la Côte Basque quand Biarritz devient une villégiature impériale. La venue du couple impérial en 1854 et la construction de la villa Eugénie, résidence d'été de Napoléon III et d'Eugénie de Montijo, assurent définitivement le succès de Biarritz comme station balnéaire et est à l'origine des premières grandes mutations paysagères. L'ancien village de pêcheurs, devenu le rendez-vous de l'aristocratie européenne, se dote de tous les attributs de la villégiature: établissements de bains, casino, promenades..., et de véritables structures urbaines : nouvelle voirie, places, avenues... alors que les premières grandes villas sont construites. La ville nouvelle qui naît sur le front de mer crée une nouvelle centralité au sud de la Grande Plage et contraste avec le quartier haut resté encore profondément rural.

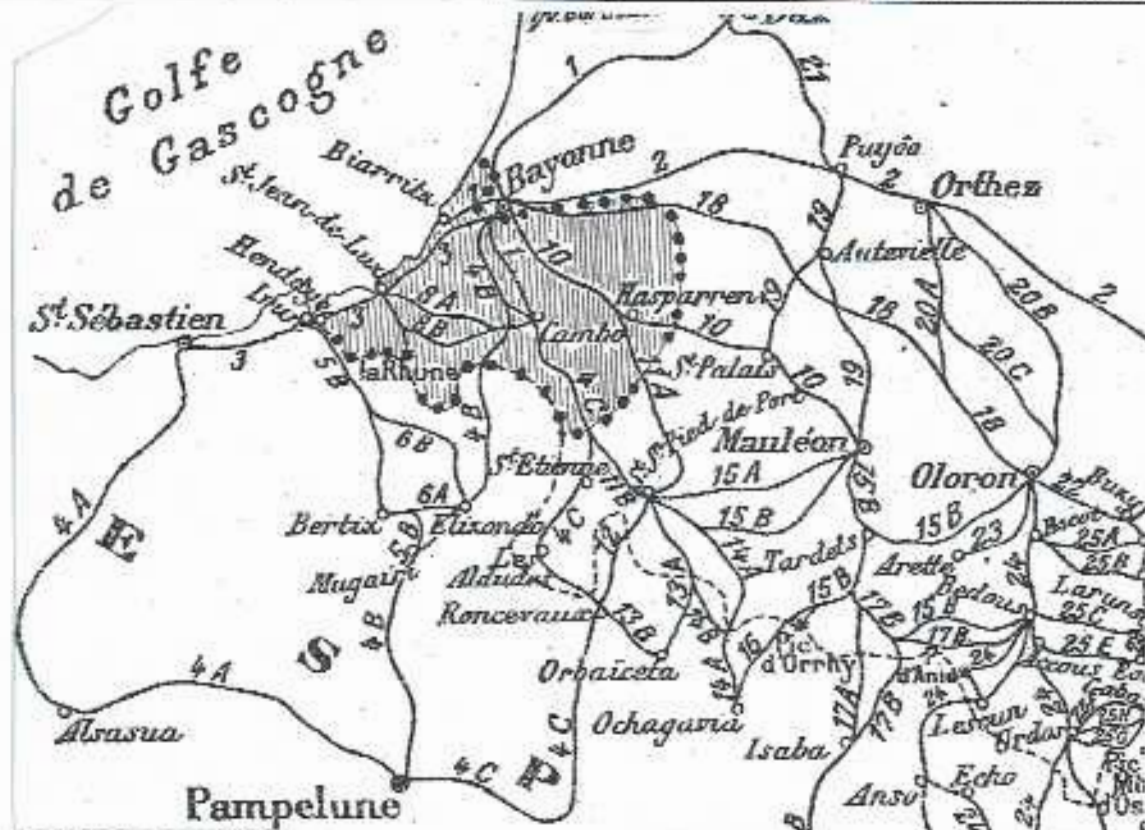
La ville est, à partir de la fin de l'Empire et jusqu'à la deuxième guerre mondiale, un immense chantier en perpétuelle transformation, pour répondre aux besoins d'une clientèle cosmopolite et fortunée. La ville se densifie avec le développement des lotissements (morcellement des grands domaines comme celui du Domaine Impérial en 1881, ou celui du parc du Helder loti en 1901, ou création de toutes pièces comme celui du parc d'Hiver en 1922) et s'agrandit, en mordant sur les terres agricoles, avec en particulier la construction de nombreuses villas. Les lotissements, où la place des jardins est importante et le développement des villas et de leurs parcs vont donner à Biarritz son paysage de ville-parc, ville idéale où la nature est dans la ville et autour d'elle. Ville balnéaire, ville de détente et de plaisir, ville qui doit matérialiser l'ailleurs et donc laboratoire pour toutes les audaces architecturales. Biarritz a hérité de ces époques, malgré les destructions, un patrimoine bâti riche où se mêle vocabulaire éclectique et références à l'architecture régionale, véritable catalogue de l'architecture du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècles.

Le tourisme en Labourd intérieur

C'est à partir des stations balnéaires de la Côte, et surtout à partir de Biarritz, que se fera la découverte du territoire et des paysages du Pays Basque à la fin du XIX^{ème} siècle.

Par la route ou par de mauvais chemins, l'arrière pays est découvert, sous forme de petites excursions. On va à la Rhune, définitivement consacrée comme lieu d'excursion après l'ascension de Eugénie de Montijo en 1859. En 1924, le petit train à Crémallière de la Rhune, permet à un nombre toujours plus important de touristes de venir l'admirer et saisir le panorama. On va à Cambo, où la tradition veut que les eaux aient été fréquentées dès l'époque Aquitano-romaine. L'ouverture de la ligne de chemin de fer Bayonne-Cambo en 1891, poursuivie jusqu'à St-Jean-Pied-de-Port en 1898, favorisera la fréquentation touristique du Labourd intérieur : Cambo devient un lieu de séjour et un centre d'excursions vers d'autres sites du Pays Basque et prit le nom de Cambo-les-Bains. C'est à Cambo-les-Bains que l'écrivain Edmond Rostand, au début des années 1900, fit construire la Villa d'Arnaga, entourée de ses jardins néo-classiques, encore très visités aujourd'hui.

Les guides : -Richard (1834) = Labourd peu intéressant ... Labourd intérieur, complètement ignoré.
 -Richard (1855) = Paris / Bayonne : Pas de Roland, la Nive en chalands. - Bayonne / Bayonne par l'Espagne.
 - Joanne (1858) = voir carte ci-dessous.
 - Hachette (1894) = Bayonne / Pampelune, Bayonne / St-Jean-de-Luz... Cambo. - Bayonne / Oloron.



Carte extraite du Guide Joanne (1858) : itinéraires Bayonne / Pampelune, St Jean de Luz / Cambo, Cambo / St Jean Pied de Port, Bayonne / St Jean Pied de Port

Naissance du paysage balnéaire de la Côte Basque

L'urbanisation du littoral

Dans le même temps l'arrivée du chemin de fer à Bayonne, puis à Biarritz (Ligne Bayonne-Irun : 1864), facilitera l'accès au littoral d'une clientèle de plus en plus nombreuse alors que l'ensemble des bourgs littoraux se transforment dans le sillage de Biarritz pour les accueillir.

Guéthary devint dès le milieu du XIX^e siècle, une station balnéaire. Les villas se sont multipliées entre l'ancien quartier des pêcheurs (disparu sous les immeubles) et l'église. Plus tardivement, Bidart, s'équipera au début du XX^e siècle, pour accueillir les estivants qui se pressent sur la Côte Basque. Les deux villages ont perdu leurs activités agricoles et maritimes mais n'ont pas pris vraiment une allure urbaine.

Saint-Jean-de-Luz est longtemps ignoré. En 1850 quelques baigneurs commencent à y venir de Biarritz. Napoléon III visite la ville en 1854 et ce sera le prélude à l'attrait de la ville qui se développe rapidement vers 1860. De la fin du XIX^e siècle jusque dans l'entre-deux-guerres, l'urbanisation littorale de villégiature entraîne une transformation importante des paysages (voirie, promenades, fronts de mer, villas, lotissements, extension des stations existantes ou aménagements de nouveaux espaces: Hendaye-Plage, Anglet-Chiberta...).

L'expansion spectaculaire de l'urbanisation depuis 1960 s'est traduite en particulier par le développement des fronts de mer où les villas construites à la fin du XIX^e siècle ont en partie cédé la place à des immeubles modernes et par celui de quartiers résidentiels constitués d'immeubles et surtout de maisons individuelles (villas et pavillons), à l'origine du long corridor urbanisé qui longe la côte de façon presque continue de Bayonne à Hendaye.

Le tourisme de masse

L'entre-deux-guerres voit naître les prémices de nouvelles pratiques de tourisme qui deviendront dominantes après la guerre :

- un tourisme plus itinérant lié à la pratique automobile, qui élargit les espaces touristiques
- le passage de la villégiature mondaine au tourisme de masse

L'extension de l'urbanisation côtière se fait aux dépens des anciennes zones agricoles proches de la mer et la vie et les activités de l'arrière-pays dépendent de plus en plus de l'activité touristique de la côte.



Le Pas de Roland
 (lithographie J. Jacquot «Souvenir des Pyrénées» - 1835)

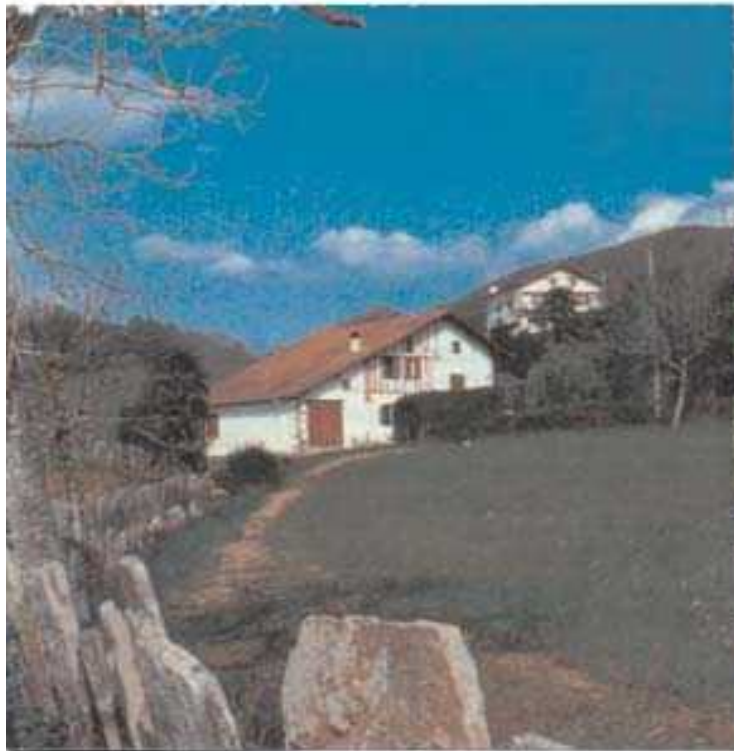


Les Bains de mer (carte postale dans «Pyrénées Atlantiques autrefois» M. Fabre - 1890)



À Biarritz, comme ailleurs, le paysage changera puisque changeront les personnages qui l'animent

(carte postale dans «Pyrénées Atlantiques autrefois» M. Fabre - 1900)



Grasse ferme isolée (Heibarrun) près de Sarre (unite rnt)



Maison de bourg à Sarre (unite rnt)



Façade régulière de bastide à Alinhos (unite rnt)

Matériaux de constructions :

Dans les collines du Labourd, à la fois grange, bergerie, et habitation, **L'Etxe** (la maison) témoigne de la relation étroite entre le berger et son troupeau. Sa position géographique dans ces collines est directement liée à la qualité de la terre, à la commodité d'accès et à la pente.

Le relief, souvent fort et complexe, ainsi qu'un climat océanique omniprésent ont induit des obligations physiques d'implantation et d'adaptation au milieu qui sont devenus les modèles de l'architecture traditionnelle labourdine

- l'orientation traditionnelle de la maison consiste à opposer aux précipitations venues de l'Ouest une façade opaque en pierres, les autres murs pouvant être en colombage, plus facile à faire évoluer dans le temps ;

- la façade caractéristique souvent exposée à l'Est, est blanche, avec les volets et des pans de bois peints en rouge «basque», vert ou bleu

- les toitures de tuiles «canal» rouge-brun

Aujourd'hui, s'est généralisé le style de la maison moderne inspirée de cette architecture labourdine. C'est ce modèle répété sans grand esprit novateur auquel on doit l'impression de cohérence et de coquetterie des villages du Labourd.

Sur la Côte Basque...

Avant la mode des bains de mer du XIX^{ème} siècle, les constructions existantes dans les différents ports de la côte étaient semblables aux «Etxe» des bourgs de l'ensemble du Labourd. Les maisons de Ciboure et de St-Jean-de-Luz, par exemple, sont encore là pour en témoigner.

L'architecture balnéaire, qui apparaît vers 1850, tranche, sans complexe, avec l'existant. C'est certainement Biarritz (véritable «ville nouvelle») qui est la plus représentative de cette mutation.

Si un «plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension» était réglementairement imposé à toutes les villes dont les stations balnéaires et climatiques, la production architecturale elle, n'obéit, a priori, sur la Côte Basque, en ces XIX^{ème} et début de XX^{ème} siècles, qu'à des règles de mode.

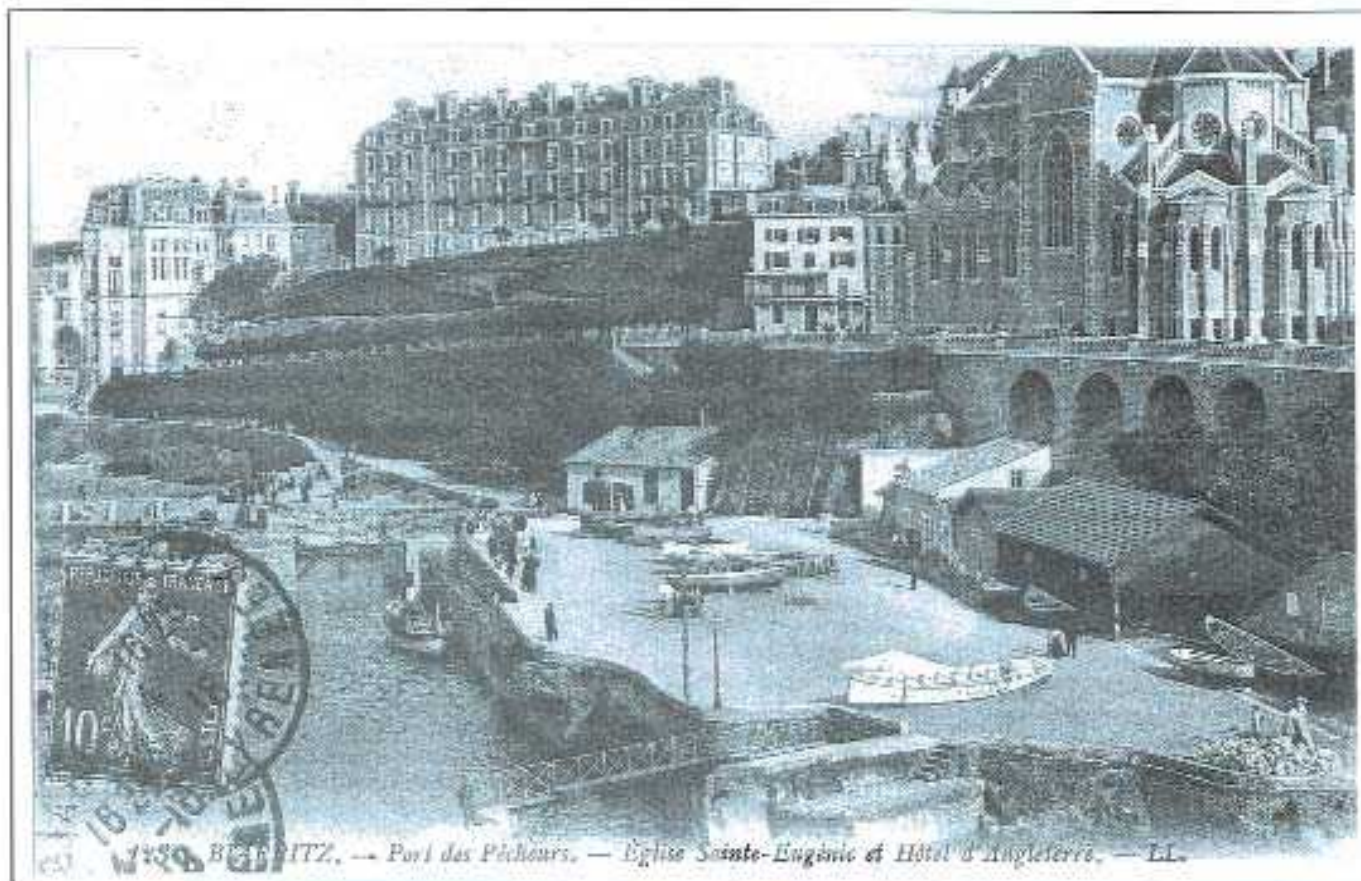
Deux tendances «lourdes» se dégagent (d'après «Architecture de Biarritz et de la Côte Basque» IFA 1987) :

- La modernité :

- style Napoléon III, puis «Belle époque» : Casino Bellevue, Hôtel du Palais (Villa Eugénie) à Biarritz
- style international et « Art Déco» : Villa Leihorra à Ciboure.

- le régionalisme «revisité» : Villa d'Edmond Rostand «l'Amaga» à Cambo.

Les architectes locaux sont, dans ces démarches, à l'unisson avec les parisiens.



Biarritz, le port des Pêcheurs en 1918, un des centres historiques du vieux Biarritz et aujourd'hui but de promenade pour les touristes. Cette carte postale montre les aménagements de la fin du XIX^{ème} siècle, donnant une allure urbaine au vieux port de pêcheurs : Eglise Sainte-Eugénie construite sous Napoléon III, Hôtel d'Angleterre et ses espaces extérieurs (années 1870-1885), les promenades et les rampes d'accès au port.



Modernité : Hôtel et Casino de St-Jean-de-Luz - 1923 / 28 - W. Marcel R. Mallet-Stevens Architectes



Régionalisme «revisité» : Villa Amaga à Cambo - 1906 - J.A. Toumaire Architecte



Un semis de maisons blanches dans un paysage verdoyant fait de courbes et de contre-courbes

Un habitat traditionnel dispersé ... et sur la côte une architecture balnéaire typée

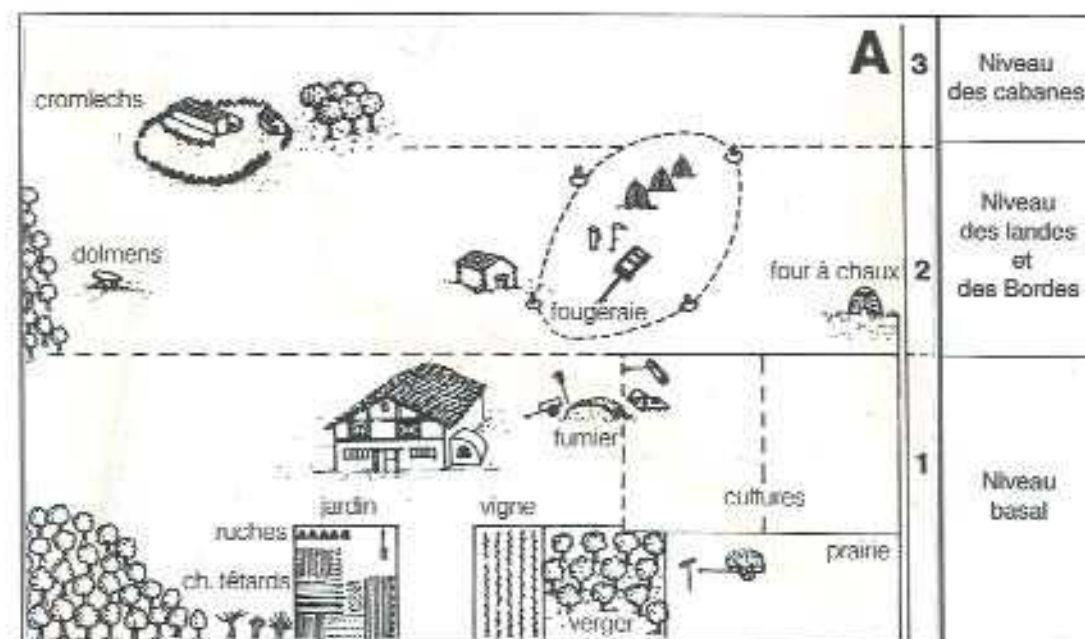
Les 2/3 des habitants du Labourd vivent sur la bande côtière (soit environ 10% du territoire du Pays Basque Nord)... Le tiers restant occupe donc 90% du territoire... Il s'agit d'une économie agricole familiale de faible superficie qui reste essentiellement pastorale.

L'Etxe (la maison) et, par extension, le village ont une importance capitale dans l'organisation de la société basque. Les familles s'identifient à leur demeure au point d'en prendre le nom et la maison appartient à la famille et non à un seul individu.

Maisons blanches et rouges, implantées çà et là au gré de la qualité des terres, l'Etxe paraît souvent solitaire, imposante et solide, dans un paysage travaillé, fabriqué par l'homme. Les villages sont peu nombreux et, entre le bourg aux fonctions commerciales et artisanales où la population est plus commerçante qu'agricole et la ferme isolée, il y a le groupement par «quartiers» où la vie sociale est intense.

Dans cette disposition très courante, le groupement en «tas», l'individualité de l'etxe apparaît nettement. Ces espaces bâtis, apparemment disloqués, possèdent des lieux forts de rassemblement. Le principal est, aujourd'hui, la place du fronton.

D'autre part, on peut remarquer une organisation de village spécifique : le groupement très compact en bastide de Ainhoa et de Labastide-Clairence, créées au XIII^{ème} siècle pour répondre à des nécessités démographiques, commerciales et stratégiques. Parallèlement, il faut noter la présence de nombreux petits oratoires (en particulier au pied de la Rhune) et la spécificité des cimetières basques (de simples stèles tournées elles aussi vers l'Est, posées sur l'herbe) au pied des églises.



dans "Montagnes et civilisations basques" (Gendalotche - 1978)



Cabane à l'Artzamendi : lauzes de grès rose et grands chênes fournissant l'ombre.



Borde

L'étagement en montagne :

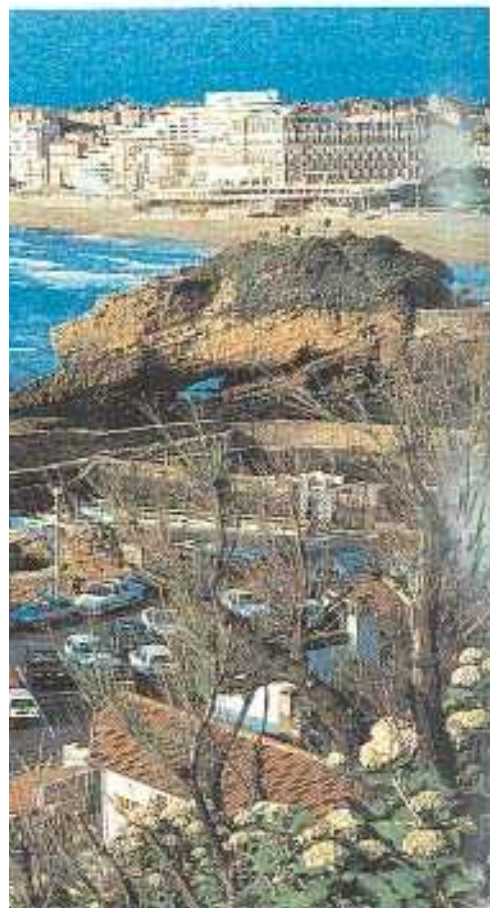
Comme dans toutes les hautes vallées des Pyrénées Atlantiques, la présence des différentes formes bâties est fonction de l'étagement de la végétation : le berger et son troupeau suivent l'évolution saisonnière de la végétation et, à chaque étape, correspond un type d'habitation.

De la plaine aux estives, 3 types d'habitat se distinguent :

- dans la plaine, c'est autour d'un noyau de Bourg ou de quartier, ou de façon plus éparse sur les pentes, que «l'etxe» est bâtie.

- entre la vallée et l'estive, la borde constitue l'habitat temporaire du berger (mi-saison) : repérable de loin par la tache d'herbe verte qui l'accompagne au milieu des fougères.

- à l'étage montagnard de l'estive, la cabane est constituée de l'abri du berger et des enclos servant à rassembler les troupeaux pour la traite.



La combinaison tamaris / hortensias marque très fortement les espaces urbanisés du front de mer (ici, à Biarritz, près du tunnel de l'Atalaya, unité CB 2)



Dans les coupures d'urbanisation, prairie (domaine d'Abardia, unité CB5) et végétation arbustive spontanée (baccharis et herbe de la Pampa en fleurs, à Erronkari, unité CB 3).

La Côte Basque



Le Labourd Intérieur



En Hiver : les croupes rousses couvertes de lande, les boisements lâches (de chênes dominants) qui entourent les prairies vertes, et, au premier plan, les souches du maïs après la récolte, reprennent le roux des fougères... c'est la combinaison subtile des courbes et des couleurs qui est la clef de cette harmonie des paysages du Labourd (entre Cherchaubert et Dancharla, unité RH2 - Unboin, unité L1)

Au-dessus de St-Pée/Nivelle, la structure végétale est bien lisible :
 - croupes et sommets dénudés (landes)
 - fond plat de vallées cultivé (maïs)
 - talwegs et fortes pentes boisées
 - pentes moyennes = pâturages, quelques haies et arbres isolés
 (photo aérienne R. Laplace)

Une végétation qui souligne les caractères différents de la Côte et du Labourd Intérieur

Le déboisement opéré par l'homme, au cours de l'histoire, a créé un paysage de landes et de prairies, laissant une végétation arborée peu étendue en surface et, essentiellement, formée de feuillus.

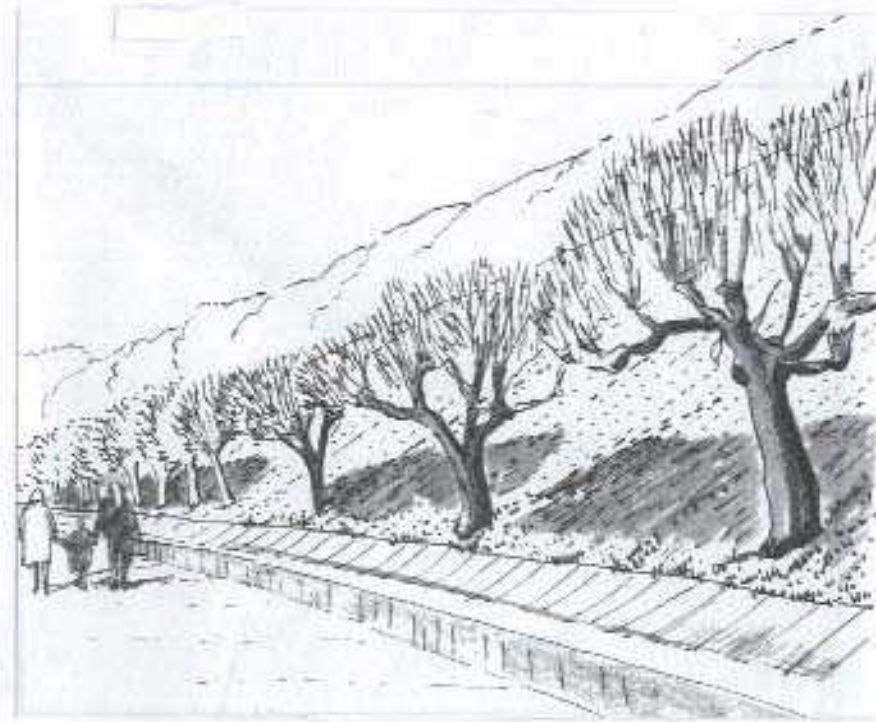
Sur la Côte Basque

Dans les espaces urbanisés :

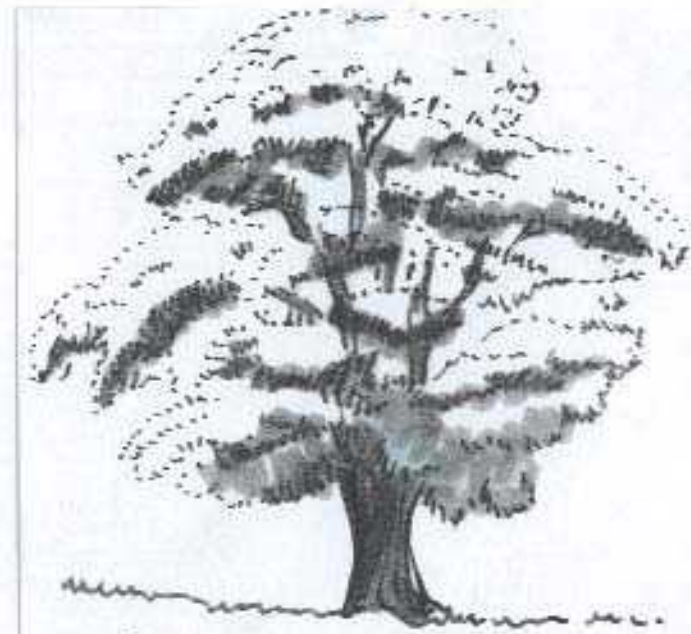
- **le tamaris** est constamment présent. Sa résistance au vent et aux embruns, en font l'arbre irremplaçable des promenades en front de mer, ainsi que la base du mélange arbustif des talus très exposés. Il est maintenu en tige ou en buisson «à la force du poignet» par les jardiniers des villes. Son feuillage aérien se couvre de floraison toute aussi légère, au printemps mais c'est, surtout, les troncs tortueux des plus anciens qui en font un élément remarquable de la côte.
- **l'hortensia**, utilisé en massifs homogènes lors de leur plantation à la fin du XIX^{ème}, bien que mal entretenus, forme de grandes masses colorées de rose, spectaculaires pendant tout l'été.

Entre les pôles urbains ou, parfois, dans l'étroite bande résiduelle entre le bâti et la falaise, ou sur la falaise même quand elle s'adoucit, une végétation arbustive spontanée s'implante, là où l'agriculture n'est plus présente :

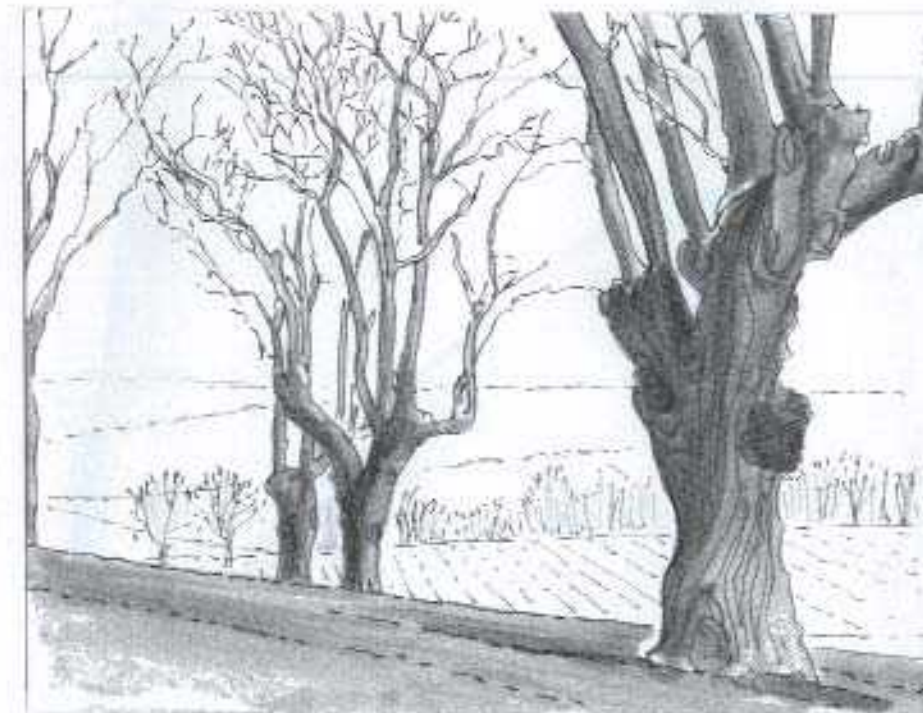
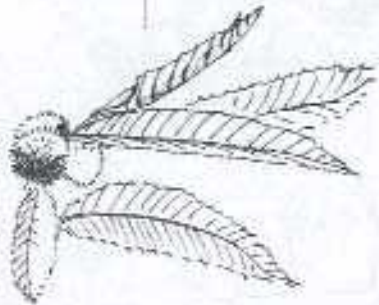
- **la prairie**, parcourue par les moutons ou les vaches qui ne semblent pas se douter de la présence du fantastique paysage proche des falaises et de l'Océan ;
- **les arbustes**, pseudo-spontanés, qui colonisent le moindre recoin laissé libre par l'homme (baccharis, gynérium ou herbe de la Pampa...).



Alignement urbain de tamaris (St-jean-de-Luz, pointe Sainte-Barbe)



Le châtaignier : rarement isolé, il se trouve plus à sa place en mélange, sur les pentes boisées, avec le chêne, le merisier, le frêne, le noisetier...



Le chêne (le chêne tauzin ou le chêne pédonculé) : il est le symbole de la force basque ; longtemps taillé en l'éclair long pour les besoins de l'agriculteur (bois d'œuvre et de chauffe, et glands pour les animaux), il est présent en boisement dense (forêt de St-Pée) mais aussi en boisement très lâche dont le sous-bois est pâturé. On le voit aussi, tel un point bien rond et symétrique, au milieu des parcelles.

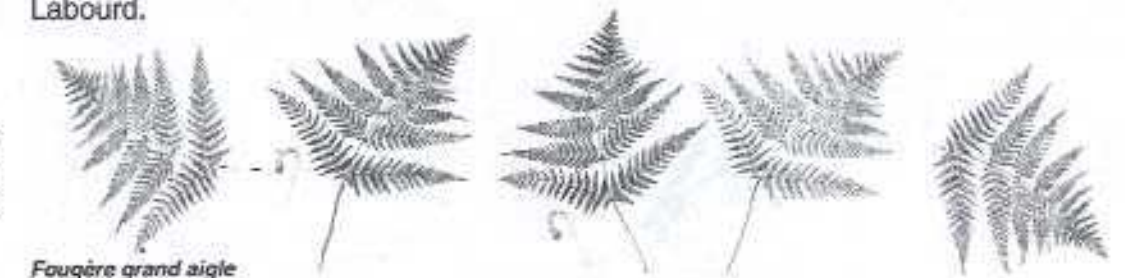
Dans le Labourd Intérieur

C'est ici que le contraste des saisons est le plus remarquable.

Au printemps, au vert tendre des prairies et des jeunes pousses de fougères, accompagné du vert / roux des bourgeons de chênes, succède, pendant **l'été**, un vert profond peu nuancé qui enveloppe tous les reliefs. Le vert des arbres est à peine plus foncé que celui des landes et des cultures de maïs ; seules les prairies forment des taches plus claires, nettement dessinées. Il faut noter la floraison extraordinaire (avril), bien que très ponctuelle, des cerisiers à Itxassou.

C'est pendant **l'automne** et **l'hiver** que la symphonie des bruns et des roux prend toute sa force. Les parties émergentes du paysage, les croupes et les sommets, sont vivement colorées de roux, ainsi que les fonds plats, lorsque le maïs est récolté tandis que les ondulations médianes des prairies restent vertes et entourées ou ponctuées d'arbres bruns.

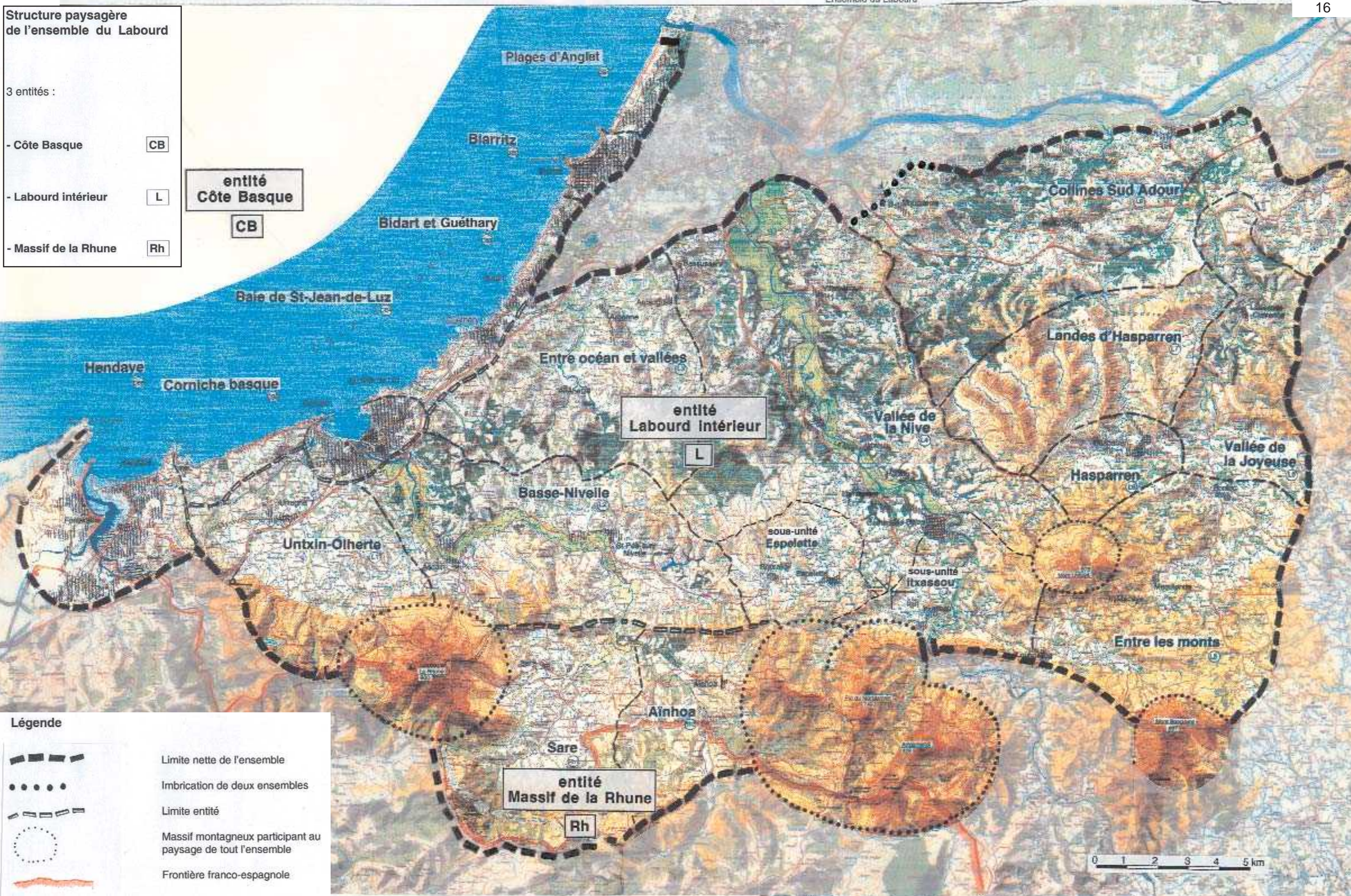
Dans toute cette rousseur, seuls les boisements introduits de conifères restent immuablement vert sombre. En Espagne, au-delà de la Bidassoa, le contraste est encore plus marqué car d'importants boisements de conifères ont été réalisés et on a, curieusement, l'impression d'être dans un paysage plus nordique que proche du Labourd.



Fougère grand aigle

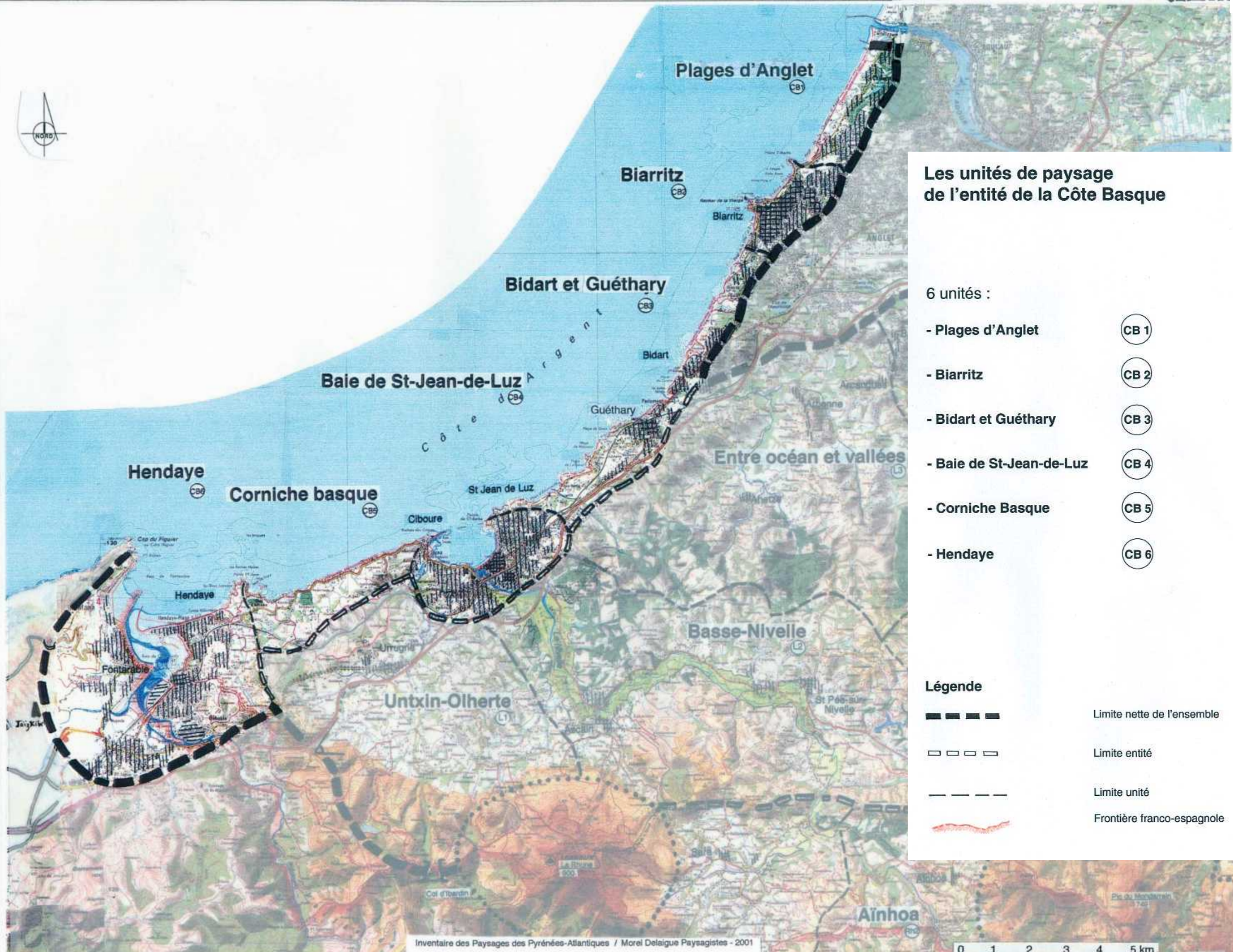
Structure paysagère de l'ensemble du Labourd

- 3 entités :
- Côte Basque **CB**
 - Labourd intérieur **L**
 - Massif de la Rhune **Rh**



Légende

- Limite nette de l'ensemble
- Imbrication de deux ensembles
- Limite entité
- Massif montagneux participant au paysage de tout l'ensemble
- Frontière franco-espagnole







Les unités de paysage de l'entité de la Côte Basque

6 unités :

- Plages d'Anglet **CB 1**
- Biarritz **CB 2**
- Bidart et Guéthary **CB 3**
- Baie de St-Jean-de-Luz **CB 4**
- Corniche Basque **CB 5**
- Hendaye **CB 6**

Légende

-  Limite nette de l'ensemble
-  Limite entité
-  Limite unité
-  Frontière franco-espagnole



Géographie

- Superficie : 75 km² environ
 - 8 communes
 - 30 km de côte
 - Cette entité de paysage = environ 137 300 habitants soit environ 1 830 hab. / km²
- L'entité de paysage la plus petite en superficie est, également, la plus peuplée des Pyrénées-Atlantiques.

- Les principales villes sont :
 - Le B.A.B (Bayonne, Anglet, Biarritz), principale concentration de la Côte Basque (101 700 hab.)
 - St Jean de Luz / Ciboure (19 000 hab.)
 - Hendaye (11 600 hab.)
 - Bidart (4 100 hab.)
 - Guéthary (1 100 hab.)

forte augmentation de la population en été (par exemple Biarritz -30 000 habitants- x 3 à 4 fois plus durant la période estivale)

- L'économie aujourd'hui :

1. tourisme et loisirs essentiellement
2. ports :
 - de pêche : sardines et thons (St Jean-de-Luz, Hendaye)
 - de plaisance (Anglet, Ciboure, Hendaye)
3. secteur le mieux desservi du département par l'ensemble des infrastructures (autoroutes, trains, aéroport).
4. projet transfrontalier pour l'ensemble Bayonne / St-Sébastien : Eurocité basque, agglomération d'environ 600 000 habitants.

Histoire : naissance d'un paysage

- La pêche, à l'origine des peuplements, constitue la ressource essentielle. Pêche à la baleine et à la morue jusqu'au XVIII^e puis à partir du XIX^e, pêche à la sardine et au thon.
- Région frontalière (proximité de l'Espagne) Le Labourd maritime a attiré l'attention de la Monarchie (buts militaire et commercial) ; Citadelle de Bayonne et fort de Socoa (Vauban), Pointe Ste-Barbe à St-Jean-de-Luz (1785).
- Au XIX^e siècle : révolution de la mode des bains de mer, mutation radicale dans les paysages du front de mer. Les séjours du couple impérial Napoléon III et Eugénie de Montijo font de Biarritz, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, une station balnéaire de réputation européenne.
- Aujourd'hui, il reste dans cette étroite bande très urbanisée, des lambeaux de pinède, de forêts et de prairies.

Habitat

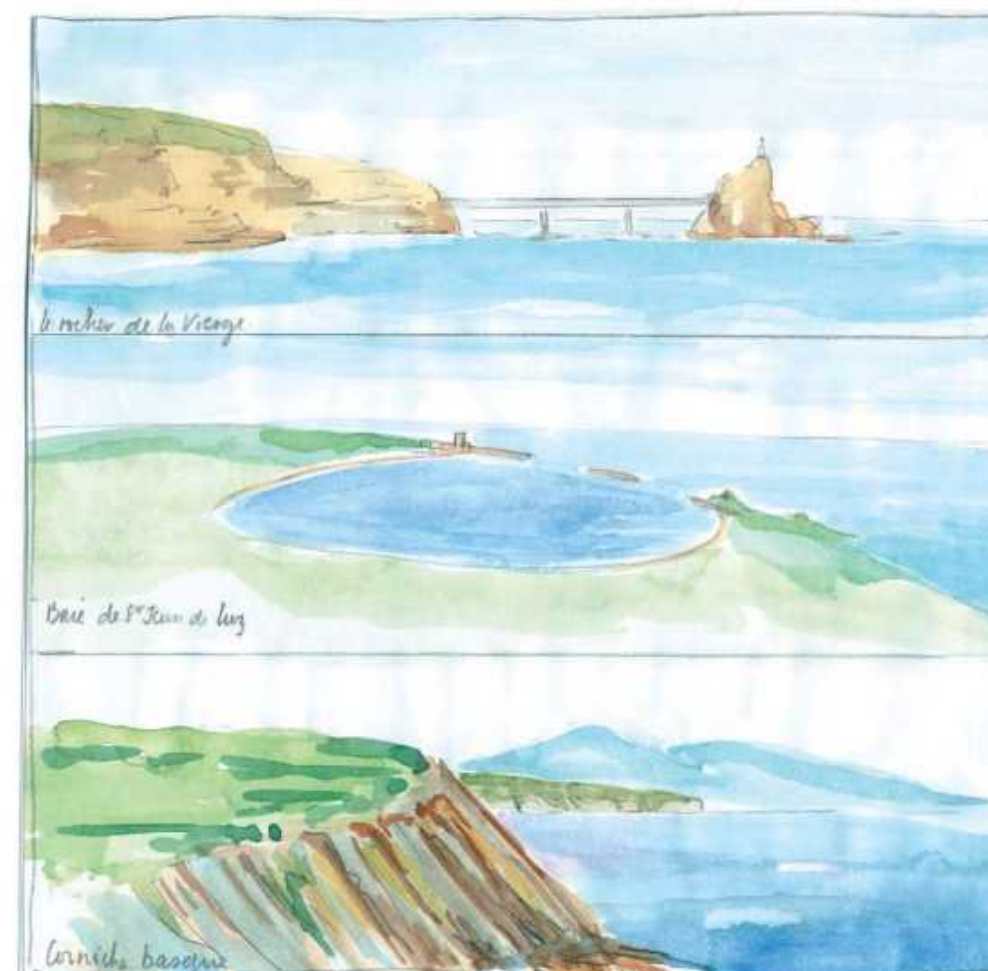


Au XIX^e et au début du XX^e : une architecture balnéaire très diversifiée avec des références régionalistes (dessins dans "la Côte Basque" - IFA -1997)

- En front de mer, un habitat très dense et quelquefois hétéroclite, s'est installé, presque en continu, le long de la RN 10, sur une bande côtière très étroite.
- Au long des 30 km de côtes, des "coupures" dans l'urbanisation correspondent, souvent, aux zones de falaises : Sud de Biarritz (Château d'Ilbarritz), entre Bidart et Guéthary (plage du Parlementia), entre Guéthary et la pointe Ste Barbe (Erromardie), entre St Jean-de-Luz / Ciboure et Hendaye (la Corniche Basque et le domaine d'Abbadia).
- Nombreux campings

Paysage : ambiance

- l'Océan en spectacle
- l'horizon des Pyrénées : les premiers contreforts ... la Rhune, les Trois Couronnes
 - en contraste = du **sable** et des **falaises**
 - une **lumière particulière** transparente ou épaisse
- une **côte urbanisée** = cohabitation d'une empreinte très forte de l'homme et des éléments naturels, eux aussi très forts.





Plages d'Anglet

Limites

- Au Nord : le front bâti des usines du Boucau constitue une barrière visuelle
- Au Sud : la Pointe Saint-Martin et son phare mettent fin aux longues plages de sable
- A l'Est : la limite est formée par la butte du bois "la Pignada" (Blancpignon à Anglet)
- A l'Ouest : l'Océan ... pas de limite autre que l'horizon

Réseaux, infrastructures

- La "barre" est l'entrée du port de Bayonne (commerce et plaisance)
- La RD 405 irrigue sur toute sa longueur cette unité jusqu'à la Chambre d'Amour où elle rejoint la D 5 qui lui est parallèle et qui constitue la véritable limite à l'urbanisation.

Occupation du sol

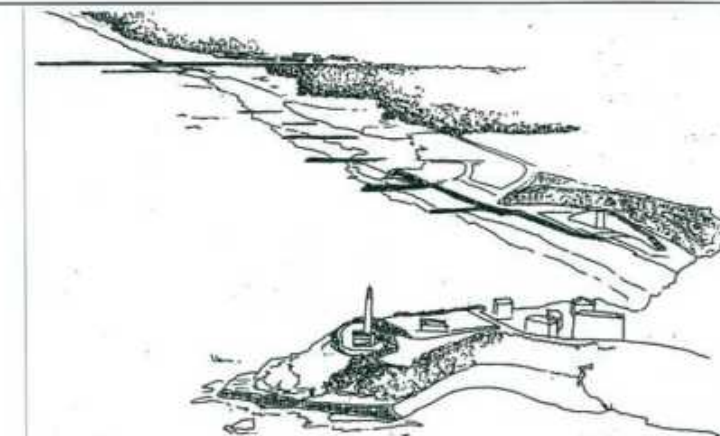
- Essentiellement des espaces de loisirs : plages (au Nord de la Barre, à Tarnos : la plage de la Digue et, sur Anglet, les plages de la Barre, des Cavaliers, de l'Océan, de la Madrague, des Corsaires, Marinella, des Sables d'Or et du V.V.F.) ; golf, hippodrome, espaces verts publics et promenades le long de l'Océan, forêt "la Pignada".

Habitat et économie

- Habitat résidentiel dans la forêt de "la Pignada"
- Zones industrielles proches, activités portuaires (commerce : exportation du soufre de Lacq et de maïs ; plaisance : petit port «le Brise-lames»). L'embouchure de l'Adour jusqu'au port de Bayonne est une réserve de chasse maritime.
- Economie : activités liées au tourisme et aux loisirs (surf aux "Sables d'Or", golf de Chiberta et son lac, hippodrome, résidence hôtelière, patinoire, V.V.F. de la Chambre d'Amour). Unité depuis longtemps vouée aux loisirs (golf du XIX^{ème} siècle)



Embouchure canalisée de l'Adour. Face à la zone industrielle en rive droite, on distingue le petit port de plaisance du «Brise-lames». Une succession de jetées et de brise-lames protègent la côte. (photo aérienne P. Laplace)



Le phare, les digues comme un peigne et la "barre"

Repères

- Les Pyrénées à l'horizon (la Rhune, les Trois Couronnes)
- le Phare de la Pointe Saint Martin
- Les digues d'entrée du port de Bayonne
- Comme un gros bateau échoué : le V.V.F. (Village Vacances Famille)

Evolution : Signes visibles

- Frange côtière presque entièrement aménagée, quelques secteurs en mutation (notamment l'hippodrome à la Barre) - enjeux très forts
- Urbanisation de la lisière forestière
- Risques naturels : risque continu d'éboulements derrière le V.V.F. et fluctuation du trait de côte
- A noter : de la Barre à la Pointe Saint-Martin, toute la frange côtière est en Site Inscrit

Plages d'Anglet

Unité **CB1**

L'ambiance de port de commerce, très marquée dans l'unité «Adour urbaine» (ensemble Adour), s'estompe en rive gauche, au débouché de l'Adour, dans l'Océan. L'embouchure de l'Adour est fortement canalisée.

Ici, la rencontre de l'Adour et de la marée crée, dans le canal de sortie, une véritable «barre» que les bateaux doivent franchir pour entrer ou sortir de Bayonne ; cette «barre» oblige au respect de certaines heures de passage.

Au sud de la Barre et jusqu'à la Chambre d'Amour, la côte est très fortement marquée par les digues et les enrochements en épi qui semblent enfermer les plages dans un véritable «peigne». Les plages de sable d'Anglet qui s'étendent jusqu'à la pointe Saint-Martin sont toutes aménagées.

La frange côtière est entièrement dévolue aux loisirs. L'horizon est borné par les pins des forêts plus ou moins loties au Nord-Est, et s'ouvre largement vers l'océan, avec, au loin, les premiers contreforts de la chaîne des Pyrénées.

Dans cette unité, tout semble grand, vaste et venté.



Ambiance hivernale : au fond le phare de Biarritz et au loin le massif de la Rhune (dessin Paysages des Pyrénées Atlantiques - EAPB - 1998)



◀ Plage de la Barre : une animation très estivale

▼ Tout au long des 4,5 km de plages, les aménagements d'accueil du public réalisés depuis les années 1980 sont de grande qualité : aux promenades en bord d'Océan, où l'horizon est très dégagé, succèdent des espaces plus secrets, verdoyants et abrités.



Biarritz

Limites

- Au Nord : la Pointe Saint-Martin ferme la plage Miramar
- Au Sud : la limite correspond à la zone très agglomérée de Biarritz (au Sud de la Plage de la Côte des Basques). Au-delà, la falaise est végétalisée et le parcellaire plus lâche
- A l'Est : le centre urbain de Biarritz (agglomération dans unité de paysage Adour urbaine : ensemble de l'Adour)
- A l'Ouest : l'Océan ... pas de limite autre que l'horizon

Réseaux, infrastructures

- RD 911 parallèle à la côte
- Les grandes infrastructures routières (R.N. 10 et autoroute A 63) sont en retrait de la côte
- La ville a refusé le passage du train au XIX^{ème} siècle ; la gare se trouve à la Négresse (à 2,5 km du centre ville - dans unité de paysage Adour urbaine A1)
- Aéroport international du B.A.B. (en dehors de la frange côtière qui concerne cette unité)

Occupation du sol

- Unité urbaine bordée par l'Océan : plages de Miramar, Grande Plage, Port Vieux et Plage de la Côte des Basques)
- Jardins suspendus du bord de mer : les falaises sont presque totalement investies par les travaux de stabilisation et les promenades : cheminements escarpés et talus plantés de tamaris et d'hortensias (véritables «jardins de Babylone»)

Habitat et économie

- Habitat très dense (immeubles, hôtels) - Biarritz «Ville nouvelle» du XIX^{ème} siècle
- Deux types d'urbanisation : l'un au ras de l'eau (Grande Plage) et l'autre en surplomb en haut de falaise (Musée de la mer, Hélianthe ...)
- Economie :
 - . petit port de pêche
 - . tourisme : musées, casinos, nombreux commerces, plages, réputation internationale pour la pratique du surf



Grande plage

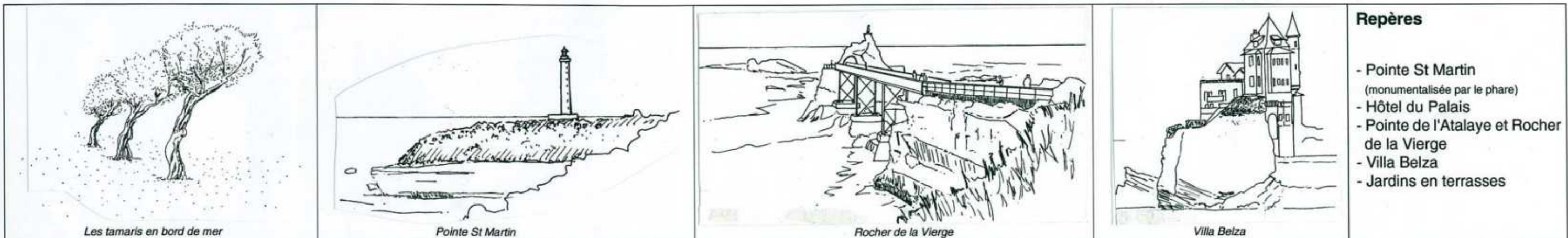
Rocher de la Vierge
Musée de la mer, Atalaye

Plage du Port Vieux

(photo aérienne P. Laplace)

Repères

- Pointe St Martin (monumentalisée par le phare)
- Hôtel du Palais
- Pointe de l'Atalaye et Rocher de la Vierge
- Villa Belza
- Jardins en terrasses



Les tamaris en bord de mer

Pointe St Martin

Rocher de la Vierge

Villa Belza

Evolution : Signes visibles

- Evolution à l'échelle géologique : recul de la falaise ; les solutions de lutte des hommes contre ce phénomène ont évolué mais la qualité esthétique des réalisations ne s'est pas améliorée en deux siècles (Plage de la Côte des Basques)
- Urbanisme :
 - . le bâti historique est en train de disparaître en partie ; quelques villas sont classées - Z.P.P.A.U.P. en cours
 - . banalisation du bâti de front de mer (nouvelle "falaise" minérale sans qualité)
- Tourisme dans la continuité ... diversification : surf et balnéothérapie

Inventaire des Paysages des Pyrénées-Atlantiques - Morel Delaigue Paysagistes - 2001

Biarritz

Unité **CB2**

*Le Port-Vieux (pêche et plaisance), est aujourd'hui ce qui reste de plus ancien du noyau urbain originel (XVIII^{ème} siècle). Il est depuis le XIX^{ème} dominé par l'église Sainte-Eugénie.
(carte postale Editions Yvon)*

A partir de la pointe Saint-Martin et de son phare, commence la côte rocheuse, qui alterne des pointes rocheuses, des falaises avec des anses sableuses.

Cette bande côtière est urbaine et entièrement aménagée.

La ville de Biarritz a pris son essor de station balnéaire depuis la mode lancée en 1840 par Eugénie de Montijo, femme de Napoléon III. Derrière le front de mer, la ville a grandi très vite. L'architecture particulière (Hôtel du Palais, Casino Bellevue) et les villégiatures princières du XIX^{ème} siècle donnent un air à la fois désuet et cossu, à cette station touristique très marquée par cette époque.

Cette unité est aujourd'hui entièrement vouée au tourisme et aux loisirs (les retraités représentent 31 % de la population).

Les nombreuses découpes naturelles occasionnent une succession de scènes pittoresques (Grande Plage, colline des hortensias, musée de la Mer, Rocher de la Vierge, Port-Vieux, villa Belza...) ; l'ensemble forme un grand parc très artificialisé mais très vivant, particulièrement animé en été, notamment au moment des compétitions de surf.



Plage de la Côte des Basques : au loin, les silhouettes emblématiques de la Rhune, et du massif des Trois Couronnes (en Espagne) ; au premier plan, les jardins en terrasses aménagés à la fin du XIX^{ème} siècle ; plus loin, un hôtel des années 60 et des soutènements récents chargés de soutenir la falaise qui s'érode.



Bidart et Guéthary



Guéthary : petit débarcadere de l'ancien port baleinier au premier plan, au fond la plage et l'embouchure de l'Uhabia . A noter la gare SNCF d'où l'on jouit d'une vue pittoresque sur le port et l'Océan. (photo aérienne P. Laplace)

Limites

- Au Nord : agglomération de Biarritz (Plage de la Côte des Basques) (limite un peu floue)
- Au Sud : agglomération de St-Jean-de-Luz (Pointe Ste Barbe)
- A l'Est : limite des zones agglomérées = en grande partie l'autoroute A 63 et en arrivant à St Jean-de-Luz = A 63, RN 10 et voie SNCF, trois infrastructures très rapprochées
- A l'Ouest : l'Océan ... pas de limite autre que l'horizon

Réseaux, infrastructures

- A10 : autoroute des vacances (très fort transit France -> Espagne, et au-delà les pays du Magreb)
- RN 10 et voie SNCF : longent la côte
- Sentier piétonnier de Parmentia à la Pointe Ste Barbe (12 km environ)

Occupation du sol

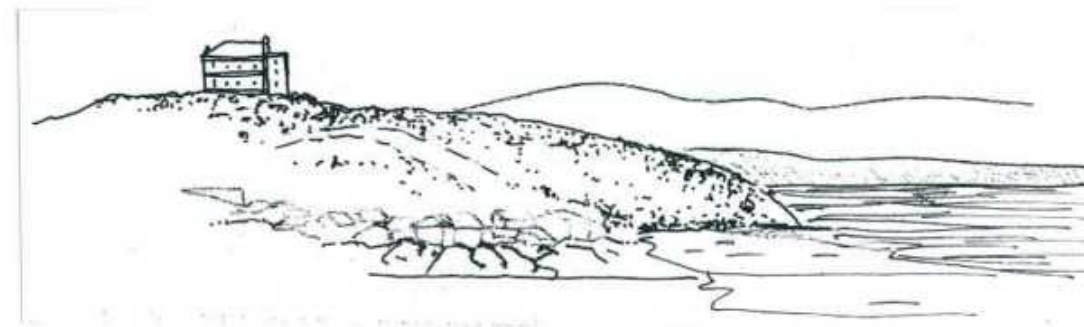
- 2 communes : Bidart et Guéthary (anciens ports baleiniers)
- Quelques lambeaux de forêt résiduels, en partie urbanisés
- Falaises rocheuses et / ou couvertes d'arbustes couchés par le vent

Habitat et économie

- Bidart (4 100 hab) petite ville avec un centre bien marqué qui domine l'Océan et Guéthary (1 100 hab), habitat dispersé de petites maisons en retrait de la côte. Une urbanisation très diffuse noie l'ensemble
- Economie : . tourisme balnéaire, golf

Repères

- Au Nord, la silhouette du Château d'Ibarriz, (construit par le Baron de l'Espée au XIX^{ème} siècle) sur une croupe perpendiculaire à la côte
- Par l'autoroute : passage sous l'église d'Elizaldia à Guéthary
- Les Pyrénées : la Rhune et les Trois Couronnes



Château d'Ibarriz

Evolution : Signes visibles

- Urbanisation presque continue de Biarritz à St-Jean-de-Luz par la RN 10 : développement en longueur, pression foncière très forte
- Très nombreux campings
- Intérêt de la préservation de points de vues intéressants pour les voyageurs depuis la voie SNCF (en surplomb à Guéthary) et depuis la RN 10



Bidart et Guéthary

Unité **CB3**

▲ Depuis cette rue de Bidart, on voit la colline boisée des hauts de Guéthary et l'urbanisation lâche qui la grignote. Dans les nuages au loin, se profilent les Pyrénées.

◀ Guéthary : l'une des guinguettes face à l'océan

Côte plus ou moins rocheuse sur une longueur de 9 km environ, entre les deux pôles urbains de Biarritz et St Jean-de-Luz. Les anciens ports de Bidart et Guéthary sont devenus des villes de villégiature dont la population double pendant les mois d'été. La RN 10, voie structurante qui longe la côte, offre de brefs aperçus sur l'Océan (ce que ne permet pas l'autoroute).

Malgré l'impression d'urbanisation continue le long de la RN 10, il existe encore des parties importantes de paysage «naturel» qui interpellent la perception très construite de cette unité.

Cette côte, qui n'offre pas d'abri aux navigateurs, est une succession de falaises rocheuses et de petites anses, où se nichent des plages de sable fin et des zones où les rochers affleurent ... Cette variété d'ambiances de bord de mer fait toute l'originalité et l'attrait de cette partie de Côte Basque.



Guéthary : la plage très animée de Parmentia en été



La plage de Erretegia (propriété du département) au printemps : une luxuriance de végétation à proximité immédiate de l'Océan

Baie de Saint-Jean-de-Luz

Limites

- Au Nord : baie fermée par les digues : celles de Ste-Barbe et de Socoa, construites au XVIII^{ème} siècle complétées, au XIX^{ème}, par la digue centrale de l'Artha
- Au Sud : l'autoroute est une limite évidente à l'urbanisation qui s'est développée autour des vieilles villes de Saint-Jean-de-Luz et de Ciboure
- A l'Est et à l'Ouest : relief urbanisé

Réseaux, infrastructures

- L'autoroute A 63 contourne l'agglomération : vue très furtive vers l'Océan et traversée de la Nivelle en amont du port
- La voie ferrée et la RN 10 ont un parcours parallèle qui traverse sur 2 km la «banlieue» luzienne, avant de parvenir à la vieille ville ; il est impossible d'imaginer l'ampleur de la baie de St-Jean-de-Luz en les empruntant.
- La RD 912 longe la baie à l'Ouest (Ciboure / Socoa)
- Les ports de pêche et de plaisance de St-Jean-de-Luz / Ciboure, ainsi que le mouillage en baie, engendrent une activité portuaire importante

Occupation du sol

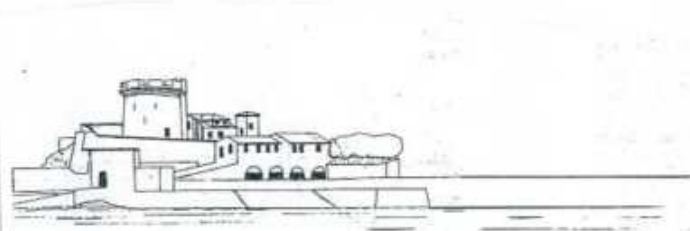
- Unité de paysage urbaine et maritime
- La baie (1,8 km de long par 1 km de large) : vaste étendue d'eau calme, excellent abri pour les marins. Il y règne une grande animation (bateaux de pêche, de croisière, de promenades - quelquefois même de guerre ! - bateaux à voile, à moteur, planches à voiles ...)

Habitat et économie

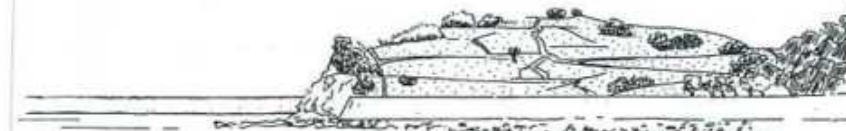
- Centres-villes de St-Jean-de-Luz et de Ciboure denses (Ciboure = "bout du pont" en basque, à l'origine, ce quartier d'Urrugne était au bout de l'ancien pont à l'aval de l'actuel sur la Nivelle) ; les villes se sont développées autour de l'embouchure de la Nivelle, à l'abri de la baie, bien avant la construction des jetées. Les belles maisons anciennes témoignent de la prospérité de la ville au XVII^{ème} et XVIII^{ème} s.
- Economie :
 - . ports de pêche St-Jean-de-Luz / Ciboure : pêche au thon et à la sardine aujourd'hui (chasse à la baleine au XVII^{ème} s.)
 - . ports de plaisance à Socoa, Ciboure et sur la Nivelle
 - . tourisme balnéaire et thalassothérapie



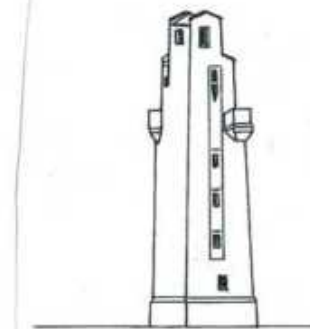
La baie de St-Jean-de-Luz, vue d'avion : au premier plan, le fort de Socoa et le début de la Corniche Basque (unité de paysage CB5), en haut à droite, les ports de la Nivelle, et à gauche les digues et l'Océan Atlantique (photo aérienne P. Laplace)



A l'Ouest, le fort de Socoa ...



... à l'Est, la pointe Ste Barbe



Phare d'entrée du port

Repères

- La façade urbaine de St-Jean-de-Luz, depuis le large
- les digues, les deux pointes et leurs phares (Socoa et Ste Barbe)
- les phares d'entrée du Port (architecture remarquable de 1920)
- la Tour de Bordagain (sur le haut de Ciboure - tour militaire du XIV^{ème} s. dressée sur les vestiges d'une église)
- La Rhune

Evolution : Signes visibles

- Evolution à l'échelle géologique malgré le travail de lutte des hommes contre l'érosion naturelle (renforcement constant des digues, apports de sable sur la grande plage de St-Jean...)
- La façade urbaine de la baie est en constante évolution et les pressions foncières y sont fortes (l'ensemble est en site classé ou inscrit)
- Avenir de l'activité portuaire (moins de pêche, plus de plaisance ?)



Baie de Saint-Jean-de-Luz

Unité **CB 4**

▶ Le front bâti ancien de St-Jean-de-Luz est la plus belle silhouette urbaine de toute la Côte Basque française, vue depuis le large : tour-clocher de l'église St Jean-Baptiste et les maisons de corsaires aux caractéristiques tours de guet (photo JP Plantey)



La Baie de Saint-Jean-de-Luz, au débouché de la Nivelle et de l'Untxin, est protégée naturellement par les pointes de Sainte-Barbe et de Socoa ; cet abri naturel, renforcé par la construction de digues, est une immense étendue d'eau souvent calme, appréciée des baigneurs, qui contraste avec le tumulte des paysages maritimes qui l'entourent.

Les plages sont ici de vastes surfaces de sable clair bordées d'une eau assagie ... un Océan presque sans vague.

Les plages de sable fin, l'absence de grosses vagues, l'animation traditionnelle du port de pêche et la qualité du centre-ville, font de cette unité un lieu touristique familial recherché. La silhouette de l'ancienne ville, celles du fort de Socoa et de la Rhune sont autant d'emblèmes mythiques de la Côte Basque.

Côté Océan, les affleurements rocheux de grands plis couchés brun clair sont spectaculaires, notamment à marée basse au pied du fort de Socoa. A marée haute, lorsque la houle de l'Océan vient se fracasser contre les digues, les gerbes énormes de vagues offrent un spectacle grandiose.



▲ La digue et le fort de Socoa à l'Ouest : silhouette minérale symbole de la volonté de la présence humaine

▼ La digue centrale de l'Artha ... et la pointe Ste Barbe à l'Est, depuis le fond de la baie, et les affleurements rocheux près de la digue d'entrée du port.



La plage de St Jean-de-Luz et le perré de protection de la ville («le seuil de garantie») construit en 1827, devenu aujourd'hui «la jetée», promenade haute très prisée des estivants



▲ Le port de pêche avec, à droite, la célèbre maison de l'Infante (où résida l'Infante d'Espagne lors de son mariage avec Louis XIV en 1660)

▶ Le port et le golf de la Nivelle sous l'œil bienveillant et emblématique de la Rhune



Corniche Basque

Limites

- Au Nord : l'Océan ... pas de limite autre que l'horizon
- Au Sud : la ligne de crête des premiers reliefs, parallèles à la côte, dont le versant exposé Sud abrite la ville d'Urrugne (unité de paysage Untxin L1)
- A l'Est : la pointe de Socoa sert d'articulation avec l'unité de la baie de St-Jean-de-Luz
- A l'Ouest : la pointe Ste-Anne ferme la Baie du Figuier ; plus au Sud, les vues s'étendent jusqu'au massif espagnol des Trois Couronnes et du Jaizkibel

Réseaux, infrastructures

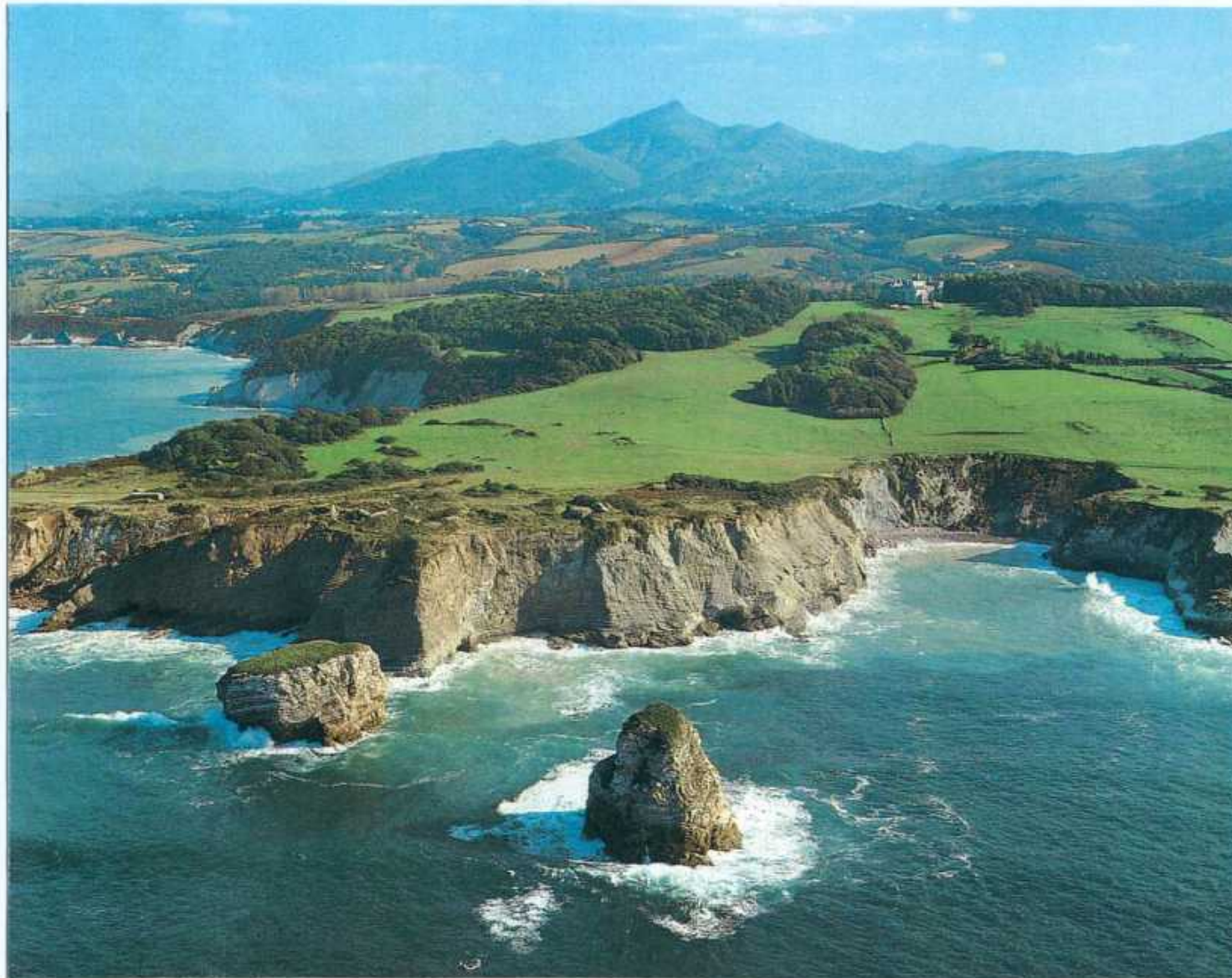
- La RD 912 longe la côte rocheuse sur plus de 4 km, sur les 6 km de long de la totalité de l'unité : route touristique entre Ciboure et Hendaye. De rares élargissements permettent des arrêts contemplatifs «minute» en voiture. (hauteur des falaises entre 19 et 50 m)
- Pas de passage piéton "sécurisé" le long de la côte (le "chemin piétons littoral" sur la carte correspond à la route)
- Quelques chemins ruraux

Occupation du sol

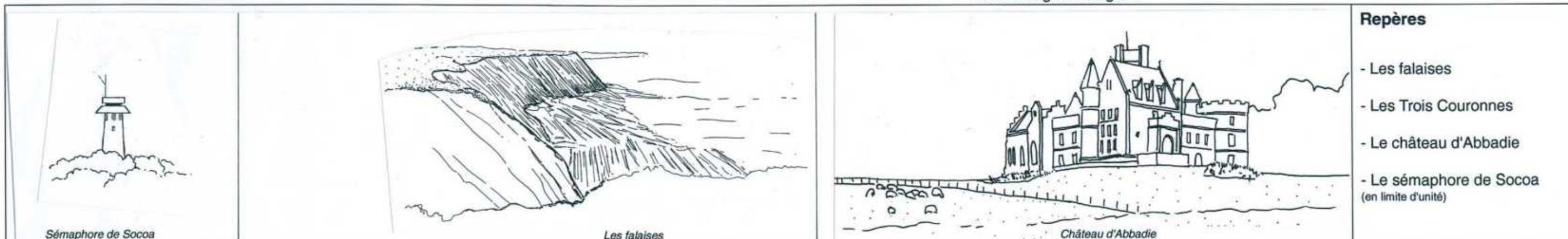
- Au Sud de la RD 912, une bande d'une largeur maxi. de 1 km, à peine ondulée, s'étend jusqu'aux premières pentes d'un versant exposé Nord : paysage rural d'élevage ... juste au-dessus de la falaise. Le domaine agricole d'Abbadia (propriété du Conservatoire du Littoral et protégé par le département au titre des Espaces Naturels Sensibles) en est l'image représentative : propriété agricole (accessible à tous) où de vastes pâturages dominent l'Océan.
- Quelques massifs boisés (feuillus essentiellement) dont ceux du domaine d'Abbadia. A noter peu de traces de l'ancien Parc du Château d'Abbadie, dessiné par les frères Buhler (paysagistes de renom du XIX^{ème} siècle).

Habitat et économie

- Quelques rares habitations (fermes en majorité)
- Château d'Abbadie (aperçu depuis la RD 912)
- La Maison de vacances de Haizabia (avec piscine d'eau de mer dans une crique), marque la fin de la route de la Corniche et le début des campings
- Economie :
 - . agriculture - élevage
 - . tourisme
 - . ramassage des algues



La pointe Ste Anne, à l'articulation entre la Corniche Basque (unité CB5) et la Baie d'Hendaye (unité CB6), est le lieu d'accueil du domaine d'Abbadia. (Au premier plan : les rochers "les deux jumeaux" qui font partie du paysage de la plage d'Hendaye). (photo P. Laplace)



Repères

- Les falaises
- Les Trois Couronnes
- Le château d'Abbadie
- Le sémaphore de Socoa (en limite d'unité)

Evolution : Signes visibles

- Site classé jusqu'aux premières crêtes (à environ 1 km de la côte), en partie propriété du Conservatoire du Littoral et préservé au titre des Espaces Naturels Sensibles, la Corniche Basque est un site de grande qualité, reconnu par tous, qui est placé sous «haute surveillance», à juste titre.
- Evolutions récentes très positives :
 - . projet de valorisation par le Conseil Général du sentier littoral
 - . démolition des anciens «Viviers Basques»

La Corniche Basque

Unité **CB5**

De l'autre côté de la route, au Sud, s'étendent doucement les pâturages face à l'Océan

Ici, la montagne rencontre l'Océan.

La «Corniche Basque» est une falaise abrupte, aux plis couchés (flysch) qui tombent dans l'Océan. C'est le seul espace non urbanisé, la seule grande séquence paysagère, de toute la côte des Pyrénées-Atlantiques.

Ces 6 km de côte rocheuse sont très accessibles en bord de falaise (la RD 912 longe les falaises sur les 2/3 de leur linéaire), mais c'est en fait une côte inhospitalière pour les marins, et difficile d'accès pour les piétons.

Le passage en corniche de la route et du sentier du littoral offre des vues saisissantes sur l'horizon total, sans premier plan, de l'Océan.

La quasi absence de construction et la brutalité des roches à vif donnent un caractère sauvage au lieu, qui contraste très fortement avec le paysage alentour de bocage calme, aux pentes douces et vertes. Contraste fort de couleurs (vert cru/marron) et de texture (moussu/rugueux). Ce contraste est encore plus vigoureux à l'intérieur du domaine d'Abbadia : l'absence de bruit dans les pâturages accentue l'impression de vacarme rythmé des vagues se fracassant sur les rochers.



Structure puissante et très marquante des couches alignées de flysch



La route de la corniche, au dessus de l'Océan : les falaises ont ici une hauteur de près de 50 m ; au loin, la ville espagnole de Fontarabie dominée par la silhouette du mont Jaizkibel

Hendaye

Limites

- Au Nord : l'Océan ... sans limite autre que l'horizon
- Au Sud : les villes d'Hendaye et d'Irún sont cernées par un relief. Cette limite correspond à l'autoroute
- A l'Est : la large baie du Figuier (l = 3 km) est fermée par la pointe Ste-Anne
- A l'Ouest : le Cap du Figuier (espagnol) est l'achèvement du massif de Jaizkibel, «bouclier naturel» (altitude : 545 m). Au-delà, la côte espagnole de Guipuzcoa : paysage semblable à celui de la Corniche Basque.

Réseaux, infrastructures

La position frontalière induit un trafic intense :

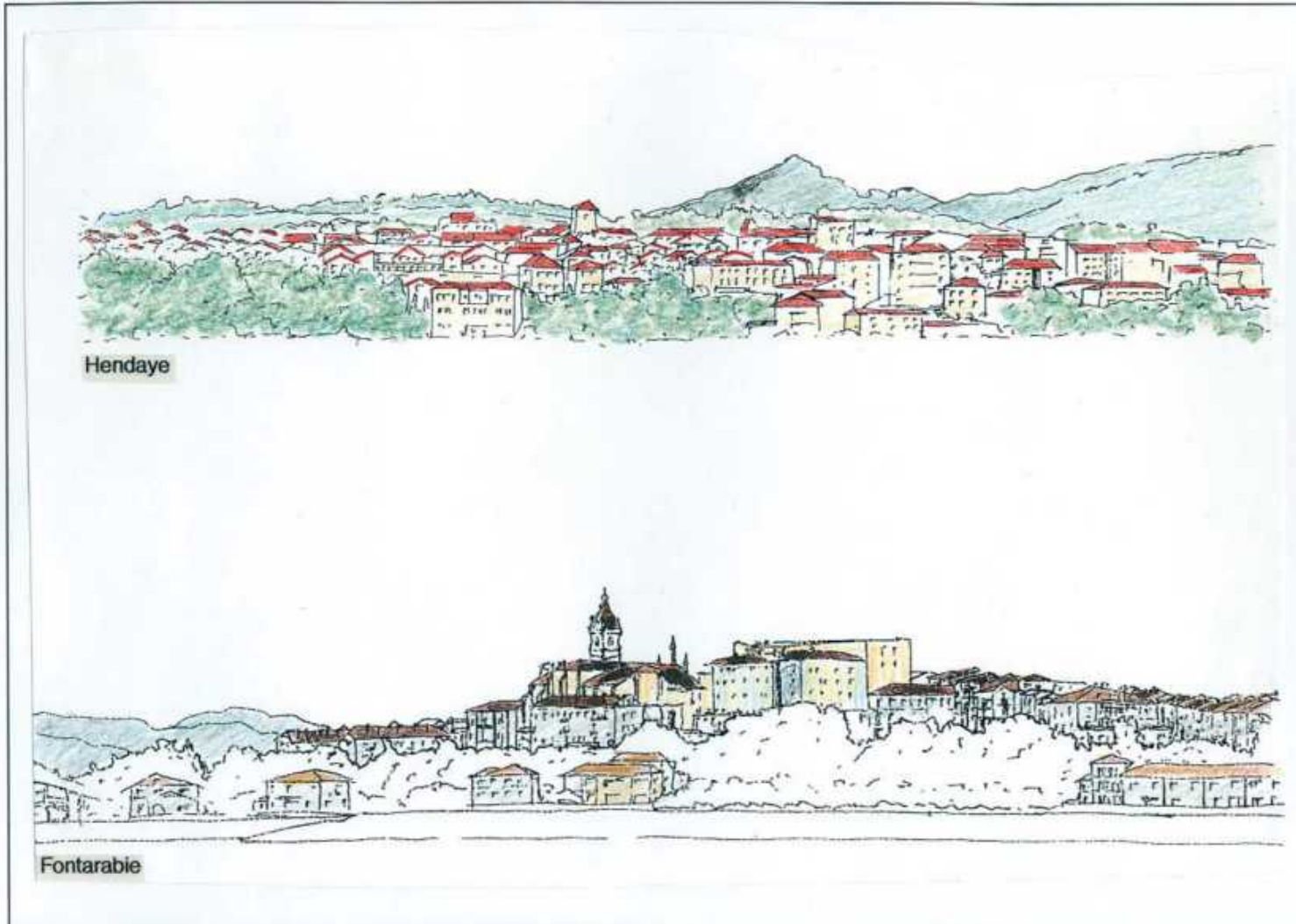
- un important centre de fret ferroviaire à Irún fait face à l'aéroport de Fontarabie, de l'autre côté de la Bidassoa.
- autoroute A 63, RN 10, à Béhobie et zones industrielles à proximité de ces deux «noeuds»
- navette fluviale entre Hendaye-plage et Fontarabie

Occupation du sol

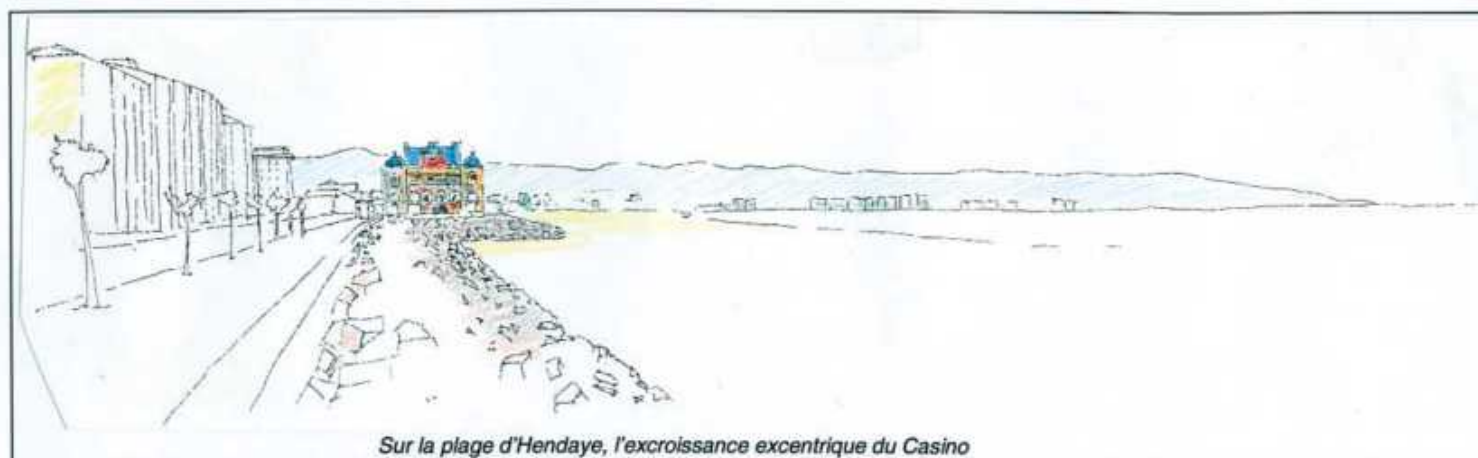
- Vaste bassin urbanisé (Hendaye-ville, Hendaye-plage, Fontarabie et Irún)
- Très grande plage (3 km de long)
- La Baie de Chingoudy est l'estuaire envasé de la Bidassoa qui se resserre au niveau de la pointe de Sokoburu (Hendaye : bourbier = «inda» en basque) où les eaux douces se mêlent à l'Océan ; île artificielle, en aval (île "aux oiseaux") : un site privilégié d'accueil des oiseaux migrateurs .
- Pentes du Jaizkibel pâturées : estives et fougères

Habitat et économie

- Les villes d'Hendaye (France, 11 600 habitants) et de Fontarabie (Espagne, 14 000 habitants) se font face ; elles forment avec Irún une continuité urbaine franco-espagnole (consorcio transfrontalier).
- Sur l'île aux faisans, au milieu de la Bidassoa, dans les méandres, s'est conclu en 1660 le mariage de Louis XIV
- Economie :
 - . ports très actifs : pêche, échanges frontaliers / centre de fret, zones industrielles et commerciales
 - . tourisme et loisirs : plages, centre héliomarin et thalassothérapie, Casino, port de plaisance...



Les deux villes se font face : contraste de couleurs et de textures
(Dessins dans "Paysages des Pyrénées Atlantiques - E.A.P.B. - 1998)



Sur la plage d'Hendaye, l'excroissance excentrique du Casino



Rochers : les deux jumeaux à la Pointe Ste-Anne

Repères

- Les rochers jumeaux
- Le Casino d'Hendaye
- Le mont du Jaizkibel

Evolution : Signes visibles

- Malgré l'intensité du passage frontalier et la pression foncière qui doit s'exercer, les pentes des monts entourant l'agglomération semblent peu touchées par le grignotage urbain
- Le front bâti d'Hendaye-plage, après d'importantes transformations dans ces dix dernières années, semble avoir trouvé une équilibre
- Tourisme, activités industrielles et échanges internationaux semblent cohabiter

Hendaye

Unité **CB 6**

Hendaye-plage : au premier plan, front bâti continu jusqu'à la pointe Sokoburu. Au bout de la plage, la pointe Ste Anne (domaine d'Abbadia)
(photo Ena, éditions Rex)

Ici s'arrête la France ...

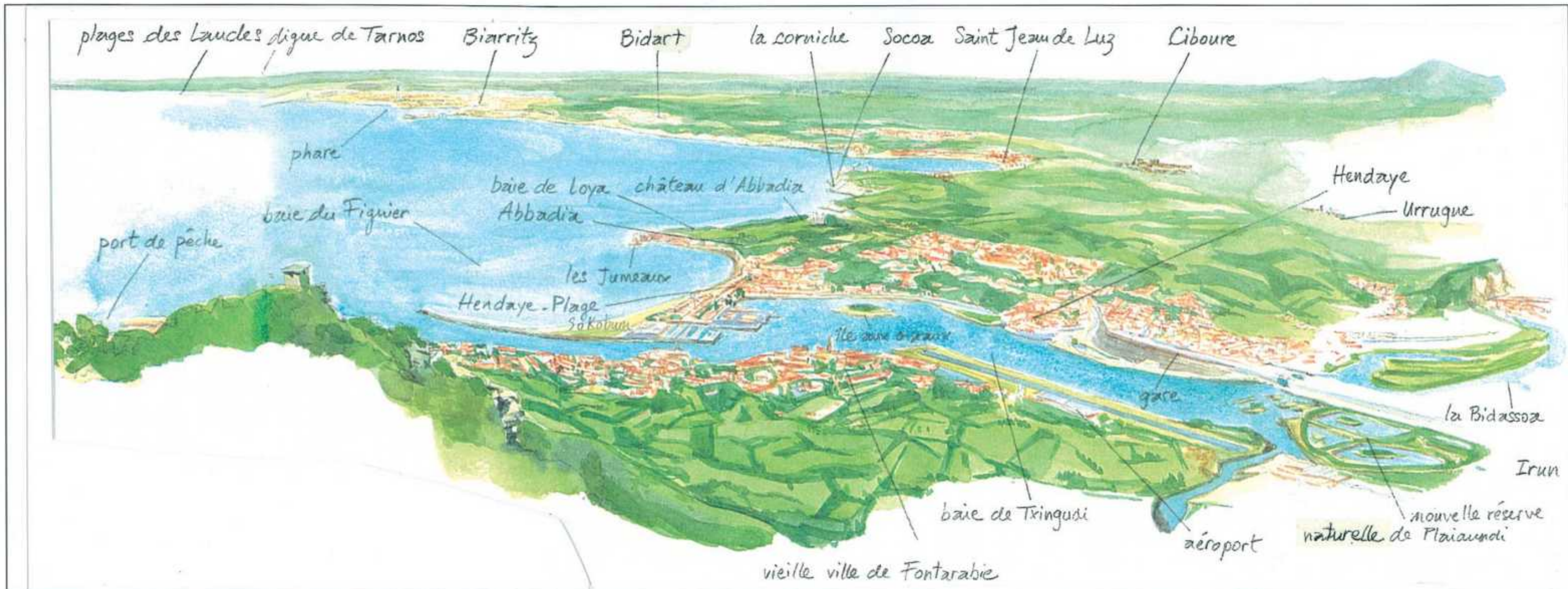
L'ambiance animée, très particulière des régions frontalières, se retrouve ici ... même si la frontière n'est qu'administrative (l'unité visuelle s'étend jusqu'à la crête du massif du Jaizkibel) ; la ville de Fontarabie est bien espagnole dans son aspect.

A l'intérieur des terres, les échanges frontaliers sont importants : l'effervescence se ressent aux nombreux noeuds routiers, ferroviaires ... le paysage en est imprégné.

Avant de se jeter dans l'Océan, la Bidassoa forme la baie intérieure de Chingoudy ; au milieu de la baie, l'île «aux oiseaux» (artificielle et classée réserve naturelle) participe à l'ambiance de milieu humide de la berge, côté français. C'est un excellent abri marin très animé : ports de plaisance, de pêche et nombreux bateaux au mouillage.

Sur la côte orientée au Nord, la Baie du Figuier est une large anse qui forme un abri naturel protégé des vents d'Ouest par le Cap du Figuier. Hendaye-plage s'est développé récemment jusqu'au bout de la pointe Sokoburu : aménagement d'un front bâti de qualité, en continuité de l'existant, au-delà du Casino jusqu'au port de plaisance. La plus grande plage de la Côte Basque est une plage de sable fin, où les vagues sont apaisées par la pente très douce, et si elle est très accueillante pour les baigneurs ... on ne voit jamais ici de surfeurs ! Souvent l'été une brise rafraîchit l'atmosphère.

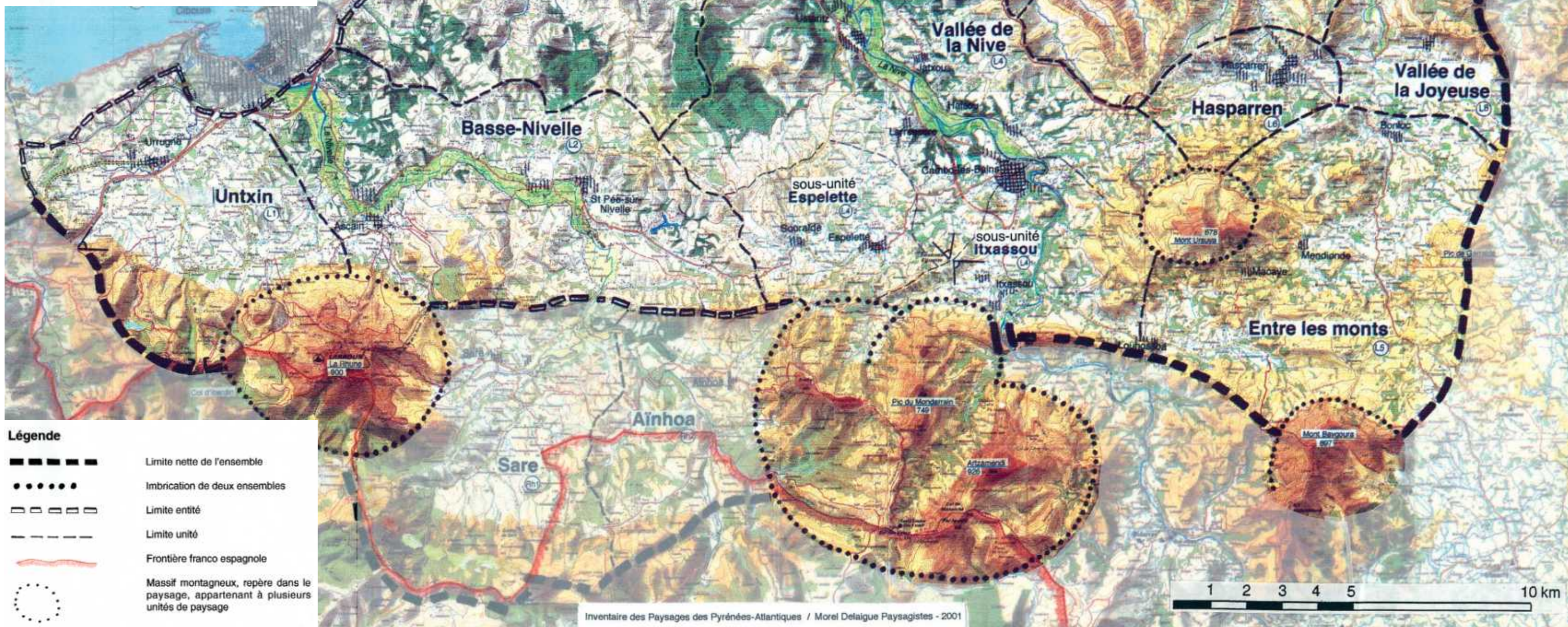
Immensité des vues ... cadrées par les pointes rocheuses de part et d'autre ; l'Océan procure un horizon naturel, infini, comme une grande respiration.



Vue de la Côte Basque, d'Irun jusqu'à l'embouchure de l'Adour depuis le sommet du Jaizkibel (dessin Alban Larousse)

9 unités :

- Untxin (L1)
- Basse Nivelle (L2)
- Entre Océan et Vallées (L3)
- Vallée de la Nive (L4)
 - > sous-unité : Itxassou (L4,1)
 - > sous-unité : Espelette (L4,2)
- Entre les Monts (L5)
- Hasparren (L6)
- Landes d'Hasparren (L7)
- Vallée de la Joyeuse (L8)
- Collines Sud-Adour (L9)





Géographie

- Superficie : 460 km2 environ
- 29 communes
- Cet ensemble de paysage : environ 51 500 habitants soit environ 112 hab. / km2.

- Les principaux bourgs sont :
 - Urrugne (6 100 hab.)
 - Hasparren (5 400 hab.)
 - Cambo-les Bains (4 400 hab.)
 - Ustaritz (4 200 hab.)
 - St Pée / Nivelle (3 460 hab.)

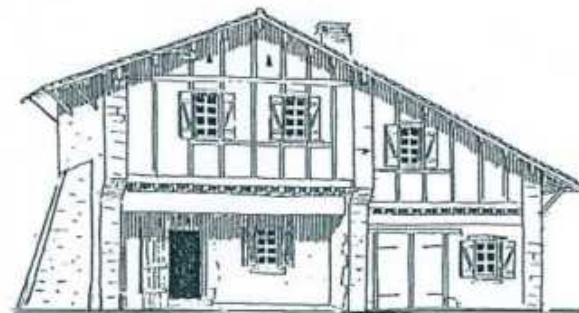
- L'économie aujourd'hui:
 1. agro-pastoralisme
 2. tourisme
 - accueil et séjour (à la campagne)
 - thermalisme à Cambo-les-Bains
 3. industries : vestige d'industrie du cuir à Hasparren et laiterie à Bonloc

Histoire : naissance d'un paysage

- Pays de pasteurs depuis les temps les plus reculés (nombreux vestiges protohistoriques)
- Jusqu'à la fin du XVIII ème siècle, le Labourd n'apparaît pas dans les récits des voyageurs
- En 1698, le Labourd Intérieur est évoqué comme un pays où toute une partie de la population est obligée d'aller travailler en Espagne ; avec ses montagnes peu élevées et trop boisées, pas de "vraies montagnes", il sera longtemps ignoré.
- Mal relié aux stations thermales... seuls la Rhune et son panorama sont décrits par les guides vers 1850.
- Au début du XIXe siècle, Cambo : le paysage thérapeutique
- Deuxième moitié du XIXe siècle : "des paysages riants et reposants" (Lady Chaterton 1843), mais manquant un peu de grandeur.
- Les bords de la Nive : "caractère paisible et doux"
- Seule site impressionnant : le Pas de Roland (quelques lithographies)
- Fin XIXe, début XXe : le paysage agraire est décrit, expliqué : les landes à «touya» si décriées au XVIIIe, participent au charme du paysage.
- 1970 : ensemble dit du Labourd Site Inscrit

Habitat

- construction massive peinte en blanc (chaux) façade Est, à pans de bois peints (rouge, bleu, vert)
- clôture de pierres brutes fichées verticalement en dalles de la Rhune



- Constructions traditionnellement essaimées sur une grande partie du territoire.
- Fronton ou église toujours au centre du village

Paysage : ambiance

- paysage rural, très verdoyant, aux formes souples et rondes, où l'élevage domine ; à l'automne le brun roux de la fougère illumine le sommet des collines.
- en toile de fond, les premiers contreforts des Pyrénées avec les silhouettes emblématiques de la Rhune et des Trois Couronnes.
- Le paysage est semé de maisons blanches aux toits de tuiles rouges. Les villages ont un air coquet.





Untxin

Unité **L 1**

Passage de l'autoroute dans les collines

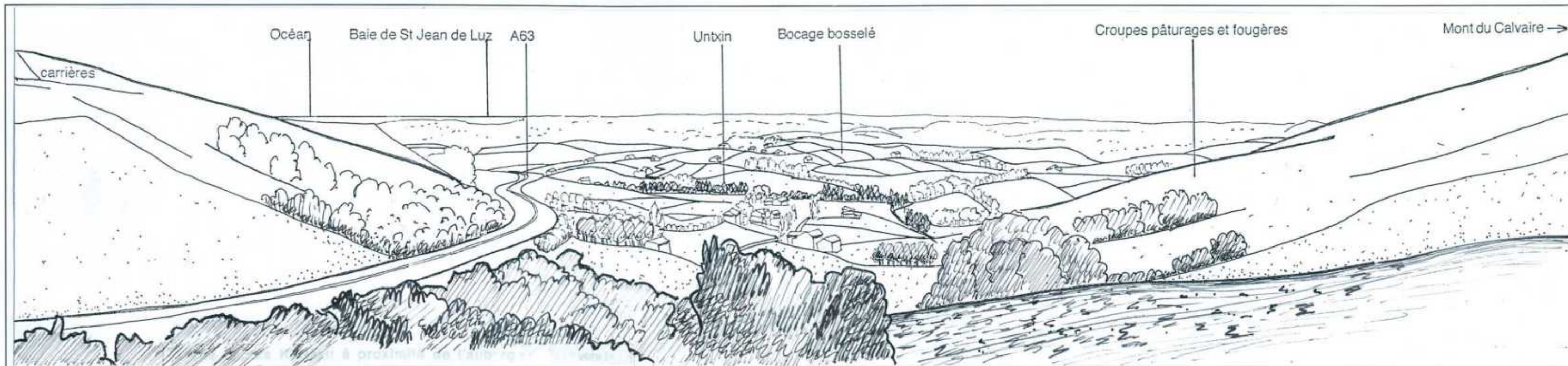
Située à l'interface entre la côte et la montagne, cette unité, pourtant très proche de la côte (Corniche Basque), est sans relation, ni physique ni visuelle, avec elle. En particulier, elle est abritée des vents forts.

On est ici au pied du premier contrefort des Pyrénées et la masse puissante de la Rhune est omniprésente.

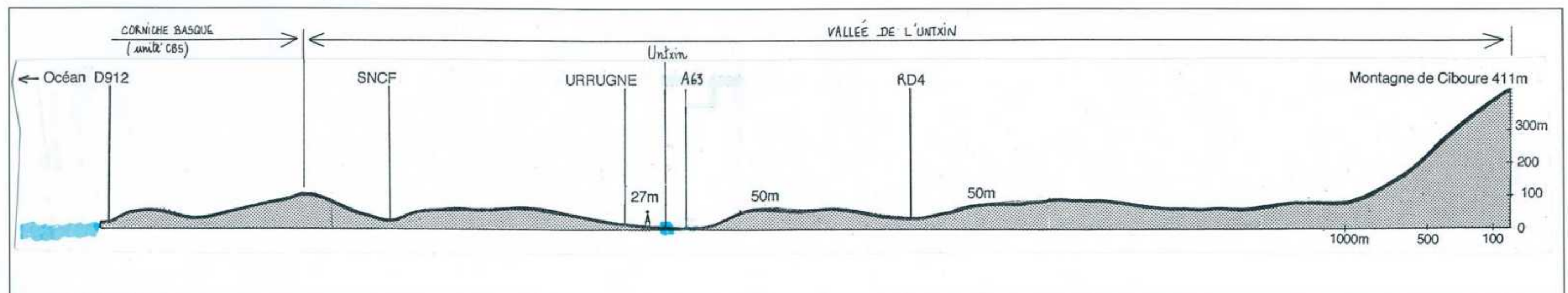
La vallée du petit fleuve de l'Unxin est marquée par une forte présence des voies de communication (voie SNCF, autoroute A63, RN 10) qui génèrent du bruit.

C'est un paysage présentant «en raccourcis» l'ensemble de la palette des caractéristiques du Labourd intérieur :

- fond plat céréalier
- ondulations bocagères très vertes
- croupes arrondies couvertes de fougères ... depuis leur sommets, on embrasse tout ce paysage avec au loin l'horizon sans fin de l'Océan.



Vue depuis le lieu-dit 'Kurleku' au pied du Mont du Calvaire en regardant vers l'océan



Coupe Nord / Sud au niveau d'Urrugne



L'Urtxina, petit torrent de montagne : clôtures en pierres dressées, prairies bordées de chênes pédonculés

Urtxina

Limites

- Au Nord : agglomération de St Jean-de-Luz / Ciboure cantonnée par la voie SNCF
- Au Sud : crêtes des monts (la Rhune, Mont du Calvaire...) ; cette limite ne concorde pas avec la frontière administrative
- A l'Est : crête, plus ou moins boisée, de limite du bassin versant de la Nivelle
- A l'Ouest : bourrelet de relief, limite visuelle de la Corniche Basque

Réseaux, infrastructures

- Le «fleuve» de l'Urtxina prend sa source au Mont du Calvaire ; très étroit, il est pratiquement invisible tout au long de son parcours
- Infrastructures lourdes omniprésentes dans cette unité (elles génèrent du bruit) :
 - . autoroute A 63 très souvent en remblai
 - . RN 10 (bordée de beaux alignements de platanes)
 - . voie SNCF Paris / Madrid peu visible car elle passe en fond de vallée étroite
- Barrage de Choldokogaina (donne l'eau potable d'Hendaye, Biriadou, Urrugne)

Occupation du sol

Occupation du sol variable suivant l'altitude et le relief :

- . cultures de maïs sur les fonds plats
- . pâturages sur les pentes
- . les sommets des collines non boisés sont couverts de fougères

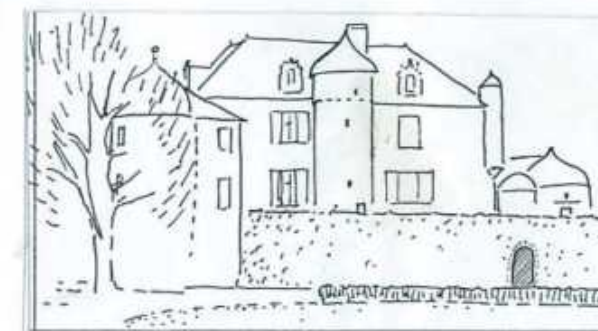
Habitat et économie

- Village d'Urrugne (4 925 hab.) : habitat groupé de type village-rue ; présente une silhouette remarquable. Le bourg est situé en bas d'une colline sur une petite terrasse surplombant l'Urtxina
- Fermes dispersées, très souvent placées sur les crêtes
- Bergeries sur les versants des monts frontaliers
- Economie rurale traditionnelle



Silhouette d'Urrugne

Le château d'Urtubie occupe un endroit stratégique depuis le XII^{ème} siècle. Bâtiments des XIV, XVI et XVIII^{ème} siècles (aux abords d'Urrugne)



Repères

- Par l'autoroute, cette unité offre la première ou la dernière image de la France
- Silhouette d'Urrugne et beaux alignements de platanes le long de la RN 10 (et notamment aux deux entrées d'Urrugne)
- Château d'Urtubie

Evolution : Signes visibles

- Urbanisation en développement, conséquente à la grande proximité de la côte = l'urbanisation semble être un danger (l'urbanisation actuelle se développe distinctement vers le Nord à flanc de versant, à proximité de Ciboure)
- Site Classé du versant français de la Rhune

Basse Nivelle

Unité **L 2**

Vue des berges rocheuses depuis le fleuve ; « passage rétréci » de la Nivelle dans les chênes



Le village de Saint-Pée sur Nivelle, ici le quartier de l'église, s'inscrit dans un paysage de collines agricoles (carte postale - Editions Thouard)

Cette unité correspond à l'aval de la vallée de la Nivelle jusqu'à Saint-Jean-de-Luz, sur une longueur de 14 km environ. Le fleuve, épine dorsale de l'unité, a des orientations variées, dues à un relief fort, malgré des altitudes faibles. Les nombreux affluents de la Nivelle ont sculpté un relief bosselé en dehors de la vallée principale.

La basse vallée de la Nivelle est assez homogène : c'est une petite vallée à l'ambiance agricole assez simple : le fond de vallée large et plat est entouré de collines aux formes douces.

Les deux villages, Ascain et Saint-Pée ont un aspect coquet et accueillant ; le bord de la rivière est particulièrement avenant à Ascain près du « pont romain ».

La silhouette mythique de la Rhune domine ces paysages (notamment à Ascain, village blotti au pied du massif) aux sommets dégagés couverts de fougères.



Depuis Saint-Pée vers l'aval, le fond plat et relativement large (1 km maxi) de la vallée permet la culture du maïs : le paysage est donc un paysage ouvert, avec pour horizon les ondulations des montagnes basques.



Sur la RD 918, en descendant, au débouché dans la petite vallée : silhouette du village d'Ascain dominé par les mamelons des premiers contreforts des Pyrénées. Situé sur une terrasse au-dessus de la rivière, le village est blotti au creux d'un bassin cerné par les collines.

Basse Nivelles

Limites

- Au Nord : l'autoroute A 63 (le pont sur la Nivelles marque la limite de l'agglomération de St-Jean-de-Luz) et le bassin versant de la Nivelles, limite souvent boisée
- Au Sud : le massif de la Rhune
- A l'Est : la crête du bassin versant, partage des eaux avec le bassin de la Nive, limite souvent dénudée
- A l'Ouest : la crête du bassin versant de l'Untxin

Réseaux, infrastructures

- La Nivelles : à l'aval : marnage sensible, navigable jusqu'à Ascain (berges accessibles). Vers St-Pée, Nivelles un peu encaissée et peu visible.
- Nombreux affluents à l'origine des moulins (à grain, tabac, forge) en fonction, pour la plupart, jusqu'en 1939.
- La RD 918 (ancienne RN 618, "route impériale", route thermale ou encore "route des Grandes Pyrénées") longe la Nivelles en rive droite.

Occupation du sol

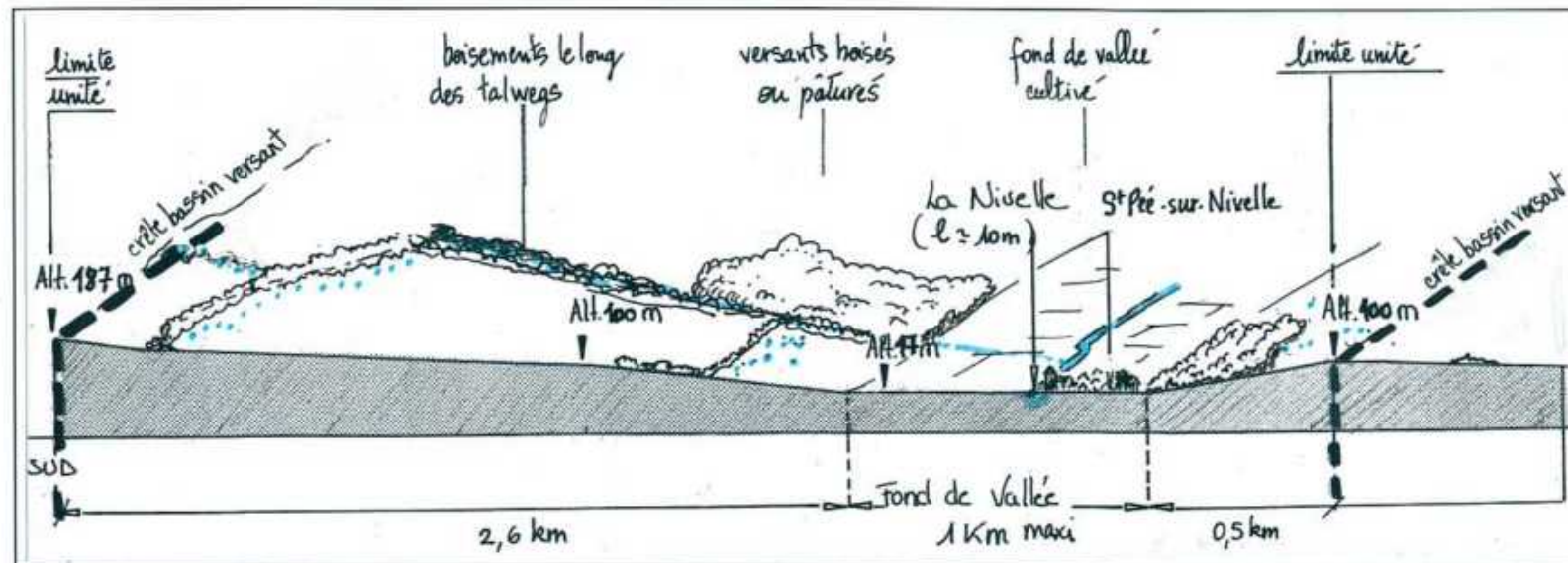
- A l'amont du pont autoroutier jusqu'à la ligne H.T. : rives dissymétriques ; en rive gauche, milieu très spécifique du système hydraulique des barthes peu perceptible ; fond de vallée : maïs. Urbanisation cantonnée sur la rive droite, plus étroite. Végétation exubérante sur les berges (image tropicale).
- En amont des barthes jusqu'à St Pée : rives moins larges, fond de vallée cultivé (maïs)
- En amont de St-Pée : disparition progressive du maïs au profit des prairies.
- Sur les versants : pâturages et mamelons couverts de fougères. Boisements diffus, surtout présents sur les plus fortes pentes.

Habitat et économie

- Villages d'Ascain (orienté Nord-Ouest) et St-Pée (orienté Sud-Ouest) sur des terrasses, en surplomb de la Nivelles.
- Eclatement caractéristique de ces communes en quartiers
- Patrimoine de moulins intéressant
- Economie :
 - . agriculture
 - . tourisme «vert» + base de loisirs de St-Pée (lac Camy)
 - . carrières de la Rhune, au-dessus d'Ascain



Le port d'Ascain, limite actuelle de la navigation. Au loin, le sommet de la Rhune



Coupe transversale sur la vallée



La Rhune
(ici depuis St Pée)



Eglise massive de St-Pée / Nivelles

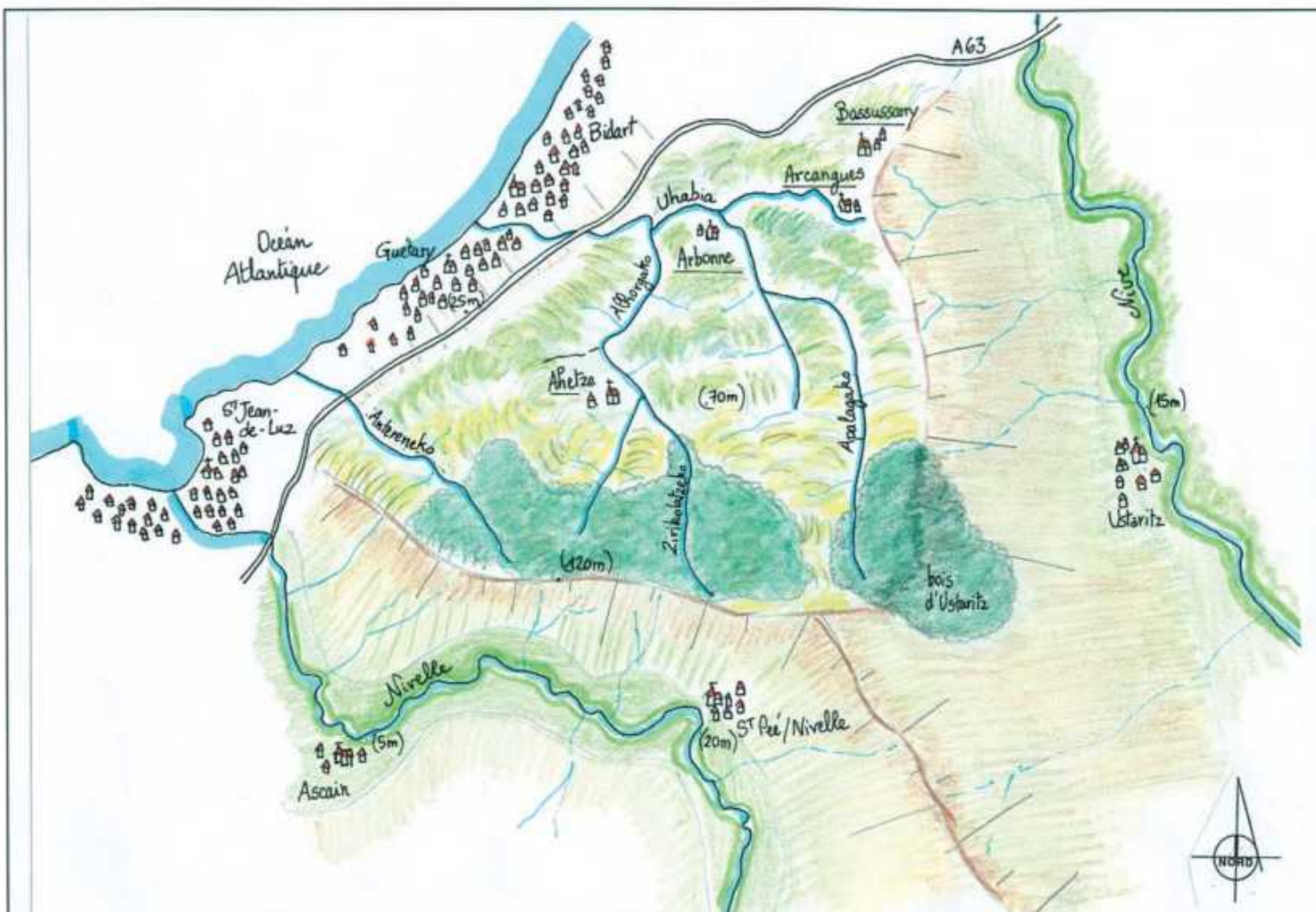
Repères

- La silhouette de la Rhune
- L'église de Saint-Pée
clocher carré massif, silhouette posée sur un tapis de champs verts

Evolution : Signes visibles

- Proximité de la côte -> urbanisation nouvelle autour d'Ascain et de St-Pée ; développement du pavillonnaire sur les pentes
- Déprise agricole à l'aval d'Ascain sur les versants pentus
- Cultures de maïs étendues jusqu'aux berges de la Nivelles -> disparition par endroits de la végétation spécifique ; évolution des barthes
- Enjeux hydrauliques à St Pée et sur la Nivelles en général
- Site Classé du versant français de la Rhune
- Une partie de l'unité appartient à l'ensemble dit du Labourd (Site Inscrit depuis 1970)

Entre Océan et vallées

Unité **L 3**

Cette unité est entourée des vallées de la Nive et de la Nivelle et de l'étroite bande côtière ; les vallées sont des axes de communication importants et la côte se distingue par son activité et sa forte urbanisation ...Il est surprenant, malgré la proximité de la côte (Bidart et Guéthary à 4 km), de trouver ici une atmosphère aussi rurale. Il se dégage de ces paysages une ambiance de calme, accentuée par le vert dominant et par l'absence de bruit.

L'occupation du sol occasionne deux ambiances différentes :

- au Nord : les collines sont morcelées, marquées par les fermes dispersées et les villages en crête. Les boisements sont diffus.
- au Sud : les grandes parcelles de maïs et de prairies dominent, et les boisements sont plus nombreux (notamment le Bois de St-Pée) ; il y a très peu d'habitat.

Ces collines basses, situées au-dessus des vallées de la Nivelle et de la Nive, sont parcourues par des routes de crête qui offrent des panoramas très larges qui, au Sud, se polarisent sur l'horizon des Pyrénées.

Schéma : situation particulière de l'unité : au-dessus et entre les vallées de la Nive, de la Nivelle et la bande côtière. Les cours d'eau se jettent dans l'Océan



Au Nord de l'unité, entre Arbonne et Ahetze : fermes d'élevage isolées et champs morcelés clôturés par des haies bocagères



Au Sud de l'unité (entre Ahetze et St-Pée), vue depuis la RD 855, en crête : vastes étendues ; au second plan, les sillons étroits creusés par les nombreux affluents sont couverts de boisements ; au dernier plan, le bois de St-Pée occupe tout le versant Ouest

Entre Océan et vallées



Le village d'Arcangues et son golf, entouré d'un paysage agricole tout en courbes, harmonieux ; au loin les premiers contreforts des Pyrénées d'où se détache nettement la Rhune
(photo aérienne P. Laplace)

Limites

- Au Nord : l'autoroute A 63 marque la limite avec l'urbanisation du B.A.B. (Bayonne Anglet Biarritz)
- Au Sud : rebord du bassin versant de la Nivelle
- A l'Est : rebord du bassin versant de la Nive (RD 3)
- A l'Ouest : l'autoroute A 63 crée la limite avec la bande côtière de Bidart et Guétary

Réseaux, infrastructures

- De nombreux cours d'eau prennent naissance ici. Ils ont créé des vallées peu marquées. Ce sont de petits fleuves côtiers : ils se jettent directement dans l'Océan ; le principal est l'Uhabia à Guétary.
- Routes départementales au trafic faible, essentiellement situées sur les lignes de crête. Elles offrent des vues étendues et dominantes RD 3 (limite d'unité), RD 255

Occupation du sol

- au Nord : collines basses (alt. 40 m), sans orientation particulière, très découpées par les nombreux petits affluents. Fonds étroits de vallées boisés et versants pâturés.
- au Sud : paysage agricole de grande culture : maïs et pâturages. Nombreux boisements (feuillus et résineux). Le bois de St-Pée (4,2 km²) couvre tout un versant exposé Ouest.

Habitat et économie

- 3 villages : Arcangues (2 500 hab), Arbonne (1 360 hab), Ahetze (1 070 hab). L'urbanisation s'est développée dans la partie Nord, le long des axes routiers, très souvent sur les crêtes. Bassussary est à l'articulation de plusieurs unités de paysages.
- Economie :
 - . agriculture - élevage
 - . tourisme à Arcangues, village "pittoresque" et réputé (golf et tombe de Luis Mariano)

Repères

- La toile de fond des Pyrénées : la Rhune

Evolution : Signes visibles

- Urbanisation due à la proximité de la côte et des centres urbains :
 - . en épaisseur : grignotage de la surface agricole
 - . en longueur : le long des axes, urbanisation continue entre les villages, en forme de doigt de gant
- Arcangues : la place avec ses plantations et les façades en sites Classés et Inscrits, ainsi que le château et son parc
- Hydraulique : zone déversoir vers la côte : urbanisation, campings, agriculture ... responsables des problèmes liés à la qualité de l'eau (en particulier ruisseau Uhabia à Bidart)

Vallée de la Nive

Unité **L 4**

Au niveau d'Ustaritz, la Nive forme des boucles ; la maïsiculture occupe le fond plat de la vallée. Ustaritz est installé sur une terrasse intermédiaire. A noter : les berges de la Nive parfois complètement nues, la gravière dans le fond, et les versants boisés de la vallée. (photo aérienne, vue vers l'aval - P. Laplace)

La vallée de la Nive est orientée Nord / Sud. Cette unité occupe une place à part dans l'entité du Labourd Intérieur : c'est une vallée longue et large (davantage que celle de la Nivelle) ; la Nive a eu un impact fort : elle a sculpté un fond de vallée ample ... cette vaste surface plate contraste avec bonheur avec le paysage alentour qui est tout en creux et en bosses... rarement horizontal. De Bayonne à Cambo, la couverture uniforme du maïs laisse pas ou peu de place à la prairie, si présente partout ailleurs dans le Labourd intérieur. Initialement liés au cours navigable de la Nive, des gros villages se sont installés et développés : Ustaritz, Cambo-les-Bains... Très fréquentée, la vallée de la Nive est un important axe de circulation. La route de l'Impératrice, ou route impériale des cîmes (RD 22), qui serpente sur la crête en rive droite, surplombe toute la vallée et offre de très beaux panoramas.

On distingue 2 sous-unités (décrites pages suivantes) :

- . L4 - Itxassou : de Cambo à Itxassou, la Nive s'encaisse dans le relief, les rives sont plus vallonnées, les pâturages réapparaissent, les monts sont plus présents.
- . L4₂ - la vallée d'Espelette : elle fait partie du bassin versant de la Nive mais n'est pas en contact visuel direct avec l'unité principale.

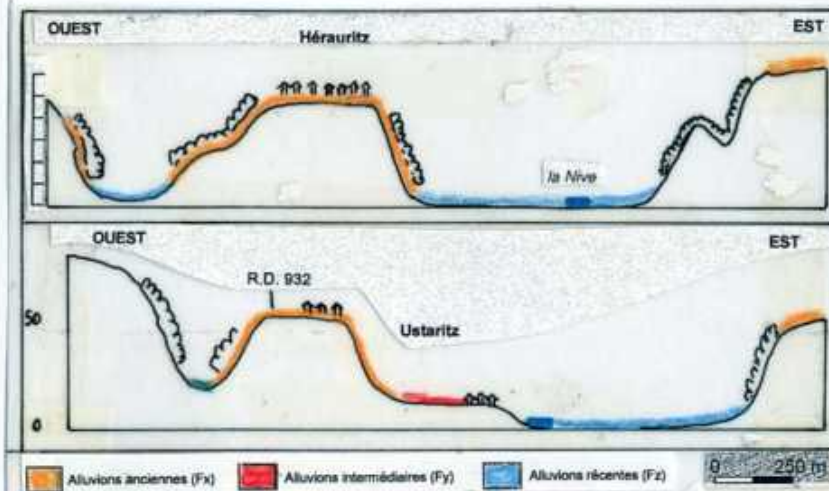


▲ Entre Cambo et Itxassou, la Nive s'encaisse dans une gorge étroite, il n'y a pas de tonna de vallée. Les terrains en surplomb, légèrement vallonnés sont pâturés. En toile de fond, le Mont Atzamendi et le Pic du Mondarrain forment une barrière, limite entre les ensembles de la Basse Navarre (entité Haute Nive) et du Labourd.



▲ En amont de Villefranque, le fond de vallée est ample : la zone humide des barthes tend à devenir une vaste étendue de maïs ; le système de drainage spécifique reste, néanmoins, visible par endroits. A noter l'habitat dispersé sur les versants.

Les terrasses alluviales de la Nive maritime



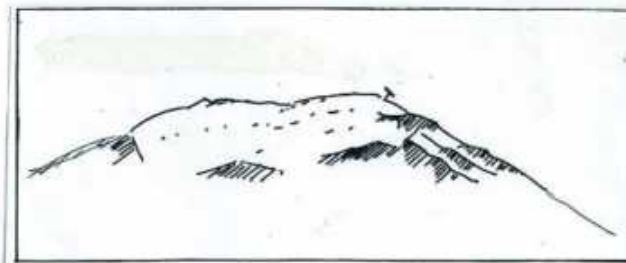
Documents graphiques Géodes

Les barthes et les terrasses de la Nive maritime

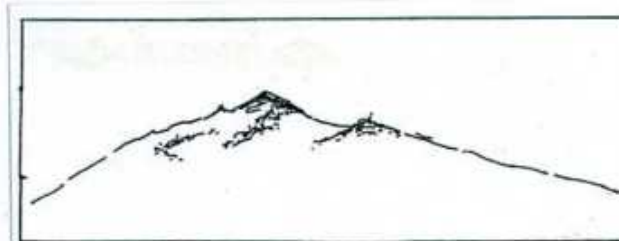
La vallée de la Nive, depuis sa confluence avec l'Adour jusqu'à Cambo, offre une ouverture et une platitude qui contrastent fortement avec les reliefs irréguliers qui l'encadrent. Cette particularité témoigne à la fois de la puissance et de la mobilité latérale du cours d'eau, capable de façonner une vallée large de plusieurs centaines de mètres, aujourd'hui sensible jusqu'à Ustaritz. Mais le gabarit actuel de la Nive n'est rien en comparaison de celui qu'elle a eu au cours du dernier million d'années. Si les alluvions récentes correspondent largement aux barthes, plaines basses facilement inondables et sous influence maritime, les alluvions anciennes, présentes jusqu'à des altitudes dépassant 60 m, constituent deux niveaux de terrasses. Le premier, à 15 ou 20 m d'altitude, et le second, à 40 ou 50 m, correspondent à des positions durablement stables de l'ancienne Nive avant que des abaissements successifs du niveau de la mer ne conduisent au surcreusement de ces anciennes vallées et ainsi à l'encaissement du cours d'eau dans ses propres alluvions, ainsi en grande partie érodées et évacuées vers l'océan.

Ces terrasses intermédiaires sont des lieux très propices à l'installation humaine :

- laissant libres les bons terrains de culture plats, en bord de Nive,
- permettant l'installation des habitations «à plat» et hors zone inondable malgré la proximité des terres de culture et d'élevage,
- ce sont des lieux stratégiques de surveillance de la vallée.



Mont Artzamendi



Pic du Mondarrain



Séminaire d'Ustaritz

Repères

- Pic du Mondarrain
- Mont Artzamendi
- La Rhune, depuis la route des cîmes
- La façade de Cambo, au-dessus de la Nive
- Séminaire d'Ustaritz
- Arnaga et ses jardins à Cambo

Evolution : Signes visibles

- Agriculture intensive, en fond de vallée aval => disparition du bocage et des barthes
- Barthes de Villefranque : zone préservée, bassin écrêteur des crûes de Bayonne
- Danger d'urbanisation de masse (facilité de circulation : route à 4 voies) et proximité du B.A.B.
- Zones d'activités le long des déviations et entrées de villes
- Une partie de l'unité (Itxassou, Espelette, Souraïde) appartient à l'ensemble dit du Labourd (Site Inscrit depuis 1970)

Inventaire des Paysages des Pyrénées-Atlantiques - Morel Delaigues Paysagistes - 2001

Vallée de la Nive

Limites

- Au Nord : urbanisation du B.A.B. (Bayonne-Anglet-Biarritz) limitée par l'autoroute
- Au Sud : massif du Pic du Mondarrain et pincement rocheux du Pas de Roland
- A l'Est : crête du bassin versant parcourue, sur toute sa longueur, par "la route impériale des cîmes" (RD 22)
- A l'Ouest : crête du bassin versant

Réseaux, infrastructures

- Nive : épine dorsale de l'unité, sur un linéaire de 20 km, évolue dans un fond de vallée large (1,5 km maxi) à l'aval de Villefranque et très étroite à l'amont de Cambo. La marée se fait sentir jusqu'à Ustaritz.
- RD 932 (Bayonne -> Itxassou), très empruntée, passe le plus souvent à flanc de versant (rive gauche) mais, aussi en fond de vallée entre Ustaritz et Larressore.
- Voie SNCF : en fond de vallée, rive droite et en remblai, offre des vues superbes sur la vallée
- "Route impériale des cîmes" (RD 22), route touristique située sur la crête du versant Ouest -> splendides points de vue

Occupation du sol

- A l'aval, jusqu'à Cambo : fond de vallée : maïs (premiers semis en France en 1523 à Ustaritz)
- A l'amont de Cambo : vallée encaissée et élevage dominant
- Barthes au niveau de Villefranque, aux portes de Bayonne : en partie cultivées et en partie en prairies
- Versants très boisés

Habitat et économie

- Les 2 villes principales, Ustaritz (4 200 hab) et Cambo (4 130 hab), marquent la vallée de la Nive, en rive gauche. Ustaritz bâti sur une terrasse en surplomb et Cambo sur un belvédère (à + 40 m)
- Les quartiers d'Ustaritz (Arrauntz, Hérauritz) et le village de Jatxou sont situés sur les crêtes.
- Habitat dispersé sur les versants ou sur les crêtes (peu visible depuis le fond de la vallée, noyés dans la végétation)
- Economie :
 - . maïsiculture et élevage
 - . Cambo-les-Bains : ville thermale et touristique (Arnaga, maison d'Edmond Rostand et son parc)
 - . Carrières en bord de Nive

Vallée de la Nive... Sous-unité : **Itxassou**L 4₁

Au printemps, les nombreux cerisiers égayent le paysage d'Itxassou

Le village d'Itxassou, éclaté en plusieurs quartiers, est blotti dans un cirque : le Mont de l'Artzamendi, le Pic du Mondarrain et le Mont Ursuya forment une barrière. C'est un paysage paisible, doucement vallonné, couvert de prairies. La présence de nombreux cerisiers (spécialité d'Itxassou) donne une ambiance particulière à cette sous-unité. Ceci est d'autant plus vrai, au printemps, au moment de la floraison.

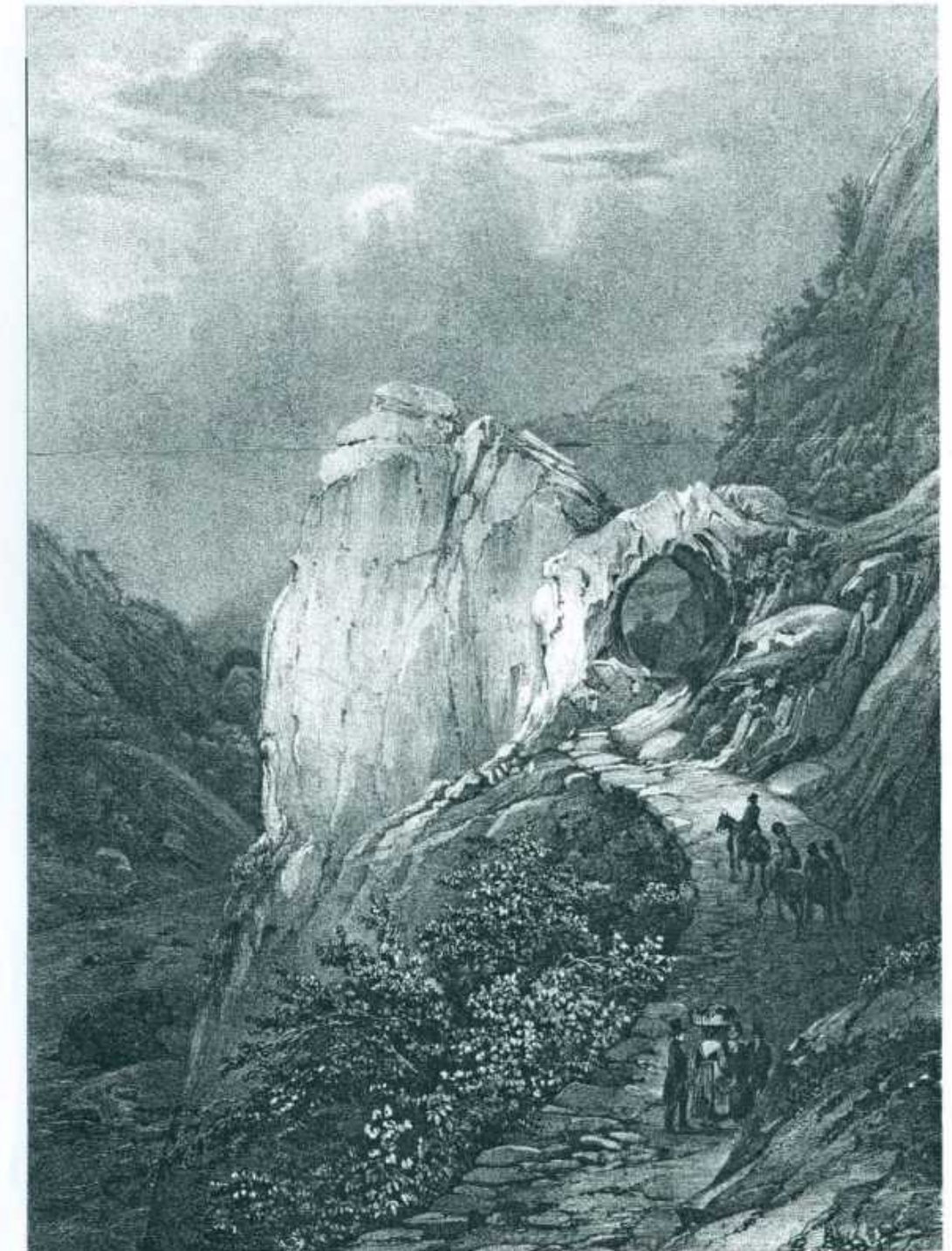
La Nive, encaissée de Cambo à Itxassou, n'est pas visible. Elle le redevient seulement vers l'amont, à partir d'Itxassou, où la rivière prend un caractère plus torrentiel, qui est à son apogée dans l'étroit défilé du Pas de Roland, lorsque la Nive sort de la province voisine de la Basse Navarre.

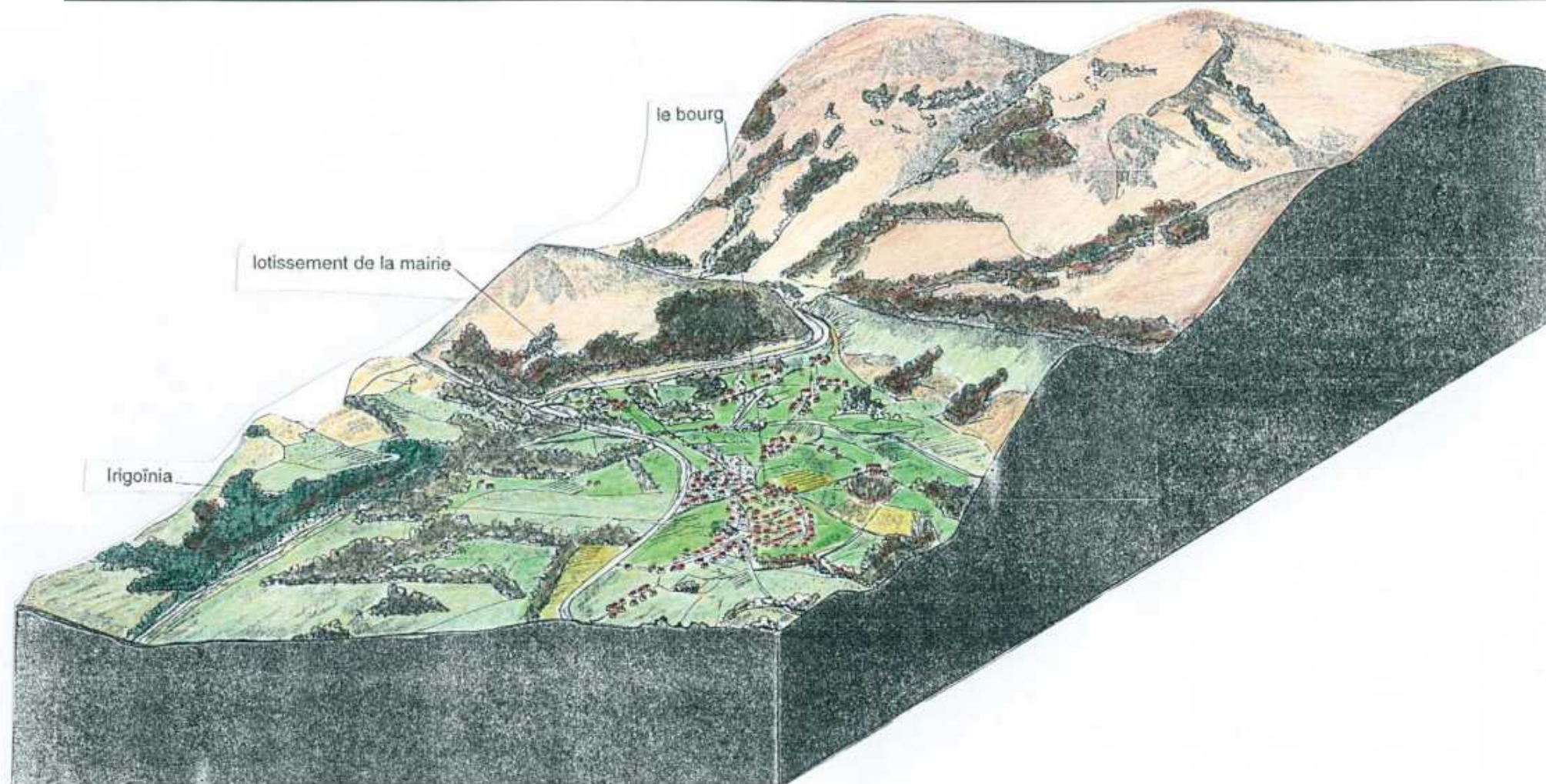


Blancheur de l'église (XVII^{ème} siècle) au clocher carré et au toit d'ardoises dans le quartier Errobi



La Nive torrent au "Pas de Roland", haut lieu de tourisme : le caractère «sauvage» du site a marqué les esprits romantiques dès le XIX^{ème} siècle (lithographie J. Jacottet)





Le village est composé de plusieurs quartiers, l'habitat est dispersé ; l'urbanisation récente, sous forme de lotissement, tend à relier tous les quartiers entre eux.
(Bloc diagramme "Paysages des Pyrénées Atlantiques - EAPB - 1998)

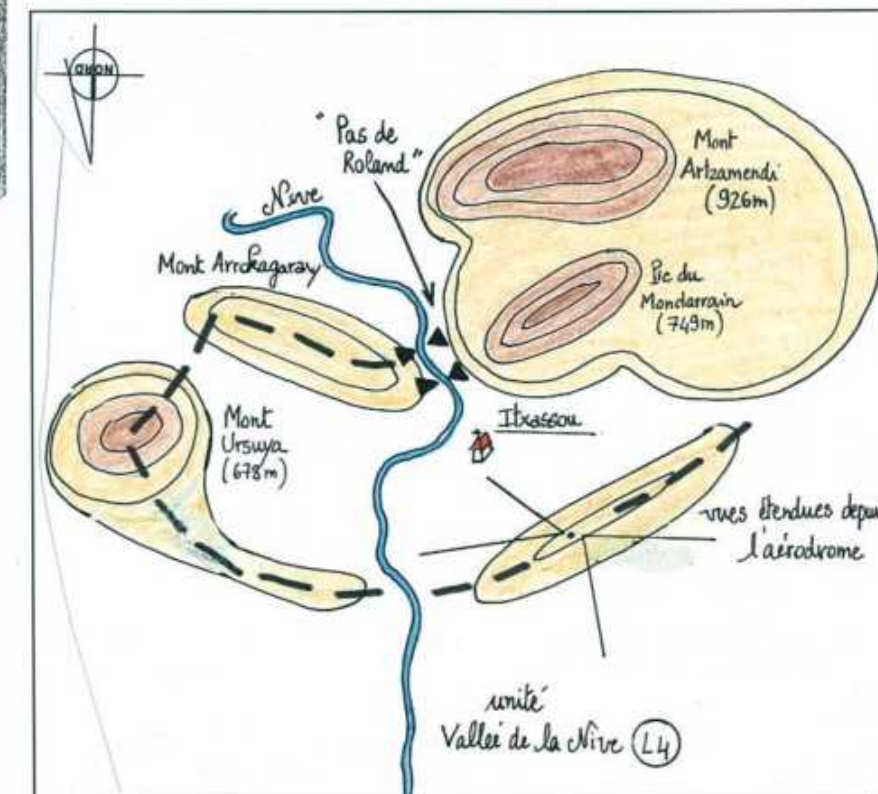


Schéma : Ixassou est dans un bassin entouré des hauts monts, le village semble être au fond d'un «cul-de-sac».



Le replat de l'aérodrome, au-dessus d'Ixassou, offre un très bel aperçu sur les composantes des paysages du Labourd Intérieur : sommets en fougères, prairies sur les versants et les fonds vallonnés, boisements dans les talwegs, près des ruisseaux qui dévalent des versants.

Vallée de la Nive... Sous-unité : **Vallée d'Espelette**L 4₂

La massive église d'Espelette et l'imposant château (actuelle mairie)
(photos MSM SA, antérieures à 1999)



Schéma

Dans l'unité de la vallée de la Nive, en rive gauche, on distingue la vallée du Latsa, c'est ce bassin versant relativement grand qui constitue cette sous-unité. A noter : la petite vallée au Nord de celle-ci est presque vierge d'habitat (bordes seulement) et une grande partie est couverte par le Bois d'Ustaritz contigu au Bois de St Pée (unité Entre Océan et vallées L3).

Paysage de pâturages essentiellement maïs là, comme ailleurs dans le Labourd, le maïs conquiert les surfaces planes.

Sur le versant exposé Sud, les bergeries sont très nombreuses ; sur le versant exposé Nord, elles le sont un peu moins et les boisements sont plus fréquents.

Les villages de Souraïde et d'Espelette se trouvent donc au-dessus des vallées de la Nivelle et de la Nive, sur une sorte de haut plateau. Espelette (1 660 hab), village groupé, est bâti sur un petit piton au dessus du Latsa.

Le village est renommé pour sa production de piments rouges. (A.O.C.)

Sous-unité de paysage peu peuplée au caractère labourdin bien marqué, dominé par les croupes dénudées du Pic du Mondarrain.



Foire animée et achalandée à Espelette à Pâques



Image gaie et typique d'Espelette : le séchage des piments rouges sur les façades (photo MSM SA)

Entre les monts

Unité **L 5**

Entre Louhossoa et Mendionde, la route est au pied des collines ; quelques très rares surfaces planes sont cultivées en maïs ; les sommets des collines sont souvent couverts de fougères. Le mont Ursuya ferme l'unité au Nord.

C'est une zone d'altitude moyenne (route principale entre 100 et 200 m), transition entre les collines basses et la montagne, cadrée par le Mont Baïgura (897 m) au Sud et le Mont Ursuya (678 m) au Nord.

C'est une cuvette agricole dominée par des monts aux formes arrondies. Bien que ce secteur soit habité (villages et fermes éparses), il apparaît isolé : il n'y a pas d'axe routier majeur qui le traverse. Les routes très souvent en fond de vallée n'offrent pas de vues dominantes ; les monts cernent l'unité et la ferment sur elle-même.

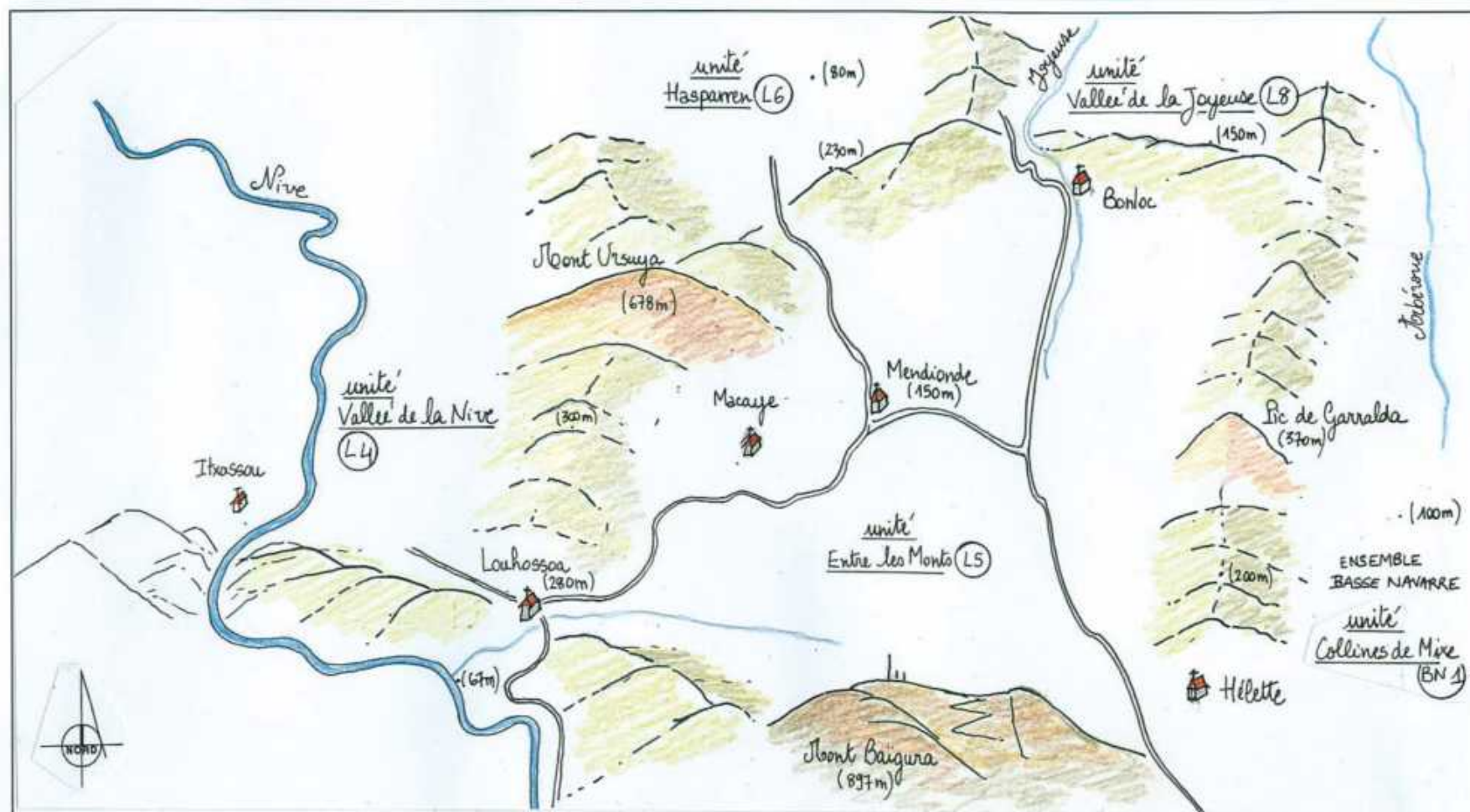
Cette unité est entièrement vouée à l'agriculture (élevage de moutons). Les monts couverts de fougères apportent un contraste fort à l'automne avec les versants très verts des herbages.



Le village de Macaye (alt. 226 m) est situé à flanc de versant de l'Ursuya ; au printemps, les troupeaux de moutons animent les prairies.



A la sortie de Louhossoa, la descente vers la vallée de la Mouline est un des seuls moment où la vue est dominante ; la perspective sur le mont Baïgura (limite Sud de l'unité) est remarquable.



Entre les monts

Limites

- Au Nord : prolongement du massif du mont Ursuya et crête assez basse, limite avec le bassin d'Hasparren et la vallée de la Joyeuse
- Au Sud : mont Baigura (alt. 897 m)
- A l'Est : chaîne des collines N / S dominée par le pic de Garralda (limite peu marquée entre la Basse Navarre et le Labourd) ; Hélette est à la limite des deux ensembles
- A l'Ouest : prolongement du massif du mont Ursuya (alt. 678 m) ; passage du Col (alt. 155 m) entre Itxassou (unité L4 vallée de la Nive) et Louhossoa

Réseaux, infrastructures

- Les cours d'eau qui prennent naissance sur les Monts Ursuya et Baigura ont creusé, après leur confluence, des petites vallées où se sont installées les voies de communication principales
- Axes routiers principaux encaissés -> pas de vues dominantes (RD 22, RD 252, RD 119)
- Le réseau secondaire (desserte de fermes) monte à travers les versants et permet des vues dégagées

Occupation du sol

- Fonds de vallées étroites et versants couverts de pâturages. Rares parcelles de maïs sur terrains plats. Sommets des monts couverts de fougères.
- Peu de boisements ; petites surfaces éparses principalement le long des cours d'eau sur les versants ; absence de boisements en fond de vallée.
- Point particulier : des pépinières horticoles (70 ha de cultures en pleine terre) marquent singulièrement le paysage à Mendionde. Ces cultures régulières, alignements et essences horticoles sont très visibles depuis la route.

Habitat et économie

- Macaye, Mendionde, Bonloc : bourgs regroupés ; Louhossoa : le long de l'axe routier (village-rue). Mendionde bâti en bas de versant Sud, dans un élargissement de vallée, aucune habitation n'empiète sur les parties les plus plates. Macaye situé plus haut, à flanc de versant Sud, éloigné de la fréquentation. Village de Bonloc implanté en fond de vallée, blotti au pied des versants, à la confluence de 3 ruisseaux.
- Présence importante de fermes dispersées selon 3 types de situations, dans l'ordre de fréquence : à flanc de versant Sud - crêtes et sommets de collines - en pied de versant et fond de vallée.
- Economie :
 - . agriculture - élevage
 - . usine alimentaire à Bonloc, laiterie à Macaye, pépinière

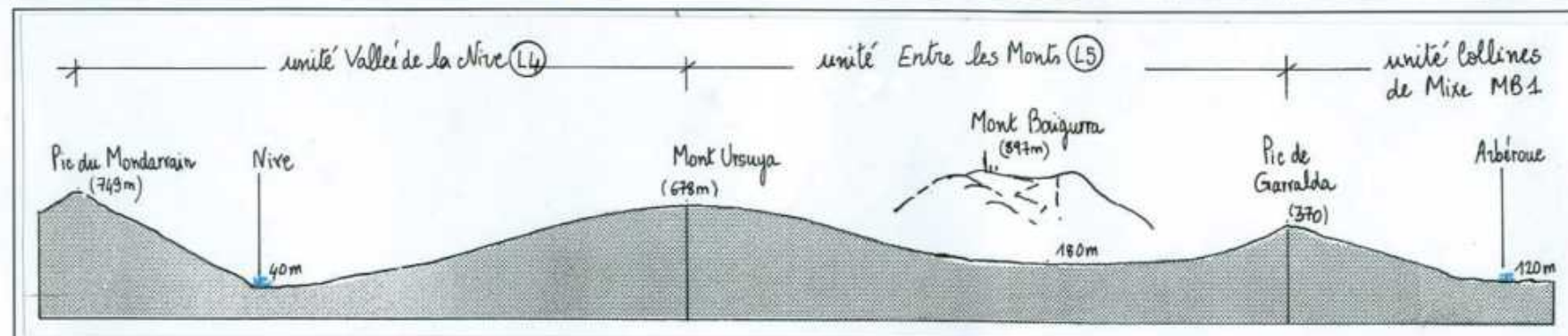
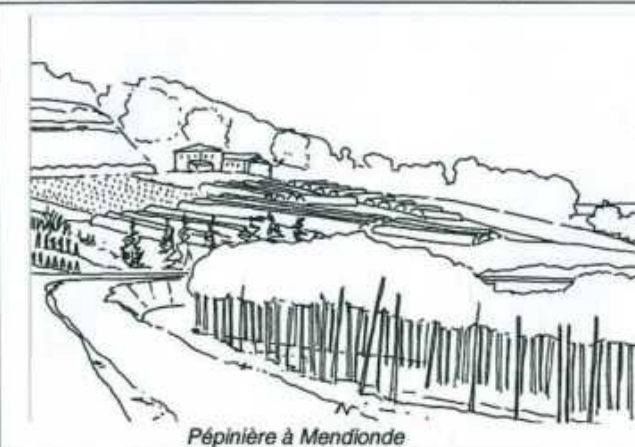


Schéma et coupe sur l'unité située entre les monts Ursuya et Baigura, et au-dessus des vallées de la Nive, de la Joyeuse et de l'Arberoue en Basse Navarre



Mont Baigura



Pépinière à Mendionde

Repères

- Monts Baigura et Ursuya en limite d'unité
- Les plantations régulières de la pépinière

Evolution : Signes visibles

- Enrichissement ? Recul de l'agriculture ?
- Absence apparente de pression urbaine

Hasparren

Unité **L 6**

Hasparren a une position géographique particulière : elle s'est implantée dans une petite cuvette isolée, clairement délimitée par le relief.

Le bassin, situé à une altitude de 65 m, est encadré principalement par le Mont Ursuya (678 m) et ses contreforts au Sud, et le rebord des landes d'Hasparren (150 m) au Nord.

Le Mont Ursuya, à la silhouette bien identifiable de croupes bossues couvertes de fougères rousses, est le véritable emblème d'Hasparren ; il la domine de sa masse imposante.

Cette ville centralise les activités de tout le secteur (commerces, marchés...) et, malgré l'éloignement des centres d'activités principaux, il se dégage de cette unité une impression de dynamisme.



Le Mont Ursuya au début du printemps : contraste du brun des fougères sur les sommets avec le vert des pâturages. Au premier plan, présence de boisements dans les étroits talwegs. On note également la position en crête de la ferme.



Les pentes du Mont Ursuya sont pâturées. On peut noter la présence de beaux chênes tauzins.



Sur la D22, entre Bonloc et Hasparren, un double alignement de platanes signale la proximité d'Hasparren. Mitage du territoire par l'habitat récent.



La petite ville d'Hasparren : un centre urbain conséquent au cœur d'une cuvette très rurale (photo aérienne : P. Laplace)

Hasparren

Limites

- Au Nord : longue crête des landes d'Hasparren
- Au Sud, à l'Est et à l'Ouest : Mont Ursuya et ses contreforts

Réseaux, infrastructures

- Hasparren à la confluence de nombreux cours d'eau qui viennent des 4 directions ; ils forment le ruisseau de l'Hasquette (seul ruisseau qui, au Nord d'Hasparren, traverse les landes en créant un fond de vallée conséquent).
- Hasparren également à la croisée des routes : 7 routes départementales convergent vers l'agglomération. Bien que la ville soit enserrée dans le relief, son isolement est tout relatif !

Occupation du sol

- Au dessus d'Hasparren : pentes pâturées
- Versant exposé Nord de l'Ursuya boisé (forme une demi-couronne au Sud de la ville)
- Boisements assez épars en bord de cours d'eau sur les pentes les plus fortes
- Sommet du versant exposé Nord de l'Ursuya couvert de fougères

Habitat et économie

- Bourg d'Hasparren (5 400 hab) au point le plus bas, abrité, au pied de collines. Les lotissements, sur le versant exposé sud, se sont développés surtout vers l'Ouest, seul échappatoire permis par le relief.
- Hasparren : centre actif au XVIII^{ème} siècle (cuir, laine - l'abondance de chênes tauzins dont l'écorce donnait le tan nécessaire pour l'apprêt des cuirs a favorisé l'industrie traditionnelle du cuir) ; la ville résiste difficilement au déclin au début du XX^{ème} siècle - Nombreuses fermes sur les versants en hauteur et plus fréquemment aux sommets des collines, sur les lignes de crête.
- Economie :
 - . agriculture - élevage (Hasparren est un centre de marché agricole renommé)
 - . commerces ...

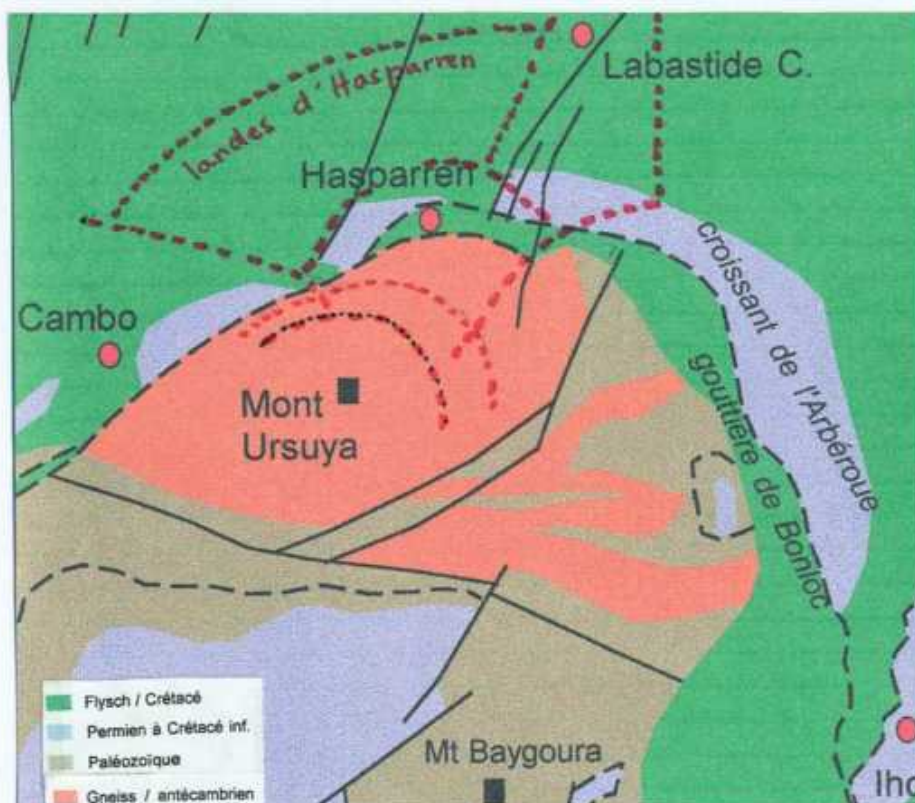


Schéma structural de la région d'Hasparren

Le bassin d'Hasparren est situé dans le prolongement de la gouttière de Bonloc. Il s'agit d'une cuvette évasée, en forme de croissant, qui marque le contact du flysch crétacé avec les terrains anciens (> 250 millions d'années). Là, des roches plus dures, comme le gneiss, ont mieux résisté à l'érosion qui a ainsi pu dégager la masse imposante des Monts Ursuya et Baigoura, dressées là comme des sentinelles avancées, gardiens fiers des sommets de la chaîne des Pyrénées. (source Géodes)



Schéma : bassin d'Hasparren encadré de monts

Repères

- Mont Ursuya : emblème de la ville



Mont Ursuya

Evolution : Signes visibles

- Urbanisation diffuse autour de la ville, notamment à l'Ouest sur les versants
- Déclin industriel d'Hasparren, quel avenir ?

Landes d'Hasparren

Unité **L 7**

Au Nord de l'unité, on peut traverser des secteurs vides de tout habitat : pâturages ouverts, friches d'ajoncs, fougères, pieds d'asphodèles...ici, le terme de landes prend tout son sens.

Un relief particulièrement complexe et la nature du sol font la spécificité de cette unité agricole. Ce paysage de collines, apparemment sans orientation clairement lisible, se trouve au Nord d'Hasparren à une altitude supérieure (landes : 150 m, Hasparren : 100 m). Cet ancien plateau, incliné vers l'Adour au Nord, est creusé de nombreux petits talwegs.

A l'origine landes communales au substrat pauvre, ces terrains ont été en partie défrichés dans les années 60 ; cette unité est restée depuis exclusivement agricole avec la prédominance de l'élevage extensif ovin. Du Nord au Sud, on distingue deux ambiances :

- . au Nord : ce sont de vastes étendues désertiques, aux collines de grande amplitude, couvertes d'ajoncs, fougères, friches et pâturages ouverts. L'impression d'isolement est surprenante à ces basses altitudes.

- . au Sud : les collines semblent plus humides ; elles sont morcelées par une mosaïque de prairies vertes, soigneusement entretenues. Les seules fermes blanches dispersées donnent une échelle à ce paysage.

Les chemins souvent en crête permettent d'avoir des vues d'ensemble sur les croupes au relief complexe.

Cette unité dégage une ambiance très particulière, un peu hors du temps.



Plus au Sud de l'unité (ici près du quartier Elizaberry), les fermes dispersées (sur versants et crêtes) animent le paysage des landes ; les prairies sont cloisonnées. A noter : les étroits talwegs boisés.

Landes d'Hasparren

Limites

Cette unité se trouve au dessus des autres unités qui l'entourent. Ses limites correspondent à des cassures de pentes.

- Au Nord : les collines du Sud Adour (unité L9)
- Au Sud : le bassin d'Hasparren (unité L6)
- A l'Ouest : la crête du bassin versant de la Nive (unité L4)
- A l'Est : la crête du bassin versant de la Joyeuse (unité L8)

Réseaux, infrastructures

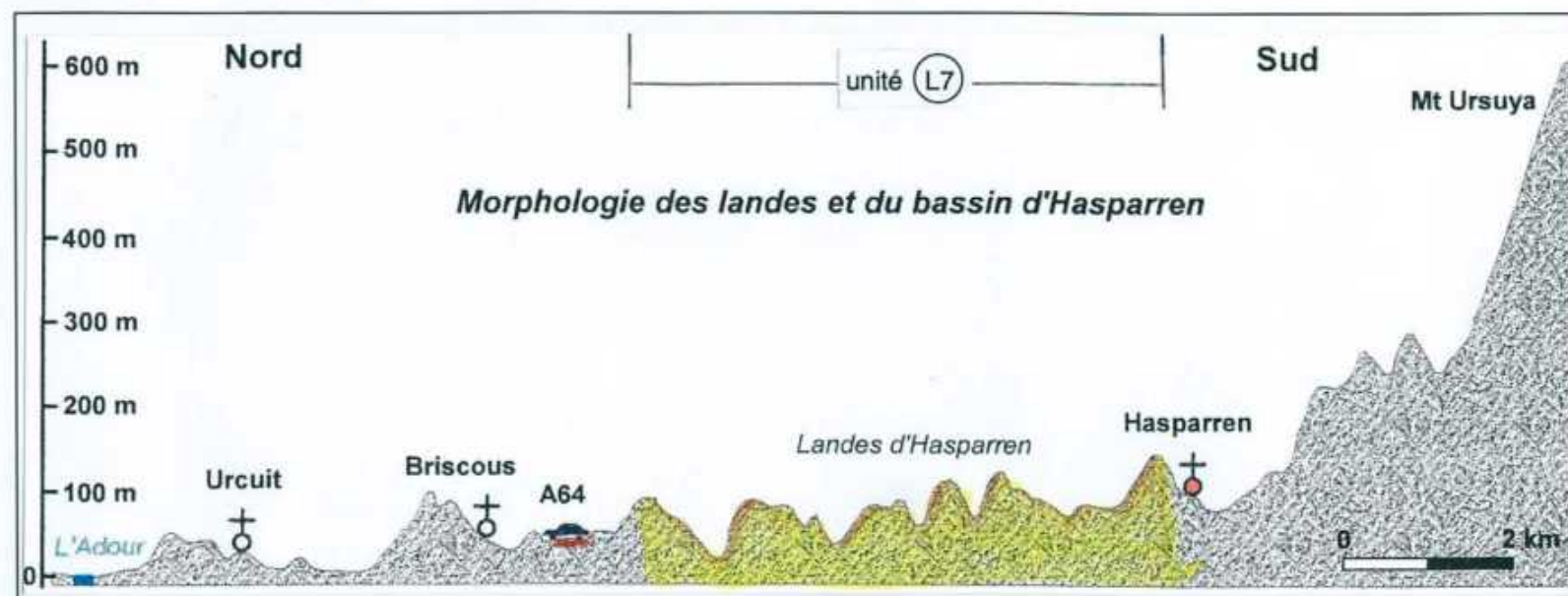
- Les cours d'eaux principaux orientés Nord / Sud prennent source sur ces landes ; le relief Nord / Sud qu'ils ont façonné n'est pas perceptible à cause des très nombreux talwegs creusés par les affluents perpendiculaires.
- Le réseau routier de desserte des fermes suit les crêtes principales (N / S) ; beaucoup de ces routes qui partent du bassin d'Hasparren se terminent en cul de sac, elles n'atteignent pas l'unité des collines du Sud Adour au Nord. L'axe routier le plus emprunté, RD 21 (liaison Briscous -> Hasparren) suit le fond de vallée de l'Hasquette, la seule vallée vraiment marquée de cette unité (largeur = 200 m).

Occupation du sol

- Les pâturages (ouverts au Nord, clôturés au Sud) occupent l'essentiel de la surface des landes :
 - . au Sud : prairies cloisonnées, haies bocagères très présentes autour des fermes. Boisements de feuillus sur les pentes raides des étroits talwegs.
 - . au Nord : vastes étendues désertiques (friches, fougères, landes ouvertes de pâturages). Quelques postes de chasse (structures en bois et fougères), perdues çà et là, donnent une échelle à ce paysage.
- Boisements ponctuels de résineux.

Habitat et économie

- Fermes surtout le long des routes, donc très souvent sur les lignes de crête ; surtout au Sud de l'unité, à la proximité de la ville d'Hasparren
- Absence d'habitat dans le secteur Nord des landes
- Economie : . élevage extensif des moutons



Morphologie des landes et du bassin d'Hasparren (source Géodes)

Les landes et le bassin d'Hasparren

Du Nord vers le Sud, de l'Adour vers le Mont Ursuya, le moutonnement irrégulier des collines cache la préexistence d'un relief d'aplanissement. Culminant à 190 m, au Sud, cet ancien plateau descend en pente douce vers la vallée de l'Adour. Inscrit dans les flyschs du crétacé (100 millions d'années), alternance de bancs de grès durs et de niveaux tendres d'argiles feuilletées, largement prédominantes, il a été profondément incisé par un réseau dense de petits cours d'eau et de nombreuses ravines.

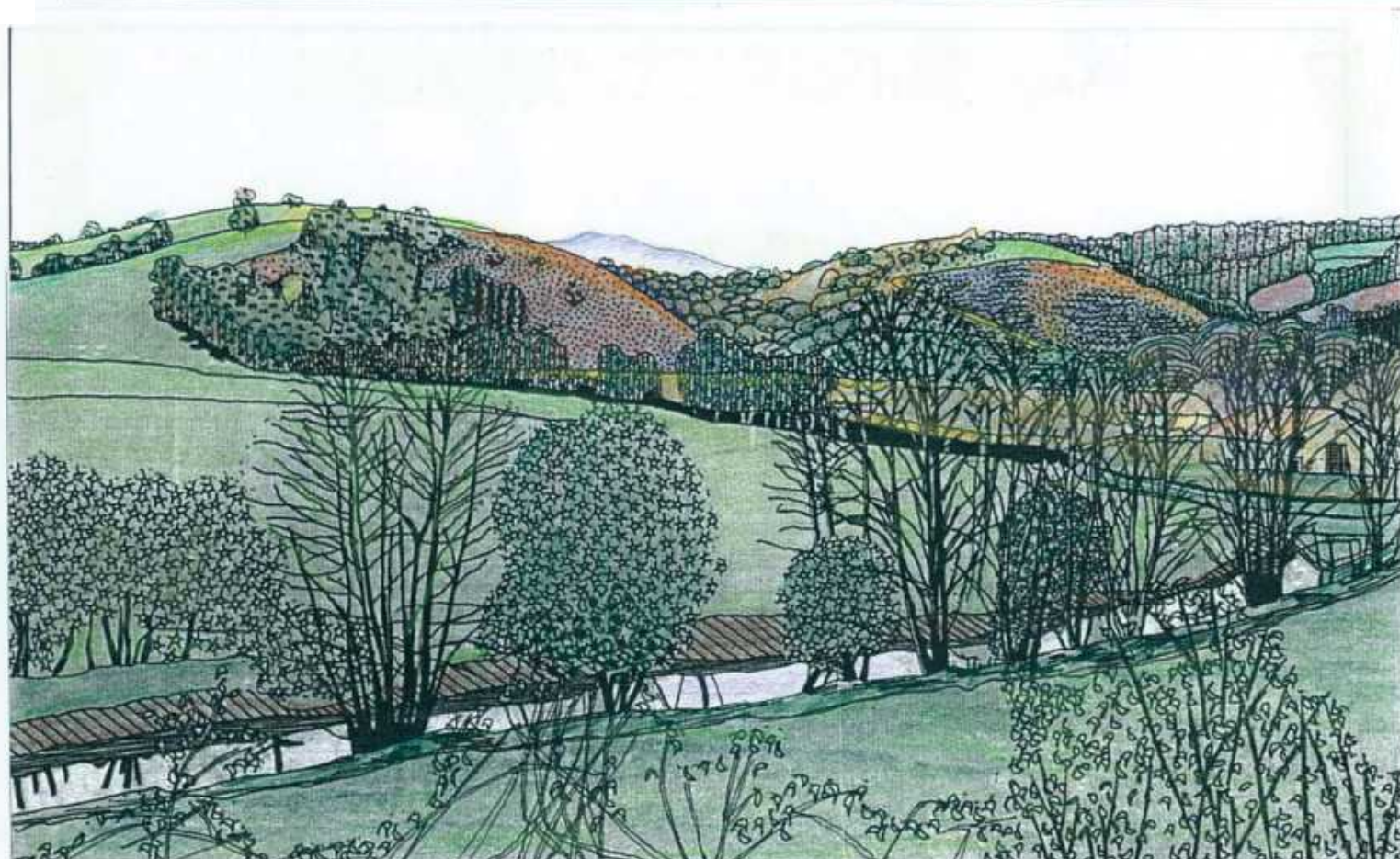
Orienté soit vers le Nord / Nord-Est soit vers l'Est / Nord-Est, ce labyrinthe de talwegs étroits et encaissés découpent de nombreuses croupes ou replats et donnent à ce relief une vigueur et une complexité auquel la lande à touya, adaptée à la pauvreté et à l'instabilité du substrat, confère un aspect sauvage particulier.

Repères

Evolution : Signes visibles

- Enrésinement ponctuels
- Enfrichement

Vallée de la Joyeuse (ou de l'Aran) Unité L 8



Vue depuis la RD 10 : la route surplombe la Joyeuse ; la rivière sinueuse est bordée de cèpées de peupliers et de saules. Les pâturages sont dominants ; les pentes raides sont couvertes de fougères et les talwegs de boisements de feuillus. (dessin Yvan Dayan)

Cette vallée orientée Nord / Sud est relativement étroite. Sur un linéaire de 11 km environ, la route parcourt un paysage agricole de collines aux formes rondes où le vert des pâturages domine. Le contraste est particulièrement beau entre le brun des fougères et le vert vif des prairies.

La Joyeuse (ou Aran) récolte une partie des eaux issues des bassins versants des Monts Ursuya et Baïgura en amont. Les petits affluents à l'aval n'ont pas marqué de vallées perpendiculaires significatives et l'axe de la Joyeuse apparaît comme un long corridor vert, ondoyant, avec des vues très canalisées ; depuis la route située en fond de vallée, toujours proche de la Joyeuse, on perd rarement de vue la rivière, d'autant plus qu'elle est régulièrement bordée de platanes, saules et peupliers : ruban sinueux d'arbres qui soulignent la rivière.

Paysage tranquille à l'abri des grands courants de circulation, où la rencontre avec le village très structuré de Labastide Clairence est un choc esthétique séduisant.



La RD 10 est en fond de vallée ; la rivière n'est perceptible que grâce aux plantations régulières de platanes sur ses berges. Le vert est la couleur dominante.



Vue aérienne de Labastide Clairence : l'unique îlot urbain de la vallée mais ô combien marquant ... le village-rue orienté vers le Nord (l'Adour!) surplombe la Joyeuse (à droite sur la photo). On voit ici le parcellaire typique de la Bastide : les façades des maisons accolées forment la rue et la place et, à l'arrière, se trouvent les potagers. (photo P. Laplace)



Dès que le fond plat de la vallée le permet, le maïs prend place ; les fermes sont situées à flanc de versant, exposé Est le plus fréquemment

Vallée de la Joyeuse (ou de l'Aran)

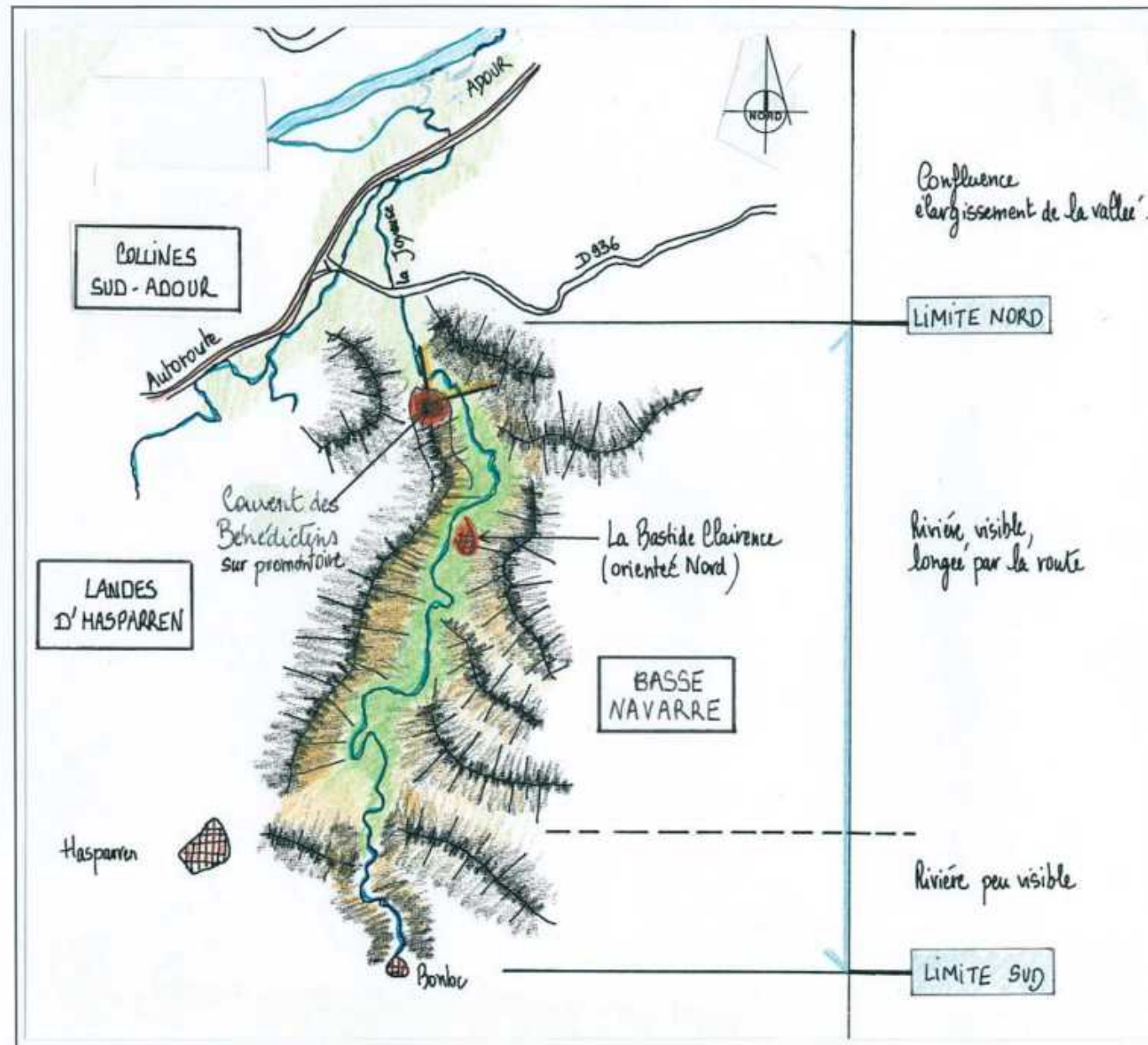


Schéma : couloir Nord / Sud de la vallée de la Joyeuse

Limites

- Au Nord : croisement avec la RD 936 : la vallée s'élargit, subitement, par l'arrivée à l'Ouest d'un affluent. A partir de là, on entre dans l'unité des collines du Sud-Adour (unité de paysage L9)
- Au Sud : vers Bonloc, quand la vallée perd son orientation Nord / Sud, à l'Est d'Hasparren
- A l'Est : ligne de crête qui la sépare de l'ensemble de la Basse Navarre (collines de Mixe, BN1)
- A l'Ouest : rebord des landes d'Hasparren = RD 510 (unité de paysage L7)

Réseaux, infrastructures

- Joyeuse (ou Aran) : rivière très sinueuse, assez discrète ($l < 8$ m). Berges régulièrement bordées d'arbres. Les affluents n'ont pas creusé de vallée significative sur les côtés, donc axe Nord / Sud de la rivière très marqué ; largeur du fond de vallée = 500 m maxi
- RD 10 : axe routier le plus fréquenté, emprunte le fond de vallée. Route elle-même bordée de beaux alignements ponctuels ; longe la rivière : celle-ci est presque toujours visible.
- RD 510 : passage en crête, en rive gauche ; relie les Couvents des Bénédictins (Abbaye de Bellocq) et des Bénédictines en restant toujours en position dominante.

Occupation du sol

- Pâturages sur versants et même en fond de vallée. Quand la surface le permet, là comme ailleurs, culture du maïs.
- Fougères et petits boisements sur les pentes trop fortes
- Plantations d'arbres feuillus sur les berges de la Joyeuse

Habitat et économie

- Labastide-Clairence : unique village de l'unité, bastide du XIV^{ème} siècle, construite en pied de versant, sur une terrasse en rive droite de la Joyeuse. A l'origine «la Bastide ouvrait une voie navigable vers le port de Bayonne» ; il est difficile d'imaginer aujourd'hui une quelconque navigation vers l'Adour. Place centrale rectangulaire et bordée d'arcades abritant quelques commerces.
- Bordes sur les crêtes du versant Ouest. Les fermes ont trouvé refuge soit à flanc de versant exposé Est, soit sur la crête Est.
- Les couvents des Bénédictins et Bénédictines idéalement situés en promontoire au sommet d'une colline.
- Economie :
 - . agriculture - élevage
 - . tourisme, visiteurs à Labastide Clairence

Repères

- Ruban d'arbres longeant le bord de la Joyeuse
- Labastide-Clairence : la place rectangulaire en pente, bordée d'arcades
- Le couvent des Bénédictins



Platanes en bord de Joyeuse

Evolution : Signes visibles

- L'étroitesse de la vallée et l'éloignement des gros bourgs semblent préserver cette unité d'éventuelles pressions urbaines
- Eventuel frémissement de développement urbanistique à Labastide-Clairence
- Les plantations d'arbres sur les berges de la Joyeuse semblent bénéficier d'un entretien et d'un recépage régulier

Collines Sud Adour

Unité **L 9**

Depuis la D 936, vue sur le village groupé de Briscous, établi sur la crête d'une colline basse (alt. 50 m)

Entre les paysages plats et ouverts des barthes de la vallée de l'Adour et les paysages désertiques des landes d'Hasparren, se trouve un paysage de collines vertes, assez basses à l'approche de l'Adour (altitude moyenne : 60 m environ) et aux orientations complexes.

Les ruisseaux qui ont pris naissance dans les landes d'Hasparren au Sud, traversent cette unité au prix de nombreuses boucles et méandres et mettent toute leur énergie rejoindre l'Adour.

L'autoroute traverse cette unité sur toute sa longueur. Ce linéaire de 17 km est le seul moment où l'automobiliste pressé peut «se faire une idée» du Pays Basque intérieur.

Sur un relief presque semblable, deux paysages se côtoient :

- . à l'Est de Briscous : les prés sont dominants
- . à l'Ouest de Briscous : les boisements de feuillus couvrent de grandes étendues.



Secteur Est : depuis la butte Miremont (alt. 185 m- crête de la vallée de l'Adour = limite de l'unité) : vue vers Bardos et aperçu sur les basses collines de l'unité. Les prairies sont nombreuses et les parcelles de maïs plus rares . Au loin on distingue la chaîne des Pyrénées. Les boisements épars sont peu nombreux et forment une sorte de bocage très lâche. Le village groupé de Bardos comme l'habitat dispersé sont situés principalement sur les points hauts.



Secteur Ouest, en montant vers Pilota Plaza, vue vers le Sud : les boisements sont plus importants ; seuls les sommets des collines, plus planes, ne sont pas boisés

Collines Sud Adour

Limites

- Au Nord : limite nette : crête bien marquée de la vallée de l'Adour (vers l'Est) et limite floue : agglomération de St Pierre-d'Irube (banlieue du B.A.B.)
- Au Sud : limite en dent de scie : ligne de crête marquant la fin des paysages «pelés» des landes d'Hasparren
- A l'Est : glissement progressif vers la Basse Navarre (entité Mixe et Bidouze), Bardos se trouve à la charnière
- A l'Ouest : crête de la vallée de la Nive (unité L4) soulignée par la Route Impériale des Cîmes

Réseaux, infrastructures

- Rivière de l'Ardanavy : traverse l'unité d'Ouest en Est, à contre sens de l'Adour. Serpente dans un fond de vallée très boisé, humide et inhabité.
- Route en crête en limite Nord (RD 257 entre Lahonce et Urcuit) + RD 22 (Route des Cîmes) -> points de vue remarquables. De façon générale, les routes dép. prennent le relief de front (montée, descente, montée...); (RD 936 = ex RN 636 de Bayonne à Tarbes); les chemins de desserte empruntent eux beaucoup plus fréquemment les lignes de crête -> points de vue
- L'autoroute A 64 se glisse, en ondulant, dans ce relief complexe en évitant les villages
- Depuis la butte de la croix de Mouguerre (en limite d'unité) : panorama étendu vers l'Adour, Bayonne et la côte

Occupation du sol

- 2 tendances :
 - . à l'Est de Briscous : collines couvertes de prés et fermes nombreuses
 - . à l'Ouest de Briscous : boisement sur de grandes étendues, versants et y compris fonds de vallées
- Essence principale : chêne pédonculé. Seules les lignes de crête ne sont pas boisées, lieu d'installation privilégié de l'habitat (récent ou fermes anciennes)
- Zone humide au Nord, berges de l'Ardanavy marécageuses et très boisées (+ quelques barthes)

Habitat et économie

- 3 villages (Lahonce, Urcuit et Urt) situés en crête. En position stratégique, ils sont tournés vers les collines et dominant la vallée de l'Adour
- Bourgs groupés de Briscous et Bardos
- En dehors des agglomérations, habitat dispersé et souvent sur les crêtes -> très présent visuellement
- Point particulier surprenant : le quartier lotissement Pilota Plaza, isolé, près des landes d'Hasparren
- Economie : . agriculture - élevage

Repères

- La Croix de Mouguerre (visible depuis l'autoroute)
- La toile de fond des Pyrénées

Evolution : Signes visibles

- Habitat très dispersé : risque d'urbanisation diffuse «galopante» due à la proximité du B.A.B. (Mouguerre, abords "mités" de Briscous et Bardos...)

Les unités de paysage de l'entité du Massif de la Rhune

2 unités :







- Sare

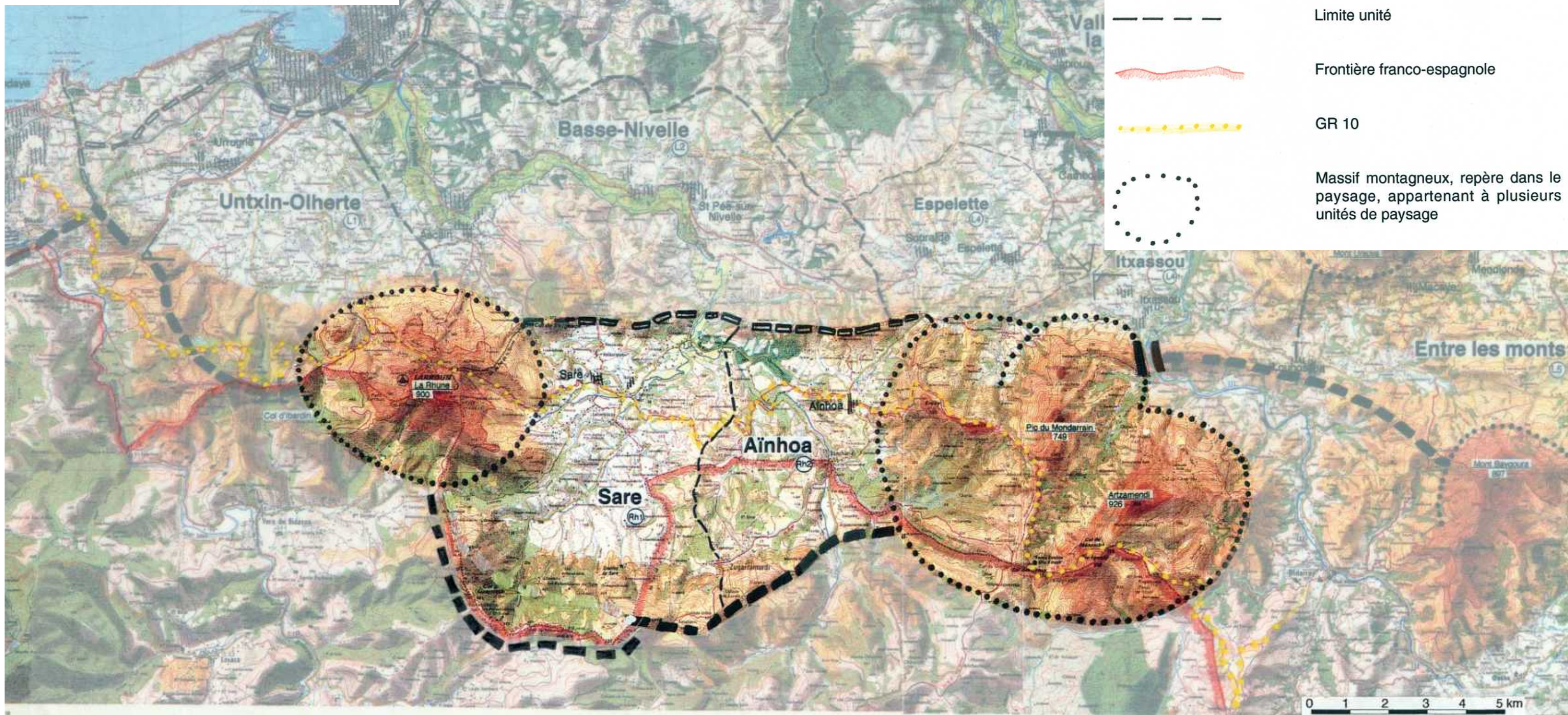


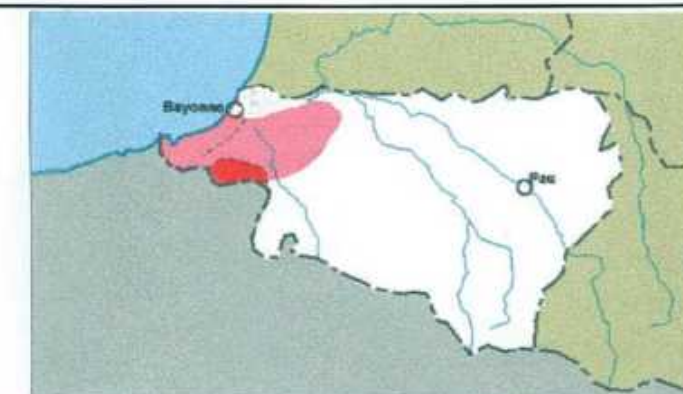
- Aïnhoa



Légende

-  Limite nette de l'ensemble
-  Limite entité
-  Limite unité
-  Frontière franco-espagnole
-  GR 10
-  Massif montagneux, repère dans le paysage, appartenant à plusieurs unités de paysage





Géographie

- Superficie : 150 km² environ
- 2 communes
- Cette entité de paysage = environ 2 600 habitants soit environ 17 hab. / km²
- Les deux villages sont :
 - Sare (2 050 hab)
 - Aïnhoa (540 hab)
- L'économie aujourd'hui:
 1. agro-pastoralisme (moutons, chevaux, pottocks)
 2. tourisme :
 - petit train de la Rhune
 - grottes de Sare
 - GR 10 et H.R.P. (randonnées)
 - tourisme vert

Histoire : naissance d'un paysage

- Voir entité "Labourd Intérieur"
- Nombreux vestiges protohistoriques : tumulus, dolmens et plusieurs cromlechs
- Région frontalière (réputation de contrebande)
- 1924 : le petit train touristique à crémaillère de la Rhune est construit et connaît un succès qui ne s'est jamais démenti depuis.
- 1980 : versant français du massif de la Rhune, Site Classé

Habitat

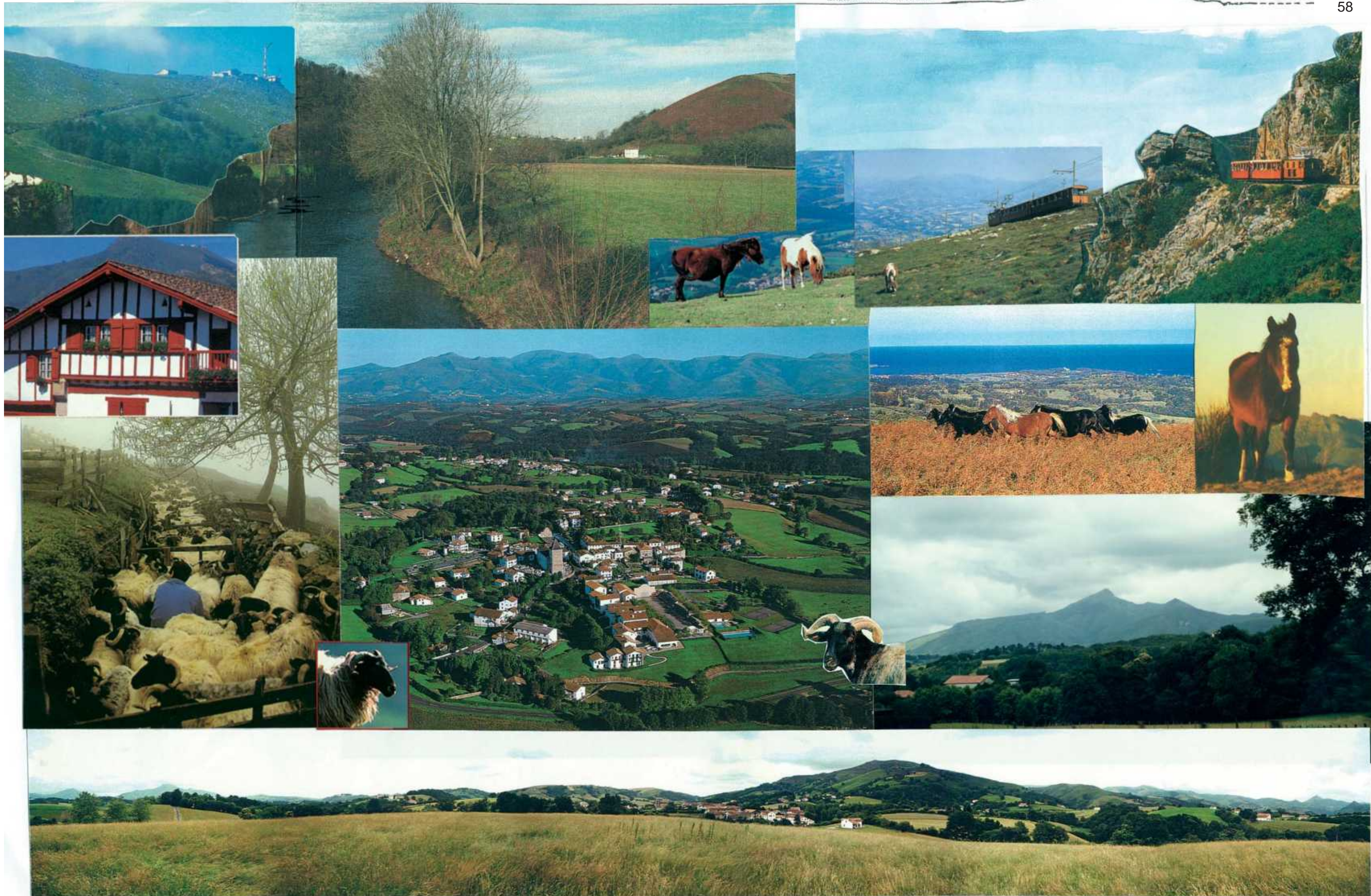


- Deux villages très groupés (Sare et Aïnhoa) à la silhouette marquante
- Habitat en quartiers et fermes dispersées
- Bergeries sur les hauteurs

Paysage : ambiance

- **la Rhune**, emblème du Labourd.
- **paysage pastoral, très vert**, aux formes rondes, où l'élevage domine ; à l'automne la fougère illumine les reliefs de tous les tons de bruns et de roux.
- en pied de montagnes, dans de vastes cuvettes agricoles, **deux villages** au caractère "pittoresque" reconnu.





Le massif de la Rhune est «la» montagne du Pays Basque ... , sa silhouette est un repère emblématique du paysage du Labourd et le panorama qui s'offre au visiteur depuis le haut est exceptionnel.

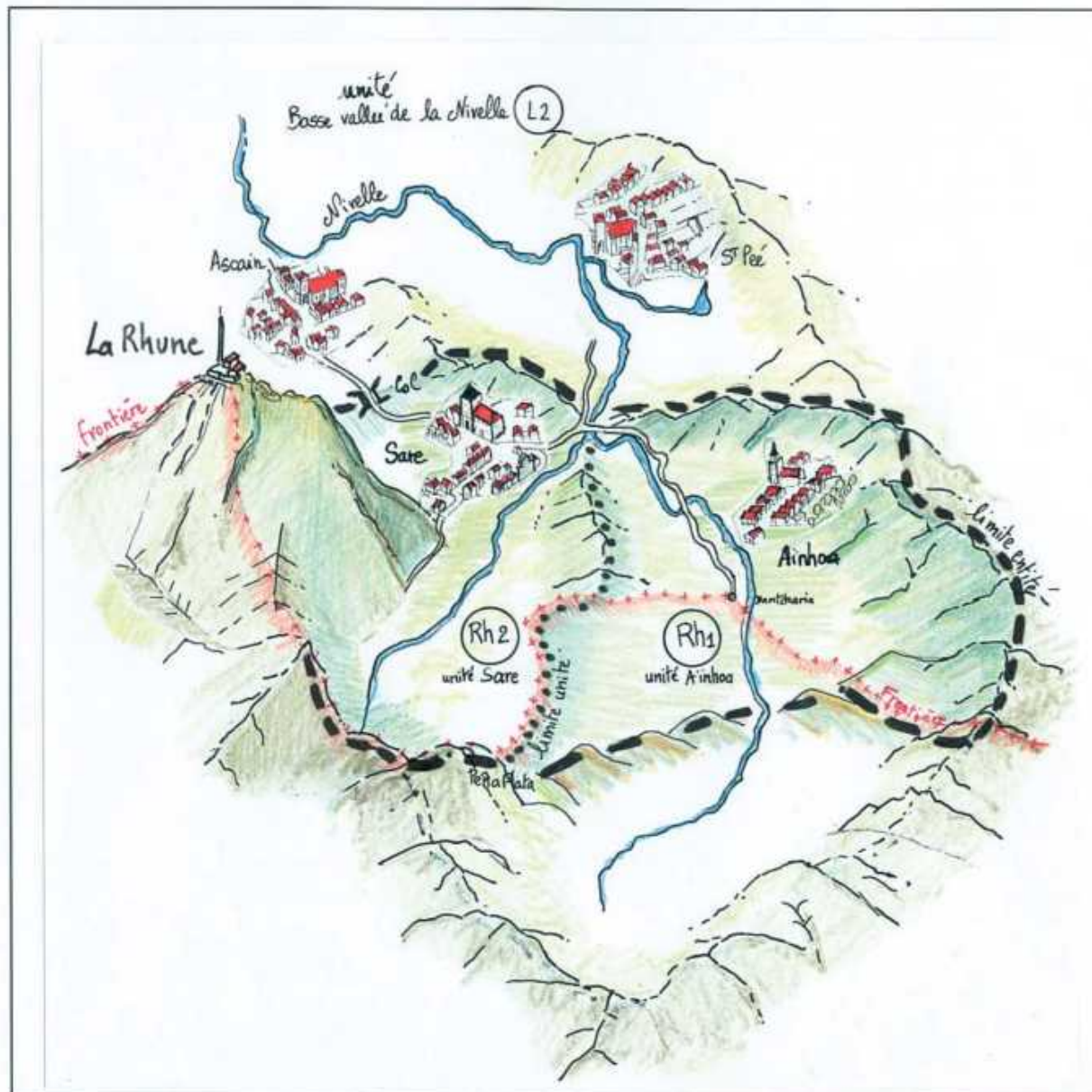
La Rhune (Larrun en basque, signifie "bon pâturage"...))

Les bergers basques ont fréquenté ces lieux dès le Néolithique (4 000 ans av. JC), cette présence est attestée par de nombreux vestiges protohistoriques (dolmen, tumulus...) disséminés dans la montagne.

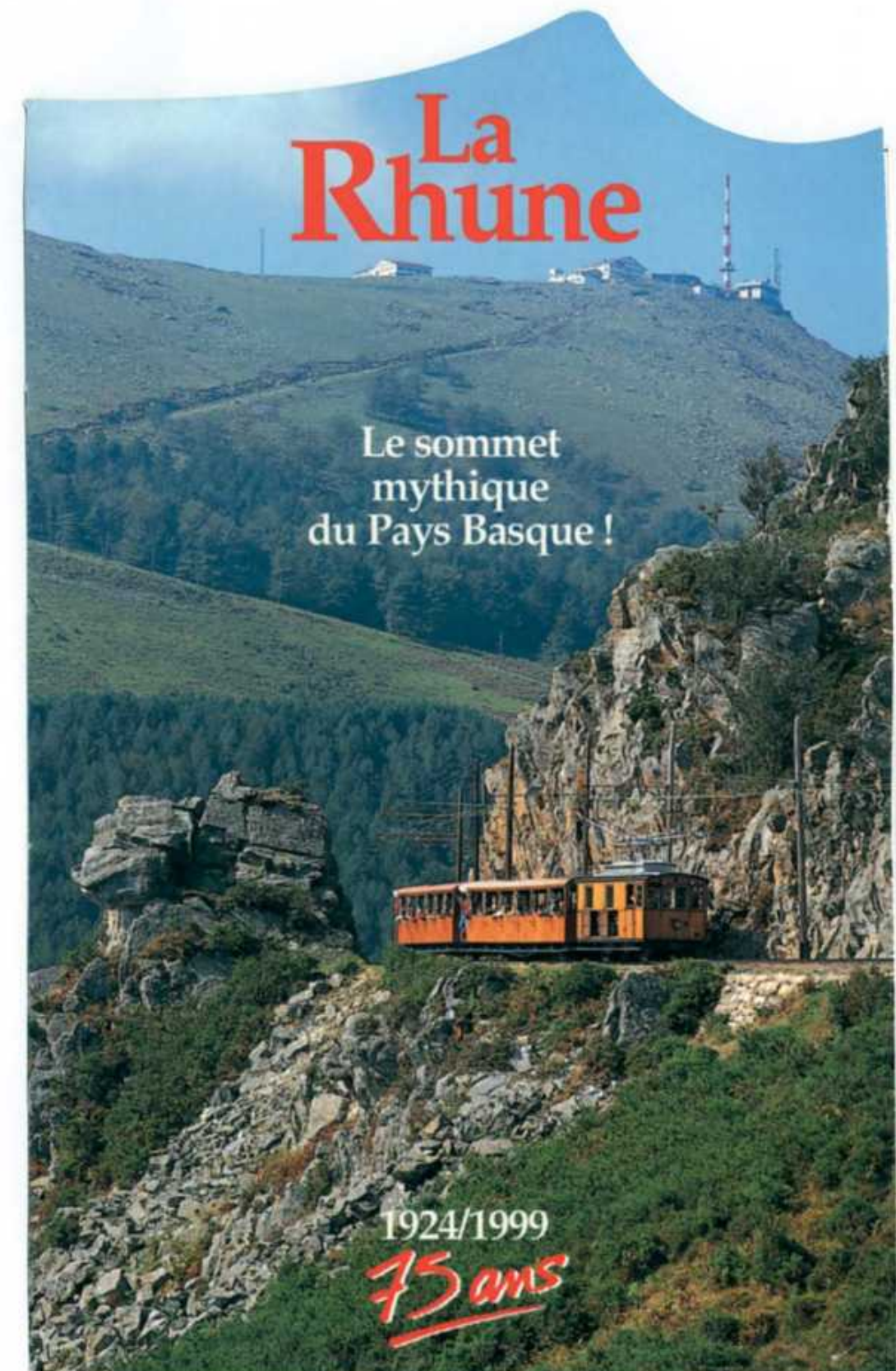
A cette richesse patrimoniale s'ajoute celle d'une tourbière montagnaise (site des Trois Fontaines) considérée comme exceptionnelle par les chercheurs. Les cromlechs sont classés monuments historiques et l'ensemble du site est classé.

Activité prédominante dans les temps plus anciens, le pastoralisme évolue : aujourd'hui l'élevage de pottock (petit cheval basque) se développe et remplace peu à peu celui du mouton. Les carrières de pierres du massif fournissent les fameuses «dalles de la Rhune», pierres roses en grès micacé, utilisées dans l'architecture, les clôtures ...

Mais la Rhune est surtout un site touristique qui accueille chaque année quelques 300 000 visiteurs venus emprunter le petit train à crémaillère.



L'entité du Massif de la Rhune est composée côté français de 2 unités de paysage : Sare (Rh 1) et Ainhoa (Rh 2)



Sare

Unité **Rh1**

Cirque de montagnes au Sud de Sare : les bandes boisées qui cernent le village correspondent aux tracés des cours d'eau, affluents de la Nivelle. Le village est bâti sur une petite terrasse. (photo aérienne P. Laplace)

En venant de St Pée, l'ambiance et la courbe de la vallée de la Nivelle mènent plus naturellement vers Sare et la vallée des 3 rivières, que vers la haute vallée (Aïnhoa). Cette vallée consacrée à l'élevage, d'une longueur de 4 km (de Sare à la confluence au lieu-dit Cherchebruit), offre un paysage ouvert, riant, dominé par les contreforts de la Rhune, dénudés et pentus.

Le village de Sare est situé au creux d'un vaste bassin où convergent les ruisseaux qui abondent ; entouré de collines, il bénéficie d'un microclimat favorable. C'est un village typé et très coquet. Le bourg, groupé autour de l'église massive, entretient avec les quartiers limitrophes des relations étroites (visuelles, fonctionnelles, viaires).



Silhouette du bourg de Sare (classé parmi les 500 plus beaux villages de France)



St Jean Baptiste, quartier Lehenbizkaï



Marie Immaculée dans la cour d'une ferme, sur les hauteurs près de la frontière

Une des curiosités des environs de Sare est la présence de nombreux petits oratoires qui jalonnent des parcours sacrés.



St Antoine de Padoue, à l'ombre d'un chêne centenaire



St Nicolas inséré dans une clôture privative, en dalle dressées

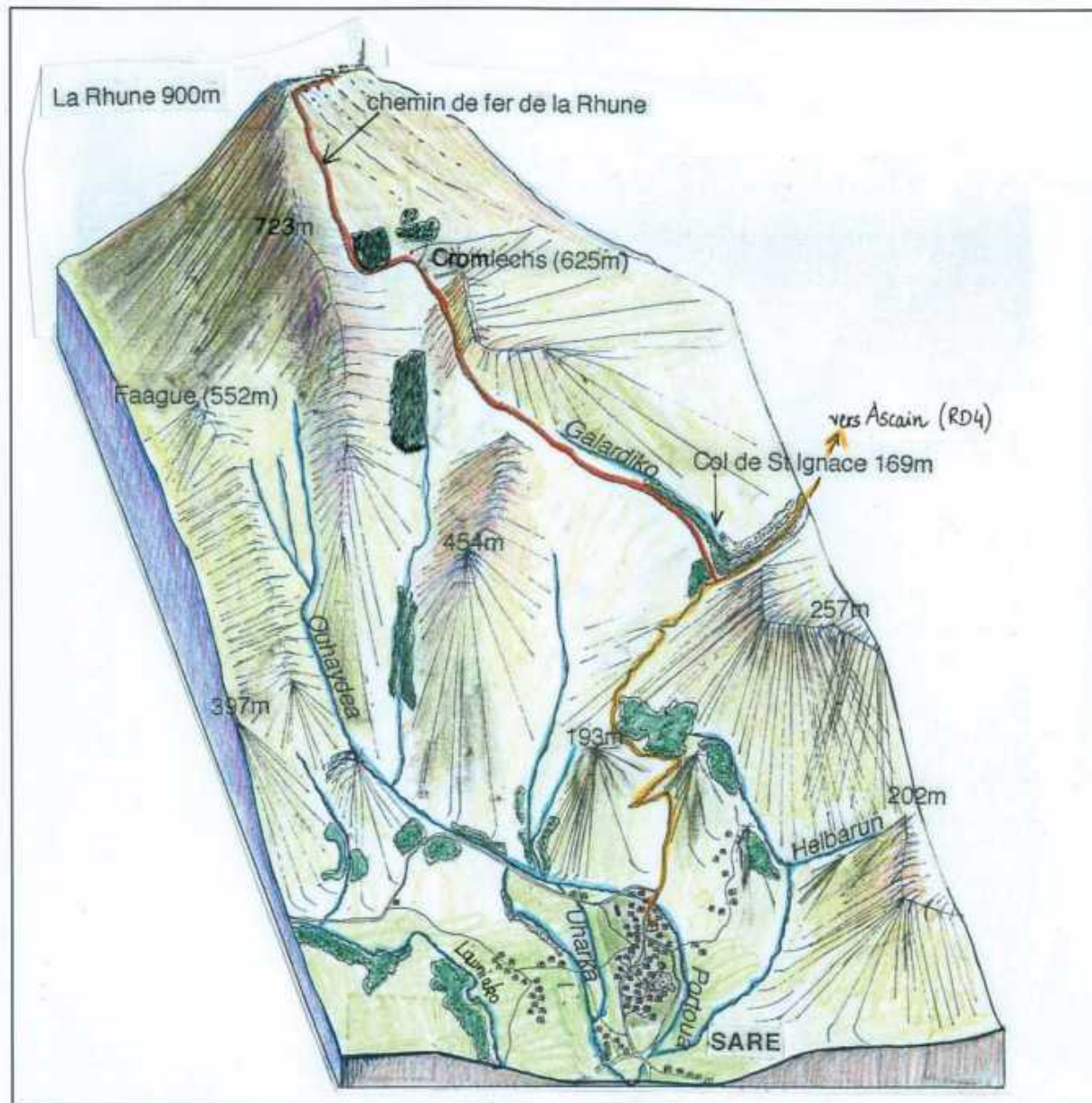
Reliant les petits édifices, les pèlerins décrivent encore aujourd'hui, juste avant l'Ascension, de larges boucles à travers les collines et les quartiers de Sare.



Depuis le centre de Sare, la «gozalda» médiévale, rénovée, court vers l'Espagne, avec la Rhune en point focal.



A l'amont de Cherchebruit, l'affluent de la Nivelle serpente dans une vallée ouverte, agricole, très verte, aux versants boisés



Le village de Sare est situé au creux d'un bassin qui récolte les eaux provenant du versant Est de la Rhune ; le village est cerné de ruisseaux.

Sare

Limites

L'unité est limitée par les crêtes qui l'entourent :

- Au Nord : un petit contrefort boisé sépare cette unité de celle de la basse Nivelle (unité de paysage L2)
- Au Sud : crête frontière avec l'Espagne
- A l'Est : une ligne de crête, plus basse, (en partie en Espagne) sépare les deux affluents de la Nivelle
- A l'Ouest : massif de la Rhune (alt. 900 m)

Réseaux, infrastructures

- Bassin versant important (en particulier, tout le versant Est de la Rhune), cette unité reçoit une multitude de torrents qui sculptent le paysage.
- Deux cols sur la frontière longue de 29 km permettent le passage en Espagne. Sare fut surnommé le «royaume des Contrebandiers».
- Le Chemin de fer de la Rhune (1924), sur une longueur de 4 km, relie le col St-Ignace (169 m) au sommet de la Rhune (900 m)
- Sentier du GR 10 : très connu, très parcouru

Occupation du sol

- Pâturages dominants et rares parcelles de maïs
- Bois le long des cours d'eau
- Estives sur l'ensemble des versants
- Paysages marqués par la présence du petit cheval basque, le pottok

Habitat et économie

- Bourg groupé de Sare (2 050 hab) ; cerné de ruisseaux, situé sur une replat ; église au toit d'ardoises, au sommet d'une butte, à la croisée des voies de communication
- 7 quartiers limitrophes : implantations anciennes correspondant aux voies de passage (St Pée -> Vera de Bidasoa et Ascaïn -> Ainhoa) - Quelques maisons cossues témoignent des revenus tirés de la pêche à la morue, du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècles.
- Economie :
 - . agro-pastoralisme (moutons, chevaux, pottoks)
 - . tourisme : fréquentation due au petit train de la Rhune aux grottes de Sare et village de vacances ; sentiers de randonnée (GR 10)
 - . carrières de pierres de la Rhune

Repères

- La Rhune
- La silhouette de l'église de Sare



La Rhune au-dessus de Sare

Evolution : Signes visibles

- Site Classé du versant français de la Rhune
- L'unité fait partie de l'ensemble dit du Labourd, "sous haute surveillance" (Site Inscrit depuis 1970)

Aïnhoa

Unité **Rh2**

Traversée de la forêt de St Pée (bois de chênes) le long de la Nivelle



La Nivelle est un étroit torrent bordé de prairies

Le site d'Aïnhoa est cerné de monts qui lui font un véritable écin de verdure. Le relief isole ce petit bassin, dont une partie est en Espagne.
 Les boisements nombreux marquent le paysage : la forêt de chênes le long de la Nivelle est particulièrement remarquable.
 C'est un paysage très vert, de pâturages aux douces ondulations dominé par des croupes rondes ; l'élevage extensif de moutons est bien présent.

La bastide d'Aïnhoa a été créée au XIII^{ème} siècle lors d'un accord entre la Navarre et l'Angleterre fixant la frontière sur le Lapixuri, affluent de la Nivelle. L'organisation rectiligne des maisons le long d'une voie unique, est surprenante dans ce paysage rural. Les habitations, avec pignons sur la rue, forment un ensemble très harmonieux d'un grand intérêt architectural.



Les façades à colombages des maisons mitoyennes d'Aïnhoa (photo MSM SA)



Site d'Aïnhoa cerné de crêtes doucement ondulées (vue du Sud vers le Nord)

Aïnhoa

Limites

- Le site d'Aïnhoa est ceinturé de crêtes :
- Au Nord : un petit contrefort sépare cette unité de celle de la basse Nivelle (unité de paysage L2)
 - Au Sud : crête située en Espagne, au-delà de la frontière, au Sud de Zugarramurdi
 - A l'Est : massif du Mondarrain et de l'Artzamendi
 - A l'Ouest : la ligne de crête, plus basse sépare les deux affluents de la Nivelle

Réseaux, infrastructures

- Nivelle amont : étroite, longée par RD 4
- RD 4 : route importante de passage de la frontière (à Dancharia), vers Pampelune. Le village d'Aïnhoa est à l'écart du passage de cette route.
- Sentier GR 10 : traverse le village d'Aïnhoa et passe à flanc de versant et en fond de vallée de la Nivelle.

Occupation du sol

- Prairies et bois dans les basses altitudes
- Estives et fougères sur les versants et les sommets
- Chêne omniprésent le long de la vallée de la Nivelle

Habitat et économie

- Bastide d'Aïnhoa (village-rue), créée au XIII^{ème} siècle, orientée Nord / Sud, située au-dessus de la vallée de la Nivelle, à proximité d'un affluent. Maisons du XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles (Aïnhoa fut presque entièrement reconstruite après un incendie lors de la guerre de Trente ans)
- Economie :
 - . agro-pastoralisme (moutons et pottoks)
 - . pisciculture
 - . tourisme à Aïnhoa + "ventas" à Dancharia



Le plan de la Bastide d'Aïnhoa est clair : de belles maisons alignées de chaque côté de l'unique rue avec leurs potagers étroits et, derrière, les champs en longues bandes attribuées à chaque habitation (photo aérienne P. Laplace)

Repères

- La Rhune
- Bastide d'Aïnhoa

- Evolution :**
- Urbanisation à contrôler vu la grande qualité du site et du village (Site Inscrit depuis 1947)
- Signes visibles**
- L'unité fait partie de l'ensemble dit du Labourd, sous haute surveillance (Site Inscrit depuis 1970)

2ème partie - LES SEPT ENSEMBLES DE PAYSAGE

2 - 2 - L'ensemble de l'Adour

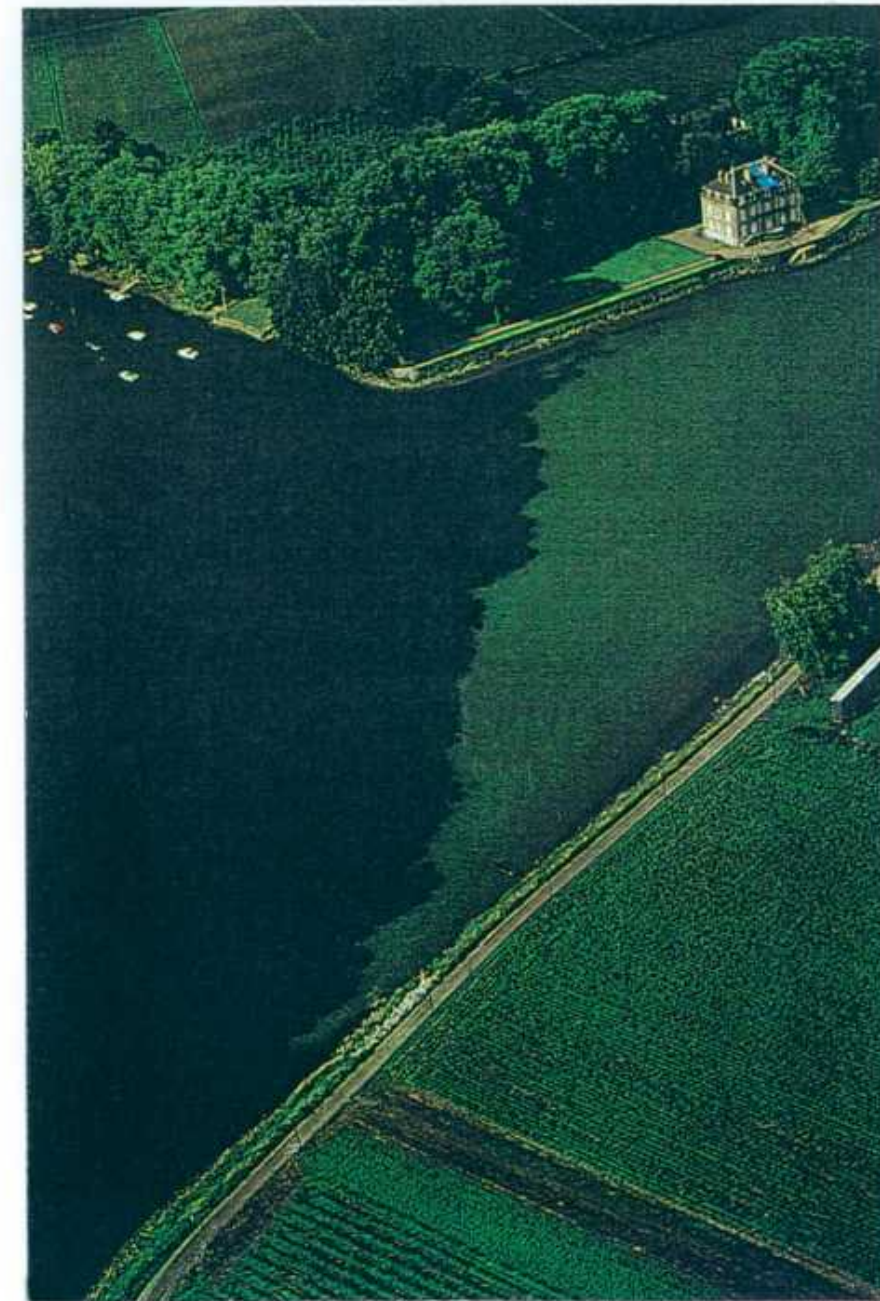
Caractéristiques géo-morphologiques/
Économie/Histoire/Architecture/Végétation. (pages 01-14)

- Entité du Bas-Adour **CB** (pages 15-23)

- Adour urbaine Ad 1
- Adour des îles Ad 2
- Barthes de l'Adour Ad 3



L'ensemble de l'Adour



Adour-magny (1923)



L'ensemble de l'Adour

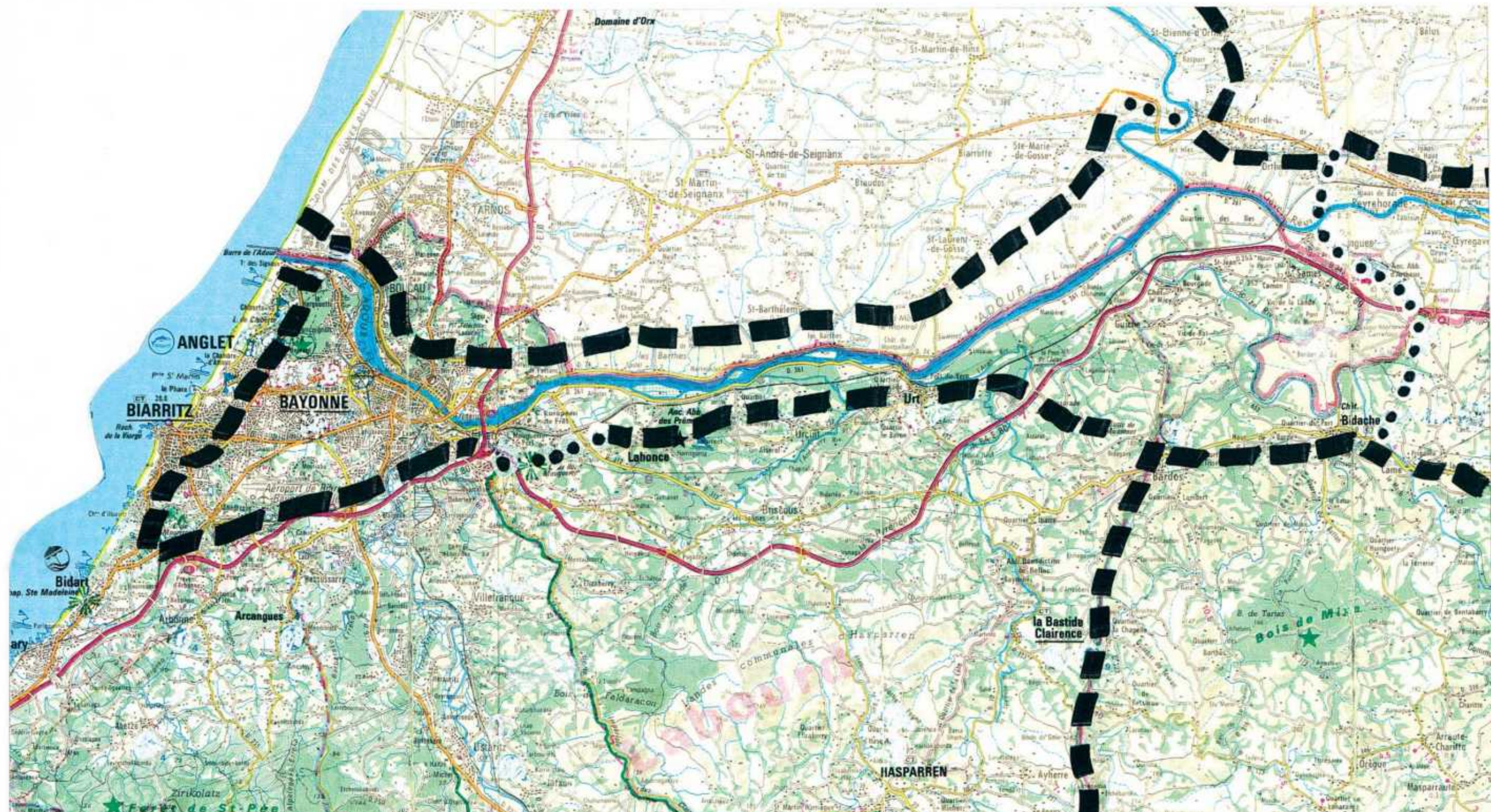
1 entité :

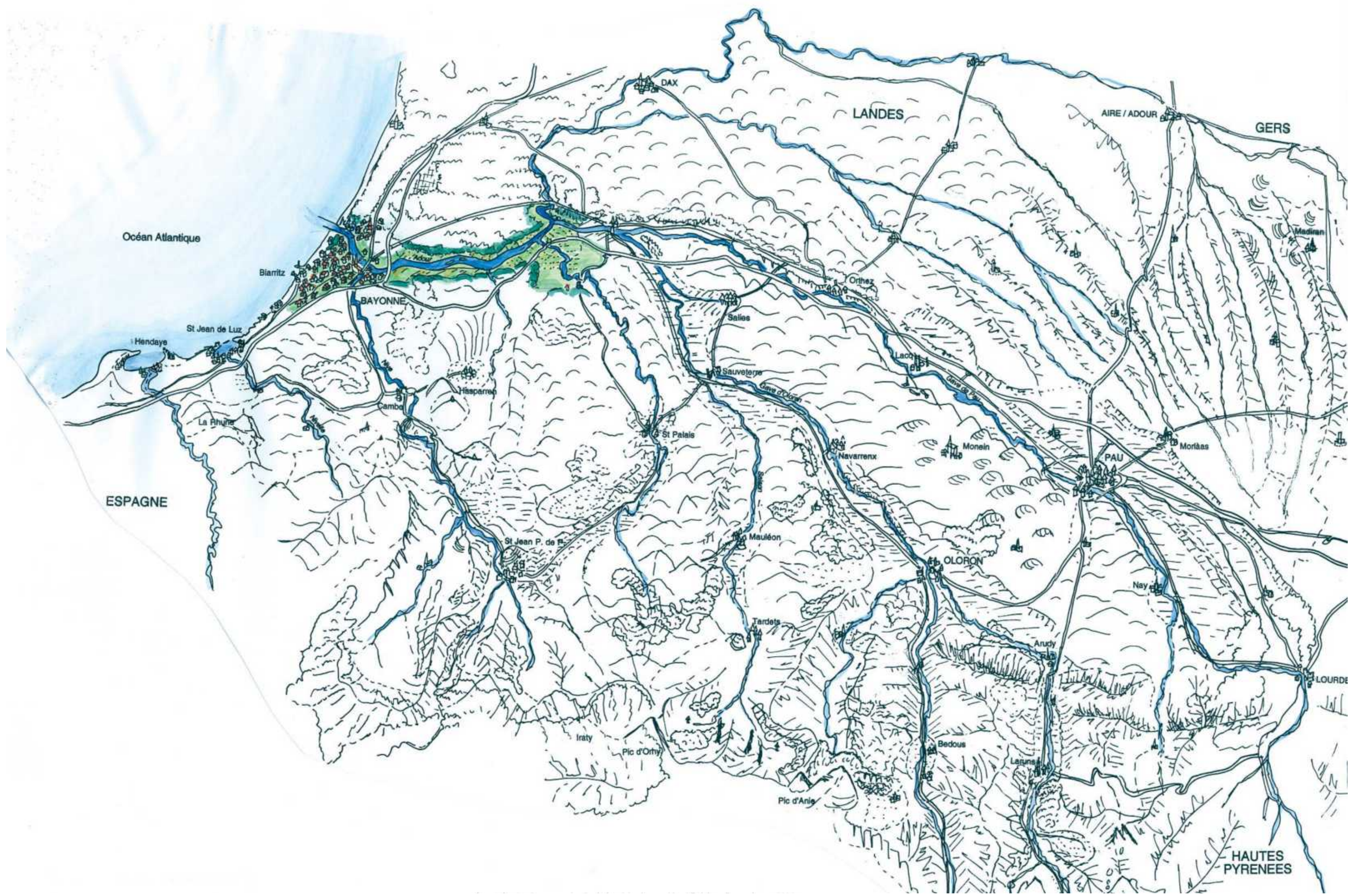
- Le Bas-Adour

- unité Adour urbaine
- unité Adour des îles
- unité Barthes de l'Adour

Ad

- Ad 1
- Ad 2
- Ad 3







Un fleuve...et une ville...

Voie d'eau importante, large estuaire soumis au marnage, l'Adour se déploie sur un linéaire d'une trentaine de kilomètres en limite Nord du département.

Les points clefs du paysage de l'Adour :

- l'Adour active et bruyante... : Bayonne et le port

Ville tournée vers ses rivières ; ruelles étroites très animées et quais remarquables qui semblent aujourd'hui un peu désertés.

Le port de Bayonne - Boucau : entrepôts bariolés, usines monolytiques, petit port de plaisance, tas de soufre jaune, petits caboteurs ... et puis la "barre" qui marque le débouché du fleuve dans l'Océan.

Paysage varié, hétérocyte, très vivant.

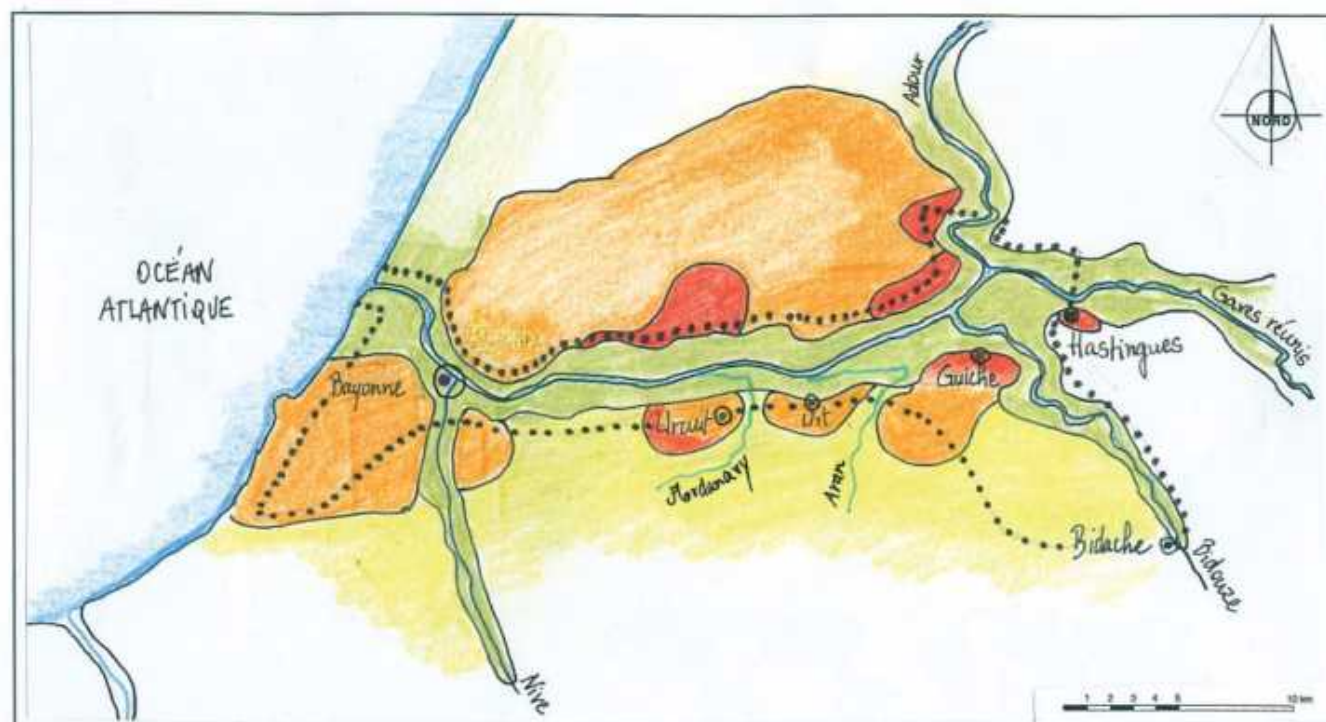
- l'Adour fleuve tranquille et large

L'eau calme, plane, qui ralentit le rythme et invite à la rêverie. ampleur du silence.

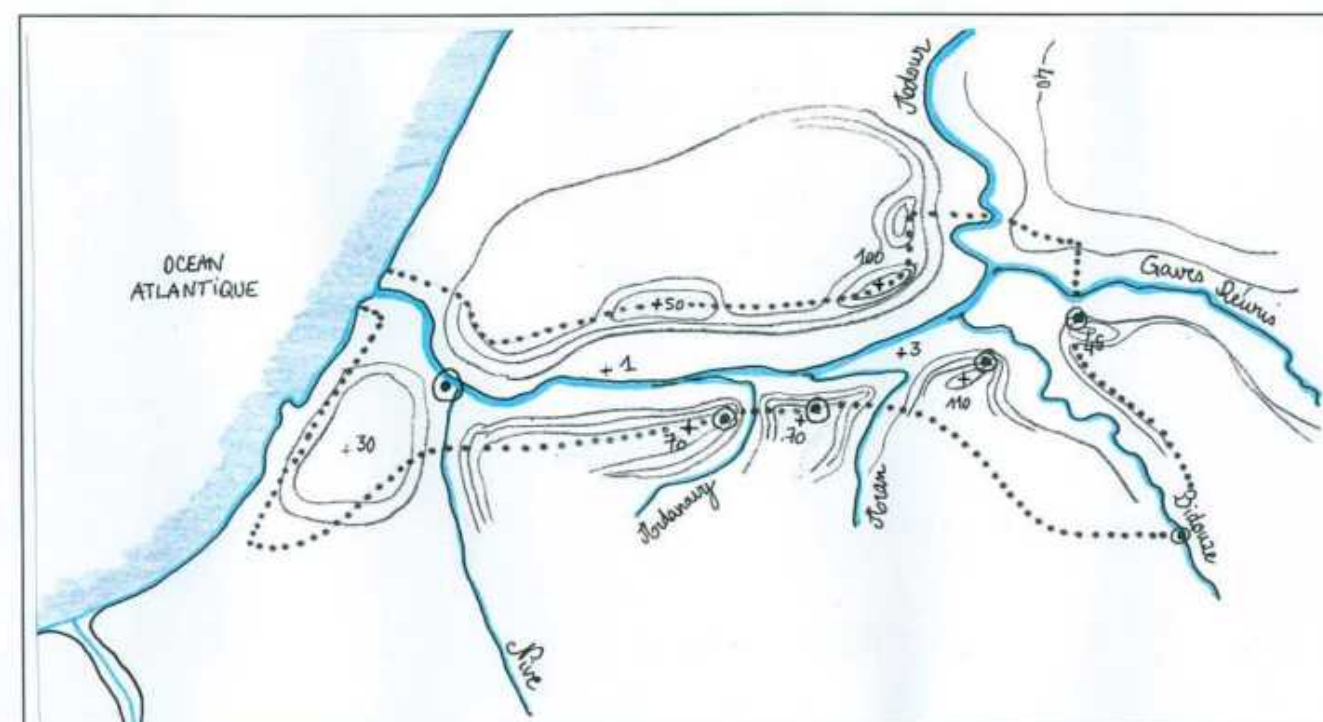
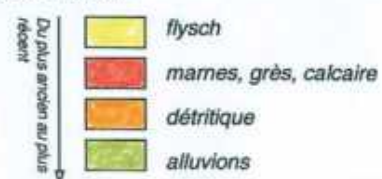
Large couloir de verdure nettement délimité par des collines plus ou moins boisées. amplitude du regard.

Horizontalité des champs de maïs, soulignée par le graphisme des fossés et les verticales des peupliers.

Et, le long des berges, les fermes s'égrènent de façon régulière, comme en pointillé, posées sur le rebord de l'eau.

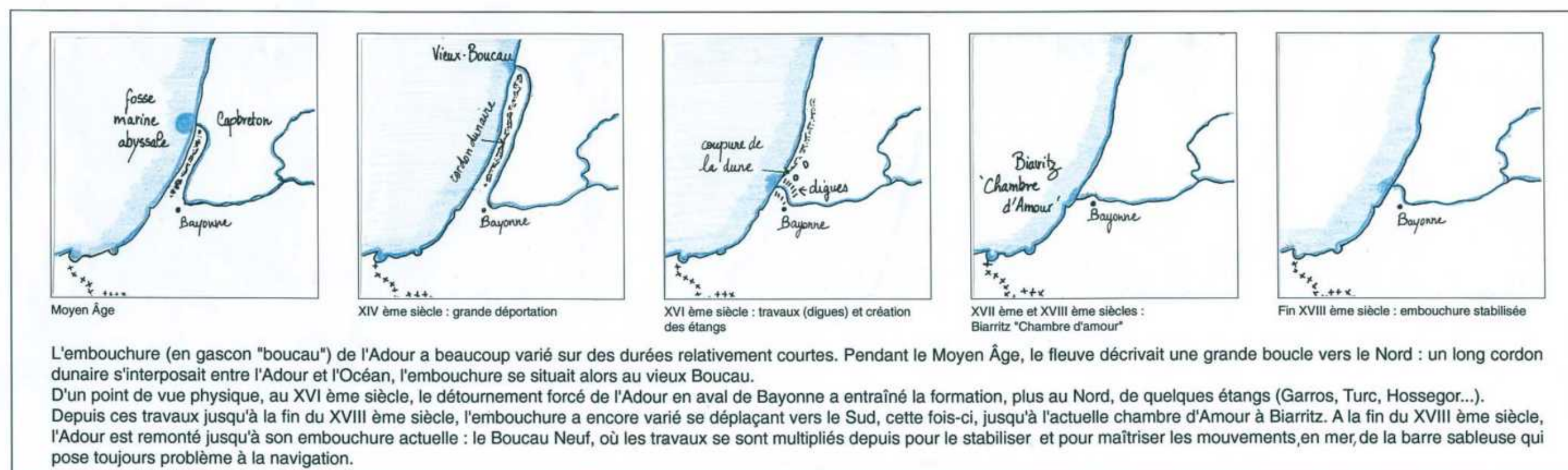


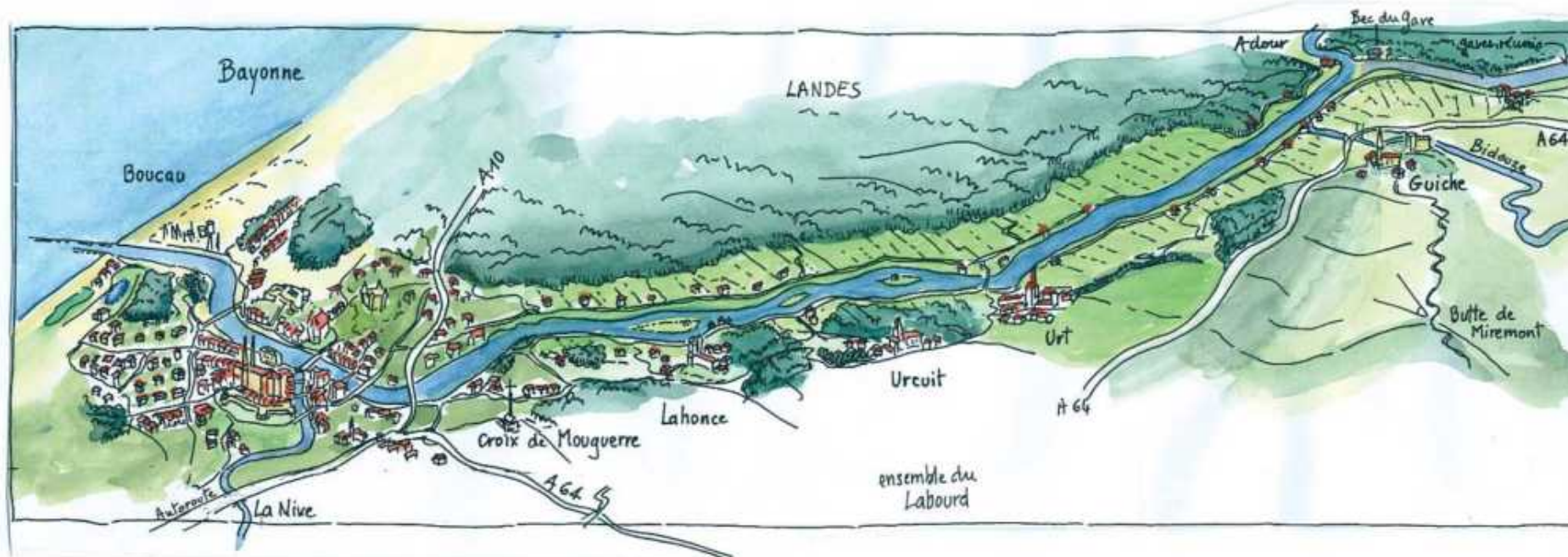
Carte géologique simplifiée



Carte topographique simplifiée

Les cartes simplifiées de la géologie et de la topographie sont superposables. La vallée de l'Adour, basse (alt. d'environ 5 m), alluvionnaire, se distingue des coteaux Sud et Nord (alt. moyenne 50m) dont les terrains sont sédimentaires et anciens. Les bourgs se sont installés sur le rebord de ces coteaux au Sud, en position dominante sur ce sous-sol plus solide.





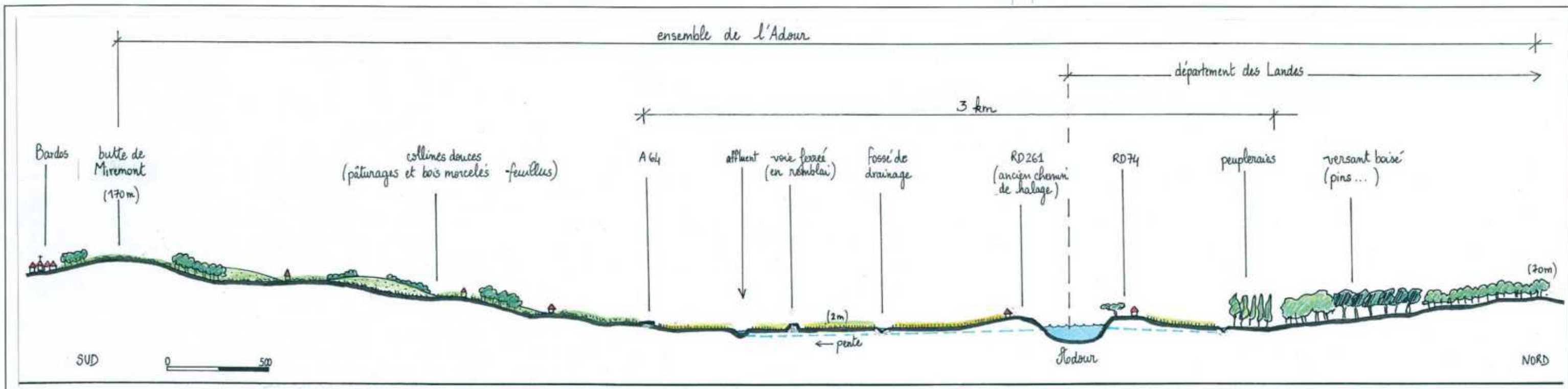
Un relief facile à appréhender : une vallée large et rectiligne aux versants bien marqués

C'est une voie de communication naturelle où les échanges ont toujours été aisés. Elle est empruntée tout d'abord par les bateaux sur l'Adour, puis par les routes, ensuite par le train et enfin un peu plus tard par une petite partie de l'autoroute A 64 (au confluent Adour / Bidouze).

Très largement tributaire des Gaves Réunis, recevant la Bidouze (navarraise) puis, au niveau de Bayonne, la Nive (labourdine), long de 30 km, le cours de l'Adour est ici un estuaire, large (500 m au maximum) et indolent ; son tracé, presque rectiligne, est orienté franchement Est-Ouest.

Il est d'ailleurs le seul cours d'eau du département qui, partagé avec le département voisin des Landes, fasse réellement figure de grand fleuve car, également fleuve côtier, l'Untxin est loin d'avoir sa majesté !

A fleur de sol, par rapport aux digues qui le canalisent, l'Adour a des crues qui inondent sa vallée (les barthes, dont le niveau est plus bas que celui du lit du fleuve). Aujourd'hui, il traverse une vaste plaine fertile, drainée, et débouche dans l'Océan après avoir traversé Bayonne et son port.



Coupe de principe Sud / Nord : amplitude de la vallée et niveau des barthes inondables

1- L'Adour

L'Adour : un fleuve vagabond

Les vagabondages du fleuve sont à l'origine des paysages de l'embouchure et des barthes, le long des rives de la plaine.

* Une embouchure fluctuante :

Pendant des siècles, le débouché du fleuve, sous l'influence d'un courant marin Nord-Sud déviant son estuaire en l'obstruant d'une barre de sable, s'est déplacé.

Au Moyen Âge l'embouchure du fleuve se situait à la hauteur de Capbreton (connue sous le nom de Boucau de la Punte, elle était à cet endroit depuis l'Antiquité pour certains auteurs, depuis le début du X^{ème} ou du XII^{ème} siècle pour d'autres), pratiquement en face de la fosse marine du Gouf.

En 1572 l'ingénieur Louis de Foix fut chargé des travaux consistant à ouvrir un chenal vers la mer et à barrer l'Adour pour que son lit soit dévié vers le nouveau Boucau, Après 6 années de travaux, en 1578, à la faveur d'une crue, les eaux prirent le chemin de l'Océan, donnant naissance à Boucau-Neuf.

C'est donc vers la fin du XVI^{ème} siècle que l'Adour a acquis son embouchure d'aujourd'hui. Avec le déplacement de l'embouchure vers Le Plecq, le lit s'était ensablé en dessous du port de Capbreton et les plus gros navires avaient du mal à remonter au-delà de celui-ci. Cela accentua le déclin portuaire de Bayonne.

Mais le problème de l'embouchure de l'Adour n'était pas réglé pour autant de façon définitive :

- les travaux se succéderont et il faudra attendre la fin du XVIII^{ème} siècle pour qu'elle soit réellement stabilisée ; en effet, au XVII^{ème} siècle et XVIII^{ème} siècle, l'embouchure s'est de nouveau déplacée, cette fois-ci vers le Sud, jusqu'à l'actuelle Chambre d'Amour à Biarritz.

- la lutte contre l'ensablement du chenal d'une part et contre celui de la sortie vers la mer en raison de la formation d'une barre à l'embouchure, d'autre part, sera constante jusqu'au XX^{ème} siècle. L'action conjuguée des vents et du courant marin Nord-Sud qui entraîne un phénomène de dérive des sables vers le littoral a amené la formation depuis la fin du XVI^{ème} siècle d'un banc de sable parallèle à la côte (la fameuse "barre"), qui ferme l'entrée du fleuve. Les aménagements pour faciliter le passage de la barre, et rendre le port de Bayonne plus accessible, se sont multipliés au XIX^{ème} siècle (endiguements...) et au XX^{ème} siècle (en particulier gros travaux des années 1960-70 : digue nord (1963-65) et digue sud (1977)).

La barre de l'Adour, lieu d'affrontement entre les eaux du fleuve et celles de l'Océan, est un site emblématique ancien.

* Un paysage amphibie : les barthes

Le terme désigne les zones régulièrement inondées de la vallée de l'Adour, qui étaient traditionnellement vouées aux prairies et à la pâture (en particulier élevage de chevaux navarrais ou "barthais" pour les hussards des cavaleries royales, impériales puis républicaines jusqu'à la première guerre mondiale).

Il y eut des travaux de drainage des barthes et de protection contre les crues (endiguement), surtout dans le Bas-Adour, dès la fin du XVII^{ème} siècle ou au début du XVIII^{ème} siècle, avec le concours probable de Hollandais, allant jusqu'à la poldérisation, travaux poursuivis par la suite. L'Adour a été canalisé à partir de la confluence des gaves mais les barthes restent importantes.

Dans ces zones traditionnellement vouées à l'élevage, la deuxième moitié du XX^{ème} siècle voit des mutations agricoles d'importance :

- Durant la deuxième guerre mondiale, les premiers vergers de pommiers sont plantés dans les barthes de Lahonce : en 1940 la Compagnie des Vergers de Lahonce achète un domaine de 100 ha (de friches et de marécages) à cheval sur l'île de Lahonce (poldérisée), la plaine de la rive gauche et les premières collines basques, qu'elle assainit.

- A partir des années 60, le déclin de l'élevage extensif a entraîné l'abandon des parcelles, évoluant en friches ou en boisements peu entretenus et l'extension des zones asséchées et leur mise en culture, en particulier en maïs.

- Depuis la fin des années 1970, la création de syndicats de protection des berges et la réactivation des syndicats de propriétaires, mieux mobilisés dans l'entretien des réseaux de drainage et des vannes de vidange, ont renforcé le processus d'assèchement des barthes. La maïsiculture a pris une importance de plus en plus grande (avec à partir du début des années 60, l'abandon de l'ancienne rotation blé-maïs au profit d'une culture continue de maïs, comme par exemple, sur les coteaux d'Urt).

Les barthes entre le Bec-du-Gave et Tarnos se caractérisent par une plus forte proportion qu'ailleurs de bois (aulnaies et peupleraies) peu entretenus et de terrains mis en culture (maïs, kiwis).

Paysages méconnus, les barthes sont aujourd'hui au cœur de nouveaux enjeux, avec le développement de la politique de protection des "zones humides", à la croisée des politiques de protection du patrimoine environnemental (espaces naturels) et de la nécessité de pérenniser une activité agricole (opération de réhabilitation des barthes et de soutien à l'élevage extensif, mis en place dans le département des Landes à partir du milieu des années 1990).

Une voie d'échanges

L'occupation est ancienne (traces de l'âge de pierre par exemple à Urt) le long de cette voie de liaison et d'échanges, où la navigation fluviale a été un des éléments essentiels de l'économie régionale jusqu'à l'arrivée du chemin de fer.

Les villages se sont implantés le long du fleuve sur les hauteurs : Lahonce, autour de l'abbaye bénédictine prémontrée (XI^{ème} siècle), Urt (fondée en 1193 par le vicomte de Labourd qui y installa des gens venus des deux rives)... regroupant des populations d'agriculteurs et de pêcheurs.

De ces villages dépendaient des petits ports, où accostaient les gabarres jusqu'au début du XX^{ème} siècle, étapes vers le port de Bayonne : Lahonce, Urcuit, Urt.

Dès le Moyen-Âge le fleuve a été un trait d'union entre Landes, Labourd et Chalosse, dont les productions (céréales, vins) étaient acheminées par toute une batellerie fluviale jusqu'à Bayonne. Côté Sud, la Basse Navarre et la Soule fournissaient en particulier du bois pour les navires et la tonnellerie bayonnaise. La navigation fluviale est restée active jusqu'au début du XX^{ème} siècle (les derniers gabarriers disparaissent dans les années 1930) malgré la gêne occasionnée par les moulins et les "pescheries" installées sur le fleuve.

Aujourd'hui, il subsiste un patrimoine fluvial encore visible par endroits : chemin de halage en rive gauche (actuelle RD 261), "cales" pavées, murs appareillés des digues, maisons ("bordes") à étages ...



(carte postale dans "Les Pyrénées Atlantiques autrefois, images retrouvées" - M. Fabre - 1990)

2 - Bayonne

Deux images sont attachées à Bayonne : celle d'un port et celle d'une ville militaire.

Un port fluvial et maritime

Au débouché d'un réseau fluvial, la ville grandit, à partir du XII^{ème} siècle comme un port de marins, de pêcheurs et de marchands. Située à la confluence de l'Adour et de la Nive, Bayonne s'efforce de tirer avantage de cette situation privilégiée et de contrôler économiquement ces deux voies d'échanges et les pays qu'elles traversent (Chalosse, Landes, Labourd).

Il s'agit d'imposer son contrôle sur les deux rives de l'Adour et en particulier sur les pays landais proches. Car, au Moyen-Âge, Bayonne est un port loin de l'Océan et son débouché maritime se trouve en terre landaise. La ville doit empêcher que l'ensablement de l'Adour ne favorise le développement de Capbreton, ou de tout port de commerce sur l'Adour en aval de la ville.

Port fluvial et maritime, la ville s'est développée comme carrefour commercial et lieu d'approvisionnement d'un vaste arrière-pays (vins et grains de Chalosse et au-delà des pays gascons, pastel, bois de Basse Navarre et de Soule, vins de Béarn) car les régions voisines de Bayonne étaient peu peuplées et sans ressources importantes. Surtout le port entretient un commerce actif avec l'Espagne, en particulier avec la Navarre (trafic muletier entre Pampelune et Bayonne) et celle-ci écoule par Bayonne sa laine, ses peaux, son fer ... mais aussi avec les ports du royaume de Castille (Fontarabie, St Sébastien).

Sous domination anglaise de 1152 à 1451, Bayonne a un commerce maritime qui est tourné vers les ports de la côte atlantique (La Rochelle, Bordeaux, Royan) et au-delà vers l'Angleterre, l'Irlande, la Flandre, avec en particulier le trafic des vins saintongeais d'abord, puis gascons.

L'intégration au Royaume de France et surtout le déplacement de l'embouchure de l'Adour entraîna un déclin du port et il faudra attendre la création du nouveau boucau en 1578 qui faisait de la ville un port d'estuaire à proximité du littoral, malgré les difficultés constantes liées à l'ensablement de l'embouchure et du chenal, pour voir une reprise importante du commerce bayonnais.

"Ville de grand commerce" pour les voyageurs et géographes des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, Bayonne est la plaque tournante du commerce avec l'Espagne (Navarre, Aragon et Castille surtout, beaucoup moins avec les provinces basques qui ont leurs propres ports) (par sa proximité avec l'Espagne, Bayonne est au cœur de l'introduction du chocolat en France) ; les échanges avec les Pays du Nord, Angleterre et surtout Hollande, perdurent mais sont de moindre importance.

Si Bayonne commerce avec les Antilles à partir de la deuxième moitié du XVII^{ème} siècle, les capitaux bayonnais sont essentiellement tournés vers l'Espagne et le port ne connaîtra pas au XVIII^{ème} siècle le développement spectaculaire des ports de la côte atlantique (Bordeaux, Nantes). Entre le milieu du XVIII^{ème} siècle et le milieu du XIX^{ème} siècle, Bayonne, port international, deviendra port régional.

La fin du XIX^{ème} siècle verra le renouveau de l'activité portuaire avec la naissance d'un port industriel après 1880 (les Forges de l'Adour, qui produisent en particulier des rails, sont édifiées entre 1882 et 1884). Puis s'installeront d'autres usines (en particulier chimiques) et des entrepôts. L'activité maritime glisse vers l'embouchure et le Boucau tend à devenir l'avant-port de Bayonne. A la veille de la première guerre mondiale, le port a une double fonction : fonction industrielle d'approvisionnement des usines métallurgiques et chimiques et fonction commerciale d'exploitation des bois landais.

L'arrêt des Forges de l'Adour dans les années 60 porta un rude coup à l'activité portuaire, même si Bayonne s'imposa comme port pour la production du gisement de Lacq. De gros travaux dans les années 60 et 70 ont modernisé le port qui s'est déplacé vers l'aval pour pouvoir accueillir des navires de plus fort tonnage, sans pour autant retrouver une pleine activité.

Une place-forte

Bayonne est aussi une ville militaire, et les voyageurs sont frappés, à l'époque moderne, par l'importance des fortifications.

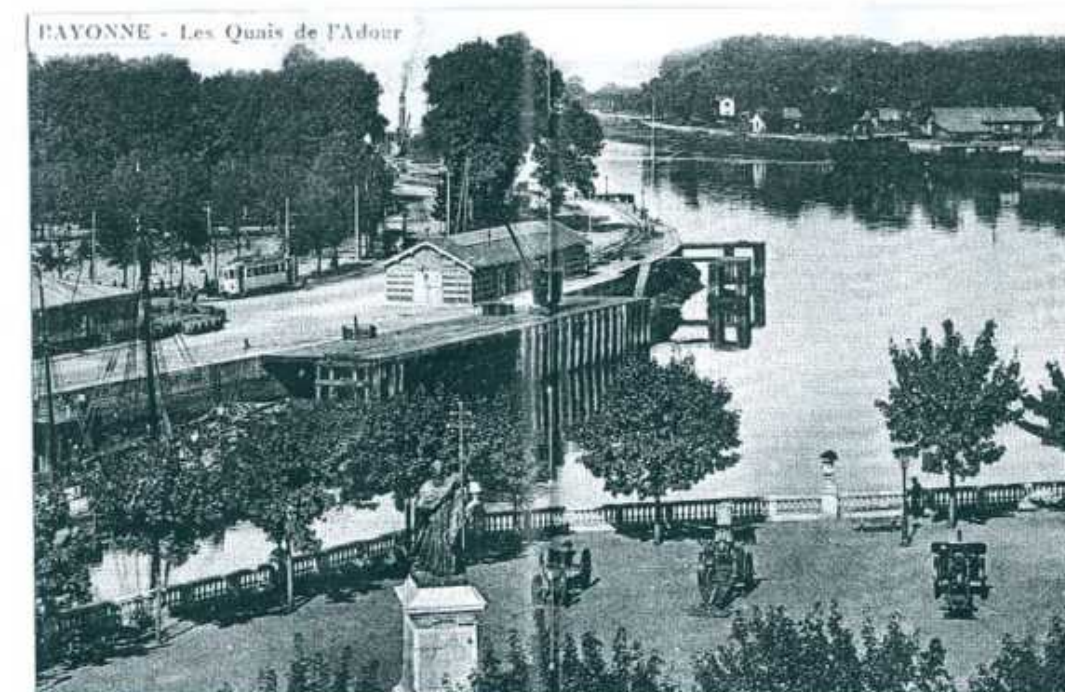
La fonction militaire est ancienne et, semble-t-il, se trouve à l'origine de la ville (fondée à une date incertaine, vestiges de fortifications datant du IV^{ème} siècle après J.C.) : Lapurdum, campement romain, est une place frontière contrôlant les relations routières avec l'Espagne.

Histoire des paysages de l'Adour L'histoire de Bayonne et celle de l'Adour sont intimement liées

La vocation militaire de Bayonne s'est renforcée à l'époque moderne avec le développement de son rôle stratégique sur une frontière très sensible, du fait des conflits permanents entre France et Espagne. Les premiers travaux datent du début du règne de François I^{er}, mais c'est le XVII^{ème} siècle qui fait de Bayonne une ville-forteresse. Bayonne est une ville de Vauban et ses travaux (la citadelle, le système de défense bastionné) fixent le paysage urbain pour longtemps. La fonction militaire organise l'espace et les contraintes militaires sur l'urbanisme (interdiction de construire dans les faubourgs, progressivement condamnés depuis le XVI^{ème} siècle, gel des espaces urbains par les fortifications) ne permirent que des transformations urbaines limitées. La croissance de l'urbanisation ne put se faire que par élévation des maisons. Ces contraintes ont favorisé le développement du quartier Saint-Esprit en rive droite, au XVIII^{ème} siècle.

Au XIX^{ème} siècle Bayonne ne participe guère au grand mouvement de développement urbain et apparaît comme une ville restée figée derrière ses remparts, même si le siècle voit l'amorce des mutations futures. En 1857, Saint-Esprit, commune landaise depuis 1790, est annexée. Le développement des moyens de transport à partir de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle et l'essor du tourisme sur la Côte Basque, vont être à l'origine de la croissance des villes voisines de Bayonne. Le premier B.A.B. (tramway qui reliait Bayonne à Biarritz par Anglet) est inauguré en 1877 et consacrait la naissance de l'agglomération urbaine de la Côte Basque, naissance que confirmera l'ouverture en 1888 du B.L.B. (Bayonne-Lycée-Biarritz), voie ferrée reliant Bayonne et Biarritz selon un tracé plus sinueux. L'autorisation de dérasement partiel de l'enceinte en 1897, puis son déclassement général en 1907 permettra le développement de l'urbanisation après la première guerre mondiale. Les noyaux isolés au départ les uns des autres se souderont en une agglomération presque continue mais qui garde sa structure multipolaire. La création du district urbain de Bayonne-Anglet-Biarritz en 1972 officialise cette continuité urbaine. Les communes des alentours (Tarnos, Boucau, Bidart, Saint-Pierre-d'Irube, Mouguerre...) forment une banlieue proche.

Mais, en fait, Bayonne fait partie d'un ensemble urbain plus vaste qui s'étend de l'Adour (ou même d'Hossegor) jusqu'à la Bidassoa et même St Sébastien. C'est un ensemble à la structure complexe où le maintien des paysages ruraux et urbains, qui ont fait la fortune de la Côte Basque, est un des enjeux majeurs de l'aménagement du territoire.



"Il vous semble que le vent de la montagne va souffler jusqu'à vous et quand vous entrez dans Bayonne, l'enchantement commence" Gustave Flaubert
Le confluent de la Nive et de l'Adour au XIX^{ème} siècle : quais en bois, "ducs d'albe", canons et tramway...
(carte postale dans "les Pyrénées Atlantiques autrefois, images retrouvées" - M. Fabre - 1900)

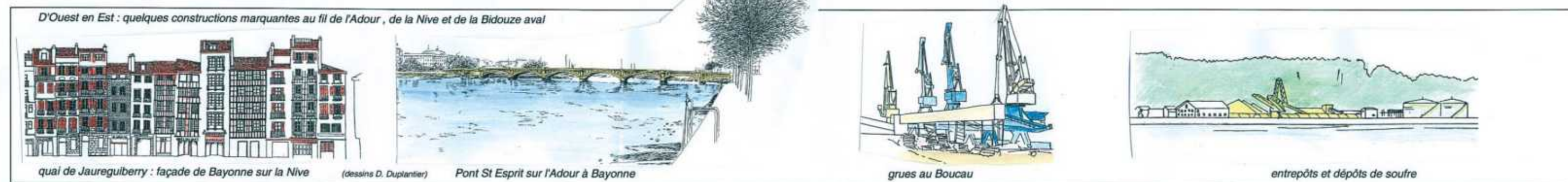


A Bayonne, un tissu urbain très dense forme un front bâti continu le long de la Nive et de l'Adour

photo J. Valat

photo J. Valat

photo J.R. Plantey



Sur les berges de l'Adour, en dehors du centre de Bayonne, les constructions forment un tissu discontinu : à l'Ouest les entrepôts et les usines, à l'Est le tissu s'effiloche jusqu'à devenir un semis de fermes et de châteaux



▲ Les bourgs se succèdent en rive gauche, sur la crête (Guiche)

Un habitat très dense à Bayonne... qui s'effiloche en allant vers l'océan... et reste rural à l'amont

Le chemin de halage se trouvait sur la rive gauche de l'Adour et de la Bidouze.

Sur cette rive, les villages sont proches du fleuve : les bourgs sont situés en crête (à l'abri des crues) : Bidache, Guiche, Urt, Urcuit, Lahonce ...en position de vigie, vue étendue sur la vallée de l'Adour. Ces villages possèdent un quartier "bas" au bord de la rivière : le quartier du Port, dont l'élément majeur est le quai pavé en pente où accostaient les bateaux (Guiche, Urt, Bidache).

Au bord même de l'Adour et de la Bidouze, l'habitat dispersé s'égrène le long des routes en rives gauche et droite. Ces fermes à étages entretiennent un rapport direct, physique, avec le fleuve. En rive droite essentiellement, la maison est souvent prolongée par des quais construits, tels des petits belvédères, au dessus de la rivière. Ce patrimoine fluvial subsiste en partie, encore visible par endroits : "cales" pavées de mise à l'eau, murs appareillés des digues ...

Vestiges de l'importance historique des cours d'eau comme axe majeur de communication, les châteaux de Guiche et de Bidache dressent leurs silhouettes massives au-dessus de la Bidouze.

Matériaux :

Zone de transits et d'échanges, la basse vallée de l'Adour est à la croisée de plusieurs influences architecturales : basque (Labourd et Navarre) et landaise (Gosse et Seignanx).

Les matériaux utilisés et les formes de l'habitat puisent dans ces différentes cultures. L'architecture de la vallée de l'Adour est le reflet de cette situation de zone de transition.



château de Montpellier



château du Bec-du-Gave



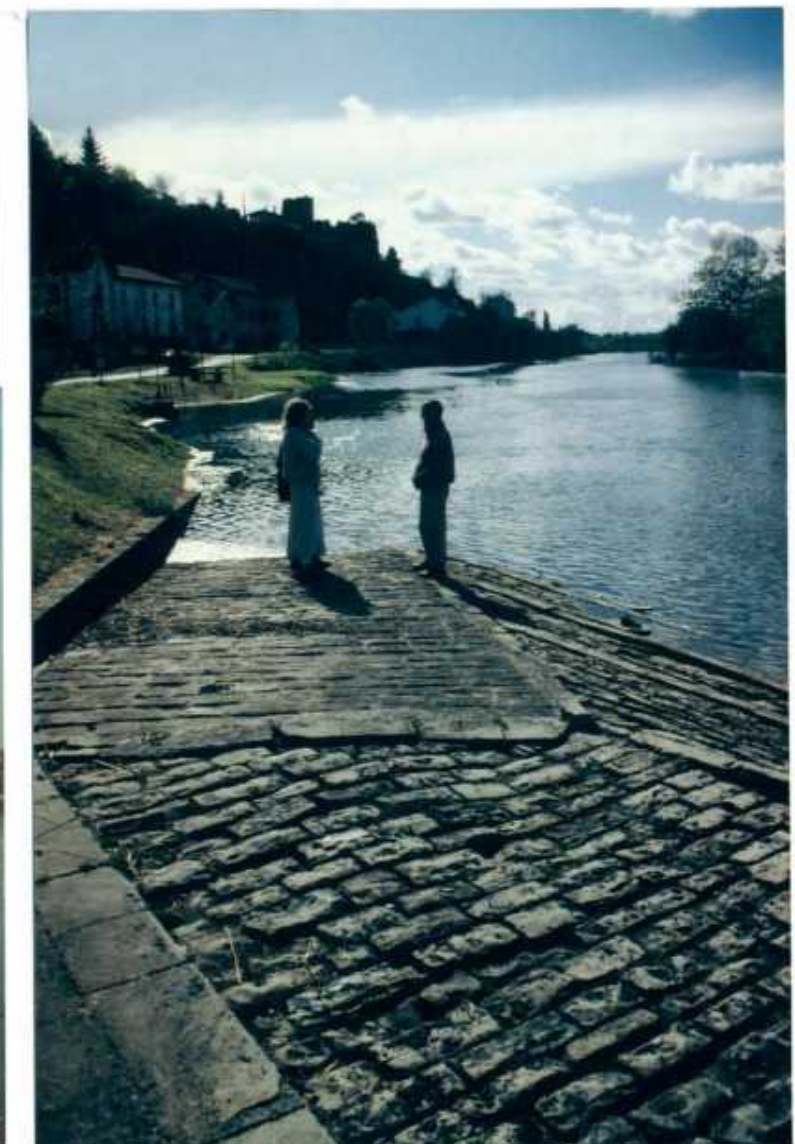
châteaux forts de Guiche...



... et de Bidache sur la Bidouze



Sur les berges, l'habitat entretient un rapport étroit avec l'Adour : en rive droite, des fermes massives avec une petite terrasse et un appontement, accompagnés d'arbres taillés (souvent des platanes)



Quartier du Port sur la Bidouze à Guiche : au pied du château fort et des anciens



La végétation des berges de l'Adour est marquée par l'histoire

Les talus des berges de la basse Bidouze et de l'Adour sont le résultat d'efforts séculaires de protection contre les crues ; le fleuve, soumis au marnage, est longé sur la presque totalité de son linéaire par une levée de terre où passe une route, sur chaque rive. Les berges sont donc très visibles et la végétation joue un grand rôle dans la perception de la qualité des paysages.

La dissymétrie "historique" entre les deux berges se lit encore aujourd'hui :

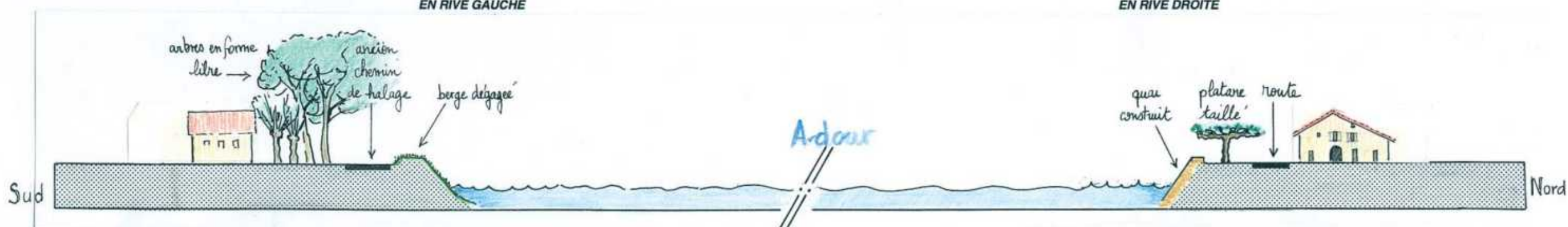
- **en rive gauche**, l'ancien chemin de halage interdisait tout obstacle sur la berge = les plantations d'arbres se trouvent donc à l'extérieur du chemin.
- **en rive droite** (dans le département des Landes), des élargissements, au droit des habitations, ont donné lieu à de petits espaces d'agrément ombragés au bord du fleuve. Certains sont de petits belvédères avec des quais et des arbres taillés (platanes).

La promenade, le long des berges, dans ce paysage très dégagé est agrémentée de façon presque régulière (tous les 200 à 300 m) par la rencontre des fermes et des arbres qui les accompagnent.



EN RIVE GAUCHE

EN RIVE DROITE



Une berge dénudée longée par endroits de quelques arbres (photo BKM)



▲
Sur les deux berges, des enrochements ponctuels récents non revégétalisés marquent fortement le paysage du bord de l'eau. Il est possible qu'ils dissimulent les restes d'un patrimoine fluvial traditionnel (murs appareillés, "cales" de mise à l'eau ...)



De petits aménagements ponctuels de grande qualité, marqués par la présence de platanes taillés en plateau d'ombrage

Dans la vallée, les vastes étendues plates favorisent l'uniformité de la couverture végétale



Les barthes : fossés de drainage ; au-dessus, le coteau de la rive gauche ondulé et peu boisé



Les coteaux constituent une limite claire aux vallées de l'Adour et de la basse Bidouze. Ce sont des versants dissymétriques : le coteau en rive droite, exposé au Sud (dans les Landes) est court, rectiligne et très boisé alors qu'en rive gauche, le coteau est étendu, ondulé couvert de prairies, souligné de bandes boisées descendant doucement jusqu'au fond de la vallée.

Les barthes, ces fonds plats de vallées, larges de 3 km au maximum, étaient des zones régulièrement inondées et traditionnellement vouées aux prairies. La mise hors d'eau par des levées de terre est complétée par un drainage commencé à la fin du XVII^e siècle. Il se caractérise par un réseau de fossés rectilignes qui dessinent un parcellaire à la géométrie régulière essentiellement perceptible vue d'en haut.

C'est aujourd'hui, le domaine des grandes cultures intensives : maïs, peupliers et kiwis.

La traditionnelle richesse écologique (faune et flore spécifiques) de ces milieux humides, n'est ici plus guère ressentie qu'au niveau des barthes résiduelles en pied de coteau, le long des affluents, en bordure de la vallée. En rive droite, dans le département des Landes, le secteur des barthes de St-Barthélémy est protégé en réserve naturelle.

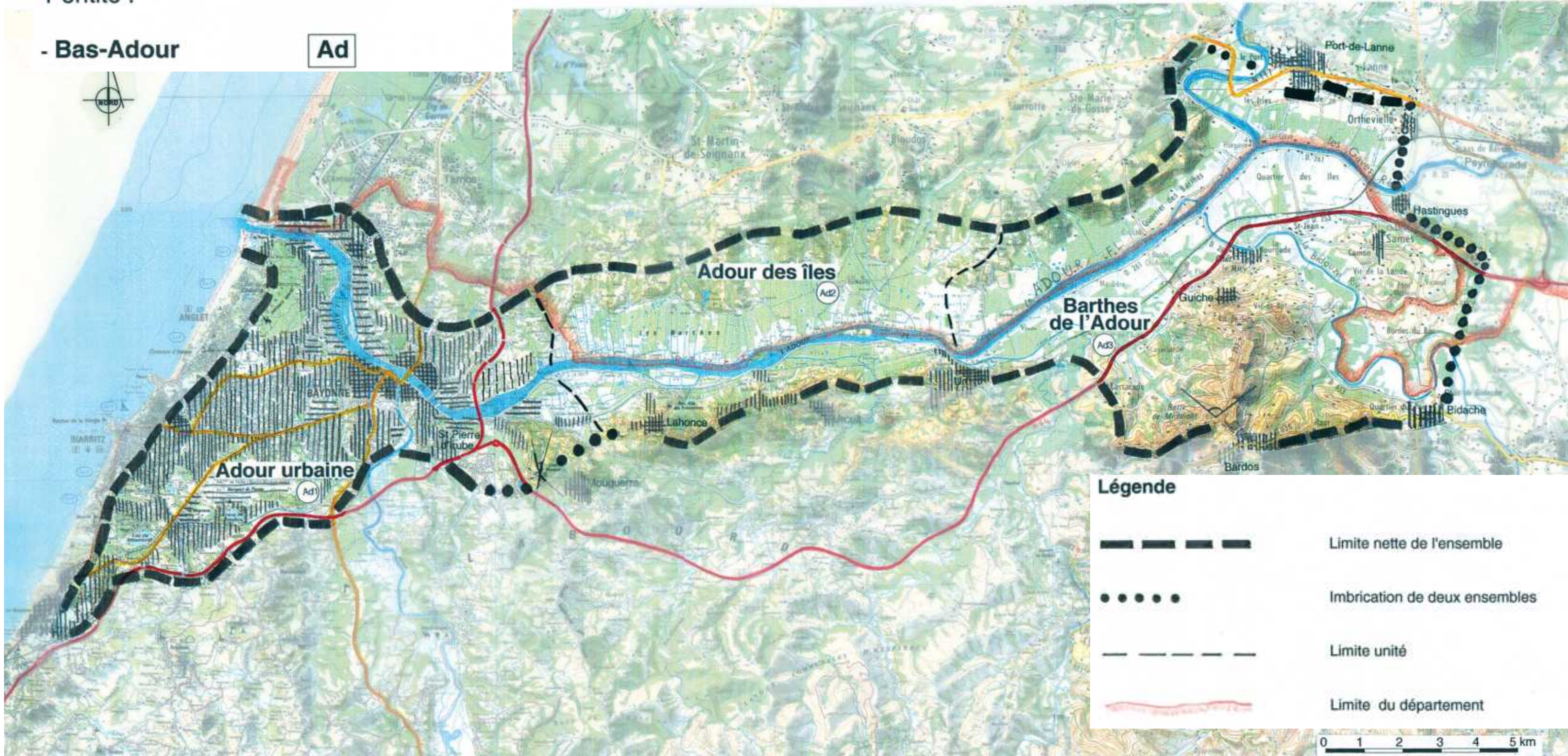
Le contraste entre l'immobilité du fleuve, les étendues uniformes de maïs des barthes et les coteaux ondulés plus ou moins boisés, est renforcé par le rythme des saisons : en hiver lorsque la terre brune est à nu, l'eau paraît plus gris-bleu et les prairies des versants plus vertes..., et les peupliers devenus transparents laissent passer le regard et le vent. Ce contraste se retrouve entre le mode de vie des pêcheurs liés au fleuve et celui des agriculteurs.



1 entité :

- Bas-Adour

Ad



3 unités :

- Adour urbaine

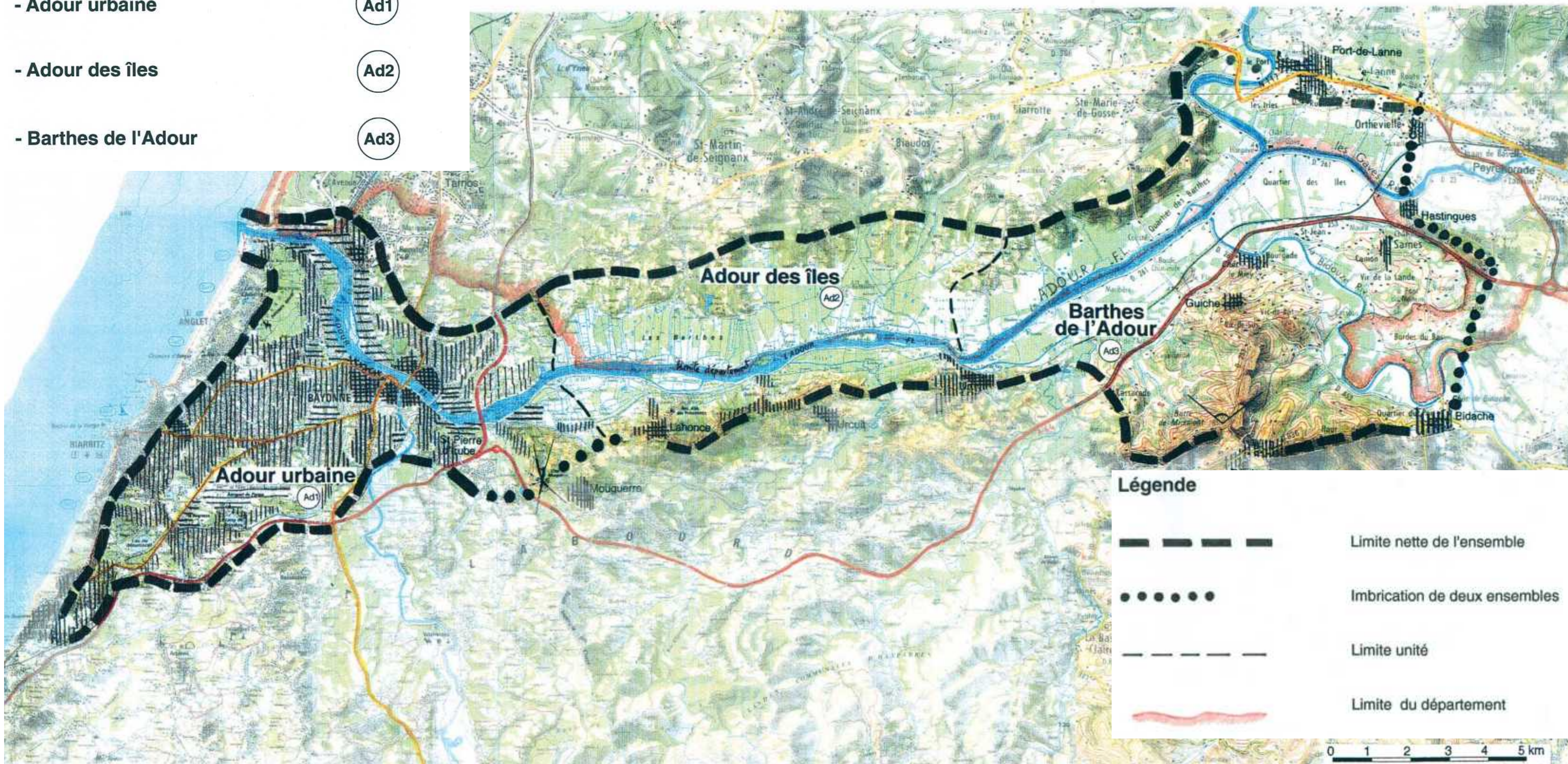
Ad1

- Adour des îles

Ad2

- Barthes de l'Adour

Ad3





Géographie

- Superficie : 212 km² environ (30 km de long environ)
- 13 communes
- Cette entité de paysage = environ 92 000 habitants soit environ 434 hab. / km² (essentiel de la population concentrée dans l'unité de paysage Adour urbaine Ad1)

- La ville historique est : Bayonne 40 000 hab. (appartient à la Communauté de communes B.A.B : environ 120 000 hab.)

- L'économie aujourd'hui :

1. tourisme (Bayonne et la Côte Basque)

2. industrie et commerce liés au port de Bayonne / Boucau

L'industrie lourde de la fin du XIX^{ème} siècle des forges est terminée depuis 1964 mais il reste aujourd'hui :

- aciéries de l'Atlantique
- fonderie (Mousserolles)
- importations (engrais, bois, produits pétroliers)
- exportations (soufre, maïs, ciments produits chimiques)

3. agriculture

- maïs
- vergers de l'Adour
- élevage (vaches, chevaux)

4. pêche (pibale ...)

5. sylviculture (peupleraies)

Histoire: naissance d'un paysage

- Adour : voie de communication très ancienne. Fleuve vagabond : son embouchure est « stabilisée » au XVIII^{ème} siècle au Boucau. C'est l'apogée du commerce du port.
- Bayonne, au confluent de la Nive et de l'Adour est un campement militaire à l'époque romaine ; ville neuve du XII^{ème} siècle, elle connaît une expansion urbaine spectaculaire jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle. Au XIV^{ème} siècle, les faubourgs de la rive droite de l'Adour sont importants. Place forte dès le XVI^{ème}, les fortifications de Bayonne sont complétées par Vauban qui donne à la ville un aspect de forteresse. Au second Empire, aménagement des quais et des grandes allées plantées des berges de l'Adour. Arrivée de la voie ferrée à Bayonne en 1854. La ville a lutté au XIX^{ème} siècle pour obtenir la suppression de l'enceinte fortifiée qui contenait très fortement son urbanisation... Ce n'est qu'en 1921 que les constructions deviennent possibles au-delà des remparts.
- Les barthes sont drainées à partir du XVIII^{ème} siècle. Les prairies humides sont devenues aujourd'hui une immense zone d'agriculture intensive (maïs, peupliers, vergers).

Habitat



à Bayonne

au bord de l'Adour

urbain :

Bayonne, à la fois gasconne et basque, capitale du Labourd : maisons hautes et étroites avec des pans de bois apparents peints.

rural :

- villages groupés en crête de coteaux en rive gauche
- fermes le long des berges de l'Adour et de la Bidouze (qui s'égrènent tous les 200 à 300 m).

Paysage : ambiance

- **Bayonne**, lieu de vie coloré et animé, à la personnalité marquante, ville en relation étroite avec l'eau (Adour, Nive)
- le **port** ... bruyant et actif, aux couleurs fortes
- l'**Adour** ... vaste surface plate et calme en contraste, à la fois avec le relief du reste du département (fait de collines rondes et de montagnes), et avec l'Océan agité et bruyant.
Fleuve **très large, ample, et doux** ... espace paisible.





Adour urbaine

Unité **Ad1**

◀ Maisons colorées de Bayonne



La façade urbaine de Bayonne en rive gauche de l'Adour, vue depuis la citadelle (dessin D. Duplantier mis en couleurs)



Le spectacle de l'embouchure : le va-et-vient des bateaux à marée haute

Le fleuve perd ici sa majesté... ses 250 m de large sont enjambés par le Pont St-Esprit aux multiples arches et son nouveau pont rouge (Pont Grenet). Bayonne, ville gasconne, est aujourd'hui la capitale économique du Pays Basque Nord.

Cette unité («Adour urbaine») comprend le district urbain du B.A.B (Bayonne, Anglet, Biarritz), exceptée la bande côtière qui est traitée dans l'ensemble du Labourd.

Cette unité urbaine est constituée d'une vaste zone d'urbanisation lâche et résidentielle extrêmement consommatrice d'espace (Anglet ne compte pas moins de vingt cinq quartiers !); mais elle est fortement marquée par la puissante personnalité architecturale de Bayonne.

Les quais de l'Adour et de la Nive, qui constituèrent pendant tout le Moyen Âge le point d'arrimage de chalands et des galupes, assurant le trafic vers les Pays de l'Adour, ne sont aujourd'hui accostés que par les bateaux de plaisance et de promenade.

Les rues étroites et colorées du «vieux Bayonne» sont tout à la fois belles, animées et très prisées des promeneurs.

L'ensemble dégage une impression de puissance et d'harmonie et participe à la forte originalité de l'unité.

Le Port, à l'aval de Bayonne :

- sur la rive gauche, au milieu d'un tissu résidentiel urbain, on trouve le petit port de plaisance d'Anglet et les entrepôts de soufre...; la couleur jaune franc et la forme triangulaire des tas de soufre tranchent avec le paysage environnant : des formes souples aux tons gris-vert dominées par la forêt de la Pignada.

- En rive droite, au Boucau, un véritable paysage de port industriel avec ses constructions hors d'échelle et monumentales, longe l'Adour et se termine à «la barre».

Depuis les deux longues digues qui s'enfoncent dans l'océan, le panorama est vaste, il s'étend vers l'Espagne au Sud, les Landes au Nord et l'horizon sans fin devant.

Ici, le régime des marées prend toute sa puissance, aussi bien dans l'utilisation des berges (pêcheurs, baigneurs), que dans le trafic des bateaux (on n'entre pas dans le port à n'importe quelle heure !).

Les éléments naturels, le soleil, la pluie et le vent sont omniprésents et dessinent une ambiance hors du temps et grandiose.

* pour une connaissance approfondie de cette unité complexe, on se reportera à l'étude de paysage : «District du BAB» Outside paysagistes 1999



Port de plaisance d'Anglet vu depuis le port de commerce en rive droite



Bayonne vue d'avion... où l'on voit que la ville est restée fortement contenue dans ses murs jusqu'au XIX^{ème} siècle
(photo P. Laplace 1992 - avant la suppression de l'île St Bernard à l'aval du pont Grenet)

Adour urbaine

Limites

- Au Nord : les faibles reliefs boisés des bords de la vallée de l'Adour (dans les Landes) et les hauts de Boucau en rive droite
- Au Sud : la limite entre les zones urbanisées d'Anglet et la campagne du Labourd
- A l'Est : grossièrement la RD 312
- A l'Ouest : la butte boisée du bois de la "Pignada" et la frange floue, urbanisée du bord de mer (voir ensemble Labourd), et au-delà, la "barre" et l'Océan

Réseaux, infrastructures

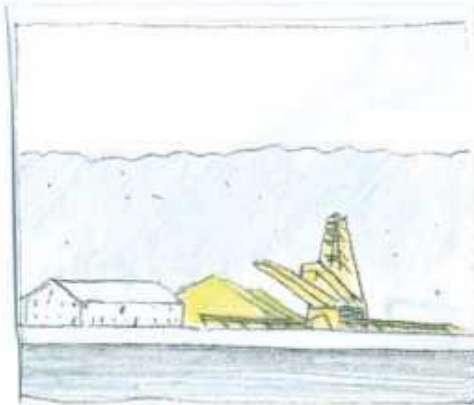
- l'Adour, la Nive
(A noter : la limite départementale est en général au milieu de l'Adour, mais ici elle passe au Nord, au niveau de Boucau, et contourne Tarnos qui est dans les Landes)
- Autoroutes A 64 (vers Toulouse) et A 10 (vers Bordeaux et Paris), en partie en remblai
- Voie ferrée (arrivée à Bayonne en 1854)

Occupation du sol

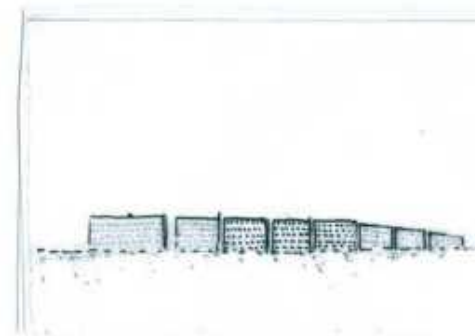
- B.A.B. : zone urbaine très dense dans le "vieux Bayonne" et très lâche dans les quartiers d'Anglet
- Zones industrielles, commerciales ...

Habitat et économie

- Bayonne (40 000 hab.) ; le "vieux Bayonne" connaît une dépopulation qui s'accroît au profit du B.A.B (soit environ 120 000 hab.) et des communes périphériques
Le port s'est récemment étendu en rive droite grâce à la suppression du banc St-Bernard qui facilite en outre le mouvement des grands bateaux
- Boucau (7 000 hab.), en rive droite de l'Adour, ville industrielle
- Economie : . centralise activités du secondaire et du tertiaire : zones industrielles, commerciales, port ...
. tourisme culturel



Les tas de soufre



Les barres de la colline Ste-Croix



La cathédrale

Repères

- Cathédrale
- Z.U.P. Ste-Croix, très visible depuis l'autoroute A64
- Quais
- Port (tas de soufre d'Anglet, grues du Boucau)
- Le phare et la "barre" d'entrée dans l'estuaire

Evolution : Signes visibles

- Le centre de Bayonne est classé "secteur sauvegardé"
- Une immense zone péri-urbaine qui ne cesse de s'accroître... à priori sans plan directeur (pas de forme urbaine intermédiaire entre cœur de ville et péri-urbain)
- Le paysage autour de l'embouchure semble en déshérence
exemple : Aritxague en rive gauche, barthes remblayées et aménagées en zones industrielles et commerciales





Adour des îles

Ad2

En rive droite, pacage des chevaux dans les barthes

Au bord de l'Adour le temps s'écoule paisiblement... Petit quai de mise à l'eau et belvédère en rive droite



Paysage agricole.

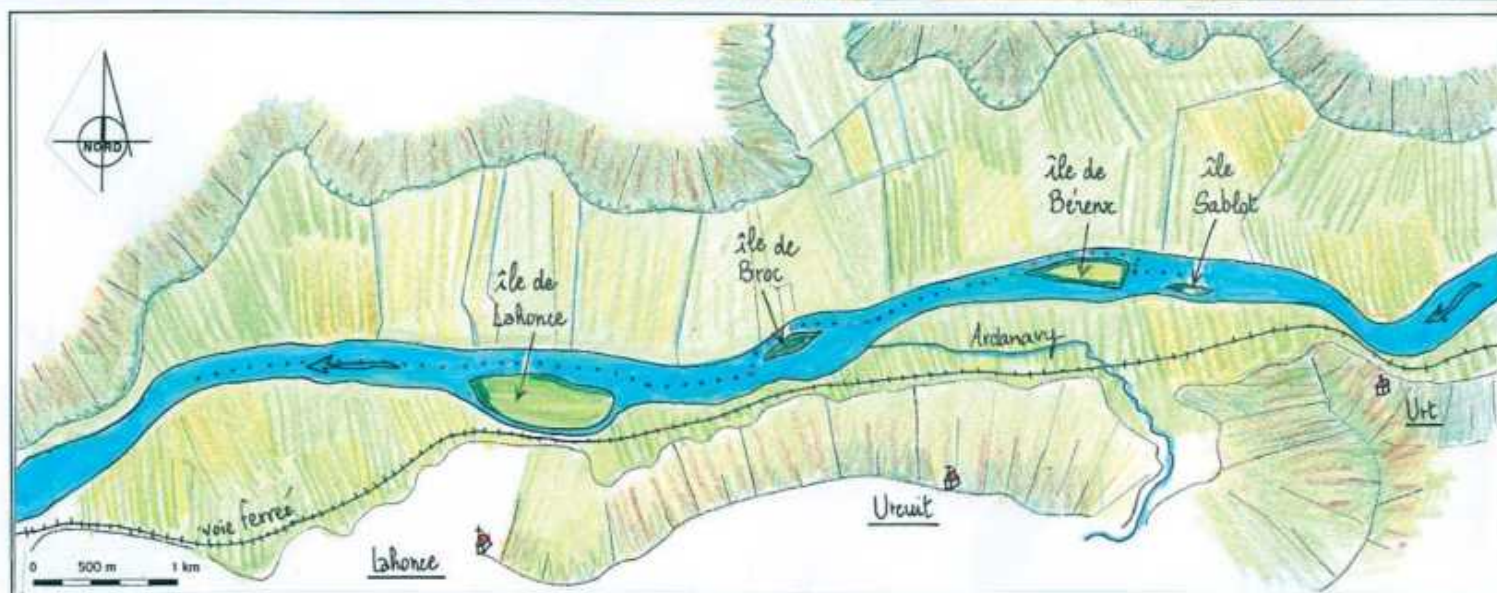
Vastes surfaces plates d'agriculture intensive bordées de coteaux peu élevés ondulants au Sud, et horizontaux au Nord. D'un côté, le Labourd et ses prairies accrochées à des formes rondes, de l'autre, le boisement de pins en continu des Landes.

Au milieu, l'Adour, large et calme subit tranquillement les allers-retours des marées. Dans cette unité, deux grosses îles et deux autres plus petites, animent son cours et lui font perdre en majesté ce qu'il gagne en intimité.

Sur la crête du coteau Sud, les villages s'égrènent, et symétriquement en bord du fleuve leurs ports se succèdent.

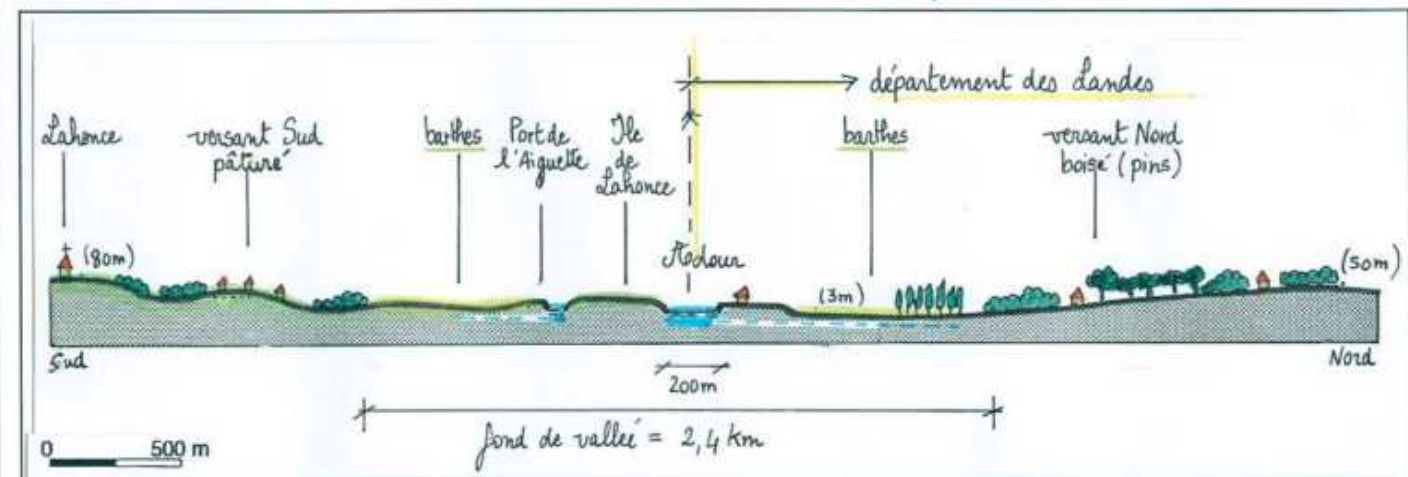
De façon presque régulière, de grosses fermes accompagnées de végétation ponctuent les berges et dominent ces paysages dénudés.

Paysages relativement amples, à la fois ruraux et aquatiques, que l'on peut apprécier en particulier depuis le point de vue de la Croix de Mouguerre ou depuis la montée vers le village d'Urt.



Les 4 îles sur l'Adour

Coupe Sud / Nord au niveau de l'île de Lahonce



Île de Lahonce et l'Aiguette (bras de l'Adour), vue depuis la rive gauche. A noter : les surfaces cultivées sur l'île.

Barthes préservées de St Barthélémy (Landes)





L'Adour, près de Urt ;
au loin, le château de
Montpellier (photo E. Follet)



Silhouette de Urt,
sur la crête,
en rive gauche



Château de Montpellier (vue depuis l'Adour)

Adour des îles

Limites

- Au Nord : coteau bas et rectiligne très boisé (département des Landes)
- Au Sud : coteau ondulé, prairies, petits bois
- A l'Est : Urt et son pont
- A l'Ouest : limite un peu plus floue vers l'agglomération de Bayonne (la RD 312)

Réseaux, infrastructures

- Sur chaque rive : RD 74 (rive droite), RD 261 (ancien chemin de halage en rive gauche)
- Adour fleuve
- Chemin de fer tout le long en rive gauche, en remblai sur le fond plat de la vallée

Occupation du sol

- Sur le fond plat (les barthes) : maïs, peupliers et vergers (kiwi)
- Barthes de St Barthélémy dans les Landes : réserve naturelle, observation de la flore et de la faune
- Coteaux Nord : apparition des pins des landes parmi les feuillus
- Coteaux Sud : prairies + landes boisées (feuillus)
- Ile de Lahonce, la plus grande, cultivée ; îles de Broc, de Bérenx, du Sablot plus petites et plus boisées

Habitat et économie

- Villages en crête en rive gauche : Mouguerre, Lahonce, Urcuit, Urt (en limite d'unité)
- Fermes isolées sur les berges (surtout en rive droite)
- Economie :
 - . agriculture - élevage
 - . pêche : ports en rive gauche l'Aiguette, Urcuit, Urt (pêche en hiver des "pibales" = alevins d'anguilles, met très recherché, alose, saumon ...)
 - . loisirs : club nautique sur l'île de Lahonce, chasse des gibiers d'eau dans les barthes ...

Repères

- Silhouette du village d'Urt sur la crête (en limite d'unité)
- Château de Montpellier depuis l'Adour

Evolution : Signes visibles

- L'urbanisation de l'agglomération de Bayonne "déborde" en rive gauche ; tendance à l'urbanisation par des maisons individuelles attirées par le bord de l'eau (île de Lahonce menacée d'urbanisation)
- Le patrimoine fluvial (végétal et construit) tend à disparaître (élargissements routiers, renforcement des digues, manque d'entretien des arbres ...)
- Développement des plantations de peupliers



Les grands espaces agricoles des barthes en rive gauche

Barthes de l'Adour

Unité Ad3

Cette unité est au confluent de l'Adour avec :

- les Gaves Réunis (au Bec-du-Gave),
- la Bidouze (au-delà de Guiche),
- l'Aran (à Urt).

Ce fond de vallée très large et plat (environ 3 km de large), est aujourd'hui le siège d'une agriculture intensive offrant un paysage de grands champs ouverts.

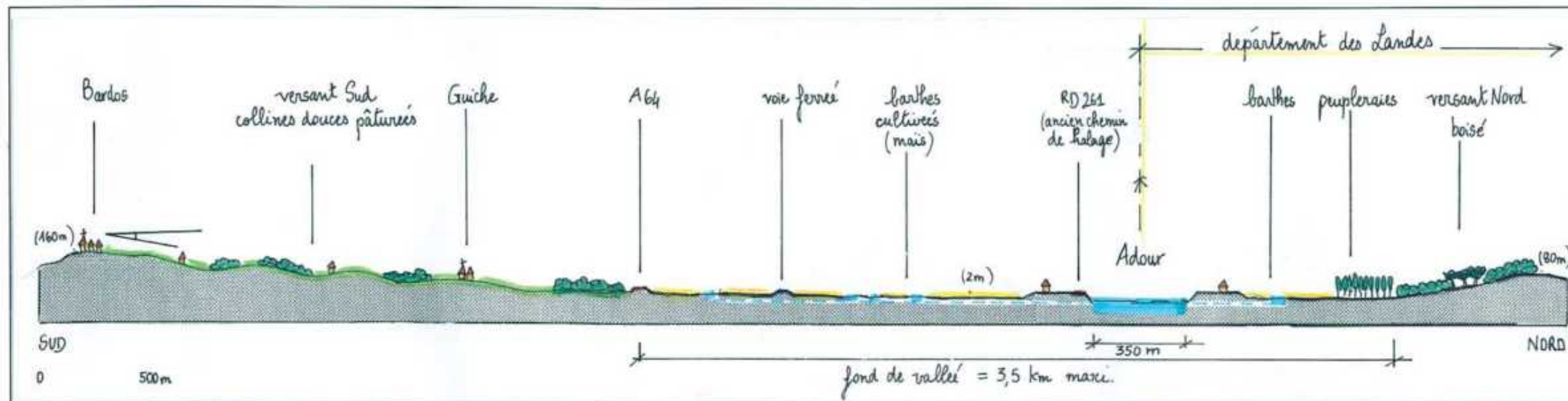
Le coteau Nord (du côté département des Landes) est bas, relativement proche de l'Adour, peu ondulé et très boisé. Au Sud, des collines entourant la Bidouze, couvertes de pâturages, font une limite ondulante et douce ; sur la crête court souvent une route d'où l'on peut embrasser du regard toute la vallée.

Les terres basses, appelées «barthes», autrefois très humides, ont été assainies par un réseau de fossés mis en place patiemment par l'homme à partir du XVIII^{ème} siècle. Il crée un paysage au graphisme régulier qui est bien visible depuis les hauteurs (butte de Miremont en particulier).

Sur la berge, comme dans l'unité Adour des îles (Ad2), de grosses fermes accompagnées d'arbres ponctuent les berges ... petits volumes habités au milieu de champs nus. Par endroits, des plantations massives de peupliers bouchent le paysage de façon inattendue.

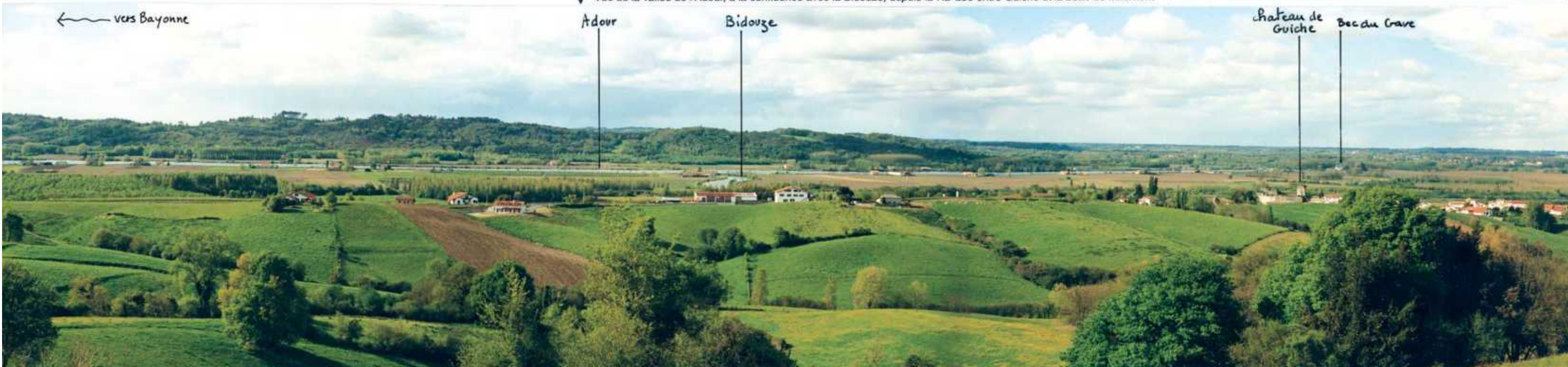
La majesté du fleuve est à son apogée au «Bec-du-Gave» où la confluence avec les Gaves Réunis est soulignée, comme un «point d'orgue», par une bâtisse remarquable.

Ici, le fleuve est large et calme, soumis au flux et reflux de la marée, paysage aquatique parsemé de barques.



Coupe Sud / Nord : amplitude de la vallée

▼ Vue de la vallée de l'Adour, à la confluence avec la Bidouze, depuis la RD 253 entre Guiche et la butte de Miremont



Le Bec-du-Gave : le mélange des eaux... et le graphisme des barthes vus du ciel (photo E. Follet)

les Gaves Réunis



l'Adour vers Bayonne

Barthes de l'Adour

Limites

- Au Nord : boisements des Landes
- Au Sud : coteaux ondulés très peu boisés (prairies)
- A l'Est : Hastings, l'autoroute et les boisements au-dessus du Bec-du-Gave
- A l'Ouest : Urt et son port

Réseaux, infrastructures

- Les chemins sur les levées de terre des abords de l'Adour et de la Bidouze sont presque continus
- Ancien chemin de halage en rive gauche = actuelle RD 261
- Le train depuis Peyrehorade jusqu'à Bayonne passe dans la vallée, en remblai
- A 64 de Hastings (péage) à Guiche, en remblai
- Confluences Adour, Gaves Réunis, Bidouze en rive gauche -> barthes
- L'Aran (la Joyeuse) dont le cours, après avoir amorcé une direction incongrue vers l'Est, se résoud à rejoindre l'Adour à Urt

Lumière matinale sur les eaux calmes et scintillantes de l'Adour, un jour de beau temps ; la silhouette de Guiche se détache sur les coteaux en rive gauche

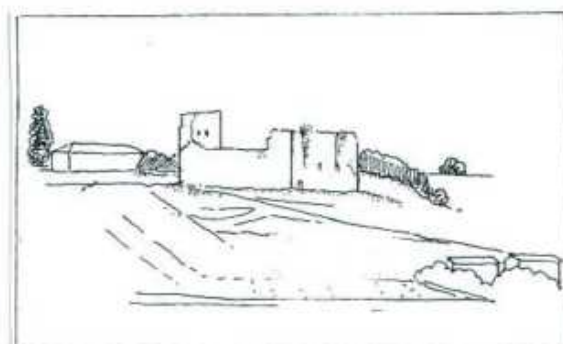
Le "château" de Bec-du-Gave à la confluence de l'Adour et des Gaves Réunis

Occupation du sol

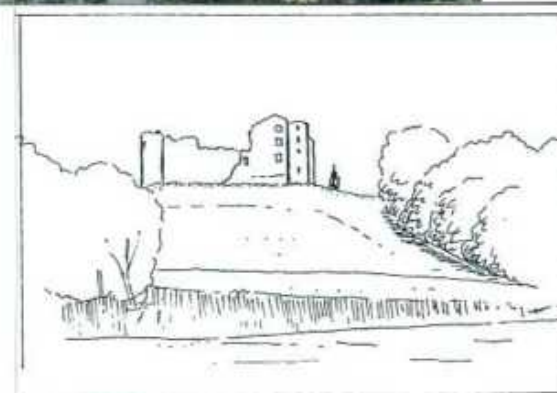
- Fond plat de vallée important en rive gauche (confluences) = les barthes, agriculture intensive : maïs, vergers (kiwi), peupleraies
- Versants Sud : prairies, maïs
- Versants Nord : boisé (feuillus, quelques pins)
- Ile de Mirepech, face au confluent de la Bidouze, peu perceptible depuis la rive gauche, relève du département des Landes

Habitat et économie

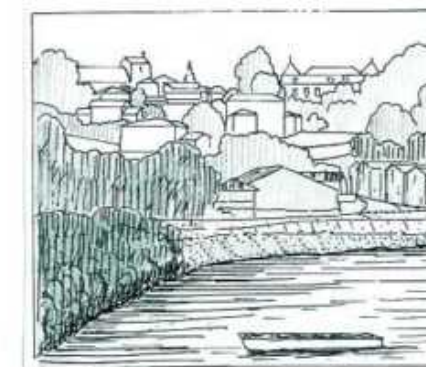
- Villages sur les hauteurs : Guiche, Bardos, Urt (en limite d'unité)
- Grosses fermes et châteaux sur les berges, environ tous les 200 à 300 m
- Economie :
 - . agriculture - élevage
 - . ports : Bidache, Guiche, Hastings, Urt (pêche en hiver des "pibales" = alevins d'anguilles (met recherché), alose, saumon...)
 - . loisirs : chasse des gibiers d'eau dans les barthes ...



Château de Guiche



Château de Bidache



Silhouette de Hastings

Repères

- Bec-du-Gave (château)
- Château de Guiche
- Château de Bidache
- Hastings (silhouette)

Evolution : Signes visibles

- Tendence à l'urbanisation par des maisons individuelles attirées par le bord de l'eau
- Le patrimoine fluvial (végétal et construit) tend à disparaître (élargissements routiers, renforcement des digues, manque d'entretien des arbres ...)
- Château du Bec-du-Gave et son parc en Site Inscrit (département des Landes)
- Développement des plantations de peupliers

2ème partie - LES SEPT ENSEMBLES DE PAYSAGE

2 - 3 - L'ensemble de la Basse Navarre

Caractéristiques géo-morphologiques/
Économie/Histoire/Architecture/Végétation.

(pages 01-13)

- Entité de Mixe et Bidouze MB

(pages 14-30)

- Collines de Mixe

MB 1

- Collines de la Bidouze

MB 2

- Haute vallée de la Bidouze

MB 3

- Lantabat

MB 4

- Entité de la Haute Nive HN

(pages 31-49)

- Nive de Bidarray

HN 1

- Bassin d'Ossès

HN 2

- Cuvette d'Irissarry

HN 3

- Défilé de la Nive

HN 4

- Bassin de St-Jean-Pied-de-Port

HN 5

- Hautes vallées de Cize

HN 6

- Vallées de Valcarlos

HN 7

- Entité des Aldudes A

(pages 50-56)

- Saint-Etienne-de-Baïgorry

A1

- Aldudes

A2

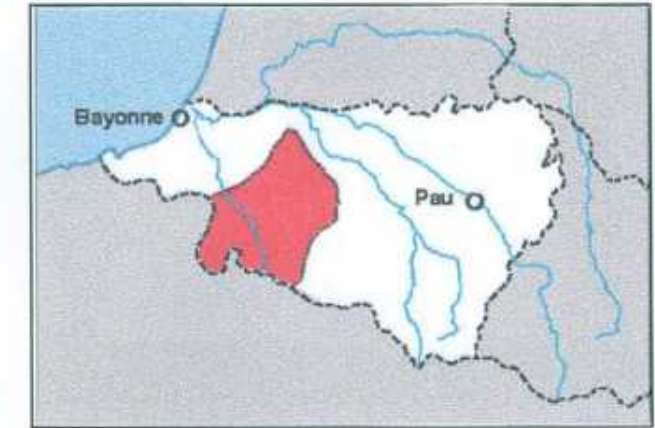


L'ensemble de la Basse Navarre



(photo J.D. Sudres)

L'ensemble de la Basse Navarre



3 entités :

- Mixe et Bidouze

MB

- unité Collines de Mixe MB 1
 - . sous-unité Dépression de st Palais MB 1₁
 - . sous-unité Petit plateau MB 1₂
 - . sous-unité Vallée de l'Arberoue MB 1₃
- unité Collines de la Bidouze MB 2
 - . sous-unité Vallée de la Bidouze MB 2₂
- unité Haute vallée de la Bidouze MB 3
- unité Lantabat MB 4

- Haute Nive

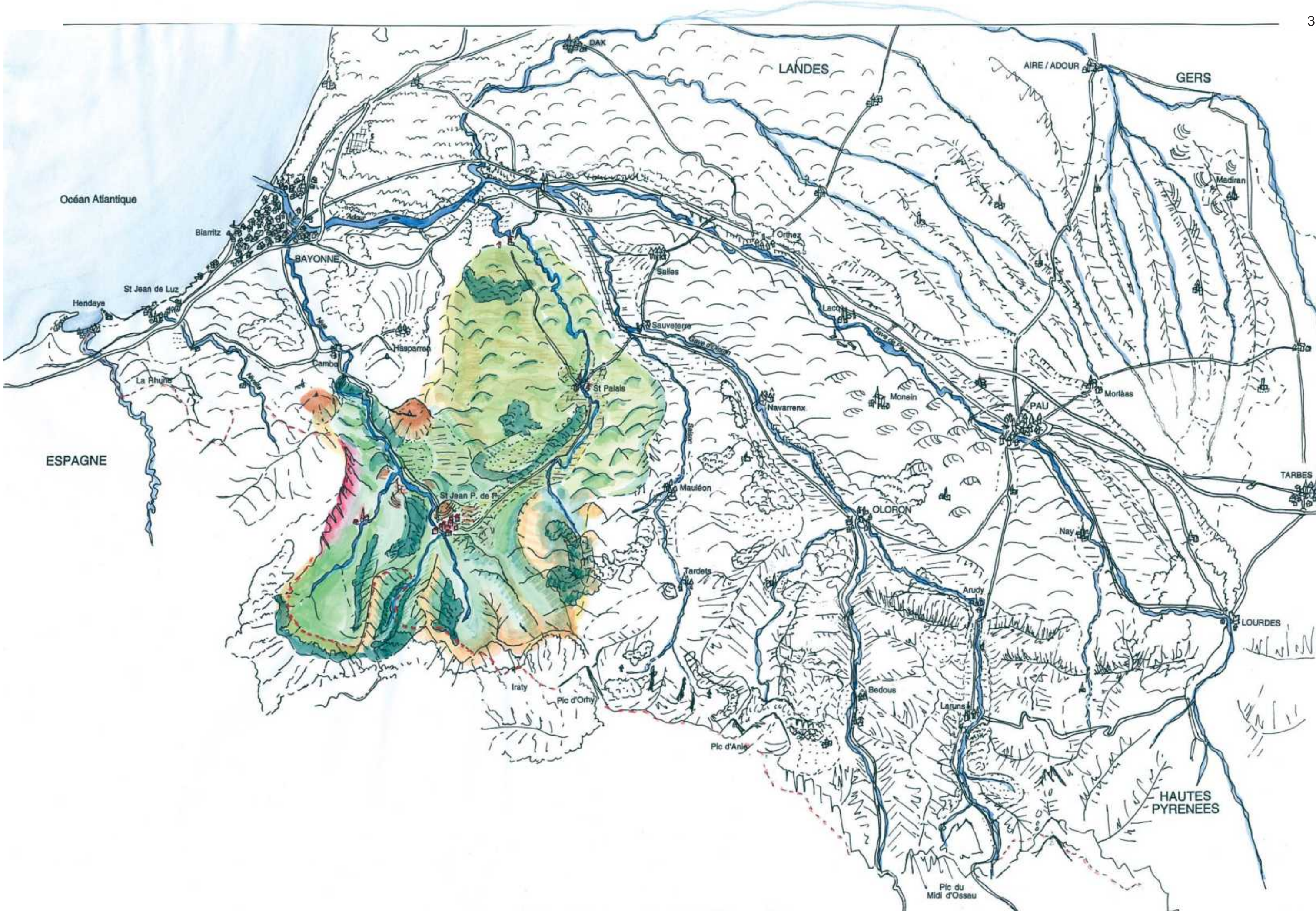
HN

- unité Nive de Bidarray HN 1
- unité Bassin d'Ossès HN 2
- unité Cuvette d'Irissarry HN 3
- unité Défilé de la Nive HN 4
- unité Bassin de St-Jean-Pied-de-Port HN 5
- unité Hautes vallées de Cize HN 6
 - . sous-unité Pâturages d'Irau HN 6₁
- unité Vallée de Valcarlos HN 7

- Aldudes

A

- unité St-Etienne-de-Baigorria A 1
- unité Aldudes A 2
 - . sous-unité Forêt d'Hayra A 2₁



Un paysage agricole tout en rondeurs, très ouvert et humanisé

Pays de Cize et de Mixe, avec pour ville phare Saint-Jean-Pied-de-Port, la Basse Navarre est une province basque agricole où le paysage est très marqué par l'économie pastorale.

Les points clefs du paysage de la Basse Navarre :

- des croupes rondes aux formes douces

Paysages tout en rondeurs où la moindre ondulation est soulignée par une végétation qui semble posée là, comme une parure ... pour mettre en valeur ces courbes.

Courbes douces et tendues au Nord, courbes plus franches et rondes au Sud.

- sur les mamelons dénudés, la **lande est omniprésente**...couverture moutonnante des fougères, rousses en automne...ou tapis plus ras et sec de la bruyère ou encore lande herbeuse.

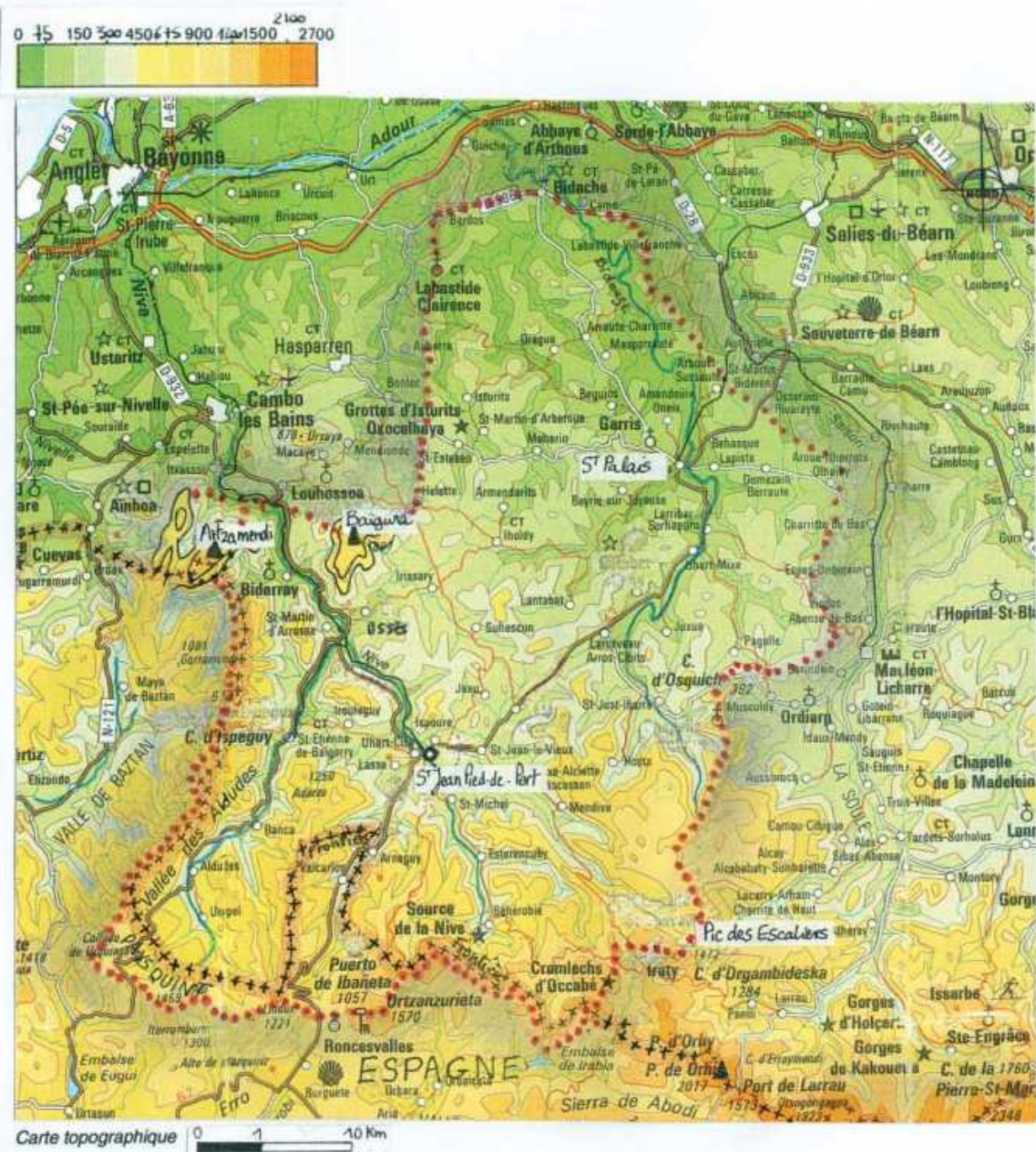
- **l'eau en suspension** ... les brumes du petit matin qui montent de la vallée..., le brouillard qui surprend en plein été dans la montagne...

L'humidité est omniprésente, elle donne à l'air épaisseur ou transparence.

- **un semis de maisons claires** ponctue le paysage, petits points blancs dans un océan de verdure.

- la **chaîne des Pyrénées** est à la fois un repère et une barrière, même si les sommets n'ont plus ici la dimension mythique des montagnes et sont plus difficiles à identifier qu'en Béarn, en Soule ou en Labourd. Au fil des déplacements dans ce paysage bosselé, les crêtes, les replats, les seuils, offrent des panoramas à chaque fois renouvelés où le regard est constamment limité au Sud par les Pyrénées.





La Basse Navarre, la plus grande des provinces basques françaises, englobe les pays de Cize (Haute vallée de la Nive), de Mixe (Vallée de la Bidouze) et les Aldudes.

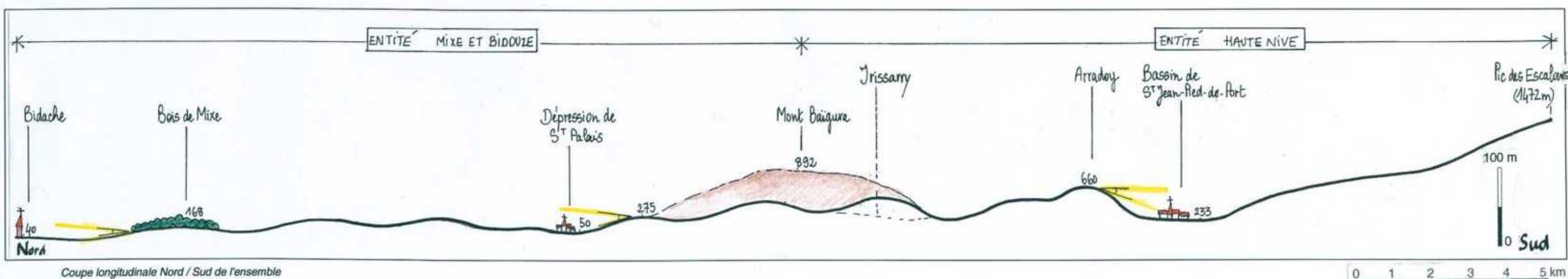
Cet ensemble s'étend sur une longueur d'environ 50 km pour une largeur de 40 km maximum.

De façon simplifiée, on distingue, de part et d'autre d'une ligne Saint-Etienne de Baïgorry / Saint-Jean-Pied-de-Port / Col d'Osquich :

- **au Nord**, une zone de collines aux orientations confuses : altitudes de 50 m à 892 m (Mont Baïgorra) pour une moyenne de 200 m environ. Saint-Palais (altitude 50 m) est le pôle urbain de ces vastes espaces agricoles. Le réseau hydrographique est complexe ; beaucoup de petits cours d'eau, de fossés, alimentent les Nives et la Bidouze. Ces rivières restent néanmoins discrètes ; elles n'ont pas créé en aval de larges vallées.

- **au Sud**, c'est le domaine de la montagne basque ; ce sont les premiers contreforts de la zone primaire axiale des Pyrénées qui, du Labourd à la Soule, forment une frontière floue et perméable entre la France et l'Espagne, si bien que les éleveurs ont étendu leurs zones de pâturage au-delà de la frontière (Pays Quint, Baztan et Archilando dans le versant de l'Ebre). Les monts et pics ne sont identifiables qu'avec un œil exercé. Le bassin supérieur de la Nive est formé par la jonction de quatre rivières : les Nives d'Arnéguy et de Béhérobie, le Lauribar qui draine la vallée de Lecumberry et l'Arzubi.

Dans les espaces d'estives, 66% de la superficie communale en Cize et 43% à Baïgorry sont les propriétés syndicales indivises appartenant au syndicat du pays de Cize et à celui de la vallée de Baïgorry qui sont les héritiers de très anciennes institutions pastorales légiférées par les fors jusqu'en 1789, puis par la loi de 1890 sur les syndicats intercommunaux.





▲ bassin d'Ossès

Bassins et dépressions : trias (roches tendres)

Ossès, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Palais, relief plus doux ; zone de forte emprise humaine bordée de relief dominant. On y trouve souvent les roches aux couleurs vives (marnes bariolées ou argiles versicolores ex : l'Arraduy à Saint-Jean-Pied-de-Port)

Les repères issus de la zone primaire axiale des Pyrénées ★



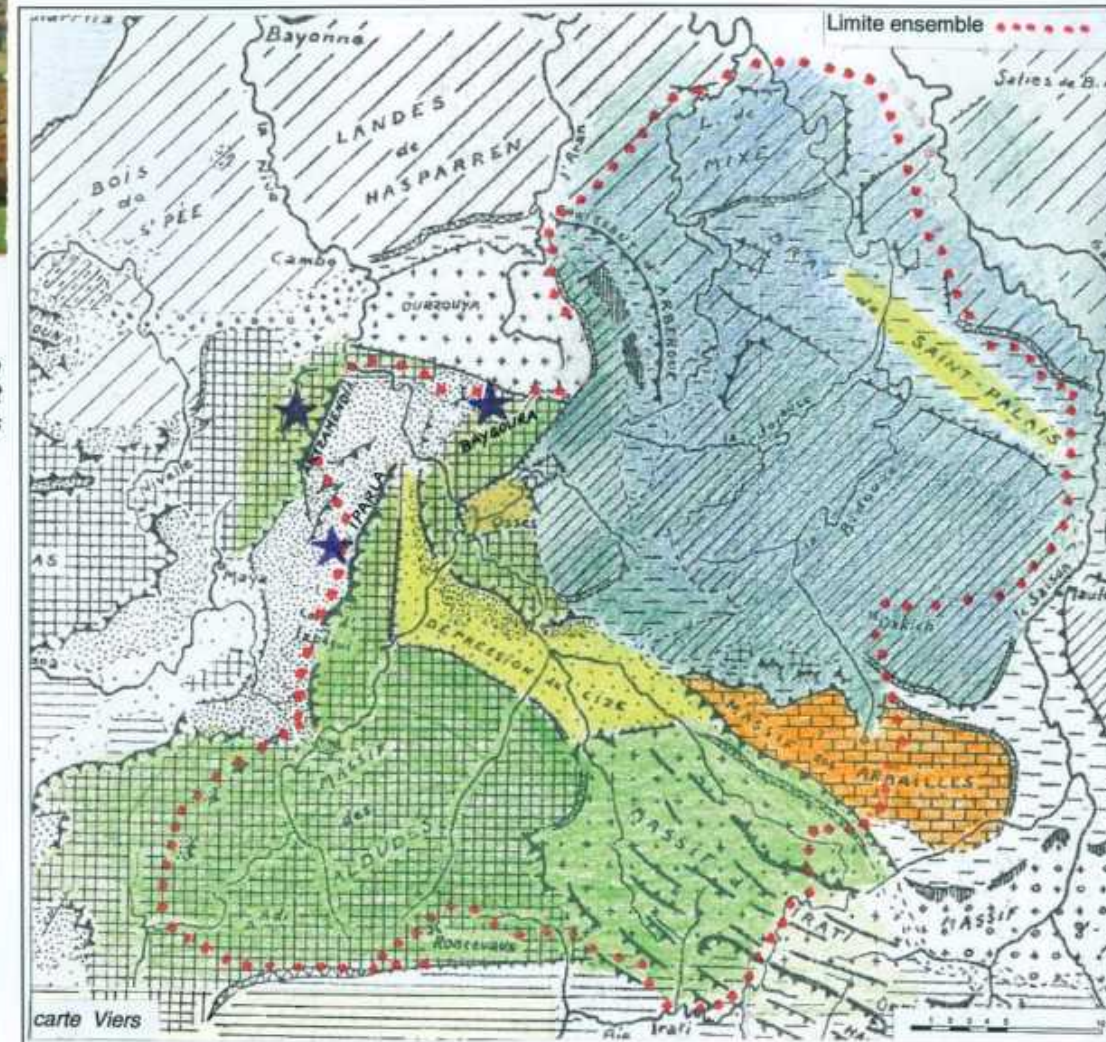
Crête d'Iparla



Crête rocheuse du Baïgura



Mont Artzamendi



carte Viers

Des grandes étendues géologiques assez homogènes avec quelques particularités lisibles dans le paysage

De façon simplifiée, la Basse Navarre est constituée de deux ensembles géologiques qui ont déterminé deux types de paysages :

- au Nord : flysch qui est à l'origine d'un relief de collines aux pentes divers.
- au Sud : schistes et grès du dévonien de la chaîne des Pyrénées correspondent au domaine des estives, les monts qui servent de repères visuels en font partie (Iparla, Artzamendi, Baïgura).

Le soulèvement des Pyrénées a provoqué des déformations qui correspondent souvent à des changements de matériaux. Les plis et les failles se retrouvent notamment au niveau du massif des Arbailles et des dépressions (Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Palais, Ossès). Les différences de constitution géologique des Arbailles et des bassins se retrouvent au niveau des ambiances paysagères.



▲ collines sèches de Mixe

Collines de flysch au Nord

Formation stratifiée où alternent de façon rythmique des bancs durs gréseux, calcaire-gréseux ou calcaire-mameux et des lits plus minces de schistes argileux, tendres. L'épaisseur relative des bancs et leur dureté variant, les formes de relief qui en découlent diffèrent plus ou moins. Ces différences de nature de roches déterminent également des réponses à l'érosion et un potentiel pour la végétation, variables.

Le relief dans l'ensemble est peu vigoureux ; il en résulte une série de bosses et de cuvettes confuses. Néanmoins, on peut distinguer des aspects différents :

- les landes de Mixe : collines sèches apparentées aux landes d'Hasparren dans le Labourd
- le croissant de l'Arbéroie : orientation donnée par une cuesta
- Bray de Saint-Palais : dépression



▲ collines vertes de Mixe

au Sud

Massifs montagneux (Iraty et Aldudes)

Ils correspondent à la zone primaire axiale (terrains les plus anciens des Pyrénées) schistes et grès du dévonien (400 à 350 millions d'années). Massif forestier et domaine des estives.

Les monts d'Artzamendi ("Montagne de l'ours", en basque) du Baïgura et la crête d'Iparla, repères bien identifiables de l'ensemble de la Basse Navarre sont des avancées de ces massifs (roches moins altérables)

▲ massif frontalier de la zone primaire axiale



Massif des Arbailles

Massif calcaire karstique (110 millions d'années) A cheval sur l'ensemble de la Soule et de la Basse Navarre. La partie la moins étendue, située en basse Navarre, est recouverte de boisements épais qui semblent peu pénétrables

▶ massif des Arbailles aux sources de la Bidouze



Histoire des paysages en Basse Navarre

Ce paysage est le reflet d'une civilisation pastorale active

La répartition des terres :

- L'importance des terres communes

Dans une économie ancienne dominée par l'élevage et où les terres défrichées étaient peu importantes et dans un pays peu peuplé à l'origine, le système du libre parcours des troupeaux s'est imposé.

On constate une opposition entre les terres cultivées appropriées individuellement (labours, vignes, vergers, prés de fauche) et qui sont closes pour les protéger du bétail, et d'immenses terres communes (landes, bois, pacages) terres de parcours pour le bétail de tous.

Ainsi, les paysages sont intimement liés à l'occupation des sols, avec d'une part des paysages d'enclos près des villages et d'autre part des terres communes non closes : pâturages et forêts.

Par ailleurs, le rôle de la transhumance reste prépondérant, il permet de maintenir une solidarité entre les villages du bas et du haut pays.

- Indivision des terres

Le "Pays indivis" des Aldudes : la plaine verdoyante qui s'ouvre au Sud de Baïgorry et les montagnes des Aldudes n'étaient qu'une réserve de pâturages commune aux navarrais : ceux des vallées, aujourd'hui françaises de Baïgorry et espagnoles de Valcarlos, Baztan et Eiro. Ce pâturage indivis a toujours été la source de conflits entre utilisateurs. Après la division de la Navarre entre France et Espagne, au début du XVI^{ème} siècle, ces conflits prirent un caractère plus aigu. Cette organisation en vallée n'a pas été remise en cause par Henri IV.

L'apogée du paysage rural (XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles) :

- Les nouveaux peuplements à partir du XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles

Avec une pression démographique forte, à la fin du XVII^{ème} siècle, des cadets de Baïgorry s'implantèrent aux Aldudes dans les granges en colonisant ainsi des terres jusqu'alors communes.

C'est la naissance du premier village de la vallée dont il prit le nom : les Aldudes puis ce furent Urepel et Banca (dont un gisement de cuivre et d'argent firent la fortune jusqu'au XIX^{ème} siècle). En 1773, les basques refusèrent la répartition de ces terrains indivis valléens en biens communaux.

- La révolution et ses suites

L'établissement de la frontière franco-espagnole à la fin du XVIII^{ème} siècle selon des limites qui n'ont rien de géographique, aiguise les conflits ; la paix est retrouvée par le traité de Bayonne en 1856.

Dans les Aldudes et en pays de Cize, les terres incultes, nécessaires à l'élevage, qui étaient la propriété collective des habitants, ont été conservées ainsi ; après la révolution, les basques ne laissèrent pas englober leurs bois et forêts dans le domaine national.

Aujourd'hui encore, les troupeaux français vont paître sur les terres du pays espagnol, moyennant une location dont le montant est toujours établi, très officiellement tous les ans, dans le cadre d'une passerie. Par ailleurs, les habitants du haut de la vallée des Aldudes, le "Pays Quint", (en terre espagnole) ont le statut de ressortissants français à l'étranger.

Une organisation en vallées encore vivace aujourd'hui

Le mode d'organisation des anciennes communautés pastorales perdure encore aujourd'hui ; le pays de Cize est devenu Commission syndicale du Pays de Cize et il en est de même pour la vallée de Baïgorry et le pays de l'Ostabaret. Ces syndicats gèrent les biens collectifs des communes du Pays.

Les bas-navarrais ont des passeries avec les vallées voisines au moins depuis le Moyen Age (Roncal et Salazar en Espagne, et avec le pays de Soule).

La "naissance des paysages" de la montagne, à la fin du XVIII^{ème} siècle ne touche pas la Basse Navarre :

Il faudra attendre "l'invention" de la côte basque pour que le train arrive à Saint-Jean-Pied-de-Port en 1889. Le mouvement qui entraînera l'élite européenne, dans la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle vers les Pyrénées, comme espace de recherche et d'exploration, a concerné davantage la partie centrale des Pyrénées (là où les montagnes sont les plus hautes et les plus lisibles, là où elles sont vraiment "montagnes") laissant de côté cette extrémité de la chaîne.

A la fin du XIX^{ème} siècle / début du XX^{ème}, il n'y a que quelques rares représentations du paysage de cette province.

De même, les guides touristiques résument une image, relativement stable jusqu'à aujourd'hui, des itinéraires réputés intéressants.

Le guide bleu de 1947 consacré aux Pyrénées montre bien cette prépondérance des sites hérités du siècle précédent ; il les classe en curiosités monumentales et artistiques. Le guide décrit en Basse Navarre essentiellement Saint-Jean-Pied-de-Port, Roncevaux et Baïgorry.



Tableau de Marie Garay "Procession de la Fête-Dieu à Bidarray" 1899



Cromlech sur le versant Nord du Mont Adri (photo Benat Errecaide)



Carte des Chemins de St Jacques-de-Compostelle (Guide Gallimard 1999)

Une civilisation agro-sylvo pastorale très ancienne :

Les premiers signes de sédentarisation de la protohistoire en Basse Navarre datent d'environ 4 000 ans av. J-C (28 dolmens recensés). Ceux de l'âge de fer, à partir de 800 ans av. J-C, se jugent au nombre élevé de cromlechs (151 en Basse Navarre).

Epoque romaine et début de la mise en place du réseau de villages

Les romains (2 000 ans av. J-C) installent le camp de Saint-Jean-le-Vieux, situé sur la voie romaine venant de Dax par Sorde et Garris et qui rejoint Pampelune par Roncevaux et les hauteurs d'Urku. Il reste aujourd'hui des vestiges de la tour d'Urku et une partie des thermes de Saint-Jean-le-Vieux. Cette route de Roncevaux apparaît comme la voie principale transpyrénéenne occidentale. Elle n'a joué qu'un rôle modeste sur le plan commercial mais avait une grande importance stratégique. L'époque romaine voit apparaître la création du réseau villageois et les premières concentrations d'habitations. Cette fixation s'intensifiera réellement à partir du Moyen Age (augmentation des échanges avec les territoires voisins, création de fondations neuves...)

Les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle à partir du IX^{ème} siècle

En Basse Navarre, trois chemins principaux qui traversent la France convergent un peu au Sud de Saint-Palais, à Ostabat. Ils atteignent Roncevaux à travers le port de Cize avant de rallier Puente La Reina où se rejoignent tous les chemins de Saint-Jacques. Ces voies, très empruntées dès le Moyen Age, hauts lieux d'échanges, furent dès lors jalonnées, à leurs principales étapes, d'églises, de monastères et de fondations hospitalières dont il reste des traces importantes :

- Voie de Tours : depuis Sorde-l'Abbaye, par Garris
- Voie de Vézelay : depuis Sauveterre-de-Béarn par Saint-Palais
- Voie du Puy (GR 65) : de Navarrenx à Ostabat par Aroué

De la création de ville neuves au Moyen Age, jusqu'au XIX^{ème} siècle :

Dès le XI^{ème} siècle, comme dans l'ensemble du Sud-Ouest, le réseau des bourgs finit de se constituer et se complète par la construction de villes neuves :

- de fondation royale navarraise ou seigneuriale : Ostabat, Garris, Saint-Palais
- les bourgs d'origine monastique liés aux itinéraires de Saint-Jacques-de-Compostelle (hôpitaux, prieurés, commanderies...) Haranbeltz, Irissarry, Lasse...

Saint-Jean-de-Pied-de-Port doit son nom à sa situation de pied du port (col) de Roncevaux. C'est un lieu de passage ancien du au gué sur la Nive. Au XIII^{ème} siècle, il fut fortifié et devint capitale de la Navarre du Nord dont les paysages toujours verdoyants lui valurent le nom de "Jardin de Navarre".

A partir du mariage d'Aliénor d'Aquitaine (1142), les terres de l'ancien royaume de Vasconie relèvent de la couronne d'Angleterre. Mais le roi de Navarre contrôle les vallées de Baïgorry, Cize, Ossès, et les plaines de Mixe et d'Ostabaret.

Au XVI^{ème} siècle (1512), les souverains légitimes Catherine de Navarre et Jean d'Albret se réfugient sur les terres au Nord de la chaîne des Pyrénées, en Béarn et Basse Navarre : c'est la création du nouveau Royaume de Navarre qui durera jusqu'en 1789.

En 1589, le fils de Jeanne d'Albret, Henri III de Navarre, devint Roi de France sous le nom de Henri IV. Lui et ses successeurs s'appelleront "Roi de France et de Navarre".

Alignée sur les autres provinces basques de France unies au Béarn, la Basse Navarre est incluse en 1790 dans le département des Basses Pyrénées, rebaptisé en 1969 Pyrénées-Atlantiques.

Des fermes massives dispersées sur le territoire

La ferme bas-navarraise fait partie intégrante du paysage. L'harmonie des courbes et des couleurs de la Navarre serait incomplète sans les maisons aux façades blanches essaimées dans le paysage.

En Basse Navarre, comme dans le Labourd, l'**Etxe** (la maison) et, par extension, le village, ont une importance capitale dans l'organisation de la société basque. Les familles s'identifiaient à leur demeure au point d'en prendre le nom et la maison appartient à la famille et non à un seul individu.

Maison massive, implantée au gré de la qualité des terres, l'**Etxe** paraît souvent solitaire, imposante, dans un paysage travaillé, fabriqué par l'homme. Les villages sont peu nombreux et, entre le bourg aux fonctions commerciales et artisanales où la population est plus commerçante qu'agricole, et la ferme isolée, il y a le groupement par "quartiers" où la vie sociale est intense. Ces espaces bâtis, apparemment disloqués, possèdent des lieux forts de rassemblement ; le principal est, aujourd'hui, la place du fronton.

Le relief, souvent fort et complexe, ainsi qu'un climat océanique marqué ont induit des contraintes physiques d'implantation et d'adaptation au milieu qui sont devenus les modèles de l'architecture traditionnelle. L'orientation habituelle de la maison consiste à opposer aux précipitations venues de l'Ouest une façade sans ouverture, la façade principale blanche, avec ses volets peints étant largement ouverte à l'Est ou au Sud. La relation de la construction au relief est toujours très étroite, les murs sont "incrustés" à l'amont de la pente pour mieux s'adosser à la colline et profiter de son abri.



Des fermes blanches à l'aspect massif qui ponctuent un paysage tout en courbes (vallée de la Bidouze, unité MB2)



L'organisation des villages se fait autour de l'église et du fronton, ici à Uhart-Cize (unité HN5)



Depuis l'**Etxe**, à mi-pente, on voit, un peu au dessus, une grange (Aldudes, unité A1)



La borde, grange de moyenne altitude (on voit le pan incliné qui donne accès au fenil)



Cayolar : l'abri du berger dans les estives est en pierre (Ici celui d'Archilando en Cize, unité HN6)



Ailleurs, comme à Iholdy, on peut noter (en haut à droite) la grosse construction carrée flanquée de 4 tourelles : "la maison noble" (dessin Duplantier)

Les différentes formes bâties sont fonction de l'étagement de la végétation

Le berger et son troupeau suivent l'évolution saisonnière de la végétation ; ainsi à chaque étage, correspond un type d'habitation. De la plaine aux estives, trois types d'habitat se distinguent :

- l'**Etxe** est bâtie dans la plaine autour d'un noyau de bourg, et peut-être davantage en quartiers, ou encore de façon plus éparse sur les pentes.
- entre la vallée et l'estive **la borde** constitue l'habitat temporaire du berger (mi-saison) : repérable de loin par la tache d'herbe verte de l'enclos qui l'accompagne, au milieu des fougères.
- à l'étage montagnard, **le cayolar** est constitué de la cabane abritant le (ou les) berger(s) et des enclos servant à rassembler les troupeaux pour la traite.



▲ Fronton et église sont les constantes du village. Chaque fronton et chaque église ont leurs particularités, leur silhouette. Ici : Lohitzun (unité MB2).

▲ pierres d'angle en grès



On peut identifier les villages et quelquefois les quartiers aux silhouettes des clochers qui présentent en Navarre une grande diversité (Aldudes, unité A2).

Les matériaux de construction en Basse Navarre

Une façade blanche peinte à la chaux et des volets rouges... voilà l'image habituelle de la maison bas-navarraise.

La pierre du pays y est mise en valeur tant dans les encadrements des ouvertures que dans les pierres d'angle des murs latéraux : grès roses, beige ou gris.

Le toit, de faible pente, est en tuile rouge ou brune (canal ou plate). Les volets de bois sont bruns, rouges, vert foncé et quelquefois bleu sombre.



La ville et la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port, sont en grès rose de la Rhune. Ici le clocher de l'église de Notre Dame du bout du pont (unité HN5)



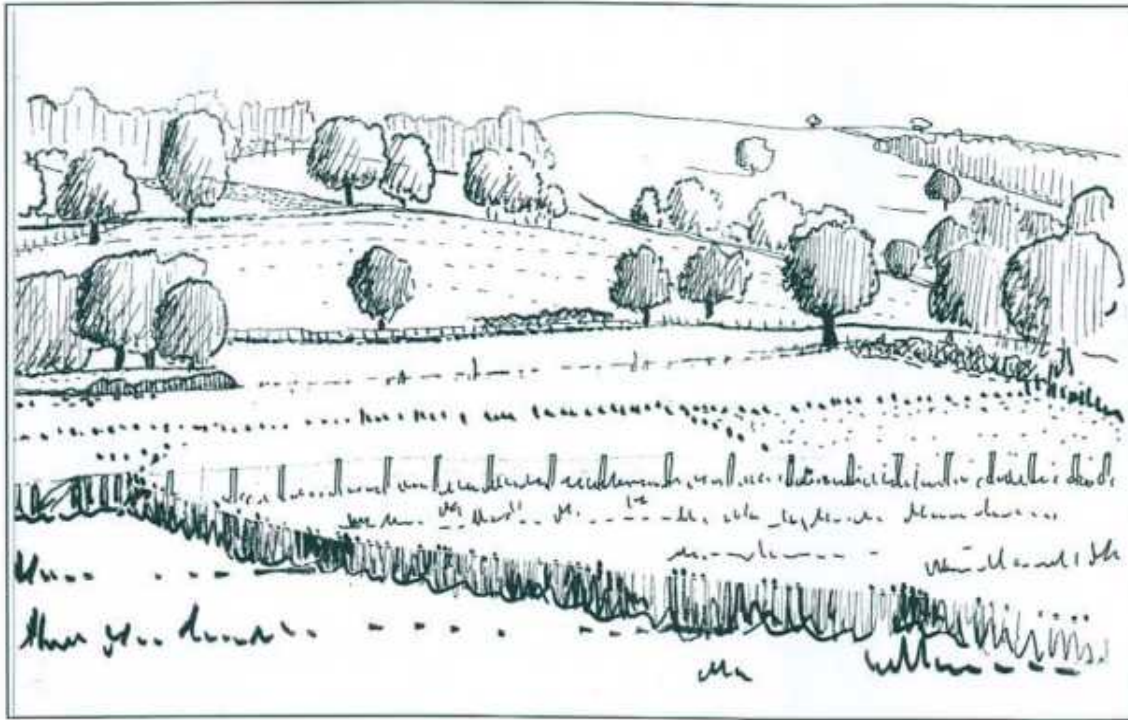
En pays de Mixe (Irissarry, unité HN3) la maison "navarraise" (derrière l'église) coexiste avec la maison "labourdine" (à droite) avec ses pans de bois apparents peints.



Ferme (abandonnée) dans le bassin de Saint-Jean-Pied-de-Port (unité HN5) où l'on peut voir une particularité locale : "la bouteille" encadrement de pierre qui englobe la porte d'entrée et l'ouverture disposée sur l'axe de symétrie de la façade.



Etzauz (unité A1) : château médiéval reconstruit au XVI^{ème} siècle sur le principe de la "dorrea" : corps massif et quatre échauguettes.



Le pays des croupes et des mamelons couverts de landes

Dans un paysage souvent dégagé, les cultures et les prairies dessinent une mosaïque autour des villages, des quartiers, des fermes, ou des bordes.

Quelques bouquets d'arbres et des arbres isolés ponctuent les prés, ou soulignent les crêtes ... silhouettes rondes, massives, qui ajoutent encore plus de rondeurs à celles du relief.

Etrangement, comme en contraste, les silhouettes élancées de peupliers d'Italie se dressent quelquefois à proximité des fermes.

Dans les vallées verdoyantes et les basses collines tournées vers l'agriculture intensive (maïs), il n'y a pas de place pour la forêt, qui est réduite à des bosquets et des rideaux boisés le long des ruisseaux.

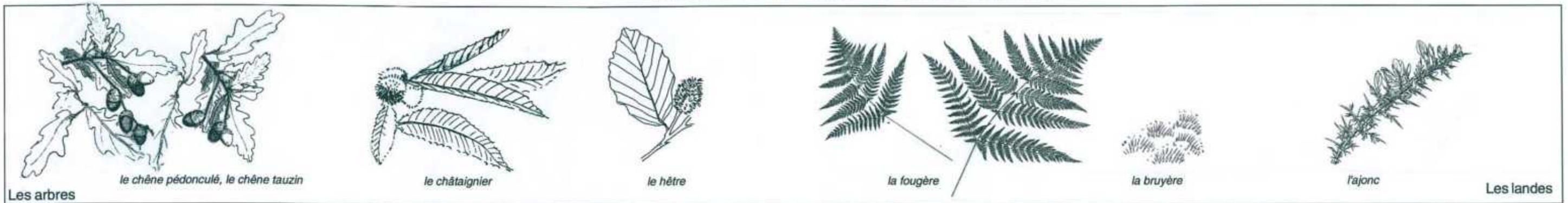
Au dessus du territoire cultivé, la lande domine et les arbres se sont réfugiés dans les talwegs en étroites bandes boisées. Ce sont ici des futaies claires ou des boisements lâches de chênes et de châtaigniers.

En altitude (Aldudes, Hautes vallées de Cize), on trouve de magnifiques forêts de hêtres (forêt d'Haïra).

Les landes : c'est un paysage entretenu depuis des siècles par les bergers qui exploitent les fougères et par des troupeaux gourmands de brebis, de vaches et de chevaux. En hiver, une partie de ces surfaces est brûlée et noircie par le feu des écobuages.

Les landes sont une composante majeure de la diversité des ambiances de Basse Navarre, au fil des saisons : vert vif au printemps et en été = humidité, abondance / roux, beige, brun ou noir en automne et en hiver = aridité, dénuement.

Très importantes en surface, elles recouvrent mamelons chauves, croupes rases et "draperies" ondoyantes..., elles s'offrent à la vue, au soleil et au vent et imposent leur dénuement spectaculaire.



l'été, les verts deviennent mauves (au loin) ou vert olive ... puis à l'automne passent aux beiges (estives) et au roux... (hêtres, chênes, terre, landes, fougères...)



Autour des villages : un damier de parcelles clôturées



Le vignoble d'Irouléguay, vu depuis la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port (village d'Ispoure)



chataigner isolé sur un pré



La vigne . Le vignoble d'Irouléguay s'étend entre le bassin de Saint-Jean-Pied-de-Port et celui de Saint-Etienne-de-Baïgorry sur les versants exposés Sud. La vigne cultivée en hautin à une altitude de 200 à 400 m, donne un vin rouge et un vin blanc qui commencent à connaître une certaine notoriété ; l'appellation A.O.C. Irouléguay date de 1952. Les parcelles de vigne ne sont pas très importantes en surface et irrégulièrement réparties ; certaines viennent de reconquérir sur le maquis le versant du pic de l'Arradoy qui est très visible tout alentour et notamment depuis la citadelle.

Depuis peu, à cette culture traditionnelle datant du Moyen-Âge (pour la fabrication des vins de messe des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle) s'ajoute la culture en terrasses.... Ces parcelles striées, qui jouxtent des prairies d'un vert lumineux ou des landes moussues, créent un paysage graphique qui souligne le relief, le redessine et lui donne un caractère particulier facilement mémorisable.



Les paysages s'habillent de camaïeux de verts... qui vont du vert tendre des jeunes semis, au vert dur des prairies artificielles, puis au vert "mouillé" des pâturages vus à contre-jour au petit matin



Sommaire

Aide

Retour



Structure paysagère de l'ensemble de la Basse Navarre

3 entités :

- Mixe et Bidouze

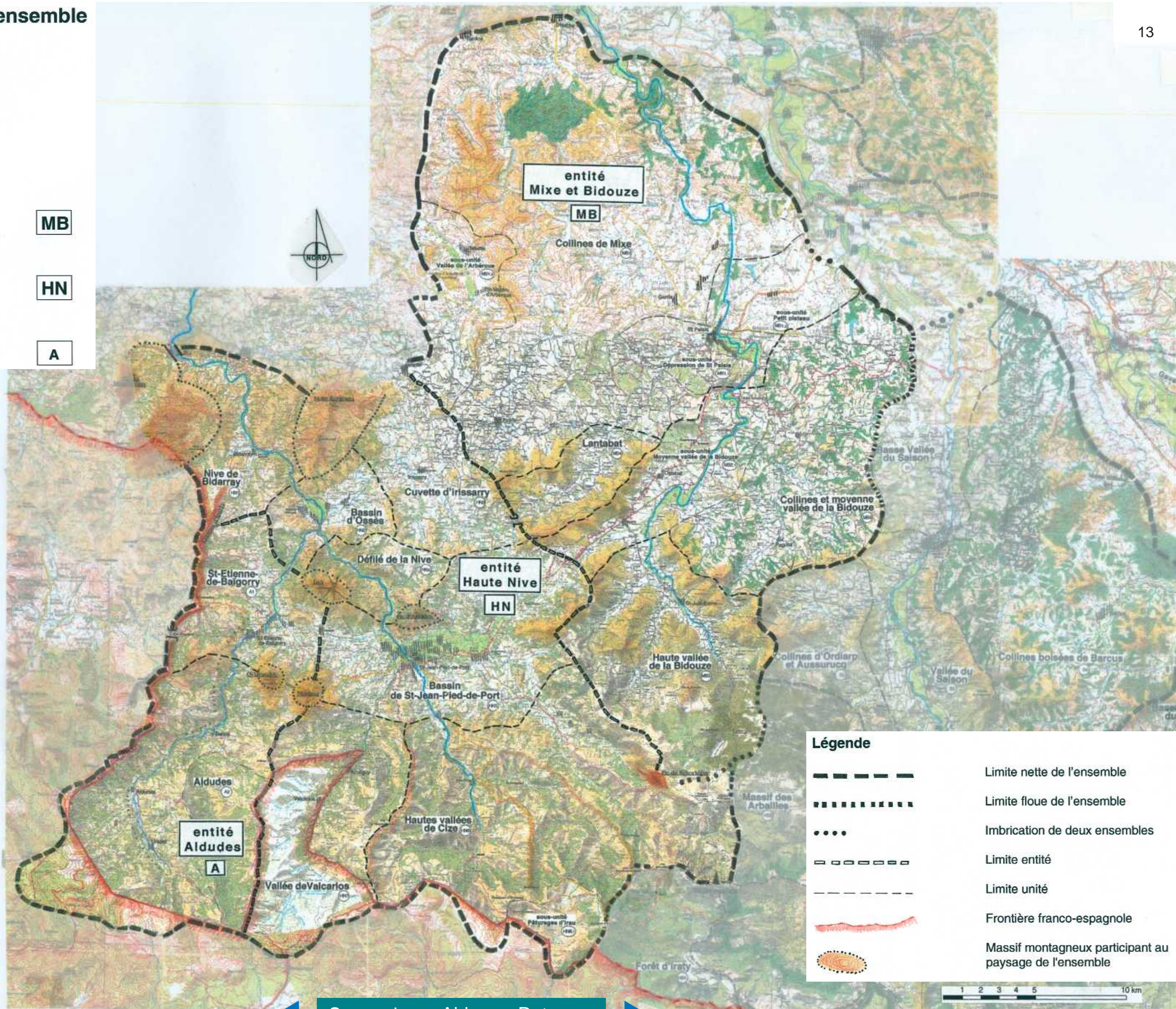
MB

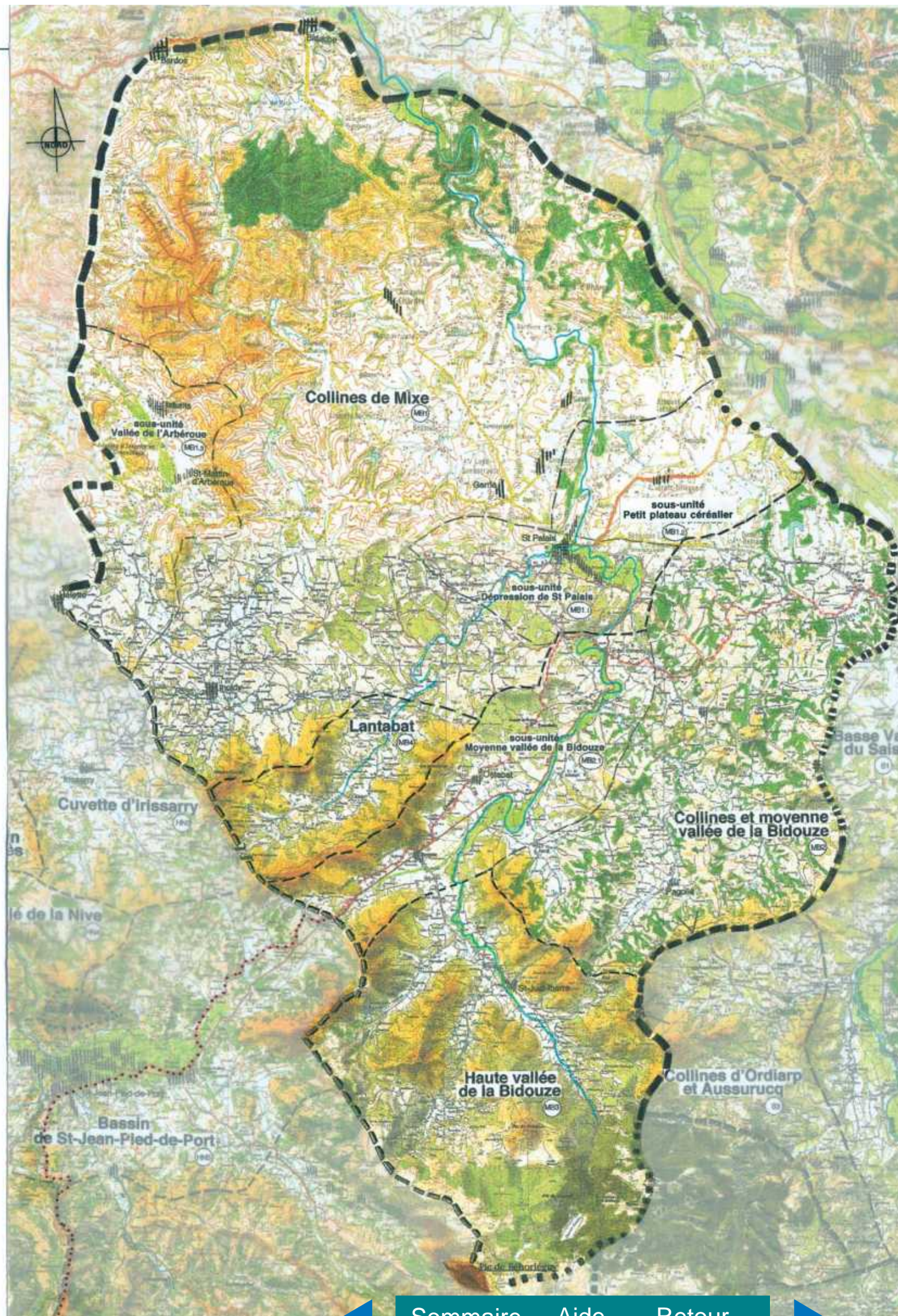
- Haute Nive

HN

- Aldudes

A





Les unités de paysage de l'entité Mixe et Bidouze

4 unités :

- Collines de Mixe

- > sous-unité : Dépression de St-Palais
- > sous-unité : Petit plateau céréalière
- > sous-unité : Vallée de l'Arbéroue

- MB1
- MB1₁
- MB1₂
- MB1₃

- Collines et moyenne vallée de la Bidouze

- > sous-unité : Moyenne vallée de la Bidouze

- MB2
- MB2₁








- Haute vallée de la Bidouze

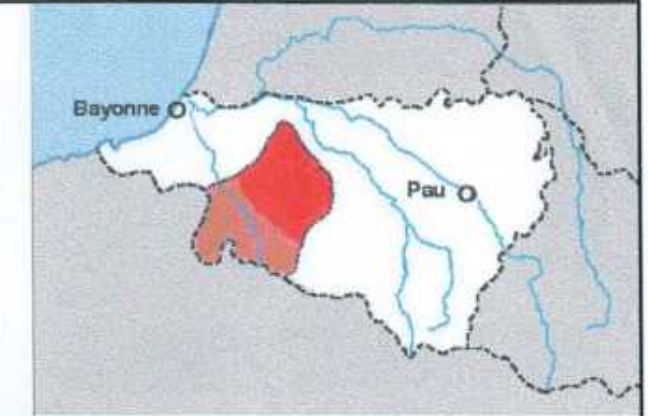
- MB3

- Lantabat

- MB4

Légende

-  Limite nette de l'ensemble
-  Limite floue de l'ensemble
-  Imbrication de deux ensembles
-  Limite entité
-  Limite unité
-  Limite sous-unité
-  G.R. 65 (chemin de St-Jacques-de-Compostelle)



Géographie

- Superficie : 600 km² environ
- 32 communes
- Cette entité de paysage = environ 9 900 habitants soit environ 16,5 hab. / km²

- La principale ville est : Saint-Palais (2 055 hab.)

- L'économie aujourd'hui :

1. agricole
 - maïs
 - élevage intensif bovins (lait)
 - élevage extensif ovins et bovins
2. agro-industrie (Coopérative Lur Berri)
3. tourisme rural et lié au chemin de St-Jacques-de-Compostelle

Histoire: naissance d'un paysage

- Les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle (voies de Tours, de Vézelay et du Puy) se rejoignent à Ostabat avant de se diriger vers Roncevaux par Saint-Jean-le-Vieux.
- Au XVI^{ème} siècle, Catherine de Navarre et Jean d'Albret créent en Navarre du Nord le «Royaume de Navarre» dont Saint-Palais devient la capitale, elle le restera jusqu'à la révolution.
- Pays traditionnellement tourné vers l'élevage : le système du libre parcours s'est imposé ainsi que celui de la transhumance, il perdure aujourd'hui car l'organisation des anciennes communautés pastorales s'est muée en commission syndicale de l'Ostabaret (correspondant en gros à l'unité de paysage MB3).

Habitat



à noter : dans l'unité MB1, ce style cohabite avec «le style labourdin» (pans de bois peints)

- Habitat dispersé
- Bourgs groupés aux silhouettes identifiables souvent par les églises (toutes différentes)
- Quelques granges sur les versants
- Rares cayolars en Haute vallée de Bidouze (MB3)

Paysage : ambiance

atmosphère d'une grande sérénité

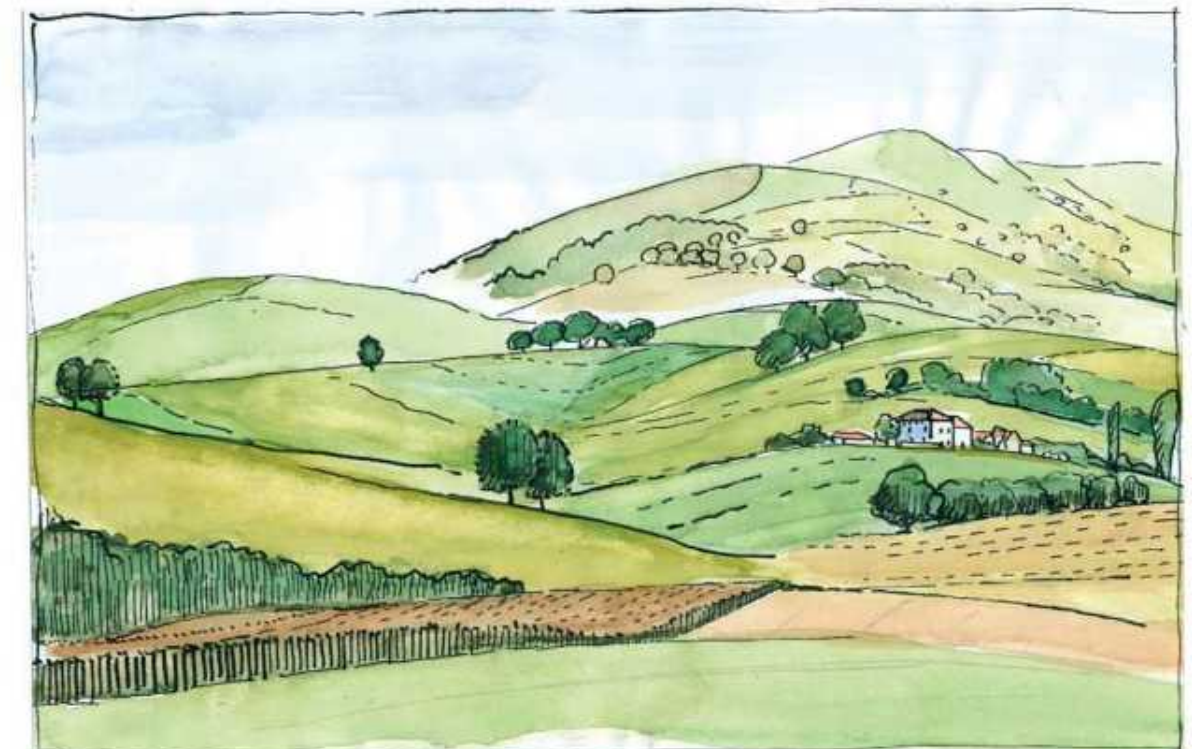
- **croupes rondes** couvertes de **landes**.

- sur les moutonnements du relief, la **mosaïque** bien dessinée de champs verts et blonds est ponctuée de fermes blanches.

Partout aussi le chêne superpose ses rondeurs à celles du relief.

- ces ondulations de grande amplitude renouvellent l'image de la culture intensive du **maïs**, en lui conférant une certaine beauté.

- au loin, le **panorama des Pyrénées** se dessine, tel une barrière, souvent adoucie par la brume.





Collines de Mixe

Unité **MB1**

A l'Est de l'unité, près d'Arancou, collines vertes cultivées (prairies, maïs)

C'est une zone de collines basses (altitude moyenne 140 m) aux orientations très complexes : ce relief s'étend sur de vastes étendues dans lesquelles il est facile de s'égarer. La Bidouze, encaissée et discrète dans cette unité, n'a pas tracé de vallée significative et son cours se perd dans cette succession de collines. D'Est en Ouest, la couverture végétale diffère sensiblement : à l'Est, le vert vif des prairies et des cultures de maïs dégage une impression d'humidité alors qu'à l'Ouest les différentes tonalités des landes donne une impression inverse de sécheresse. Dans ces ondulations très douces, la végétation arborée, elle aussi toute en rondeurs, semble être posée là pour souligner la douceur du relief. Paysage très humanisé où il y a pourtant des étendues très peu habitées qui contrastent avec l'habituelle dispersion des fermes en Basse Navarre.

Dans cette grande unité, 3 sous-unités ont été identifiées :

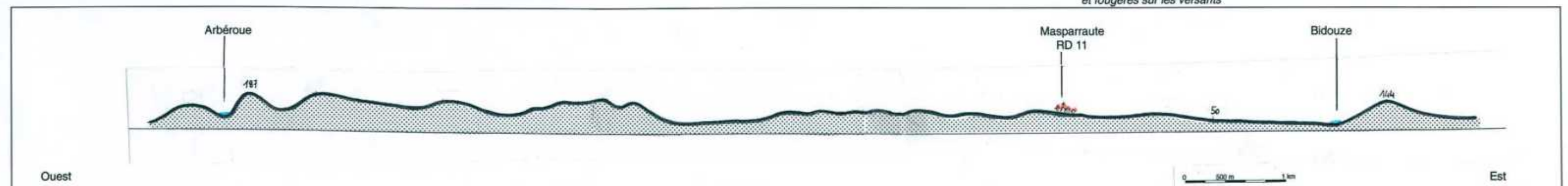
- MB 1₁ : la dépression de St-Palais, marquée par l'urbanisation
- MB 1₂ : le petit plateau au dessus de St-Palais
- MB 1₃ : la vallée de l'Arbéroue



A l'Ouest de l'unité, près d'Iholdy, collines douces marquées par la présence de nombreuses landes. A noter les arbres isolés



A l'Ouest, près du Bois de Mixe, étendues inhabitées ; landes et prairies artificielles sur les crêtes et fougères sur les versants



Coupe transversale sur les collines de Mixe

Collines de Mixe

Limites

- Au Nord : crête boisée de la vallée de l'Adour (Bidache)
- Au Sud : crête plutôt dénudée des vallées marquées du Lantabat et de la Bidouze
- A l'Est : rebord du coteau de la vallée du gave d'Oloron
- A l'Ouest : limite progressive avec le Labourd : crête ondulante de la vallée de l'Aran

Réseaux, infrastructures

- Rivière de la Bidouze encaissée, peu visible
- Axe rapide Nord/Sud (de Saint-Jean-Pied-de-Port à l'autoroute par St-Palais) souvent en crête
- St-Palais par Salies à l'Est : D933 sur le plateau avec descente et bel aperçu sur St-Palais
- Réseau viarie secondaire dense et très tortueux
- Pas de réseau ferré

Occupation du sol

- Fonds plats cultivés en maïs et prairies artificielles (clôturées par des piquets et du fil de fer)
- Etendues de landes sur les crêtes et sur les versants les plus pentus
- Nombreux arbres isolés dans les landes, les prairies et près des fermes
- Bois de Mixe : futaie de chênes pédonculés
- Zone sylvo-pastorale : plantations de résineux (250 ha en 1960) à Beyrie-sur-Joyeuse et Luxe-Sumberraute
- Retenues collinaires d'irrigation du maïs à Gabat et Béhasque

Habitat et économie

- Bourgs groupés souvent le long des axes routiers principaux et fermes dispersées surtout à l'Est de l'unité
- Saint-Palais (2055 habitants, ancienne capitale du Royaume de Navarre - XVI ème siècle)
- Economie :
 - agriculture - élevage / St-Palais: marché agricole important
 - tourisme : grottes préhistoriques d'Isturits et d'Oxocelhaya ; tourisme vert et lié au passage du chemin de St-Jacques-de-Compostelle

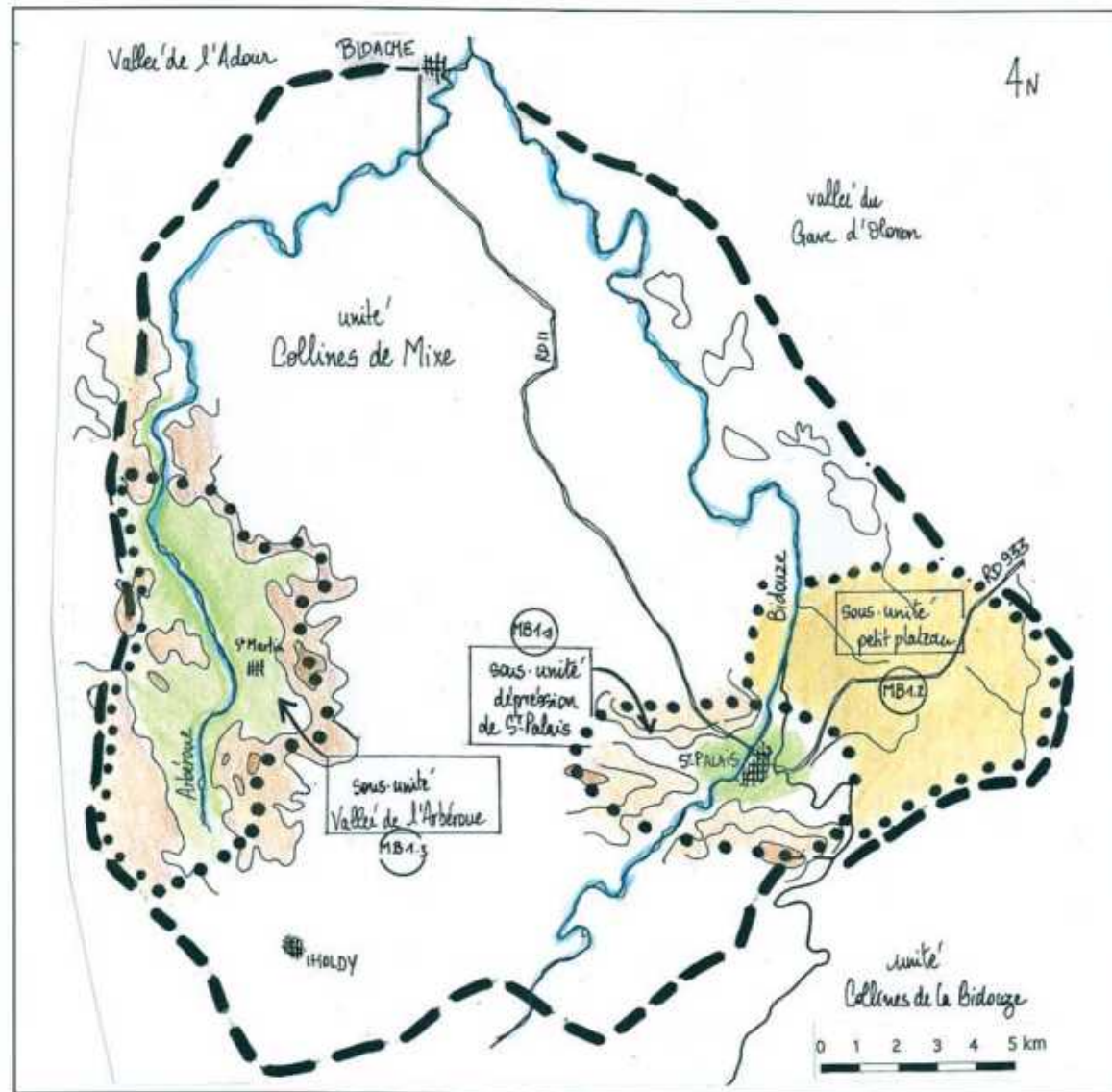
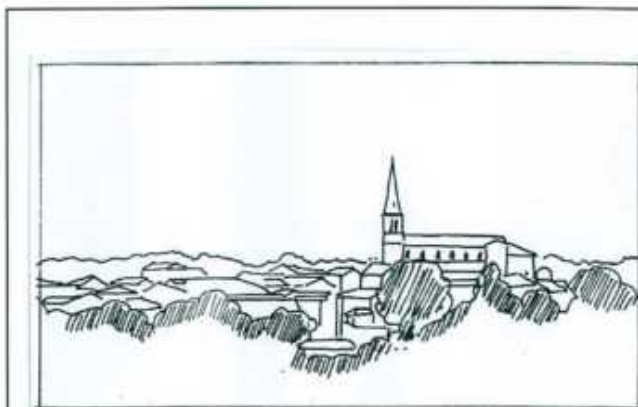
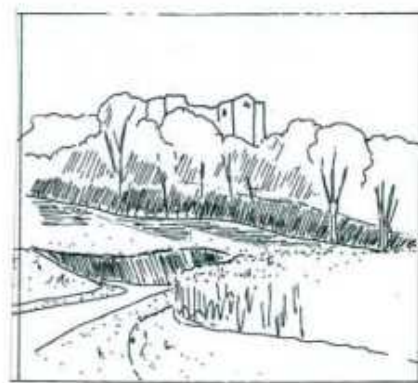


Schéma : les trois sous-unités

- limite unité
- limite sous-unité



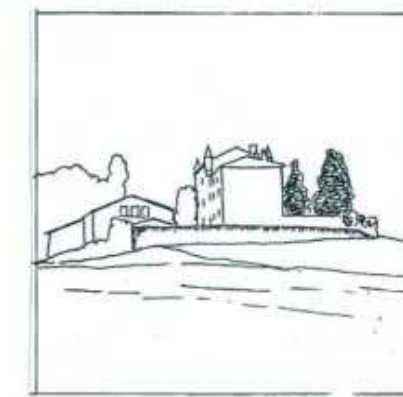
Bidache



Château de Belzunce



Château de Camou



Château d'Armandarits

Repères

- Silhouette de Bidache (limite Nord)
- Agglomération de St Palais
- Silos de Lur Berri à Camou
- Château de Belzunce
- Château de Camou
- Château d'Armandarits

Evolution : Signes visibles

- Evolution des landes : maintien ou régression ? zones sur-exploitées, sols lessivés ?
- Urbanisation non autorisée autour de St-Palais
- Devenir des retenues collinaires sur les communes de Béhasque et Gabat -> vocation d'accueil du public ?
- Devenir des plantations de résineux ?



Silhouette bien identifiable de St-Palais depuis l'Est (D11), en descendant du plateau. La bande boisée qui longe le cours de la Bidouze est une limite pertinente à l'urbanisation

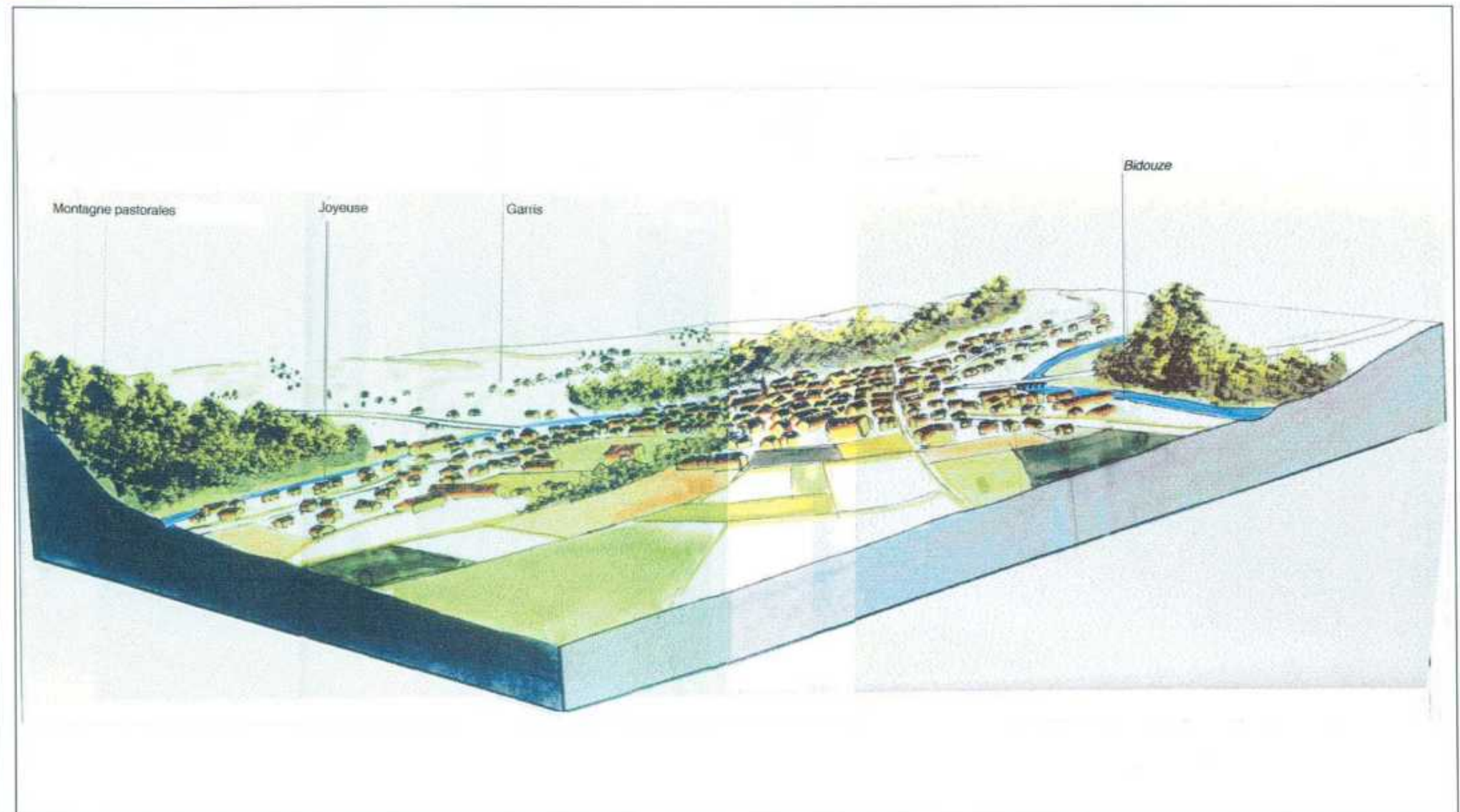
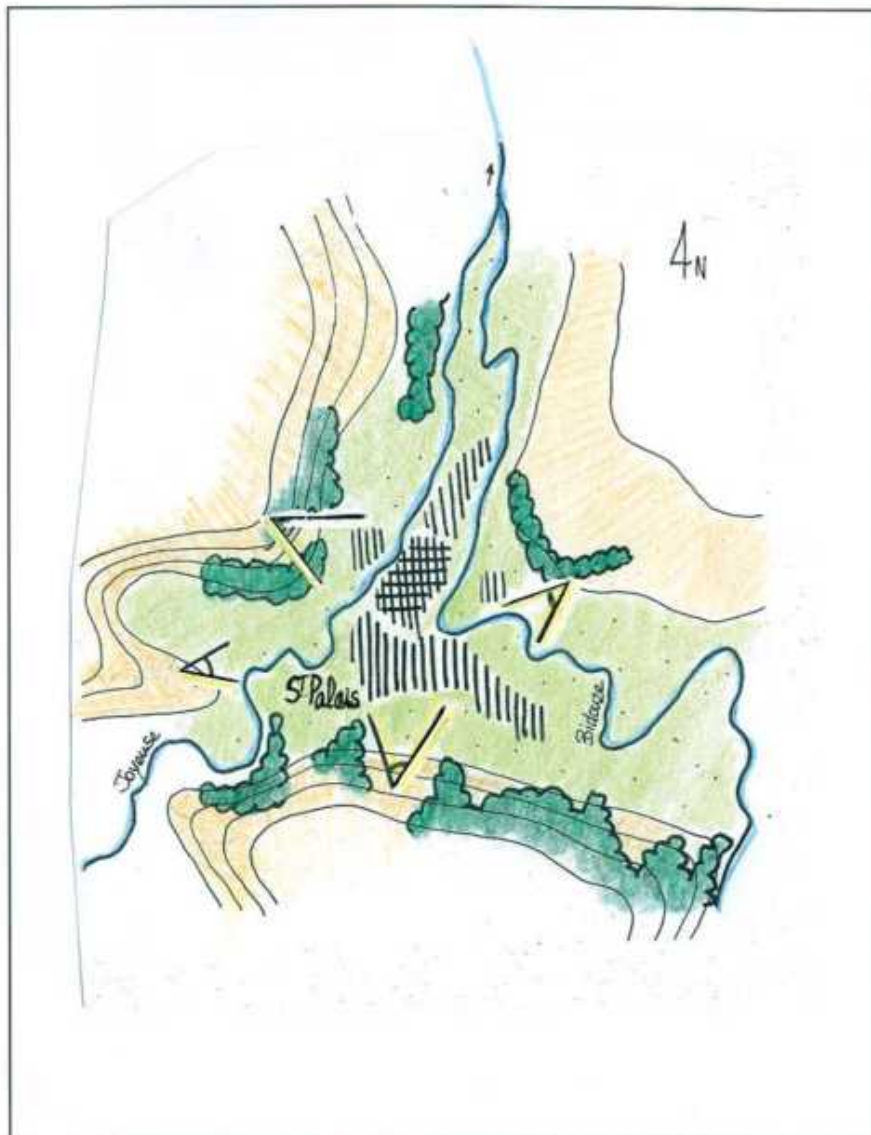
Collines de Mixe... Sous-unité : **Dépression de St-Palais** MB1,

La petite ville de St-Palais s'est implantée entre Joyeuse et Bidouze, dans un cadre géographique délimité par les rebords des collines ; son urbanisation est très diffuse et le paysage est marqué par la persistance d'espaces agricoles dans la ville. La différence entre les parcelles plus grandes et cultivées du fond de la dépression et le morcellement des versants plus boisés est perceptible.

Les collines environnantes offrent des vues dominantes sur la ville installée dans la dépression.

Des édifices (Maison du Roi, Eglise St Paul...) rappellent le souvenir de l'essor de St-Palais au XVI^{ème} siècle lorsque la ville devint le centre de l'Administration royale du nouveau royaume de Navarre.

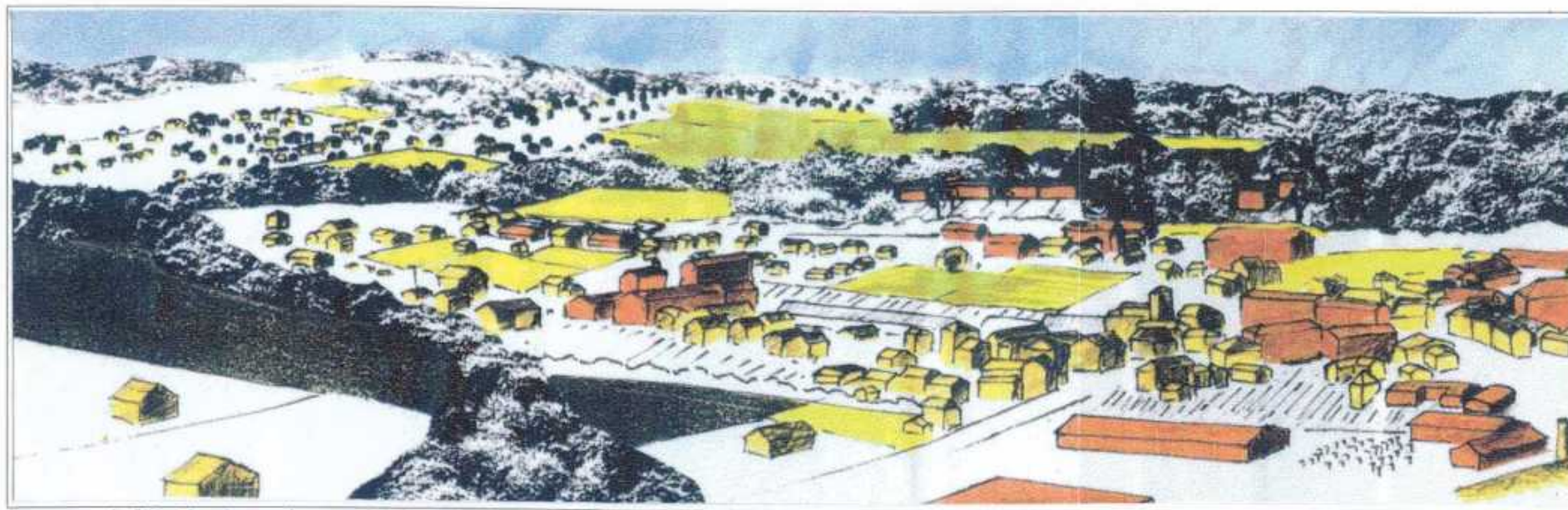
Grâce à la création en 1936 de la coopérative Lur Berri, axée dans les premiers temps sur la production de maïs, et bien que n'étant plus la capitale de la Basse Navarre depuis la Révolution, St-Palais est aujourd'hui la principale ville du monde agricole basque.



▲ Schéma et Bloc-diagramme : situation de St-Palais cadré par les versants et entre les rivières (bloc-diagramme «Paysages des Pyrénées Atlantiques» : St Palais - EAPB - 1998) ▲

L'agglomération de St-Palais est située au coeur d'un paysage essentiellement agricole ou lié à l'agriculture.

(dessins «Paysages des Pyrénées Atlantiques» : St Palais - EAPB - 1999)



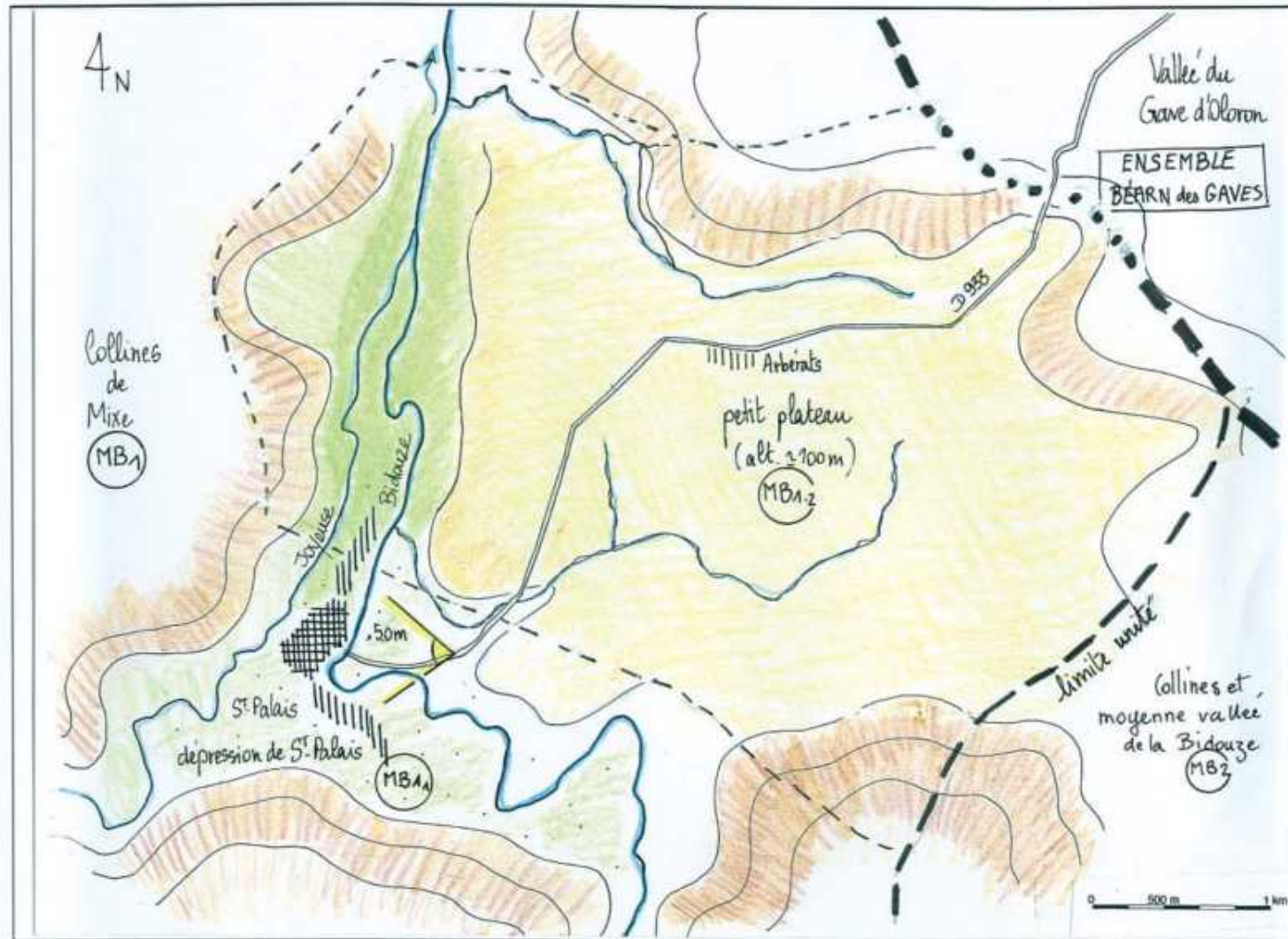
Le paysage de St-Palais est marqué par une imbrication entre espaces agricoles, parcelles pavillonnaires, artisanales ou industrielles



Persistance d'espaces agricoles dans la ville: contraste dans la végétation



Un bâti d'origine agro-industriel ponctue le territoire de la dépression de St-Palais



Schéma

Collines de Mixe... Sous-unité : **Petit plateau céréalier MB1₂**

Ce petit plateau se situe à environ 50 m au-dessus de la dépression de St-Palais. La platitude du relief contraste avec les successions de collines environnantes. Sur ces surfaces planes, la culture du maïs est largement dominante ... on se croirait, par l'impression d'immensité, dans la vallée du gave de Pau. Cette unité englobe également une partie de la vallée de la Bidouze où le fond plat et relativement large a permis également le développement de plus grandes parcelles de maïs irriguées.

La route de liaison très empruntée, (RD 933) Sauveterre de Béarn - St-Palais, traverse ce plateau et permet d'avoir un aperçu sur le dynamisme agricole et l'importance de la culture du maïs dans ce secteur, renforcée par la vision des imposants bâtiments agro-industriels de Lur Berri.



A proximité de la Bidouze, irrigation des grandes parcelles de maïs



Les bâtiments de Lur Berri à Camou ont une hauteur et une silhouette qui en font un repère dans le paysage

Collines de Mixe... Sous-unité : **Vallée de l'Arbèroue MB1₃**

Le village de St Martin d'Arbèroue, au milieu des parcelles bien dessinées et au pied des versants dénudés

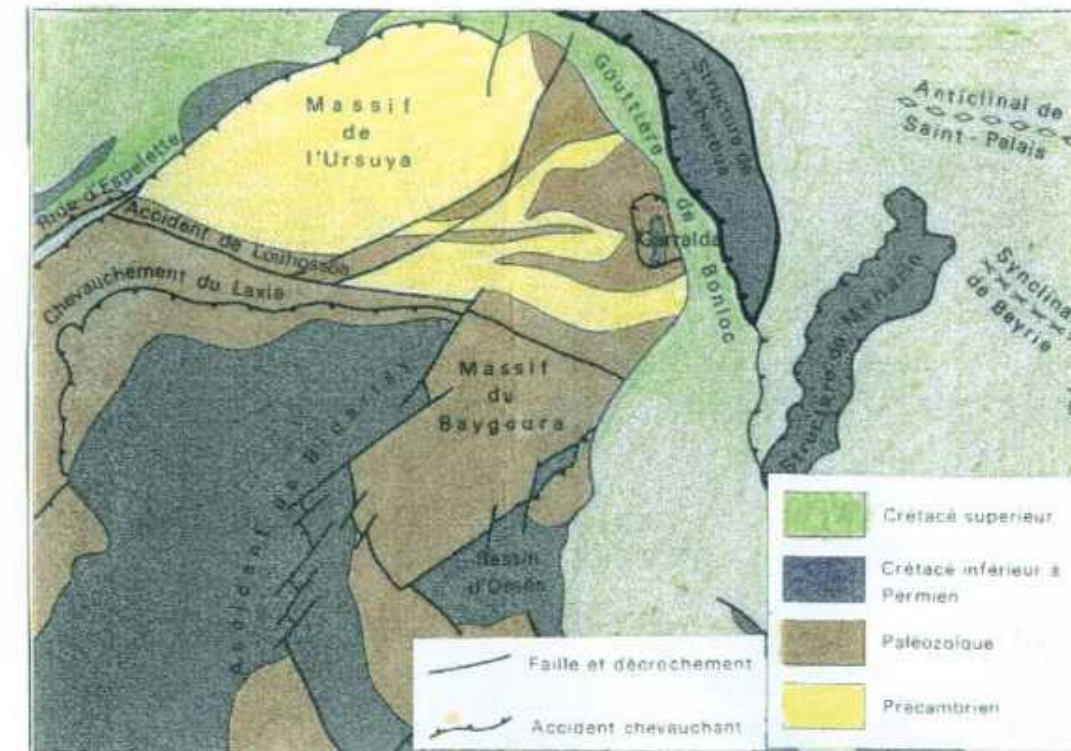


Aspect très coquet du village de St Martin d'Arbèroue avec ses terrasses



Landes pastorales intensément utilisées du massif Arbildura - Bordaldea Galarregui - (au-dessus de St Martin d'Arbèroue)

Cette sous-unité se distingue des collines environnantes par l'orientation bien lisible de la vallée. Le contraste entre le quadrillage bien agencé, presque jardiné, des parcelles du fond de la vallée, à proximité des fermes et les étendues de landes qui couvrent les versants inhabités (quelques bordes) en font un paysage marquant. Ce contraste est encore plus fort en début d'été où le vert cru des cultures tranche sur le beige de la lande.

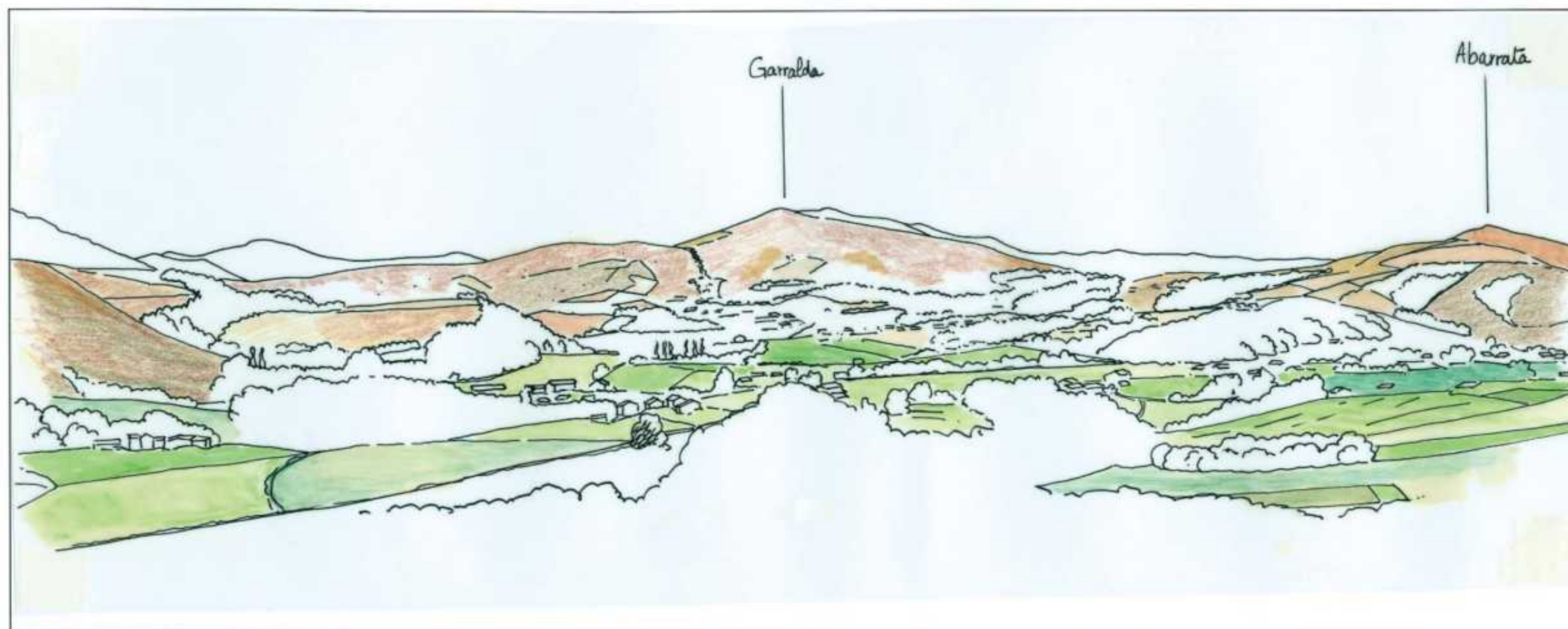


Géologiquement, cette zone est particulière : les formations cristallines du Paléozoïque du massif de l'Ursuya à l'Ouest s'enfoncent sous les formations sédimentaires du Jurassique et du Crétacé de l'Arbèroue en donnant une forme de croissant allongé à ce contact. La petite rivière de l'Arbèroue passe en souterrain dans le massif calcaire des grottes préhistoriques d'Isturits et Oxocelhaya

Carte géologique de l'Arbèroue



Espaces de cultures et de prairies clôturées dans le fond de vallée. Des silhouettes élancées de peupliers soulignent les berges de l'Arbèroue. Au fond, le massif du Baigura.



Vue d'ensemble schématisée de la vallée de l'Arberoue : contraste entre les fonds plats verdoyants et les reliefs aux couleurs rousses en début d'automne

Collines et moyenne vallée de la Bidouze Unité MB2



Depuis la montée au Col d'Osquich, vue sur le paysage en damier de Pagolle

Un damier de cultures aux teintes variées formé par les parcelles de maïs et les prairies. Ici, peu de landes ; les pentes fortes et les talwegs sont plutôt couverts de boisements. Le paysage est ouvert, le champ de vision large s'arrête sur quelques bouquets d'arbres et des arbres isolés posés çà et là.

Les collines de la Bidouze sont isolées, à l'écart d'axe routier important ; l'habitat est très dispersé : les fermes semblent « assises » chacune sur son petit territoire. La montée au col d'Osquich, au Sud, offre de très belles vues sur ces paysages. Le col est à l'articulation entre les ensembles de la Soule et de la Basse Navarre.

La vallée de la Bidouze, à l'Ouest de l'unité, est présentée page suivante en sous-unité.



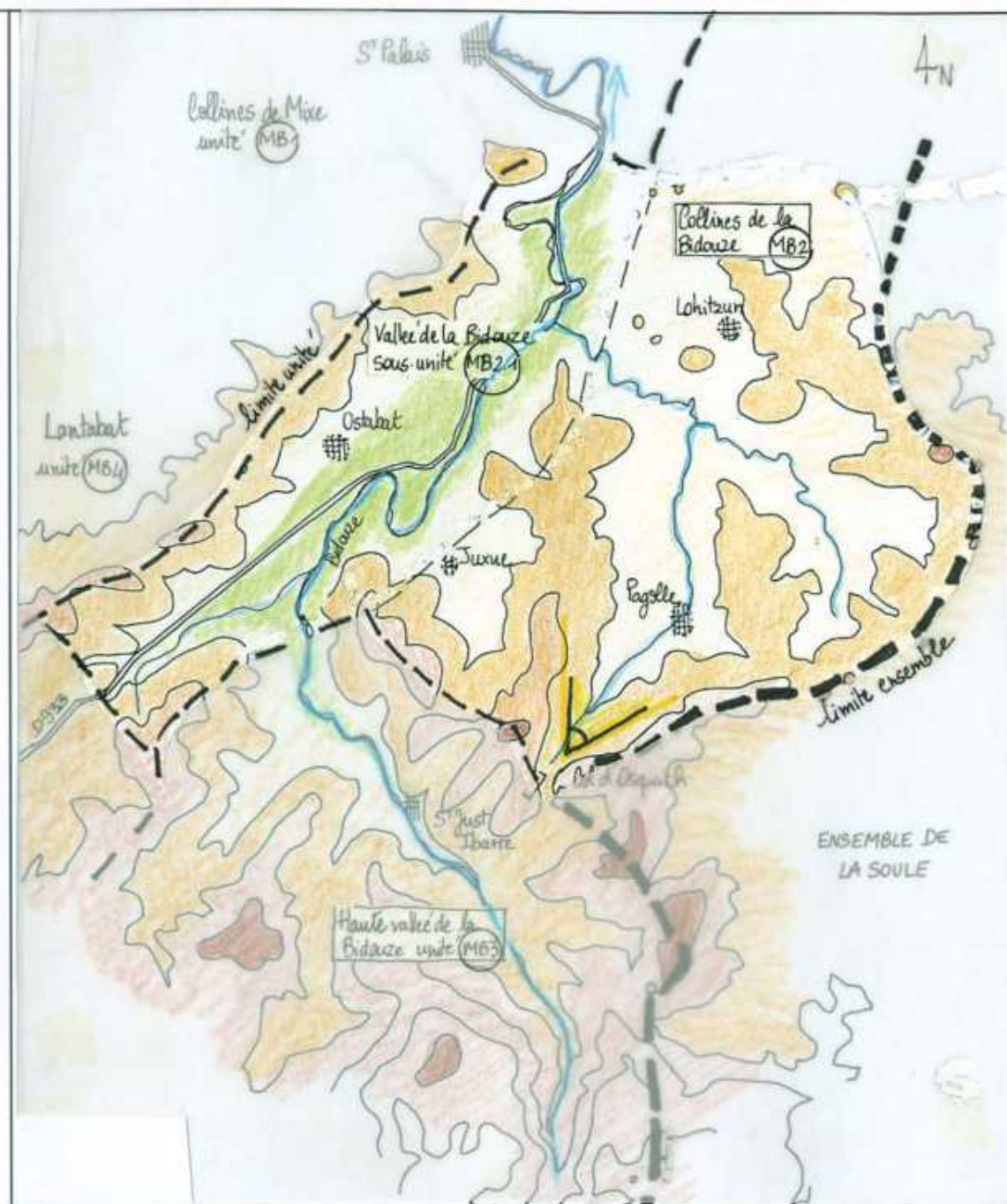
Parcelles de maïs et prairies de fauche à Lohitzun



Délimitation des champs par de simples clôtures



Fougères, boisements lâches sur les pentes fortes et beaux sujets isolés sur la crête



Schéma

0 1 2 3 4 5 km

Collines et moyenne vallée de la Bidouze

Limites

- Au Nord : limite floue de passage dans la dépression de St-Palais
- Au Sud : crête en limite avec la Haute vallée de la Bidouze (Col d'Osquich) (unité de paysage MB3)
- A l'Est : crête ondulée et en partie boisée de la vallée du Saison
- A l'Ouest : crête dénudée de la vallée de la Bidouze au dessus d'Ostabat

Réseaux, infrastructures

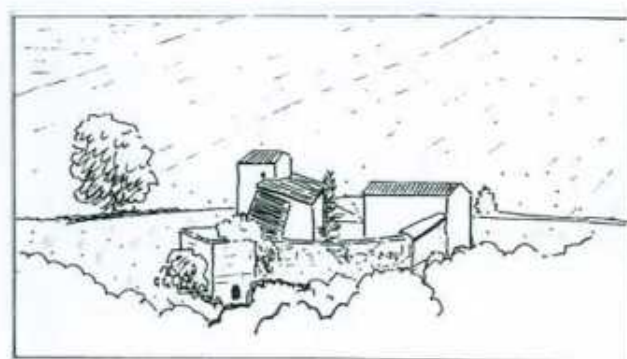
- Réseau hydrographique complexe dans les collines mais fond de vallée bien lisible : boucle de la Bidouze au niveau de Juxue
- Axe St-Palais - St-Jean-Pied-de-Port dans la vallée de la Bidouze
- Nombreuses petites routes tortueuses dans les collines
- Ostabat : lieu de convergence de trois chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle (Voie de Tours, de Vézelay et du Puy - GR 65)

Occupation du sol

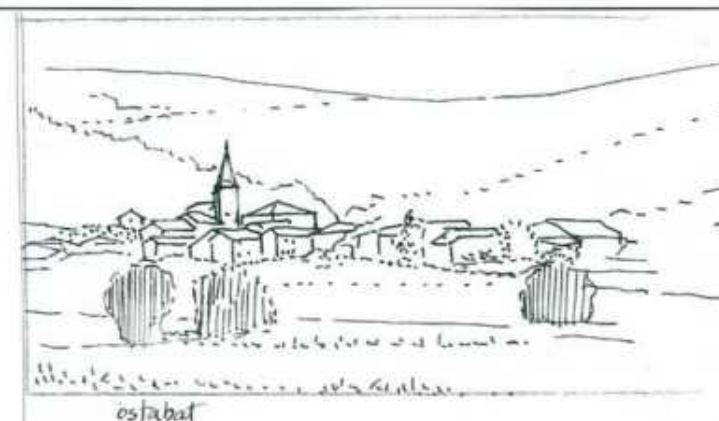
- Champs clôturés : prairies, cultures de maïs ; landes sur les crêtes
- Boisements épars et « touffus » ; bouquets d'arbres en limite de parcelles et arbres isolés

Habitat et économie

- Dans les collines : petits bourgs groupés (Lohitzun, Pagolle) et fermes dispersées
- Dans la vallée : moins d'habitat dispersé
- Economie :
 - . agriculture - élevage
 - . tourisme lié au passage du chemin de St-Jacques-de-Compostelle



Château de Laxague



ostabat

Repères

- La silhouette du village d'Ostabat en surplomb en rive gauche
- Le château de Laxague, près du col d'Ipharlatze

Evolution :

Signes visibles

- Evolution des landes ?

Collines de la Bidouze... Sous-unité : **Moyenne vallée de la Bidouze** MB2,

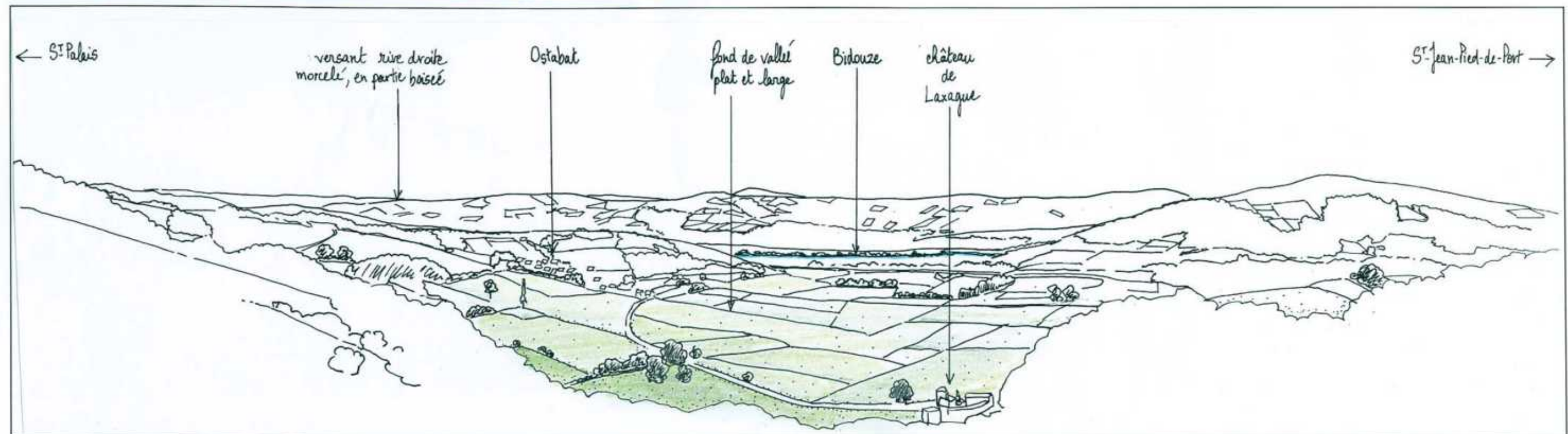
Fond de vallée cultivé ; au second plan, les collines en partie boisées



Silhouette d'Ostabat : bourg groupé en rive gauche, au-dessus de la vallée et adossé à une colline couverte de landes

A l'intérieur de cette unité de collines, la vallée de la Bidouze se distingue par son orientation marquée et l'existence d'un fond plat conséquent (d'environ 1 km de large). Au niveau d'Ostabat et Juxue notamment, la rivière fait un méandre et la vallée qui, à cet endroit fait plus de 2 km de «plat», prend une allure véritablement ample. Les cultures de maïs sont prépondérantes. L'axe routier très emprunté St-Jean-Pied-de-Port / St-Palais (D 933) suit le cours de la Bidouze. En rive gauche, la ligne de crête est une grande ondulation continue de landes, qui fait la frontière avec le Lantabat voisin, et devant laquelle se détache la jolie silhouette d'Ostabat, petit village groupé à la longue histoire...

Il est aujourd'hui difficile d'imaginer que ce petit village qui est au carrefour des voies de pèlerinage de St-Jacques-de-Compostelle, a été une ville importante de commerce et de passage (14 hôtelleries dénombrées au XIV^{ème} siècle) et qu'il a été ravagé au XVI^{ème} siècle par les guerres de religion.



Depuis le col d'Ipharlatze, vue sur Ostabat et la vallée moyenne de la Bidouze dans son amplitude la plus grande



massif des Arbailles source de la Bidouze forêt Pic de Belchou 1129 m estives



Vue sur la vallée de la Bidouze depuis la descente du Col d'Osquich ; au loin le massif boisé des Arbailles

dénivelé 930 m

<- Bidouze

fond de vallée cultivé alt. 200 m

Haute vallée de la Bidouze

Unité MB3

Au débouché du Col d'Osquich, les vues portent en contrebas sur cette belle vallée très verdoyante. Orientée Sud-Est / Nord-Ouest, elle est nettement cadrée par de hauts versants correspondant au massif des Arbailles. Le relief abrupt, quelques affleurements rocheux, et un certain isolement, donnent à cette vallée une ambiance montagnarde. En amont, aux sources de la Bidouze, la forêt semble très épaisse et on la devine peu pénétrable : c'est la «mystérieuse» forêt des Arbailles et son cortège de légendes.

Les versants de la vallée de la Bidouze sont couverts d'épais boisements qui s'effilochent vers le fond plat et agricole. L'agencement des parcelles et leur palette colorée de verts et beiges donnent une impression de «jardin». Le contraste est renforcé par l'uniformité des versants. Au dessus de la forêt, quelques landes d'estives laissent voir les sommets des pics.

Dans la vallée secondaire de Hosta, les versants moins élevés sont dénudés ; ces landes mettent en évidence les rondeurs du relief.



Vallée secondaire d'Hosta : paysage très ouvert de landes



Etagement des boisements :

- dans le fond plat et agricole de la vallée : quelques arbres isolés
- sur le versant : un boisement lâche de chênes dans les fougères
- sur les sommets : la forêt de hêtres



Quelques affleurements rocheux rappellent que les Arbailles ne sont pas loin !

Haute vallée de la Bidouze

Limites

- Au Nord : succession de mamelons dénudés, limite avec les collines du col d'Osquich (altitude 500m)
- Au Sud : crête rocheuse, limite avec les Hautes vallées de Cize (Pic de Béhorléguy, Fontaine d'Ahusquy) (altitude environ 1 200 m)
- A l'Est : crête plus ou moins boisée avec la vallée du Saison
- A l'Ouest : bosses, de moyenne altitude (600 m), couvertes de landes qui font la limite avec les paysages ouverts du bassin de St-Jean-Pied-de-Port et de la vallée de la Bidouze

Réseaux, infrastructures

- Bidouze bordée de végétation, petits affluents : Laminosine et Hosta
- Réseau routier de desserte des villages (Hosta : RD 918)
- Nombreuses routes forestières et pastorales
- Route touristique du Col d'Osquich (RD 918)

Occupation du sol

- Fond de vallée : quelques parcelles de maïs, prairies artificielles clôturées, arbres isolés
- Versants: très pentus et boisés, sommets recouverts de landes
- Vallée d'Hosta : pentes moins fortes couvertes de landes
- Versants de pierre rouge sur la route d'Hosta

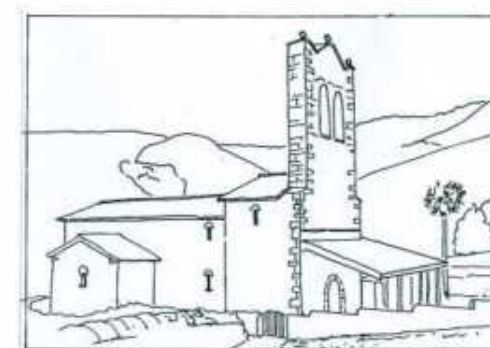
Habitat et économie

- 2 villages groupés : St-Just-Ibarre et Hosta ; peu de fermes dispersées
- Cayolars au dessus de la forêt
- Economie : . agriculture - élevage
. chasse à la palombe



Le village de St-Just-Ibarre, exposé au Sud, se serre entre le pied d'un versant et la Bidouze. Les parcelles cultivées entourent le village, les landes commencent à mi-pente.

Repères



Eglise excentrée d'Ibarre

- Eglise d'Ibarre

Evolution :
Signes visibles

Lantabat

Unité MB4



*Versant dénudé exposé au Nord-Ouest : en pied de versant, la silhouette blanche de l'Eglise St-Martin se détache sur fond de landes.
Rien ne vient interrompre la sensation très forte d'ondulations : collines, boisements, arbres, maïs, moutons...*

La vallée du Lantabat, très isolée, est presque en cul-de-sac. Seule une petite route la relie aux collines de Mixe par le Col des Palombières. Orientée Sud-Ouest / Nord-Est, la vallée est étroite et cadrée par des lignes de crêtes presque continues, formant un couloir. Les versants orientés au Sud ou au Nord sont semblables : des étendues de landes à fougères parsemées de boisements épars.

De tous petits quartiers de quelques maisons possédant chacun son église, renforcent l'impression d'isolement de cette vallée. Les fermes dispersées sont très visibles se détachant petit point blanc sur le vert des versants proches ; le paysage se lit assez facilement.

Le passage au Sud-Ouest par le Col est un moment particulier : les hautes structures des palombières se dressent, cachées derrière des bosquets de pins ; ...on peut imaginer l'agitation qui règne ici à la saison, dans cette vallée « retranchée », habituellement calme et isolée.



Versant exposé Sud-Ouest, également recouvert de landes



Fermes massives posées à l'interface entre le fond plat de la vallée cultivée et les versants, domaine des pâturages

Lantabat

Limites

- Au Nord : limite floue de passage dans les collines de Mixe à Luisenealdia
- Au Sud : crête dénudée bassin versant du bassin d'Irissarry (Col des Palombières) (unité de paysage HN3)
- A l'Est : bosses dénudées bassin versant de la moyenne vallée de la Bidouze
- A l'Ouest : mamelons dénudés au-dessus d'Iholdy (unité de paysage M1, collines de Mixe)

Réseaux, infrastructures

- Petit ruisseau de St-Martin affluent de la Joyeuse
- Chemin rural du Col des Palombières

Occupation du sol

- Fond plat : parcelles clôturées de maïs et prairies
- Forte présence de landes sur les pentes avec boisements lâches

Habitat et économie

- Très petits bourgs (St-Martin, Ascombégui, Béhaune) et fermes dispersées
- Economie : . agriculture - élevage
. chasse à la palombe

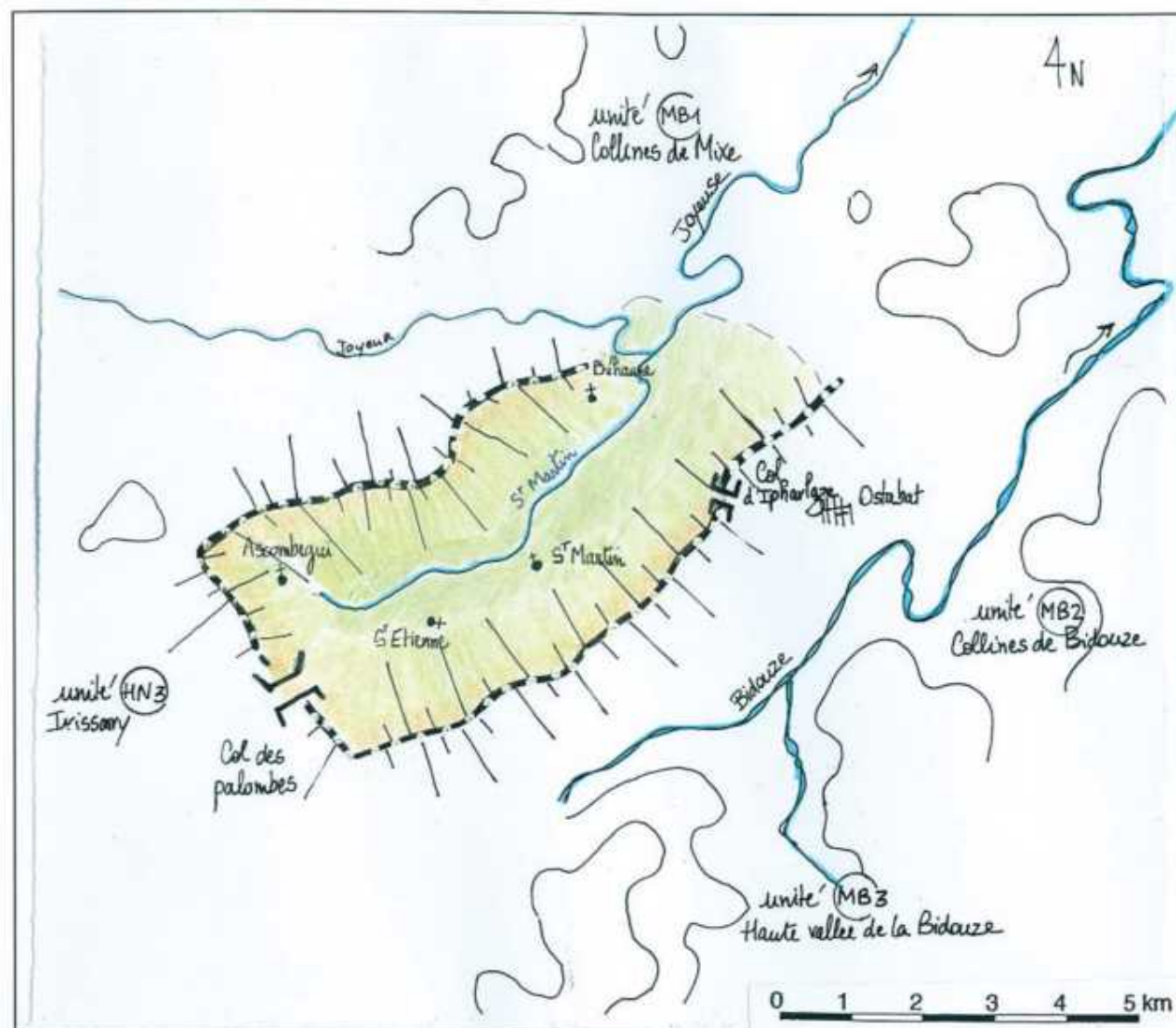
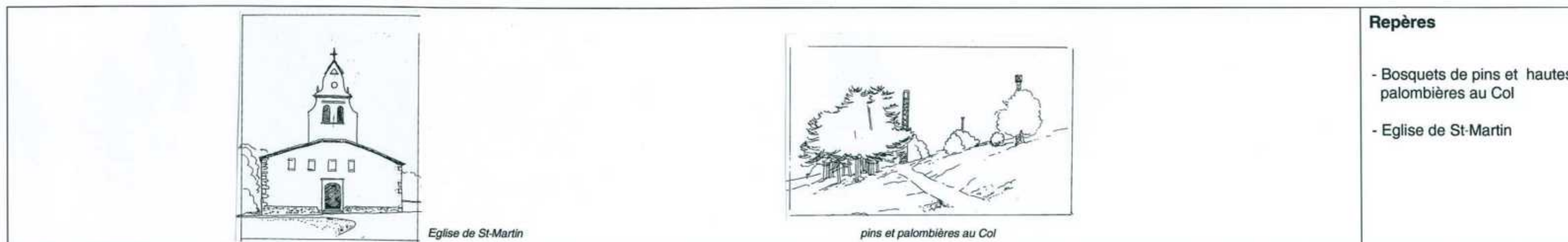
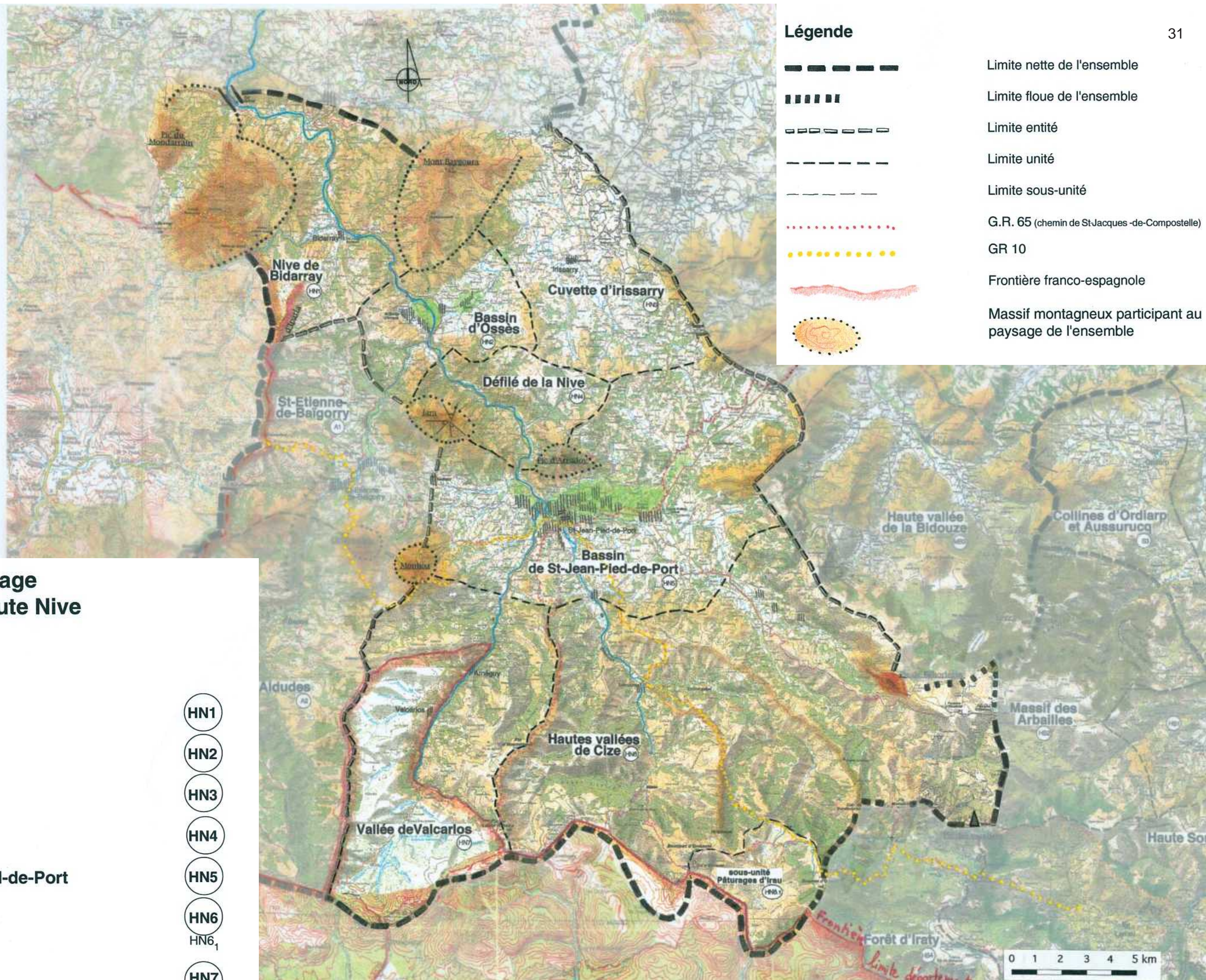


Schéma : le Lantabat cerné de crêtes est comme une enclave












Evolution : Signes visibles

- Isolement, évolution des landes ?



Légende

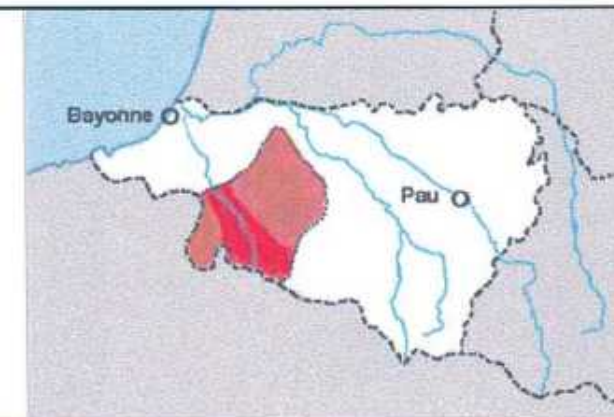
-  Limite nette de l'ensemble
-  Limite floue de l'ensemble
-  Limite entité
-  Limite unité
-  Limite sous-unité
-  G.R. 65 (chemin de St-Jacques -de-Compostelle)
-  GR 10
-  Frontière franco-espagnole
-  Massif montagneux participant au paysage de l'ensemble

Les unités de paysage de l'entité de la Haute Nive

7 unités :

- Nive de Bidarray
- Bassin d'Ossès
- Cuvette d'Irissarry
- Défilé de la Nive
- Bassin de St-Jean-Pied-de-Port
- Hautes vallées de Cize
> sous-unité : Pâturages d'Irau
- Vallée de Valcarlos

- HN1
- HN2
- HN3
- HN4
- HN5
- HN6
- HN6₁
- HN7



Géographie

- Superficie : 450 km2 environ
- 23 communes
- Cette entité de paysage = environ 8 300 habitants soit environ 18 hab. / km2

- La principale ville est :
Saint-Jean-Pied-de-Port (1 432 hab.)

- L'économie aujourd'hui :

1. agro-pastoralisme (label Ossau-Iraty)

2. tourisme :

- Saint-Jean-Pied-de-Port : citadelle, ville étape circuits de Saint-Jacques-de-Compostelle
- pêche à la ligne
- chasse

Histoire: naissance d'un paysage

- Nombreux signes d'existence de pasteurs dès l'époque pré-historique dans les estives.
- Voie romaine vers Roncevaux, les romains s'installent à Saint-Jean-le-Vieux (thermes) ; Saint-Jean-Pied de-Port (port au sens de «col») n'est alors qu'un passage à gué.
- Les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle passent par Saint-Jean-Pied-de-Port pour rejoindre Puente-la-Reina (Espagne) par la vallée de Roncevaux.
- Au Moyen-Age, la ville de Saint-Jean-Pied-de-Port est renforcée, fortifiée et devient la capitale de la Navarre du Nord jusqu'en 1512, date à laquelle est créé le Royaume de Navarre (la capitale est alors déplacée à St-Palais).
- Pays traditionnellement tourné vers l'élevage : le système du libre parcours s'est imposé ainsi que celui de la transhumance, il perdure aujourd'hui car l'organisation des anciennes communautés pastorales s'est muée en commission syndicale du pays de Cize.
- A noter un nombre particulièrement important de monuments inscrits ou classés en pays de Cize (unités HN5 et HN6).

Habitat



ce style de maison cohabite avec le type du Labourd (pans de bois peints) dans les unités HN2, HN4 et au Nord de HN5

- Habitat groupé en villages
- Nombreux quartiers éclatés
- Grosses fermes dispersées
- Granges et cayolars en altitude

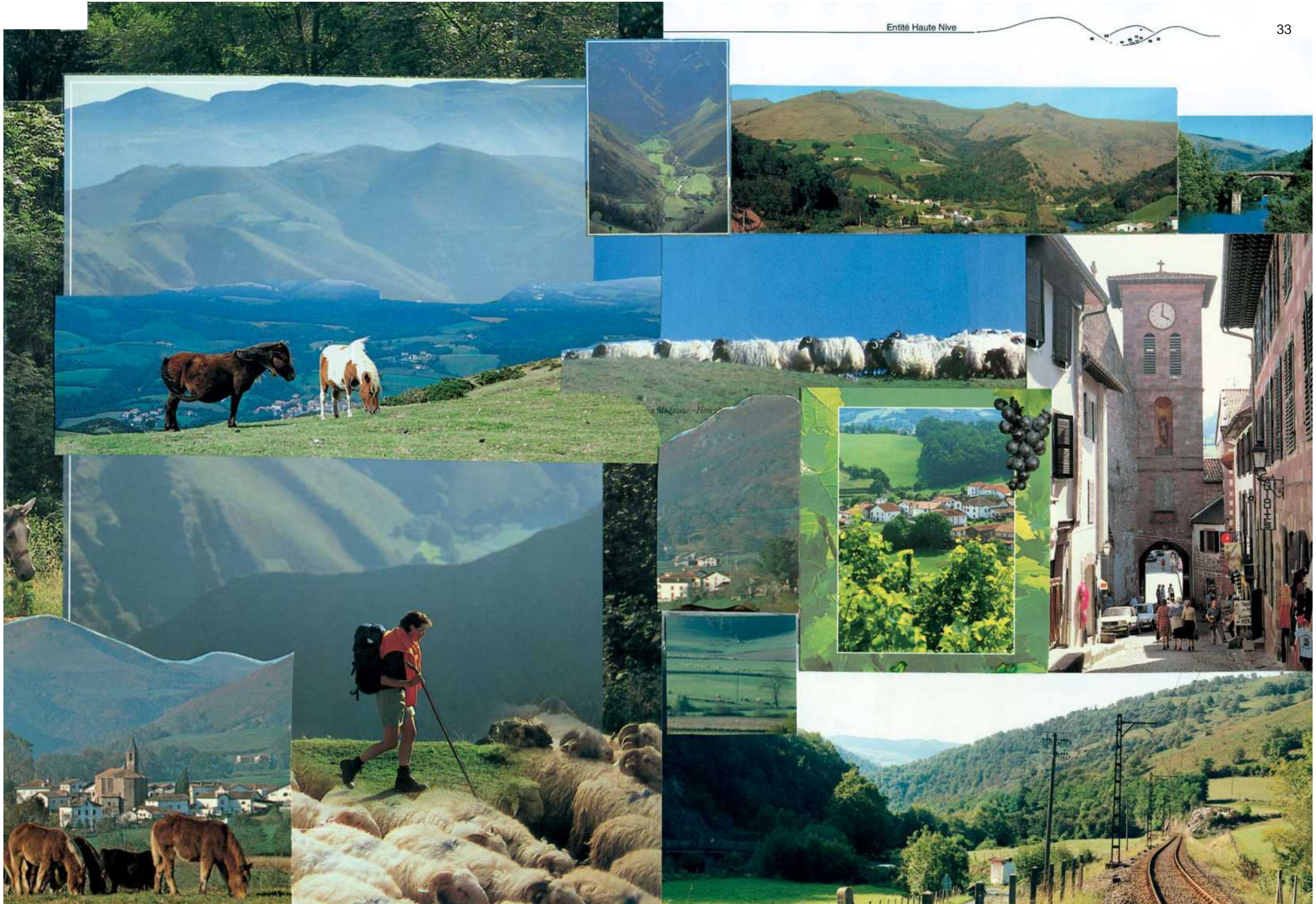
Paysage : ambiance

contraste entre l'agitation joyeuse d'une ville touristique (St-Jean-Pied-de-Port)... et le silence aérien des landes à perte de vue.

- un relief **tout en rondeurs**, souligné par des cultures qui lui impriment graphisme et texture :
en automne et hiver, image forte des **fougères rousses** qui couvrent des mamelons dodus.

- en altitude, quand l'air est transparent et vif, les vastes estives offrent des **vues immenses...**
depuis la houle des collines au premier plan, jusqu'à l'océan au loin.





Nive de Bidarray

Unité **HN1**

Le pont de Bidarray sur la Nive au pied de l'Ihisu (Frédéric Luce - Peinture à Huile / toile vers 1930)

La Nive a modelé ici une vallée sinueuse où se succèdent d'étroits défilés et des courts élargissements dans lesquels les hameaux se sont développés.

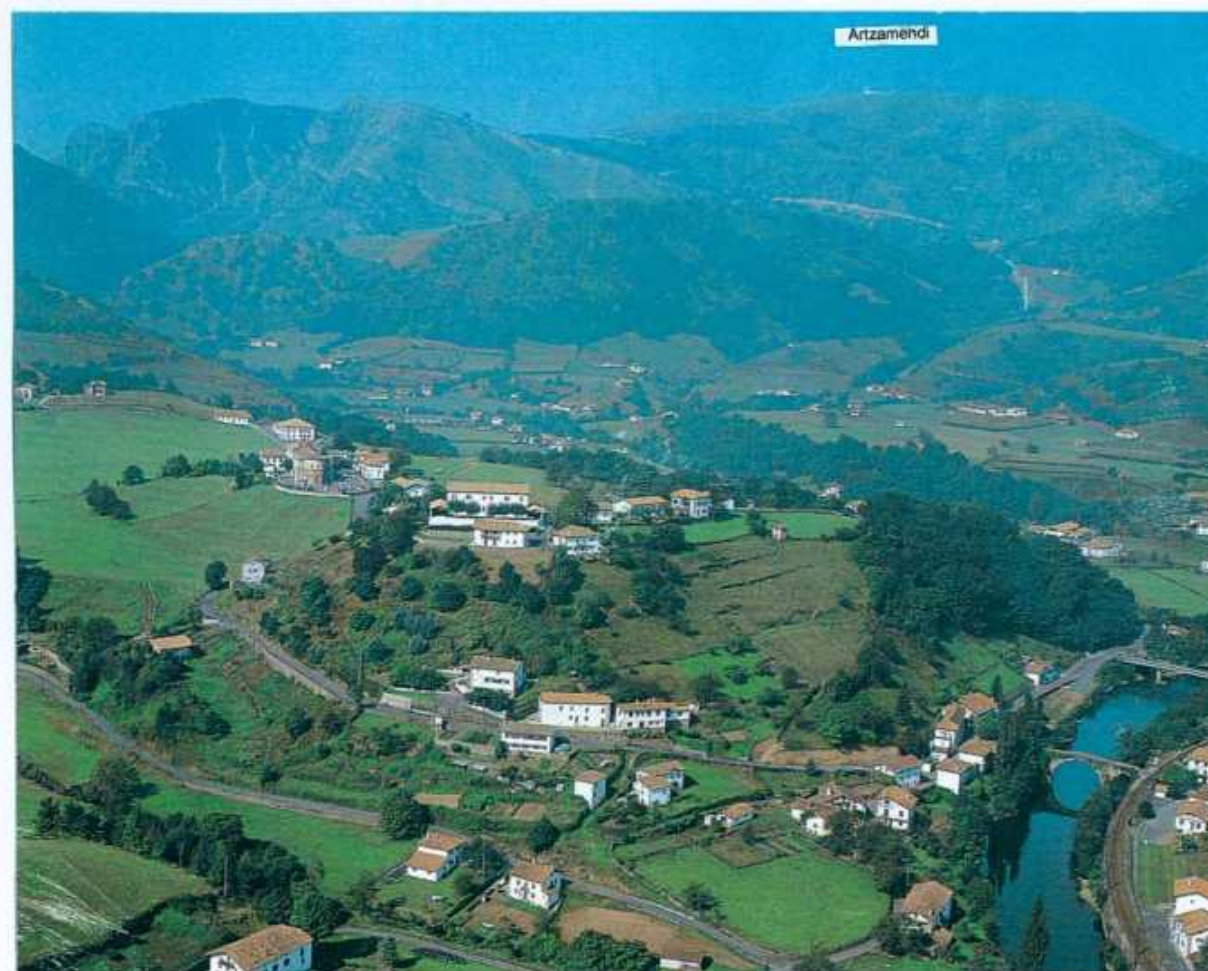
Le Pas de Roland, étroit passage rocheux au dessus de la Nive (torrentielle sur une centaine de mètres), est la limite franche au Nord entre les ensembles du Labourd et de la Basse Navarre (entité Haute Nive).

Sur un linéaire de 10 km, la rivière, la voie ferrée et la route sont serrées les unes contre les autres.

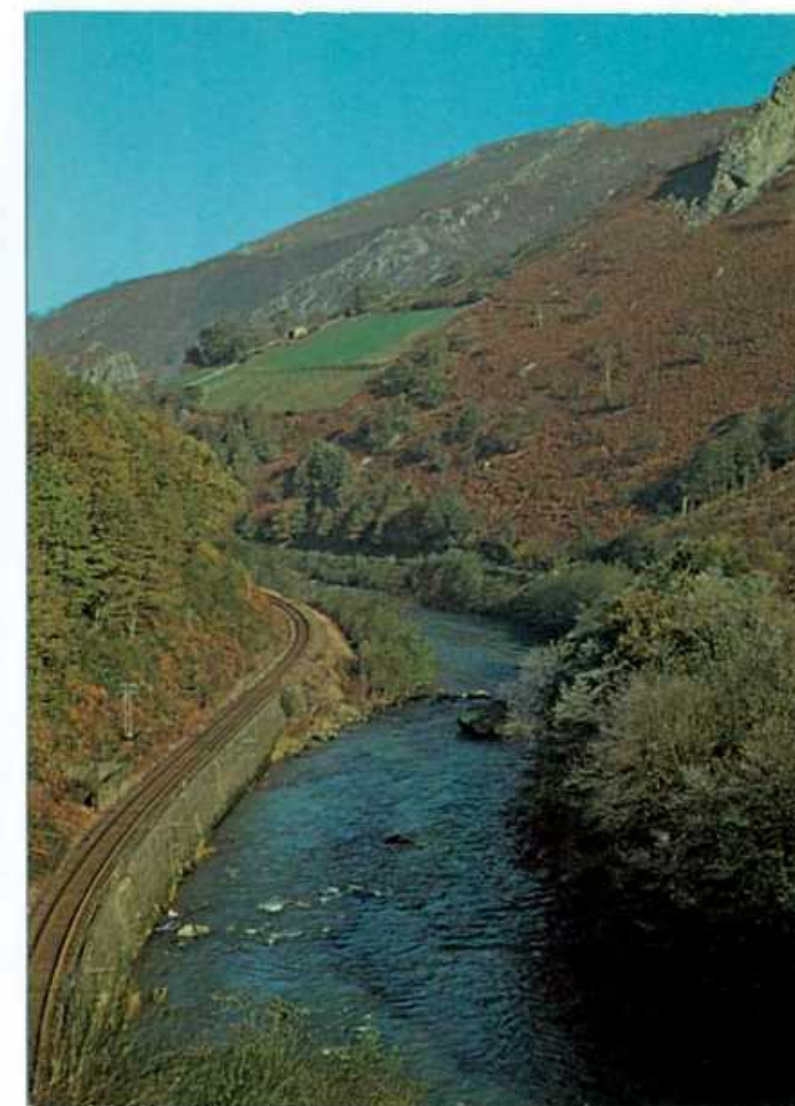
La vallée est dominée et cadrée par les Monts dénudés de l'Artzamendi et du Baïgura. L'étroitesse de la vallée fait ressortir le moindre élargissement comme un événement agréable.



Le Pas de Roland : barrière rocheuse entre la Basse et la Haute Nive (photo P. Laplace)



Bidarray, village éclaté en quartiers, dans un élargissement au dessus de la Nive, est dominé par le Mont Artzamendi (photo P. Laplace)



Au pied du Mont Baïgura, la voie ferrée, la Nive et la route suivent le même couloir étroit



Le bourg de Bidarray sur une terrasse haute au-dessus de la Nive



La voie ferrée longe le cours d'eau de la Nive au plus près et passe par le Pas de Roland alors que la route l'évite

Nive de Bidarray

Limites

- Au Nord : pincement rocheux du relief au Pas de Roland juste en amont d'Ixassou
- Au Sud : pincement du relief / bassin ouvert d'Ossès
- A l'Est : crêtes nues du massif du mont Baïgura
- A l'Ouest : crêtes nues du massif du Mont Artzamendi

Réseaux, infrastructures

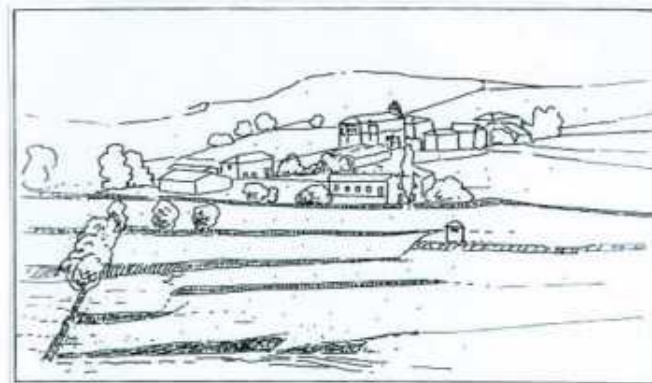
- La Nive au cours tortueux, se faufile dans le relief
- Le Bastan, qui vient d'Espagne, affluent de la Nive en rive gauche
- Voie ferrée serrée contre la Nive : passages en tunnels de la voie ferrée (Bayonne / Saint-Jean-Pied-de Port) et traversées de la Nive
- Route RD 918 : voie à grande circulation reliant Bayonne, Cambo à la Basse Navarre (ex «route Impériale» qui reliait St-Jean-de-Luz à Argelès-sur-mer)
- GR 10 vers les crêtes dénudées et rocheuses d'Iparla et dans la forêt le long du Bastan

Occupation du sol

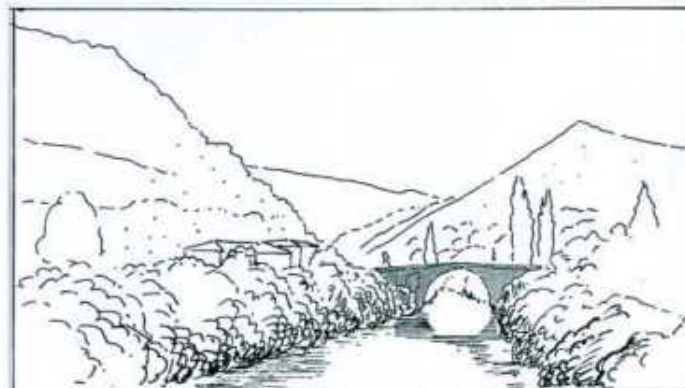
- Fond de vallée très étroit, quelques prairies
- Versants : landes, fougères et boisements le long des talwegs et en bas de pente
- Crêtes dénudées du Baïgura et de l'Artzamendi : roche affleurante, estive

Habitat et économie

- Hameau perché de Bidarray (ancien quartier des cadets d'Ossès) et fermes dispersées, église massive classée (style roman) en grès rouge avec parvis pavé aux armes de Roncevaux
- Bergeries sur les versants (plus nombreuses sur versant Est = Artzamendi)
- Economie :
 - . agriculture / élevage, pisciculture
 - . tourisme : (embarcation canoë-kayak), gîte d'étape (GR 10)



Village de Bidarray sur des terrasses au-dessus de la Nive



Pont Noblia

Repères

- Mont Artzamendi et son antenne
- Mont Baïgura
- Pas de Roland en limite Nord
- Bidarray sur son piton
- Pont Noblia sur la Nive à Bidarray, avec auberge et tonnelle de platanes attenante

Evolution :
Signes visibles



Sommaire

Aide

Retour



Bassin d'Ossès

Unité **HN2**

massif du Baïgura



Le bourg d'Ossès dans la vallée du Laka, au pied du Baïgura
(carte postale - Editions Rameaux)

A la fois confluence et carrefour important, le bassin est une large cuvette au fond plat et fertile. Cet élargissement de la vallée de la Nive correspond à la jonction avec ses deux affluents : le Laka et la Nive des Aldudes. Entre deux défilés étroits de la Nive, ce bassin apparaît comme une «respiration».

Le Bassin d'Ossès est dominé par l'imposant Massif du Baïgura qui se dresse tel une barrière le long de la vallée du Laka ; les landes qui le couvrent et les affleurements rocheux contrastent avec les parcelles agricoles très policées du fond de cuvette.

crêtes d'Iparla

fond du bassin d'Ossès

St-Martin-d'Arrossa
sur une terrasse

Vue sur l'amplitude du bassin d'Ossès depuis le pied du massif du Baïgura

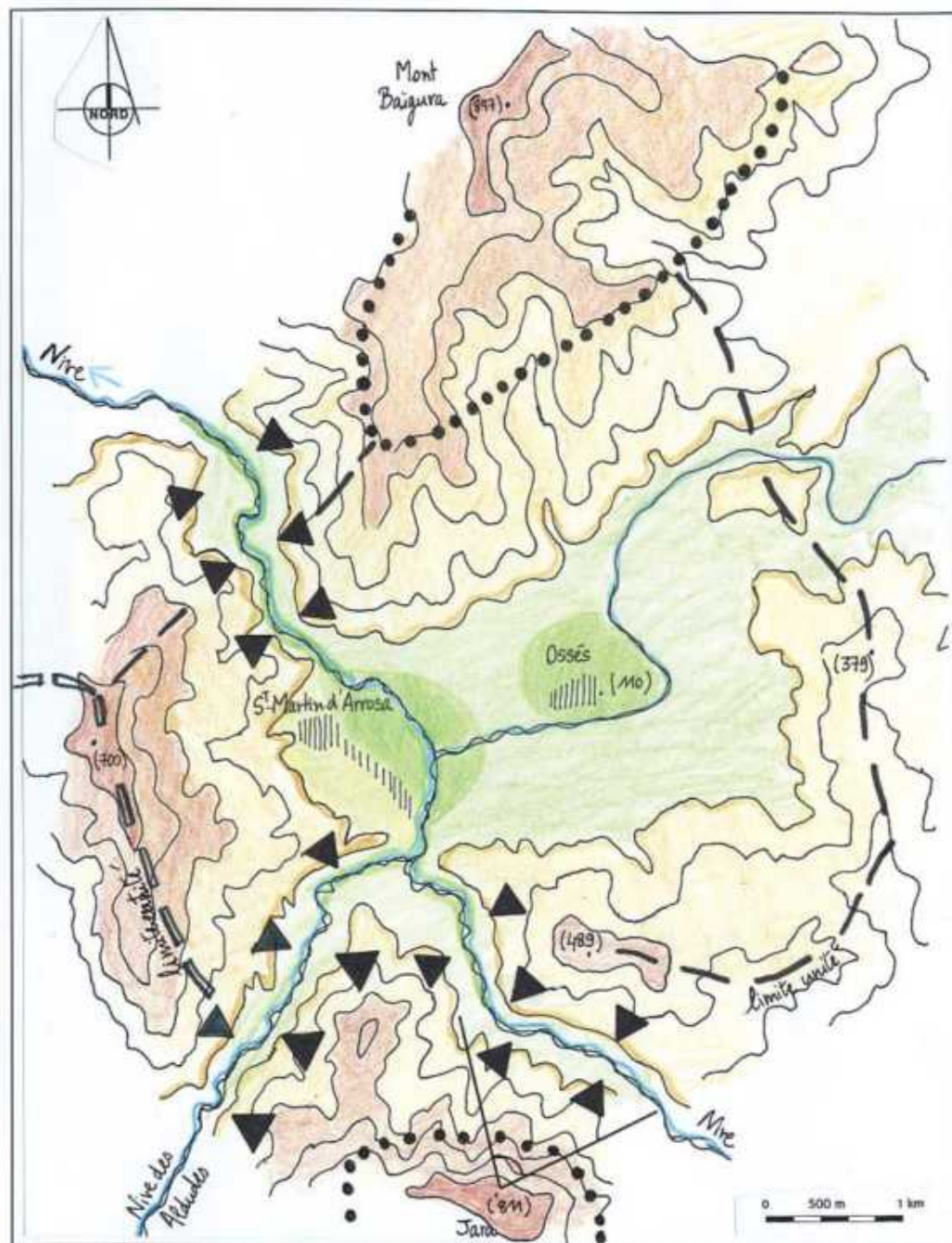
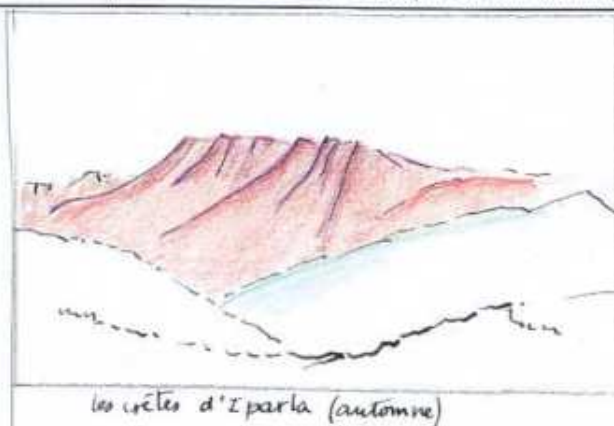


Schéma : le bassin d'Ossès correspond à une ouverture entre des pincements du relief ; il est cerné de crêtes



Bassin d'Ossès

Limites

- Au Nord : pincement du relief / défilé de Bidarray et massif du Baigura
- Au Sud : pincement du relief / défilé de la Nive
- A l'Est : limite ténue d'une croupe dénudée qui sépare cette unité du Bassin d'Irissarry (unité de paysage HN3)
- A l'Ouest : le mamelon qui domine Saint-Martin-d'Arrosa, lui-même dominé par les crêtes d'Iparla (entrée vallée des Aldudes)

Réseaux, infrastructures

- Nive: confluence avec Nive des Aldudes en rive gauche et le Laka en rive droite
- Routes : carrefour important entre la RD 918 (Labourd / Basse Navarre), la route des Aldudes vers Pampelune (RD 948) et la route des collines de Mixe (Saint-Palais, RD8)
- Voie ferrée Bayonne / Cambo / Saint-Jean-Pied-de-Port

Occupation du sol

- Fond de cuvette (alluvions quaternaires de la Nive) : bocage lâche, prairies et maïs (arbres en haies ou isolés)
- Versants : landes, fougères et boisements lâches

Habitat et économie

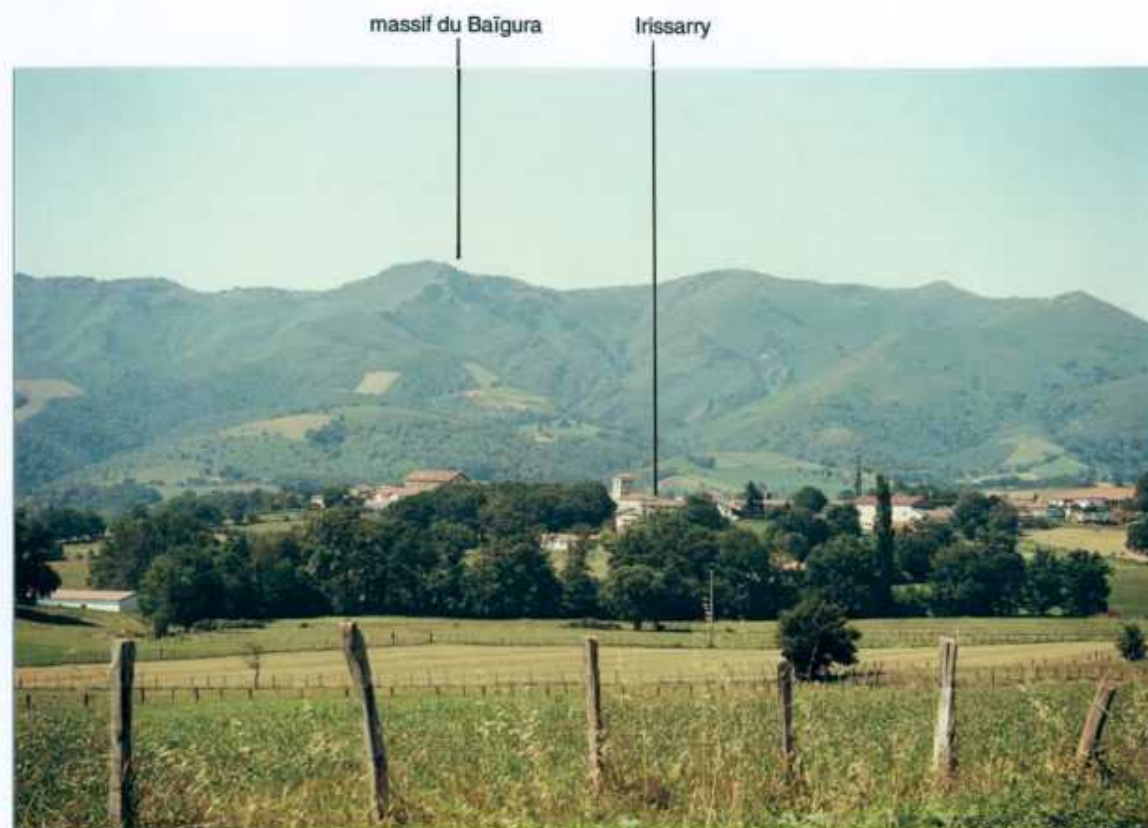
- Villages de Saint-Martin-d'Arrosa et d'Ossès (église et fronton en grès rose)
- Quartiers éloignés des centre-bourgs (Ahaice, ...)
- Fermes dispersées et bergeries sur les versants
- Economie :
 - . agriculture / élevage (fabrique de fromage)
 - . centrale électrique, gare

Repères

- La silhouette de Saint-Martin-d'Arrosa (église perchée)
- Le massif du Baigura
- Les crêtes d'Iparla

Evolution :
Signes visibles

Cuvette d'Irissarry

Unité **HN3**

Le bourg d'Irissarry au pied du massif du Baigura

Cette unité se distingue des collines de Mixe (unité MB1) voisines par un relief plus calme presque semblable à un plateau suspendu. Les versants doux du Sud, de l'Est et de l'Ouest forment une cuvette sensiblement marquée, par contre la barrière du Baigura forme une limite très claire au Nord.

Le village d'Irissarry s'est implanté au milieu des surfaces les plus planes. Deux bâtiments accrochent le regard : l'église au clocher massif qui domine le village et une énorme construction à l'aspect sévère : l'hôpital de Saint-Jacques (XVI^e siècle).



En venant de Suhescun (Sud-Est), entrée dans la cuvette d'Irissarry. En arrière plan, le massif du Baigura s'abaisse doucement vers l'Est



L'église, beige et massive d'Irissarry



Cuvette d'Irissarry



Commanderie à Irissarry : on voit ici que ce bâtiment massif comporte des consoles d'angle qui portaient des échaugettes aux quatre coins (début XVII^{ème} siècle)

Limites

- Au Nord : limite franche = crête haute et dénudée du Baïgura
- Au Sud : limite floue: crêtes basses et un peu boisées
- A l'Est : limite floue: rebord de relief / collines de Mixe (limite entre entités Haute Nive et Mixe Bidouze)
- A l'Ouest : limite floue: croupe dénudée en bordure du bassin d'Ossès

Réseaux, infrastructures

- Carrefour de routes de desserte locale Nord / Sud, Est / Ouest

Occupation du sol

- Sur le fond de la cuvette, prairies. Quelques parcelles de maïs
- Arbres en bandes continues ou isolés
- Landes sur les pentes du Baïgura et sur les crêtes qui constituent les limites de l'unité

Habitat et économie

- Irissarry : énorme construction de la commanderie des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem (ancien hôpital prieuré - XII^{ème} siècle reconstruit au XVI^{ème} siècle)
- Fermes dispersées
- Economie :
 - . agriculture - élevage
 - . tourisme : monument de la Commanderie en cours de restauration pour un futur «Centre d'éducation au Patrimoine»

Repères

- Le massif du Mont Baïgura
- La silhouette du village d'Irissarry

Evolution : Signes visibles

- Restauration en cours de la Commanderie : accueil des visiteurs, abords?
- Route d'accès à Irissarry (RD 8) en travaux ?



Défilé de la Nive

Unité **HN4**



◀ Les rochers de grès rouges s'harmonisent particulièrement bien avec l'eau et la végétation



C'est un étroit couloir encaissé et boisé au pied du Mont Jara. Serrés les uns contre les autres, les réseaux de la Nive, la ligne de chemin de fer et la route se faufilent dans un cordon de 6 km de long qui relie les deux bassins d'Ossès et de Saint-Jean-Pied-de-Port. Au moindre élargissement, quelques fermes apparaissent en bas de pente.

L'orientation de la vallée (N-O/S-E) en fait une vallée où le soleil pénètre peu, et cet aspect sombre est renforcé par les boisements qui descendent jusqu'à la rivière. Lieu a priori peu hospitalier, ce défilé n'en est pas moins tout à fait pittoresque et particulièrement beau vu du train.

Depuis le sommet du Mont Jara, une table d'orientation permet d'apprécier l'étroitesse de cette vallée par rapport aux bassins voisins.

◀ Les vues sont frontales sur les versants boisés



Mont Baigura

St-Jean-Pied-de-Port ->

▲ Panorama sur le défilé depuis le Mont Jara : au Nord (à gauche) le bassin d'Ossès, au Sud (à droite) le bassin de St-Jean-Pied-de-Port (non visible ici)

Défilé de la Nive

Limites

- Au Nord : pincement du relief / bassin d'Ossès
- Au Sud : pincement du relief / bassin de St-Jean-Pied-de-Port
- A l'Est : crêtes dénudées des collines boisées (alt. 500 m)
- A l'Ouest : crête dénudée du massif du Jara (alt. 812 m)

Réseaux, infrastructures

- Nive : cours tortueux
- Réseaux (RD 918 et voie ferrée) serrés en fond de vallée, contre la Nive ; mais rivière peu perceptible depuis la route en rive gauche (glissière béton) et bien visible depuis le train

Occupation du sol

- Fond de vallée : rares prairies
- Versants : boisements sur les pentes raides; au dessus quand le terrain est plat : landes, friches et fougeraies

Habitat et économie

- Fermes dispersées, un peu plus nombreuses sur le versant Est mieux exposé
- Bergeries en altitude
- Economie : agriculture - élevage



Train et route serrés dans le fond de la vallée

Repères

- Mont Jara (alt. 812 m)
(panorama, table d'orientation)
- Le Pic d'Arradoy
(alt. 660 m)

Evolution :
Signes visibles - Enrichement ?

Bassin de St-Jean-Pied-de-Port Unité **HN5**



Le village de Lasse au pied des fortes collines qui marquent l'entrée de la vallée de Valcarlos (unité HN7)



Une rue à St-Jean-Pied-de-Port (carte postale - Elisabeth Favorel)

Entre une série de défilés montagneux, la Nive débouche ici sur un paysage organisé, très habité et actif. C'est une vaste cuvette plate, alluviale, de 2 à 5 km de large, encadrée par des massifs aux sommets identifiables dont l'Arradoy au Nord. Ce bassin est un lieu de convergence des éléments naturels (confluent des Nives) et des hommes : St-Jean-Pied-de-Port est traditionnellement un carrefour de communication et d'échange, stratégiquement situé au pied du Col de Roncevaux (puerto de Ibaneta) et sur l'itinéraire du chemin de St-Jacques-de-Compostelle. La visite de la ville à caractère médiéval est marquée par la couleur lie-de-vin de la pierre (vieux grès rouge), renforcée par des volets souvent peints en «rouge basque».

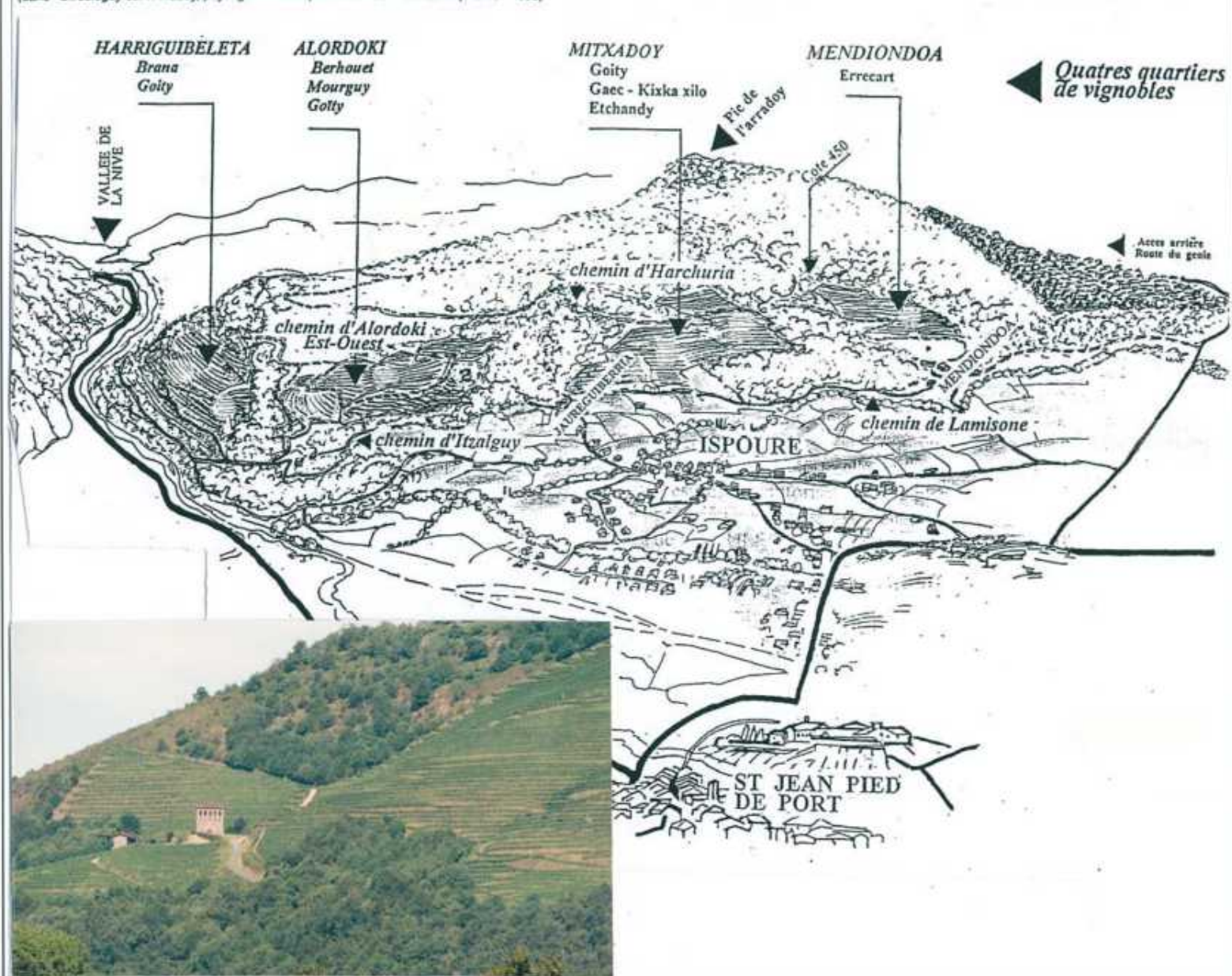
Depuis le haut de la citadelle, le regard embrasse tout le paysage du bassin et en particulier le versant Sud de l'Arradoy qui a bénéficié récemment d'une reconquête agricole. Entre les prairies, les lambeaux forestiers en bas de pente et les landes dénudées des crêtes, s'étendent les terres régulièrement travaillées du vignoble d'Irouléguy. Ce paysage vivant, ordonné, met en valeur le relief. D'autant qu'en creusant les terrasses, la terre rougeâtre est devenue bien visible, elle a introduit de nouvelles nuances dans la palette des couleurs de ce versant.

Les routes et chemins, qui convergent en surplomb vers St-Jean-Pied-de-Port, offrent souvent des points de vue remarquables sur l'ensemble du bassin.



Depuis la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port, la ville basse, et les montagnes qui forment le bassin ; la montagne de l'Arradoy domine la ville.

Flanc Sud et Sud-Ouest de l'Arradoy reconquis par le vignoble
(dans «L'Irouleguy sur l'Arradoy, paysage de reconquête labellisé» - DIREN Aquitaine - 1995)



Tour très récente du domaine de Brana (cave viticole) entouré de ses vignes

Bassin de St-Jean-Pied-de-Port

Limites

- Au Nord : limite franche des crêtes des massifs du Jara et de l'Arradoy puis limite floue au-dessus de Jaxu
- Au Sud : pincements du relief dans les vallées des Nives de Béhérobie et d'Arnéguy
- A l'Est : rebord du relief à Gamarthe, rotule entre la vallée de la Bidouze et le Bassin
- A l'Ouest : limite floue, petit rebord du relief au niveau d'Irouléguay

Réseaux, infrastructures

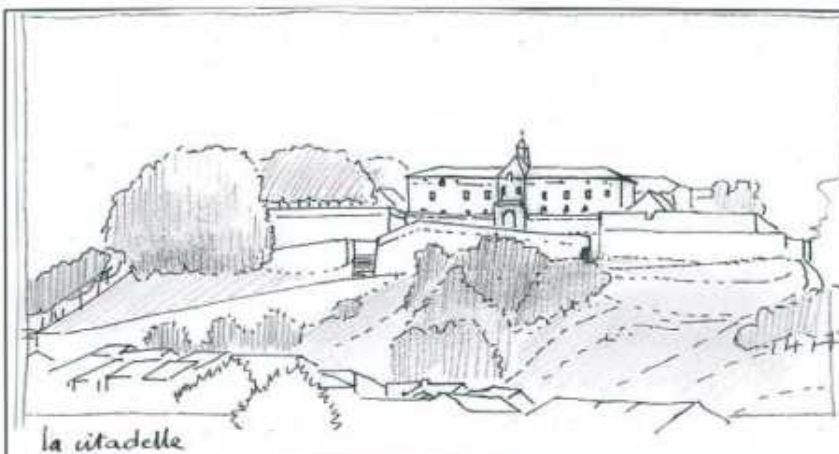
- Confluence de 4 rivières pour former la Nive (Nives d'Arnéguy et de Béhérobie, Laurhibar et Arzuby)
- Noeud routier
- GR 10 et GR 65
- Ancien passage à gué, Saint-Jean-Pied-de-Port est un lieu de passage ancien (romain, puis chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle: convergence des voies de Tours, Arles et le Puy)

Occupation du sol

- Fond de vallée : damier de cultures et prairies clôturées
- Versants : bois dans les talwegs et landes;
- Parcelles de vigne cultivées en terrasses exposées au Sud et au Sud-Ouest

Habitat et économie

- Saint-Jean-le-Vieux, ville romaine (Thermes)
- Saint-Jean-Pied-de-Port : capitale de la Basse Navarre, chef-lieu de canton. ville étape - patrimoine architectural important et citadelle (fortifications «à la Vauban» du XVIIe siècle) en pierres rouges
- Economie : . agriculture / élevage / viticulture
. tourisme de masse et tourisme lié au chemin de St-Jacques de-Compostelle



la citadelle



Notre Dame du-Bout-du-Pont
au-dessus de la Nive

Repères

- L'Arradoy (660 m), le Monhoa (1021m), Jara (812m)...
- Les vignes en terrasses
- St-Jean-Pied-de-Port et sa citadelle
- Les façades roses sur la Nive (église Notre-Dame du bout du pont) et le pont

Evolution : Signes visibles

- Reconquête récente par la vigne des pentes de l'Arradoy (opération «Reconquête de paysage labellisé» en 1993)
- la vigne : produit touristique -> accueil des visiteurs, équipement de chemins ruraux, circuits de randonnées...

Hautes vallées de Cize

HN6



Le hameau de Lecumberry, à l'entrée du domaine pastoral, au pied du pic de Béhorléguy
(carte postale - Editions Thouand)

Nombreuses petites vallées étroites, à l'orientation variée et à l'ambiance montagnarde (alt. maxi. 1456 m : Pic d'Occabé).

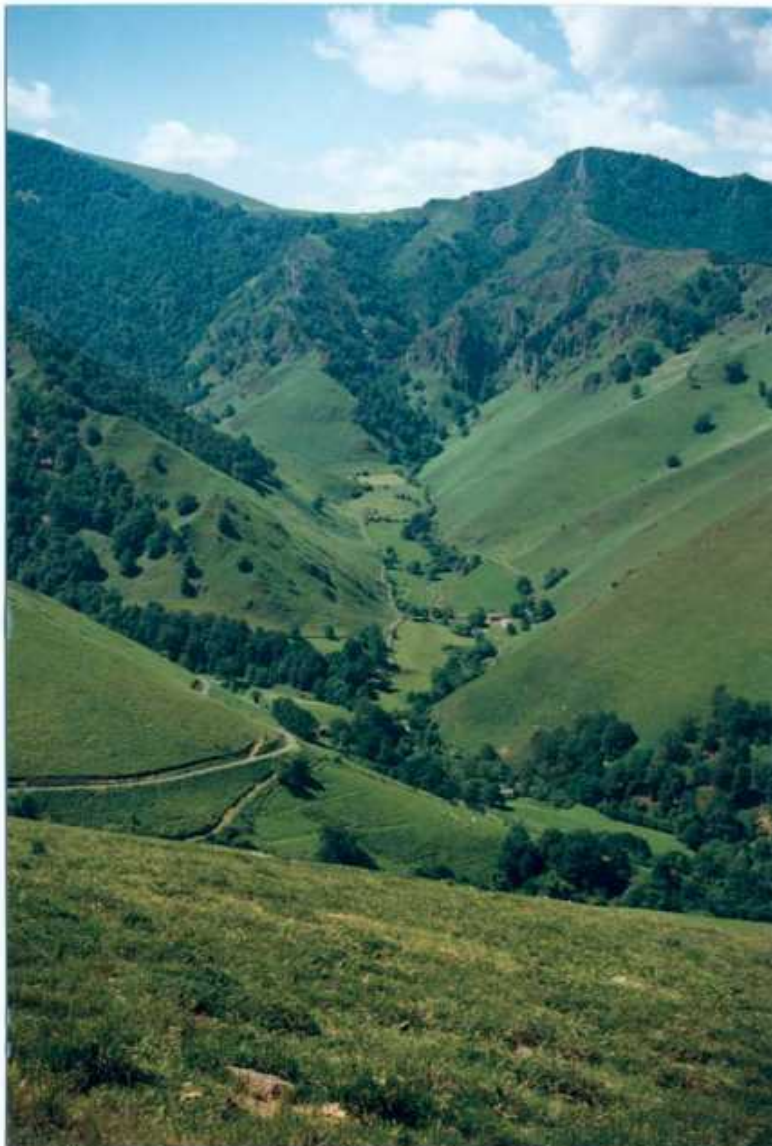
La Cize est un pays où de nombreux vestiges mégalithiques indiquent la présence du peuplement humain depuis l'âge de fer. A l'aval, les petits villages blancs gardent l'immense domaine pastoral d'altitude. A la saison, les troupeaux de brebis manechs et de pottocks animent les estives. Ces vallées ne sont pas empruntées pour le passage transfrontalier, elles sont isolées, entièrement tournées vers l'élevage.

Sur une période de deux siècles, le rapport entre les surfaces boisées et ouvertes est resté quasiment le même.

A cheval sur la frontière espagnole, les pâturages d'Irau, vaste cuvette d'estive qui fait partie du bassin versant de l'Ebre, tiennent une place à part dans cette grande unité de hautes vallées. Ils sont traités, pages suivantes, comme sous-unité de paysage.

Le paysage semble immuable.

Il règne, dans les estives, une ambiance «du bout du monde» ; survolés par les rapaces et balayés par le vent, ce sont des paysages époustouffants où le temps semble arrêté.



La vallée du Laurhibar depuis les premiers lacets vers les sommets. Au loin le bassin de St-Jean-Pied-de-Port



Affleurements rocheux brun-rouge dans les estives

◀ Petite vallée suspendue au Nord-Est de l'Iraukototuru (alt. 520 m), occupée par des bordes dans le domaine pastoral

Hautes vallées de Cize

Limites

- Au Nord : le premier front des Hautes Vallées / limite avec le bassin de St-Jean-Pied-de-Port ; limite un peu floue avec la vallée du Laurhibar. A Lecumberry, limite très nette aux gorges de la vallée de la Nive de Béhérobie
- Au Sud : les crêtes dénudées et montagneuses du bassin versant au delà de la frontière côté espagnol
- A l'Est : crêtes qui dominent la forêt d'Iraty et Pic des Escaliers
- A l'Ouest : crête dénudée de la vallée de Valcarlos

Réseaux, infrastructures

- Cours d'eau étroits assez discrets (Nive de Béhorléguay et Laurhibar)
- Routes suivent le fond des vallées puis montent en lacets jusqu'aux cols ; 2 passages frontaliers discrets. Routes «suspendues» -> vues dominantes sur les vallées
- Chemin de St-Jacques-de-Compostelle (GR 65) vers Ronceveaux en limite sur la crête ; GR 10 et H.R.P. au Sud (sommet d'Occabé)
- Nombreuses pistes pastorales très visibles

Occupation du sol

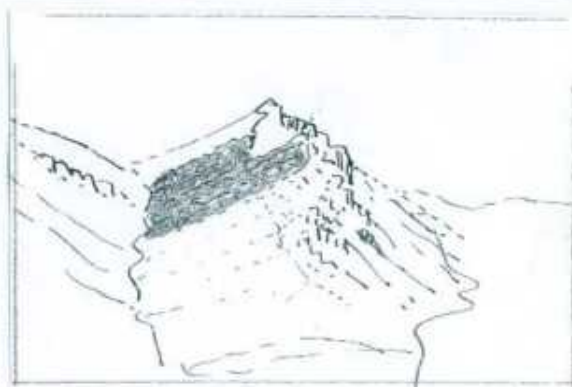
- Prairies clôturées en fond de vallée
- Au-dessus, terrains d'estives : pâturages d'Irau...
- Bois sur versants Nord et Ouest (Forêt d'Orion...)
- Tourbières d'altitude

Habitat et économie

- Petits villages pastoraux groupés (Lecumberry, Béhorléguay...)
habitat permanent de 250 à 300 m d'altitude
- Fermes dispersées en bas de pente, bordes sur les versants et cayolars en altitude
- Economie :
 - . élevage (laiterie, fabrique de fromage)
 - . tourisme : randonnées, pêche, chasse à la palombe



Velouté des textures de la forêt et des pelouses rases qui soulignent un relief en draperies. Douceur des couleurs automnales dans les estives.



Pic de Béhorléguay

Repères

- Pic de Béhorléguay

Evolution : Signes visibles

- Classement de la tourbière?
- Saignées des pistes pastorales

Hautes vallées de Cize...Sous-unité : **Pâturages d'Irau HN6,***Troupeau de brebis manech au bord de la tourbière**Postes de chasse «en pointillé» sur la crête*

Les pâturages d'Irau (ou Arxilondo) sont situés dans un bassin versant espagnol ; l'ambiance particulière qui y règne réside dans la quasi absence de boisements. Les paysages sont désertiques, stepiques ; les couleurs vert, jaune, roux, sont chatoyantes.

Les pentes sont relativement douces par rapport au relief environnant ; une source prend naissance ici, l'eau s'écoule lentement, elle semble presque stagnante ; le sol est humide, une tourbière s'est formée.

Les pâturages sont cernés de crêtes formant un demi-cercle, d'autant plus lisible qu'une route emprunte en partie cette crête ; les vues sont dominantes. Les randonneurs du GR 10 et de la HRP longent également ces paysages.

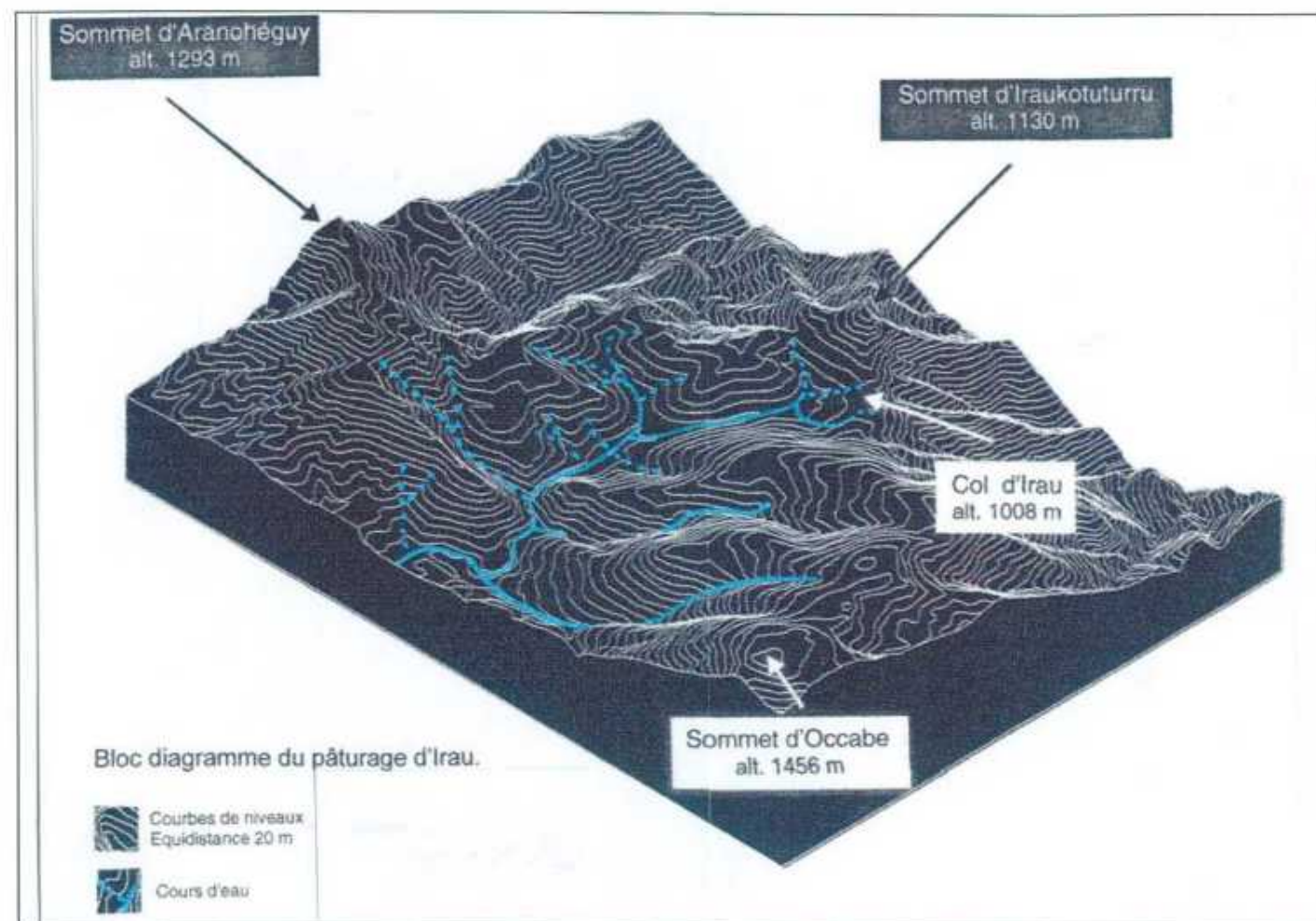
Des postes de chasseurs (souvent simples cloisons de fougères entre des poteaux de bois) ponctuent la crête.

La silhouette dentée du pic Iraukotuturu est un repère facilement identifiable en limite Nord de cette sous-unité.

*L'eau révélatrice de la profondeur**...ou créatrice d'espace dans la tourbière**Repère dans le paysage : le Pic Iraukotuturu*

Les pâturages d'Irau : éléments caractéristiques et ambiances

(Ensemble des dessins p. 56 et p. 57 : «Paysages des Pyrénées Atlantiques» : pâturages d'Arxilondo - EAPB - 1998)



Bloc-diagramme des pâturages d'Irau



L'altitude modérée des cols facilite l'accès aux pâturages



L'altitude moyenne permet de laisser les troupeaux plus longtemps à l'estive



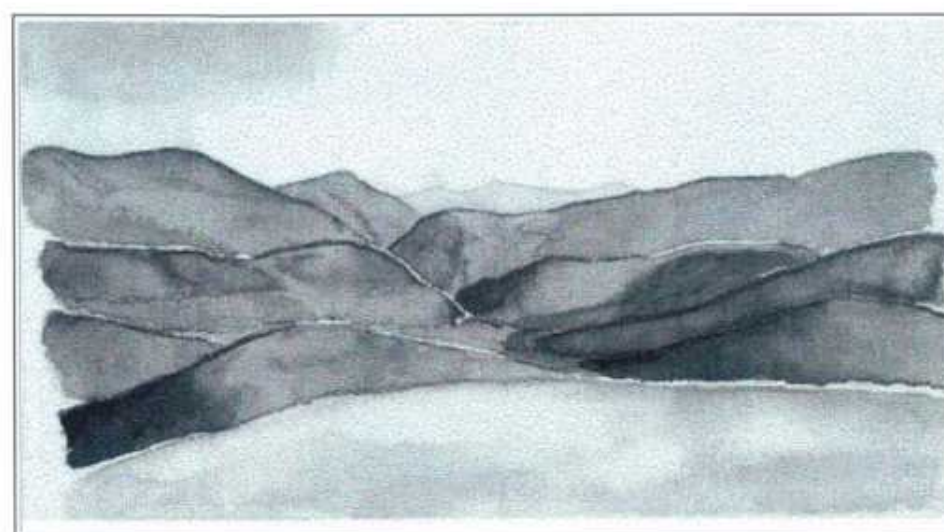
L'eau nécessaire à la vie des brebis est abondante et facile d'accès



La tourbière, espace naturellement ouvert, a favorisé les défrichements initiaux



Immensité désertique



Douceur du relief



Contrastes et couleurs

Vallée de Valcarlos

Unité **HN7**

Le village d'Arnéguy, en France, serré contre la Nive d'Arnéguy, au pied du versant boisé

(245m) Arnéguy

C'est une vallée orientée Nord-Sud, à cheval sur l'Espagne et la France, la Nive d'Arnéguy servant de frontière. Cette vallée étroite et encaissée est un axe de passage important vers Roncevaux et Pampelune.

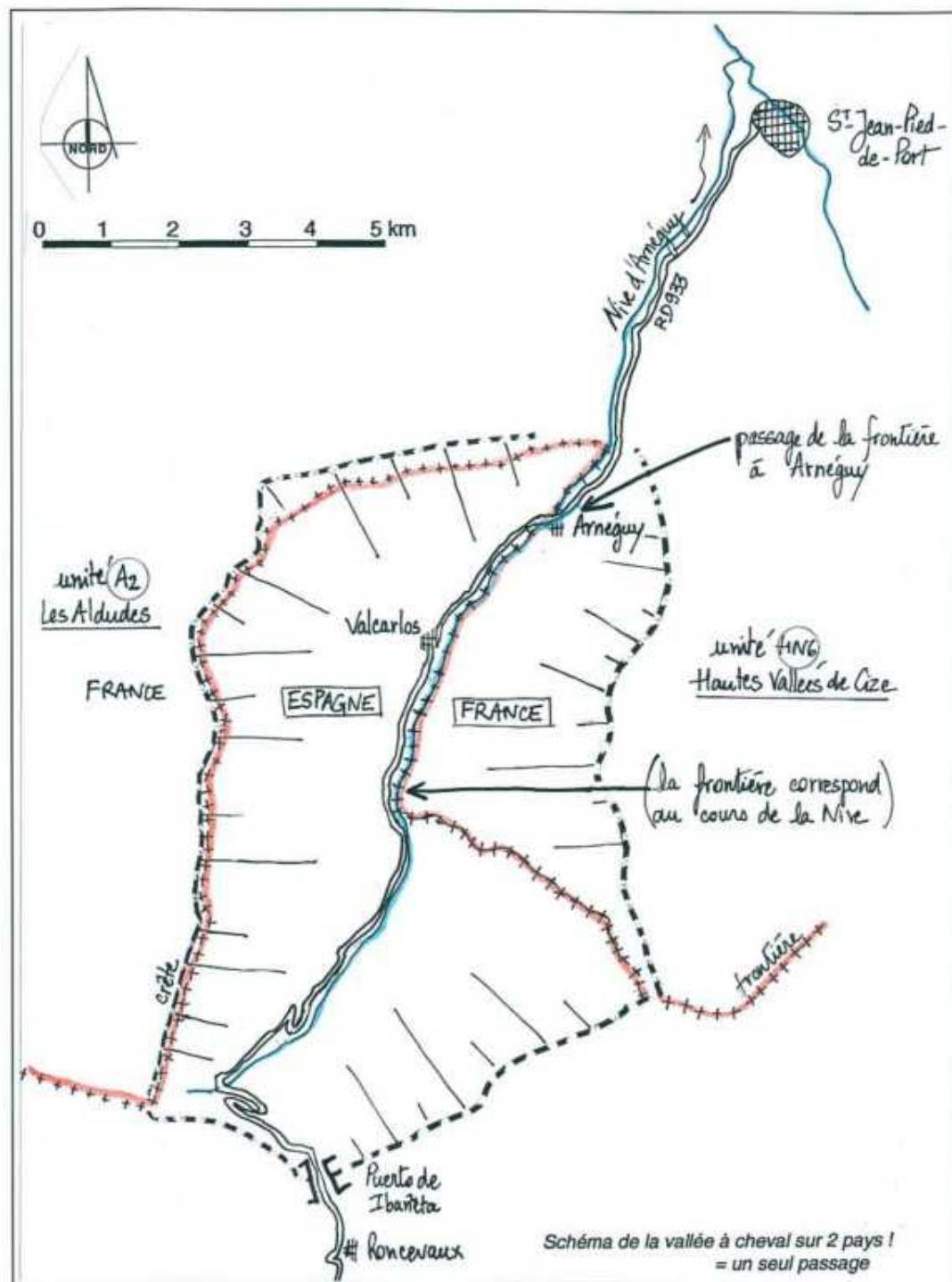
Malgré la fréquentation, elle garde un côté sauvage apporté sans doute par ses versants sombres et boisés qui semblent peu accessibles. Par son ambiance resserrée, humide et mystérieuse, elle contraste avec la vallée voisine des Aldudes aux paysages ouverts, .

La taille des villages, très groupés, blottis en fond de vallée, est surprenante. Elle témoigne de l'activité qui a régné ici et qui perdure toujours (pèlerinages, anciennes mines et forges, et aujourd'hui commerce transfrontalier).



En amont, côté espagnol, le gros village de Valcarlos

Près de Valcarlos, en rive droite (côté français), habitat enserré dans la forêt



Vallée de Valcarlos

Limites

- Au Nord : massif du Monhoa qui ferme le Bassin de Saint-Jean-Pied-de-Port
- Au Sud : crête du bassin versant de la Nive d'Arneguy (Puerto de Ibaneta en Espagne au-dessus de Roncevaux)
- A l'Est : crête dénudée de Cize
- A l'Ouest : crête dénudée / vallée des Aldudes (frontière espagnole)

Réseaux, infrastructures

- Nive d'Arneguy = la frontière au milieu du ruisseau
- Route très empruntée (RD 933) (échanges transfrontaliers) ; frontière à Arneguy
- chemin de Saint-Jacques-de Compostelle (GR 65) sur la crête Est = ancienne route Napoléon -> Col d'Arnostéguy

Occupation du sol

- Estives en altitude
- Versants boisés en bas de pente

Habitat et économie

- Gros villages navarraïes en fond de vallée (alt. Arneguy : 245 m et Valcarlos : 300 m) ; anciens bâtiments liés au pèlerinage de St-Jacques -de-Compostelle à Valcarlos
- Bordes sur les versants
- Economie :
 - . élevage
 - . tourisme : ventes, trafic transfrontalier important

Repères

- Les gros villages d'Arneguy et Valcarlos

Evolution : Signes visibles

- Passage routier important, circulation parfois dangereuse

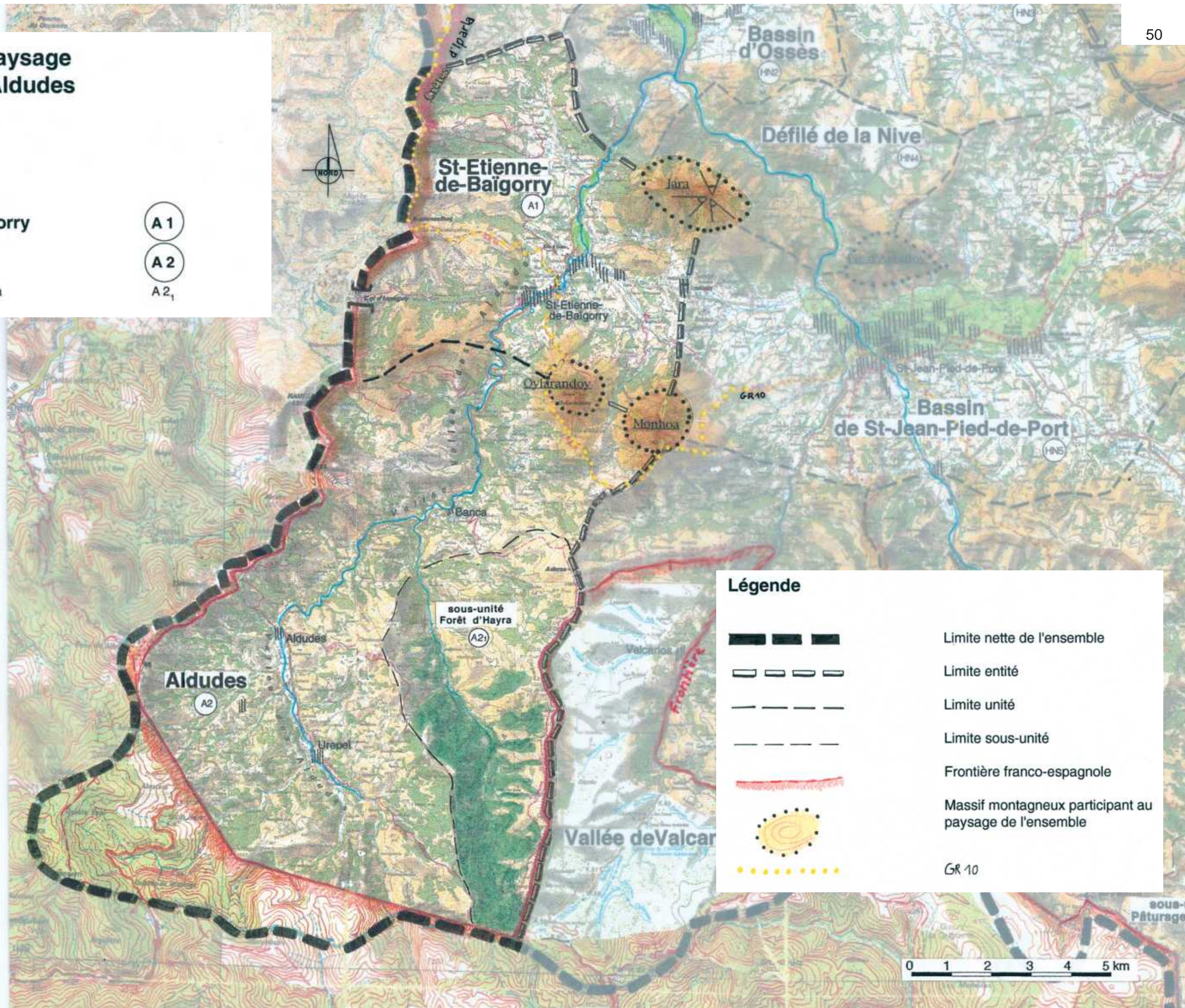
Les unités de paysage de l'entité des Aldudes

2 unités :

- St-Etienne-de-Baïgorry

- Les Aldudes

> Sous-unité : Forêt d'Hayra



Légende

- Limite nette de l'ensemble
- Limite entité
- Limite unité
- Limite sous-unité
- Frontière franco-espagnole
- Massif montagneux participant au paysage de l'ensemble
- GR 10



Géographie

- Superficie : 200 km² environ
- 4 communes
- Cette entité de paysage = environ 2 660 habitants soit environ 13 hab. / km²

- Le village principal est :
Saint-Etienne-de-Baïgorry (1 565 hab.)

- L'économie aujourd'hui :

1. agro-pastoralisme (porc des Aldudes, label Ossau-Iraty)
2. tourisme

Histoire: naissance d'un paysage

La haute vallée était une réserve de pâturages commune aux navarrais des vallées de Baïgorry (françaises) et de Valcarlos, Baztan et Eiro (espagnoles). Pâturage en indivision.

- Au XVI^{ème} siècle, la division de la Navarre accentue les conflits d'utilisation.

- A partir du XVII^{ème} siècle, la pression démographique pousse des cadets (= sans terre) à s'installer dans les granges des Aldudes.

- L'établissement de la frontière franco-espagnole au XVIII^{ème} siècle se fait sans prendre en compte les limites naturelles des bassins versants : la vallée de Valcarlos est à moitié française et à moitié espagnole et le «Pays Quint» est une enclave française en Navarre espagnole.

Habitat



- Habitat groupé en villages
- Fermes dispersées
- Granges en altitude et cayolars dans les estives

Paysage : ambiance

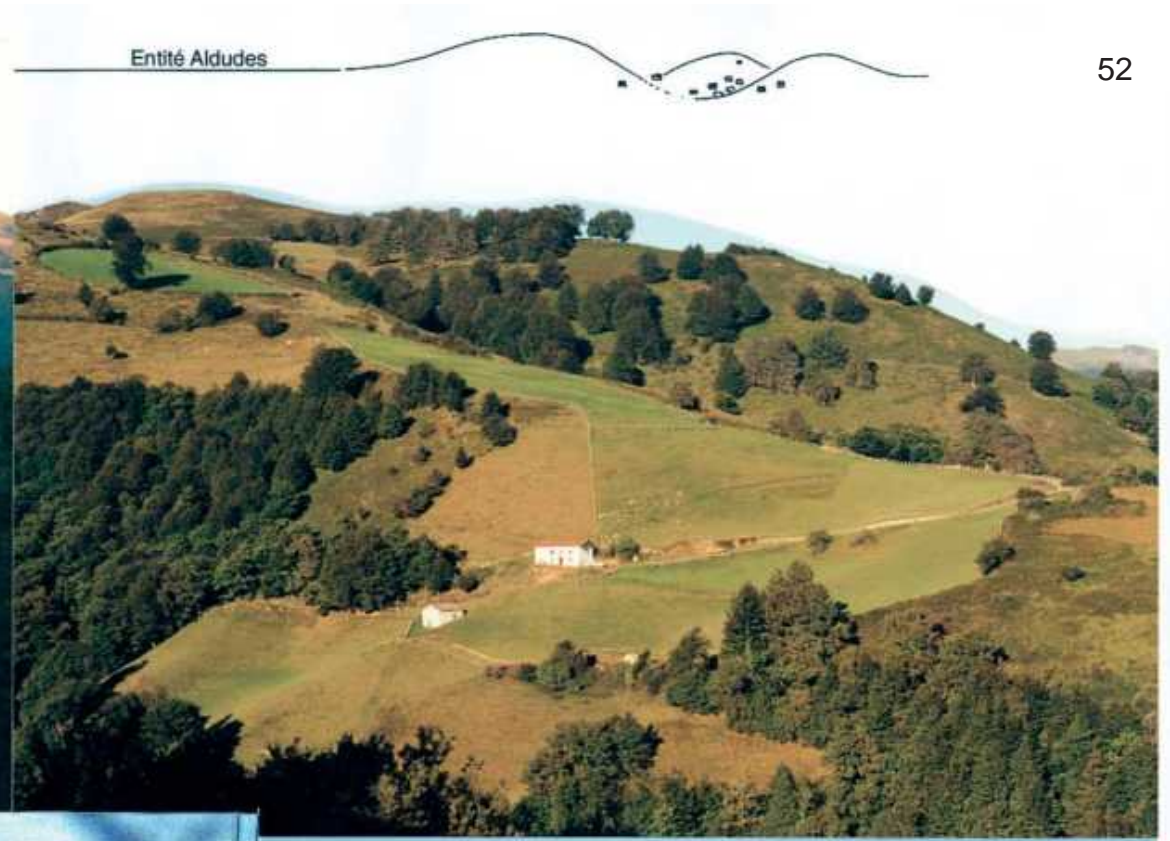
paysage coquet...calme et douceur de l'été où seules les sonnailles résonnent dans la nuit...

- petite vallée **encaissée** et sombre au Nord.

- au Sud, la vallée s'ouvre soudainement sur un **vaste plateau verdoyant**, à l'aspect bien entretenu et paisible.

- **terre d'éleveurs et de bergers** :
vert cru et lisse des pâturages
et couverture rousse et moutonnante de la fougère.





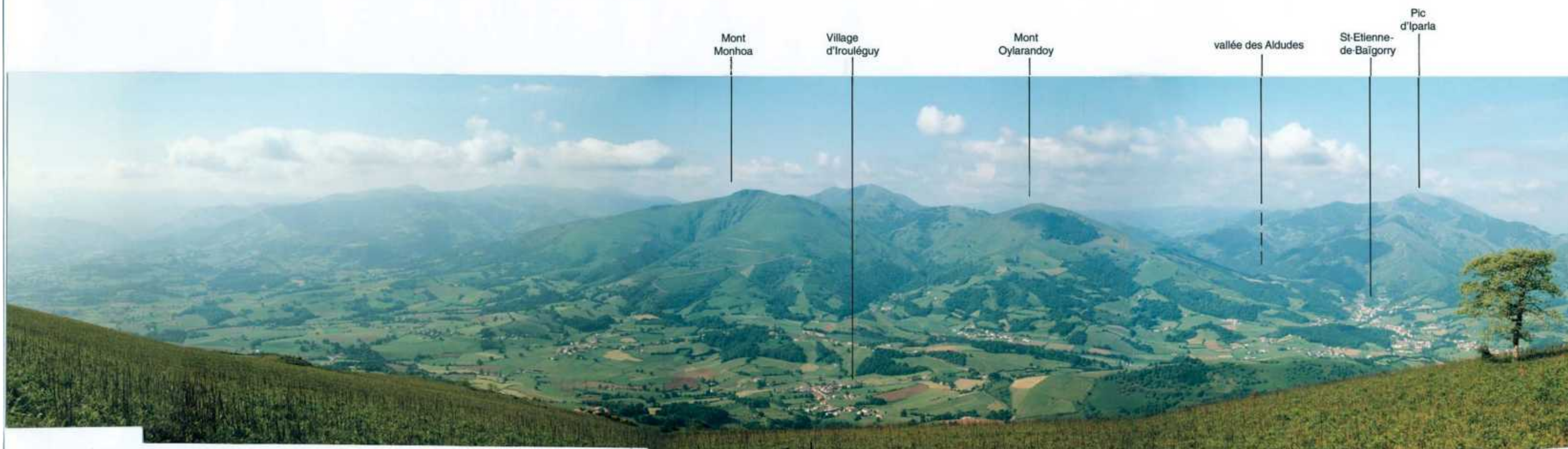
St-Etienne-de-Baïgorry

Unité **A1**

▲ Vignoble sur les pentes du mont Jara

Porte d'entrée dans l'étroite vallée des Aldudes au Sud, ce bassin agricole est marqué par les crêtes abruptes, sèches et rocheuses d'Iparla, qui contrastent avec les mamelons environnants, aux formes rondes, recouverts de landes. Cette crête linéaire orientée Nord / Sud est une limite nette entre le bassin et la vallée espagnole du Baztan. Le grès rose des crêtes, les prairies vert vif et les teintes rouges de fougères, particulièrement à l'automne, créent un paysage aux couleurs vives, contrastées.

St-Etienne-de-Baïgorry fait partie des communes productrices de vin d'Irouléguay ; les parcelles cultivées couvrent, à mi-pente, le versant exposé au Sud du Mont Jara. Les stries régulières du vignoble qui soulignent le relief rompent avec les surfaces rondes et moussues des boisements et des landes.



▲ Vue depuis le sommet du Mont Jara

St-Etienne-de-Baïgorry

Limites

- Au Nord : limite du bassin versant de la vallée de la Nive à Bidarray / Saint-Martin-d'Arrossa (du Pic d'Iparla au Mont Jara)
- Au Sud : pincement du relief (Mont d'Oylarandoy)
- A l'Est : limite floue : rebord de relief au niveau d'Irouléguay - Monts de Jara et Monhoa
- A l'Ouest : limite franche = crête rocheuse d'Iparla - la frontière se situe au sommet

Réseaux, infrastructures

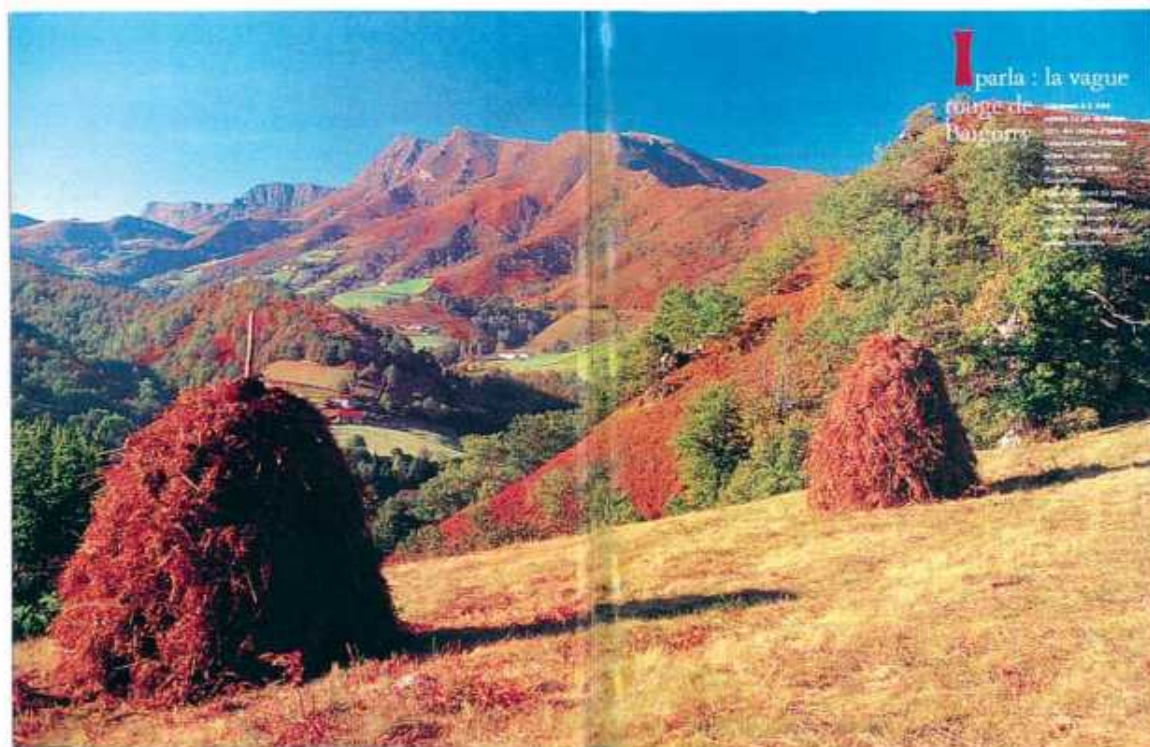
- Nive des Aldudes : quelques méandres dans le bassin
- Route (RD 948) et voie de chemin de fer (désaffectée) se serrant, avec la rivière en fond de vallée
- GR 10 sur une partie de la crête d'Iparla, à cheval sur la frontière -> très belles vues

Occupation du sol

- Cultures et prairies clôturées en fond de vallée
- Boisements sur les pentes raides et dans les talwegs, en bas de pente
- Vignoble d'Irouléguay (Monts Jara)
- Landes sur les versants et fougères sur les croupes

Habitat et économie

- Village de St-Etienne-de-Baïgorry éclaté en quartiers
- Economie :
 - . agriculture - élevage, vignoble (AOC Irouléguay), pisciculture
 - . tourisme



Au-dessus de St-Etienne-de-Baïgorry, en automne, les couleurs flamboyantes de la crête d'Iparla
(cliché K. Etxandi / Ibaifoto)



Château d'Etxauz

Repères

- Crête d'Iparla
- Château d'Etxauz (XII ème, restauré au XVI ème) et pont XVII ème siècle
- Monts Jara et Monhoa

Evolution :
Signes visibles

Aldudes

Unité **A2**

*En automne, le bourg des Aldudes au pied des croupes recouvertes de fougères rousses
(photo MSM SA)*

Dans sa partie basse, c'est une vallée étroite et encaissée qui, au-dessus du village des Aldudes s'ouvre jusqu'à présenter une image très claire d'estive riante et habitée (Esnazu).

Bien que les altitudes soient modestes (les Aldudes 370 m, les monts 900 m environ), elle a un caractère montagnard. Les troupeaux : brebis, vaches, chevaux et quelques porcs (race noire protégée des Aldudes) sont bien présents dans les paysages.

La vallée n'est pas en cul-de-sac mais elle paraît très reculée ; la route transfrontalière est longue, et s'élève lentement au-dessus d'Esnazu, elle semble mener au «bout du monde».

Au delà de la frontière, se situe le pays Quint.

Dans sa totalité, la vallée des Aldudes a cette particularité d'avoir été réellement habitée à partir du XVIII^{ème} siècle quand les cadets de Baïgorry se sont approprié la vallée, initialement terres d'estives communes, pour former de nouveaux quartiers : Aldudes en 1773, Banca en 1790 et Urepel en 1856...

Il est difficile d'imaginer aujourd'hui l'activité qui a existé dans les forges de cuivre de Banca au XVIII^{ème} siècle, mais les ruines bien visibles renforcent l'impression d'isolement de la vallée. Ce retrait contribue peut-être actuellement à la valorisation des Aldudes : les villages pimpants, les paysages très colorés, contrastés, et le calme qui y règne font la réputation de cette vallée qui connaît un développement certain du tourisme.

Le pays Quint, un point d'histoire : c'est une zone de pâturage (2 500 ha) en terre espagnole colonisée par des français à l'époque de la poussée démographique dans la vallée (depuis 1856, ses habitants, huit familles actuellement, ont le statut de ressortissants français travaillant à l'étranger).



Le bourg d'Esnazu en altitude au milieu des prés



En amont, le bourg d'Urepel



Aldudes

Limites

- Au Nord : pincement du relief au mont Oylarandoy / passage étroit vers le bassin de St-Etienne-de-Baïgorry
- Au Sud : crête boisée du bassin versant (en Espagne) au-delà de la frontière
- A l'Est : crête ondulée et dénudée commune à la vallée de Valcarlos (correspond à la frontière)
- A l'Ouest : bassin versant venant du Baztan (très boisé au-delà de la ligne de crête)

Réseaux, infrastructures

- Petite route transfrontalière (RD 948) tortueuse et longue (vers Pampelune)
- Nive des Aldudes et de nombreux petits ruisseaux ; ruisseau d'Hayra

Occupation du sol

- Fond de vallée étroite : prairies, boisements sur les versants pentus
- En altitude : boisements épars dans les talwegs, arbres isolés, prairies, landes, fougères
- Forêt d'Hayra : futaie de hêtres, premiers boisements du « front pyrénéen » en venant de l'Ouest (sous-unité A2₁)
- Boisements dominants en « Pays Quint »

Habitat et économie

- Aldudes, Banca et Urepel, villages créés au XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècle par les cadets
- ancien centre minier à Banca (cuivre - 4 000 ouvriers au XVIII^{ème} siècle)
- Vallée de l'Hayra (sous-unité A2₁) : quelques habitations à l'aval seulement
- Economie :
 - . agriculture - élevage, pastoralisme
 - . exploitation forestière
 - . tourisme vert

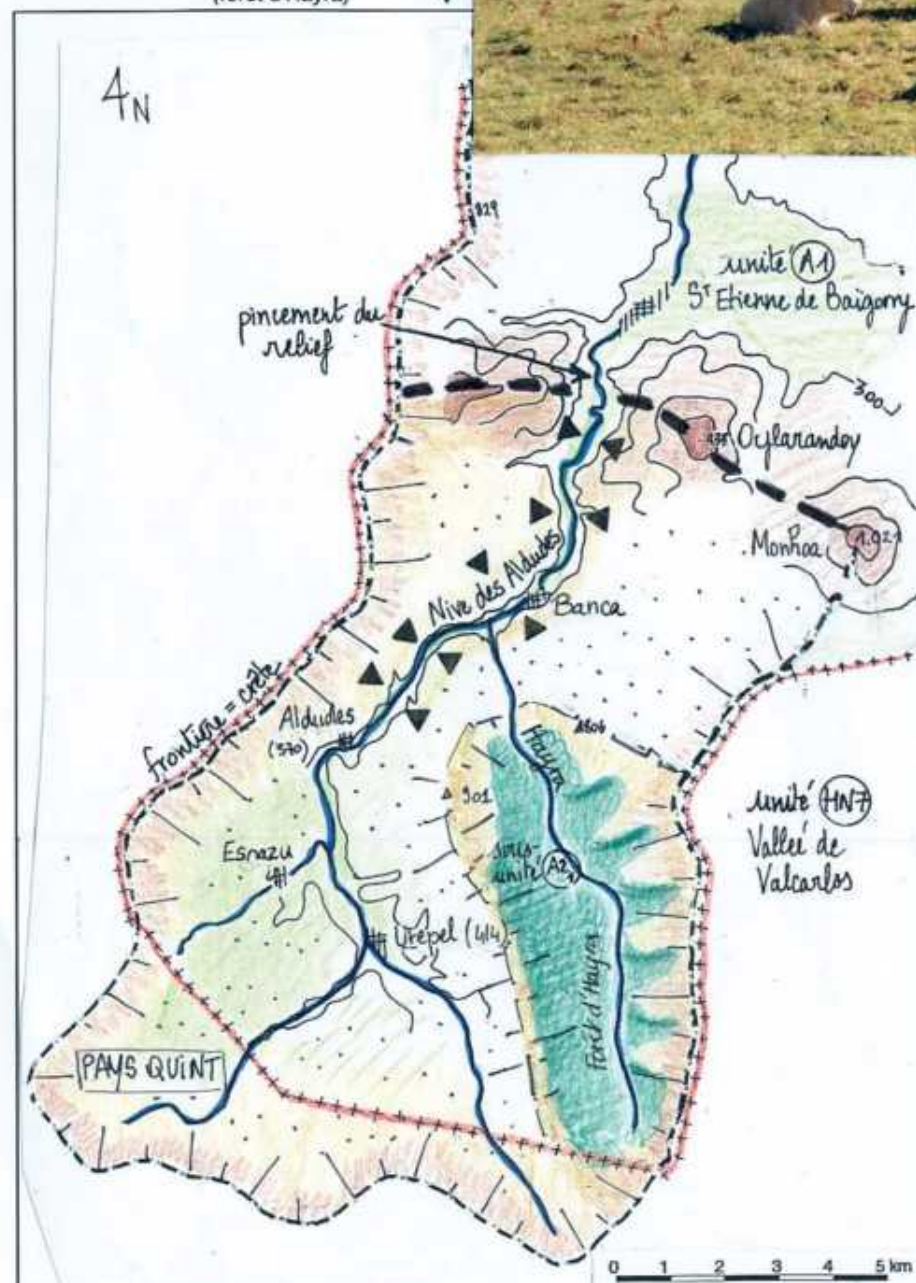
Repères

- Les bâtiments en ruine des anciennes forges de Banca
- Les bourgs

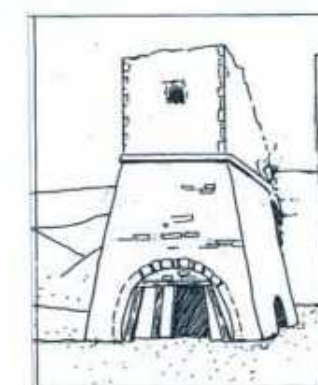


Troupeaux au-dessus d'Esnazu

La vallée des Aldudes, le Pays Quint et la sous-unité A2, (forêt d'Hayra)



▲ L'entrée dans la vallée du ruisseau d'Hayra est confidentielle. La forêt d'Hayra est une magnifique futaie de hêtres dense en rive gauche. Sur le versant en rive droite, elle s'étire en langues boisées qui soulignent un relief aux vastes ondulations obliques. L'ensemble forme de véritables draperies hors du commun. (photo B. Errecalde)



Ancien haut fourneau de Banca

- Evolution :**
- Tendances à la transformation de quelques granges en résidences secondaires
- Signes visibles**
- Carrière

2ème partie - LES SEPT ENSEMBLES DE PAYSAGE

2 - 4 - L'ensemble de la Soule

Caractéristiques géo-morphologiques/
Économie/Histoire/Architecture/Végétation.

(pages 01-14)

- Entité de la Basse Soule S

(pages 15-25)

- Basse vallée du Saison S 1
- Vallée du Saison S 2
- Collines d'Ordiap et Aussurucq S 3
- Collines boisées de Barcus S 4

- Entité de la Haute Soule HS

(pages 26-42)

- Vallées secondaires HS 1
- Massif des Arbailles HS 2
- Haute Soule HS 3
- Forêt d'Iraty HS 4

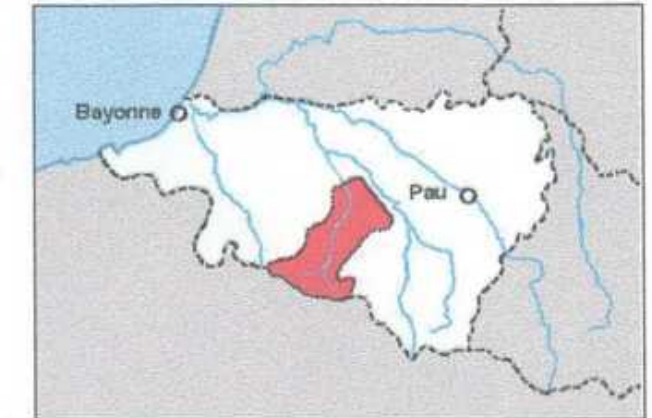
L'ensemble de la Soule



Cliché E. Follet



L'ensemble de la Soule



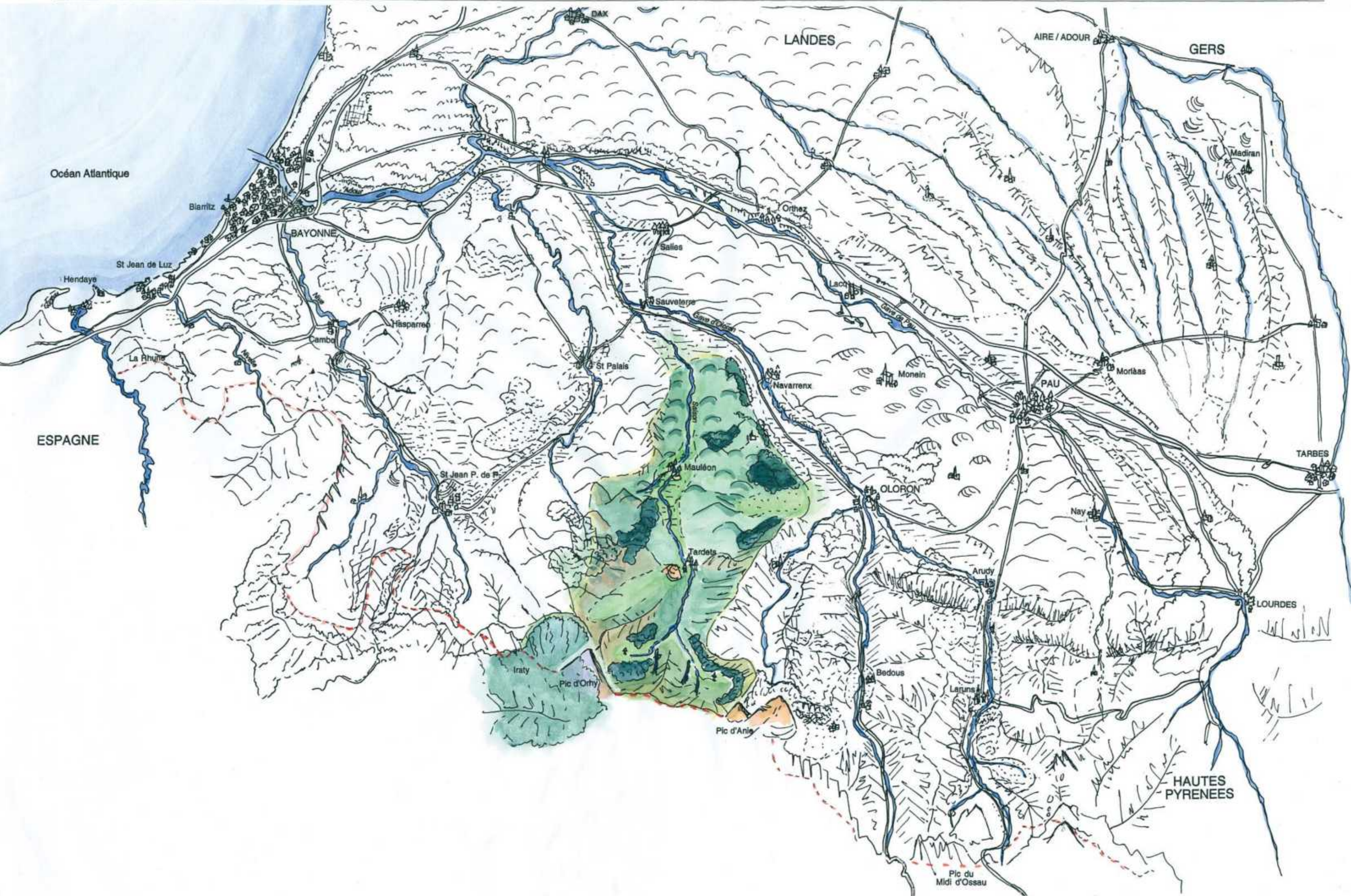
2 entités :

- La Basse Soule **S**

- unité Basse vallée du Saison S 1
- unité Vallée du Saison : de Mauléon à Tardets S 2
- unité Collines d'Ordiarp et Aussurucq S 3
- unité Collines boisées de Barcus S 4

- La Haute Soule **HS**

- unité Vallées secondaires HS 1
- unité Massif des Arbailles HS 2
- unité Haute Soule HS 3
 - . sous unité Vallée de Licq-Atherey HS 3₁
 - . sous unité Larrau HS 3₂
 - . sous unité Sainte-Engrâce HS 3₃
- unité Forêt d'Iraty HS 4





Pays des canyons et des montagnes verdoyantes mémoire et réservoir des traditions basques

La Soule (" Xiberoa " en basque) coïncide avec la vallée du Saison réputée pour ses richesses naturelles.

Blottie entre le Béarn et la Basse Navarre, zone de piémont et de montagne, la Soule est la plus petite et la moins peuplée des provinces basques, mais aussi la plus ancrée dans sa culture.

Pour preuve, les pastorales, rare survivance d'un théâtre rural et populaire du Moyen Age et que, seule, elle a fidèlement conservées.

La Soule dégage au premier abord une ambiance de " bout du monde " aux couleurs sombres : certains paysages paraissent inchangés depuis des siècles... les forêts y sont épaisses et les maisons coiffées de toits d'ardoises noirs.

Les points clefs du paysage de la Soule :

- des **formes douces et ondulées**, croupes rondes, soulignées par une végétation abondante ; **royaume du vert** dans toutes les nuances imaginables ; forêts ancestrales et denses où le hêtre superpose ses rondeurs à celles du relief : la Soule est ronde, toute en courbes ... courbes partout où porte le regard.

- **l'eau** est un des éléments fondamentaux qui a façonné le relief et le paysage de cette province.

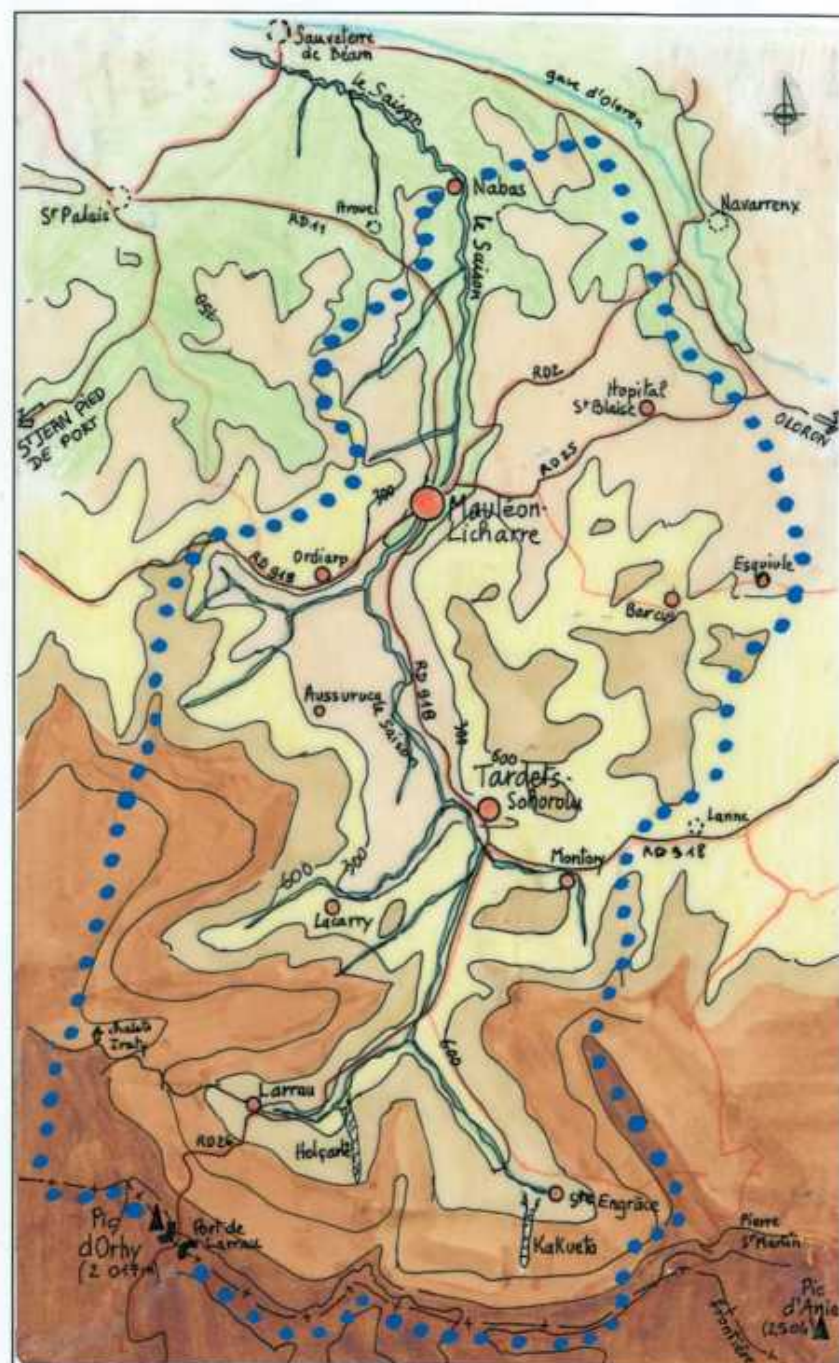
Abondante dans cette région, elle coule, vert foncé, au fond des abrupts canyons ou vert très clair et transparent dans les méandres du Saison.

L'eau en suspension, la bruine, la pluie ou le brouillard ... l'humidité omniprésente qui donne à l'air épaisseur ou transparence, l'humidité qui entretient une ambiance de mystère propice à alimenter les peurs ancestrales.

- des **gorges profondes**, vertigineuses et réputées ..., qui sont fraîches et humides même en été.

- la **montagne** pastorale parsemée de vaches et de moutons (" manech " à tête noire), montagne couronnée d'un sommet emblématique, sommet de légendes, le Pic d'Orhy.

- des **villages** aux toits d'ardoises **groupés**, souvent dominés par un clocher trinitaire très caractéristique.



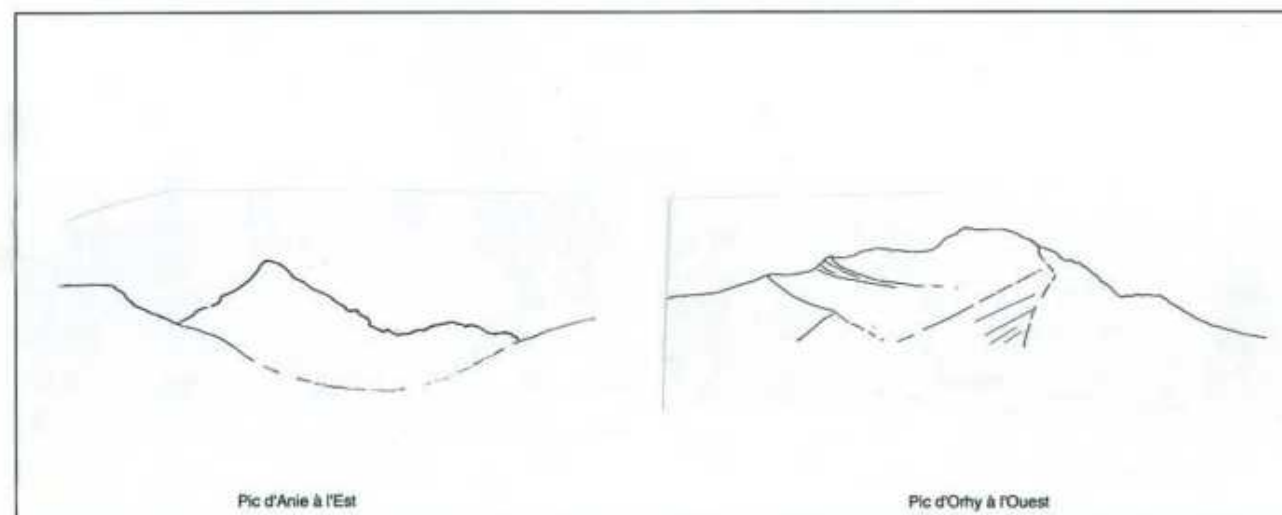
Carte du relief

La Vallée du Saison est l'épine dorsale de la Soule; des zones de collines la séparent des ensembles voisins. Cet ensemble est un vaste rectangle qui s'étend sur une longueur d'environ 46 km du Nord au Sud pour une largeur de 20 km maximum.

Au Sud, les deux gaves de Larrau et de Ste Engrâce se rejoignent pour former le Saison, gave au cours tumultueux qui se jette dans le gave d'Oloron à 40 km au Nord près de Sauveterre de Béarn. En amont, on distingue la Haute Soule dont les altitudes se situent entre 600 et 2 017 m, point culminant et en aval, la Basse Soule, avec des altitudes comprises entre 150 et 600 m.

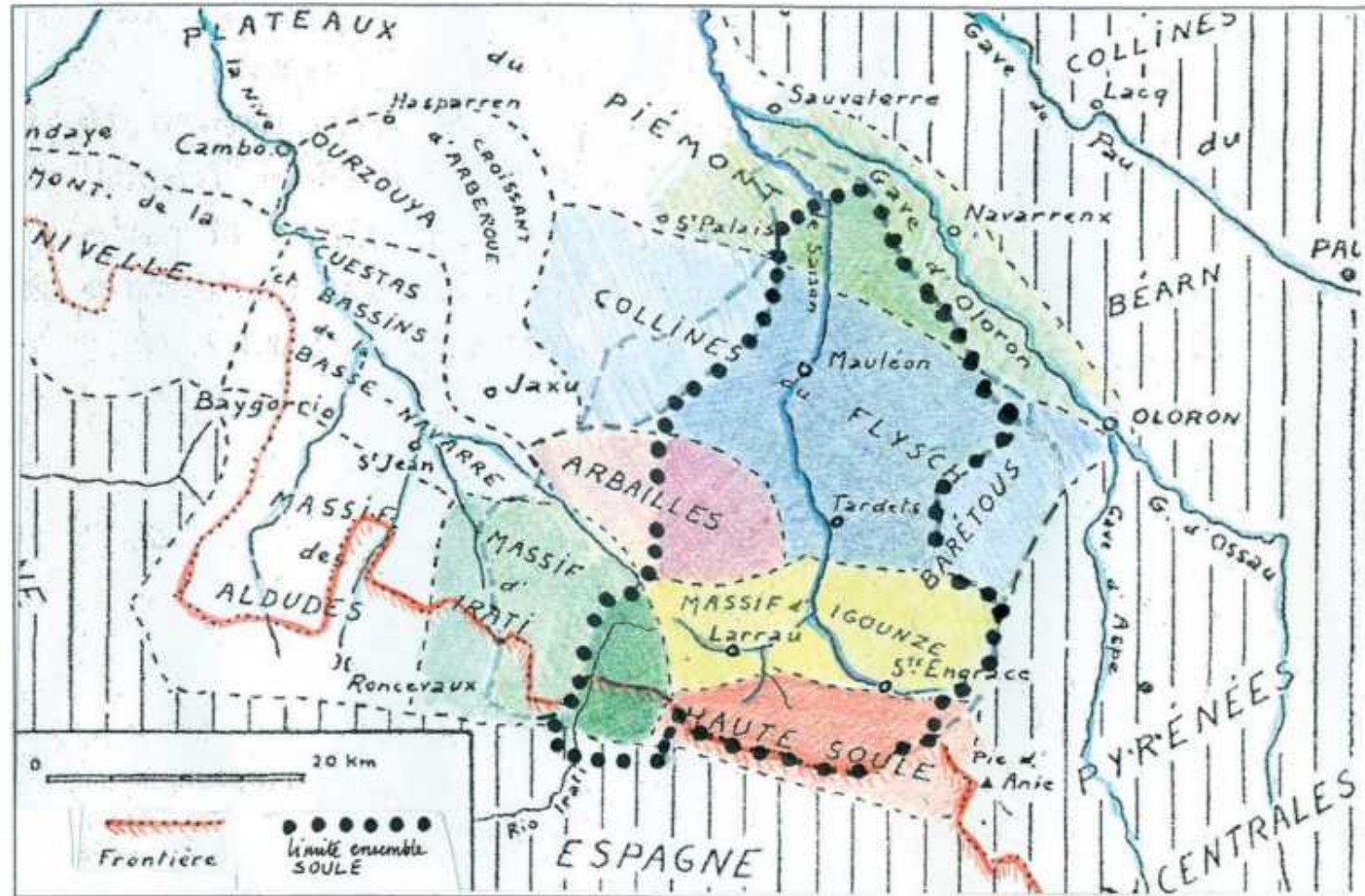
Le Pic d'Orhy, isolé, est le premier sommet à dépasser les 2 000 m à l'Ouest de la chaîne. Ici, les Pyrénées se rehaussent d'un seul coup. Ce sommet qui règne sur la Soule fait la pluie et le beau temps à Larrau: il stoppe les nuages qui naissent dans le golfe de Gascogne !

Le Pic d'Anie (en limite Est), première "borne alpine", marque le passage entre les montagnes basques de Haute Soule et le début des "grandes Pyrénées".



Les deux sentinelles qui cadrent la Haute Soule

Une diversité géologique très lisible dans le paysage



Unités géologiques de la Soule (Carte de G. Viers)

L'ensemble de la Soule est structuré en bandes orientées -N.O. / S.E., bien différenciées et qui ont pour origine une grande diversité géologique qui se retrouve dans les paysages. On distingue essentiellement :

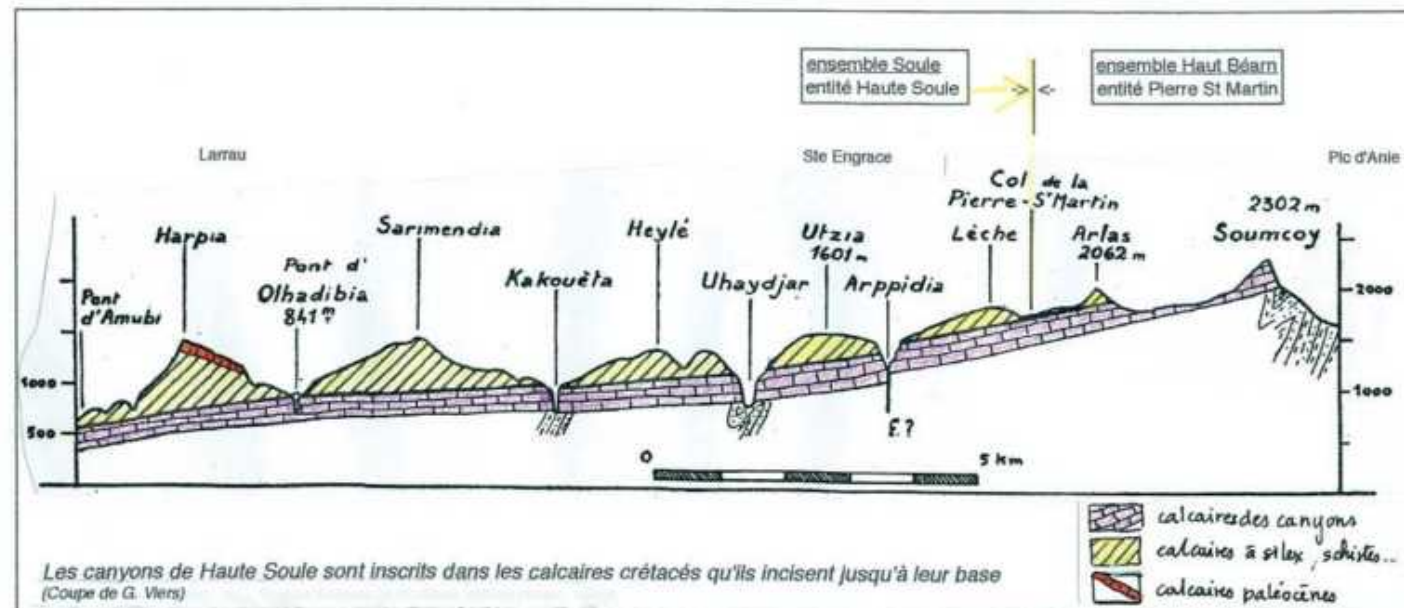
les collines de flysch : formation stratifiée où alternent de façon rythmique, des bancs durs gréseux, calcaro-gréseux ou calcaro-marneux et des lits plus minces de schistes argileux, tendres. L'épaisseur relative des bancs et leur dureté variant, les formes de relief qui en découlent diffèrent plus ou moins. Ces différences de nature des roches déterminent également des réponses à l'érosion et un potentiel pour la végétation variables. Au niveau des paysages, ce sont des collines aux formes douces, occupées essentiellement par l'élevage; on peut différencier les hautes collines de flysch (La Madeleine au dessus de Tardets et St Antoine au dessus d'Ordiarp) qui sont des espaces dénudés couverts de landes.

Le massif des Arbailles : massif calcaire karstique (110 millions d'années) où alternent pitons, fossés, effondrements, falaises et surfaces planes burinées. Massif peu pénétrable, recouvert au 2/3 par une forêt où le hêtre domine.

Le massif d'Iraty : correspond à la zone primaire axiale (terrains les plus anciens des Pyrénées, schistes et grès du dévonien (de 400 à 350 millions d'années). Massif forestier et domaine des estives, îlot suspendu, à cheval sur les frontières espagnole et de la Basse Navarre, .

le massif d'Igounze et de Mendibelza : poudingues du Crétacé (130 à 100 millions d'années) masse rocheuse hétérogène d'allure ruiniforme dont les teintes, à dominante sombres, marquent le paysage. A l'intérieur de ce massif, **deux bassins** au relief plus doux (Larrau et St Engrâce), sont inscrits dans une dépression de roches tendres, marnes et ophites, datant du Trias (220 millions d'années). Ce sont des zones de forte emprise humaine bordées par des reliefs dominants.

la Haute Soule: couverture calcaire essentiellement (80 millions d'années) dit calcaire des canyons (Kakoueta, Holçarté...).



Les canyons de Haute Soule sont inscrits dans les calcaires crétacés qu'ils incisent jusqu'à leur base (Coupe de G. Viers)

L'originalité du secteur des canyons découle directement de la formation géologique

Une civilisation agro-pastorale ancienne

Un mode de vie agro-pastoral

Il a façonné au cours des siècles les paysages de la Soule par l'utilisation étagée de ces espaces (plaines, moyenne montagne, hauts pâturages).

Il reste peu de traces de l'activité des agro-pasteurs de la protohistoire aux basses et moyennes altitudes, alors qu'elles sont plus visibles au niveau des pâturages d'altitude et le long des pistes qui y mènent ; ces vestiges protohistoriques sont situés pour la plupart sur les lieux de transhumance : pâturages d'altitude, lignes de crêtes, cols accessibles une partie de l'année. En effet, les bergers quittaient avec leurs troupeaux les pâturages de plaine utilisés en hiver, et allaient, au fur et à mesure de la fonte des neiges, vers les altitudes plus élevées, dans le sens Nord-Sud (en empruntant les anciennes pistes des chasseurs nomades de la préhistoire, reprises d'ailleurs par la suite : itinéraires romains et pèlerins de St Jacques).

Ils laissèrent ainsi quelques témoignages de leur activité : en Soule moyenne et Arbaillès (à l'état de traces uniquement) et en Haute Soule sur les pâturages parcourus de tous temps, on trouve des tombes et de nombreux vestiges d'habitats temporaires ; deux accès principaux à ces hauts pâturages furent privilégiés : à l'Ouest, une piste dont le tracé a dans l'ensemble été repris par la route actuelle qui va de Larrau au col d'Erroimendi et au Port de Larrau ; à l'Est, une piste qui emprunte la longue ligne de crête qui joint le bois d'Ascaray au Port de Belhay. Huit dolmens ont été dénombrés sur le territoire souletin et de nombreux tumulus.

Epoque romaine et début de la mise en place du réseau de villages

La pays de Soule dépend de la cité d'Iluro (Oloron).

L'époque romaine voit apparaître peu à peu la création du réseau villageois et les premières concentrations d'habitations ; elle s'intensifiera réellement à partir du Moyen Age (augmentation des échanges avec les territoires voisins, création des bastides...). Il n'y a pas en Soule de cité romaine connue ; l'extrême rareté des vestiges datant de cette époque traduit une romanisation peu importante dans ces régions de montagne.

- Dans les plaines alluviales et la vallée du Saison, un habitat s'est organisé suivant un maillage très lâche ; les villages se sont installés sur une terrasse à l'abri des crues (Trois-Villes, Menditte), le gros village de Larrau sur un cône de déjection, en pleine montagne (Larrau = Larraun... désigne un lieu de Landes à pâturages).

Le paysage qui découle de cette occupation groupée du territoire présente une organisation spatiale sans clôture (ce qui constitue une exception dans les provinces basques où la clôture des champs est la règle : un paysage qui tranche avec l'habitat très dispersé de la Basse Navarre voisine).

- sur les zones de collines, l'habitat est plus dispersé, formé de petits hameaux et de fermes isolées.

Les chemins de Saint Jacques de Compostelle :

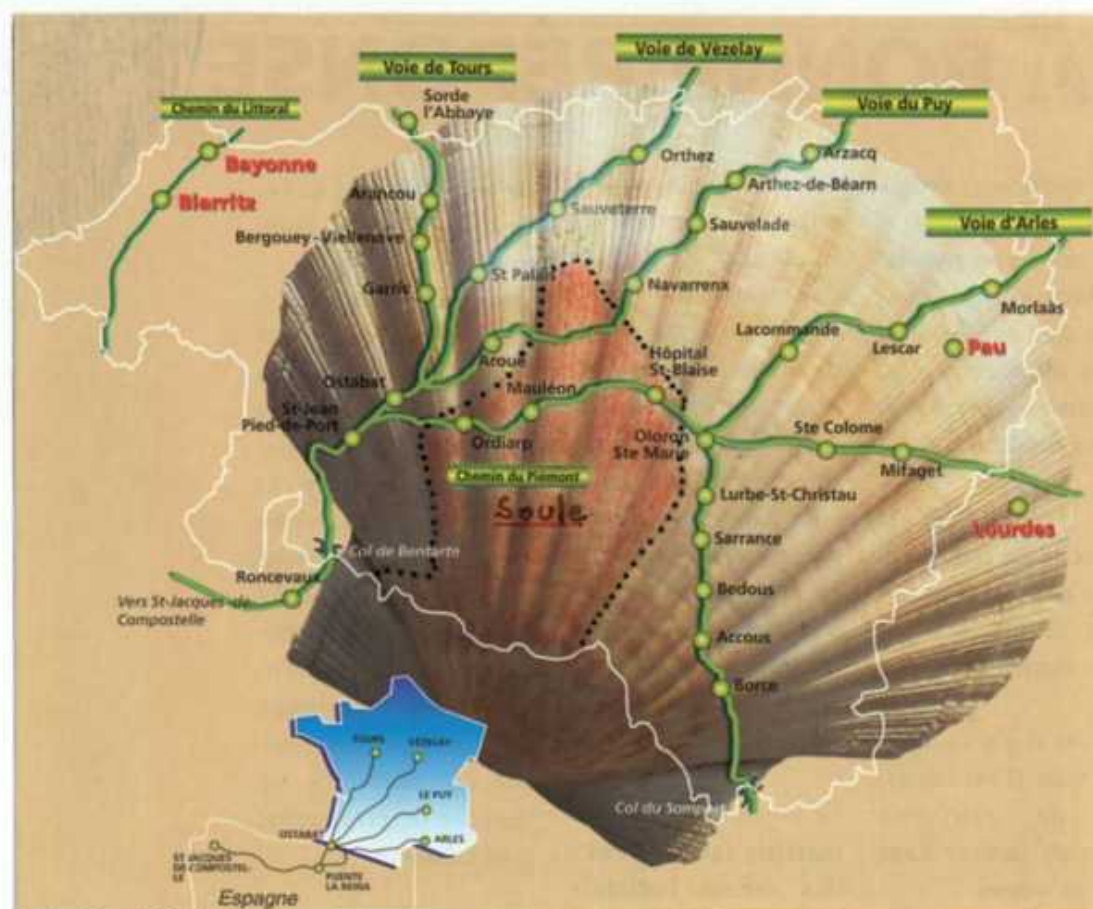
La Soule est traversée par quelques chemins principaux et par de nombreux chemins secondaires que les pèlerins choisissaient de prendre en fonction des conflits ou des aléas climatiques ; ces voies, très empruntées dès le Moyen Age, hauts lieux d'échanges, furent dès lors jalonnées, à leurs principales étapes, d'églises, de monastères et de fondations hospitalières, dont il reste certains témoignages en Soule :

- Voie de Vézelay : elle passait en Soule par Osserain (prieuré hôpital de Sainte Madeleine)
- voie du Puy : l'itinéraire de Navarrenx à Ostabat, franchissait le Saison à Charre
- chemins de piémont :

- un chemin conduisait de Mauléon à Ostabat par Ordiarp et Pagolle.
- voie de Mauléon à Saint-Palais par le prieuré-hôpital d'Ainharp et Lohitzun.
- les pèlerins venant d'Oloron passaient par Barcus puis par Roquiague (prieuré-hôpital).
- un chemin secondaire par Lescar, Lacommande, et Lucq de Béarn, traversait la Soule par l'Hôpital Saint Blaise (commanderie dont il ne subsiste que l'église de la fin du XIIème siècle).
- la vallée du Saison qui menait par Mauléon et Tardets (vers Larrau, Prieuré Hôpital) ou Sainte Engrâce (monastère hôpital), vers les vallées aragonaises par le port de Larrau (vers la vallée de Salazar ou vers la vallée de Roncal) avant de rejoindre Puente la Reina où se rejoignaient tous les chemins de Saint Jacques.



Les traces de civilisation protohistorique sont bien visibles du haut du ciel. Ici, un vaste camp militaire circulaire, simple levée de terre, situé au dessus d'Ordiarp (cliché P. Laplace)



Carte Conseil Général

Histoire des paysages en Soule

De la fondation des bastides au XX^{ème} siècle :

A la fin du XIII^{ème} siècle, comme dans l'ensemble du Sud-Ouest, le réseau des bourgs finit de se constituer et se complète par la construction de bastides ; 2 bastides sont fondées en Soule : Villeneuve-les-Tardets (1299) et Mauléon (fin XIII^{ème} -1^{ère} moitié XIV^{ème} siècle).

Durant tout le Moyen Age, l'histoire de la Vicomté de Soule est agitée car cette province est l'objet de perpétuelles revendications ; inféodée par le duché d'Aquitaine à l'Angleterre en 1154, elle resta pendant trois siècles sous domination anglo-gasconne, puis connut un demi-siècle de domination béarnaise et passa définitivement sous domination française en 1512.

Alignée sur les autres provinces basques de France unies au Béarn, la Soule est incluse en 1790 dans le Département des Basses Pyrénées, rebaptisé en 1969 Pyrénées-Atlantiques.

La "naissance des paysages" de la montagne à la fin du XVIII^{ème} ne touche pas la Soule



Ste Engrâce - carte postale début XX^{ème}.
dans " Les Pyrénées Atlantiques autrefois " - Fabre.

Ce mouvement qui entraîne l'élite européenne, dans la deuxième moitié du XVIII^{ème} vers les Pyrénées, comme espace de recherche et d'exploration, a concerné davantage la partie centrale des Pyrénées (là où les montagnes sont les plus hautes et les plus lisibles, là où elles sont vraiment "montagnes"), laissant de côté cette extrémité de la Chaîne, et en particulier la Soule qui n'est pas un bon terrain d'exploration pour le naturaliste, car très humanisée.

A la fin du XIX^{ème} siècle, les guides touristiques donnent une image des itinéraires qui a peu évolué jusqu'à aujourd'hui.

La carte postale qui devient le principal support de diffusion des images paysagères d'une région au tournant du siècle, est largement tributaire des sites définis au XIX^{ème} siècle. Le guide bleu de 1947 consacré aux Pyrénées montre bien cette prégnance des sites héritée du siècle précédent; il les classe en curiosités naturelles et en curiosités monumentales et artistiques. Dans les curiosités naturelles, le guide décrit en Soule les Gorges de Kakueta et la forêt d'Iraty. Très peu de curiosités monumentales et artistiques sont citées.



Les Gorges d'Holzarté - Achille ZO
8 novembre 1877
Aquarelle, 55 x 37 cm
Musée Bonnat à Bayonne
dans " Voyage par les histoires " - Sorbé.

Une organisation en vallées encore vivace aujourd'hui :

Le mode d'organisation des anciennes communautés pastorales perdure encore aujourd'hui ; l'assemblée locale du pays de Soule (qui administrait autrefois les biens collectifs et réglait les rapports avec les communautés voisines et les autorités) est devenue la Commission Syndicale du Pays de Soule qui gère encore les biens collectifs des communes (7 758 ha de pâturages, 7 635 ha de forêts : une partie de la forêt d'Iraty et la forêt des Arbailles). Les soulétins ont des passeries avec les vallées voisines au moins depuis le Moyen Age (Vallées de Roncal et Salazar en Espagne, et avec le pays de Cize côté Basse Navarre).

Dans la vallée du Saison, où les petits champs auraient encore été réduits par la présence de clôtures individuelles, fut instaurée la mise en place d'une barrière collective enfermant l'ensemble des champs: la "Kehell " qui était une murette continue où s'ouvraient des portails d'accès aux chemins ruraux ; elle a été détruite par le remembrement et les mutations agraires de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle.

Ce mode d'administration est à l'origine de ce paysage particulier, paysage de "campagne" ouvert qui contraste avec celui des autres provinces basques du Nord (Navarre, Labourd) où dominant par ailleurs les paysages d'enclos.



Mauléon (Cliché Itaitolo)

Les matériaux de construction en Soule

L'utilisation de l'ardoise en couverture de toit rapproche la Soule du Haut Béarn. Ceci est beaucoup plus nuancé en Basse Vallée du Saison, au Nord de l'ensemble, à la proximité de Sauveterre de Béarn, la tuile plate rouge-brun marque la transition vers les basses vallées des Gaves (ensemble Béarn des Gaves).

"Sans le badigeon à la chaux qui conjure l'assombrissement pyrénéen et annonce la blancheur basque, la maison souletine elle-même resterait soeur de la maison aspoise ou ossaloise, haute et carrée et, comme elle, bardée d'ardoise. Tant que règne en effet l'altitude pyrénéenne, et, avec elle le cours caractéristique des gaves précipités des abrupts de la chaîne frontière, règne aussi la maison de pierre, sombre et dure, cuirassée d'ardoise pesante jusqu'au faite de sa charpente". (*"De mon Béarn à la Mer Basque"* - J. Peyré)

Les murs en galets gris, appareillés ou non, ont été utilisés jusqu'au début du XX^{ème} dans la construction. Granges et murets, encadrant les cours de ferme, restent en galets apparents tandis que les maisons d'habitation sont crépies.



Appareillage de galets gris, verts, beiges

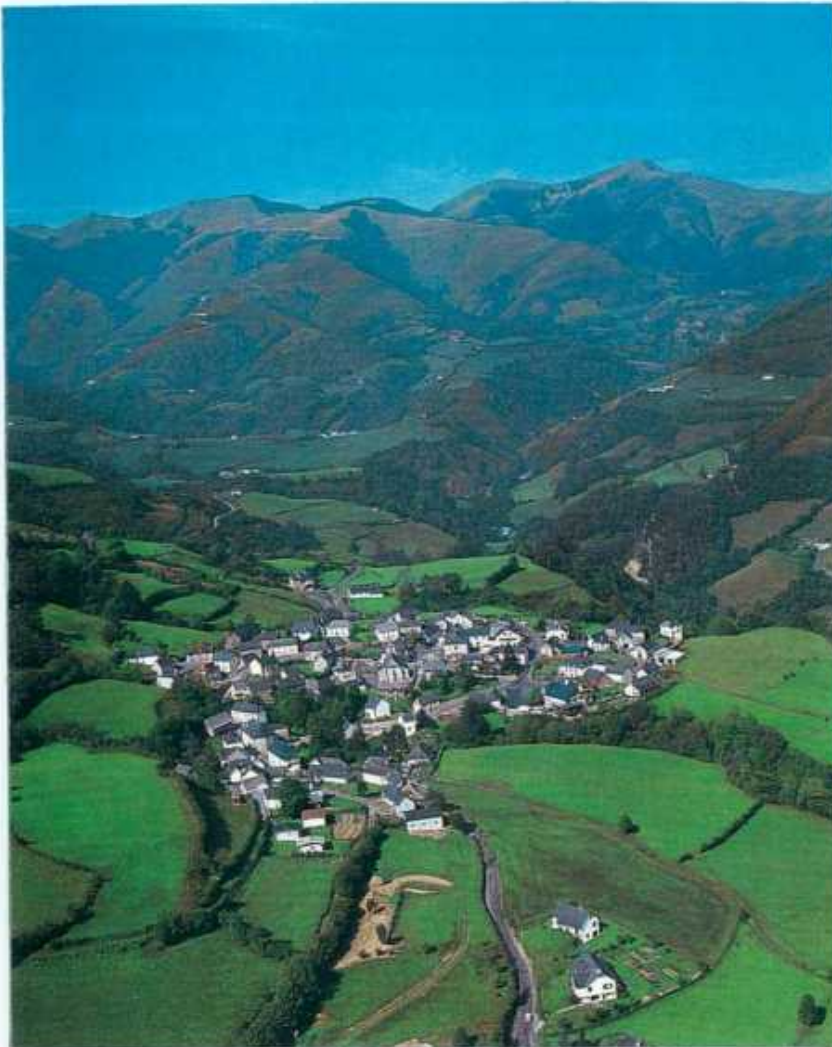


Entre Tardets et Licq Atherey (unité HS 1): maison d'habitation crépie et grange en galets apparents; toits d'ardoises (des tuiles sur l'appentis...)



Dans le paysage de la Soule, les murs-pignons à 3 clochers des églises à clochers trinitaires interpellent souvent le regard. La silhouette caractéristique à trois points surmontées de croix, est apparue au XVII^{ème} siècle environ. La pointe située au centre est souvent plus haute que les autres. Les plus remarquables sont à Gotein, Aussurucq...

Cliché E. Follet



◀ Le village groupé
(ici Larrau, village
d'altitude : 620 m)



L'Hôpital St Blaise
(unité S4) ▶

Un habitat davantage semblable à celui du Béarn voisin qu'à ceux des autres provinces basques

Sur le plan des constructions, la Soule est une zone de transition. On n'y trouve pas la maison à un seul volume comme en Labourd ou en Basse Navarre; elle s'apparente à la maison pyrénéenne et le toit à forte pente est souvent couvert d'ardoises.

L'économie pastorale a engendré ici comme ailleurs dans tout le piémont pyrénéen, une utilisation différenciée du territoire en fonction du relief et de l'altitude: villages groupés dans les vallées, quartiers ou granges isolées sur les versants de la moyenne montagne et enfin cabanes de bergers (cayolars) dans les estives d'altitude.

- **les villages** de petite taille sont groupés autour du clocher et du fronton. "Maison grégaire, serrée contre ses soeurs comme brebis dans un troupeau, pour en rechercher la chaleur". (*"De mon Pays à la Mer basque"* de J. Peyré)

Dans la vallée une succession de villages s'égrène le long des routes sur les terrasses au dessus du gave, à l'abri des inondations.

Deux villages, à la silhouette marquante, ont investi les Hautes vallées : Larrau à l'Ouest (à 620 m d'altitude) et Ste Engrâce à l'Est (630 m).

Les fermes isolées, groupement de bâtiments semblables à ceux du Béarn, sont surtout très présentes dans les zones de collines, où elles dominent les prés qui les entourent. Ailleurs, au-dessus de Licq, les fermes ont investi des replats du relief et la dispersion de ces fermes, accompagnées de haies et de bosquets, crée un paysage morcelé, très entretenu, qu'on ne s'attend pas à trouver à une telle altitude.



◀ La borde et son enclos -
Col de la Madeleine (Cliché Ibaifoto)

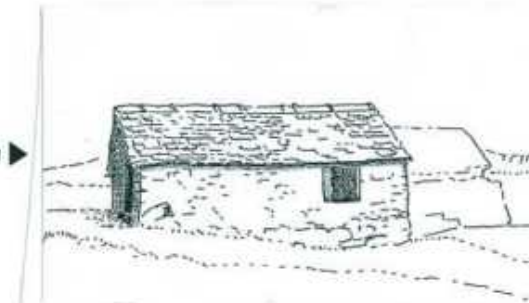
- sur les versants à mi-pente, **les bordes** utilisées à la demi-saison, avant la montée aux estives, sont souvent associées à un enclos de murets en pierres, des arbres et des meules de fougères.



▶ Le cayolar de Ligoleta

◀◀ Le cayolar Orgambideska
à Iraty en été (Cliché P.Garrit)

◀ Le même cayolar en hiver
(Cliché E.Follet)



- **le cayolar** est l'abri du berger pour l'exploitation temporaire des prairies d'estives plus haut en montagne; petit bâtiment très bas en pierres à une seule porte, autrefois coiffé de bardeaux de châtaignier ou de lauzes et aujourd'hui souvent couvert de tôles.

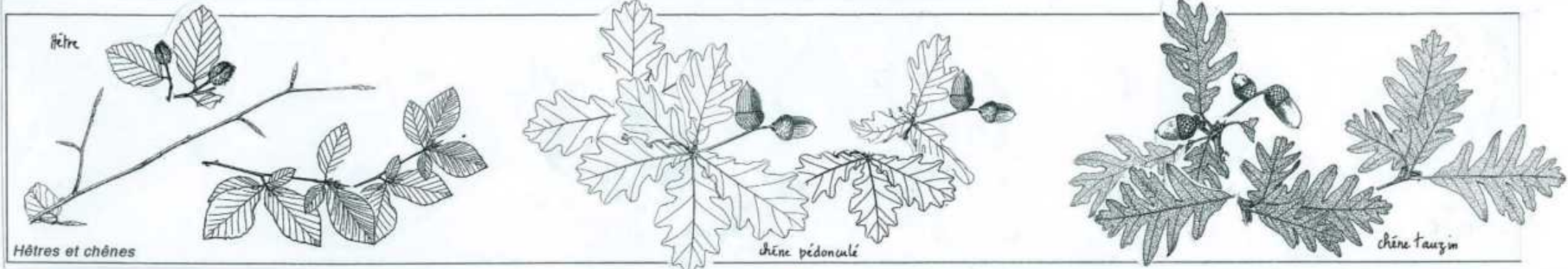
En Haute Soule où le pastoralisme est dynamique, deux types de cabanes coexistent : l'ancienne qui tend à être abandonnée et la moderne avec enclos en dur, desservie par une piste.



▲ La palette nuancée de verts dans la forêt d'Iraty au printemps...

et à l'automne les ors, les roux et les bruns...

◀ Hêtre solitaire dans les gorges de Kakueta



▲ Zones d'estives au pied du Pic d'Orhy: ondulations d'un beau vert-jaune, ponctuées en été des petites taches blanches des moutons

▲ Les champs dans les zones cultivées offrent une palette de verts riche qui souligne le relief aux formes douces et ondulées (ici à Cihigue unité S3)

◀ En automne la végétation passe du vert à toutes les teintes d'or et de roux.
A noter : les cols au-dessus de Tardets sont les plus recherchés par les chasseurs pour y établir leurs postes de tir à la palombe.



Forêt accrochée au-dessus des Gorges d'Hoïçarté
(cliché P. Laplace)



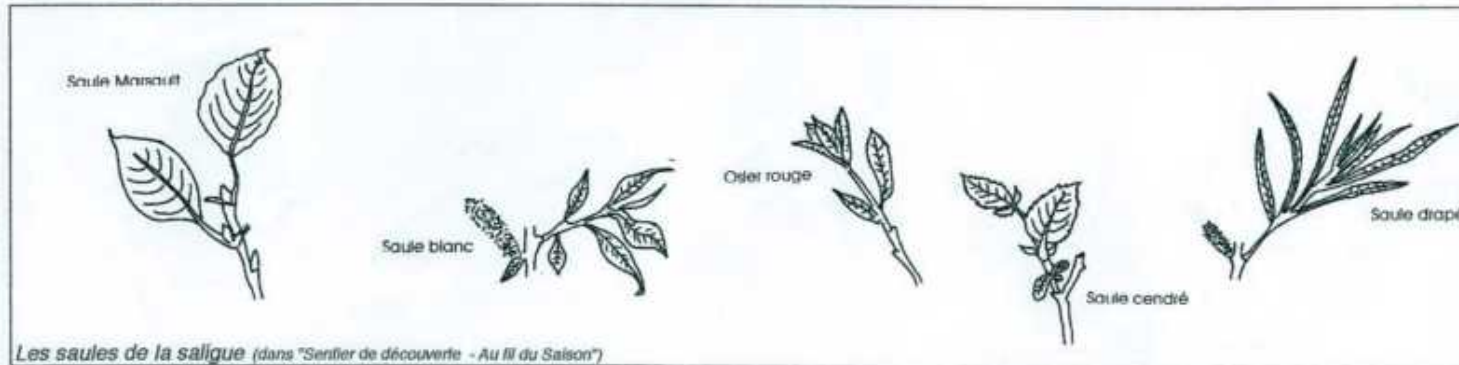
En hiver, le troupeau de brebis "manech" rentre du pâturage; frênes et chênes sur les talus près du village (cliché E. Follet/Visuel)

Le pays des forêts profondes, des landes... et des légendes

Un paysage où le temps semble s'être arrêté...et où les arbres ont une place prépondérante:

- très beaux sujets d'arbres isolés près des habitations ou dans les prairies autour des villages
- forêts épaisses sur les versants et dans le fameux massif des Arbailles et la forêt d'Iraty

Les sommets des montagnes basques sont des lieux de légendes et de cultes... les bons et les mauvais génies hantent forêts et grottes... Basa Jauna, seigneur de la forêt, Henrensüge, serpent gigantesque; Mari, déesse du tonnerre, de la pluie et des sources, Laminaks des rivières...



Les saules de la saligue (dans "Sentier de découverte - Au fil du Saison")

Une végétation étagée, liée à l'économie agro-pastorale

En Basse Soule

- en fond de vallée :

> les cultures de maïs et les prés occupent la basse terrasse (lit majeur) du Saison. Les parcelles sont encore parfois closes par des haies mais ce maillage tend à disparaître, remplacé par de simples clôtures en pieux et fil de fer barbelés. Ici, même en Janvier, l'herbe est d'un beau vert franc aux abords des villages.

> de belles silhouettes d'arbres isolés ou en groupe: noyers, châtaigniers, merisiers, chênes... indiquent le coin d'un champ, marquent un croisement, accompagnent un corps de ferme... Ponctuellement, des peupliers d'Italie avec leur longue silhouette effilée, apportent un contraste étonnant dans ces paysages tout en rondeurs.

> la saligue au bord du Saison se distingue par les couleurs gris-cendré des saules (saules cendré, drapé, blanc, marsault, osier rouge); à la lisière de l'eau et de la terre, les saules voisinent avec les aulnes, peupliers, frênes, érables, clématites, aubépine... Rempart de verdure contre la puissance du Saison, la saligue n'est plus entretenue : sa largeur, de 0 à 300 m, varie selon l'encaissement du gave et les ouvrages des hommes réalisés pour limiter l'érosion des berges et les débordements (épis, enrochements...).

- sur les versants :

> dans les collines, les boisements semblent gagner du terrain sur les terres agricoles ; certains reboisements, à base de conifères, marquent fortement ce paysage (Viodos, Mauléon, Barcus).

> dans la vallée même du Saison, il est souvent difficile de distinguer les terrains en friche des landes qui, à base de graminées, fougères, digitales, ajoncs, bruyères... accueillent les troupeaux en morte saison. Sur les versants exposés Ouest, face aux intempéries océaniques, la couverture boisée est plus importante.

En Haute Soule

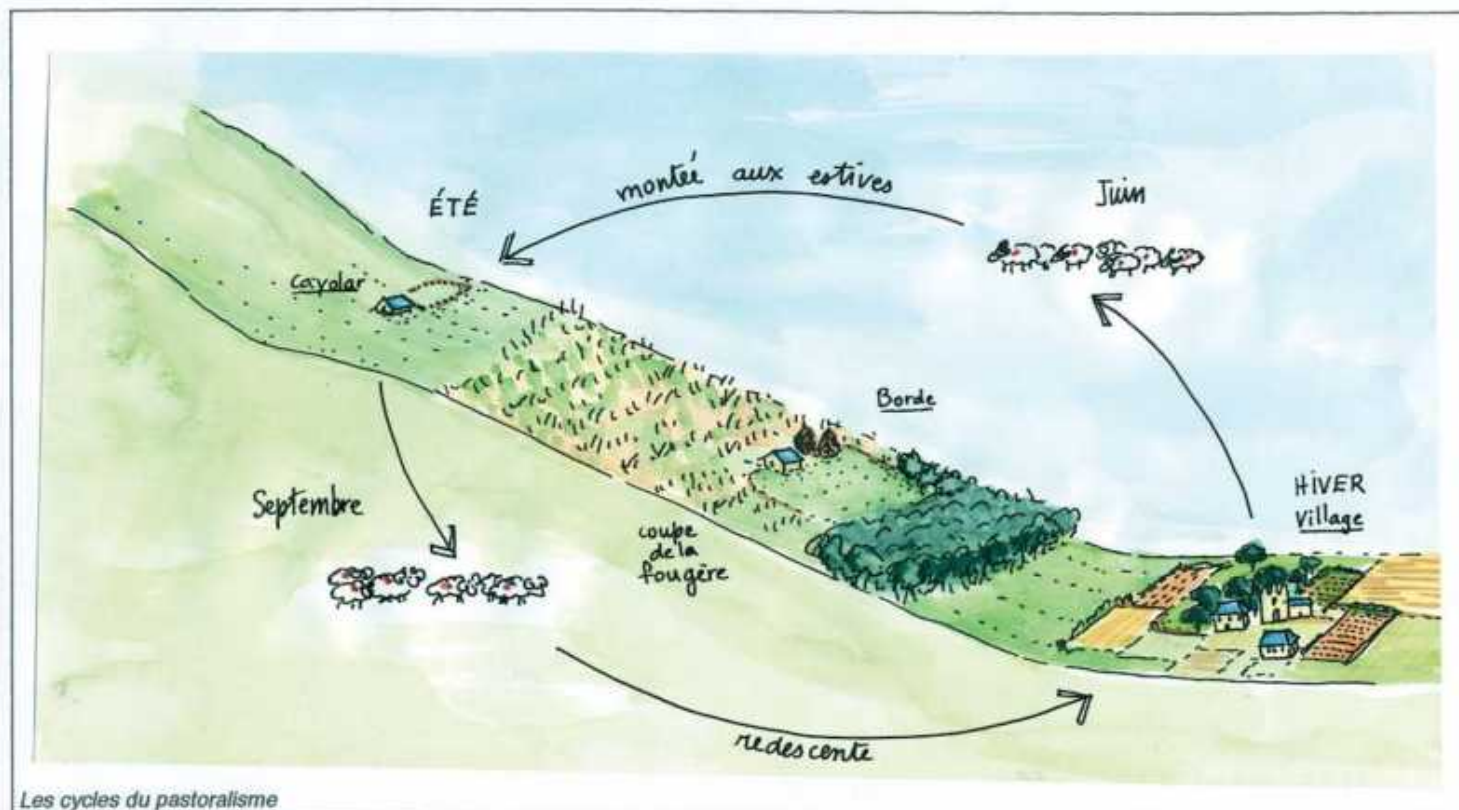
- **la hêtraie** : couvre les versants Nord jusqu'à 1 300 m environ. Le hêtre domine largement la forêt souletine. D'autres essences spontanées ou introduites font varier les couleurs du massif forestier : chêne pédonculé, sorbier, bouleau, érable, houx, sapins, pins...

Au niveau des gorges, la forêt s'étend comme une nappe sombre sur la roche et semble défier les précipices.

- **les estives** au dessus de la hêtraie, sont parcourues par les troupeaux l'été.

Par ses passages répétés, le bétail imprime sur les pentes de longues stries horizontales ; l'érosion est visible, la couverture végétale semble souffrir du surpâturage.

Cette végétation rase, vert-jaune, et le relief en courbes douces créent des paysages dégagés et paisibles où l'échelle, difficile à définir, n'est donnée que par la présence des animaux.



Les cycles du pastoralisme

Structure paysagère de l'ensemble de la Soule

2 entités :







- La Basse Soule

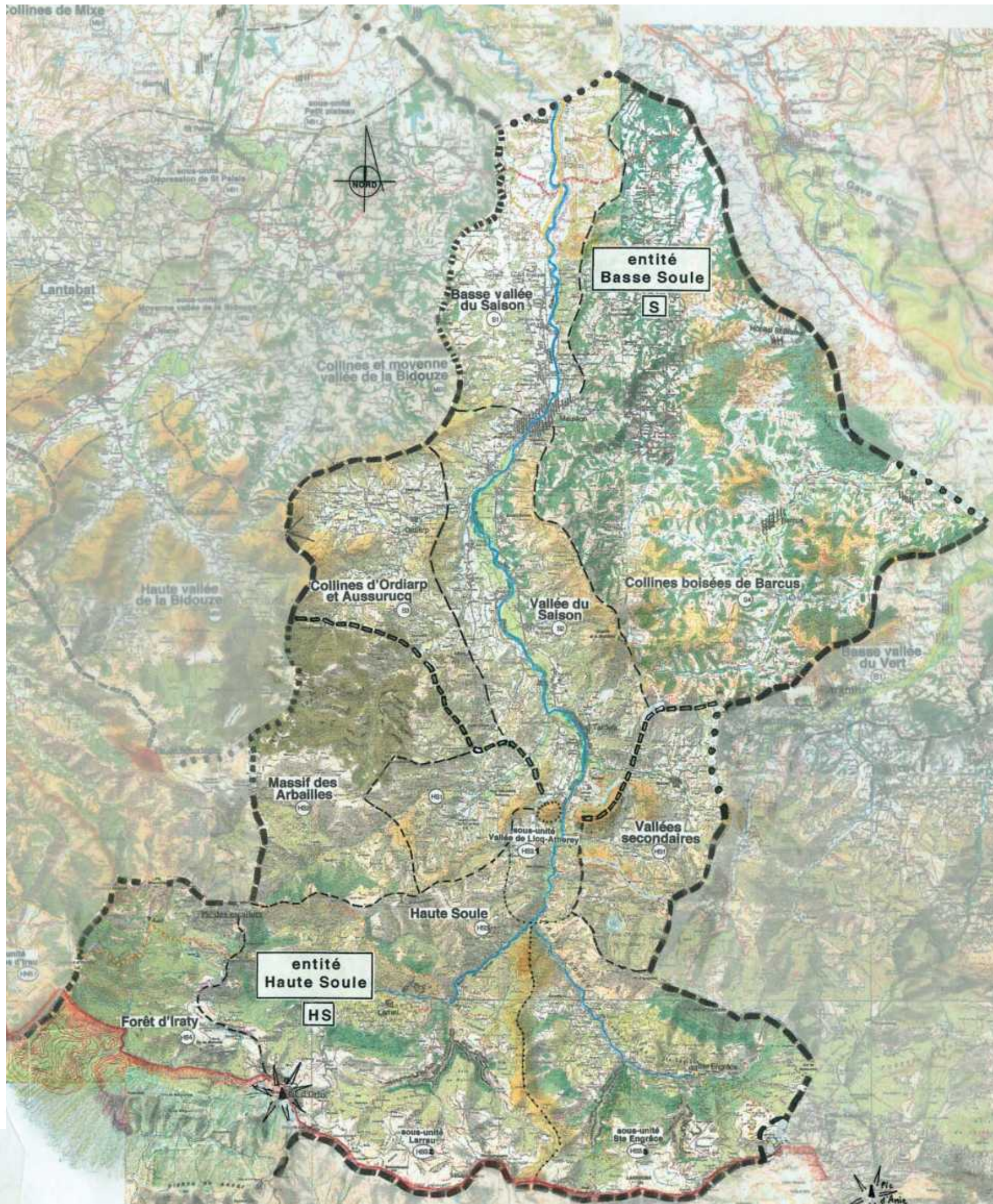
S

- La Haute Soule

HS

Légende

-  Limite nette de l'ensemble
-  Limite floue de l'ensemble
-  Imbrication de deux ensembles
-  Limite entité
-  Limite unité
-  Frontière franco-espagnole

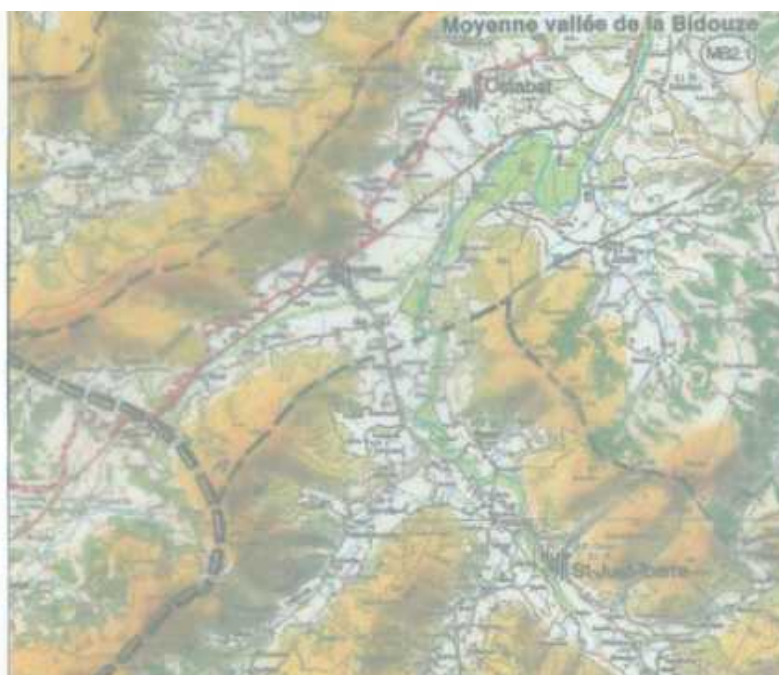
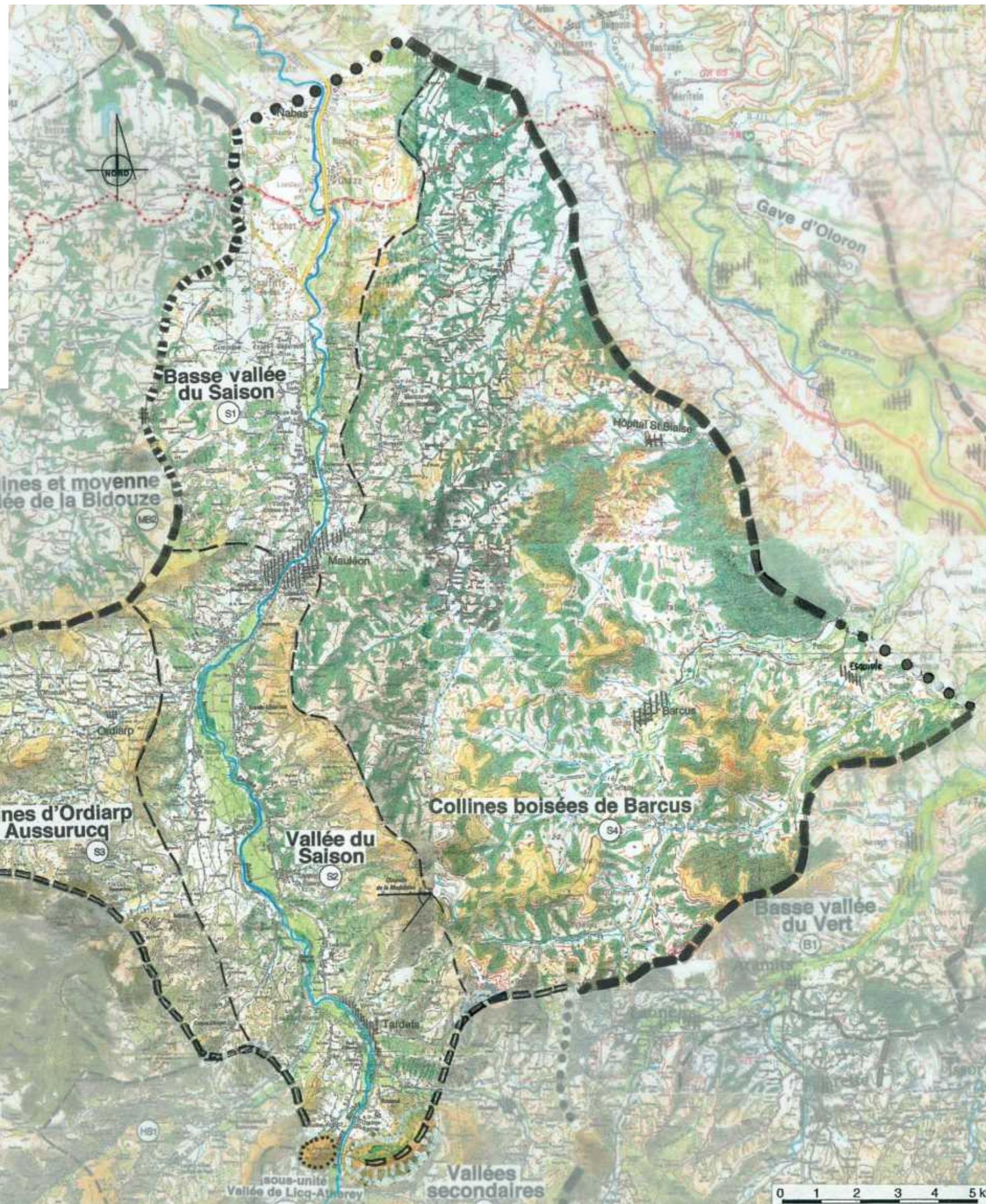


Les unités de paysage de l'entité de la Basse Soule

4 unités :

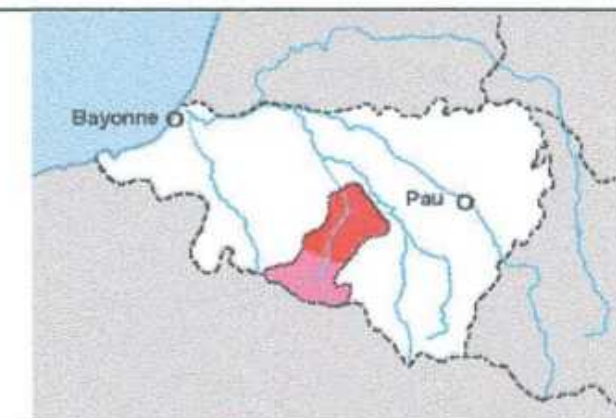
- Basse vallée du Saison
- Vallée du Saison (de Mauléon à Tardets)
- Collines d'Ordiarp et Aussurucq
- Collines boisées de Barcus

- S 1
- S 2
- S 3
- S 4



Légende

- — — — — Limite nette de l'ensemble
- ▄ ▄ ▄ ▄ ▄ Limite floue de l'ensemble
- ● ● ● ● Imbrication de deux ensembles
- ▬ ▬ ▬ ▬ ▬ Limite entité
- - - - - Limite unité
- G.R. 65. Chemin de St-Jacques de Compostelle



Géographie

- 430 km² de surface environ
- 28 communes
- cette entité de paysage = 11 300 habitants soit environ 26 hab/km²
- les principales villes sont :
 - Mauléon Licharre : 3 500 habitants
 - Barcus (ancienne sous-préfecture) : 774 hab
 - Tardets Sorholus : 704 hab
- L'économie aujourd'hui :
 - 1 - Industrie à Mauléon
 - . la sandale (espadrille) depuis la fin du XIX^{ème}, puis l'article chaussant (le "pataugas" en 1950)
 - . la micromécanique
 - . le textile
 - . matériaux composites (EMAC à Viodos)
 - 2 - agro-pastoralisme:
 - . Label fromages Ossau-Iraty
 - . agneau de lait Axuria
 - . conserveries Oroc-bat
 - 3 - tourisme rural
 - 4 - tourisme lié au chemin de Saint-Jacques de Compostelle

Histoire : naissance d'un paysage

- Civilisation agro-pastorale très ancienne
- Pas de cité romaine connue en Soule
- Traversée par les chemins de Saint-Jacques de Compostelle (voie du Puy et chemins de piémont)
- Ancienneté et persistance des communautés pastorales anciennes (Pays de Soule ----> Commission Syndicale du Pays de Soule)

Habitat

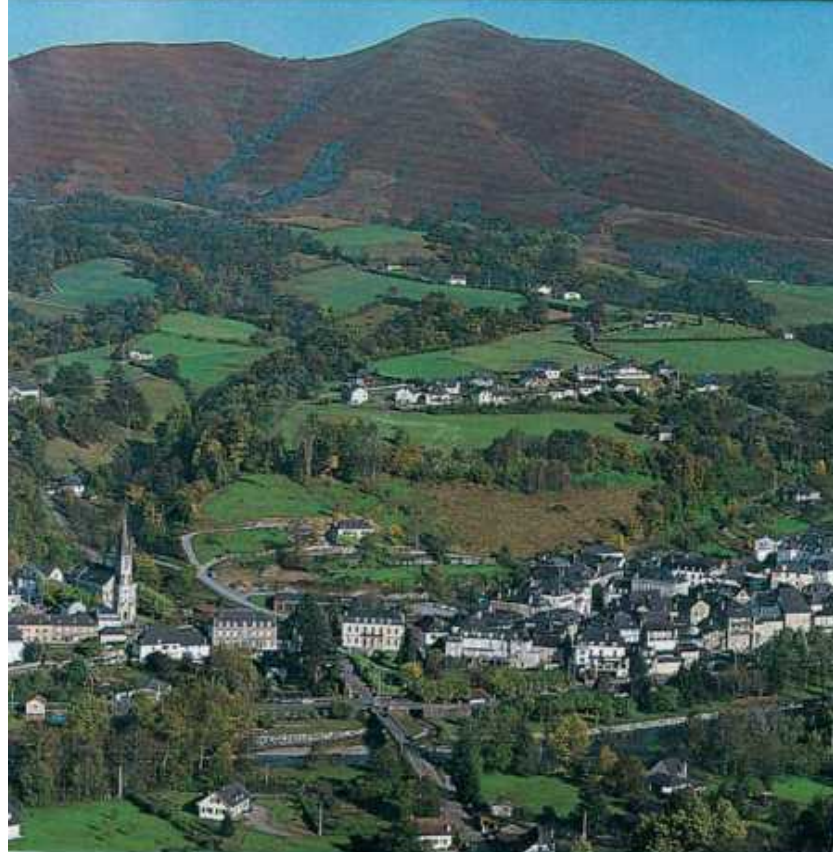


- Habitat groupé en villages peu denses.
- Quartier de granges en altitude.
- A noter : présence d'églises à "clochers trinitaires"

Paysage : ambiance

- La vallée du Saison est une vallée fertile et riante : paysage agricole paisible, très vert, aux formes souples, tout en rondeurs.
- L'orientation N-S de la vallée du Saison induit son ensoleillement maximum et la course du soleil dans la journée joue sur ses versants doux, en mettant en valeur la moindre ondulation.
- En toile de fond : les premiers contreforts pyrénéens avec le Pic d'Orhy : Pic emblématique de la Soule.





Basse vallée du Saison

Unité **S 1**

◀ Une falaise de 10 à 20m de haut, des berges boisées : Le Saison est peu perçu (Ici à Espiute, en aval, au-delà de cette unité)



◀ Des villages compacts s'égrenent le long des routes (ici Charre), avec les Pyrénées en toile de fond



Fond de vallée cultivé, collines boisées et pâturées (au loin à droite = Nabas)

Entre Sauveterre-de-Béarn et Mauléon, la vallée du Saison s'encaisse et les collines des versants s'élèvent progressivement du Nord au Sud.

Le maïs couvre le fond de la vallée mais les parcelles paraissent petites. Un maillage de haies et de clôtures sur les versants souligne un relief très doux. Le gave du Saison, encaissé n'est visible seulement qu'aux traversées. Il est même difficile de repérer la bande boisée continue qui le borde (la saligue).

Les villages, ruraux, de petite taille, ont un habitat groupé mais lâche et s'égrenent le long de la route : Nabas, Charre, Charitte de Bas, Viodos....

Au Sud, le pincement du relief très fort à Mauléon est souligné par la présence de la ville et de son château fort qui constituait, vu la configuration topographique, un excellent poste de surveillance de la vallée.

Les couleurs chaudes des galets et des tuiles plates des constructions proches de Sauveterre de Béarn au Nord de l'unité, s'estompent à l'approche de Mauléon avec les influences montagnardes de la Haute Soule et font place à l'ardoise anthracite et aux murs gris.

Le Pic d'Orhy, sommet emblématique de la Soule domine au loin le fond de la vallée de sa silhouette doucement pointue.



▲ La limite floue entre Soule et Béarn des Gaves se traduit au Nord par des transitions douces : à Rive Haute, frontons et toits d'ardoises et de tuiles mélangés



Berges construites, front bâti dense à Mauléon

Basse vallée du Saison

Limites

- Au Nord : limite floue aux abords de la confluence Saison / gave d'Oloron. A Nabas, changement de direction de la vallée
- Au Sud : l'agglomération de Mauléon, avec un pincement du relief
- A l'Est : la crête qui marque le bord du bassin versant du Saison (limite avec les collines de Mauléon)
- A l'Ouest : la crête, bord du bassin versant du Saison (limite avec les collines de Saint Palais)

Réseaux, infrastructures

- Le Saison, encaissé, bordé d'une bande boisée, étroite et continue ; (la saligue épaisseur de 0 à 50 m)
- La "voie de désenclavement de la Soule" (RD 11) de Sauveterre de Béarn à Mauléon, sur le tracé de l'ancienne voie SNCF ; elle évite le cœur des villages

Occupation du sol

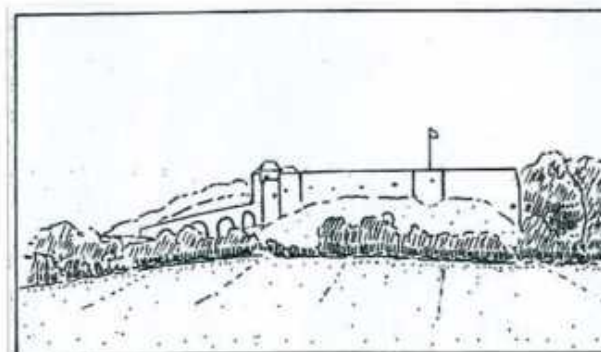
- Maïs en fond de vallée
- Des boisements et pâturages sur les versants

Habitat et économie

- Des petits bourgs à l'habitat groupé
- Mauléon, pôle urbain (Bastide de la fin XIII^{ème}, château fort médiéval et ancienne sous-préfecture) ; bâti homogène, bel ensemble architectural
- Toitures en tuiles plates (cf Sauveterre) puis apparition ardoises vers Mauléon
- Utilisation du galet (appareillage) dans les anciens bâtiments agricoles
- Economie : agriculture (double activité ?)
industrie du bois (scieries) ; industries textile et de la chaussure à Mauléon
micro centrales électriques



Clocher de Charitte-de-Bas encadré par deux cyprès



Château fortifié de Mauléon

Repères

- Le château fortifié de Mauléon (limite Sud)
- Le Pic d'Orhy
- château de Mongaston
- églises aux clochers calvaires de Espès, Charitte-de-Bas...

Evolution : Signes visibles

- Des corps de ferme abandonnés dans les villages ; le secteur agricole semble en déprise
- Friches sur versants, avancée des bois ?
- Habitat diffus à la proximité de Mauléon (surtout en rive droite : Lichos, Espès Undurein...)
- Problème d'insertion des bâtiments agricoles récents
- Devenir de l'industrie à Mauléon ?

Vallée du Saison (de Mauléon à Tardets)

Unité **S 2**

Pic d'Anie



1^{er} plan ->
exposé
Ouest

<- 2^{ème} plan
exposé Est

<- Saison

Largeur fond plat et cultivé de la plaine alluviale du saison.
Au premier plan, l'avancée de la ligne continue du versant rive droite et en second plan, le versant Est discontinu. En arrière plan, le Pic d'Anie

De Mauléon à Tardets, le Saison est orienté Sud-Est / Nord-Ouest ; les vues sont cadrées vers la toile de fond des Pyrénées: le Pic d'Orhy et la silhouette pointue de l'Anie; les sommets enneigés sont facilement identifiables par rapport aux croupes arrondies et plus basses de la Soule.

Entre les deux pôles urbains de la Soule, Mauléon et Tardets, la plaine alluviale du Saison, large (500 m à 1 km) présente un fond plat où la culture du maïs est prépondérante. Les pentes des versants sont densément boisées de feuillus où le chêne domine.

Le gave du Saison occupe une place importante : son cours sinueux, ses larges plages claires de galets et la végétation spécifique (saligue) qui l'accompagne sont visibles depuis les deux rives. Les villages sont groupés sur des terrasses, à l'abri des inondations du Saison.

La vallée est marquée par la dissymétrie des versants : en rive droite, le versant (exposé Ouest) est linéaire, uniforme, ouvert, alors qu'en rive gauche (exposé Est), il est irrégulier, en plusieurs plans, aux sommets arrondis.

C'est une vallée agricole riante et ouverte, à l'ambiance de piémont pyrénéen vert et humide.



Depuis la rive gauche (entre Alos et Ossas) vue sur la crête linéaire et dénudée Ouest. Le gave du Saison, large, avec ses plages claires de galets, est bordé de sa végétation de saligue aux tons gris

Chapelle de la Madeleine





Le village groupé de Tardets au nord du Saison, dernière étape urbaine avant la Haute Soule.



Vallée du Saison (de Mauléon à Tardets)

Limites

- Au Nord : l'urbanisation et le pincement du relief à Mauléon
- Au Sud : verrou au "Chapeau de Gendarme"
- A l'Est : la crête linéaire et dénudée, limite nette
- A l'Ouest : les crêtes boisées, arrondies, sur différents plans (Massif des Arbailles), limite plus floue

Réseaux, infrastructures

- Le gave du Saison, large, en "tresses", visible depuis les deux rives ; présence de plages de galets
- Enrochements et berge construite à Tardets
- La rive droite est la plus empruntée (liaison Mauléon-Tardets : RD 918) ; elle permet d'apprécier l'ampleur du fond de vallée
- En rive gauche, la route (RD11), étroite et tortueuse offre de belles vues sur le gave

Occupation du sol

- En fond de vallée agricole : maïs dominant (champs ouverts) et pâturages
- Sur les versants rive droite : crête linéaire, pâturages ouverts, friches, boisements épars
- Sur les versants rive gauche : crête discontinue, morcelée, alternant boisements, pâturages, maïs
- Saligue sur les berges du Saison (saule, peuplier, aulne...) : c'est dans cette unité que la saligue est la plus large

Habitat et économie

- Villages à l'habitat groupé sur terrasses au-dessus du Saison ; toits d'ardoises
- Tardets : bastide créée en 1299 par le Vicomte de Soule (place à arcades) ; ville à la charnière Basse Soule / Haute Soule
- Quelques fermes isolées sur les versants
- Eglises : mur pignon à 3 clochers (clocher calvaire) : Gotein...
- Economie : agriculture / élevage
caves d'affinage de fromage
micro-centrales hydroélectriques

Repères

- Le Pic d'Anie en fond de perspective.
- La Chapelle de la Madeleine (point de vue remarquable)
- Le "Chapeau de gendarme"
- La silhouette de Tardets dominée par l'église blanche
- Eglise aux clochers calavires (Gotein, Idaux Mendy...)



"Chapeau de gendarme"



Eglise blanche de Tardets

- Evolution :**
- L'urbanisation récente diffuse aux abords de Mauléon et de Tardets
- Signes visibles**
- Les berges du Saison (saligue, plages de galets), enrochements
 - reboisement en conifères très présents dans le paysage
 - Industrie en déclin

Collines d'Ordarp et Aussurucq S 3 Unité



Au Sud de l'unité (ici à Cihique), les champs aux courbes souples bordent le massif rocheux des Arbailes



Au Nord de l'unité (Musculdy, Ordarp) les collines ensèrent un fond de vallée presque plat. Au sommet de la colline de droite, la chapelle Saint Antoine veille

Cette zone de collines rondes se situe entre les vallées du Saison et de la Bidouze. Il s'en dégage une ambiance rurale qui semble immuable et une sensation assez forte d'isolement. Au Nord (Ordarp, Musculdy) le paysage est plus ouvert, les collines laissent même la place à un fond de vallée où apparaît le maïs. Le Sud de l'unité côtoie le sauvage massif des Arbailes qui ajoute une impression de rudesse mystérieuse.

La silhouette blanche de la chapelle Saint-Antoine en haut d'une colline d'estives semble veiller sur ces paysages. De beaux arbres isolés, de grande taille, ponctuent le vert des pâturages, et abritent les troupeaux sous leurs larges ramures.



Le petit hameau de Suhare au bout d'une route sans issue

Collines d'Ordiarp et Aussurucq

Limites

- Au Nord : la crête dénudée du bassin versant (Basse Navarre)
 - Au Sud : la crête boisée limite avec la Haute Soule (forêt des Arbailles)
 - A l'Est : le rebord du premier coteau de la Vallée du Saison
 - A l'Ouest : la crête limite avec la vallée de la Bidouze (au dessus du Col d'Osquich)
- Toutes ces limites ne sont pas nettes et brutales, bien qu'il s'agisse de crêtes ; il y a une progression et une imbrication des caractères des paysages de cette unité par rapport aux voisins

Réseaux, infrastructures

- Le réseau de petites routes étroites et tortueuses en desserte des bourgs et des fermes isolées offre, sur les hauteurs, de vastes panoramas
- le réseau hydrographique important est peu visible ; présence de cours d'eau discrets, affluents du Saison

Occupation du sol

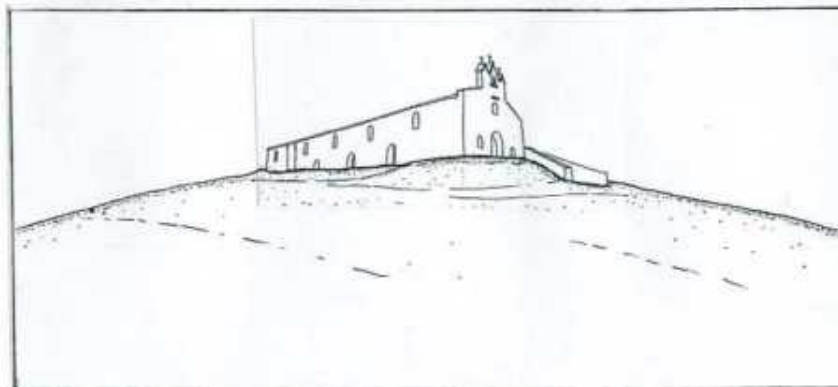
- De petites parcelles clôturées : pâturages dominants, rares parcelles cultivées (maïs)
- Pentes raides en friches ou boisées ; landes d'estives sur les collines mitoyennes avec la Basse Navarre (fougères)
- De beaux arbres isolés ou en groupes (chênes, châtaigniers, noyers, peupliers d'Italie...)

Habitat et économie

- Belles silhouettes de petits hameaux groupés, accrochés au relief (Cihigue, Suhare)
- Fermes isolées, granges
- Economie : agriculture / élevage extensif bovin viande et ovin lait
carrière au bas de Cihigue
centre départemental d'élevage ovins à Ordiarp



Le bourg de Cihigue surplombant les collines, avec en toile de fond les massifs de la Haute Soule (Lakhoura) et le Pic d'Anie



Chapelle Saint-Antoine

Repères

- Les silhouettes des villages groupés (Cihigue, Suhare...)
- La chapelle Saint-Antoine

Evolution : - Friches
Signes visibles - Carrière de Cihigue : devenir ?

Collines boisées de Barcus

Unité **S 4**

Le bourg groupé de Barcus , niché au bas d'une colline. Au premier plan, de très belles silhouettes de châtaigniers en forme libre qui ponctuent les champs

Ces collines sont comprises entre les vallées du gave d'Oloron et du Saison. Leur relief est doux, leurs formes souples. Les orientations sont très diverses, complexes et il est difficile de s'orienter dans ces paysages.

L'ambiance est très rurale: des fermes massives, aux toits d'ardoises, qui ponctuent les collines, sont entourées de nombreuses parcelles clôturées, conséquence d'une économie d'élevage. Autour des bâtiments, les parcelles agricoles, claires, contrastent avec les boisements épais, sombres, qui semblent s'avancer vers elles pour les faire disparaître...

De très belles silhouettes d'arbres (noyers, châtaigniers, chênes...) isolées ou en groupe, marquent le bord des routes, un coin de champ ou accompagnent un corps de ferme.



Près de Barcus: ferme isolée (avec hangar agricole d'élevage récent)



Les épais boisements de feuillus semblent avancer comme des " langues " difficilement contenues par les parcelles agricoles



Collines boisées de Barcus



Une symphonie de verts toute en nuances

Limites

- Au Nord : l'abaissement des collines à l'approche de la confluence gave d'Oloron / Saison
- Au Sud : la crête du bassin versant du Vert d'Arette
- A l'Est : le premier coteau souvent boisé de la vallée du gave d'Oloron
- A l'Ouest : le premier coteau souvent boisé de la vallée du Saison

Réseaux, infrastructures

- Les routes tortueuses, étroites. Vers le Nord de l'unité, les collines s'abaissent : les liaisons sont plus faciles (R.D. 2 : Mauléon - Navarrenx)
- Un réseau hydrographique complexe : affluents du gave d'Oloron et du Saison, filets d'eau étroits, peu visibles, cachés dans une végétation touffue
- Le passage du G.R. 65 au Nord de l'unité

Occupation du sol

- Des parcelles agricoles clôturées : prairies naturelles et artificielles, culture du maïs
- Des boisements épars de feuillus (bois de Josbaig, bois de Cheraute, bois de Gouloume) ; silhouettes marquantes d'arbres isolés
- Reboisements importants de résineux
- Friches

Habitat et économie

- Villages à l'habitat groupé (Hôpital-Saint-Blaise, Esquiule, Barcus...), toits d'ardoises
- Nombreuses fermes massives isolées, situées en retrait par rapport aux routes principales, desservies par d'étroits chemins
- Economie : agriculture
sylviculture
tourisme à l'Hôpital-Saint-Blaise



Chapelle de Hoquy



Hôpital-St-Blaise

Repères

- La silhouette de l'Hôpital-Saint-Blaise
- La chapelle de Hoquy à Cheraute

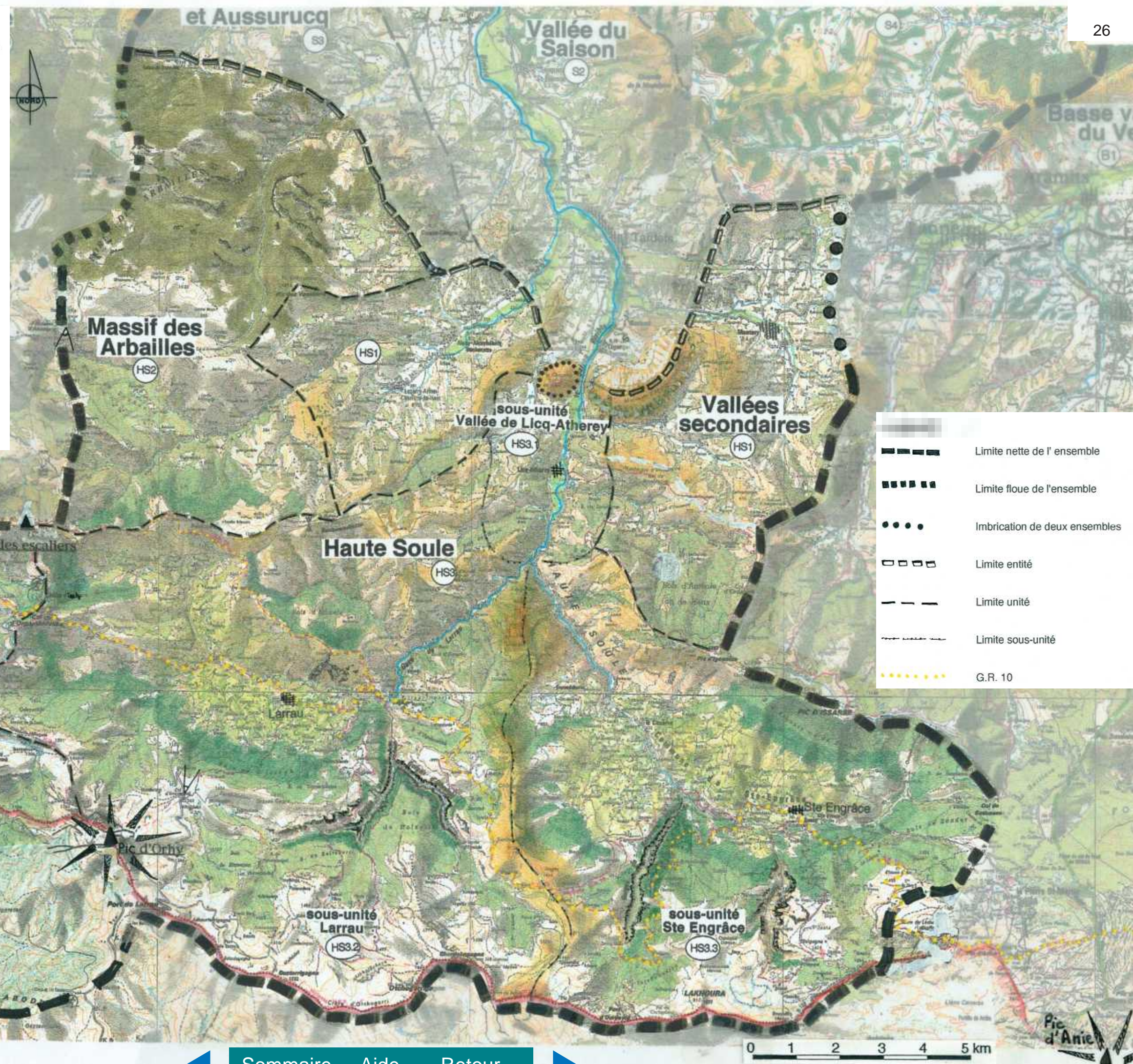
Evolution : Signes visibles

- Enrichissement ? avancée de boisements, développement de l'élevage intensifs de bovins
- Insertion des bâtiments agricoles d'élevage
- Urbanisation d'un habitat diffus récent à l'architecture banalisante surtout près de la vallée du gave d'Oloron

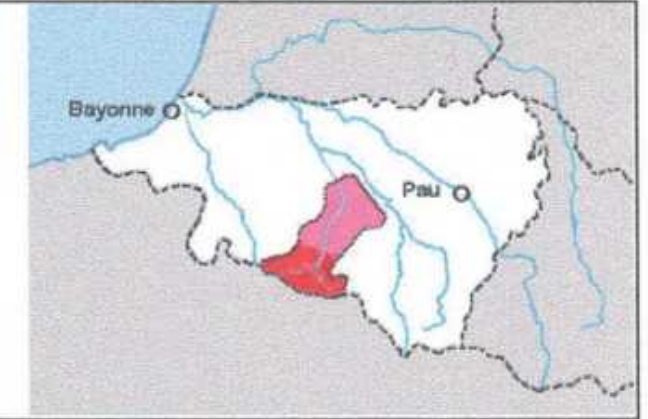
Les unités de paysage de l'entité de la Haute Soule

4 unités et 3 sous-unités :

- Vallées secondaires (HS 1)
- Massif des Arbailles (HS 2)
- Haute Soule (HS 3)
 - la Vallée de Licq-Atherey
 - Larrau
 - Sainte Engrâce
- Forêt d'Iraty (HS 4)



	Limite nette de l'ensemble
	Limite floue de l'ensemble
	Imbrication de deux ensembles
	Limite entité
	Limite unité
	Limite sous-unité
	G.R. 10



Géographie

- 300 à 2000 m d'altitude
- 600 km² de surface environ
- 11 communes
- cette entité de paysage = environ 2 830 habitants soit environ 5 habitants / km². (très peu peuplé)

- Trois villages principaux :
- Licq Atherey 243 hab
- Larrau 214 hab
- Ste Engrâce 250 hab

- route récente (de Ste-Engrâce à la Pierre St-Martin) ouverte aux automobiles en 1 987

- L'économie aujourd'hui :
- 1 - pastorale (brebis, vaches)
- 2 - forestière
- 3 - touristique - visite des gorges
 - tourisme vert (gîtes)
 - randonnées
 - canyonisme
- 4 - spéléologique (en liaison avec le gouffre de la Pierre Saint-Martin) et le gouffre de la Verna.

Histoire : naissance d'un paysage

- Civilisation agro-pastorale très ancienne. Activité protohistorique invisible au niveau des pâturages d'altitude, tombes et nombreux vestiges.
- Romanisation peu importante dans ces régions de montagnes.
- Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle vers Puente la Reina (Espagne) par le port de Larrau ou par Sainte Engrâce.
- Ancienneté et persistance des communautés pastorales anciennes ; passeries avec la vallées voisines (Pays de Cize, vallée de Roncal...).

Habitat



- Habitat groupé en villages denses
- Fermes isolées
- Bordes en moyenne altitude (granges en hameaux)
- Cayolars d'estives (cabanes de bergers)

Paysage : ambiance

- Paysages hors du temps (impression de bout du monde)
- Ambiance de montagnes humides, très boisées, à la fois très rondes et très pentues
- Lieu de toutes les légendes basques ; ici la mythologie se confond avec un paysage où la nature est très présente et intimement mêlée aux figures des contes et légendes
- Gorges impressionnantes...canyons ombragés et humides avec des aplombs vertigineux





Vallées secondaires

Unité **HS1**

Vallée d'Alçay à l'Ouest, vallées d'Haux et de Montory à l'Est

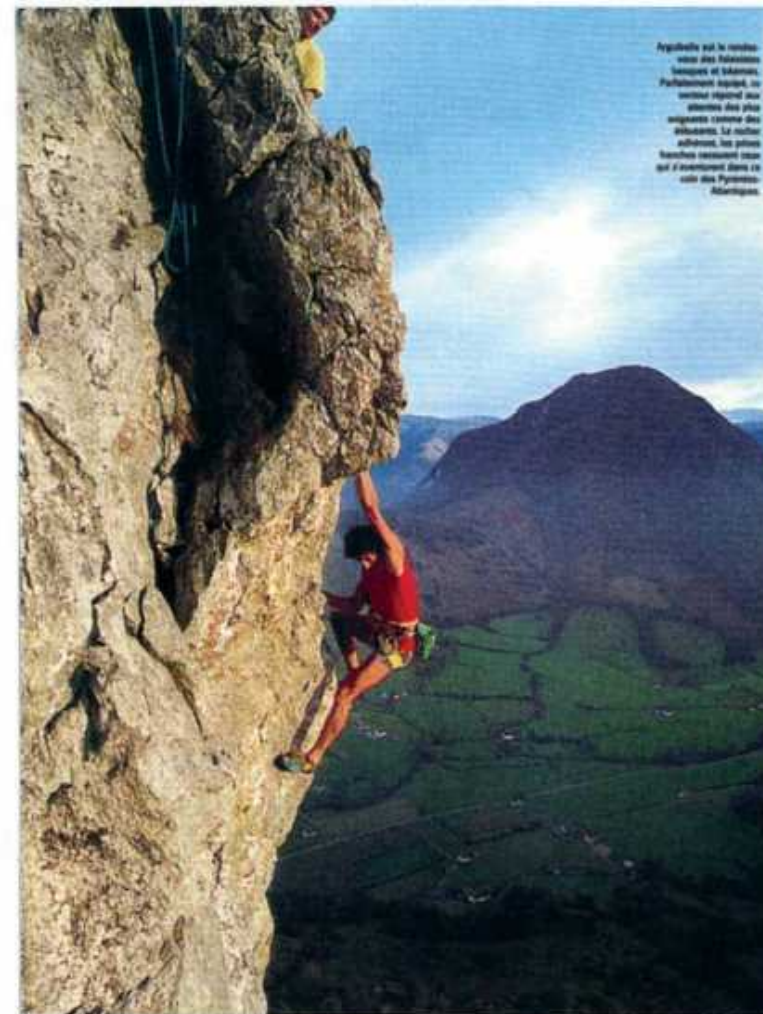
Ces vallées sont toutes trois orientées Est / Ouest. Ce sont de petites vallées cadrées par des versants rapprochés, à l'ambiance très rurale. Les formes doucement ondulées des collines et des versants, soulignées par une végétation abondante, dessinent des paysages qui dégagent une atmosphère de grande sérénité; le vert dans toute sa palette est la couleur omniprésente.. Les prairies sont dominantes et les parcelles de maïs se contentent de l'étroitesse des fonds plats de la vallée, des haies basses et bien entretenues clôturent souvent les champs. La vallée de Montory est la plus empruntée car elle sert de couloir de liaison entre les vallées Nord / Sud plus importantes du Saison et du Vert en Barétous. Les autres vallées d'Alçay et Haux sont assez refermées sur elles-mêmes, à l'écart de l'axe principal, il y règne un calme remarquable.



La vallée de Montory: traversée par la RD 918 paysage de bocage lâche



▲ Vallée d'Haux : les haies basses et les contours des bois soulignent le relief. L'Aphanice n'est qu'un mince filet d'eau

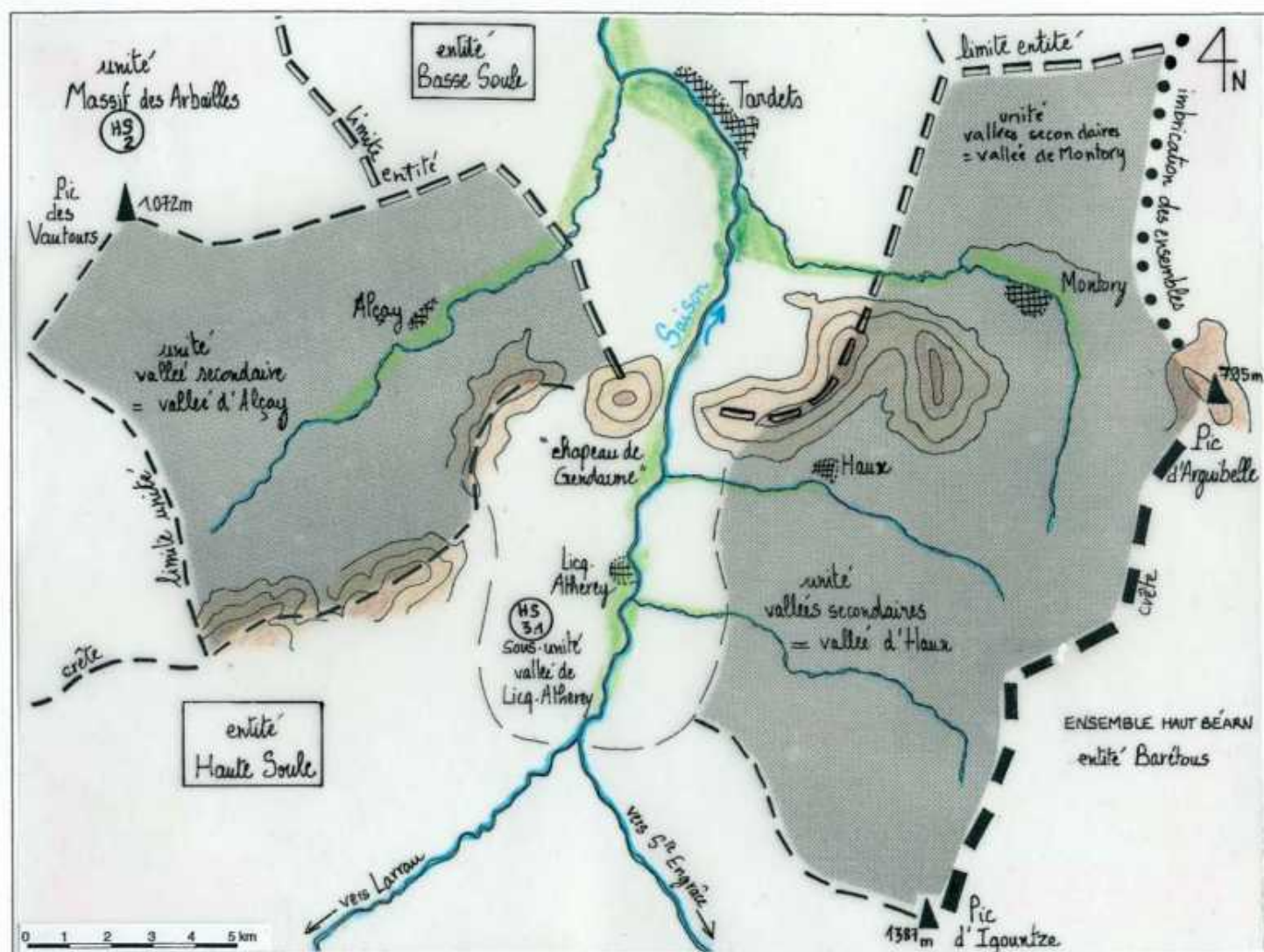


Depuis le Pic d'Arguibelle vue sur les parcelles morcelées de la vallée de Montory (Cliché E. Follet)



Vallée d'Alçay (la plus large des vallées secondaires): culture du maïs et sur les versants une borde et des landes à fougères

Vallées secondaires



Situation des vallées secondaires, perpendiculaires à l'axe principal Nord / Sud du Saison. Les vallées sont clairement délimitées par des crêtes. Au niveau de Montory seulement, l'unité s'imbrique avec l'ensemble du Haut Béarn (entité Barétous)

Limites

- Au Nord : limites un peu floues du bassin de Tardets-Sorholus
- Au Sud :
- A l'Est : les crêtes des bassins versants
- A l'Ouest :

Réseaux, infrastructures

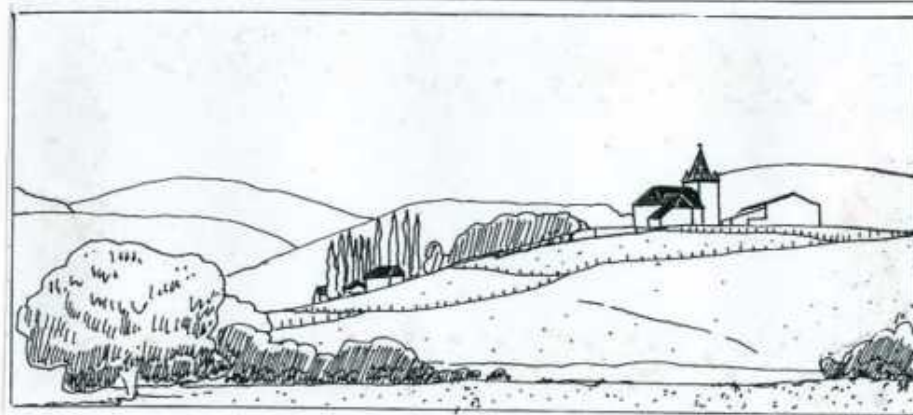
- Les ruisseaux affluents du Saison : filets d'eau discrets quelquefois soulignés par des arbres (Aphanice vers Montory, Aphoura à Alçay)
- Les routes empruntent le fond de la vallée
- RD 918 à Montory (liaison Oloron/Tardets)

Occupation du sol

- Des versants aux pentes assez fortes boisées, en landes ou en pâturages
- En fond de vallée : quelques cultures de maïs quand fond plat assez large prairies clôturées de murets et de quelques haies

Habitat et économie

- Les bourgs principaux sont groupés (Montory, Haux...)
- Des fermes et granges dispersées sur les replats du versant Sud
- Economie : agro-pastoralisme
tourisme vert (centre de vacances à Montory et escalade réputée du Pic d'Arguibelle)



Charitte-de-Haut



Montory

Repères

- Charitte-de-Haut (Eglise perchée)
- La silhouette du village de Montory
- Le Pic d'Arguibelle (limite avec le Barétous)

Evolution : - Versants gagnés par la friche
Signes visibles

Massif des Arbailles

Unité **HS2**

Au dessus de la hêtraie, les plateaux d'estives ; la roche calcaire affleure : tache gris clair sur le vert (ou le brun suivant la saison) ...de l'estive

La géologie est à l'origine de la particularité des paysages du massif des Arbailles. Le sol calcaire karstique au relief accentué, a rendu le massif peu pénétrable à l'homme. Seules les cavités à la surface trahissent la présence d'un réseau hydrographique souterrain.

Le Massif des Arbailles comprend deux zones distinctes donnant deux ambiances très contrastées: au Nord les 2/3 sont recouverts d'une dense forêt où le hêtre domine (4 500 ha). En altitude, plus au Sud, une vaste aire de pâturages couvre les plateaux d'Aphanizé et d'Elçaré; estives arides où cohabitent bovins, ovins et chevaux.

Depuis le sommet du Bohorcotia, au dessus de la fontaine d'Ahusquy (partage des eaux), le panorama sur les montagnes environnantes est grandiose et permet d'apprécier l'amplitude du massif.

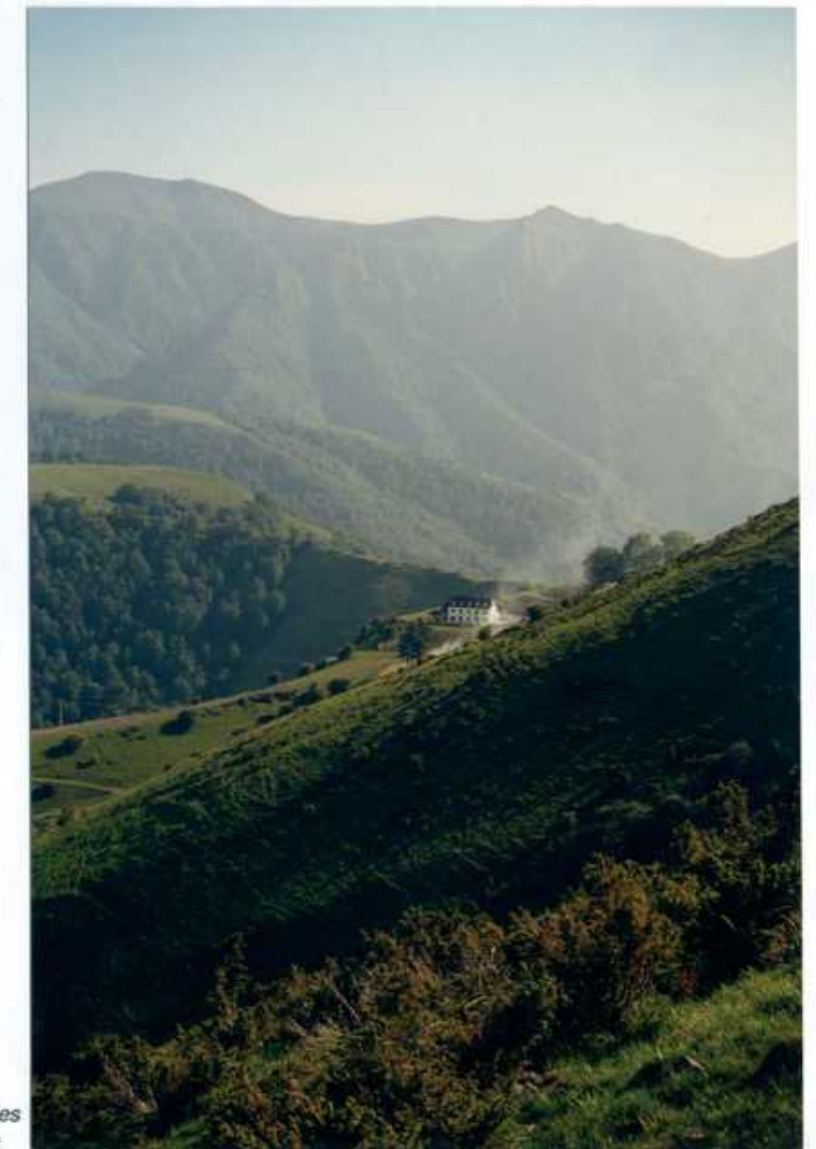
Le caractère sauvage, auquel s'ajoute la présence de nombreux empilements de pierres (sites archéologiques) entretiennent le "mystère" des Arbailles, qui est le creuset de mythes et de légendes vivaces.



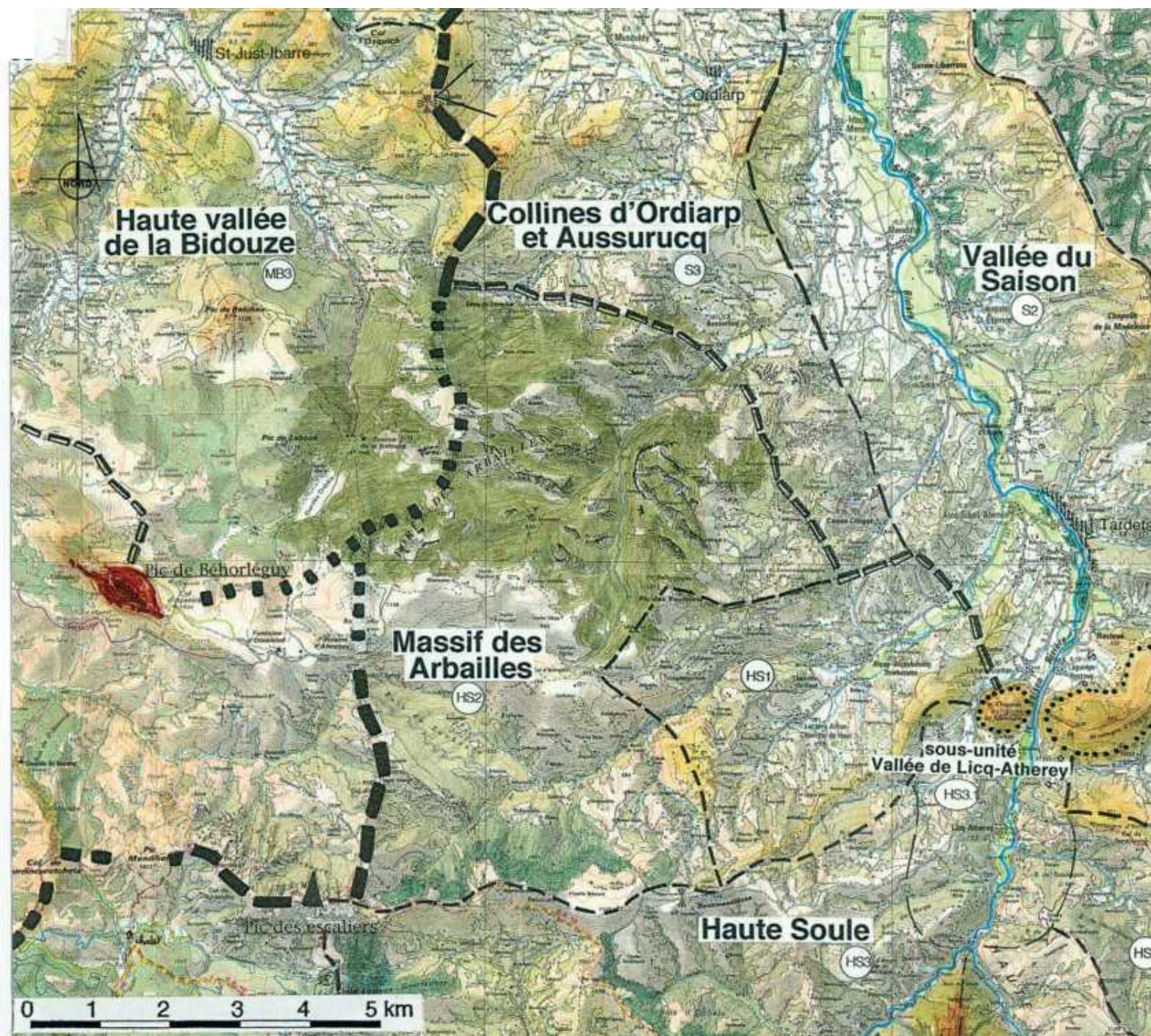
Forêt de hêtres et pâturages



Dolmen d'Ithé



Ahusquy, sur la ligne de partage des eaux entre le Saison et la Bidouze



Le massif des Arbailles jouxte l'unité de la haute vallée de la Bidouze (ensemble Basse Navarre).
 Entre les 2 ensembles, la limite est floue, la couverture boisée est presque continue. Au Sud de la fontaine d'Ahusquy, la limite est plus nette : elle correspond à une crête bien dessinée (partage des eaux Saison / Nive)

Massif des Arbailles

Limites

- Au Nord : la crête boisée (Col de Napale), limite floue avec les collines habitées d'Ordiarp (S3)
- Au Sud : le Pic des Escaliers et la crête dénudée, découpée, limite avec le territoire des granges de Larrau
- A l'Est : limite floue : fin du massif calcaire à la rencontre des collines habitées d'Aussurucq
- A l'Ouest : la crête du bassin versant entre Saison et Bidouze

Réseaux, infrastructures

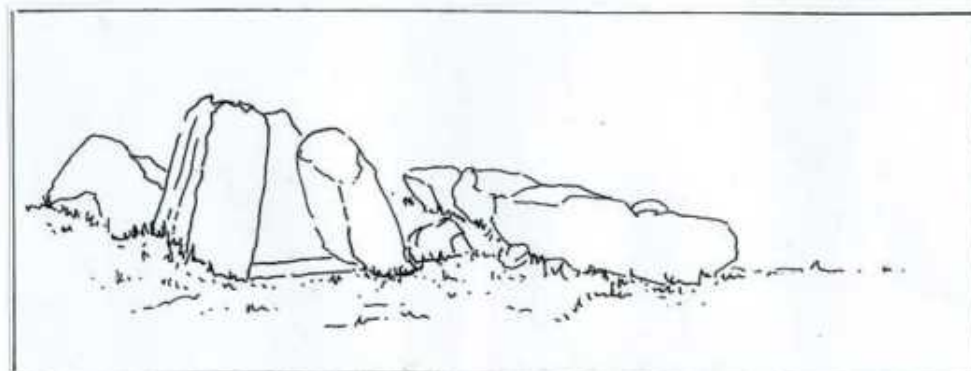
- Peu ou pas de route ; seules 2 routes étroites et tortueuses de liaison entre Soule et Basse Navarre par Ahusquy (RD 117)
- Chemins pastoraux et forestiers nombreux
- Pas de réseau hydrographique apparent

Occupation du sol

- Au Nord : la forêt : hêtre dominant (plus chêne et sapin)
- Des secteurs rocheux : relief karstique (crevasses, gouffres, dolines...)
- Au Sud : des estives et plateaux arides, striés par le passage des ovins

Habitat et économie

- Pas d'habitat permanent, cabanes d'estives
- Auberge d'Ahusquy au col, près de la source du même nom (à 1075 m)
- Economie : pastoralisme
gestion forestière, palombières



Dolmen d'Ithé

Repères

- L'auberge d'Ahusquy
- dolmens

Evolution : - Zones d'estives surpâturées
Signes visibles - Pistes agro-pastorales très visibles

Haute Soule

3 sous-unités

Unité **HS3**

Au col d'Erroymendí, les vues s'étendent loin, au delà du Pic d'Anie vers les montagnes d'Aspe (au 1er plan, cabane de berger contemporaine)

La Haute Soule est pastorale et forestière. La hêtraie couvre essentiellement les versants exposés au Nord jusqu'à 1 300 m environ. Au dessus, s'étendent les terres d'estives ; le passage régulier des troupeaux strie la montagne de lignes horizontales et les saignées des routes pastorales témoignent de cette activité saisonnière qui prédomine.

Depuis les hauteurs des estives les panoramas grandioses portent jusqu'aux sommets aigus des montagnes béarnaises.

Approché de près, la silhouette du Pic d'Orhy paraît plus ramassée et se confond avec les autres sommets.

Les gaves sont à cette altitude des torrents, leur lit est rocheux et leur cours tumultueux. Le calcaire affleure par endroits, laissant entrevoir de profondes entailles blanches dans le sombre massif forestier : ce sont les gorges de Kakueta, Holçarté...

Dans ces paysages pastoraux, deux pôles habités marquent de leurs silhouettes compactes la Haute Soule : Larrau et Sainte-Engrâce, deux villages d'altitude (620 m) surprennent par la quantité de fermes bien entretenues qui ont investi les pentes les plus favorables. Des caractéristiques propres nous amènent à les différencier en sous-unités. La vallée étroite de Licq-Atherey à l'aval, qui est l'antichambre de la Haute Soule, est également présentée en sous-unité (voir pages suivantes).



Les Gorges d'Ehujarré côtoient les prés de fauche de Sainte Engrâce



Les troupeaux laissent leur empreinte dans le paysage dénudé des estives



Le gavage de Larrau

Haute Soule

Limites

- Au Nord : le " Chapeau de Gendarme " : fort pincement du relief (verrou glaciaire) et porte d'entrée en Haute Soule
- Au Sud : la frontière, crête nue d'estives
- A l'Est : la crête, limite avec le Barétous (de la Pierre Saint-Martin au Pic d'Arguibelle)
- A l'Ouest : la forêt d'Iraty (unité HS4) (du Pic d'Orhy au Pic des Escaliers)

Réseaux, infrastructures

- Le gave de Larrau longé par la route et gave de Ste-Engrâce peu visible, très encaissé, surplombé par la route. A leur confluence : le Saison (amont de Licq-Atherey)
- La route vers l'Espagne par le Port de Larrau (RD 26 - ancien passage de St-Jacques -de-Compostelle)
- la route de Ste- Engrâce (RD 113): route prolongée en 1987 seulement et reliée à la vallée du Barétous par la Pierre Saint-Martin
- > routes touristiques (lourds terrassements apparents) qui permettent de traverser les paysages d'estives.
- Le G.R. 10 relie Larrau à Sainte-Engrâce (à l'Ouest : Iraty, à l'Est : vallée du Barétous)

Occupation du sol

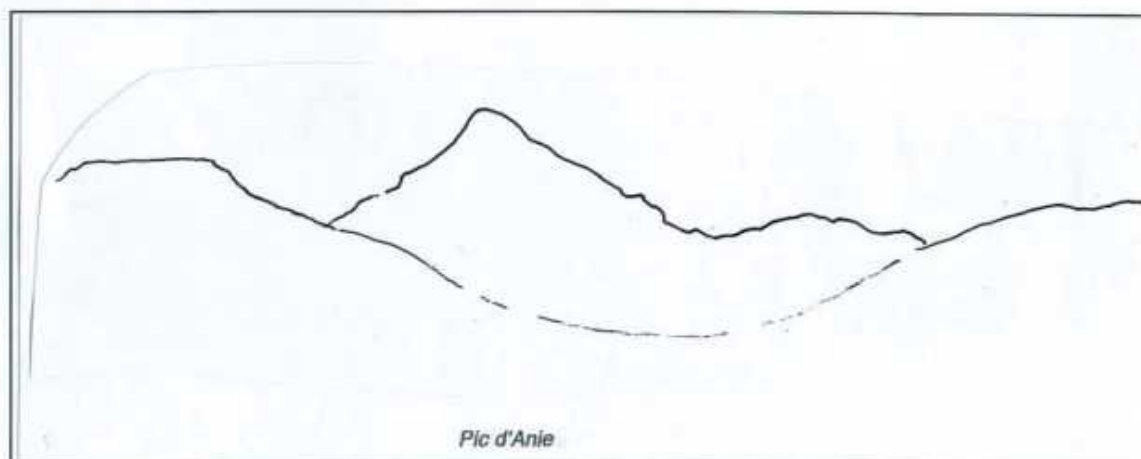
- La forêt (hêtres, chênes) : sur les versants Nord et jusqu'à 1 300 m environ
- Des estives très parcourues par les troupeaux (ovins, vaches, chevaux)
- Des pâturages et prairies de fauche autour des villages

Habitat et économie

- Les villages de Licq-Atherey, Larrau et Sainte-Engrâce : bourgs groupés et fermes dispersées
- Eglise du XI ème siècle à Sainte-Engrâce (collégiale restaurée grâce à Mérimée en 1 850) (Monument classé)
- Economie : pastoralisme
tourisme (GR + randonnées, gorges de Kakueta et d'Holçarté)
chasse à la palombe aux passages des cols



Le Pic d'Orhy - Pâturage



Pic d'Anie



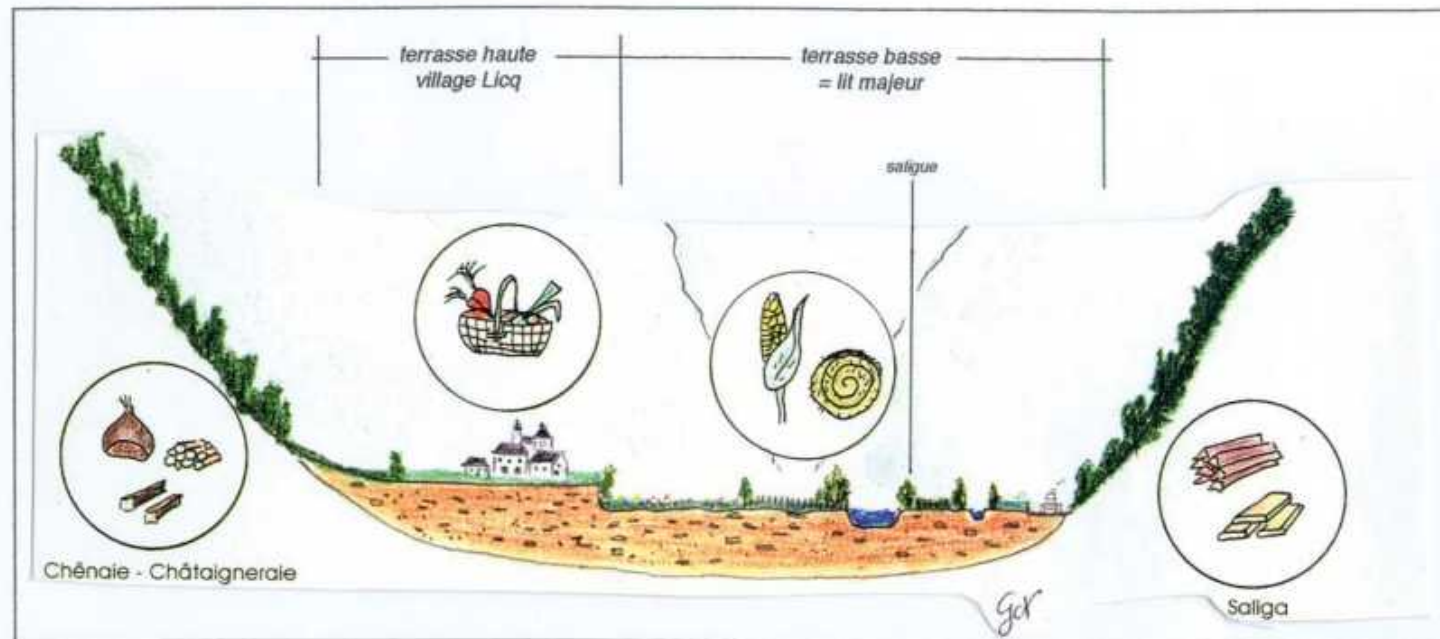
l'église de Ste-Engrâce

Repères

- Le Pic d'Orhy
- Le Pic d'Anie
- Les passages aux Cols (Erroymendi, Larrau)
- La silhouette massive de l'église de Ste-Engrâce
- Gorges (roche claire)

Evolution : Signes visibles

- Saignées des pistes pastorales
- Surpâturage d'estives
- Gestion touristique de Kakueta (parkings et leurs abords)



Coupe schématique sur la vallée (dans "Sentier de découverte" - Au lit du Saison)

C'est une zone de transition entre la vallée agricole de Tardets et la forêt et les pâturages de la Haute Soule. Longue d'un peu plus de 4 km, elle est composée de deux petits bassins : Licq et Atherey. La basse terrasse du lit majeur du Saison, plate et fertile est mise en culture (un peu de maïs) et les parcelles clôturées. Le gave du Saison est peu encaissé et ses berges sont parfois bordées d'enrochements qui lui donne une allure de canal d'autant que la saligue y est presque inexistante.

Les bourgs de Licq et d'Atherey en rive gauche ont un habitat groupé sur les terrasses supérieures au dessus du gave, à l'abri des inondations.

La route étroite en rive gauche (RD 26), en surplomb, offre de belles vues sur la vallée et le village de Licq.

Cette unité se présente comme un couloir étroit très boisé où les deux petits bassins agricoles de Licq et Atherey apparaissent comme deux "respirations" horizontales et claires.



Au Sud, limite de la sous-unité : la centrale hydroélectrique à la confluence des gaves de Larrau et de Ste-Engrâce



Le bourg d'Atherey au pied du "Chapeau de gendarme" (table d'orientation), limite très franche au Nord de l'unité



Depuis la rive gauche, le pont des Laminaks à Licq sur le gave du Saison aux berges enrochées. Au dessus du village dans la forêt, on distingue quelques parcelles de landes.





*les fermes et les granges
ponctuent les paysages
ouverts autour de Larrau.
Carte postale (Editions Thouand)*

A l'aval, jusqu'à la confluence, le gave traverse un paysage encaissé, une sorte de tunnel sombre dans la forêt. Le long de la route, le torrent apporte sa fraîcheur et anime ce couloir (Cf photo p 41 en bas à droite).

En amont le contraste est fort devant la découverte soudaine d'un cirque aux paysages ouverts, de landes et de prairies. Le village de Larrau (altitude 620 m) est cerné de crêtes et entouré de nombreuses fermes et granges dispersées sur les replats du relief. Les versants Sud au-dessus de Larrau sont remarquables : le grès rouge qui affleure, tranche sur la couverture végétale rase de lande d'un vert clair vif.

S'élevant au-dessus de Larrau, la route d'Iraty (RD 19) et celle du Port de Larrau s'élèvent parmi les pâturages et la forêt ; la RD 26 parcourt le versant Nord boisé, pour atteindre les pâturages d'estive vers 1 300 m. Les éboulis des pistes pastorales récentes zèbrent de rouge les versants et les cayolars rénovés montrent le dynamisme du pastoralisme. L'altitude et le dégagement donnent des points de vue magnifiques sur la Haute Soule et jusqu'aux massifs d'Aspe (au Col d'Erroymenti en particulier). Les troupeaux parsèment les flancs du Pic d'Orhy : c'est là un des spectacles les plus emblématiques de la Haute Soule.



*Gorges d'Holçarté : passage aérien du G.R. 10
(Cliché C. Fambon)*



*Depuis la route menant au Port de Larrau, vue sur les escarpements rocheux
des gorges d'Holçarté*



Versant Sud, face à Larrau : des couleurs vives, très contrastées

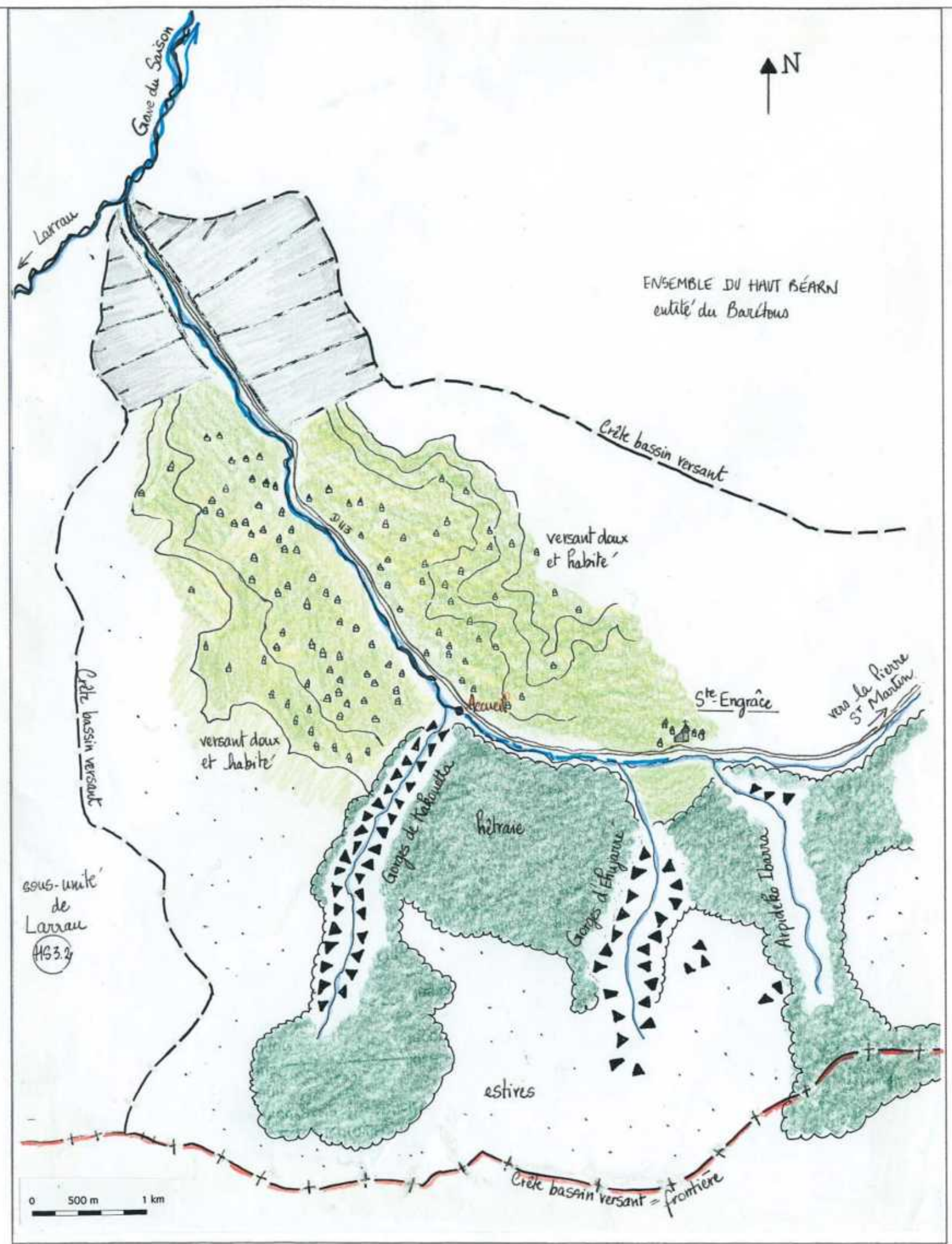




Fermes et prairies sur les replats des versants



Courbes douces face aux parois verticales des gorges



Arpidéko
IbarraGorges
d'EhujaréLa Haute Soule ... Sous-unité : **Sainte Engrâce**HS 3₃

En amont du gave, le bourg de Ste-Engrâce en face des gorges calcaires d'Ehujaré

En amont de la confluence, la route (RD 113) s'élève au-dessus du gave de Ste-Engrâce, bordé d'une épaisse végétation rendant celui-ci peu visible. Le village de Ste-Engrâce s'étire en longueur : de nombreuses fermes et granges se sont installées sur les replats, idéalement exposés (Sud-Ouest et Nord-Est). Elles ont conservé autour d'elles un paysage assez ouvert, bocager, en repoussant les limites de la forêt. Le bourg avec la silhouette massive et réputée de l'église (XI^{ème} siècle) se situe très en amont (altitude 625 m).

Deux gorges parallèles Nord/Sud débouchent sur cette haute vallée, et créent un contraste brutal entre la rudesse de la roche, la verticalité des ravins et la douceur des versants habités alentour.

Le canyon de Kakueta est aménagé par un sentier proche du torrent et des passerelles. La promenade de 3,5 km est très spectaculaire et dépaysante : les parois à pic (presque 200 m) dans un couloir très étroit (3 m au plus serré) et très humide (cascades, mousses, fougères...) font découvrir une ambiance tropicale et fraîche même en plein cœur de l'été.

L'église de Sainte-Engrâce et les gorges font de cette unité une destination touristique importante en Pyrénées-Atlantiques.



Fréquentation touristique aux gorges vertigineuses de Kakueta



Gorges de Kakueta : la forêt semble défier les précipices



Le gave de Ste-Engrâce, étroit et discret, se faufile dans la végétation

Forêt d'Iraty

Unité **HS4**

Ambiances et teintes au fil des saisons : du vert tendre , au roux et au gris (Clichés H. Laquet Fleu et D. Lérauff).

La forêt d'Iraty est un îlot suspendu au dessus des vallées, à une altitude moyenne de 1 000 m, une partie de la forêt se trouve en Cize (ensemble Basse Navarre), l'autre en Soule.

Avec ses 17 300 ha (dont 2 320 seulement en France), c'est l'une des plus vastes hêtraies d'Europe. Elle doit son nom à la rivière qui la traverse ; située à 35 km à vol d'oiseau de l'océan, le bassin versant est cependant méditerranéen : l'Iraty se jette dans l'Ebre. Le hêtre est aujourd'hui l'essence reine de la forêt mais quelques vieux spécimens de chênes pédonculés rappellent qu'il y a 1000 ans, ils constituaient l'essence dominante. L'exploitation de la forêt a débuté au XVII^{ème} siècle par la Marine Royale et elle est restée longtemps artisanale et limitée, à cause des difficultés d'accès.

Aujourd'hui, le massif est divisé en parcelles numérotées et fournit 5 000 m³/an. Les hêtres sont exploités lorsqu'ils atteignent 50 cm de diamètre, vers l'âge de 130 ans. Un "village" de chalets a été créé à partir de 1968 : une quarantaine sont maintenant ouverts toute l'année pour accueillir les vacanciers. Le massif forestier présente une grande palette de couleurs par sa diversité végétale ; le hêtre, côtoie d'autres essences : sapin pectiné, pin sylvestre, orme de montagne, if sorbier, bouleau, érable, aulne, houx, noisetier, bruyères, genêts, ajoncs... d'autres espèces ont été introduites (3 %) à titre d'expérience ou reboisement : épicéa, mélèze, sapins ...

La diversité du milieu, la qualité de l'air et l'humidité du climat favorisent les espèces de mousses et de lichens.

Du côté français, la forêt ne couvre pas l'ensemble du massif : le pastoralisme y occupe aussi une place importante : dolmens, cromlechs et tumulus témoignent d'une occupation très ancienne par les pasteurs. Haut lieu de la mythologie basque, la forêt d'Iraty est profonde et mystérieuse.



Au bord du petit lac du ruisseau Olzaluréko

Un peu d'histoire :

la forêt était déjà exploitée au XVII^{ème} siècle pour la marine. Lors de son périple en Basse Navarre en 1672 pour la "réformation générale des forêts", Louis de Froidour rapporte qu'il y avait au dessus et fort avant dans la montagne un quartier appelé Iraty où il y avait quantité de sapins, lesquels étoient propres pour faire des mâts, (et qu') en 1629, quelques particuliers dudit lieu de St- Jean-Pied-de-Port en avaient acheté jusques au nombre de sept mille pieds de ladite communauté qu'ils prétendoient faire tirer pour les débiter à Bayonne par le moyen de ladite rivière". De ce fait, le sapin a été décimé aux XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles pour les besoins des chantiers navals de la région. L'exploitation du bois continue aujourd'hui.



Potlock : couleurs rouge/orangée au soleil couchant



Vol de palombes (clichés H. Laquet Rieu et D. Léraut)



Chalets de loisirs en bois au coeur de la forêt



Dans les estives, cromlechs d'Occabé (limite Ouest) (cliché J. Joffre)

Forêt d'Iraty

Limites

- Au Nord : le Pic des Escaliers
- Au Sud : le massif forestier s'étend bien au-delà de la frontière espagnole
- A l'Est : la crête dénudée du bassin versant de Larrau (unité HS 3.2)
- A l'Ouest : la crête dénudée du bassin versant de la Nive de Béhérobie (ensemble Basse Navarre)

Réseaux, infrastructures

- Le rio Iraty, affluent de l'Ebre
- La route principale (RD 19) traverse d'Est en Ouest, suspendue, et dessert la station des chalets d'Iraty
- Les pistes pastorales et forestières
- Le G.R. 10 et la Haute Route Pyrénéenne de randonnée
- Les pistes de ski de fond de la station d'Iraty

Occupation du sol

- Forêt de hêtres
- Quelques estives
- Le lac artificiel du ruisseau Olzalureko et son auberge (Coté France)

Habitat et économie

- Pas d'habitat permanent : des cayolars, les chalets d'Iraty (+gîte d'étape et centre équestre)
- Economie : gestion forestière (O.N.F.)
pastoralisme
tourisme (randonnées été / hiver): station de ski de fond d'Iraty
observation des migrations d'oiseaux au col d'Orgambideska
chasse à la palombe

Repères

- les hêtres à perte de vue
- Les chalets d'Iraty

Evolution : - Fréquentation touristique (chalets, pistes de ski de fond...): évolution de la station?
Signes visibles

2ème partie - LES SEPT ENSEMBLES DE PAYSAGE

2 - 5 - L'ensemble entre Adour et Gave

Caractéristiques géo-morphologiques/
Économie/Histoire/Architecture/Végétation.

(pages 01-15)

- Entité des Marches du Béarn **M**

(pages 16-34)

- Vallée du Luy de Béarn

M 1

- Collines du Luy de France

M 2

- Grand plateau céréalier

M 3

- Vallées dissymétriques

M 4

- Madiranaïs

M 5

- Plateau de Ger

M 6

- Entité de la Chalosse des Landes **C**

(pages 35-39)

- Avancée de la Chalosse

C 1

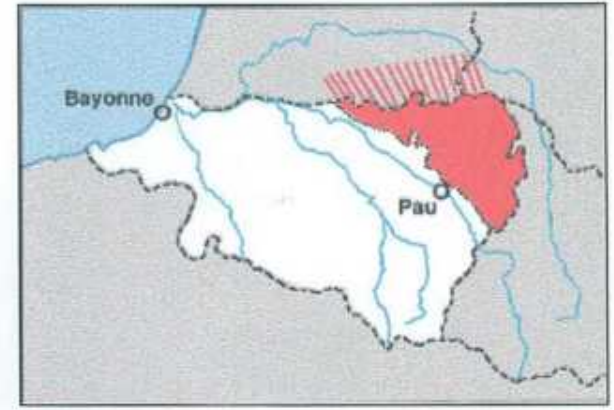
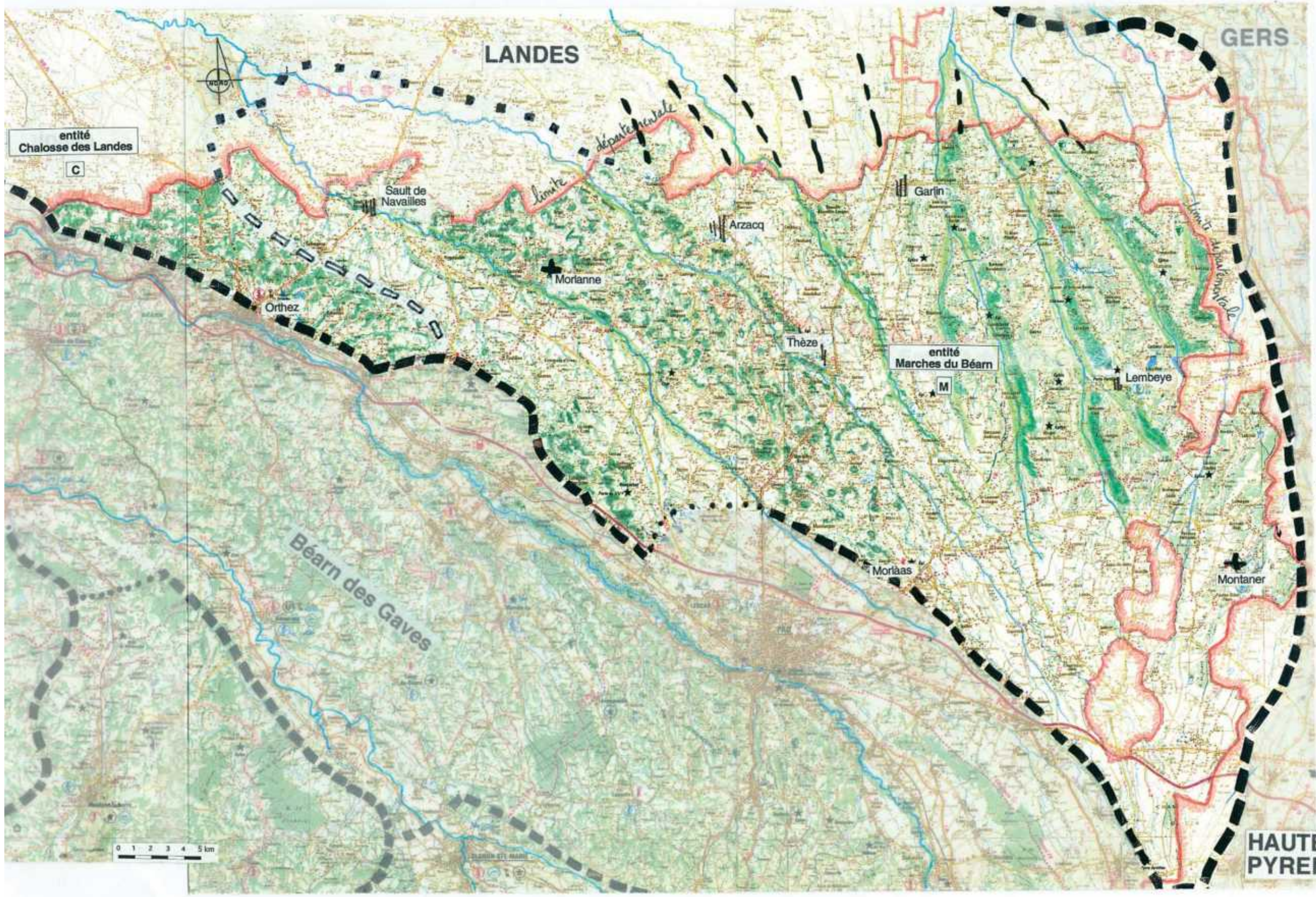
L'ensemble entre Adour et Gave







L'ensemble entre Adour et Gave



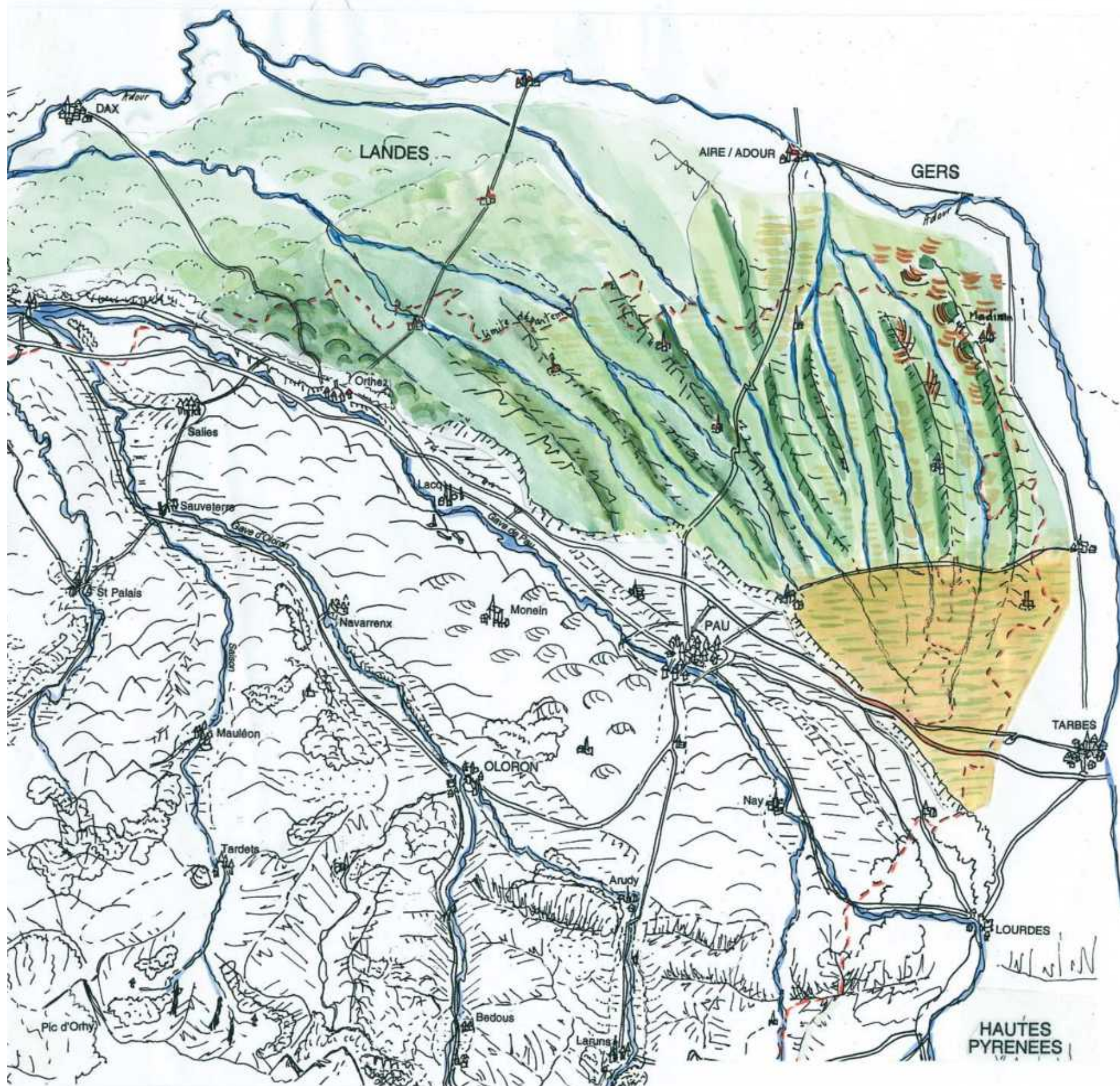
2 entités :

- les Marches du Béarn M

- unité Vallée du Luy de Béarn M 1
- unité Collines du Luy de France M 2
- unité Grand plateau céréalier M 3
- unité Vallées dissymétriques M 4
- unité Madiranaïs M 5
- unité Plateau de Ger M 6

- la Chalosse des Landes C

- unité Avancée de la Chalosse C 1



Le maïs à perte de vue, avec les Pyrénées pour horizon

Situé au Nord-Est du département, cet ensemble est délimité par les deux grandes vallées fluviales du gave de Pau et de l'Adour. Au Nord, la limite n'existe pas : les paysages se prolongent doucement dans les départements des Landes et du Gers. Cet ensemble "entre Adour et Gave" est composé d'une première entité très vaste : les Marches du Béarn et d'une deuxième entité, très petite en Pyrénées-Atlantiques, la Chalosse ; cette dernière est une petite avancée en Pyrénées-Atlantiques de la Chalosse landaise beaucoup plus étendue. C'est un secteur essentiellement agricole, à l'habitat très dispersé.

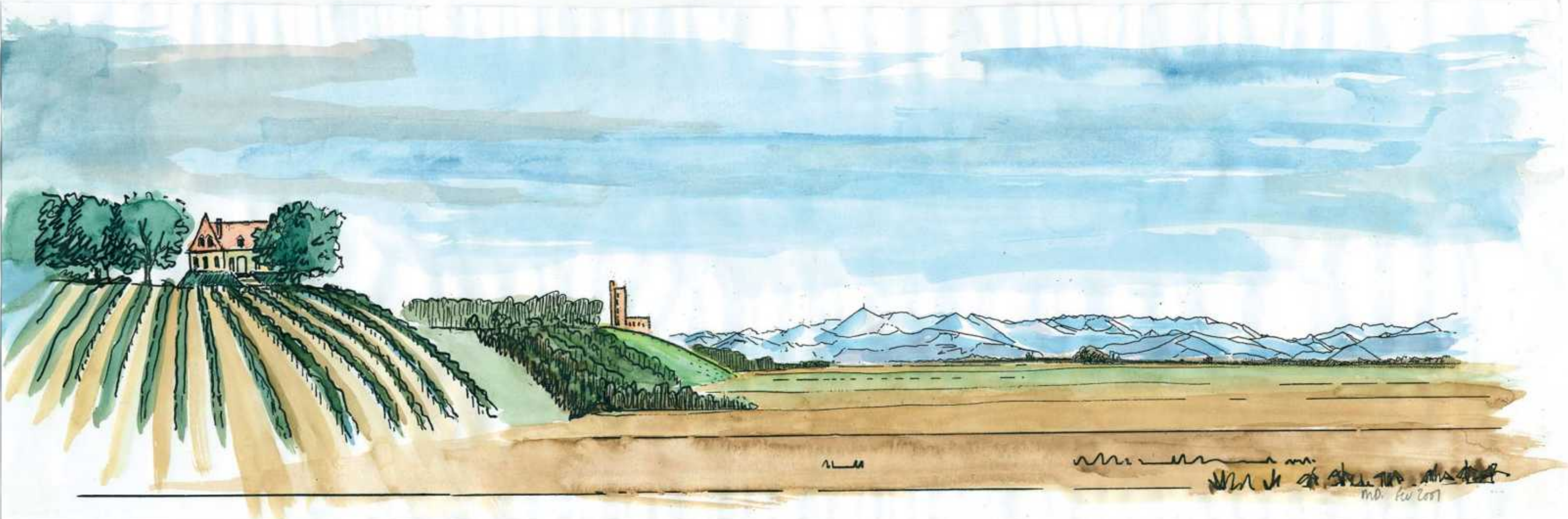
Les points clefs du paysage entre Adour et Gave :

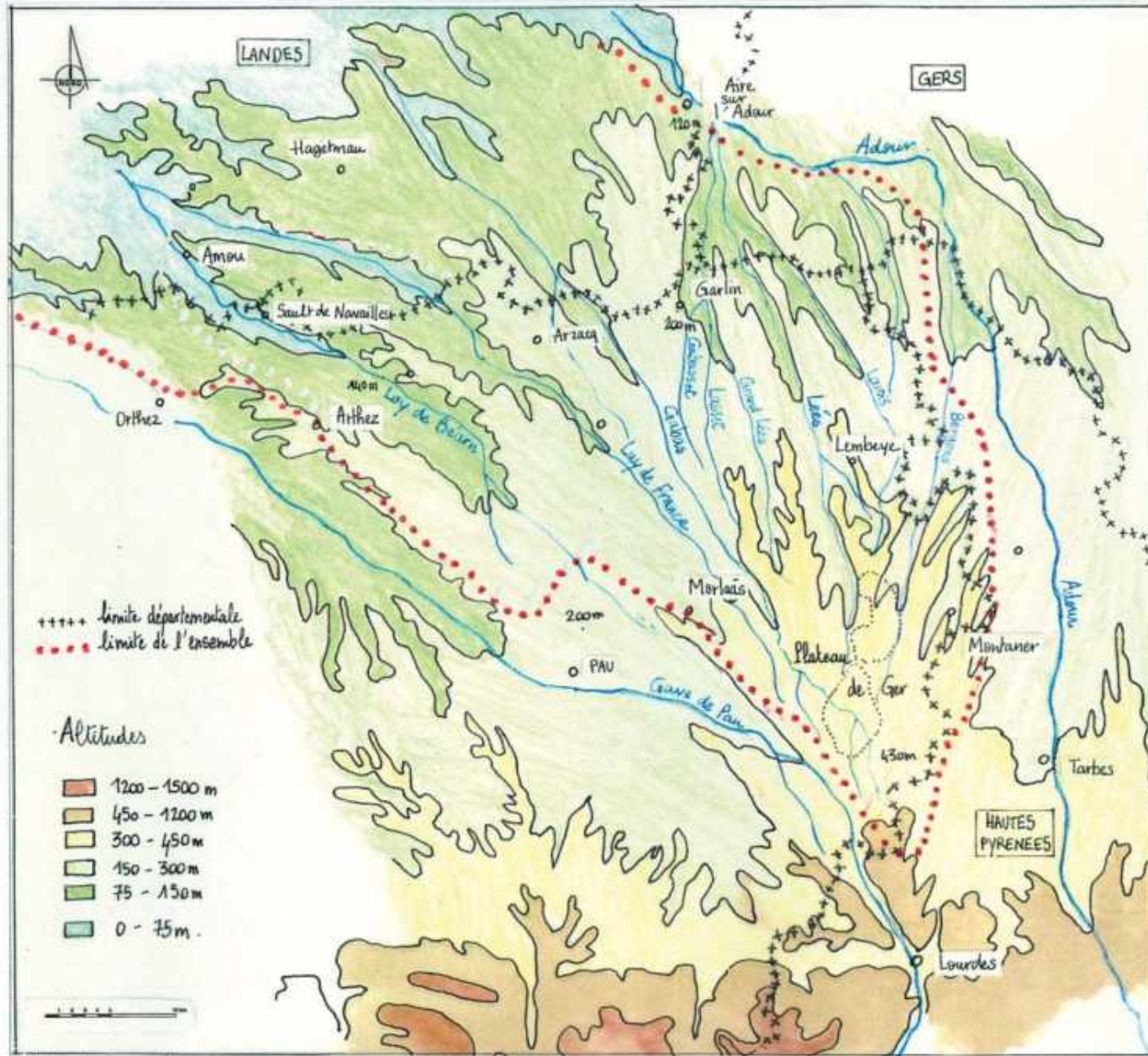
- Seul paysage du département qui, avec la côte basque, offre un horizon très dégagé avec des ouvertures aussi vastes. Ici, c'est le plateau, sur la côte, c'est l'Océan ... Les lignes horizontales dominent : les champs de céréales composent des espaces ouverts où **l'horizontalité est toujours présente** ; le ciel, la lumière, le vent sont des composantes majeures de ces paysages.

- Dans ce paysage très linéaire, certains jours, **la chaîne des Pyrénées**, omniprésente, jaillit sur l'horizon, telle une barrière verticale. Cette impression est particulièrement forte depuis le plateau de Ger : "on tend les bras et on les touche".

- un **relief simple** qui est facile à appréhender, d'un vaste plateau entrecoupé de vallées parallèles, comme une main posée à plat, les doigts bien écartés. Ce relief induit des grandes unités de paysage peu complexes.

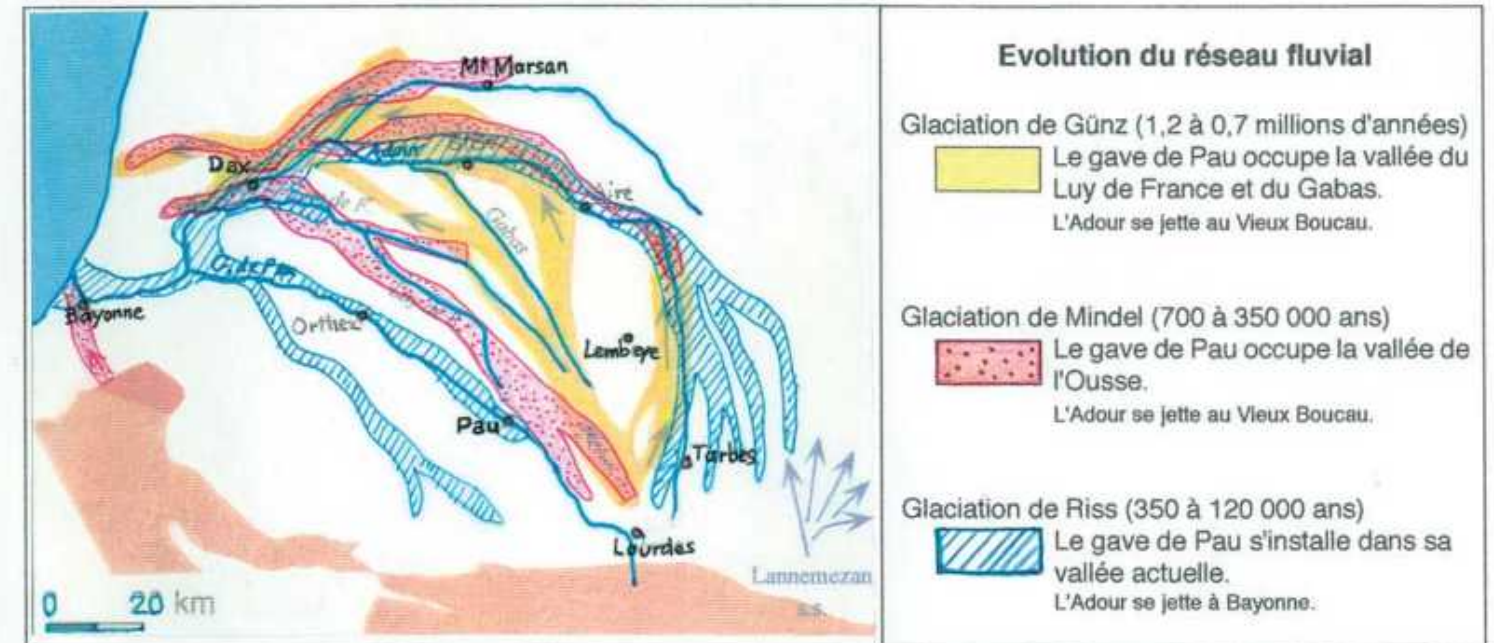
- une **couverture végétale homogène**, sans surprise, qui renforce cette sensation de simplicité : le maïs. C'est tout le paysage qui change de couleur et de texture, au rythme des saisons... Les ambiances sont contrastées. Les périodes d'été où le maïs est haut, créant un véritable labyrinthe vert, contrastent avec l'époque hivernale où la terre rousse reste à nue et laisse toute leur place au vent et au ciel. Les demi-saisons, avec leurs nuances particulières, complètent cette symphonie toujours renouvelée.





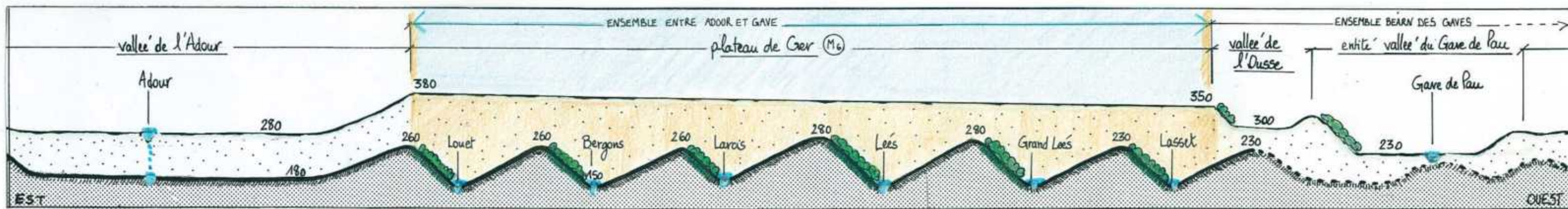
Relief et hydrographie

Un cadre physique simple



Il y a plus 100 000 ans, au cours des premières glaciations du Pléistocène, le Sud et l'Est du département reçoivent directement les eaux et les sédiments issus de la vallée de Lourdes / Gavarnie. Les torrents pyrénéens, puissants, déposent leurs alluvions au fond de larges vallées qui dissèquent le plateau du piémont. Progressivement, le tracé des cours d'eau évolue, avec une tendance marquée à se diviser en un réseau densément digité et s'orientant de plus en plus nettement vers le Nord-Ouest et l'Ouest.

C'est le cas notamment du gave de Pau qui occupa à un moment la vallée du Luy de France et du Gabas, puis celle de l'Ousse, avant de s'installer dans sa vallée actuelle. A chaque période, l'encaissement des vallées des cours d'eau s'est progressivement accentué. Ce phénomène, en se prolongeant au cours de la glaciation suivante (Würm) et jusqu'à nos jours, a conduit au fait que tous les cours d'eau de cet ensemble ne sont plus directement connectés avec les rivières issues des Pyrénées mais prennent leur source au plateau de Ger.



Coupe transversale Est-Ouest

Cet ensemble correspond à l'ancien piémont des Pyrénées, cadré par les vallées du gave de Pau au Sud et de l'Adour au Nord et à l'Est. Longueur moyenne d'Est en Ouest = 70 km pour une largeur d'environ 50 km. C'est un plateau fortement entaillé par de multiples cours d'eau, affluents de l'Adour. Le réseau hydrographique qui prend naissance dans le plateau de Ger, est dense, organisé en éventail s'ouvrant depuis le Sud vers le Nord-Ouest à partir de Lourdes. Le relief culmine à 430 m sur le plateau de Ger et descend en pente douce et régulière jusqu'à 70 m, dans la vallée du Luy de Béarn, à l'amont de Sault de Navailles 50 km plus loin.

1. Le coeur du Béarn primitif

Une occupation faible avant le Moyen Age

Les époques avant le Moyen Age connaissent une occupation ancienne mais peu importante de pasteurs (vestiges protohistoriques sur le plateau de Ger et sur les plateaux du Nord).

A l'époque aquitano-romaine, la mise en valeur de l'espace rural reste discontinue et assez faible. Seul le Vic-Bilh semble connaître une occupation assez forte à proximité des foyers de colonisation que sont les deux cités romaines de Lescar et d'Aire-sur-Adour et des principales voies de communication : installation d'exploitations agricoles (les villae) qui regroupent la population, au centre de terroirs faciles à cultiver, sur le versant en pente douce des vallées dissymétriques : villae de Lalouquette, Taron, Baliracq, Simacourbe, Saint-Jean-Poudge, Juillacq, Bentayou... Ces villae sont à l'origine de certains villages (les noms finissant par "acq" laissent présumer de cette origine) : Juillacq, Claracq... On peut noter la présence dès cette époque de la viticulture.

La colonisation du sol au Moyen Age

Le Moyen Age voit la naissance d'une Vicomté de Béarn au X^{ème} siècle et la région des Marches du Béarn correspond en grande partie à ce Béarn primitif, comprenant une partie de la vallée du gave de Pau (mais pas la région d'Orthez) avec comme ville principale la ville épiscopale de Lescar, la région de Morlaàs, le Soubestre au Nord et le Vic-Bilh au Nord-Est. Les Vicomtes y ajouteront le Montanerès au XI^{ème} siècle (vers 1090). Le Vic-Bilh, dont le nom apparaît au X^{ème} siècle, (Viculus Vetulus = le Vieux Pays) est le coeur de la vicomté.

Les fondations religieuses

Les fondations religieuses les plus anciennes sont celles des abbayes entre le X^{ème} siècle et le XII^{ème} siècle : abbayes bénédictines de Larreule (995), de Morlaàs (1074), prieuré de Serres-Castet (dépendant de l'abbaye bénédictine de Lescar)... Si la fondation monastique s'est parfois faite à côté de petits groupements déjà existants (Morlaàs), le plus souvent de nouveaux villages se sont construits autour des abbayes et de leurs dépendances (village de Larreule sur l'emplacement de l'ancienne abbaye). Près de Larreule, les Cisterciens ont suscité le développement de nouveaux foyers de colonisation à Mazerolles et à Momas.

Les chemins de Saint-Jacques et les équipements pour les pèlerins (hôpitaux et commanderies à Anoye, Lucarré, Peyrelongue, Samsons...) qui les accompagnaient ont renforcé ou suscité des regroupements de population.

Le chemin de Provence passait par le Sud du Vic-Bilh, par Luc-Armau (près de Lembeye), Lucarré, Momy, Morlaàs puis se dirigeait sur Lescar. Certains des hôpitaux et commanderies sont à l'origine de villages.

Les fondations castrales

Le nouvel ordre social du XI^{ème} siècle avec l'apparition des maisons vicomtales de Béarn et de Bigorre et le développement de la féodalité (création de nombreux châteaux à motte) va entraîner la formation de nouveaux types d'habitat. Un grand nombre de mottes féodales ont été élevées et conservées en particulier dans le Vic-Bilh (mottes d'Anoye, Lalouquette, Castetpugon...) mais aussi dans le pays des Luys (motte de Thèze...).

Les châteaux féodaux qui se multiplient sont à l'origine de nouveaux habitats villageois : les castelnaux, aux noms significatifs : Casteide, Castillon-d'Arthez, Castetpugon...

Ces créations villageoises, autour d'un château primitif, qui débutent à la fin du XI^{ème} siècle (Conchez) vont s'étaler sur plus de deux siècles, les plans et les parcelles devenant plus réguliers à partir du XII^{ème} siècle (Lalongue, Anoye, Thèze).

Le statut de zone frontière avec la Bigorre explique le rôle important de la noblesse et de ses châteaux. Car les châteaux, sièges du pouvoir seigneurial, permettent de contrôler politiquement et militairement le territoire. Le Vic-Bilh, sans doute la région où la mise en valeur est la plus ancienne, est le coeur de la vicomté avec les trois premiers châteaux des vicomtes du Béarn : Cadillon, Maubecq, Escurès.

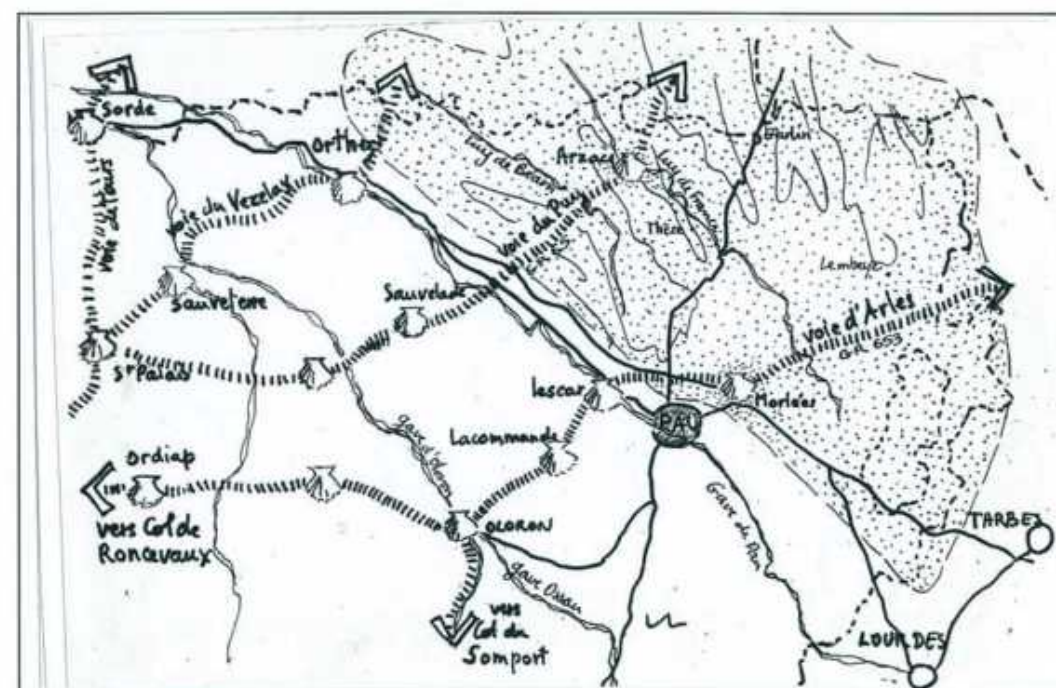
Au XI^{ème} siècle, Morlaàs devint la capitale du Béarn. La défense du Nord-Est du Béarn culmine sous le règne de Gaston Fébus (1343-1391) qui renforce les dispositifs anciens : Morlaàs, Lembeye, château de Montaner. Sur la frontière Nord, la "poche" du canton d'Arzacq (qui appartient aux Ducs de Gascogne puis aux rois d'Angleterre et enfin aux rois de France) est verrouillée par la construction du château de Morlanne situé sur une croupe dominant la vallée des deux Luy : celui de Béarn et celui de France dont les noms évoquent bien une frontière.

La création de bastides

Le réseau des bourgs a achevé de se constituer au XIII^{ème} siècle et au début du XIV^{ème} siècle avec la construction des bastides : Garlin, fondée en 1302 sur un site défensif, Bougarber (1382 sous Gaston Fébus), la ville neuve de Montaner (1281).

Au Moyen Age, la population est essentiellement rurale avec une occupation plus dense à l'Ouest. Les bourgs principaux sont Morlaàs, Lembeye et Montaner.

Abandonné par ses princes, le Vic-Bilh se trouva voué à l'isolement. Au début du XVIII^{ème} siècle, l'intendant Lebret illustre cette fâcheuse disposition : "Lembeye serait la ville la plus misérable du royaume si Morlaàs ne lui disputait cet honneur". Lebret relève des contrastes sociaux très marqués : une noblesse et des familles les plus puissantes du Béarn et une paysannerie pauvre et pléthorique (épizootie de 1774, climat plus rude que dans les vallées des gaves : grêle, gelées...).



Carte des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle

Histoire des paysages entre Adour et Gave

2. Les mutations du paysage agricole à partir du XVIII^{ème} siècle

La conquête de nouvelles terres au détriment de la lande

La lande (mélange de fougères et d'ajoncs : la "touya") est partout présente en Béarn oriental au XVIII^{ème} siècle. Elle couvre des surfaces importantes dans le Sud mais la part des espaces non défrichés diminue progressivement à mesure que l'on va vers le Nord (landes de Garlin, landes de la région d'Arzacq) ; la région viticole du Vic-Bilh en a très peu.

Au Sud, la lande est partout présente : sur le plateau de Ger à Monségur, les 2/3 des terres sont couvertes de landes.

Le XVIII^{ème} siècle se caractérise par la conquête de nouvelles terres et une extension des cultures (sur les terroirs médiocres des coteaux à forte pente : Arricau, Maspie-Lalonquère-Juillacq ; la lande a reculé sur le plateau de Thèze et de Garlin, conquête importante de terres dans la vallée du Luy du Béarn).

Le cheptel de la Sénéchaussée de Morlaàs était le plus important du Béarn, consacré en majorité à l'élevage des boeufs, jusqu'à l'épizootie de 1774 qui vit la disparition de 96% du cheptel. Cette catastrophe ajoutée à la perte du marché du vin (mauvaise qualité et concurrence de Bordeaux) a provoqué le départ des hommes du pays.

Le développement du bocage

Un bocage ancien sur les coteaux : les exploitants des coteaux n'étaient pas obligés de se soumettre à la vaine pâture et pouvaient clore leurs terres (Hagetaubin, Mazerolles). Le paysage agricole des coteaux est au moins depuis la fin du XVII^{ème} siècle un paysage de bocage. Les enclos récents : au milieu du XIX^{ème} siècle, comme partout ailleurs, les anciennes contraintes collectives (en particulier la vaine pâture) ont disparu sur les terres du Vic-Bilh, favorisant le développement des enclos dans les anciennes zones de champs ouverts.

Les transformations du XX^{ème} siècle

Depuis les années 50, le maïs s'est beaucoup développé dans le Nord et l'Est du Béarn.

En Vic-Bilh, il a conquis au dépens du blé les versants longs en pente douce des vallées dissymétriques et les plateaux de Thèze, Arzacq, et Ger. La touya a aujourd'hui pratiquement disparu du paysage. La vigne a reculé depuis le XIX^{ème} siècle dans le Vic-Bilh, transformant le paysage rural (les grandes crises de la fin du XIX^{ème} siècle : une maladie dans les châtaigneraies - les piquets de châtaignier permettaient de tenir les vignes en hautain - et le phylloxera de 1882 ont provoqué une émigration importante). Les pentes raides, qui étaient encore au début du siècle plantées en vigne, sont retournées à la friche.

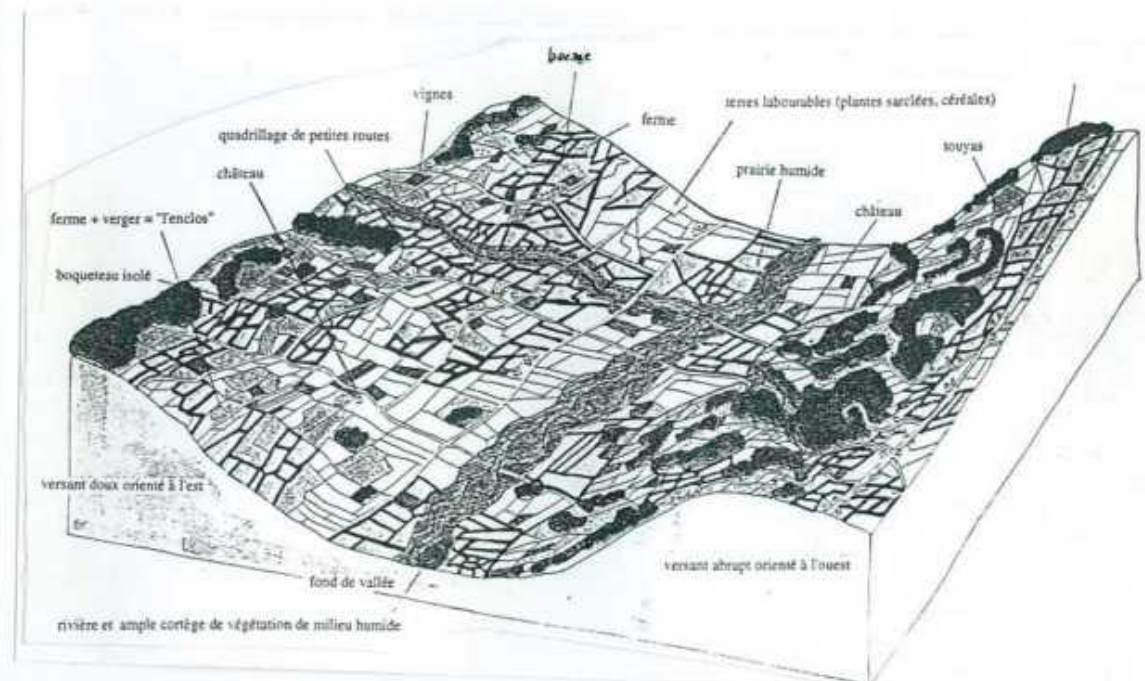
A partir des années 50, il y eut une renaissance des vignobles (Madiran, Pacherenc), liée à l'octroi d'appellation (deux A.O.C. depuis 1948) et au développement des coopératives.

Si le nom de Madiran vient d'une localité des Hautes-Pyrénées, le cru est en partie produit dans le Vic-Bilh. La cave coopérative de Crouseilles (créée en 1950) vinifie et commercialise à la fois du Madiran (rouge) et du Pacherenc (blanc).



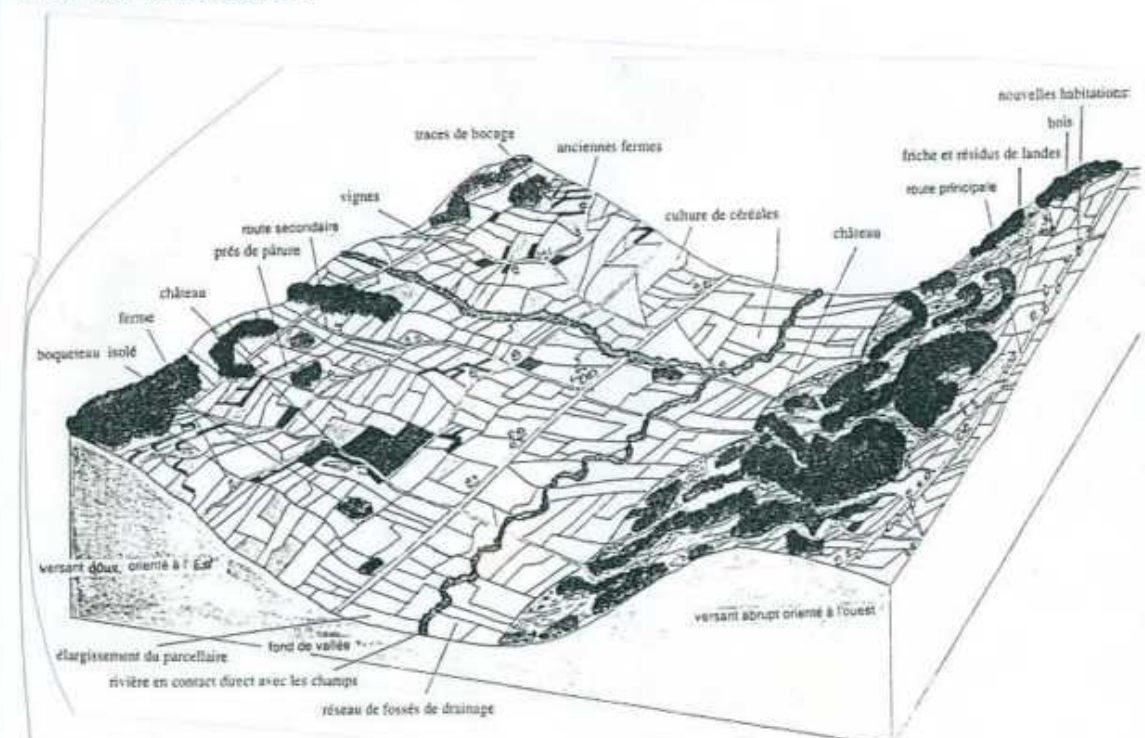
On voit bien ici les vastes étendues de la lande à touya (l'absence d'iconographie nous a porté à mettre ici une image qui se situe au Pont-Long tout proche, où la couverture végétale était identique).

Mutation des paysages agricoles : les vallées dissymétriques



XIX^{ème} siècle : une marqueterie agricole adaptée au relief

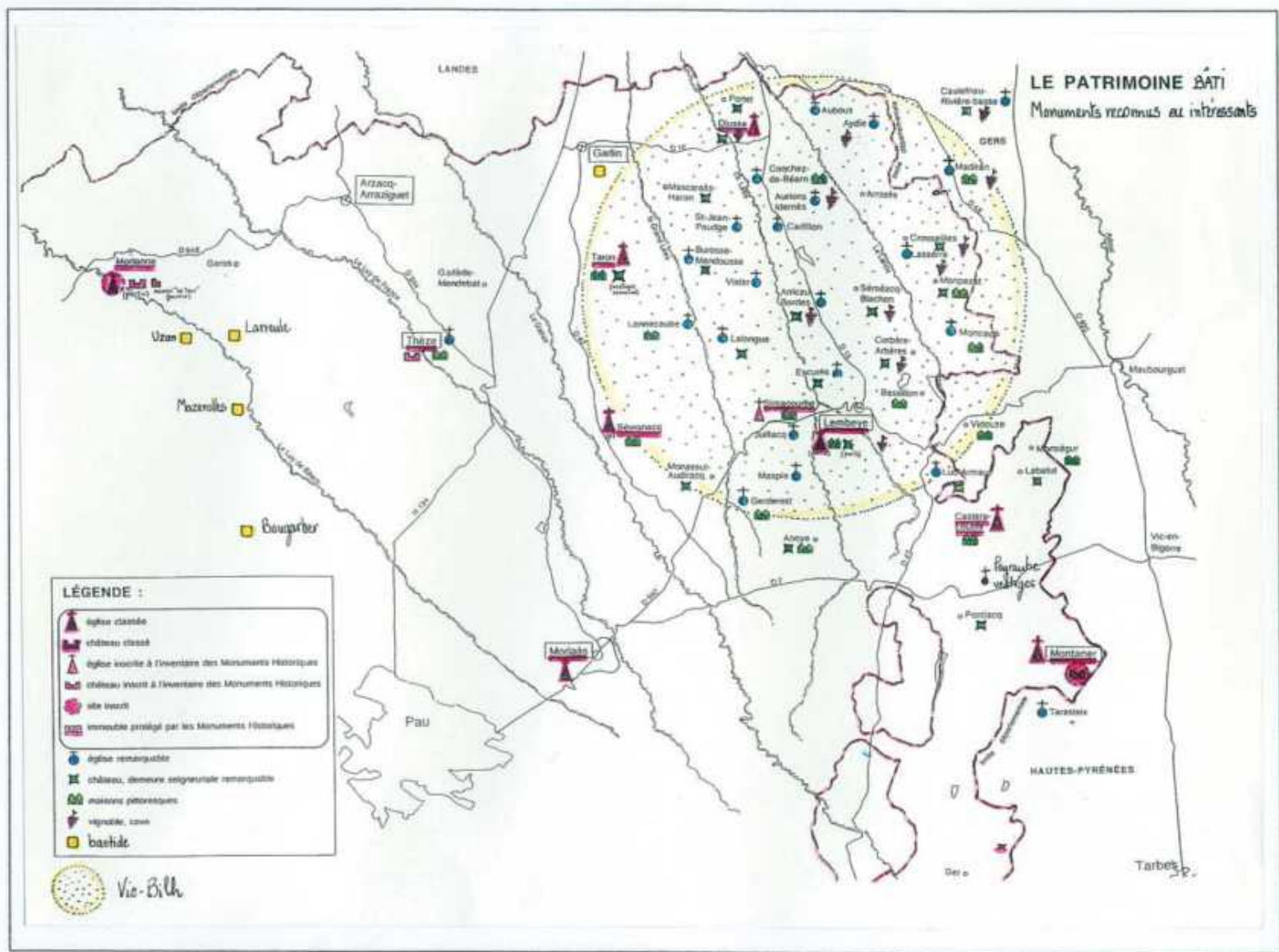
- Bocage très présent sur le versant exposé Est, et clairières dans le boisement du versant Ouest.
- Prairies humides et cortège de végétation hydrophile en fond de vallée.
- Terres labourables imbriquées entre bois, prés, "touyas" et une parcelle de vigne par propriété.
- Châteaux et fermes dispersés.



XX^{ème} siècle : le paysage s'ouvre et le maïs introduit une homogénéité

- Traces de bocage sur le versant orienté Est.
- Rivière en contact avec les champs (très peu de ripisylve).
- Culture de céréales (maïs), en fond de vallée, sur un parcelaire élargi.
- Confortement des bourgs en rebord de crête.

dans "paysages des Pyrénées -Atlantiques" étudiants EAPB-1 998



Disproportion entre un patrimoine construit très dense et la méconnaissance du Vic-Bilh

La bibliographie est très pauvre au sujet des Marches du Béarn, comparée à celle de la Côte Basque ou des Pyrénées !

Le "pays du Vic-Bilh" (vieux pays) fait partie de cet ensemble. Ces sont des paysages peu connus, non "reconnus" officiellement dans les Guides et très peu également dans la culture locale.

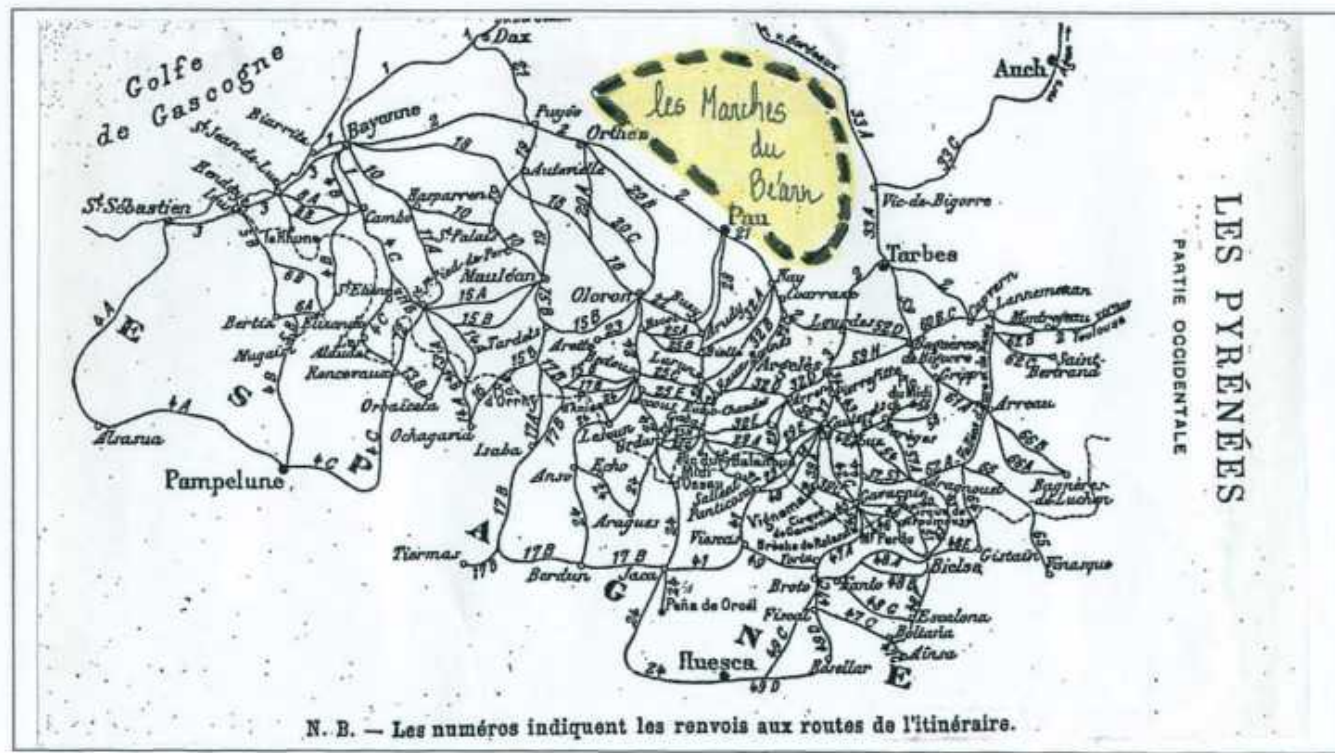
Depuis les années 50, le renouveau des vignobles du Béarn, du Madiran (rouge) et du Pacherenc (blanc), a permis de faire un peu sortir de l'ombre une partie de ce secteur.

La carte ci-contre illustre la densité de monuments ou petit patrimoine bâti reconnu (classés ou inscrits au titre des Monuments Historiques) ou intéressants mais ne faisant pas l'objet d'un classement.

Il y a une disproportion étonnante entre cette densité et le relatif oubli dans lequel cet ensemble entre Adour et Gave, est tenu aujourd'hui.



Vidouze

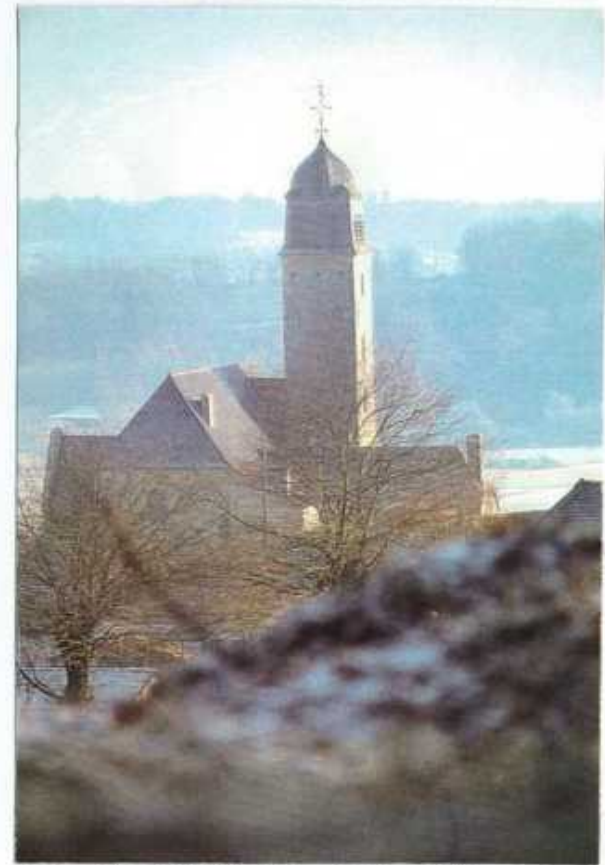


Carte des itinéraires proposés par le guide Joanne «Pyrénées, partie occidentale» de 1894-1895. Les Marches du Béarn, trop éloignées des villes pyrénéennes, ne sont traversées par aucun des itinéraires retenus. L'itinéraire Pau-Tarbes ne suit pas la route directe, mais fait le détour par Lourdes.

N. B. — Les numéros indiquent les renvois aux routes de l'itinéraire.



De haut en bas : Cadillon, Aubous, Diusse



Taron : église XIIIe-XVe siècle - Clichés g. Belle



Histoire des paysages entre Adour et Gave (suite)

Les Marches du Béarn sont absentes dans les représentations iconographiques et les guides touristiques

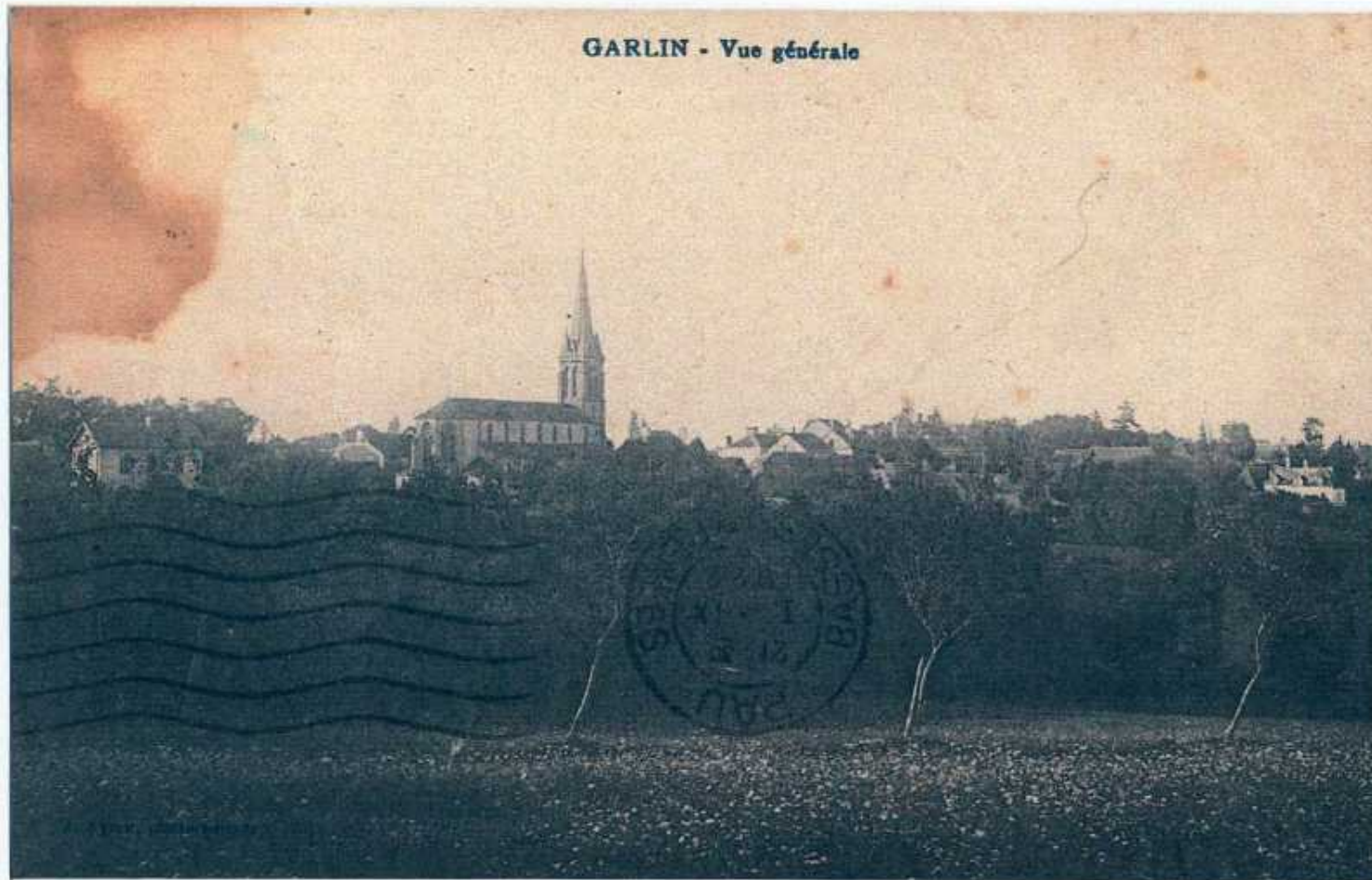
- Les Marches du Béarn, en marge des grands courants de circulation et d'échanges, ont été longtemps méconnues et le restent largement. Les écrits des XVII et XVIII ème siècles (récits de voyages, mémoires d'administrateurs...), qui centrent leurs descriptions sur les régions les plus riches (c'est-à-dire les plaines des gaves) et dans lesquels les paysages agraires sont rarement évoqués sauf quand ils traduisent une prospérité visible, ignorent ces pays où la lande et les bois sont importants. Seuls les vignobles, en particulier ceux du Vic-Bilh, obtiennent une mention.

- Pays en grande partie d'habitat dispersé et de tout petits bourgs, les Marches du Béarn ne sont guère décrites, à une époque où ce sont les villes qui, en particulier à travers l'ancienneté et la richesse de leur passé, concentrent l'essence du pays. Les trois seuls sites qui sont en général mentionnés, mais toujours de façon très succincte, sont les villes de Lembeye et Morlaàs et le château de Montaner. Les écrivains du XIX ème siècle n'ont d'yeux que pour les Pyrénées et les guides ignorent les Marches du Béarn, absentes des itinéraires proposés.

- Ardouin-Dumazet, au tout début du XX ème siècle, dans sa somme du Voyage en France, consacre un chapitre au Vic-Bilh. Le paysage décrit est celui d'un pays aux sols pauvres, où la lande est partout présente, élément nécessaire d'un système agraire où l'élevage joue comme pratiquement partout ailleurs dans le Béarn un rôle essentiel. Ardouin met l'accent sur une caractéristique du paysage qui est la présence assez importante de bois, en particulier sur la présence de châtaigniers, complément essentiel à l'alimentation. Habitat dispersé et structure bocagère caractérisent également ce paysage, traces d'une colonisation individuelle du sol. Au Sud, s'étend le paysage de landes presque désertes du plateau de Ger.

- Mais l'exemple d'Ardouin-Dumazet ne sera pas suivi et les guides touristiques ignorent encore largement la région au milieu du XX ème siècle, n'en retenant que les vignobles du Vic-Bilh et les sites déjà décrits par des périodes antérieures. Dans le guide Bleu, "Pyrénées" de 1947, les Marches du Béarn ne sont jamais un but de voyage en soi et n'existent que par quelques grands itinéraires qui traversent la région ; à la fin des années 80 et 90, les guides ne rajoutent que peu de sites à visiter, le choix étant encore largement déterminé par la richesse du patrimoine architectural et artistique.

Le guide "Connaître le Béarn" (1989), conseille en outre la visite du Vic-Bilh, région "truffée de vieilles maisons, de châteaux et d'abbayes laïques", en insistant sur la multitude de petites églises romanes qu'elle recèle mais en oubliant les paysages agraires et viticoles.



Vue du profil de Garlin en 1920 :
Si la photographie ne permet pas de se rendre compte qu'il s'agit d'une bastide, elle met l'accent sur le site perché et suggère ainsi la vue panoramique sur le Vic-Bilh et les Pyrénées depuis le bourg.



▲ Mur en galets et encadrements en briques (construction 1900)



▲ Pisé, adobe et carré de bois (Simacourbe)



▲ Toits en tuiles picon et murs enduits beige



▲ Dans le Vic-Bilh = fronton et génoise en façade (vallée du Larcis unité M4)



▲ L'ensemble des bâtiments forme un corps de ferme massif, centré sur une cour



Architecture de Chalosse : un bâtiment simple et coloré avec un petit jardin ouvert en façade (ici à Bonnut) ; type peu représenté dans l'unité qui nous concerne en Pyrénées-Atlantiques.



▲ En Vic-Bilh, comme dans tout le Béarn, on trouve des portails avec des piliers surmontés de boules

Les matériaux et l'architecture entre Adour et Gave

Le Nord Est du Béarn frappe, dans un premier temps, par l'ampleur de quelques bâtiments qui traduit des contrastes sociaux très marqués jusqu'au XVIII^{ème} siècle : cohabitation de très grosses maisons bourgeoises ou nobles, construites en matériaux nobles, avec des fermes de petites dimensions aux matériaux pauvres.

Cette partie du Béarn laisse à l'observateur l'impression de s'être arrêtée dans son développement architectural au début du XIX^{ème} siècle ; aussi elle peut être considérée comme un conservatoire des matériaux traditionnels de construction: pisé (terre argileuse), adobe (briques crues), torchis (ossature de bois remplie de terre), galet beige des champs. Les maisons d'habitation sont toujours revêtues d'un enduit, seules les annexes liées à l'exploitation (granges, étables) peuvent en être dépourvues.

Dans les vallées des Luy, les galets gris de rivière remplacent les galets jaunes.

Pour la toiture, la tuile plate (tuile picon) à l'aspect si chaleureux est la plus courante ; aujourd'hui, la tuile mécanique aurait tendance à la remplacer progressivement.

Dans le Vic-Bilh (Nord-Est), on trouve souvent sur des bâtiments à volumétrie modeste, un fronton central, au dessus de la porte d'entrée de l'habitation agrémenté d'une génoise ; cette disposition n'est pas sans rappeler le Gers voisin.

Dans le domaine du Madiran, les silhouettes des grosses maisons nobles viticoles ponctuent le paysage (depuis peu, l'expression bordelaise de "château" leur est attribuée).



▲ Château de Corbère-Abères en fond de vallée (Vallées dissymétriques unité M4).



▲ Village groupé de Conchez de Béarn surplombant les vallées du Léés et du Lisau (unité M4).



▲ Sur le versant doux, exposé Est, à mi-pente le village de Dlusse (Vallées dissymétriques : unité M4).



▲ Fermes dispersées sur le plateau céréalier (près de Carrère, unité M3).

Un habitat clairsemé

L'habitat sur le territoire est assez clairsemé et obéit aux mêmes règles que le reste du Béarn : anciennes constructions isolées et en contact avec les voies de communication à partir du XIX^{ème} siècle.

Dans le plateau céréalier et sur le plateau de Ger, l'habitat est très dispersé, correspondant à l'utilisation des anciennes landes en pâturage de libre parcours ; il ponctue aujourd'hui les vastes espaces cultivés.

Ailleurs, les bâtiments sont construits hors du terrain agricole (pour libérer le maximum de place aux cultures) : soit sur le côté de vallées, soit sur le rebord de crête des coteaux.

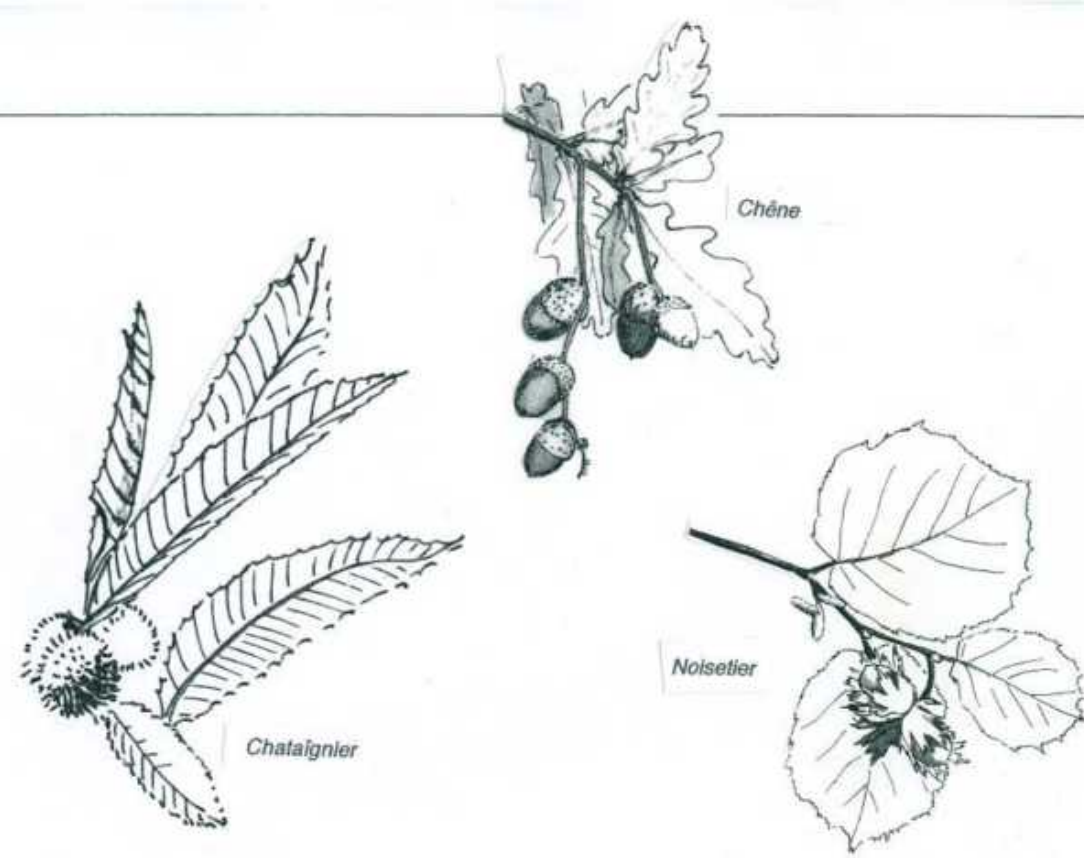
Les bourgs sont donc très souvent situés en crête. Quelques silhouettes de villages, à l'habitat groupé autour d'un clocher d'église (Conchez, Ayoie...), sont des repères dans le paysage environnant.



Le village d'Arzacq sur la croupe des Vallées du Luy de France et du Louts. Il se reflète aujourd'hui dans les eaux d'un lac collinaire (Unité M3).

Une tendance forte de cet ensemble : avec le développement récent d'une agriculture intensive, de nombreux hangars agricoles et d'élevage hors-sol se construisent en dehors du périmètre traditionnel de la ferme. Le dynamisme agricole très fort dans les Marches du Béarn (surtout dans les unités du Plateau de Ger et du Grand plateau céréalier) font de ce type de constructions une des nouvelles composantes du paysage (Escoubes unité M3).





Végétation de l'ensemble entre Adour et Gave : de la lande à la culture intensive du maïs

La découverte après-guerre du maïs hybride a bouleversé les pratiques agricoles entraînant par là-même, une modification de la couverture végétale : les grandes étendues de maïs ont remplacé la lande.

- Dans les paysages du plateau céréaliier (unité M3) et du plateau de Ger (unité M6), les haies et boisements sont cantonnés sur les rives des ruisseaux et aux abords de l'habitat.

Comme toutes les grandes cultures céréalières, le maïs donne une première impression de monotonie mais son rythme saisonnier offre à l'observateur des ambiances très différentes suivant les époques de l'année... sensation particulièrement forte sur le plateau de Ger.

- Dans les vallées dissymétriques, les boisements de feuillus (chênes, châtaignier, frênes, noisetiers...) couvrent en grande partie le versant orienté Ouest abrupt. Sur le versant orienté Est, aux pentes plus douces, un maillage régulier de haies bocagères existe encore ; les parcelles sont cultivées en céréales, vigne ou sont pâturées et traditionnellement clôturées par des talus plantés d'arbres de haut jet : chênes, châtaigniers et frênes essentiellement.

- On distingue une végétation arborée spécifique (souvent de résineux : pins, cèdres...) liée aux grosses demeures. Leur situation fréquente en crête rend ces parcs bien visibles, surtout l'hiver.

- Au Nord de l'ensemble, les plantations régulières de pins sont le signal caricatural de la transition vers la sylviculture intensive du département des Landes.



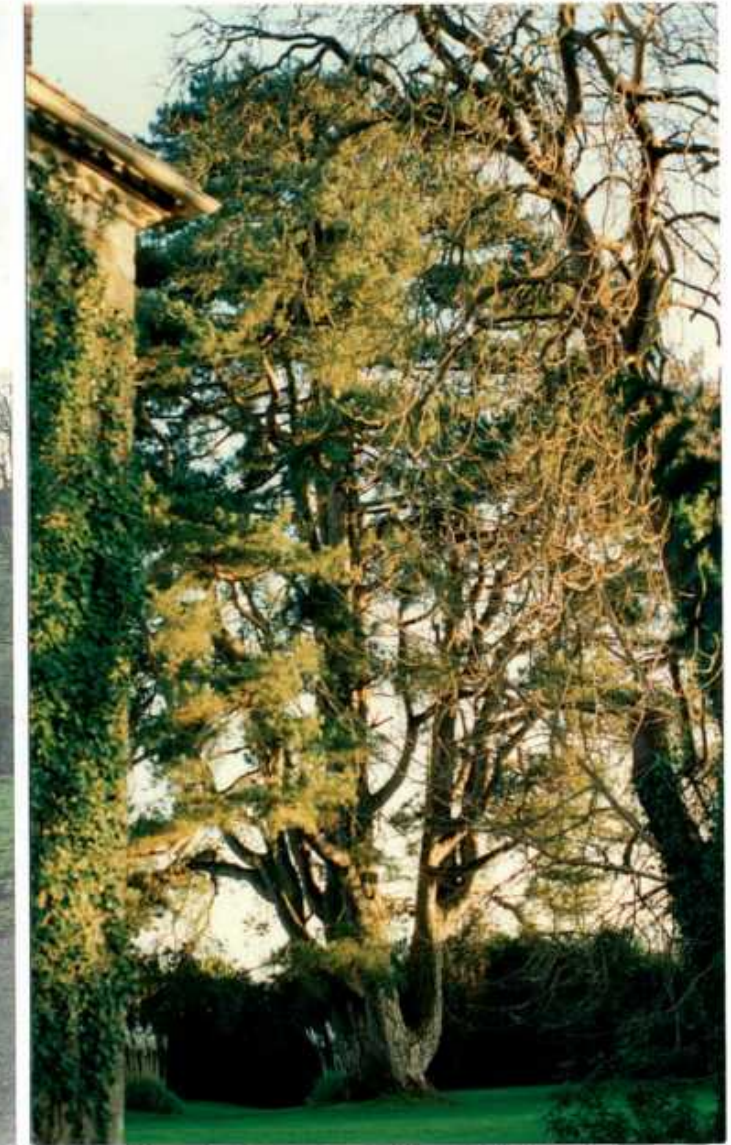
Maïs ramassé et absence de boisement font du plateau de Ger (unité M6) un endroit idéal pour la contemplation des Pyrénées en hiver



Vignoble du Madiran et versant Ouest boisé de feuillus dans la vallée dissymétrique du madiranais (unité M5)



Arbres de haut jet en bord de pâturage à Ponson-Dessus (vallée du Lis Darré : unité M4)



Parc du château de Simacourbe : conifères du XIX^{ème} siècle (unité M4)



Le maïs et la vigne

Peut-être encore plus que d'autres cultures, maïs et vigne offrent un paysage très graphique, tout en alignements, en lignes parallèles, en rayures... aux tons changeant très fortement tout au long des saisons.



Dans ces espaces vastes et plats voués à la monoculture du maïs... importance du ciel.

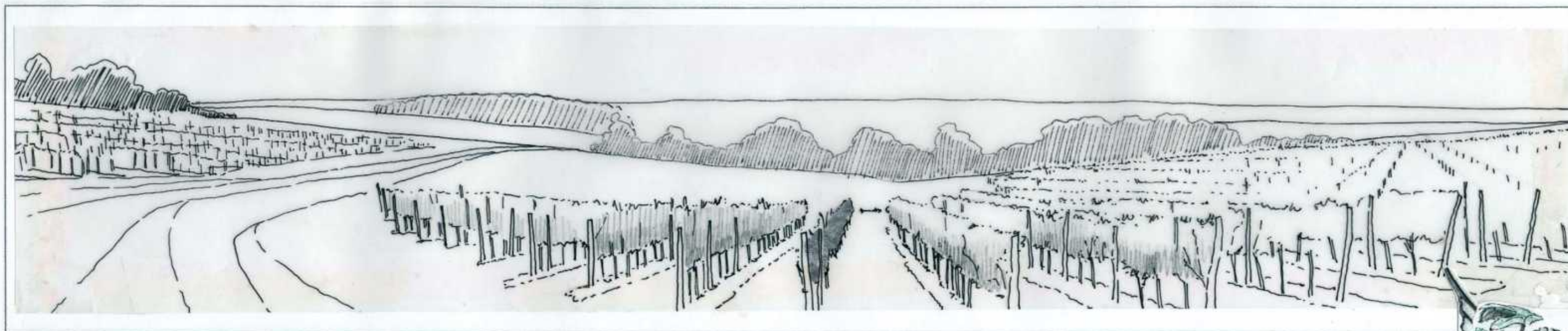


Le vert tendre du printemps sur les sillons argileux.

Haut couloir oppressant vert sombre durant l'été.

Champs ocres au graphisme régulier à l'automne.

En hiver, la terre brune réapparaît sous le maïs coupé.

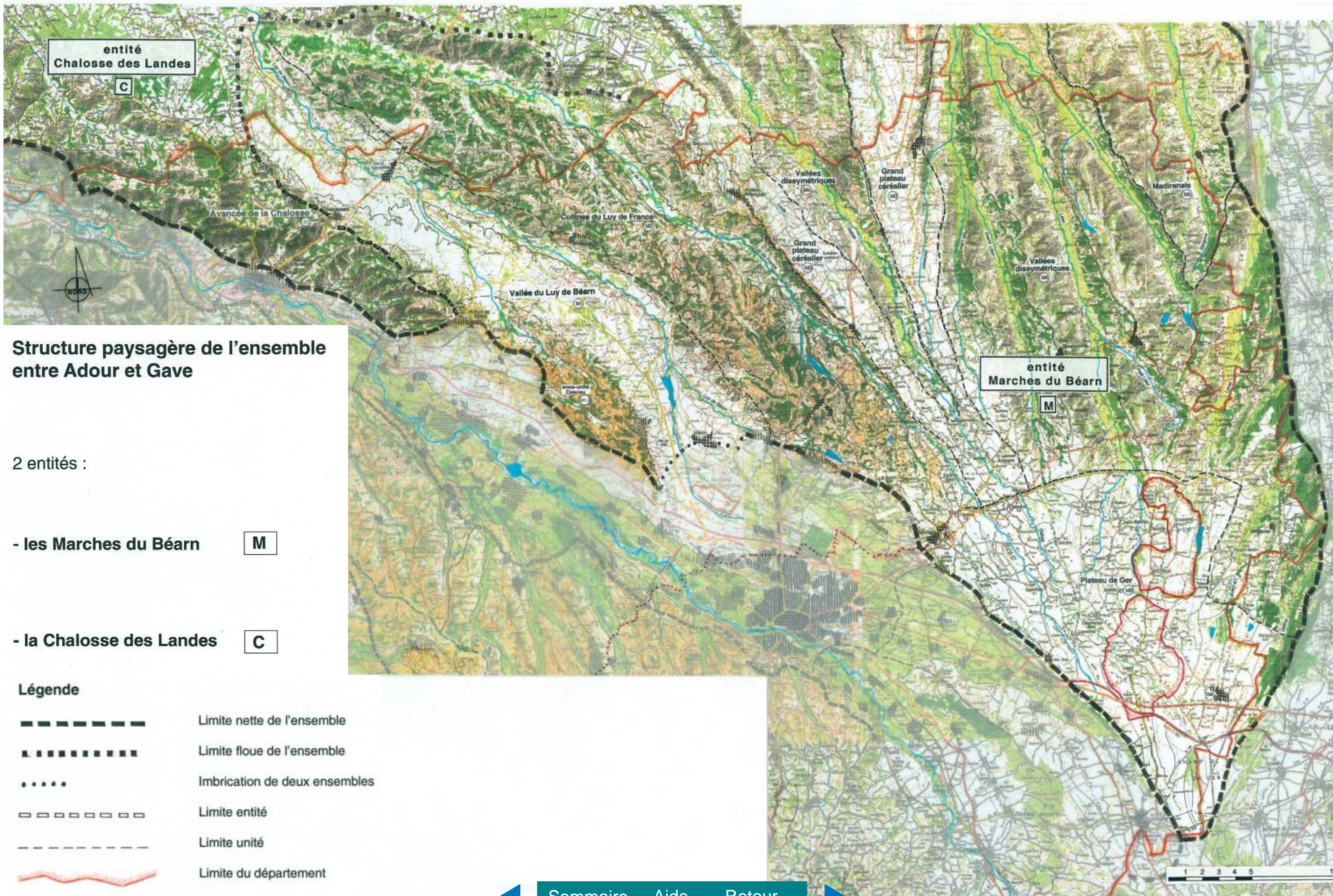


Sur les coteaux de Madiran, la vigne tapisse quelques versants bien exposés. Ces vignes donnent : le "Madiran" vin rouge, corsé et puissant, de bonne garde, et le "Pacherenc" vin blanc (sucré et sec) à la production plus confidentielle ; ces deux vins sont d'Appellation d'Origine Contrôlée (A.O.C.) depuis 1 948.

Le vignoble couvre à peu près aujourd'hui près 1 500 ha.

Les parcelles de vignes, souvent peu importantes en superficie, sont essaimées sur les versants de la Vallée du Bergons (pour les 3/4 dans les départements voisins du Gers et des Hautes-Pyrénées). Paysage graphique qui dessine le relief et le met en valeur en l'accentuant. Les vignes du Madiran ne sont plus élevées en hautain depuis la moitié du XX^{ème} siècle ; elles sont aujourd'hui entretenues à la machine, ce qui accentue leur caractère d'un graphisme rigoureux.





Structure paysagère de l'ensemble entre Adour et Gave

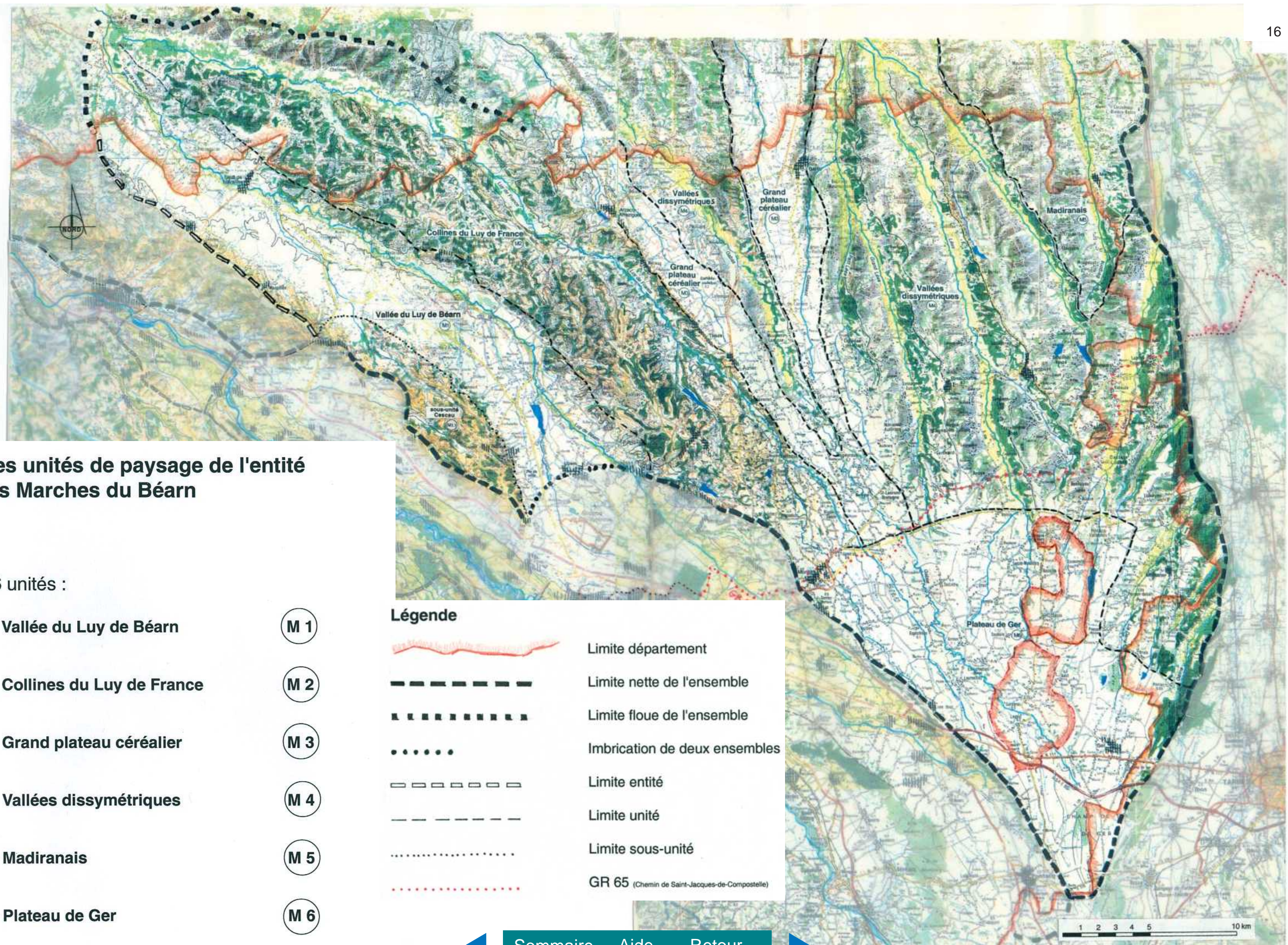
2 entités :

- les Marches du Béarn M

- la Chalosse des Landes C

Légende

- Limite nette de l'ensemble
- Limite floue de l'ensemble
- Imbrication de deux ensembles
- Limite entité
- Limite unité
- Limite du département



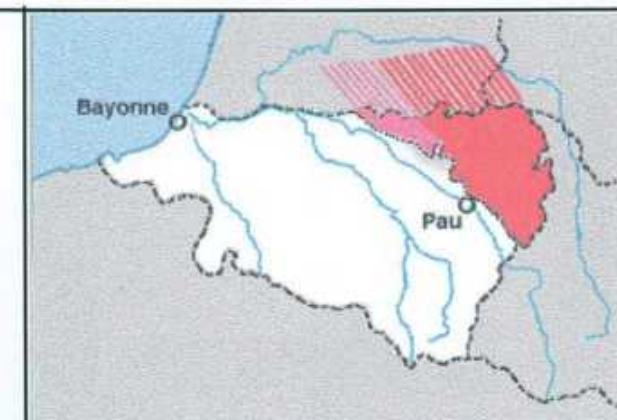
Les unités de paysage de l'entité les Marches du Béarn

6 unités :

- Vallée du Luy de Béarn (M 1)
- Collines du Luy de France (M 2)
- Grand plateau céréalière (M 3)
- Vallées dissymétriques (M 4)
- Madiranais (M 5)
- Plateau de Ger (M 6)

Légende

- Limite département
- Limite nette de l'ensemble
- Limite floue de l'ensemble
- Imbrication de deux ensembles
- Limite entité
- Limite unité
- Limite sous-unité
- GR 65 (Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle)



Géographie

- Superficie = 1 200 km², environ soit 1/6 de la surface totale du département.
- 157 communes
- Cette entité de paysage = environ 42 500 habitants soit environ 34 hab / km (le plus gros pourcentage de bourg de - de 100 hab.)
- Plateau de Ger : vaste plateau, orienté vers le Nord (Vallée de l'Adour) où les rivières ont dégagé de longues crêtes longitudinales orientées Nord-Ouest / Sud-Est.
- Pays : - Vic Bilh, Saubestre, Montanerès
- Madiran, Pays de Lanes
- Les principaux bourgs :
 - Morlaàs (3 094 hab.),
 - Garlin (1 204 hab.),
 - Arzacq-Arraziguet (807 hab.),
 - Lembeye (687 hab.),
 - Thèze (568 hab.),
 - Montaner (509 hab.).
- Une population rurale qui décroît dans les cantons du Nord-Est, mais croissante sur Morlaàs, Thèze et Montaner.
- L'économie aujourd'hui :
 - 1 - importance de l'agriculture (40% des actifs)
 - monoculture maïs (rendements élevés, maïs grain, semence, ensilage, maïs doux, retenues collinaires)
 - vin de Madiran (rouge) et de Pacherenc (blanc) renaissance récente = 1 950.
 - élevage hors sol : veaux, porcheries, volaille et élevage laitier
 - 2 - absence d'industrie - puits de pétrole
 - 3 - secteur traversé par la R.N. 134 mais en dehors des voies de communications importantes.

Histoire : naissance d'un paysage

- La lande et le bois (chêne, châtaignier) sont importants jusqu'au XVIII^{ème} siècle. La vigne est déjà présente.
- Le développement du bocage sur les coteaux qui existait depuis le XVII^{ème} siècle s'est largement développé au XIX^{ème}.
- A partir de 1 950, défrichements des landes et "explosion" de la monoculture du maïs : les terres acides, notamment celles du plateau de Ger, amendées (chaux) deviennent cultivables. En moins de 10 ans, ce paysage de landes (la touya), de libre pâturage des moutons devient un paysage de "champs ouverts" céréaliers.

Habitat

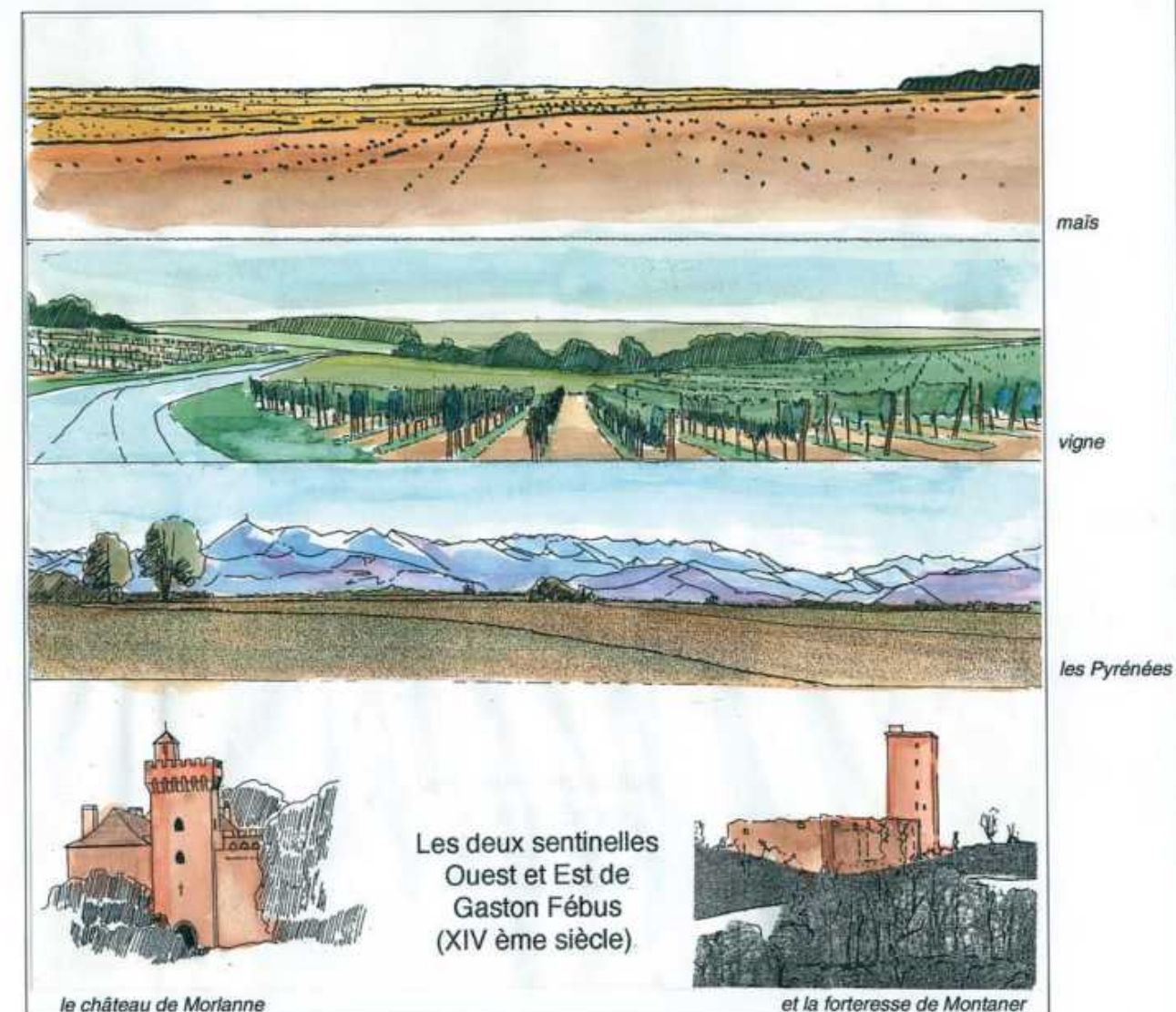


- Habitat rural dispersé et rare habitat groupé en petits bourgs souvent situés en crête et au rebord du versant doux des vallées dissymétriques.
- Dans le Madiranais : domaines viticoles "Châteaux" (en fait, d'anciennes maisons nobles).

Paysage : ambiance

l'horizon et le ciel...amplitude et douceur...

- paysages **ouverts, amples**, où domine le **maïs** sur les plateaux et au fond des vallées
- paysage viticole du Madiran (au Nord-Est)
- forte présence de la **chaîne des Pyrénées**, comme toile de fond, imposante et brutale



maïs

vigne

les Pyrénées

le château de Morlanne

Les deux sentinelles
Ouest et Est de
Gaston Fébus
(XIV^{ème} siècle)

et la forteresse de Montaner





Vallée du Luy de Béarn

Unité **M 1**

Vue depuis Morianne : un fond plat où subsistent quelques boisements et des haies ; la toile de fond des Pyrénées (Pic du Midi de Bigorre) est très présente

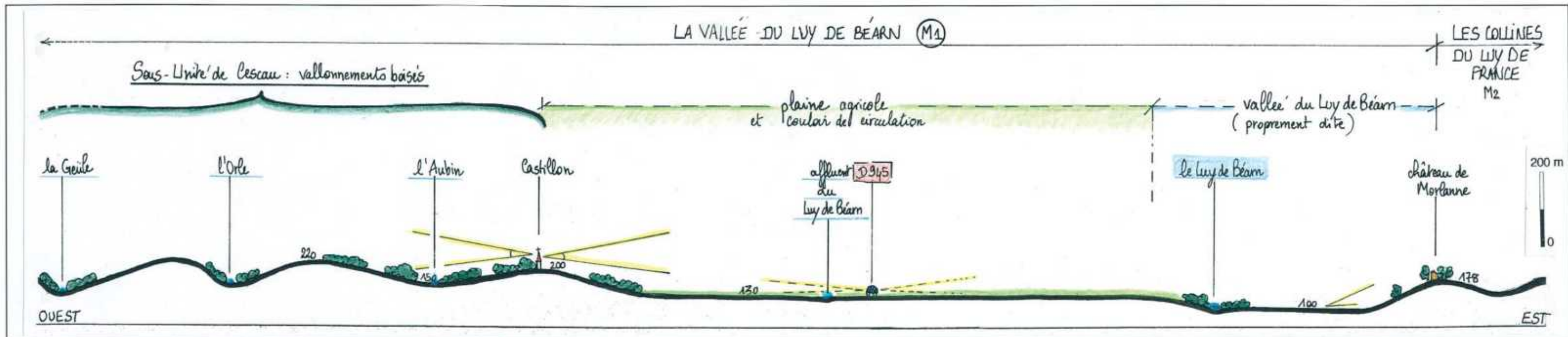
La vallée du Luy de Béarn proprement dite est étroite, mais ses affluents en rive gauche (L'Aubin, l'Uzan...), créent une longue (40 km) et large plaine (7 km). D'altitude moyenne 100 m, elle est marquée par la culture intensive du maïs ; il subsiste cependant quelques haies et boisements délimitant le parcellaire. Les versants parallèles, sombres et boisés cadrent la vallée. L'orientation Sud-Ouest / Nord-Est induit une perspective sur les montagnes des Hautes-Pyrénées (avec toujours en point de mire, le Pic du Midi de Bigorre).

C'est un couloir de circulation : les paysages agricoles sont traversés dans toute leur longueur par une route très fréquentée (Pau - Sault-de-Navailles) ; rectiligne et horizontale, elle offre de vastes vues dégagées sur la plaine bordée de coteaux sur lesquels apparaissent les silhouettes de villages.

Au Nord de l'unité, la commune de Sault-de-Navailles est un noeud d'échanges routiers (Orthez - Pau - Hagetmau - Amou) où règne une certaine animation un peu surprenante après la traversée de la "calme plaine" agricole.

Les centres des villages sont pour la plupart éloignés de la voie principale de circulation ; l'axe R.D.945 ne permet pas de deviner les nuances et micro-paysages de la plaine.

A l'Ouest, des petits vallonnements boisés rappellent ceux de la Chalosse : il s'agit de la sous-unité de Cescau (voir pages suivantes).



Coupe transversale Ouest / Est : la vallée du Luy de Béarn de coteau à coteau (vue vers le Nord)



Le Luy de Béarn à Sault-de-Navailles ...



...et à Géus d'Arzacq (au pied de Morlanne) : lorsque les berges sont accessibles, elles offrent des lieux empreints de sérénité.

Vallée du Luy de Béarn

Limites

- Au Nord : limite floue autour de la confluence Luy de Béarn / Luy de France au château de Gaujacq (département des Landes)
- Au Sud : limite floue et progressive entre la vallée bien cadrée par ses coteaux et les landes du Pont-Long en aval de l'aéroport d'Uzein
- A l'Est : la crête du rebord du coteau du Luy de Béarn, peu boisé et doux
- A l'Ouest : le rebord du coteau de la vallée du gave de Pau, en amont, puis la crête de l'avancée de la Chalosse (d'Arthez de Béarn à Bonnut et au delà du département) vers l'aval

Réseaux, infrastructures

- La R.D. 945 (Pau/Sault-de-Navailles), rectiligne, horizontale, traverse l'unité dans toute sa longueur.
- Réseau de petites routes sur les coteaux, entre les villages situés en crête, offrant des vues dominantes.
- Le chemin de Saint-Jacques (chemin du Puy : Arzacq-Sauvelade) traverse la plaine de Castillon à Uzan.
- Le Luy de Béarn et ses affluents ne sont pas encaissés et leurs berges sont souvent accessibles.

Occupation du sol

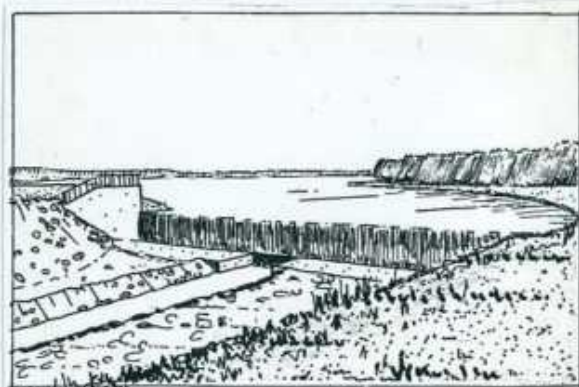
- Culture intensive du maïs (semence et grains) sur le fond plat de la vallée où il reste, par endroits, quelques bosquets d'arbres et des pâturages
- Versants pentus couverts de boisements de feuillus
- Réservoir d'eau sur l'Aygue-Longue à Mazerolles (lieu de promenades)

Habitat et économie

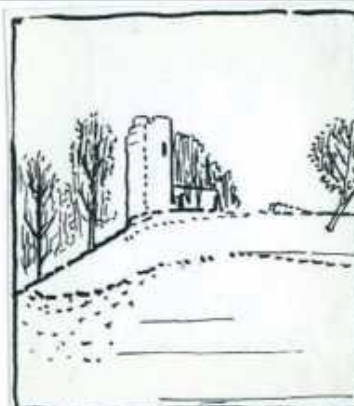
- Fermes dispersées et villages ruraux : en fond de vallée (Sault-de-Navailles, Hagetaubin, Mazerolles, Uzein) et en crête, à cheval entre deux unités (Arthez de Béarn, Morlanne, Momas)
- En limite de Chalosse, l'habitat présente ponctuellement quelques caractéristiques (toits en tuiles plates, petits jardins ouverts...)
- Economie rurale (maïs, élevage)
- Aéroport d'Uzein (limite d'unité)

Repères

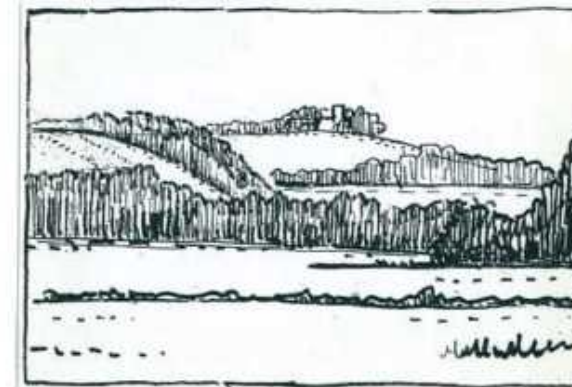
- Les Pyrénées (toile de fond)
- La butte et le château de Morlanne, en rebord de coteau
- La Tour de Sault-de-Navailles.
- Le réservoir de l'Aygue-Longue, entre Mazerolles et Uzein



Barrage sur l'Aygue-Longue



Tour de Sault-de-Navailles

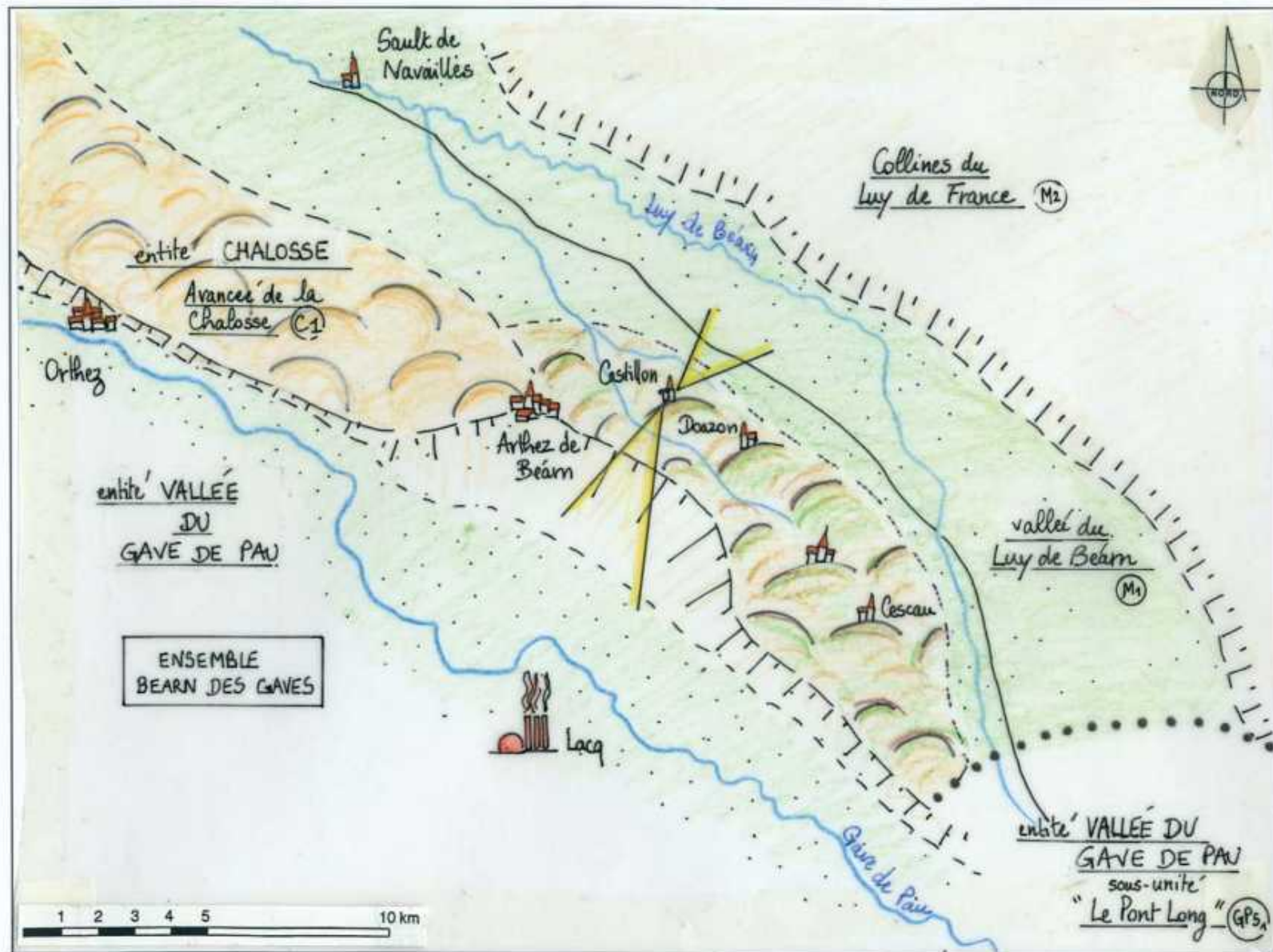


La butte du château de Morlanne

Evolution : Signes visibles

- Urbanisation nouvelle en périphérie des bourgs, surtout à proximité de Pau : Uzein, Mazerolles...
- Intensification agriculture —> boisements en diminution, banalisation des nouvelles constructions, territoire en mutation
- Lac collinaire à Doazon en cours de réalisation... autres projets ?
- Boisement près du château de Morlanne qui estompe sa silhouette : devenir ?
- Installation de bâtiments artisanaux et industriels en bord de R.D. 945



Vallée du Luy de Béarn...Sous-unité : **Cescau**M 1₁

Entre la large vallée du gave de Pau et la vallée du Luy de Béarn se trouve une petite zone de coteaux agricoles et boisés où l'élevage et les prairies pâturées sont très présents. Le relief bosselé, le parcellaire très morcelé et l'importance des petits boisements de feuillus rappellent l'ambiance de la Chalosse toute proche. Les villages sont principalement en crête (Castillon, Doazon, Casteide-Cami, Cescau) et l'architecture des fermes isolées (matériaux, volumes) ressemble souvent à celle de la Chalosse. Les petits cours d'eau forment des vallées étroites. Sur les routes de crête les vues portent à la fois sur la vallée du Luy de Béarn et sur la vallée du gave de Pau, avec au delà, la barrière des Pyrénées.



Depuis Castillon, on devine les torchères de Lacq dans la vallée du gave de Pau, et au delà, les Pyrénées



Paysage de coteaux verts et bosselés, forte présence des arbres... ; les couleurs et les formes rappellent celles de la Chalosse



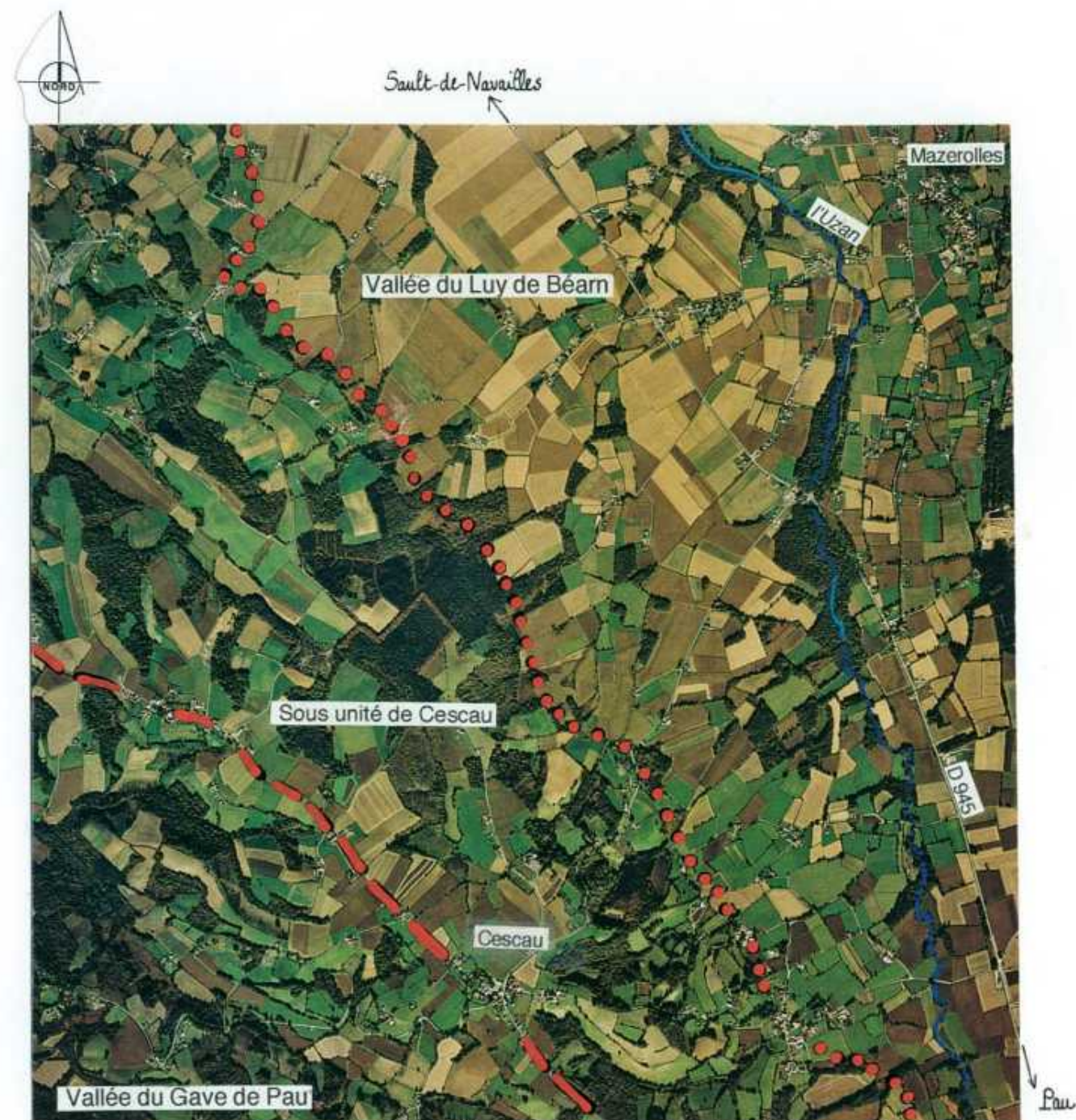
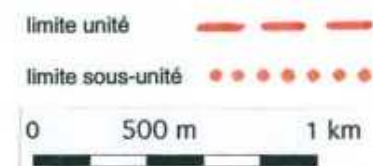
Vallée du Luy de Béarn...Sous-unité : **Cescau**

Photo aérienne I.G.N. : les coteaux de la sous-unité de Cescau se distinguent de la vallée du Luy de Béarn proprement dite par la couverture végétale : surfaces boisées et pâturées plus importantes et morcellement des parcelles



Collines du Luy de France

Unité **M 2**

Serres-Castet : positionné sur le rebord du coteau de la vallée du gave de Pau et sur la limite Sud de l'unité de paysage des "collines du Luy de France" (on voit nettement ici la motte féodale boisée à l'Est de l'église)

Le Luy de France et ses affluents ont créé un relief bosselé de collines vertes et boisées comprises entre la vallée du Luy de Béarn (unité de paysage M1) et une partie du plateau céréalier du Louts (unité de paysage M3) (altitude de 110 au Nord à 270 m au Sud). La rivière a très peu entaillé le plateau et sa vallée proprement dite est étroite (largeur=1 km maxi pour la vallée du Luy de France).

Ce sont des paysages agricoles de polyculture où se succèdent, au gré des déplacements transversaux, des ambiances très fermées de fond de vallons boisés et de paysages très largement ouverts en fond de vallée ou sur les crêtes, avec, souvent, la barrière des Pyrénées comme toile de fond.

Les voies de communication importantes et rapides qui traversent cette unité ne permettent pas d'apprécier toute la diversité des micro-paysages de ces collines.

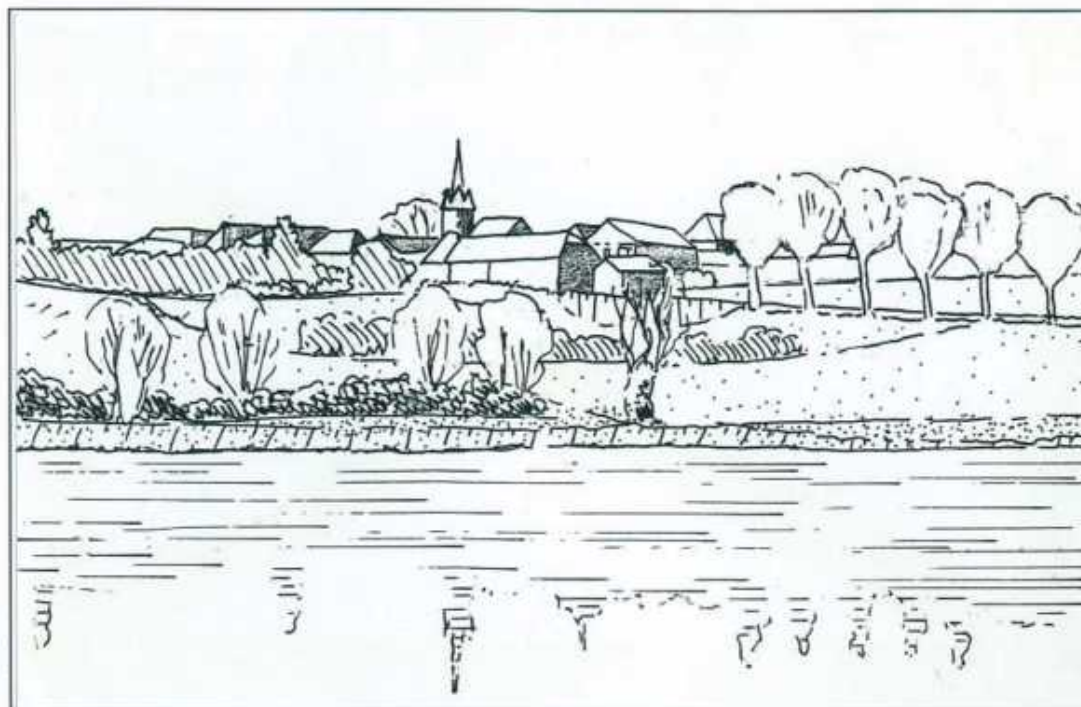


Depuis la R.D. 946 (Arzacq → Garos), passage dans la vallée de la Rance, affluent du Luy de France. Ici, le fond plat permet ponctuellement la culture intensive du maïs

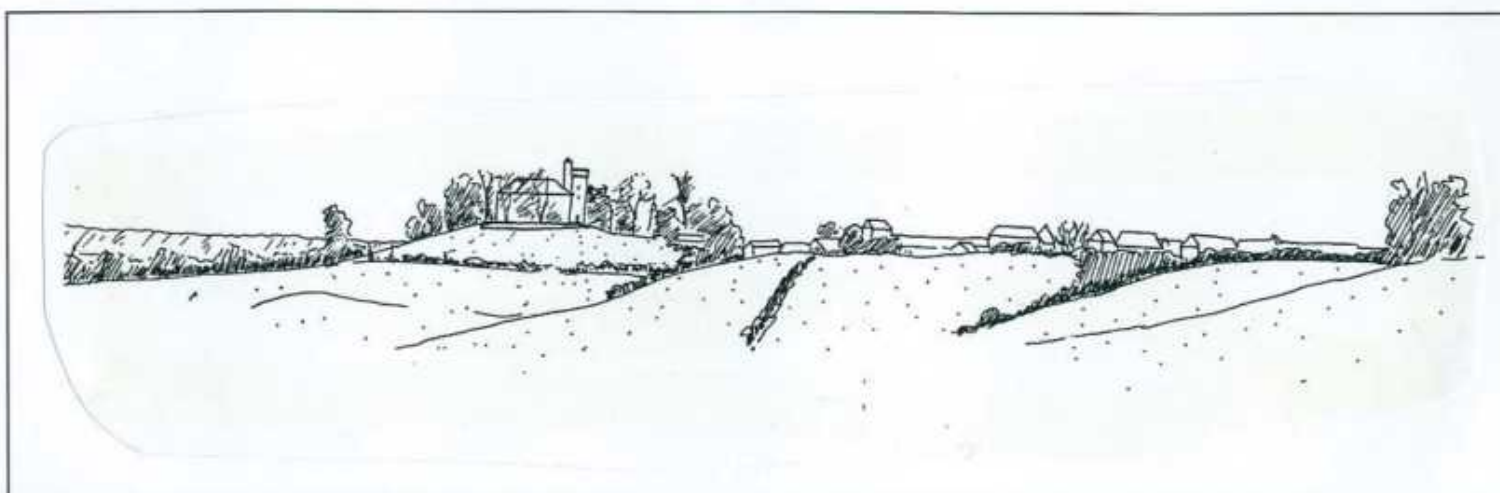


Entre Lareule et Fichous-Riumayou : pâturages et pentes boisées des collines peu accessibles mécaniquement. Au fond, la large vallée agricole du Luy de Béarn.





Silhouette groupée du village d'Arzacq au dessus du miroir d'eau du lac collinaire



Château de Morlanne et silhouette du village-rue



Silhouette de Fichous-Riumayou, en venant de Lareule



Château de Morlanne

Collines du Luy de France

Limites

- Au Nord : cette unité de paysage se poursuit bien au-delà des limites du département, vers le fameux site archéologique de Brassempouy (la « Dame » du même nom, 23 000 ans avant J.C.) et le château de Gaujacq, à la confluence avec le Luy de Béarn
- Au Sud : le passage progressif entre le plateau de Ger et les collines au niveau de Morlaàs
- A l'Est : la crête boisée du Luy de France (Thèze)
- A l'Ouest : le rebord de la vallée du Luy de Béarn (Morlanne)

Réseaux, infrastructures

- Pas de liaison routière longitudinale mais plutôt des traversées. Les principaux axes (au Nord la R.D. 933 (Orthez → Mont-de-Marsan), et au Sud la R.N. 134 (axe Pau → Bordeaux)).
- Réseau dense de chemins très imbriqués dans le relief complexe qui offrent des vues très variées sur les collines tantôt en fond de vallée tantôt en crête.
- Réseau hydrographique dense (Luy de France, Riumayou, Cès, Rance ...) mais peu visible.
- Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle au niveau de Louvigny (Chemin du Puy : G.R. 65).

Occupation du sol

- Agriculture : élevage (prairies) et parcelles de maïs, boisements de feuillus sur les pentes.
- Champs souvent limités par des bandes boisées
- Réservoirs d'eau (lacs collinaires) de Serres-Castet, Arzacq, ...

Habitat et économie

- Habitat très dispersé
- Arzacq : chef-lieu de canton très animé a gardé les caractéristiques d'un vieux marché médiéval (place à arcades, maisons du XVII^{ème} siècle).
- villages souvent situés en crête (Thèze, Serres-Castet) : "villages-marchés", en rebord d'unité de paysage.
- Château de Morlanne : forteresse bâtie au XV^{ème} siècle sur un site défensif existant (ancien "castéra" préhistorique) par Gaston Fébus à dessein de fortifier toutes ses frontières béarnaises (le château de Montaner est son pendant côté Est de l'ensemble).

Repères

- Les Pyrénées en toile de fond
- Le château de Morlanne sentinelle Ouest de l'entité de paysage des Marches du Béarn
- Les silhouettes de villages en crête : Serres-Castet, Garos, Fichous-Riumayou, Thèze, Arzacq

Evolution : - Agriculture : le système polyculture-élevage semble perdurer et l'unité ne semble pas trop subir de pression foncière
Signes visibles - Projet de passage de l'autoroute Pau → Bordeaux



Grand plateau céréalier

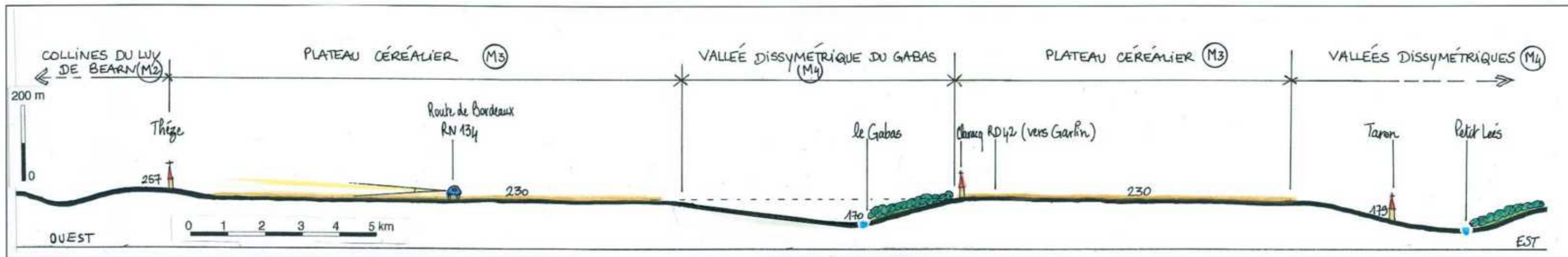
Unité **M3**

Cette unité est un vaste triangle orienté Sud Est / Nord Ouest, entaillé en son milieu par la vallée dissymétrique du Gabas (unité de paysage M4).

Ce plateau agricole est marqué par la culture intensive du maïs : les silhouettes verticales des silos à grains sont particulièrement visibles sur ces étendues planes et ouvertes.

Des corps de fermes massifs et isolés, accompagnés de quelques rares vestiges arborés, ponctuent le plateau ; les récents bâtiments d'élevage hors-sol, déconnectés de la ferme traditionnelle indiquent une agriculture bien vivace.

L'horizontalité du plateau et le dépouillement de la monoculture induisent une importance à la fois du graphisme des premiers plans (semis réguliers, labours...) et des horizons (les montagnes si l'on regarde vers le Sud) et dans tous les cas du ciel.



Coupe transversale Ouest / Est : position du plateau céréalier au-dessus des vallées (vue vers le Nord)



Vallée du Gabassot depuis le C.D. 42 : silhouette de Claracq sur la crête de la vallée du Gabas

Grand plateau céréaliier

Limites

- Au Nord : le plateau s'étend au delà du département, dans les Landes
- Au Sud : la limite est floue et progressive avec le plateau de Ger au niveau de Saint-Laurent Bretagne
- A l'Est : le rebord de la vallée dissymétrique du petit Lées
- A l'Ouest : le rebord boisé des collines du Luy de France

Réseaux, infrastructures

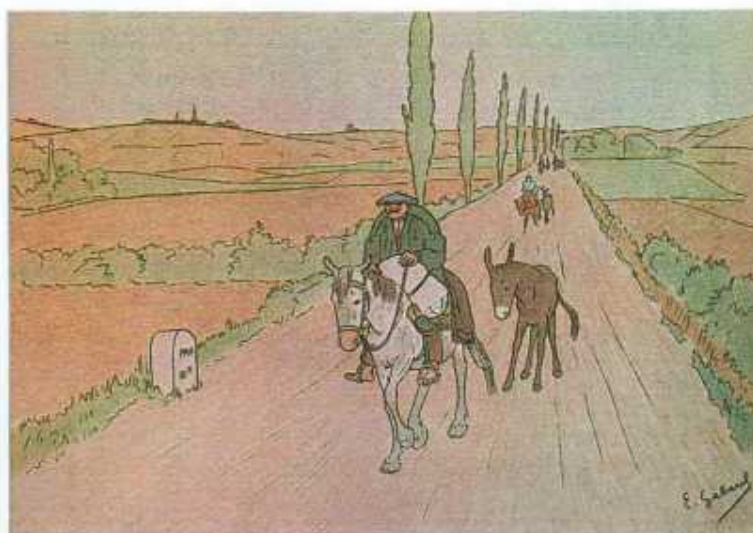
- L'axe Pau-Aire-Bordeaux (R.N. 134) grande voie de communication passe transversalement sur le plateau entre Claracq et Garlin ; il permet d'appréhender les vastes étendues agricoles ouvertes.
- Les ruisseaux du Louts, du Bèus et du Gabassot prennent naissance sur ce plateau et ils n'ont pas créé de vallée significative ; ils sont à "fleur de sol".

Occupation du sol

- Maïsculture intensive
- Lambeaux de haies bocagères (paysage à coulisses)
- Au Nord de l'unité, des plantations régulières de pins signalent clairement le passage dans le département des Landes.

Habitat et économie

- Garlin : petite ville dont la fondation est très ancienne (âge de bronze), bastide en 1302 qui a aujourd'hui perdu ses remparts.
- Des petit bourgs ruraux et des fermes massives, dispersées
- Economie : agriculture (maïs et élevage)



Dessin d'Ernest Gabard (les Heytes de Caddetou 1947) : il est difficile de savoir si cette image se situe dans l'unité de paysage étudiée ici, mais l'ambiance en est assez proche



▲ Silos à maïs près de Garlin



▶ Corps de ferme isolé et adossé à un bouquet d'arbres à Higuères-Souye



Silhouette de Thèze vue depuis la R.N. 134



Plantations de pins près d'Arzacq

Repères

- Les Pyrénées en toile de fond
- Les silhouettes de villages en crête : Garlin, Claracq, Thèze, Arzacq ; nombreux silos à grains
- Les plantations régulières de pins à la limite du département des Landes

Evolution : Signes visibles

- Habitat banalisé en dehors des villages : très visible hors été.
- Bâtiments agricoles d'élevage hors-sol, déconnectés du bâti traditionnel.
- Urbanisation en bord de R.N. 134.

Vallées dissymétriques

Unité **M 4**

Versant exposé à l'Ouest, pentu et plus boisé (Conchez de Béarn en crête, vallée du Lées)



Versant exposé à l'Est, doux et humanisé (vue vers Saint Jean Poudge, vallée du Lées)

Ce sont de longues vallées étroites (largeur de 700 à 1500 m) orientées Sud-Est / Nord-Ouest avec d'interminables crêtes (25 km de long environ) semblables aux doigts d'un gant partant du plateau de Ger (unité de paysage M6).

La principale caractéristique est la dissymétrie marquée des versants :

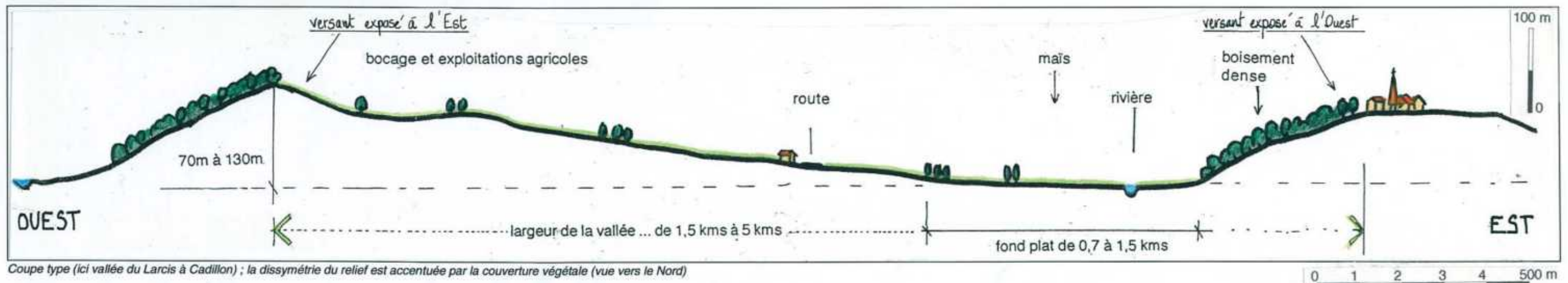
- les versants tournés vers l'Ouest, vers les pluies apportées par nuages océaniques, sont courts, abrupts et essentiellement boisés, avec peu d'habitat.
- les versants tournés vers l'Est, vers le soleil levant, sont en pente plus douce, cultivés et très habités.

Les contraintes du relief limitent les cultures de maïs aux fonds plats des vallées et aux pentes les plus faibles. Aussi ces vallées agricoles présentent-elles un patchwork varié de couleurs et un damier de parcelles : pâturages, élevage bovins, maïs, bois, quelques champs de vigne, friches, haies bocagères ...

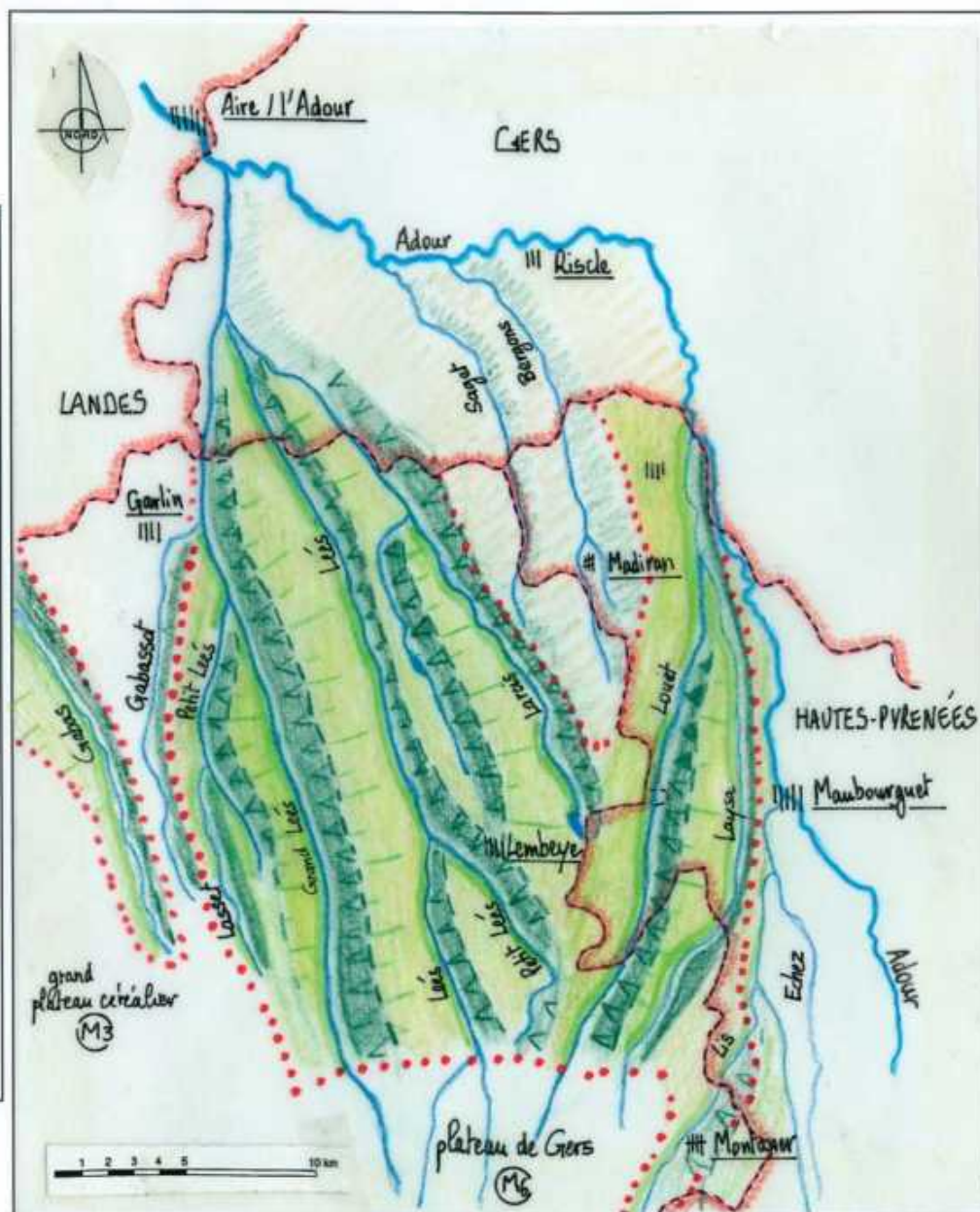
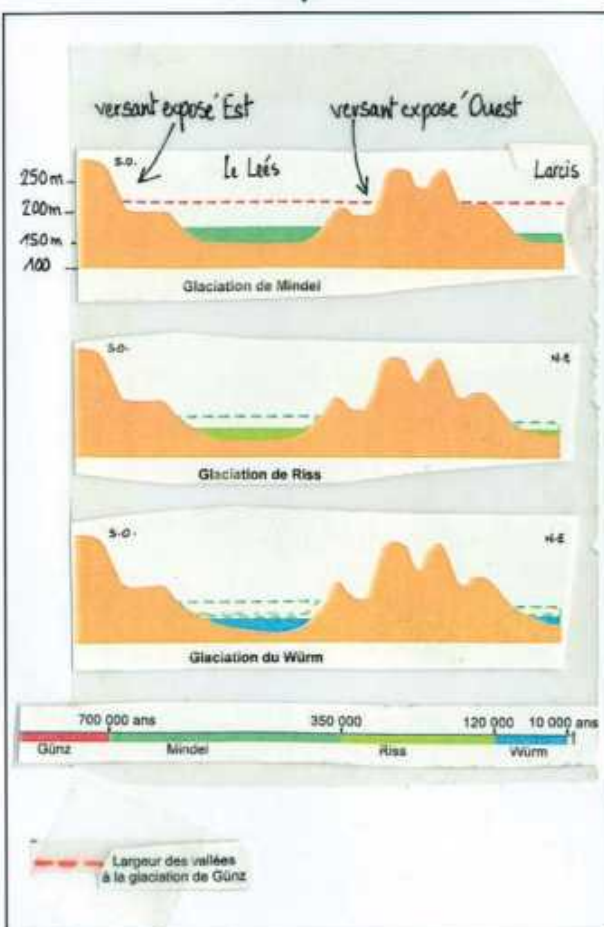
A côté d'une économie et d'un habitat rural (très typé) qui semblent modestes, comme un peu hors du temps, des grosses maisons bourgeoises et quelques châteaux viticoles imposent leurs silhouettes de façon ponctuelle dans le paysage.

En regardant vers le Sud, lorsque le temps le permet, la barrière des Pyrénées se dresse en bout de perspective ... formidable verticale qui contraste avec l'horizontalité du fond de vallée ; l'orientation générale de ces vallées dirige la vue vers les Pyrénées bigourdanes et plus particulièrement vers la silhouette très identifiable du Pic du Midi de Bigorre.

Située à l'extrême Est du département, cette unité est la moins arrosée (900 à 1500 mm) ; cela se ressent au niveau des teintes de la couverture végétale et également au niveau atmosphérique : l'air y paraît plus sec.



Evolution des vallées dissymétriques et des terrasses alluviales au cours des dernières glaciations : progressivement, les vallées se sont encaissées, rétrécies et sont devenues de plus en plus dissymétriques en se déportant vers le Nord-Est



Plan montrant la succession des longues vallées et leur dissymétrie

Vallées dissymétriques

Limites

- Au Nord : au delà de la limite départementale, les 3 ruisseaux (petit Lées, Lées et Larçis) confluent avant de se jeter dans l'Adour ; la vallée unique du Lées est alors beaucoup plus large
- Au Sud : les cours d'eau en amont n'ont pas creusé de vallée significative, il s'agit du plateau de Ger (M6) dont la limite correspond à la R.D.7
- A l'Est et à l'Ouest : les longues crêtes longitudinales sont les limites visuelles naturelles de cet ensemble de vallées

Réseaux, infrastructures

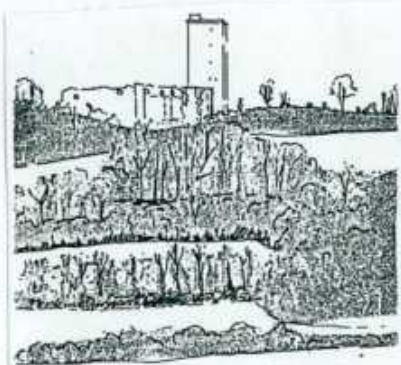
- La RN 134 (Pau - Bordeaux) traverse l'une de ces vallées (Gabas) : «porte d'entrée en Béarn» (point d'information départemental)
- Les routes en fond de vallée et en crête. La R.D. 943, au contraire, prend les vallées à la perpendiculaire, et présente donc un intérêt particulier pour la compréhension de ce relief spécifique.
- Les ruisseaux affluents de l'Adour ont taillé ces vallées. D'Est en Ouest, on trouve : le Lis Darré, le Laysa, le Louet, le Larçis, le Lées, le Petit Lées et le Lasset, le Gabassot et le Gabas.
- Secteur géographique très peu parcouru par les non-résidents
- Chemin d'Arles (St-Jacques-de-Compostelle) G.R. 653 traverse l'unité au Sud

Occupation du sol

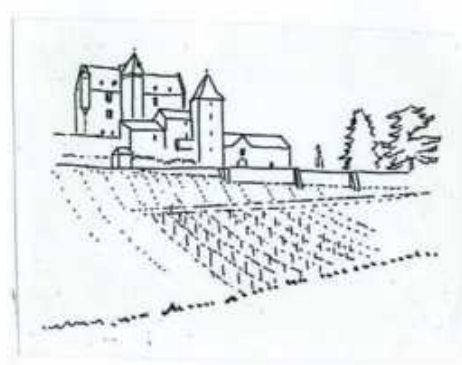
- Versant Est, peu pentu et bocages : prairie, quelques cultures, rare vigne.
- Versant Ouest, forte pente : boisements denses
- Fond de vallée cultivé : maïs, quelques parcelles de soja et pâturage
- Réserves d'eau (lacs collinaires)

Habitat et économie

- Habitat : nombreux petits bourgs ou villages situés souvent en crête : Montaner, Conchez de Béarn, Lembeye, Simacourbe, Garlin ; habitat dispersé : fermes sur les versants Est
- Certains châteaux très marquants du Madiranaise sont implantés dans les vallées
- Concentration importante d'églises romanes (Diusse, Sévignacq, Lannecaube, Morlaàs, Castéra-Loubix)
- Economie rurale, quelques forages (pétrole)



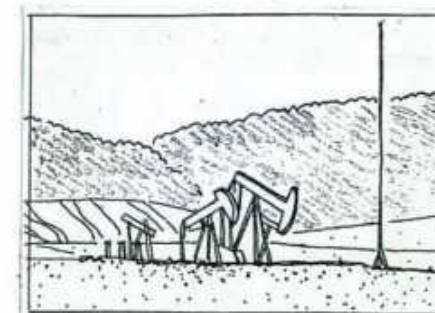
Montaner



Arricau-Bordes



Garlin



Forage (Saint-Jean-Poudge...)

Repères

- Les Pyrénées en toile de fond
- La Tour de Montaner
- Nombreux châteaux (Corbère-Abère, Séméacq-Blachon, Arricau-Bordes, Diusse, Simacourbe...)
- Les silhouettes de villages sur crêtes (Conchez de Béarn, Garlin, Lembeye)
- Les réservoirs d'eau collinaires et les forages

Evolution : Signes visibles

- Légère déprise agricole : évolution du bocage et de la vigne
- Silos et hangars agricoles récents
- Quelques parcelles d'enrésinement sur les coteaux abrupts
- Désertion dans les villages "villages endormis"
- Tourisme : les châteaux du Madiranaise et accueil à la ferme
- Pression urbaine à Montaner par la proximité de Tarbes
- Valorisation de pelouses calcaires

Vallées dissymétriques (suite)

L'étendue et la richesse de cette unité de paysage ont conduit à la présenter en plusieurs pages



Eglise romane de Diusse (entre les vallées du Larcis et du Léés)



Château de Séméacq (dans la vallée du Larcis)



Habitat très typé et modeste (vallée du Larcis)



Un groupement de constructions... des pâturages... quelques gros arbres de parc (XIXème siècle)... une silhouette remarquable : château de Corbères-Abères



Le château de Montaner (depuis la vallée du Lis Darré), sentinelle avancée vers le Sud, surveillant, depuis Gaston Fébus (XVème siècle), la Bigorre et l'Armagnac



Vallées dissymétriques (suite)

D'Est en Ouest :
vallées du Lis Darré, du Laysa, du Louet, du Larcis, du Lées,
du Grand Lées, du Petit Lées, du Lasset et du Gabas.



Madiranaïs

Unité **M 5**

Domaine de Crouseilles et ses vignobles attenants. De grandes parcelles de vigne font croire ponctuellement à un paysage uniquement viticole



De petites parcelles de vigne incrustées dans les bois du coteau ne constituent qu'un élément de la marqueterie agricole (dessin "Paysages des Pyrénées Atlantiques" - Etudiants de l'Ecole d'Architecture et du Paysage de Bordeaux - 1996)



Cliché G. Belle



Entre Aydie et Madiran, vue sur la vallée de Bergons. Au-delà du versant boisé, la vallée de l'Adour

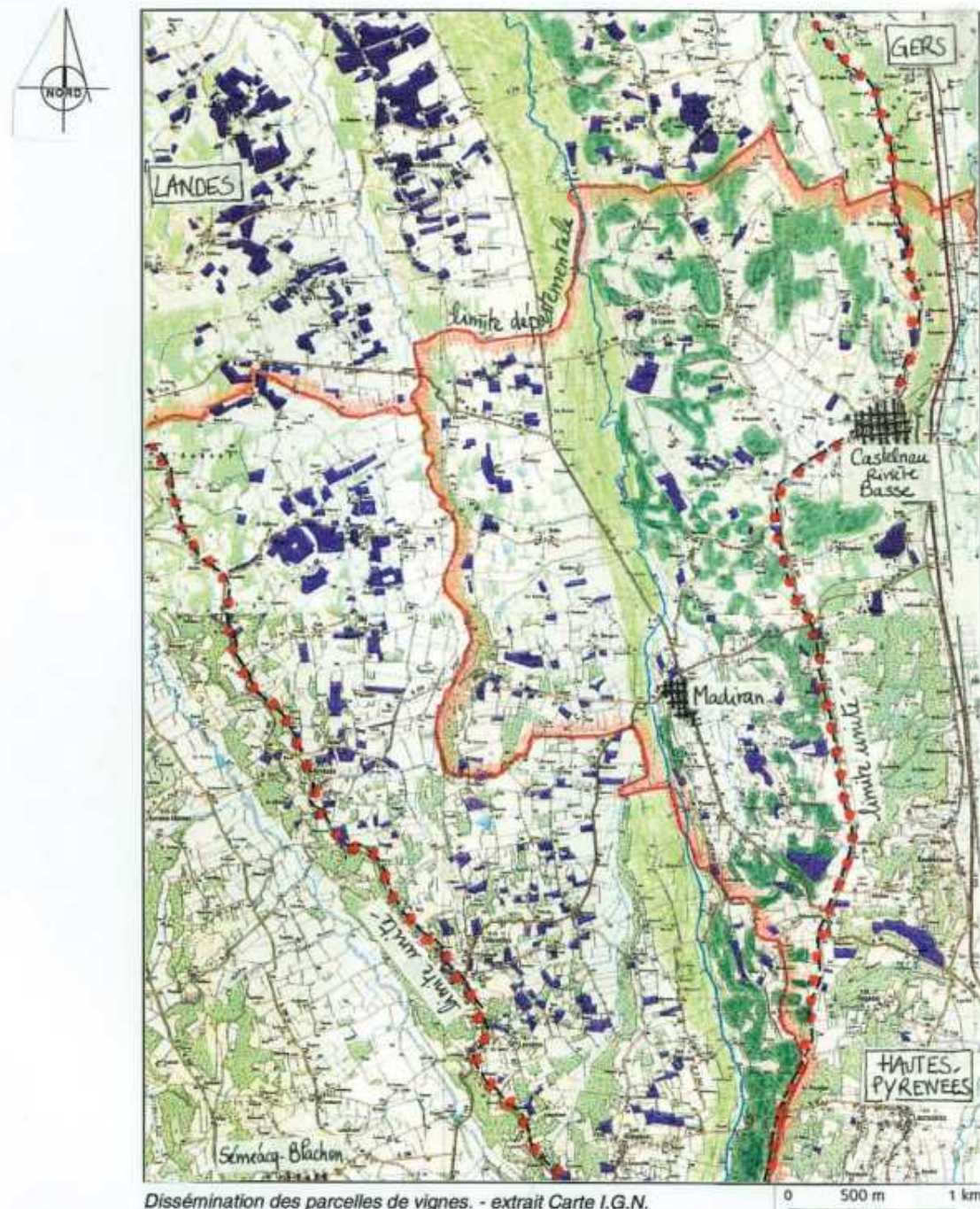
Cette unité est "à cheval" sur trois départements : les Pyrénées-Atlantiques, les Hautes-Pyrénées et le Gers.

Le Madiranaïs est une grande vallée orientée Nord / Sud qui se distingue des vallées dissymétriques (unité de paysage M4) par son ampleur (au delà de Madiran : largeur supérieure ou égale à 1,5 km) et par la présence très marquante de la vigne.

Les parcelles sont cependant très disséminées sur les versants de l'ensemble de la vallée ; vignoble millénaire, développé par les moines bénédictins de Madiran à des fins religieuses dès le XI^{ème} siècle, ce vin pourpre n'a depuis cessé de s'anoblir et les connaisseurs ne manquent pas d'adjectifs pour définir son caractère : rustique, viril, généreux...

C'est un vin rouge qui doit avoir au moins un an d'âge avant d'être consommé chambré. Le même vignoble produit un vin blanc moins connu : le Pacherenc. Tous les deux sont une A.O.C et se récoltent relativement tard (octobre).

De grosses bâtisses ponctuent le paysage et il se dégage de cette unité l'impression d'une richesse ancienne et d'un équilibre cossu.



Madiranais

Limites

- Une toute petite partie de cette unité se trouve en Pyrénées Atlantiques
- Au Nord : la vallée du Bergons qui se prolonge dans le département des Landes et va en s'élargissant jusqu'à Aire sur Adour
- Au Sud : les crêtes du petit cirque où prend naissance le Bergons
- A l'Est : celui de la vallée de l'Adour, au Nord de Maubourguet
- A l'Ouest : le rebord boisé de la vallée dissymétrique du Larcis (crêtes)

Réseaux, infrastructures

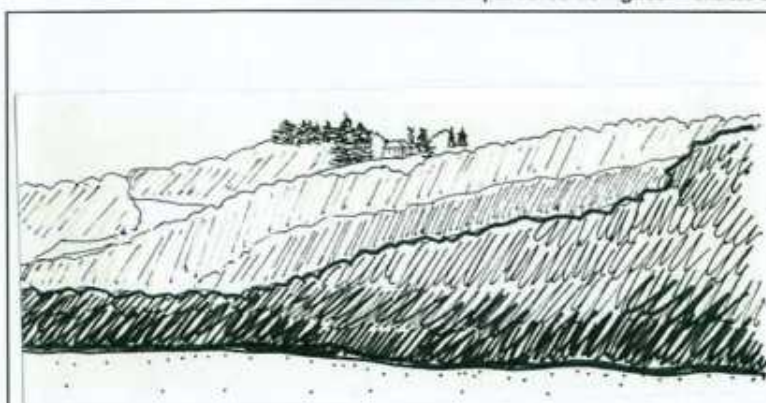
- Cours d'eau du Bergons : il prend naissance au Sud de l'unité et se jette dans l'Adour au Nord
- Route de fond de vallée très linéaire (R.D. 48 qui passe par le village de Madiran) et un réseau dense de chemins perpendiculaires permettant de nombreuses traversées de la vallée

Occupation du sol

- Bocage très lâche, avec des parcelles de vignes
- Vallée du Bergons : très plate, très rectiligne et sans vignes (inondable)
- Versant tourné vers l'Est beaucoup plus étendu et moins boisé que le versant orienté Ouest

Habitat et économie

- La petite ville de Madiran (en Bigorre)
- Villages sur crête : Crouseilles, Monpezat...
- Habitat dispersé, quelques grosses fermes massives
- En Pyrénées-Atlantiques, les «châteaux» viticoles (terme imité du bordelais car ce sont en fait des maisons bourgeoises ou des maisons nobles) sont situés sur le rebord du coteau, tournés vers l'Ouest. A noter que la plupart de ces «châteaux» se trouvent dans les vallées voisines du Larcis et du Lées (unité de paysage M 4)
- Cave coopérative à Crouseilles pour les vins de Madiran (rouge) et de Pacherenc (blanc)



Le "château" depuis Corbères-Abère dans la vallée du Larcis



Le château de Crouseilles



La vigne ("Château Laplace")

Repères

- Le château de Crouseilles, en limite d'unité
- la vigne...

- Evolution :** - Renommée grandissante du Madiran (→ Tourisme)
- Signes visibles** - peu de signes visibles autres



Plateau de Ger

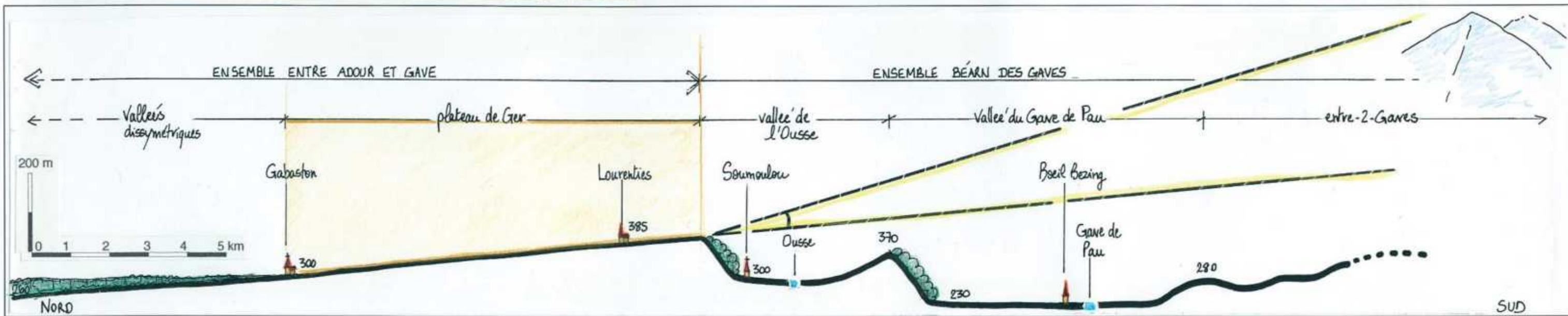
Unité **M 6**

Paysage très marqué par le rythme saisonnier du maïs : vues étroites et fermées l'été, vision étendue aux autres périodes de l'année

Le paysage de cette unité se distingue par sa nature et son origine géologique, dont la lecture est très aisée : il s'agit d'un très vaste plateau (environ 12 km de long par 12 de large), basculé du Sud vers le Nord, dont l'orientation générale bordée par l'Adour, tourne le dos aux Pyrénées. La structure et l'ambiance paysagère sont très proches de celles du plateau de Lannemezan, en Hautes-Pyrénées.

Sur le plateau de Ger, prennent naissance les cours d'eau qui formeront, plus au Nord, les vallées dissymétriques. A part le Gabas au niveau de la RN117, ces ruisseaux sont ici très peu perceptibles.

Ce sont des paysages très dégagés de champs ouverts, où les lignes horizontales sont prépondérantes, l'horizon et le ciel dominant. Ils comportent très peu de végétation arborée, et offrent de larges panoramas sur les Pyrénées. Le maïs est omniprésent.



Coupe Nord / Sud : position en balcon du plateau au dessus des vallées de l'Ousse et du gave de Pau ; pendage de ce plateau vers le Nord-Ouest



Présence très forte de la barrière des Pyrénées, accentuée par l'inclinaison générale du plateau (vers le Nord-Ouest) : le rebord cache les coteaux qui sont les premiers plans habituels du panorama





Au début du siècle, récolte de la tuie (bruyères, ajonc nain, graminées...) pour les litières. Cette photo a été prise sur le Pont-Long où la problématique était identique (Pays de Béarn - Pierre Tucoc Chala - 1984)



Maïsculture intensive sur fond de Pyrénées (entre Saint Jammes et Baleix)

Plateau de Ger

Limites

- Au Nord : Morlaàs / Saint-Jammes, jusqu'au bord de la vallée de Montaner. La R.D. 7 (route de Vic Bigorre) marque curieusement de façon assez claire, la limite Nord de cette unité
- Au Sud : le plateau s'étend jusqu'au champs de tir de Ger, au-dessus de Pontacq
- A l'Est : les boisements de la crête de la vallée de l'Adour (orientée Nord / Sud)
- Présence administrative d'enclaves du département des Hautes-Pyrénées, souvenir du XI^{ème} siècle et non perceptibles sur le terrain (le Comte de Bigorre en donnant sa fille en mariage au Vicomte de Béarn avait conservé quelques seigneuries dans le Montaner... : c'est l'origine de ces curieuses enclaves bigourdanes en Béarn).
- A l'Ouest : le rebord de la vallée de l'Ousse

Réseaux, infrastructures

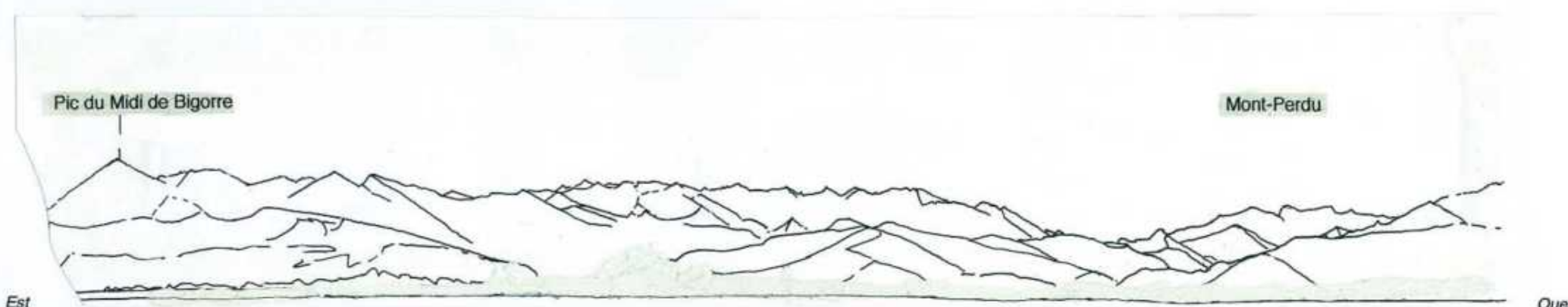
- La R.N. 117 (Pau-Tarbes, tracé d'Intendants du XIII^{ème} siècle) et l'A 64 traversent le Sud de l'unité
- Pas de route majeure mais à l'intérieur de l'unité, un maillage large et régulier de l'ensemble du territoire, sans hiérarchie
- Le chemin d'Arles (chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle), actuel G.R. 653, passe en limite Nord à Morlaàs
- Plusieurs petits ruisseaux, affluents de l'Adour, prennent leur source sur le plateau de Ger, à « fleur de peau » : le Luy de France, le Gabas, le Léés, le Louet...

Occupation du sol

- Anciennes landes, terrains de parcours de troupeaux (depuis le paléolithique !), le plateau de Ger est aujourd'hui entièrement voué au maïs
- rares haies et boisements concentrés autour des habitations
- Maïsculture intensive, depuis la révolution du maïs hybride en 1947 et de l'amendement en 1955 ; avec l'apport de chaux sur un terrain très acide, ces landes incultes se sont transformées en secteur d'agriculture intensive
- Forêt en limite Est, sur le versant de l'Adour. Cordon végétal : frontière entre Béarn et Bigorre

Habitat et économie

- Morlaàs : première capitale des Vicomtes de Béarn (XI^{ème} siècle) est aujourd'hui un marché rural actif qui s'enorgueillit de son église au portail roman très réputé.
- Habitat traditionnellement dispersé (économie d'élevage), nombreux petits hameaux ruraux
- Economie :
 - . agriculture (maïs et élevage hors sol)
 - . armée (camp militaire de Ger)



Repères

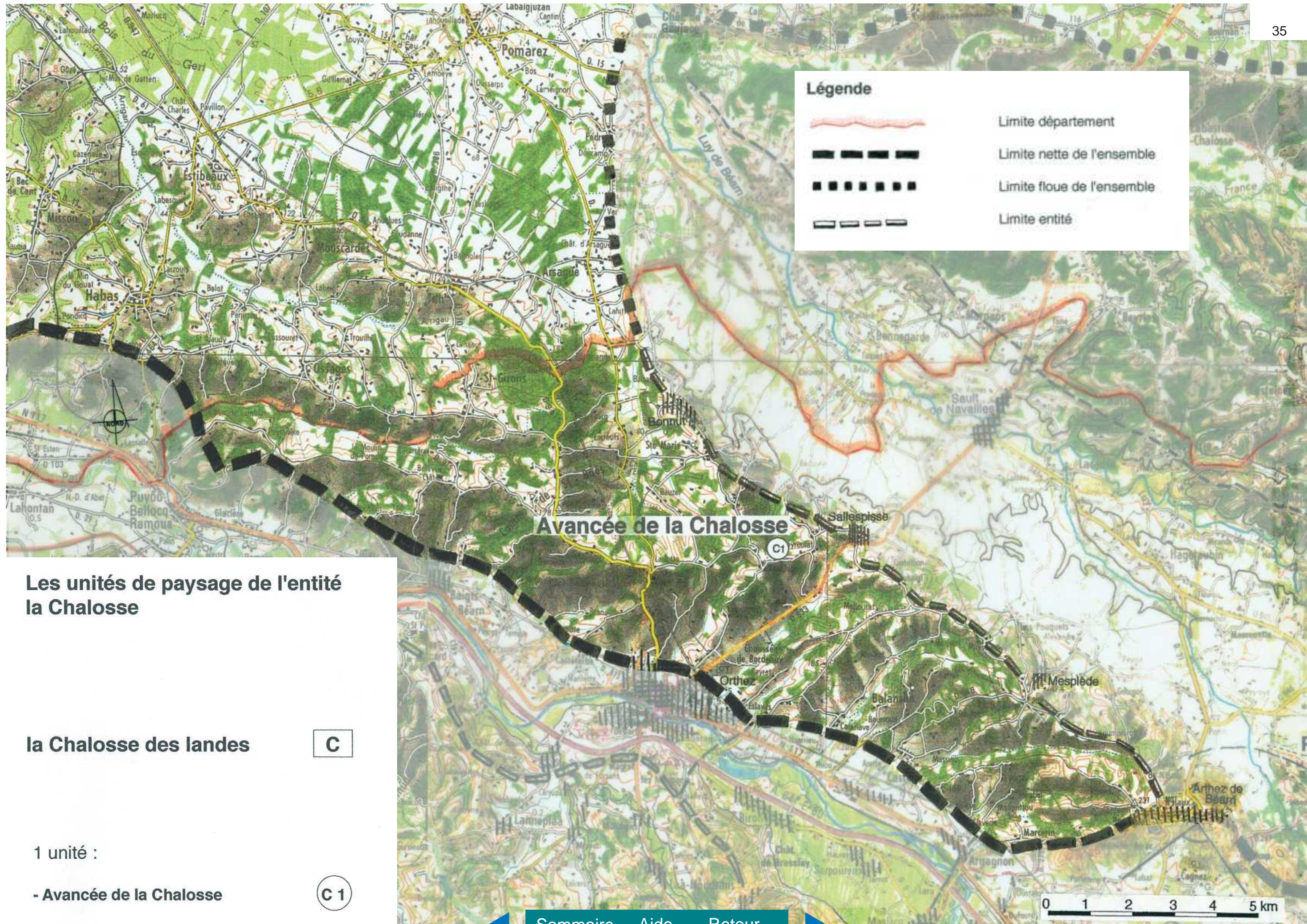
- La barrière des Pyrénées (indique le Sud)

Evolution :

- Pression urbaine à Morlaàs et sur les communes du premier coteau au dessus de Pau et à Ger (proximité de Tarbes)
- Réservoir d'eau collinaire sur le Gabas à Eslourenties en projet + programme touristique

Signes visibles

- Bâtiments agricoles récents très visibles
- Depuis 10 ans, progression de l'élevage hors sol et des cultures sous contrat (haricots verts, maïs doux...)



Légende

-  Limite département
-  Limite nette de l'ensemble
-  Limite floue de l'ensemble
-  Limite entité

Les unités de paysage de l'entité la Chalosse

la Chalosse des landes

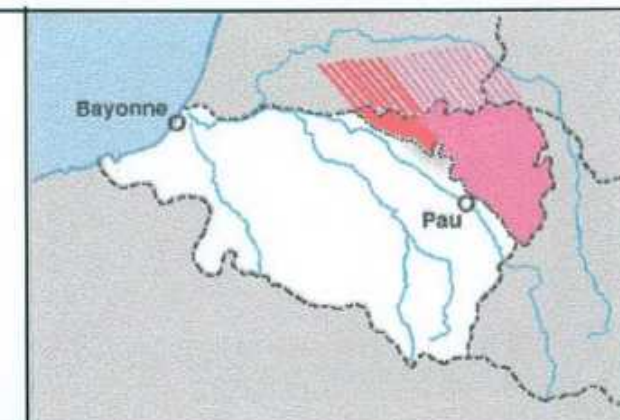


1 unité :

- Avancée de la Chalosse



L'entité de la Chalosse des Landes



Géographie

- Superficie:
125 km² en Pyrénées-Atlantiques
- 6 communes rurales
- cette entité de paysage =
environ 2 300 habitants soit environ
18 habitants / km² (très peu peuplé)
- principal bourg : Bonnut (682 hab.)

- L'économie aujourd'hui:

1. l'agriculture

- céréales (maïs, blé)
- élevage hors sol: volailles, porcheries
et élevage laitier
- un peu de vignes et de kiwis

2. absence d'industrie

Histoire : naissance d'un paysage

Il y a dans le département des Landes de nombreux vestiges d'occupation au cours des siècles

- préhistoire = (périgordien sup. Dame de Brassempouy, environ - 20 000 ans)
- "villas" romaines - voies romaines qui furent plus tard utilisées par les chemins de saint-Jacques-de-Compostelle (Orthez = voie du Puy) depuis l'époque romaine, puis l'époque féodale
- Pays de polyculture à l'habitat dispersé avec des défrichements réguliers

Habitat



Ce type "Chalosse" se rencontre peu dans cette entité

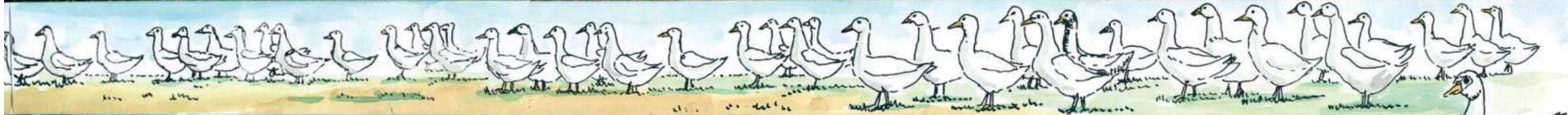
- bourgs sur les crêtes. Eléments récurrents : arènes et frontons
- habitat rural dispersé
- différentes formes d'habitat (à la jonction de plusieurs influences: Béarn, Landes)

Paysage : ambiance

ondulations verdoyantes, courbes douces...générosité de la terre

- un paysage de bocage, **riant et humanisé** qui véhicule une référence "authentique"
- au fil des petites routes sinueuses parcourant un relief de grande amplitude, les vues sont tantôt intimes, tantôt panoramiques et dégagées, avec les **Pyrénées en toile de fond**
- entité "**confidentielle**" peu connue, peu parcourue





Avancée de la Chalosse

Unité **C 1**

Horizon dégagé et ambiance bocagère (près de Mesplède)

Relief à l'orientation très marquée (Est / Ouest ou Nord / Sud). Ces collines aux ondulations de grande amplitude sont couvertes de prairies, de maïs et de boisements plus ou moins lâches, l'ensemble forme un paysage riant de bocage. Economie de polyculture (élevage, maïs...) où prospère ce qui est une des richesses des Landes : l'élevage du canard gras.

C'est un secteur rural peu habité, à l'écart des grands couloirs de circulation.

De nombreux chemins de crête ouvrent des panoramas vers les Landes ou vers la chaîne des Pyrénées, toujours présente en toile de fond, et s'étendant depuis l'Océan à l'Ouest jusque très loin vers les Pyrénées centrales, au delà du Pic du Midi de Bigorre. A ces vues majestueuses, très ouvertes, succèdent, dans le creux des vallons, des ambiances très intimes.

Cette unité de paysage, à l'instar de toute la Chalosse, semble être un paysage en équilibre ; elle dégage une impression de grand calme.



Les villages en crête ont souvent une silhouette compacte (Mesplède)



Les fermes isolées créent des micro-paysages



Collines à l'orientation claire avec au loin, la chaîne des Pyrénées qui apparaît en toile de fond

Avancée de la Chalosse

Limites

- Nord : prolongement de la Chalosse landaise dans le département des Pyrénées-Atlantiques
- Sud : Arthez de Béarn sur la crête, rotule entre les vallées du gave de Pau, du Luy de Béarn et de la Chalosse
- Est : le rebord marqué de la vallée du gave de Pau (Orthez)
- Ouest : le rebord plus doux de la vallée du Luy de Béarn

Réseaux, infrastructures

- RD 947 (Orthez - Dax) en crête
- réseau très dense de petits chemins, nombreuses routes en crête -> points de vues étendus
- petits cours d'eau peu visibles, affluents du gave de Pau (vers le Sud) et du Luy de Béarn (Vers le Nord)

Occupation du sol

Très morcelé :

- maïs
- prairies
- boisements

Habitat et économie

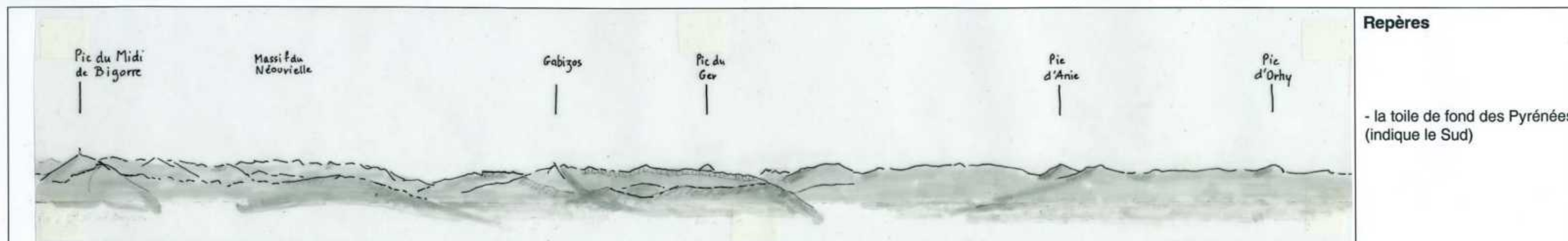
- bourgs groupés sur les crêtes (Sallespisse, Mesplède, Bonnut, Ossages...)
- fermes dispersées accompagnées de bâtiments importants : corps de fermes importants
- économie :
 - agriculture : . élevage intensif "hors sol" (porcs, volailles), élevage laitier et palmipèdes de plein air
 - . persistance d'une polyculture



Photo Fillanq



Photo J. Tucoc-Chala



Repères

- la toile de fond des Pyrénées (indique le Sud)

Evolution : Signes visibles

- dynamisme de l'agriculture: élevages hors-sol -> nombreux petits bâtiments d'élevage répétitifs 'posés' sur le sol, mal intégrés dans le paysage
- devenir de la polyculture résiduelle?
- habitat récent dispersé très visible (surtout sur les crêtes)

2ème partie - LES SEPT ENSEMBLES DE PAYSAGE

2 - 6 - L'ensemble du Béarn des Gaves

Caractéristiques géo-morphologiques/
Économie/Histoire/Architecture/Végétation.

(pages 1-14)

- Entité de la Vallée du Gave d'Oloron **GO**

(pages 15-23)

- Gave autour de Navarrenx

GO 1

- Sauveterre-de-Béarn

GO 2

- Confluence Gave d'Oloron et Saleys

GO 3

- Entité de la vallée du Gave de pau **GP**

(pages 24-55)

- Vallée étroite grottes de Béth.- Coarraze

GP 1

- Plaine de Nay

GP 2

- Ouest de Lavedan

GP 3

- Vallée de l'Ousse

GP 4

- Pau et agglomération

GP 5

- Aval de Pau entre torchères et maïs

GP 6

- Amont d'Orthez

GP 7

- Couloir d'Orthez

GP 8

- Vallée ouverte entre Puyoo et Cauneille

GP 9

- Gaves réunis

GP 10

- Entité de l'Entre-deux-Gaves **E**

(pages 56-75)

- Vallées du Béz et du bas Ouzom

E 1

- Coteaux de Bosdarros

E 2

- Vallée heureuse

E 3

- Coteaux de Jurançon

E 4

- Collines de Lucq-de-Béarn

E 5

- Collines du Saleys et du Laà

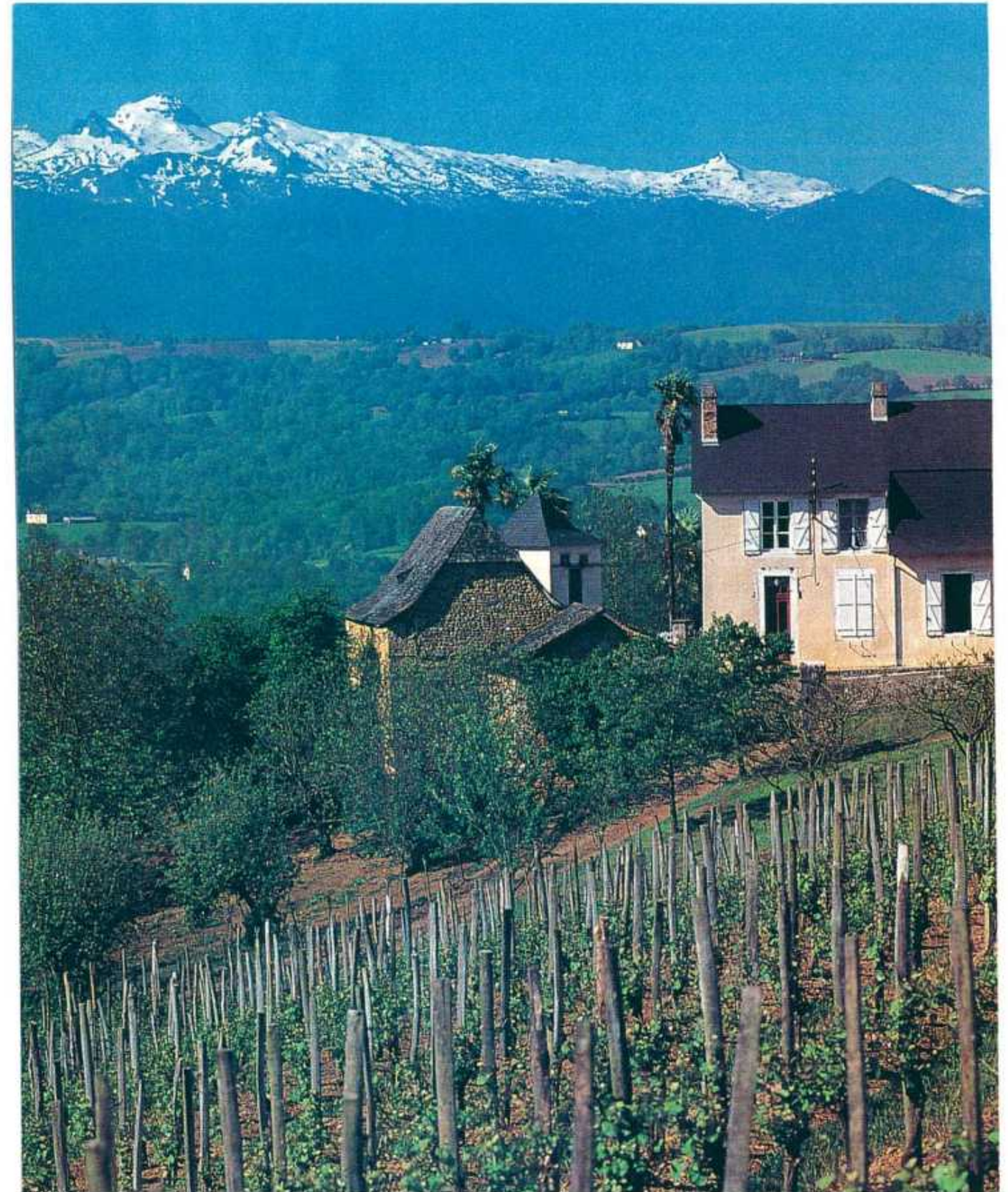
E 6

- Coteaux de Bellocq

E 7



L'ensemble du Béarn des Gaves

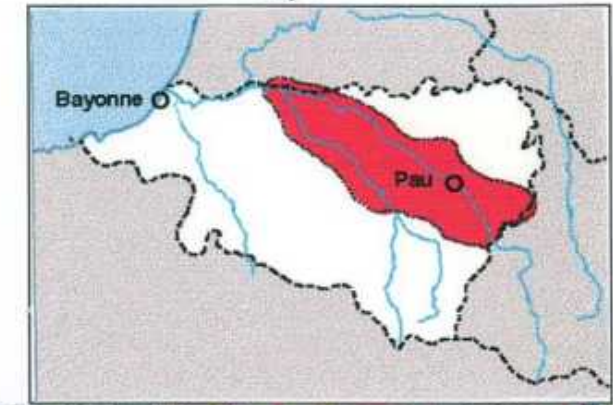


Telle / Visuels



Depuis Pau (le Boulevard des Pyrénées): la brume qui monte du Gave; en second plan les coteaux et au fond l'imposante Chaîne des Pyrénées

L' ensemble du Béarn des Gaves



3 entités :

- La vallée du gave d'Oloron

- unité Gave autour de Navarrenx
- unité Sauveterre de Béarn
- unité Confluence Gave d'Oloron et Saleys

GO

- GO 1
- GO 2
- GO 3

- La Vallée du gave de Pau

- unité Vallée étroite
- unité Plaine de Nay
- unité Ouest du Lavedan
- unité Vallée de l'Ousse
- unité Pau et agglomération
 - . sous-unité Le Pont-Long
- unité Aval de Pau : entre torchères et maïs
 - . sous-unité Lacq
- unité Amont d'Orthez
- unité Couloir d'Orthez
- unité Vallée ouverte à l'aval de Puyoo
- unité Les Gaves réunis

GP

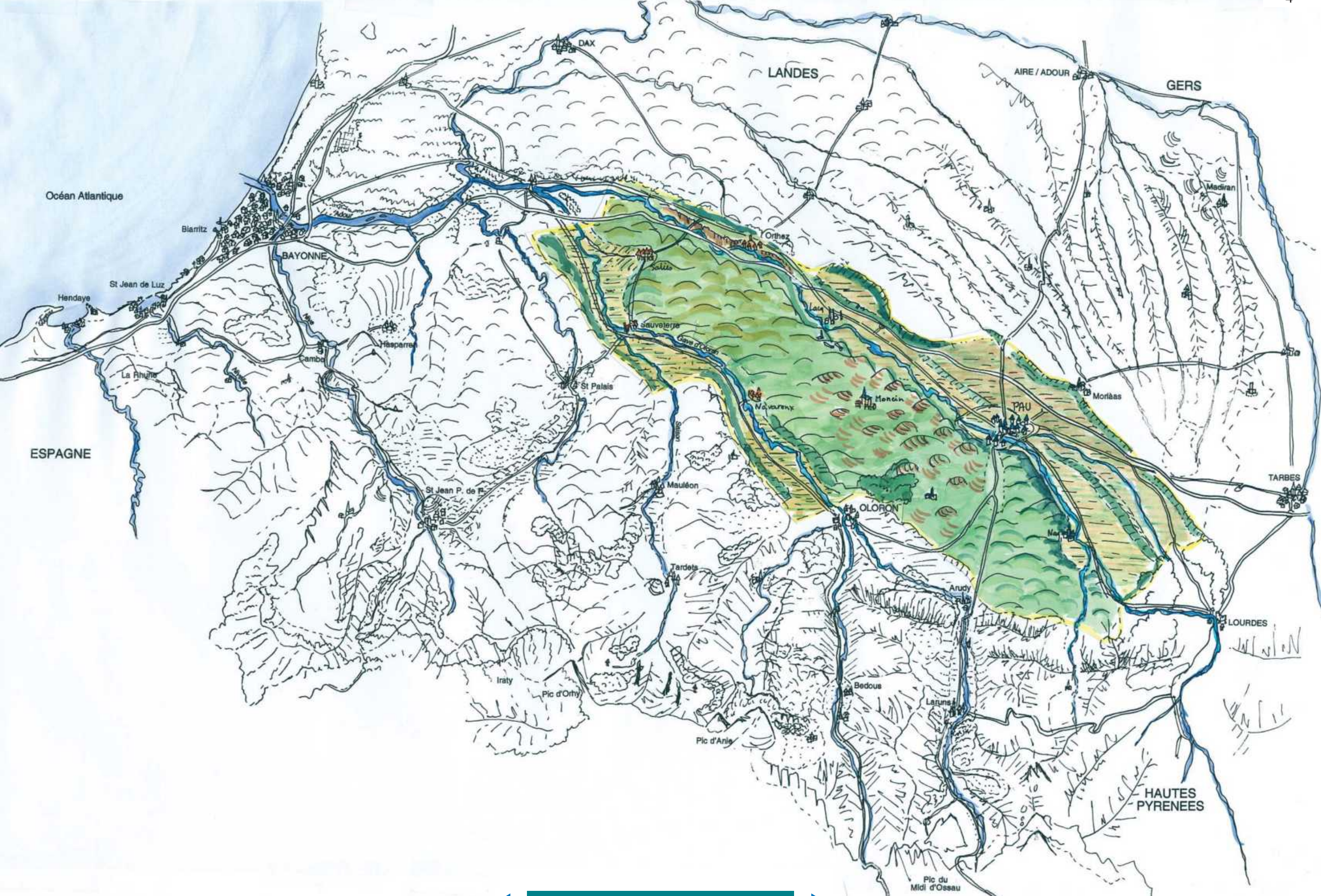
- GP 1
- GP 2
- GP 3
- GP 4
- GP 5
- GP 6
- GP 7
- GP 8
- GP 9
- GP 10

- L'Entre-deux-gaves

- unité Vallée du Bézé et bas Ouzom
- unité Coteaux de Bosdarros
- unité Vallée heureuse
- unité Coteaux de Jurançon
- unité Collines de Lucq de Béarn
- unité Collines du Saleys et du Laà
- unité Coteaux de Bellocq

E

- E 1
- E 2
- E 3
- E 4
- E 5
- E 6
- E 7





Les gaves avec les Pyrénées pour toile de fond

Cet ensemble, d'une longueur moyenne de 90 km sur 20 de large, est constitué de trois grandes bandes parallèles : **les deux vallées des gaves de Pau et d'Oloron** qui déterminent entre elles une zone de collines bosselées : les coteaux de l'Entre-deux-gaves.

L'axe central du développement économique béarnais se situe ici dans la moyenne vallée du Gave de Pau, de Nay à Orthez, et englobe Pau et la zone de Lacq-Mourenx. Cette vallée a toujours été un important couloir de communications, quasi parallèle au massif des Pyrénées ; l'agglomération paloise est, avec la côte Basque, le secteur le plus densément peuplé du département.

Les points clefs des paysages du Béarn des Gaves

Une morphologie facile à appréhender

Les vallées des gaves ont un fond large et plat, couvert uniformément de maïs, les rebords sont toujours visibles et boisés : c'est un relief très simple accentué par le contraste de la couverture végétale entre vallée et coteaux (contraste de textures, de couleurs...).

De même, mais pour des raisons opposées, dans le secteur de l'Entre-deux-gaves, le relief et la végétation entretiennent des relations d'une telle complexité que c'est celle-ci qui donne sa cohérence à l'entité.

La toile de fond des Pyrénées

L'orientation générale des vallées n'est pas parallèle au massif pyrénéen ; voilà pourquoi, très souvent, les pics enneigés apparaissent dans l'axe de la vallée (d'où, en particulier, cette appartenance du Pic du Midi de Bigorre au paysage béarnais). C'est le panorama sur les Pyrénées qui a fait la réputation de Pau, la situation de la ville étant justement au débouché de la vallée d'Ossau ; la vue sur le Pic du Midi d'Ossau y est la plus majestueuse.

Sur les coteaux au relief chahuté, on est souvent surpris de passer de petits espaces verdoyants, très coquets, repliés sur eux-mêmes, à une crête d'où l'on domine le paysage alentour ; l'apparition progressive ou soudaine des montagnes est toujours un événement réjouissant. D'où qu'elle soient perçues, les Pyrénées apparaissent en Béarn des Gaves, comme s'élevant brusquement telle une barrière. Lorsque le temps est dégagé, le regard est toujours limité au Sud par une muraille aux couleurs changeantes qui, suivant l'heure de la journée et la saison, passe du mauve au bleu puis au vert, au brun ou au blanc.

L'eau

Discrète, mais toujours présente, elle est partout : les gaves dans leurs tumultes ou dans leurs étendues presque molles (en amont des seuils), les lacs des carrières en bord de gaves, les canaux de dérivation et d'alimentation des usines, les petits ruisseaux dévalant les coteaux ou serpentant en fond de petite vallée... Les gaves sont perceptibles plus souvent en traversées (ponts) et, lorsqu'on peut les longer, ils sont souvent masqués par une végétation touffue impénétrable, peu accueillante pour l'homme.

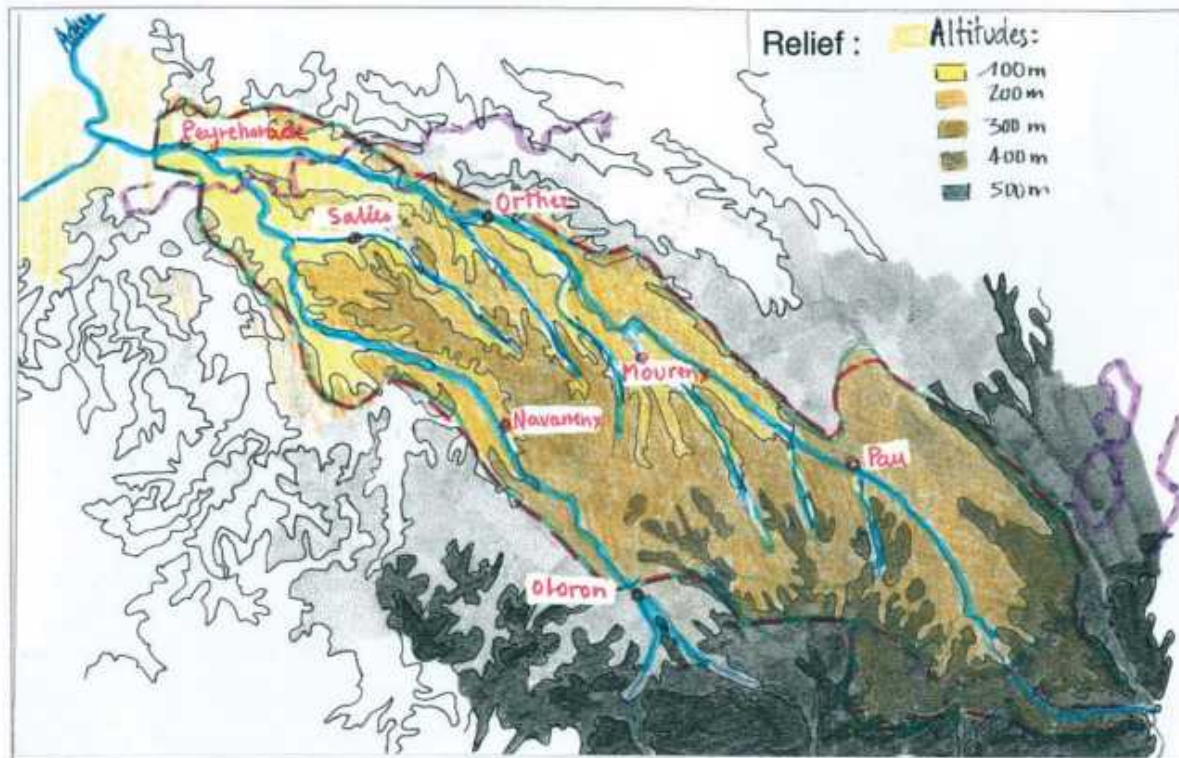
L'atmosphère calme

Enfin, plus délicate à apprécier, mais incontestable, est l'atmosphère calme : l'absence de vent, la tiédeur de l'air, dans ce pays au climat doux et tempéré (l'hiver est rarement froid et l'été jamais chaud) donne quelquefois l'impression que le temps s'est arrêté, que tout est paisible, comme si l'air restait en suspend dans une ambiance de grande sérénité.

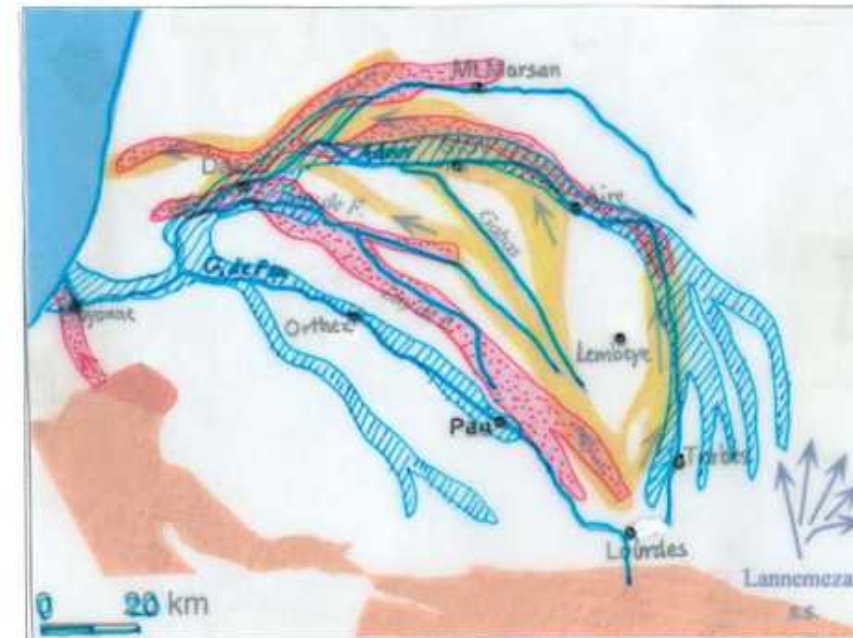




Grandes vallées et coteaux complexes



Deux grandes vallées parallèles orientées Sud-Est / Nord-Ouest se rejoignent peu avant le confluent avec l'Adour. Entre la vallée du Gave de Pau au Nord et celle du Gave d'Oloron au Sud, s'étendent les coteaux de l'Entre-deux-Gaves. Les altitudes sont peu élevées: à peine supérieures à 400 m près de Lourdes, elles s'abaissent vers 100 m à Peyrehorade.



Géologie :

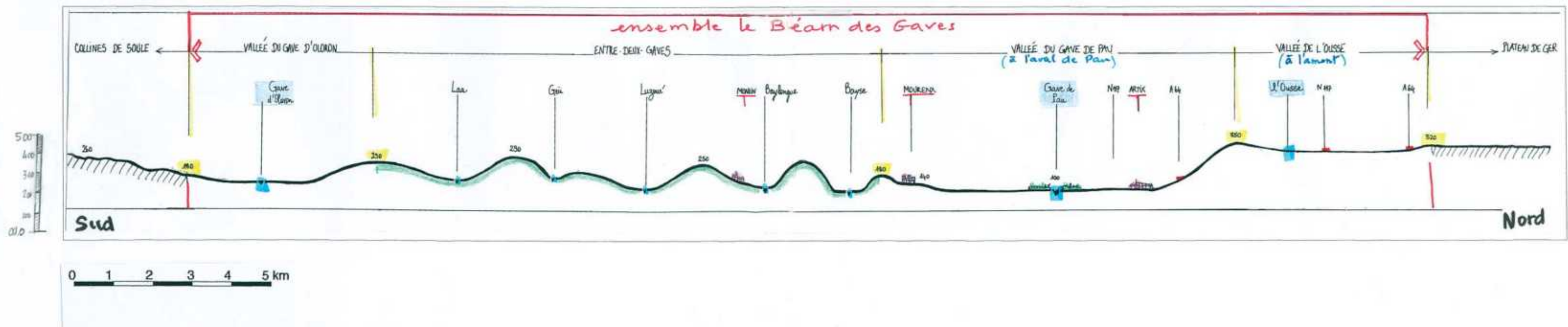
Evolution du réseau fluvial

- glaciation de Günz (1,2 à 0,7 Millions d'années)
Le Gave de Pau occupe la Vallée du Luy de France et du Gabas. L'Adour se jette au Vieux Boucau.
- glaciation de Mendel (700 à 350 000 ans)
Le Gave de Pau occupe la vallée de l'Ousse. L'Adour se jette au Vieux Boucau.
- glaciation de Riss (350 à 120 000 ans)
Le Gave de Pau s'installe dans sa vallée actuelle. L'Adour se jette à Bayonne.

Au cours des premières glaciations du Pléistocène, les parties Est et Nord du département des Pyrénées Atlantiques reçoivent directement les eaux et les sédiments issus de la vallée de Lourdes / Gavarnie. Les torrents pyrénéens, puissants, déposent leurs alluvions au fond de larges vallées qui dissèquent le plateau du piémont. Progressivement, le tracé des cours d'eau évolue, avec une tendance marquée à se diviser en un réseau densément digité et s'orientant de plus en plus nettement vers le Nord-Ouest et l'Ouest.

C'est le cas notamment du gave de Pau qui, initialement passait par Tarbes, puis occupa la vallée du Luy de France et du Gabas, puis celle de l'Ousse, avant de s'installer dans sa vallée actuelle. A chaque période, l'encaissement des vallées des cours d'eau s'est progressivement accentué. Ce phénomène, en se prolongeant au cours de la glaciation suivante (Würm) et jusqu'à nos jours, a conduit au fait que nombre des cours d'eau de la partie Nord - Est du département ne sont plus directement connectés avec les rivières et torrents issus des Pyrénées, mais prennent leur source sur le plateau de Ger.

Coupe transversale de principe



1 - Un espace structuré à partir du Moyen Age

* Le réseau de l'habitat et des voies de communication

Les vestiges des époques protohistorique et antique ne permettent guère de préciser l'importance de la mise en valeur du sol.

L'occupation humaine à l'époque aquitaino-romaine semble avoir été assez faible sauf près des principales cités (Oloron et Lescar) et des grands axes de communication.

C'est au Moyen Age que les **défrichements** prennent de l'ampleur, modifiant de façon sensible le paysage rural, alors que se met définitivement en place un système agraire où l'élevage a une part essentielle.

Période d'expansion démographique, le Moyen Age est une période d'organisation de l'habitat.

Le peuplement s'est effectué à partir de bourgs anciens, d'établissements religieux ou de positions stratégiques.

- Les fondations religieuses

Les créations monastiques des X-XII ème siècles sont à l'origine de nouvelles mises en valeur des terres (L'abbaye bénédictine de Lucq-de-Béarn, l'abbaye de Lescar et celle de Sauvelade).

Les hôpitaux et commanderies, fondés le long des chemins de Saint-Jacques, participent aussi à la structuration de l'espace, attirant des populations qui défrichent de nouvelles terres.

- Les fondations castrales

A partir du XIe siècle, avec la naissance de la vicomté de Béarn, les châteaux se multiplient, prenant sous leur protection terres et populations. Les vicomtes de Béarn ont édifié des châteaux sur les frontières de leurs possessions : Les villages castraux sont pour la plupart des villages-rues, de petite taille, situés sur des points élevés, dont il ne reste qu'une motte féodale. Mais c'est un château qui est à l'origine des deux dernières capitales du Béarn. A Orthez, Gaston VII de Moncade fit ériger la tour Moncade et transféra en 1242 sa capitale de Morlaàs dans la ville qui se développait. Petit poste fortifié du XII ème siècle le château de Pau fut réaménagé au XIVè siècle par Gaston Fébus. En 1464 Pau succédait à Orthez. Avec le même souci défensif, Gaston VII de Moncade fit fortifier Sauveterre-de-Béarn au XIII ème siècle.

Un peuplement intercalaire à partir des X-XI ème siècles, est venu compléter l'habitat. Dans la vallée moyenne du gave de Pau, des maisons nouvelles se sont installées au milieu des terres défrichées (les artigues) ou des granges (les bordes) se sont construites près des quartiers de prairies. Certaines sont à l'origine de villages : Bordes, Bourdettes, Bordères, Artiguelouve, Artix, Soumoulou (anciennement les Bordes d'Espoey).

- Les bastides

Le réseau de l'habitat a achevé de se constituer à partir de la fin du XIII ème siècle et dans la première moitié du XIVè siècle, avec la création de bastides, dont certaines avaient un rôle stratégique affirmé. Bellocq est une bastide fortifiée, prolongée sur les bords du gave par une forteresse, ainsi que Navarrenx (1316). A l'autre extrémité du Béarn, à proximité de la frontière avec la Bigorre, Montaut (1309) et Lestelle, sur des sites défensifs, surveillaient la vallée du gave. Les bastides de Bruges, de Rébénacq, de Gan, de Cardesse, de Vielleségure, qui s'égrènent sur les coteaux de l'Entre-deux-gaves, sur des sites non défensifs, avaient surtout un but économique. Certaines bastides correspondent à des villages existants qui ont reçu une charte de franchise, comme par exemple Nay (1302), sur le gave de Pau ; Maslacq et Pardies ont été construits à la fin du XII ème siècle, selon une charte qui a remanié le peuplement existant et qui en a fait des bourgs fortifiés.

A la fin du XIV ème siècle les grandes lignes de l'habitat rural sont fixées.

* La mise en place des paysages agraires

- L'importance des landes et bois communautaires

Si les vallées moyennes des gaves ont connu une mise en valeur importante au Moyen Age, le terroir cultivé reste discontinu. L'occupation humaine assez peu dense permet le maintien d'importantes surfaces incultes, bois et landes, nécessaires dans un pays où l'activité pastorale reste la principale ressource, et où l'emprise des pasteurs montagnards, venant faire pâturer leurs troupeaux dans le piémont, est forte (l'exemple des landes du Pont-Long appartenant aux pasteurs de la vallée d'Ossau étant le plus connu). La plupart de ces terres incultes appartiennent déjà au Moyen Age aux communautés (villageoises ou montagnardes) qui se sont constitués, surtout aux XIV et XV ème siècle, de grands patrimoines communautaires. Ainsi s'est mis en place un système agraire particulier où coexistent les vastes surfaces de bois et landes de communautés et les petits champs voués à la polyculture d'une petite paysannerie propriétaire qui a pu se développer ici car ceux qui possèdent des capitaux investissent surtout dans le bétail.

- Bocage des coteaux et «openfield» des vallées

L'importance de l'activité pastorale et les étapes de la mise en valeur des terres expliquent les paysages différents des vallées et des coteaux. Dans les vallées, et en particulier dans celle du gave de Pau, la nécessité de laisser l'ensemble des terroirs accessible aux troupeaux est à l'origine d'un paysage agraire ouvert, où les champs ne sont pas clos.

Au contraire sur les coteaux, où la mise en valeur est moins ancienne et s'était faite largement sous forme d'exploitations dispersées, les terres cultivées, groupées autour des exploitations, pouvaient s'individualiser, par des haies, des terres collectives. Dès le XVII ème siècle le paysage de bocage est largement constitué. Ce système agraire et ces paysages ne connaîtront que peu de changements jusqu'au XVIII ème siècle. Car le mouvement de conquête des terres se ralentit à partir de la fin du XIV ème siècle, sans cesser complètement, et cela jusqu'à la fin du XVII ème siècle.



L'aéroplane du cadettou d'Ernest Gabard (illustre sculpteur béarnais du début du XX ème siècle...)

Cette caricature illustre la mutation du monde rural au Pont-Long, près de Pau, où la lande à touya va peu à peu devenir aéroport, terre de culture intensive (maïs), zone d'activités...

- A quel p...in de truc, atavi près que semble u "petit de Pérille" !!!
Ce p... de truc, près comme ça, on dirait un coup de tonnerre !!!





2 - A partir du XVIII^{ème} siècle le paysage subit des transformations fondamentales

* Les mutations agraires

Le mouvement de défrichement s'amplifie, conséquence de l'augmentation de la population et du déficit chronique en céréales du Béarn.

Les terres non cultivées restent importantes (bois et surtout landes). Les défrichements sont l'oeuvre de petits paysans qui s'approprient des terres vacantes ou des terres appartenant aux communautés. Dans la plupart des cas il s'agit de parcelles dispersées de faible importance. Dans les grandes vallées, presque totalement mises en valeur, des terres sont défrichées sur les hautes terrasses. Les mises en culture sont importantes dans les coteaux situés entre Salies-de-Béarn et Navarrenx, dans ceux d'Arthez-de-Béarn. Un nouvel habitat se met en place, renforçant les groupements anciens ou sous forme de maisons isolées. La grande vague des appropriations et des défrichements du XVIII^{ème} siècle, qui se poursuit au début du XIX^{ème} siècle, entame fortement le patrimoine des communautés (en aliénant leurs communaux), réduisant les superficies en bois et landes au profit des champs. Le recul de la propriété collective s'est accompagné du déclin puis de la disparition des anciennes pratiques communautaires (droit de parcours, vaine pâture) à l'origine d'un paysage agricole ouvert dans les grandes vallées où l'ensemble du terroir devait être accessible au bétail. Les enclos (haies et murettes), symboles d'appropriation individuelle, se multiplient sur les anciens «openfields» et les anciens communaux des grandes vallées transformant le paysage rural en paysage de bocage. La généralisation de l'enclos a marqué le passage à un système agricole où l'agriculture tient une place plus importante face à l'élevage et a donné aux campagnes leurs physionomies actuelles.

A partir des années 1948, la mise en culture a aéré ce bocage, mais actuellement depuis les années 90, grâce aux remembrements, on assiste à des replantations de haies. Le maïs a conquis des terres autrefois semées en blé, mais aussi des prairies naturelles ou des landes qui ont été défrichées.

Le Pont-Long est emblématique des mutations depuis 2 siècles. Cette grande zone de landes à proximité de la capitale, témoin de l'ampleur des terres collectives et de l'emprise de l'économie pastorale dans la société ancienne, a vu ses paysages complètement bouleversés par les mutations agraires : privatisation d'une grande partie des terres, puis passage en terre de culture, mutations industrielles et urbaines.

Il reste dans la toponymie quelques mots caractéristiques de cette période de défrichement: Artigues, Labatut, Treilh...



Histoire du paysage dans le Béarn des Gaves

* Au XIX^{ème} siècle, Pau, ville Anglaise...

La vogue du climatisme et le développement du tourisme dans les Pyrénées sera à l'origine de l'essor de Pau. L'ouvrage du Docteur A. Taylor, «On the curative influence of the climate of Pau» publié à Londres en 1842, et très vite traduit, ouvrage vantant les vertus du climat paalois, contribua à renforcer un engouement né dès la fin de la Restauration. Devenue une station climatique à la mode, Pau accueillera, du milieu du XIX^{ème} siècle à la Grande Guerre, une importante colonie de riches Anglais et une partie de l'aristocratie internationale qui vient y passer l'hiver. Petite ville devenue capitale cosmopolite, Pau doit à cette époque une grande part de son paysage urbain et de son patrimoine architectural.

Le développement du thermalisme est à l'origine des mutations paysagères de villes comme Salies-de-Béarn qui construisit un quartier thermal au Nord de la ville (thermes, hôtels).

* Depuis les années 1950, des paysages industriels et de nouveaux paysages urbains :

C'est après la deuxième guerre mondiale que l'urbanisation accrue, particulièrement entre 1950 et 1980 et l'industrialisation vont transformer les paysages, et vont en particulier individualiser fortement la vallée moyenne du gave de Pau, de Nay à Orthez : dans un pays qui reste profondément rural, cet axe majeur qui combine routes, voie ferrée, et autoroute concentre une part importante de la population.

La découverte du gisement d'hydrocarbures à Lacq est à l'origine d'un impressionnant paysage industriel, surgi en pleine campagne. Le riche gisement de gaz naturel, découvert en 1951 et exploité à partir de 1957, avec l'arrivée d'une population nouvelle, a complètement transformé les paysages.

Pau, au lendemain de la guerre, était une petite ville, qui s'est beaucoup étendue et transformée à partir des années 1950-70.



Dans les vallées...



Toits d'ardoises, village serré, rue entourée de hauts murs: pignons d'habitation ou de grange, murs de clôture hauts à Nousty (vallée de l'Ousse, unité GP4)



Toits de tuiles Picon à Arthez de Béarn (Vallée du gave de Pau, unité GP6)



Piliers du portail d'entrée dans une cours de ferme à Lagos (vallée du gave de Pau, unité GP2)

Sur les coteaux de l'Entre-deux-gaves...



Une place de bastide (Bruges, unité E1)



Les villages sont nichés au creux des vallons (Monein, unité E4.....



.....Gan, unité E2)



De grosses fermes dispersées, posées à mi-pente sur le relief (Arthez d'Asson, unité E1)...



Des villages groupés et des fermes isolées en Béarn des Gaves

A l'intérieur de cet ensemble du Béarn des Gaves, s'opposent, comme partout ailleurs en Pyrénées Atlantiques, deux organisations distinctes : celle des plaines et celle des zones de coteaux du piémont pyrénéen.

Dans les grandes vallées, la terre a été, très tôt, mise en valeur : c'est un paysage de cultures céréalières, de champs ouverts. Les villages se présentent comme de gros tas de maisons accolées ; ainsi, les constructions empiètent le moins possible sur la terre cultivable.

Dans les zones de coteaux, la mise en culture a été plus tardive dans ce relief tourmenté : le paysage est de type bocager, et l'habitat s'est dispersé au gré des défrichements.

Autre différence, directement liée au site d'accueil des constructions : la proximité des ardoisières des hautes vallées béarnaises a induit l'utilisation de l'ardoise en couvertures : c'est le «Béarn gris» qui va de la vallée de Nay à l'amont d'Orthez et qui descend des hautes vallées jusqu'en Bigorre et en Soule. Plus éloigné des montagnes, suivant une zone qui se situe, grosso modo, à l'ouest de la ligne Orthez / Navarrenx, la couverture est en tuiles «picon» (tuiles plates à picot quelquefois en forme d'écailles) aux riches teintes ocre / brun.

Dans les deux cas, les murs sont en galets du gave recouverts de crépi pour la maison d'habitation et restent en galets pour les dépendances.

Dans les vallées des gaves et de l'Ousse,

L'importance de l'activité pastorale en Béarn qui nécessitait de laisser l'ensemble des terrains accessibles aux troupeaux au Moyen-Age et où, aujourd'hui, la culture domine, a induit un habitat concentré en gros villages qui s'égrenent le long des voies de communication dans un paysage de champs ouverts.

Dans ces vallées, au dessus des zones inondables, la moyenne terrasse concentre habitat et zones labourées. Les villages-rues très compacts s'égrenent le long des routes sur les deux rives des gaves.

Des anciens murets de pierre, bien que relativement récents (XVIII - XIX ème siècles) qui délimitaient les parcelles de bonne taille, il ne reste que des vestiges aux abords des villages.

Les bâtiments serrés des fermes s'organisent en U ou en équerre, autour d'une cour centrale séparée de la rue par de hauts murs aux portails caractéristiques (boules sur piliers ou portique avec toit).

Les villes principales de cet ensemble sont situées le long des gaves. A noter la présence d'une «ville nouvelle» liée à l'exploitation du gaz de Lacq: Mourenx bâtie dans les années 1960.

Sur les coteaux de l'Entre-deux-gaves,

L'élevage est dominant : on peut disposer les bâtiments à sa volonté... les exploitations sont dispersées.

La mise en valeur des terres a été individuelle : on plaçait la ferme au centre du lot défriché d'où un semis de fermes isolées, souvent à cour ouverte qui trône au milieu de clairières découpées en champs trapus et géométriques. Elles sont situées loin des villages et les bâtiments de fermes sont moins groupés de façon systématique que dans les vallées. La façade du logis est orientée vers le soleil et l'on se protège de l'Ouest qui apporte les pluies.

Dans ces coteaux les villages groupés sont bâtis dans les vallons.



Souvent les rues du village se poursuivent par des murets. (Ici à Pardies Piétat dans la vallée du gave de Pau, unité GP2)



...ou en crête (près de Lasseube, unité E4)



Corps de ferme groupé autour d'une cour (près de Gan, unité E2...)



...près de Bosdarros, unité E2)

En fond de vallée



Depuis l'Eglise d'Arbus, sur une terrasse, en rive gauche du gave de Pau : une vaste plaine céréalière où la saligue dessine une bande continue (beige / gris), le long du gave. Ça et là, chênes et peupliers plus sombres marquent le parcellaire

Sur les coteaux



Bosdarros en décembre

Sur ces deux images, on voit la richesse et la subtilité des différentes tonalités de verts de ces boisements en mélange au printemps. La fin de l'automne, qui est souvent une très belle saison, apporte toute une palette de gris, beige, brun, rouille, roux... elle aussi très riche et très «chaude».

Vignoble sur les coteaux de Jurançon
à St-Faust en avril



[Sommaire](#) [Aide](#) [Retour](#)



Une végétation contrastée entre les cultures intensives des vallées et le bocage lâche des coteaux.

En fond de vallée des gaves de Pau et d'Oloron

Le maïs

C'est le domaine du maïs omniprésent, des champs ouverts, des larges surfaces monochromes. Les surfaces cultivées sont très largement dominantes, seuls restent, çà et là, quelques prairies ou des vergers à proximité des villages et des arbres isolés : chênes, frênes, fruitiers, souvent «arbre-cornier» (marquage du «coin» formant limite de parcelle).

La saligue

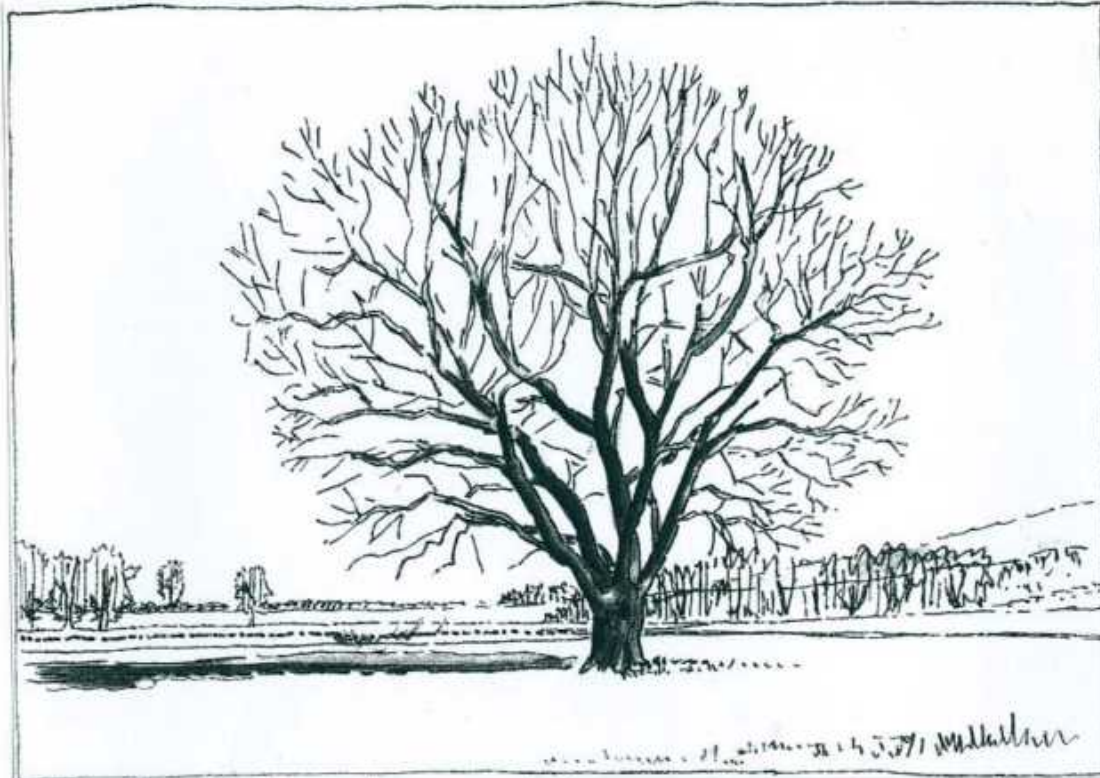
Le long des gaves, sur la terrasse basse inondable, la "saligue" serpente, en épaisseur variable. Médiocre forêt de saules, d'aulnes et de peupliers, fourrés denses difficilement praticables, la saligue atteint au plus 500 m de large sur les rives du Gave de Pau, mais elle ne forme plus qu'un étroit liseré boisé sur les berges du Gave d'Oloron.

La saligue, milieu très riche sur le plan écologique, a fortement reculé et a subi des dégradations du fait de l'abaissement du niveau de l'eau dans le lit majeur dû aux exploitations de graviers (phénomène des «saligues perchées» qui ne profitent pratiquement plus des inondations fréquentes de la rivière). Le phénomène se stabilise depuis la prise de conscience collective du rôle de l'utilité de ce milieu spécifique.

Souvent, suivant les saisons, le gave se repère de loin à ce ruban de végétation spécifique :

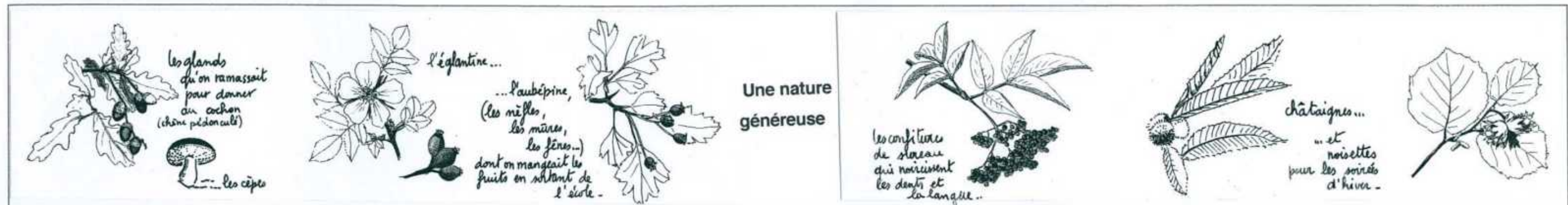
- au printemps, les saules ont un feuillage vert plus tendre, bleuté, ou jaune ;
- en été, le moindre souffle d'air fait ondoyer la saligue ;
- en automne se sont les premières feuilles qui tombent, seuls restent les rameaux jaunes, bruns, rougeâtres dont la légèreté et la souplesse contrastent avec les chênes encore couverts de leur feuillage vert sombre.

A proximité des villes, le long des canaux... il faut noter la présence de quelques alignements remarquables (platanes, peupliers). Par ailleurs, la ville d'eaux de Salies-de-Béarn et la ville «anglaise» de Pau sont marquées par la présence de plantations plus ou moins exotiques datant du XIX siècle... mode qui s'est étendue vers les campagnes avec le (ou les) palmier(s) emblématiques devant les fermes béarnaises.



Le chêne pédonculé, isolé ou en petits groupes, ponctue de sa masse verte ou brune (suivant les saisons) la plaine.

Sur les coteaux de l'Entre deux Gaves



Les bois

Un paysage de bocage se glisse dans un relief complexe, aux formes souples, où la forêt et les prairies dominent. Les bois, landes et broussailles garnissent les fonds humides. Tous les versants pentus sont couverts de boisements de feuillus. Les défrichements agricoles, induits par la place privilégiée que l'on donne aujourd'hui à la culture mécanisée du maïs, se localisent sur les pentes plus douces et sur les lignes de crêtes.

Ces boisements d'arbres et d'arbrisseaux, qui se prolongent par des haies plus ou moins hautes sont composés d'espèces à feuilles caduques dont le mélange harmonieux et la subtilité des tonalités colorées est particulièrement appréciable. Les verts du printemps succèdent les beiges/roux de l'automne : Chêne, hêtre, frêne... floraison échelonnée des merisiers, acacias, châtaigniers ...des houx, sureaux, noisetiers, églantiers ...

Dans ce climat très doux où l'on passe sans excès d'une saison à l'autre, les subtilités de ces harmonies végétales sont un constant enchantement.

La vigne

Sur les coteaux de Jurançon, Monein ainsi qu'à Bellocq entre Salies de Béarn et Puyoo, la vigne tapisse quelques versants abrupts et bien exposés. Ces vignes donnent :

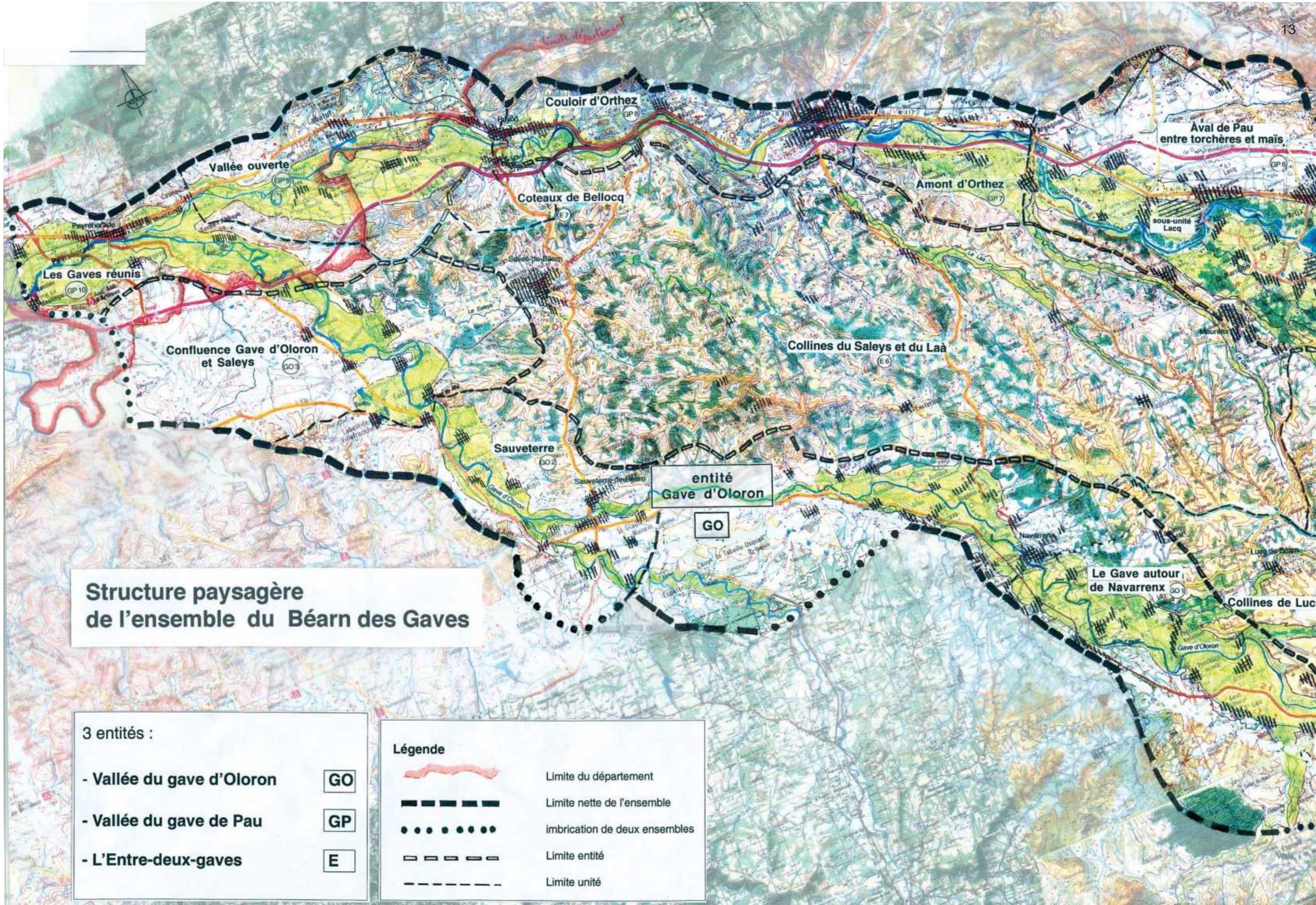
- le «Jurançon» : vin blanc moelleux -à l'origine-, et sec (2AOC, 600 Ha, 25 communes)
Ce vin d'Henri IV ("vin de roi, roi des vins") est sans conteste la vedette de ces vignobles. Colette évoquait le blanc moelleux en ces termes " je fis adolescence la rencontre d'un prince enflammé, impérieux, traître comme tous les grands séducteurs : le Jurançon"

- le vin «Rosé de Béarn», le plus connu des vins de Bellocq, 300 ha dont 16 ha en AOC "Béarn-Bellocq»).

Les parcelles de vignes ne sont pas très importantes en surface, mais comme elles sont situées près des crêtes d'où le regard embrasse le panorama des montagnes, elles ont un impact à la fois visuel et culturel important.

Paysage graphique qui accentue le relief et le dessine, parcelles striées de pieds de vignes hauts qui côtoient des prairies ou paissent des vaches blondes, atmosphère calme peu ventée...






On a souvent l'impression d'être très loin des agitations de la vallée.

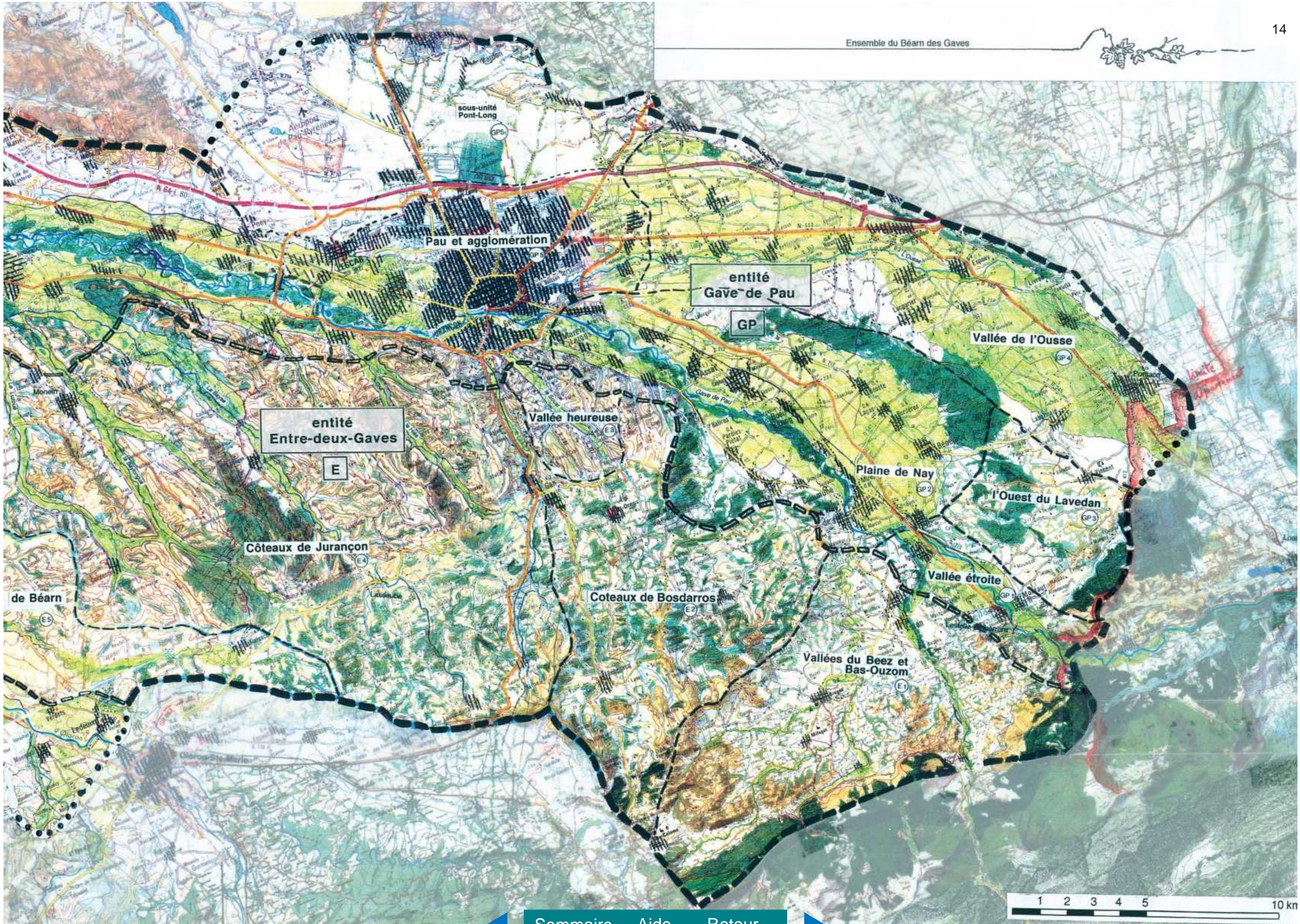


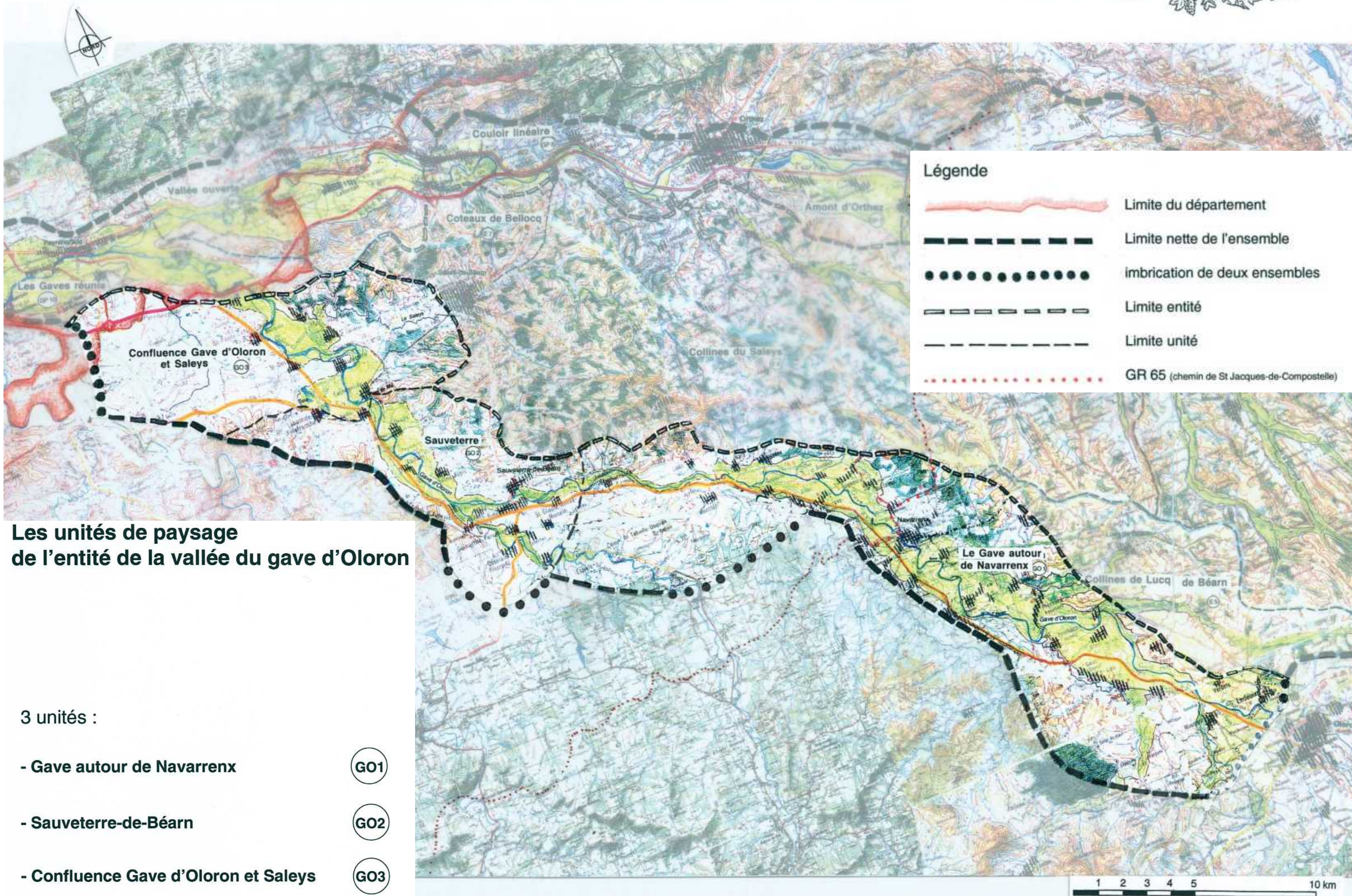
Structure paysagère de l'ensemble du Béarn des Gaves

- 3 entités :
- Vallée du gave d'Oloron GO
 - Vallée du gave de Pau GP
 - L'Entre-deux-gaves E

Légende

	Limite du département
	Limite nette de l'ensemble
	imbrication de deux ensembles
	Limite entité
	Limite unité

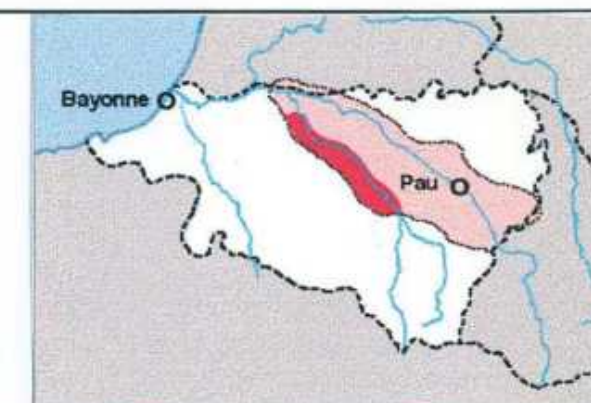




Les unités de paysage de l'entité de la vallée du gave d'Oloron

3 unités :

- Gave autour de Navarrenx GO1
- Sauveterre-de-Béarn GO2
- Confluence Gave d'Oloron et Saleys GO3



Géographie

- vallée orientée Sud-Est / Nord-Ouest, parallèle à celle du gave de Pau

- 250 km²
- 50 communes
- cette entité de paysage = environ 12 000 habitants soit environ 60 habitants / km²

Les principales villes sont :

- Navarrenx (1 036 hab.)
- Sauveterre-de-Béarn (1 366 hab.)

L'économie aujourd'hui:

1. essentiellement agricole

- maïs
- élevage intensif bovins

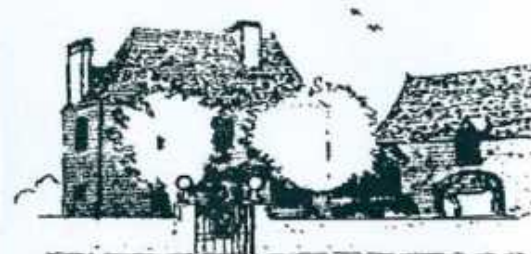
2. Tourisme sportif autour du gave (pêche au saumon, sports en eaux-vives)

- Tourisme culturel et tourisme vert à Navarrenx, Sauveterre et château de Laàs (célèbre labyrinthe de maïs en été)

Histoire : naissance d'un paysage

- Oloron, au carrefour des 2 grands gaves (Aspe et Ossau, qui forment ici le gave d'Oloron) et au débouché de la vallée d'Aspe en position stratégique.
- cours du gave d'Oloron ponctué de villes fortes (pays aux frontières disputées): Navarrenx, Sauveterre-de-Béarn...
- Chemins de St-Jacques-de-Compostelle traversent la vallée
- Au Moyen-Age, terroir cultivé discontinu ; occupation humaine peu dense avec activité pastorale comme principale ressource.
- Evolution au XVIII^{ème} siècle : la "vaine pâture" fait place à la propriété privée : "openfield" -> bocage lâche
- Révolution agricole : arrivée du maïs hybride en 1956 inverse le système, redonne au paysage des grandes vallées un paysage de champs ouverts...

Habitat



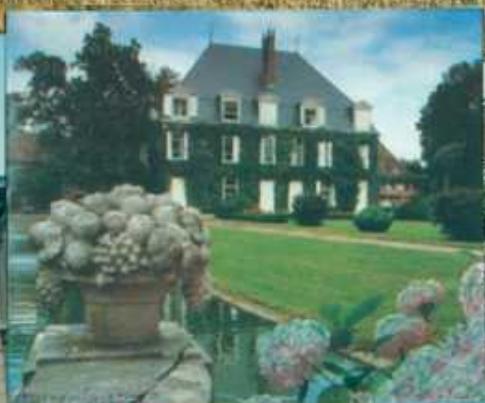
- Nombreux petit villages groupés à la queue-leu-leu sur les terrasses au dessus du gave sur chaque rive.

- Matériaux (ligne de démarcation Lay-Lamidou / Gurs) :
 - . à l'Est : architecture aux toits d'ardoises gris-bleus et murs gris
 - . à l'Ouest : toits en tuiles brun-roux et murs beiges

Paysage : ambiance

- **fond plat** assez étroit, couvert de maïs, bordé de collines qui forment des rebords ondulants peu élevés, assez riants (prairies, bois, hameaux).
- les **Pyrénées** sont présentes en second plan (la base des contreforts est cachée par les collines de Soule), présence moins imposante que dans la vallée voisine du gave de Pau.
- le **gave, encaissé**, est presque inexistant dans ce paysage plat... On le croise. Il est en contrepartie ponctué de villes très marquantes, fortifiées : Navarrenx et Sauveterre ...
Le gave d'Oloron est une puissante rivière torrentielle tout au long de son cours.







Gave autour de Navarrenx

Unité **GO1**

Ville fortifiée de Navarrenx (murs d'enceinte aux pierres beiges et toits de tuiles)

Cette unité est très linéaire. C'est une large vallée (environ 2 km) orientée Nord Ouest / Sud Est et bordée de coteaux aux ondulations douces ; l'ensemble forme un paysage assez monotone. Le fond de la vallée est couvert de maïs. Le gave encaissé et invisible est bordé d'une mince bande boisée ; il n'y a pas de relation visuelle avec l'eau depuis les axes routiers : les rares accès au gave sont les plages qui constituent autant de départs et d'arrêts pour kayaks et canoës.

La transition tuile / ardoise se fait au niveau de Navarrenx : au Sud, la sévérité de l'ardoise, au Nord la douceur de la tuile.

Cette différence de tonalité dans les constructions, renforcée par le pincement de la vallée où s'est installé Navarrenx, définit deux ambiances légèrement différentes entre l'amont et l'aval de la ville, mais pas de façon suffisamment significative pour que l'on ait déterminé ici deux unités de paysage distinctes.

La ville fortifiée de Navarrenx est le point central de l'unité ("Casterrasse" du XII^{ème} siècle, bastide en 1316 ; Henri II la transforma en place forte militaire en 1538. Un siècle avant Vauban !).



Pêche truite saumon

Arcades

Rafting

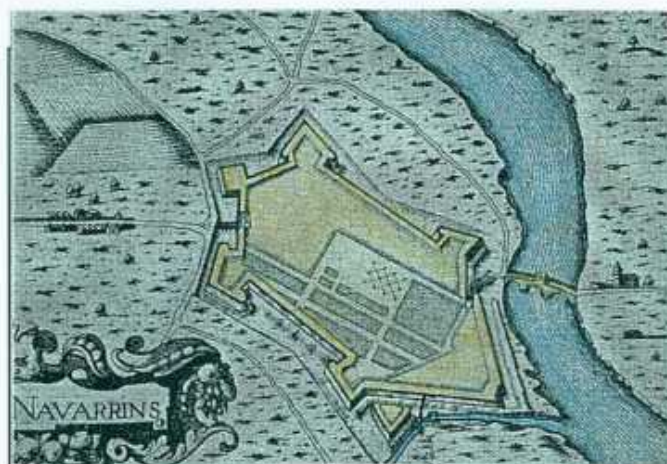


Vaste plaine vouée au maïs ; à l'horizon, les premiers contreforts sombres des Pyrénées qui, quoique très proches, n'ont pas la même ampleur que dans la vallée du gave de Pau.





Vue depuis les collines de Lucq de Béarn. Au fond les Pyrénées.



Plan ancien de Navarrenx, qui montre bien sa position par rapport au gave



Gave autour de Navarrenx

Limites

- Au Nord : pincement de la vallée à Barraute Camu avant la confluence avec le Saison.
- Au Sud : entrée dans l'agglomération Oloronaise au Sud de Ledeux.
- A l'Est : première ligne de crête boisée de l'Entre-deux-Gaves.
- A l'Ouest : première ligne de crête- limite floue et souple avec les collines de Soule.

Réseaux, infrastructures

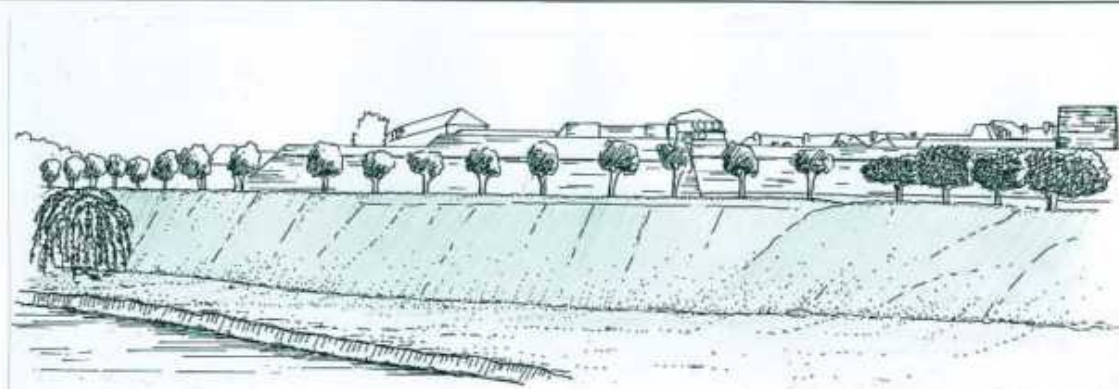
- Gave souvent très encaissé (largeur environ 60 m), mais certaines plages de galets parfois accessibles aux canoës aux creux des méandres.
- Confluences avec deux ruisseaux importants en rive gauche : le Joos et le vert d'Arrette -> élargissement de la vallée à ces endroits.
- Le chemin de St-Jacques (GR65) passe par Navarrenx (voie du Puy)
- RD 936 en rive gauche: très rectiligne, route la plus fréquentée qui permet de traverser l'unité dans tout son linéaire à grande vitesse... sans rien voir!

Occupation du sol

- Maïs en fond de vallée (largeur = 2 km en moyenne). Les "camou": champ fertile, terre arable
- Elevage et bocage surtout présents sur les versants doux aux boisements morcelés.

Habitat et économie

- Navarrenx règne au milieu de cette unité
- Nombreux petits villages à l'habitat groupé souvent en position dominante sur la première terrasse de la vallée
- Château de Laàs au dessus du gave en rive droite. Propriété du département, musée du maïs, labyrinthe; lieu touristique
- Château d'Audaux (XVII ème siècle). Château style classique, propriété de l'Œuvre des orphelins d'Auteuil
- Economie: . agriculture
. tourisme à Navarrenx; pêche (vienne tradition de pêche au saumon) et sports d'eaux vives



fortifications de Navarrenx au dessus du gave d'Oloron

Repères

- Navarrenx

Evolution :
Signes visibles



Sauveterre-de-Béarn

 Unité **GO2**


St-Gladie : face à Sauveterre-de-Béarn. Villages aux couleurs de terre.
(L'église est classée monument historique)

La vallée du Gave d'Oloron s'élargit avec la confluence Gave d'Oloron / Saison.
Le paysage rural est assez monotone (maïs dominant), et les villages à l'architecture de murs beiges et aux toits en tuiles ont un aspect riant.

Les rives sont dissymétriques : la rive droite est plus large hormis à la confluence.
L'encaissement du gave diminue vers l'aval ; il n'est pas visible depuis les voies de communication, seulement aux traversées des ponts.
La petite ville de Sauveterre-de-Béarn, située aux confins du Béarn et de la Gascogne, de la Navarre et de la Soule, eut une importance stratégique au XIII^{ème} siècle où Gaston Moncade la fortifia. Les bastions de maçonnerie de la puissante citadelle médiévale se dressent aujourd'hui encore sur la falaise calcaire dominant le gave ; l'île boisée de la Glère en rive gauche et le vieux pont fortifié "de la Légende" à l'arche interrompue au milieu de l'eau, forment un ensemble imposant et un peu inattendu dans ce paysage très boisé.



Vue depuis une terrasse de café à Sauveterre-de-Béarn : le gave fait un grand méandre au pied de la falaise. En rive gauche, l'île est un lieu public accessible par une passerelle piétonne



Sauveterre de Béarn

Limites

- Au Nord : coteau boisé du gave.
- Au Sud : les ondulations couvertes de prairies et de bois des collines de Soule.
- A l'Est : à l'amont du pincement à Barraute Camu.
- A l'Ouest : à l'aval du pincement de la vallée à Escos / Castagnède.

Réseaux, infrastructures

- Fin de l'encaissement du gave vers Sauveterre ; encore quelques falaises
- Confluence gave d'Oloron / Saison -> élargissement
- RD 936 en rive gauche très empruntée (route Bayonne- Oloron); traverse les villages. Allure de voie rapide très dégagée

Occupation du sol

- Maïs en fond de vallée
- Prairies sur les rives humides et sur les versants; en mélange avec les boisements dans talwegs et sur les pentes fortes des versants
- Particularité de l'île de la Glère: patrimoine naturel important ; lieu d'étude de l'évolution de la saligue (peupliers de 250 ans, colonisation par érables, chênes...)

Habitat et économie

- Sauveterre de Béarn, église et "pont de la Légende" classés Monuments Historiques
- citadelle fortifiée (XIII^e siècle Gaston VII).
- Villages à l'habitat groupé sur une terrasse au dessus du gave, à la queue-leu-leu le long des routes.
- Economie: . agriculture
. tourisme vert, rayonnant autour de Sauveterre de Béarn. Pêche sportive



gave encaissé et falaises apparentes à l'aval de Sauveterre de Béarn

Repères

- La citadelle de Sauveterre-de-Béarn, le pont interrompu et l'église (tous monuments historiques)



Sauveterre (arrivée depuis Salies de Béarn - RD933)



Sauveterre: remparts et "pont de la Légende"

Evolution : Signes visibles

Constructions nouvelles éparsees en fond de vallée, étirant des pavillons le long de toutes les routes autour de Sauveterre.



Confluence gave d'Oloron et Saleys

Unité **GO3**

La plaine vue depuis le "Château de Bijou" (au premier étage)
(Cliché 1 992)

Le gave affleure avec, pour conséquence, l'apparition des barthes. Il fait de larges méandres faisant alterner ainsi la largeur des rives.

C'est un paysage de maïsiculture en fond de vallée (largeur=7 km) ; une ouverture est donnée en rive droite par la confluence avec le Saleys.

On observe une dissymétrie des versants : en rive droite, les versants exposés Ouest et ceux du Saleys, sont sombres, boisés alors qu'en rive gauche, les coteaux de Navarre, cultivés et en prairies viennent doucement s'étendre jusqu'au Gave d'Oloron.

Au loin, souvent cachée par les premières collines, la chaîne des Pyrénées s'estompe.

Dans ce paysage relativement monotone, et au relief peu marqué, la silhouette du donjon de Labastide-Villefranche en rive gauche, jouxtant le parc de la villa de plaisance de "Château Bijou" fait figure d'évènement...qui peut passer inaperçu, en fin d'été lorsque les maïs sont hauts.



"Château de Bijou" (construit en 1 913 environ) - Parc de 23 ha de Jules Vacherot - La villa est située sur le rebord du plateau et domine la vallée.



Confluence gave d'Oloron et Saleys

Limites

- Au Nord : resserrement de la vallée de St-Pé-de-Léren (marque fin des peupliers).
- Au Sud : pincement de la vallée Escos / Castagnède.
- A l'Est : versant pentu et boisé de la vallée du gave d'Oloron.
- A l'Ouest : versant aux pentes douces et agricoles de la vallée. (limite floue, entre collines de Navarre et gave d'Oloron).

Réseaux, infrastructures

- Nombreux bras du gave, propices à la saligue notamment sur les îles
- Le Saleys, affluent du gave d'Oloron en rive droite a formé une vallée assez large. C'est un ruisseau très tortueux et discret.
- RD 28, en rive gauche, axe le plus emprunté (Oloron - Bayonne); traverse les villages et longe les lacs de Labastide-Villefranche.
- Pont de fer à une voie entre Caresse et Auterrive.
- Emprise de l'ancienne voie ferrée

Occupation du sol

- Maïs sur le font plat de la vallée
- Prairies sur les fonts humides et le versant exposé Est
- Boisements sur les pentes raides
- Ensemble des lacs de Labastide- Villefranche
- Saligue au niveau des coudes du gave (dense, mais étroite)

Habitat et économie

- Bastide et ville franche: Labastide-Villefranche en rive gauche ; sa structure actuelle ne laisse (presque) rien échapper de son histoire
- Villages à l'habitat groupé
- Villages en surplomb sur le gave : Escos, Auterrive
- Agriculture



Labastide-Villefranche...premières gelées d'automne (cliché déc. 1 993)



Vu depuis le parc, le château de Bijou (début du XX ème siècle)



Tour donjon de Labastide-Villefranche (environ 30 m de hauteur) - Classée Monument Historique, visible de loin de toutes les directions (XIV ème siècle Gaston Febus); à droite le château de Bijou

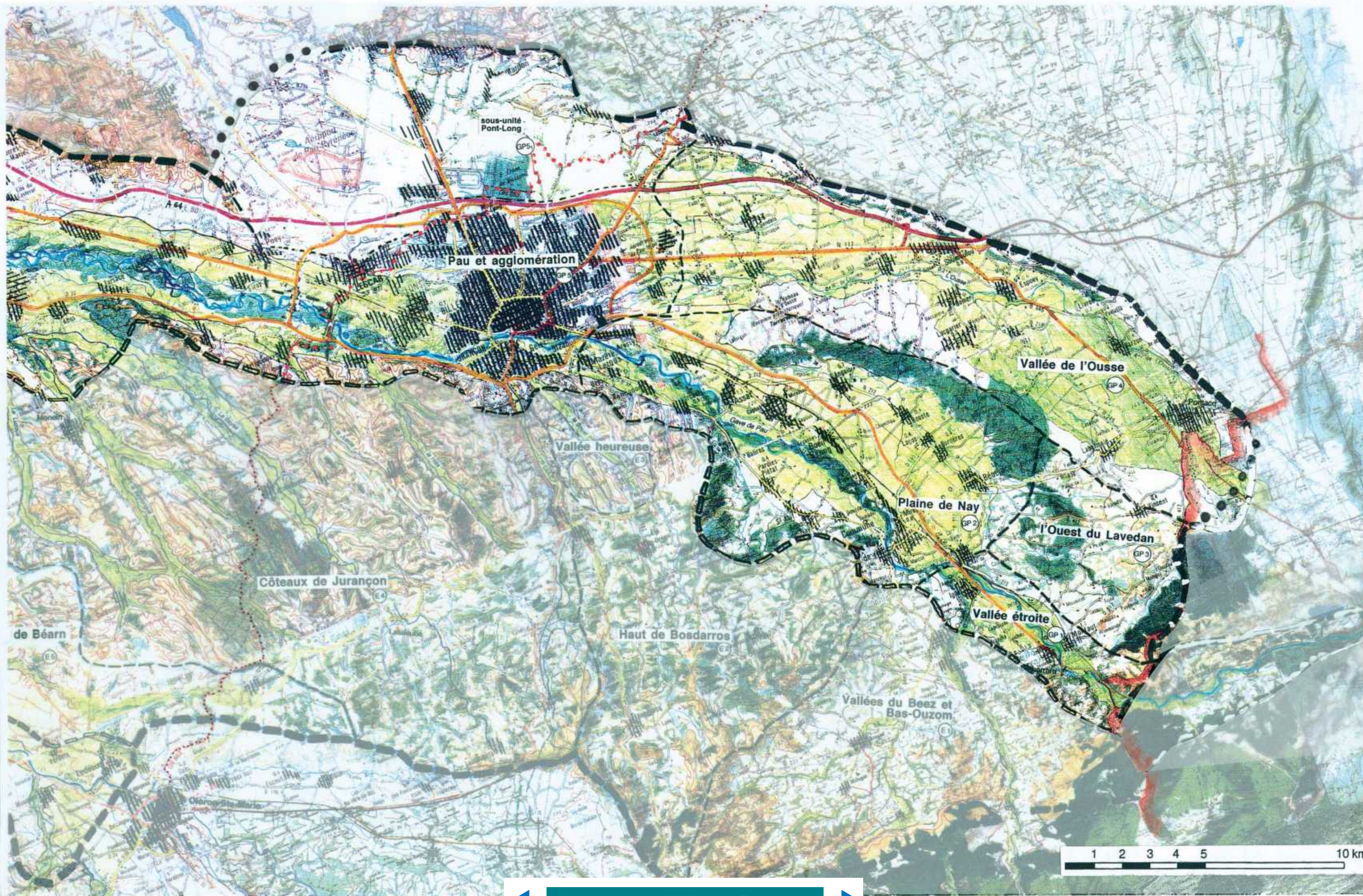
Repères

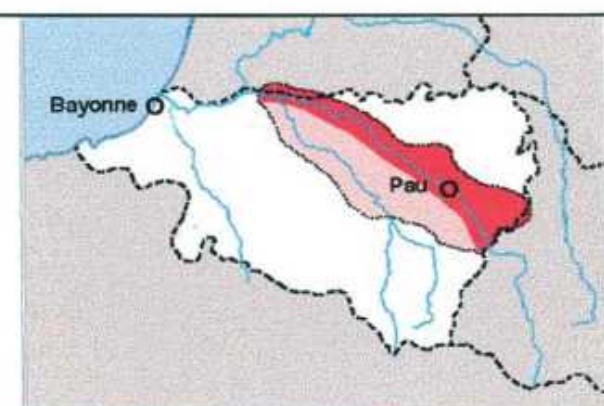
- La tour donjon de Labastide-Villefranche et château de Bijou
- La "Pene de mu": colline rocheuse à Castagnède

- Evolution :**
- Devenir du Château Bijou ? (aucune protection réglementaire à ce jour)
- Signes visibles**
- Projet de voie verte départementale

Les unités de paysage de l'entité de la Vallée du gave de Pau







Géographie

La "diagonale béarnaise" environ 90 km de long
 -1 000 km²
 - 96 communes
 - cette entité de paysage = environ 240 000 habitants soit environ 260 habitants / km²

Les principales villes sont
 - la communauté d'agglomération de Pau :
 Pau (82 157 hab.) et
 Bizanos, Gelos, Lescar,
 Billère, Jurançon (43 000 hab.)

- Nay (3 591 hab.)
- Orthez (10 159 hab.)
- Mourenx (7 460 hab.)

L'économie aujourd'hui:

1. Tertiaire et secondaire:
 - Pau: centre administratif
 - zones industrielles et artisanales
 - complexe chimique Lacq
 - carrières (granulats, grave)
2. Agricole:
 - maïs
 - élevage intensif bovins (lait)
 - élevage chevaux de courses (haras)
 - maraîchage à l'amont
 - peupleraies et kiwi à l'aval

3. Tourisme culturel (Pau, Lescar, Orthez, Nay...)

Cette entité est desservie par l'autoroute, le train et un aéroport

Histoire : naissance d'un paysage

- De tout temps, la capitale du Béarn est dans cette vallée : Lescar depuis l'antiquité, puis Morlaàs, en 1 242 Orthez, et enfin Pau en 1 464. Gaston Fébus, Henri IV, Jeanne d'Albert, Marguerite de Navarre... personnages historiques qui passèrent dans des paysages assez proches de ceux d'aujourd'hui.
- Les chemins de St-Jacques-de-Compostelle traversent la vallée à Lescar et Orthez.
- XVIII^{ème} siècle : la "vaine pâture" fait place à propriété privée : l'"openfield" se transforme en paysage de bocage
- 1 956 : révolution agricole, arrivée du maïs hybride inverse le système et donne à nouveau un paysage de champs ouverts...
- "Pau ville anglaise": XIX^{ème} siècle et mode du climatisme ont profondément modifié cette ville et ses abords.
- Découverte du gisement à Lacq : naissance d'un paysage industriel et de nouveaux paysages urbains.

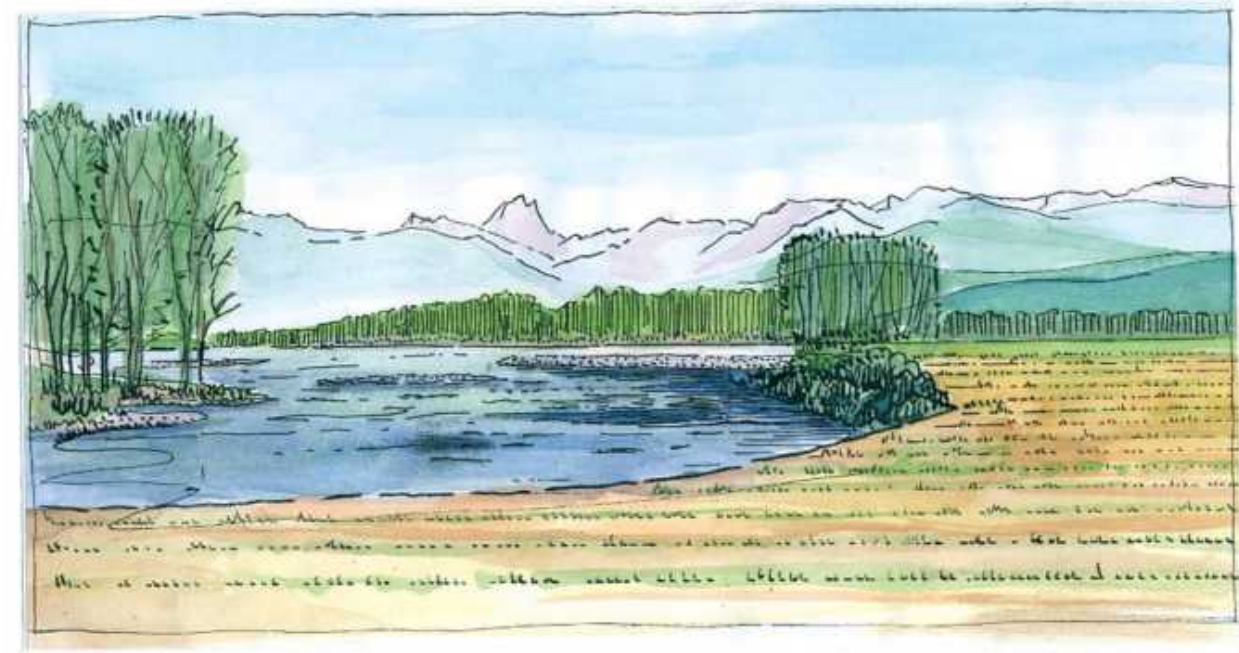
Habitat



- Villes au front bâti remarquable : Pau, Orthez, Lescar.
- Villages-rues aux fermes groupées avec des cours fermées par de hauts murs.
- Progression colorée d'Est en Ouest : ardoises et murs gris / tuiles et murs beiges; changement au niveau de Lagor.
- "Ville nouvelle" de Mourenx (1 957) près de Lacq

Paysage : ambiance

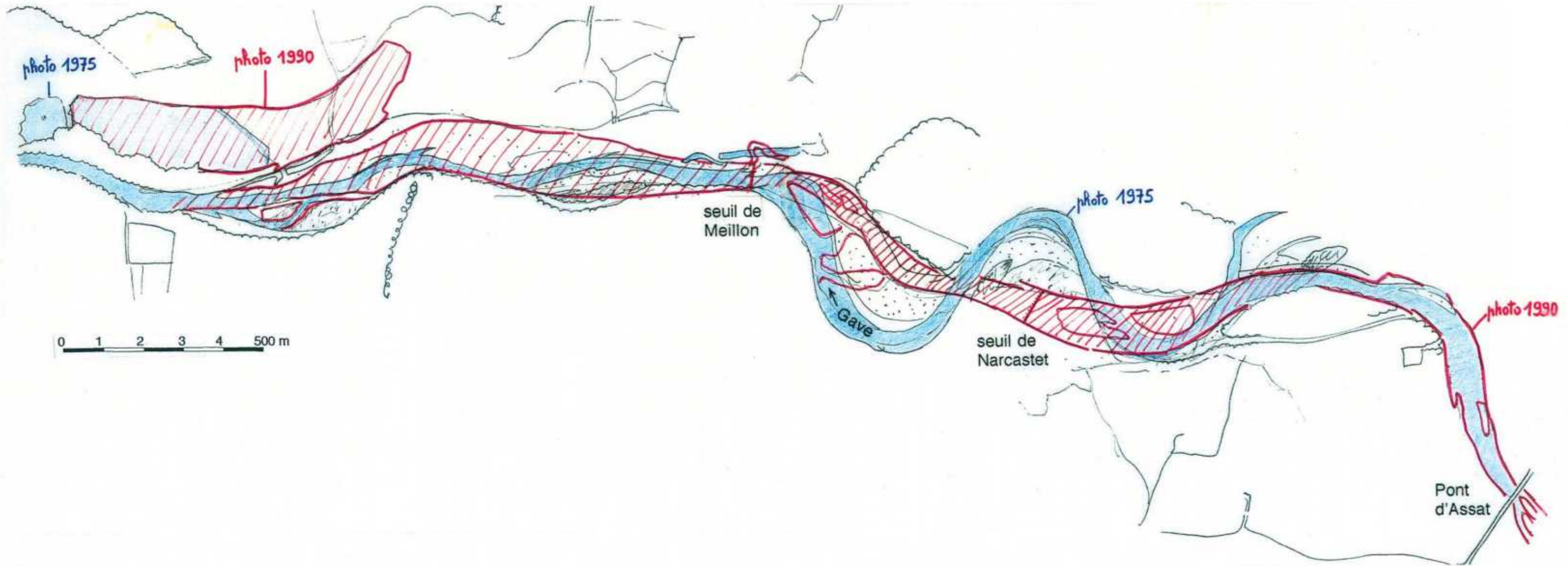
- le poids de l'histoire...de vastes étendues vertes ou rousses...les Pyrénées en majesté
- **vallée opulente** aux activités très imbriquées (agriculture / industrie).
- **paysages ouverts** où le maïs domine. Vallée bordée très nettement par des versants boisés spectacle toujours renouvelé des saisons.
- les **Pyrénées** très proches se dressent telle une barrière, à la fois repère (le Sud, les pics, ...) et frontière (l'horizon, l'Espagne).
- Le **gave** : à la fois torrent bruyant, végétation dense, plages de galets, réservoir écologique...mais souvent difficile à approcher.
- **Lacq** : le complexe chimique est un paysage industriel unique dans le département.





Les divagations du lit du gave de Pau de la plaine de Nay à Artix

A l'intérieur de cette entité, les unités GP1, 2, 5 et 6, sont marquées par un des éléments structurants les plus forts de l'entité : le gave lui-même. Son aspect a profondément été modifié depuis les 30 dernières années. C'était un paysage toujours en mouvement, changeant au fil des saisons et des crues...le lit du gave, accompagné d'une végétation spécifique sur ses berges (la saligue) était régulièrement inondé. La superposition de deux photos aériennes dans la plaine de Nay montre l'amplitude de ces variations (photos 1 975 et 1 990). Les divagations étaient importantes avant l'intensification de l'exploitation des granulats (années 1 970 -80) et jusqu'à la mise en place progressive de seuils de régulation. Aujourd'hui, entre Aressy et Assat, trois seuils existent (Meillon, Narcastet et Assat, le dernier construit en 1 992).



Grandes lignes de l'évolution récente du lit du gave de Pau

Les extractions du matériau alluvial ont radicalement modifié le fonctionnement et le tracé du gave. L'encaissement du lit s'est accompagné d'une baisse de niveau de la nappe phréatique.

Enjeux :

- Le sol assez humide des berges où l'eau était très proche, est devenu plus sec ; d'où la nécessité pour l'agriculture d'arroser là où ce n'était pas indispensable avant.

La végétation de la ripisylve n'étant plus régulièrement inondée a évolué, phénomène de la "saligue perchée", et la généralisation des travaux de stabilisation du lit a facilité l'implantation d'espèces exotiques envahissantes (buddleias, balsamines...). La chenalisation du gave pour limiter les érosions a entraîné des travaux lourds et un tracé plus rectiligne.

- Peu à peu disparaît la caractéristique principale de ce gave, sa mobilité et la variété des paysages que celle-ci engendrait (méandres, îles, plages, roselières, saligues...).



En amont de Pau, le lac d'Aressy (ancienne zone d'extraction)



L'eau du gave qui coule, qui roule...bruit, bancs de galets, saligue...



En amont de Pau, vue depuis la chapelle St-Ambroise en rive gauche, en regardant vers le Nord. On note la dissymétrie des rives : la rive droite est plus étendue. Le gave se repère de loin par la présence d'îlots de graviers et par son cordon de végétation spécifique (saligue)



Vallée étroite: des grottes de Bétharram à Coarraze

Unité **GP 1**

Lestelle, Betharram et Montaut, deux bastides du XIV^{ème} siècle ; villages aux toits d'ardoise blottis contre les premiers contreforts des Pyrénées

C'est à Lourdes, dans le département des Hautes Pyrénées, que la vallée du gave, déviée par étapes au cours des glaciations en un coude de capture caractéristique, change de direction, pour se diriger non plus vers la plaine de l'Adour, mais vers l'Ouest en une vallée très étroite et encaissée, orientée Est / Ouest.

A partir du pont des grottes de Bétharram, le gave, dans un nouveau coude, s'oriente à nouveau Nord / Sud; la vallée s'élargit jusqu'à atteindre 1,5 km entre Bétharram et Coarraze.

Le village de Coarraze s'est fixé à un endroit stratégique, sur un pincement entre ce premier élargissement de la vallée et l'ample plaine de Nay (unité GP2). Cette situation privilégiée, dominante, permettait, au XVI^{ème} siècle, d'assurer la défense de la Vicomté depuis l'ancien château fort. Les bastides de Nay, Lestelle et Montaut faisaient également partie de ce système défensif.

Les Pyrénées très présentes sont très proches. L'ambiance y est assez froide et humide.

Des silhouettes architecturales remarquables, aux toits d'ardoises, ponctuent les rives du gave : le sanctuaire ancien de Bétharram, devenu un grand séminaire et un collège aux bâtiments austères du XIX^{ème} siècle. Plus loin, le couvent d'Igon et le château de Coarraze.

Le gave est un espace de jeu apprécié des amateurs de sports en eaux vives (rafting, canoë, kayak).



Dans l'étroite vallée, la voie ferrée et la route longent souvent le gave.
A noter les installations pour les sports en eaux vives



Un élargissement notable de cette vallée étroite se situe à l'aval de Montaut : la vallée s'élargit jusqu'à atteindre 1,5 km de large, c'est la plaine de Baix

Vallée étroite : des grottes de Bétharram à Coarrazze

Limites

Limites très lisibles :

- Au Nord, resserrement de la vallée à Coarrazze
- Au Sud, le pont des grottes de Bétharram. En amont, vallée rocheuse et étroite
- A l'Est et à l'Ouest, lignes de crêtes de la vallée

Réseaux, infrastructures

- Les réseaux (RD 212, RD 937, voie ferrée) proches du gave (rivière torrentielle)
- Ancien pont sur le gave avec arche arrondie (XVII^{ème} siècle)
- Unité fréquentée par les pèlerins de Lourdes (grottes Bétharram).

Occupation du sol

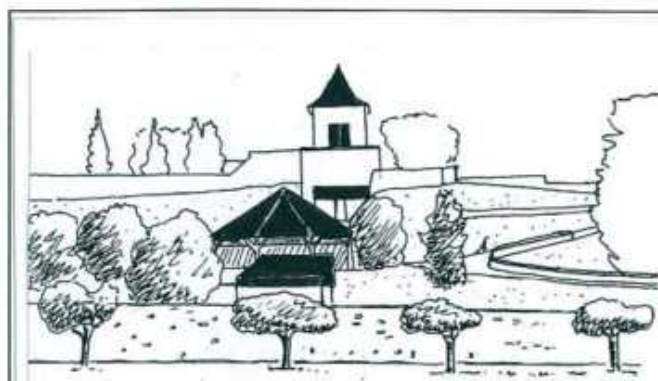
- Prairies et maïs dans le fond de la vallée
- Boisements de feuillus sur les versants très abrupts et quelques parcelles claires des prairies sur les pentes plus douces

Habitat et économie

- Bastides : Montaut (1 309) et Lestelle (1 335), sur des sites défensifs, surveillaient la vallée du gave
- Fermes dispersées sur les mamelons à l'amont et petites villes à l'habitat groupé et aux toits d'ardoises (Bétharram, Igon, Coarrazze, Montaut)
- Développement d'un habitat récent, diffus en fond de vallée entre Bétharram et Coarrazze
- Economie :
 - . agriculture, élevage
 - . tourisme et pèlerinages (Lourdes), visite des grottes de Bétharram (exploitation touristique depuis 1902; entrée dans les Hautes-Pyrénées)
 - . anciennes usines de textile et de meubles à Coarrazze



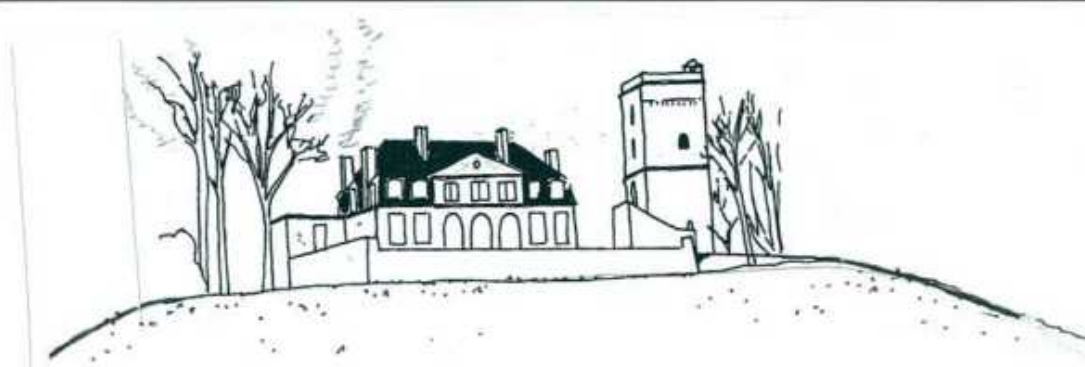
Séminaire de Bétharram au bord du gave
(Epreuve à l'eau-forte de Melling "Les Pyrénées françaises" - 1 830)



Couvent d'Igon



Bétharram: chapelle St Louis



Château de Coarrazze

Repères

- Bétharram: grand séminaire et collège.
- Le couvent d'Igon et son verger.
- Le château de Coarrazze (XIV^{ème} siècle et rebâti au XVII^{ème}) Henri IV y séjourna dans son enfance.

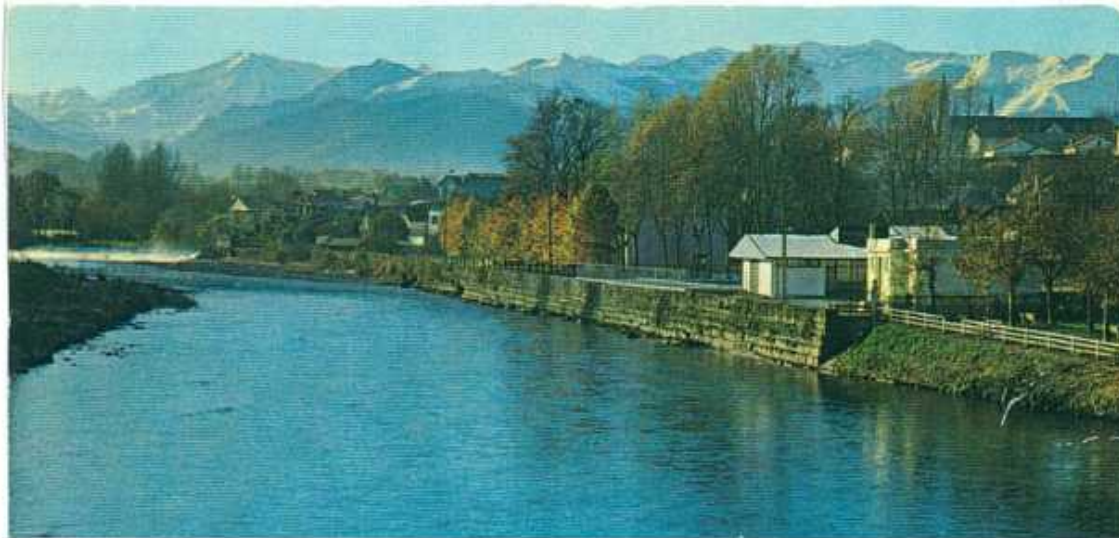
Evolution :

Signes visibles

- A priori, unité très fréquentée: pèlerinage à Lourdes, mais reste un passage (linéarité)
- Urbanisation diffuse et hétéroclite en fond de vallée, entre Bétharram et Coarrazze
- Les castets (buttes du premier front pyrénéen) prisés par les carrières



Plaine de Nay

Unité **GP2**

Les Pyrénées s'élèvent comme une barrière. Depuis Nay, la vallée de l'Ouzom est très visible, avec, dans l'axe du Gave, le Pic de Gabizos à la silhouette aisément reconnaissable

L'amplitude de cette unité contraste avec l'étroitesse de l'unité immédiate en amont (GP1). C'est un vaste espace plat de 1,5 à 7,5 km de largeur, bordé de versants boisés qui ondulent et la surplombent de plus de 150 m.

Dans cette plaine, riche en limons, à proximité de marchés importants (Pau et Nay), et facilement irrigable (nappes peu profondes, gave proche), la culture maraîchère s'est largement développée. C'est la plaine maraîchère la plus importante du département.

Cependant, on distingue une dissymétrie entre les deux rives :

- Une rive droite large où le maraîchage est présent ; les villages s'égrènent à la queue-leu-leu, implantés sur les terrasses du gave profitant d'un vaste panorama sur les Pyrénées.

- Une rive gauche plus étroite, plus proche du coteau, à l'agriculture plus traditionnelle (élevage). Les villages se sont serrés en pied de coteau ; l'ensoleillement y est moins important et les vues plus restreintes, l'ambiance plus froide et humide.

Les villages à l'architecture imposante et l'agriculture très active dégagent une impression de plaine fertile et riche.

Fort contraste entre l'horizontalité de la plaine et la chaîne des Pyrénées, imposante, qui se dresse comme une barrière... changeante, très présente et toujours renouvelée. Le panorama est ici très vaste, du Pic de Midi de Bigorre au Pic d'Anie à l'Ouest (on ne voit pas le Pic du Midi d'Ossau).

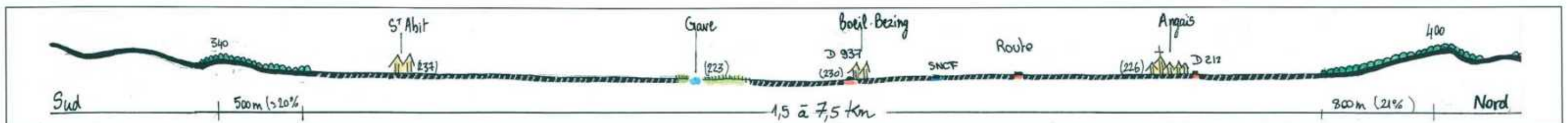
A l'Est, l'orientation de la vallée dirige les vues davantage vers les Hautes Pyrénées.



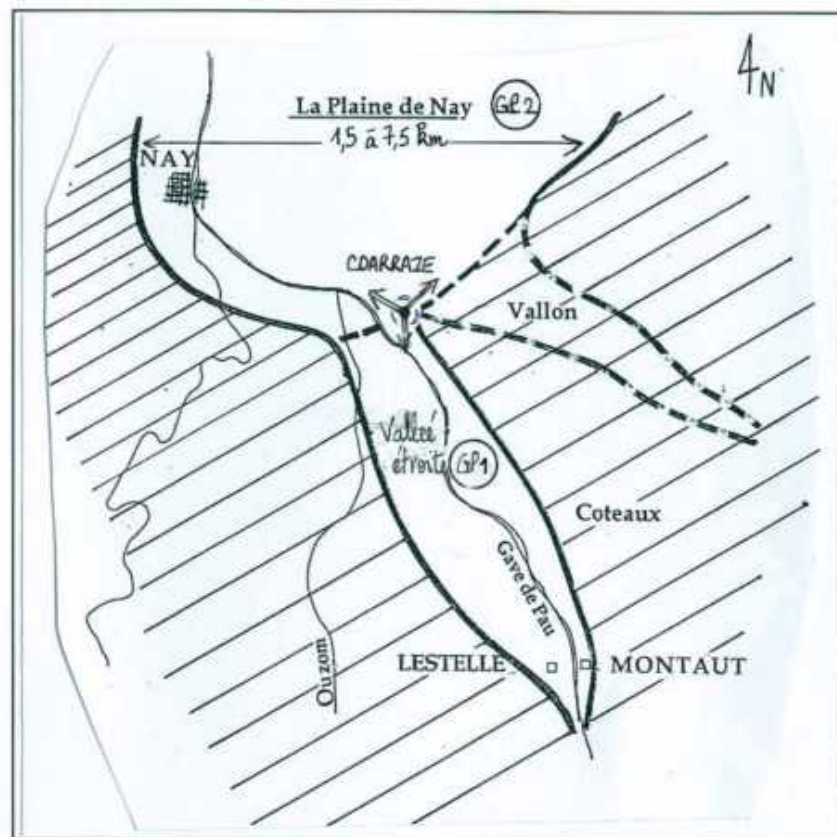
Château Chazal (site inscrit) : situé sur le coteau rive gauche, orienté Nord, dominant la vallée et le village d'Uzos



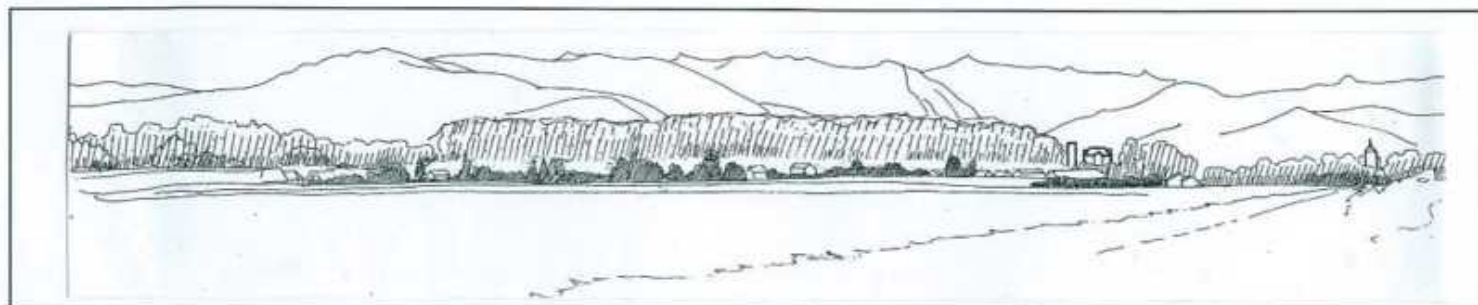
Plaine maraîchère (Meillon) très fertile dominée par la barrière des Pyrénées



Coupe transversale Nord / Sud - vue vers l'aval



Schéma



Un promontoire boisé à l'extrémité duquel se trouvent le château et la tour de Coarraze; au pied, s'étend le village d'où émerge le clocher de l'église. L'ensemble, dominé au loin par les Pyrénées, forme une silhouette remarquable.



Château de Franqueville



Le Lagon

Plaine de Nay

Limites

- Au Nord-Ouest : pincement de l'éperon de Franqueville à Bizanos et des coteaux de Gelos, limite floue de l'urbanisation de l'agglomération Paloise (rocade)
- Au Sud-Est : resserrement de la vallée à Coarraze / Nay
- A l'Est et à l'Ouest : crêtes des versants boisés de la vallée (coteaux)

Réseaux, infrastructures

- gave peu encaissé; seuils; secteur avec saligues et gravières
- Lagon bordé par alignements de peupliers; serpente en rive droite en pied de versant
- Réseau routier très dense avec routes principales en fond de vallée
- Chemin Henri IV, Pau - Lourdes (chemin pour piétons en grande partie, quelquefois route goudronnée) sur la crête du coteau boisé en rive droite. Offre de beaux panoramas sur la vallée et sur les Pyrénées

Occupation du sol

- Maïs et maraîchage sur le fond très plat de la vallée, (rive droite surtout)
- Elevage bovin (rive gauche)
- Boisements denses de feuillus sur les deux versants (Bois de Bénéjacq...)

Habitat et économie

- Villages-rues avec grosses fermes à cours fermées par de hauts murs
- Bastide de Nay (XIV^{ème} siècle) ; c'est encore aujourd'hui un gros marché agricole
- Quelques châteaux animent les coteaux boisés (villas de plaisance du XIX^{ème} siècle). Sites Classés ou Inscrits dans "les Horizons Palois".
- Economie :
 - . agriculture (maraîchage, maïs, élevage: vaches, chevaux...)
 - . usine de Turboméca à Bordes
 - . industries du meuble et textile; fabricant de sonailles à Nay
 - . gravières (Aressy...).
 - . base de loisirs à Baudreix

Repères

- La barrière des Pyrénées.
- Les castets (buttes)
- Le Lagon, bordé d'alignements de peupliers.
- Le château Chazal (rive gauche).
- Le château de Franqueville en limite (articulation avec l'unité GP5: agglomération paloise)
- L'antenne émetteur d'Assat

- Evolution :**
- Urbanisation récente dispersée, avec maison au milieu de la parcelle, clôturée de haies; orientations diverses de l'habitat (on est très loin des villages-rues caractéristiques !)
- Signes visibles**
- Implantations industrielles et commerciales au milieu des champs; absence de rideau boisé
 - Bâtiments agricoles récents au milieu de la plaine, à l'extérieur des villages
 - Gravières



Ouest du Lavedan

Unité **GP3**

C'est une petite unité de paysage, comprise entre les deux vallées de l'Ousse et du gave de Pau.

Le relief est constitué de trois croupes parallèles au gave, orientées Sud-Est, Nord-Ouest. C'est un paysage de coteaux, proche de celui de l'Entre-deux-gaves au Sud (unité de paysage Bosdarros E2).

Les croupes rondes où les boisements dominant (bois de Sargaillousse, de Carrasquet, de Mirepeix) ont leur sommet dénudé en prairies ou en culture.

Sur les versants boisements et prairies, intimement liés, forment un paysage accueillant dominé par la barrière des Pyrénées qui est très proche.

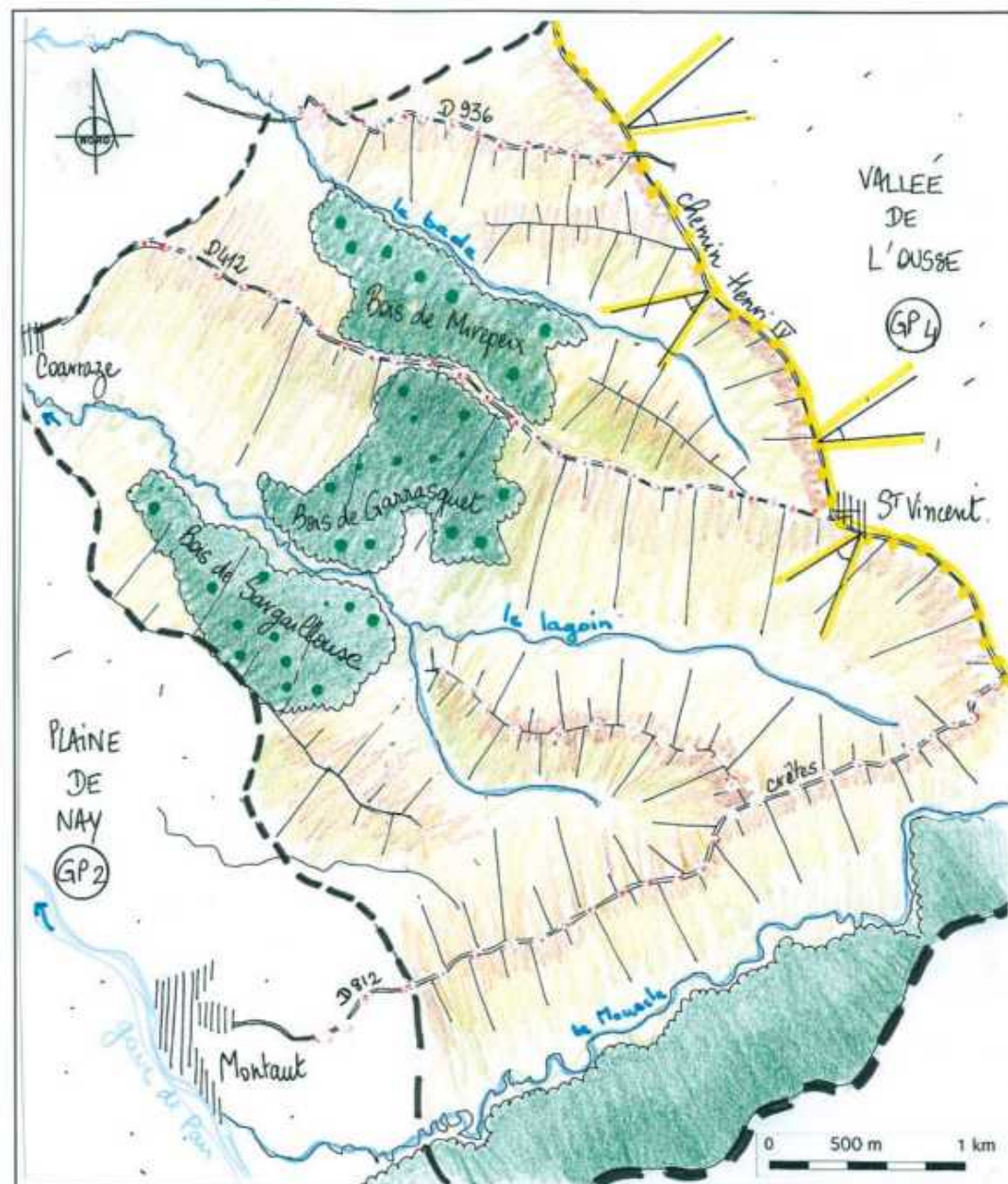
Les routes sont souvent en crête et distribuent ça et là des fermes dispersées. Les bourgs ne sont pas situés dans cette unité mais de part et d'autre, dans les vallées de l'Ousse (Labatmale) et du gave de Pau (Montaut, Coarraze, Bénéjacq).

Le chemin Henri IV, qui longe la crête entre cette unité et la vallée de l'Ousse, est ici une desserte agricole, offrant des panoramas particulièrement grandioses.



Vue depuis Saint-Vincent : fermes dispersées sur la ligne de crête





Croupes orientées Sud-Est Nord-Ouest - Les routes principales sont sur les lignes de crête

Ouest du Lavedan

Limites

- Au Nord : bord du coteau de l'Ousse dont la crête est occupée par le chemin Henri IV
- Au Sud : crête du versant boisé du gave de Pau
- A l'Est : forêt de Mourle
- A l'Ouest : boisements qui limitent la plaine de Nay à Bénéjacq

Réseaux, infrastructures

- Aucune route importante
- Chemins de crêtes (dont le chemin Henri IV qui va du château de Franqueville à l'Est de Pau, jusqu'au lac de Lourdes)
- Réseau hydraulique parallèle aux vallées des gaves de Pau et d'Oloron

Occupation du sol

- Prairies
- Boisements importants

Habitat et économie

- Fermes massives dispersées
- Aucun village
- Economie:
 - . élevage extensif
 - . à noter un rosiériste installé sur la crête près du chemin Henri IV
 - . très fréquenté (promeneurs, chasseurs, cueillette champignons...)

Repères

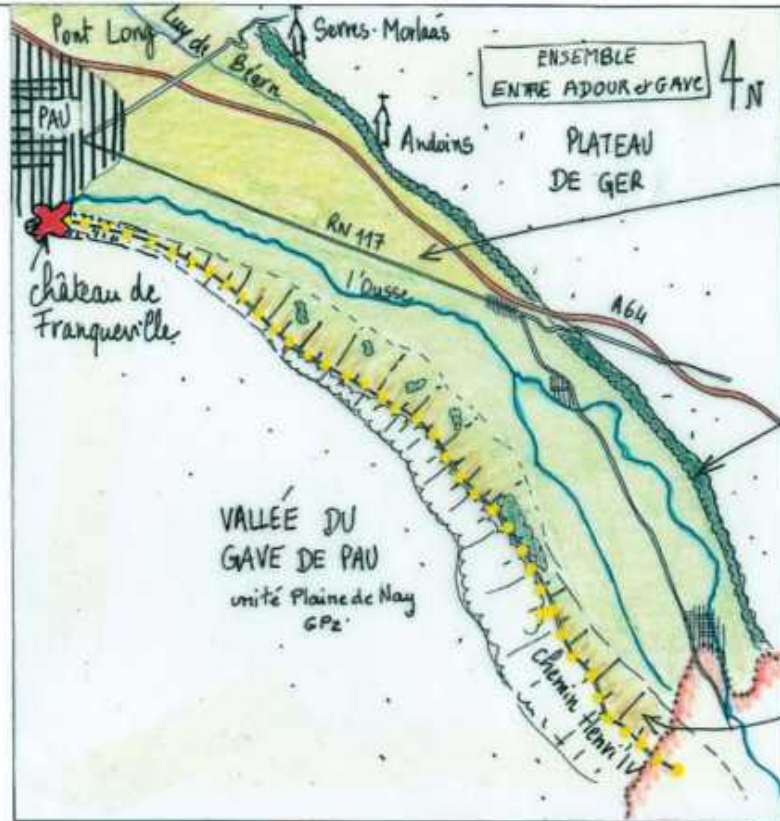
- Les Pyrénées

Evolution : - Grands bâtiments agricoles.
Signes visibles



Vallée de l'Ousse

Unité GP 4



terrasse haute :
en continuité des landes du Pont-Long

coteau Nord :
versant raide et boisé

coteau Sud :
versant aux pentes douces, cultivées

Schéma

0 1 2 3 4 5 km

La vallée de l'Ousse correspond à une ancienne vallée du gave de Pau (la plus récente avant l'actuelle: il y a environ 50 à 20000 ans), avant qu'il ne s'encaisse et ne s'oriente plus à l'Ouest, à partir de Lourdes. C'est une vallée "suspendue", à mi-hauteur entre le plateau de Ger (ensemble entre Adour et Gave, unité M6) et la vallée du gave de Pau (premier balcon); aussi, la présence des Pyrénées est-elle ressentie fortement telle une barrière continue. Celle-ci semble posée sur le rebord de cette sorte de premier plateau qu'est la vallée de l'Ousse, au-dessus de la vallée du gave de Pau.

L'unité comprend une terrasse haute au Nord qui est le prolongement des landes traditionnelles du Pont-Long. La RN 117 s'appuie sur le rebord de cette terrasse, au dessus de la vallée de l'Ousse proprement dite. Cette terrasse se différencie des landes du Pont-Long par son occupation du sol et les activités qui y régissent. Elle présente un paysage agricole de champs ouverts où le maïs est omniprésent. Ici pas de terrain militaire, pas d'activité aéronautique, ni de zones industrielles.

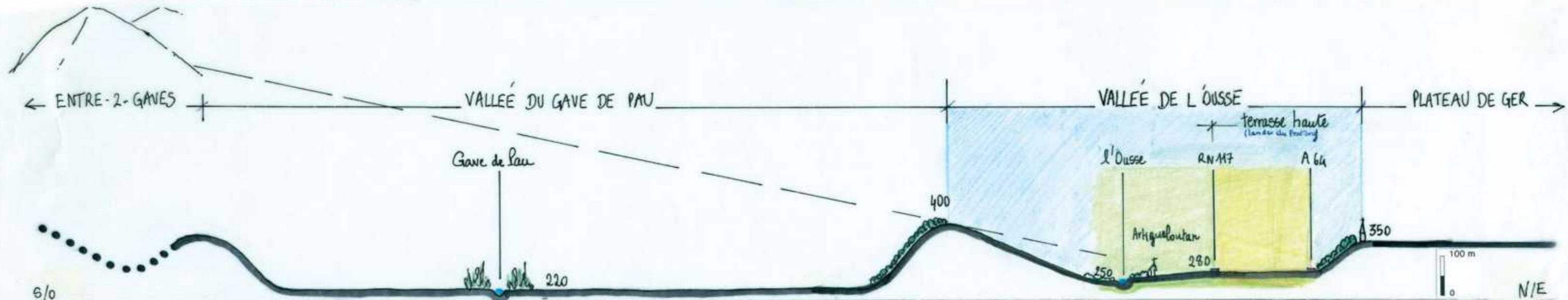
Le versant boisé au Nord de la vallée est peu élevé (en moyenne environ 70m au dessus de la vallée) et ponctué de villages sur sa crête.

Dans la vallée, le ruisseau de l'Ousse est peu perceptible et les villages aux toits d'ardoises ressemblent à ceux de la vallée de Nay (unité GP2), avec des rues fermées de hauts murs. Le contraste est très fort entre une campagne très ouverte, dénudée, et l'intérieur des villages très fermé.

La petite ville de Pontacq, à la limite avec la Bigorre, est une ancienne place forte du XII^{ème} siècle (des remparts, subsiste une porte surmontée d'une tour) qui offre aujourd'hui de nombreux vestiges de son important passé (nombreux manoirs du XVII^{ème}, maisons en encorbellement...).



Fond de vallée cultivé et versants boisés, au Sud de Nousty



Coupe Nord-est / Sud-Ouest : position en balcon de la vallée de l'Ousse, au-dessus de la vallée du gave de Pau

0 500 m 1 km



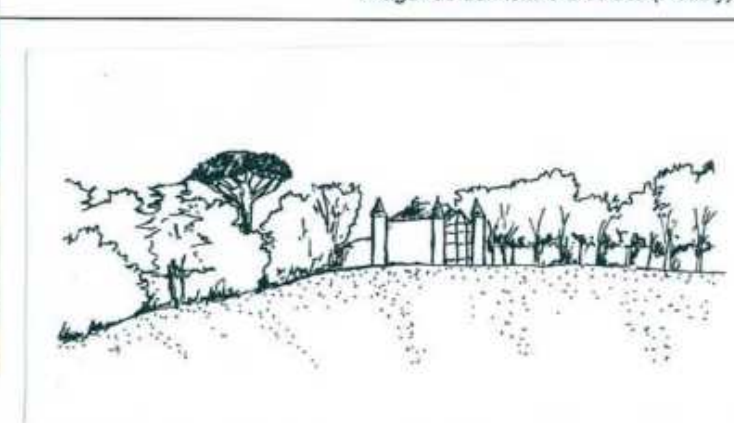
La vallée de l'Ousse vue depuis le coteau Nord (Serres-Morlaàs)- On voit nettement en deuxième plan le rebord de la terrasse haute de la vallée du gave



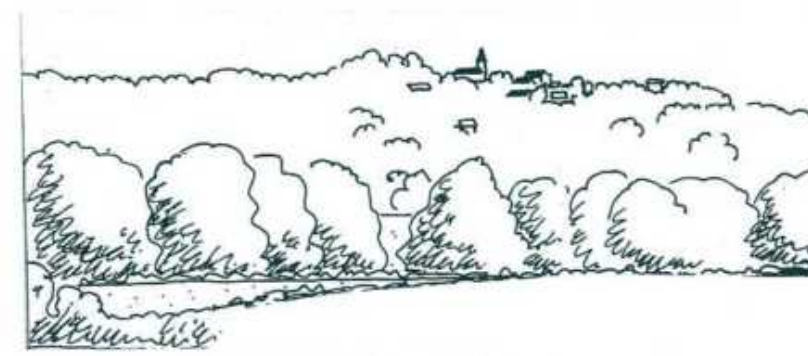
Village-rue aux toits d'ardoises (Nousty)



Passage de l'Ousse à Nousty: le lavoir



Franqueville (site classé)



Silhouette village sur coteau Nord: Serres-Morlaàs

Vallée de l'Ousse

Limites

- Au Nord : coteau de l'ancienne vallée du gave de Pau, peu élevé et boisé (plateau de Ger)
- Au Sud : crête boisée du coteau de la plaine de Nay (suivie par le chemin Henri IV)
- Au Sud-Est : la vallée s'est resserrée près de Pontacq à la sortie des Hautes-Pyrénées
- A l'Ouest : limite floue à l'entrée de l'agglomération paloise

Réseaux, infrastructures

- Ousse : ruisseau peu perceptible, affluent du gave de Pau, prend sa source sur le plateau de Ger et a repris une ancienne vallée du gave depuis Soumoulou
- Un couloir important de communication :
 - autoroute en pied de coteau Nord
 - RN 117: très empruntée, rectiligne (héritée des intendants du XVIII^{ème} siècle), traverse l'unité au Nord et la quitte, pour escalader le coteau, en direction de Tarbes.
 - RD 940, à partir de Soumoulou, également très fréquentée pour rejoindre Lourdes
- Le chemin Henri IV, sur la crête du coteau Sud offre de belles vues sur l'unité et des panoramas sur les Pyrénées. Itinéraire équestre

Occupation du sol

- Fond de vallée cultivé en maïs ; quelques boisements sporadiques
- Coteau Nord-Est : versant très raide ponctué de silhouettes de villages en crête
- Versant Sud, à la pente très douce et plus agricole (pâturages, champs cultivés)

Habitat et économie

- Au bord de l'Ousse: petits villages-rues aux toits d'ardoises et aux rues étroites; fermes isolées aux granges en galets (beiges couleur de terre argileuse)
- Urbanisation d'habitat récent, en fond de vallée, liée à la voie de communication rapide (RN 117) et à la position stratégique de l'unité, entre deux pôles d'activités (Pau et Tarbes)
- Economie : agriculture essentiellement
- Pontacq petite ville historique de 2 700 habitants, a su conserver une partie de son passé d'industrie du cuir (dû à la conjonction : peaux de bêtes, eaux de l'Ousse et tanin des écorces de châtaigniers et de chênes)

Repères

- Les Pyrénées
- Les silhouettes des villages sur coteau Nord : Serres-Morlaàs, Andoins...
- Le promontoire du château de Franqueville avec son pin parasol

Evolution :

Signes visibles

- Mitage du fond de vallée, zones résidentielles, surtout entre Pau et Soumoulou
- "entrée de ville"
- devenir du camp militaire d'Idron



Sommaire

Aide

Retour



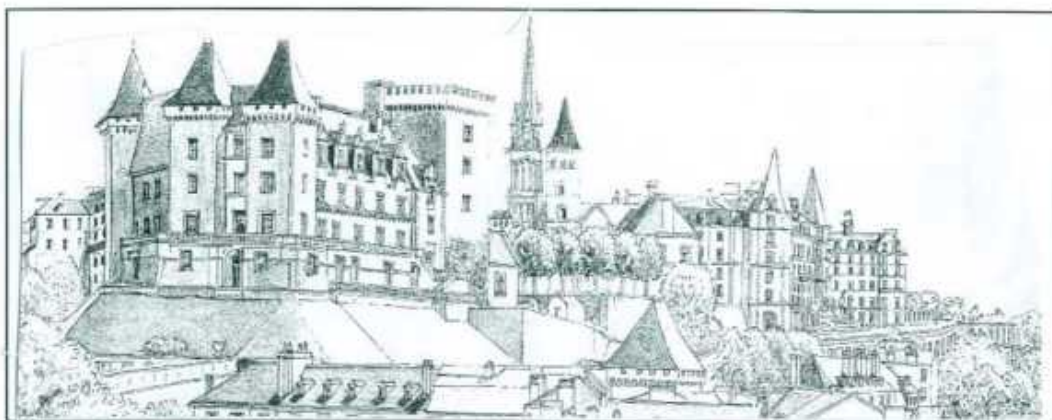
Pau et agglomération

Limites

- Au Nord : les coteaux entre Morlaàs et Montardon
- Au Sud : les coteaux boisés de feuillus de Jurançon et Guindalos, (limite toujours sombre car ce coteau est orienté Nord et vu à contre-jour)
- A l'Est : agglomération de Bizanos (limite floue), sur le gave : le pont de contournement de Pau
- A l'Ouest : agglomération de Lescar (zones commerciales)

Réseaux, infrastructures

- Gave, en pied de versant Sud, dominé par le cœur de la ville (hauteur environ 30 m). Une route en rive gauche (Laroin) longe son cours à l'aval alors qu'en rive droite et au niveau de la ville, il est longé par la voie ferrée.
- Autoroute scinde l'unité en deux parties distinctes : la partie Sud très urbanisée et la partie Nord du Pont Long (sous-unité de paysage GP 5, décrite plus loin).



Château de Pau et front bâti
(D. Duplantier et F. Callède)

Occupation du sol

- Urbanisation dense de l'agglomération paloise ; en périphérie, zones industrielles et commerciales (aéroport dans sous unité de paysage du Pont-Long)
- Au Nord de l'autoroute, "une ceinture verte" : les landes du Pont-Long

Habitat et économie

- Noyau historique de Pau avec front bâti remarquable (château, boulevard, Casino,... pas de cathédrale)
- Lons, Lescar, Billère, Jurançon, Gelos, Bizanos, Idron ont formé avec Pau une communauté d'agglomération
- Centralise les activités du secondaire et tertiaire: base aérienne, sous-traitance aéronautique, Coop de Pau, ville universitaire...
- Lescar à 7 km à l'Ouest de Pau, citadelle médiévale, ancien évêché (traces d'occupation antique)
- Tourisme culturel, loisirs : golf, tradition du cheval (hippodrome réputé), courses automobiles, sports d'eaux vives...



Panorama depuis le boulevard des Pyrénées

Pic du Midi d'Ossau

Evolution: Signes visibles - L'extension urbaine en banlieues uniformes le long des axes de sorties de la ville de Pau et notamment la zone commerciale de Lons-Lescar : image urbaine?



Sommaire

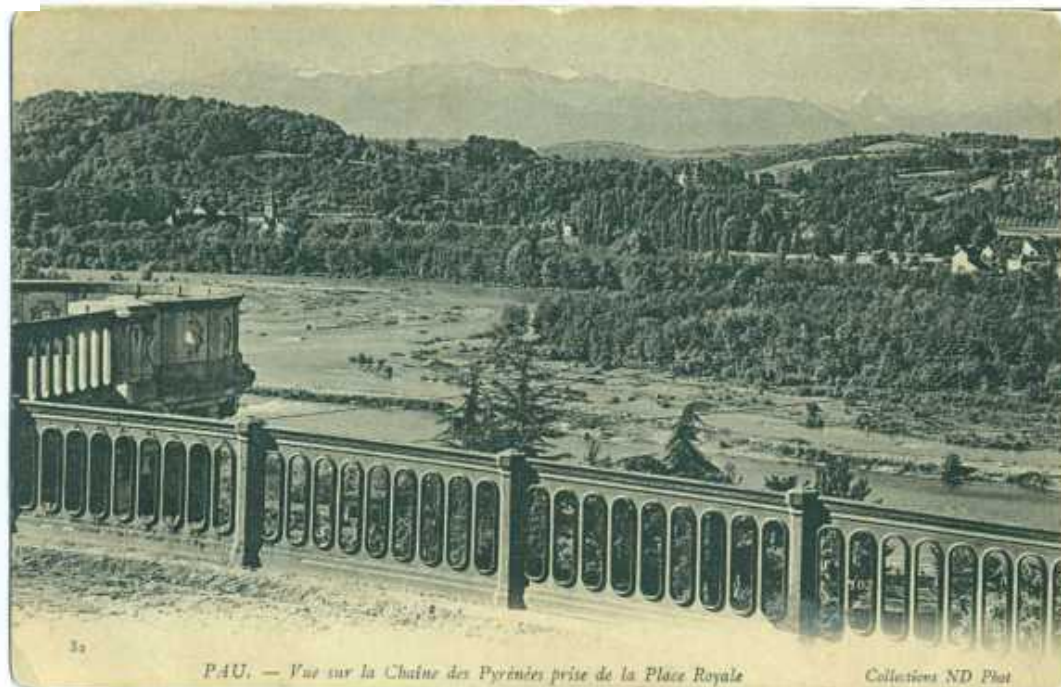
Aide

Retour





Pau et agglomération

 Unité **GP5**


En 1900, le Boulevard des Pyrénées domine le gave, large, bordé d'une épaisse saligue. Avec ses différents plans, des collines du Jurançonnais aux montagnes, le XIX^{ème} siècle avait su reconnaître la beauté du site. (Epoque du changement du regard sur la montagne). Lamartine, qui eu le loisir d'admirer le panorama, avait affirmé : "Pau est la plus belle vue de terre comme Naples est le plus belle vue de mer".

PAU. — Vue sur la Chaîne des Pyrénées prise de la Place Royale

Collections ND Phot



Les remparts médiévaux de Lescar et la silhouette de la cathédrale. Au bas de la cité s'étend la plaine du gave de Pau.

Petit poste fortifié construit au XII^{ème} siècle dans une position stratégique sur un éperon rocheux au-dessus du gave de Pau, autour duquel se forma un petit village, le château de Pau fut réaménagé au XIV^{ème} siècle par Gaston Fébus qui érigea une enceinte à l'intérieur de laquelle put se développer l'agglomération. En 1464 Pau succédait à Orthez comme capitale du Béarn.

La vogue du climatisme et le développement du tourisme dans les Pyrénées est à l'origine de son essor au XIX^{ème} siècle. Devenue une station climatique à la mode, Pau accueillera, du milieu du XIX^{ème} siècle à la Grande Guerre, une importante colonie de riches anglais et une partie de l'aristocratie internationale qui venaient y passer l'hiver. Petite ville, devenue une capitale cosmopolite, Pau doit à cette époque, une grande part de son paysage urbain et de son patrimoine architectural.

C'est l'ouverture de la ville sur le paysage, en particulier sur les Pyrénées avec la construction de promenades (Le Boulevard du Midi de 1857 / 1869, puis le Boulevard des Pyrénées de 1891 / 1899), la construction de lieux spécifiques pour cette nouvelle population résidente (lieux de loisirs : Palais d'hiver et Casino, lieux de culte, grands hôtels). C'est aussi de cette époque que date la structure aérée de la ville, qui s'est développée en périphérie avec la construction de villas installées au milieu de grands parcs (quartier Trespoey).

Les transformations touchèrent aussi les communes rurales proches de Pau qui accueillirent villas et équipements sportifs (à Billère, en 1856, s'installe le premier golf du continent).

Certaines de ces "Villas de plaisances", sur les collines du Sud, en vis-à-vis, ainsi que le Boulevard des Pyrénées font partie d'un ensemble de sites inscrits ou classés au titre de la loi du 2 mai 1930 sous le nom d' "Horizons Palois" (voir le développement détaillé de cette particularité en pages suivantes).

En périphérie c'est aussi aujourd'hui une agglomération banale : urbanisation mal maîtrisée, zones industrielles et commerciales sans fin...

Depuis la route de Bayonne, où alternent parcs, maisons villageoises, pavillons de banlieue, supermarchés, on aperçoit de loin, sur le coteau, la charmante citadelle médiévale de Lescar surmontée du clocher de sa cathédrale.

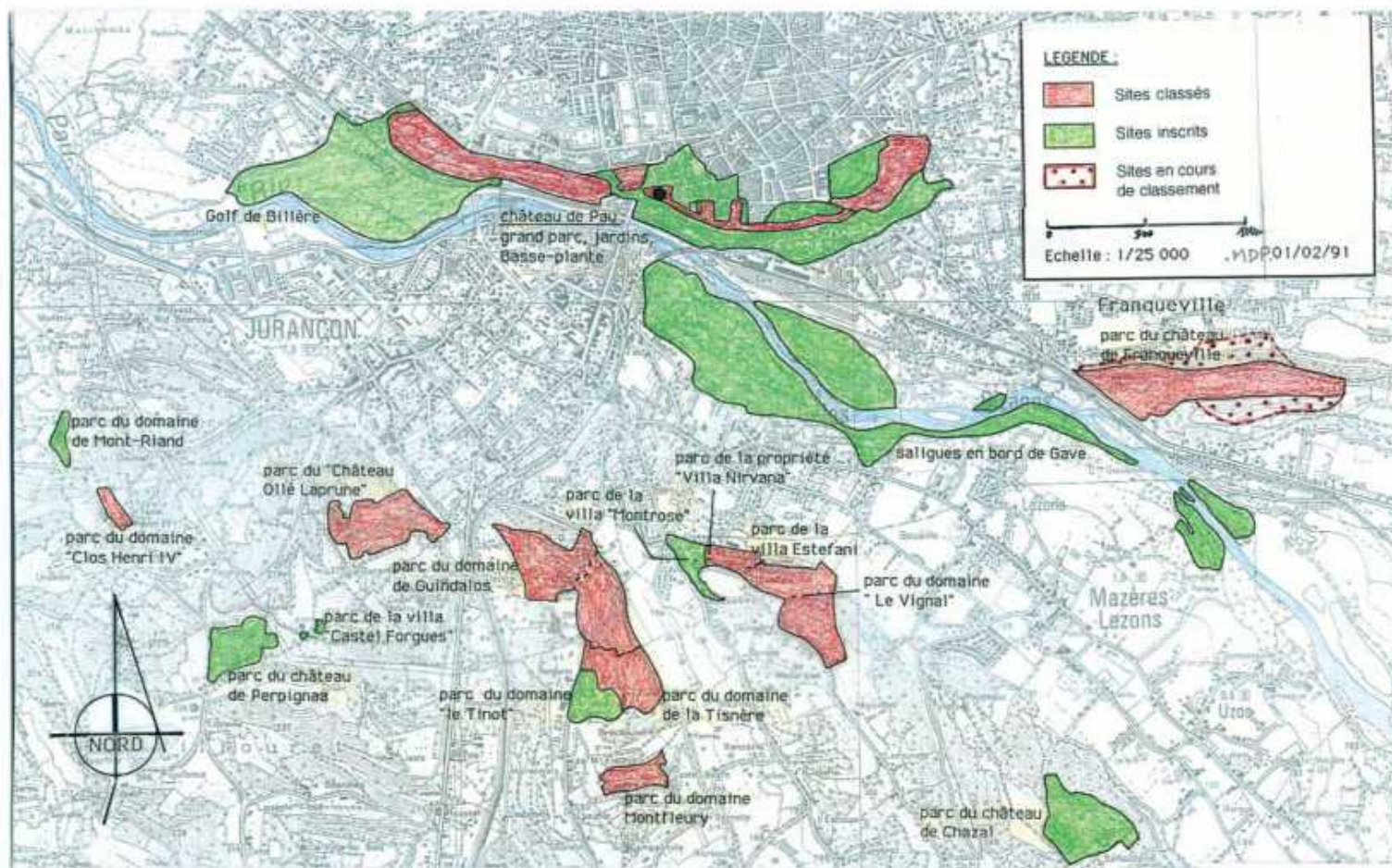
Par ailleurs, au Nord de l'agglomération, se situe un paysage très différent : celui des landes du Pont-Long ; il est traité ici comme une sous unité (pages suivantes = GP 5.₁).

L'agglomération paloise compte aujourd'hui environ 160 000 habitants. La ville de Pau, chef lieu du département, gâtée par la douceur de son climat, est une ville où les palmiers s'épanouissent au pied des Pyrénées enneigées...Emblématique de la ville, le Boulevard des Pyrénées, promenade très prisée des Palois, offre un panorama remarquable sur la Chaîne, au delà de la plaine du gave.



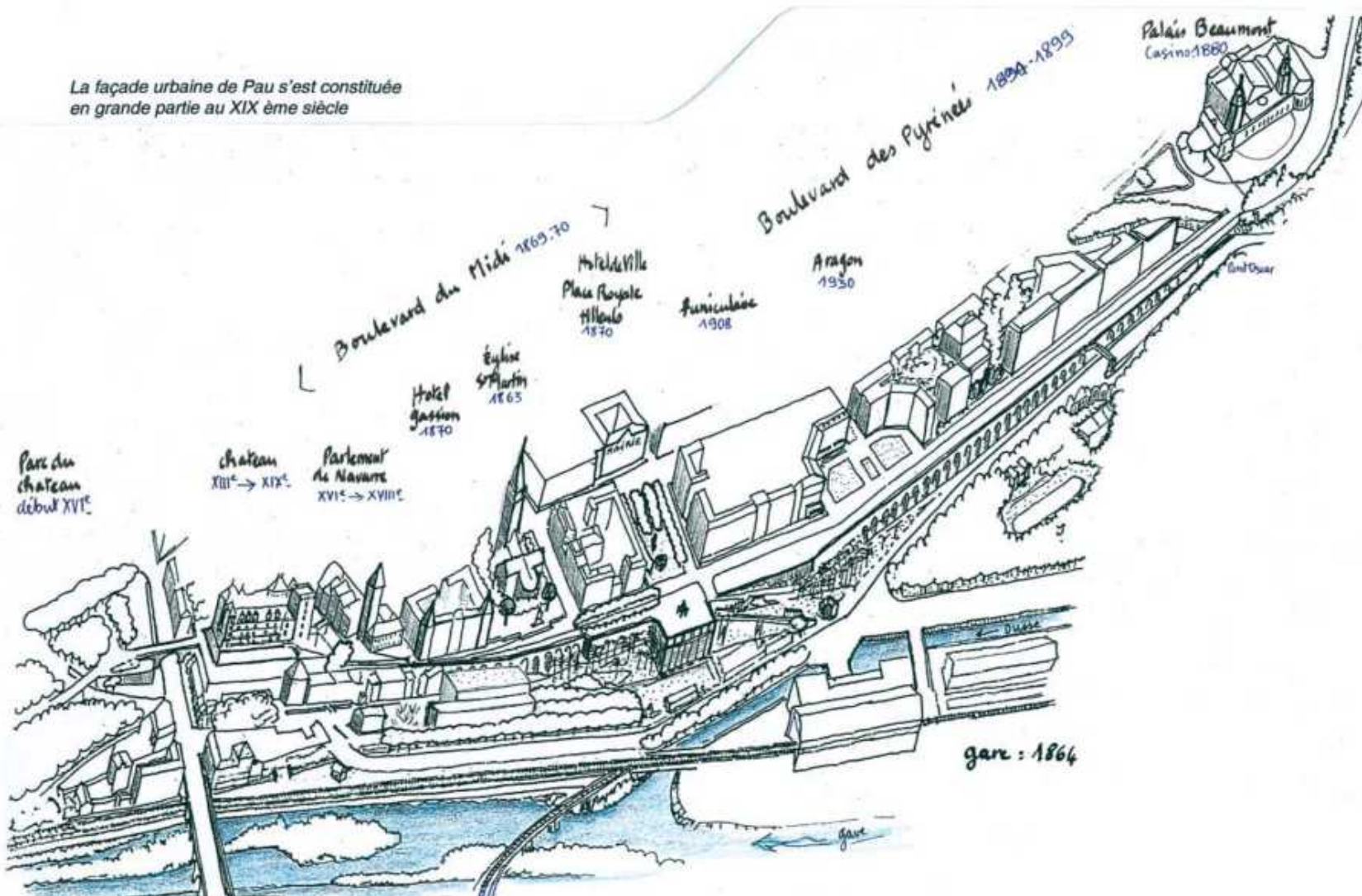
Pic de Sesques

Pic d'Anie

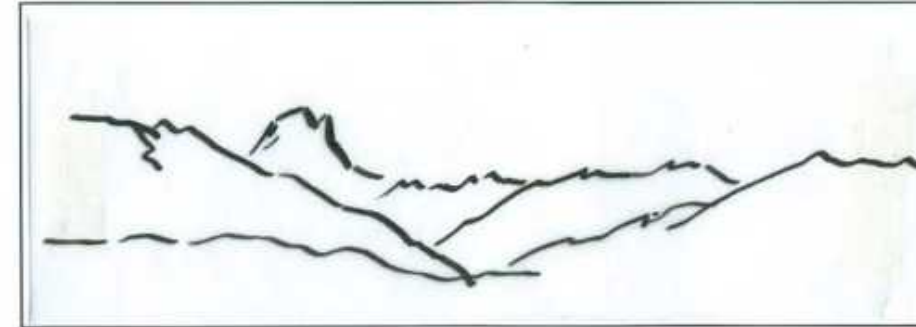


Ce plan visualise les sites protégés par les classements et inscriptions au titre des «Horizons Palois»

La façade urbaine de Pau s'est constituée en grande partie au XIX^{ème} siècle



Pau et agglomération... les «Horizons Palois»



Le paysage des «Horizons Palois», dominé par le Pic du Midi d'Ossau

Le panorama

Après le château d'Henri IV, ce qui fait la réputation de Pau est sans nul doute la vue sur la chaîne des Pyrénées depuis le Boulevard des Pyrénées.

La silhouette du Pic du Midi d'Ossau très reconnaissable avec ses deux dents, est, de plus, parfaitement bien centrée dans la vallée. Ce cadrage parfait depuis Pau n'est observable que sur un faible linéaire d'environ 6 km : entre Billère et Idron.

Cette vue embrasse aussi tout le paysage des coteaux qui se déploie sous le panorama de la chaîne.

Les "Horizons Palois", ensemble de sites protégés par les classements et les inscriptions (datant pour la plupart d'avril 1944), concerne l'ensemble de ce paysage, du Boulevard aux coteaux.

Les coteaux

Face à la ville, des villas de plaisance s'égrènent sur la crête des coteaux verdoyants de Jurançon, Guindalos, Uzons, Bizanos, Mazères-Lezons.

Ces châteaux sont installés en léger contrebas de la crête, tournés vers la ville (la façade principale se trouvant alors orientée au nord), à une altitude supérieure à celle du boulevard des Pyrénées (à environ + 70 m). Cette situation privilégiée permettait des échanges visuels de «château à château» ... la vue passant aisément par dessus les faubourgs humides et insalubres, offrant des horizons rassurants. Ainsi, le dialogue pouvait s'instaurer entre gens du même rang,

Entre le Boulevard et les coteaux, le gave et sa vallée

Très visible et abondamment représenté dans les gravures anciennes, le gave a aujourd'hui beaucoup perdu de sa "présence". Il est difficile aujourd'hui d'imaginer l'enchantement ressenti en 1841 par Mrs Ellis se promenant au Parc du Château (*Dans 'Summer and Winter in the Pyrénées*): "Au pied de la crête surélevée et couverte d'arbres formant la promenade, court la large et peu profonde rivière du gave dont le doux murmure perpétuel berce les sens et les repose. C'est en fait le seul bruit que l'on entende car il y a si peu de vent dans ce climat que l'on ne voit bouger la moindre feuille Il apparaît d'abord qu'il y a une sorte de mystère dans ce silence universel..."

Gabizos 2 684 m (Balaitous) 3 146 m Pic de Ger 2 612 m Pic du Midi d'Ossau 2 884 m Pic de St Mont 1 902 m Pic d'Aule 2 382 m Pic de Sesques 2 605 m



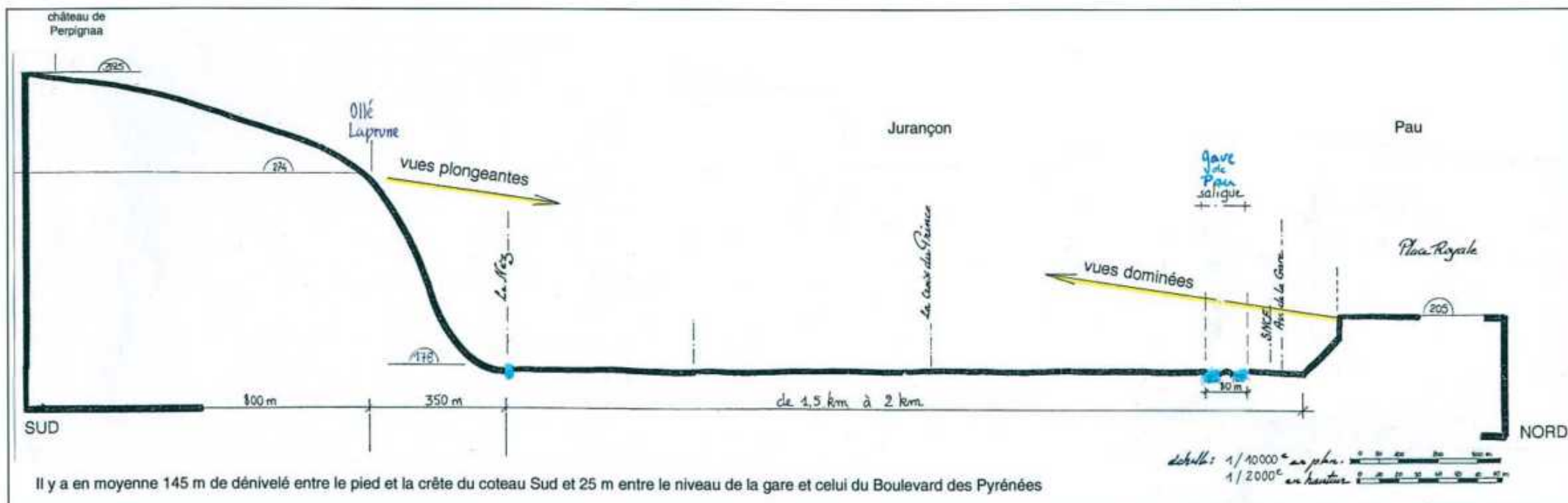
Les Haras de Gelos dans la plaine, sur la crête du coteau : **Villa Estefani** (sites classés) et... **Villa Nirvana**, **Villa Montrose** (site inscrit)
 En 1 875, la plaine était peu urbanisée, les «maisons de plaisance» très visibles, le gave et sa saligue bien dégagés... et les Pyrénées immuables !
 (toile de Victor Galos - 1 875 - Musée des Beaux Arts)



Vue depuis le Boulevard des Pyrénées (cliché 1 991) : à l'Ouest : **Perpignaa**, site inscrit et **Ollé Laprune**, site classé



Vue depuis le Boulevard des Pyrénées (cliché 1 991) : à l'extrême Est, **Chazal**, site inscrit



Il y a en moyenne 145 m de dénivelé entre le pied et la crête du coteau Sud et 25 m entre le niveau de la gare et celui du Boulevard des Pyrénées

Coupe transversale : château de Perpignaa / place Royale à Pau



Rotule paysagère, promontoire entre les vallées du gave de Pau et de l'Ousse, **Franqueville**, site classé, aisément repérable grâce à son pin parasol



Pau et agglomération...Sous unité : Le Pont-Long

GP 5₁

Un témoin des mutations paysagères : le Pont-Long

Le Pont-Long est un lieu de mémoire : mémoire de l'ancien système agraire béarnais, mémoire des mutations des paysages à partir de la fin du XVIII^{ème} siècle, et surtout en cette deuxième moitié du XX^{ème} siècle !

. La lande du Pont-Long est caractéristique de l'ancien système agraire : importance de l'élevage nécessitant de vastes espaces de landes pour les troupeaux, importance de l'emprise des montagnards dans le piémont, avec le système de la transhumance.

Les montagnards ossalois avaient un droit de possession et de jouissance sur les landes du Pont-Long, d'après un arrêt de 1319, confirmé par un acte de concession du Vicomte de Béarn daté de 1463, mais ces textes ne faisaient qu'officialiser des pratiques très anciennes. Le Pont-Long était un lieu de parcours pendant l'hiver pour les troupeaux d'Ossau : simple étape pour les troupeaux d'ovins qui partaient ensuite vers les landes de Gascogne jusqu'au bazadais et au bordelais, terrain de parcours pour les vaches qui y passaient la mauvaise saison. Mais la vaste étendue du Pont-Long est un espace convoité par les communautés voisines qui y multiplient les empiètements. A partir du XVI^{ème} siècle les Ossalois vont accepter des droits d'usages : pacage du bétail des communautés voisines, récolte de la «touya» (mélange de fougères et d'ajoncs servant de litière).

. Au XIX^{ème} siècle, le démantèlement du Pont-Long traduit les mutations du système agraire et les transformations du paysage : vente des landes communales et division en petites parcelles de culture. Dès la fin du XVIII^{ème} siècle le Pont-Long devient un lieu symbole des controverses sur les communaux. Vaste espace inculte, propriété collective il est le symbole d'un état archaïque de l'agriculture pour les tenants de la modernisation de l'agriculture qui ne peut passer que par l'abandon des usages communautaires, le partage des communaux et leur défrichage et leur mise en culture dans les structures de la petite propriété paysanne.

Au XIX^{ème} siècle, le Syndicat d'Ossau succéda à l'ancienne Jurade pour la gestion des affaires communes des Ossalois. En 1837 les montagnards perdaient la moitié de la lande au profit des communes limitrophes. Ce partage du Pont Long fut homologué en 1844, date à laquelle les Ossalois restaient propriétaires d'environ 4 600 ha situés surtout dans la partie à l'Ouest de la route de Bordeaux, dans le secteur où se trouve la base aérienne.

La scission du Syndicat d'Ossau en deux organismes (Haut-Ossau : canton de Laruns et Syndicat du Bas-Ossau : canton d'Arudy) facilita un nouveau recul de la propriété ossaloise. En 1846 le Syndicat du Bas-Ossau vendit sa part (un millier d'hectares à l'Est de la route Nationale) tandis que les communes vendaient petit à petit les biens reçus lors du partage de 1836-1837, ce qui entraîna un émiettement de la propriété.

Après 1950 le Syndicat du Haut-Ossau accepte de louer des parcelles, ce qui fait aujourd'hui de ce canton montagnard le propriétaire du terrain de l'Aéroport Pau Pyrénées à Uzein et d'une zone industrielle !

L'ancien paysage de landes se transforme fortement : diminution forte des pâturages et passage aux prairies artificielles, transformation de terrains de parcours en terres de cultures, où domine le maïs, développement des zones d'activités industrielles autour de la route de Bordeaux.

Curieusement, cette servitude souvent jugée archaïque a contribué à maintenir au Nord de Pau «une ceinture verte» dont aujourd'hui la ville tire gloire !

C'est également au Pont Long que se trouve «l'hippodrome» (construit du temps des anglais au milieu du XIX^{ème} siècle), le Zénith et le parc des sports contemporains.

Au delà des zones construites l'immensité du plateau apparaît dans sa grande nudité, sans aucune ponctuation végétale autre que la variation de hauteur des maïs suivant les saisons...Importance du ciel.

Majestueuses, les Pyrénées se détachent sur le rebord du plateau, sans premier plan, telles une barrière infranchissable.

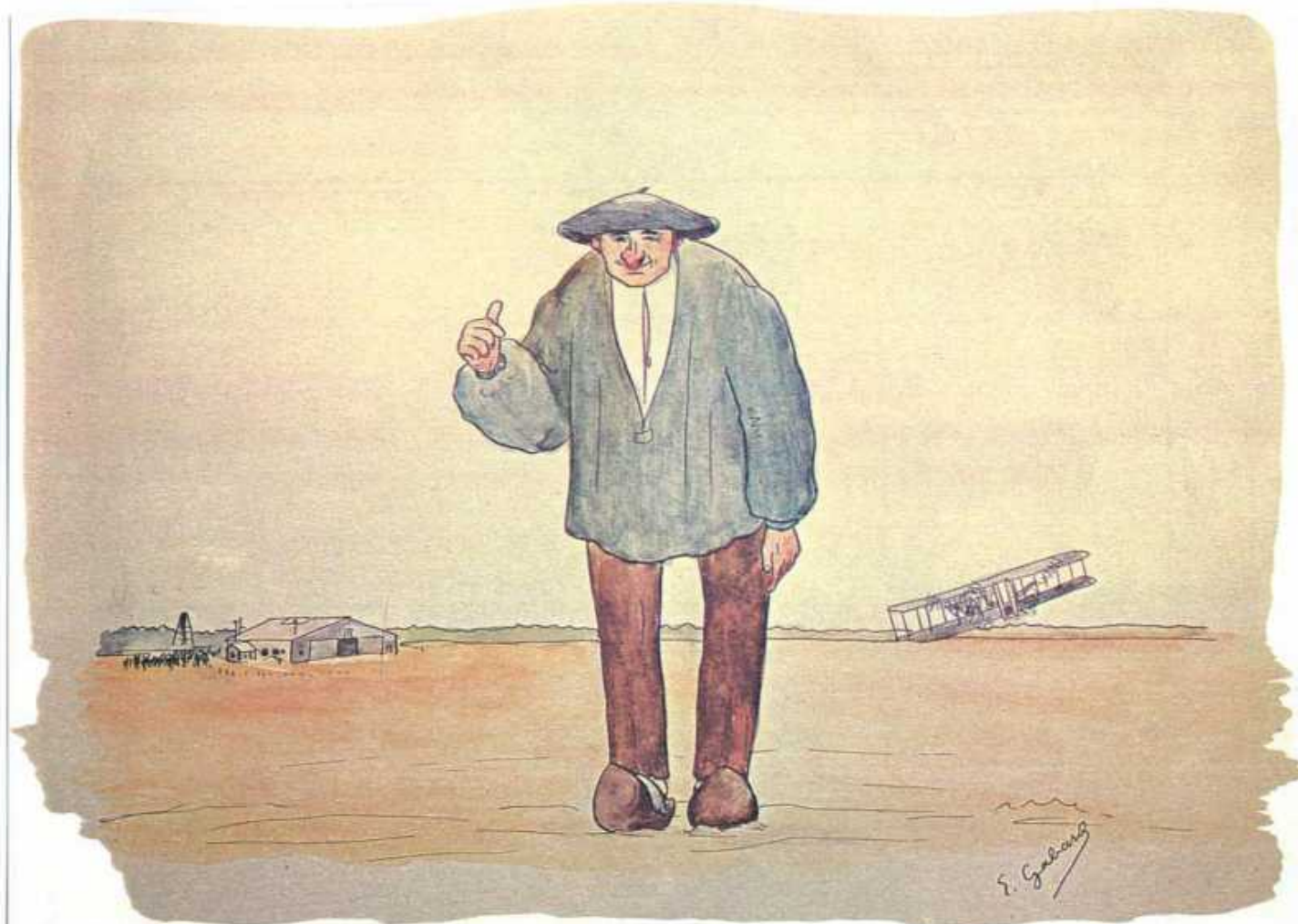


Vue depuis la route de Bordeaux, les "landes du Pont Long" sont devenues une banlieue banale de sortie de ville



Zones d'activités de Serres-Castet ; on perçoit l'immensité du Pont-Long

De Wright et de Guynemer à l'Airbus : le «Pont-Long», berceau de l'aviation



— August «Vritch», que dev estta encore u sequet «Originals»!
Ce «Vritch», ça doit être encore un de ces originaux!

in "Caddetou" par Ernest.GABARD - Année 1 909

La vocation aéronautique des landes du Pont-Long est d'abord une retombée de l'époque anglaise. Grâce à son «climat sans vent», le ciel de Pau voyait déjà évoluer deux dirigeables, l'un l'Española, appartenant au pays voisin, et l'autre à la ville de Pau, un ballon école. Or, en 1908, les américains Wilbur et Orville Wright, de Dayton, ayant adapté un moteur de 24 CV sur leur planeur, voulurent l'expérimenter en France, où les Blériot, Voisin et Farman faisaient leurs essais. Ils se fixèrent au Mans, où un vent trop fort gênait leur tentatives. Un de leurs disciples Paul Tissandier, était également un habitué de la saison paloise. Il conseilla aux Wright le ciel plus favorable de Pau. Alfred de Lassene, maire de la ville procura «aux hommes volants» un bout de landes, entre Lescar et Uzein... Cette fois ce fut le succès. Le roi d'Espagne et le roi d'Angleterre vinrent tous deux voir ces phénomènes, que les paysans étonnés, et peu habitués à l'anglais, appelaient «Virgule et Olive Vrichte».

Les Wright repartirent, mais laissèrent une école confiée à Tissandier et Lambert. L'année suivante, Blériot, qui venait de traverser la Manche, établit aussi la sienne à Pau, en la confiant à Henri Sallenave. 1 914 vit se développer une école militaire : cinq cents pilotes de chasse en sortirent, dont un réformé obstiné, Guynemer...

Depuis, l'aviation tant militaire (école de parachutisme des troupes aéroportées) que civile (aéroport d'où s'envolent quotidiennement l'Aéropostale, les Airbus Pau / Paris d'Air France etc...) n'a cessé de se développer.



Coexistence de la récolte de la "Touya" et des "aéroplanes"
(à noter: l'attelage de boeufs caractéristique)



Miss Katherine Wright raconte les impressions de son premier voyage aérien
à S. M. Alphonse XIII - Orville Wright à la gauche du roi
(Pau - 30 février 1909)

Pau ville aristocratique... visite du roi Alphonse XIII



Aval de Pau : entre torchères et maïs Unité GP6



En rive gauche, près de Laroin, un centre équestre propose des promenades au fil du gave

La vallée du gave de Pau est très ouverte (largeur d'environ 7 km). Le gave y est peu perceptible depuis les voies de communications ; seule l'épaisse végétation de la saligue le signale de loin. Le cours du gave présente de nombreuses divagations : au niveau du barrage d'Artix, la saligue est devenue une véritable réserve écologique.

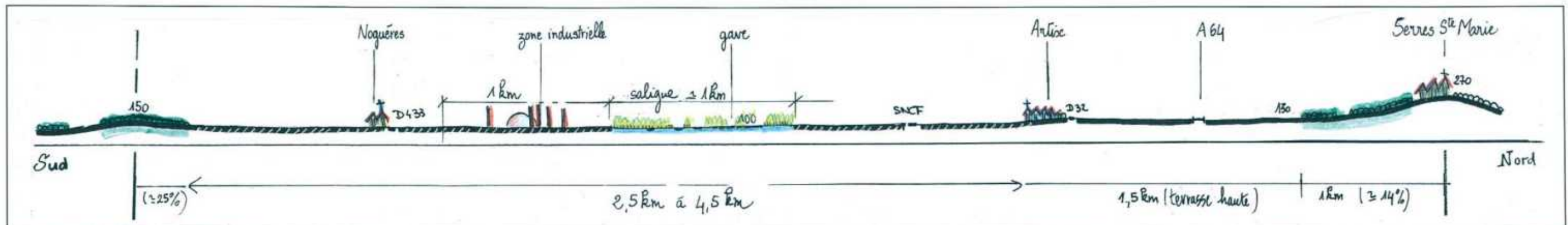
L'unité est fortement marquée par la présence du premier complexe chimique de Lacq. Ce secteur industriel fait l'objet d'une sous-unité (voir pages suivantes GP6,)

A côté de cette technologie industrielle, au savoir-faire de haut niveau, cohabite une agriculture toujours bien vivante et un habitat rural semblables à ceux de l'ensemble de la vallée.

La toile de fond des Pyrénées est particulièrement grandiose lorsque la vallée s'élargit à la confluence avec la Bayse.



Depuis Arbus, vue sur la vallée dans toute son amplitude...les champs de maïs et les prairies se côtoient. Le cours du gave se lit par la bande boisée continue (saligue) d'une couleur plus claire que les arbres environnants



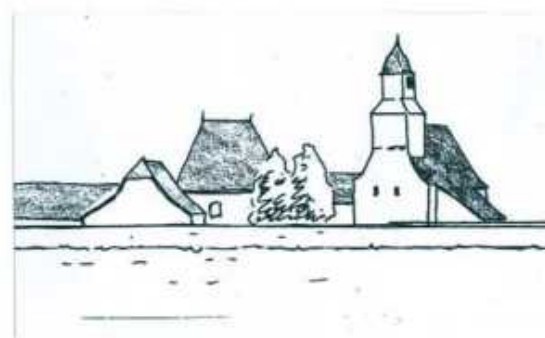
Coupe Sud/ Nord : importance de la saligue



En rive gauche (Abos) : les Pyrénées en toile de fond, barrière blanche et lumineuse en hiver.
A noter : le mitage du fond de vallée par une urbanisation diffuse



Au barrage d'Artix la saligue épaisse est devenue une véritable réserve écologique



Quelques silhouettes : l'église de Tarsacq

Aval de Pau : entre torchères et maïs

Limites

- Au Nord et au Sud : l'unité est cadrée par les versants de la vallée : en rive droite le coteau est régulièrement boisé et en rive gauche ce sont les moutonnements de l'Entre-deux-gaves
- A l'Est : entrée dans l'agglomération paloise par la zone d'activités de Lescar
- A l'Ouest : resserrement de la vallée agricole au niveau d'Argagnon et Maslacq : au delà les industries de Lacq ne sont plus visibles

Réseaux, infrastructures

- Le gave, difficilement perceptible
- Les routes de crête, sur les coteaux, proposent des panoramas sur la vallée, en particulier, depuis la route reliant Mourenx à Maslacq en rive gauche et depuis Arthez-de-Béarn en rive droite
- La rive droite, plus large, est la plus empruntée : passage de la route nationale RN 117, de la voie ferrée et de l'autoroute A 64
- Les sentiers des berges du gave, de Lescar à Denguin, avec découverte de la saligue (à pied, VTT, cheval)

Occupation du sol

- Agriculture intensive : maïs lié à la double activité
- Boisements réguliers sur coteaux en rive droite, moutonnements irréguliers en rive gauche
- La saligue borde le gave sur une largeur allant jusqu'à 1km. C'est l'unité où la saligue, plus ou moins impénétrable, est la plus épaisse de tout le cours du gave de Pau

Habitat et économie

- Les villages s'égrènent à la queue-leu-leu le long des routes parallèles au gave
D'autres sont en position dominante, sur une crête : Lagor, Arthez-de-Béarn...
- L'habitat s'est développé suite à la découverte de gaz à Lacq et à la mise en place du complexe industriel (ville nouvelle de Mourenx) et extension d'Artix ; cet habitat est toutefois regroupé car lié aux "puits" qui gèlent de vastes périmètres.
- Transition toits d'ardoises (Arbus, Tarsacq, Pardies) / toits de tuiles (Lagor, Maslacq)



Mourenx, "ville nouvelle" 1960

Repères

- Le complexe industriel de Lacq
- Les Pyrénées
- La silhouette de Mourenx
- Les silhouettes caractéristiques des églises (Arbus, Tarsacq...)
- Silos à maïs (centres de collecte)

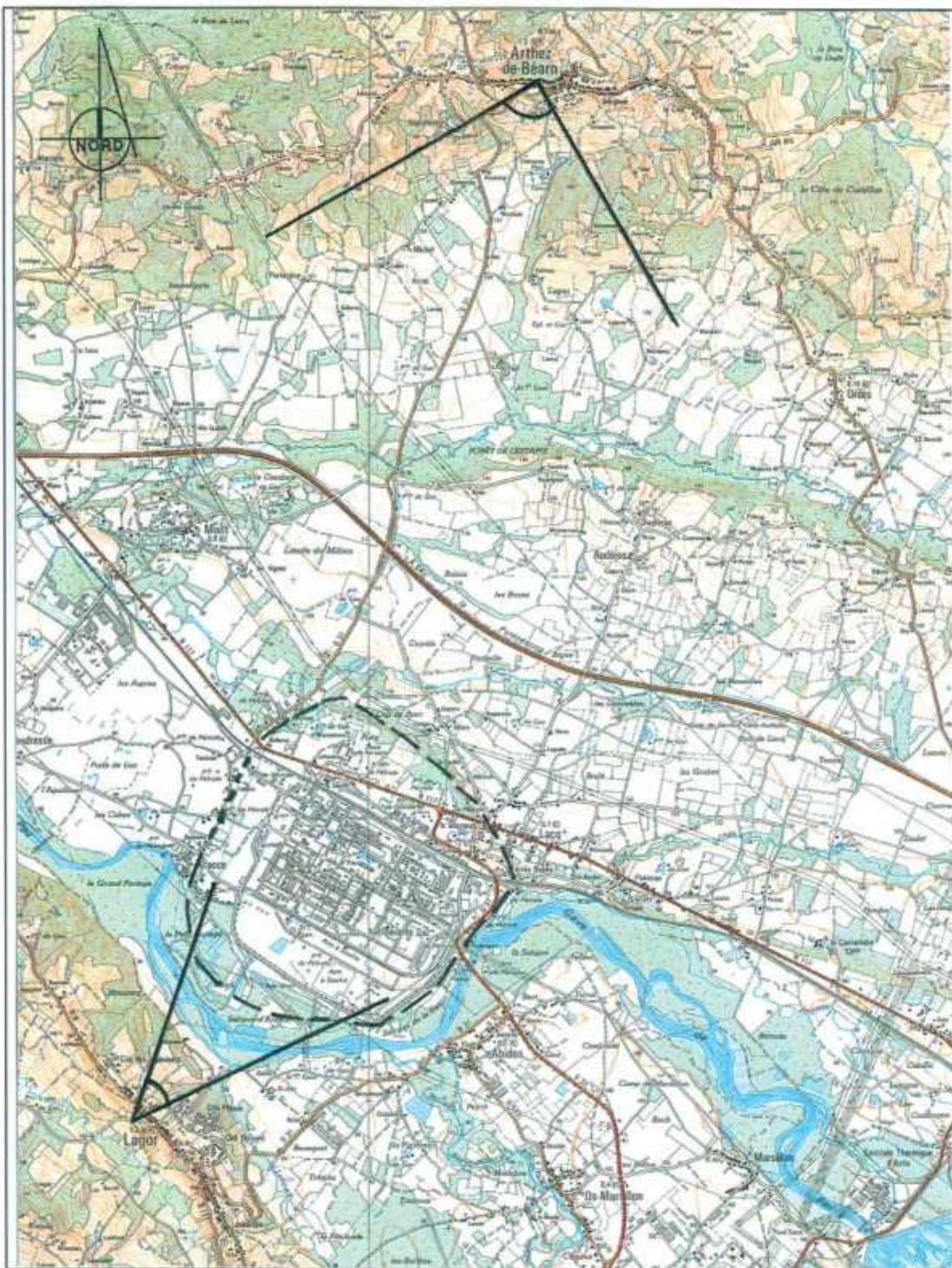
Evolution : - Avenir de Lacq ?

Signes visibles - Urbanisation pavillonnaire diffuse dans tout le fond de la vallée



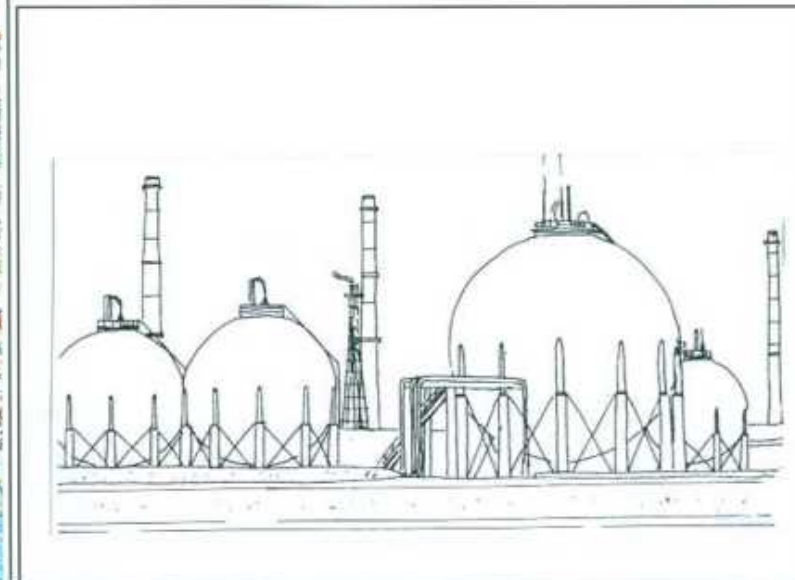
Sommaire Aide Retour





Le pôle de Lacq est aujourd'hui le premier complexe chimique du grand Sud-Ouest. La découverte du gaz en 1951 a profondément bouleversé le paysage de cette vallée agricole. Dans un méandre du gave de Pau, sur environ 40 km², le fond de vallée s'est chargé de colonnes d'extraction et d'industries chimiques. C'est l'occupation très particulière et très ponctuelle du sol (équivalent à l'intérieur du méandre du gave) qui incite à classer cette zone en sous-unité de paysage. Son rayonnement visuel et olfactif va bien au-delà de son périmètre restreint... : d'une part, les odeurs du gaz sulfureux sont portées par le vent d'Ouest, bien à l'Est du bassin industriel, jusqu'à Pau, et d'autre part, les silhouettes très hautes et très marquantes sont visibles de loin, depuis le fond de vallée à l'aval et depuis les coteaux environnants. Depuis les coteaux (Lagor, Arthez de Béarn...), le complexe industriel est particulièrement bien visible : les torchères se dressent dans le fond très plat de la vallée.

Ce paysage industriel, marqué par la présence des "torchères" (grande flamme au sommet d'une tour métallique, à proximité du derrick) prend la nuit un aspect extraordinaire, presque féérique, qui en faisait dans les années 60 un lieu de visite nocturne très prisé. Ce spectacle visible depuis la RN 117 (la route de Bayonne) et le train, ne l'est que de façon très discrète depuis l'autoroute.



Silhouettes rondes et métalliques des réservoirs

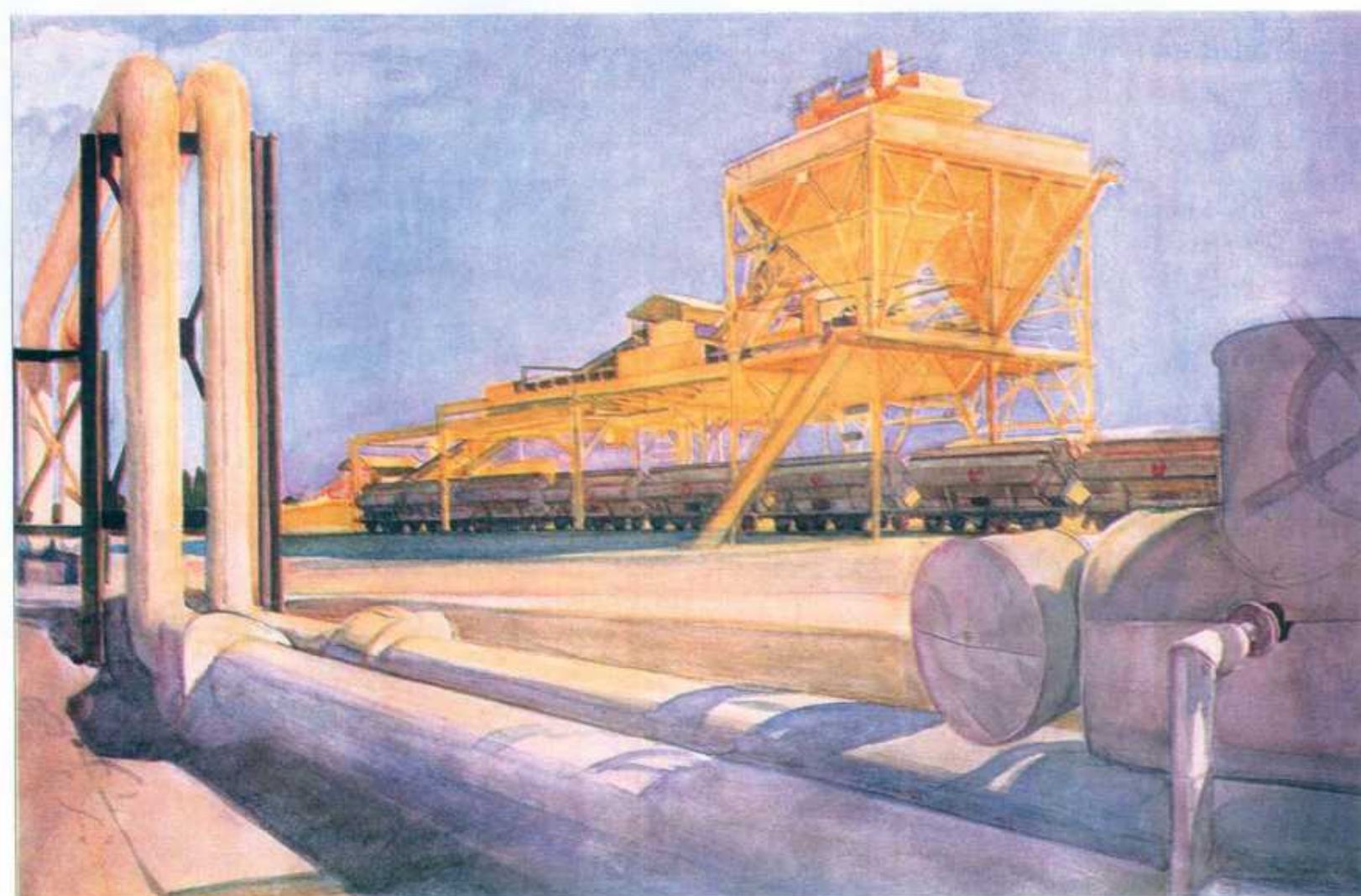


Les torchères et la couleur jaune du soufre que l'on retrouve au port de Bayonne (ensemble Adour)



Vue depuis le village en crête de Lagor, les cheminées se dressent au milieu du fond de la vallée du gave de Pau





Installations industrielles à Lacq vues par un artiste : les couleurs vives, dynamiques suggèrent la puissance et la force de cette activité
(Aquarelles de J.C. Demey)



Amont d'Orthez

Unité **GP7**

Maslac : village-rue typique de la vallée du gave de Pau, avec ses maisons aux toits de tuiles plates en terre cuite

Au niveau d'Argagnon, le gave de Pau fait un coude ; du pied du coteau Sud, il passe en pied de coteau Nord, créant une dissymétrie entre les rives. La rive Gauche est large : c'est une plaine à maïs ; la rive droite est étroite. De part et d'autre, les coteaux sont doucement vallonnés. Les coteaux se rapprochent et la vallée du gave de Pau est ici très linéaire. Les villages aux toits de tuiles sont groupés. L'autoroute, la RN 117 et le train dans un même couloir, longent le gave sur tout le linéaire, et le lac d'Orthez (base de loisirs).

C'est sur une portion de l'autoroute A 64 que l'on est le plus en contact avec le gave. Présence de lacs résultant de l'exploitation de gravières, dont celui d'Orthez / Biron.... qui est aujourd'hui une base de loisirs agréable.

A proximité se trouve la "Saligue aux oiseaux".
En toile de fond éloignée : la barrière de Pyrénées.

C'est une petite unité de paysage de transition entre la vallée industrielle de Lacq, très vaste (unité de paysage GP6) et Orthez où le gave se glisse dans un étroit couloir (unité de paysage GP8).



Rive gauche près de Maslac: fond de vallée très plat et cultivé - Coteaux très doux bocagers et boisés. Au loin, à droite (peu visible ici) : les Pyrénées



Schéma

0 1 2 3 4 5 km



Lac d'Orthez - (cliché été 1992)

Amont d'Orthez

Limites

- Au Nord et au Sud : coteaux vallonnés du gave
- A l'Est : en amont pincement du coteau à Argagnon, accentué par la traversée de la végétation de la saligue
- A l'Ouest : urbanisation d'Orthez

Réseaux, infrastructures

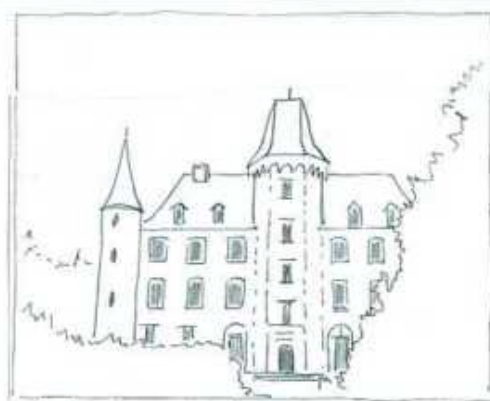
- Le gave fait peu de méandres
- La RN 117, en rive droite et le train, la RD 9, l'autoroute A 64 qui longent le cours du gave

Occupation du sol

- Culture intensive du maïs sur le fond plat de la vallée
- Prairies et maïs sur les pentes douces des coteaux

Habitat et économie

- Habitat linéaire le long des routes ; quelques villages groupés (Biron, Sarpourenx, Maslaca)
- Economie:
 - . agriculture
 - . tourisme de loisirs: Lac d'Orthez (baignade, planche à voiles..), "Saligue aux oiseaux" attraction de découverte de la faune et de la flore du milieu de la saligue.



Château de Castétis

Repères

- Le lac d'Orthez
- Château de Castétis

Evolution :
Signes visibles



Couloir d'Orthez

 Unité **GP 8**


Orthez : le gave court dans un étroit défilé calcaire (à noter que tout comme à Pau, la voie ferrée coupe la ville de sa rivière)

L'effet de couloir est fortement ressenti sur 13 kilomètres de long : tous les moyens de communication se resserrent dans une bande étroite autour du gave (train, autoroute, route Nationale) ; le gave s'encaisse dans les rochers tout en formant des courbes.

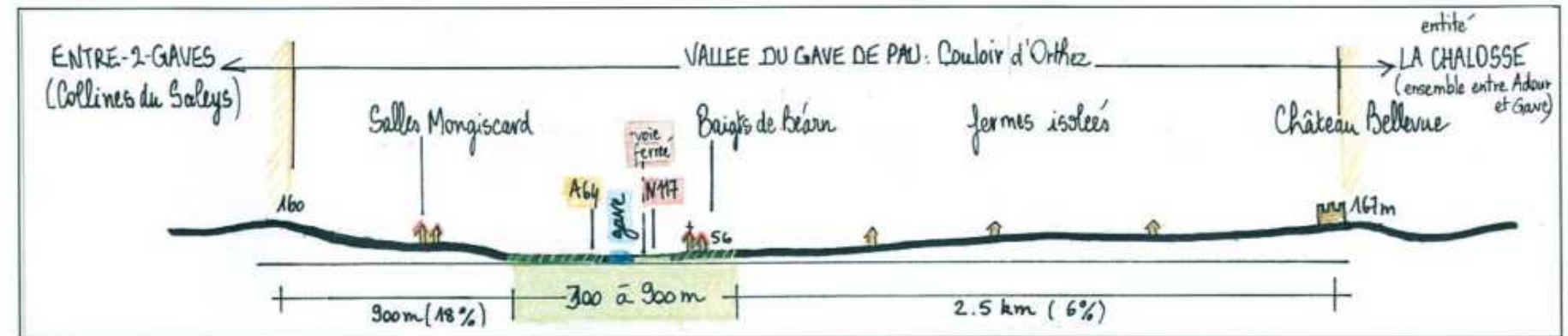
Ici la vallée du gave recoupe transversalement un bombement géologique (l'anticlinal de Ste-Suzanne) constitué de roches calcaires, plus résistantes que le flysch qui forme son lit (alternance de grès, calcaire argileux et marne). C'est pourquoi, entre Orthez et Bérenx, la vallée du Gave est très encaissée et étroite ; l'impression de couloir se poursuit jusqu'à Puyoo bien que s'atténuant progressivement.

Les limites de cette séquence sont constituées de vallonnements où se côtoient prairies, boisements, cultures et hameaux. Une grande sérénité se dégage de ce paysage champêtre malgré la proximité de l'autoroute.

La ville d'Orthez, centre historique riche en monuments médiévaux, fut capitale du Béarn aux XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles ; la tour Moncade érigée sous Gaston Fébus est aujourd'hui le vestige le plus visible de cette période de gloire. Sous son fameux Pont Vieux, le gave coule dans une gorge encaissée créant un paysage unique dans la vallée. La ville d'Orthez est bâtie sur les deux rives du gave. Les toits en tuiles et les murs beiges forment un bel ensemble aux couleurs chaudes. Dès que l'on s'élève un peu sur les collines, les Pyrénées, lointaines, s'offrent au regard. Les nombreuses traversées du gave par l'autoroute, ainsi que le fait de le longer en train, font de cette unité un secteur où le contact avec le gave est le plus intéressant.



Orthez : le Pont Vieux



Coupe transversale Nord / Sud - vue vers l'aval



Fermes et habitat récent clôturé de haies sur versants

Château Bellevue

Baigts-de-Béarn

Vue depuis la rive gauche sur Baigts de Béarn : l'autoroute, le gave, la voie ferrée et la route nationale sont parallèles dans ce fond de vallée étroite

Couloir d'Orthez

Limites

- Au Nord et au Sud : unité cadrée par les crêtes des versants vallonnés et bocagers de la vallée
- A l'Est : resserrement de la vallée et urbanisation d'Orthez
- A l'Ouest : resserrement de la vallée et urbanisation de Puyoo et Bellocq

Réseaux, infrastructures

- Autoroute, voie ferrée, et route nationale RN 117 et gave se serrent en fond de vallée :
 - La voie ferrée longe le gave sur toute l'unité en rive droite
 - La route nationale est bordée de beaux alignements de platanes
 - Le gave encaissé n'est pas bordé de végétation
 - L'autoroute traverse quatre fois le gave

Occupation du sol

- Agriculture : prairies et maïs sur fond de vallée et versants doux
- Petits boisements morcelés sur versants qui constituent un bocage lâche

Habitat et économie

- Villages groupés sur terrasses hautes (à environ 10 m au dessus du gave) : Bérenx, Baigts de Béarn.
- Fermes et habitat récent dispersés sur les versants
- Château de Baure dans la plaine alluviale à l'aval de Ste Suzanne
- Economie :
 - . agricole (silos à maïs)
 - . usine hydroélectrique de Baigts de Béarn (très visible)

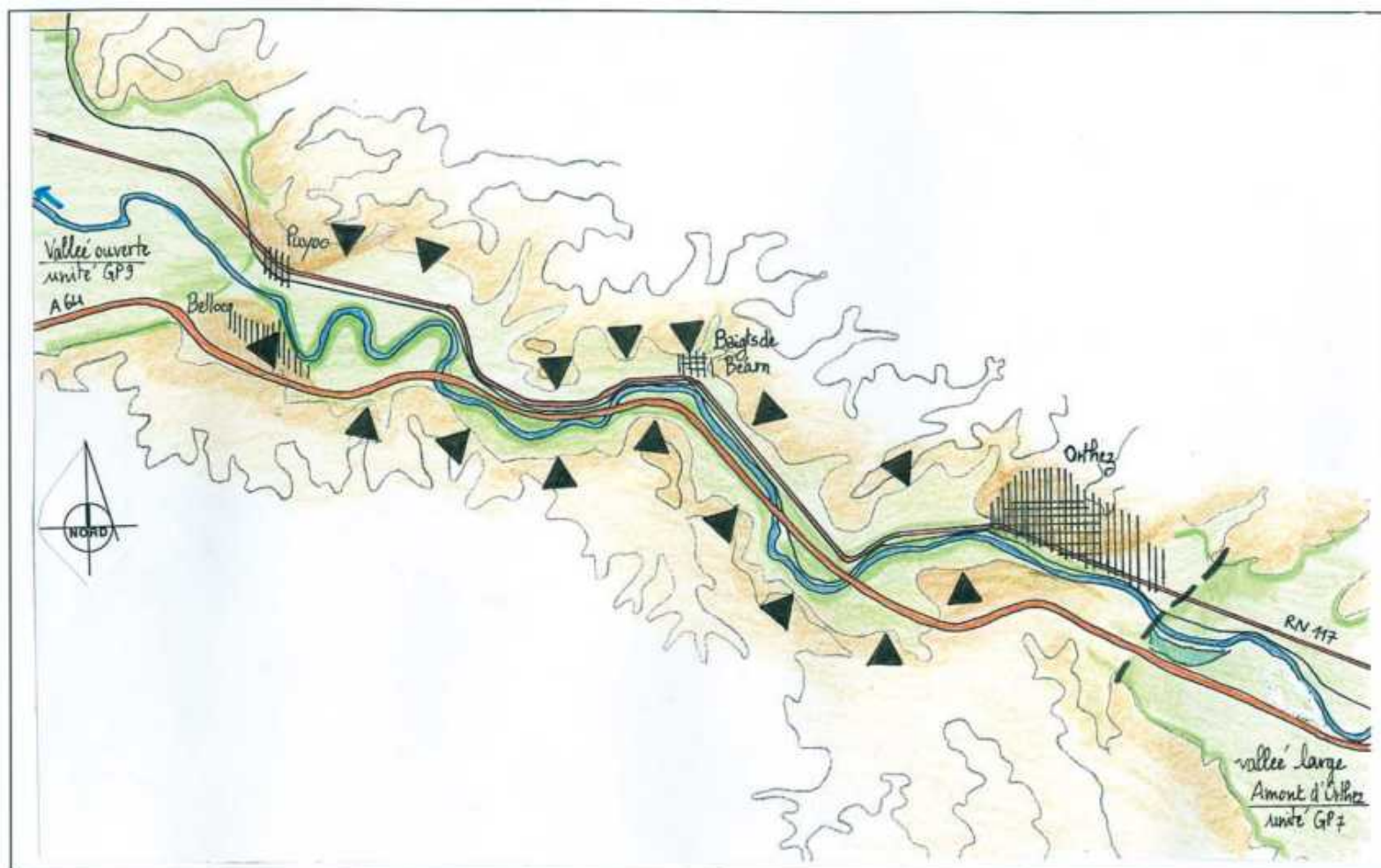
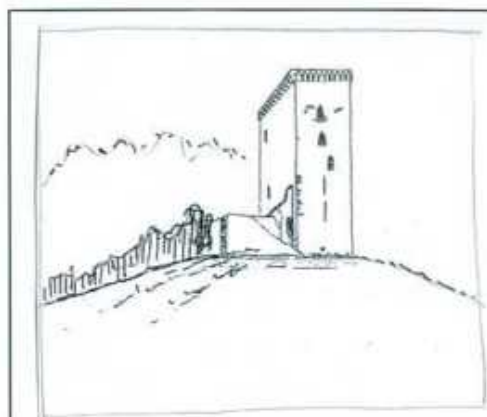
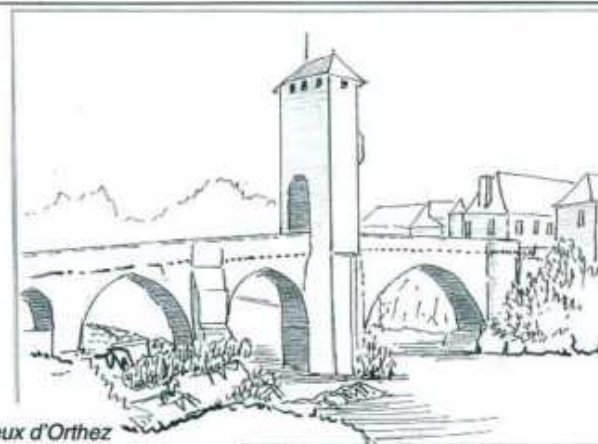


Schéma : étroitesse de la vallée entre Orthez et Puyoo

0 1 2 3 4 5 km



La tour Moncade



Le pont vieux d'Orthez

Repères

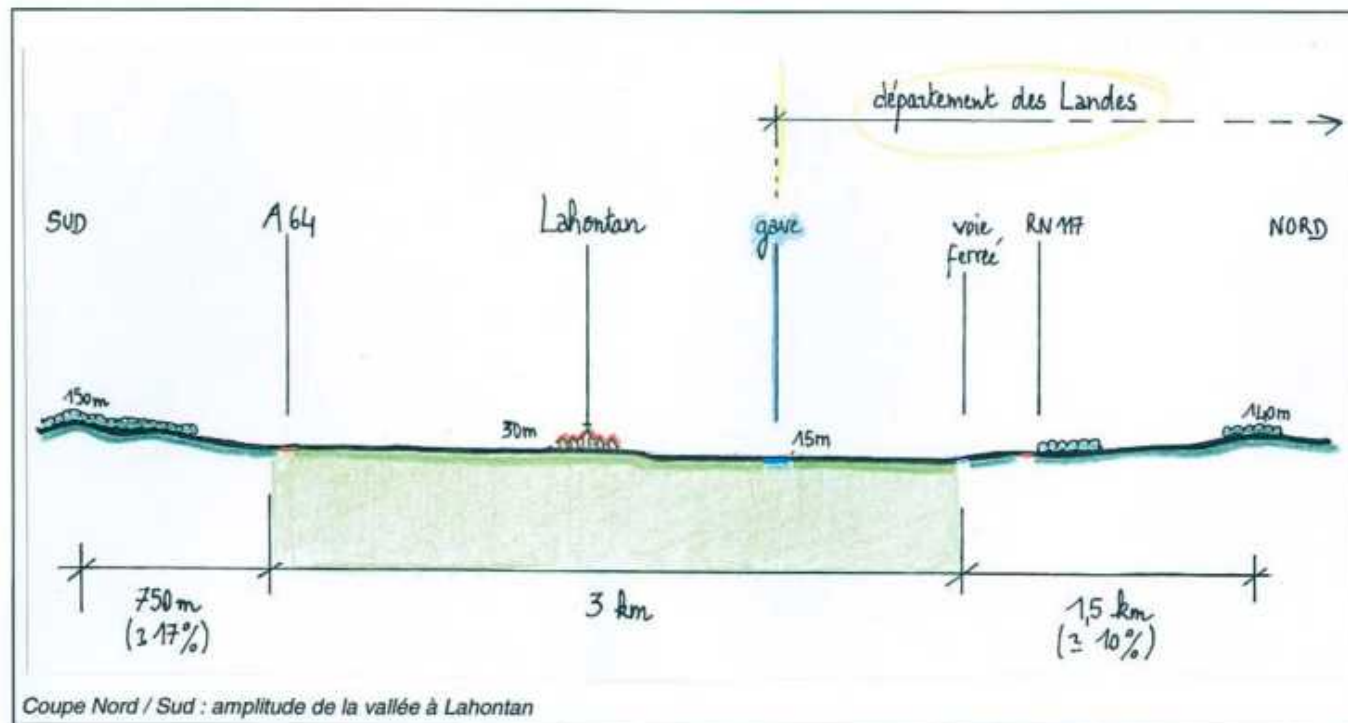
- La tour Moncade qui domine Orthez
- Le pont vieux d'Orthez
- Les passages sur le gave depuis l'A 64
- Les silos de maïs
- les alignements de platanes le long de la RN117

Evolution : - Urbanisation en périphérie d'Orthez qui gagne les versants
Signes visibles



Vallée ouverte : entre Puyoo et Cauneille

Unité GP9



La vallée s'ouvre largement jusqu'au confluent avec le gave d'Oloron.

En rive gauche, les coteaux s'éloignent alors que le gave vient s'appuyer en rive droite sur une terrasse linéaire accueillant en crête les villages. L'église de Cauneille dominant la vallée en est un exemple particulièrement marquant.

En rive droite, à Labatut, l'activité des gravières est intense et les lacs résultant de l'extraction non réaménagés, donnent une impression de zones abandonnées. Ailleurs, le gave élargi, aux allures de fleuve, serpente paresseusement jusqu'à sa confluence avec le gave d'Oloron. Des bras créent des îles boisées. Le gave est quelques fois bordé de saligues mais souvent le maïs et les prairies arrivent jusqu'à ses berges.

Partout dans le lit majeur, s'installent des peupleraies et plus sporadiquement des plantations de kiwis et de fruitiers.

Une des spécificités de l'unité est la présence du vignoble de Bellocq. Implanté sur les versants au-dessus du village, il s'étend aussi, largement sur le fond de la vallée.

La toile de fond des Pyrénées apparaît telle une frise légère et lointaine.



Depuis la R.N. 117, en aval de Puyoo, un paysage ouvert, avec les Pyrénées en toile de fond (cliché 1995)



Labatut : un immense plan d'eau créé par l'exploitation des gravières, immense rectangle d'eau plate. Peupleraies en rive gauche (cliché 1995)

Vallée ouverte : de Puyoo à Cauneille

Limites

- Au Nord et au Sud : les crêtes souvent boisées des versants de la vallée
- A l'Est : pincement de la vallée à Puyoo-Bellocq, sortie du couloir linéaire d'Orthez (unité GP8), marquée au Nord du gave par la forteresse de Bellocq
- A l'Ouest : confluence des gaves qui entraîne une ouverture encore plus grande de la vallée

Réseaux, infrastructures

- Gave large (75 m) avec de nombreux bras
- RN 11 située en rive droite, et bordée d'alignements de platanes remarquables
- Puyoo : noeud ferroviaire important (Pau/ Bayonne, Pau/ Bordeaux)

Occupation du sol

- En fond de vallée : le maïs majoritaire
- Cultures : fruitières (vergers et kiwis) et vignoble de Bellocq (essentiellement en rive gauche) = cultures régulières, jardinées
- Peupleraies dans le lit majeur du gave, absence de saligue...souvent le maïs vient au bord du gave
- Gravières à Labatut, vaste plan d'eau sans affectation

Habitat et économie

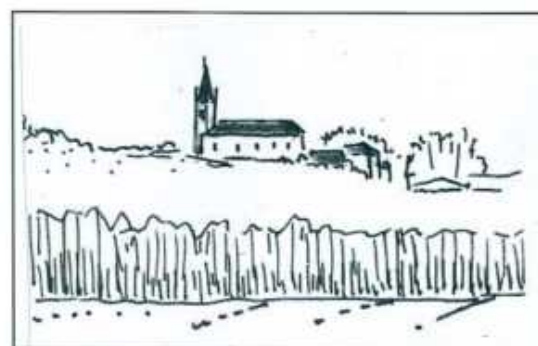
- Villages perchés sur la terrasse linéaire, en rive droite (Cauneille, Labatut); leurs silhouettes sont repérables
- Bellocq : Bastide (Gaston VII, XIII ème siècle) ; Ruines du château fort (XIII ème siècle) au dessus du gave : fait face à la centrale électrique en rive droite
- Economie :
 - . agriculture : maïs et vigne (Coopérative viticole à Bellocq), peupleraies
 - . centrale hydroélectrique à Puyoo
 - . carrières de granulats à Labatut et à Lahontan



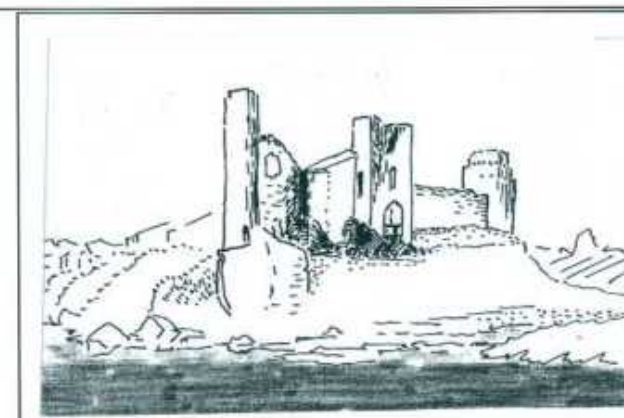
Cultures fruitières sous toiles



Vignoble de Bellocq



Silhouette de Cauneille



Bellocq : la forteresse vue depuis le gave

Repères

- L'ensemble formé par le château, l'église et les arbres à Cauneille
- La silhouette de Labatut
- Les ruines du château fort de Bellocq
- Notre-Dame d'Abet (source miraculeuse, lieu de pèlerinage depuis 1472)

- Evolution :**
- Vignoble de Bellocq: évolution?
- Signes visibles**
- Impact des silos à maïs
 - Avenir des lacs créés par les gravières



Gaves réunis

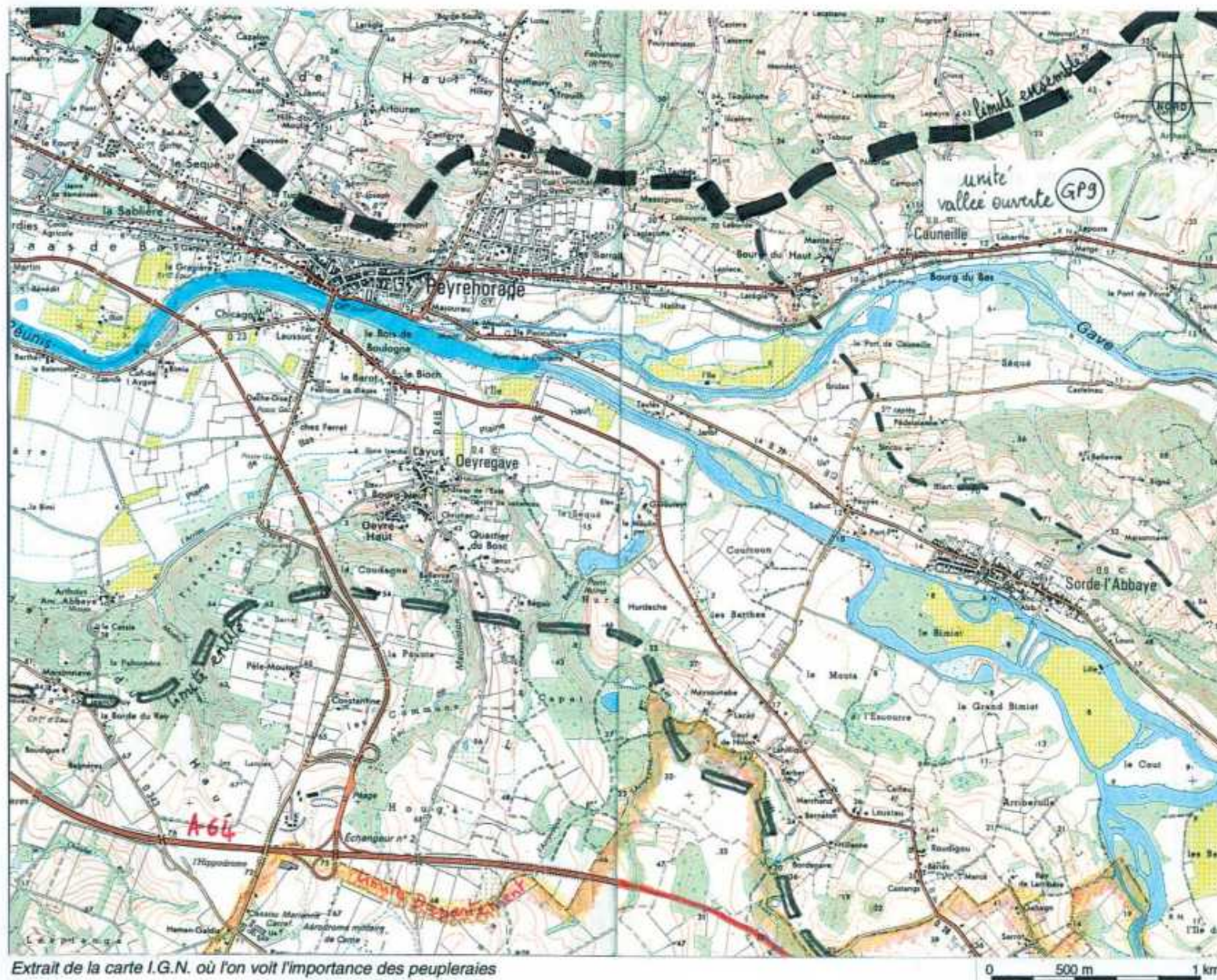
Unité **GP10**

Avant leur confluence, les deux gaves décrivent de larges méandres et, même si le niveau des marées se fait sentir jusqu'ici, c'est une ambiance très sereine qui se dégage de ce paysage. Le gave de Pau, grossi par son affluent (le gave d'Oloron), prend des allures de fleuve beaucoup plus puissant, très proche de l'Adour qu'il rencontre à l'aval.

A Peyrehorade, les quais et le château au bord de l'eau forment un paysage urbain d'une grande qualité paysagère.

Les peupleraies et plantations régulières de kiwis couvrent souvent les îles formées par les bras des deux gaves. Au niveau des gaves réunis, le système hydraulique des barthes s'étend : on trouve la structure des voies de circulation le long du fleuve, bordées d'une maigre végétation et le parcellaire en fines lanières perpendiculaires au cours d'eau, séparées les unes des autres par des fossés drainants. Paysage très vert, mouillé, à l'ambiance humide.

A noter : cette unité est presque entièrement située dans le département voisin des Landes.



Extrait de la carte I.G.N. où l'on voit l'importance des peupleraies

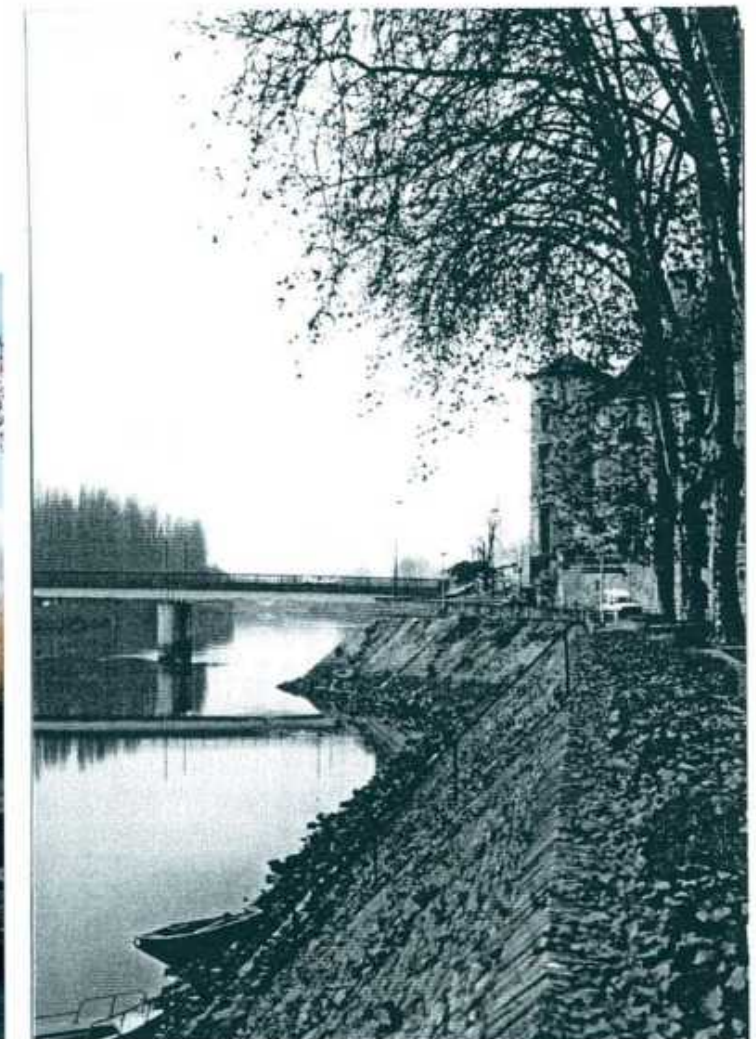
0 500 m 1 km



Embarcations sur le gave d'Oloron



Centrale hydroélectrique à Sorde-l'Abbaye, sur le gave d'Oloron. Peupleraie sur l'île en face



Quai à Peyrehorade sur les gaves réunis



1011, des Nouvelles Gaves
Gaves réunis à Peyrehorade. Carte postale ancienne



Eglise de Sorde-l'Abbaye

Gaves réunis

Limites

- Au Nord : crête du versant Sud bas et souvent boisé
- Au Sud : crête de la vallée du gave d'Oloron
- Au Est : crête boisée de l'éperon qui sépare les deux vallées jusqu'au site de Cauneille (gave de Pau)
- Au Ouest : pincement de la vallée à Hastings

Réseaux, infrastructures

- Gaves de Pau et d'Oloron : bras et nombreuses îles avant leur confluence. Souvent bordés de saligues ou de peupleraies
- "Les Gaves réunis" : d'une largeur presque constante (environ 170 m) (= limite du marnage)
- RN 117 le long du gave de Pau ; offre des vues superbes sur les gaves réunis à la traversée de Peyrehorade
- Voie ferrée le long de la vallée

Occupation du sol

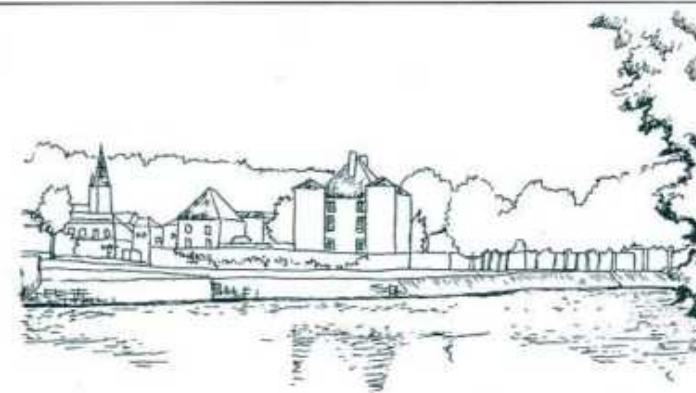
- Dans le fond des vallées : maïsiculture, peupleraies, kiwis (jusque dans les îles !) et terrains marécageux
- Sur les versants : boisements et prairies. Versants Nord et Ouest plus boisés avec pentes plus fortes

Habitat et économie

- Peyrehorade : quai avec contact direct sur le "fleuve" (différent d'Orthez et Pau)
- Sorde-l'Abbaye : ancienne Bastide offrant une vue au dessus du gave d'Oloron mais lui tournant le dos. Ville parcourue par les pèlerins du chemin de St-Jacques-de-Compostelle (direction Ostabat)
- Vestiges de l'Abbaye (XI ème siècle) : non visibles depuis la rive opposée
- Economie : agriculture (maïs, kiwi)

Repères

- Peyrehorade : le château de Montréal
- Peyrehorade: le Sablot (marché couvert d'une superbe tonnelle de platanes)

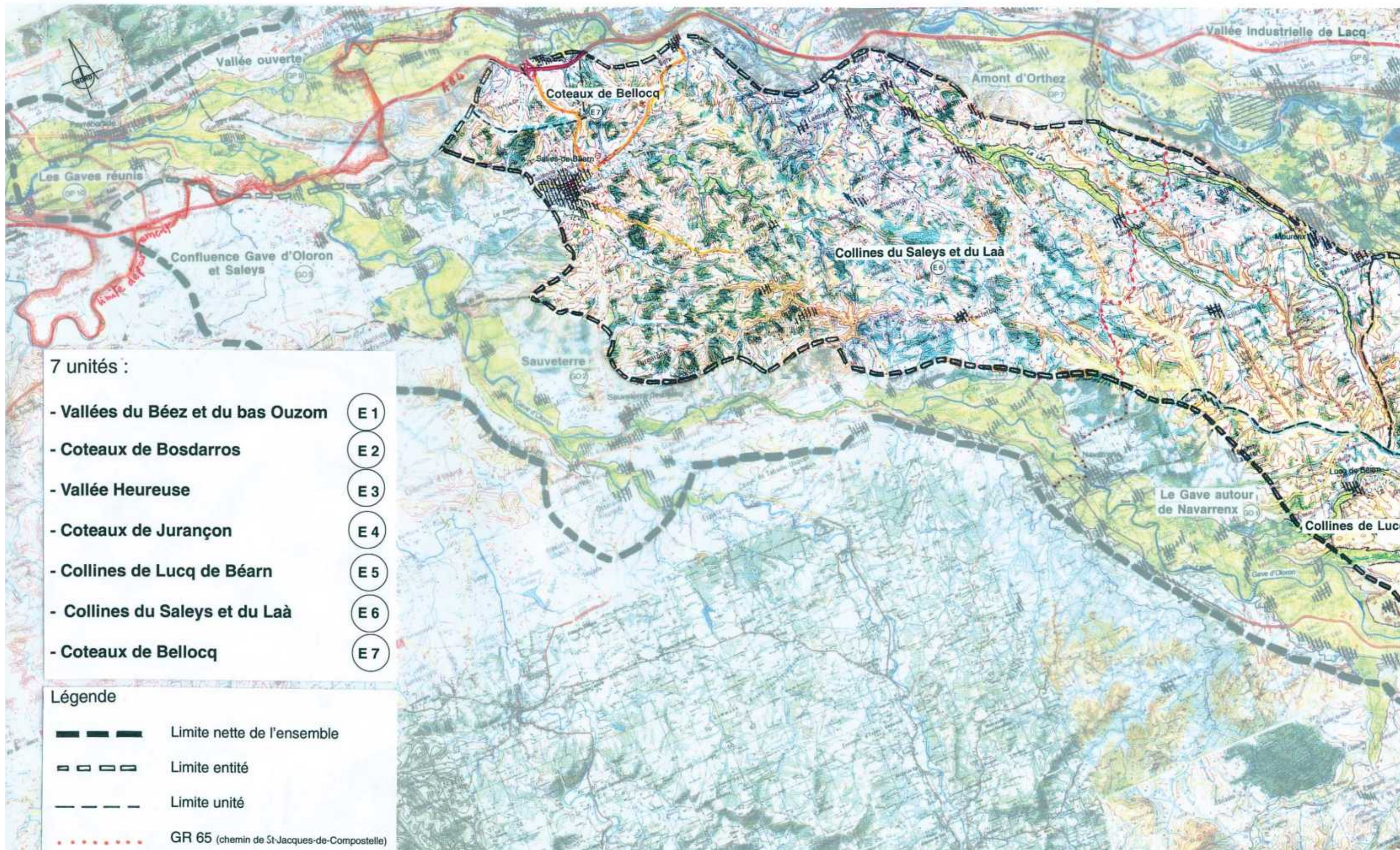


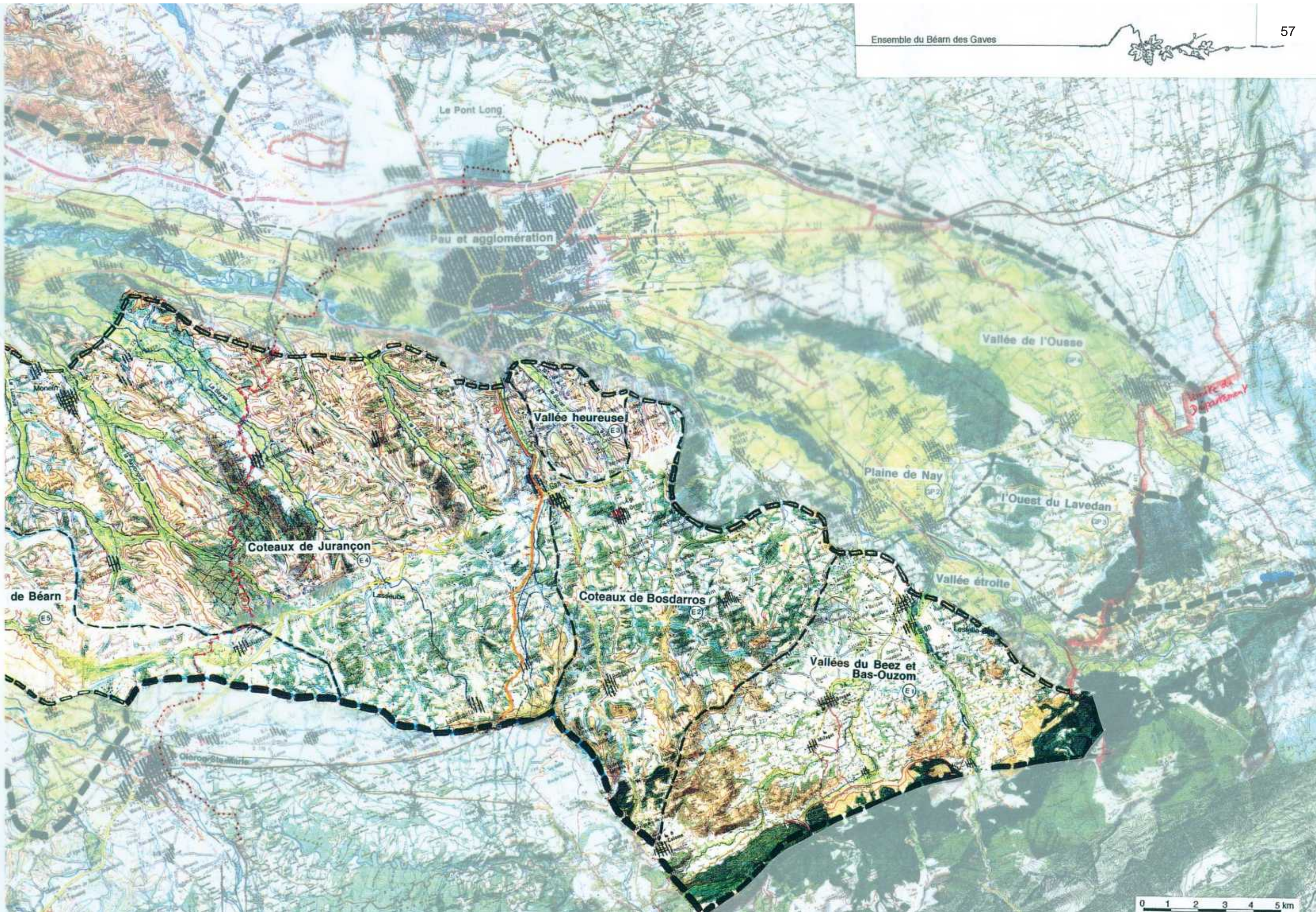
Château de Montréal devenu hôtel de ville de Peyrehorade

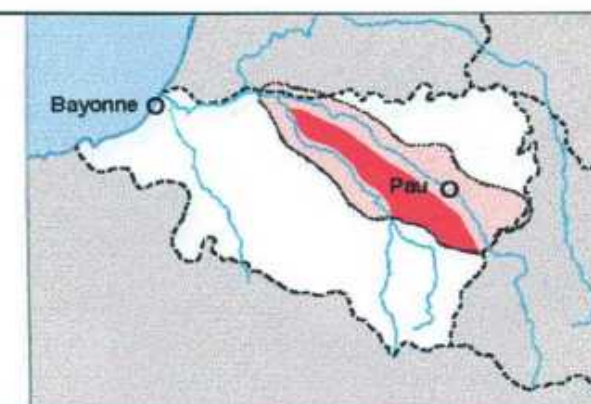
Evolution : Signes visibles

- L'agriculture déborde sur la saligue
- Le développement des peupleraies qui peu à peu, « bouchent » visuellement la vallée et lui ôte son caractère de paysage très ouvert

Les unités de paysage de l'entité de l'Entre-deux-gaves


[Sommaire](#)
[Aide](#)
[Retour](#)



Géographie

- 1 500 km²
- 36 communes
- cette entité de paysage = environ 28 000 habitants soit environ 18 habitants / km²

Les principales villes et villages sont :

- Gan (4 724 hab.)
- Lasseube (1 503 hab.)
- Lucq-de-béarn (933 hab.)
- Monein (4 032 hab.)
- Salies (4 974 hab.)

L'économie aujourd'hui :

1. essentiellement agricole :

- vigne
- élevage extensif de bovins
- maïs

2. tourisme rural et thermal :

- domaines viticoles vente à la ferme (circuit du Jurançon).
- gîtes
- Salies-de-Béarn

Histoire : naissance d'un paysage

- Vestiges de l'époque aquitano-romaine sur les coteaux de Jurançon et de Laroin
- Moyen-Âge, période d'organisation de l'habitat: secteur peu concerné; mise en valeur des terres dans les vallées, plus tardive et dispersée sur les coteaux.
- Chemins de St-Jacques-de-Compostelle traversent par Lacommande, Sauvelade et l'Hôpital d'Orion
- XVII^{ème} : paysage de bocage lâche largement constitué
- Années 1 950 : arrivée du maïs hybride (surtout présent à l'Ouest dans le Saleys). Redéploiement de la culture de la vigne en Jurançonnais
- XIX^{ème} : seule Salies-de-Béarn a été touchée par la vogue du thermalisme.

Habitat



- Gros bourgs dans les vallons
- Habitat dispersé:
 - . à l'Est (vallée du Béz, Bosdarros, Jurançon: unités E1,2,3,4), corps de fermes un peu dispersés, souvent en crête, orientation Sud, ouverts sur les pâturages attenants.
 - . A l'Ouest de Monein : corps de ferme très compact, plus massif et fermé sur cour intérieure
- Progression colorée d'Est en Ouest : ardoises et murs gris / tuiles et murs beiges (changement à l'Ouest de Monein).

Paysage : ambiance

l'humidité, le vert intense...les montagnes...le vin blond et doux

- **paysage agricole** de piémont à l'aspect aimable : collines aux orientations complexes avec des formes souples dessinant de belles croupes rondes.
- **tous les verts** sont déclinés, du plus bleu (les chênes en été), au plus roux (la terre nue en hiver).
- les **Pyrénées**, barrière toujours présente à l'horizon, indiquent le Sud. La chaîne avec ses repères facilement identifiables apparaît, omniprésente et grandiose dès que l'on se trouve en position dominante.
- une **progression subtile** d'Est en Ouest : le relief très marqué à l'Est s'adoucit vers l'Ouest et, si l'élevage et les boisements sont très présents à l'Est, ils s'estompent vers Monein, faisant place à la vigne, jusqu'à presque disparaître en approchant de Salies-de-Béarn à l'Ouest.



à l'Est : bocage lâche et élevage

Jurançonnais : vignes et prairies

à l'Ouest : collines plus basses et vastes étendues de maïs







Vallées du Béz et du bas Ouzom Unité **E 1**

Dans cette unité très proche des premiers contreforts des Pyrénées, les dénivelés sont peu importants (de 330 m à 500 m d'altitude), les courbes sont plus douces que dans l'unité voisine du Haut de Bosdarros (E2).

L'unité est orientée Ouest / Est et les ruisseaux s'écoulent vers l'Est. A l'opposé de tout le réseau hydrographique des gaves et malgré la proximité du gave d'Ossau à l'Ouest, le Béz est un affluent du gave de Pau situé à l'Est. L'unité semble prise en étau entre la première ligne du relief montagneux et les collines mouvementées du Haut de Bosdarros.

L'ambiance est rurale avec de nombreuses fermes dispersées et ouvertes sur l'extérieur. C'est une zone de piémont, pimpante, à l'habitat bien conservé et aux fermes réhabilitées, qui reflète un certain dynamisme malgré l'isolement.

La proximité immédiate de la montagne et de ses estives induit la présence de nombreux troupeaux de brebis. Les communes de cette unité ont des propriétés en montagne.

La barrière des Pyrénées est imposante, massive, sombre car très boisée et orientée au Nord (peu ensoleillée et à contre-jour). Cette proximité donne à cette unité une ambiance à la fois verte et humide, mais également fraîche (voire froide en hiver).

Ferme au sommet d'une colline faisant face à la masse sombre du versant Nord du contrefort montagneux. La ferme est entourée de chênes

A droite, les collines aux courbes douces bocagères, aux faibles dénivelés. Au pied du front pyrénéen, la vallée du Béz, à fond plat, est très lisible

Paysage pastoral : troupeau de brebis. Le fond très plat de la vallée du Béz permet également la culture du maïs



Dans la vallée du Béz, ferme au pied des Pyrénées



Vallées du Béz et du bas Ouzom

Limites

- Au Nord : crête du bassin versant du Béz et du Lestarrès (= RD 287)
- Au Sud : imposante barrière boisée du premier front pyrénéen (versant Nord qui paraît toujours sombre)
- A l'Ouest : front de la moraine à l'origine du virage vers l'Ouest du gave d'Ossau (dans cette unité)
- A l'Est : limite assez floue par rapport à la vallée du gave de Pau : Asson, dans cette unité, est très proche d'Igon (près du gave) ; la transition se fait progressivement, elle n'est pas brutale

Réseaux, infrastructures

- L'unité est un lieu de passage emprunté pour relier deux vallées : Ossau et gave de Pau (Arudy / Nay):
- "Route des forges" au pied du versant (près de Pé de Hourat)
 - Itinéraire Arudy / Nay par la D 287 (limite Nord de cette unité) sur la crête ; permet d'avoir un aperçu de l'ensemble de cette unité

Occupation du sol

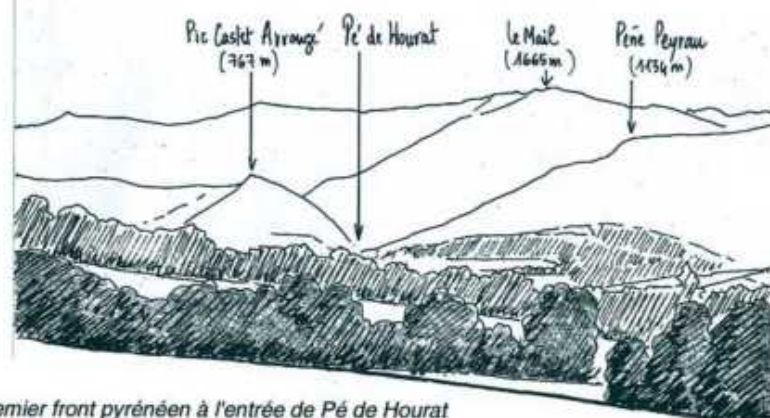
- Maillage dense de haies bocagères : prairies essentiellement animées par les troupeaux de brebis à la mi-saison
- En amont de la vallée (près d'Arudy), en fond plat de vallée, au pied du front pyrénéen : culture du maïs
- Petits boisements morcelés appuyés sur les haies et versant Nord du premier front Pyrénéen entièrement boisé (feuillus) ; fougères
- Important linéaire de buis (très hauts), taillés, en bord de route

Habitat et économie

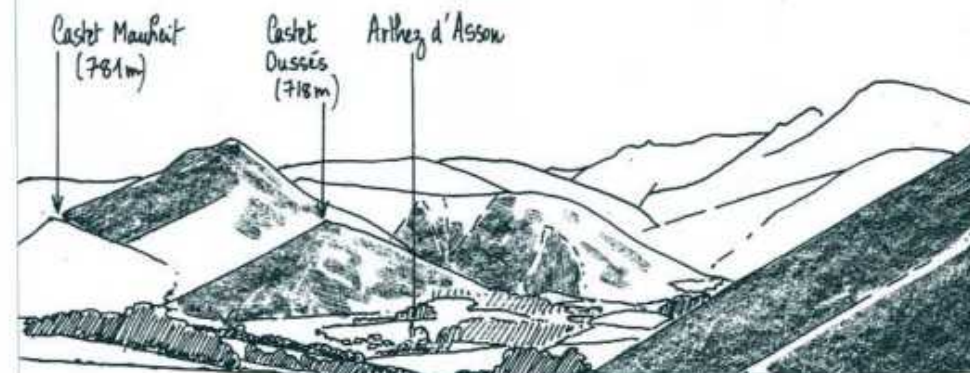
- Nombreuses fermes dispersées sur les hauteurs ; avec, même en pied de versant, leur façade tournée vers le Sud
- Villages de Lys, Asson et Bruges (Bastide du XIV^{ème} siècle) implantés à proximité des cours d'eau ; belles silhouettes compactes de maisons groupées autour du clocher
- Economie : agriculture, élevage ; au vu des nouveaux bâtiments agricoles (voir évolution), l'agriculture semble dynamique



La présence d'un important linéaire de buis est un fait marquant dans cette unité.
En bord de route, souvent taillés très hauts, ils sont associés à des cépées de chênes ou châtaigniers



Sommets du premier front pyrénéen à l'entrée de Pé de Hourat



Castets à l'entrée de la vallée de l'Ouzom (Arthez d'Asson)

Repères

- Les Pyrénées (entre le Pic du Midi d'Ossau et Gabizos)
- les Pènes et Castets (buttes) (Castet Oussès, Castet Mauheit, Pène de Cousset...)

- Evolution :**
- Bastide de Bruges: tracé encore visible, plan typique, patrimoine... "agressé" par l'utilisation routière de la place centrale
- Signes visibles**
- "Intégration" des bâtiments agricoles (hangars = gros volumes)
 - Lotissements autour d'Asson



Coteaux de Bosdarros

 Unité **E 2**


Les routes qui sillonnent l'unité passent très souvent en crête. Elles offrent des vues étendues, avec en toile de fond les Pyrénées. Les paysages sont "saturés" du vert "gras" des prairies. Ici, l'image "d'herbe grasse" prend tout son sens !

C'est une unité aux paysages tout en courbes très douces où le vert des prairies domine. Le vert "gras" omniprésent, fait ressentir, même par temps chaud et sec, une pluviométrie importante.

Ce sont des paysages d'élevage extensif de bovins (essentiellement) avec un maillage dense de haies.

Les fermes sont disposées sur les points hauts, "en balcons" sur les Pyrénées et les prairies sont animées par les troupeaux, sur le plan visuel bien sûr, mais également d'un point de vue sonore. En effet, les troupeaux de blondes d'Aquitaine ont souvent des cloches !

Deux bastides, Gan (en 1332) et Rébenacq (en 1347), créées dans un but économique, sont bâties sur des sites non défensifs, près des rivières, dans un environnement encore très boisé. Par contre, le bourg rural de Bosdarros est situé sur la crête et offre une silhouette compacte.

Aujourd'hui, la proximité de Pau a pour conséquence d'attirer fortement une urbanisation déconnectée de toute activité rurale.

Il ressort malgré tout, de cette unité, une forte impression d'homogénéité et d'équilibre.



L'élevage extensif donne un paysage très vivant d'où il se dégage un air paisible



Les fermes sont souvent positionnées en crête, sur les croupes. Le corps de ferme traditionnel est ouvert sur le paysage environnant





Ferme agrandie par des bâtiments qui semblent relativement récents. A proximité immédiate, une petite parcelle de vigne



En automne, les petites parcelles de vigne apportent un beau contraste dans tout ce vert !

Coteaux de Bosdarros

Limites

- Au Nord : boisements qui délimitent le Sud de la vallée heureuse (unité E3)
- Au Sud : RD 287 (Est / Ouest) sur une ligne de crête secondaire. En deçà, s'étend le territoire un peu "chahuté et boisé" des vallées du Béz et de l'Ouzom (unité E1)
- A l'Ouest : versants de la vallée du Nééz
- A l'Est : rebord du coteau du gave de Pau

Réseaux, infrastructures

- Routes sur les crêtes des vallons
- Réseau routier secondaire de desserte des fermes dense (au vu de la quantité de fermes !).

Grâce à ce réseau routier en hauteur, l'observateur a le plaisir de contempler, souvent, d'amples paysages, avec les Pyrénées en toile de fond.

Occupation du sol

- L'élevage domine: le vert des prairies est omniprésent et les haies bocagères prolongent des boisements assez denses (bois de Ste Colome)
- Les bois couvrent également les berges des ruisseaux ainsi que les pentes les plus fortes
- Quelques rares parcelles de vigne toujours attenantes à la ferme (pas de « domaine » comme dans les coteaux du Jurançon)
- Deux bastides du XIV^{ème} siècle (Gan et Rébenacq) et un gros bourg rural (Bosdarros)

Habitat et économie

- Habitat dispersé : les fermes éloignées les unes des autres (200 à 400 m), souvent situées sur les points hauts (ex : "bouhabent": là où souffle le vent), sont constituées de plusieurs bâtiments ouverts sur le paysage environnant
- Ces coteaux jouissent de très beaux panoramas. Proches à la fois de la vallée de Nay et de l'agglomération paloise, ils subissent une pression foncière forte
- Economie:
 - . agriculture, élevage ; pisciculture à Rébenacq
 - . carrières de graviers et de pierres à Rébenacq

Repères

- Les Pyrénées (elles indiquent toujours le Sud, dans ces coteaux où le réseau viaire prend des allures de labyrinthe !)
- La croix de Notre-Dame de Piétat en vue lointaine .
Chapelle sur un promontoire (non visible de loin)



- Evolution :**
- Mitage du territoire agricole par une urbanisation de villas. Recherches de situations avec "vue sur les Pyrénées" à 5 ou 10 minutes en voiture de Pau : urbanisation déconnectée de l'ambiance rurale et très visible car s'implantant sur les crêtes
- Signes visibles**
- L'agriculture semble ici dynamique et soutenue (absence de friches); présence de hangars agricoles récents et mal intégrés dans le relief



Vallée Heureuse

Unité **E 3**

Prairies et maïs en fond de vallée... Prairies sur versants ... boisements le long des talwegs

La vallée du Soust frappe l'observateur par son caractère paisible et rural aux portes de l'agglomération paloise.

L'urbanisme de Gelos stoppe presque net, à l'entrée de cette vallée. Contrairement à la vallée voisine du Nééz, aucune industrie n'est venue s'implanter là. Cette petite vallée paraît secrète, confidentielle.

Le Soust prend naissance dans ces coteaux, et la vallée reste un "cul de sac" aux paysages riants et accueillants.

La Vallée Heureuse se caractérise par un fond de vallée plat et humide, en prairies et parfois en maïs, des versants pâturés avec des boisements de feuillus.

Des fermes, souvent en contrebas des crêtes, parfois à flanc de versant, s'accrochent discrètement dans un relief ondulant.

Avec son orientation Nord /Sud et sa couverture végétale, elle est très semblable aux vallées plus à l'Ouest des coteaux de Jurançon, mais sa proximité immédiate avec la vallée de Pau lui confère une place à part, de par l'enjeu paysager qu'elle représente (4 sites classés ou inscrits font partie de l'ensemble remarquable dit des "Horizons Palois", unité GP5).

La Tisnère (château)
site classé

prairie dégagée

N.D. de Guindalos
site classé

Gelos



Entrée dans la vallée heureuse : l'urbanisation de Gelos s'arrête brutalement pour laisser place à un paysage rural de petite vallée riante. Des châteaux (XIX^{ème} siècle.) Ont été bâtis sur les coteaux de Guindalos. Très discrets, souvent cachés par des boisements, leur présence se repère fréquemment à leurs plantations de résineux, très en vogue à cette époque (cèdres, séquoïas, etc...).

Vallée heureuse

Limites

- Au Nord : débute très distinctement là où s'arrête l'urbanisation de Gelos
 - Au Sud : bassin versant du Soust
 - A l'Est et à l'Ouest : crêtes boisées de ses versants
- Toutes ses limites sont des crêtes boisées de feuillus

Réseaux, infrastructures

- Le Soust, (petit affluent du gave de Pau) qui a formé la vallée (largeur = de 200 m en amont à 400 m en aval)
- L'unique route départementale qui emprunte le pied du versant, est en rive gauche en amont puis en rive droite en aval ; route peu fréquentée

Occupation du sol

- Fond de vallée : prairies et maïs, en aval, et, en amont, bocage de pâturages entourés de haies
- Le versant Ouest (orienté Est), comme très fréquemment, est plus pentu et plus boisé que le versant Est (vergers, prairies)

Habitat et économie

- Essentiellement des fermes dispersées : nombreuses en pied de versant, en crête et sur versant exposé Est ; presque inexistantes dans le fond plat de la vallée inondable. Les fermes sont ouvertes sur les champs (ni murs ni haies)
- Plusieurs châteaux (XIX^{ème} siècle) et grandes villas (XX^{ème} siècle) ponctuent les versants en aval de la vallée Heureuse
- Economie:
 - . unité vouée à l'agriculture / élevage
 - . absence d'industrie



Plus en amont au pied de Bosdarros, les berges du ruisseau sont nues

Le Soust est un ruisseau tortueux, son cours est bordé de saules et de noisetiers (ici près du moulin Peyret sur la commune de Fontignou)

Repères

- Le Château de Béterette (ni classé, ni inscrit)
- Les pins sur la crête: signalent un château invisible... présence de nombreux conifères dans les parcs du XIX^{ème} siècle (voir « Horizons Palois » dans unité GP5)



Château de Béterette

Evolution : Signes visibles

- Risque d'urbanisation à partir de Gelos; déjà quelques semblants de lotissements "garnissent" le fond plat de la vallée en aval...
- Vallée qui semble curieusement assez méconnue du "grand public" mais les rebords du versant, avec ses vues dominantes, sont propices à une urbanisation de type "villas"
- L'implantation de villas s'est déjà développée plus précisément sur les coteaux de Guindalos



Coteaux de Jurançon

 Unité **E 4**

Les nombreux affluents du gave de Pau en rive gauche ont créé une succession de vallées parallèles orientées Nord-Est / Sud-Ouest. Mais, lorsqu'on parcourt ces paysages grâce à un réseau très dense de petites routes, cette orientation ne se ressent pas très fortement.

Ces coteaux avant tout agricoles présentent des paysages où se côtoient vignes, élevage, culture du maïs et boisements, humidité en fond de vallée et sécheresse en crête de coteau. Des grands boisements (Laring, Rey), sombres et sauvages, contrastent avec le caractère très clair et anthropique de la vigne.

Le vignoble fait la spécificité de cette unité. La culture régulière et "jardinée" de la vigne donne l'impression d'un paysage très soigné. C'est un paysage coquet et riant, ponctué par la présence de grosses fermes grises en forme de U autour d'une cour. Les pieds d'osiers qui ponctuent les rangs de vigne ont, en hiver, avec leur bois jaune, un aspect flamboyant.

Nombreuses situations en balcon sur les Pyrénées : les panoramas sur la chaîne sont très nombreux et toujours spectaculaires.

Paysages réputés, connus par la renommée du vin de Jurançon, dont le vignoble fait l'objet d'un exposé particulier dans les pages suivantes.



Un printemps pluvieux (St Faust)



Un automne radieux (arrivée à Monein par la RD2)

La vigne, emblème des coteaux de Jurançon et Monein, associée aux prairies



Paysage de piémont avec les Pyrénées en toile de fond



Domaine viticole : gros bâtiment au toit d'ardoises, au dessus de Lacommande dans la vallée de la Bayse (vigne, maïs, pâturages et bois)



Vergers : les pentes bien drainées et bien exposées sont aussi favorables aux plantations de fruitiers. Leur aspect régulier et jardiné s'apparente à celui de la vigne (ici à Aubertin)



Sommaire Aide Retour





Les vallées dissymétriques :
ici, la vallée de la Bayse, près de
Lacommande, versant Ouest boisé ...



...et versant Est aux pentes
plus douces et pâturées



Lasseube : utilisation de la pierre
calcaire dite "de Lasseube"

Coteaux de Jurançon

Limites

- Au Nord-Est : rebord boisé des coteaux de la vallée du gave
- Au Sud : rebord de la vallée du gave d'Ossau
- A l'Est : crête de la vallée du Nééz aux versants très boisés
- A l'Ouest : crête de la vallée du Geü qui marque la fin du vignoble

Réseaux, infrastructures

- Important petit réseau hydraulique : les rivières, affluents du gave de Pau, ont créé des vallées fortement orientées Nord-Est / Sud-Ouest
- Réseau très dense de petites routes qui passent aussi bien en crête qu'en fond de vallée, si bien qu'en le parcourant, on a des impressions très diverses (position dominée, position dominante avec vue sur les Pyrénées) ; sur les routes transversales, on a un aperçu de toutes les formes d'occupation du sol (fond de vallée / versant / crête)
- Le chemin de St Jacques de Compostelle (GR653) : Lescar, Lacommande, Oloron (par le bois de Laring)

Occupation du sol

- Le vignoble, même s'il n'est pas présent partout avec la même densité, fait l'originalité de cette unité. Son emplacement varie suivant différents facteurs qu'il nous a semblé intéressant d'approfondir (voir pages suivantes)
- Les vallées sont dissymétriques et un peu semblables, bien qu'à une échelle très différente, à celles de l'entité Marches du Béarn dans le Vic-Bilh : le versant Ouest est plus pentu et plus boisé que le versant Est. La présence du hêtre (qui reste cependant sporadique), caractérise certains boisements (bois du Laring) ; les versants pentus sont boisés de feuillus en mélange où le chêne domine
- Le maïs couvre les fonds les plus humides des vallées

Habitat et économie

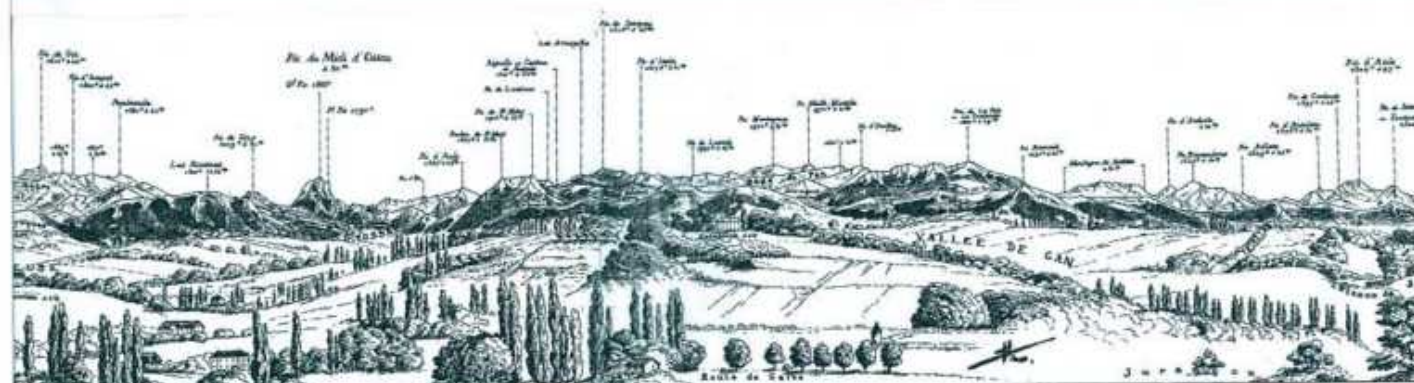
- Une occupation très ancienne de ces coteaux reste visible aujourd'hui : l'hôpital de Lacommande (1128), l'église monumentale de Monein (XV^{ème} siècle)
- Quelques villages aux toits d'ardoises, à l'habitat groupé, souvent encaissé dans les vallées : Lasseube, Lacommande, Monein, Cardesse, Cuqeron...
- Domaines viticoles
- Fermes dispersées, souvent sur les points hauts, plus massives et moins nombreuses que dans les coteaux voisins de Bosdarros (unité de paysage E2)
- Economie: . agriculture, élevage, viticulture / tourisme: route des vins...

Repères

- Les Pyrénées
(elles indiquent le Sud !)
- La silhouette de Monein
(église gothique de 40m de haut)

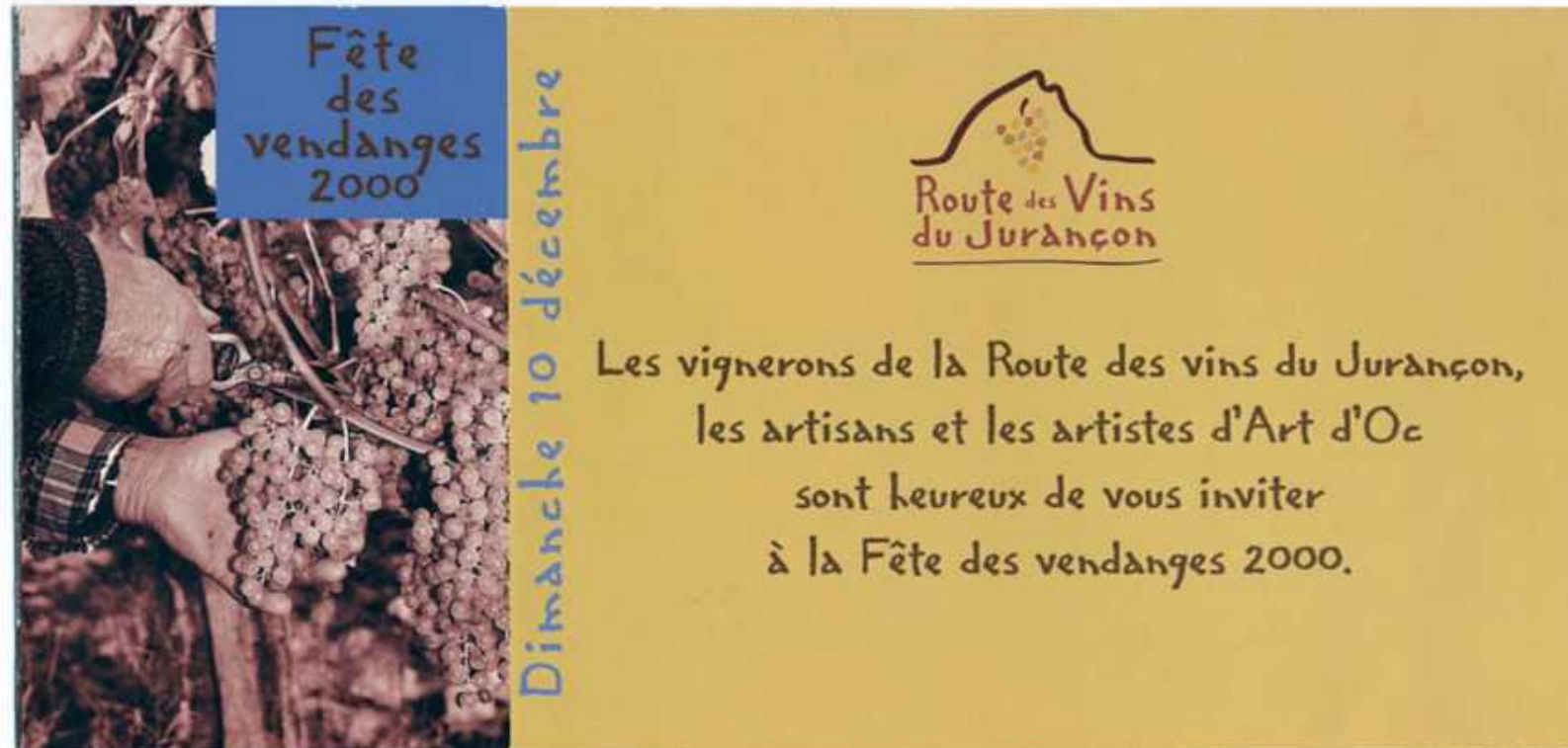


Silhouette de Monein



Les Pyrénées (dessin XIX^{ème} siècle repris par J.L. Sailla)

- Evolution :**
- Urbanisation éparpillée sur les coteaux, de villas qui veulent bénéficier des paysages jardinés et des panoramas sur la chaîne
- Signes visibles**
- Le vignoble de Jurançon semble encore en expansion: renouvellement et extension (apparition de nouvelles parcelles de vignes en terrasses grâce à la mécanisation mais la zone cultivée en A.O.C. ne change pas)



Invitation pour la fête des vendanges le 10 décembre 2 000



La magie des chais sur la route des Vins de Jurançon...

Fêtes des FRUITS et du VIN.
130 ans de célébration
à déguster !

Parfums du terroir
la poule au pot

Document de la maison du tourisme du canton de Monein (environ 1 995)

Le vignoble de Jurançon

L'encépagement de cette partie de l'Entre-deux-gaves date certainement du Moyen-Age, dans le sillage des monastères. Au XV^{ème} siècle, les grandes familles palaises investissent dans la vigne qui fournit alors aussi bien un vin rouge, que du blanc. A la belle époque la mode est aux vins liquoreux (que Colette apprécia tant lors de son séjour en Béarn...) ...c'est ce vin doux (celui du baptême d'Henri IV...) qui reçoit l'appellation d'origine contrôlée (AOC) en 1936.

Entre temps, la surproduction d'un vin médiocre au XVIII^{ème} siècle et la succession des maladies (oïdium 1849 et phylloxera entre 1882 et 1900) conduit à une reconstitution du vignoble au début du XX^{ème} siècle avec souvent un cépage médiocre : vin de l'année vendu aux cafés et distribué aux clients sous la forme de fameux "vin limé" (vin blanc plus limonade)... A la fin de la guerre 1939-1945 un sursaut des viticulteurs et la création de la cave coopérative de Gan-Jurançon (1949) va donner un nouvel essor à un vin qui connaît aujourd'hui une bonne notoriété. Ces vins (doux ou secs) sont produits à base de gros et de petit manseng.

On distingue 3 terroirs (in "terroirs et vins de France" BRGM 1986) :

- Noyau historique (Jurançon, chapelle de Rousse) où les vallées étroites et les coteaux sont modelés dans une formation géologique détritique dite "poudingue de Jurançon" dans lequel les gros galets calcaires sont nombreux.

- Marge Sud à Lasseube sous sol de Flysch, avec de fréquentes barres de "calcaires de Lasseube" dont on voit encore quelques carrières. Ici les parcelles de vignes sont plus rares que dans les deux autres terroirs.

- Monein où les vallées (au sous sol de Mollasse) sont larges et aérées, c'est le terroir le plus récent mais aussi le plus étendu en surface.

Si ces différences de terroir sont peu lisibles dans le paysage, elles le sont dans la qualité des vins plus ou moins corsés, suivant l'existence des couches ferrugineuses à Monein, sucré et acide mais jamais douceâtre sur les sols argilo-gréseux, à galets de Jurançon...plus sucré, moins acidulé à Lasseube...

Le vignoble de Jurançon

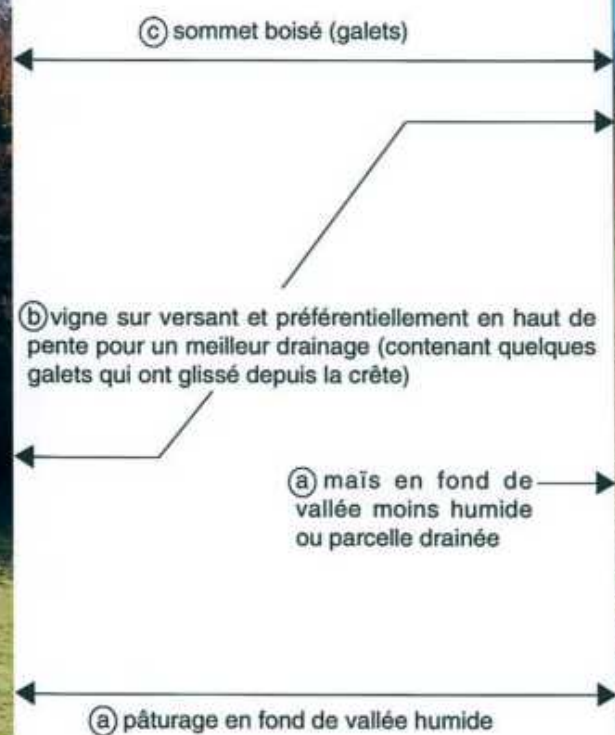
Un étagement traditionnel des cultures qui se vérifie encore aujourd'hui : quand la récolte se faisait à la main la pente forte des parcelles ne posait pas de problème. Aujourd'hui avec la mécanisation, on trouve des parcelles en fond de vallée...

Les vignes du Jurançonnais s'étagent entre 250 m et 380 mètres d'altitude, elles sont à cause des gelées conduites "en hautain" (c'est à dire soutenues par des pieux d'acacias ou de châtaigniers de 2 m de haut).

Le soleil de l'automne permet des vendanges jusqu'en novembre (et même janvier pour certains crus d'exception).



Au Sud de Monein, depuis la RD 2



Vue depuis la RD 9 : entre les vallées de Baylongue et du Luzoué



Vallée du Luzoué depuis la RD 2: on distingue clairement le fond de vallée humide avec pâturages et maïs, le versant Sud en vigne et le versant Nord boisé



Collines de Lucq-de-Béarn

Unité **E 5**

Ferme à l'architecture massive, à cour fermée et toit d'ardoises

Les vallées de l'Auronce (Estialescq) et du Layous (Lucq-de-Béarn) sont orientées Est / Ouest ; ces rivières sont des affluents du gave d'Oloron. En cela, elles diffèrent des vallées Nord / Sud des proches coteaux du Jurançonnais (unité E4). Les vallonnements sont cependant assez proches de ces coteaux (au delà de la RD 24). L'impression générale est celle d'un paysage simplement un peu plus boisé et où la vigne est quasiment absente.

C'est donc un paysage rural où les vallées à fond plat sont occupées soit par le maïs, soit par la prairie. Les coteaux aux formes douces sont bocagers et boisés. Les deux villages bien abrités en fond de vallées sont bâtis près de leur rivière et les fermes isolées sont dispersées. L'architecture de ces fermes, aux toits d'ardoises et aux volumes massifs, a un aspect austère qui s'apparente à celui de la vallée du gave d'Oloron.



Vallée d'Estialescq



Vallée de l'Auronce au fond très plat : maïs et pâturages



Lucq-de-Béarn, niché au fond de la vallée du Layous, entouré de collines

Collines de Lucq-de-Béarn

Limites

- Au Nord, Ouest et Sud : crête boisée de délimitation des deux bassins versants des gaves d'Oloron et de Pau
- A l'Est : premières lignes de crête au dessus de la vallée du gave d'Oloron (également limite entre l'entité Entre-deux-gaves et gave d'Oloron)

Réseaux, infrastructures

- Les ruisseaux de Layous et Aurance, orientés Est / Ouest, affluents du gave d'Oloron
- La RD 110, reliant Ledeux / Lucq de Béarn, offre de belles vues sur la vallée du gave d'Oloron

Occupation du sol

- En fond de vallée : maïs, pâturages et bocage qui est encore un peu présent
- Sur les versants : boisements de feuillus (Lucus = bois sacré), pâturages et maïs sur les pentes les plus faibles

Habitat et économie

- Lucq-de-Béarn : habitat groupé de maisons alignées avec pignon en façade, le long de la route
- Fermes dispersées dans la vallée de l'Aurance
- Economie :
 - . agriculture: maïs et élevage
 - . loisirs : base Aqualand à Estialesq

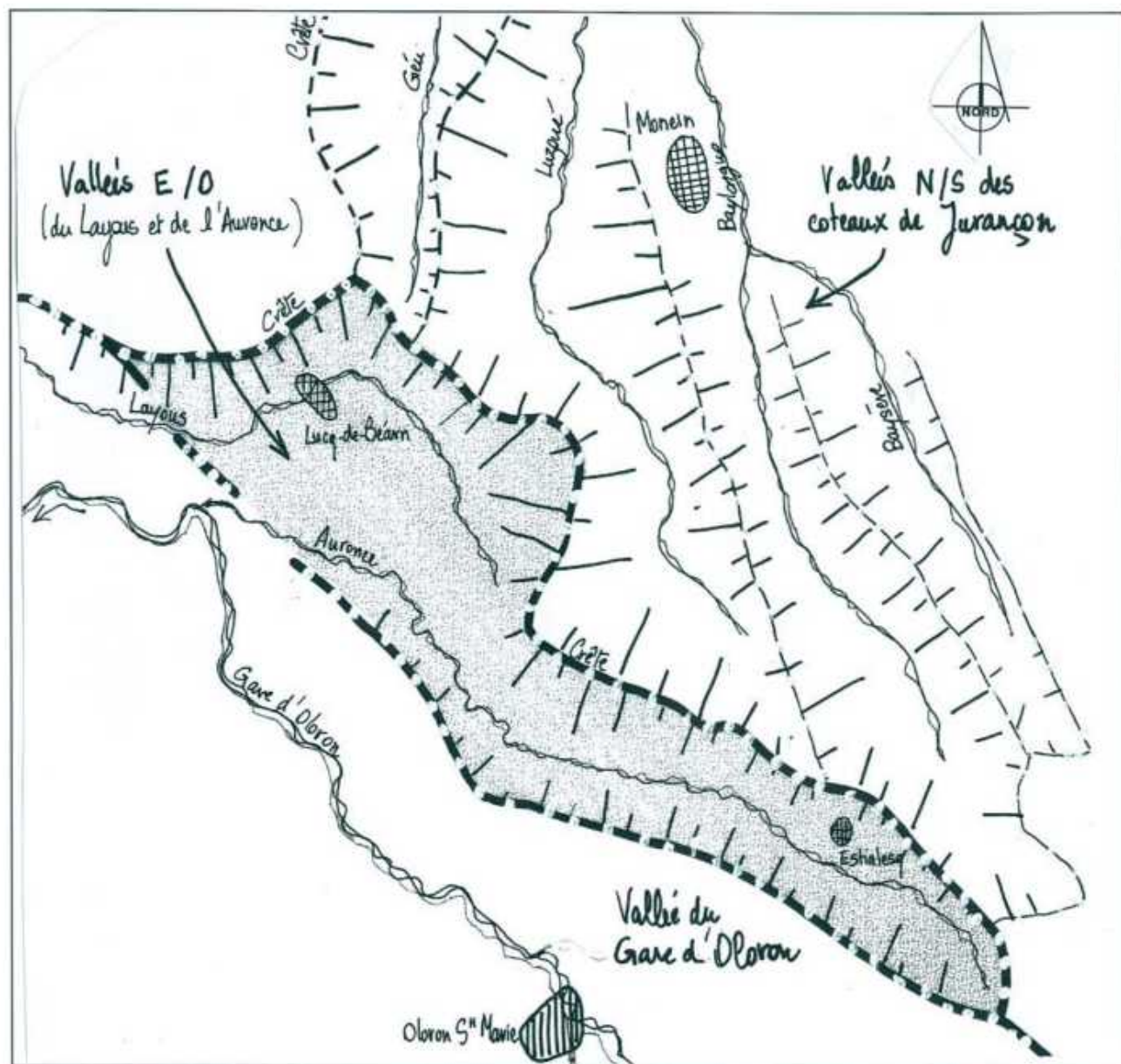
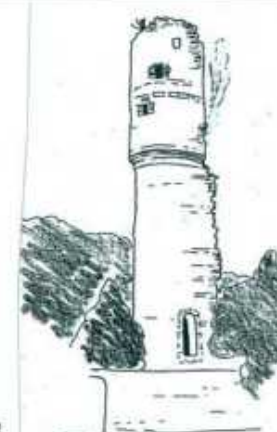


Schéma : orientation des vallées de l'Aurance et du Layous par rapport aux vallées Nord / Sud des coteaux du Jurançon

0 1 2 3 4 5 km



La tour médiévale en ruine

Repères

- La tour médiévale en ruine, vestige du monastère médiéval de Lucq-de-Béarn

- Evolution :**
- Unité assez isolée: pas de pression urbanistique
- Signes visibles**
- Base de loisirs Aqualand à Estialesq



Collines du Saleys et du Laà

 Unité **E 6**


Village groupé de Viellesegure (bastide créée en 1391) dans la vallée du Laà

Cette unité est très vaste : 30 km de long et 8 km de large.

Les vallées sont orientées Sud-Est / Nord-Ouest et les collines ont des pentes plus faibles que celles des coteaux de Jurançon (unité E4). Les montagnes sont toujours visibles mais elles sont moins présentes (le piémont est plus éloigné et les montagnes basques sont moins élevées).

Les surfaces cultivées en maïs sont très importantes et le paysage de bocage lié à l'élevage est minoritaire. Par le changement des couleurs avec les unités voisines des coteaux de Jurançon (E4) et de Bosdarros (E2) où le vert domine, les collines du Saleys paraissent différentes : les toits de tuiles brunes ont remplacé les toits d'ardoises ; le maïs (qui varie du beige au brun en dehors de la saison estivale) prend la place des prairies. En automne, tout le paysage est dans cette harmonie de brun rosé / beige et roux, renforcée par les couleurs chaudes des boisements de feuillus.

L'habitat est relativement groupé dans la partie Sud de l'unité et plus dispersé dans la région de Salies. Salies-de-Béarn, au Nord de l'unité est la « Cité du sel ». Exploitées à la fois pour la station thermale et les salaisons, les sources chloruro-sodiques sont d'une rare densité. Le sel fut exploité dès l'âge de bronze (XVI^{ème} siècle. av. J-C) ; des poteries de cette époque, qui servaient à l'ébullition de la saumure, ont été retrouvées au niveau du Cami-Salié. Ce chemin qui longeait le piémont pyrénéen par Orthez, Lescar et le Nord de Pau, et était la voie des marchands. Dans le petit centre urbain, les maisons étroites, aux toits pointus de tuiles plates et brunes, sont perchées sur les rives du Saleys. L'ensemble est très harmonieux et inspire les artistes (rendez-vous annuel de concours de peinture).



Vastes étendues de maïs près de l'hôpital d'Orion



Près de l'hôpital d'Orion, ferme en forme de U, au toit en tuiles : harmonie des couleurs



Collines du Saleys et du Laà

Limites

- Au Nord et à l'Est : bord (souvent boisé) de la vallée du gave de Pau
- Au Sud : la crête commune aux vallées du Geū et du Luzoué fait la séparation avec les coteaux viticoles plus élevés de Jurançon
- A l'Ouest : crête de la vallée du gave d'Oloron

Réseaux, infrastructures

- Important chevelu de ruisseaux orienté Sud-Est / Nord-Ouest, parallèlement aux deux gaves
- Les routes importantes de liaisons (Mourenx-Navarrenx et Orthez-Navarrenx) ainsi que les routes secondaires se fauillent difficilement, dans ce relief complexe
- A noter, la belle route de crête Salies-Narp (entité gave d'Oloron) qui offre de beaux points de vue sur les collines et sur les Pyrénées en toile de fond
- Un des chemins de St-Jacques (GR 65) traverse l'unité par Sauvelade ; il est à l'origine de la création de l'abbaye

Occupation du sol

- Maïs dans les fonds de vallées et les pentes les plus faibles
- Bocage rare ; présence de quelques pâturages et des troupeaux de Blondes d'Aquitaine
- Nombreux boisements qui suivent les très nombreux talwegs et les pentes les plus fortes. Des boisements de résineux ponctuent ça et là les versants.

Habitat et économie

- Salies-de-Béarn, ville thermale, s'est développée depuis la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. L'eau salée riche en magnésium (entre autres) est utilisée en soins gynécologiques, rhumatologie et troubles de la croissance
- Habitat rural, fermes assez massives, dispersées ; de très petits bourgs à l'habitat relativement groupé (Lanneplaa, Montestrucq, Sauvelade...) éloignés les uns des autres (comparés à ceux de la vallée des gaves !)
- L'habitat traditionnel présente une couverture à 4 pans en tuiles «picon».
- Economie: activité agricole dominante et thermalisme à Salies-de-Béarn

Repères

- Abbaye de Sauvelade



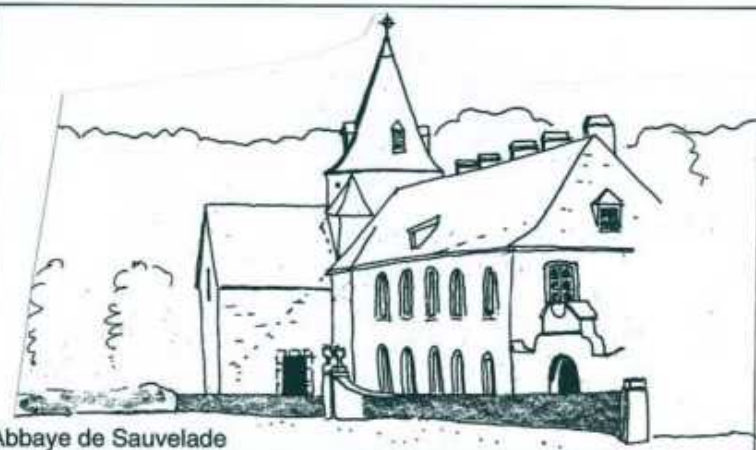
Les Thermes



Le Saleys



Salies-de-Béarn



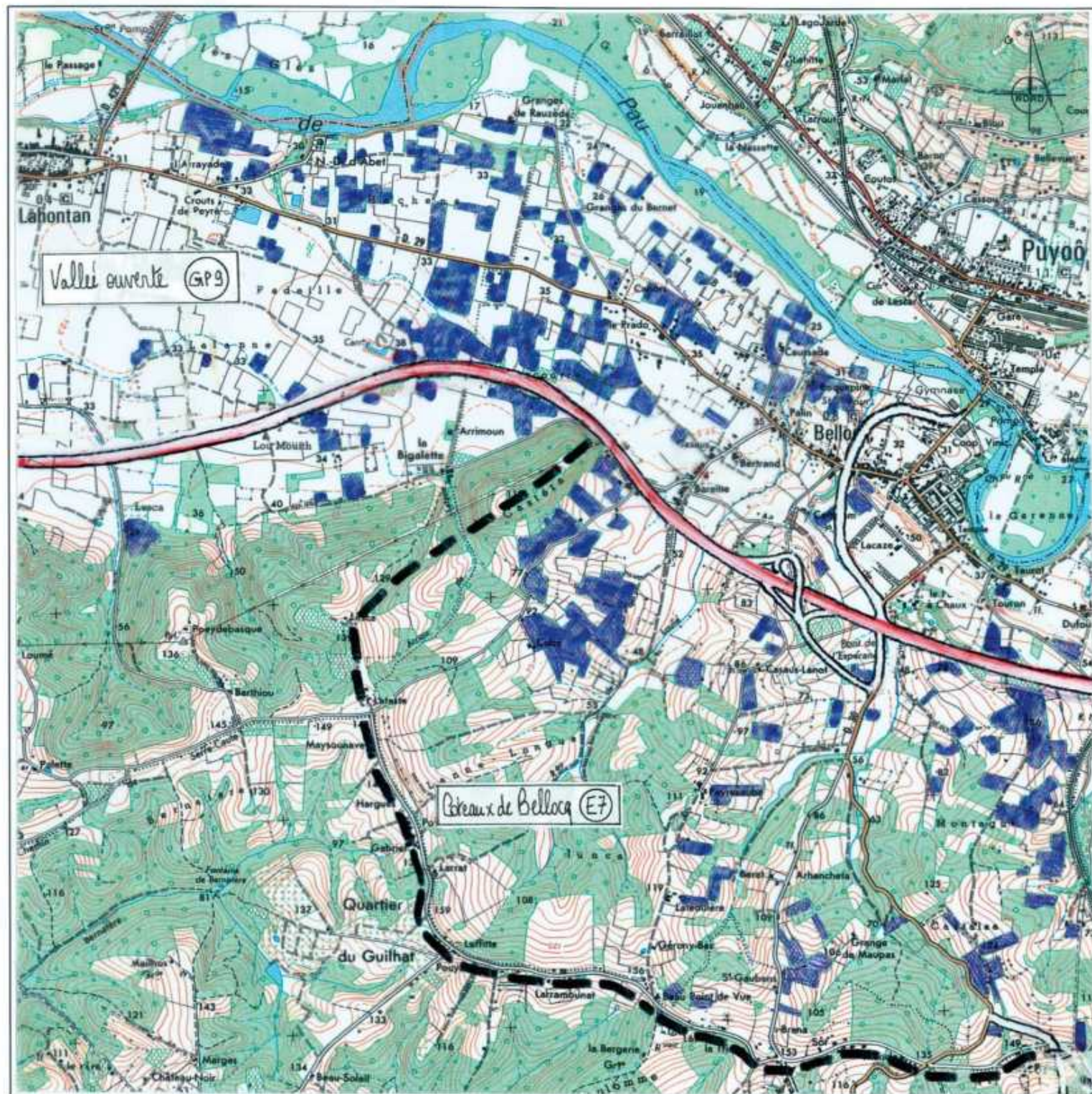
Abbaye de Sauvelade

Evolution : Signes visibles

- Le maïs semble pouvoir encore gagner du terrain sur les pâturages et boisements
- Cette unité de paysage est avant tout agricole, et bien qu'étant proche de centres urbains importants (Salies, Orthez, Sauveterre et Navarrenx), cela ne semble pas donner lieu à une forte pression urbanistique
- Boisements de résineux en "pavés" au milieu des feuillus



Coteaux de Bellocq

Unité **E 7**

Les parcelles de vignes sur les versants Est, dans l'unité de Bellocq, s'étendent sur le fond plat de la vallée du gave de Pau

Cette petite unité (4 km x 2,5 km) se trouve à la charnière entre les collines du Saleys et du Laà (unité E6) et la vallée du gave de Pau (unités GP8 et GP9).

Sa spécificité tient :

- à son orientation : c'est un cirque tourné vers la large vallée du gave au Nord,
- à la présence de vignobles.

Les coteaux de Bellocq et la vallée du gave de Pau sont liés par le vignoble du rosé du Béarn qui s'étend sur le fond plat de la vallée.

Dépendante de son territoire, la bastide de Bellocq (XIII^{ème} siècle, Gaston VII Moncade) ne fait pas partie de cette unité mais à l'époque de sa création, l'apport de la population de la Bastide a permis le développement du vignoble local.



Vignes de Bellocq en automne. Sur certaines parcelles, la vigne est formée en plateau horizontal haut

Coteaux de Bellocq

Limites

- Au Nord : l'autoroute A 64 et l'échangeur de Salies-de-Béarn/ Bellocq
- Au Sud, à l'Est et à l'Ouest : crête régulière formant un cirque plus ou moins boisé de feuillus

Réseaux, infrastructures

- Une route en crête borde toute la partie Sud de l'unité (altitude environ 150 m)
- L'autoroute traverse la partie Nord. Les infrastructures (ponts...) créent une coupure physique et visuelle entre les coteaux et le village de Bellocq
- La RD 43, voie en liaison rapide vers Salies, traverse cette unité de façon incisive

Occupation du sol

- Vignoble essentiellement sur versants Est, à l'abri des vents dominants (à noter qu'un nombre plus important de parcelles de vignes se trouvent dans la vallée même du gave de Pau)
- Boisements morcelés dans les talwegs et sur les pentes les plus fortes

Habitat et économie

- Bastide linéaire de Bellocq (XIII^{ème} siècle - Gaston VII, Vicomte de Béarn) bâtie sur une butte au dessus du gave (unité GP 8). Au contact d'un château fort, elle faisait partie d'un système défensif.
- Habitat diffus, rare
- Viticulture (rosé de Béarn), agriculture

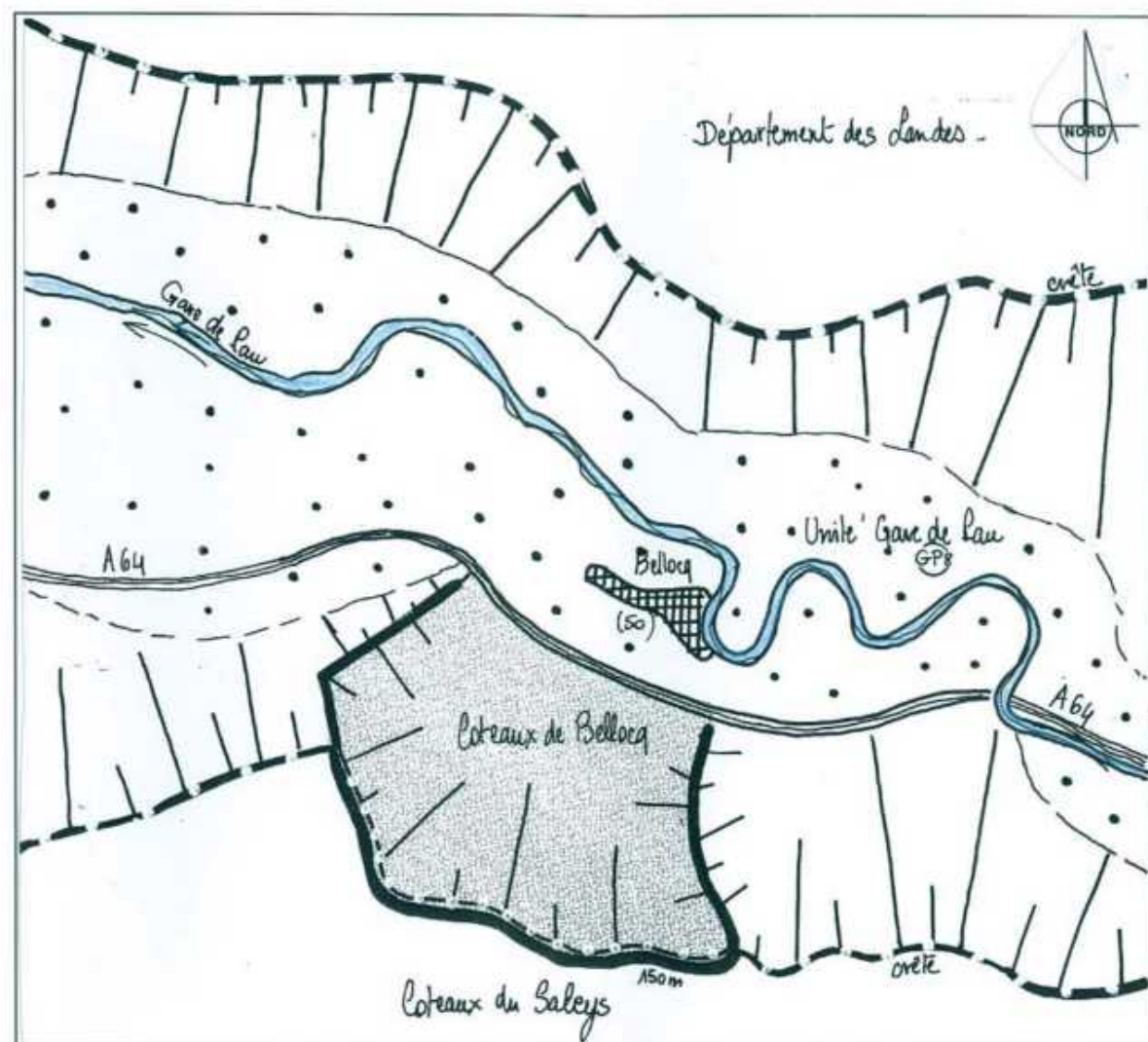


Schéma : l'unité de Bellocq, zone charnière entre les coteaux et la vallée du gave de Pau



	Repères

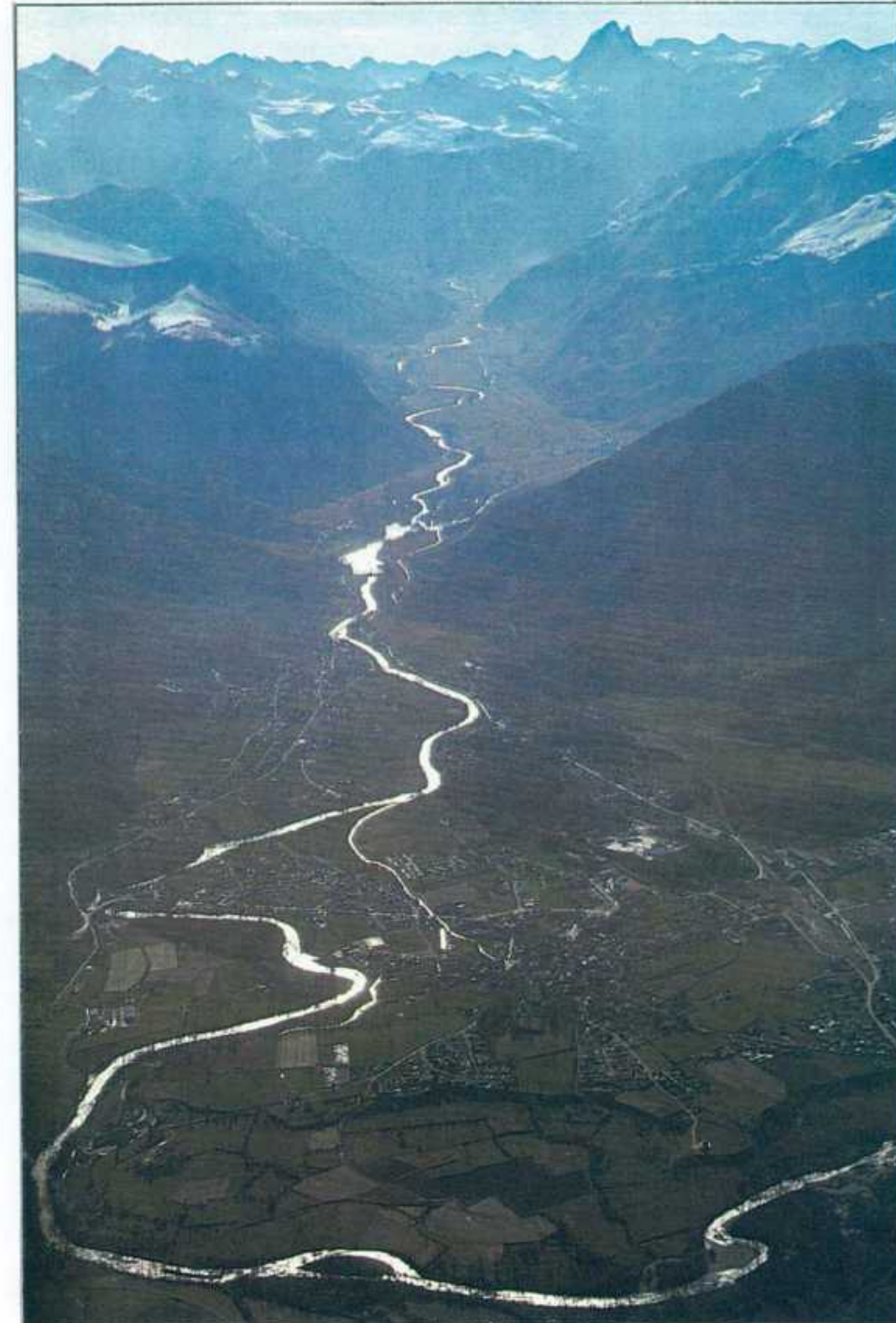
Evolution :
Signes visibles

2ème partie - LES SEPT ENSEMBLES DE PAYSAGE

2 - 7 - L'ensemble du Haut BéarnCaractéristiques géo-morphologiques, Économie, Histoire, Architecture, Végétation. (pages 01-18)

- <u>Entité de la Vallée du Barétous</u>	B	(pages 19-29)
- <u>Basse vallée du Vert</u>		B 1
- <u>Vallée du Vert de Barlanès</u>		B 1
- <u>Bassin d'Arette</u>		B 1
- <u>Haute vallée du Vert d'Arette</u>		B 1
- <u>Entité de la Pierre-St-Martin</u>	PM	(pages 30-34)
- <u>La Pierre-St-Martin</u>		P
- <u>Entité de la vallée d'Aspe</u>	VA	(pages 35-61)
- <u>Oloron et le Piémont</u>		VA 1
- <u>Vallée étroite de Lurbe au défilé d'Escot</u>		VA 2
- <u>Basse vallée du Lourdios Issor</u>		VA 3
- <u>Vallée du Barescous</u>		VA 4
- <u>Défilé d'Escot</u>		VA 5
- <u>Lourdios</u>		VA 6
- <u>Vallon d'Accous - Bedous</u>		VA 7
- <u>Petites vallées adjacentes</u>		VA 8
- <u>Vallée et forêt d'Issaux</u>		VA 9
- <u>Vallée étroite et boisée</u>		VA 10
- <u>Cirque de Lescun et Plateau de Lhers</u>		VA 11
- <u>Haute vallée d'Aspe, le Somport</u>		VA 12
- <u>Entité de la vallée d'Ossau</u>	VO	(pages 62-91)
- <u>Piémont d'Ossau</u>		VO 1
- <u>Bassin d'Arudy</u>		VO 2
- <u>Moyenne vallée d'Ossau</u>		VO 3
- <u>Plateau du Bénou</u>		VO 4
- <u>Port de Castet</u>		VO 5
- <u>Pé de Hourat</u>		VO 6
- <u>Vallée du Valentin</u>		VO 7
- <u>Vallée encaissée des Eaux-Chaudes</u>		VO 8
- <u>Haute vallée d'Ossau le Pourtalet</u>		VO 9
- <u>Vallée du Soussouéou</u>		VO 10
- <u>Vallée de Bioux</u>		VO 11
- <u>Entité de la vallée de l'Ouzom</u>	O	(pages 92-100)
- <u>Vallée étroite de l'Ouzom</u>		O 1
- <u>Vallée d'Arbéost</u>		O 2
- <u>Cirque du Litor</u>		O 3

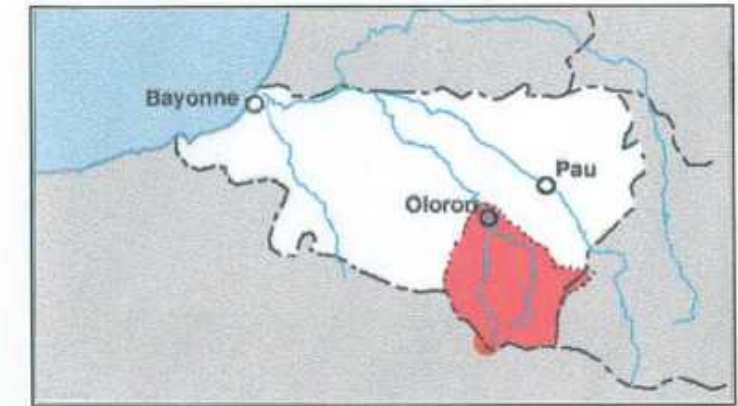
L'ensemble du Haut Béarn



A. B. B. - 1985



L'ensemble du Haut Béarn



Cinq entités :

- La vallée du Barétous

- Unité Basse vallée du Vert
- Unité Vallée du Vert de Barlanès
- Unité Bassin d'Arette
- Unité Haute vallée du Vert d'Arette

B

B 1
B 2
B 3
B 4

- La Pierre St Martin

- Unité La Pierre-St-Martin

P

P

- La Vallée d'Aspe

- Unité Oloron et le piémont de la vallée
- Unité Vallée étroite : de Lurbe au défilé d'Escot
- Unité Basse vallée du Lourdios : Issor
- Unité Vallée du Barescous, col de Marie Blanque
- Unité Vallée étroite : défilé d'Escot à Bedous
- Unité Lourdios
- Unité Vallon d'Accous-Bedous
- Unité Petites vallées adjacentes
- Unité Vallée et forêt d'Issaux
- Unité Vallée étroite et boisée
- Unité Cirque de Lescun et plateau de Lhers
- Unité Haute vallée d'Aspe, le Somport

VA

VA 1
VA 2
VA 3
VA 4
VA 5
VA 6
VA 7
VA 8
VA 9
VA 10
VA 11
VA 12

- La Vallée d'Ossau

- Unité Piémont d'Ossau
 - sous-unité Bois de Bager et Gave encaissé
- Unité Bassin d'Arudy
- Unité Moyenne vallée d'Ossau
- Unité Plateau du Bénou
- Unité Port de Castet
- Unité Pé de Hourat
- Unité Vallée du Valentin
 - sous-unité Col d'Aubisque
- Unité Vallée encaissée des Eaux-Chaudes
- Unité Haute vallée d'Ossau, le Pourtalet
- Unité Vallée du Soussouéou
 - sous-unité Haute vallée glaciaire
- Unité Vallée de Bious

VO

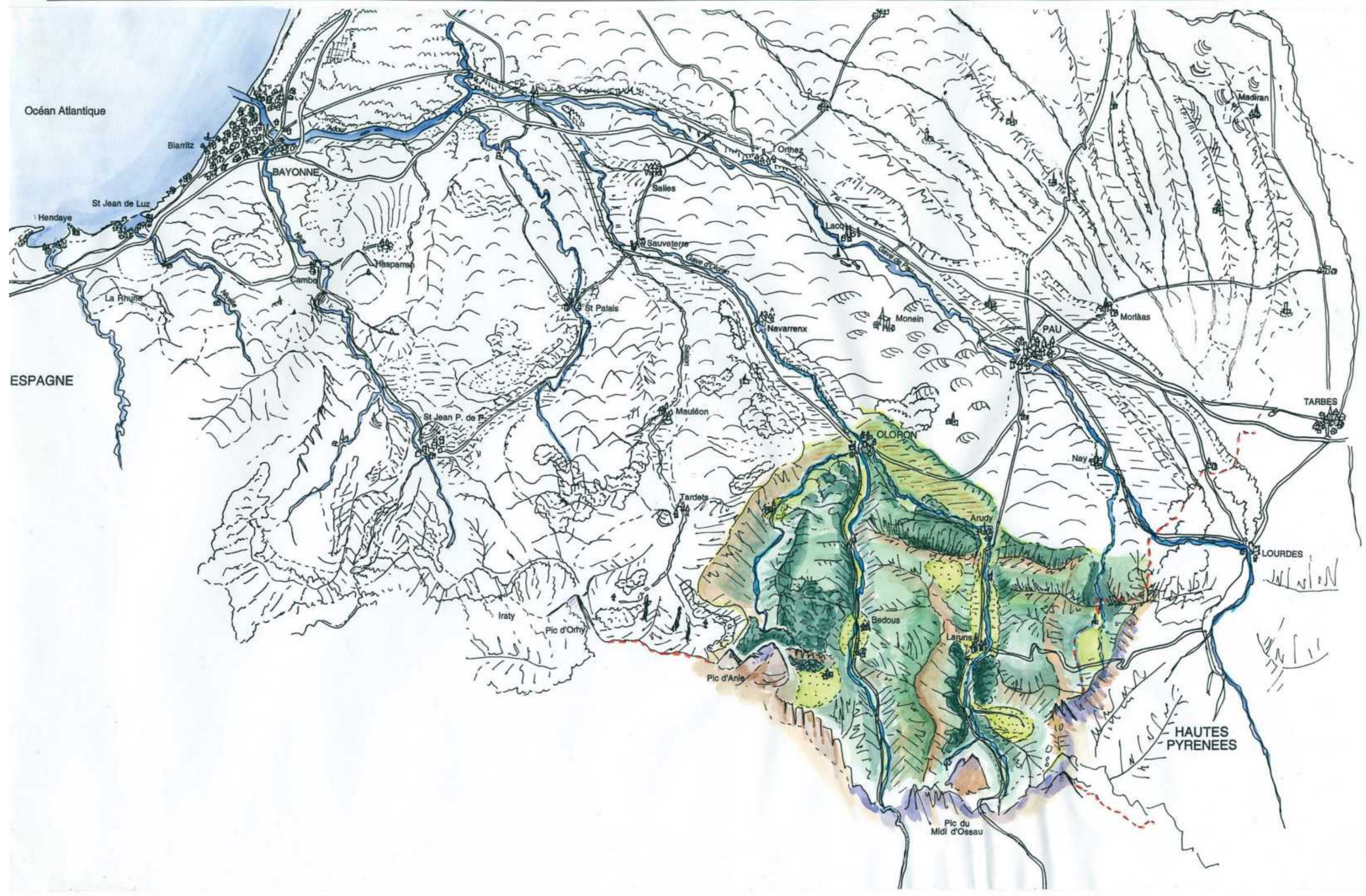
VO 1
VO 2
VO 3
VO 4
VO 5
VO 6
VO 7
VO 8
VO 9
VO 10
VO 11

- La Vallée de l'Ouzom

- Unité Vallée étroite de l'Ouzom
- Unité Vallon d'Arbéost
- Unité Cirque du Litor

O

O 1
O 2
O 3



Des vallées humanisées et vertes qui pénètrent au cœur de montagnes grandioses

Cet ensemble, d'une profondeur moyenne de 50 km sur 70 de large, est constitué de quatre hautes vallées parallèles entre elles et perpendiculaires à la chaîne pyrénéenne.

La ligne de crête des Pyrénées, qui correspond à la frontière avec l'Espagne, constitue au Sud la limite généralement franche et naturelle de cet ensemble.

Les points clefs des paysages du Haut Béarn

- un **relief très lisible** à l'orientation très marquée Nord / Sud de la vallée et caractéristique des vallées glaciaires en U : des vallons très ouverts succèdent à des pincements marqués par des défilés.

Cette orientation plein Sud induit un ensoleillement maximum du fond de vallée et la course du soleil dans la journée souligne les versants, tout en découpant les plus hauts pics en ombre chinoise. Ces paysages sont particulièrement impressionnants au petit matin ou au couchant lorsque la lumière joue à jour-frisant sur les sommets.

Les altitudes sont ici les plus hautes du département. L'emblématique Pic du Midi d'Ossau culmine à 2 884 m.

- la **géologie à ciel ouvert** :

Roches volcaniques, formations calcaires, plissements, falaises granitiques, galets roulés des gaves... La roche est une constante colorée et rude de ces paysages ... : anthracite, gris-vert, beige, gris-bleu, brun-rouge, grenat-rouille.

- un **climat humide et frais, des paysages très verdoyants** :

La fraîcheur humide est fortement ressentie en venant du piémont. Le vert des prairies et l'exubérance de la forêt témoignent de la forte pluviométrie et d'une humidité importante ; le contraste est d'ailleurs saisissant avec le versant Sud, aragonais, aride et sec : ici, la frontière est une réalité climatique.

En Haut Béarn, les écarts saisonniers sont plus contrastés qu'en plaine mais, en toute saison, l'air semble plus léger et plus pur.

- **l'eau omniprésente : de la glace à la neige... jusqu'à l'eau thermale**

La montagne suinte l'eau :

- . les ruisseaux serpentent doucement dans les hautes prairies spongieuses,
- . les cascades dévalent les falaises rocheuses et moussues, et se transforment en stalactites de glace en hiver
- . la neige fige les forêts dans une ambiance feutrée
- . l'eau transparente et verte des lacs semble immobile en haute montagne
- . la brume matinale nappe le fond de vallée de certains petits matins d'été ...

- une **économie pastorale vivace** :

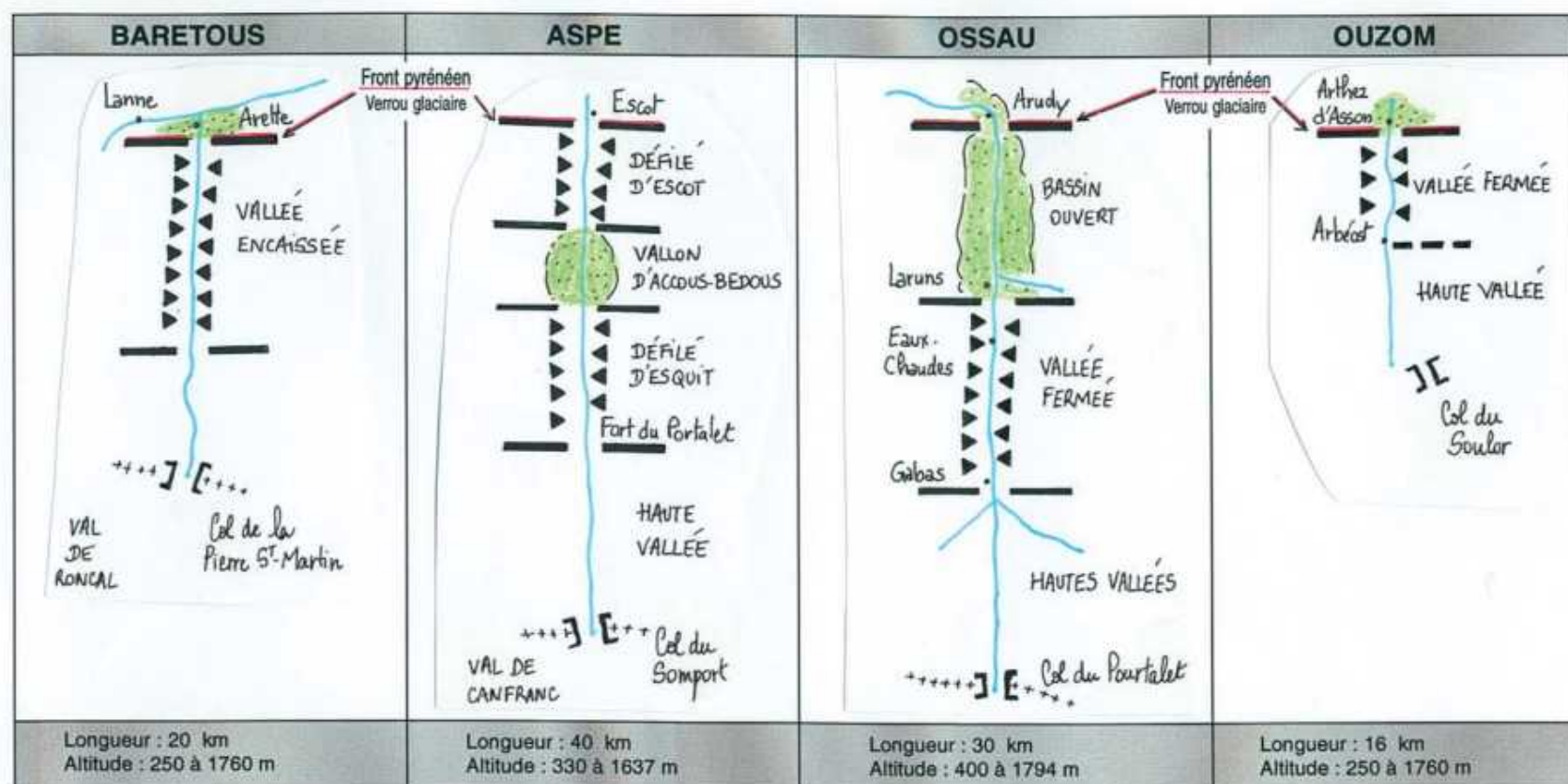
Elle se lit dans l'étagement de l'implantation humaine et de la végétation ; à chaque altitude, on trouve une utilisation spécifique de la terre : depuis le fond de la vallée jusqu'aux estives, se succèdent : les petits villages aux toits d'ardoise entourés de terres labourables, les quartiers de granges et leurs aires de fauche, la forêt et enfin et les cabanes de bergers en zones d'estives ...

Partout, à une saison ou à une autre, on rencontre des troupeaux de vaches, de chevaux ou de brebis.

- " **Le dernier pays de l'ours** " :

C'est dans ces hautes vallées que se sont retirés les derniers ours mythiques des Pyrénées.



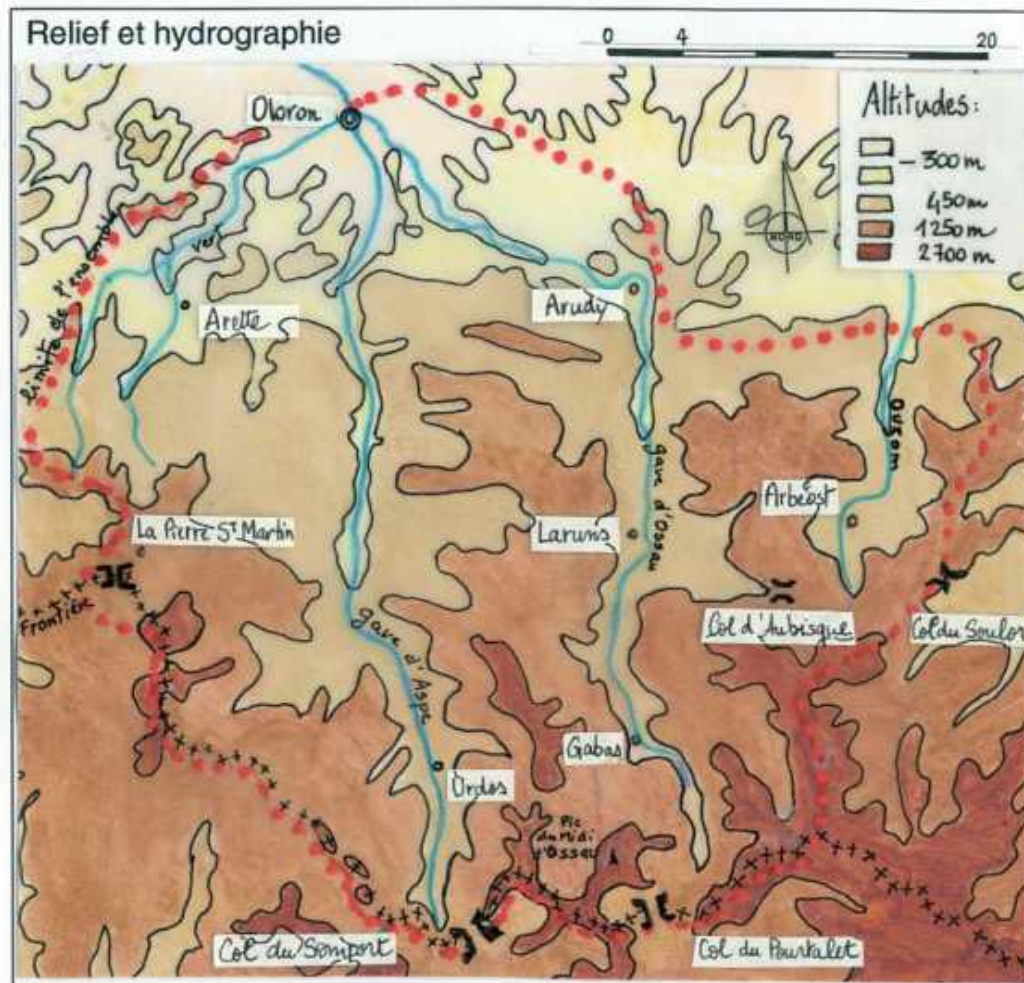


Suivant la résistance des roches, le glacier a creusé plus ou moins et quelquefois s'est étalé. Ainsi pour chacune de ces vallées, on observe une succession de séquences fermées par des verrous rocheux (défilés) et ouvertes (vallon de Bedous, bassin de Laruns). L'entrée des vallées est nettement marquée par le premier front pyrénéen orienté Est/Ouest, qui domine le piémont et se dresse comme une barrière.

Le massif de la Pierre-Saint-Martin est un cas particulier : c'est une entité de paysage à part entière (entité " P ").

Le Haut Béarn est un ensemble où la tectonique s'exprime puissamment et met en contact des roches de composition, d'âge, de résistance et de couleurs aussi diversifiées que les grès rouges d'Ayous ou du Somport, les calcaires des Eaux-Chaudes ou de la Pierre-Saint-Martin, les roches volcaniques de l'Ossau et Peyreget ou les granites du Palas.

Des montagnes sculptées par les glaciers



Toutes les vallées béarnaises ont en commun leur orientation principalement N/S qui témoigne de la préexistence d'un réseau de failles profondes de même direction.

Deux grandes vallées profondes et parallèles (Aspe et Ossau) ont des gaves qui prennent leur source à la frontière et se rejoignent à Oloron. A l'Ouest, le Barétous est formé de deux courtes vallées ; à l'Est, les rives de l'Ouzom, affluent du gave de Pau, forment aussi une petite vallée.

Les altitudes : les plus hautes du département s'élèvent jusqu'à 2 974 m (Pic Palas à l'Est du Pic du Midi d'Ossau) et s'abaissent en fond de vallée vers 210 m à Oloron.

Une formation glaciaire qui se lit dans le paysage.

Les glaciations ont débuté il y a 4 millions d'années pour se terminer il y a 10 000 ans. Les vallées sont marquées par le long travail des glaciers qui ont aujourd'hui totalement disparu mais ont laissé des empreintes encore bien visibles.

Avant les périodes glaciaires, les vallées fluviales sont étroites et encaissées. Les montagnes ont des formes arrondies et sont recouvertes d'une importante végétation.



Après l'érosion glaciaire, la montagne est nue et son relief découpé de crêtes étroites, de pics aigus. Les vallées sont larges et tapissées de moraines. L'érosion est intense. Des pans de montagnes glissent sur les versants. Les torrents chargés de débris déposent des tonnes d'alluvions sur le fond des vallées et les aplanissent.



Le fleuve de glace s'écoule dans les anciennes vallées fluviales. Ici, symbolisée : la vallée d'Ossau

Des montagnes pastorales occupées depuis la préhistoire

De cette occupation préhistorique, il reste des cromlechs et des grottes à mi-pente (position qui permettait de dominer les glaciers et la toundra naissante, peuplée de gibier) dont la plus émouvante est celle de l'Escargotière au Pouey-Mâu en Ossau (faute de rennes, nos ancêtres trompaient la faim avec des montagnes d'escargots !).

Depuis environ 3 000 ans av. J.C, c'est la vie pastorale qui a façonné lentement mais profondément les paysages des vallées montagnardes.

Le système agro-pastoral s'est définitivement imposé vers 1 500 avant J.C. dans ces vallées où la topographie et le manque de sols cultivables ont favorisé comme activité principale l'élevage.

Basé sur une utilisation différenciée des terroirs dans l'espace et dans le temps, ce système a structuré les paysages jusqu'aux premières grandes mutations de la fin du XVIII^{ème} siècle.

Il s'étend sur plusieurs niveaux complémentaires : montagne, vallée mais aussi plaine éloignée. Car les fonds de vallées, étroits et mobilisés par les cultures vivrières, ont obligé à une transhumance hivernale vers les plaines hors des vallées : le cas le plus connu est celui des troupeaux ossalois hivernant dans les landes du Pont-Long dans la vallée du gave de Pau et dans les plaines de Gascogne.

L'Ossau possédait collectivement le Pont-Long près de Pau (droits reconnus depuis au moins 1 319 par les vicomtes de Béarn mais sans cesse contestés par les villages limitrophes). Ce système ne sera remis en question qu'au XIX^{ème} siècle, mais à ce jour l'aéroport, situé sur les terres du Pont-Long est toujours locataire du Syndicat du Haut Ossau.

La vie pastorale explique aussi l'importance de la propriété communale (landes, pâturages, forêts...) dans les vallées, comme à l'extérieur.

Des montagnes forestières

La forte empreinte du système agro-pastoral marque le paysage forestier (défrichements pour la conquête de pâturages ou de terres de culture...).

La pression sur la forêt s'intensifie à partir du XVII^{ème} siècle, du fait des communautés rurales (augmentation de la population) et des besoins pour les forges et les mines, mais aussi des forestiers royaux. Sous Louis XIV, la politique navale de Colbert amène les forestiers, à la recherche de belles forêts de sapins, pouvant fournir des mâts pour les vaisseaux de la marine royale, vers les vallées béarnaises. Les fûts descendent les gaves béarnais et l'Adour, et arrivent à Bayonne par flottage : les troncs, jetés dans les torrents, flottent, à bûches libres, jusqu'à l'endroit où, le débit devenant plus fort et le lit moins accidenté, ils sont alors réunis en trains ou radeaux.

Dans la vallée d'Ossau, les sapins de la forêt de Gabas ont été exploités, entraînant la disparition du sapin des zones basses, les plus directement accessibles.

En vallée d'Aspe, les grandes forêts comme celles d'Issaux ou du Pacq ont été aussi exploitées dès 1 667 pour la Mâtre.

Les vallées béarnaises connaissent dans la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle une dernière et intense campagne de coupe.

L'on doit aménager des voies carrossables pour rendre accessibles les zones d'exploitation : les "chemins de la Mâtre". Le plus connu en Béarn est celui de la vallée d'Aspe (allant d'Etsaut à la forêt du Pacq emprunté par le GR 10) dont le tracé est à flanc de falaise.

Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, il y eut une exploitation très importante de la forêt, qui l'a cantonnée dans les endroits les moins accessibles et a privilégié le traitement en taillis au lieu de la futaie et le choix de hêtre au lieu du sapin. Les forêts d'altitude (de pins à crochets) ont été très dégradées ; une reconquête est engagée depuis une trentaine d'années.

Des voies de passage

Les vallées sont des voies de passage vers l'Espagne, par le col de la Pierre-Saint-Martin pour la vallée de Barétous, par le col des Moines pour la vallée d'Ossau, et par le Somport pour la vallée d'Aspe.

Le Somport, plus bas et moins enneigé que d'autres cols, est depuis toujours, une voie vers l'Espagne : passage par le Somport de la voie romaine Burdigala-Caesaraugusta (Bordeaux-Saragosse) utilisée par la suite pour les voies de pèlerinage, les expéditions militaires et le commerce.

Au XII^{ème} siècle, c'est une des quatre grandes voies de pèlerinage vers Saint-Jacques-de-Compostelle que cite le Guide du pèlerin, avec comme haltes principales Borce, Sainte-Christine, et Jaca. Le passage du col est gardé par l'hôpital de Sainte-Christine du Somport.

C'est par le Somport que sont également passés les croisés aquitains participant à la reconquête des terres espagnoles sur l'Islam. Surtout, c'est par le Somport que se fait l'essentiel du commerce entre le Béarn et les pays de la couronne d'Aragon : c'est la voie des échanges entre Lescaur et Saragosse.

Les autres ports des vallées le supplanteront peu à peu dans les relations locales, et le Somport n'est plus au XVIII^{ème} siècle qu'un mauvais chemin muletier.

En vallée d'Ossau, Gabas fait partie à l'origine (avec Nay, et Mifaget dans la vallée de l'Ouzom - créé vers 1 100) - d'une série d'hospices, dépendant de l'hôpital de Sainte-Christine, échelonnés sur le chemin de Saint-Jacques qui passe par le col des Moines.

Les vallées ont toujours connu une vie de relations fortes : lieux de passage obligés vers l'Espagne vers laquelle était tournée une partie importante des activités des pays du piémont, elles ont fait, avec le pastoralisme, le choix d'une économie d'échanges, basée sur la vente des produits d'élevage (la production de céréales est largement déficitaire encore au XVIII^{ème} siècle malgré l'introduction du maïs).

C'est la fonction commerciale qui a permis le développement de bourgs qui ont accueilli foires et marchés et sont devenus des carrefours d'échanges entre la haute montagne et les vallées des gaves.

Si les vallées sont des voies de passage au niveau des échanges commerciaux, elles n'ont jamais eu un rôle militaire important.

Le fort du Portalet, construit et creusé dans la roche entre 1838 et 1848, perché à 150 m au-dessus du gave d'Aspe, pouvait loger 400 hommes ; avant sa désaffectation, d'illustres prisonniers politiques y furent retenus sous l'Occupation.



Vestige d'occupation dans la plaine du Soussouéou
(Photo G. Toumerie - DIREN - 1992)



Cromlech (plateau du Benou)

Histoire des paysages du Haut Béarn Une occupation pastorale très ancienne



Berger des Pyrénées en vallée d'Aspe (Huile sur toile - Rosa Bonheur - 1855)

De " petites républiques " : un "for" particulier à chaque vallée

Le Moyen-Âge, à partir de l'an mil, est l'époque où se fixent définitivement le réseau villageois et les différents terroirs alors que se mettent en place les institutions qui géreront jusqu'à la Révolution la vie valléenne. Pour la plupart des villages, les premières mentions dans les archives datent des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles. Les habitants des vallées, liés par des intérêts communs, en particulier l'utilisation partagée des estives, se sont organisés très tôt en communautés, unies à la fois économiques et politiques, qui ont su faire reconnaître leurs droits et usages par les entités politiques qui les absorbaient.

Au début du XI^{ème} siècle, la vicomté d'Oloron comprenant les trois vallées de Barétous, Aspe et Ossau est annexée à la vicomté de Béarn : le vicomte de Béarn reconnaît au XII^{ème} siècle l'identité particulière des vallées montagnardes en octroyant un "for" particulier à chaque vallée. (Le for était un code juridique, un contrat entre le vicomte et les habitants, une charte de franchise et de privilège).

Le territoire de la vallée d'Ossau était divisé en deux vics (anciennes circonscriptions): le vic d'en haut avec Laruns pour centre principal, et le vic d'en bas avec Arudy comme chef-lieu. A Bielle, " capitale " de la vallée d'Ossau, la qualité architecturale des maisons (dont la plupart, reconstruites après les guerres de religion, datent du XVII^{ème} siècle) témoigne de l'importance du bourg dans le passé.

La vallée d'Aspe était aussi organisée en deux vics, d'en haut (Borce) et d'en bas (Accous).

C'est à Aramits que se retrouvaient les représentants des différents villages de la vallée de Barétous.

En outre, Aspe, Ossau et Barétous ont eu pendant des siècles les mêmes préoccupations : l'usage des pâturages de la frontière et la sécurité des passages vers l'Espagne que les traités (traités de lies et passeries) garantissaient.

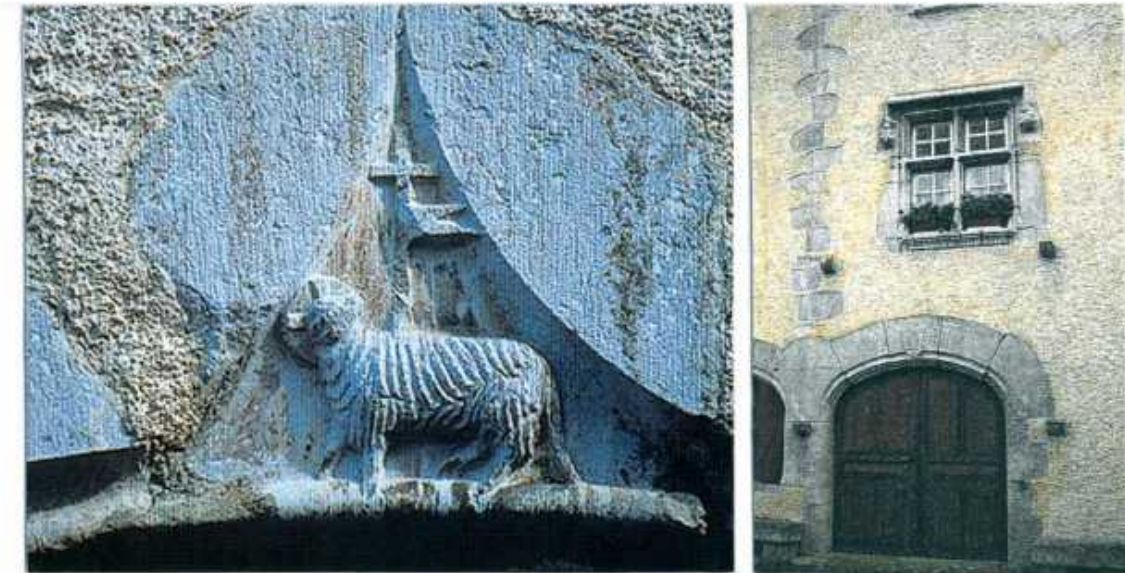
Le plus connu de ces traités est celui entre les communautés des deux vallées de Barétous et de Roncal pour l'usage commun des pâturages et des sources de la frontière (Junte de Roncal). Il est encore renouvelé chaque année au col de la Pierre-Saint-Martin, le 13 juillet, à la borne frontière 262.



*Le chemin de la mâtire
(XVII^{ème} siècle, vallée d'Aspe)*



La Junte de Roncal : célébration d'un 13 juillet (Barétous)



Bielle, capitale fédérale, conserve des témoins de son riche passé... (vallée d'Ossau)

A partir du XVIII^{ème} siècle : valorisation des paysages de montagne

Le vaste mouvement qui, dans la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle, va entraîner les élites européennes vers la montagne, à la fois comme espace de recherches et espace de loisirs, est à l'origine de la première reconnaissance des paysages montagnards.

Après les Alpes, artistes et explorateurs savants vont sillonner la haute montagne pyrénéenne.

C'est l'exploration géologique et géodésique, entre utilitarisme et découverte scientifique, qui ouvrira la voie, dans le centre de la chaîne, au mouvement de découverte des Pyrénées. Longtemps images du chaos, les montagnes deviennent le "lieu-archive" par excellence, attirant les savants au fond des vallées et des gorges, là où les structures géologiques affleurent à la surface des paysages, partout où se laissent lire, à travers la stratigraphie, les phases successives de l'histoire naturelle du globe. D'autres naturalistes vont aller chercher dans les panoramas découverts depuis les sommets, la possibilité de comprendre les grandes lignes structurelles de l'organisation des montagnes. Les paysages de haute montagne, milieu répulsif, sont donc reconnus à travers cette lecture savante, que les voyageurs vont ensuite reprendre dans leurs récits. Le minéralogiste Palassou, dans les années 1780, décrira les paysages de la montagne béarnaise, en particulier ceux de la vallée d'Ossau et de la vallée d'Aspe, faisant du Pic du Midi d'Ossau un des grands sites "scientifiques" des Pyrénées. C'est d'ailleurs pour accompagner ses écrits que la première série de représentations des montagnes pyrénéennes, a été dessinée par l'ingénieur-cartographe Flamichon.

Cette lecture géologique imprègne tous les récits de voyage de la fin du XVIII^{ème} siècle et du début du XIX^{ème} siècle, et donne du sens au "sublime" des montagnes. L'opposition entre vallée pastorale et bucolique et les sublimes horreurs de la haute montagne est à l'origine de la valorisation de certains lieux et de certains types de paysages où dominent les sites naturels (rochers, gorges, cascades...).

L'histoire de la découverte touristique des Pyrénées est indissociable du thermalisme.

A la veille de la Révolution, on fréquente d'abord les Pyrénées pour se soigner et longtemps le voyage aux Pyrénées se confond avec un séjour aux eaux.

L'essor du thermalisme

Au XIX^{ème} siècle, cet essor va entraîner une ouverture et un renouveau économique des vallées, en particulier dans la vallée d'Ossau, favorisée par la proximité de la clientèle paloise, avec les deux stations des Eaux-Bonnes et des Eaux-Chaudes.

L'implantation des Eaux-Chaudes dans un site encaissé, escarpé, et peu ensoleillé, explique que cette station restera une station surtout médicale, alors que celle des Eaux-Bonnes associe à son rôle de station de cure un rôle de station mondaine, lieu de loisirs.

Les stations thermales de la vallée d'Aspe ont eu moins d'importance : les sources de Saint-Christau sont connues dès l'antiquité, mais ne prennent quelque importance qu'au XIX^{ème} siècle ; celle d'Escot a aujourd'hui disparu.

Le thermalisme est à l'origine d'un réseau de routes carrossables; en 1860, Napoléon III décide par décret le programme de la route Argelès/Eaux-Bonnes et la route Arudy/Escot/Saint-Christau ; cette route fait partie d'une transvalléenne desservant les principales villes d'eaux des Pyrénées, de Saint-Christau à Luchon. Ainsi est consacré un espace touristique et la pratique de curistes qui vont d'une station à l'autre par les cols. Plus tard, l'automobile unifiera les anciennes routes thermales avec la prestigieuse route des cols, route des Grandes Pyrénées, tronçon de l'ancienne route nationale 618, qui reliait St-Jean-de-Luz à Argelès-sur-mer en Roussillon.

Le thermalisme est donc à l'origine de la découverte des paysages des hautes vallées.



Le Pic du Midi d'Ossau par Thomas Allora (gravure sur acier extraite de France illustrated - 1841). Les personnages au premier plan, tout petits, renforcent la majestuosité du Pic



Les Eaux-Bonnes par Jacottet ("Souvenirs des Pyrénées" - 1835). La hauteur du premier plan ("butte au Trésor") des montagnes est exagérée pour les besoins du romantisme



Caricatures de BERTALL dans "La Vie hors de chez soi", 1878, représentant le Pyrénéiste HENRY RUSSEL, "le plus grand marcheur du monde"



Vignette illustrant les Eaux-Bonnes, gravure sur bois extraite du Voyage aux Pyrénées de Taine (Gustave Doré-troisième édition).

Un système agro-pastoral en déclin dès le XVIII^{ème} siècle

Le développement du thermalisme s'est fait dans le contexte d'une économie pastorale en régression. Les vallées pyrénéennes ont dû s'ouvrir vers le monde extérieur à cause des problèmes du système agro-pastoral : accroissement démographique (surpeuplement), nouvelle législation sur la clôture des terres et épidémie de peste bovine (la vallée d'Ossau perd plus des 8/10^{ème} de son cheptel bovin) ; l'introduction de nouvelles cultures (pomme de terre, maïs) reste limitée, même si le maïs a gagné les vallées.

Au XVIII^{ème} siècle, l'agriculture ne nourrit plus les populations. Les courants de migrations s'amplifient. Si l'émigration, en particulier vers l'Espagne, n'était pas une nouveauté, elle restait temporaire (à la fin du XVII^{ème} siècle, les habitants d'Arudy partaient comme ouvriers agricoles dans la plaine de l'Ebre pendant 9 ou 10 mois). Désormais les habitants des hautes vallées quittent leur pays de façon définitive.

D'autre part, le développement du chemin de fer, à partir de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, s'il favorise l'essor touristique des stations thermales, ne permet pas un décollage industriel des vallées, ni même du Béarn dans son ensemble. Aucun transpyrénéen n'avait été prévu : tout le trafic franco-espagnol est détourné au profit de la voie ferrée Bayonne-Irun, les vallées deviennent des culs-de-sac.

La voie ferrée internationale Pau-Canfranc (ouverte en 1928) n'eut qu'un trafic très faible jusqu'à sa fermeture en 1970. Aujourd'hui, le tunnel routier du Somport, reprend une vieille ambition : celle de refaire de la vallée d'Aspe une grande zone de passage pour le trafic franco-espagnol.

Une industrialisation faible

L'industrie n'a jamais été importante dans les vallées. Avant le XIX^{ème} siècle, on peut noter en particulier l'existence de mines de fer et d'une petite métallurgie : dans la vallée d'Ossau (mines d'Anglas-Gourette, forges de Béon) avec une production modeste ; dans la vallée de l'Ouzom où dès le XVI^{ème} siècle, la production se développa (forges d'Arthez-d'Asson, village de Ferrières).

A partir du XIX^{ème} siècle, les vallées connaissent une certaine industrialisation.

En Ossau : carrières d'extraction de pierre à Arudy ; puis au XX^{ème} siècle, petites usines électriques dans la vallée entre Arudy et Bielle ; fonderie à Izeste.

En Aspe : mines de fer et de cuivre qui alimentaient les forges d'Abel.

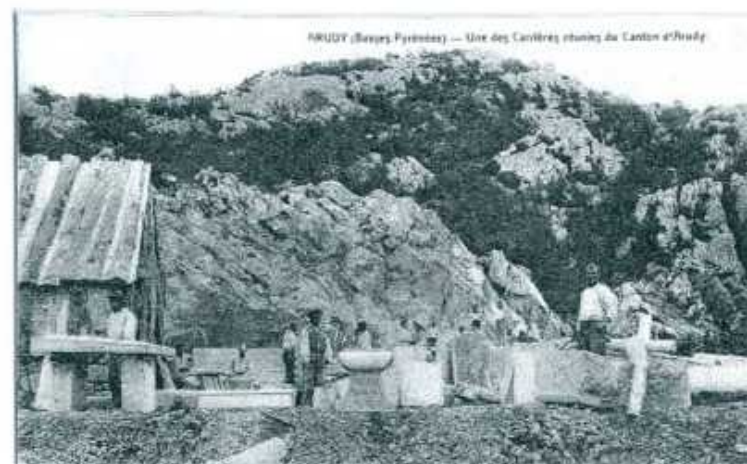
Ce sont surtout les aménagements hydro-électriques des années 1920 et des années 50 (réalisés par la compagnie des "Chemins de fer du Midi") qui ont imprimé leur marque sur le paysage par la création de lacs artificiels et de centrales dans les fonds de vallée :

- vallée d'Ossau : centrale du Hourat, usines de Miegébat, barrages d'Artouste, de Fabrèges, de Bioux-Artigues ; à Arudy : usine aéronautique au pied de la montagne.

- vallée d'Aspe : création de la société des Forces Motrices de la vallée d'Aspe en 1921 (pour les besoins de la voie ferrée transpyrénéenne du Somport et des usines) ; installation de la société canadienne Alcan (usine de poudre d'aluminium) qui est aujourd'hui le principal employeur de la vallée.



Barrage construit en 1895 pour l'alimentation en électricité d'Arudy



Carrière de marbre dans le canton d'Arudy (1893)

Le tourisme et les loisirs : une nouvelle économie

Le tourisme, devenu une des activités principales, a entraîné des modifications dans l'occupation de l'espace : infrastructures routières, urbanisation en altitude, aménagements pour le ski, remodelage du bâti dans les vallées...

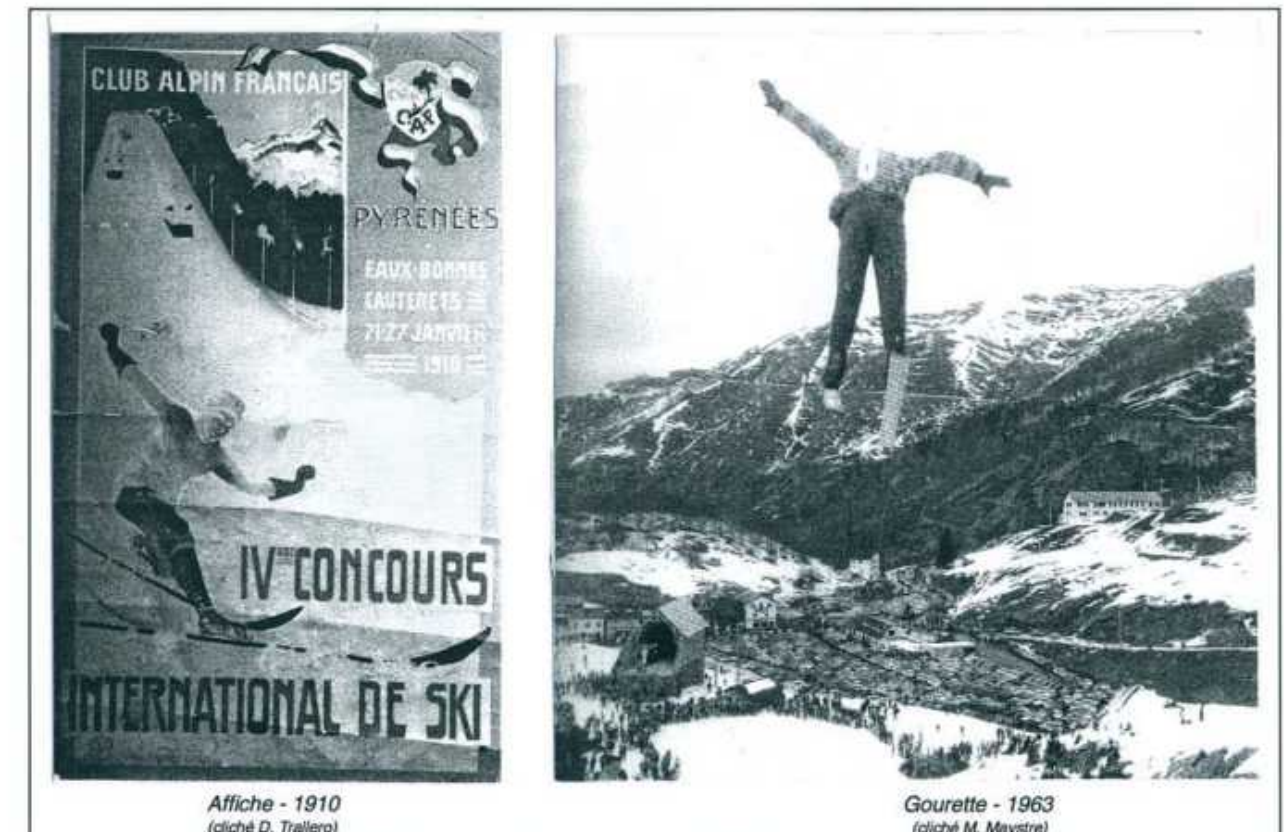
La création de stations de ski, dans les années 60, a intensifié le tourisme, amenant la fréquentation hivernale de nouveaux espaces : stations de ski de Gourette, et plus modestement de Artouste-Fabrèges (vallée d'Ossau), station de ski de la Pierre-Saint-Martin ; stations de ski de fond d'Issarbe (vallée de Barétous), du Somport (vallée d'Aspe), de l'Aubisque et du Soulom (vallée de l'Ouzom).

Le tourisme d'été s'est déplacé aussi vers la haute montagne : la télécabine d'Artouste donne accès aux pistes en hiver, et au petit train touristique pour les excursions jusqu'au lac d'Artouste en été. Ce train, construit en 1920 pour alimenter le chantier a été utilisé dès 1932 par les touristes.

D'autres activités attirent des publics plus restreints avec, par exemple en vallée de Barétous, l'exploration en 1950 du gouffre de la Pierre-Saint-Martin, devenu un haut-lieu de la spéléologie.

Par ailleurs, la création du Parc National des Pyrénées en 1967, qui s'étend sur les parties méridionales des vallées d'Aspe et d'Ossau, a favorisé le développement d'un nouveau tourisme de découverte de la nature : les randonnées pédestres.

Celles-ci se sont développées en haute montagne, en particulier sur le GR 10, ce qui pose parfois des problèmes de surfréquentation (Anéou et Estaëns par exemple).



Affiche - 1910
(cliché D. Trallero)

Gourette - 1963
(cliché M. Maystre)

Le ski a fait son apparition en 1903 en vallée d'Ossau. Jusqu'en 1931, le skieur ne pouvait pas séjourner dans la station. A partir des années 50, les stations s'équipent de remontées mécaniques et les premiers centres d'accueil sont inaugurés

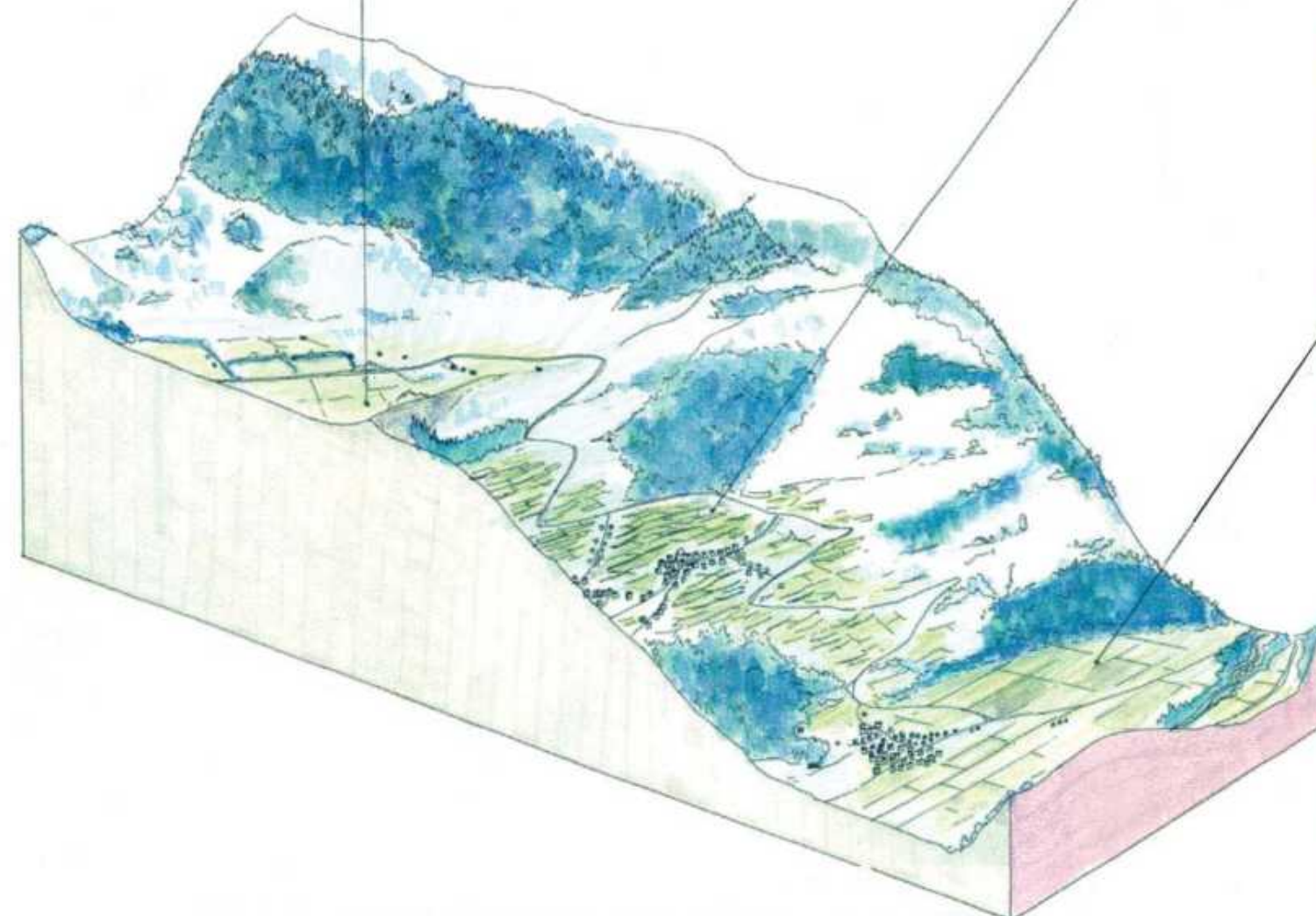
L'agro-pastoralisme :

" la logique montagnarde a dicté des usages et des modes de vie " :
un exemple significatif en vallée d'Ossau

Le plateau du Benou:
quartier des granges et
pérennité des pratiques
pastorales montagnardes.
C'est une vaste cuvette
d'altitude aux parcelles de
fauche et de pâtures
intermédiaires.



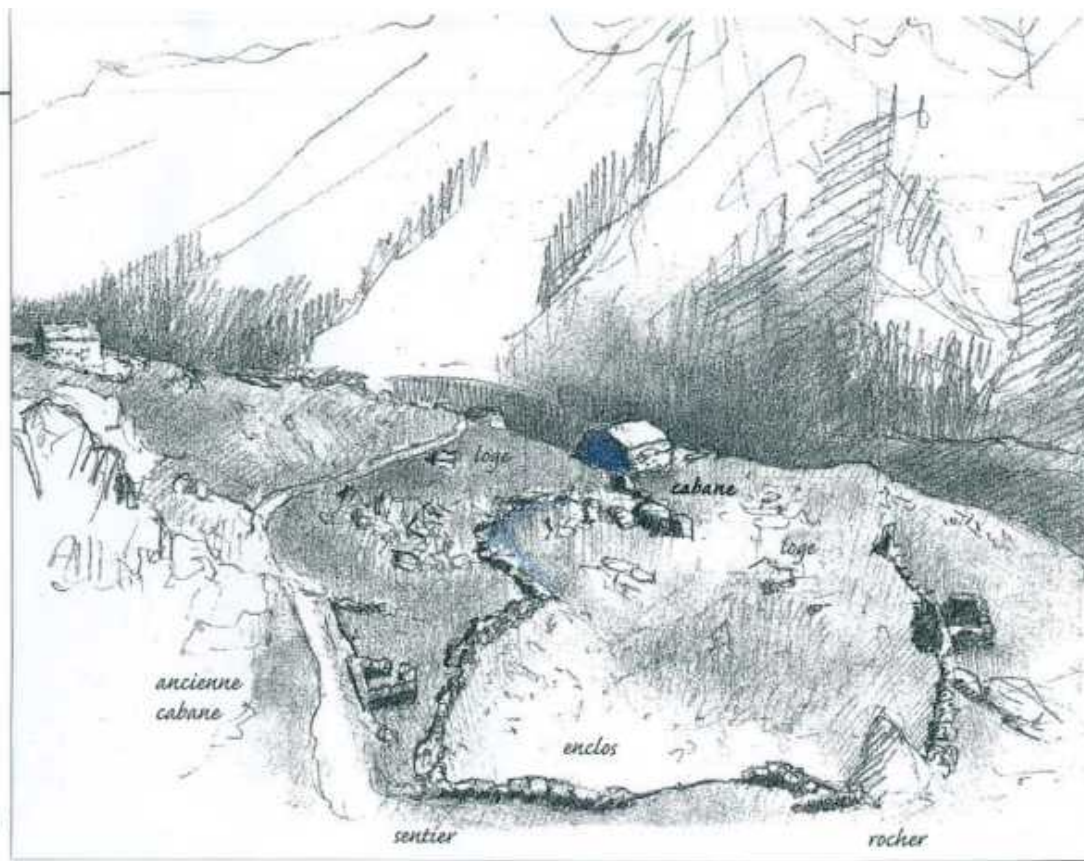
Bilhères: un paysage
façonné. La pente faible
dûe à une roche tendre
fortement entamée par le
glacier a permis sa
domestication par des
cultures en terrasses.



Bielle: village de résidence
principale, son territoire
agro-pastoral y est en forte
évolution: les limites de
parcelles ont pour une
grande part, été plantées
d'arbustes et d'arbres,
illustrant la vitalité de ce
paysage.



Les cornes de la brebis des Pyrénées
béarnaises étonnent les étrangers ... qui se
demandent bien pourquoi les Béarnais
n'élèvent que des béliers !



Cabane de Berger (Penots : Aspe)
Dessin E. Lavigne 1999

L'agro-pastoralisme, fondement des paysages des vallées montagnardes :

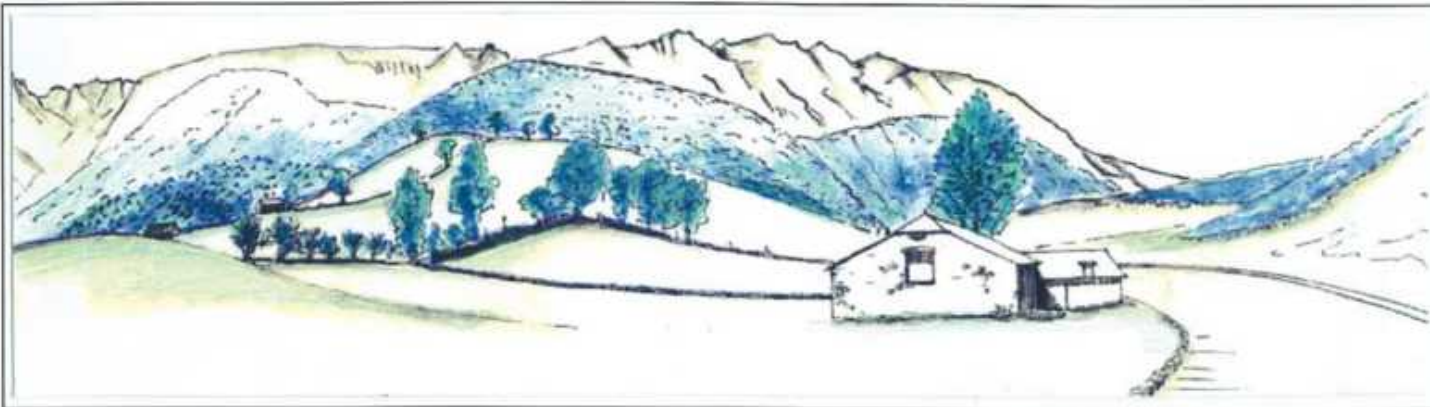
L'activité agro-pastorale est un élément majeur qui a façonné les paysages du Haut-Béarn. L'utilisation étagée du sol en fonction de l'altitude génère des ambiances distinctes.

Les estives : (1700 m et plus)

Ces pâturages collectifs sont souvent séparés des granges par la hêtraie-sapinière dont la fonction est importante pour la fourniture de bois. Leur période d'utilisation est très brève : elle correspond au cycle végétatif de l'herbe qui à cette altitude est de quatre mois (juin, juillet, août et septembre). La transhumance estivale qui consiste à conduire les troupeaux dans ces zones d'altitude est un événement qui redevient festif dans les vallées. Durant l'été, ces vastes espaces ouverts de la montagne dénudée, s'animent de troupeaux.

Les quartiers de moyenne montagne : (1000 m : quartiers des granges, voir ci-contre le plateau du Bénou)

Ces pâturages relativement précoces sont utilisés au printemps avant la montée aux estives, et à l'automne lorsque les conditions météorologiques ne permettent plus le pâturage en haute montagne. Ces espaces présentent un paysage de grandes parcelles découpées par un maillage de haies ; paysage soigné entre les villages et la masse uniforme de la forêt. Mais ce parcellaire, en pente, très morcelé, est inadapté à la mécanisation. De façon générale, ces pâturages sont de moins en moins utilisés et retournent à la friche, fermant un peu le paysage.



Plateau du Bénou (880 m) : quartier de granges et paturage intermédiaire

Le fond de la vallée : (500 m)

Autour des villages, le parcellaire des terrains qui étaient depuis la fin du XVIII^{ème} siècle, clôturés par des haies ou des murets, s'est ouvert par l'abandon des haies ou par le remembrement (vallée d'Ossau) ; les champs accueillent les troupeaux en hiver, mais sont quelques fois réservés à la culture. La mise en place de cultures intensives (maïs, ensilage, herbe) et l'agrandissement des exploitations (par la disparition de plus petites) ont contribué à l'arrêt de la transhumance hivernale, qui consistait à conduire les troupeaux dans les plaines de Gascogne jusque dans les années 50.



Bielle (450 m) : le village, aux maisons serrées les unes contre les autres, s'étend au pied de Bilhères



▲ Cujala ancien en estives (Ouzorn - unité O3)



▲ Cujala rénové (vallée d'Ossau - unité V09)



▲ Grange (vers le Port de Castet en vallée d'Ossau - unité VO5)



▲ murets en pierres sèches (Bilhères en vallée d'Ossau - unité VO3)



▲ Ferme isolée en vallée du Barétous (unité B2)



▲ Cour de ferme : habitation crêpie, grange non revêtue (Escot en vallée d'Aspe - unité VA2)



▲ Village groupé de Lées (vallée d'Aspe - unité VA7)



▲ Hameau groupé d'Orcun (vallée d'Aspe - VA7)

L'architecture vernaculaire



▲ Encadrement de porte : linteau sculpté (Accous en vallée d'Aspe - unité VA7)

Architecture du Haut-Béarn

1 - Des constructions liées à l'agro-pastoralisme :

L'utilisation différenciée des terrains en fonction de l'altitude a engendré trois niveaux de constructions :

- les zones d'habitat permanent (villages) en moyenne entre 400 et 700 m d'altitude
- les granges dans les prairies de fauche jusqu'à 1000 m environ
- les cabanes pastorales dans les estives (cujalà ou cujalaa)

Les zones d'habitat permanent :

L'habitat groupé des villages témoigne d'une vie communautaire forte et d'une nécessité de ne pas empiéter sur les terres agricoles ; ceci est particulièrement marqué dans les vallées d'Aspe et d'Ossau, et plus nuancé en Barétous et Ouzom (fermes dispersées plus nombreuses).

L'usage collectif des terres est la raison pour laquelle les constructions sont souvent situées au bord des chemins. Dans les villages, le plan avec façade sur rue prévaut.

Les maisons sont le reflet de l'exploitation du sol : à la montagne (région d'élevage) dès le XVI^{ème} siècle, l'étable est au rez-de-chaussée et l'habitation à l'étage (le montagnard vit au dessus d'une partie de ses bêtes).

Dans la plaine du piémont, la maison d'agriculteur est habitée au rez-de-chaussée, alors que le grenier se trouve à l'étage.

Les clôtures, avec l'abandon du libre parcours, font l'objet d'un encadrement réglementaire, selon la destination des espaces qu'elles préservent.

Les matériaux de construction sont des matériaux locaux : galets, labasses, grès ..., les pièces d'encadrement des ouvertures étant réalisées en majorité, au XVII^{ème} siècle et jusqu'au XVIII^{ème} siècle en grès, et à partir de cette date en calcaire blanc, dit de Lasseube, ou en calcaire gris d'Arudy.

Les couvertures en ardoises du bâti de la montagne sont dues à la proximité de gisements. Elles ont remplacé les aisseaux de châtaignier abandonnés au XVIII^{ème} siècle.

Les granges dans les prairies de fauche (jusqu'à 1000 m) :

Elles sont adaptées à la topographie, sommaires, souvent en pierres brutes et couvertes d'ardoises ou de lauzes. Au cours des fortes poussées démographiques du XVII^{ème} et XIX^{ème} siècle, ces granges ont été habitées quelquefois de façon permanente par les cadets (population des écarts). Elles étaient auparavant occupées saisonnièrement pour le fauchage, elles sont utilisées aujourd'hui entre deux parcours transhumants, souvent pour parquer les brebis ... quand elles ne sont pas abandonnées ou restaurées en résidences secondaires.

Les " cujalas " en estives (au dessus de la forêt : 1500 m et plus) :

Ce sont des cabanes de pierres sèches groupées par 3 à 5 (suivant l'importance du pacage) qui étaient ou sont encore la demeure d'été des bergers (3 mois dans l'année). Les matériaux sont bruts (pierre pour les murs, lauze pour la toiture) et le volume trapu. Les constructions sont accompagnées de parcs de contention pour la traite des brebis, et de saloirs (souvent semi-enterrés, au toit enherbé) dont beaucoup sont aujourd'hui abandonnés.

2 - L'évolution historique récente a créé des paysages urbains de toute pièce :

Les stations thermales du XIX^{ème} siècle : Eaux-Bonnes, Eaux-Chaudes, Lurbe-Saint-Christau

Elles déclinent une architecture éclectique qui répondait aux goûts d'une clientèle urbaine et internationale et qui s'est largement affranchie des contraintes de l'architecture vernaculaire.

La fréquentation de la première clientèle élitiste entraîne la construction de bâtiments grandioses, à la hauteur de leurs fastes : hôtels (Hôtel des Princes aux Eaux-Bonnes construit à l'occasion de la venue de l'Impératrice Eugénie en 1861), établissements thermaux, casinos...Eaux-Bonnes forme un ensemble architectural de première importance qui a supplanté le centre ancien d'Aàs.

Les stations de ski : Gourette, Artouste-Fabrèges, la Pierre-Saint-Martin

Inaugurées dans les années 60, les stations présentent une architecture typique de cette époque : résidences immeubles et hôtels en béton, souvent avec toits en terrasses. Plus récemment, l'hébergement s'est étendu, à Gourette et à la Pierre-Saint-Martin notamment, sous la forme de chalets.

Autre hébergement lié au tourisme :

Avec le développement du tourisme de masse et l'attrait pour la montagne, des villages de vacances sont apparus ainsi que des résidences secondaires à proximité des villages des vallées.

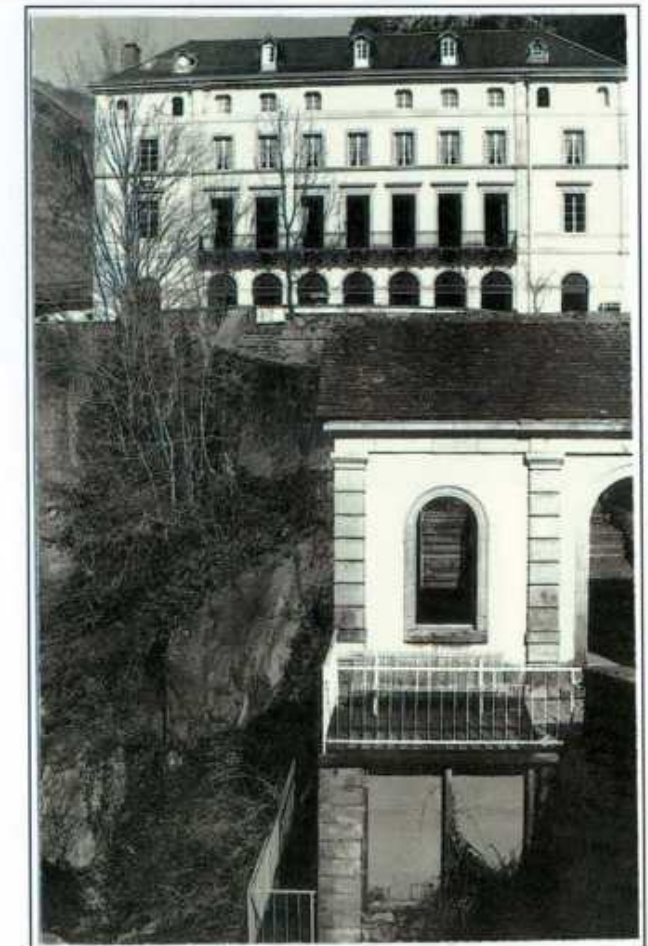
A noter aussi l'importance des destructions au village d'Arette, lors du séisme de 1967, qui induit dans le Barétous une reconstruction massive d'un type de bâtiments facilement reconnaissables dans le village encore aujourd'hui.



















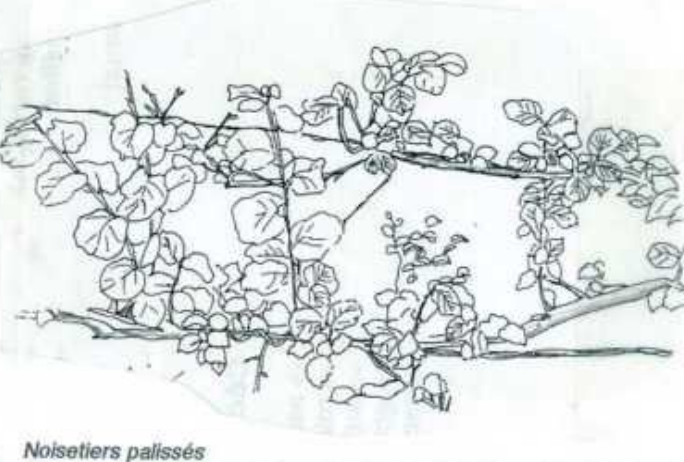



La station de ski de Gourette, vers 1960



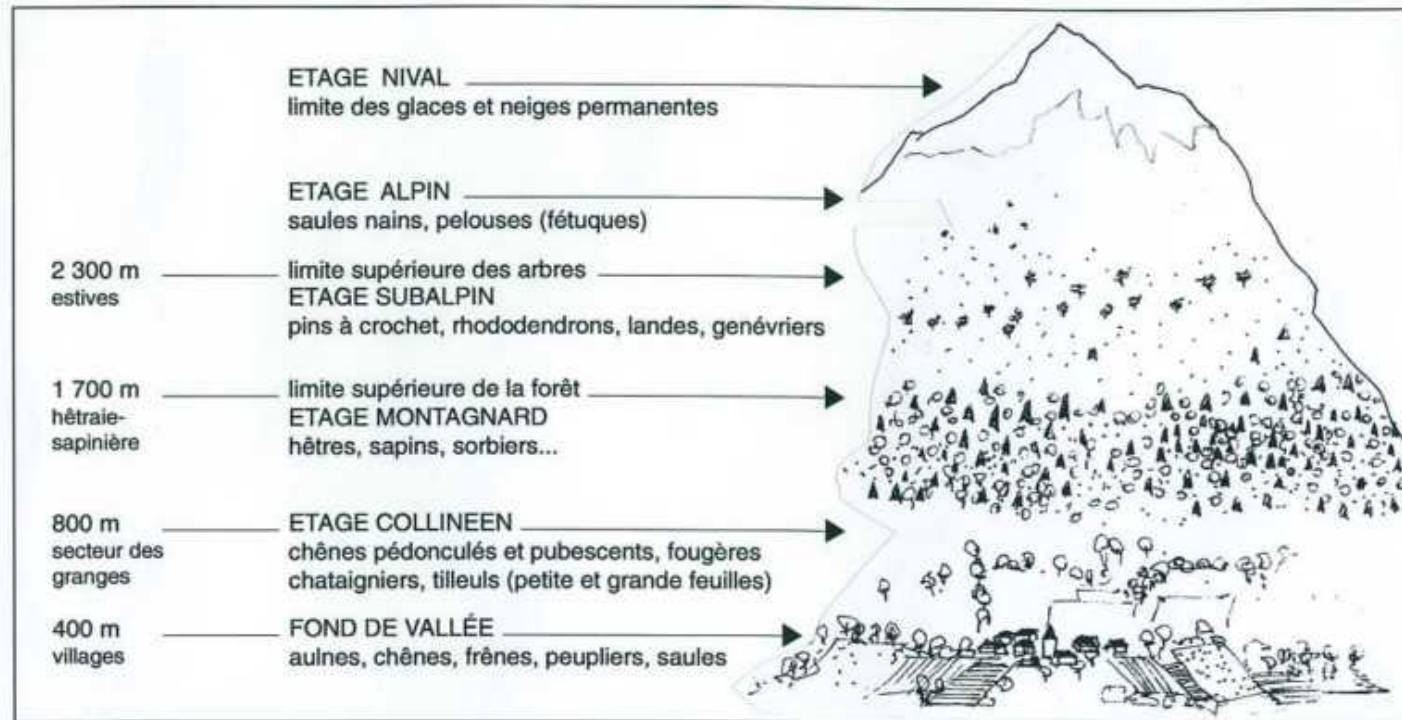
Casino des Eaux-Bonnes (XIX^{ème} siècle)



Eaux-Chaudes : établissement thermal et hôtel
(Carte postale - CAUE 64)

<p>Etage des estives</p>						
<p>1700 m</p>	<p><i>Aiguilles sombres du pin à crochets à la Pierre St Martin</i></p>	<p><i>Estives au Litor (OUZOM)</i></p>	<p><i>Rhododendron en fleurs</i></p>	<p><i>Lys des Pyrénées</i></p>	<p><i>Iris des Pyrénées</i></p>	<p><i>Chardon bleu</i></p>
<p>Etage de la hêtraie-sapinière</p>						
<p>1000 m</p>	<p><i>Fructification du sorbier</i></p>	<p><i>Feuillage léger et clair des bouleaux</i></p>	<p><i>Hêtraie - sapinière sous la neige...</i></p>	<p><i>... en automne: couleurs flamboyantes...</i></p>	<p><i>...au printemps</i></p>	
<p>Etage des granges</p>						
<p>400 m</p>	<p><i>Maillage de haies en Vallée d'Aspe</i></p>	<p><i>Fougeraie à l'automne en Vallée d'Aspe</i></p>	<p><i>Écobuage nocturne au pied du Col d'Aubisque</i></p>	<p><i>Lendemain d'écobuage en Vallée d'Aspe</i></p>		
<p>Fond de vallée</p>						
	<p><i>Frênes plessés</i></p>	<p><i>Noisetiers palissés</i></p>	<p><i>Haie de buis en bord de route à Castet (OSSAU)</i></p>	<p><i>Noyer isolé (OSSAU)</i></p>	<p><i>BARETOUS</i></p>	

Une végétation étagée, liée au pastoralisme



Etagement de la végétation en fonction de l'altitude

En fond de vallée : le secteur de l'habitat permanent (400 m) - propriété privée

- Les cultures et pâturages sont clos par des haies basses, parfois des murets. Par endroits, les haies sont constituées de frênes plessés ou de noisetiers palissés : travail admirable de l'homme, surtout visible en hiver, car l'entrelacement des branches révèle une grande minutie.

Il y a de même de fort belles haies de buis. De beaux frênes de haut jet et de magnifiques chênes, cerisiers et quelques noyers ponctuent çà et là les pâturages.

- Une végétation spécifique, (la saligue), plus ou moins épaisse, longe les gaves. Autrefois, la saligue avait une fonction économique : c'était une futaie claire, nettoyée par le passage des troupeaux ; aujourd'hui, c'est souvent un sous-bois impénétrable, réduit à une simple bande boisée. On y trouve essentiellement des peupliers, des aulnes et bien-sûr des saules à la silhouette légère et mouvante (saule blanc, saule daphné...).

L'étage collinéen : le secteur des granges (jusqu'à 1000 m) - propriété privée

Les pâturages et les prés de fauche sont clôturés par des haies bocagères (mélange d'arbustes et d'arbres de haut jet : buis, chênes pédonculés,...).

A cette altitude, l'écobuage est pratiqué. Ce mode de préparation du sol est actuellement très réglementé ; en hiver et au début du printemps, des parcelles pelées et noircies témoignent du passage de ces lignes de feu.

L'étage montagnard : la hêtraie-sapinière (1000 à 1700 m) - propriété collective

Il s'agit d'un mélange de hêtres et de sapins (*Abies alba*), mélange de feuillus et de conifères qui apporte un fort contraste de couleurs et de textures en toute saison, aux pentes boisées des vallées. Dans cette forêt, se rencontrent également des sorbiers, des bouleaux, du buis.

L'ombrée, exposée à l'Ouest et au Nord, est généralement plus forestière que la soulane plus ensoleillée. Dans ce secteur, la hauteur et la rectitude des fûts sont remarquables ; ces troncs furent l'objet d'une exploitation intensive à partir de Louis XIV pour la production de mâts de navires (" La Mâturation ").

Le mélange hêtre/sapin n'est pas le fruit du hasard. Il existe la hêtraie pure, la sapinière pure et enfin le mélange (cette répartition est en fonction du sol, des traitements appliqués aux forêts depuis des siècles et de l'exposition).

Les étages subalpin et alpin : estives (1700 m et plus) - propriété collective

La végétation nanifiée et la flore sont spécifiques à ces altitudes : saules nains, genévriers, rhododendrons, pins à crochet (*Pinus uncinata*)...

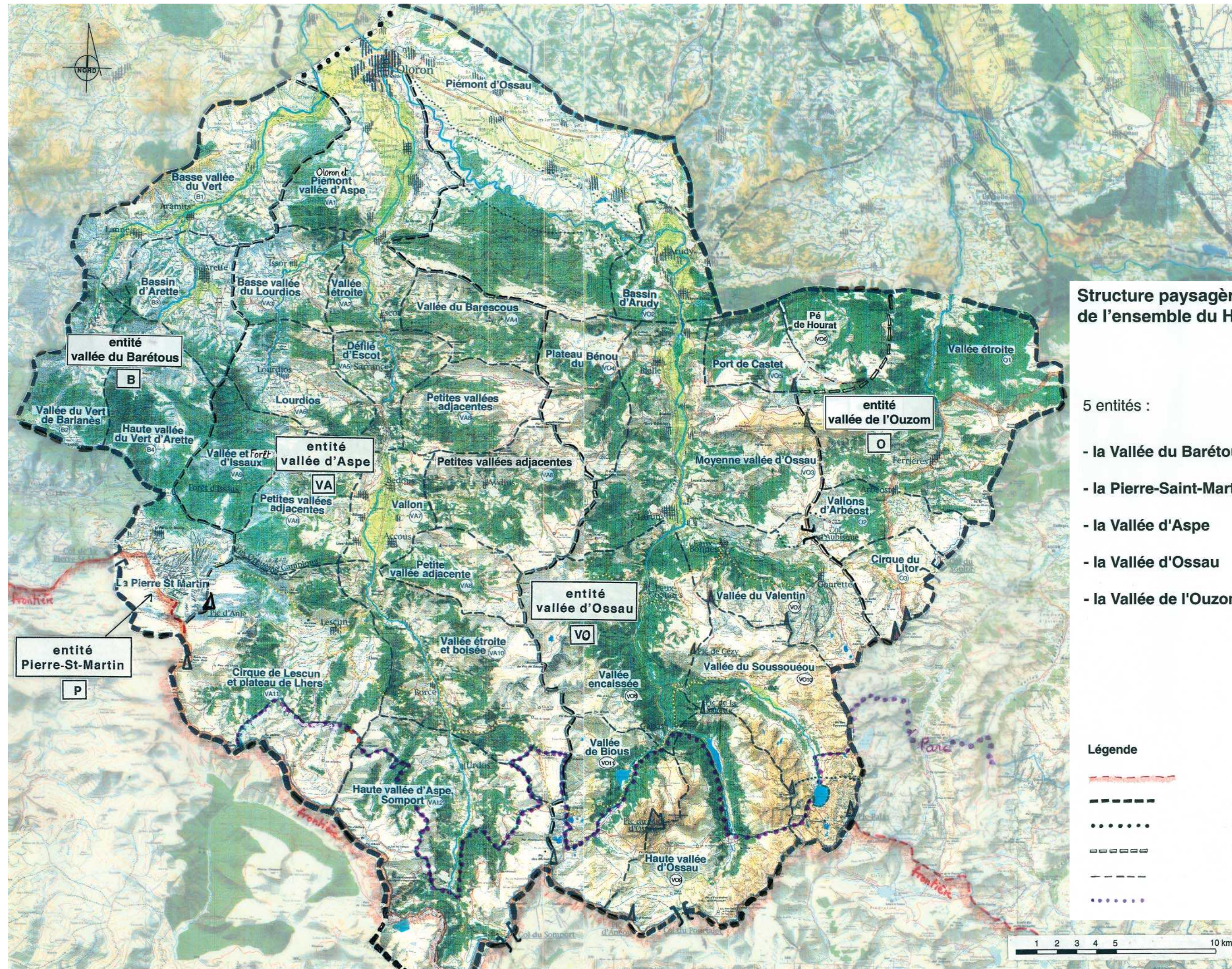
Les pelouses drues et sèches à base de graminées sont parsemées de fleurs aux couleurs vives au printemps, après la fonte des neiges.

L'exotisme des stations thermales

A noter, parallèlement, que de façon très ponctuelle, l'architecture éclectique et fastueuse des stations thermales est accompagnée d'une végétation exotique issue de voyages lointains, et typique du XIX^{ème} siècle (cèdres, séquoïas...). Ces stations se sont dotées de promenades thérapeutiques (notamment aux Eaux-Bonnes) qui sont marquées, elles aussi, par l'utilisation d'essences remarquables.



Métaséquoïas et Pins sylvestres sur la route des Eaux-Bonnes. Souvenir d'un voyage au Mexique de l'Impératrice Eugénie



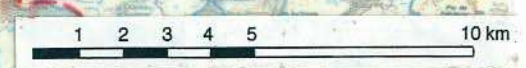
Structure paysagère de l'ensemble du Haut Béarn

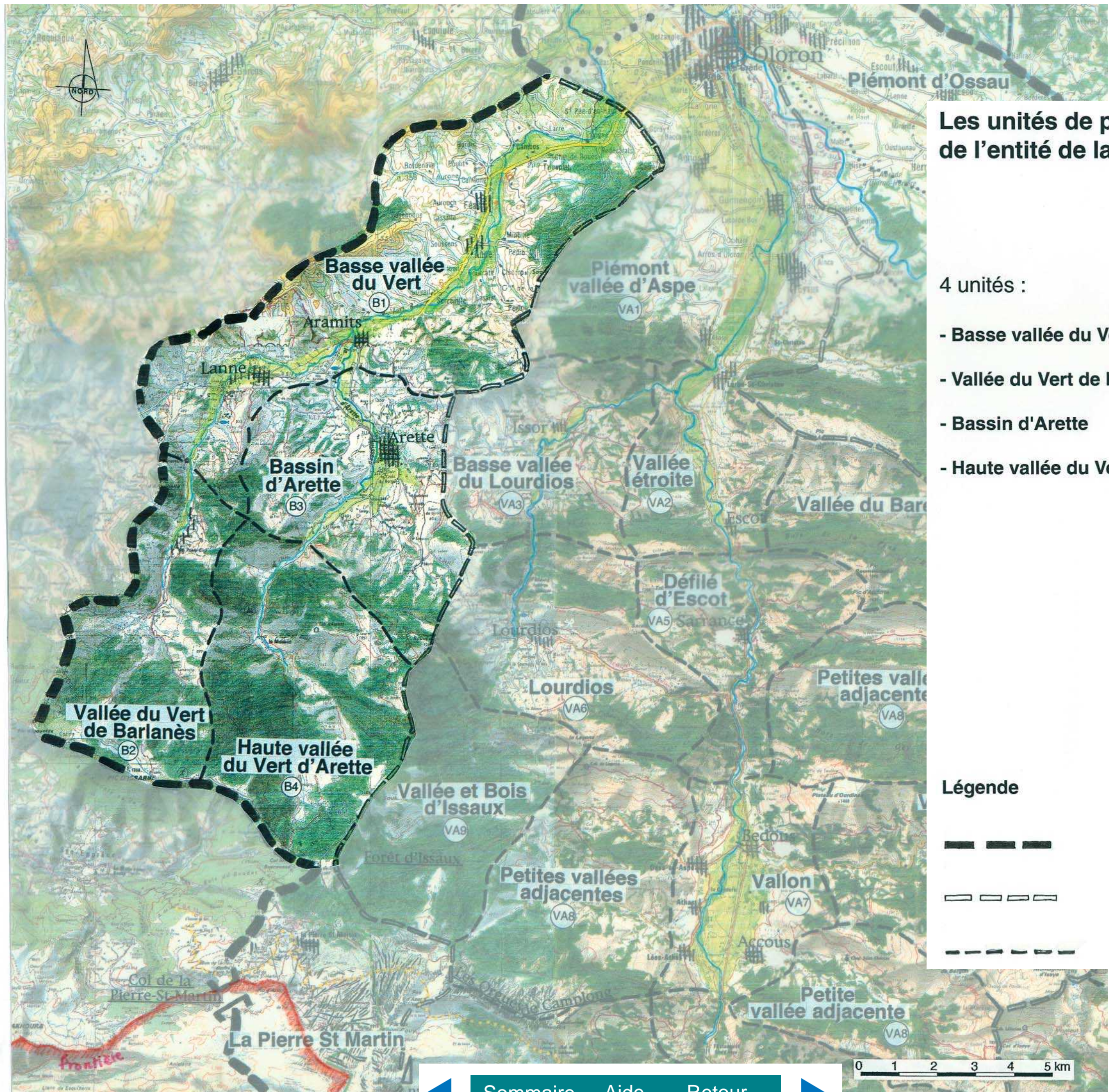
5 entités :

- la Vallée du Barétous B
- la Pierre-Saint-Martin P
- la Vallée d'Aspe VA
- la Vallée d'Ossau VO
- la Vallée de l'Ouzom O

Légende

- Limite du département (frontière franco-espagnole)
- Limite nette de l'ensemble
- Imbrication de deux ensembles
- Limite entité
- Limite unité
- Limite Parc National des Pyrénées





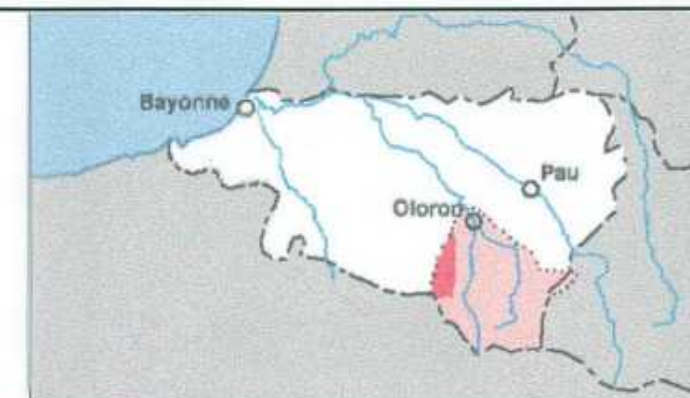
Les unités de paysage de l'entité de la Vallée du Barétous

4 unités :

- Basse vallée du Vert (B 1)
- Vallée du Vert de Barlanès (B 2)
- Bassin d'Arette (B 3)
- Haute vallée du Vert d'Arette (B 4)

Légende

-  Limite nette de l'ensemble
-  Limite entité
-  Limite unité



Géographie

- Les petites vallées du Vert d'Arette et du Vert de Barlanès sont orientées Nord / Sud sur une longueur 20 km environ.

- Superficie : 210 km² environ
 - 5 communes
 - Cette entité de paysage = environ 2 900 habitants soit environ 14 hab. / km²

- Les principaux villages sont :
 - Arette (1 094 hab.)
 - Aramits (chef lieu de canton) (653 hab.)

- L'économie aujourd'hui :

1. agriculture : élevage essentiellement (bovins de race barétoune, ovins, juments poulinières)

2. exploitation forestière

3. tourisme :

- la station de Pierre-Saint-Martin : induit un passage important dans cette vallée.
 Accessoirement ski de fond à Issarbe.

- tourisme vert : hôtellerie à Arette, gîtes ruraux, pêche très importante

Histoire : naissance d'un paysage

- Longue tradition de pastoralisme.
 - Voie de passage vers l'Espagne : existence du plus vieux traité d'Europe, " la Junte de Roncal " autorisant depuis 1375 les bergers français à utiliser les sources et les pâturages de Navarre, moyennant rétribution.
 - Pas de thermalisme ni d'industries sur le Vert ; de ce fait, la vallée est restée très longtemps sauvage.
 - Aménagements réalisés sur les routes d'abord forestières, puis pastorales, et enfin revêtues, ont permis le désenclavement routier (Pierre-St-Martin : 1980) des vallées.

Habitat

maison XVII^{ème}
en village



maison début
XIX^{ème} sur cour

- Centres villageois bien marqués (Aramits, Arette)
 - Habitat rural dispersé
 - Suite au séisme de 1967, reconstruction d'un " modèle-type " bien identifiable à Arette

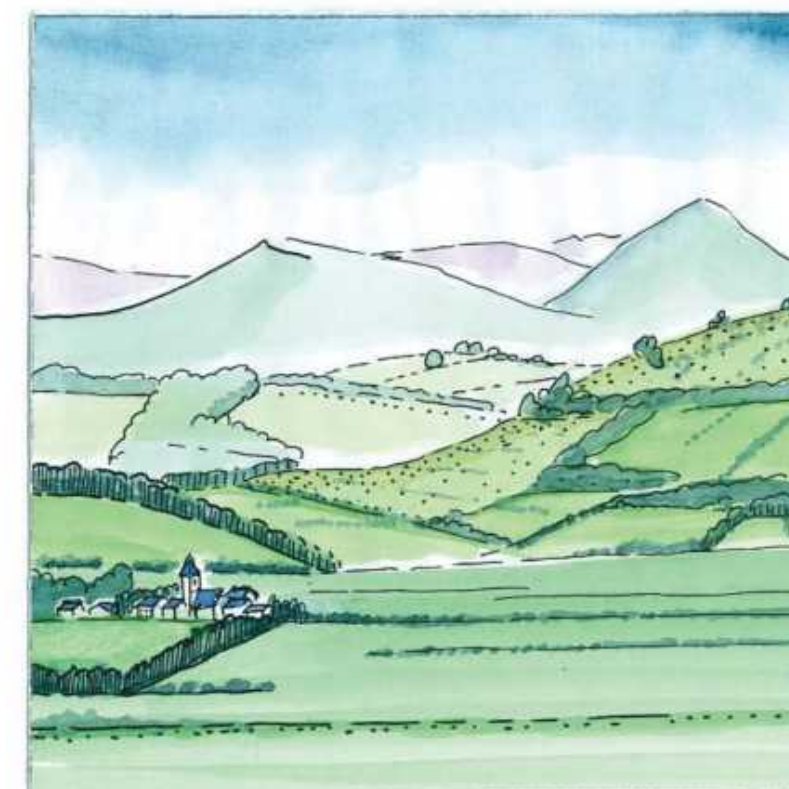
Paysage : ambiance

sérénité, équilibre, rondeurs, eau fraîche ...

- de larges vallées plates, verdoyantes et humides, entourées de collines aux formes souples, paysage apaisant de **douces montagnes humanisées**.

- les villages s'égrènent le long de la rivière, en **silhouettes compactes et harmonieuses**.

- **un fort contraste** entre la basse vallée et les deux hautes vallées des Verts, montagnardes, étroites et très boisées.





Basse vallée du Vert

Unité **B 1**

Fermes aux murs blancs et toits d'ardoises, dispersées dans les basses collines du Vert

La vallée du Vert pénètre en douceur, à l'Est dans la large vallée du gave d'Oloron : transition très lente qui se fait au niveau de la forêt communale d'Oloron, avant l'agglomération oloronaise. C'est un paysage très humanisé et coquet. Les collines ont des formes souples, étalées, qui donnent l'image apaisante d'un piémont verdoyant. De gros villages béarnais, gris et beiges s'égrènent le long de la rivière que suit la route. Nous sommes ici dans le pays des mousquetaires de Dumas (Aramis et Porthos), dans la Gascogne "profonde".



▲ Cultures dans le fond plat de la vallée, pâturages, fougères et bois sur les pentes ▲



Aramits : silhouette du village, fief du mousquetaire Aramis ... aujourd'hui marquée par une église récente.

Basse Vallée du Vert

Limites

- Au Nord-Ouest : ligne de crête, assez peu boisée et assez rectiligne du bassin versant des collines de la Soule (unité S4 : collines boisées de Barcus)
- Au Nord-Est : limite floue au niveau de Saint Pée-d'en-Haut et Saint Pée-d'en-Bas, avant l'agglomération d'Oloron ; correspond à la forêt communale d'Oloron
- Du Sud au Sud-Est : crêtes de mamelons aux formes arrondies et aux dispositions irrégulières qui forment des champs visuels successifs
- A l'Ouest : ligne de partage des eaux entre Saison et Vert ; limite floue entre Lanne et Montory

Réseaux, infrastructures

- Le ruisseau du Vert serpente en pied de versant ; la route fait de même ; la rivière est visible seulement aux traversées.
- La route R.D. 918 dite " route des Pyrénées ", au delà de Lanne, à l'Ouest, franchit le bassin versant vers Montory ... au-delà c'est la Soule et le Pays Basque (unité HS 1 : vallées secondaires)

Occupation du sol

- Fond de vallée (largeur maximale 500 m) peu boisé ; terrains plats utilisés pour la culture (maïs), le foin, les prairies artificielles (différences de textures et de couleurs) ; quelques parcelles de pâturage.
- Versants bocagers peu boisés ; taillis cantonnés le long des ruisseaux, dans les talwegs.
- Vert bordé de boisements, essentiellement dans sa partie aval.
- Silhouettes remarquables d'arbres isolés (chênes souvent) aux sommets de collines (exemple : lieu-dit "les 3 arbres" au-dessus d'Aramits)

Habitat et économie

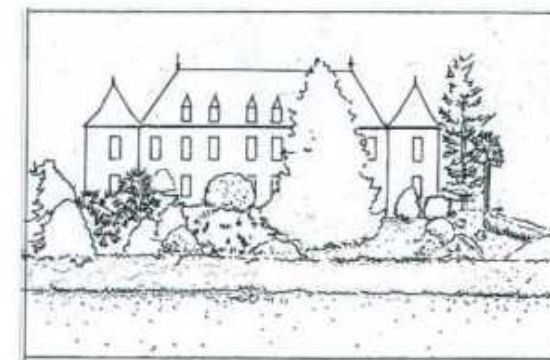
- Villages s'échelonnant le long des voies (Ance, Aramits, Féas, Lanne), situés sur les terrasses au dessus de la rivière. Nombreuses fermes trapues, dispersées sur les versants au niveau des points hauts ou légèrement en dessous, à flanc de versant.
- Aramits, chef-lieu de canton situé à la confluence des deux Verts
- Economie :
 - . essentiellement agro-pastorale (fromagerie à Aramits)
 - . tourisme : V.V.F à Lanne, concours de chiens de bergers à Aramits



Ferme à Lanne-en-Barétous



Aramits : portail de l'ancienne maison du mousquetaire



Château de Bouès : perché sur son tertre jardiné à l'aval de Féas

Repères

- Grosses bâtisses :
 - . abbaye laïque d'Arette
 - . château de Bouès
 - . portail d'Aramits (seul vestige du château)

Evolution : Signes visibles

- Développement d'un habitat récent diffus dans l'élargissement du fond de la vallée à Lanne, mais également aux abords de Féas et d'Ance.



Vallée du Vert de Barlanès

Unité **B 2**

La vallée du Vert de Barlanès isolée et en "cul-de-sac" a été désenclavée par le prolongement de la route dans les années 80 jusqu'en Soule (vers Sainte Engrâce) et vers la Pierre-Saint-Martin. La petite station de ski de fond d'Issarbe a été créée 1988 au col du même nom.

Dans cette unité très linéaire (9 km), orientée Nord / Sud, se succèdent deux ambiances :

- à l'aval, un paysage avec un fond de vallée bien plat d'une grande lisibilité, où se trouvent des fermes éparses ; les versants sont boisés de feuillus, le vert des pâturages domine. On trouve ici le même aspect coquet que dans l'unité de la Basse vallée du Vert (unité de paysage B1).

- à l'amont, en quittant le fond de vallée, la hêtraie laisse peu à peu place à la hêtraie-sapinière. Au dessus, les pistes pastorales sillonnent le paysage : c'est une zone d'estives. Cette vallée reste peu fréquentée, calme et très pastorale.



◀ En aval : fond plat et bocage, formes douces et arrondies



◀ Au dessus de la vallée, en amont, cohabitent les estives et la forêt (au loin, la station de ski d'Issarbe)



▶ Vue depuis la station d'Issarbe : la vue plonge vers les deux vallées parallèles

Vallée du Vert de Barlanès

Limites

- Au Nord : crêtes des collines couvertes de fougères au débouché de la vallée
- Au Sud : crêtes des versants de la frontière très boisée avec la Haute Soule, formant un cirque.
- A l'Est : crêtes boisées du bassin versant, limite avec l'unité de la vallée du Vert d'Arette (B4).
- A l'Ouest : crêtes boisées du bassin versant, limite avec la Haute Soule.

Réseaux, infrastructures

- Vert de Barlanès, mince ruisseau, orienté Sud / Nord est très peu perceptible depuis la route.
- La route, autrefois en cul-de-sac, permet de rejoindre la station de ski d'Issarbe, et après de multiples lacets, la Haute-Soule et la Pierre-Saint-Martin. Au sortir de la vallée, elle offre des vues splendides sur la vallée.

Occupation du sol

- Fond de vallée étroit (largeur maximale 300 m au quartier de Barlanès) et partie basse des versants essentiellement en prairies (moutons et chevaux. Rares parcelles de maïs à l'aval)
- Champs délimités par un maillage de haies : basses et taillées, ou bocagères (libres avec arbres de haut jet)
- Versants très boisés : futaies de hêtres et hêtraie-sapinière au-dessus de 1 000 m ; la sapinière vraie est plus rare et située dans les zones plus élevées
- zone d'estive peu importante en surface près d'Issarbe

Habitat et économie

- Habitat de fermes dispersées dans le fond de la vallée et granges sur versants et dans partie amont.
- Quelques rares cabanes vers Issarbe.
- Economie :
 - . agriculture
 - . tourisme, loisirs : rocher d'escalade, poney-club, ski de fond à Issarbe.



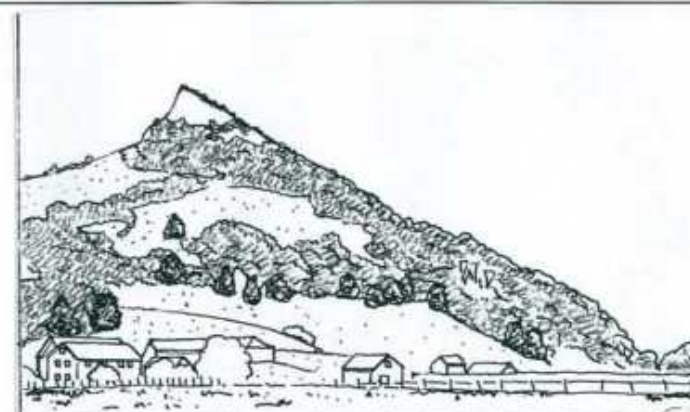
Près clôturés en fond de vallée et en bas des versants, par des haies ou des murets de galets



Troupeau en estive à Issarbe



Station de ski d'Issarbe



Le pic d'Arguibelle au dessus du quartier de Barlanès

Repères

- Pic d'Arguibelle
- bâtiments de la station de ski d'Issarbe

Evolution : Signes visibles

- Terrassements très visibles (station de ski d'Issarbe, pistes pastorales) d'autant plus marqués par la couleur rose/rouge de la terre mise à nu.

Bassin d'Arette

Unité **B 3**

Symphonie en camaïeu de verts : vert clair des pâturages, vert beige des landes et vert sombre des boisements.

C'est une vaste cuvette fermée, dominée par les silhouettes de monts aux formes douces qui constituent le premier front pyrénéen ; ces sommets qui l'encadrent s'abaissent doucement vers l'Ouest.

C'est un paysage d'élevage où les pâturages s'étendent doucement du fond de la vallée jusqu'aux versants.

Au pied de la barrière montagneuse Est / Ouest, cette unité offre la dernière vision d'un paysage agricole et habité avant de pénétrer brutalement dans la Haute vallée forestière et pastorale du Vert d'Arette (unité de paysage B4) qui donne accès au paysage très particulier de la Pierre-Saint-Martin (voir cette entité).



Le village d'Arette au pied du premier front pyrénéen ; le relief s'abaisse nettement vers l'Ouest.

Bassin d'Arette

Limites

- Au Nord : changement d'orientation de la vallée du Vert ; passage d'une vallée orientée et étroite à un bassin circulaire et large.
- Du Sud-Ouest au Sud-Est : crêtes boisées des monts, aux silhouettes caractéristiques, formant un cirque.

Réseaux, infrastructures

- Vert d'Arette : ruisseau discret peu perceptible
- RD 918 : route très empruntée en saison hivernale (accès à la station de ski de la Pierre-Saint-Martin).

Occupation du sol

- Fond de vallée cultivé et pâturé ; présence de lambeaux de haies.
- Sur les versants :
 - . en bas : prairies accompagnées de quelques boisements morcelés dans les talwegs.
 - . au-dessus : landes à fougères et sur les sommets des croupes arrondies : des boisements de feuillus.

Habitat et économie

- Arette : village groupé, bâti à la confluence de ruisseaux avec le Vert, au plus large du fond de la vallée.
- Fermes dispersées sur les versants.
- (- A noter, suite au séisme de 1967, la présence d'un type particulier d'habitat de " reconstruction ").
- Economie :
 - . agro-pastoralisme
 - . tourisme, loisirs : étape et résidence sur la route de la Pierre-Saint-Martin (hôtellerie, restauration, commerces).

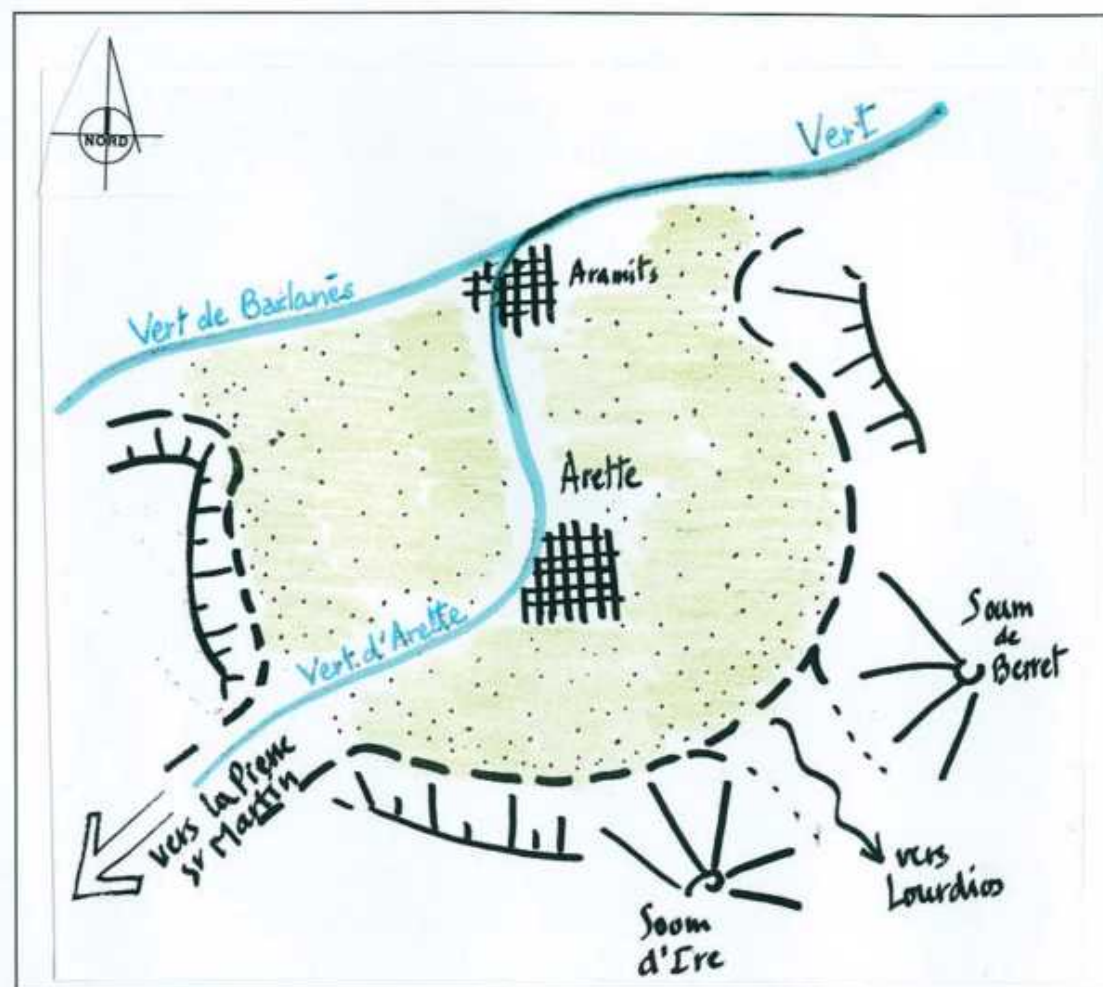
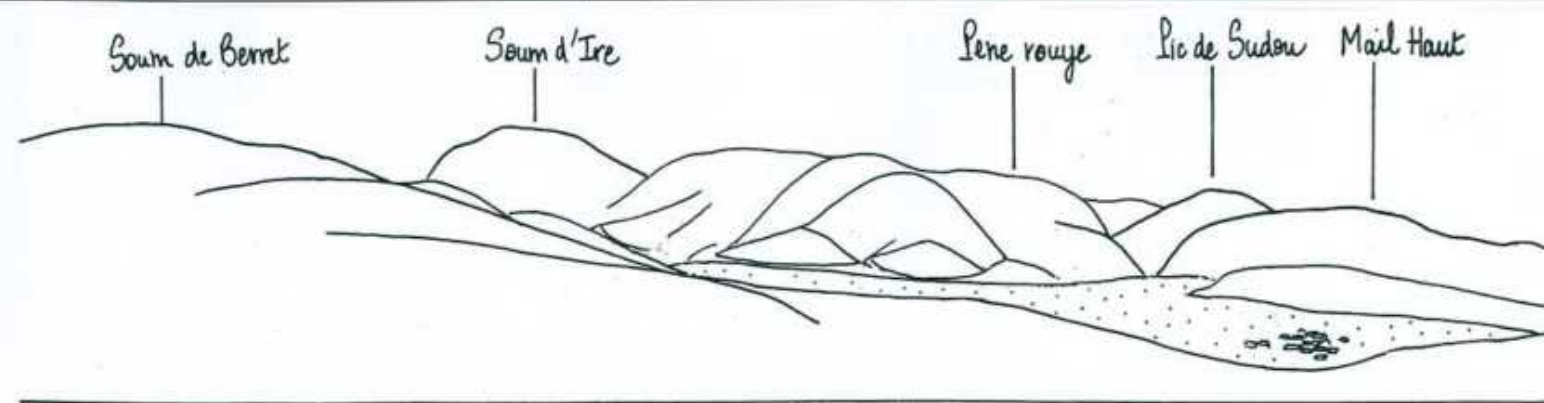


Schéma : bassin d'Arette



Les sommets arrondis qui cement le bassin d'Arette

Repères

- les sommets arrondis surplombant le bassin d'Arette

Evolution :
Signes visibles - Urbanisation récente en lotissements qui ne paraît pas trop en extension

Haute vallée du Vert d'Arette

Unité **B 4**

Hêtraie-sapinière au printemps (Massif d'Igountze)

C'est une vallée très étroite et fortement boisée. Malgré l'intensité du passage par la route menant à la station de ski de la Pierre-Saint-Martin d'une part, et à Sainte-Engrâce en Soule d'autre part, cette unité a gardé un aspect sauvage et mystérieux. La hêtraie-sapinière, très dense, rend les versants peu accessibles ; les espaces ouverts des estives y sont rares et ressentis comme une "respiration" agréable.

En raison de l'importance de la hêtraie-sapinière, les contrastes saisonniers marquent tout particulièrement cette unité.

Cette haute vallée est un espace de liaison entre la basse vallée (bassin d'Arette : unité de paysage B3) et le col de la Pierre-Saint-Martin (entité P), qui possède un paysage bien distinct : la transition est brutale entre le bois de Guillers et le paysage karstique des arres de la Pierre-Saint-Martin.



Au-dessus de la "Mouline" : couleurs rouges en septembre des landes à fougères



Depuis les lacets vers le col : vue sur l'étroite vallée forestière



Plateau de Chousse : zone d'estives = "respiration dans la forêt"



Haute vallée du Vert d'Arette

Limites

- Au Nord : pincement de la vallée au premier front pyrénéen (Pont du Hourat)
- Au Sud : entrée dans le paysage karstique de la Pierre-Saint-Martin au niveau du bois de Guillers
- A l'Est et à l'Ouest : lignes de crêtes boisées des bassins versants

Réseaux, infrastructures

- La route, dans le fond de vallée très étroit, suit le Vert d'Arette, puis le Chousse, de très près ; nombreuses vues sur la rivière.
- Fréquents lacets pour gravir le flanc de la montagne dans le bois de Guillers (la forêt, très dense, ne permet pas de bénéficier pleinement des vues dominantes).
- Route d'accès à la station de ski de la Pierre-Saint-Martin très empruntée en saison hivernale.

Occupation du sol

- Zones d'estives très fermées par les boisements environnants (plateau de Chousse).
- Boisements majoritaires : hêtraie-sapinière vers 1000 m ; quelques futaies de sapin seul.
- Landes : vastes zones ni pâturées ni boisées surtout près du lieu-dit la Mouline.

Habitat et économie

- Quelques fermes dans le fond de la vallée plus large à l'aval ; des granges et cabanes sur les versants bien exposés et se faisant de plus en plus rares vers les sommets (boisements très denses et arres).
- Economie :
 - . agro-pastoralisme
 - . gestion forestière
 - . tourisme : accès au site de la Pierre-Saint-Martin



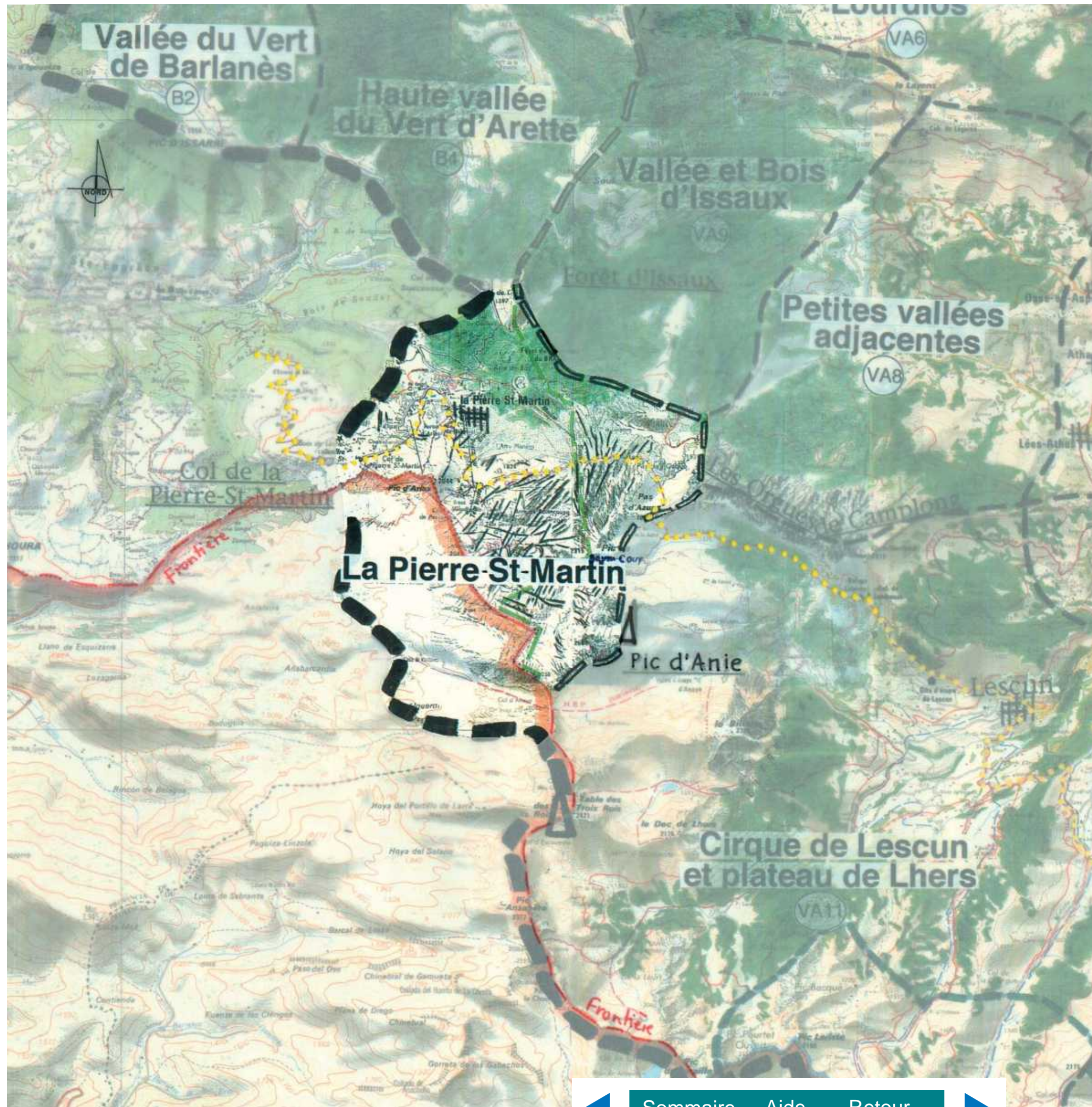
Abords du lieu-dit la Mouline : vastes étendues en landes

Repères

- Pic de Guillers = limite de l'unité

Evolution : Signes visibles

- Zone très boisée : la gestion forestière perdure.
- Envahissement progressif des forêts par le sapin (régénération constituée de sapins) -> devenir du hêtre ?
- Déprise pastorale dans les zones intermédiaires (exemple au lieu-dit la Mouline) : zones pâturées de façon extensive -> évolution rapide de la végétation à prévoir, fermeture du paysage ?







Les unités de paysage de l'entité de la Pierre-Saint-Martin

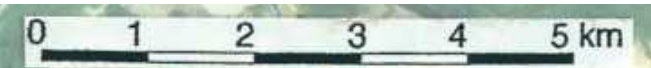
1 unité :

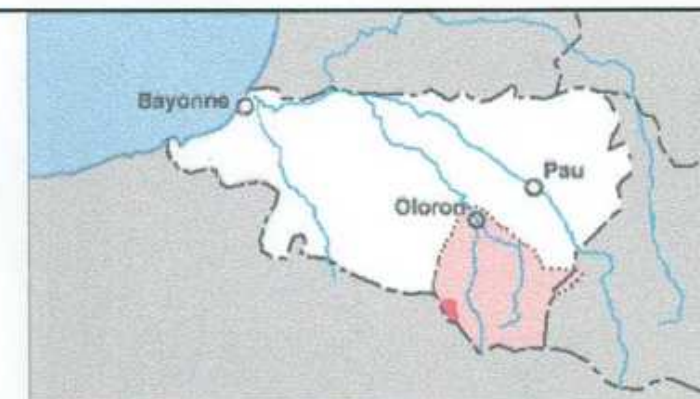
- La Pierre-Saint-Martin

P

Légende

-  Frontière franco-espagnole
-  Limite nette de l'ensemble
-  Limite entité
-  GR 10





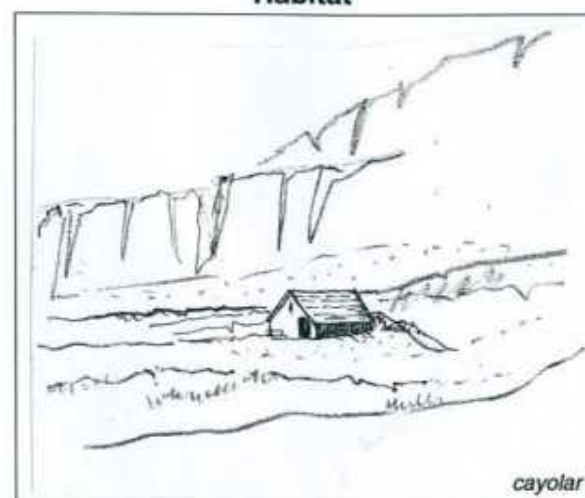
Géographie

- Site de haute montagne (altitude 1 300 m à 2 500 m).
- Vaste modelé karstique d'altitude.
- Superficie : 100 km² environ
- Zone d'estive traditionnellement non habitée.
- L'économie aujourd'hui :
 1. pastoralisme ancestral
 2. tourisme :
 - de sports d'hiver à la station de la Pierre-Saint-Martin
 - d'été : randonnées (G.R. 10 et Haute Route des Pyrénées)
 3. spéléologie : site de réputation mondiale

Histoire : naissance d'un paysage

- Zone inhabitée
- Le gouffre de la Pierre-Saint-Martin :
Si l'on sait de longue date que les calcaires fissurés de l'Anie à Sainte Engrâce sont un véritable gryère, l'histoire de la découverte en 1950 de la profondeur du gouffre est très récente (353 m). Les explorations suivantes ont démontré l'ampleur du système : 1 300 m de dénivelé et des dizaines de kilomètres de galeries et de salles.
- La station de ski de piste a été construite en 1963 et a peu évolué depuis sa création.

Habitat



- Traditionnellement à cette altitude, seules existent quelques cabanes de bergers en pierres sèches.
- La station de sports d'hiver de la Pierre-Saint-Martin : constructions typique des années 1960-70 (immeubles de 5 à 7 étages et un quartier de chalets, sans relation avec l'architecture vernaculaire).

Paysage : ambiance

paysage hors du commun, où le minéral domine..., absence d'eau

- paysage **karstique très spectaculaire** de roches calcaires gris-clair où l'érosion a creusé de véritables draperies. Ces sculptures naturelles sont accompagnées d'une maigre forêt de pins à crochets aux silhouettes sculpturales et torturées.

- paysage dominé par le Pic d'Anie, **sommet emblématique** facilement identifiable





La Pierre-Saint-Martin

Unité

P



Paysage inhospitalier et sec en été (au loin, le Pic d'Anie)...

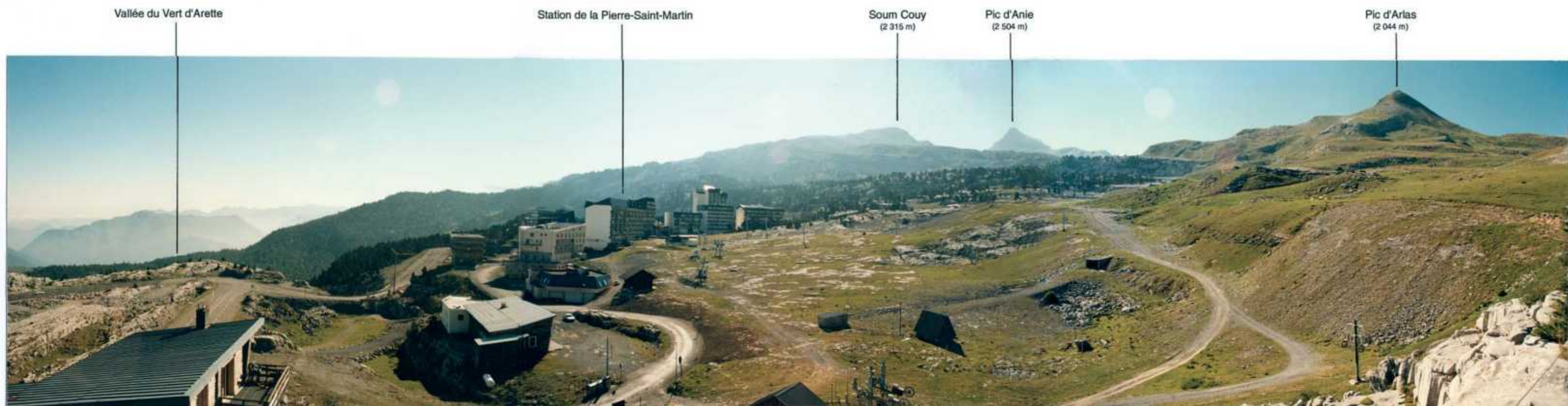


Paysage majestueux et accueillant en hiver (au loin, le Pic d'Arlas)

Vaste plateau incliné, descendant des sommets de l'Arlas, du Soum Couy et de l'Anie, c'est une étendue blanchâtre de roches calcaires fissurées et crevassées, les " arres ", champs de Lapiaz défendant les approches du Pic d'Anie, dernière sentinelle à l'Ouest, de la zone axiale des Pyrénées.

Par petits massifs, poussent de loin en loin, des pins à crochets rabougris et tortueux, quelquefois accompagnés de hêtres malingres et bas. Les conditions de vie particulièrement dures de la végétation et les " draperies " minérales des roches calcaires ont créé un paysage hors du commun. Paysage grandiose, peu hospitalier en été, magnifique et animé en hiver.

Le front bâti des immeubles de la station de ski (altitude 1650 m) se dresse tel une barrière entre les pistes de ski et la vallée. Ensemble insolite de constructions aux immeubles de 6 à 7 étages sans toit (typique des années 70), accompagnés de pylônes et de larges pistes dénudées ... l'aspect est particulièrement désolé en période estivale.



Panorama sur la station de la Pierre-Saint-Martin



▲ Une végétation de pins à crochets centenaires, rabougris et tortueux. Le quartier des chalets a été construit dans une partie de cette forêt très fragile. ▶

La Pierre-Saint-Martin

Limites

- Au Nord : limite nette et brutale à l'amont du Pic de Guillers (Braca de Guillers)
- Au Sud : au-delà de la frontière, la crête dénudée de la Sierra de Anialarra
- A l'Est : le Pic d'Anie, la crête du Soum Couy, Pas d'Azun, les Tourelles
- A l'Ouest : le Soum de Lèche (1839 m) ferme visuellement l'unité. Au-delà, c'est le bassin versant du Saison en Haute Soule

Réseaux, infrastructures

- La route internationale R.D.132 monte d'Arrette jusqu'au col de la Pierre-Saint-Martin, et passe en Navarre espagnole
- Nombreuses pistes forestières et pistes pour les besoins du ski
- Le G.R.10 passe du Col à la station, puis au pied de l'Arlas vers Lescun par le Pas de l'Osque
- Pas de réseau hydrographique en surface ... rivières souterraines et gouffres vertigineux en sous-sol

Occupation du sol

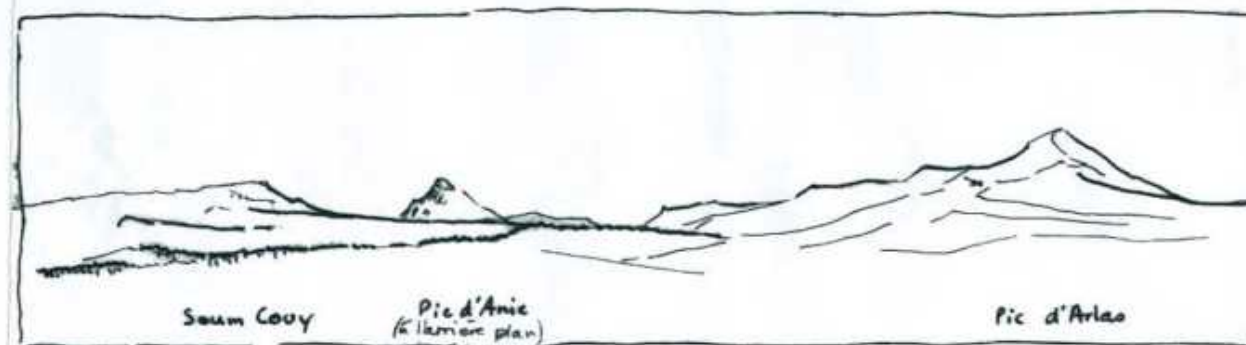
- Essentiellement des rochers calcaires
- Quelques pins à crochets et hêtres rabougris
- Estives (moutons)

Habitat et économie

- Peu de cabanes de bergers
- Station de la Pierre-Saint-Martin : station familiale, 19 pistes de ski alpin (22 km) ; un front de neige bâti plus une soixantaine de chalets, un hôtel et 99 commerces
- Spéléologie : la visite des gouffres attire l'été débutants encadrés, spéléologues confirmés et chercheurs
- Célébration annuelle d'un traité toujours en vigueur : la Junte de Roncal, autorisant les bergers français à utiliser les sources espagnoles (depuis 13 juillet 1373)



front bâti de la station



Les trois Pics

Repères

- Les trois Pics (Anie, Arlas et Soum Couy)
- Le front bâti de la station

Evolution : Signes visibles

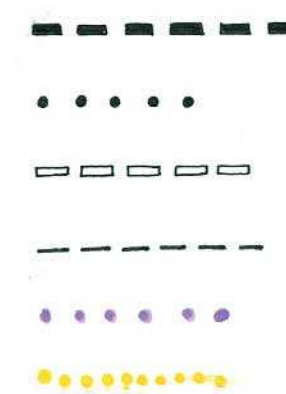
- Station de la Pierre-Saint-Martin : une prise de conscience à la fois des problèmes techniques et écologiques (assainissement en zone karstique et fragilité de la forêt de pins à crochets) a conduit les pouvoirs publics à une meilleure vigilance concernant les aménagements sur ce site. Depuis peu, l'Etablissement Public des Stations d'Altitude (E.P.S.A.) a entrepris une politique d'amélioration visible de la station (traitement des abords de bâtiments, cicatrisation des terrassements, etc...).

Les unités de paysage de l'entité de la Vallée d'Aspe

12 unités :

- Oloron et le piémont de la vallée VA1
- Vallée étroite : de Lurbe au défilé d'Escot VA2
- Basse vallée du Lourdios : Issor VA3
- Vallée du Barescou, le Col de Marie-Blanque VA4
- Défilé d'Escot VA5
- Lourdios VA6
- Vallon d'Accous-Bedous VA7
- Petites vallées adjacentes VA8
- Vallée et forêt d'Issaux VA9
- Vallée étroite et boisée VA10
- Cirque de Lescun et plateau de Lhers VA11
- Haute Vallée d'Aspe, le Somport VA12

Légende



- — — — — Limite nette de l'ensemble
- • • • • Imbrication de deux ensembles
- - - - - Limite entité
- — — — — Limite unité
- • • • • Limite Parc National
- • • • • G.R. 10





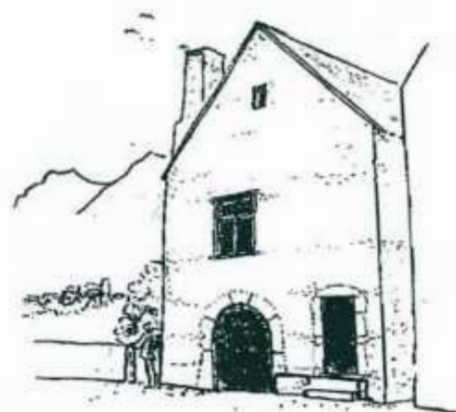
Géographie

- La longue vallée d'Aspe est une vallée orientée Nord / Sud, sur une longueur de 40 km.
- Superficie : 550 km² environ
- 21 communes
- Cette entité de paysage = environ 6 190 habitants soit environ 11 hab. / km².
- Les villes et villages principaux sont :
 - Oloron (1 1067 hab.)
 - Bedous (554 hab.)
 - Accous (396 hab.)
- L'économie aujourd'hui :
 1. agro-pastoralisme
 2. exploitation forestière
 3. industries à Oloron et périphérie du piémont (chocolaterie Lindt, Messier...)
 4. usine d'aluminium Alcan (installée depuis les années 20) au pied de Lescun
 5. hydroélectricité
 6. tourisme :
 - station de ski de fond du Somport et, au-delà de la frontière, ski de piste à Candanchu)
 - tourisme vert (randonnées, GR 10, Parc National, Lescun, clos aux ours à Borce ...)

Histoire : naissance d'un paysage

- Longue tradition pastorale : la transhumance en Aspe n'a jamais atteint l'importance ossaloise car la vallée bénéficie d'abondantes prairies de fauche.
- Gestion propre à la vallée montagnarde : en 1223, octroi d'un for particulier synonyme de "liberté de la vallée ". (2 vics : haut, Borce et bas, Accous).
- Voie de passage : voie romaine Bordeaux-Saragosse, pèlerinage de Compostelle (sanctuaire de Sarrance : XIV^{ème} siècle).
- L'exploitation forestière s'intensifie sous Louis XIV (Athas port fluvial à la fin du XVII^{ème} siècle). Le chemin de la Mâtre, creusé dans la falaise au dessus d'Etsaut, permet d'amener les fûts de sapins jusqu'au gave.
- Le fort du Portalet (1848) garde la route d'Espagne.
- Ouverture de la voie ferrée Pau-Canfranc en 1928 (tunnel ferroviaire de 7 km et gare monumentale à Canfranc) ; elle n'eut qu'un trafic très faible jusqu'à sa fermeture en 1970.
- Industrialisation : mines de fer et cuivre aux forges d'Abel (1830 / 1850)
- Aménagements hydroélectriques liés aux besoins de la voie ferrée transpyrénéenne (création de la Société des Forces Motrices en 1921).
- Création du Parc National des Pyrénées en 1967.

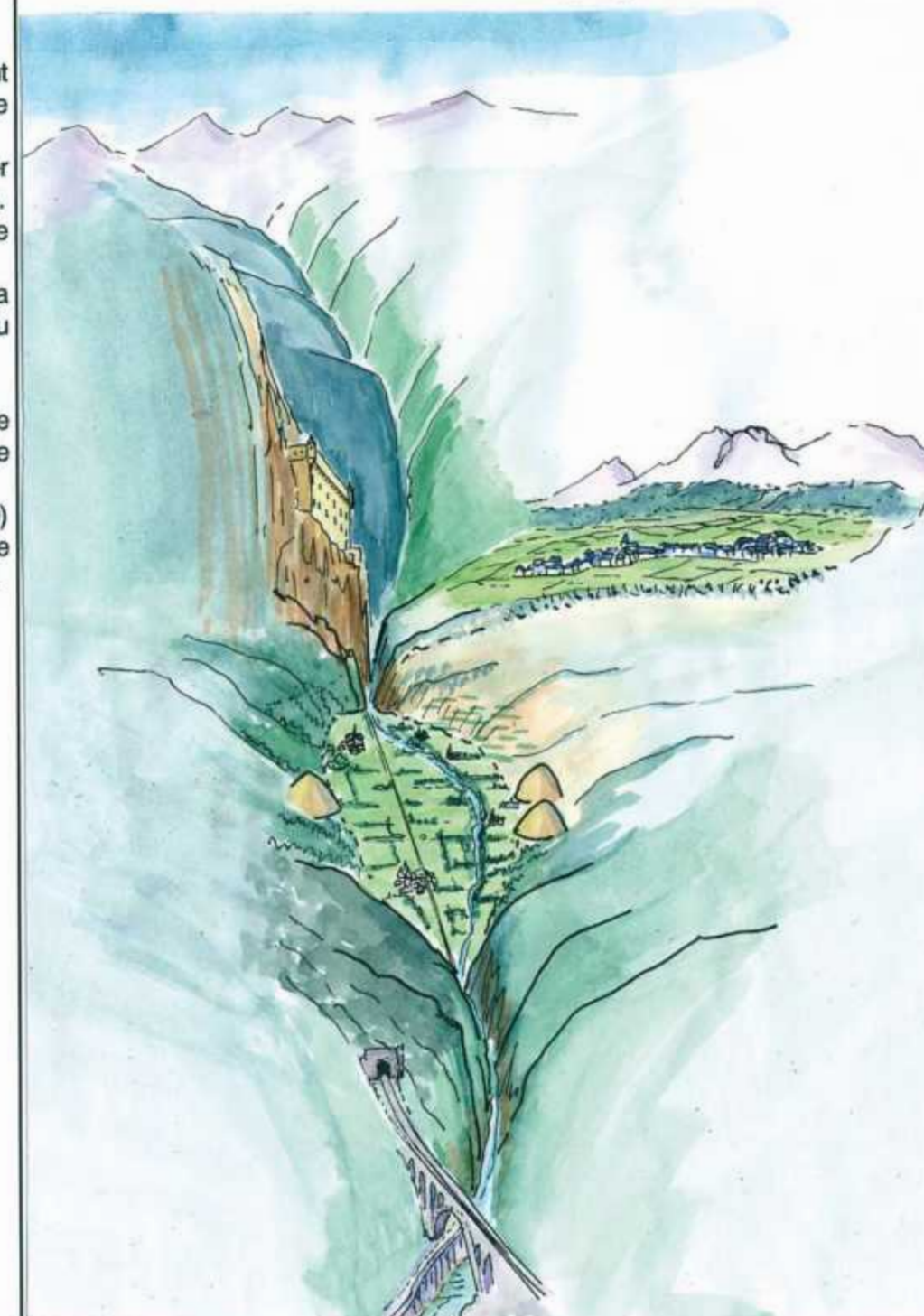
Habitat



maison XVII^{ème} dans village
(porte rectangulaire XVIII^{ème})

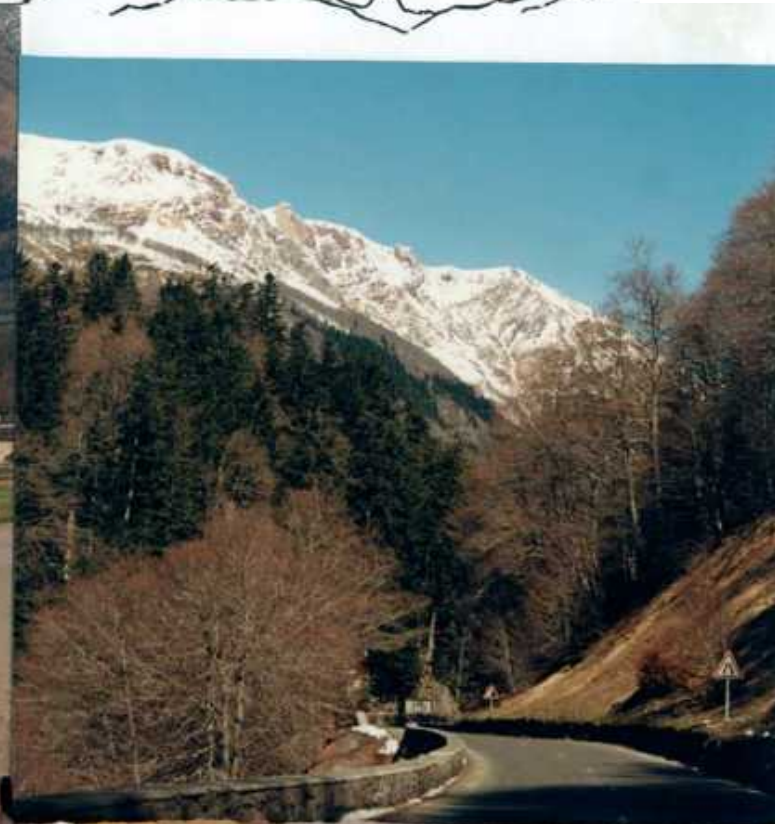
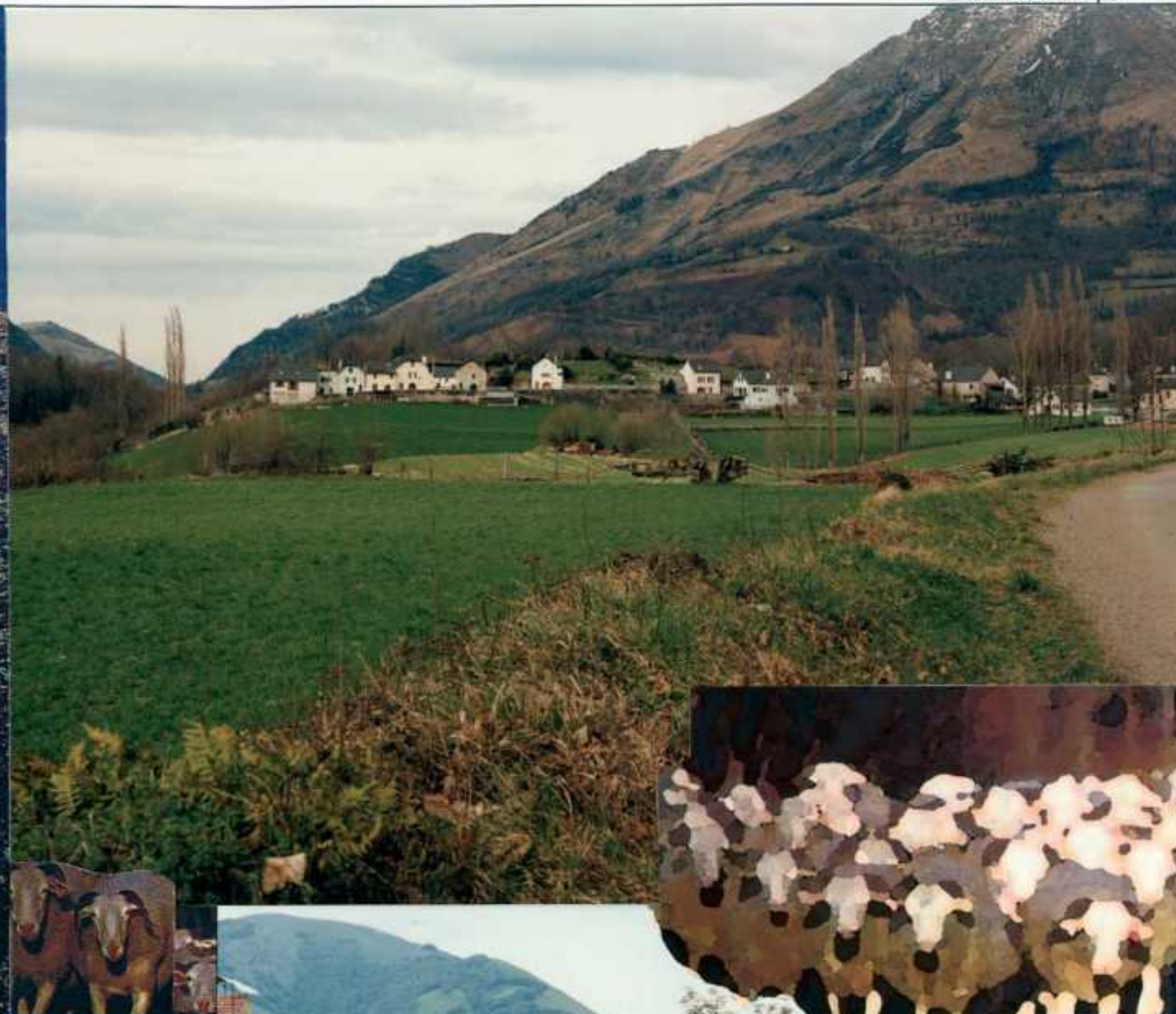
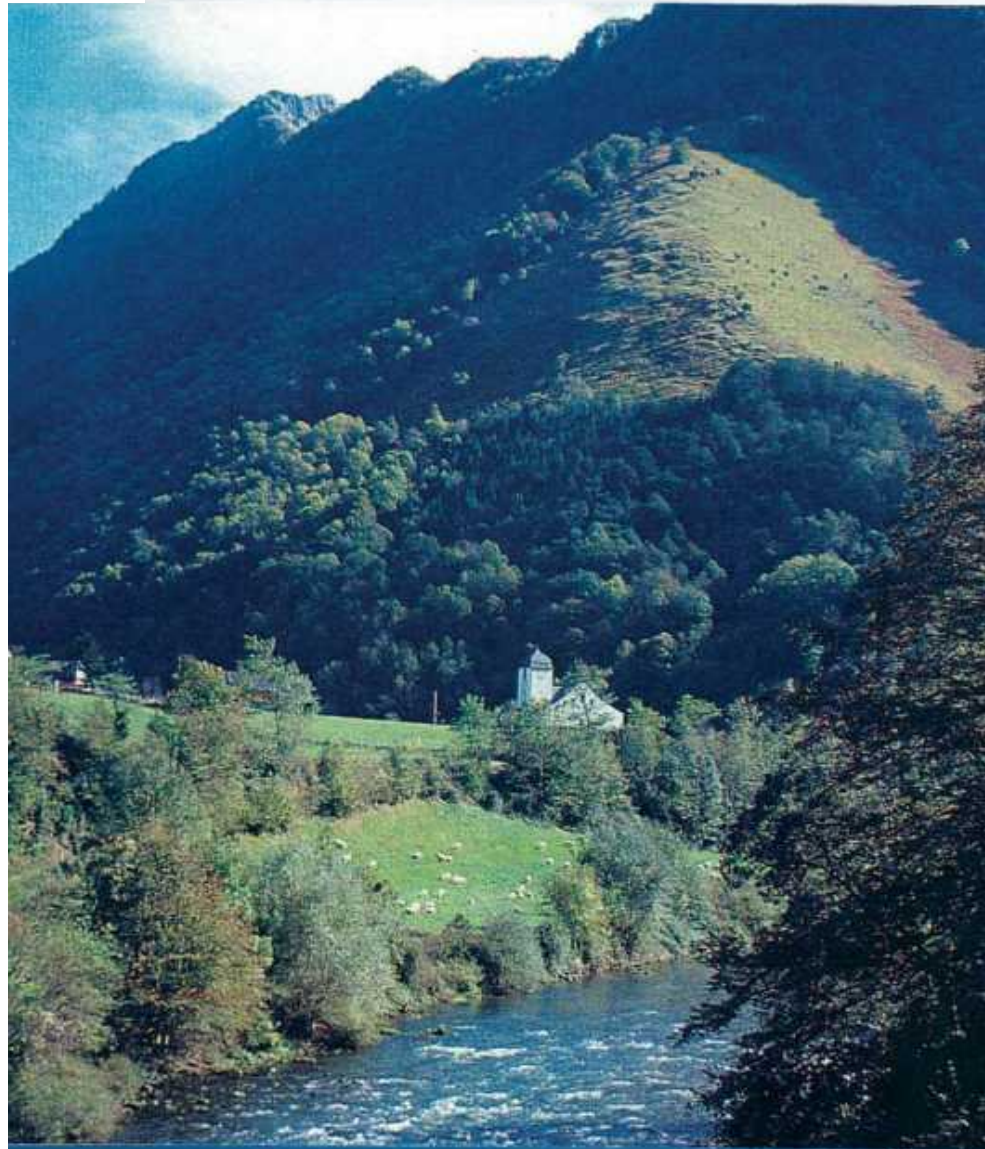
- Les villages s'égrènent dans la vallée : villages-rue situés aux points stratégiques du relief (Urdos...)
- Silhouettes homogènes et harmonieuses de villages aux toits d'ardoises (Borce, Lescun...)

Paysage : ambiance

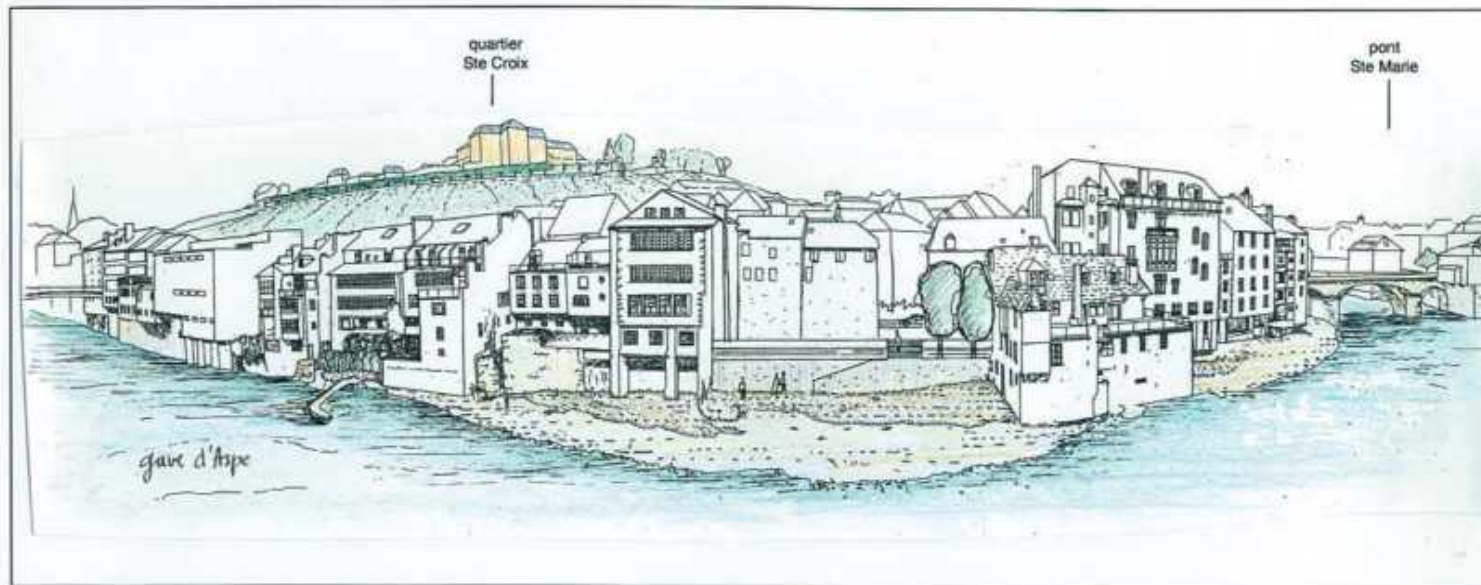


une rudesse toute montagnarde

- très long couloir étranglé par endroits en défilés rocheux, humides et boisés ... d'une **beauté âpre et sauvage**.
- les rares surfaces cultivées et plates, comme le vallon d'Accous-Bedous et le plateau de Lescun, paraissent lumineuses et animées ... ce sont de **véritables respirations** dans ce couloir.
- La **voie ferrée Pau-Canfranc** marque très fortement le paysage par la qualité et l'ampleur de ses ouvrages d'art (ponts, tunnels, soutènements, parapets ...).



Oloron et le piémont de la vallée Unité VA1



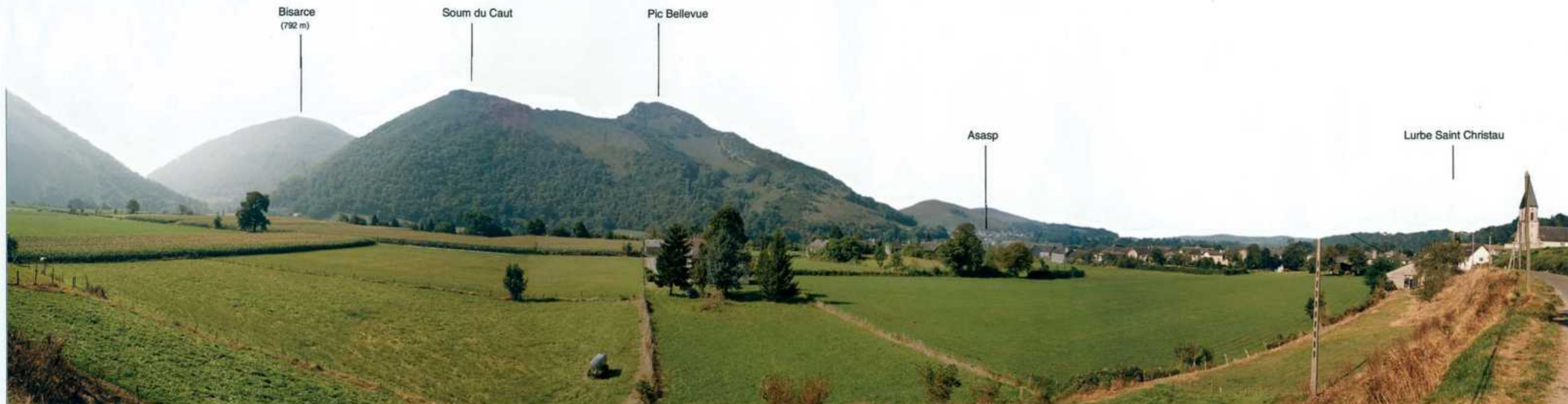
Le gave d'Aspe à Oloron : un front bâti " pittoresque " où les façades arrière des habitations donnent sur le gave. L'église Sainte Croix, sur sa butte, est un repère dans le paysage alentour.

A la confluence des gaves d'Aspe et d'Ossau, la ville d'Oloron est le pôle urbain de la vallée d'Aspe. C'est un lieu d'échange entre le piémont et la vallée montagnarde, au débouché des trois vallées frontalières d'Aspe, d'Ossau et du Barétous.

La capitale du Haut Béarn, deuxième ville béarnaise, occupe à l'extrémité d'une forte croupe, une position dominante et stratégique par rapport aux chemins du piémont mais également en vigie sur la voie romaine de Bordeaux à Saragosse... ce qui a conservé à l'ancien " Iluro " un caractère privilégié de relations avec les voisins aragonais.

Trois quartiers bien distincts composent Oloron : Sainte Marie (autour de la cathédrale), Sainte Croix sur la colline, entouré de ses remparts qui dominent la ville, et Notre Dame, le plus récent. Petite ville aux toits d'ardoises, à la silhouette remarquable, sillonnée par les gaves.

L'influence urbaine d'Oloron se fait sentir en amont, dans ce secteur de piémont où le fond plat de la vallée est encore large (1 à 2 km maximum). L'urbanisation oloronaise s'étend jusqu'à Gurmençon. En amont, jusqu'à Lurbe-Saint-Cristau l'agriculture est plus présente, les collines s'élèvent et la masse du premier front pyrénéen s'impose.



Le fond plat typique des vallées alluviales, en amont d'Oloron



Oloron : quartier Ste Croix sur le promontoire (vue depuis le pont Ste Claire) (carte postale - Editions Artpyr)



Le gave d'Aspe à Oloron (petit canal de dérivation) (photo Ruiz)

Oloron et le piémont de la vallée

Limites

- Au Nord : agglomération oloronaise (au niveau de Lédeux) ; imbrication avec l'ensemble du Béarn des Gaves (unité de paysage GO1, Gave autour de Navarrenx)
- Au Sud : seule limite nette : verrou rocheux à Lurbe-Saint-Christau
- A l'Est et à l'Ouest, les crêtes sont éloignées du fond de la vallée
- A l'Est : crête des bassins versants entre gave d'Aspe et Vert d'Arette ; y compris forêt de Labaig
- A l'Ouest : limite floue ; basculement entre les piémonts des vallées d'Aspe et d'Ossau (unité de paysage VO1 avec le bois de Bager)

Réseaux, infrastructures

- Le gave d'Aspe coule en pied de versant Est ; il est peu visible : sur sept kilomètres, il n'y a que deux franchissements par la route. Aire de pique-nique au bord de l'eau à Eysus
- R.N. 134, rectiligne, s'étend sur la rive gauche, plus large que la rive droite
- R.D. 338, en rive droite, passe en crête et offre des vues sur la vallée
- Voie de chemin de fer Pau-Canfranc abandonnée en 1970

Occupation du sol

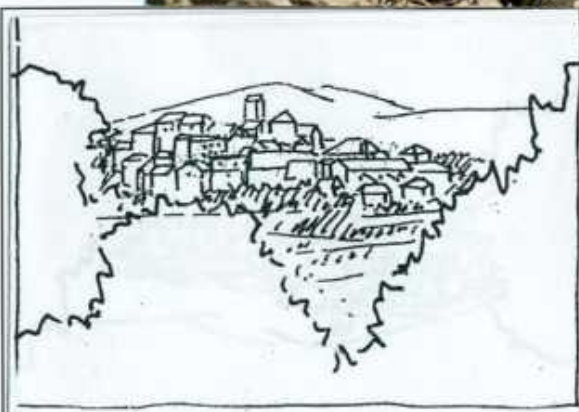
- Deux rives bien distinctes :
 - La rive gauche, large (de 600 m à 2 km), présente en fond de vallée des surfaces agricoles (maïs) et des espaces voués à l'élevage (prairies naturelles et artificielles). L'urbanisation se densifie à l'approche d'Oloron.
 - La rive droite plus étroite (100 à 500 m), est vouée à l'élevage surtout en fond de vallée, et sur les versants.
- Versant Ouest très étendu, boisé (Forêt de Labaig, Bois de Bugangue)
- Versant Est en pâturages.

Habitat et économie

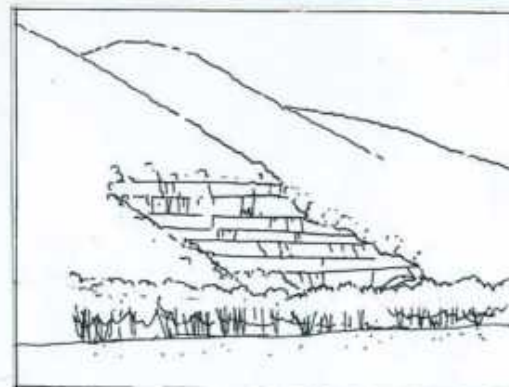
- Oloron : capitale du Haut Béarn ; vocation industrielle : XIX^e : sandale, bérêt, tissage et depuis les années 1970 : mécanique de précision et chocolat
- Nombreuses fermes et granges sur le versant Est
- Economie :
 - . agriculture
 - . zones artisanales et industries (usines Messier à Bidos) à la périphérie d'Oloron
 - . chocolaterie Lindt
 - . deux usines hydroélectriques sur le gave à Gurmençon
 - . carrière
 - . thermalisme à Saint Christau
 - . tourisme vert : pêche à la truite et kayak (base de Soeix)

Repères

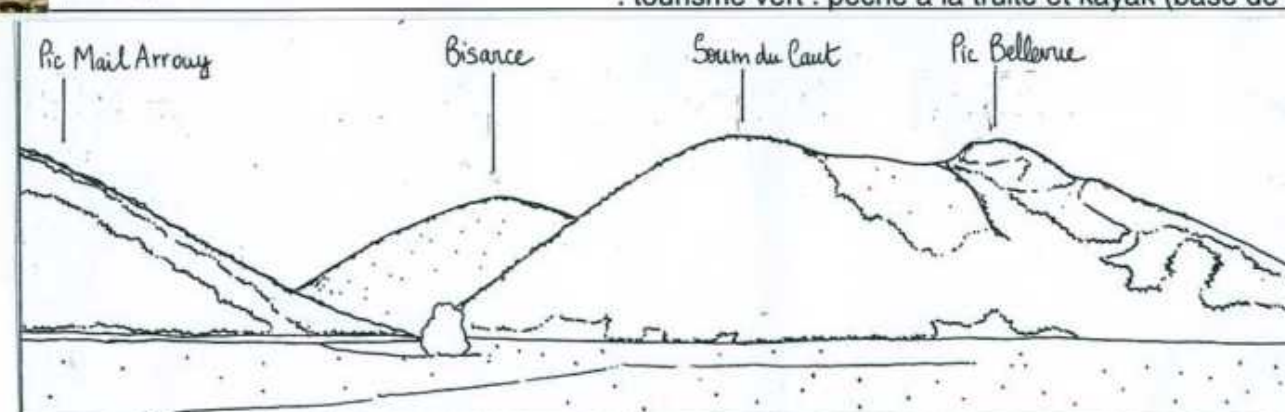
- La silhouette d'Oloron (quartier Ste Croix)
- Le front pyrénéen
- Les thermes et le parc de Saint-Christau
- Le front de taille de la carrière



Quartier Ste Croix à Oloron



carrière



Le premier front pyrénéen en entrant en vallée d'Aspe

Evolution : Signes visibles

- Un habitat récent s'est surtout développé dans le fond de la vallée, sur la rive gauche, le long de la R.N. (Bidos, Gurmençon). En rive droite, l'implantation préférentielle se situe sur les points hauts (R.D. 338).
- Carrière en versant Nord du Mail Arrouy -> devenir ?
- Poubelles très visibles (notamment depuis Eysus) sous le village d'Arros
- Effondrement de la terrasse d'Arros qui met à mal quelques maisons d'habitations
- Redimensionnement de la R.N. 134 ? ; intensification du trafic routier liée à l'ouverture du tunnel du Somport -> conséquences ?

Vallée étroite : de Lurbe au défilé d'Escot

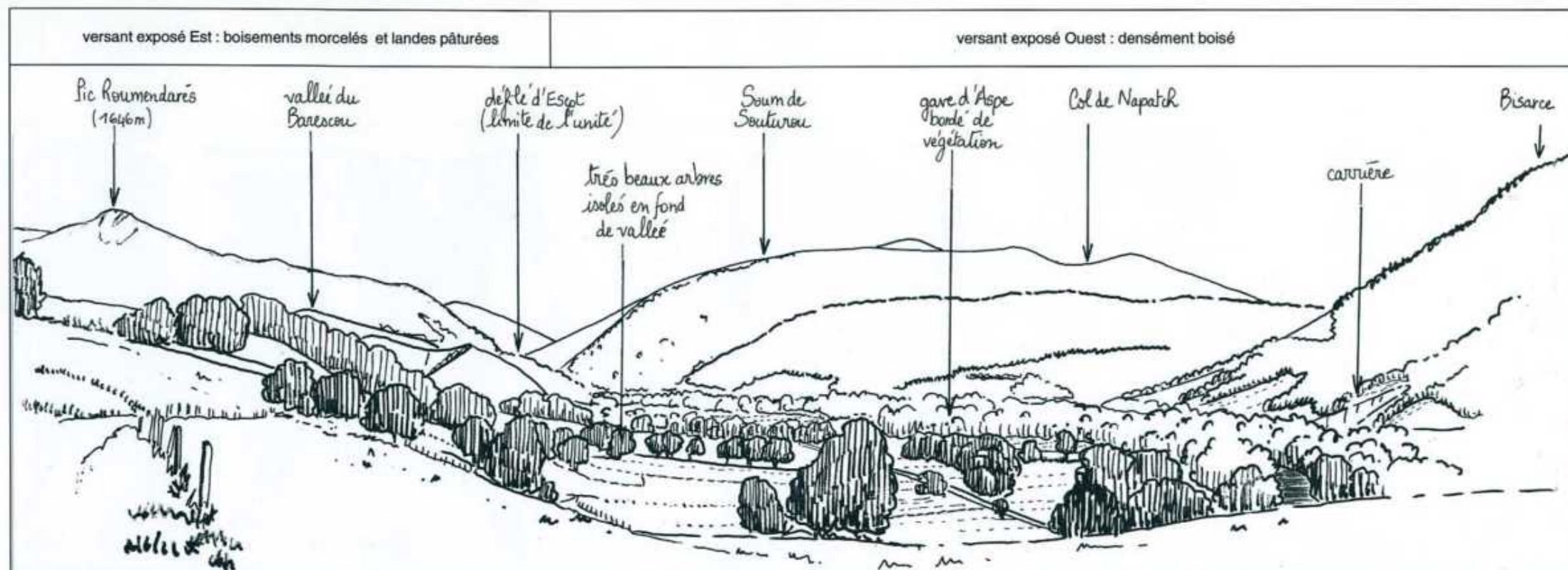
Unité **VA2**

La carrière en bord de route, au pied du Bisarce

C'est une petite unité de transition (longueur = 5 km) située entre le piémont au large fond plat et le défilé d'Escot.

Elle est marquée à son entrée par une centrale électrique et le grand front de taille d'une carrière d'extraction. L'impact visuel de cette carrière est très fort : elle est située en bord de route et elle "ronge" le pied du Bisarce, un massif tout en rondeurs.

Les versants boisés, les formes douces des reliefs et le bocage dans les petits élargissements, en font une unité très verdoyante où le gave tumultueux est très présent ; notamment à gauche de la carrière, le gave traverse un banc de roches dures où il a creusé des canaux.



Vue d'ensemble depuis la R.D. 238, en rive droite



Limite Sud : entrée dans le défilé d'Escot



Village d'Escot

Vallée étroite : de Lurbe au défilé d'Escot

Limites

- Au Nord : le verrou rocheux à Lurbe-Saint-Christau
- Au Sud : le verrou rocheux très étroit du défilé d' Escot
- A l'Est et à l'Ouest : les crêtes des versants boisés

Réseaux, infrastructures

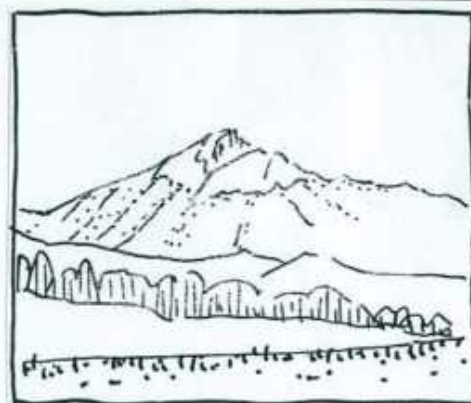
- Le gave, bordé d'une maigre végétation, fait de nombreux méandres.
- La R.N. 134 en rive gauche, permet de voir le gave lorsqu'elle le longe.
- La R.N. 238 en rive droite surplombe la vallée et offre de belles vues.
- La voie de chemin de fer Pau-Canfranc abandonnée en 1970.

Occupation du sol

- En fond de vallée : pâturages clôturés ; très beaux arbres isolés et en haies en limite de parcelles.
- Versant Ouest : boisé, pentes fortes.
- Versant Est : pentes plus faibles (débouché de la vallée du Barescou) ; petits boisements morcelés et landes pâturées.

Habitat et économie

- Village d'Escot en limite d'unité : " porte de la vallée d'Aspe " , sur une terrasse au débouché de la vallée du Barescou.
- Des fermes et des granges dispersées essentiellement en rive droite et sur le versant Est (pentes plus douces).
- Economie :
 - . élevage
 - . centrale électrique d'Asasp
 - . carrière



Le Roumendarès



Eglise d'Escot
depuis la RN 134

Repères

- La silhouette d'Escot
- Le front de taille de la carrière
- La centrale hydroélectrique
- Le Bisarce
- Le Pic Roumendarès

Evolution : Signes visibles

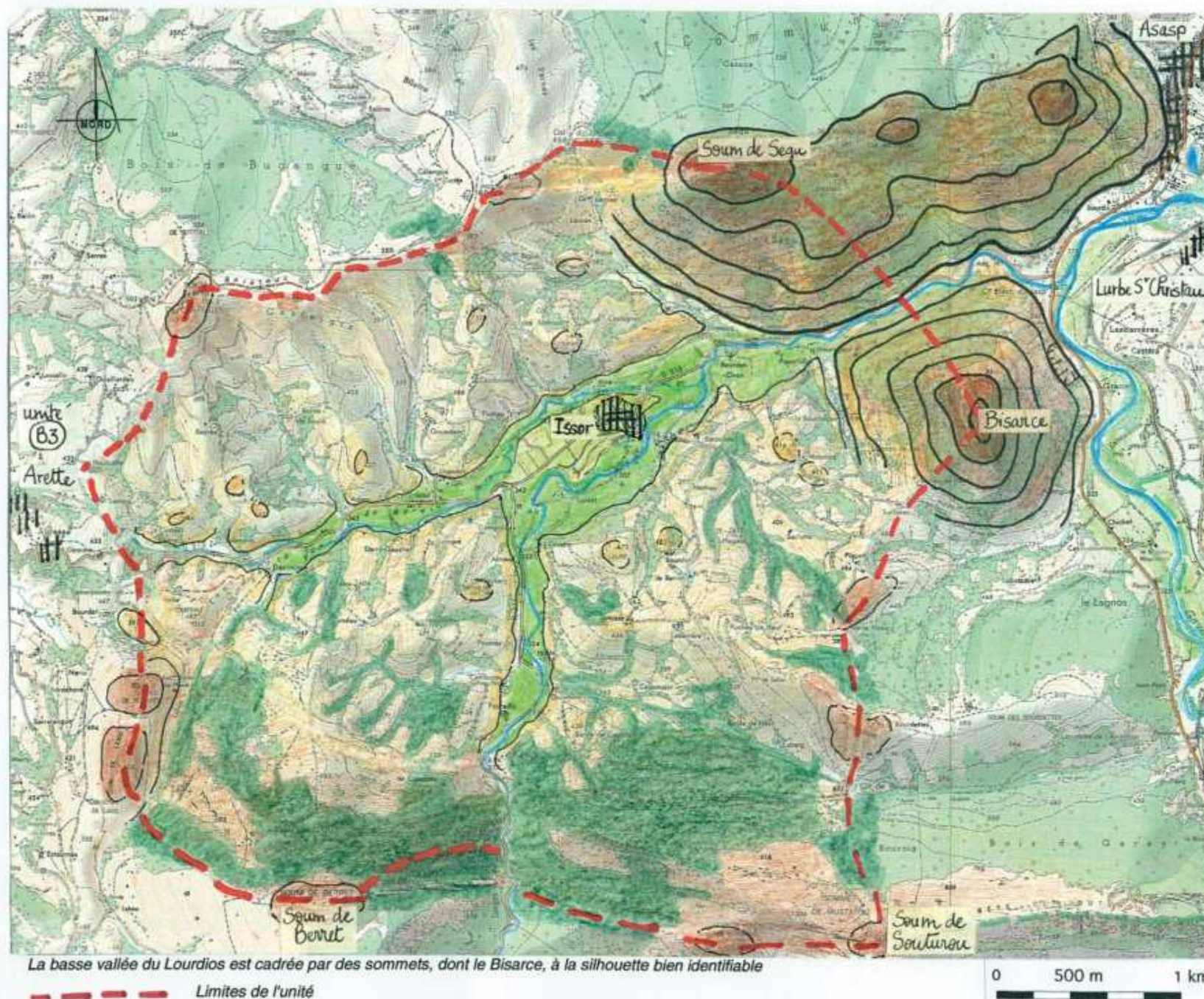
- Devenir de la carrière
- Devenir de la voie ferrée
- Redimensionnement de la R.N. 134 ? Intensification du trafic routier liée à l'ouverture du tunnel du Somport -> conséquences ?



Basse vallée du Lourdios : Issor Unité **VA3**

C'est une petite unité repliée sur elle-même, orientée Est-Ouest et isolée de la grande vallée d'Aspe par deux " gardiens " : le Bisarce et le Soum de Ségu qui forment une porte. L'unité est composée de l'étroite vallée du Baréto et de la vallée aval du gave du Lourdios, affluent du gave d'Aspe. Bien que lieu de passage et de liaison entre les deux vallées d'Aspe et du Barétous, la basse vallée du Lourdios conserve une ambiance calme, très rurale, à l'écart de l'axe principal bruyant et animé de la vallée d'Aspe.

*Le village d'Issor*



Basse vallée du Lourdios : Issor

Limites

- Au Nord et au Sud : les crêtes des bassins versants (boisés)
- A l'Est : le resserrement du relief entre les deux sommets du Bisarce et du Soum de Ségu
- A l'Ouest : la limite entre les bassins versants du Vert d'Arette et du gave d'Aspe

Réseaux, infrastructures

- La route (R.D. 918) relie les vallées d'Aspe et du Vert d'Arette ; elle suit le fond de la vallée et s'insère entre le relief, à l'amont et à l'aval.
- Gave de Lourdios, affluent du gave d'Aspe en rive gauche, souvent visible : la route le longe dans les défilés.

Occupation du sol

- Pâturages, foins
- Versants exposés Nord très boisés
- Versants exposés Sud karstiques, très secs, avec une végétation de type subméditerranéen sur les pentes fortes et forêts denses sur le haut des versants (tilleuls, hêtres)

Habitat et économie

- Issor (250 habitants) : village à l'habitat groupé, sur une terrasse, entre le Lourdios et le Laboo, bâti au plus large de la vallée et orienté au Sud.
- Economie : . agriculture / élevage

Repères

- Le Bisarce

Evolution :
Signes visibles

Vallée du Barescou, le Col de Marie Blanque

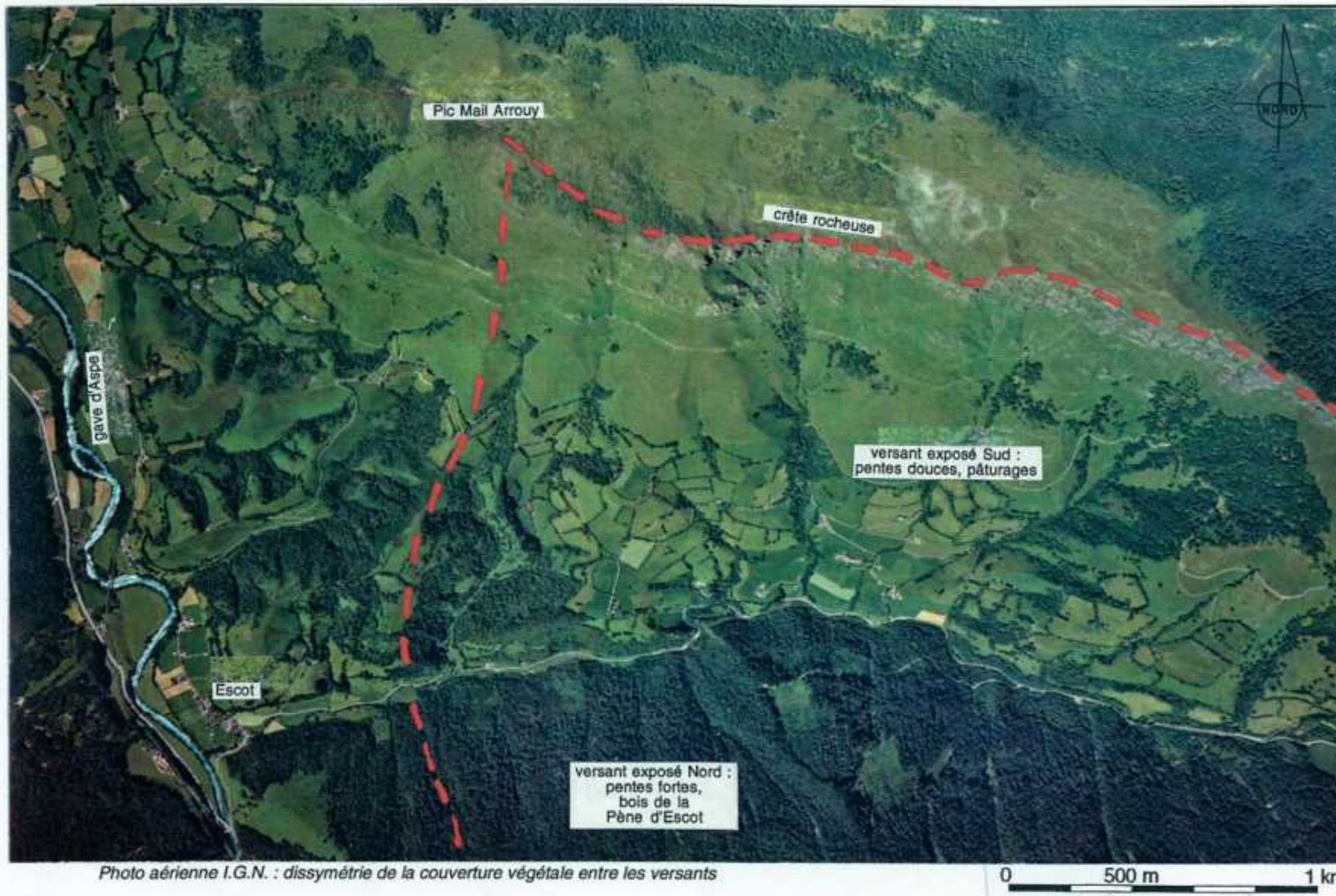
Unité **VA4**

Photo aérienne I.G.N. : dissymétrie de la couverture végétale entre les versants

Le Barescou, orienté Est / Ouest, affluent du gave d'Aspe, a creusé une profonde et très étroite vallée linéaire (longueur = 10 km environ).

Celle-ci sert de liaison entre les deux grandes vallées béarnaises d'Aspe et d'Ossau.

La particularité de cette vallée en V est avant tout son étroitesse : les fonds plats enherbés sont très rares. Elle est également marquée par la dissymétrie de ses versants : celui exposé au Nord est très pentu et sombre (il est recouvert d'une dense hêtraie) ; en revanche, le versant exposé au Sud est plus long et présente des pentes plus douces (les landes et les pâturages dominent, laissant apparaître la roche affleurante des crêtes).

Des fermes isolées se sont installées sur les replats de ce versant.

Ambiance très rurale d'une petite vallée verdoyante et calme, à l'écart des grands flux routiers.



Versant exposé Nord, abrupt et boisé : on devine en contrebas, par la bande boisée, le ruisseau du Barescou



Pentes douces du versant exposé Sud et au-dessus crêtes rocheuses du Pic Mail-Arrouy

Vallée du Barescou, le Col de Marie Blanche

Limites

- Au Nord : crête dénudée parfois rocheuse du Mail Arrouy à l'Escurets
- Au Sud : crête boisée de la Pène d'Escot au rocher d'Aran
- A l'Est : entrée dans l'étroite vallée Est / Ouest à Escot
- A l'Ouest : Col de Marie-Blanche, limite boisée des bassins versants Aspe / Ossau

Réseaux, infrastructures

- La route : d'abord à flanc de versant, elle suit le ruisseau en fond de vallée vers l'aval. Abords entretenus et, bien que vallée très encaissée, itinéraire agréable. Altitude route : 330 m à Escot, à 1 035 m au col, soit un dénivelé de 700 m. Au-delà du col : plateau du Bénou ; route fermée en hiver.
- Le ruisseau du Barescou prend sa source au Col boisé de Marie-Blanche ; il a creusé une vallée profondément encaissée avant de se jeter à Escot dans le gave d'Aspe.

Occupation du sol

- Vallée en V sans véritable fond plat
- Les versants exposés au Nord montent à une altitude élevée (Pic de l'Ourlène : 1 814 m) et sont très pentus ; présence de boisements denses (futaies de hêtres, Bois de la Pène d'Escot).
- Versants exposés Sud : moins élevés (Pic Mail Arrouy : 1251 m) ; landes et pâturages majoritaires avec quelques petits boisements morcelés.
- Bancs rocheux de couleur très sombre en sommet de versant du Mail Arrouy = dolomie

Habitat et économie

- Plats du versant exposé au Sud, très ensoleillés, systématiquement occupés par des fermes, des bordes et plus haut des cabanes pastorales
- Economie :
 - . agro-pastoralisme
 - . exploitation forestière : pistes
 - . tourisme, loisirs : la route et le Col sont célèbres par le passage du Tour de France

Repères

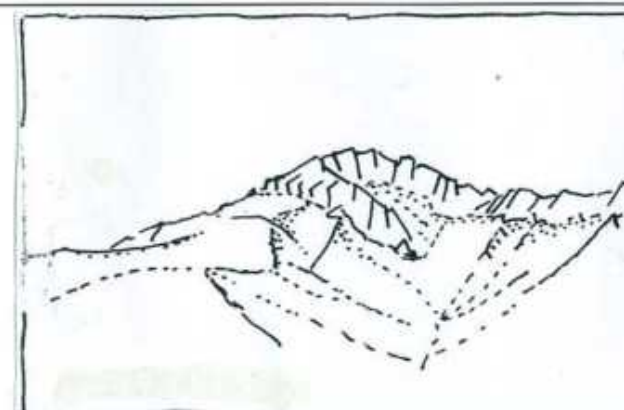
- Crête rocheuse du Pic Mail Arrouy



Vers le Col de Marie-Blanche : abords soignés d'une petite route qui serpente



Depuis le Col de Marie-Blanche, la vue sur la succession de plans boisés du versant exposé Nord



Silhouette rocheuse du Pic Mail Arrouy

Evolution : - Axe de liaison entre Aspe et Ossau ; vallée très étroite : attention à d'éventuels aménagements routiers.
Signes visibles

Défilé d'Escot

Unité **VA5**

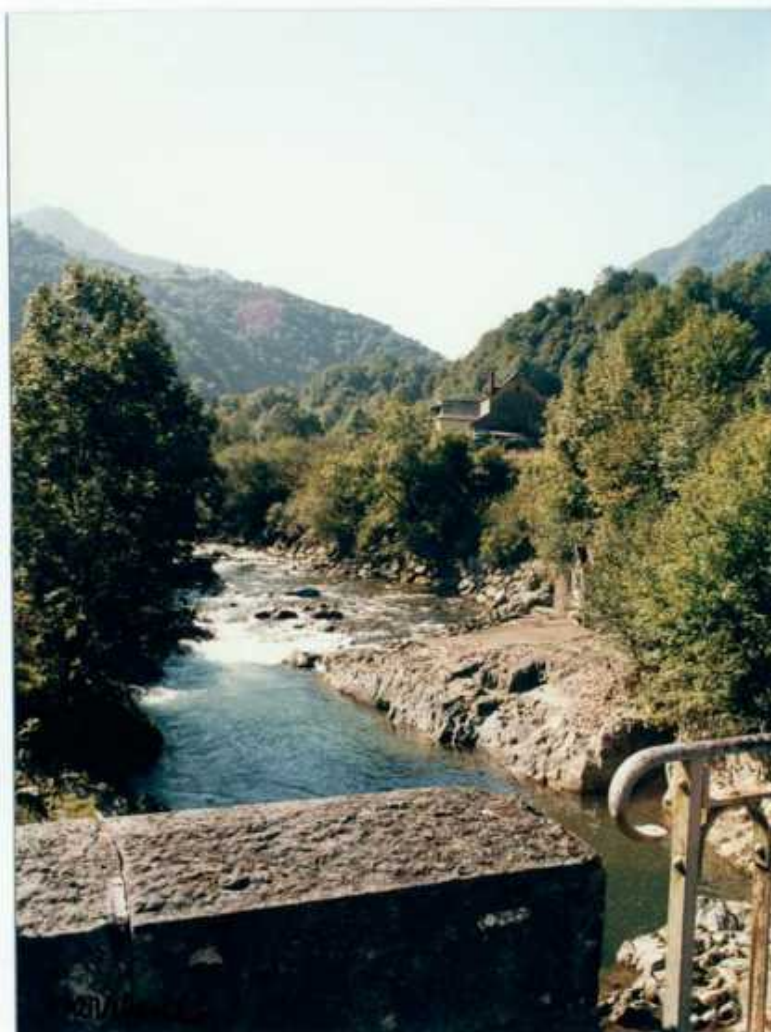
Sortie du défilé depuis Escot : le viaduc de la voie ferrée franchit le gave et la R.N. 134 (arche unique de 36 m)

L'entrée dans l'ambiance montagnarde de la vallée d'Aspe se fait ici à Escot. Le passage est assez saisissant : gave, voie ferrée et route se fauillent au pied d'une falaise. Sur une longueur de 8 km, seuls les réseaux se frayent un passage dans ce défilé (largeur comprise entre 50 et 100 m).

Les ouvrages d'art de la voie ferrée abandonnée sont très présents et de très grande qualité ; ils renforcent l'impression de victoire de l'homme sur les éléments forts de la montagne (dénivellés, versants rocheux ...).

L'encaissement de la vallée, les versants abrupts réduisent le champ de vision et il faut s'élever par des petites routes pour voir les landes sur les hauteurs, au-dessus des versants boisés.

Le charmant village de Sarrance ponctue agréablement cette unité très linéaire.



Le gave d'Aspe à Sarrance



L'élargissement récent de la R.N. au niveau des fontaines d'Escot, a donné lieu à des travaux d'envergure ; l'étroitesse du défilé a été vaincue avec force dynamite ... délaissant l'ancien hôtel d'une station thermale abandonnée (prospère au XIX^{ème} siècle).



Vue sur la vallée étroite, depuis la route vers Lourdios. Au printemps, les verts intenses témoignent de la forte humidité

Défilé d'Escot

Limites

- Au Nord : verrou rocheux à Escot
- Au Sud : débouché sur le vallon d'Accous-Bedous
- A l'Est et à l'Ouest : crêtes resserrées des bassins versants

Réseaux, infrastructures

- R.N. 134, gave d'Aspe et voie ferrée serrés dans le fond étroit de la vallée
- Ouvrages remarquables et visibles du chemin de fer (ponts, tunnels) de la ligne Pau-Canfranc
- Gave très vu, longé sur toute sa longueur et traversé trois fois par la route ; petit belvédère sur le gave à Sarrance.
- Divagations du gave à l'amont de Sarrance et crûe en 1988 -> canalisé par des enrochements très visibles

Occupation du sol

- Versants exposés Nord très abrupts et boisés (hêtres)
- Landes à fougères sur les versants exposés Sud et sur les sommets
- Parois rocheuses dénudées
- Buxaie
- Reboisements ponctuels avec des espèces allochtones (épicéa, pin de salzman), plantées au début du siècle en protection de la voie ferrée

Habitat et économie

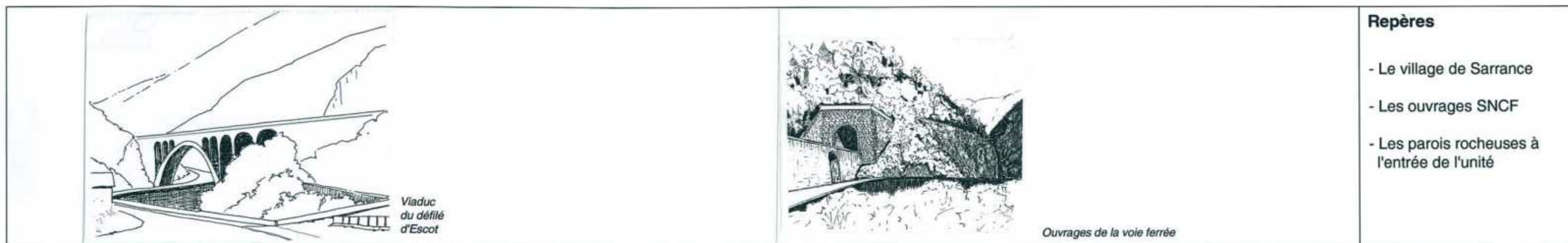
- Village de Sarrance : habitat groupé en pied de versant rive gauche (versant exposé Est, le plus ensoleillé); patrimoine intéressant (église et cloître : Inv. M.H. et place de l'Eglise : Site Inscrit) ; Musée d'Art Religieux.
- Les Fontaines d'Escot : hôtel d'une ancienne station thermale abandonnée (prospère au XIX ème siècle)
- Granges sur versants non boisés (non visibles depuis le fond de la vallée) et cabanes d'estives sur les hauteurs
- Economie :
 - . agro-pastoralisme
 - . tourisme : Sarrance, ancien centre de pèlerinage béarnais ; aujourd'hui centre d'accueil pour familles et groupes au monastère



Blotti au soleil, le village de Sarrance surplombe le gave d'Aspe (à droite sur la photo)
(Photo Atelier Odile Malaganne)

Dans le val de Sarrance
Où les champs étagés
Encadrent les bergers,
L'onde a la transparence
d'un air toujours léger.

Poème de Francis Jammes



Repères

- Le village de Sarrance
- Les ouvrages SNCF
- Les parois rocheuses à l'entrée de l'unité

Evolution : Signes visibles

- Devenir de la voie ferrée ?
- Redimensionnement de la RN 134, nouveau tracé localement, évitement du village de Sarrance -> aménagements du gave, enrochements
- Intensification du trafic routier, liée à l'ouverture du tunnel du Somport -> conséquences ?

Lourdios

Unité **VA6**

Au printemps...

C'est un petit bassin refermé sur lui-même qui recueille les eaux de l'Arric, affluent du Lourdios. Un relief abrupt, des gorges sauvages et la hêtraie, cernent ce petit îlot habité.

Le contraste est frappant entre les éléments bruts des alentours et ce paysage en courbes souples : tout l'espace semble occupé. Les versants en pente douce sont pâturés ; les nombreuses fermes et granges disséminées, le maillage serré des haies, donnent une dimension humaine à l'ensemble.

Bien qu'axe de liaison entre les vallées d'Aspe et du Barétous, l'unité est peu fréquentée en dehors de la période estivale, et il se dégage de ces paysages une impression d'équilibre et de grand calme.



... ou en hiver, le maillage des haies du bocage est particulièrement lisible



A l'écart de l'axe principal de la vallée d'Aspe, les réseaux de chemins invitent à la découverte et au calme



Lourdios

Limites

- Au Nord : les gorges du Pibot et les crêtes du Trône du Roi (1 266 m)
- Au Sud : les gorges du gave d'Issaux et le Layens (1 625 m)
- A l'Est : le Col d'Ichère (limite des bassins versants des gaves d'Aspe et du Lourdios)
- A l'Ouest : le Col de Lie (limite des bassins versants du Laboo, du Vert et du Lourdios)

Réseaux, infrastructures

- Hormis à l'Ouest, où la route escalade le versant vers le Col de Lie, la route suit les méandres des ruisseaux
- Liaison Aspe / Barétous au prix de nombreux lacets

Occupation du sol

- Quasi inexistence de terrains plats
- Très beau maillage de haies
- Versants exposés Sud : landes et pâturages
- Versants exposés Nord : landes, pâturages et boisements morcelés à mi-pentes ; hêtraie au-dessus ; quelques estives au niveau du Layens

Habitat et économie

- Village de Lourdios (160 hab, alt. 420 m) en fond de vallée, à la confluence de l'Arric et du Lourdios.
- Très nombreuses fermes et granges disséminées à mi-pente, sur le versant le moins pentu.
- Economie :
 - . agro-pastoralisme
 - . tourisme ; exposition permanente "Un village se raconte" à Lourdios.



Un paysage marqué par de nombreuses petites parcelles et un maillage dense de haies (photo aérienne - I.G.N.)

--- limite d'unité

Repères

- Le Layens (1 625 m)

Evolution :
Signes visibles

Vallon d'Accous - Bedous

Unité **VA7**

Contraste entre l'espace bocager en fond de vallée, et les surfaces boisées et fougères des versants

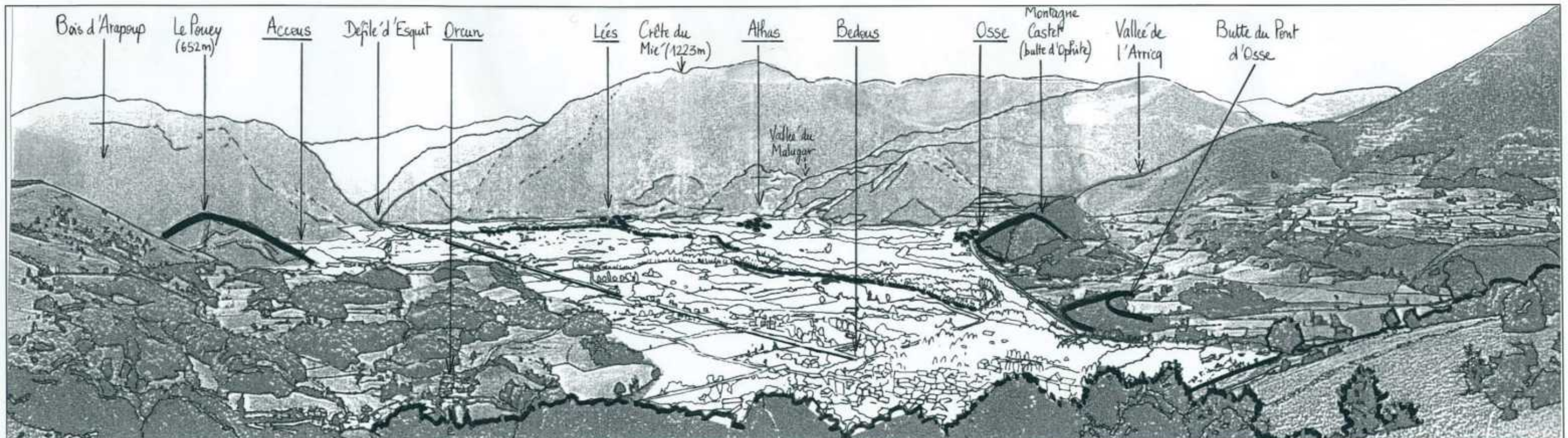
Le vallon d'Accous-Bedous est le coeur de la vallée d'Aspe ; c'est le plus vaste des bassins de la vallée. Il couvre une superficie " presque " plate de 5 km de long.
Le contraste est fort entre ce vaste espace agricole et les défilés rocheux amont et aval qui le ferment.

Au sein même de l'unité, l'aspect jardiné du fond de la vallée (altitude : 400 à 450 m) est magnifié par les versants abrupts relativement élevés (altitude : 1 500 m), rocheux et sauvages qui le dominent.

Au fil des saisons, les couleurs de ces différentes surfaces évoluent renouvelant sans cesse les contrastes.

Le vallon est également marqué par la présence de buttes coniques de roche dure (ophite) que l'ancien glacier n'a pu éroder.

Dès que l'on quitte le grand itinéraire routier de la R.N. 134, les vues dominantes induisent de nombreux phénomènes de co-vision qui font de l'ensemble du vallon un paysage très " vu ".



Vue d'ensemble du vallon depuis la table d'orientation

Vallon d'Accous-Bedous

Limites

- Au Nord : pincement du relief : partie de la vallée étroite du défilé d'Escot
- Au Sud : entrée dans le défilé d'Esquit
- A l'Est : } crêtes boisées, rocheuses ou en landes, des rebords de la cuvette du vallon
- A l'Ouest : }

Réseaux, infrastructures

- Gave, peu visible de loin, repérable par la saligue qui le borde ; l'aménagement succinct au Saillet est déjà un lieu de promenade convoité.
- R.N. 134, itinéraire principal, traverse le vallon de façon très rectiligne. Elle offre un bel aperçu du vallon depuis l'amont en surplomb, tandis que dans le fond de la vallée, l'urbanisation linéaire masque les vues latérales.
- R.D. 237 en rive droite, plus discrète ; traverse les villages et suit le bas du versant.
- La voie ferrée reste très discrète en déblai ; présente un talus marquant, rectiligne lorsqu'elle est en remblai.

Occupation du sol

- Deux rives bien distinctes de part et d'autre du lit du gave :
 - . rive gauche : étroite (largeur maxi : 500 m) avec de petits villages, un parcellaire morcelé, souvent délimité de murets. Egalement, présence marquante de buttes rondes caractéristiques.
 - . rive droite : plus large (1,5 km maximum) ; espace agricole très dégagé (hormis entre Jouers et Orcun) marqué par l'urbanisation des gros bourgs d'Accous et Bedous.
- Versants :
 - exposés Nord recouverts de hêtraies
 - exposés Sud plus souvent en landes
- Les fougères couvrent également de grandes surfaces en bas de versant
- Reliefs calcaires gris au-dessus de la forêt (rocher de la Vierge, chaînon Ronglet/Anchet)
- Point particulier : le Pré à barbe au-dessus d'Athas : grande clairière en fougères

Habitat et économie

- Des villages aux silhouettes compactes, adossés en pied de versant.
- Petit patrimoine bâti remarquable : murets de pierres sèches en fond de vallée, lavoirs, église de Jouers, ponts...
- Economie :
 - . agro-pastoralisme, pisciculture
 - . tourisme : centres d'accueil, écoles de parapente, table d'orientation
 - . Centrale électrique



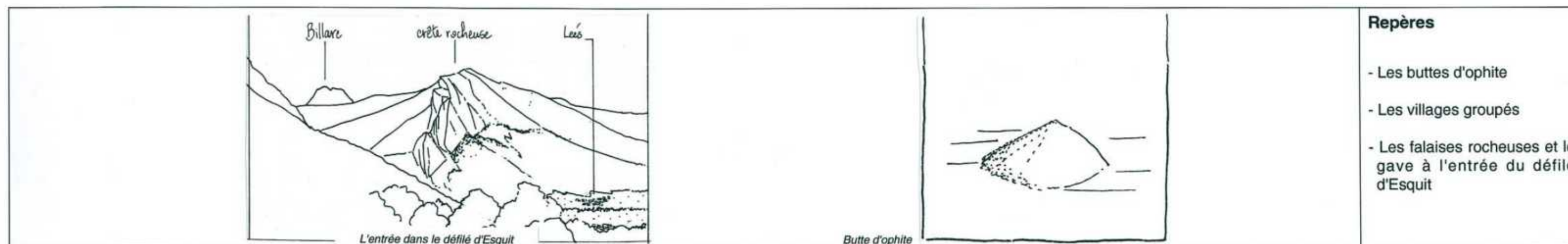
Gros bourg de Bedous en rive droite, village d'Osse en rive gauche, sur une terrasse au dessus du gave, et à l'abri du "piton" d'ophite.



Silhouette groupée du village de Lées



Eglise romane du quartier de Jouers, une des plus vieilles de la vallée (XII ème siècle) : petite silhouette blanche, isolée, posée sur les prairies



Evolution : Signes visibles

- Secteurs périurbains : urbanisation linéaire le long des axes routiers, banalisante, donnant parfois l'impression d'une urbanisation continue (le long de la R.N. 134 par exemple)
- La déviation de Bedous rapproche la RN 134 du gave d'Aspe : impact paysager fort.
- Intensification du trafic routier lié à l'ouverture du tunnel du Somport -> conséquences ?
- Devenir de la voie ferrée ?

Petites vallées adjacentes au vallon d'Accous - Bedous

Unité **VA8**

Au débouché de la vallée du Gabarret (dans un magnifique cirque suspendu), le village d'Aydius perché à flanc de versant, exposé au Sud.

Il s'agit des vallées de : Aydius, de la Berthe, du Malugar et de l'Arricq.

Ces vallées ont été regroupées car elles ont plusieurs points en commun :

- leur orientation Est / Ouest ; les cours d'eau qui les ont façonnées se jettent tous perpendiculairement dans le gave d'Aspe.
- cette orientation induit une couverture caractéristique des versants :
 - . exposition Nord : boisements (hêtraie)
 - . exposition Sud : landes avec implantation de granges
- leur encaissement (pentes fortes des versants) et l'étroitesse du fond de la vallée : pas de fond plat.
- leur isolement par rapport à l'axe principal ; ces vallées mènent aux territoires des bordes, non visibles depuis la grande vallée. Pas d'habitat permanent, avec une exception pour le village d'Aydius, haut perché (780 m).

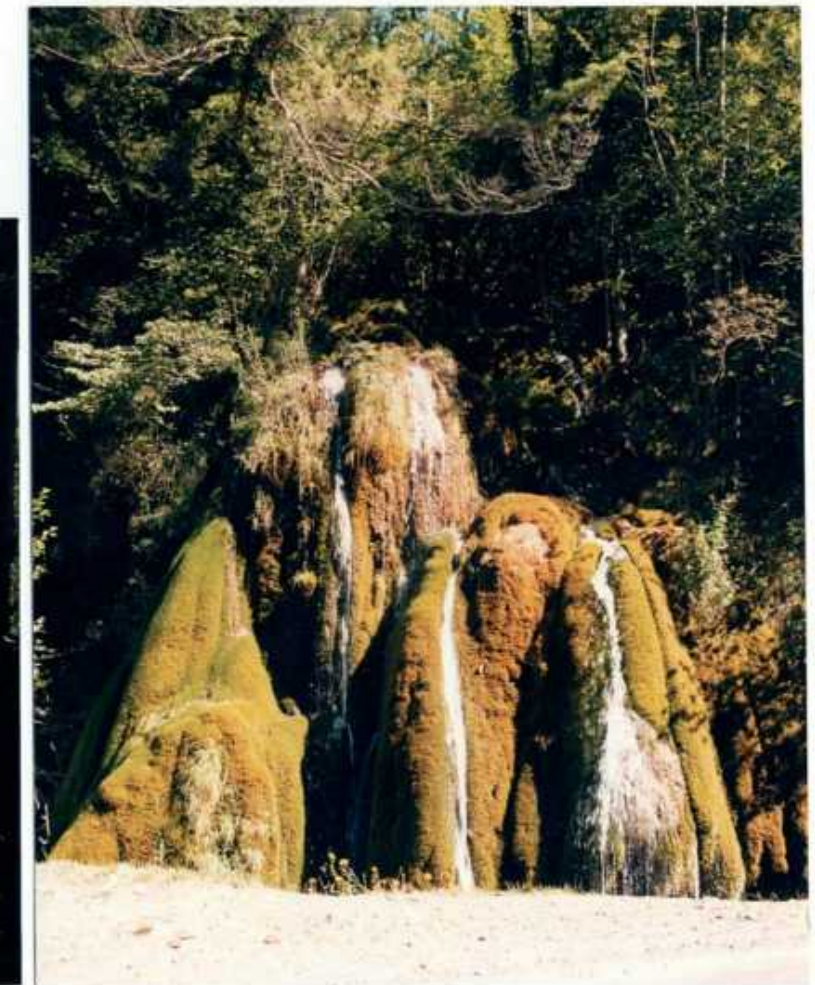
Ce sont des paysages très peu parcourus par le non-autochtone : pénétrer dans ces vallées permet d'apprécier l'étendue de la vallée d'Aspe et son ancrage dans une tradition agro-pastorale encore très vivace.



L'étroite vallée du Malagar au dessus de Léés-Athas. Dans le fond, au-delà de la vallée d'Aspe, on distingue l'encaissement de la vallée de la Berthe.



Au-dessus de la vallée de la Berthe, la petite chapelle Saint-Christau, entourée de pins, semble bien isolée.



Cascade moussue du Gabaret en montant à Aydius

Petites vallées adjacentes au vallon d'Accous - Bedous

Limites

- Au Nord : } crêtes des bassins versants
- Au Sud : }
- A l'Est : } pincement du relief avec changement d'orientation de la vallée ou crête du bassin versant.
- A l'Ouest : }

Réseaux, infrastructures

- Cours d'eau, très discrets, souvent cachés par la végétation.
- Routes étroites avec de nombreux lacets, et pour certaines sans issue carrossable (vallées de la Berthe et d'Aydius), donnent l'impression de pénétrer au cœur de la montagne.

Occupation du sol

- Pas de fond de vallée plat
- Versants dissymétriques :
 - . versants exposés Nord (ombrée) : sombres, la hêtraie (Bois d'Arapoup ...) est majoritaire ; pré-bois (bois clair) de pins à crochets sur versant Nord des Orgues de Camplong
 - . versants exposés Sud (soulane) : clairs, les landes prédominent

Habitat et économie

- Aydius (70 hab - Alt : 790 m) : village groupé, isolé géographiquement mais servant de point de départ pour de nombreuses excursions (restaurant, gîte d'étape).
- Bordes (granges) dispersées sur les versants exposés au Sud (entre 500 et 900 m). Au-dessus, quelques cabanes d'estives.
- Chapelle Saint-Christau (émergence d'une source soignant les maladies de peau) ; encore aujourd'hui, un lieu de pèlerinage le jour de la Saint-Christophe.
- Economie : . agropastoralisme et tourisme limité à la vallée d'Aydius

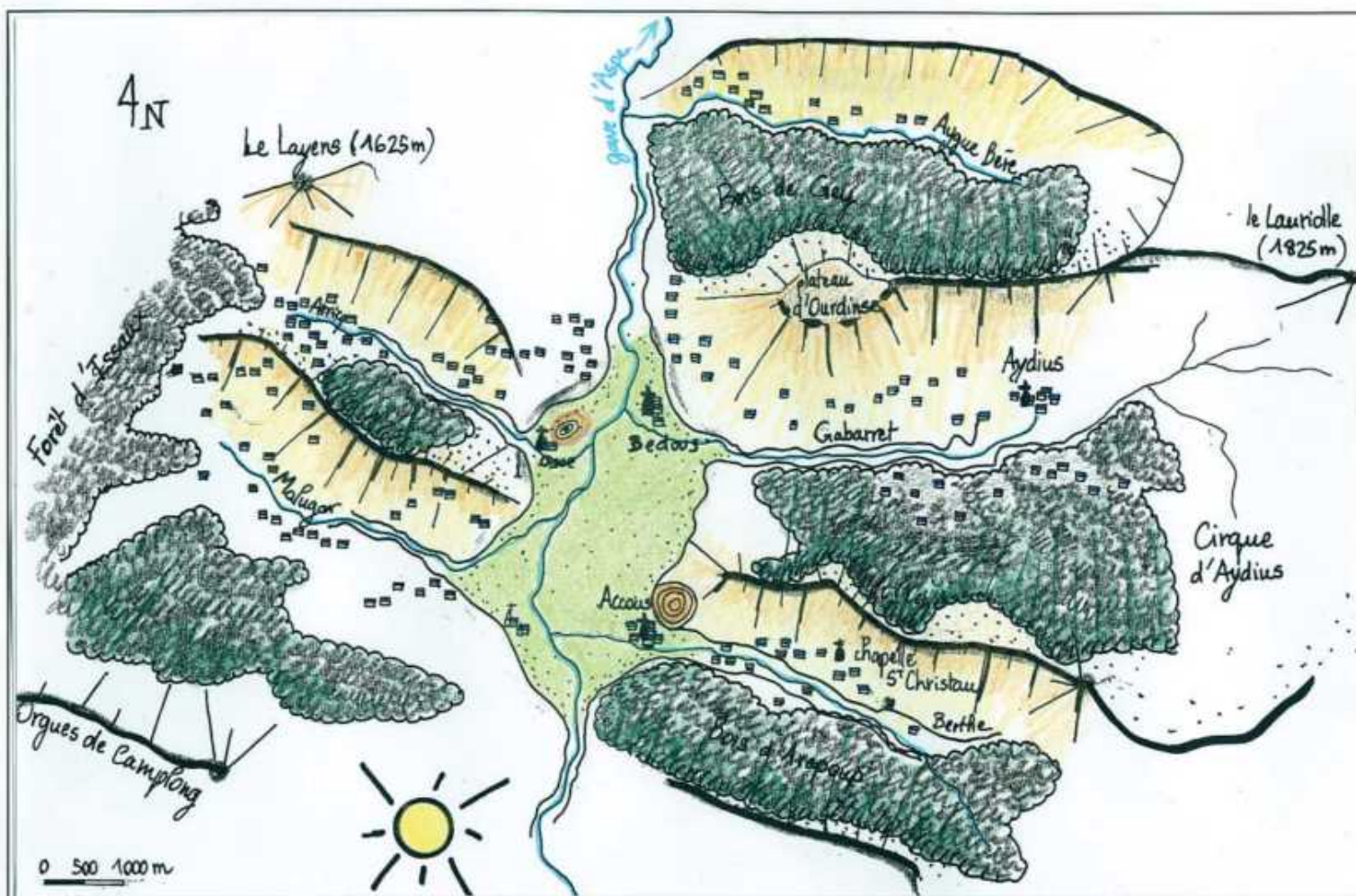


Schéma : situation des vallées adjacentes par rapport à l'axe Nord/Sud de la vallée d'Aspe
A noter le contraste entre la couverture des versants : les boisements couvrent les versants exposés au Nord alors que les granges sont essentiellement positionnées sur le versant exposé au Sud.

Repères

- Le village d'Aydius
- La chapelle Saint-Christau

- Evolution :**
- Enfrichement, abandon des bordes ?
- Signes visibles**
- L'isolement et le pastoralisme semblent les préserver d'une évolution urbanistique importante.

Vallée et forêt d'Issaux

Unité **VA9**

Cette unité correspond à la partie amont du gave du Lourdios. Orientée Nord / Sud, la vallée est un long défilé de 5 km. Le paysage a des allures de canyon : des rochers déchiquetés, des gorges profondes, des abîmes sans fond ; un silence que rien ne semble pouvoir troubler, un isolement certain ... une ambiance de " bout du monde ".

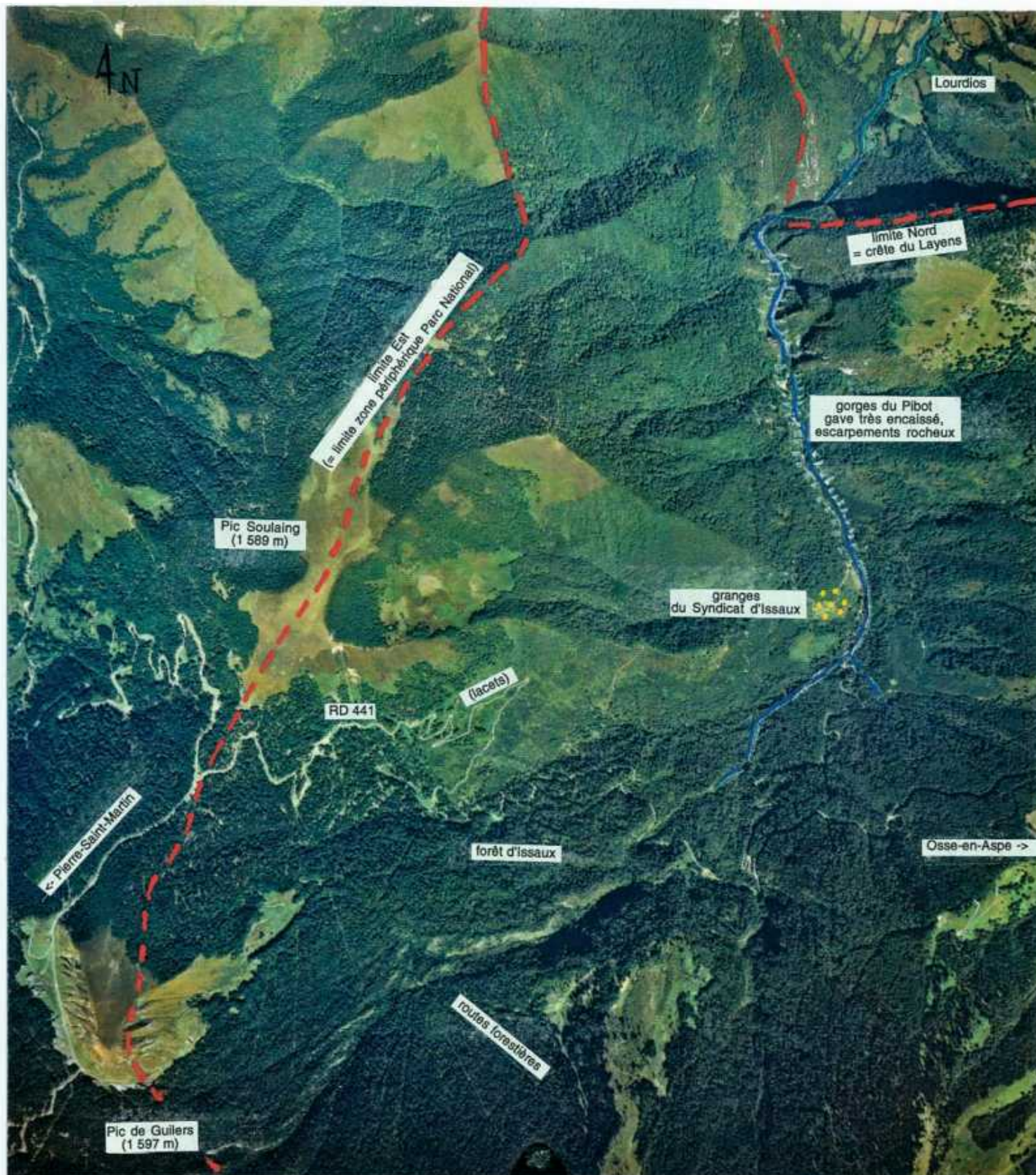
La hêtraie d'Issaux a été exploitée pour la Mâtre et décimée au XVIII ème siècle ; les boisements de sapins et de hêtres couvrent à nouveau, aujourd'hui, un important territoire et sont réputés pour la taille de leurs troncs.

La forêt, épaisse, semble insondable pour le néophyte ; c'est d'ailleurs une unité peu fréquentée, hormis par les bergers et les forestiers.

Cette étendue boisée et rocheuse, au caractère mystérieux et sauvage, tient une place à part dans la vallée d'Aspe.



▲ Escarpements, roche, profonde forêt de hêtres et de sapins de la vallée d'Issaux ▶



L'unité est comprise entre la crête du Layens au Nord et le Pic de Guillers au Sud (photo aérienne - I.G.N.)

— — — Limite unité

0 500 m 1 km

Vallée et forêt d'Issaux

Limites

- Au Nord : le pincement du relief dans le bassin de Lourdios, et la crête du Layens.
- Au Sud : du Pic de Guillers à la crête dénudée du Pas d'Azun (limite avec le cirque de Lescun et la Pierre-Saint-Martin) : Pic du Soumcouy
- A l'Est : la crête boisée ou rocheuse du bassin versant (correspond à la limite de la zone périphérique du Parc National) : Pic Soulaing.
- A l'Ouest : la crête boisée ou rocheuse du bassin versant

Réseaux, infrastructures

- Route (R.D. 441) relie la Pierre-Saint-Martin à Osse-en-Aspe et suit, dans la forêt, les courbes de niveaux en effectuant de nombreux lacets.
- Routes forestières : fragments de l'ancien chemin de la Mâtire
- Gave de Lourdios (également gave d'Issaux) : torrent très encaissé

Occupation du sol

- Forêt dense : sapin quasi dominant sur le hêtre
- Pré-bois (bois clair) de pins à crochets
- Landes et estives au dessus de la forêt
- Falaises rocheuses

Habitat et économie

- Cabanes au dessus de la forêt.
- Economie :
 - . agro-pastoralisme
 - . exploitation forestière
 - . tourisme : grande traversée à cheval (G.T.C.)

Repères

- Pic de Guillers (en limite Ouest de l'unité)

Evolution :

Signes visibles

- Attention à la volonté éventuelle d'élargissement de la chaussée qui peut difficilement se faire sans impact
- La sous-exploitation de la forêt a pour conséquence le retour en force du sapin par rapport au hêtre ; aspect et devenir de la forêt

Vallée étroite et boisée

Unité **VA10**

Vue sur le défilé depuis le chemin de la Mâtre (vue vers l'aval)

Le long cordon de la vallée s'étire sur 10 km. L'encaissement, les falaises et l'épaisse forêt font qu'à priori, cette section de la vallée n'a pas un aspect très hospitalier... Et pourtant, plusieurs villages, aux silhouettes remarquables et à l'architecture traditionnelle, s'égrènent le long de l'itinéraire. L'aspect coquet et bien entretenu des propriétés révèle un certain dynamisme pastoral et touristique ; ces villages bénéficient d'ailleurs d'une notoriété, aux portes du Parc National des Pyrénées.

Une autre caractéristique de cette partie de la vallée est la présence imposante de nombreux ouvrages de grande qualité du début du XX^{ème} siècle : murs, ponts, têtes de tunnels de la voie ferrée Pau-Canfranc.

Avec l'élargissement de la Route Nationale 134 et la déviation d'Etsaut, d'autres petits ouvrages en pierres, plus récents mais marquants dans le paysage, ont été réalisés : murs de soutènement, garde-corps ...



Le village de Cette-Eygun sur un replat exposé Ouest, bien au dessus de la vallée (vue vers l'aval)



Le village de Borce, à flanc de versant, avec les jardins potagers en terrasses soutenues par des murs de pierres sèches



Le fort du Portalet, au plus étroit du défilé

Vallée étroite et boisée

Limites

- Au Nord : la barre rocheuse, entrée dans le défilé d'Esquit
- Au Sud : le fort du Portalet, point de passage dans la haute vallée
- A l'Est et à l'Ouest : les crêtes boisées, rocheuses ou en landes des bassins-versants

Réseaux, infrastructures

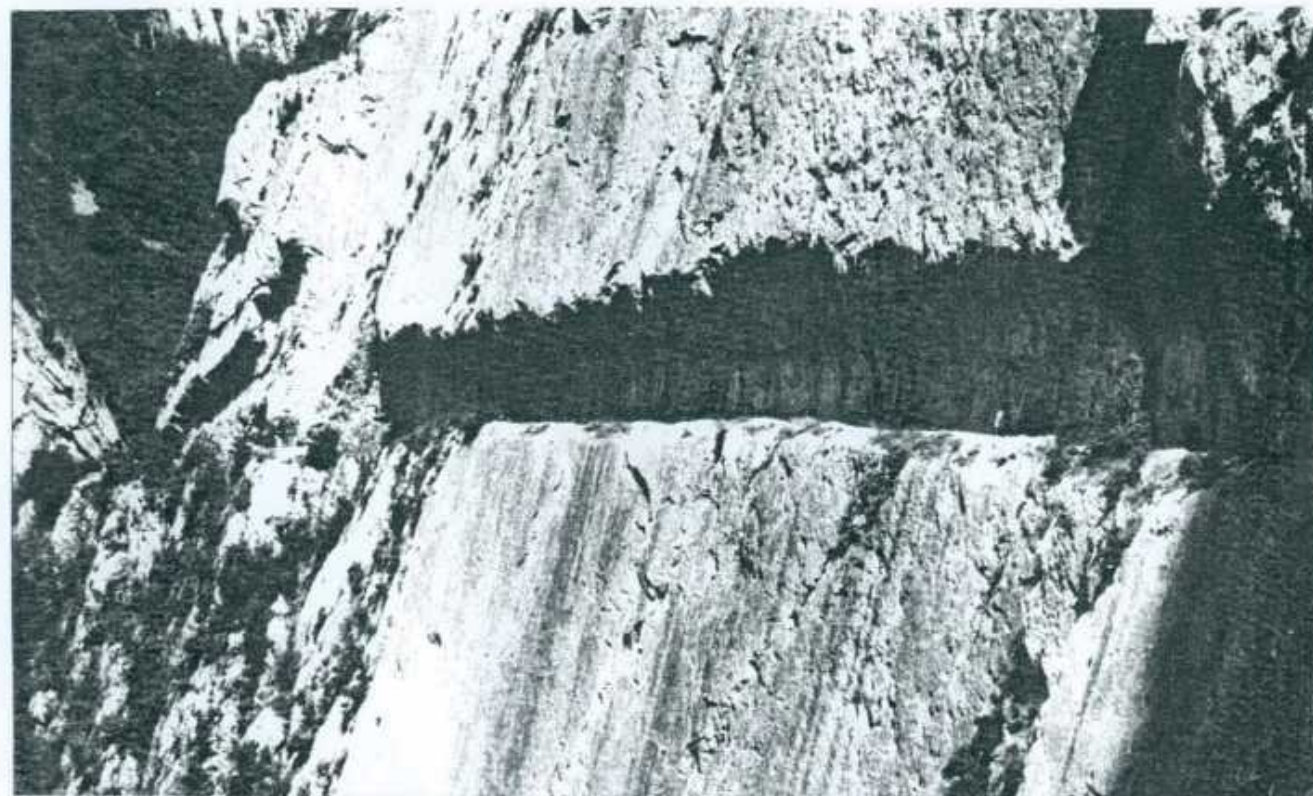
- Gave et R.N. 134 serrés dans le fond étroit de la vallée ; travaux récents d'élargissement et de déviation de la R.N. : abords traités correctement (murets de pierres et soutènements).
- La voie ferrée passe périodiquement en souterrain : de nombreuses têtes de tunnels en pierre bien visibles.
- Le chemin de la Mâtre (actuel G.R. 10) particulièrement impressionnant ici : 1,2 km creusés au XVIII^{ème} siècle dans la roche, au dessus du vide, pour accéder aux hautes forêts de sapins du Paco

Occupation du sol

- Versant Ouest court, raide et boisé (sapins et hêtres)
- Versant Est plus étalé, plus habité et où les boisements laissent plus de place aux landes et estives
- Flore méditerranéenne remarquable dans les soulanes

Habitat et économie

- Villages à l'habitat groupé, à flanc de versant et bien exposés (Cette et Borce) ou en pied de versant (Eygun, Etsaut).
- Granges et cabanes au-dessus de la forêt.
- Fort du Portalet (site classé) : creusé dans la roche au début du XIX^{ème} siècle (1838 à 1848), verrouillant de façon stratégique l'endroit le plus encaissé et le plus étroit de la vallée ; il a été déserté en 1914.
- Economie :
 - . agro-pastoralisme
 - . tourisme : " Clos aux ours " à Borce, gîtes, campings, maison du Parc National, centre équestre, escalade.
 - . Usine d'aluminium au bas de Lescun (Alcan-Toyo)



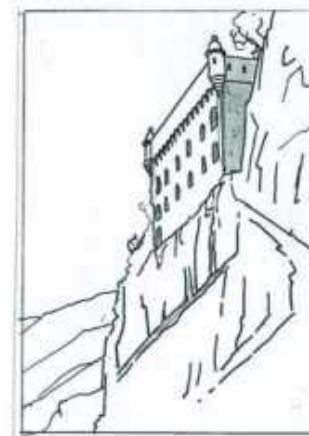
Le "conduit" du chemin de la Mâtre : dans la falaise, au dessus du ravin, une prouesse effectuée il y a deux siècles pour la nécessité du débardage des bois ; il est aujourd'hui intégré dans le grand circuit du G.R. 10.



L'ours à Borce... et ailleurs dans la vallée !
(dessin François Desbordes)



La maison forte d'Etsaut



Le Fort du Portalet

Repères

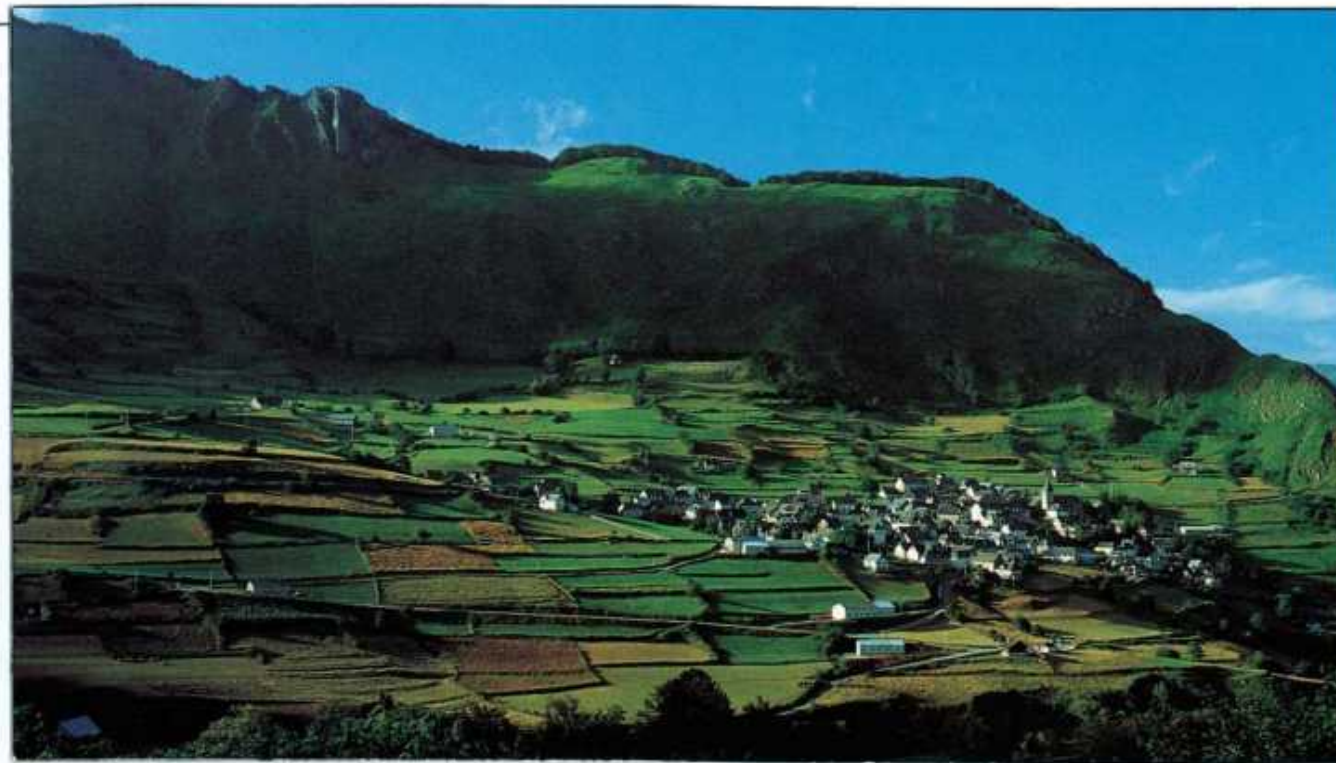
- Les villages perchés de Borce et Cette.
- Le fort du Portalet.
- La maison forte d'Etsaut
- L'usine Alcan-Toyo (route vers Lescun)

Evolution : Signes visibles

- Résidences secondaires dans les villages qui sont dynamiques ; attrait de la vallée d'Aspe sauvage, reconversion éventuelle de granges.
- La sous-exploitation de la forêt a pour conséquence le retour en force du sapin par rapport au hêtre -> aspect et devenir de la forêt ?

- Devenir de la voie ferrée ?
- Redimensionnement de la R.N. 134 ?
- Intensification du trafic routier lié à l'ouverture du tunnel du Somport -> conséquences ?
- Devenir du Fort du Portalet ?
- Fermeture de la M.J.C. d'Etsaut





▲ Le bel ordonnancement des terrasses de Lescun (Photo JPA - Agence Images)



▲ Le cirque de Lescun, depuis la route conduisant au plateau de Lhers

▼ Le plateau agricole de Lhers



Billare

Orgues de Camplong

Cirque de Lescun et plateau de Lhers

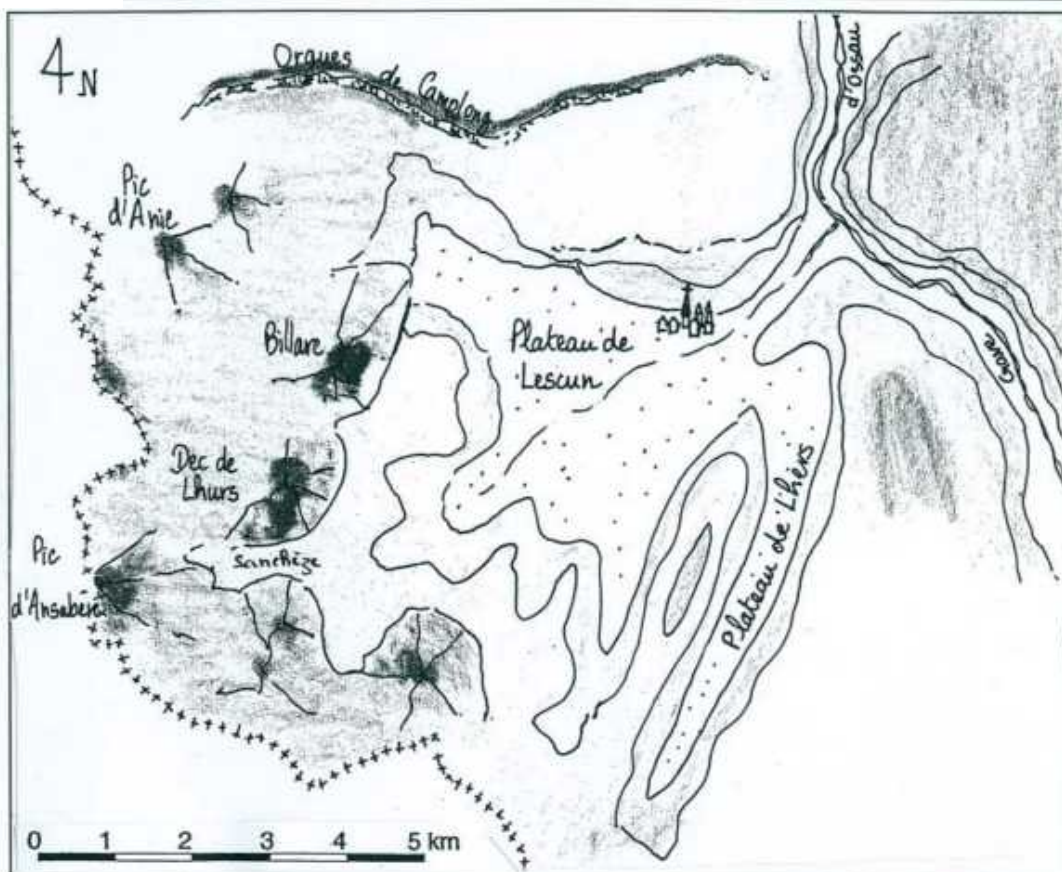
Unité VA11

Bien au-dessus de la vallée d'Aspe, les paysages du cirque de Lescun et du plateau de Lhers, étonnent et séduisent par les contrastes qu'ils présentent par rapport à la vallée principale : ce sont des paysages ouverts, dégagés et lumineux. Le contraste des couleurs est fort entre le gris des parois calcaires (Billare, Orgues de Camplong...) et le vert des prairies, en contact direct, sans bande forestière. La forme des montagnes est également très particulière : les parois hautes, aux sommets acérés (aiguilles d'Ansabère, Dec de Lhurs...) rendent le lieu célèbre.

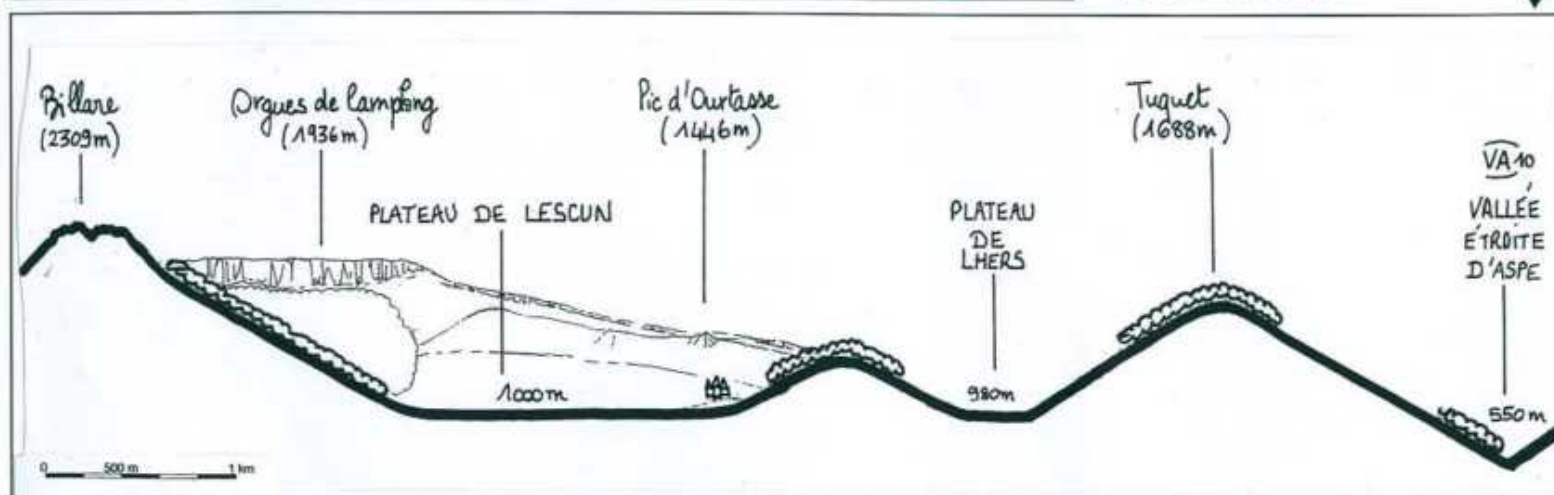
Situé à 900 m d'altitude et cerné de ces hauts sommets rocheux bien identifiables, Lescun est le village emblème de ce territoire ; le paysage ouvert et les pentes assez douces ont permis son installation plein Sud et la réalisation de terrasses à proximité.

L'agro-pastoralisme est très présent : en dehors du village groupé, une multitude de bordes ponctuent les versants. Un petit massif montagneux sépare le cirque du plateau suspendu de Lhers. A cette altitude (1 000 m) et en surplomb de la vallée d'Aspe, il est très surprenant de parcourir ces surfaces bien plates et horizontales qui ont permis le développement de quelques cultures.





Plan et coupe schématiques :
Situation du cirque de Lescun et du plateau de
Lhers par rapport aux massifs environnants et à
l'axe de la vallée d'Aspe



Cirque de Lescun et plateau de Lhers

Limites

- Au Nord : la crête rocheuse des Orgues de Camplong
- Au Sud : la crête dénudée (zone d'estives) qui correspond à la frontière franco-espagnole, entre le Pic d'Ansabère et le Pic Rouge
- A l'Est : la crête en grande partie boisée qui sépare le plateau de Lhers de la vallée d'Aspe
- A l'Ouest : Le Pic d'Anie, la Table des Trois Rois

Réseaux, infrastructures

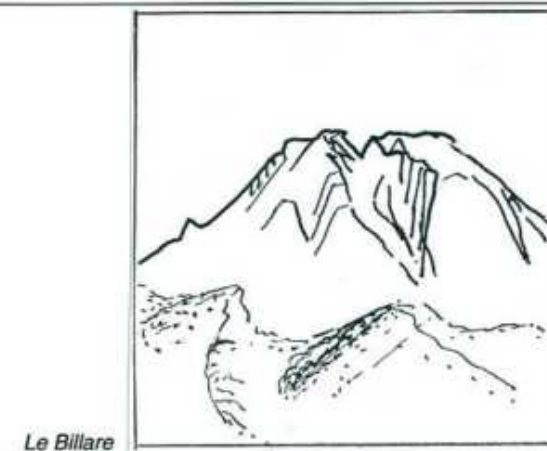
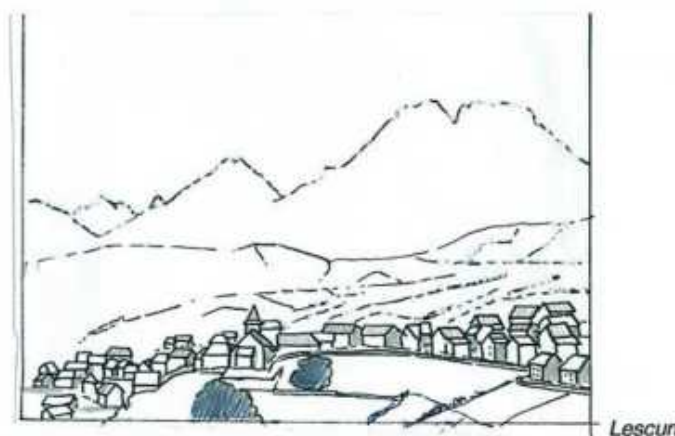
- Réseau important mais discret de petites routes et chemins pour l'accès aux bordes et cabanes
- Les passages du G.R. 10 et de la H.R.P. permettent de découvrir le cirque et le plateau
- Les routes carrossables jusqu'à Lescun ou au hameau de Lhers finissent en cul-de-sac ; ces paysages ne sont pas des lieux de passage dans le sens où ils sont seulement traversés, contrairement à l'axe orienté de la vallée d'Aspe.

Occupation du sol

- Sur les terrains plats (terrasses de Lescun et plateau de Lhers) prairies de fauche et quelques cultures (maïs)
- Pâturages, landes et quelques estives sur les hauteurs.
- Forêt : hêtraie et hêtraie-sapinière bien délimitée au-dessus des bordes (1000 m) et en dessous des pelouses alpines d'estive
- Parois rocheuses et calcaires (Billare, Aiguilles d'Ansabère) en contact direct avec les prairies sans bande forestière

Habitat et économie

- Lescun : village groupé à flanc de versant exposé Sud
- De très nombreuses bordes disséminées sur les versants jusqu'à 1000 m
- Un habitat de fermes dispersées sur le plateau de Lhers
- Economie :
 - . agro-pastoralisme dynamique
 - . tourisme : Ansabère "dolomites des Pyrénées" : lieu célèbre des Pyrénées, vitrine internationale de nos montagnes ; Billare : plus haute paroi calcaire d'Europe Occidentale - résidences secondaires, gîtes, refuge, randonnées, escalade...



Repères

- Les Orgues de Camplong et le Billare
- La silhouette de Lescun et le maillage en damier des prés
- le refuge de Labérouat (au-dessus du plateau de Sanchèze)

Evolution : - Etant donné la réputation du Cirque de Lescun, une étude pour le classement du site est en cours.

Signes visibles

Haute Vallée d'Aspe, le Somport Unité VA12



Pincement du relief qui marque le passage dans la haute montagne. En contrebas, un des tunnels de la voie ferrée Pau-Canfranc.

Au point le plus étroit de la vallée (Fort de Portalet) le relief s'ouvre soudain ; la vallée s'élargit, la route monte rapidement quittant le fond de la vallée pour emprunter le flanc du versant : les volumes de la montagne semblent alors moins écrasants.

En arrivant dans la zone d'estives à Peyrenère, l'altitude et les pelouses rases permettent des vues dégagées sur la haute montagne ; longtemps réduit à des vues frontales, le regard embrasse de vastes panoramas. Le calcaire blanc se mêle au grès rouge.

La forme de certaines montagnes est tabulaire (Table de Soupperet). Les hautes cîmes du Pic d'Aspe sont les premières "hautes montagnes pyrénéennes".

Le village d'Urdo (alt. 780 m) est la dernière (ou la première !) vision urbaine avant l'Espagne. Au sein du domaine pastoral et tout en haut, juste avant le Col, les bâtiments de la station de ski de fond et ses vastes parkings attenants marquent le paysage immédiat de la route. Le Col du Somport proprement dit est peu construit : une seule "venta" se trouve en contrebas côté espagnol.



A Peyrenère : entrée dans le domaine pastoral clair et dégagé des estives





Ferme isolée en activité au dessus d'Urdo

Haute vallée d'Aspe, le Somport

Limites

- Au Nord : pincement du relief à l'aval d'Urdo (au niveau du Fort du Portalet)
- Au Sud : crêtes rocheuses qui ne correspondent pas à la frontière : Pic d'Aspe. Ces sommets sont en Espagne
- A l'Est et à l'Ouest : les crêtes souvent dénudées (estives) ou rocheuses des bassins versants.

Réseaux, infrastructures

- La R. N. 134 actuelle parcourt tous les paysages jusqu'au col. Le percement du tunnel routier aux forges d'Abel aura pour conséquence de passer directement de vallée à vallée en évitant de parcourir les zones ouvertes des estives.
- Ouvrages (têtes de tunnels) bien visibles de la voie ferrée Pau-Canfranc

Occupation du sol

- D'Urdo à Peyrenère : pâturages souvent clôturés au bas des versants boisés (hêtraie-sapinière).
- Au-dessus de Peyrenère : pelouses alpines
- Bois sur les versants pentus
- Crêtes rocheuses, montagnes tabulaires (Table de Souperret)
- Lac d'Estaens en Espagne, alimente une centrale électrique en France !

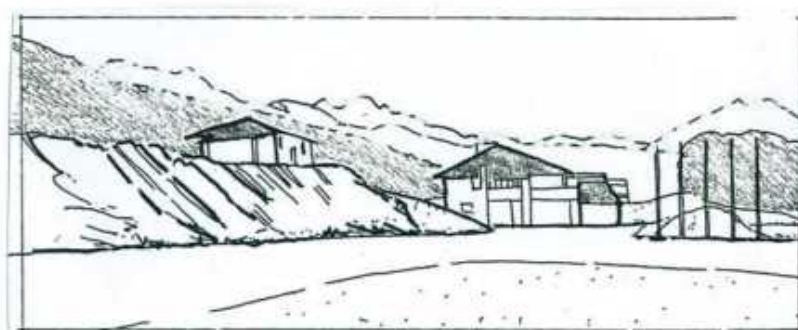
Habitat et économie

- Village groupé d'Urdo dominant le gave
- Quelques fermes isolées à flanc de versant surtout en exposition Est, même à l'amont d'Urdo ! (Habitat permanent jusqu'à 1000 m)
- Economie :
 - . agro-pastoralisme
 - . tourisme et loisirs : ski de fond et centre de vacances pour enfants (Peyrenère)

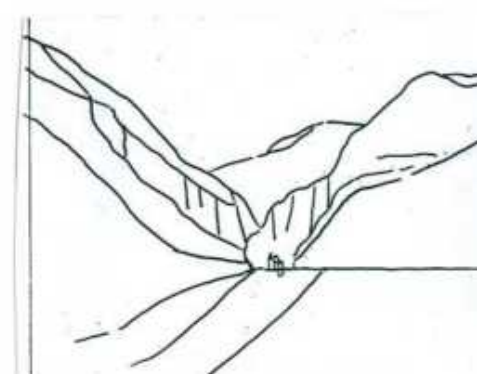
massif du Pic d'Aspe = crêtes limite Sud du bassin versant (en Espagne)



Lac d'Estaens et cimes du Pic d'Aspe en Espagne, mais compris dans le bassin versant de la vallée d'Aspe. (illustration E. Daure)



Les bâtiments de la station de ski de fond



Les falaises calcaires

Repères

- Les falaises calcaires (à l'aval d'Urdo)
- Les bâtiments de la station de ski de fond
- Le col et le passage à l'ancienne douane

Evolution : Signes visibles








- Traitement des abords du tunnel des Forges d'Abel
- Devenir de la voie ferrée
- Elargissements R.N. 134 ? intensification du trafic routier lié à l'ouverture du tunnel du Somport -> conséquences ?

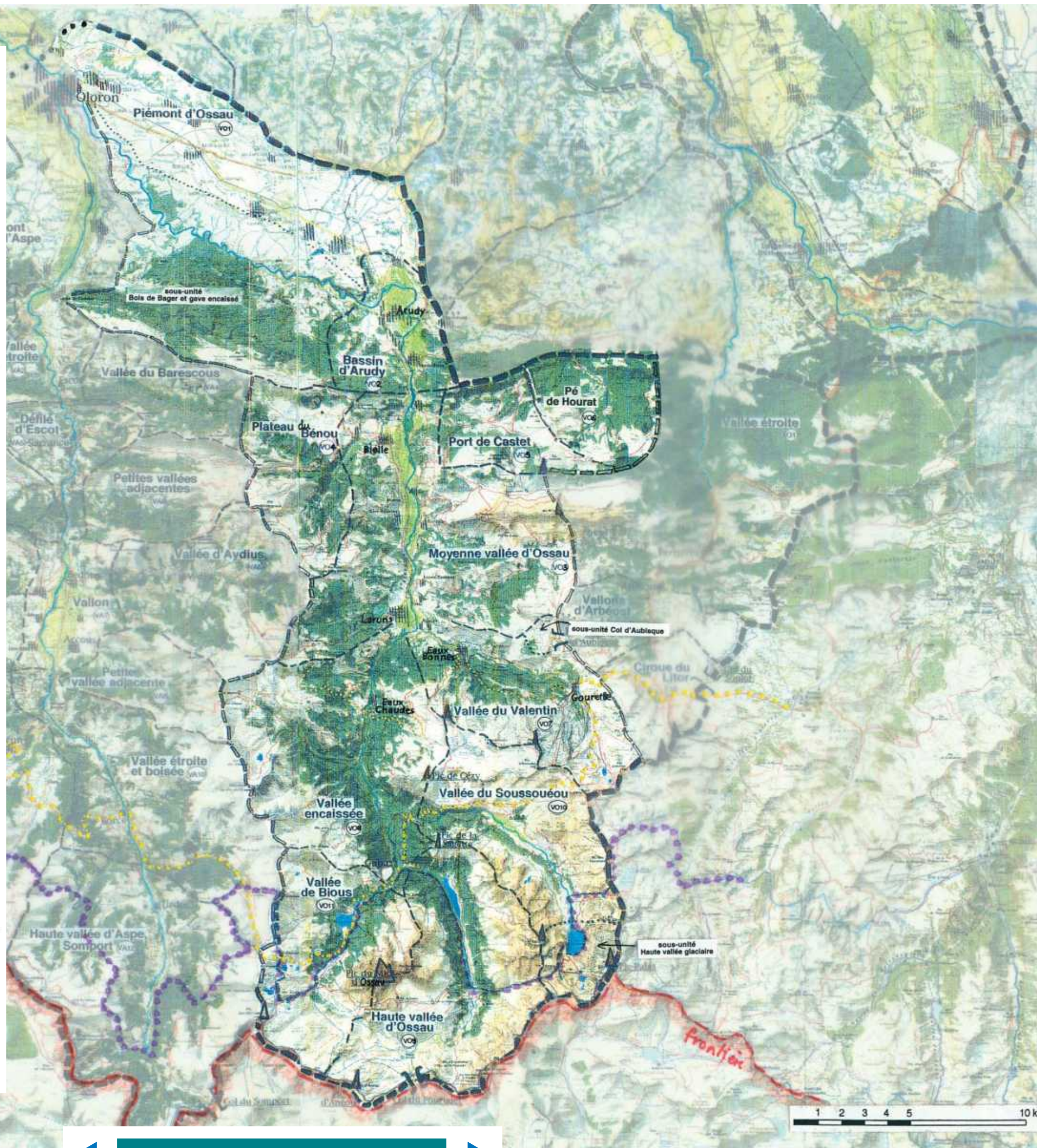
Les unités de paysage de l'entité de la Vallée d'Ossau

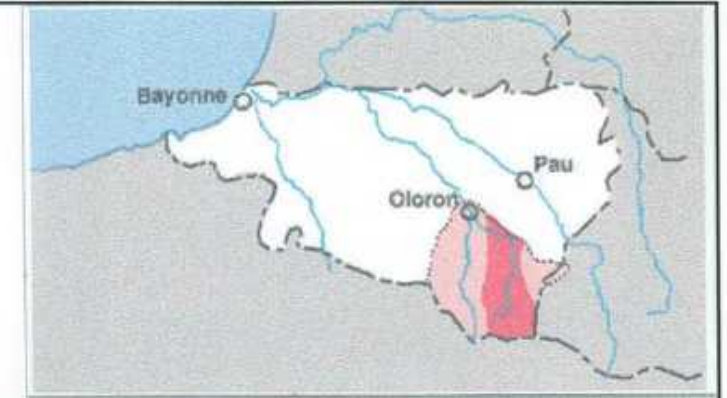
11 unités :

- **Piémont d'Ossau** (VO1)
> sous-unité : Bois de Bager et Gave encaissé
- **Bassin d'Arudy** (VO2)
- **Moyenne vallée d'Ossau** (VO3)
- **Plateau du Bénou** (VO4)
- **Port de Castet** (VO5)
- **Pé de Hourat** (VO6)
- **Vallée du Valentin** (VO7)
> sous-unité : Col d'Aubisque
- **Vallée encaissée des Eaux-Chaudes** (VO8)
- **Haute vallée d'Ossau, le Pourtalet** (VO9)
- **Vallée du Soussouéou** (VO10)
> sous-unité : Haute vallée Glaciaire
- **Vallée de Bious** (VO11)

Légende

-  Limite nette de l'ensemble
-  Imbrication de deux ensembles
-  Limite entité
-  Limite unité
-  Limite sous-unité
-  Limite Parc National
-  G.R. 10





Géographie

- Vallée glaciaire orientée Nord / Sud sur une longueur de 30 km.
- La plus connue et la plus fréquentée des vallées du Haut Béarn.

- Superficie : 420 km² environ
- 18 communes
- Cette entité de paysage = environ 10 760 habitants soit environ 25 hab. / km²

- Les principaux villages sont :
- Arudy (2 537 hab.)
- Laruns (1 466 hab.)
- Ogeu (1 085 hab.)
- Bielle (470 hab.)

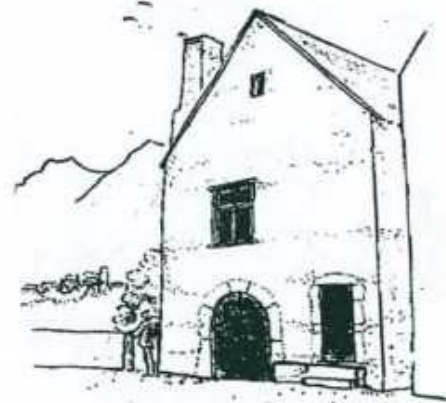
- L'économie aujourd'hui :

1. agro-pastoralisme
2. exploitation forestière
3. hydroélectricité
4. industries à Arudy (carrières...)
5. tourisme :
 - stations de ski de piste (Gourette, Artouste) et ski de fond au col d'Aubisque
 - stations thermales (Eaux-Bonnes, Eaux-Chaudes)
 - petit train touristique d'Artouste, tourisme vert

Histoire : naissance d'un paysage

- Longue tradition de pastoralisme : vestiges de monuments mégalithiques dans les zones basses (dolmen de Buzy, grotte d'Espalungue) et dans les zones de pâturages en montagne (cromlechs et tumulus des plateaux du Soussouéou et du Bénou).
- Gestion propre à la vallée montagnarde : en 1223, octroi d'un for particulier (jurade du Haut et du Bas Ossau).
- L'Ossau possède collectivement le Pont-Long au Nord de Pau ; ce système ne sera remis en question qu'au XIX^{ème} siècle et aujourd'hui, le Syndicat du Haut Ossau en conserve toujours la propriété d'environ un millier d'Ha.
- Voie de passage traditionnelle vers l'Espagne au XII^{ème} siècle, (chemin de St-Jacques-de-Compostelle par le Col des Moines).
- Au XVII^{ème} siècle, exploitation forestière par l'administration de la "Mâtire".
- Au XIX^{ème} siècle, renouveau du thermalisme (les routes ont été rendues carrossables à la fin du XVIII^{ème} siècle (route Pau-vallée d'Ossau : 1767, routes des Eaux-Chaudes : 1774, route Laruns-Eaux-Bonnes : 1808) et industrialisation dans le bassin d'Arudy. Aménagements hydroélectriques dans l'ensemble de la vallée.
- Au XX^{ème} siècle : créations de stations de ski (années 60) et du Parc National des Pyrénées (1967).

Habitat



maison XVII^{ème} dans village
(porte rectangulaire XVIII^{ème})

- L'habitat groupé en villages se cantonne à des altitudes basses et se situe essentiellement sur les cônes de déjection des affluents de la vallée.
- Les villages ont des silhouettes remarquables d'homogénéité et d'harmonie : toits d'ardoises groupés autour d'un clocher massif d'église.

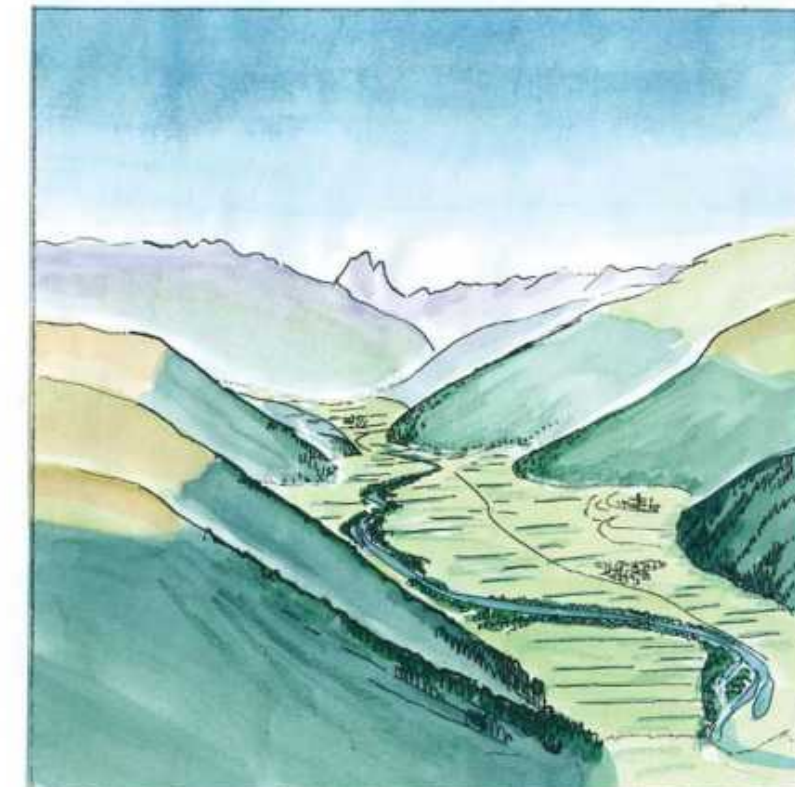
Paysage : ambiance

omniprésence du Pic du Midi (le " Jean-Pierre ")

- **vallée glaciaire au profil en U** caractéristique, tour à tour étranglée ou épanouie, dominée par des cîmes déchiquetées, dont le spectaculaire et **emblématique Pic du Midi d'Ossau**.

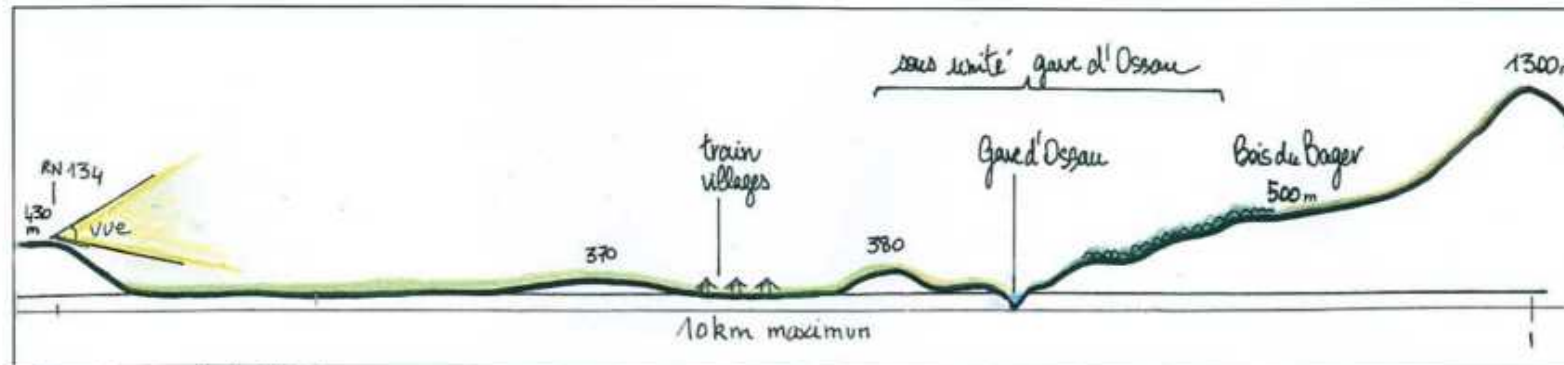
- fort contraste entre un **fond de vallée** plat, clair, lumineux, vert tendre, et les **versants abrupts**, boisés et sombres, verts foncé ou bruns, qui l'encadrent.

- en altitude, les **vastes espaces d'estives** dégagés et ensoleillés, animés par les moutons, s'étendent comme une moquette uniforme et douce au pied des pics rocheux.





Piémont d'Ossau

Unité **VO1**

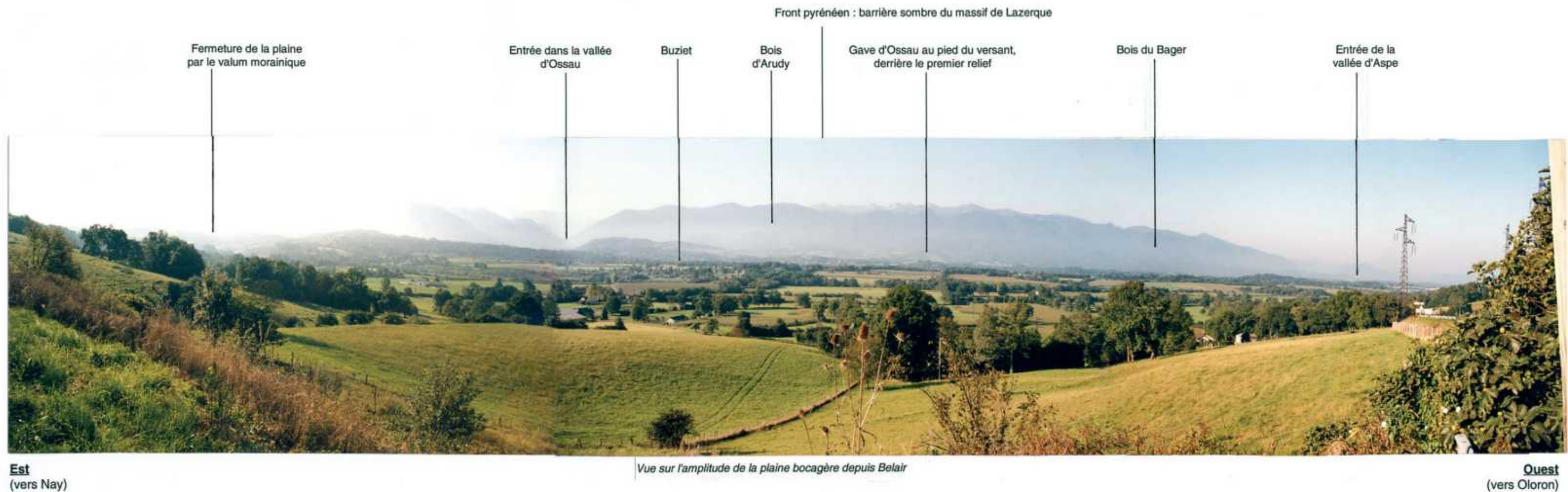
Coupe transversale Nord / Sud

Depuis le point dominant de Belair, l'unité semble, à première vue, être une vaste plaine bocagère s'étalant entre Arudy et Oloron (sur 8 km de large et 17 km de long). Cette plaine est orientée SE / NO après un changement brutal de direction du gave d'Ossau à Arudy.

Le paysage d'agriculture-élevage est dominé par la barrière sombre et boisée du massif de Lazerque, dont la crête est presque horizontale : elle correspond au premier front pyrénéen.

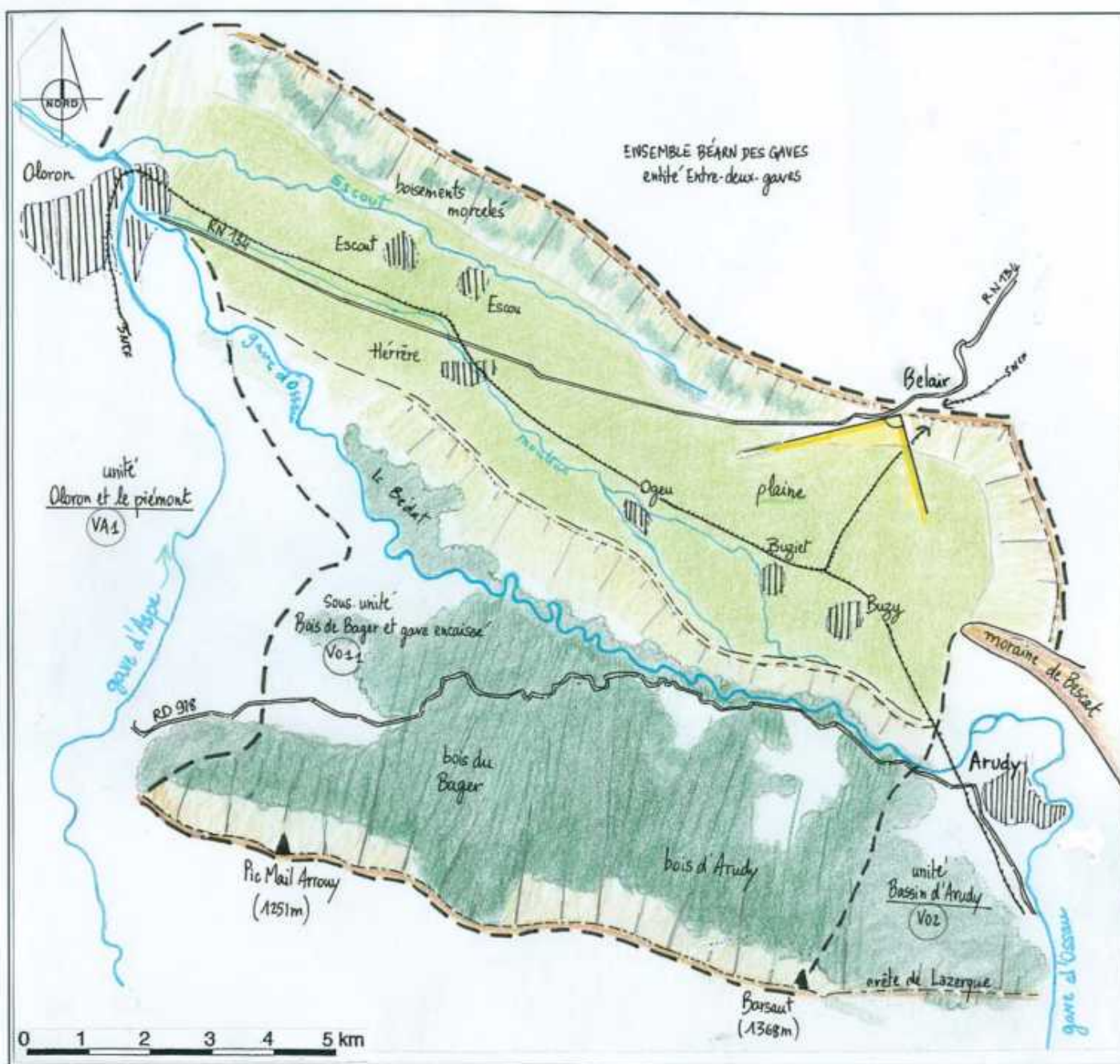
L'unité est traversée par la R.N. 134, liaison Pau-Oloron, très fréquentée. En venant de Pau par cette route, après le passage dans le paysage de l'Entre-deux-gaves, le débouché sur cette vaste plaine est toujours un moment surprenant. Quelle que soit la lumière, le contraste est très fort entre la platitude de la plaine claire et la barrière sombre des montagnes, ou à l'inverse, lorsqu'il a neigé, la plaine paraît sombre et la barrière blanche ...

Les paysages encaissés de la vallée du gave proprement dite se distinguent des paysages plus ouverts de cette plaine du piémont. Ses caractéristiques propres nous amènent à la différencier en sous-unité.

Est
(vers Nay)

Vue sur l'amplitude de la plaine bocagère depuis Belair

Ouest
(vers Oloron)



Schéma

Piémont d'Ossau

Limites

- Au Nord : crête peu boisée du bassin versant de l'Escou (route de crête) alt. 400 m environ
- Au Sud : crête sombre d'Escurrets
- A l'Est : relief qui forme un demi-cercle entre Bescat et Buzy : la barrière morainique
- A l'Ouest : urbanisation de l'agglomération oloronaise à l'entrée par la route nationale et limite floue entre les piémonts des vallées d'Aspe (unité de paysage VA1) et d'Ossau

Réseaux, infrastructures

- Un ensemble de réseaux cheminant parallèlement :
 - . les petits ruisseaux qui se jettent dans le gave d'Oloron (la vallée d'Ogeu, le Moulias, correspond à l'ancien cours du gave d'Ossau, avant la dernière glaciation)
 - . les infrastructures : la R.D. 920 traverse les villages, la R.N. 134, rectiligne (liaison rapide Pau-Oloron), et enfin la voie ferrée (Pau-Oloron)

Occupation du sol

- Sur la plaine : bocage, pâturage et cultures de maïs.
- Tourbières à Buzy : c'est un milieu à protéger (et déjà inventorié par ailleurs)

Habitat et économie

- Villages groupés : Ogeu, Buzy, Buziet, Escout, Escou, Précilhon...
- Quelques grosses fermes isolées sur les versants bien exposés
- Economie :
 - . agriculture et élevage
 - . stockage de tourbe près d'Ogeu, le long de la R.N. 134
 - . exploitation de l'eau d'Ogeu
 - . aéroport à Hérère

Repères

- Depuis Belair, la plaine au pied de la barrière sombre du premier front pyrénéen

Evolution : - Hérère, Escout : banlieue d'Oloron, urbanisation linéaire
Signes visibles - Urbanisation en développement à Ogeu et Buziet

Piémont d'Ossau...Sous-unité : Bois de Bager et Gave encaissé

VO1,



◀ Cabane forestière



◀ Murs de soutènements en pierres recouverts de mousse et murets garde-corps avec dalles de couronnement en pierres



▶ Bois du Bager : dense futaie de hêtres ... ponctuée par des plantations de résineux qui forment des écrans épais



Point particulier assez visible en contrebas : la centrale électrique en bord de gave, en rive droite



Au pied du versant sombre et boisé exposé au Nord, en rive gauche, le gave d'Ossau s'est frayé difficilement un passage ; formant de nombreuses boucles, fortement encaissé et bordé d'une abondante végétation, il est indécélable.

La vallée proprement dite du gave d'Ossau est une zone chaotique, très dense, peu traversée, où les boisements de feuillus dominent.

Sur le versant en rive gauche, la route de liaison Arudy-Lurbe (RD 918), ancienne route thermale, serpente, colle au relief et parcourt le bois dense du Bager. Cette route des " grandes Pyrénées " est parfois accompagnée d'ouvrages remarquables : côté pente, murs de soutènement en pierres et côté gave, murets garde-corps.

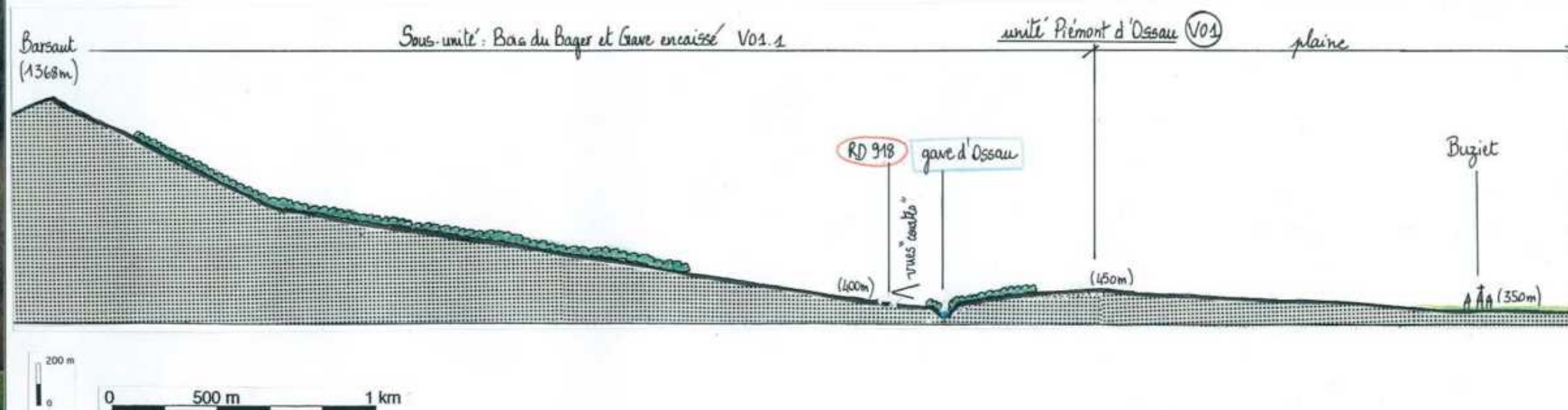
Depuis la route à flanc de versant dans le bois du Bager, les vues porteraient loin s'il n'y avait la forêt. Les pentes exposées au Nord sont fortes et presque entièrement boisées : bois d'Arudy, bois du Bager dont les plantations de résineux donnent une ambiance ponctuelle presque oppressante (obscurité, sécheresse...caractéristiques propres à ces essences). L'exploitation forestière est l'activité principale.

On trouve très peu d'habitat dans cette sous-unité ; surtout à l'amont, quelques fermes et quelques granges ont " assis " leurs petits territoires, leur clairières, sur les pentes plus douces, à la lumière. Quelques cabanes forestières, souvent points de départ de sentiers de randonnées, sont au cœur de la futaie.



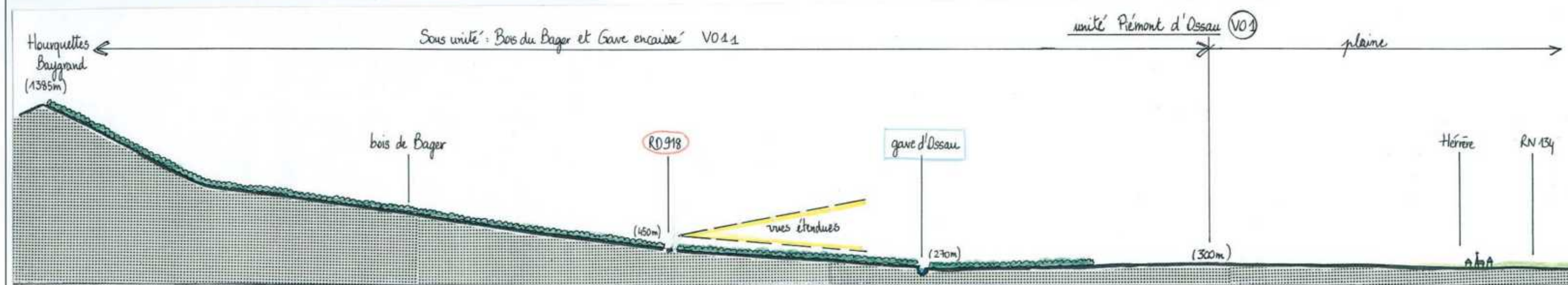
A l'amont : encaissement, vues limitées

La RD 918 est près du gave ; très encaissé, il n'est pas visible ; les regards portent sur le versant opposé, vertical et très proche.



A l'aval : route thermale en balcon, vues lointaines

La RD 918 est à flanc de versant et éloignée du gave ; à travers le bois de Bager, les vues s'étendent loin vers la plaine de Hérrère.



Bassin d'Arudy

Unité VO2

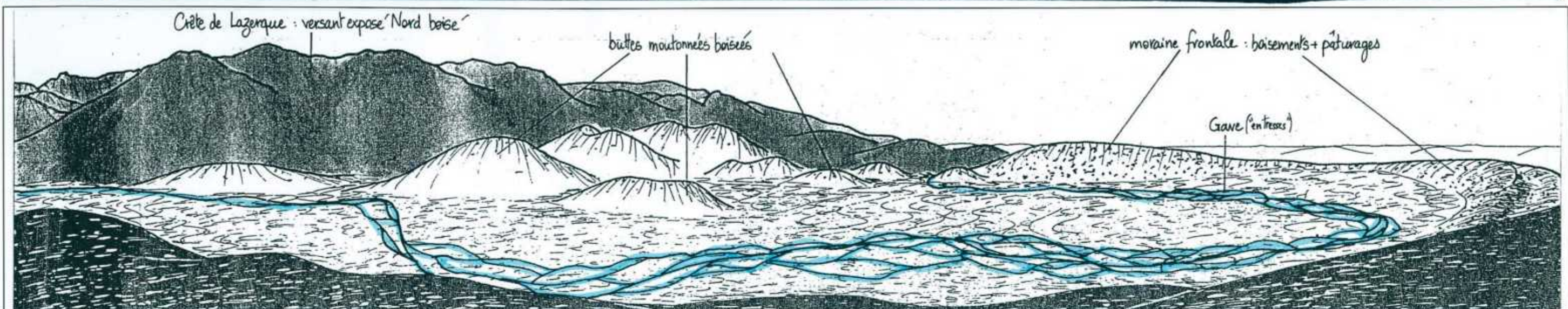


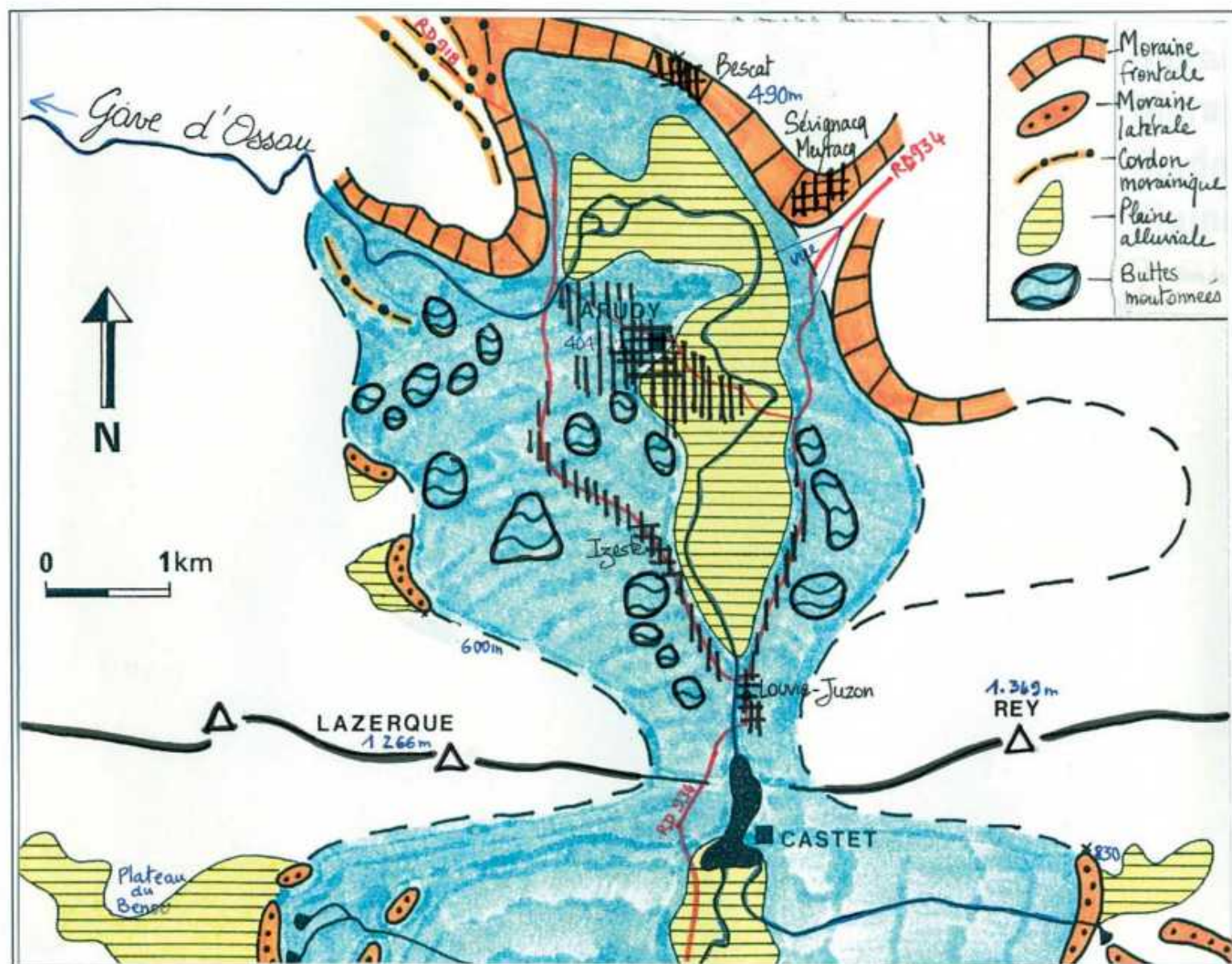
▲ Le village de Bescat, bâti sur la moraine frontale

C'est une vaste cuvette de 2 km de large sur 5 km de long, indissociable de sa formation géologique ; le glacier d'Ossau, qui est arrivé jusqu'à Arudy, a sculpté un bassin aujourd'hui clairement circonscrit : le fond plat et cultivé est fermé au Sud par de hautes crêtes boisées et au Nord par une colline recouverte par des moraines plus basses poussées par le glacier (moraines frontales). Le gave, orienté Sud / Nord, est dévié : il forme une grande boucle et change de direction ici très brutalement en prenant une orientation plein Ouest.

Cette zone est habitée par des bergers depuis le Magdalénien (- 20 000 ans avant J.C.).

Au XIX^{ème} siècle, et au début du XX^{ème} siècle, le bassin a été économiquement dynamique. L'eau, associée aux richesses du sol, a permis la création de petites unités industrielles (gravières, carrières de pierres, usines de tissage, mégisseries et pelleteries...). Aujourd'hui, même si beaucoup de ces activités ont disparu, au pied de ces montagnes pastorales, le bassin d'Arudy reste le pôle urbain des activités industrielles de la vallée.





Géologie, plan schématique : dans le bassin, l'urbanisation s'est développée entre les buttes moutonnées
(Schéma Géodes)

Bassin d'Arudy

Limites

- Au Nord : rebord de la moraine frontale et le " col " de Sévignacq-Meyracq
- Au Sud : verrou rocheux de Castet
- A l'Est et à l'Ouest : crêtes boisées des versants

Réseaux, infrastructures

- Le gave forme un coude et change brutalement de direction au Nord du village d'Arudy
- Arudy / Louvie-Juzon, lieu d'échange au sortir de la vallée : quatre ponts sur le gave !
- Le passage par le " col " de Sévignacq par la R.D. 934 offre une vue d'ensemble du bassin
- Voies en fond de bassin bordées par une urbanisation linéaire quasi continue

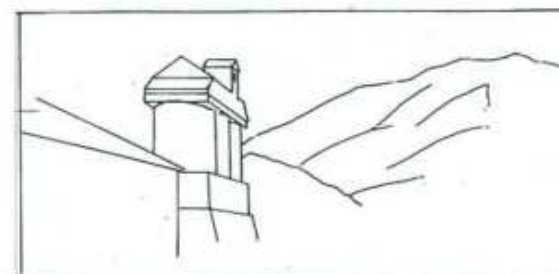
Occupation du sol

- Sur le fond plat de la vallée : cultures de maïs et pâturages.
- Versants exposés au Nord (Crête de Lazerque, Montagne du Rey) très boisés, les buttes moutonnées également.
- Versants de la moraine couverts de boisements et de pâturages disposés en damier

Habitat et économie

- Arudy installé dans la boucle du gave. Urbanisation dense et péri-urbaine (s'étire le long des voies)
- Economie :
 - . agriculture
 - . Arudy : ville ouvrière (usine Messier : fonderie et scierie), carrières de marbre
 - . tourisme et loisirs : la " Maison d'Ossau ", musée de la Préhistoire, a initié des sentiers de promenade sur différents thèmes dont la Grotte d'Espalungue : grotte " creusée " au niveau de l'eau, se retrouvant maintenant sur les hauteurs.

Repères



Ancien four à chaux de St Michel

- Le Pic du Midi d'Ossau
- La montagne du Rey
- La crête de Lazerque
- Les buttes moutonnées
- L'urbanisation d'Arudy
- Les colonnes du four à chaux de St Michel

Evolution :

Signes visibles

- Urbanisation dense, péri-urbaine le long de la RD 918 (les villages sont reliés entre eux)
- Arudy : pôle d'activités de petite industrie, four à chaux de St Michel ... ; avenir ? (quelques friches industrielles)
- Buttes moutonnées boisées convoitées pour l'exploitation de carrières

Moyenne vallée d'Ossau

Unité **VO3**

Les terrasses pâturées de Bihères sont clôturées par des murets et des haies basses, ponctuées de quelques arbres (rive gauche)

C'est une vallée ouverte en U aux limites nettes, orientée Nord / Sud et longue de 12 km. C'est le coeur humanisé de la vallée : la majorité des villages se trouve ici ; leurs silhouettes remarquables, groupées, ponctuent les paysages.

Ceux-ci sont empreints de l'activité agro-pastorale ; les différentes formes d'exploitation sont lisibles : cultures en fond de vallée plat, broussailles en bas de versant avec lambeaux de buxaie, anciens prés de fauche, forêt, quelques zones d'estives.

La dissymétrie des rives du gave, l'une étroite, l'autre large, induit deux façons différentes de découvrir cette unité :

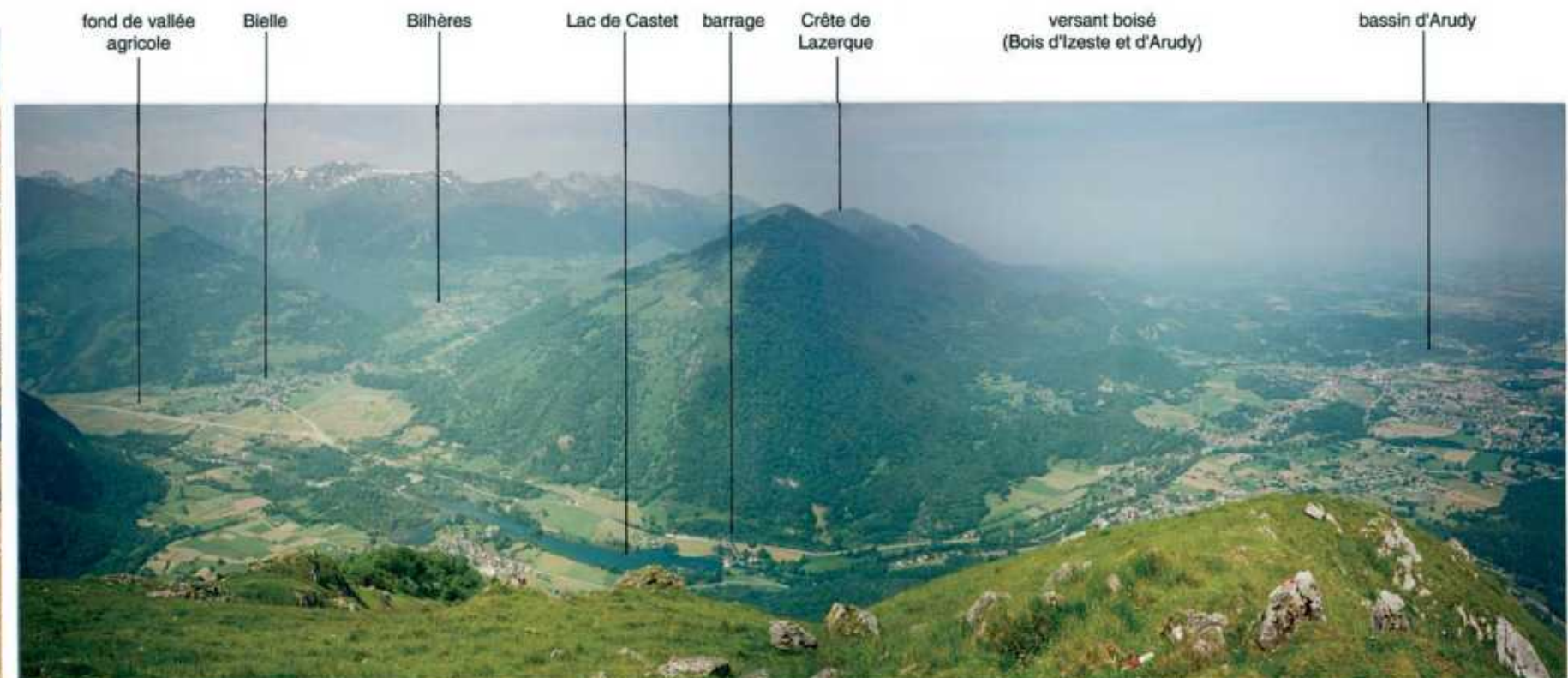
- la rive droite étroite, tortueuse, est isolée physiquement et visuellement du gave ; plus intime que la rive opposée, elle incite à l'arrêt et à la promenade.

- la rive gauche plus large, présente l'intérêt d'offrir des vues très ouvertes sur les versants et le fond de la vallée, mettant en valeur le contraste entre la clarté du fond plat et les pentes sombres et boisées des versants (notamment au niveau de Bielle).

Laruns, pôle urbain en amont de l'unité, est un village vivant et accueillant qui reste un marché rural très actif (célèbre foire aux fromages). C'est une halte appréciée avant la haute montagne, les stations thermales et les stations de ski.



Les granges d'Aste sur le rebord de la moraine (en rive droite)
(photo Géodes)

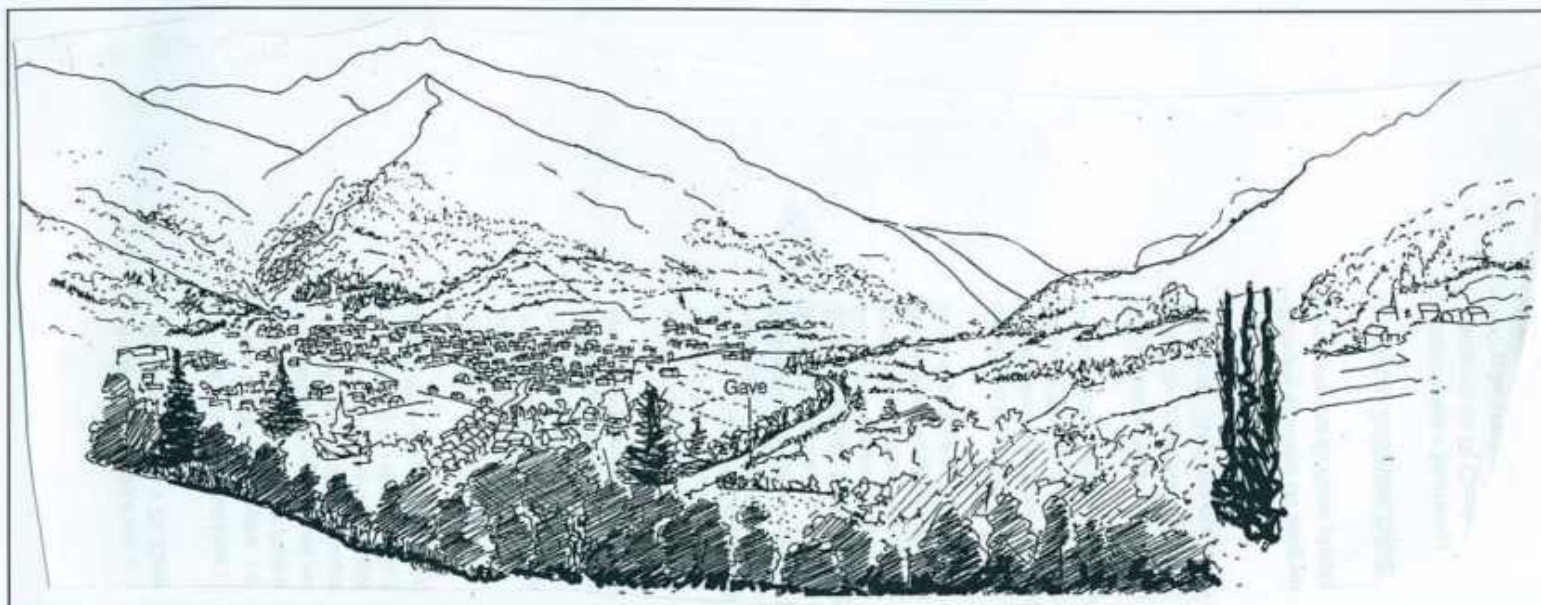


Vue sur le verrou glaciaire et le lac de Castet, depuis le Rey en rive droite

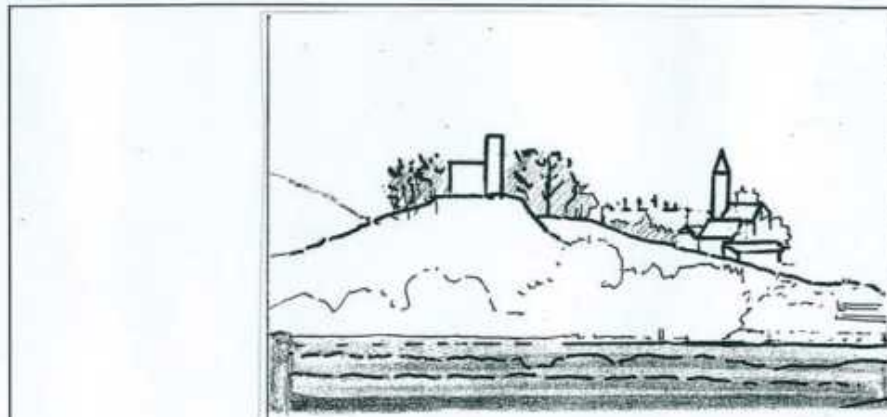




▲ Le large bassin de Bielle : contraste entre les cultures claires et les boisements des versants (dessin EAPB - 1999)



▲ Laruns depuis la route des Eaux-Bonnes : (route impériale) - vue vers l'aval



Castet : sentinelles d'entrée dans la vallée



Béost, maison forte

Moyenne vallée d'Ossau

Limites

- Au Nord : verrou rocheux de Castet (entre Lazerque et Rey)
- Au Sud : bords Sud du bassin de Laruns (défilé et gorges du Hourat)
- A l'Est et à l'Ouest : crêtes des bassins versants à l'amont et les moraines latérales au niveau du plateau de Bénou (unité VO 4) et du port de Castet (unité VO 5)

Réseaux, infrastructures

- Gave : entre Bielle et Castet, forme des bras qui induisent la présence de saligues ; ailleurs, saligue réduite à une mince bande boisée.
- R.D. 934 : en rive droite, permet d'apprécier l'amplitude du fond de la vallée ; villages évités, circulation rapide et gave ignoré.
- En rive droite, la route ondule, frôle le gave, traverse les villages ; circulation lente et trafic faible ; itinéraire riche en découvertes.
- Important réseau de sentiers et de pistes du fond de la vallée vers les versants (granges) ; offrent des vues dominantes sur la vallée.
- Ancienne voie ferrée (empruntée en grande partie par les déviations de la RD 934)

Occupation du sol

- En fond de vallée : " damier " de cultures (maïs) et prairies clôturés. Dissymétrie des rives :
 - rive droite étroite : dominance des pâturages
 - rive gauche large : alternance cultures et pâturages
- Sur les versants : ceux exposés à l'Est sont plus boisés (hêtraie et hêtraie-sapinière)
- En pied de versant : présence presque systématique de boisements lâches surmontés de landes (anciens prés de fauche)
- Parois rocheuses et falaises (Aste-Béon)
- Très beaux champs en terrasses à Bilhères (pâturages)

Habitat et économie

- Des villages " compacts " implantés latéralement sur les cônes de déjection des affluents du gave (terrains non inondables) ; Castet, Bielle (ancien chef-lieu de la vallée, maisons du XVI^{ème} siècle), Laruns... : présence de détails architecturaux remarquables : pierres de taille pour les linteaux sculptés, fenêtres à meneaux, oeils-de-boeuf ornés...
- Quartiers de granges : visibles surtout au niveau du bassin de Laruns ; autres quartiers de granges au-dessus de la première bande de boisements (Port d'Aste, Port de Béon)
- Economie :
 - . agro-pastoralisme, pisciculture
 - . centrale hydro-électrique
 - . tourisme : lac de retenue à Castet, Falaise aux Vautours d'Aste Béon, gîtes ruraux, village de vacances à Bielle, campings, pêche dans le gave...

Repères

- L'ensemble formé par le verrou glaciaire de Castet renforcé par les silhouettes du fort et de l'église, avec le lac tout proche.
- Béost (deux maisons fortes et vieux pont)

Evolution :

- signes de déprise pastorale au niveau des quartiers des granges ; certaines sont transformées en résidences secondaires.
- Fort impact visuel de l'urbanisation à mi-pente (Laruns) ou en bordure de voie (R.D. 934).

Signes visibles

- Déviation par la route principale (RD 934) qui évite les villages en rive gauche : Bielle, Gère, bientôt Laruns... urbanisation future ?
- Lignes électrique en bord de RD 934



▲ Situation du plateau de Bénou au-dessus des terrasses du village de Bilhères

Plateau du Bénou

Unité VO4

C'est un vaste plateau fluvio-lacustre, suspendu à 430 m au-dessus de la vallée d'Ossau. Il constitue un endroit ouvert, lumineux, accueillant, cerné de crêtes aux formes souples.

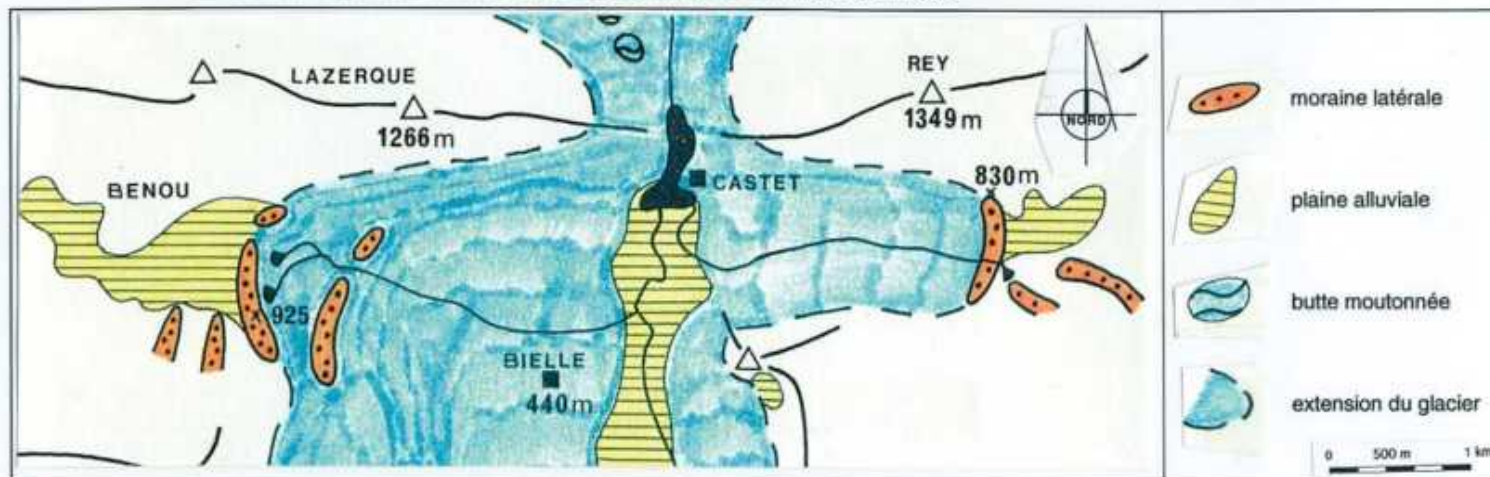
C'est une zone de pâturages de longue durée : au printemps et à l'automne, les chevaux et les bovins restent là en liberté ; le sol est marqué par leurs circuits réguliers.

Lieu de passage vers la vallée d'Aspe par le Col de Marie-Blanque, le plateau, facilement accessible, est également très fréquenté en toute saison par les familles paloises (promenades estivales et luge en hiver).

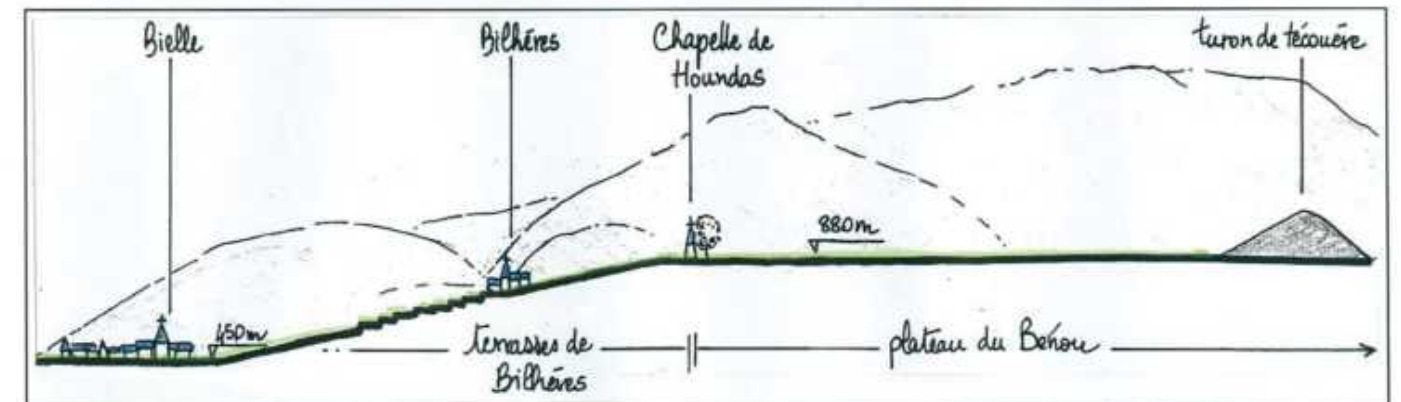
Des plantations de mélèzes par zones marquent ponctuellement le paysage. Les eaux de sources issues du plateau, après avoir créé un petit cours d'eau, s'enfoncent dans le sol pour n'en ressortir que plus bas dans la vallée ou à Arudy.

Les terrains de certains secteurs sont spongieux, imbibés d'eau...la texture du sol est diversifiée : l'herbe à peine bosselée, d'un vert tendre, contraste avec les zones de fougères et bruyères plus rousses et moussues ; çà et là, quelques arbres et arbustes ponctuent le paysage.

Ce grand espace vide et (presque) plat, suspendu au-dessus de la vallée, dégage une atmosphère de liberté, de montagne rassurante et humanisée.



▲ Schéma : le plateau du Bénou bordé par une moraine (Géodes)



Coupe transversale : du fond de la vallée au plateau du Bénou



Plateau du Bénou

Limites

- Au Nord : de la crête boisée de Lazerque jusqu'au Pic d'Escurets
- Au Sud : crête de Saubajot couverte de pelouses d'estives et au delà, le Pic Montagnou
- A l'Est : rebord de la moraine (au niveau de la chapelle de Houndas)
- A l'Ouest : col boisé de Marie-Blanche

Réseaux, infrastructures

- R.D. 294 traverse le plateau sur toute sa longueur vers le Col de Marie-Blanche (liaison Ossau / Aspe : Bielle / Escot)
- Pas d'écoulements d'eau visibles provenant des plateaux de Roland et de la Técoùère : l'eau ressurgit plus bas, à Bilhères ou dans le bassin d'Arudy. Celle des fontaines de Houndas s'écoule à ciel ouvert vers le gave d'Ossau.

Occupation du sol

- Sur les pentes douces et les fonds presque plats : landes humides et prairies non clôturées pour les estives. Quelques parcelles de résineux (mélèzes), arbitrairement implantées sur le plateau.
- Sur le pourtour, sur les pentes fortes : boisements indigènes (hêtraie-sapinière) et parcelles plantées en résineux (impact visuel très fort).

Habitat et économie

- Quelques granges, zone de pâturages (du printemps à l'automne).
- Economie :
 - . pastoralisme
 - . tourisme : centre équestre ; snack l'été ; départ de parapente ; ski de fond "spontané" en hiver
 - . carrière de marbre blanc récemment réouverte
 - . exploitation forestière

Repères

- La chapelle de Houndas avec les magnifiques chênes autour
- Le Turon de la Técoùère (dôme volcanique)



◀ Futaie sombre de résineux au-dessus des vastes estives claires



◀ Belle grange du plateau avec son chêne attenant



◀ L'eau "stagnante" des plateaux. Au fond, le relief du Turon de la Técoùère.



La chapelle de Houndas

Evolution : - Fréquentation paloise en toute saison : devenir des granges (résidences secondaires).

Signes visibles

les bergers pourraient être tentés de clore certains prés pour ne plus être envahis par les visiteurs



Sommaire

Aide

Retour





Le chemin, étroit, cadré par des murs et des haies, s'échappe du village vers le Port de Castet.

Port de Castet

Unité **VO5**

C'est un petit plateau glaciaire d'altitude (870 m), à 460 m au dessus de la vallée d'Ossau. Il est indécélable depuis le fond de la vallée ; on y accède par un chemin discret, étroit, après plusieurs lacets dans les prés et les bois clairs au-dessus du village de Castet.

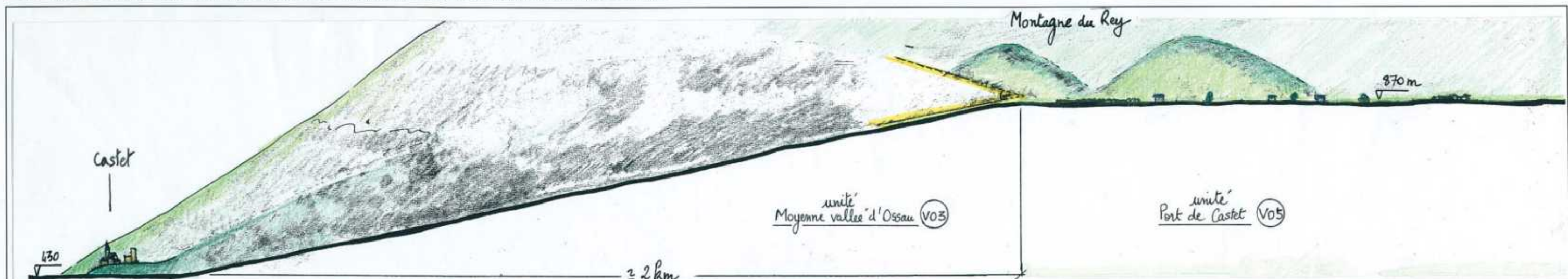
C'est un lieu de pâturages de demi-saison, au paysage ouvert, clair, en courbes douces, et cerné de crêtes ondulantes.

Une des caractéristiques essentielles de cette unité est la présence de nombreuses granges dont beaucoup sont encore en activité ; certaines ont été (ou sont en passe de l'être) transformées en résidences secondaires.

Le Port de Castet n'étant pas un lieu de passage, son isolement en fait un lieu d'où il se dégage une impression de calme et d'équilibre.



▲ Des haies basses (buis...) ou plus hautes (noisetiers...) cadrent les parcelles. Une grange veille sur presque chacune d'entre-elles.



▲ Coupe transversale du fond de la vallée au Port de Castet

Port de Castet

Limites

- Au Nord : crête boisée de la montagne du Rey (1 349 m)
- Au Sud : crête nue du Sommet de Sésérite (1 588 m)
- A l'Est : crête nue des pelouses d'estive du Doum de la Pale (1 434 m)
- A l'Ouest : rebord de la moraine au niveau des granges de Lasbordes

Réseaux, infrastructures

- Petits chemins de desserte et pistes forestières pour accéder à la haute montagne d'estives : Col de Jaut, Andouste, Pic de Males Ores...
- Passage du G.R. " Tour de la Vallée d'Ossau "
- Ruisseau encaissé au milieu du plateau, longé d'une clôture rectiligne visible de loin

Occupation du sol

- Sur les fonds (presque plats) : petites parcelles, prés de fauche et pâturages clôturés par des haies basses ou des feuillus de haut-jet
- Quelques étendues non clôturées de prairies, landes et fougères
- Sur les pentes : boisements de feuillus essentiellement (Bois de Coussau et de la Pale au Nord, Bois de Labétet au Sud)
- Estives sur le massif Sud, au dessus des bois

Habitat et économie

- Nombreuses granges disséminées sur les fonds plats ou à flanc de versant dans la partie basse
- Economie :
 - . pastoralisme
 - . exploitation forestière
 - . loisirs : ski de fond "spontané" l'hiver



La quantité de granges, leurs qualités architecturales (matériaux, volumes, disposition) font la spécificité et le charme du Port de Castet

Repères

- Evolution :**
- Déprise agricole : friches
- Signes visibles**
- Transformation de bordes en résidences secondaires : rénovation parfois douteuse de la construction, privatisation des abords (apport de végétaux d'ornement non indigènes : sapins !), gêne dans la continuité de l'activité agricole.

Pé de Hourat

Unité VO6



◀ Bassins d'eau étagés de l'établissement piscicole en fond de vallée. A noter les silhouettes massives des conifères

Entrée confidentielle dans la vallée de "Pé de Hourat"

Ce petit cirque est le bassin versant amont du Baset. L'étroit ruisseau court dans une vallée encaissée, humide et sombre. Les versants très pentus sont couverts d'une épaisse forêt. L'unique route carrossable en fond de vallée est très souvent cadrée par de beaux murets en pierres ou des haies de buis. Le chemin non revêtu se poursuit menant à des granges en pierres, puis à quelques bergeries, sur les hauteurs, au-dessus de la forêt.

En amont, les bassins de la pisciculture occupent le fond très étroit de la vallée ; l'arrivée dans ce site clair, animé, enserré au cœur de la forêt est une surprise. De hautes silhouettes de conifères plantés en groupe marquent l'endroit. Partout, de petits ruisseaux courent à fleur de terre et renforcent la sensation d'humidité.

Les silhouettes imposantes du massif montagnard, du Pic de Merdanson au Mail, ferment la vallée au Sud.

Le Pé de Hourat (= pied du trou !) est très isolé, à l'écart des axes de circulation. Son entrée, prise entre des versants, est confidentielle. De ce petit cirque exposé au Nord, peu ensoleillé et frais, se dégage une ambiance de piémont peu hospitalière, ... néanmoins la petite vallée est un lieu de promenades localement apprécié.



Quelques éléments caractéristiques de la vallée : haies de buis, tailléesou non, ...

murets moussus de pierres sèches,

ruisseaux, humidité...

Crêtes enneigées du Pic de Merdanson (1 540 m), barrière Sud de Pé de Hourat

Pé de Hourat

Limites

Bassin versant du Baset clairement circonscrit par des versants et sommets rapprochés, en forme de demi-cercle

- Au Nord : petit hameau de Pé de Hourat, sentinelle d'entrée dans la vallée
- Au Sud : hautes crêtes d'estives aux pics bien dessinés : du Pic de Merdanson (1 540 m) au Mail (1 665 m)
- A l'Est : crête souvent boisée du Pic de Merdanson au Pic de la Soume (971 m)
- A l'Ouest : crête du Mail à la Pène Peyrau (1 134 m)

Réseaux, infrastructures

- Petit ruisseau du Baset, affluent de l'Ouzom
- Route étroite revêtue jusqu'à la desserte de l'établissement piscicole et au-delà route de desserte des granges et des estives
- Pistes forestières
- Circuit piste V.T.T.

Occupation du sol

- Versants très pentus, forêt épaisse (mélange futaie-taillis et futaie de hêtre)
- Pelouses d'estives sur les sommets
- Murets de pierres sèches et haies de buis en bord de route (taillées à 1 m de hauteur environ à l'aval et montent librement beaucoup plus haut à l'amont)
- En hiver, présence visuelle forte des conifères dans l'étroit fond de vallée

Habitat et économie

- Chapelet d'habitations serrées sur le bord de la route et auberge
- Quelques belles granges en pierres
- Bergeries dans les estives sur les hauteurs
- Economie :
 - . agro-pastoralisme
 - . pisciculture
 - . loisirs : promenades, V.T.T.

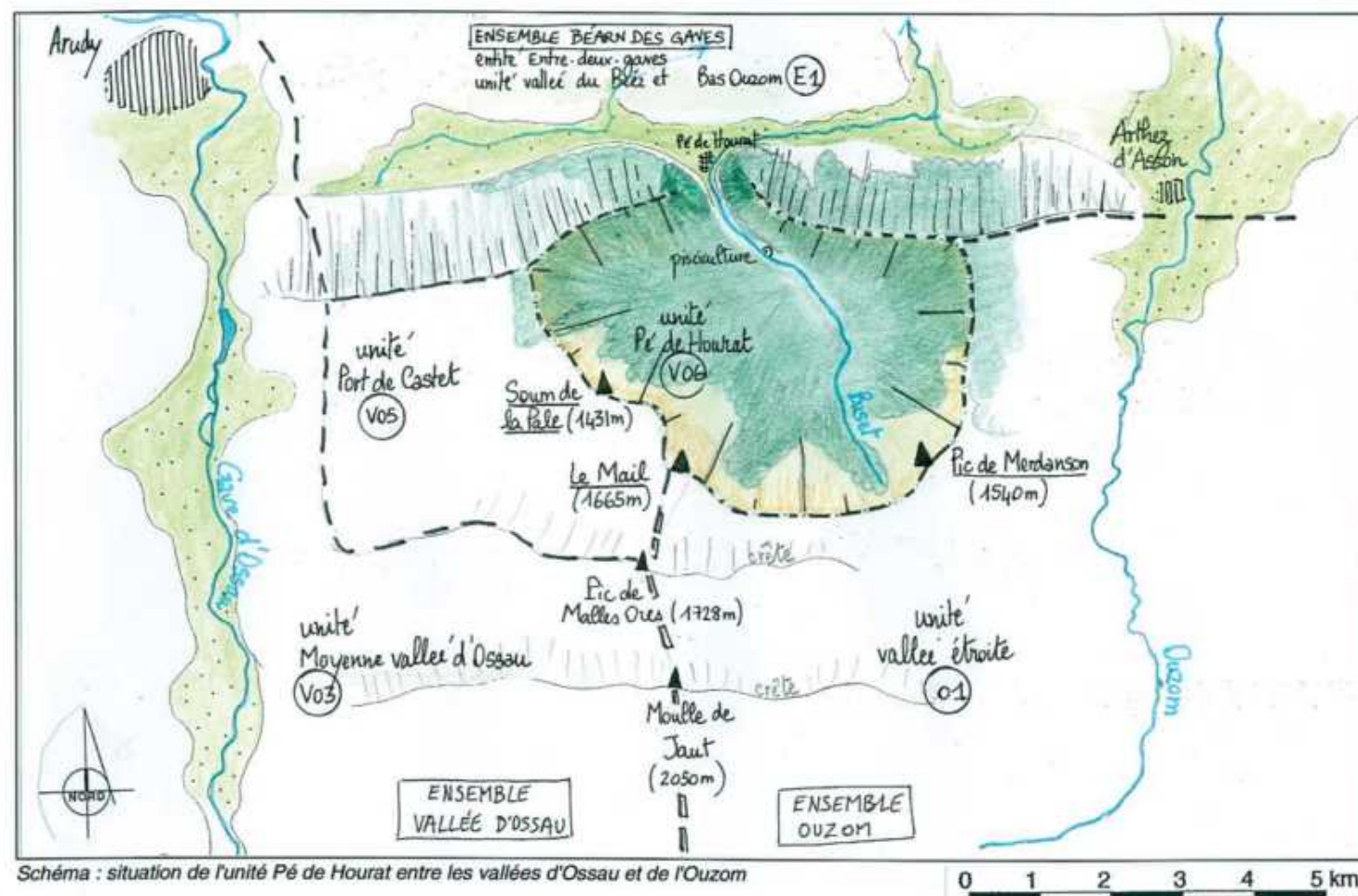


Schéma : situation de l'unité Pé de Hourat entre les vallées d'Ossau et de l'Ouzom

Repères

- L'établissement piscicole

Evolution : Signes visibles

- Devenir de l'établissement piscicole
- Entretien des murets et des haies de buis ?
- Les haies de thuya ont tendance à remplacer les haies de buis (en délimitation de la pisciculture et autour des habitations)

Promenades en belvédère de la station thermale

Butte aux trésors



La " Montagne Verte " d'Aàs face aux Eaux-Bonnes et les promenades thermales

Vallée du Valentin

Unité **V07**

C'est une vallée étroite et encaissée, orientée Est / Ouest . Elle prend naissance en haute montagne, dans un cirque calcaire grandiose, dominé par les crêtes rocheuses du massif des Pic de Ger, Pic de Louesque et Latte de Bazen.

A l'aval, les versants sont dissymétriques : les granges d'Aàs et les prés ensoleillés composent " la Montagne Verte ", exposée au Sud, alors que le versant pentu, exposé au Nord, est couvert d'une hêtraie dense.

La vallée est marquée par des volontés fortes d'aménagement :

- la route rendue carrossable en 1800 par l'Impératrice Eugénie est la célèbre route thermale reliant les stations des Pyrénées. Elle est bordée jusqu'aux Eaux-Bonnes, d'arbres exotiques aux silhouettes marquantes.

- la station des Eaux-Bonnes à l'architecture du second empire, aux maisons " alignées " comme des soldats au port d'arme " (Taine), évoque les fastes aujourd'hui désuets, d'une époque révolue.

- la station de ski de Gourette, berceau du ski dans les Pyrénées, a transformé les paysages du cirque. Avec une fréquentation saisonnière, la station rythme la vie à l'amont de la vallée.

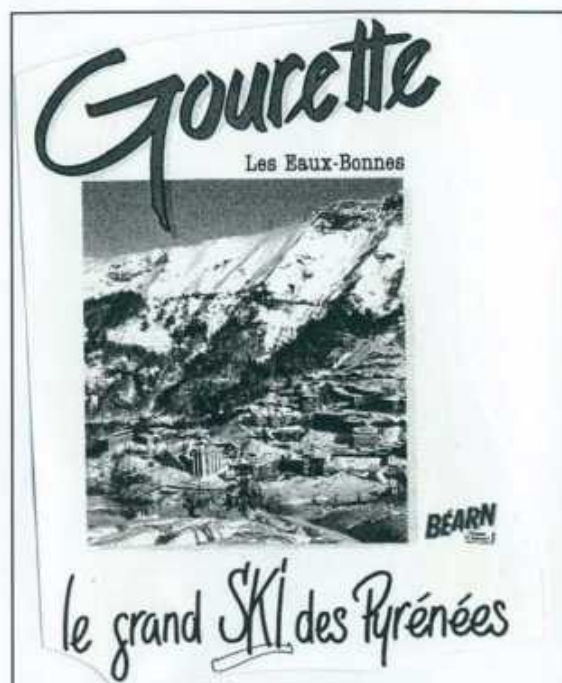
Le Col d'Aubisque au dessus du cirque, constitue à lui seul une sous-unité (voir pages suivantes).

Pic de Ger (2.613 m)



Le cirque de Gourette vu depuis le Col d'Aubisque

► Route vers les Eaux-Bonnes



Les granges et prairies de fauche de la " montagne verte " vue depuis les Eaux-Bonnes

Vallée du Valentin

Limites

- Au Nord : crêtes dénudées, (exposées Sud : estives), de la " Montagne Verte " au Soum de Grum (alt. moyenne : 1 400 m)
- Au Sud : crêtes et pics rocheux dominés par le Pic de Ger (alt. 2 613 m).
- A l'Est : crête rocheuse refermant le Cirque de Gourette (col de Tortes) et s'abaissant vers le Col d'Aubisque
- A l'Ouest : limite floue du bord du bassin de Laruns

Réseaux, infrastructures

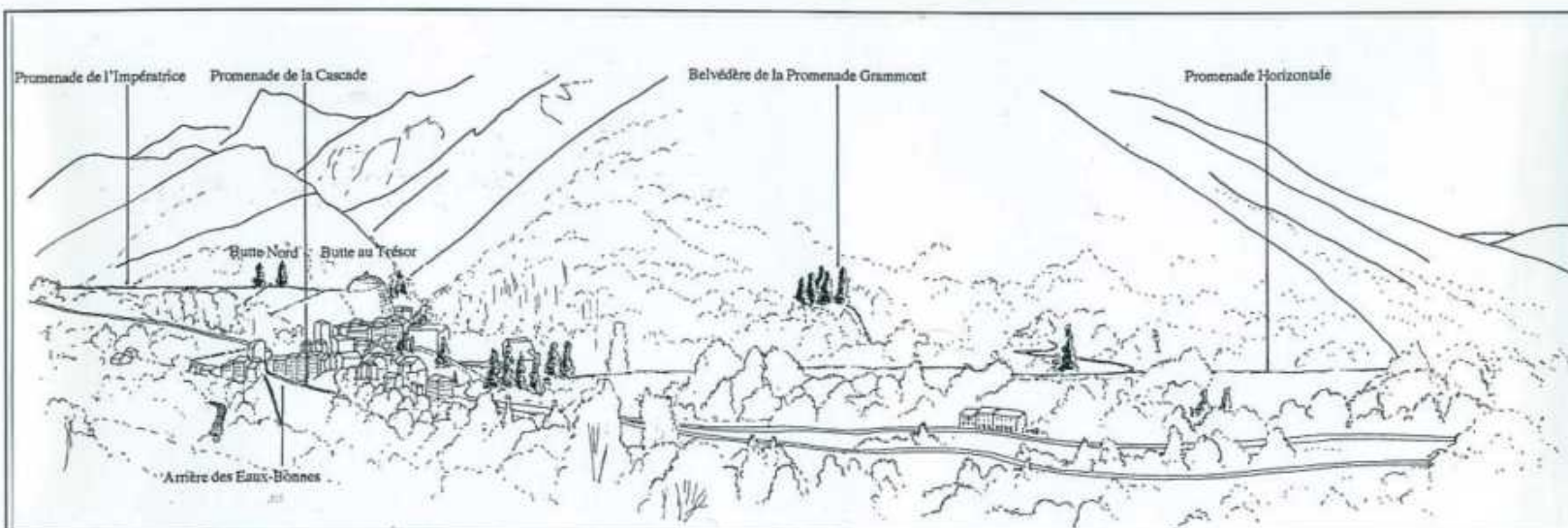
- Le Valentin, affluent du gave d'Ossau prend sa source au-dessus des lacs d'Anglas, d'Uzioux et de Louesque ; c'est un torrent de montagne (nombreuses cascades)
- La route thermale longe le Valentin un moment, et passe à l'aval de Gourette, à flanc de versant jusqu'au Col d'Aubisque
- Promenades thermales (piétons) au-dessus de la station des Eaux-Bonnes ; elles offrent des vues sur la ville et la " Montagne Verte "
- G.R. 10 à Gourette et nombreux sentiers de randonnées
- Pistes de ski et remonte-pentes de Gourette

Occupation du sol

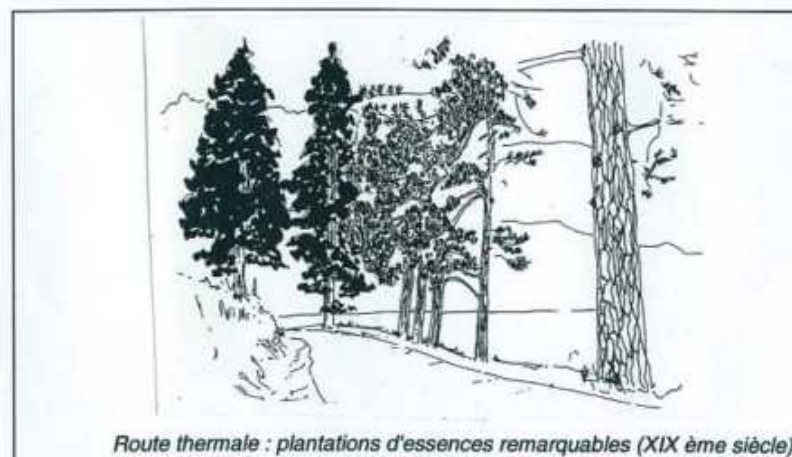
- Sur les versants exposés au Sud : prés des granges d'Aàs et, au-dessus, les estives.
- Sur les versants exposés au Nord : sommets rocheux et la hêtraie-sapinière jusqu'aux berges du Valentin.
- Présence de petits lacs en altitude, en haut du cirque.
- Sites classés de la Vallée du Valentin, du Cirque de Gourette, et Site inscrit du Col d'Aubisque
- Boisements de conifères en "timbre-poste" en protection d'avalanche au-dessus d'Aàs et boisements d'épicéas derrière le VVF à Gourette

Habitat et économie

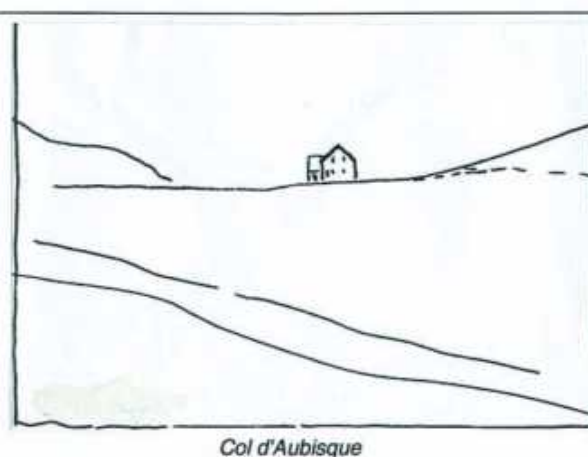
- Petit village d'Aàs à l'architecture traditionnelle, bâti sur le versant ensoleillé ; exposé à des coulées d'avalanche
- Les Eaux-Bonnes : station thermale du XIX ème siècle (hôtels, casino, thermes, jardin central), encaissée et construite à l'intersection de deux vallées, sur d'anciens marécages
- Gourette : station de ski bâtie au coeur du cirque classé (!) et aux conceptions architecturales des années 60
- Economie :
 - . pastoralisme
 - . centrale hydroélectrique aux Eaux-Bonnes
 - . tourisme : route thermale (Col d'Aubisque) et passage du Tour de France, thermalisme, ski (ski de piste à Gourette, ski de fond au Col d'Aubisque)



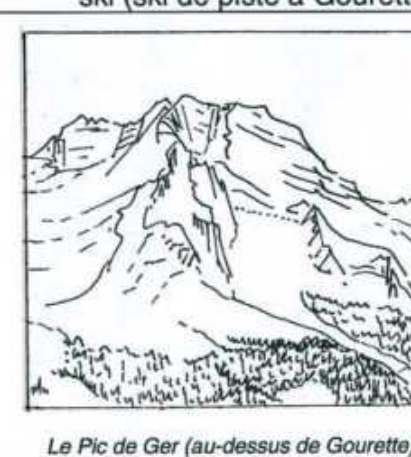
Vue sur les Eaux-Bonnes depuis Aàs



Route thermale : plantations d'essences remarquables (XIX ème siècle)



Col d'Aubisque



Le Pic de Ger (au-dessus de Gourette)

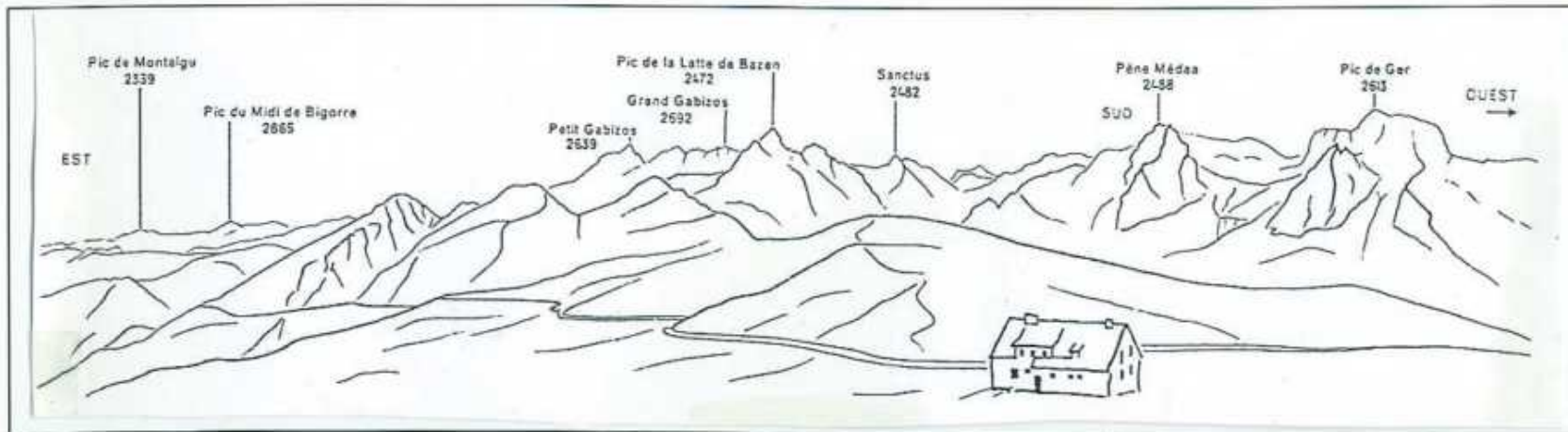
Repères

- Les plantations d'essences exotiques le long de la route thermale
- La ville thermale des Eaux-Bonnes et ses " buttes "gloriettes
- Le cirque de Gourette avec le massif du Pic de Ger
- Le Col d'Aubisque

Evolution : Signes visibles

- Le versant exposé Sud de la vallée du Valentin commence à être soumis à une pression urbaine qui le dénaturerait si elle se poursuivait.
- Les Eaux-Bonnes : nombreuses constructions abandonnées.
- Accueil au Col d'Aubisque ?
- Projet d'aménagement de piste de ski à Anglas

- Aménagement amont du Valentin pour les canons à neige de Gourette
- Evolution en cours de la station + projet de " via ferrata " sur le Pen Meda
- Terrains du cirque de Gourette très difficilement végétalisables -> impact des pistes, des remontées, de l'urbanisation ...



◀ Depuis le Col d'Aubisque, un panorama renommé (Guide Vert Michelin " Pyrénées " - 1977)

Vallée du Valentin...Sous-unité : Col d'Aubisque

VO7,

La route thermale serpente à flanc de versant, épousant parfaitement le relief. Juste au-dessus de Gourette, elle traverse un espace boisé puis elle permet de découvrir d'amples paysages dénudés, un peu lunaires.

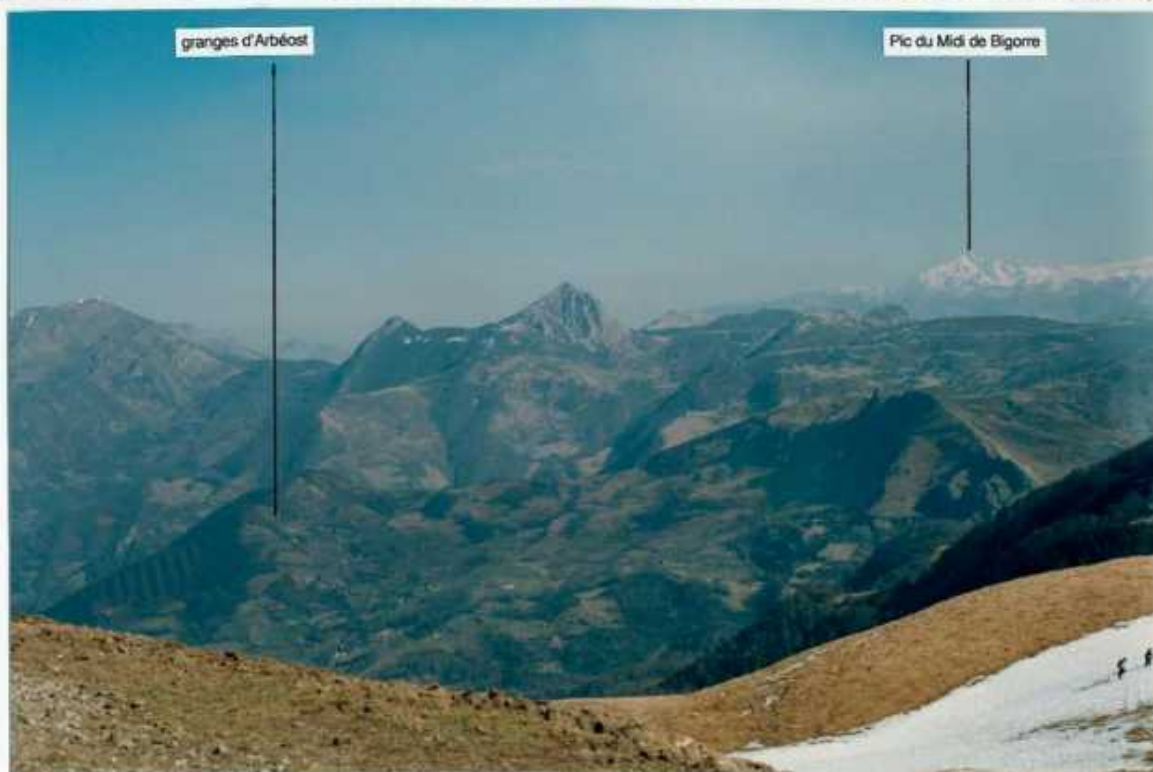
Le col est le passage routier obligé entre les vallées d'Ossau et d'Ouzom (entre deux départements). C'est aussi un des rares lieux de haute montagne présentant d'aussi vastes estives accessibles en voiture.

Le col offre de magnifiques panoramas dans toutes les directions ; le site est également réputé pour le passage des coureurs du Tour de France. Le col est fermé en hiver et accueille les skieurs de fond.

La prévention des risques d'avalanches a contraint à une protection par des plantations régulières de résineux : ces zones sombres ont un fort impact visuel au milieu des landes rases des versants.



◀ Un restaurant qui n'a pas évolué depuis sa construction en 1923 et un simple parking pour accueil



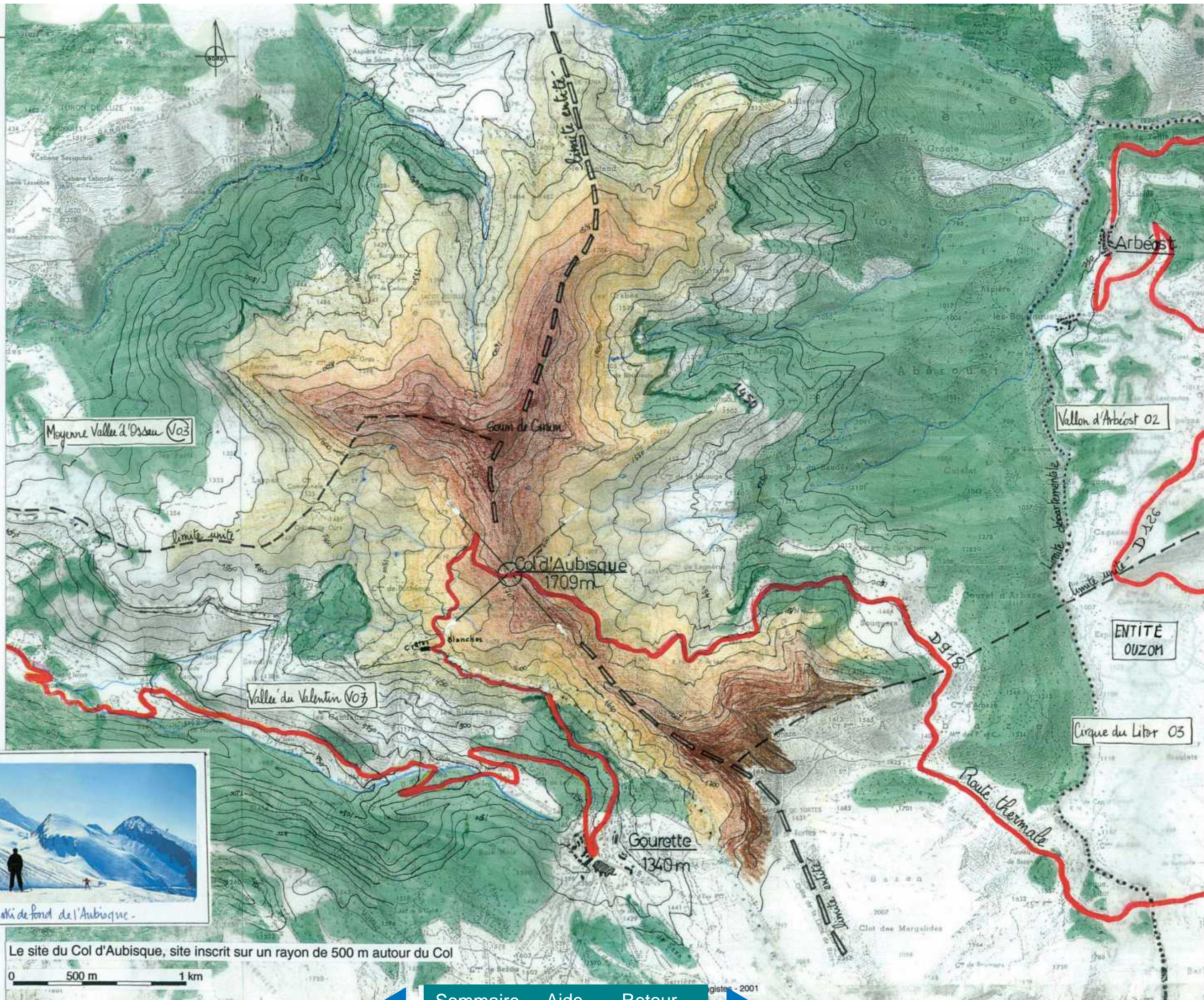
Vue vers la vallée de l'Ouzom (Cirque du Litor - Hautes Pyrénées)



Depuis la route du Soulor, un paysage où seul le bâtiment donne une échelle



La route thermale " colle " au relief



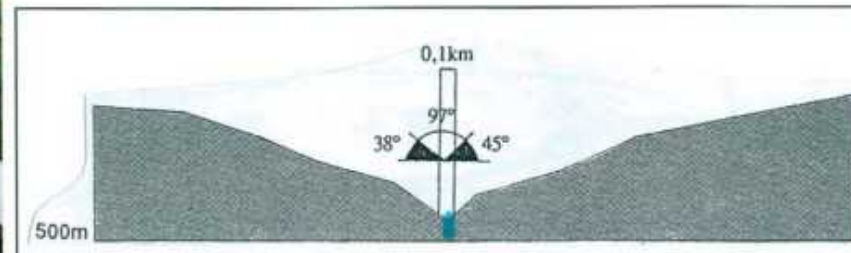
Le site du Col d'Aubisque, site inscrit sur un rayon de 500 m autour du Col

Vallée encaissée des Eaux-Chaudes

Unité VO8



▲ Passage dans les gorges du Hourat : les nombreuses cascades et la végétation exubérante donnent une ambiance humide et froide



Encaissement et étroitesse de la vallée

Un verrou rocheux très prononcé ferme la vallée au-dessus du bassin de Laruns : ce sont les gorges du Hourat (creusées par le torrent sous-glaciaire).

Cette étroite vallée encaissée, antichambre de la haute montagne, s'étend sur 12 km de long. Les vues sont frontales : les versants abrupts et densément boisés (hêtraie-sapinière) ne laissent pas deviner les espaces dégagés des estives des sommets et encore moins la chaleur et la sécheresse que l'on trouve au-delà du Pourtalet.

Seuls deux hameaux se sont installés dans ce fond de vallée peu hospitalier et humide :

- les Eaux-Chaudes : la station thermale est implantée dans un site escarpé et peu ensoleillé ; cela explique qu'elle soit restée une station uniquement médicale dans son histoire (ce ne sera jamais un lieu de loisirs et de mondanités).

- Gabas : hameau situé au plus large de la vallée, à la confluence des gaves de Bious et de Brousset, à une altitude de 1 027 m bénéficie d'un bon ensoleillement.

L'ambiance très fermée de cette vallée est accentuée par un marquage du bord de la route : un muret dans les gorges et de superbes haies de buis taillées bien entretenues dans les lacets de la forêt, " cadrent " la voie.



Des buis taillés accompagnent la route



▲ Gabas (1 027 m) : dès que la vallée s'élargit, l'habitat se développe et la forêt recule





Vue générale des Eaux-Chaudes située au pied d'une paroi rocheuse (Lithographie extraite de Souvenir des Eaux-Chaudes - Victor Petit - 1850)

Vallée encaissée des Eaux-Chaudes

Limites

- Au Nord : verrou rocheux du Hourat
- Au Sud : confluence des gaves de Bioux et de Brousset à Gabas
- A l'Est : crête dénudée du bassin versant (Pic de Cézy, Gourzy et Pic de la Sagette))
- A l'Ouest : crête souvent rocheuse ou dénudée du bassin versant (Montagnon d'Iseye, Sesques, Pic de Gaziès)

Réseaux, infrastructures

- La R.D. 934, en surplomb, suit le gave encaissé jusqu'à la centrale de Miégebat
- En amont, gave très peu visible car bordé d'une épaisse végétation
- Le sentier " Tour de la Vallée d'Ossau " traverse l'unité aux Eaux-Chaudes
- GR 10 à Gabas
- Pistes agropastorales (Bitet...) et forestières

Occupation du sol

- Seules parties de vallée plate : abords de Gabas et confluence du Soussouéou en prairies
- Les versants sont souvent couverts d'une épaisse hêtraie-sapinière qui descend jusqu'aux berges du gave
- Au-dessus, (à partir de 1 600 m) zone d'estives et massifs rocheux
- Corniche granitique, falaises calcaires

Habitat et économie

- La station thermale des Eaux-Chaudes (XIX ème siècle, altitude 656 m) a nécessité des terrassements importants en paliers pour assurer l'assise des hôtels
- Gabas : dernier village avant l'Espagne (commune de Laruns) ; construit en deux parties (amont, aval), coupé par un couloir d'avalanches
- Cabanes d'estives plus nombreuses à l'Est
- Economie :
 - . pastoralisme, ventes de fromages
 - . thermalisme
 - . camp de vacances et maison du Parc National à Gabas
 - . centrale électrique de Miégebat

Repères

- La station des Eaux-Chaudes
- La centrale hydroélectrique de Miégebat
- Les buis taillés en bord de la R.D. 934
- Cascades visibles de la route

Les Eaux Chaudes



Evolution :

- Avenir des Eaux-Chaudes où il semble que de nombreuses constructions ne soient plus entretenues
- Projet touristique espagnol à Gabas ?

Signes visibles

- Urbanisation par chalets résidentiels sur les pentes à Gabas ; couloir d'avalanches à respecter
- Avenir du centre d'écologie montagnarde

Haute vallée d'Ossau, le Pourtalet Unité VO9



◀ A l'aval, vue depuis la station d'Artouste sur le lac de Fabrèges et la vallée encaissée. A noter la délimitation rectiligne forêt / pelouses (alt. 1 800 m). Au fond, le Pic du Midi d'Ossau.



◀ En amont du lac de Fabrèges, la hêtraie-sapinière laisse un cordon vert central de pelouses. Avec l'apparition des estives, on entre progressivement dans la haute montagne.



▼ Près du Col du Pourtalet, le cirque d'Anéou, vaste espace d'estives ouvert, clair, entouré de pics rocheux, dont le Pic du midi d'Ossau (non visible ici).

L'industrie hydroélectrique et le tourisme marquent le paysage de cette vallée, qui est une zone de passage transfrontalier important par le fameux col du Pourtalet.

Suivant l'altitude, deux types de paysages se succèdent :

- en aval du barrage de Fabrèges : la hêtraie-sapinière, dense et sombre, couvre les versants jusqu'au gave. Le lac occupe un linéaire de 2 km en fond de vallée. Les constructions récentes du hameau de Fabrèges, groupées autour de la gare de la télécabine d'Artouste, présentent une silhouette homogène. L'ambiance du lieu varie selon les niveaux d'eau très fluctuants du lac.

- en amont : la forêt devient moins dense et disparaît à l'approche du col, laissant place à la pelouse rase des estives et aux rochers.

La succession de ces deux ambiances bien contrastées contribue à faire de cette haute vallée un paysage qui est inscrit fortement dans les mémoires.

Le Pic du Midi d'Ossau, avec sa silhouette bien identifiable, massive, en forme de croc, domine le massif frontalier ; à cheval sur deux unités de paysage (haute vallée : VO9 et vallée de Bioux : VO11), et visible au loin depuis une grande partie du Béarn, il est l'emblème de la vallée d'Ossau.

Haute Vallée d'Ossau, le Pourtalet

Limites

- Au Nord : Pic rocheux de la Sagette (2 031 m)
- Au Sud : crêtes frontalières, rocheuses ou en estives (Pic d'Anéou : 2 364 m)
- A l'Est : crêtes rocheuses ou en estives du massif du Lurien (2 826 m)
- A l'Ouest : massif du Pic du Midi d'Ossau (2 884 m)

Réseaux, infrastructures

- R.D. 934 très fréquentée, liaison France-Espagne importante ; aménagements routiers et ouvrages d'art conséquents (paravalanches, murs de soutènement, ponts...) ; buis taillés le long de la route.
- Le gave du Brousset prend sa source au Cirque d'Anéou
- Barrage de Fabrèges et lac
- Nombreux sentiers de randonnées (HRP...)

Occupation du sol

- Hêtraie-sapinière dense sur les versants jusqu'à la centrale de Pont de Camps qui s'écarte progressivement pour disparaître vers le défilé de Tourmont
- A noter, une particularité étonnante : les buis en sous-bois le long de la RD 934, à l'aval du barrage, sont taillés en belles boules régulières
- Fond de la vallée et en amont (cirque d'Anéou) : vastes parcours d'estives
- Parc National des Pyrénées : limite en rive gauche du gave de Brousset ; entrée dans le Parc au niveau de la cabane de Soques

Habitat et économie

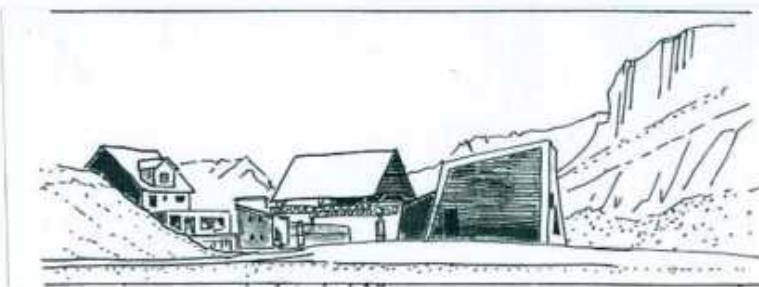
- Fabrèges : hameau nouveau lié au départ du petit train et à la station de ski
- Accueil " commercial " au Col du Pourtalet : restaurants, ventas côté espagnol, hôtel, parkings et douanes côté français.
- Economie :
 - . pastoralisme ; centres pastoraux à Soques et Anéou
 - . hydroélectricité : centrales d'Artouste et de Pont de Camps
 - . tourisme (station de ski d'Artouste / Fabrèges, départ petit train d'Artouste, pistes de ski de fond, col transfrontalier : ventas...).



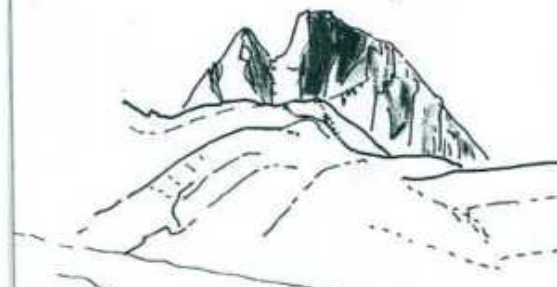
Le lac de Fabrèges (mai 96).
On aperçoit au-dessus, le bâtiment d'arrivée des œufs de la station d'Artouste



La frontière franco-espagnole :
au delà du Col du Pourtalet
(1 794 m), au coeur d'une
grande zone d'estives, les
"ventas" espagnoles
(carte postale - photo Penarroya)



Col du pourtalet : poste frontière



Le pic du Midi d'Ossau
depuis le col du Pourtalet

Repères

- Le Pic du Midi d'Ossau
- Fabrèges (barrage, lac et hameau)
- Le Col du Pourtalet et le poste frontière
- Les formations géologiques : " plissements "

Evolution : - Travaux de terrassement de la R.D. 934 : talus non cicatrisés, éboulements...
Signes visibles - Evolution urbaine du village de Fabrèges ?



Vallée du Soussouéou

Unité VO10



La plaine du Soussouéou est un merveilleux site de promenades

Cette vallée glaciaire suspendue est clairement circonscrite dans des limites naturelles simples. Géologiquement située sur un socle granitique, elle présente d'amont en aval des paysages variés, aux couleurs et à la végétation particulières : au niveau du lac d'Artouste, à la source du Soussouéou, c'est la haute montagne rocheuse aux pelouses alpines. A l'aval, le gave s'encaisse dans des gorges et la forêt d'Herrana, très dense, vertigineuse, clôt visuellement la vallée. Entre les deux ambiances, la vaste plaine pastorale du Soussouéou, très verte, enserrée entre les hauts versants est miraculeusement exempte d'urbanisation.

Le site est classé depuis 1997. Site grandiose et réputé, il est un des lieux touristiques les plus fréquentés du département : le petit train construit en 1924 afin d'acheminer hommes et matériaux sur le chantier de construction du barrage d'Artouste a été maintenu ouvert pour l'exploitation touristique dès 1932. Sur 10 km à flanc de versant, il offre des vues splendides sur la vallée et, au printemps, il traverse un véritable jardin naturel de rhododendrons en fleurs.

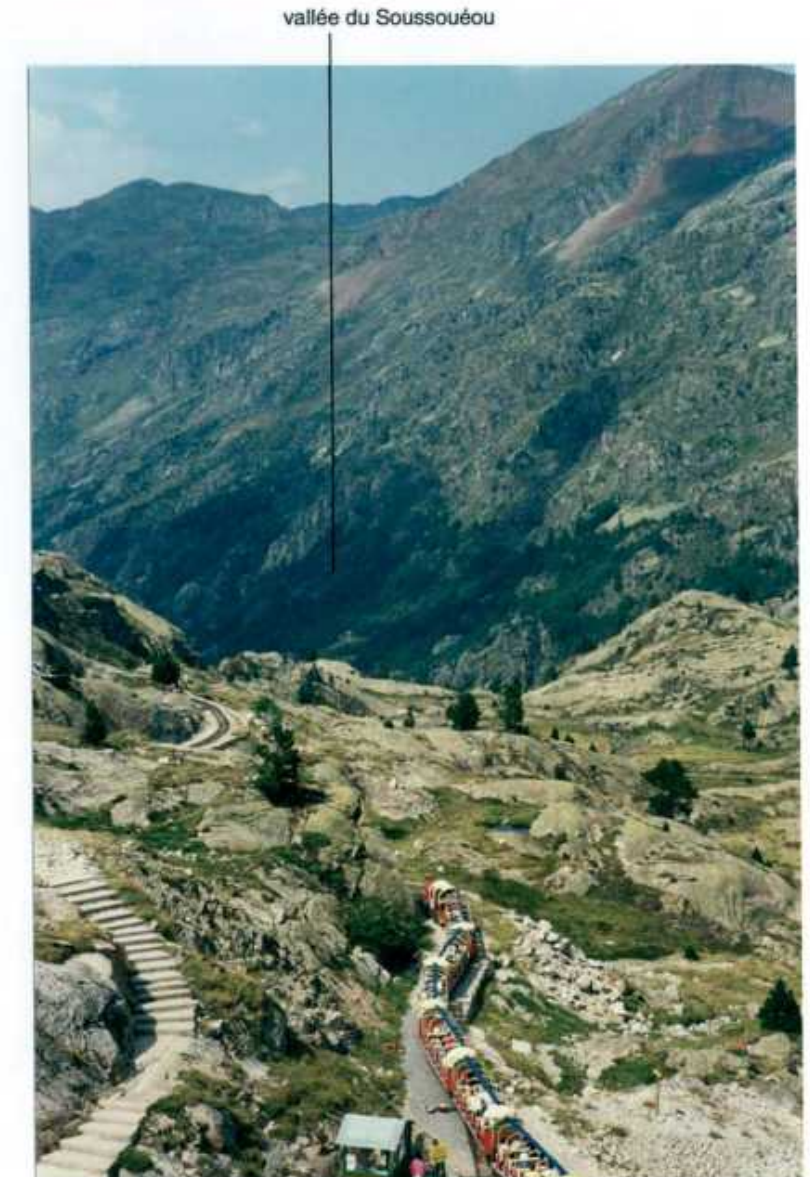
Le secteur rocheux en amont, au niveau des lacs d'Arrémoulit, est traité en sous-unité.



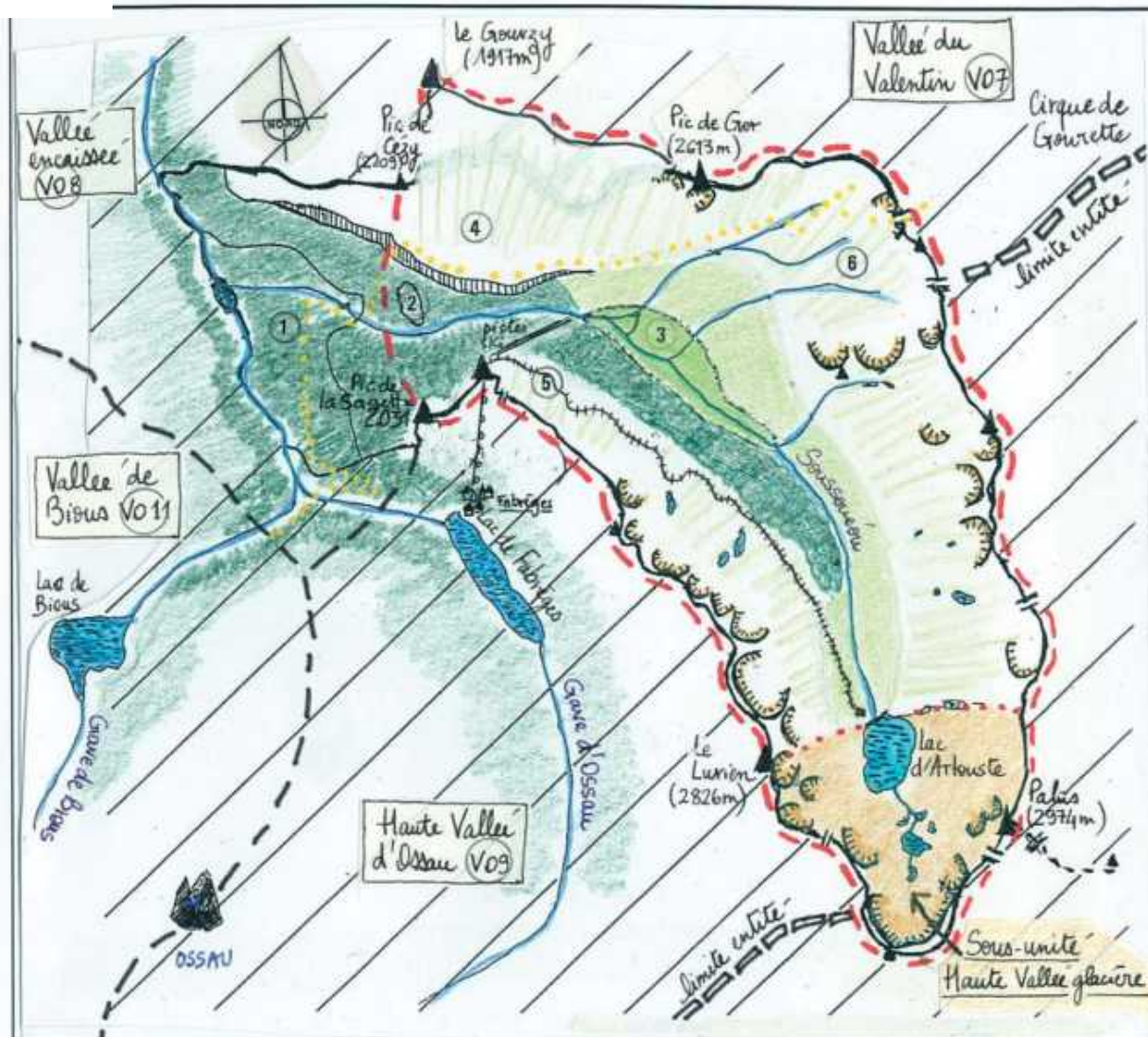
Le Soussouéou serpente dans une plaine herbeuse. La partie basse du versant exposé O / NO est très boisée. (vue vers l'aval). (photographie DIREN Aquitaine)



La vallée du Soussouéou est nettement délimitée par ses versants hauts et rapprochés (vue vers l'aval). (photographie DIREN Aquitaine)



Le petit train d'Artouste dans la partie amont de la vallée. Dans le fond, on devine l'encaissement de la vallée (photo Géodes)



Morphologie résumée Légende

> faibles pentes

1. Lacoussole
2. Mouscabarous
3. Plaine de Soussouéou
4. "Plateau" de Cézy
5. "Plateau" de Séous
6. "Plateau" d'Arre

Coupe schématique



> fortes pentes

- Falaise de la Tune
- Parties intermédiaires, correspondant à la petite auge glaciaire jusqu'aux épaulements.
- Sont également en pentes plus fortes, les parties supérieures, sous les crêtes
- Cirques glaciaires

- GR 10
- Limite unité

Plan schématique

(Carte établie d'après la maîtrise de Fr. Cantegrel - Pau - 1973 et utilisée dans : album photographique, classement du site de Soussouéou - DIREN Aquitaine - 1994)

Vallée du Soussouéou

Limites

- Au Nord : Pic rocheux de Cezy (2 209 m) et Géougue d'Arre (2 619 m)
- Au Sud : lac et barrage d'Artouste (naissance de la vallée) - au-dessus du barrage et jusqu'à la crête frontalière c'est la sous-unité de la Haute vallée glaciaire
- A l'Est : crêtes arides et rocheuses (Pic de la Lie, Pic des Tourettes...)
- A l'Ouest : massif rocheux du Lurien (2 826 m)

Réseaux, infrastructures

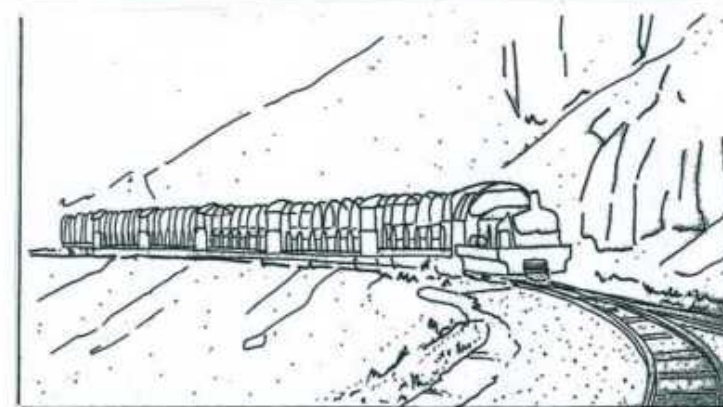
- Petit train touristique d'Artouste, à flanc de versant et au-dessus de la forêt, offre des vues plongeantes surtout à l'amont de la vallée.
- Deux variantes du G.R. 10 : passage en balcon sur la plaine ou au niveau de celle-ci.
- Télésièges de la station d'Artouste
- Sentier entre les télésièges de la plaine du Soussouéou et le barrage d'Artouste ; très emprunté en été, il permet de découvrir la plaine.

Occupation du sol

- En amont : zone rocheuse et pelouses rases d'estives
- Au niveau de la plaine du Soussouéou : vaste espace plat d'estives
- A l'aval : versants abrupts couverts d'une dense hêtraie-sapinière (gorges de Herrana, forêt de Lacoussole)
- Versant exposé O / NO plus boisé
- Petits lacs suspendus au dessus de la vallée (lacs d'Ormélias...)
- Zones entières couvertes d'un véritable tapis de rhododendrons

Habitat et économie

- Cabanes pastorales
- Economie :
 - . pastoralisme
 - . exploitation forestière
 - . tourisme : petit train d'Artouste, G.R. 10, restaurant - refuge au lac d'Artouste (en limite sous-unité), ski de piste, buvette du Soussouéou au bas des pistes, départ de télésiège dans la plaine



Le petit train d'Artouste

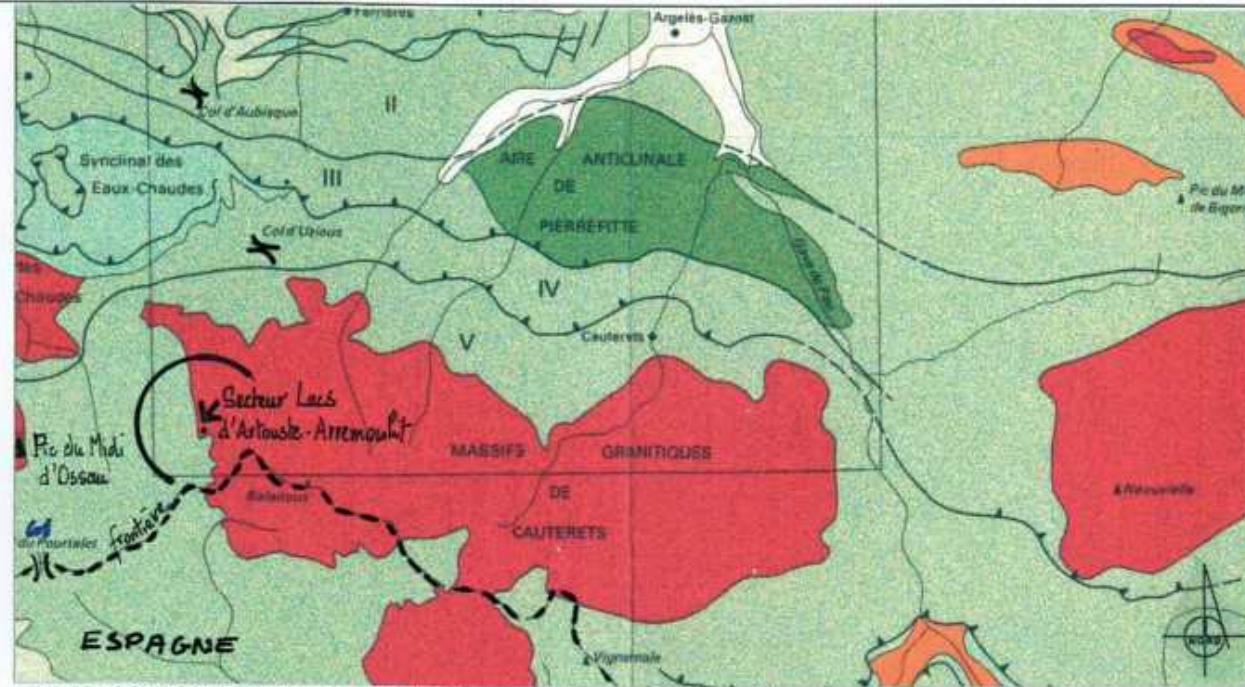
Repères

- Le barrage et le lac d'Artouste
- Le petit train rouge

Evolution :

- Site classé, en équilibre ; la plaine est préservée de l'urbanisation
- Hors période hivernale, le tracé des pistes de ski se lit par des terrassements non cicatrisés
- Avenir de la station de ski
- Surfréquentation du refuge

Signes visibles

Vallée du Soussouéou...Sous-unité : Haute vallée glaciaire VO10₁

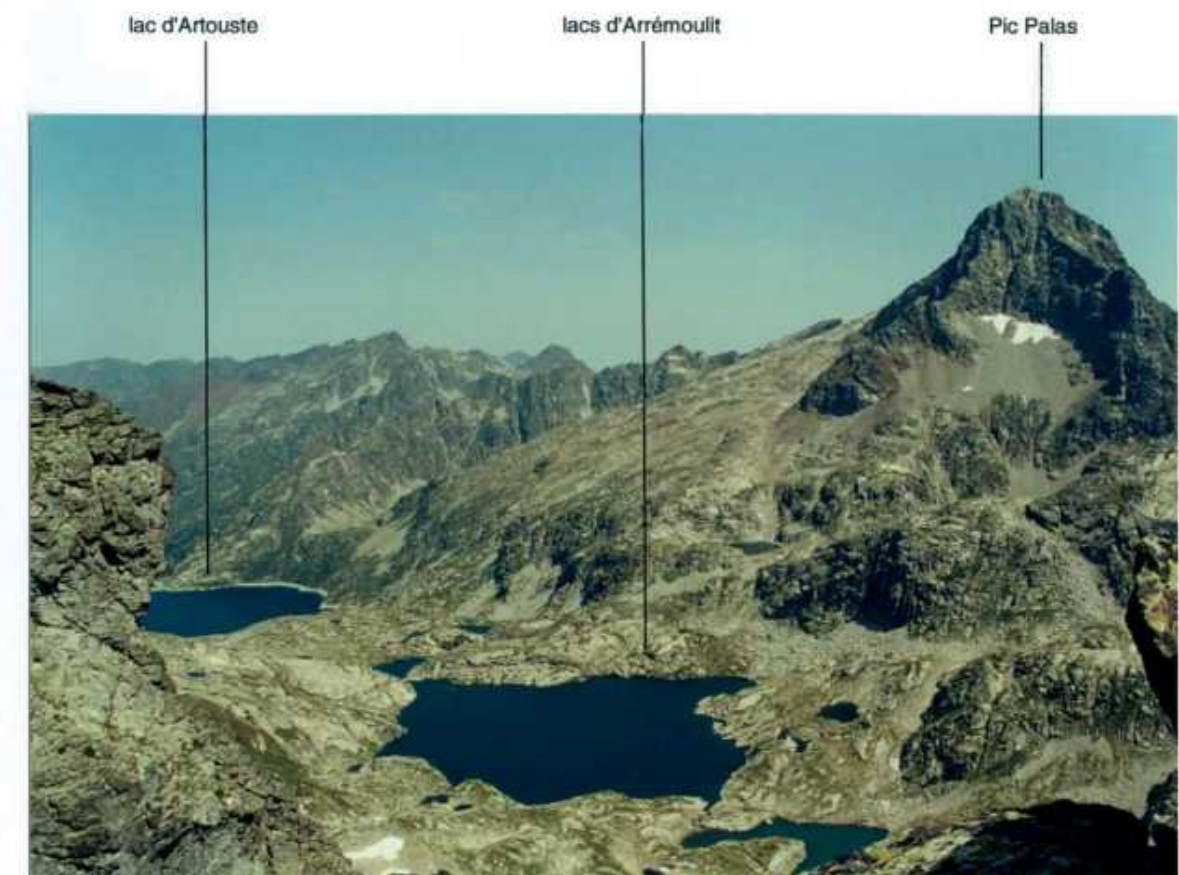
Extrait carte géologique : la haute vallée glaciaire se situe dans un massif granitique



Le barrage du lac d'Artouste est la limite Nord de la sous-unité de la haute vallée glaciaire (photo Géodes)



▲ Paysages de haute montagne rocheuse au pied du plus haut pic du département (photographies Géodes) ▲



La haute vallée du Soussouéou repose sur la formation dénommée "massifs granitiques de Cauterets et de Panticosa", dont la mise en place remonte à environ 280 à 300 millions d'années, au moment de la formation d'une première chaîne de montagnes dite "hercynienne", à l'emplacement des Pyrénées actuelles.

Le secteur d'Arrémoult est situé dans le Parc National des Pyrénées, en limite Sud-Ouest de ce massif granitique qui s'étend largement en Espagne (cirque de Piedrafita et secteur de Panticosa) mais surtout dans les Hautes Pyrénées.

Dominé par les 2 974 m de la pyramide du Palas, point culminant du département, c'est un véritable paysage de haute montagne, de roche nue et de lacs en chapelets, qui s'offre aux randonneurs et aux voyageurs du petit train d'Artouste.

La couleur verte du végétal est exclue, le paysage minéral affiche deux tons de roches : gris sombre, presque noir, sur les sommets et gris plus clair au niveau des lacs ; cette nuance est encore plus marquée en hiver.

Un refuge au bord du plus grand lac d'Arrémoult accueille les adeptes d'escalade ou les randonneurs de la H.R.P. (haute route pyrénéenne).

L'empreinte des glaciers est omniprésente : arêtes déchiquetées de l'Ariel ou du Palas, vaste amphithéâtre du cirque d'Arrémoult, à l'ambiance toujours glaciaire, auges profondes des lacs d'Artouste ou d'Arrémoult, véritables chaussées de cailloux et de blocs des longues raillères menant aux cols du Palas ou de la Lie. Les rapports de force entre la puissance de la glace et la résistance du granite s'expriment et se laissent lire ici plus que nulle part ailleurs dans la vallée d'Ossau ou le reste du département.

Vallée de Bious

Unité **VO11**

Les lacs d'Ayous, en altitude (1 900 m), sont dominés par l'imposante silhouette du Pic du Midi d'Ossau, et longés par le G.R. 10.

Cette vallée est marquée par l'hydroélectricité : le barrage, construit en 1950 (altitude 1 422 m), a créé un lac : le lac de Bious-Artigues, qui est devenu un site très touristique, accessible en voiture.

Deux types de paysages composent la vallée :

- à l'aval, jusqu'au verrou glaciaire du plateau des Oumettes, l'épaisse hêtraie-sapinière couvre les versants ; la vallée est encaissée, sombre et humide.
- en amont, la forêt est présente dans la partie basse des versants (jusqu'à 1 700 m environ), et au-dessus c'est le domaine des estives : les pelouses rases de la haute montagne couvrent une très grande superficie ; le petit groupe de lacs d'altitude et la majestuosité de la silhouette du Pic du Midi d'Ossau font toute la réputation de cette vallée.

Tout ce secteur est marqué par l'ancien édifice volcanique (- 290 millions d'années), retravaillé par les déformations tectoniques et les glaciers.

Emblème de la vallée d'Ossau toute entière, le Pic du Midi d'Ossau l'est encore plus ici : c'est par cette vallée de Bious qu'on se retrouve au plus proche du Pic et de sa silhouette si facilement reconnaissable. Sa cime, en forme de croc est identifiable dès l'arrivée à Pau, par sa hardiesse qui tranche avec les formes plus rondes et plus épaisses des crêtes environnantes.



Le gave de Bious (visible ici dans la moraine) est un étroit torrent alimenté par les cascades des versants



Le plateau des Oumettes est un espace dégagé au pied du barrage et au creux de la hêtraie-sapinière. A l'aval, on distingue les terrasses et le bâtiment d'accueil du camping.

Vallée de Bious

Limites

- Au Nord : les Pics rocheux de Biscou (2 064 m) et Lavigne (2 018 m) ferment la vallée
- Au Sud : la crête frontalière rocheuse : Pic des Moines (2 349 m)
- A l'Est : le Pic du Midi d'Ossau (2 884 m) et arête de Moundelhs
- A l'Ouest : les crêtes rocheuses, limite avec la vallée d'Aspe : Pic Hourquette (2 384 m), Soum d'Aas (2 427 m)

Réseaux, infrastructures

- R.D. 231 carrossable de Gabas au lac de Bious-Artigues (route fermée en hiver), poursuivie par une route d'accès aux cabanes pastorales, réservée aux bergers.
- Nombreux sentiers de randonnées (G.R. 10, Tour du Pic du Midi d'Ossau..)
- Le gave est un étroit torrent à l'aval, encaissé et peu visible dans sa traversée de la forêt ; la route le longe ensuite au passage de la moraine ; dans l'estive, dégagée de végétation, il est présent et s'étale en méandres.

Occupation du sol

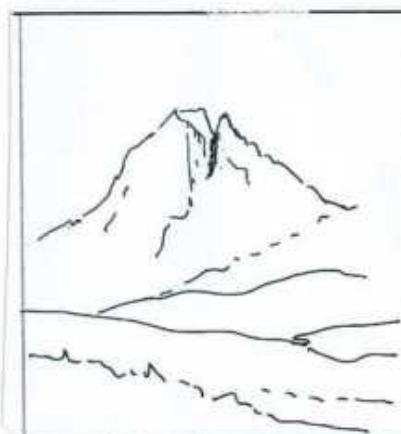
- Sur les versants exposés à l'Est, la hêtraie-sapinière monte jusqu'à environ 1 600 m ; elle s'élève plus haut sur les versants exposés à l'Ouest (1 800 m)
- Vaste espace d'estives au-dessus de la forêt
- Parc National des Pyrénées situé sur toute la partie Sud et Est de cette unité de paysage
- Pics et crêtes rocheuses

Habitat et économie

- Cabanes pastorales
- Cantine refuge au lac de Bious et refuge aux lacs d'Ayous
- Economie :
 - . pastoralisme
 - . hydroélectricité
 - . tourisme : camping, randonnées, G.R. 10, location de poneys et chevaux



Vue aérienne sur le barrage en été (1999). Au premier plan, le plateau des Oumettes utilisé temporairement en parking, avec au-dessus les réseaux de sentiers piétons jusqu'au lac. Au bord du lac de Bious-Artigues, la zone d'accueil : cantine-refuge et parking.



Le Pic du Midi d'Ossau depuis les lacs d'Ayous

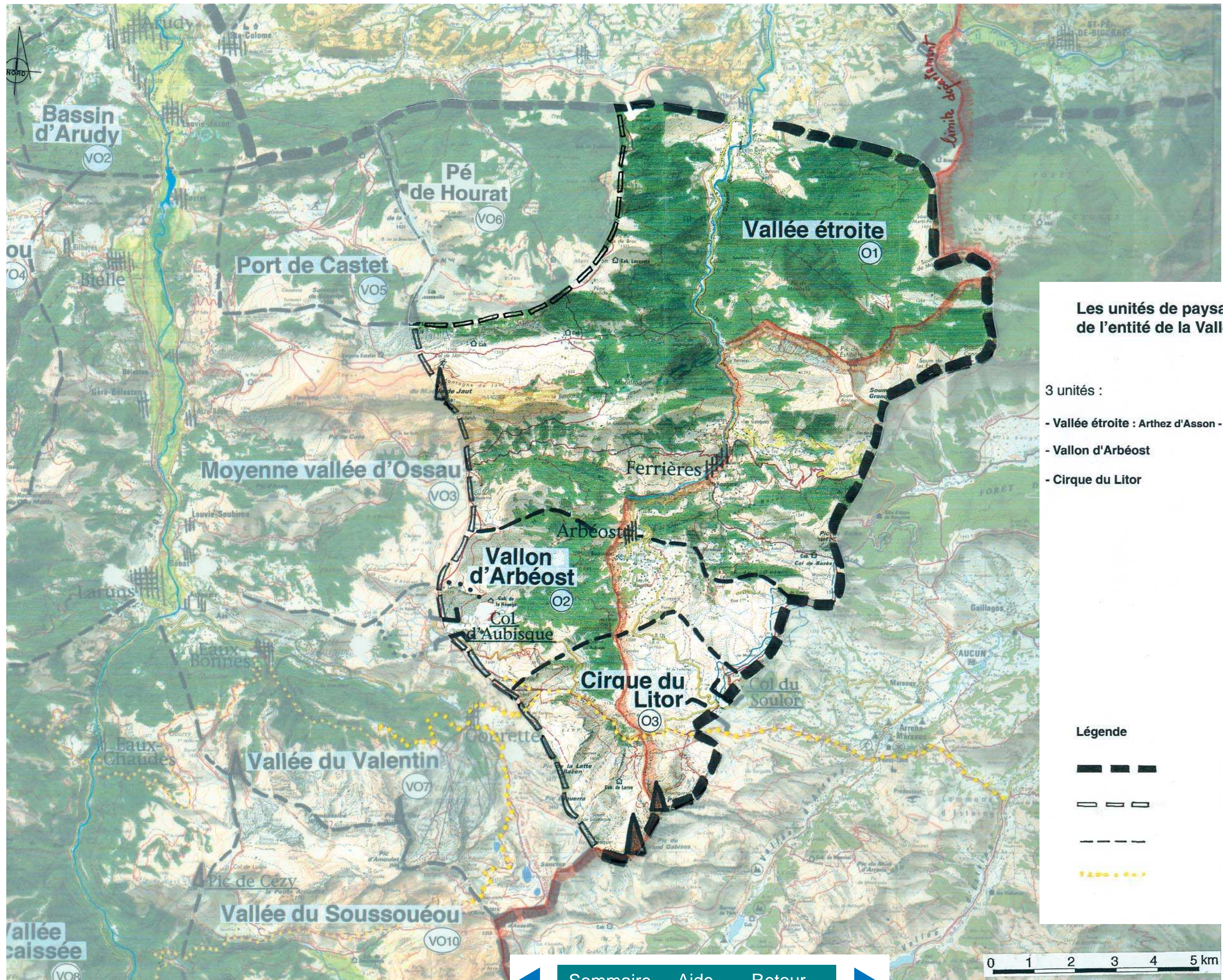
Repères

- Le Pic du Midi d'Ossau
- Le barrage et le lac de Bious

Evolution :

Signes visibles

- Surfréquentation des abords du lac de Bious-Artigues et des estives du plateau de Bious-Oumettes
- Surfréquentation de Bious-Dessus et du chemin des lacs d'Ayous
- Réhabilitation du restaurant-refuge du lac de Bious-Artigues : études en cours pour un meilleur accueil
- Pistes carrossables dans le Parc National



Les unités de paysage de l'entité de la Vallée de l'Ouzom

- 3 unités :
- Vallée étroite : Arthez d'Asson - Arbéost
 - Vallon d'Arbéost
 - Cirque du Litor

- 01
- 02
- 03

Légende

-  Limite nette de l'ensemble
-  Limite entité
-  Limite unité
-  G.R. 10





Géographie

- Petite vallée orientée Nord / Sud, sur une longueur de 16 km.
 - Zone frontière : cette entité de paysage se partage entre deux départements, trois cantons et deux régions économiques : Aquitaine et Midi-Pyrénées ; la limite départementale passe au milieu de la rivière de l'Ouzom.

- Superficie : 130 km² environ
 - Cette entité de paysage = environ 740 habitants soit environ 6 hab. / km²

- Les principaux villages sont :
 - Arthez d'Asson (en limite d'entité) (508 hab.) et en Hautes Pyrénées
 - Ferrières (110 hab.)
 - Arbéost (122 hab.)

- L'économie aujourd'hui :

1. agropastoralisme
2. exploitation forestière
3. tourisme vert et cycliste (route thermale, Col du Soulor vers l'Aubisque)

Histoire : naissance d'un paysage

- La vallée, d'abord inhabitée, fut peuplée depuis les vallées voisines et par les hauteurs : Arbéost fut d'abord un plateau d'estives d'Arrens, en Bigorre, et "les Etchartes" reste un quartier de Louvie-Soubiron.
 - Une longue tradition pastorale.
 - La mine de fer, exploitée dès le XVI^{ème} siècle (boulets de canons) à Ferrières (au nom significatif !), est fermée en 1961 ; l'assiette de l'ancien train a servi à dédoubler la route actuelle.
 - En 1860, la route thermale, reliant Argelès-sur-mer à St Jean-de-Luz, et en particulier les villes thermales d'Argelès et des Eaux-Bonnes, est décidée par Napoléon III ; elle est à l'origine de la découverte des paysages de la haute vallée : Col du Soulor, Col d'Aubisque. Ces deux cols sont réputés car souvent empruntés par le Tour de France cycliste.

Habitat

maison XVII^{ème}
en village



maison début
XIX^{ème} sur cour

Trois niveaux bien visibles :

- Villages à l'habitat groupé et aux toits en ardoises, près du ruisseau, dans la forêt.
- Granges traditionnelles dans les prés de fauche (granges d'Arbéost...).
- Cabanes d'estives dans le cirque du Litor.

Paysage : ambiance

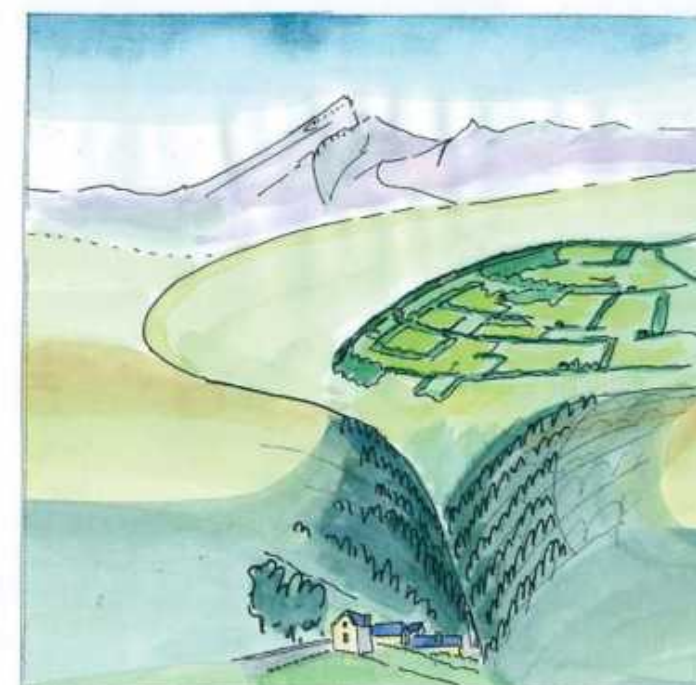
sérénité, calme, à l'abri des grands circuits touristiques

- paysage dominé par la **silhouette écharpée du Pic du Gabizos**
- petite vallée qui déploie l'**éventail traditionnel des paysages de montagne** d'une façon schématique :

l'Ouzom prend sa source dans le cirque du Litor, cirque d'estives très lisible dans le paysage, espace dégagé, lumineux, sans échelle.

plus bas, le quartier de granges aux courbes douces et verdoyantes, offre un paysage soigné et entretenu, à l'aspect très aimable.

à l'aval, la vallée encaissée, rectiligne, sombre et très boisée





C.D. 918
de St Jean de Luz
à Argelès-sur-Mer

HAUTES PYRÉNÉES	PYRÉNÉES ATLANTIQUES
2 ^k ₃	8 ^k
COL de SOULOR	COL d'AUBISQUE
←	→
ARGELÈS GAZOST 22 ^k	EAUX BONNES 20 ^k



Vallée étroite : Arthez d'Asson - Arbéost

Unité **01**

Vue depuis Arthez d'Asson vers le Sud : la vallée boisée encaissée aux versants abrupts et boisés

C'est une vallée étroite, orientée Nord / Sud, en forme de V, très encaissée, à l'ambiance sombre et humide. L'entrée est gardée par le village d'Arthez d'Asson, dominé par le Pic de Monbula, sentinelle de la vallée.

La découverte du village de Ferrières dans cet endroit peu hospitalier étonne...

L'emplacement de ce village est lié à l'exploitation d'anciennes mines de fer et non à de bonnes conditions climatiques.

A la fermeture de l'exploitation en 1961, l'assiette du petit train qui amenait le minerai à la fonderie en aval, a servi à dédoubler la route, si bien qu'aujourd'hui, elle se partage plusieurs fois en deux voies à sens unique, une sur chaque rive, au fil de la longue gorge entre Ferrières et Arthez d'Asson.

C'est une ascension très particulière où l'on est souvent en contact avec l'Ouzom, et où l'attention étant moins portée sur la conduite - du fait du sens unique - on peut à loisir apprécier l'ambiance humide et fraîche des forêts de feuillus traversées. Le buis, vert foncé et trapu, est une des essences dominantes dans ce paysage.

Plus haut, se trouve Arbéost, bourg rural (altitude 550 m) aux maisons serrées autour de la rue principale ; c'est un village de " cadets " poussés par la surpopulation de la fin du XVIII^{ème} siècle.



La route, à sens unique par tronçons, suit l'Ouzom



La rue d'Arbéost : petites maisons grises serrées les unes contre les autres



Ferrières

Vallée étroite : Arthez d'Asson - Arbéost

Limites

- Au Nord : élargissement au niveau du bassin d'Arthez d'Asson, à la sortie de la forêt (Pènes et Castets)
- Au Sud : pincement de la vallée avant Arbéost, au coude de l'Ouzom
- A l'Est et à l'Ouest : crêtes souvent boisées des versants pentus

Réseaux, infrastructures

- La R.D. 126 longe la rivière tout le long de cette unité de paysage : d'Arthez d'Asson à Ferrières, souvent en deux voies à sens unique.
- La rivière et la route se suivent de très près dans cette étroite vallée

Occupation du sol

- Très rares replats, donc pas de culture
- La forêt de feuillus couvre une grande partie des versants (à l'aval essentiellement) jusqu'à l'Ouzom
- Buis très présent

Habitat et économie

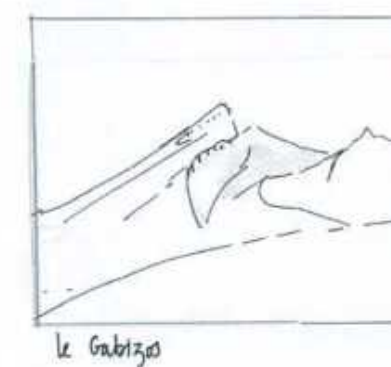
- Arbéost, village d'altitude est resté très rural
- Le village de Ferrières serré au fond de la vallée encaissée est plus touristique
- Economie:
 - . pastoralisme
 - . tourisme vert (pêche, cyclisme, kayak), gîtes ruraux



Un paysage très humide, sombre et sauvage ; on voit ici une partie non réutilisée de l'ancienne voie ferrée

Repères

- Les villages de Ferrières et Arbéost
- La route en deux voies à sens unique
- Le Pic du Gabizos



- Evolution :**
- Murets-béton récents le long de la route, sans prise en compte de la qualité ambiante.
- Signes visibles**
- Eboulements et glissements de terrain au-dessus de Ferrières (anciennes mines de fer)

Vallon d'Arbéost

Unité **02**

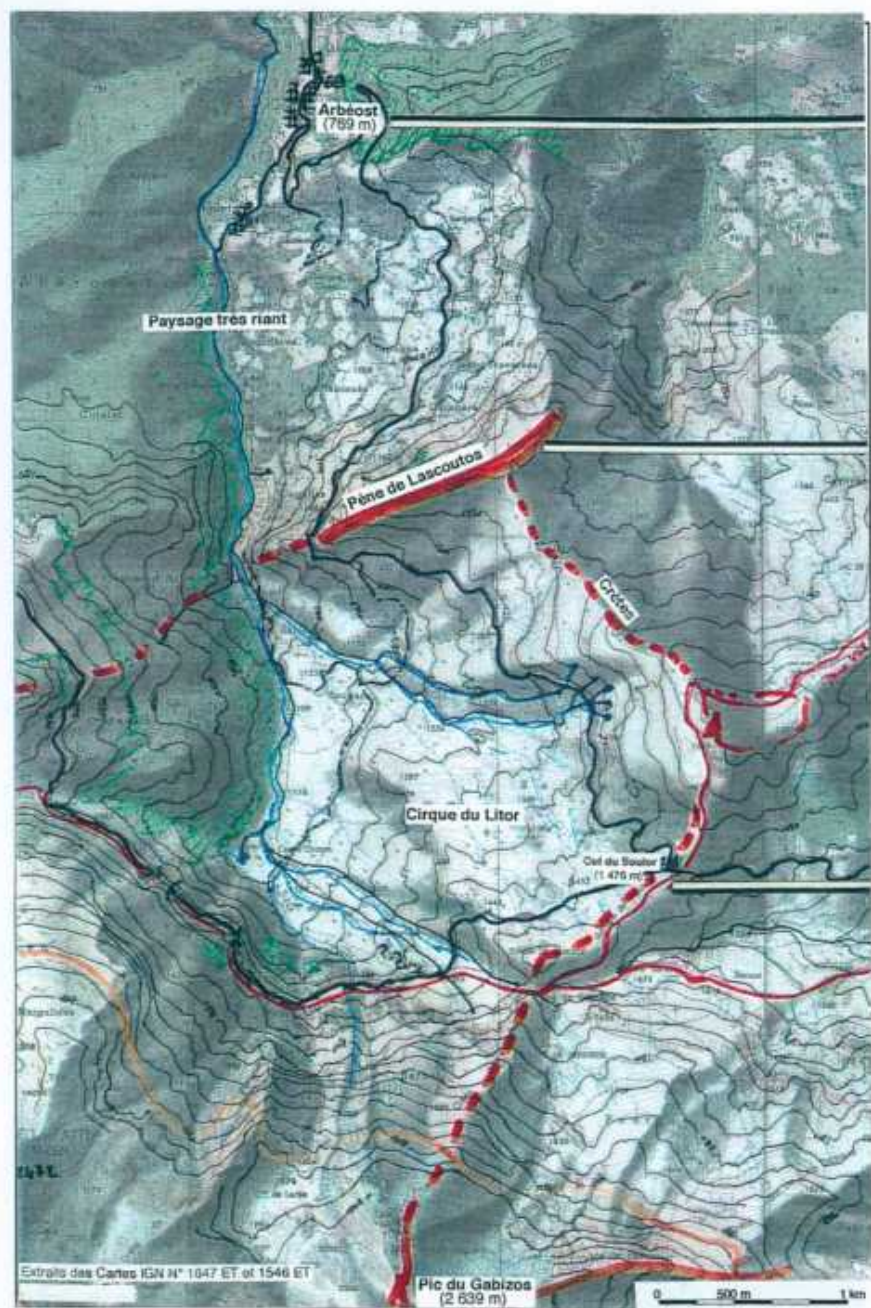
Granges traditionnelles (photographie Follet)

Ce vallon est marqué par la dissymétrie des versants :

- En rive gauche, sur le versant exposé à l'Ouest et sous le col d'Aubisque, la forêt est épaisse.
- Au dessus d'Arbéost, et sur le versant exposé à l'Est, les granges s'éparpillent parmi les prés de fauche, sur les pentes douces et ensoleillées. L'aspect entretenu des haies, des parcelles et des murets, qui dans un maillage régulier soulignent le relief, révèle un dynamisme pastoral certain. Ce versant du vallon d'Arbéost est un paysage particulièrement riant et accueillant.



Vue depuis la R.D. 126 sur le versant ensoleillé occupé par les granges



Extrait des Cartes IGN N° 1647 ET et 1546 ET
 Deux séquences paysagères très nettement marquées et séparées par un verrou rocheux

Le vallon d'Arbéost

Limites

- Au Nord : à l'aval du village d'Arbéost, au pincement de la vallée
- Au Sud : Pène de Lascoutos : véritable barrière rocheuse
- A l'Est et à l'Ouest : crêtes dénudées des estives

Réseaux, infrastructures

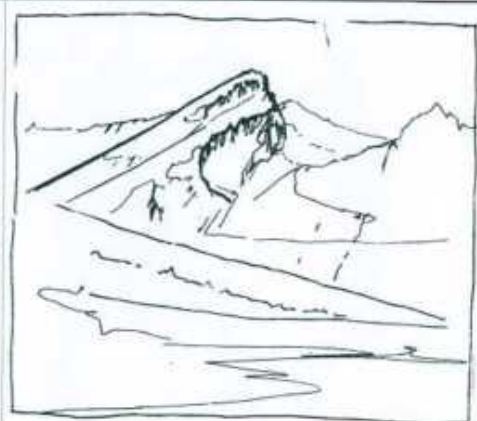
- R.D. 126, route de liaison Nay / route thermale par le Col du Soulor
- Chemin de randonnée " Le Tour du Val d'Azun "

Occupation du sol

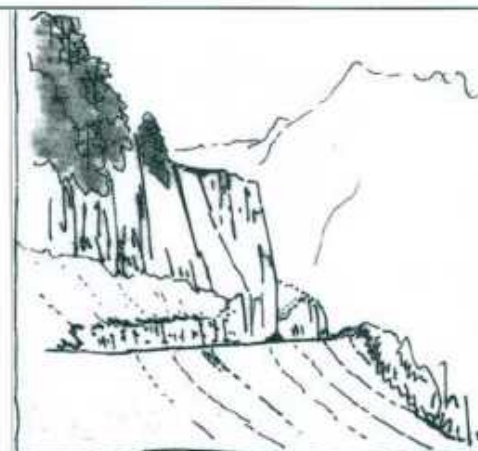
- Versant exposé Est : prés de fauche encadrés dans un maillage de haies bocagères et d'arbres de haut jet
- Versant exposé Ouest : forêt d'Arbéroutet et estives au niveau du col d'Aubisque
- Importance du buis

Habitat et économie

- Granges traditionnellement bien insérées dans la pente
- Economie : pastoralisme dynamique



Le Gabizos, géant incliné, visible depuis la plaine de Nay, domine toute la vallée



Passage dans la Pène de Lascoutos

Repères

- La Pène de Lascoutos
- Le Pic du Gabizos

Evolution : - Développement d'un habitat permanent avec des terrassements lourds mal cicatrisés.
Signes visibles

Cirque du Litor

Unité **03**

Le Col du Soulor : bâtiments et parkings de médiocre qualité au coeur des estives

Le cirque du Litor présente un paysage très dénudé, un espace ouvert et dégagé, situé entre 1 200 et 1 400 m d'altitude, et que l'on appréhende visuellement presque en une seule fois. Dans ces estives, les chemins, et à leur aboutissement, les bergeries, se lisent très bien. Le cirque est dominé par la silhouette grise et rocheuse du Gabizos (2 691 m), qui est la sentinelle de toute la vallée. Au Sud, les crêtes minérales de haute montagne ferment le cirque, avec un point d'inflexion à l'Est qui est le Col du Soulor (1 476 m). La route thermale qui borde le cirque au Sud offre de très beaux panoramas sur l'ensemble de l'unité.

Arbéost

granges d'Arbéost

Pène de Lascoutos

cirque du Litor



La Pène de Lascoutos sépare le vallon d'Arbéost (unité 02) du cirque du Litor (unité 03) - vue depuis la route thermale



La route thermale perce la falaise



Sommaire Aide Retour



Cirque du Litor

Limites

- Au Nord : Pène rocheuse, transversale, de Lascoutos et Couret d'Arbaze
- Au Sud : crêtes rocheuses du massif du Pic du Grand Gabizos (2 691 m) et Latte de Bazen
- A l'Est : crêtes dénudées des estives du Col du Soulor
- A l'Ouest : crêtes dénudées du Col d'Aubisque

Réseaux, infrastructures

- La " route thermique " Est / Ouest (RD 918 - Argelès-Gazost / Les Eaux-Bonnes) s'insère merveilleusement dans chaque repli du relief ; au pied des falaises, elle borde le cirque et offre de très belles vues sur le cirque (route fermée l'hiver car très avalancheuse)
- Liaison entre le Col du Soulor et Arbéost réalisée récemment (probablement vers 1959)
- Sentiers : G.R. 10 et " Tour du Val d'Azun "

Occupation du sol

- Vastes prairies d'estives
- Forêt d'Arbaze sur versant exposé Ouest au-dessous de la route thermique
- Crêtes rocheuses grises au Sud, falaises de haute montagne

Habitat et économie

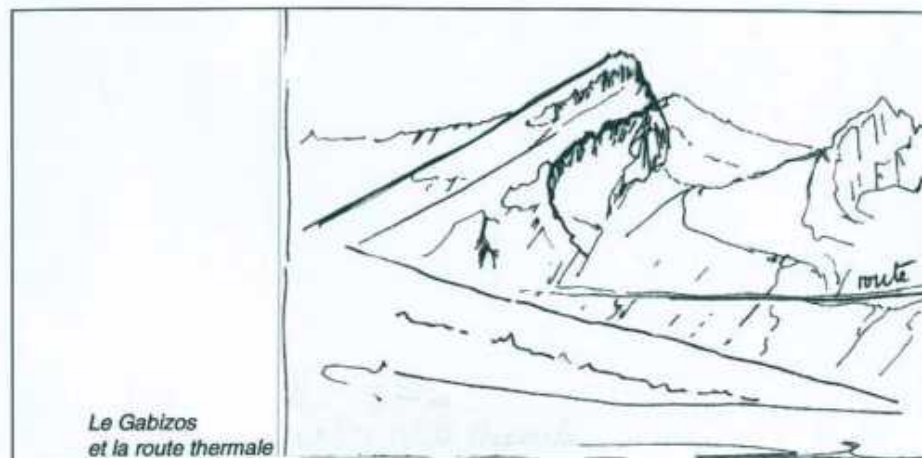
- Cabanes pastorales dans le cirque ; elles sont de plusieurs types : les plus anciennes avec des murs en pierres à joints secs, servent d'annexes aux cabanes plus récentes. Celles construites au début des années 80 sont dégradées par les cycles gel / dégel.
- Economie :
 - . pastoralisme dynamique (vaches, brebis)
 - . tourisme de passage au col et sur la route thermique, passage du Tour de France cycliste, ski de fond Aubisque - Soulor



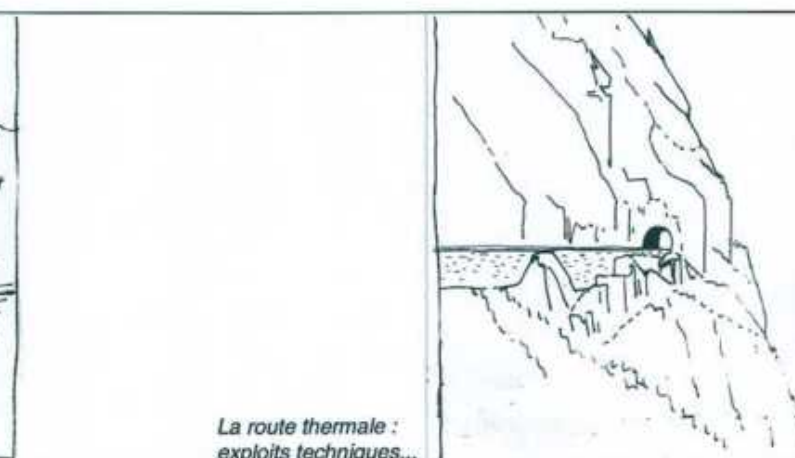
Le fond bosselé du cirque du Litor où serpente le ruisseau



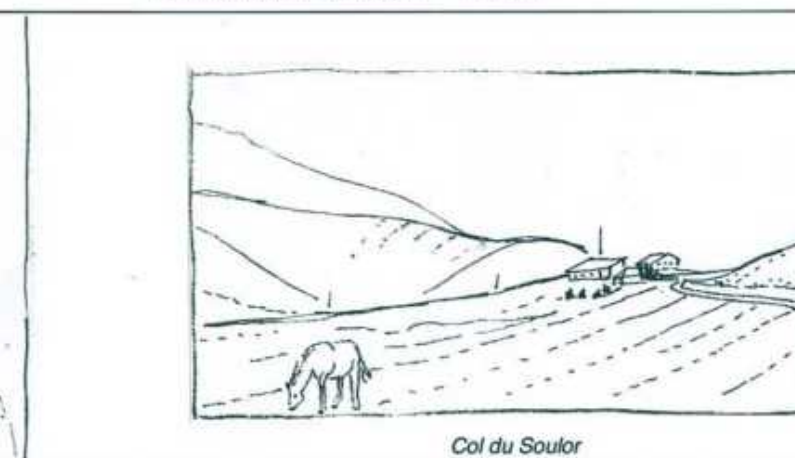
Cabanes anciennes et cabane en béton (années 80), dans le cirque



Le Gabizos et la route thermique



La route thermique : exploits techniques...



Col du Soulor

Repères

- La Pène de Lascoutos
- La route thermique dans la falaise
- Le Col du Soulor
- Le Pic du Gabizos

Evolution :
Signes visibles - Devenir architectural des cabanes du Litor

3ème partie - LES ENJEUX DU PAYSAGE

3 - 1 - Le paysage quotidien et les paysages «reconnus» (pages 1-2)

- carte et texte

3 - 2 - Les enjeux du paysage du département (pages 3-9)

- carte légendée

illustrations :

- banalisation des paysages

- perte latente de diversité des paysages

- une vraie démarche de projet est la seule garantie de la prise en compte du paysage

3 - 3 - Pour une politique départementale du paysage (page 10)

- texte

3 - 4 - Annexes (pages 11-75)

- bibliographie

- repères sur l'histoire

- architecture rurale : caractères fondamentaux

- ensemble de l'iconographie «Histoire des regards portés sur le paysage»

- liste des sites institutionnalisés

(Monuments Historiques, sites inscrits et classés)

Paysages des Pyrénées-Atlantiques

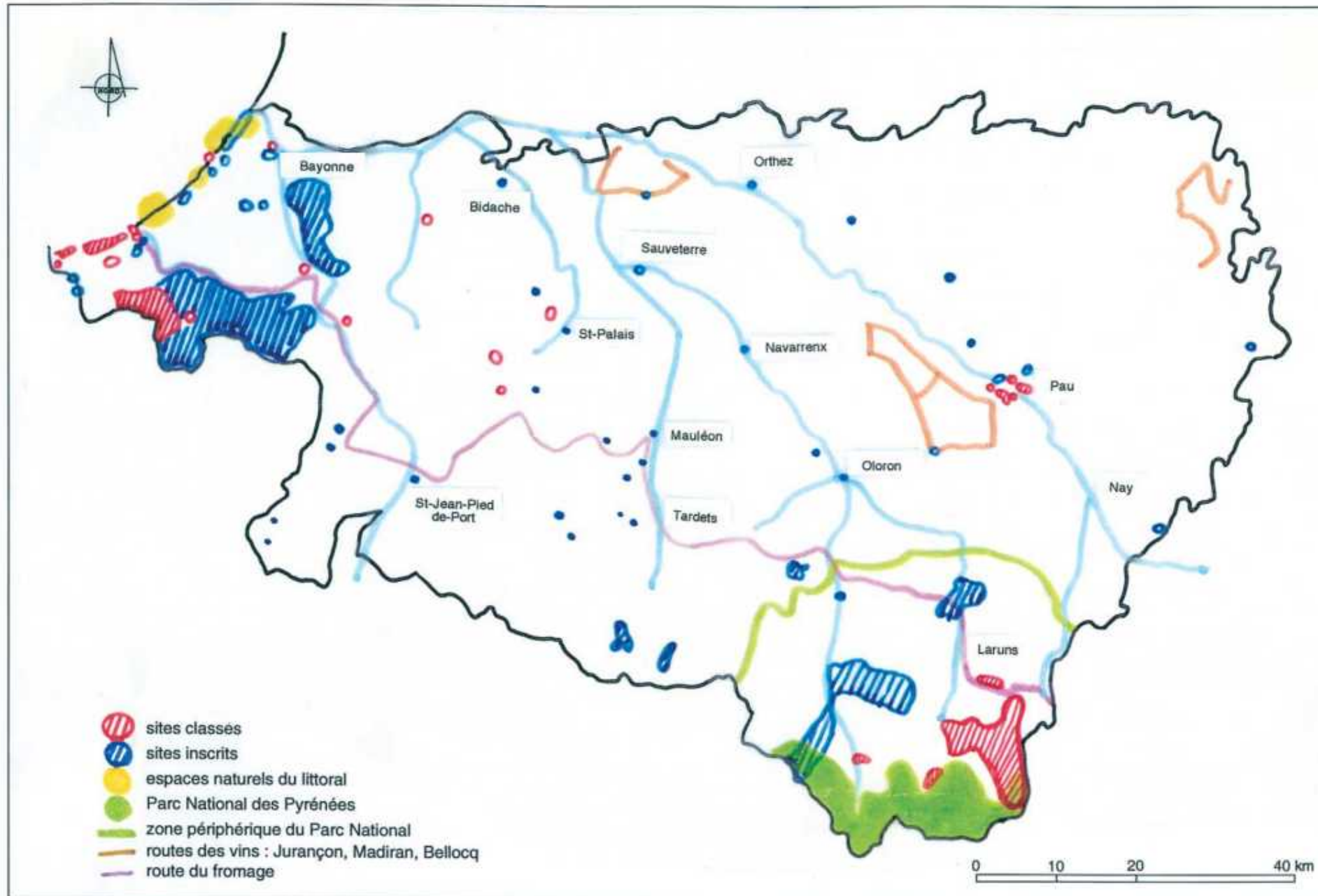
Troisième partie



Octobre 2001



3. 1 - Le paysage quotidien et les paysages «reconnus»



Des **mesures institutionnelles** (instaurées par l'Etat) prennent en compte le paysage et ont pour objectif, entre autres, d'en préserver les qualités : sites classés et inscrits, Parc National des Pyrénées et sa zone périphérique, loi littoral, loi montagne, PLU, ZPPAUP et ZNIEFF.

Les espaces concernés par ces mesures bénéficient donc d'une attention et d'une surveillance soutenue de la part des pouvoirs publics qui ne manquent pas d'impliquer les collectivités territoriales.

Parrallèlement dans ce département très rural, il faut signaler l'importance des **productions agricoles labellisées** : fromage Ossau / Iraty, vins de Béarn, Irouléguay, Jurançon, Madiran et Pacherenc, piment d'Espelette et un label, le jambon de Bayonne. Ces appellations de renommée nationale (voire internationale...) sous-entendent des pratiques agricoles particulières qui organisent un certain type de paysage. Dans l'esprit de tout un chacun, l'image des territoires d'A.O.C. est associée à la qualité des produits, et la préservation de ces paysages représente une valeur patrimoniale et économique considérable.

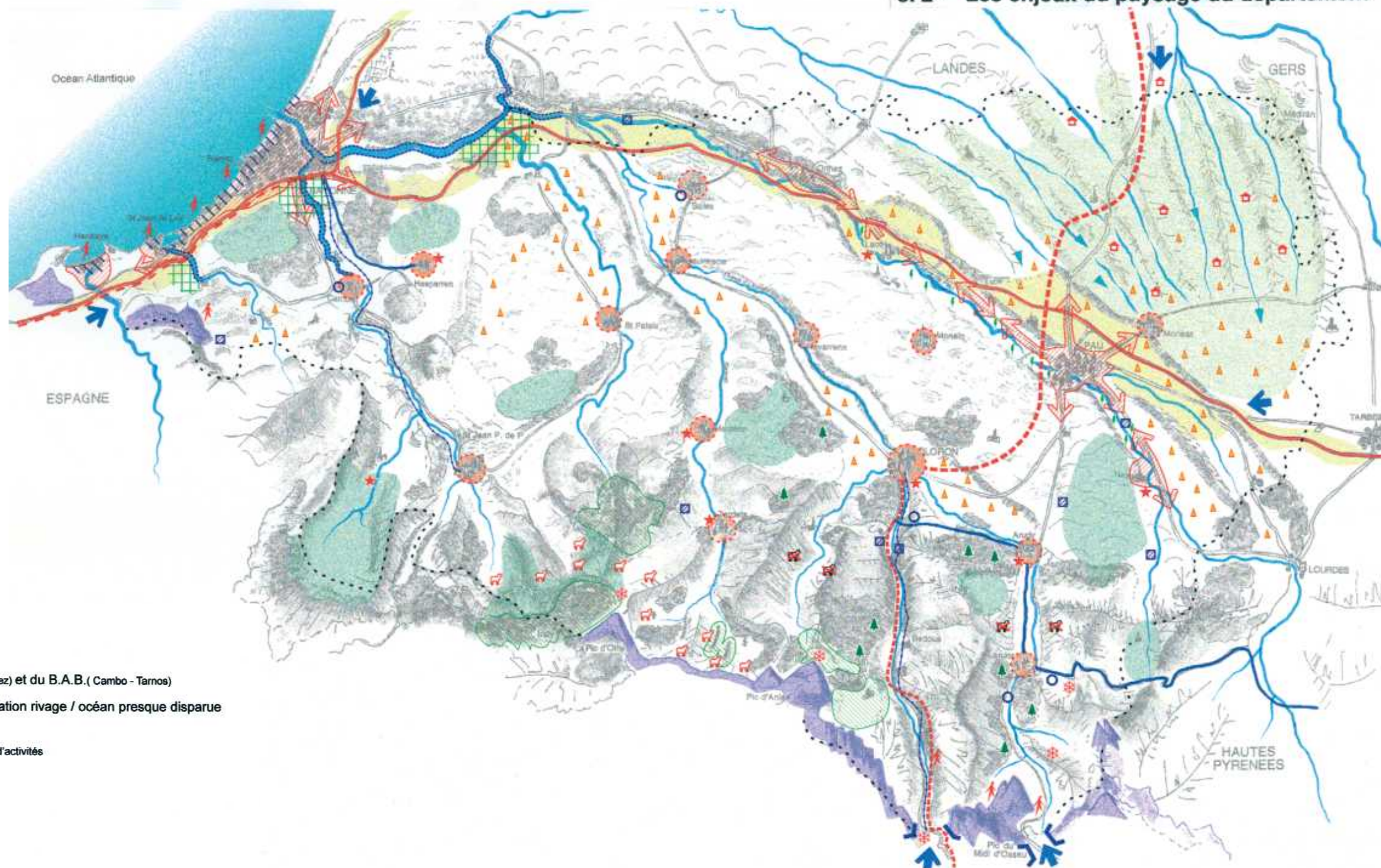
Dans la continuité de l'esprit de l'Inventaire des Paysages du Département des Pyrénées-Atlantiques, il semble que l'exigence de qualité doit s'exercer au delà des paysages inventoriés et «reconnus» : aucun lieu ne mérite d'être négligé, c'est l'ensemble des paysages qui constitue notre cadre de vie, dont la qualité est devenue une attente forte de notre société.

La totalité du territoire montre des signes d'évolution.

Il existe bien sûr dans le département des espaces stratégiques dont les transformations ont une portée nationale du fait de leur réputation, mais des mutations plus ou moins profondes touchent de nombreux points du territoire : il apparaît ici que les dynamiques de développement de l'agriculture et de l'urbanisation influencent fortement l'évolution des paysages du département, posant la question de leur devenir.








Or il importe de mesurer à quel point l'image qu'un territoire donne de lui-même, comme la perception qu'en ont ses habitants détermine à la fois l'attrait qu'il exerce et la motivation de ses acteurs économiques. Les principaux enjeux paysagers du département sont synthétisés dans la carte de la page suivante ; ils s'appuient sur l'analyse fine et le diagnostic des unités de paysage de chacun des sept ensembles décrits précédemment.

3.2 - Les enjeux du paysage du département











Evolution à maîtriser :




-La banalisation des paysages :

-  éclatement des villes de la « diagonale béarnaise » (Nay - Pau - Orthez) et du B.A.B. (Cambo - Tarnos)
-  urbanisation de la Côte, du B.A.B. et du proche arrière pays : relation rivage / océan presque disparue
-  abords des petites villes et bourgs
 - urbanisation diffuse et de faible qualité, implantation anarchique de zones d'activités
 - disparition du patrimoine arboré lié aux routes
-  station de ski : architecture et traitement du site sans qualité
-  monoculture intensive du maïs
-  régression du système hydraulique et écologique des barthes
-  recul de la saligue (gave de Pau : Nay - Artix)

-Menace latente de perte de diversité :

-  surfréquentation touristique (Côte Atlantique et montagnes)
-  déprise pastorale des zones intermédiaires en montagne -> fermeture des versants, abandon des granges
-  surpâturage de zones d'estives : érosion
-  progression naturelle du sapin sur le hêtre en forêt montagnarde
-  carrières et gravières / lacs collinaires : exploitation et réhabilitation à améliorer
-  friches industrielles
-  petit patrimoine fluvial abandonné (Adour, Nive, Nivelle, Gaves réunis)
-  patrimoine bâti en terre crue en voie de disparition (Marches du Béarn)

-Projets routiers identifiés :





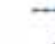

-  projet autoroutier majeur Bordeaux / Pau : conflit potentiel pour l'intégration dans les reliefs bosselés
-  RN 134 : modernisation dans des gorges étroites où la sensibilité à l'aménagement est très forte
-  A 63 : élargissement -> mise à 2 fois 3 voies (Bidassoa - Bayonne)

Atouts et potentialités :



-Atouts paysagers forts au niveau national :

-  intégrité de la Chaîne des Pyrénées : silhouettes emblématiques -> enjeu de massif à l'échelle transfrontalière
-  espace côtier, front de mer : atout majeur
-  réseau hydrographique : les Gaves et l'Adour... l'eau présente partout, et peu viable

-Espaces et lieux stratégiques pour l'image du département :

-  espaces privilégiés de connaissance du département traversés par les grandes voies de communication (autoroutes et lignes SNCF)
-  points d'entrées / sorties du département
-  zone en belvédère sur les Pyrénées (Marches du Béarn)
-  axes privilégiés de découverte : route de l'Impératrice et route thermale
-  voies ferrées en montagne : témoignage de l'art des ingénieurs et des maçons du XIXème siècle
-  stations thermales en cours de rénovation

-Paysages d'intérêt majeur en dehors des grands axes de communication :

-  espaces de grande notoriété
-  espaces moins connus



▲ monoculture du maïs : berges de rivière dénudées



▲ saligue encore active



▲ barthes de la Nive mises en culture



▲ barthes préservées

Banalisation des paysages

- la banalisation par la monoculture (en particulier du maïs) a plusieurs conséquences sur les paysages :

- ① La révolution du maïs (1950-80) a en tout premier lieu gommé les différences entre les paysages de plateau et de vallée, recréant une uniformité à perte de vue.
- ② La déshumanisation des campagnes, phénomène propre aux cultures intensives fait paraître ces nouveaux paysages peu vivants (les troupeaux ne sortent plus et le nombre d'agriculteurs a diminué). A ce manque de vie fait écho une sensation de «vide» spatial: le maillage de haies, la végétation arborée des bords de chemin et des berges de ruisseaux a presque été réduite à néant... l'échelle de perception visuelle s'est ainsi énormément élargie.

Les remembrements font l'objet aujourd'hui d'une démarche respectueuse du paysage. Un programme de conservation et de plantation de haies, de masses boisées et de ripisylve est systématique.

- ③ Les bâtiments agricoles nécessaires à cette agriculture intensive (élevage hors-sol, silos à maïs) ont changé de volume et sont souvent localisés en dehors du village; ce sont de véritables cathédrales dans ces paysages très dégagés.

Aujourd'hui certaines constructions sont étudiées sur le plan architectural et paysager pour une meilleure adéquation entre les volumes et le site.

- ④ La régression du système de régulation hydraulique des barthes, comme l'abaissement du niveau d'eau des gaves et rivières menaçant les saligues, entraînent la disparition de ces deux écosystèmes très particuliers de milieux humides aux richesses écologiques exceptionnelles. Les espaces très graphiques et ouverts de pâturages des barthes deviennent de vastes et uniformes plaines à maïs.

Les barthes de la Nive sont préservées et le long de l'Adour, certaines zones sont protégées.

- ⑤ Les lacs collinaires de stockage de l'eau pour l'arrosage du maïs : l'aménagement des abords souffre souvent d'une absence totale de qualité. L'utilisation éventuelle de ces lacs pour les loisirs en est compromise. Elles représentent cependant un grand potentiel inexploité.



▲ habitat pavillonnaire dispersé ...petits points blancs éparpillés sur le versant au-dessus d'un village groupé

◀ un quartier récent de chalets groupés et implantés avec intelligence dans la pente



un nouveau quartier qui a su s'inscrire dans le paysage ▲

- la banalisation par l'urbanisation

① la perte d'identité de nombreuses silhouettes urbaines

Le long des coteaux des Gaves de Pau et d'Oloron, et sur beaucoup de crêtes, une urbanisation lâche et diffuse s'étend. Elle gagne même les villages des hautes vallées de montagne. La silhouette compacte du village perd de sa lisibilité et n'est plus aussi facilement identifiable.

Quelques opérations immobilières tiennent compte du site dans lequel elles s'insèrent (tissus urbain existant, relief...). Les nouvelles constructions créent une nouvelle ambiance et contribuent à l'identification des lieux.



▲ une sortie de ville banale



▲ entrée de ville

② entrées / sorties de villes et villages

Les noyaux urbains des grosses agglomérations se développent de façon tentaculaire (ou en «doigts de gants»). La prolifération anarchique de zones commerciales et d'activités à l'entrée des villes nuit à la perception de l'identité du centre urbain. Les limites entre zones agricoles et bâties sont brouillées.

Les coupures d'urbanisation se rétrécissent et on a la sensation, en suivant notamment les routes nationales, d'être dans un continuum linéaire bâti (Nay / Pau / Orthez et Bayonne/ Biarritz / St Jean-de-Luz...).

Le paysage devient d'une extrême banalité aux abords des villes... de France et de Navarre.

Une certaine prise de conscience s'est concrétisée avec l'application de l'amendement Dupond (article L.111.1.4) qui a trait à la qualité des entrées de villes le long des axes à grande circulation. Bien antérieurement, certaines villes ont mené une réflexion sur l'image qu'elles souhaitaient offrir de ces entrées. Aujourd'hui elles ne peuvent que se féliciter de leur aspect accueillant reconnu par tous (entrées Nord de Pau, Mourenx...)

Perte latente de diversité des paysages



▲ maison abandonnée dans la vallée du Saison



▲ ferme restaurée



▲ habitat réhabilité en centre ville

- perte de diversité par l'abandon progressif du patrimoine traditionnel

① patrimoine architectural

Cet abandon signe une perte de mémoire et d'identité des lieux. Ce phénomène est presque arrivé au bout du processus en ce qui concerne la construction en terre crue dans les Marches du Béarn où il ne reste que de très rares spécimens.

Heureusement on peut noter aujourd'hui les efforts effectués par les pouvoirs publics, de mise à la disposition des particuliers d'une palette d'outils variés qui aident à la réhabilitation et la restauration du patrimoine bâti (Z.P.P.A.U.P., O.P.A.H.,...)



▲ muret de pierres sèches peu entretenu



▲ haie de buis dans le Haut Béarn



▲ mur en dalles dressées dans le Labourd

② petit patrimoine rural et fluvial : clôtures, haies, quais...

- > les murets de pierres sèches ou en galets et les haies (en particulier les haies de buis en montagne) qui délimitaient les parcelles ne bénéficient plus des mêmes soins qu'auparavant
- > dans une partie du pays basque, les clôtures de pierres dressées se raréfient
- > le petit patrimoine hydraulique des barthes n'est plus entretenu (vannes, canaux...)
- > les vestiges construits de la navigation fluviale disparaissent (quais, perrés, bornes...)

C'est par ces évolutions lentes mais spectaculaires que l'on comprend le rôle primordial de gestionnaire des campagnes que joue l'agriculteur, garant indispensable de la qualité des paysages.



▲ végétation de dune piétinée
▼ piste pastorale dans un paysage d'estive dénudé



▲ aménagement d'accueil du public proche d'une plage



▲ itinéraires balisés du chemin de St Jacques-de-Compostelle

- perte de diversité par l'incidence de la présence humaine sur le territoire

① surfréquentation touristique

Les sites soumis à une forte pression touristique (côte basque, sites réputés de montagne ...) souffrent du piétinement, la végétation fragile (dunes, estives...) subit une forte érosion et son risque de disparition est réel

Une dynamique positive de réflexion est lancée aujourd'hui afin de protéger ces paysages sensibles tout en assurant l'indispensable accueil du public. (Bious-Artigues, le col d'Aubisque, le chemin des douaniers, la Rhune, les chemins de St-Jacques-de-Compostelle...)

② surpâturage en Cize et Haute Soule

Dans les hautes vallées basques, les passages répétés des troupeaux laissent des empreintes très marquées. Aucune strate arborée ou arbustive ne peut se développer même à de faibles altitudes. L'érosion est bien visible.

Les pistes pastorales jusqu'aux cabanes d'estives sont des véritables saignées dans ces paysages dénudés.

Une politique d'incitation à l'estive de troupeaux basques dans la montagne béarnaise (Barétous, Aspe, Ossau) est menée par la profession agricole.



◀ versant gagné par la friche dans le piémont

▼ pavé de résineux



▲ cabane pastorale restaurée



▲ hêtraie-sapinière dans les hautes vallées béarnaises en hiver

③ déprise pastorale en Haut Béarn

Dans les zones intermédiaires, les granges sont de moins en moins utilisées. Les terrains sont peu à peu gagnés par les friches. Trois conséquences :

- > fermeture du paysage des versants et abandon de granges.
- > transformation de ces granges en résidences secondaires, avec le cortège habituel de modifications.
- > feux pastoraux (écobuage) qui deviennent dangereux à cause de l'envahissement de certains secteurs par la broussaille.

Par contre, en haute montagne, dans les zones d'estive, les cabanes pastorales ont fait l'objet d'une réflexion d'ensemble pour les travaux nécessaires à la mise aux normes européennes. Certaines de ces réhabilitations sont particulièrement réussies.

④ enrésinement

- > dans le Haut Béarn, à cause de la sous-exploitation de la forêt, le sapin a tendance à prendre spontanément la place du hêtre : le devenir de l'image des belles forêts de hêtres se pose à très long terme.
- > par endroits, des pavés de résineux marquent fortement le paysage. Ce type de plantation régulière et monovariétale qui fige le paysage ne correspond pas au caractère des Pyrénées Atlantiques.

La plantation de feuillus est maintenant aidée et des démarches de plantations en mélange sont en cours qui intègrent la dimension paysagère (pare-avalanche au col d'Aubisque).

Une vraie démarche de projet

Un nouveau quartier qui s'intègre dans le paysage

avant / après : de nouveaux habitants dans le village ...



▲ juillet 98



▲ février 2001

un nouveau lotissement qui s'insère dans le relief et s'harmonise avec les lignes de force du paysage : on a respecté le sommet de la colline dénudée en haut et une haie qui marquent le parcellaire en bas (Villefranque)

Un projet d'aménagement
Au delà du programme fonctionnel, technique et
Seule une stratégie de réflexion globale, menée largement en amont de la réalisation,



▲ mur de soutènement en pierre (Hôpital Saint-Blaise)



▲ le choix de la continuité : reconstitution du chemin creux le long du chemin Henri IV (taillis planté de hêtres) sur le tunnel de la rocade Est (Pau 1997)



▲ un trottoir élargi ... un aménagement modeste et de qualité devant l'école d'un petit village béarnais (Coarraze - 1998)



▲ aménagements simples qui requalifient les espaces publics du quartier de Bagès (Béost 2001)

galets au sol (Bizanos) ▶





est la seule garantie de la prise en compte du paysage

mérite une longue maturation administratif, c'est l'essence des lieux qui doit être révélée garantit une bonne réponse spatiale de l'aménagement



▲ rues nouvellement refaites en traditionnelle pierre rose de la Rhune (Saint-Jean-Pied-de-Port 2000)



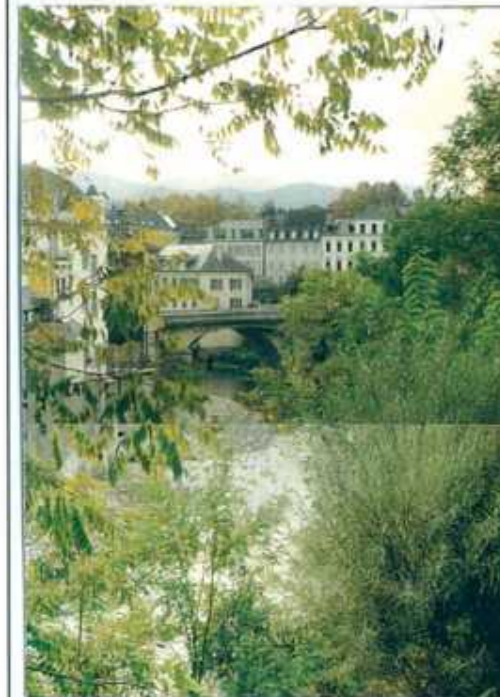
▶ bâtiment et place restaurés (Navarrenx - novembre 1997)



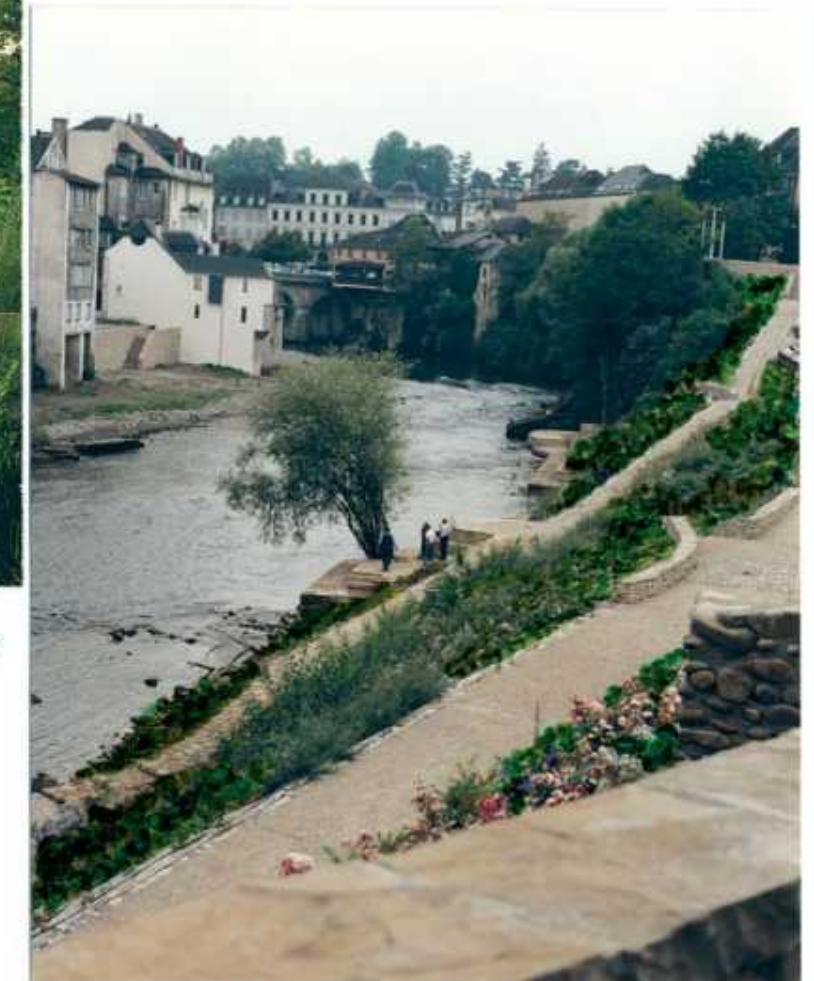
en milieu urbain, on a, comme un clin d'oeil, fait oublier les blessures de la démolition (mur peint à Biarritz - 1996)



la reconquête d'un bord de gave comme enjeu urbain



▲ le Gave d'Aspe, entrevu à travers les acacias du talus en remblais de la berge (Oloron - 1997)



▲ 2001 à la suite d'un concours sur l'ensemble du devenir urbain de la ville, l'un des objectifs du projet retenu était de réconcilier les gaves avec la ville : talus adouci et berges accessibles par un entrelas de sentiers ont été réalisés, ainsi qu'un quai submersible.



3. 3 - Les enjeux de paysages induisent des axes de réflexion...

pour une politique départementale des paysages

La mise en lumière des **atouts forts** et des **espaces stratégiques pour l'image du département** permet de dégager des idées forces pour influencer sur une évolution heureuse du paysage.

1- gérer la diversité

C'est certainement l'enjeu principal qui se heurte aux grands courants d'évolution spontanés aussi bien sur le plan agricole que sur celui des développements péri-urbains.

> **valoriser certains contrastes forts** entre les ensembles de paysage qui peuvent s'estomper par le simple fait que la voie d'accès qui les relie est bordée de façon presque continue de zones d'activités, supermarchés, et autres constructions banales.

Travailler au caractère propre de chaque secteur et être particulièrement attentif aux zones d'articulation entre unités de paysage est un objectif général qui retentira à long terme sur la qualité des paysages du département.

> lutter contre la banalisation

Les abords des villes, les fronts bâtis sur la côte Atlantique ne devraient pas ressembler à n'importe quels autres...

Les zones humides des barthes, ne devraient pas offrir le même visage que le plateau sec de Ger... mais une fois couvertes de maïs, elles perdent toute leur identité.

Chaque lieu à son caractère propre qui permet de se sentir «quelque part» et on ne doit pas le laisser ressembler à un autre.

> révéler des lieux peu connus

Certains paysages de grande qualité situés en dehors des grands axes de communications, semblent restés en dehors de l'agitation et du temps. Il semble qu'un travail de révélation subtil puisse être fait, il soulignerait encore davantage la diversité des paysages du département.

2. Des efforts à porter sur le paysage

La connaissance apportée par le présent inventaire devra permettre de créer un langage commun à tous : élus, techniciens ...

Chaque projet a un impact sur le paysage et c'est un effort de tous les instants, un souci constant, qui doivent faire que chaque décision d'aménagement se prenne dans le sens de la qualité et du renforcement du caractère du paysage concerné. Il n'y a pas de «petit projet», comme il n'y a pas de «petit paysage». Le paysage est un tout.

Chaque aménagement doit faire l'objet d'un **projet de territoire**, pour cela il faut dépasser les approches strictement fonctionnalistes et utilitaires.

Sans la mise en oeuvre d'une stratégie globale, les opérations menées ponctuellement ne permettent pas de gérer la relation entre les éléments d'un territoire donné ; elles ne permettent pas de comprendre, de définir, de renforcer l'ambiance qui fait le paysage. Dans la précipitation des mutations actuelles, seul un véritable projet prenant en compte la globalité des problématiques, ouvre la perspective d'une gestion de la qualité des paysages.

Cela suppose sûrement une évolution des mentalités et des pratiques, mais c'est le seul garant d'une mutation positive de notre cadre de vie.

L'un des outils privilégié de cette action paysagère, permettant le partage d'un même langage est le schéma départemental des paysages, véritable guide offrant l'opportunité de formuler des projets communs et durables pour le paysage des Pyrénées-Atlantiques.



Bibliographie

TITRES	AUTEURS	EDITIONS	ANNEE
Anciennes maisons rurales des Pays de l'Adour (Les).....	LOUBERGE Jean	Imprimerie Moderne	1981
Architectures de Biarritz et de la Côte Basque : de la belle époque aux années trente.....	I.F.A. : MESURET Geneviève, CULOT Maurice	MARDAGA	1990
Architecture rurale française : Pays aquitains (L')	BIDART Pierre, COLLOMB Gérard.	BERGER-LEVRAULT	1984
Art de bâtir les cabanes pastorales dans les Pyrénées (L')	LAVIGNE Etienne, VOINCHET Anne	IMPRIMERIE DES GAVES	2001
Aspe (La vallée d')	RICARD Françoise	LOUBATIERES	1989
«Au fil du Saison», sentier de découverte	ASSOCIATION GRANDEUR NATURE	Centre culturel Uhaizta	1997
Baigorri et ses alentours (La vallée de)	DRAE, Mission Milieu Rural, Conseil Général PA, Comité Izpeguy, Syndicat d'Initiative Baigorri	J&D, IZPEGUY	1990
Barétous	CANEROT J, SAULE M, CLOT A, MARSAN G, CAZALURANG JJ, A.R.S.I.P., LABORDE J, VALICOURT E	DISTR. VALLEE BARETOUS	1991
Basses Pyrénées (Les).....	HUGO Abel, JOANNE Adolphe, VERNE Jules	BASTION	1994
Bastides du Béarn et du Pays Basque.....	S.A.A. : ALTUNA Joseph et GARRIC Jean-Philippe	DIAGRAM	1997
Bâti ancien en Béarn (Le).....	Lathelize F, P.A.C.T. Béarn	EDF	1981
Bayonne.....	DUPLANTIER Dominique	EDITIONS D'UTOVIE	1983
Béarn.....	TUCOO-CHALA, BRUNETON, DELAY .	BONNETON	1986
Béarn (Connaître le).....	COUET-LANNES Lucienne	SUD OUEST	1989
Béarn (Histoire de).....	BIDOT-GERMA D., GROSCLAUDE M., DUCHON J-P.	PER NOSTE	1985
Béarn (Le guide du).....	LABORDE-BALEN Louis	LA MANUFACTURE (guide)	1996
Béarn (Le pays de).....	TUCOO-CHALA Pierre	MCT	1984
Béarn à la Mer Basque (De mon).....	PEYRE Joseph	ARTHAUD	1987
Béarn et Pays Basque (Prom. gourmandes, art de vivre).....	CAZAMAYOU Marie-Luce	RENAISSANCE DU LIVRE	1998
Biarritz (Guide historique).....	SEGOT Jean-Philippe	CASINO DE BIARRITZ	1996
Caddetou (Les aventures de).....	GABARD Ernest, MAFFRE Jean-Louis	GRENIER-LAFON	1980
Châteaux et fortifications des Pyrénées Atlantiques.....	DELOFFRE Raoul, BONNEFOUS JEAN	J&D	1996
Chemins de Pyrène (Les).....	ANGLADE André, BELILE Georges	J-C BIHET	1991
Chute de Tête-Rouge (La).....	ESPINASSOUS Louis, SORBE Hélène	FAUCOMPRET	1994
Classement du site du Soussouéou.....	DIREN Aquitaine		1994
Corniche basque (Carnets du littoral).....	LAROUSSE Alban	GALLIMARD	1998
Côte de l'Atlantique.....	Guide MICHELIN	MICHELIN	1994
Espagne.....	Guide MICHELIN	MICHELIN et Cie	1997
Forêt d'Iraty (La).....	MARTENS MH, LAQUET-FIAU H, LERAULT D	ATLANTICA	1999
Gaurier Ludovic (30 ans aux Pyrénées).....	LASSERRE VERGNE Anne	LIBRERIE PYRENEES	1989
Gourette d'hier et d'aujourd'hui.....	ARRIPE René	PUBLI-ACTION	1996
Guides géologiques régionaux (Pyrénées occidentales).....	DEBOURLE, DELOFFRE	MASSON	1977
Images romantiques des Pyrénées.....	GASTON Marguerik	AMIS, MUSÉE PYRÉNÉEN	1975
Immigration des Béarnais (Cher père et tendre mère).....	STAES Jacques	J&D	1995
Inventaire forestier départemental.....	Ministère de l'agriculture et de la pêche	IFN	1997
Littoral aquitain : paysage et architecture.....	WAGON Bernard	DRAE Aquitaine	1986
Livre blanc RN 134: Oloron-Ste-Marie - Le Somport.....	Direction Départementale de l'Equipement		1999
Maison rurale en Béarn (La).....	LOUBERGE Jean	CREER	1986
Montagne pyrénéenne à la croisée des regards XVI-XIXe.....	BRIFFAUD Serge	Archives 65 + Toulouse II	1994
Montagnes et civilisations basques.....	DENDALETCHÉ Claude	DENOEL	1978
Nééz à l'Ouzom (Promenades archéologiques du).....	STAES J.	MARRIMPOUEY	1986
Ossau 1900, le canton d'Arudy.....	ARRIPE René	LOUBATIERES	1990
Ossau : visages d'une vallée pyrénéenne.....	FISCHER Robin, MAYOUX Philippe...	CAUE 64	1987
Ours Brun (L').....	CAMARRA Jean-Jacques, RIBAL Jean-Paul	HATIER	1989
Pau 1900 en cartes postales.....	MAFFRE Jean-Louis	MARRIMPOUEY	1987
Pau : ville jardin.....	LABARRERE André	ARTHAUD/MARRIMPOUEY	1983
Pau et le Béarn.....	BARRAULT Michèle	MICHEL HETIER	1991
Pays Basque.....	GUIDES GALLIMARD	NOUVEAUX LOISIRS	1999
Pays Basque (Aimer le).....	TIBERGHIEU Gérard	OUEST FRANCE	1988
Pays Basque (Connaître le).....	PIALLOUX Georges	SUD OUEST	1989
Pays Basque (Découvrir le).....	MSM	MSM	1993
Pays Basque (Le).....	TIBERGHIEU Gérard	OUEST-France	1997
Pays Basque (Le guide du).....	GOYHENETCHE Manex	LA MANUFACTURE (guide)	1995
Pays Basque (Les plus beaux villages).....	MARTENS Marie-Hélène	J&D	1990
Pays Basque (Lumières - Argia).....	CHAUCHÉ Eric	SURF SESSION	1992
Pays Basque vu du ciel (Le).....	LAPLACE Philippe, CASENAVE Jean	LAVIELLE	1992
Pays Basque vu par les peintres 1900-1950 (Le).....	BERGER Séverine	ATLANTICA	2001
Pays d'Adour au fil des eaux (En).....	DAUDU Marie-Hélène et Gérard	HERACLES	1995



Bibliographie (suite)

TITRES	AUTEURS	EDITIONS	ANNEE
Pyrénées	Guide MICHELIN	MICHELIN et Cie	1977
Pyrénées	MINVIELLE Pierre	NATHAN	1981
Pyrénées Aquitaine, Côte Basque	Guide MICHELIN	MICHELIN et Cie	1998
Pyrénées (Les)	DENDALETCHÉ Claude	DELACHAUX ET NIESTLE	1997
Pyrénées (Découvrir les)	MSM	MSM	1994
Pyrénées : montagnes et lumières	BEROT M., SORBE D., De FAUCOMPRET JM	PUBLI-ACTION	1987
Pyrénées atlantiques (Découvrir les)	FAVRE Michel	HORVATH	
Pyrénées atlantiques autrefois (Les)	FABRE Michel	HORVATH	1990
Pyrénées atlantiques en 600 questions (Les)	TUCOO-CHALA Pierre	ARCHIVES & CULTURE	1998
Pyrénées occidentales (Découverte géologique des)	MIROUSE Raymond	BRGM	1988
Pyrénées paysannes	VALAT Jacques, BEROT Marcellin.	MILAN	1993
Pyrénées : voyage par les images	SAULE SORBE Hélène	FAUCOMPRET	1993
Randonnées en Béarn et Pays Basque	DAUREL Julie et Emmanuel	SUD OUEST	1999
Ski (Dans les Pyrénées, l'épopée du)	BEROT Marcellin	MILAN	1991
Souvenirs des Pyrénées	JACOTTET Julien	INTER-LIVRES (1990)	1835
Témoins de la vie paysanne : les Pyrénées	LHUISSET Christian	GARNIER	1981
Toponymie (Vie des hommes de la montagne dans les Pyrénées)	BEROT Marcellin	MILAN	1998
Vallée d'Ossau (Carte illustrée)	CAMPET Jean-Claude		
Villes d'eau autrefois (Dans les Pyrénées)	AUBERT Jean	HORVATH	1993
Villes du Béarn et de Navarre (Histoire illustrée)	CASSOU Charles	BASTION	1992
Voyage aux Pyrénées	TAINE H.	DE LA TOUR (1989)	1863
Voyage aux Pyrénées ou la Route Thermale	Institut Français d'Architecture	RANDO. PYRENEENNES	1987
Vues prises dans les Pyrénées françaises	JOURDAN J.	MILAN (1990)	1829
Zones humides d'Aquitaine, Euskadi et Navarre (Les)	Protocole de coopération Aquitaine, Euskadi et Navarre, groupe d'environnement Conseil Régional Aquitaine		1994

Revue

Pyrénées Magazine : du N°03 (mai-juin 1989) au N° 80 (mars-avril 2002)

Pays Basque magazine : du N°03 (août-septembre-octobre 1996) au N° 25 (janvier-février-mars 2002)

Cartographie

Carte «culture et environnement» : Pyrénées France / Espagne - éch. 1 / 400 000 ème - *IGN*

Carte «découvertes régionales» : Pyrénées Atlantiques Béarn/Pays Basque - éch. 1 / 125 000 ème - *IGN*

Carte N°62 : Bayonne Mont de Marsan - éch. 1 / 100 000 ème - *IGN*

Carte N°63 : Tarbes Auch - éch. 1 / 100 000 ème - *IGN*

Carte N° 69 : Pau Bayonne - éch. 1 / 100 000 ème - *IGN*

Carte N° 70 : Pau Bagnères de Luchon - éch. 1 / 100 000 ème - *IGN*

Cartes de randonnées - éch. 1 / 50 000 ème - *Rando éditions*

Pays Basque Ouest, Pays Basque Est, Béarn

Cartes «série orange» concernant le département - éch. 1 / 50 000 ème - *IGN*

Cartes topographiques concernant le département - éch. 1 / 25 000 ème - *IGN*

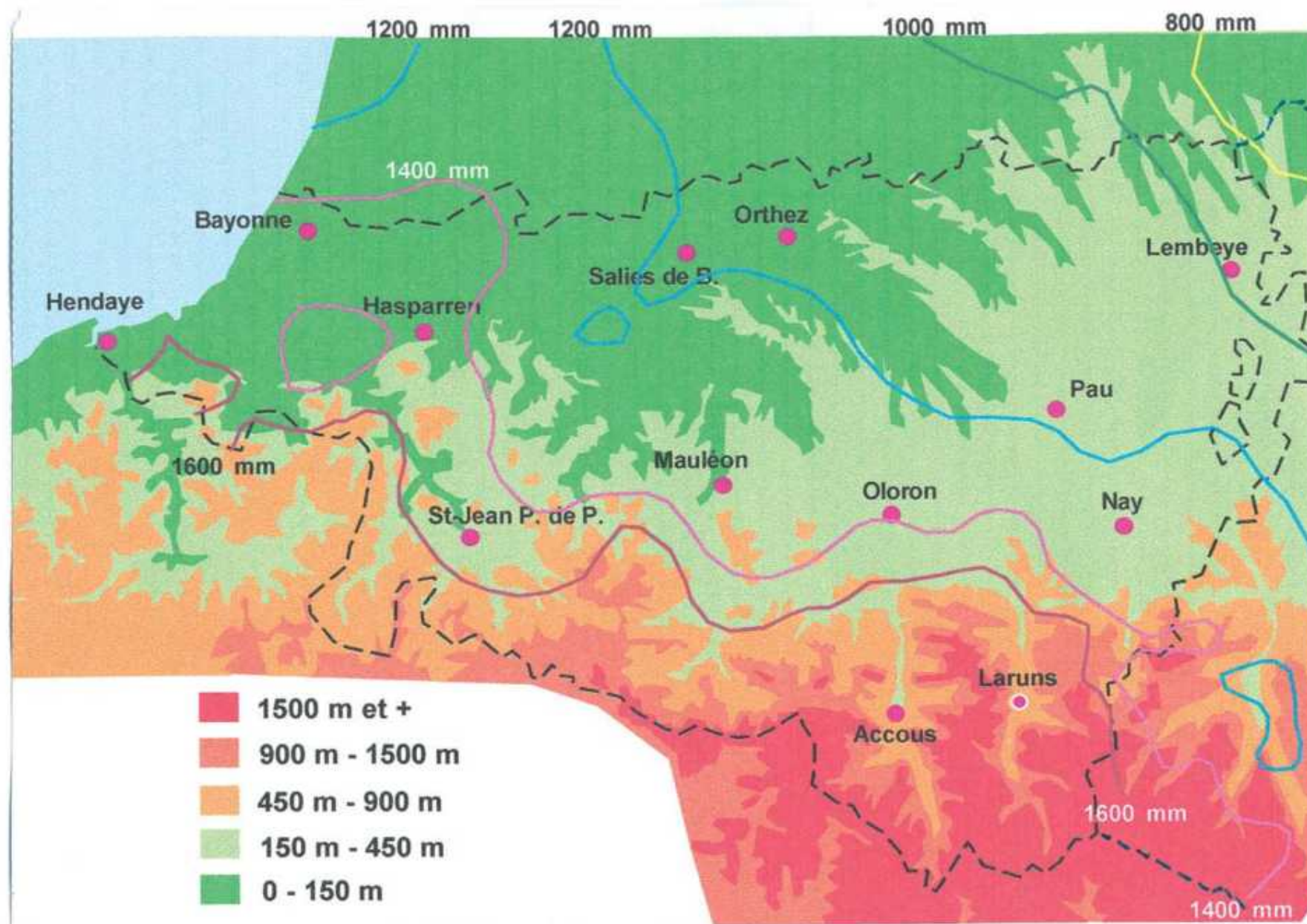
1245 O, 1344 O, 1344 E, 1345 O, 1345 E, 1346 O, 1346 E, 1444 O, 1444 E,
1445 O, 1445 E, 1446 E, 1447 N, 1544 O, 1544 E, 1545 O, 1545 E, 1545 O,
1545 E, 1547 O, 1547 E, 1644 O, 1644 E, 1645 O, 1645 E, 1646 O, 1647 O

Annexe «Géologie»

Repères sur l'Histoire géologique

Fiches géologiques
L'Yveline
Le Val de Seine

GEODES - Géologues Conseils
Christian Beaufère
L'Yvelade 64260 BIELLE
tél.: 05 59 82 60 13



Régime hydrographique

Le régime hydrologique des rivières des Pyrénées Atlantiques peut être de deux types, selon que le cours d'eau a ou non sa source en montagne.

Les cours d'eau dont le bassin versant n'est pas du tout montagnard (altitude maximale du bassin versant inférieure à 1000 m) ont un régime hydrologique de type **pluvial océanique**. Les hautes eaux se placent principalement en automne, entre octobre et décembre, le mois le plus pluvieux, avec également des crues d'été liées aux orages.

Ce régime correspond aux fleuves côtiers du Pays basque et aux rivières du piémont béarnais, comme les Luy. (Untxin...)

Les cours d'eau dont le bassin versant est, pour tout ou partie, montagnard, présente un régime hydrologique de **type pluvio-nival**, avec un caractère torrentiel d'autant plus marqué que l'on se situe vers l'amont.

Pour ces cours d'eau, comme les gaves ou le Saison, l'influence de la fonte du stock neigeux peut s'ajouter à celle des pluies. Deux périodes de hautes eaux se distinguent, avec les crues d'automne, situées entre octobre et décembre, et les crues de printemps, situées principalement en mai et juin.

Repères sur l'histoire géologique des Pyrénées Atlantiques

D'un point de vue géologique, l'Aquitaine actuelle se divise en deux grandes unités : le **Bassin Aquitain** (qui s'étend des Charentes au piémont pyrénéen, de la côte atlantique au Massif Central) et les **Pyrénées** (centrales et occidentales).

Cette distinction n'a pas toujours existé mais, en prenant comme références ces deux unités actuelles, on peut suivre plus facilement l'histoire géologique des Pyrénées Atlantiques.

Celle-ci est déterminée par deux principaux types de phénomènes :

- les changements du niveau des océans et de la répartition des mers (avancée / montée = transgression , descente / recul = régression);
- les orogénèses ou formations de chaînes de montagnes consécutives aux déplacements et aux collisions entre les plaques continentales Europe et Ibérie.

Paléozoïque - ère primaire

Système-âge	dans les Pyrénées	dans le Bassin Aquitain
Carbonifère 360 à 295 millions d'années	De hautes montagnes, comparables à l'Himalaya d'aujourd'hui, forment la bordure sud de la chaîne hercynienne (Massif Armoricaïn, Massif Central, Vosges, Ardennes...). Les grands massifs granitiques (Cauterets, Eaux Chaudes...) se mettent en place. Ils proviennent de la fusion de la croûte terrestre profonde.	La France actuelle se situe au niveau de l'Equateur, sur la côte est d'un continent unique géant : la Pangée Le climat chaud et humide est propice au développement des forêts de fougères arborescentes. Se forment les dépôts de charbons du Massif Central ou de Lorraine.
Permien 295 à 245 millions d'années	Des phénomènes volcaniques importants affectent certains secteurs (pic d'Ossau, Pays Basque...). Puis l'érosion des reliefs conduit au dépôt de grès rouges , à sables et à galets (Pic d'Ayous en Ossau, Pic d'Aspe...), dans des "vallées" parcourues par des cours d'eau, torrents temporaires.	L'érosion de la chaîne hercynienne est intense. Les galets et sables transportés par les cours d'eau s'accumulent dans de vastes bassins marins molassiques (Brive, Toulouse, Agen...) ouverts à l'Est et au Sud sur un océan unique, la Panthalassie.

Mésozoïque - ère secondaire

Système-âge	dans les Pyrénées	dans le Bassin Aquitain
Trias 245 - 205 millions d'années	De grands fossés parallèles s'effondrent. Au fur et à mesure qu'ils s'enfoncent, ces fossés sont comblés par les galets, sables et argiles issus de l'érosion des reliefs environnants et transportés par des torrents intermittents. Il se forme encore des grès et des poudingues rouges mais les montagnes hercyniennes disparaissent progressivement sous l'action de l'érosion, jusqu'à devenir une surface très aplanie (pénéplaine). Des phénomènes volcaniques (ophites) affectent encore l'Ariège, le Béarn ou le Pays basque (la Rhune) Bientôt une mer intérieure recouvre à nouveau la région et favorise la formation de dépôts salifères sur plus de 1 km d'épaisseur (gypse, plâtre d'Orthez ...) puis de marnes (Pays Basque)	La Pangée commence à se morceler le long de fractures qui découpent l'écorce terrestre. A partir de cette époque, l'Aquitaine commence à fonctionner comme un seul bassin sédimentaire, comme une zone où s'affaisse la croûte terrestre et dans laquelle s'accumule des sédiments. Une mer peu profonde occupe le Sud de la région (ligne Arcachon-Toulouse). Le climat chaud favorise la formation de dépôts salifères volumineux (Salies de Béarn, Dax...)
Jurassique inférieur 205 - 185 millions d'années	Des eaux marines littorales peu profondes et relativement chaudes (lagons) favorisent la formation de calcaires et surtout de dolomies noires à fossiles de mollusques, d'oursins,... (Lazerque en Ossau, Sarrance en Aspe,...)	La mer (la Mésogée) envahit progressivement toute la zone, par l'Est, et forme un golfe fermé à l'Ouest. L'océan atlantique ne s'est pas encore ouvert. Le climat est chaud et humide.

Cénozoïque - ère secondaire

Système-âge	dans les Pyrénées	dans le Bassin Aquitain
Jurassique moyen et supérieur 185 - 135 millions d'années		<p>Vers 170 millions d'années, le Bassin Aquitain commence à s'ouvrir à l'Ouest sur l'Océan Atlantique naissant (Proto-atlantique). Seule une partie du Massif central (Nord-Ouest et môle de Montauban) reste émergée.</p> <p>Le bassin est alors séparé en deux par une barrière de corail qui s'étend du Béarn à Angoulême.</p> <p>A l'est de ce cordon s'étend une vaste lagune dans laquelle se déposent d'abord des marnes (bordure du Massif Centrale) puis des vases calcaires à ammonites et à coraux (Causses du Quercy)</p> <p>Puis la mer se retire et l'Aquitaine se morcelle en trois bassins (Charentes, Parentis, Adour) où se déposent des dolomies, des calcaires lacustres ou des dépôts salifères.</p>
	Une régression marine se marque par le dépôts de couches argilo-sableuses riches en fer ou en débris végétaux (lignites).	
Crétacé inférieur 135 - 95 millions d'années	<p>Au Sud et à l'Est, la Mésogée (ancêtre de la Méditerranée) alimente le sillon de l'Adour.</p> <p>Les mouvements de la plaque Ibérie transforment les sillons en fosses marines profondes. Il s'y accumule des sédiments sur plus de 3 km d'épaisseur : calcaires riches en coquillages et en coraux (massifs des Eaux-Bonnes ou de Lazerque en Ossau, Massif des Arbailles en Soule...).</p>	<p>Après une période d'émersion, la mer revient dans le sillon de Parentis, alimenté par le Proto-Atlantique à l'Ouest.</p> <p>Bientôt toute la région redevient marine avec le dépôt de calcaires à algues et à coraux (Périgord, Charentes, Nord Pays Basque, Chalosse...)</p> <p>Dans le même temps, les roches salines du Trias remontent au sein des dépôts sédimentaires plus récents, parmi lesquels certaines couches sont riches en matière organique d'origine planctonique. Elles sont à l'origine des gisements d'hydrocarbures du Cap Ferret, de Parentis et de Lacq</p>

Cénozoïque - ère secondaire

Système-âge	dans les Pyrénées	dans le Bassin Aquitain
Crétacé supérieur 95 - 65 millions d'années	<p>Les plaques continentales commencent à se rapprocher (Europe et Ibérie).</p> <p>L'enfoncement est très rapide. Les dépôts sédimentaires s'accumulent sur plus de 5 km d'épaisseur dans ce sillon profond. Dépôts d'argiles et de grès fins (flyschs et marnes, souvent sombres, des vallées d'Aspe ou d'Ossau, du piémont béarnais, de Soule ou falaises de la Côte basque)</p> <p>Du fait du déplacement vers le Nord de la plaque Ibérie, le sillon se ferme progressivement. Les couches sédimentaires, pas encore solidifiées, sont déformées, plissées.</p> <p>Lentement la mer se retire.</p> <p>Marquant la fin de la période, la chute d'un énorme météorite dans le golfe du Mexique contribue à la disparition de très nombreuses espèces animales et végétales. (couche à iridium en baie de Loya)</p>	<p>L'Atlantique continue de s'ouvrir et s'avance vers l'Est jusqu'à Toulouse et Angoulême.</p> <p>Sur le bord du massif central émergé, l'érosion continentale alimente le bassin en sables calcaires mêlés de matière organique (roches ocre utilisées comme pierre à bâtir).</p> <p>Au fond du bassin, la mer dépose les boues calcaires qui donneront la craie constituant les reliefs doux de Saintonge.</p> <p>L'affaissement du fossé de Parentis se ralentit. La fin de la période est marquée par un important retrait de la mer.</p> <p>Le climat est chaud et humide, la végétation luxuriante.</p>



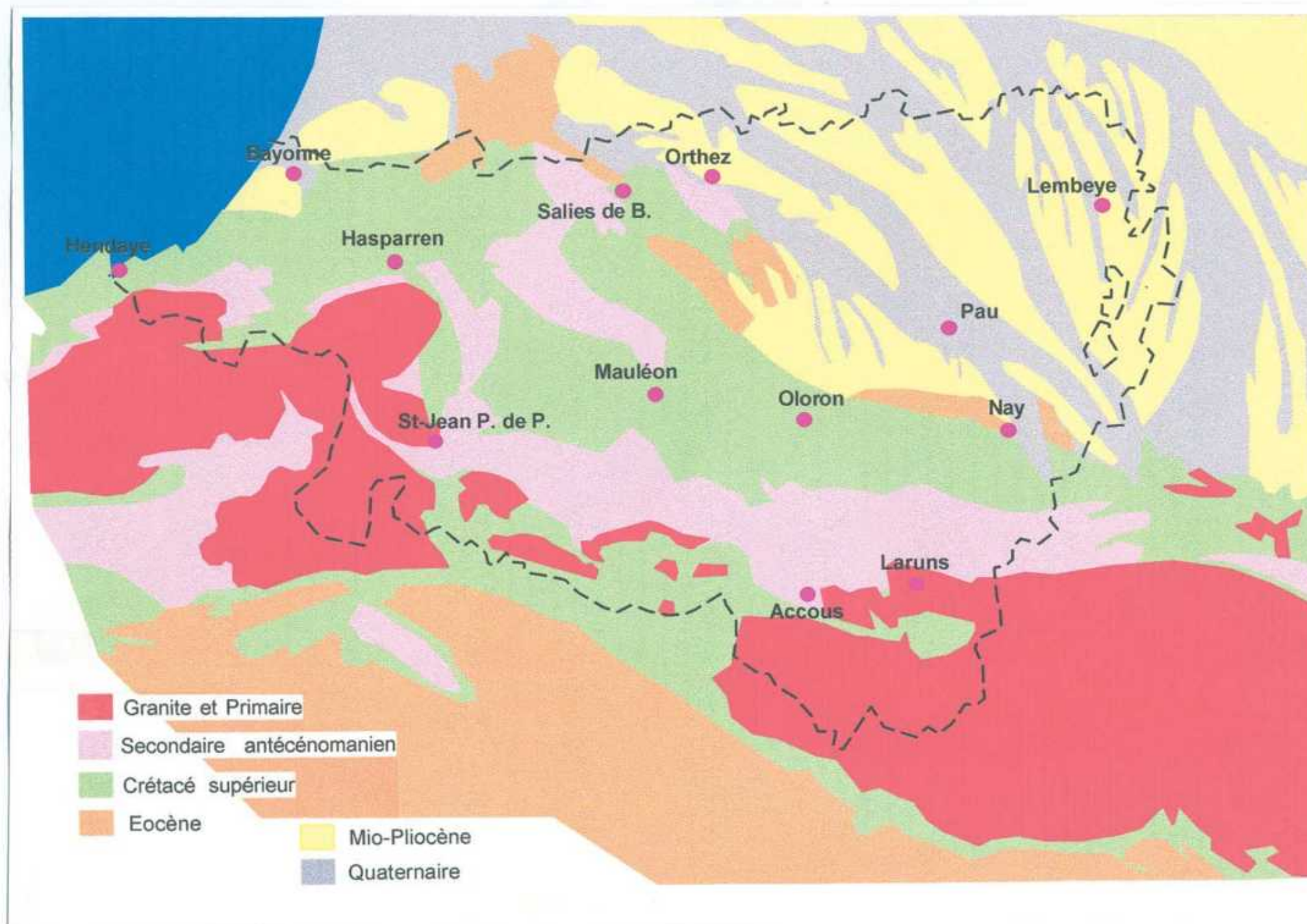
Cénozoïque - ère tertiaire

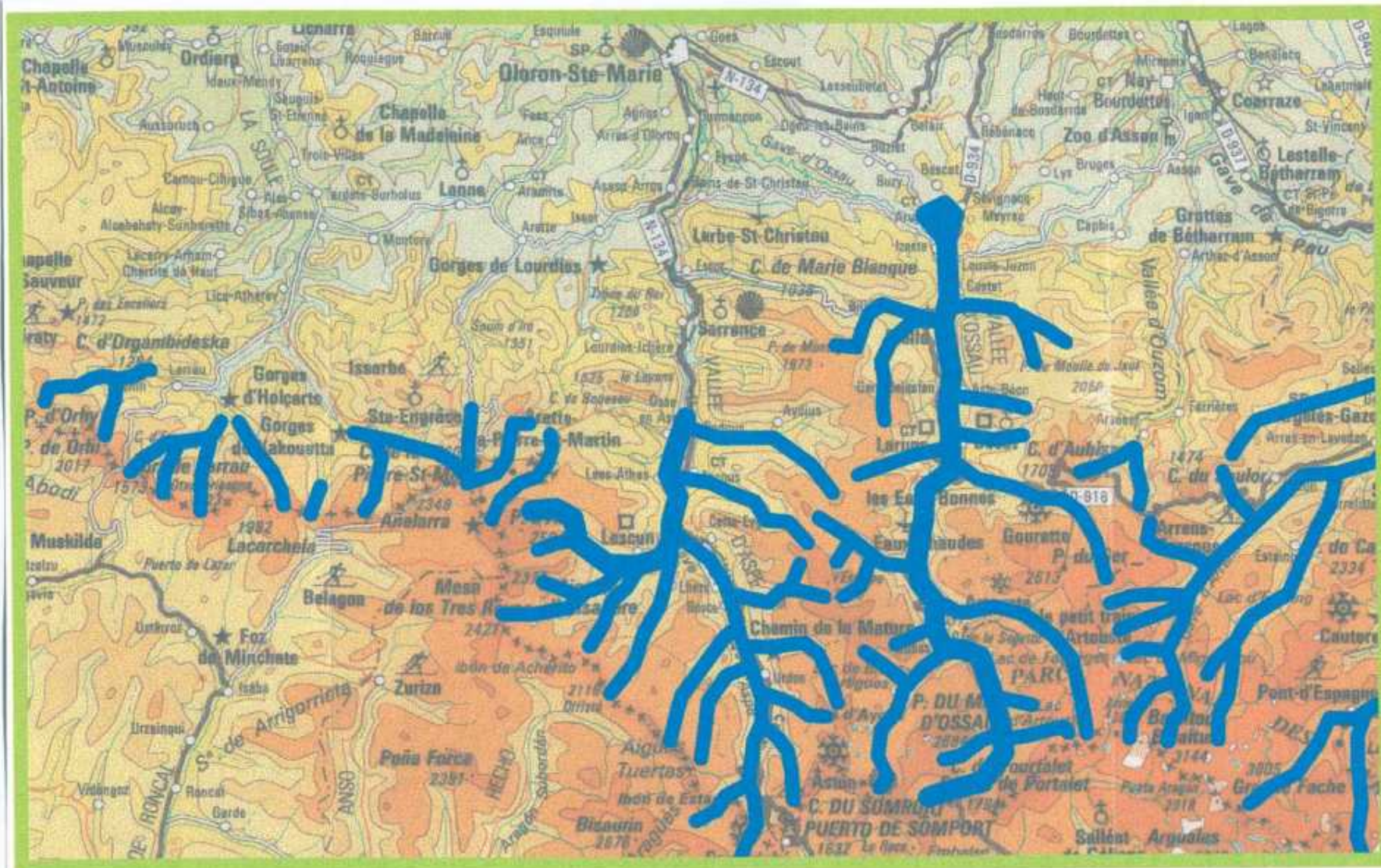
Paléogène 65 -24 millions d'années	<p>En même temps que s'ouvrent l'Atlantique Nord et l'Atlantique Sud, la plaque ibérique se déplace par rapport à la plaque franco-européenne (glissement et rotation vers l'Est, puis remontée vers le Nord). La zone de contact entre les deux plaques devient le lieu des grandes déformations conduisant à la formation des Pyrénées.</p> <p>De ce fait, la mer se retire progressivement de cette région vers l'Ouest.</p> <p>D'importants torrents usent ces jeunes montagnes et transportent les matériaux d'érosion (galets, sables, argiles...) de plus en plus loin vers le Nord, jusqu'à Agen et au Sud de Marmande. Il donneront les poudingues de Palassou du piémont béarnais.</p> <p>Localement ces sédiments se mélangent à ceux issus de l'Est où l'érosion du Massif Central conduit au dépôt de sables grossiers et d'argiles versicolores aussi bien dans le Gers que dans le Bordelais.</p> <p>La plupart des terrains anciens (granites, calcaires, flyschs, marnes,...) sont déformés, plissés ou fracturés, émergés et portés à des altitudes pouvant dépasser localement 4000 m ou 5000 m (voire +?)</p> <p>En profondeur, sous la poussée tectonique, les diapirs de sel continuent de monter au sein des couches plus récentes.</p> <p>Le sillon marin situé aux pieds des Pyrénées se comble.</p>	<p>Un sillon marin persiste entre Bayonne et Tarbes. Il s'y dépose des calcaires. A la périphérie, se forment des calcaires récifaux (Mont-de Marsan). Le reste de la zone est émergée.</p> <p>Dans un second temps, la mer revient par l'Est (Carcassonne,...) où elle est peu profonde et permet la formation de marnes à huîtres et de calcaires, mais aussi par l'Ouest (Parentis) où elle permet le dépôt de marnes et d'argiles gréseuses.</p> <p>Dans un troisième temps, la mer recule à nouveau, notamment dans le piémont nord-pyrénéen. Une sédimentation continentale, alimentée par les rivières descendant du Massif central (sables et argiles riches en fer du Périgord,...) et des Pyrénées (molasses à graviers et galets de Carcassonne et de Jurançon en Béarn), recouvre une grande partie de la zone.</p> <p>Le climat est à nouveau tropical.</p> <p>Bientôt, toute l'Aquitaine, à l'Est d'une ligne Aire-sur-Adour / Langon est le siège d'une sédimentation continentale à molasses (rivières) et à calcaires lacustres (lacs)</p> <p>La mer recule encore, à l'Ouest du méridien de Bordeaux. La mer du Blayais et du Médoc dépose des marnes à huîtres et des calcaires.</p> <p>La mer revient par l'Ouest jusqu'à Marmande. Le climat est chaud. Des calcaires à coraux et étoiles de mer et des calcaires de plages riches en coquillages se déposent.</p> <p>Puis la mer se retire à nouveau.</p>
---	---	---

Cénozoïque - ère tertiaire

Système-âge	dans les Pyrénées	dans le Bassin Aquitain
Néogène 24 - 1,7 millions d'années	<p>L'orogénèse se calme progressivement et les montagnes subissent une érosion intense sous un climat plus chaud et humide que le climat actuel.</p> <p>Les Pyrénées commencent à perdre de l'altitude, à vieillir en somme.</p> <p>Les reliefs actuels des Pyrénées et de la Montagne Noire se mettent progressivement en place</p> <p>Les sédiments pyrénéens (molasses et argiles) recouvrent une vaste région entre Toulouse, Agen, Dax et Bayonne.</p>	<p>Au début, prédomine une sédimentation continentale avec des dépôts lacustres (calcaires de l'Agenais) ou fluviaux (marnes du Bazadais, molasses,...)</p> <p>La mer revient jusqu'à Mont-de-Marsan, Agen et Bordeaux. Les dépôts typiques sont des calcaires coquilliers (faluns de Saucats,...)</p> <p>La mer se retire à nouveau. Un vaste paysage de lacs et de marécages s'étend sur tout l'Armagnac (fossiles de rhinocéros et d'éléphants du Gers)</p> <p>Après ce cours retrait la mer revient jusqu'à Salles, Lectoure et le Gers, avant de se retirer encore. Des dépôts continentaux conduisent à la formation des lignites des Landes.</p> <p>Le comblement du bassin Aquitain s'achève par les dépôts sédimentaires grossiers issus des Pyrénées et du Massif Central, donnant les argiles à graviers</p>







Principales langues glaciaires des Pyrénées occidentales
(vers - 30 000 ans)

Haut Béarn

Les points à retenir :

Lors du dernier maximum glaciaire (vers -25 000 / - 30 000 ans), les glaciers les plus occidentaux descendent du pic d'Orrhy jusqu'aux forges de Larrau et du pic d'Arlas jusqu'à Ste-Engrâce (confluence des gorges de Kakueta).

La vallée du Barétous n'est pas occupée par une langue glaciaire importante contrairement à la vallée d'Aspe, où le glacier descend jusqu'au bassin de Bedous, et à la vallée d'Ossau, où il atteint Buzy.

L'importance de ces «fleuves de glace» dans la morphologie actuelle des paysages des vallées est prépondérante. Elle fait intervenir d'une part l'importance (largeur, épaisseur ...) de la masse de glace, qui agit comme un énorme bulldozer capable de sculpter les versants et les vallées, et d'autre part la résistance des terrains soumis à l'érosion. L'existence du plateau du Benou ou de plat de Castet en vallée d'Ossau, s'expliquant notamment par la présence de roches plus tendres (marnes) et l'influence de glaciers secondaires latéraux participant au creusement et au comblement des plateaux d'altitude.

Dans son ensemble, la vallée d'Ossau est une des vallées glaciaires les plus remarquables des Pyrénées par la diversité et la lisibilité des modelés caractéristiques de la dernière glaciation.

C'est également le cas du site de la Pierre St-Martin (arrès d'Anie) concernant, cette fois-ci, le modelé karstique d'altitude. Site de réputation européenne (et mondiale ?) dans le domaine de la spéléologie, ce paysage se caractérise par la présence d'une dalle calcaire datant de 90 millions d'années et d'environ 300 à 400 m d'épaisseur, sur et dans laquelle l'érosion a creusé des formes particulières (lapiaz et polje en surface, gouffres et rivières en souterrain).

Situations de référence

Géodes - SEQ-Physique - 09/1998

A - Exemple de l'embouchure de l'Adour

Les quelques témoignages de l'évolution de l'embouchure de l'Adour montrent que celle-ci a énormément varié sur des durées relativement courtes.

- XIV^e** → ■ Ainsi, il semble qu'avant 1420 (témoignages de 1310, 1360, 1380 et 1420) l'embouchure était située au droit de Capbreton, en face de la fosse marine abyssale. Lors d'une violente tempête les dunes situées latéralement au lit se sont effondrées et ont conduit l'Adour à se frayer un nouveau parcours vers le nord jusqu'au lieu dit du Pecq à Messange soit 16 km plus au nord ! C'est ainsi que le lac d'Hossegor a été creusé.
- XVI^e** → ■ En 1570, Henry III lance de grands travaux de détournement de l'Adour vers Bayonne pour redynamiser l'activité portuaire de cette ville. Les travaux sont achevés en 1578 par l'ingénieur Louis de Foix après avoir coupé sur 1800 m le cordon de dunes littoral et édifié une digue contrant la remontée des eaux vers le nord. Malgré ces aménagements lourds (endiguements, ...) l'embouchure de l'Adour a continué à se déplacer rapidement.
- XVII^e** → ■ En 1684 elle atteignait la Chambre d'Amour de Biarritz située à 2,5 km au sud de Bayonne.
- Un mémoire de la fin du XVII^e siècle note "l'entrée de la rivière Adour et très difficile d'autant qu'elle a changé plusieurs fois de place en 3 ans".
- XIX^e** → ■ Au XIX^e siècle, l'Adour est remonté jusqu'à Boucau par le jeu de barres de sable parallèles à la ligne de côte.

B - Le modelé hydrographique de la côte atlantique des Landes de Gascogne

Les différentes périodes glaciaires du quaternaire ont entraîné la création des formations sableuses sur l'ensemble des Landes et du littoral avec des dunes de formes et d'âges différents.

Par l'intermédiaire de vents violents les sables ont été étalés sur la plaine landaise actuelle et ont édifié plusieurs cordons dunaires dans une période plus récente (-3000 avant J.C. jusqu'à nos jours). Ces cordons ont bloqué les exutoires des cours d'eaux qui drainaient vers l'ouest la plaine des Landes. Ce sont alors formés des lacs et étangs soit de forme triangulaire,

lorsqu'ils ont eu une ouverture franche sur l'océan, soit de forme allongée parallèlement à la ligne de côte.

A la faveur de tempêtes les cordons ont pu être percés créant ainsi de nouveaux exutoires appelés boucaus. Les rivières pouvaient alors parcourir plusieurs kilomètres le long des dunes littorales avant de se jeter dans l'océan et étaient appelées "courants".

Ainsi, jusqu'à l'époque Gallo-Romaine, une vaste lagune s'étendait entre le cordon dunaire littoral et la plaine sableuse d'arrière pays (cf carte de Dutrait).

Plus récemment, l'évolution de l'embouchure du courant de Mimizan de 1828 à nos jours illustre parfaitement la très grande mobilité des rivières dans ce contexte.

L'évolution du Bassin d'Arcachon souligne l'influence des facteurs géodynamiques (climat, niveau de base, ...) sur la morphologie et le fonctionnement des cours d'eau.

Jusqu'au Flandrien ou Versilien (fin du Quaternaire, de -40.000 à 0), l'Eyre possédait une compétence suffisante pour évacuer le sable dont elle était chargée et pour conserver un estuaire parsemé d'îlots et largement ouvert sur l'Océan. A cette époque le courant d'exutoire était orienté NW.

Les variations climatiques et du niveau de base marin ont modifié cette configuration par l'obstruction de certains chenaux et l'ouverture d'autres.

L'énergie de l'Eyre a diminué ce qui a entraîné la formation d'une barre sableuse transversale (actuellement la pointe du Cap Ferret) ; en effet, les courants de dérive littorale orientés Nord-Sud et l'action des marées ont bloqué les processus de vidange des matériaux transportés par la rivière qui se sont accumulés dans et devant l'estuaire.

L'avenir du bassin d'Arcachon semble se rapprocher de l'ensemble des lacs de cette région qui n'ont plus de relations avec l'océan.

• Bibliographie

Hamon J.F., 1996, *L'Adour de source en embouchure*, Ed. Aubéron, Bordeaux.

Vigneaux M. Et al., 1976, *Guides géologiques régionaux : Aquitaine occidentale*, Ed. Masson, Paris.

Wagon B. - Délégation régionale à l'architecture et à l'environnement d'Aquitaine, 1986, *Le littoral aquitain : paysage et architecture*, Ed. Arts Graphiques d'Aquitaine, Libourne.

Annexe «Histoire de l'architecture»

Architecture rurale : caractères fondamentaux essai d'un classement typologique par siècles

Fiches détaillées

- Labourd
- Vic-Bilh

Marc Petitjean Architecte DPLG
spécialisé dans l'analyse et
datation du patrimoine bâti
Route de Nay 64530 LABATMALE
tél.: 05 59 53 53 60

Architecture rurale : caractères fondamentaux essai d'un classement typologique par siècles

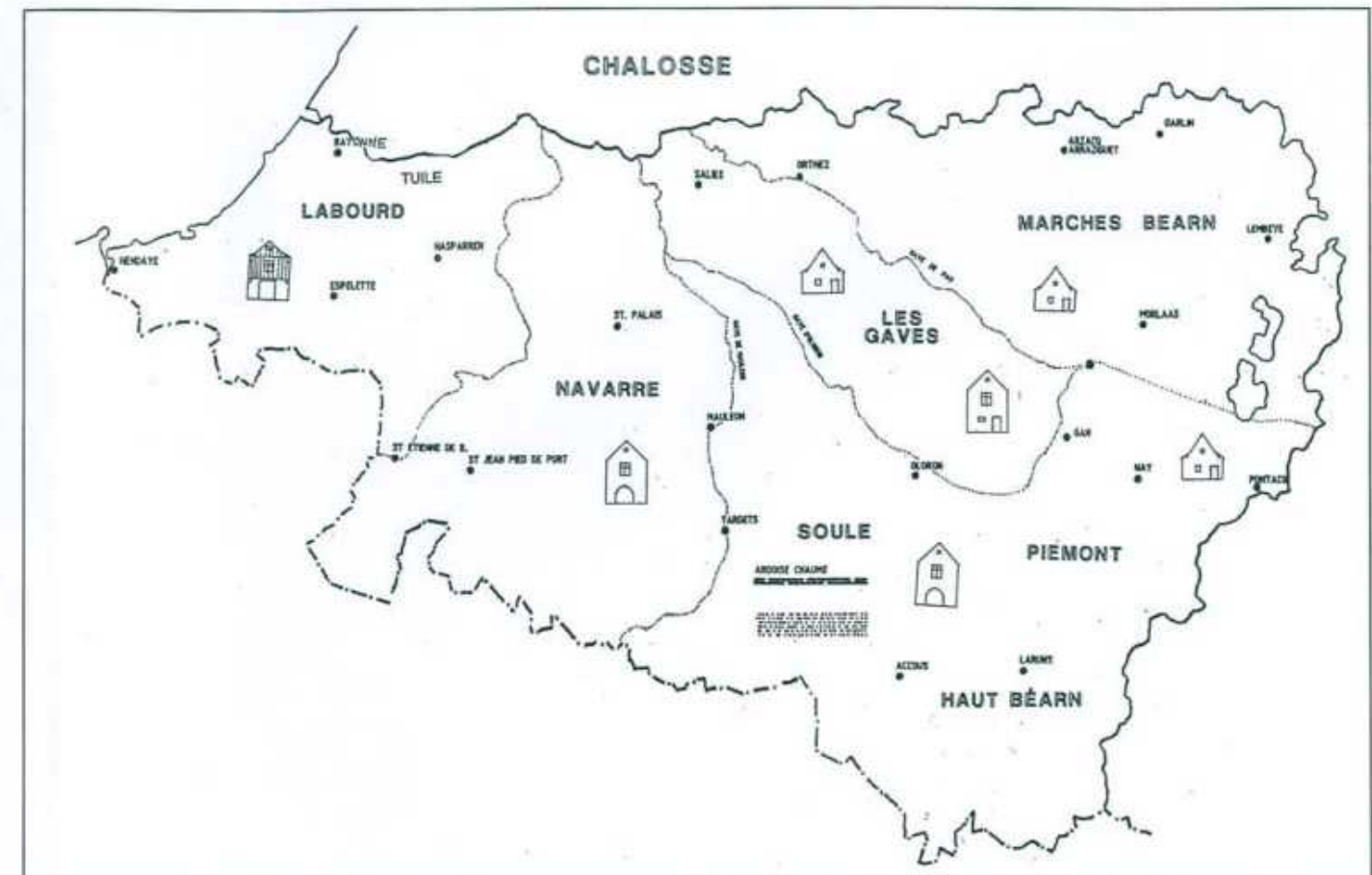
Une évolution lente

Depuis le XVI^{ème} siècle, l'architecture a évolué très lentement, les différences de la position et de la taille des ouvertures étant directement liées au mode de vie et au type d'agriculture.

Les silhouettes figurées sur les schémas ci-contre illustrent que ce n'est qu'à la fin du XVIII^{ème} et au XIX^{ème} que les constructions augmentent de volume, excepté dans les Marches du Béarn. Quant à l'évolution de la couverture du toit, elle contribue aussi à la schématisation des zones étant donné l'abandon progressif du chaume et des aissantes de bois encore présents au XVIII^{ème} siècle.

Quant à la relation de l'habitat avec le paysage, elle est, elle aussi, directement liée à la qualité de la terre agricole que l'on économise au maximum lorsqu'on est cultivateur en plaine et de façon moins économe lorsqu'on est éleveur sur les coteaux.

A noter par ailleurs la présence de bastides, villes neuves de création volontaire des XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles et qui sont relativement nombreuses dans les Pyrénées Atlantiques : Gan, Bruges, Rébénacq, Nay, Lestelle-Bétharram, Navarrenx, Labastide-Clairence, Aïnhoa, Labastide-Villefranche, Bellocq, Hastingues et Sorde l'Abbaye (aux limites des Pyrénées Atlantiques, ces deux dernières sont toutefois dans le département des Landes).



XVI et XVII^{ème} siècles

La période des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles peut se définir, en architecture rurale, par la présence de deux types de plans d'aménagement qui reflètent le mode de faire-valoir du propriétaire :

- Soit le rez-de-chaussée est aménagé en étable, présentant donc une grande surface libre, avec un escalier d'accès à l'étage habitable, pour les maisons de pasteurs.
- Soit le rez-de-chaussée est aménagé en logement, pour les maisons d'agriculteurs.

La forme générale de l'architecture est identique d'un côté à l'autre du département, une masse, en forme de tunnel, avec façade-pignon qui possède les ouvertures.

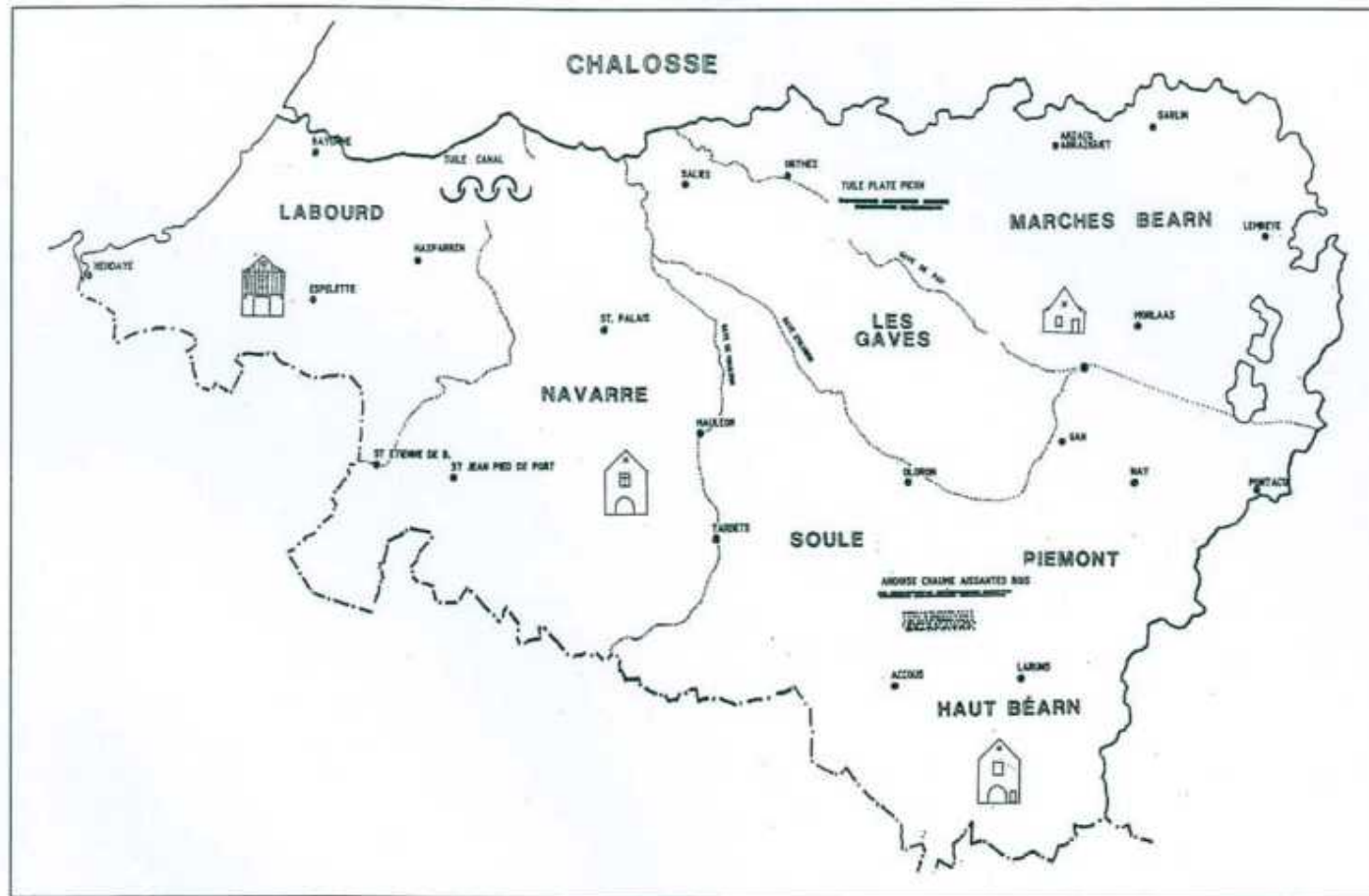
Les murs latéraux (gouttereaux) sont pleins (ils dérivent des plans de lotissement du type bastide). Seule diversité dans ce type de construction, le Labourd et la Navarre qui certainement pour des raisons pratiques, approvisionnement facile en bois, main-d'oeuvre spécialisée en charpente (marine) et coût, possèdent un étage construit en colombage, facilement adaptable à de nouveaux aménagements (représentation de l'Etche de sa durée...) pour sa façade la mieux orientée, sud ou sud-est, celle contre la pluie est toujours construite en pierre.

Il faut constater que les rez-de-chaussées, quelle que soit la région, sont toujours bâtis en pierre.

Les maisons les plus fortunées possèdent un rez-de-chaussée aménagé en cuisine et un étage réservé à la vie des propriétaires.

Les murs sont en matériaux locaux, galets, calcaire, grès, et les couvertures font appel au chaume, au bardeau de châtaignier, à l'ardoise et vraisemblablement à la tuile canal (on remarquera les corbelets de soutien des aisseliers de débord de couverture qui donnent les pentes), sur la Navarre et le Labourd.

On constate que les maisons construites en bois, dont parlent les textes anciens, certainement les plus communes et les plus nombreuses, ont aujourd'hui totalement disparu.



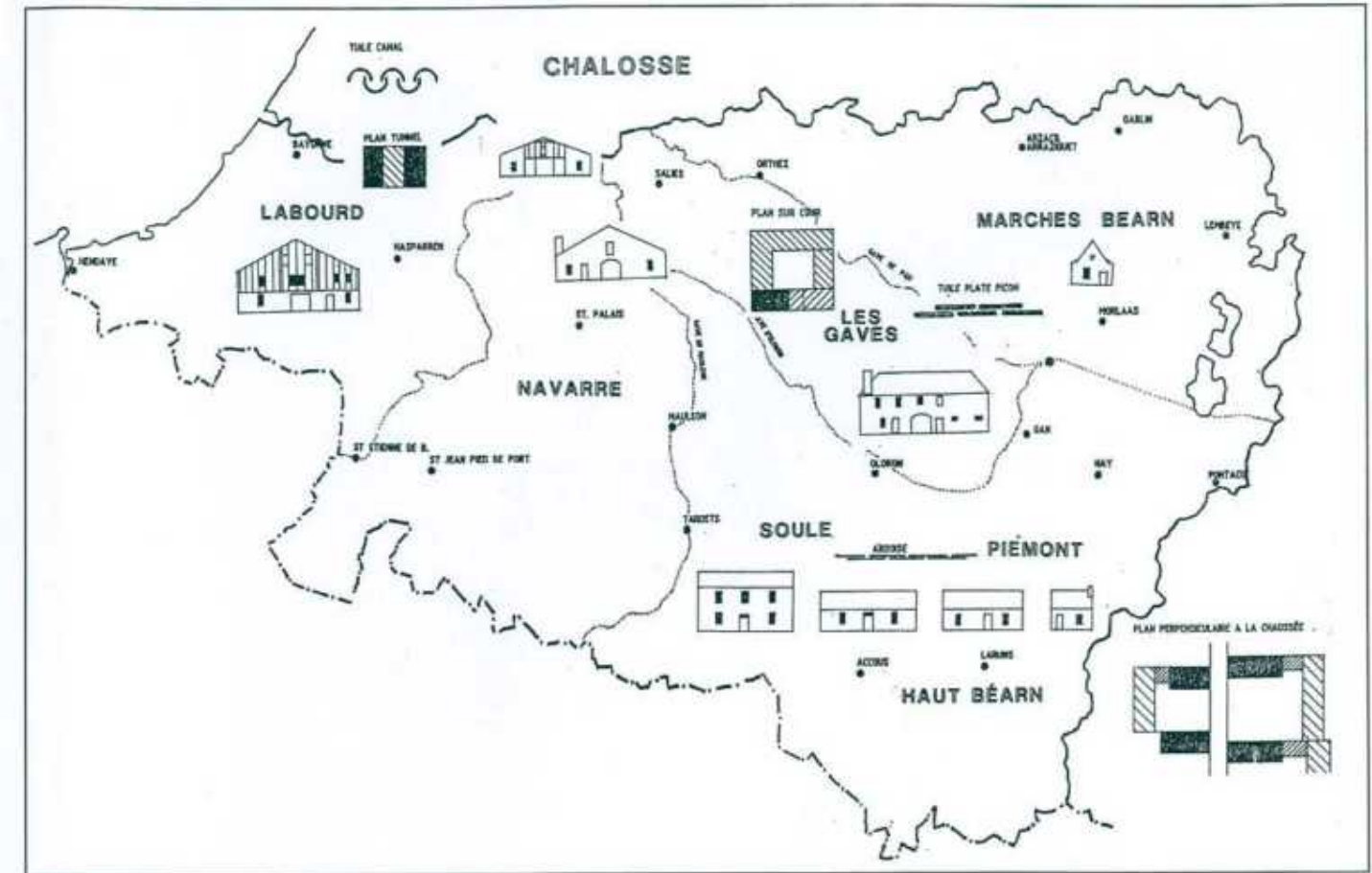
XVIII ème siècle

Dans le monde rural, cette époque n'apporte pas de grands changements dans l'architecture.

Les structures en place sont toujours occupées, seules des transformations mineures peuvent se remarquer sur les façades pignons, comme l'agrandissement des ouvertures, surtout des fenêtres, qui sont toujours équipées de volets de bois, et l'utilisation du linteau de pierre courbe.

A la montagne, les transformations les plus reconnaissables consistent dans la création d'une porte secondaire pour piétons, à côté de la porte d'étable. Elle permet aux occupants de monter directement vers le logement depuis la rue.

On utilise les mêmes matériaux que pour les époques précédentes, sauf en couverture, où la région des Gaves et le Vic-Bilh vont commencer à utiliser la tuile plate en remplacement du chaume.



Fin du XVIII ème et XIX ème siècle

Alors que le XVIII ème siècle n'a pratiquement pas bougé sur le plan architectural, la fin du même siècle et surtout plus encore, le XIX ème, va participer à une véritable révolution à la fois dans l'art de vivre mais aussi dans l'art de bâtir.

Dès la fin du XVIII ème siècle, le Béarn abandonne la propriété collective du territoire Communal, pour procéder à sa répartition, d'abord gratuite, entre tous les membres de la communauté (...avec pour soin de les mettre en valeur...) puis, sur contrepartie financière, à la Révolution, ou encore plus tard, dans le XIX ème, lorsque les Communes chercheront des sources de revenus pour aménager leur patrimoine.

Toutes ces initiatives liées à une exploitation du sol tendant à une rentabilité, soit de l'élevage soit de la culture, modifient profondément la construction en créant de nouveaux besoins (stockage, rangement). C'est ainsi que le territoire acquis, va permettre à la maison d'habitation une implantation différente (réduite, jusqu'alors, à la simple fonction d'habiter avec un petit jardin et une basse-cour, quelquefois bâtie sur un "délaissé") en ouvrant celle-ci sur le mur gouttereau exposé au sud ou sud-est, ou en la faisant pivoter perpendiculairement à la route, face à une cour qui permettra les mouvements de la vie agricole. Cette nouvelle définition n'est pas valable pour tout le territoire. Dans le Labourd, par exemple, ce pivotement ne s'observe pas, il est remplacé par des ouvertures que l'on va créer sur les murs gouttereaux, jusque là opaques, qui vont permettre une meilleure distribution des pièces dans la maison-pignon, ou par la création d'extensions latérales, avec, au début du XIX ème siècle, la descente de la pièce à feu au rez-de-chaussée.

En fait, dans les paysages où l'agriculture ne peut se développer de manière significative, à cause d'un profil de paysage très vallonné, la maison-pignon ne change pas (elle est bien souvent occupée telle quelle, encore aujourd'hui).

La couverture des bâtiments, selon les sites, est réalisée en ardoise, en tuile picon, et en tuile romane (canal). Au début du XX ème siècle apparaît la tuile mécanique.

Les matériaux de construction comme le galet et la pierre, sont toujours utilisés. Les encadrements des ouvertures sont réalisés en pierre, tous ces matériaux sont assemblés avec une chaux de qualité.

Vers la fin du XIX ème siècle, on emploie la brique pleine pour les entourages des baies, et au début du XX ème siècle, le parpaing, le ciment et surtout le béton armé, qui viendront bouleverser les habitudes acquises au cours des siècles passés.



AINHOA - PIÈCE À FEU AU REZ-DE-CHAUSSÉE

10



ST.PÉ

11



AINHOA

12



AINHOA

14



ST.PÉ

13



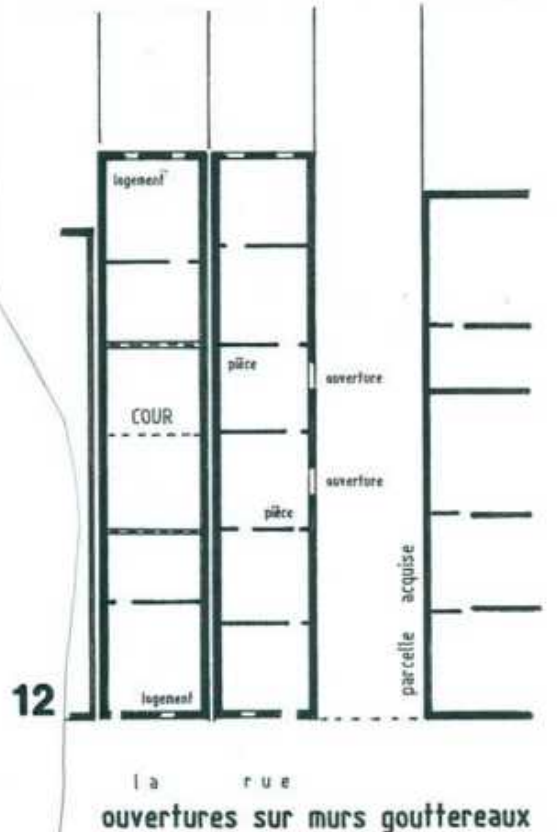
SAINT - PÉ



SARE



VILLA LARRALDIA 1945



AUX XVIII^e SIÈCLE

Si au départ, l'habitation se situe à l'étage, avec le XVIII^e et le XIX^e siècle, et des moyens financiers plus importants (et aussi la nécessité de loger, un métayer, un cadet...) la vie familiale investit le rez de chaussée.

La cuisine, première pièce aménagée, est quelquefois placée au coin du rez-de-chaussée donnant sur un espace de travail, l'eskaratza (l'ancien espace à l'origine, réservé aux bêtes. (10)

C'est le siècle des grandes maisons rurales (Sare) et aussi des premières modifications urbanistiques des cités dont les façades développent, en fonction des largeurs de parcelles, leurs murs gouttereaux le long des chaussées (11), ou se reculent derrière un jardin d'entrée.

La pierre reprend sa place sur la façade, son traitement de parement, qui devient lisse pour les encadrements et l'abandon du surplomb suit l'évolution de la mode et des règles de construction d'alors.

A partir du XVIII^e siècle, apparaissent les ouvertures situées sur les murs gouttereaux (qui en étaient complètement dépourvus) donnant sur des parcelles vides, acquises et formant cour (on en profitera quelquefois pour retourner l'axe principal de la façade qui passera ainsi de la rue vers le jardin). On peut aussi imaginer que les grandes constructions en lanières d'Ainhoa ont perdu alors la cour intérieure qui éclairait peut-être, à l'origine, en partie centrale, les deux logis consécutifs, opposés, en faisant de ce nouvel espace, un endroit clos, abrité, éclairé par le mur gouttereau et destiné à compléter par quelque nouvelle pièce la fonction générale de la maison. (12)

Les ouvertures s'agrandissent, quelque rares ferronneries ouvragées décorent les premiers étages (Espelette).

D'une manière générale, les siècles qui suivent le XVII^e siècle, sont, sur le plan architectural, dans les villages, en dépendance de l'architecture de la France ou de la région, suivant ainsi la mode, sauf si les matériaux locaux sont d'un emploi possible hors normes.

Ainsi les linteaux du XVIII^e siècle qui, traditionnellement, possèdent un cintre surbaissé, ne sont pas réalisés de cette manière dans la région d'Ascaïn ou de Saint-Pé, mais gardent la structure massive qu'ils avaient, dès le XVII^e siècle, avec un sous-face horizontale. (13)

LE XIX^e SIÈCLE

Le plan général de l'habitation, construite alors en pierre, présente une façade symétrique tournée vers une cour ou vers la rue. (14)

La modernité de cette époque se remarque surtout par la dimension, plus importante qu'au siècle précédent, des ouvertures d'éclairage, ainsi que par le retour aux linteaux horizontaux et par l'équipement de protection contre l'effraction, formé par des contrevents massifs, puis vers la fin du siècle par des persiennes (d'abord dans les étages). (15)

De cette époque datent également les encadrements de bois des ouvertures nouvelles.

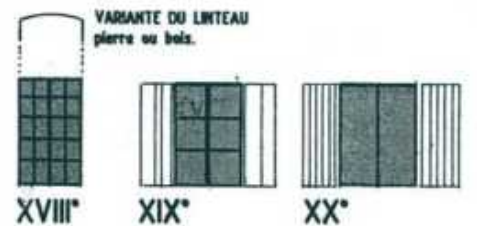
Des balcons sur consoles, réalisés en pierre avec des garde-corps de fonte moulée, distinguent les maisons citadines à la mode (SARE 1833, 1872). (16)

LE XX^e SIÈCLE

Au début du XX^e une architecture qui cherche à trouver une identité contemporaine en rapport avec l'image forte de la Maison Basque, dont nous venons de voir que la permanence esthétique est en rapport direct avec la Famille et le type de l'exploitation agricole, repart sur les bases observées et reconnues comme un leitmotiv historique.

Ainsi se crée, une forme architecturale condensée qui reprend l'image (artificielle) des siècles précédents (17)

(en 1999, on plaque sur les pignons des planches vissées, pour " faire " maison Labourdine...).





ESPELETTE 1555

ET AVANT LE XVI^e SIÈCLE...
LES HABITATIONS COMMUNES DEVAIENT
ÊTRE CONSTRUITES EN BOIS ET TERRE
(cf. B. CURSENTES Des maisons et des
hommes p. 248 : ... c'est vers la fin du XIII^e et
au début du XIV^e que la construction de pierre
pourrait avoir commencé à apparaître dans
l'architecture commune.)



ESPELETTE 1507

Il est à noter que l'architecture de
bois est nettement plus économique que
l'architecture de pierre (cf. B. Curssentes déjà
cité, page 418 et M. Moreau l'Habitat rural en
pays d'Ossau bull. Pyrénéen 1948).

Cette méthode de construction
transformable, adaptable, requiert des
compétences particulières et du bois en
abondance.

On peut imaginer que les
charpentiers de marine de la côte ont oeuvré
dans la construction de ces habitations à pans
de bois.



ESPELETTE



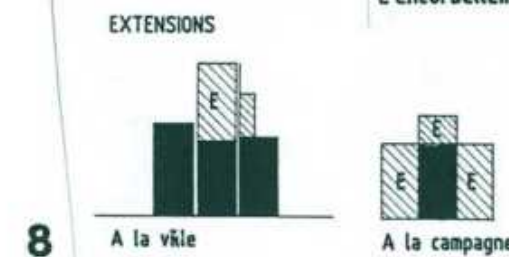
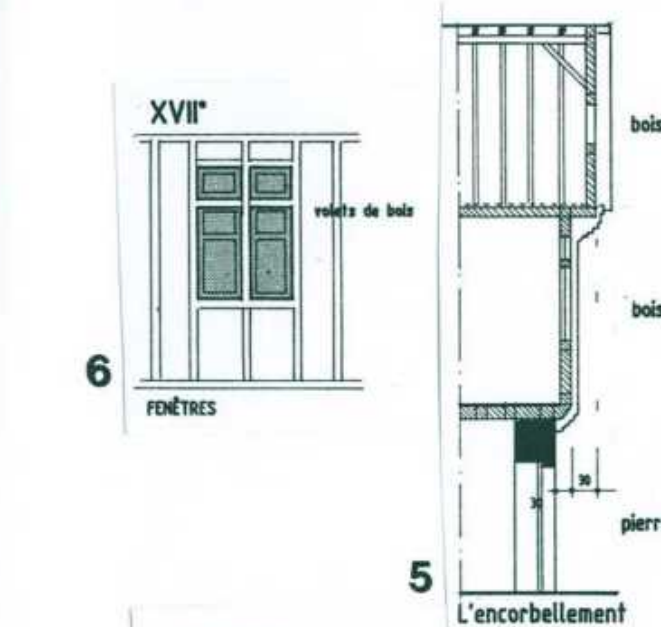
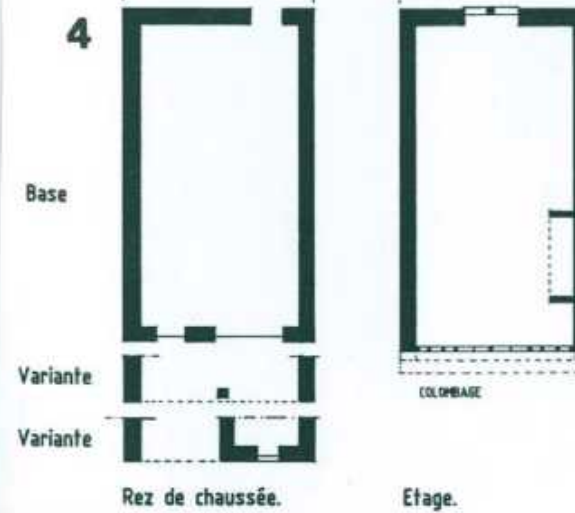
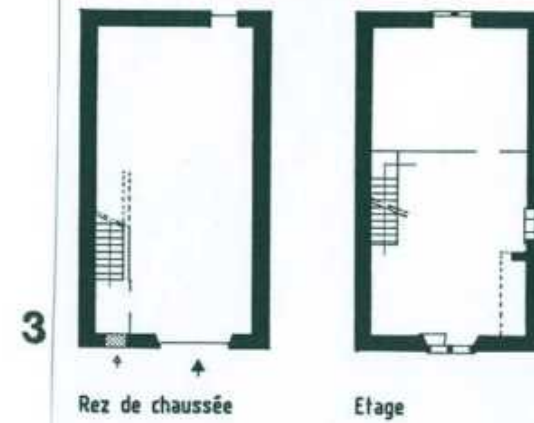
ANHOA 7



ASCAIN 9



ESPELETTE



AU XVI^e SIÈCLE

Rencontrées dans le village d'Espelette et dans Ciboure,
les formes architecturales de cette époque sont celles que l'on
pourrait qualifier de Navarraise ou d'Aragonaise.

Une porte d'entrée en tiers point avec des claveaux en
éventails dont la longueur entre extrados et intrados peut atteindre
0.57m (1507 Espelette) surmontée par une croisée. (1)

Plus tardivement, une porte latérale sera accolée à cette
porte donnant accès direct à l'escalier sans passer par la pièce de
service (2-3)

Nous n'avons pas de traces des anciennes fonctions de
ces habitations mais on peut encore retrouver le même dispositif
dans la Vallée d'Aspe, avec au rez-de-chaussée la pièce de travail et
à l'étage la pièce de fonction.

AU XVII^e SIÈCLE

La construction se différencie, sur un plan strictement
architectural, par la réalisation de la façade principale, jusqu'alors
totalement bâtie en pierre (pour les constructions de qualité), en
construction mixte, bois et pierre.

A cette époque, et les exemples sont nombreux
(les variantes, établies par une main-d'oeuvre locale, sont multiples),
la construction rurale et citadine utilise le procédé extensif des murs
gouttereaux réalisés en pierre, espacés de la longueur d'une poutre
(environ 6.00m, cette largeur donnera la base de la parcelle des
principaux lotissements urbains de ces époques) avec, en façade des
murs pignons en colombage (le toit à double pente suivra
simplement cette disposition avec le prolongement possible, en
extension vers l'arrière).

Ces murs pignons s'ils font face aux pluies, sont bâtis en
pierre

La pierre va être réservée pratiquement pour tous les murs
pignons, en rez-de-chaussée, pour des raisons de solidité, de
résistance et d'appui. (4) Une structure classique de pan de bois se
superpose à ce mur de soubassement, (on remarque que ce type de
structure est utilisé en Espagne, jusqu'en Cantabrie, on en trouve
également un exemple rural, à Verdets, près d'Oloron).

Entre les colombages un remplissage qui varie, selon les
époques et les moyens, entre le torchis et la brique de petit format.

Cette façade de pan de bois, en encorbellement sur les
étages, d'un débord de 0.30m par niveau, en moyenne, (5) offre ainsi
non seulement une protection aux ruissellements, mais aussi un net
gain de place (au deuxième niveau on peut ajouter 1.00m de plus, au
minimum, sur la longueur du bâtiment).

A cette époque, en ville, les parements de bois sont
enduits, par mesure de protection contre la propagation des incendies
(ordonnance du 18 Août 1667).

La dimension et la forme des ouvertures, réalisées en
bois, à volets, reprend la même forme que celles de pierres (les
croisées) avec meneau et traverse ou plus simplement traverse,
pour les plus étroites. (6)

Cette structure de construction est encore employée vers
la fin du XVIII^e siècle (1744, Saint-Pé sur Nivelle).

Les exemples d'extensions, de surélévations, d'adaptations
très nombreuses (jusqu'au XX^e siècle !!) de cette architecture du
XVII^e siècle, montrent que le modèle
de base était parfaitement adapté à l'évolution de l'Etche.

(7) En effet les modifications sont très facilement réalisées
dans le colombage, et si dans le parcellaire urbain, l'extension de la
maison atteint vite ses limites, du fait du découpage du parcellaire en
lanières, par contre la maison basque rurale s'agrandit par des
adjonctions latérales ou arrières qui n'ont comme frein que le budget
à investir. (8)

Les toitures de tuiles canal, recouvrent ces bâtiments en
s'adaptant aux nouveaux projets.

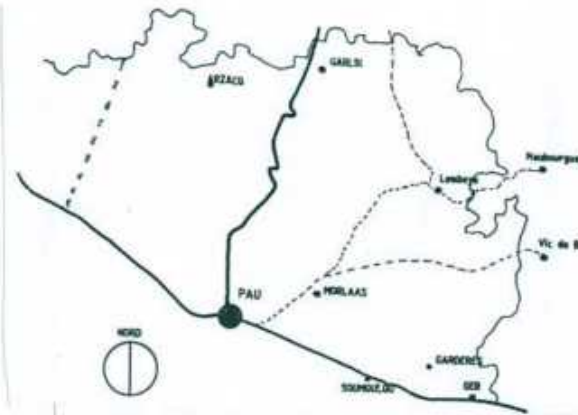
Ainsi, on constatera que deux cellules, qui peut-être à
l'origine étaient séparées, sont aujourd'hui abritées sous un même
grand toit (à Ascain, on aperçoit le mur gouttereau d'origine) et que
celles-ci peuvent être également épaulées par de nouvelles
extensions latérales... (9)

La répartition des pièces des maisons n'est pas fixée
définitivement sur un plan strict, mais s'adapte en fonction des
surfaces avec l'équilibre nécessaire entre fonction et habitation.

Ces bâtiments reflètent bien la fonction de la Maison, de
l'Etche, dans son adaptation à la vie et à son évolution. La vie agricole
étant essentiellement tournée vers le pastoralisme, ces maisons n'ont
pas besoin de granges, de celliers indépendants, qui seraient
nécessaires dans une autre région à vocation agricole différente, ici
tout se regroupe sous le toit, image de la Famille, retransmise par la
structure architecturale.

Cette structure, réaménagée au cours des siècles et
toujours habitée, donne de ce fait, l'image même de la maison
Basque.

CONCHEZ DE BÉARN . 1776 .



ARCHITECTURE DU VIC BILH

Cette partie du Béarn, laissée à l'observateur l'impression de s'être arrêtée dans son développement architectural et économique, au début du XIX^e siècle.

L'habitat, sur le territoire, est assez clairsemé et obéit aux mêmes règles que le reste du Béarn : anciennes constructions isolées et pour celles du XIX^e siècle, en contact avec la voie de communication.

Comme dans le piémont, les bâtiments sont construits hors du terrain agricole, soit sur les cotés des vallées, soit sur le flanc du sommet des coteaux.

On se souvient que ce pays cultivait la vigne sur les hautins et que jusqu'à l'épizootie de 1774, le cheptel de la Sénéchaussée de Morlaas était le plus important du Béarn, consacré en majorité à l'élevage des boeufs. Après les différentes catastrophes, perte du marché du vin (mauvaise qualité et concurrence de Bordeaux) et la disparition de 96% du cheptel, malgré le maïs, le pays a vu partir ses hommes...

GÉNÉRALITÉS

Architecture du XVII^e siècle.

Dans les cités, à l'époque s'utilise le plan en ligne avec pièces se commandant l'une l'autre (1). Leurs dimensions, dans le village, se réfèrent à la *plasse*, emprise foncière dont la base moyenne est de 14 arases (6,40m) de largeur, par 60 arases de longueur (27,60m), d'une surface moyenne de 180,00m². A cette surface s'ajoute généralement une parcelle de terre dont la surface se compte en journée (journée de travail à labourer, environ 0,38 hectare). La partie habitable de la maison ordinaire se situe au rez-de-chaussée, à l'étage se trouve le fenil ou le grenier.

Les maisons plus importantes dérogent à cette règle, et si la base dimensionnelle de la largeur du plan est la même (une poutre, et sa portée maximale, environ 7,00m), elles se placent, en général, au milieu de leur terrain. Ces maisons importantes ont les ouvertures des pièces qui se situent alors, non plus sur les murs pignons, seule possibilité d'éclairage pour des maisons accolées dans les villages, mais se répartissent sur tous les murs, y compris sur les murs gouttereaux, (disposition qui ne sera adoptée, pour l'architecture ordinaire, qu'au XVIII^e et XIX^e siècles).

La plupart des maisons simples sont bâties en pisé, en torchis, (cette technique de construction sommaire explique le peu de maisons restant en place aujourd'hui) le mur de chaux, pierre et sable semblent être réservés à une minorité de constructions. (cf inv.).



LABORDE SEIGNACQ. XX^e



SEIGNACQ Fin xx^e siècle.



SIMACOURBE . Pisé et adobe . XIX^e siècle.



SIMACOURBE . Pisé, adobe et bricadis. XIX^e siècle.

Architecture des XVIII^e et XIX^e siècles .

La tendance générale se remarque par une nouvelle disposition des pièces dans le plan, elles s'éclairent par la façade située sur le mur gouttereau ce qui nécessite un pivotement de la cellule sur sa parcelle. Ce pivotement se remarquera surtout au XIX^e siècle, les maisons présentant alors leur pignon coté chaussée. On peut remarquer également l'agrandissement des ouvertures d'éclairage des pièces.

Architecture du XX^e siècle.

Au commencement, les maisons des exploitants agricoles prolongent les formes de l'architecture traditionnelle, et bien que le galet soit toujours employé surtout au début du siècle, elles utilisent les nouveaux matériaux, ciment, béton armé et parpaing.

Au milieu du siècle, apparaissent les formes empruntées à d'autres vocabulaires architecturaux, maisons "landaises et basques" essaient sur le territoire.

Pour canaliser cette dispersion, une réglementation impose, vers la fin du siècle, de reprendre de manière édulcorée les formes ancestrales de l'architecture de tradition du pays.

Reprenant la tendance générale de l'époque, attachée à l'individualisme, les nouveaux lotissements isolent les constructions au milieu de leur parcelle.

MATÉRIAUX

1 - Les murs :

Le Vic-Bilh peut être considéré comme le conservatoire des matériaux traditionnels de construction, le répertoire technique utilisé, montre, encore aujourd'hui toutes les façons de bâtir sa maison.

Le pisé (*tapí*) (2) :

Il s'agit de tasser de la terre argileuse (la terre arable est soigneusement mise de côté) entre deux parois démontables de bois (*coufradges*).

L'adobe (*bartoc , gleubo , tapio*) (3) :

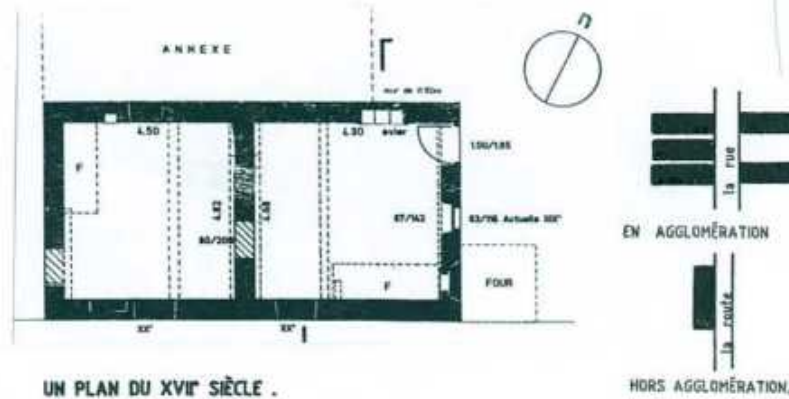
Briques crues séchées au soleil, confectionnées dans un moule de bois ou plus simplement à la main. (c'est plutôt, dans le Vic-Bilh, un matériau utilisé en complément d'un matériau traditionnel, comme le galet).

Le torchis (*bardis , tourtis*) (4) :

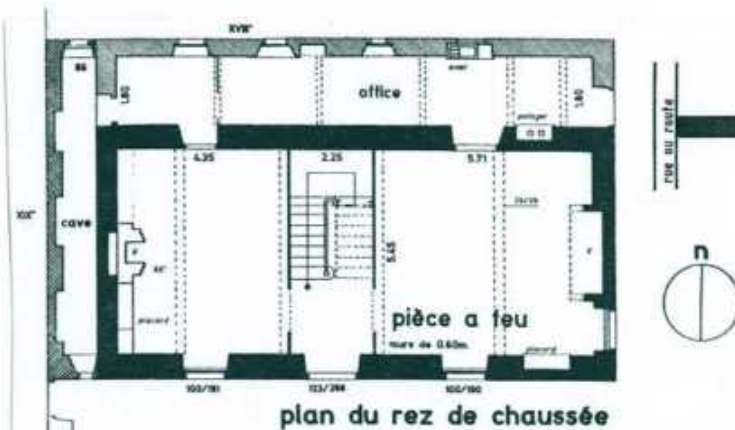
Une ossature de bois, avec, entre les colombes (*courounadge*), un remplissage de terre ou de briques cassées (*bricadis*), maintenu par des palançons (*latadge , latatye*) de châtaignier cloués.

Le galet (*arrobot , rebot*) : (5) :

En Vic-Bilh, il s'agit de galets de champs, de couleur jaune (le galet de rivière est de couleur grise). Ce matériau nécessite l'emploi d'un mortier de



UN PLAN DU XVII^e SIÈCLE .



plan du rez de chaussée

UN PLAN DU XVIII^e SIÈCLE .



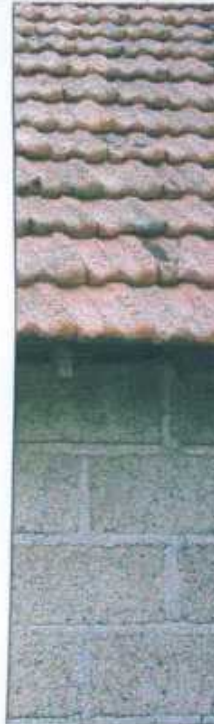
SIMACOURBE. Pisé, adobe et carrée de bois.



MAISON A LOMBIA . La tôle a remplacé le chaume.



Tuile picon XVIII^e



Tuile mécanique. XX^e



MAISON A SEDZE-MAUBECQ . Monge . 1820 . Toit d'ardoises et encadrements de grès .

liaison, qui a subi une évolution technique particulière: tout d'abord réalisé par de la terre, le mortier de pie (*mourté d'agasso*), puis par de la terre mélangée à du sable et à de la chaux (*caus*)*, ensuite par du sable et de la chaux (*mourté*) et enfin, au XX^e siècle, du ciment (à prise très rapide) et du sable.
*Le pays du Vic-Bilh ne possède pas de production industrielle de chaux bien qu'elle soit connue et utilisée en Béarn pour les constructions ordinaires, fabriquée artisanalement, depuis le XVII^e siècle. Au XIX^e siècle, on l'importe de Montaut, d'Orthez, d'Estialesq ou de Puyoo

2 - Les toits

Le chaume (talabéno) : il n'en reste plus d'exemples, il est le premier matériau à avoir couvert les maisons paysannes. Dans l'exemple présenté ici, il a été remplacé par de la tôle ondulée.

L'aissante de bois (arredge) :
De châtaignier ou de hêtre, les aissantes sont préparées par le couvreur qui en assure la taille en hiver s'assurant ainsi du travail pour la pose du printemps (format moyen 7cmx30cm.) on n'en trouve plus d'exemples.

La tuile picon (téule-picou) :
C'est une tuile plate d'un format de 17x30cm. Cuite artisanalement, elle manque quelquefois de dureté mais c'est ce défaut qui lui donne un aspect de surface varié si chaleureux, qui s'accorde bien avec le pays.

Abandonnée au XX^e siècle, elle est remplacée par la tuile mécanique

La tuile canal (téuls-coum) :
Elle est surtout utilisée, encore aujourd'hui, dans la frange de territoire proche du Gers et des Landes

L'ardoise (lose, alose) :
A partir du XVII^e siècle, dans les villages, l'ardoise commence à remplacer les matériaux ci-dessus, c'est une ardoise rustique dont l'épaisseur et les dimensions varient selon l'extraction. Elle est posée clouée. Le crochet n'interviendra qu'au XIX^e siècle. Cette ardoise est employée surtout en périphérie du piémont Pyrénéen. Elle continue à être utilisée, mais est de plus en plus remplacée par des matériaux plus économiques.

L'ardoise et l'onde d'amiantement.

Ce matériau composite remplace les matériaux traditionnels depuis 1950.

La tuile mécanique industrielle :
Elle a remplacé la tuile picon. Autrefois appelée tuile de bourgogne. Sa cuisson très régulière vitrifie les faces du matériau en assurant sa protection et sa longévité, mais elle donne à la couverture un aspect sec et froid comparé à la tuile picon.

La tuile de béton :
Matériau de la fin du XX^e siècle, coûte peu, mais d'une forte épaisseur elle alourdit le toit.

3 - Encadrements des ouvertures

Le Grès (tuhe) :
Pour la grande majorité des ouvertures cette partie de la construction est réalisée en pierre de grès de couleur jaune dont l'extraction provient du territoire même. L'aspect Le surfaçage est finement lissé. On l'utilise encore au XIX^e siècle.

La pierre de Lasseube (pèyraube) :
On la trouve sur les constructions de la fin du XIX^e siècle, jusque dans la première moitié du XX^e siècle. De couleur blanche, elle est bouchardée, avec les arêtes travaillées en ciselures relevées (bande périphériques de 18mm. lisses.)



MAISON A SERON (65) . Encadrement de pierre d'Arudy pour la porte et briques pleines . 1901 .



LE GALET DANS TOUTS SES ETATS

Adobe et file de galets.



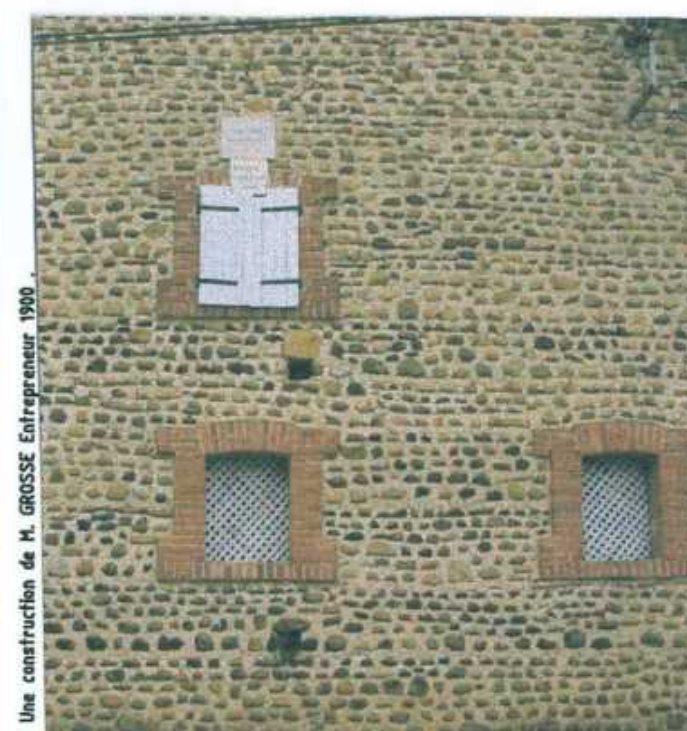
Pose du XVIII^e siècle.



Pose au xx^e siècle avec chaînage de parpaing.



Encadrements de béton moulé et balcon d'axe . 1940 .



Une construction de M. GROSSE Entrepreneur 1900 .

La pierre d'Arudy :
On la retrouve sur quelques constructions de qualité au XVIII^e siècle, mais c'est plutôt à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle, qu'elle est utilisée dans des cas bien particuliers comme les encadrements de porte d'entrée ou de fenêtres et ceci plus particulièrement sur des constructions proches du piémont.

Le coût du transport explique son emploi assez rare*.

* (comme exemple, en 1828, sur un devis de 96frs, le transport de dalles, de Nay à Livron, représente 28,80 frs . soit 30% . Archives privées GIBUT. Livron)

La brique pleine (teule) :
D'un format standard de 30 / 11 / 22cm., (à base du pouce, 28mm. en Béarn) elle a remplacé les matériaux traditionnels dès la fin du XIX^e siècle dans les encadrements des ouvertures, les souches de cheminées, par exemple, elle a remplacé les *barrous* brique plate artisanale.

Le béton moulé :
C'est une découverte du début du XX^e siècle. Montées comme un jeu de construction les pièces reprennent la forme des encadrements traditionnels avec un traitement en bossage.

Le béton armé :
Son utilisation à partir du début du XX^e siècle a changé les proportions en autorisant les portées de grandes longueurs. On le retrouve sur toutes les maisons modernes des années 1940, sous la forme d'un balcon qui couronne la porte d'entrée.

4 La menuiserie .
Les chassis de volets pleins* seront utilisés jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Au XVIII^e siècle, pour les ouvrages de qualité, on mettra en place sur les vantaux à l'étanchéité incertaine*, des carreaux vitrés rectangulaires, de petites dimensions (env. 15 x 18cm) placés dans le sens de la hauteur. La menuiserie de bois n'excède pas 28mm. d'épaisseur.

Au XIX^e siècle, la surface vitrée augmente et l'étanchéité* des ouvertures s'améliore.

Au XX^e siècle, apparaissent les grands vitrages coulés, puis les vitrages isolants.

Ces éléments posés dans des menuiseries d'une épaisseur moyenne de 45mm. sont réalisées d'abord en bois, en acier, puis en aluminium et à la fin du XX^e siècle, en PVC.

5 La finition extérieure .

Les maisons d'habitation, mêmes modestes, sont toujours revêtues d'un enduit. Seules, les annexes liées à l'exploitation, granges, étables, peuvent en être dépourvues*.

Selon les moyens, comme pour la réalisation des joints, l'enduit est fait à la terre argileuse tamisée, bourrée (avec des poils d'animaux), ou avec un mélange de terre sable et chaux**, ou bien encore de sable et de chaux.

Au Début du XX^e siècle le jetis projeté confectionné avec du ciment à prise rapide, recouvrira les façades en formant sur celles-ci une croûte rugueuse, où jusqu'alors, n'existait une paroi lisse à finition badigeonnée.

La peinture plastique et les enduits tout-prêt, seront les innovations du XX^e siècle.

* - A voir à SÉVIGNACQ-THÈZE, les granges construites par M. Grosse, entrepreneur de maçonnerie dans les années 1900, où le galet et la brique pleine ne sont pas revêtus d'un enduit et peuvent rester ainsi grâce à une pose et une finition de qualité.

** - (On apercevra les nodules de cette dernière, provenant le plus souvent de fabrication artisanale mal corroyée)

Annexe
«ensemble de l'iconographie Histoire»

**Histoire des regards
portés sur le paysage**

Emmanuelle Heulmé
Historienne du paysage urbain et rural
9 rue Du Hamel 33000 BORDEAUX
tél.: 05 56 92 00 32

Côte basque ... vue à travers les guides

C'est dans les années 1830-1840 que naît l'intérêt pour la côte basque, car sa situation géographique va faciliter la rencontre des deux mouvements de "découverte" de la montagne et des rivages marins. C'est là que les Pyrénées finissent dans l'Océan, c'est là que l'on peut voir, selon Vincent de Chausenque, "les racines des Pyrénées, rongées par la mer". La côte basque offre le spectacle de la confrontation de la terre et de l'eau. Le mouvement régulier des vagues ou leur déchaînement lors des tempêtes sapent le rivage, où rochers, promontoires, falaises deviennent les images fantomatiques et nostalgiques d'architectures ruinées. Vincent de Chausenque, en 1834, est un des premiers à décrire ce spectacle du déchaînement des vagues, qui deviendra par la suite un des leitmotiv des récits de voyages et un des grands attraits de la côte basque.

"Il faut aussi voir la mer du haut des falaises de Biarritz, qui sont les derniers gradins des Pyrénées françaises ; mais la mer courroucée. C'est un des plus grands spectacles qui soit donné à l'homme de contempler. Les vents sont déchaînés, la tempête mugit, les eaux sont soulevées ; gagnons le cap de la batterie en avant du village. Ce promontoire coupé à pic à soixante pieds, se prolonge par des masses de rocs qui, taillés en pyramide, ou creusés en arceaux, ressemblent à de vastes ruines. C'est au milieu de tous ces rochers que les vagues, contrariées dans leur marche et irritées par des obstacles, s'élèvent à un degré effrayant de force et de violence. (...) Assis au plus haut du cap, comme si j'eusse présidé aux éléments en fureur, je ne contemplais qu'avec une sorte d'effroi le grand précipice rapidement creusé sous moi, pour le moment d'après se combler de nouveau avec un choc terrible qui faisait trembler la terre, et rejaillir l'écume à vingt pieds sur ma tête." (Chausenque, 1834, p. 109-110)

C'est ce même paysage de ruines que décrit Victor Hugo, même si pour lui il résulte moins d'attaques violentes que de l'immémorial travail de sappe de l'océan.

"Je ne sache point d'endroit plus charmant et plus magnifique que Biarritz. Il n'y a pas d'arbres, disent les gens qui critiquent tout (...) ; mais il faut savoir choisir : ou l'océan, ou la forêt. Le vent de mer rase les arbres. Biarritz est un village blanc à toits roux et à contrevents verts posé sur des croupes de gazon et de bruyère, dont il suit les ondulations. On sort du village, on descend la dune, le sable s'écroule sous vos talons et tout à coup on se trouve sur une grève douce et unie au milieu d'un labyrinthe inextricable de rochers, de chambres, d'arcades, de grottes et de cavernes, étrange architecture jetée pêle-mêle au milieu des flots, que le ciel remplit d'azur, le soleil de lumière et d'ombre, la mer d'écume, le vent de bruit. Je n'ai vu nulle part le vieux Neptune ruiner la vieille Cybèle avec plus de puissance, de gaîté et de grandeur. Toute cette côte est pleine de rumeurs. La mer de Gascogne la ronge et la déchire, et prolonge dans les récifs ses immenses murmures.

Vous ne sauriez vous figurer tout ce qui vit, palpète et végète dans ce désordre apparent d'un rivage écroulé. (...) " (V. Hugo, 1843, p. 774)

Et le guide Richard, en 1855, fait une longue description de ce paysage en mouvement, dont certains rochers sont devenus des figures emblématiques.

"On se rend à Biarritz non seulement pour voir ses grottes et ses rochers, mais aussi pour ses Bains de mer qui se prennent surtout au Port-Vieux. La côte est très enfoncée, la marée y monte très haut et les vagues poussées par les vents du nord et de l'ouest et brisées par les écueils, y produisent un fracas épouvantable. Leur poids et leur agitation continuelle ont déchiré et creusé de toutes les façons le sol contre lequel elles exercent leur fureur ; les débris entassés et renversés les uns sur les autres, ont formé des masses d'un aspect imposant et varié : les uns ressemblent à des tours antiques ou à des ruines d'édifices, d'autres à des monts isolés ; des ponts naturels d'une structure hardie réunissent souvent ces amas épars ; on croirait voir les champs de bataille des Titans et leurs tombeaux, si l'écume poussée avec force dans les cavités de ces rocs ne venait animer la scène en retombant comme de la neige sur les flots qui la font naître. Un mugissement sourd causé par les chocs, dont le bruit se répète au-dessous de l'eau, rend cette scène encore plus imposante. Les rochers contre lesquels la mer agit avec tant de violence méritent de fixer l'attention sous un autre rapport : composés de sable jaunâtre très fin, fortement

agglutiné, ils renferment une prodigieuse quantité de pierres nummulites très blanches et très petites. Le point le plus favorable pour voir les brisants est la Roche percée ou Trou-Madame." (Guide Richard, 1855, p. 134)

A cette lecture esthétique du rivage s'est conjuguée une lecture médicale. Selon un processus identique à celui qui a vu la valorisation des paysages montagnards à partir du développement du thermalisme, l'essor de la pratique thérapeutique des bains de mer va être à l'origine de la découverte de la côte basque qui conjugue les bienfaits de l'air marin et de l'air des montagnes. Le médecin Thore, dans sa *Promenade sur les côtes du Golfe de Gascogne...*, montre les effets de ce climat salubre sur les habitants de Biarritz.

"Au lieu du teint hâve et bilieux, de la taille rabougrie, de l'air malade de l'habitant des côtes septentrionales, on voit dans le Biarrot un coloris frais et vermeil, de belles dents, une stature au-dessus du médiocre, des membres bien nourris et bien proportionnés, enfin ce dehors de santé et cette fraîcheur de teint qui sont l'apanage de l'habitant des montagnes." (Thore, 1810)

Mais dans les années 1830-1840, les villages de la côte basque sont encore essentiellement fréquentés par des touristes venant de Bayonne, et n'ont pas encore été transformés pour accueillir une population résidente. Mais Victor Hugo, en 1843, s'inquiète des transformations paysagères qui feront de Biarritz, village "agreste" et "rustique", une station mondaine sur le modèle de tant d'autres.

"Biarritz, jouissant d'un air vif et d'une belle vue sur la mer, est souvent le but des parties de Bayonne ; (...) Pendant l'été, à basse marée, on y vient chercher parmi les rochers, à l'abri des regards indiscrets, de jolies baignoires, remplies d'une eau limpide, où les fucus et les polypes font briller leurs vives couleurs. J'y ai recueilli des éponges fixées sur la pierre ou sur des coquilles, des oursins et des fucus élégamment ramifiés." (Chausenque, 1834, p. 109-110)

"Somme toute, avec sa population cordiale, ses jolies maisons blanches, ses larges dunes, son sable fin, ses grottes énormes, sa mer superbe, Biarritz est un lieu admirable.

Je n'ai qu'une peur, c'est qu'il ne devienne à la mode. Déjà on y vient de Madrid, bientôt on y viendra de Paris. Alors Biarritz, ce village si agreste, si rustique et si honnête encore, sera pris du mauvais appétit de l'argent, *sacra fames*. Biarritz mettra des peupliers sur ses mornes, des rampes à ses dunes, des escaliers à ses précipices, des kiosques à ses rochers, des bancs à ses grottes, des pantalons à ses baigneuses. Biarritz deviendra pudique et rapace. (...)

Alors Biarritz ne sera plus Biarritz. Ce sera quelque chose de décoloré et de bâtard comme Dieppe et Ostende. Rien de plus grand qu'un hameau de pêcheurs, pleins des moeurs antiques et naïves, assis au bord de l'océan ; (...)

Les villes que baigne la mer devraient conserver précieusement la physionomie que leur situation leur donne. L'océan a toutes les beautés, toutes les grandeurs. Quand on a l'océan, à quoi bon copier Paris ? " (V. Hugo, 1843, p. 775-776)

C'est avec la construction de la résidence d'été de Napoléon III et de son épouse à Biarritz à partir de 1854 que Biarritz commence à changer, avec la nécessité d'accueillir, dans le sillage du couple impérial, une clientèle mondaine de plus en plus importante, la vogue de la station grandissant avec la renommée de ses visiteurs.

"Chaque année, quand le mois de juin a ramené le soleil et les fleurs, Biarritz se peuple d'une nouvelle et nombreuse population qui vient lui demander distractions ou santé, et lui apporter en échange une partie de sa fortune. Alors toutes les nations s'y donnent rendez-vous, et toutes les conditions s'y coudoient sans dire gare. Alors c'est le mouvement, la vie, le bruit, qui succèdent au silence et au sommeil des longs jours de l'hiver ; c'est la bigarrure de toutes les races, de toutes les fortunes, de toutes les manières d'être qui se réunissent, de tous les coins du monde, au bord des mêmes vagues, sur ce petit promontoire qui est devenu pour quelques jours la patrie adoptive de tous. Ici, je vois le lord anglais promener gravement auprès du boyard russe et du gentilhomme espagnol ; plus loin, des représentants nombreux de notre belle aristocratie française se confondent avec les

représentants des beaux-arts, du commerce et de l'industrie ; là, on voit quelques graves personnages qui sont venus de divers points de l'Europe pour se reposer des luttes parlementaires ou des travaux de la diplomatie. Enfin, pour mettre encore plus de variété dans le tableau, ici le paysan de nos contrées, sous son costume simple et original, heurte le haut baron à la toilette irréprochable ; et là, l'humble carriole du marchand forain passe lentement près du somptueux attelage qui promène au galop quelque famille de marquis." (Abbé Lagarde, *Une saison d'été à Biarritz par un habitué des bains de mer*, 1859)

"Il n'est pas une roche qui ne soit surmontée d'une crinoline, pas un sentier que ne suivent les bottes ou les souliers vernis, pas une herbe marine qui ne soit cueillie par un gant de Suède, pas une route que ne parcourent de nombreux équipages." (*Journal des Demoiselles*, mai 1860)

Au début du XX^e siècle Biarritz n'est plus un village de pêcheurs mais une véritable ville, une ville-parc qui offre les avantages de la ville (avec son confort, ses lieux de plaisirs et de mondanités), et ceux de la campagne (avec ses parcs, ses promenades, la proximité des paysages ruraux traditionnels), ceux des rivages marins où le moindre rocher semble avoir été créé pour le plaisir des yeux et ceux de la montagne, toute proche, dont les sommets encadrent l'horizon.

"Naguère encore très modeste plage locale, Biarritz a été mise en lumière par la faveur de la cour Impériale. (...) Les avantages que lui assuraient sa côte pittoresque, sa plage unie et sablonneuse et son climat tempéré par le Gulf Stream y fixèrent la vogue, et son développement fut aussi intense que rapide. Jusqu'à deux ou trois kilomètres sur toutes les avenues qui en rayonnent ce ne sont que villas luxueuses, parcs, pensions ou hôtels, tous aménagés sous une séduisante verdure. Biarritz possède son Lac et son Bois de Boulogne, elle a deux gares monumentales, de radieux boulevards, des magasins étincelants et son Palais des Thermes Salins ; mais sa vraie richesse, son attraction sans rivale, c'est sa côte mouvementée, pittoresque, changeante à chaque contour. On dirait que cette région devait primitivement aborder la mer par une falaise abrupte et continue, puis qu'elle aurait été façonnée par un agent formidable remplaçant en certaines brèches les falaises par une pente douce et sablonneuse. C'est ainsi qu'en partant du Nord nous trouvons d'abord la falaise escarpée qui porte le phare et sur le flanc de laquelle la Villa Eugénie, remplacée depuis quelques années par l'Hôtel Régina, était venu chercher la vue qu'assure une situation dominante, puis la large et vaste baie qui forme la grande plage ; que la falaise renaît après le Casino et s'élève graduellement, agrémentée de caps et d'îlots jusqu'au Promontoire de l'Atalaye que surmonte le sémaphore ; qu'elle s'échance pour faire place à la plage du Port-Vieux, mais qu'elle reprend toute sa sauvagerie dans le rocher qui porte la Villa Belza et qu'elle se prolonge par la haute terrasse qui domine la Côte des Basques. Rien de régulier ni de monotone sur tout ce développement, mais au contraire la plus exubérante fantaisie semant de-ci de-là les récifs du Chinabe, le Misérable, les rochers Gamaritz, la Roche Percée, l'îlot de la Vierge, les Roches Duhalde, etc. Joignez-y des plantations de pins secouant leur panache aux bons endroits, des fouillis de tamaris, des chemins savamment entrecroisés, et par dessus tout la tiédeur de l'air et la lumière tamisée par l'embrun, le spectacle toujours changeant de la mer tantôt doucement fuyante, tantôt assaillant avec furie et vous aurez le motif qui fait affluer les touristes de toutes nationalités vers cette Perle de l'Océan." (H. Ferrand, 1914, p. 151-152)

"Celle-ci [Biarritz], d'ailleurs, est simple, malgré ses ombrages et de beaux magasins ; les constructions opulentes se sont installées sur la plage, au-dessus des falaises ou dans les parcs qui touchent aux champs et aux bois. Ce sont parfois presque des palais, comme plusieurs des hôtels.

La grande beauté de Biarritz est la mer, non seulement à cause de l'amplitude de la houle et de la puissance des vagues, mais surtout par l'extrême déchiqueture des rivages. Des promontoires, d'étroites presqu'îles, des îlots sur lesquels le flot fuse sans cesse, de petites plages, des anses minuscules, font de la pointe de Biarritz un des plus beaux tableaux maritimes de France. Ce décor des Pyrénées océaniques est incomparable, les monts bien découpés, isolés, reliés par des arêtes boisées se détachent, d'un bleu vaporeux, sur le bleu doux du ciel, au bord du bleu éclatant de la mer frangée par l'or fauve des plages." (Ardouin-Dumazet, 1914-1917, p. 20-21)

"Autour de Biarritz, malgré de grands parcs créés pour les villas somptueuses, la campagne a gardé un brin de sauvagerie aimable. Tout le pays, jusqu'à la Nive nonchalante, est mamelonné, avec de petits bois et même des lacs qui semblent disposés pour le plaisir des yeux. Le plus grand de ces réservoirs, le lac de Mauriscot ou de la Négresse, avoisine l'ancienne gare de Biarritz, sur la grande ligne ; encadré de bois, bordé de roseaux, il a toute la mélancolie d'un lac de montagne, malgré les barques qui le sillonnent. Dans l'intérieur, le massif des collines,

divisé par des vallons tranquilles, est couvert d'une multitude de maisons isolées éparses entre les bois et les cultures ; pas d'agglomération, toutes les communes, même de grosses ayant plus de 1000 habitants, sont composées de ces habitations solitaires qui donnent tant de charme aux paysages basques. (Ardouin-Dumazet, 1914-1917, p. 26-27)

C'est toujours la mer qui est au centre des descriptions des autres villes du littoral. Saint-Jean-de-Luz doit sa fortune à la mer, avec la pêche d'abord à partir du XI^e siècle, puis avec la guerre de course à partir du XVI^e siècle, mais aussi sa ruine quand la pêche entre en décadence. Ville anciennement opulente, ville qui a connu au moment de sa splendeur les fastes d'un mariage royal, elle offre le visage d'une ville doublement menacée de ruine, par les aléas de l'histoire qui lui a enlevé les richesses venues de la mer, et par les assauts des vagues qui l'ont plusieurs fois presque entièrement détruite. Saint-Jean offre à travers son paysage l'image de la fragilité et de l'éphémère de la condition humaine. Les deux sites de Socoa et de Sainte-Barbe, où ont été construites des jetées, remparts dressés par les hommes contre les furies de l'océan, deviendront des sites privilégiés pour admirer le déchaînement des vagues.

"Sur les deux branches du port [de Saint-Jean-de-Luz], la mer a déjà mangé la moitié de la ville." (Stendhal, 1838, p. 95)

"Une partie de la ville repose dans la mer, et l'autre partie semble devoir lui appartenir un jour, à en juger par les envahissements incessants de cet élément." (Guide Richard, 1855, p. 144)

"Citée déchue mais qui semble devoir reprendre un peu de son activité d'autrefois..

Ce qui reste de Saint-Jean-de-Luz rongé par la mer, constitue une petite ville propre et coquette, ayant conservé, malgré ses désastres, quelques-unes des maisons qui virent le mariage de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Espagne...

Saint-Jean-de-Luz est surtout une station de bains de mer, moins luxueuse et animée que Biarritz, mais pouvant être considérée comme une dépendance de celle-ci, restée le grand rendez-vous de plaisir. Le port reprend un peu d'activité, point de relâche par les mauvais temps et non centre commercial. L'ancienne opulence maritime n'est, hélas ! qu'un souvenir ; les temps où des centaines de navires se pressaient dans le port, où les goélettes basques poursuivaient la morue et la baleine, où les hardis armateurs prenaient une part glorieuse aux guerres, ne reviendront plus." (Ardouin-Dumazet, 1914-1917, p. 26-27)

"Le fort de Socoa, situé sur un roc isolé de la terre, est une miniature ; (...)

C'est du haut de sa tour que pour la première fois je vis une tempête ; le souvenir m'en est resté. Le vent d'ouest soulevait la mer, et de Bayonne on entendait ses formidables bruits. (...) à Saint-Jean-de-Luz tout était dans l'agitation comme à l'approche de quelque catastrophe. En effet, la forte digue qui fait son salut, violemment assaillie, était à chaque instant franchie par les rejaillissements des vagues, qui sautant sur les maisons les rendaient inhabitables. Je poursuivis ma route : la mer bondissait sur la plage où est la voie habituelle ; il fallut passer sur les falaises. (...)

J'eus peine à entrer dans le fort, la digue qui l'unit à la terre étant à chaque minute balayée par la lame ; mais du donjon mes regards purent planer sur l'Océan en courroux. Sur ses eaux remuées dans leurs profondeurs, partout blanchissaient les crêtes des vagues brisées par le vent ; et le long des côtes escarpées du midi, elles jaillissaient à perte de vue sous les montagnes de la Biscaye, sombre cadre de ce vaste et mouvant tableau. En avant de la baie, les trois rochers bien connus des marins, *Artha*, *Crika* et *Eréta*, étaient décelés par autant de montagnes d'eau toujours mobiles, et brisées en écume, représentant sur la mer la forme des écueils qu'elle cachait dans son sein. Plus près, des lames à la files venaient de front en s'exhaussant toujours, jusqu'à ce que, rompues et retombant sur elles-mêmes, elles présentaient l'image de longs versoirs filant avec rapidité. Enfin, poussées au milieu des rochers, et dans tous les sens refoulées, une affreuse agitation succédant à leur marche régulière, elles se combattaient avec fureur et sautaient aux plus hautes falaises. A chaque assaut le donjon tremblait sous moi, et l'eau jaillissant de toutes parts, inondait tout le fort. Dans cette grande scène de l'Océan conjuré contre la terre, la nature irritée donne à l'homme une idée de ses violences, et lui fait sentir son néant en portant l'effroi dans son cœur." (Chausenque, 1834, p. 112-113)

Labourd

"... il faut aller... près du hameau du Socoa, où s'enracine un môle colossal. [...] La route borde la grève contre laquelle vient se briser la houle. Malgré les jetées, celle-ci est formidable, même dans le creux mieux abrité du Socoa, dominé par un vieux fort. Une digue de 325 mètres de longueur part de la terre ferme ; elle est composée de blocs énormes naturels ou factices, artificiels surtout, moulés sur place, et qu'un puissant outillage a permis d'immerger. Il a fallu des millions pour accomplir ce travail de Titans, grâce auquel on a pu rétablir le banc protecteur que la mer a rongé. Contre cet obstacle, l'Océan déferle avec une indescriptible fureur ; les vagues se suivent, frappent comme des béliers, sans cesse poursuivies par d'autres lames" (Ardouin-Dumazet, 1914-1917)

Les guides de voyage vont systématiquement décrire le site de Saint-Jean-de-Luz, où se rencontrent la mer et les Pyrénées.

"La rade dessine une courbe, terminée du côté du nord, par les falaises de Sainte-Barbe, au sud par la tour et les jetées de Socoa. Rien de plus noble et de plus imposant que cette enceinte correctement découpée, large de 1.500 mètres, profonde de 1.000 mètres environ, montrant partout un nappé d'eau d'un sombre azur, ouvrant aux regards, du côté du nord, l'infini de l'Atlantique. Dans la direction opposée et au-delà du cours de la rivière, c'est la chaîne des Pyrénées qui se presse, déroulant sur ses pentes rapprochées le plus charmant paysage. Des coteaux boisés ou plantés de vignes, des collines en amphithéâtre, portant à leur faite la maison blanche ou rouge du paysan basque ou l'ancienne résidence d'été des riches armateurs, se succèdent et s'étagent jusqu'aux premiers contre-forts de la Rhune. A la droite, les Pyrénées espagnoles ferment l'horizon ; le pic de la Haya ou des Trois-Couronnes lève son front dentelé." (Léonce Goyetche, *Saint-Jean-de-Luz historique et pittoresque*, 1856 ; description reprise dans les guides Joanne de la deuxième moitié du XIX^e siècle)

"... Saint-Jean-de-Luz, situé dans un des plus beaux paysages de France, que l'on admire surtout à l'extrémité de la digue du Socoa. De là apparaît l'extrémité de la chaîne des Pyrénées, de la Rhune au fond des vallées de la Nivelle et de la Nive bordées de petits monts vaporeux, d'un bleu infiniment doux. Sur l'Océan se déroule la côte des Basques, érodée par le flot et terminée par Biarritz et son phare. Pourtant les horizons sont moins vastes qu'à Biarritz, le massif des hauteurs d'Urrugne, masque le Jaizquibel et les autres monts du Guipuzcoa.

Saint-Jean-de-Luz, où les baigneurs sont nombreux déjà, prendra sans doute une importance plus grande au point de vue du tourisme quand le pays basque, mieux connu, attirera des visiteurs plus nombreux." (Ardouin-Dumazet, 1914-1917)

Au début du XX^e siècle, Ardouin-Dumazet note les transformations paysagères nées du développement du tourisme à proximité de la frontière.

"[...] une cité de plaisance naît à l'embouchure de la Bidassoa. Hôtels et villas s'alignent au long de la mer ou des rues conquises sur les sables, mais ce n'est là qu'un séjour temporaire ; une véritable ville permanente s'est formée aux abords de la gare et atteint l'ancien bourg d'Hendaye ; sans cesse grandissante, grâce à la station où les voyageurs venant d'Espagne s'embarquent dans les trains français. Cependant ce quartier nouveau a moins bénéficié de la voie ferrée que les bourgades du Guipuzcoa. Irun et Fontarabie, tout en gardant leur noyau de rues anciennes et pittoresques, se dotent de quartiers neufs dignes des plus élégantes stations du littoral." (Ardouin-Dumazet, 1914-1917)



Hendaye. 1950. la baie de Chingoudy

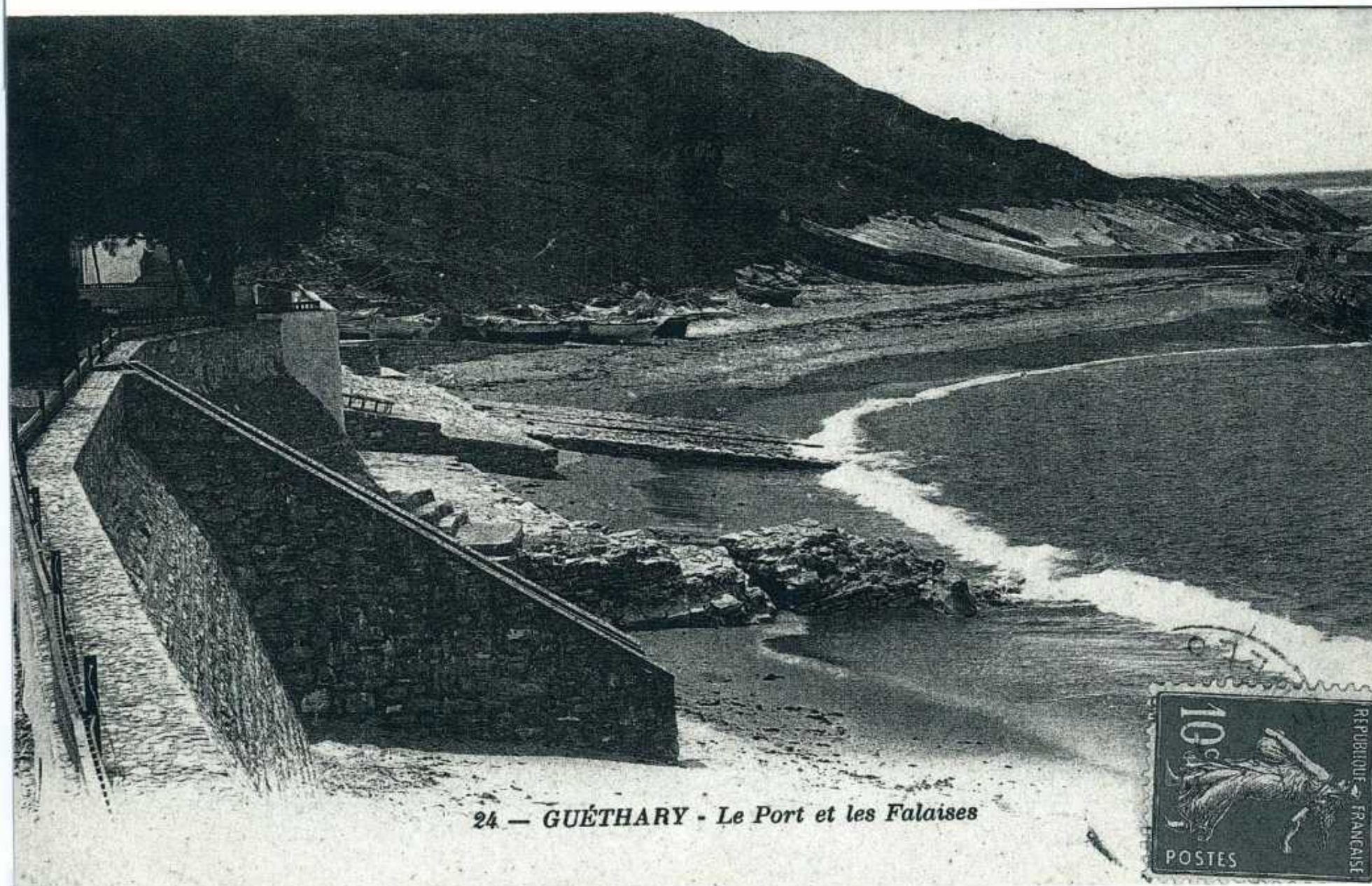


depuis le Haut de Bidart - ~ 1930



Labourd

. Guéthary. Le Port et les Falaises (sans date)



24 — GUÉTHARY - Le Port et les Falaises

Labourd

Saint-Jean-de-Luz en 1910 : le front de mer et la plage entre mer et montagnes



17 · SAINT-JEAN-DE-LUZ. — La Plage et les Montagnes. — LL.

Labourd

Saint-Jean-de-Luz historique : le vieux port de pêche et la maison de l'Infante (1915)



Labourd

Un haut-lieu touristique : le Socoa en 1916

Le Socoa est devenu très vite un site privilégié pour le spectacle des vagues à l'assaut des falaises



43. - St-JEAN-de-LUZ. - Côte Basque
Au Socoa - Les Falaises - RP - 1916



Côte Basque - Saint-Jean-de-Luz - Ciboure - Le Fort de Socoa sur les Falaises

Labourd

Ciboure
Le fort de Socoa
(noter l'évolution
de l'urbanisation
à la Pointe
Ste Barbe)

1948



1955



1965



Labourd

env. 1950 (avant aménagement du "nouveau pont" parallèle à la voie ferrée)



S^t Jean de Luz

la pêche
au thon



Labourd
St Jean de Luz

© 1950
vue depuis la
Tour de Bordagain



© 1950
vue aérienne sur
la Tour de Bordagain



le port
vers 1920

Labourd



"Biarritz : paysage sur la Côte Basque vers les Pyrénées" - 1950

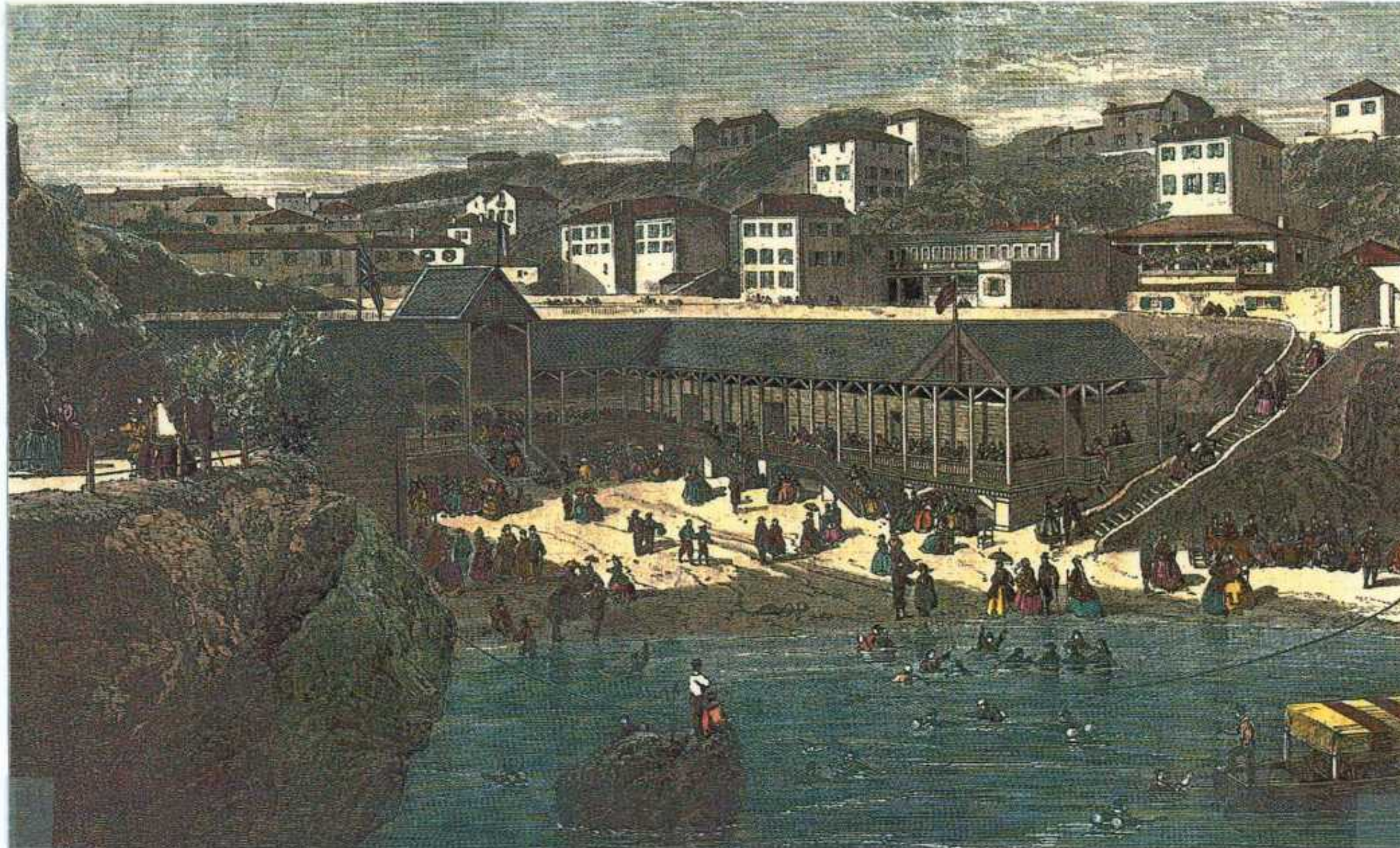


"La Plage de la Côte des Basques" vers 1945

Labourd

. La Plage du Port-Vieux et son établissement de bains en 1858

La plage du Port-Vieux est la première plage fréquentée par les touristes avant que les baigneurs ne se déplacent vers la Côte de l'Impératrice.



Labourd

. Biarritz. Le rituel de la promenade le long de la Grande Plage en 1907

La Grande Plage (ou Plage de l'Impératrice sous l'Empire) a cristallisé à partir de la fin des années 1850, avec l'édification de la villa Eugénie, des Bains Napoléon et du Casino Bellevue, la vie mondaine autour de ce nouveau centre urbain.

On peut voir au fond, à gauche, le Casino Municipal installé à l'emplacement des Bains Napoléon, et au centre le Casino Bellevue.



BIARRITZ. — La Plage et les Casinos.

LL.

Labourd

. Biarritz. Le Port des Pêcheurs en 1918, centre historique du vieux Biarritz et but de promenade pour les touristes

La carte postale montre les aménagements de la fin du XIX^e siècle donnant une allure urbaine au vieux port de pêcheurs : Eglise Sainte-Eugénie construite sous Napoléon III, Hôtel d'Angleterre et ses espaces extérieurs (années 1870-1885), les promenades et les rampes d'accès au port.

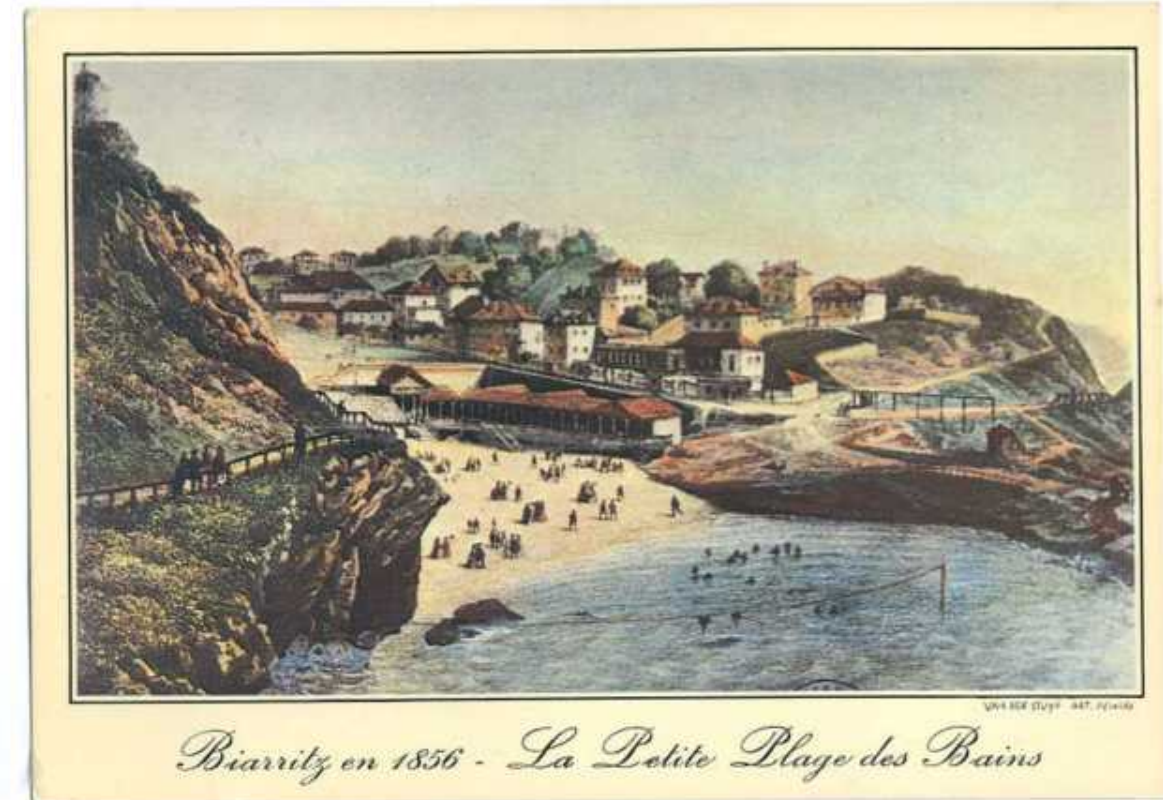


vers 1900

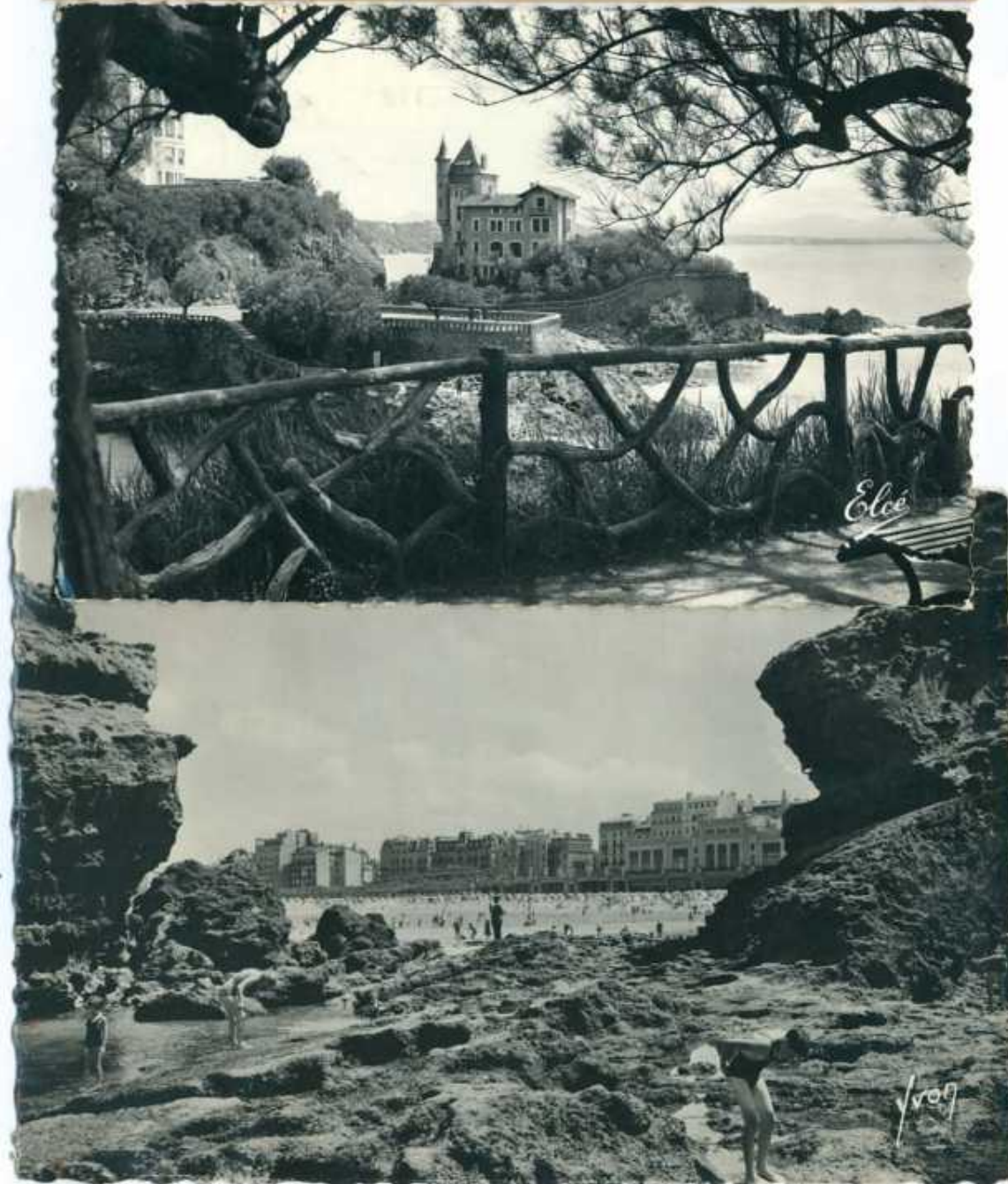


Biarritz
18

Labourd

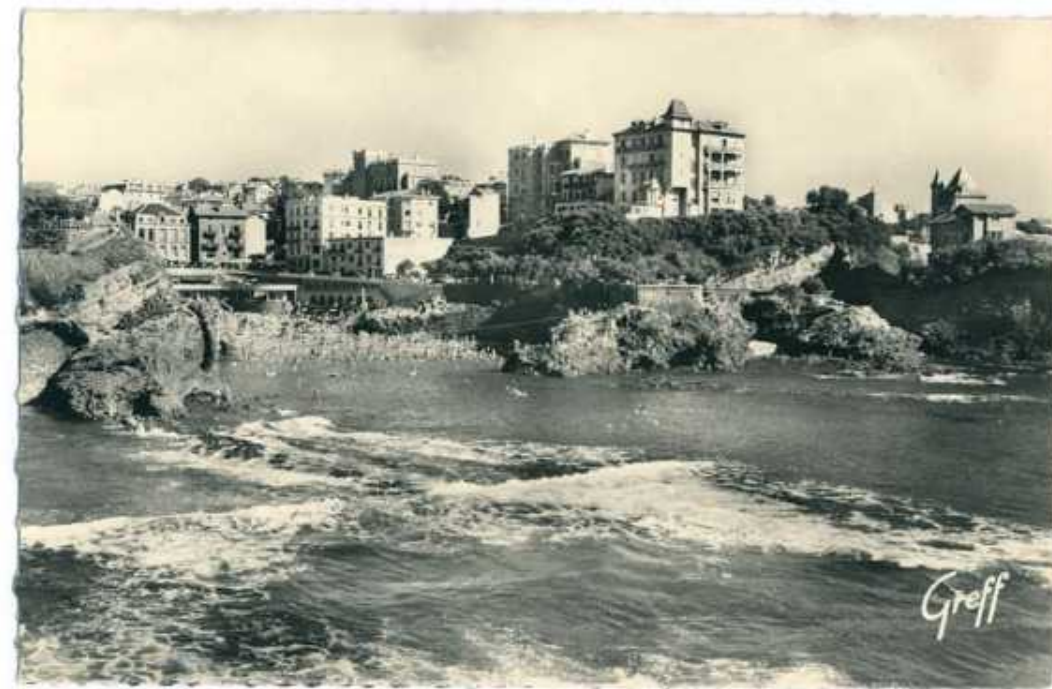


"la Villa
Belon"
1965



"la grande
plage et le
Casino vu
à travers
les rochers"
1945

l'évolution en un siècle de l'ancien port de Biarritz -



1957 "la plage du Port Vieux"

Labourd intérieur

1. Les paysages d'une civilisation agro-pastorale

La protohistoire montrant l'ancienneté de l'occupation humaine et de l'activité pastorale. C'est en montagne, dans les estives, que subsistent les vestiges des premières colonisations pastorales (Mont Artzamendi, au-dessus d'Ixassou, au col de Méhatzé (716 m) : grand ensemble funéraire ; vestiges protohistoriques de La Rhune, du Mondarrain...).

L'époque romaine n'a laissé que peu de traces. Deux voies secondaires, car le réseau routier gallo-romain était dominé au sud par les liaisons avec le bassin méditerranéen, traversaient le Labourd : la voie bayonne-Irun et la voie bayonne-Hasparren, Imus Pyrenaeus (Saint-Jean-le-Vieux). Hasparren, dont le site est occupé depuis longtemps (enceintes protohistoriques) fut peut-être un centre administratif à l'époque romaine (stèle gravée d'une inscription datant du II^e ou du III^e siècle découverte dans l'église). Le principal centre est Lapurdum (Bayonne) dont le castrum fut édifié vers la fin du III^e siècle.

- Le réseau de l'habitat et des chemins

Le Moyen Age vit la stabilisation du réseau de l'habitat et des chemins.

Les fondations religieuses, en particulier celles des Prémontrés, et les itinéraires de Saint-Jacques furent importants dans la création ou le développement des noyaux de peuplement. En Labourd deux itinéraires principaux permettaient de rejoindre l'Espagne et Saint-Jacques :

- celui de la côte, par Bayonne, Bidart, Saint-Jean-de-Luz, Urrugne, où les pèlerins passaient de la Bidassoa à Hendaye ou à Béthobie ;

- celui de l'intérieur, où les pèlerins venant de Bayonne ou de l'abbaye prémontrée de Lahonce (créée en 1164), (ceux venant de Lahonce passaient par la chapelle de Saint-Sauveur près d'Ustaritz), se retrouvaient près d'Ustaritz, puis passaient par le prieuré de Saint-Jacques de Souraïde et par Ainhoa, avant d'atteindre le Royal monastère de Saint-Sauveur d'Urdax, Elizondo, l'Hôpital Santa Maria de Velate (XII^e s.) et Pampelune.

- une variante existait : certains pèlerins passaient par Arcangues et le prieuré prémontré de Sainte Madeleine d'Otsantz, avant d'atteindre Souraïde, pour rejoindre Ainhoa.

Ainhoa est un village-rue créé au XIII^e siècle, sur le modèle des bastides, par les Prémontrés d'Urdax comme relais hospitalier sur le chemin jacobite Bayonne-Pampelune et étape de repos avant le passage des cols d'Utsondo et de Velate. Ainhoa était une paroisse qui dépendait des Prémontrés, et une communauté rurale qui dépendait pour ses terres du seigneur navarrais du Baztan

Ainsi, avec l'expansion économique et démographique du Moyen Age, les petits noyaux de peuplement d'agriculteurs et de pasteurs s'étoffent ou se créent de toutes pièces.

Les époques suivantes ne font que compléter ce réseau. Aux confins du Labourd et de la Basse-Navarre, le village de Louhossoa, par exemple, naquit du peuplement à partir de la fin du XVI^e siècle de terres communes de Macaye et de Mendionde.

Le Labourd souffrit des guerres avec l'Espagne. Ainhoa fut reconstruit après l'invasion espagnole de 1636 (guerre de Trente Ans). A part l'église et une maison datant de 1629, les maisons datent du XVII^e ou du XVIII^e siècle. Relais commercial sur la route Bayonne-Pampelune après 1636, la fin de la guerre avec l'Espagne en 1659 permit son renouveau.

-Une économie agro-pastorale

L'organisation agro-pastorale a façonné les paysages. Dans une économie ancienne dominée par l'élevage extensif et où les terres défrichées étaient peu importantes dans un pays peu peuplé à l'origine, le système du libre parcours du bétail s'est imposé. Les paysages opposent les terres cultivées (labours, vignes, vergers, prés) appropriées individuellement et qui sont closes pour les protéger du bétail, et d'immenses terres communes (landes, bois, pacages), terres de parcours pour le bétail de tous. Le Labourd est marqué par l'importance de ces terres de pacage dans le bas pays : Landes d'Hasparren, Bois d'Ustaritz, Bois de Saint-Pée (chênes traités en têtard pour mettre les rejets à l'abri du bétail et favoriser la fructification, la forêt servant de terrain de parcours)..., alors que les montagnes sont toutes entières des montagnes pastorales.

En Labourd, la transhumance est courte ; les villages du piémont comme Ixassou, Espelette, Ainhoa... envoient leurs troupeaux sur les pâturages des crêtes de la frontière, terres indivises entre les communautés basques des deux royaumes français et espagnol, dont des accords (les faceries) réglementaient l'utilisation.

L'importance des terres communes imposait une organisation particulière. C'est le Bilzar, assemblée composée des délégués des paroisses du Labourd, qui était chargé de leur gestion, mais aussi de tous les

problèmes d'administration générale ainsi que de la répartition de l'impôt. Il se réunissait à Ustaritz, chef-lieu du bailliage du Labourd (justice) jusqu'au XVII^e siècle.

Le Labourd n'a pas conservé d'organisation commune après la Révolution. Aucun syndicat pastoral comme en Basse-Navarre ou en Soule n'a pris la relève. Les anciennes terres communes sont devenues des terres communales ou sont devenues privées. Les accords pastoraux demeurent mais chacune des sept communes frontalières françaises doit traiter séparément avec les quatre municipios espagnols. Sare a signé trois faceries, avec le Valle de Baztan, Echalar et Vera. Saint-Pée et Ainhoa traitent avec Urdax en Navarre et avec le Baztan

L'agriculture reste pauvre, et le pays souffre d'un déficit constant en céréales jusqu'au XIX^e siècle, même si le maïs, signalé dès 1523 dans le Labourd, a permis une certaine amélioration des ressources vivrières.

Les autres activités restent peu importantes.

La Nive était utilisée pour le transport de marchandises vers Bayonne depuis le point où elle commence à être navigable, c'est-à-dire à Cambo. Le port de Cambo était un point de transit entre l'Espagne, la Haute et la Basse-Navarre d'une part et Bayonne d'autre part. Les marchandises transportées consistaient en canons, boulets, grosses ferrures pour les navires... fabriqués par les forges de Baïgorry pour le port de Bayonne (le mauvais état des routes en Basse-Navarre et Labourd faisant préférer la voie d'eau pour ce fret lourd). Le bois de construction et les mats venaient de la forêt d'Iraty (les bois étaient réunis en radeaux pour descendre la Nive à partir de Saint-Jean-Pied-de-Port). Des laines venant d'Espagne, des meules de moulin taillées à Louhossoa et Bidarray pour les moulins de Bayonne et de Dax étaient également transportées, ainsi que les grains transformés en farine principalement par les moulins d'Ustaritz et qui alimentaient Bayonne et les régions voisines. Dans l'autre sens, Bayonne exportait vers Cambo et Saint-Jean-Pied-de-Port, la Haute-Navarre et l'Espagne des vins, des farines, du sucre, des poissons salés, de l'épicerie...

Au début du XIX^e siècle ce trafic commercial existait encore mais n'avait plus l'ampleur d'avant la Révolution à cause des moulins qui entravaient la navigation.

Hasparren, commune riche en chênes tauzins, tanna le cuir dès le Moyen Age. Au XVIII^e siècle, il s'agit d'une activité importante (tanneurs et cordonniers) qui prendra encore de l'ampleur au XIX^e siècle, avec la fabrication industrielle de la chaussure, qui au début du XX^e siècle employait jusqu'à 3000 ouvriers. Cette activité industrielle, très réduite aujourd'hui, n'a pas donné à Hasparren une allure urbaine, le travail à domicile dominant.

2. Le développement du tourisme

Le développement des stations balnéaires de la côte basque, à partir surtout de la deuxième moitié du XIX^e siècle, va permettre la découverte du Labourd intérieur. Car le Labourd, sans "vraies montagnes" et mal desservi par la route et le train (le train arrive à Bayonne en 1854 et à Irun en 1864, mais la liaison Bayonne-Saint-Jean-Pied-de-Port n'est mise en place qu'entre 1890 et 1898). C'est donc à partir des villes de la côte, sous forme de petites excursions, par la route ou par de mauvais chemins, que l'arrière pays est d'abord découvert.

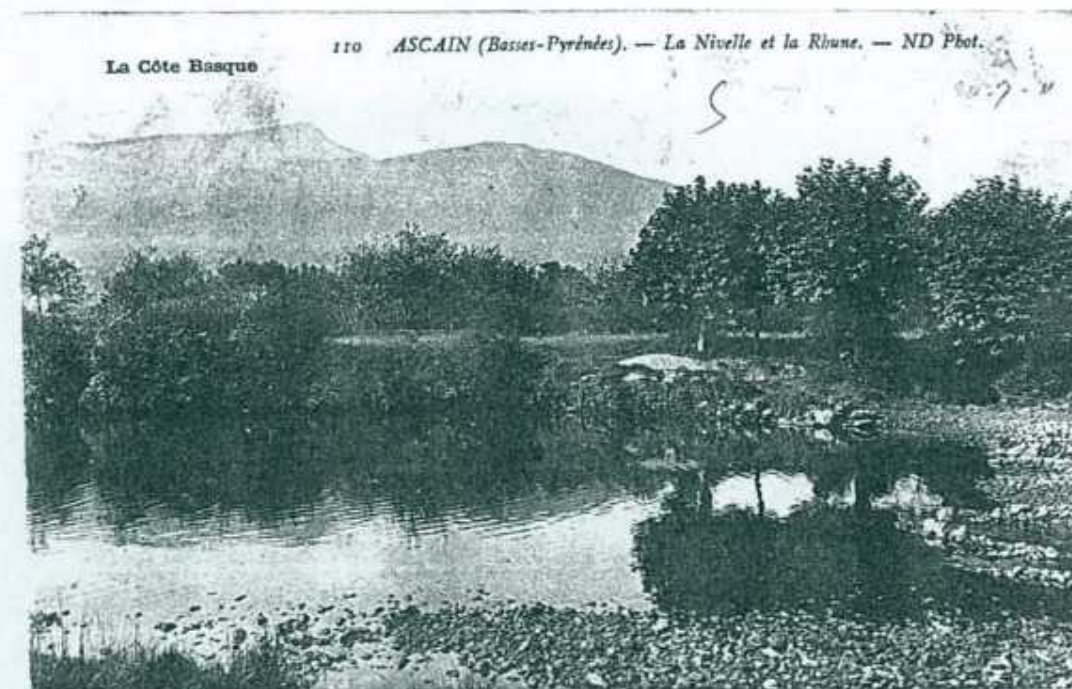
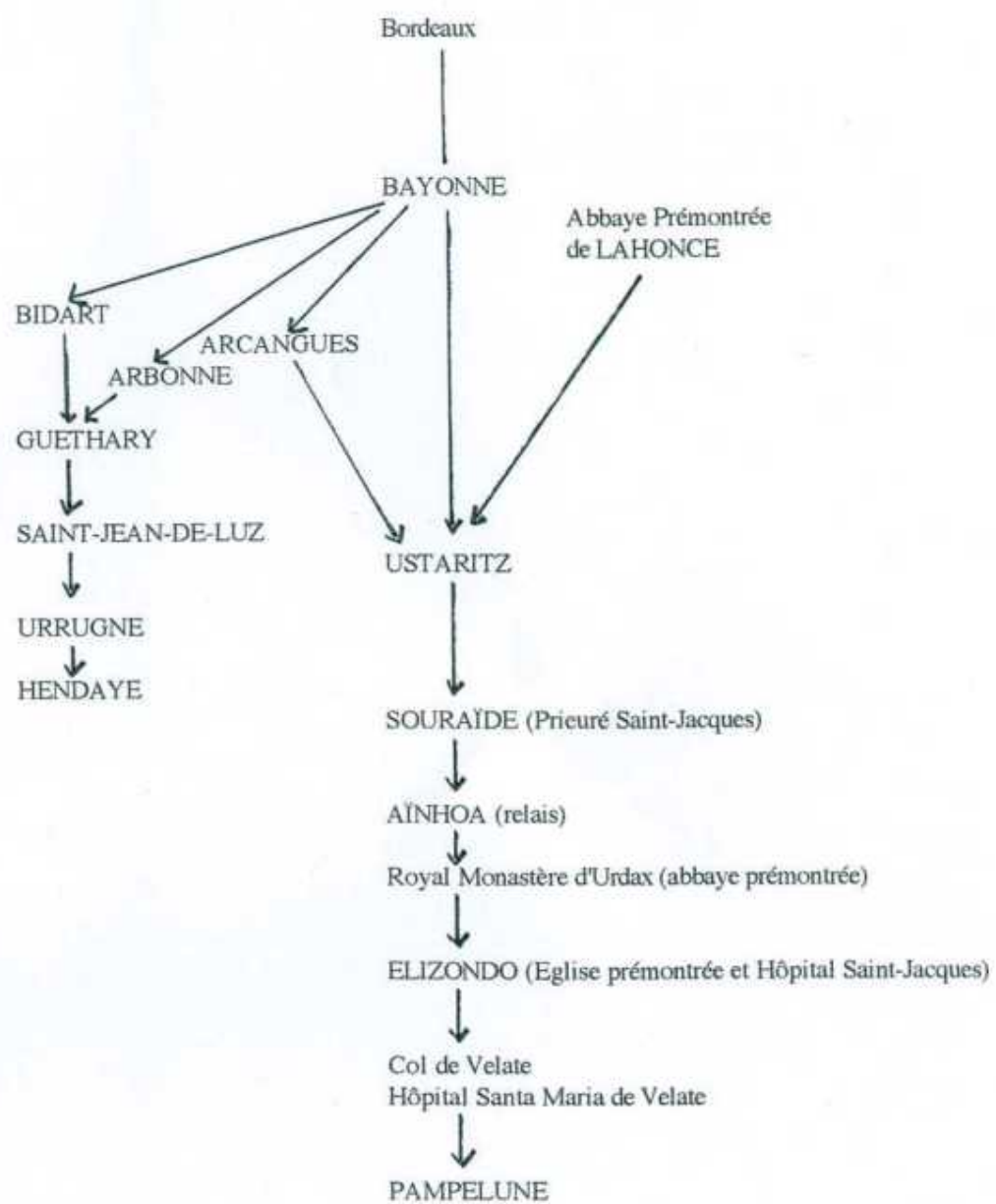
On va à la Rhune, définitivement consacrée comme lieu d'excursion après l'ascension de l'impératrice Eugénie de Montijo en 1859, pour y admirer le panorama. En 1924, le petit train à crémaillère de la Rhune, permit à un nombre toujours plus important de touristes de venir l'admirer.

On va à Cambo, où la tradition veut que les eaux aient été fréquentées dès l'époque gallo-romaine. Au XVI^e-XVII^e siècles, les eaux sont fréquentées surtout par les locaux, et par quelques Français (parlementaires bordelais) et Espagnols. C'est au début du XIX^e siècle que Cambo commence à attirer des Bayonnais et des étrangers mais le mauvais état des routes empêche une fréquentation élevée. Un premier essor de la station a lieu dans les années 1830-1840. Malgré les aménagements réalisés jusque dans les années 1870 (agrandissement, aménagement de promenades...) la station ne peut guère rivaliser avec les autres stations des Pyrénées en particulier au niveau du confort. La commune décida donc de construire de nouveaux thermes qui furent inaugurés en 1876 et poursuivit les améliorations dans les années suivantes. Ce fut l'ouverture de la ligne de chemin de fer Bayonne-Cambo en 1891 (Saint-Jean-Pied de-Port étant atteint en 1898) qui favorisera la fréquentation. Cambo devint un lieu de séjour et un centre d'excursions vers d'autres sites du pays Basque. En 1897, un décret autorisa la station à prendre le nom de Cambo-les-Bains.

L'établissement de 1876 fut détruit en 1924 et un nouvel établissement fut construit en 1930 (l'actuel). Le parc fut réaménagé après de gros travaux de terrassements, et la construction d'une digue, afin d'éviter les crues de la Nive qui avait par deux fois au XIX^e siècle inonder l'établissement thermal, mais les thermes ne furent pas autorisés à ouvrir.

Fermé depuis 1943, l'établissement thermal sera réouvert en 1977, après sa reprise par la Chaîne thermale du Soleil, et modernisé.

Les chemins de Saint-Jacques en Labourd



(1911)



Ascension de la Rhune
avec le petit train (1937)

Labourd

la Rhune



▲ "Au sommet de la Rhune" éditions artistiques Raymond Bergelin, La Rochelle
~ 1920



"Au sommet de la Rhune vue sur la Baie de St. Jean-de-Luz"
1953

Labourd

Documents iconographiques sur les paysages du labourd *intérieur*

Le rôle des soldats anglais impliqués dans le conflit napoléonien entre France et Espagne en 1813 : revenant après la fin de la guerre dans le pays basque en tant que touristes ils ont fait connaître, par leurs dessins, ces paysages au public anglais

(non reproduits)

1. Anonyme, Ecole anglaise, Vue prise dans les environs de Saint-Jean-de-Luz (avec la silhouette de la Rhune en fond), aquarelle sur papier, 1822 (coll. part.)

2. Captain Robert Batty, *La Rhune from spanish outport on Mandalle*, eau-forte extraite de "The Campaign of the left wing of allied army in the western Pyrénées and South of France", 1823

Un futur représentant de l'Ecole de Barbizon, dont les peintures ont joué un rôle important dans le mouvement de protection des paysages, visita une partie des Pyrénées-Atlantiques en 1844



Théodore Rousseau, *Les Pyrénées vues d'Ustaritz*, 1844, huile/bois (musée des Beaux-Arts, Pau)

Labourd



- le village
Urrugne.

Urrugne, A. Hugo, "Département des Basses-Pyrénées, description pittoresque, topographique et statistique...", 1835

Labourd

Les sites et les scènes représentées

Les sites bâtis
- la station thermale



Designé d'après nature et dessiné par A. Jacquet.

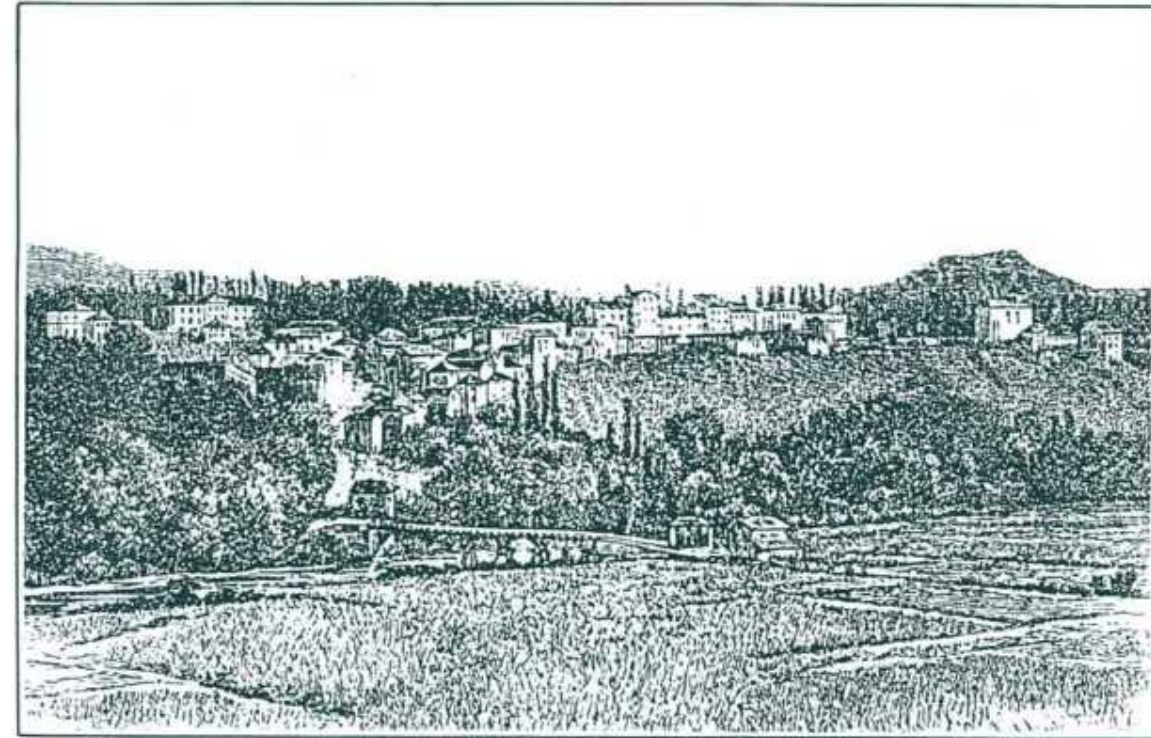
ÉTABLISSEMENT THERMAL DE CAMBO.

Chez Robert Trepo, éditeur, boulevard des Volontés, 5.

Lib. d'Auguste Trepo, rue de la Paix, 24.

Jacquet, *Vue de l'établissement thermal de Cambo*, dans "Souvenirs des Pyrénées", vers 1835

Labourd

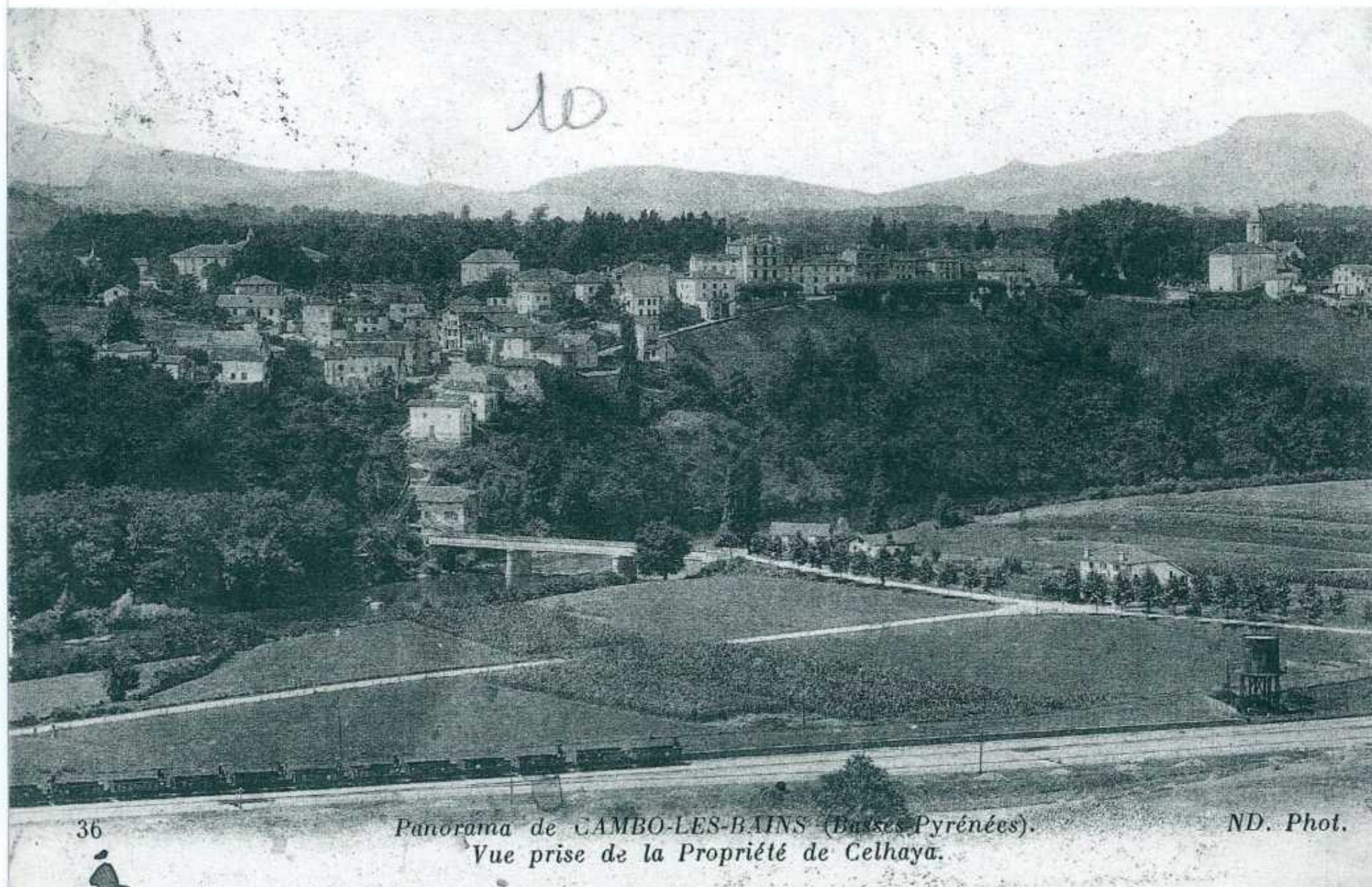


Cambo.
 Vue panoramique dans A. Joanne 1885
 "Dictionnaire des communes du dép. des Basses Pyr."
 (il s'agit pratiquement de la même vue que la carte postale de la page suivante ⁶)



"la rue des Terrasses"
 huile/toile anonyme
 vers 1839.
 (la rue ppale du h^r Cambo
 et la diligence de Bayonne)

Labourd



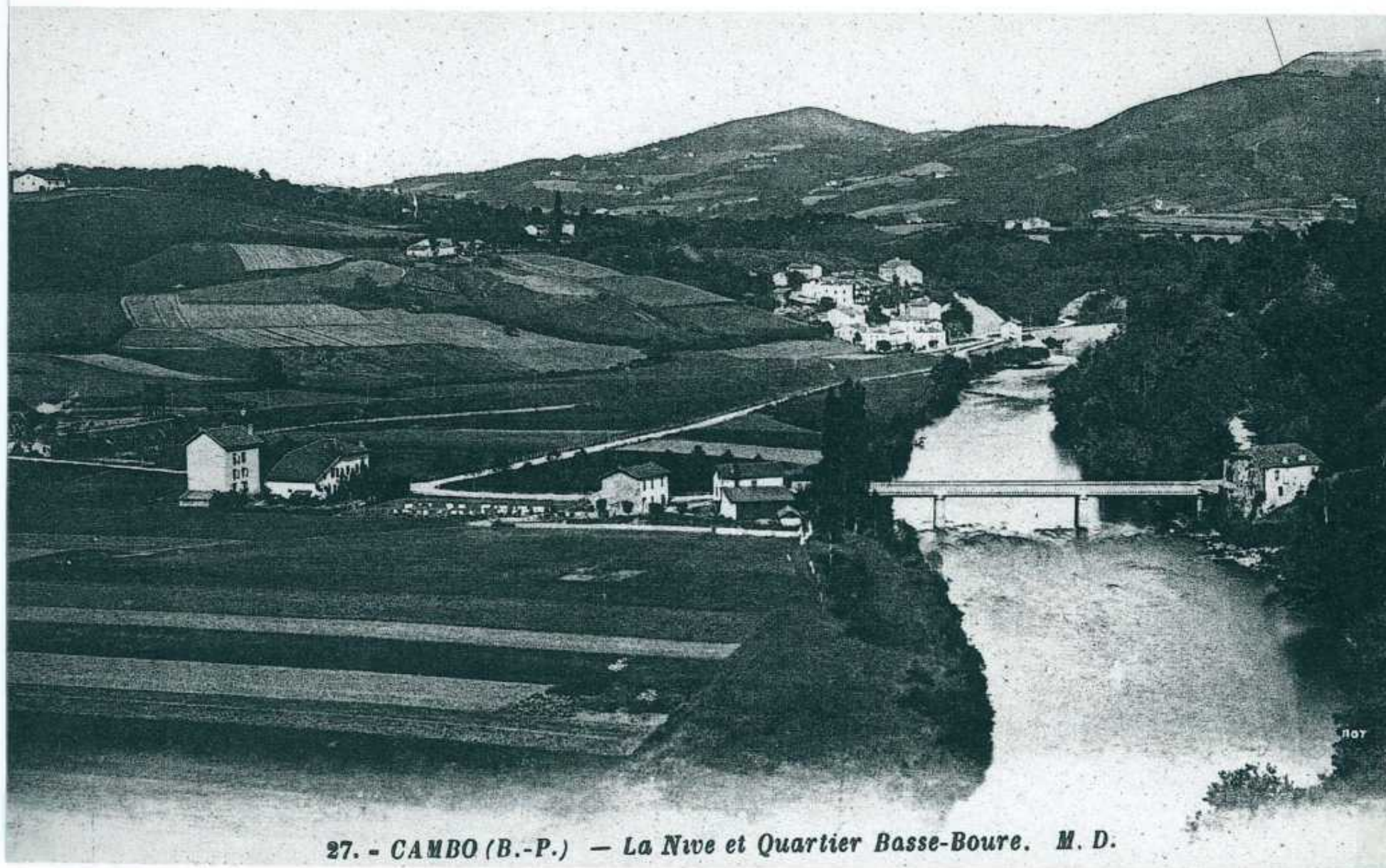
36

*Panorama de CAMBO-LES-BAINS (Basses Pyrénées).
Vue prise de la Propriété de Celhaya.*

ND. Phot.

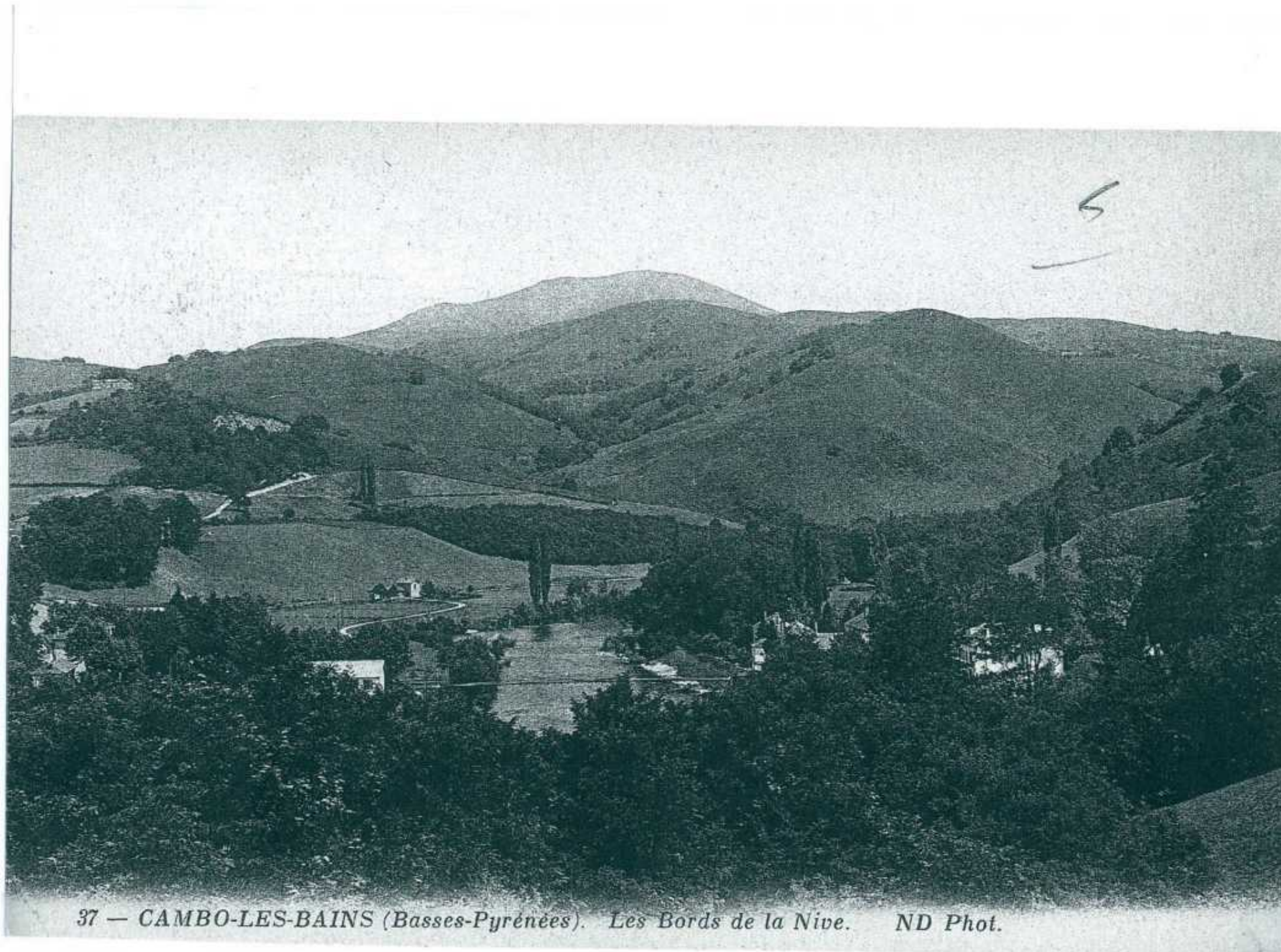
Labourd

Cambo
le bain



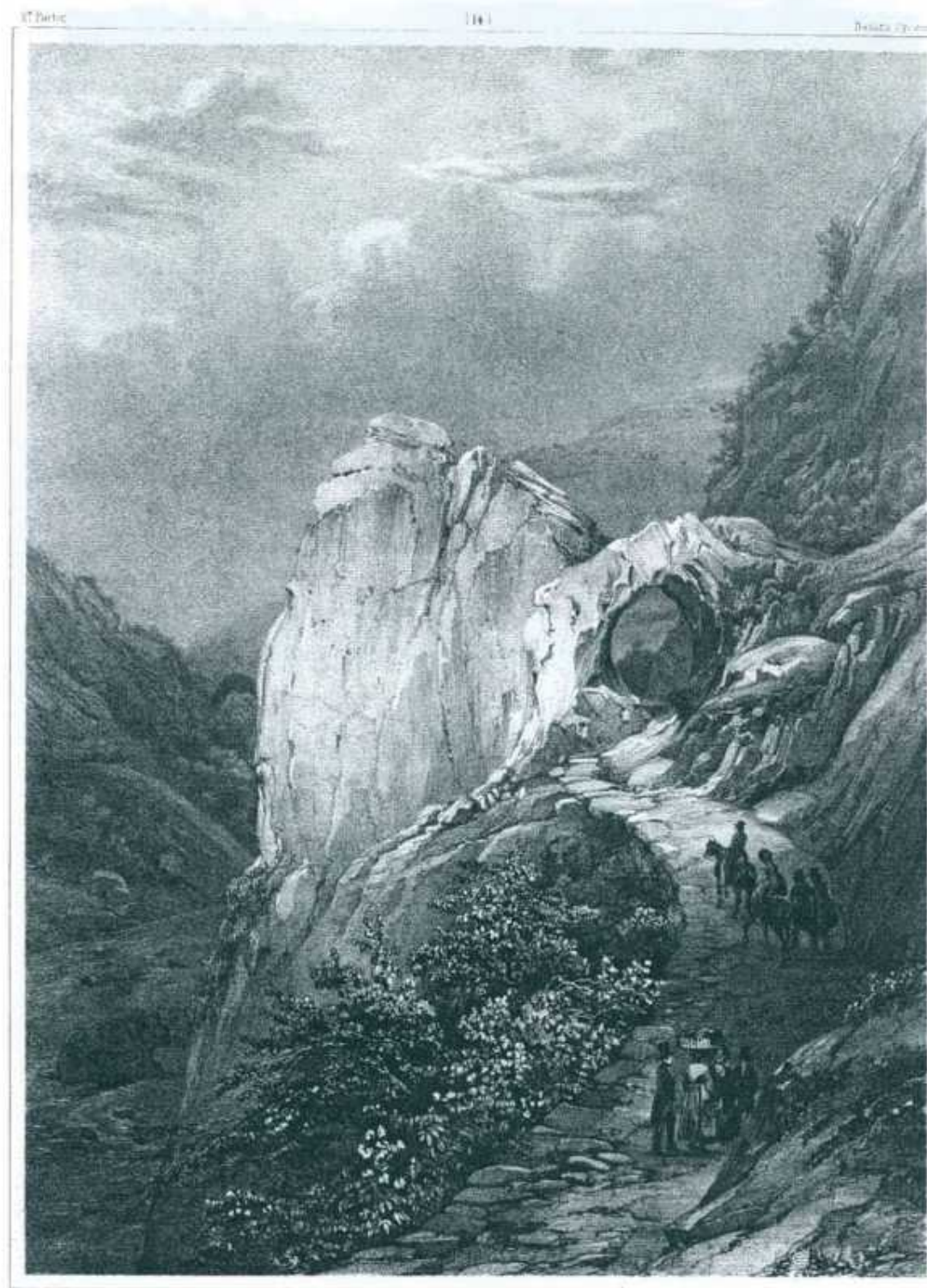
27. - CAMBO (B.-P.) - La Nive et Quartier Basse-Boure. M. D.

Labourd



- les sites naturels
les curiosités naturelles (rochers)

. *Le Pas de Roland*, dans Jacottet, "Souvenirs des Pyrénées", vers 1835



Revue d'après nature d'Alb par Jacottet

LE PAS DE ROLAND

près de Yando

Dess. Silvestre Ferraz, gravé par Jacottet

Ann. 1835, Revue d'après nature



Adour
Bayonne

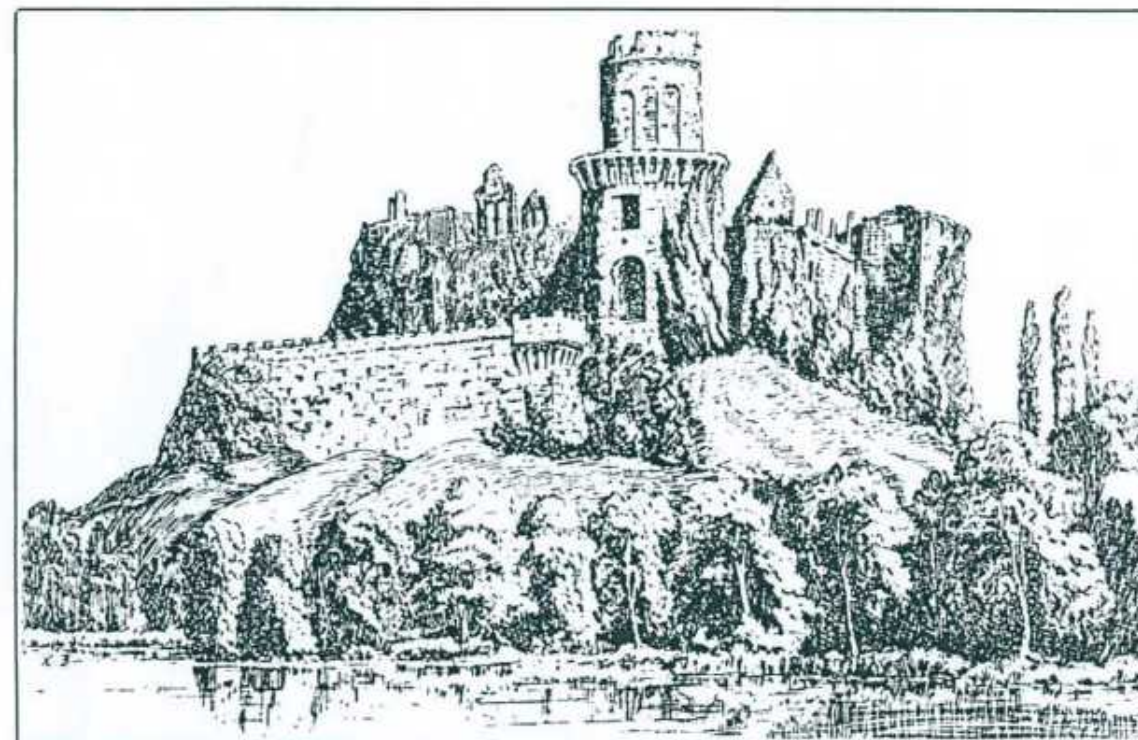
"en Pays Basque,
bord de l'Adour
et cathédrale"
1950

Greff

Adour



"le réduit et
le Pont St Esprit"



LE CHATEAU DE BIDACHE

A. Hugo 1835

- L'histoire dans le paysage, les monuments historiques
- Les châteaux

. *Le château de Bidache*, A. Hugo, "Département des Basses-Pyrénées, description pittoresque, topographique et statistique...", 1835



"vue générale.
Au fond, la Rhune".
1950

GP

Soule
Mauléon

Soule
Tardets



Les Allées de la Place de la Haute - Ville (≈ 1940)

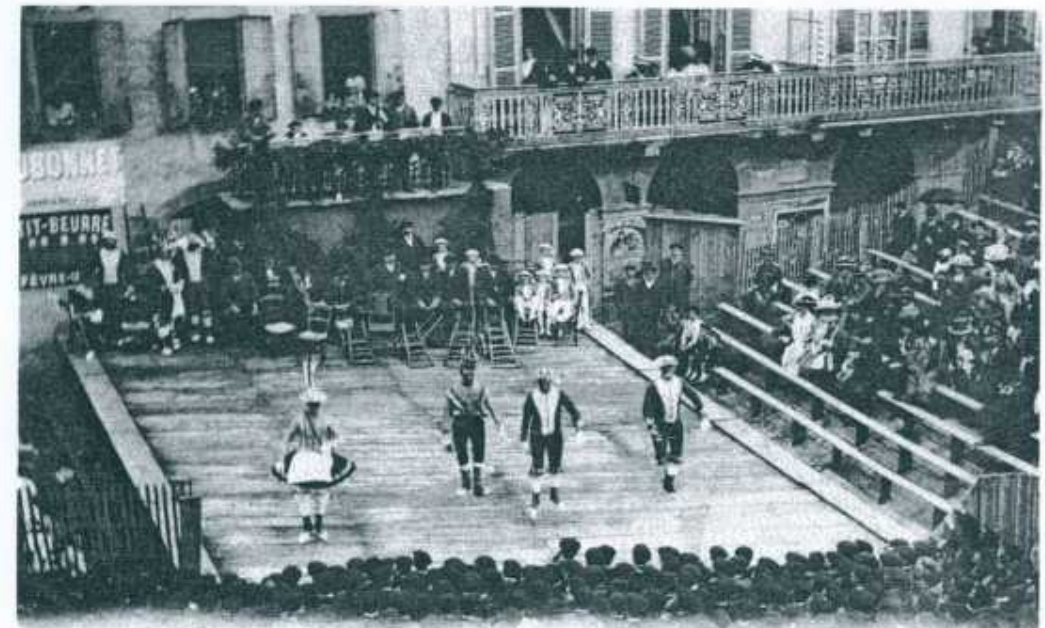


Mauléon "vue générale" 1945



C. C. 137. — Tardets (B. P.). — La Place de la Mairie.

(Musée Béarnais, Pau)



C. C. - 4 - TARDETS (B.-P.) — Place (mairie)

(Musée Béarnais, Pau)

Haut Béarn
Vallée du Barétou
Arette



≈ 1945

Haut Béarn
Vallée d'Aspe



"Village de Larbe
alt: 320m"
≈ 1950



"vue générale aérienne.
l'Avenue Marcel Loubens.
Dans le fond, la Montagne
de Bihaucy"
1955



"Bedous
alt: 410m
vue générale
A gauche "le Plat à Barbe"
≈ 1960

Haut Béarn

Vallée d'Aspe



97 E. JACOMET
Cascade de Lescun, vers 1850.
Fusain sur papier bistre avec rehauts de
gouache blanche, 87 x 63 cm.
Collection particulière, Libourne.

extrait de "Pyrénées voyage par les images"
H. Sobé

Haut Béarn

Vallée d'Ossau

Les Eaux Bonnes



"le Ger (267m)
in du Casino"

≈ 1950



"le Jardin Darnalde
et le Bassin"

≈ 1950



Haut Béarn
Vallée d'Ossau

17 ANTOINE-IGNACE MELLING
Etablissement thermal d'Eau-Bonnes, (détail).
Eau-forté et aquarinte, planche X de l'album.
Voyage pittoresque dans les Pyrénées Françaises, 1826-1830.



Haut Béarn
Vallée d'Ossau

"Eaux Bonnes.
Le Pic du Midi d'Ossau"
≈ 1940

extraits de
"Pyrénées voyage
par les images"
H. Sorbié

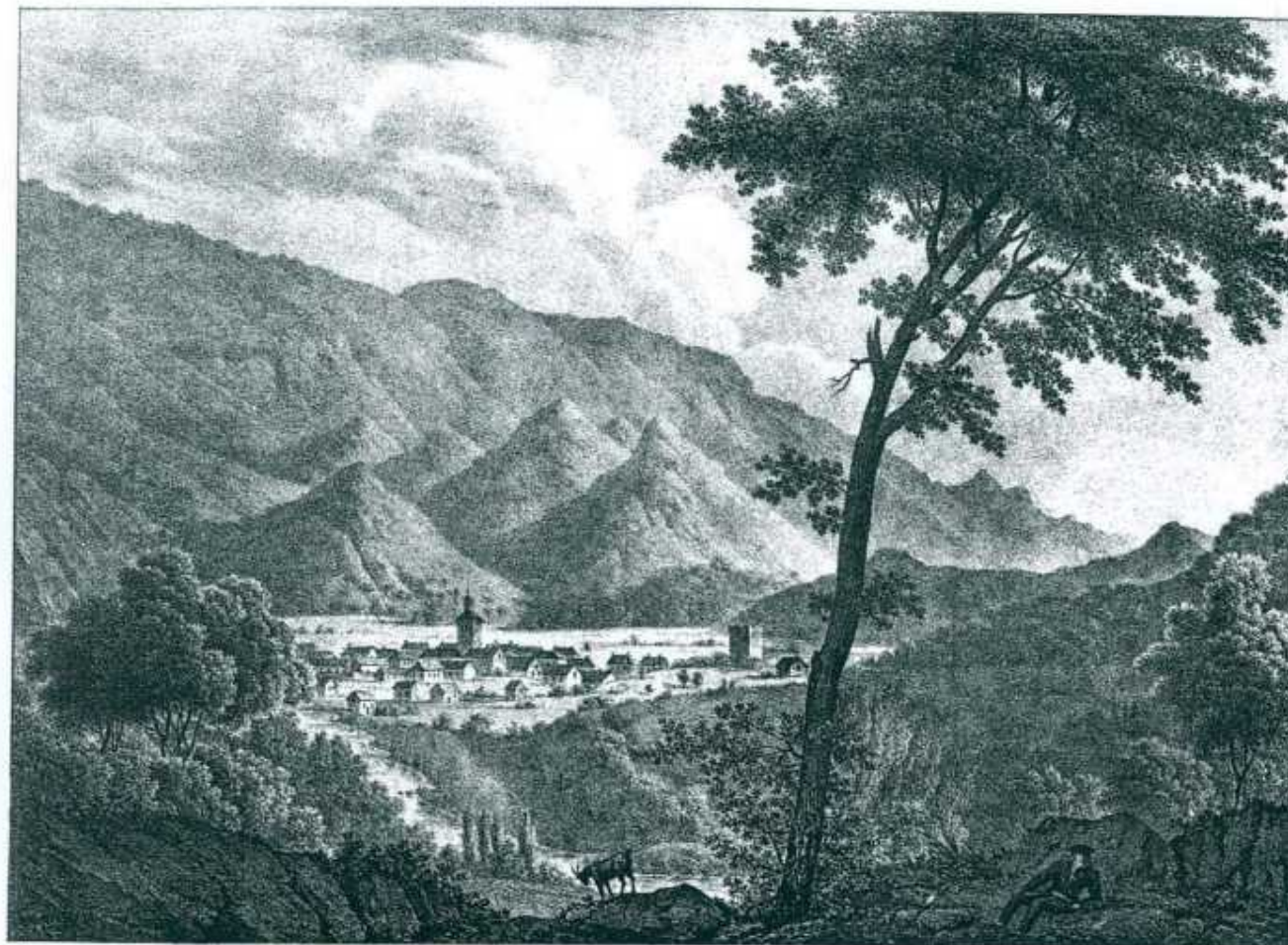


16 VICTOR PETIT
Vallée d'Ossau du côté de Laruns, vue prise de la promenade horizontale.
Lithographie extraite de l'album Souvenir des Eaux-Bonnes, 1850.
Le même sujet d'un point de vue identique se retrouve dans une lithographie de Gorse
(album Les Pyrénées monumentales et pittoresques).



≈ 1940

Haut Béarn
Vallée d'Ossau



ARUDY, VALLÉE D'OSSEAU. 1828

in
"Vues prises dans les Pyrénées françaises"
dessinés par
J. Jourdan
accompagnés d'un texte descriptif
par Emilien Frossard. 1^{er} >>

Béarn des Gaves



606. — Environs de Pau. — Jurçon. — Le Junqué et la Mairie.

Jurçon
(± 1900)



Phototypie Marcel Delhor, Bordeaux

33. - OLORON-Ste-MARIE (B.-P.). — Une Maison du XIII^e s. M. D.

Oloron
(± 1900)

**IMMEUBLES PROTÉGÉS AU TITRE DE LA LÉGISLATION
SUR LES MONUMENTS HISTORIQUES ET SUR LES SITES**

Source : S.D.A (Service départemental de l'Architecture de Pau) - juillet 2001

Cl. MH : Classement parmi les Monuments Historiques.

Inv. MH : Inscription sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

S. Cl. : Site Classé.

S. Ins. : Site Inscrit.

Abbadia	- Château. Voir Hendaye
Accous	- Ensemble formé par la totalité du territoire de la commune (S.Ins :23/10/1979) - Chapelle St Saturnin de Jouers (Inv. MH : 12/12/1986)] - Défilé d'Esque - Classé par Décret du 21/04/1999
Ahaxe-Alciette-Bascassan	- Ancienne benoïterie de Bascassan y compris le potager attenant , parcelle n° 105 section A (Cl. MH 30/05/1997)(voir aussi Alciette et Bascassan). - Eglise St André de Bascassan , en totalité, et le cimetière attenant, parc. 103 et 104 (Cl. MH 30/5/97) - Croix de cimetière d'Ahaxe (Inv. MH 28/4/87) - Château Apat Bussunaritz (Inv. MH 5/11/70) Partiellement inscrit. - Croix Bussunaritz (Inv. MH 2/7/1987) - Croix Sarrasquette (Inv. MH 2/7/1987) - Eglise St Sauveur Alciette (Inv. MH 28/4/1987)
Ahetze	- Eglise (Inv. MH : 5 juin 1973)
Ahusquy (Source d')	- Voir Aussurucq
Aicirits Camou Suhast	- Ancien château de Camou avec sa motte féodale, le fossé qui l'entoure et le sol archéologique de son ancienne basse-cour - section D, parc. 386, 388, 561, 562. (Inv. MH : 8/10/1993).
Aincille	- Croix de carrefour , située à l'intersection des voies communales n° 2 dite de Maldarro et n° 5 dite d'Oxharré (Inv. MH : 12/12/1986). - Croix de cimetière (Inv. MH : 12/12/1986).
Aïnhoa	- Village situé au Nord de la rivière Alachuruta (parcelles n° 256 à 342, 344 à 479, 489 et 490, section E du cadastre). (S. Ins. : 7 janvier 1947) - Ensemble dit « du Labourd » - Voir : Labourd. (S.Ins. : 30/12/1977) - Eglise Notre-Dame de l'Assomption - parc. n°328 - section E (Cl. MH : 27/12/1996)
Alçay	- Les sept tumuli d'Ibarnaba , dans le vallon d'Ibarnaba, quartier Esquirassy, parc. n°4, section B du cadastre (Inv. MH : 20/12/1960). - Les dix tumuli d'Ibarletta , dans le vallon d'Ibarnaba, quartier Esquirassy, parcelle n° 4, 6 et 58, section B du cadastre (Inv. MH : 16/06/1960).
Alciette	- Eglise St Sauveur d'Alciette , parc. 264, section E (Inv. MH : 28/04/1987).

Aldudes (Les)
parcelles

- **Village des Aldudes**, dont le périmètre est défini par : au nord, les contours nord des

n° 123, 124, 197, section B, jusqu'à l'angle est de la parcelle 128, une ligne fictive prolongeant en direction est le contour sud de la parcelle 128 jusqu'à un point sis à 100 m de la route à l'intérieur de la parcelle 197; à l'est de ce point, une ligne fictive en direction sud à 100 m de la route; au sud, une ligne fictive coupant la précédente et dans le prolongement du contour sud de la parcelle 194, ce contour, la route en direction nord jusqu'au contour sud de la parcelle 161, les contours sud des parcelles 161, 160, le chemin menant à la Nive, le contour sud des parcelles 738 et 739, section A ; à l'ouest, le chemin vers l'église, les contours est des parcelles 760, 761, une ligne fictive de l'angle nord-est de la parcelle 761 à l'angle sud-ouest de la parcelle 776, le contour ouest des parcelles 776, 777, une ligne fictive de l'angle nord-ouest de la parcelle 777, parallèle à la Nive, jusqu'au ruisseau des Aldudes, ce ruisseau, une ligne fictive traversant la Nive à la hauteur de la parcelle 123, section B, origine du périmètre. La mesure s'applique aux façades, élévations et toitures en ce qui concerne les immeubles bâtis; elle vise également les places non cadastrées, les routes les chemins et le plan d'eau de la Nive des Aldudes dans leur traversée du site (parcelles 738 à 742, 762 à 784, 785p, section A, n° 123 à 125, 130 à 161, 194 à 197p, section B du cadastre) (S. Ins. : 17/03/1943).
- **Hameau d'Elnazu** (parc. 816, 824 à 827, 923 à 934, section F, n° 144p, 145 à 147, section G du cadastre) (S. Ins : 17 /03/1943).

Amorots-Succos - **L'Eglise en totalité et le cimetière l'entourant, avec sa clôture (Eglise de Succos)** (Inv. MH : 11/01/1991)
- **L'ancienne benoïterie en totalité avec son mur servant de fronton et l'aire de jeu correspondante** parc. 291, 292, 293, 294, section C. (Inv. MH : 11/01/1991).

Andurain - **Château.** Voir : **Mauléon-Licharre.**

Angais - **Château, les écuries et le parc** B 19,1295,20,21,22,1298 (Inv. MH 30/06/2000).

Anglet - **Lac de Chiberta**, et une partie de ses abords (parc. 248, 287, 288, section B, n° 1p, 21, 22, 23, 24, 25, 42p, 44p, 45p, 47, section C du cadastre) (S.Ins. : 24/07/1961).
- **Pointe St Martin** - (Voir : **Anglet et Biarritz**).

Apat - **Moulin** -Voir : **St Jean le Vieux.**
- **Château** -Voir : **Bussunarits-Sarrasquette.**

Arancou - **Eglise (Inv. MH : 19/05/1925)**

Arbonne - **Eglise St Laurent** - (Inv. MH 27/12/1991).

Arcangues - **Eglise (Inv. MH : 19/05/1925).**
- **Château, dans sa totalité (Inv. MH : 2/04/1980).**
- **Château et son parc** (parc. 21 à 24, 26 à 32, 34 à 42, 44, section B du cadastre d'Arcangues, n° 421, 432 à 436, section B du cadastre de Bassussary) (S.Cl. : 19/10/1942).
- **Place**, ses plantations et les façades, élévations et toitures des bâtiments qui la bordent (parc. 618, 619, section A, n° 4 à 7 et partie de la parcelle n° 11 appartenant à la commune, section E du cadastre) (S. Ins. : 22/10/1942). Abords de la place (parc. n° 615 à 617, 620 à 622, section A, n° 1 à 3, 8 à 10, 12p, section E du cadastre), compris dans le périmètre délimité par : au nord-est, la R.D N° 3; au sud-est et au sud, la limite sud-est de la parcelle n° 12; à l'ouest, une ligne fictive dans le prolongement de la limite ouest de la parcelle n°10, la limite ouest des parcelles n° 10, 9, 8, une ligne fictive dans le prolongement de cette limite coupant la parcelle n° 11, les limites ouest des parcelles n° 615, 622, 621 ; au nord, la limite nord de la parcelle n° 621 jusqu'à la R.D. n° 3 (S.Cl. : 22/10/1942).
- **Villa Blériot**, la villa en totalité, la piscine et les jardins qui l'encadrent, les façades et les toitures de la maison du concierge, l'allée d'accès à la villa avec son rond-point maçonné - parcelle n°7 - section AW. (Inv. MH 10/01/96).

Archillons	- Croix . Voir : St Jean de Luz	Aubisque (Col d')	- Voir Béost
Aren	- Château , façades et toitures (Inv. MH : 21/12/1984) - Salle du 1er étage avec peinture murale de l'aile sud (Cl. MH : 21/12/1984)	Audaux	- Château (Inv. MH : 15/03/1947).
Arette	- Ancienne abbaye laïque , façades et toitures, cheminées anciennes et le parc (Inv. MH : 25/10/1968).	Aurions-Idernes	- Eglise St Pierre d'Aurions . Façades et toitures et portail (Inv. MH 01/02/88).
Arhansus	- Camp protohistorique , parcelle n° 512 de la section A, lieu-dit « Gastellu Cahara » (Inv. MH : 17/11/1980)	Aussurucq	- Eglise, cimetière et abords de la maison Ruthié - parc. 260, 261p, 262 à 267, section B du cadastre (S. Ins. : 11/04/1944). - Château de Ruthie (Inv. MH : 30/04/1925). - Source d'Ahusquy et ses abords , tels qu'ils sont délimités sur le plan annexé à l'arrêté (S. Ins. : 05/01/1937).
Armendarits	- Ensemble formé par le site archéologique d'Elhigna , délimité comme suit dans le sens des aiguilles d'une montre et en partant du nord : le chemin rural de Beyrie; limites des communes d'Armendarits et de Lantabat; limite des sections C1 et C2; ruisseau de Pauzalécoua (S.Cl : 30/06/1976).	Aydius	- Eglise St Martin et le cimetière attenant (parc. 369 et 407, section A) (Inv. MH : 30/12/1994). - Maison Ichante en totalité, le poulailler et la fontaine (parc. 25, section D) (Inv. MH : 22/04/1996). - Grotte Préhistorique dénommée « abri Gandon-Lassus » (Inv. MH : 07/03/1997)
Arnaga	- Ancienne propriété d'Edmond Rostand . Voir : Cambo les Bains .	Ayherre	- Ruines du château de Belzunce et leurs abords (parcelles n° 1 à 9, 35 à 43, section E du cadastre) (S. Ins. : 22/10/1956). - Fortifications protohistoriques - lieu-dit « Abarratia » - (section D, parc. 239 et 305, 413 à 417 (Inv. MH : 22/03/1984)). - Le château de Balzunce en totalité ainsi que le sol et le sous-sol des parcelles attenantes, le château étant situé sur la parcelle n° 122 et les parcelles attenantes étant les parcelles n° 118, 121, 123 section E du cadastre (Inv. MH : 12/08/1992).
Arnéguy	- Village délimité au nord, par la petite Nive, du pont international à l'angle nord-est de la parcelle n° 1; à l'est, par la limite nord des parcelles n° 121, 120, 119, le C.V.O n° 3 de Cimatsabalé, le chemin rural de Chichimourou, le C.V. n° 4 dit de Chertelcoborda; à l'ouest, par ledit chemin jusqu'au pont sur la Chachima (après traversée du C.V.O n° 1 dit d'Arnéguy à Ondarolle), la Chachima, la petite Nive du pont du C.V.O. n°1 au pont international, origine du périmètre (parcelles n° 1p à 6 bis, 7 à 15 bis, 16 à 36p, 37 à 38p, 39 à 118, 123, 378 à 388, 419 à 431, section B du cadastre) (S.Ins. : 19/10/1945).	Bassussary	- Parc du château d'Arcangues . Voir : Arcangues . - Site de la Redoute du 1er empire , parcelle n° 1269, section B2, (S. Ins. : 28/03/1980).
Arricau Bordes	- Château et pigeonnier d'Arricau - Façades et toitures (Inv. MH : 1/02/1988).	Bascassan	- Eglise St André de Bascassan (Inv. MH : 28/04/1987).
Arros de Nay	- Château d'Arros ou d'Espalingues : façades et toitures du corps principal et des anciennes écuries; salon avec décor (Inv. MH : 8/08/1973).	Bayonne	- Restes de l'enceinte romaine (Cl. MH : 12/07/1886). - Cathédrale Notre-Dame et cloître (Cl. MH : liste de 1862). - Eglise St Esprit : Choeur (Inv. MH : 29/12/1927). - Château-Vieux (Cl. MH : 07/11/1931). - Château Neuf (Inv. MH : 12/10/1929). - Ensemble des fortifications et glacis , depuis et y compris le Château-Vieux jusqu'à la « Tour de Sault » aux abords de la Nive. Cette mesure englobe l'espace de terrain compris entre le Château-Vieux, l'avenue du 11 novembre, les allées Paulmy, le chemin Saint Léon et le prolongement de ce chemin jusqu'à la Nive (Cl. MH : 20/05/1931). - Citadelle avec ses trois demi-lunes et ses glacis (Inv. MH : 12/10/1929). - Remparts du Petit Bayonne ; remparts compris entre la Nive et l'Adour et appartenant à l'Etat (Inv. MH : 03/12/1930); remparts situés au bord de l'Adour, appartenant à M. Béniste (Inv. MH : 5/05/1931). - « Château Lauga » et ses abords immédiats (parc. 313, 315, 317 et 319p, section D du cadastre) (S.Ins. : 25/01/1967). Allée Lauga, sur la rive gauche de la Nive (parcelles 318, et 320, section D du cadastre, et bande de terrain de 10 m de large dans la parcelle 366 le long du chemin de halage) (S. Cl. : 16/09/1942). - Ruines du château de Marracq (Cl. MH : 27/09/1907). - Charpente du manège de Marracq (Inv. MH : 17/09/1943). - Fontaine St Léon (Cl. MH : 20/07/1947). - 1 rue des Prébendés , à l'angle de la rue Montant : cave de la maison Saubist (Inv. MH : 29/12/1927). - Ensemble urbain compris dans le périmètre suivant : au nord, la place Charles de Gaulle, l'hôtel de ville et l'esplanade du réduit bordant l'Adour ; à l'est le quai des Corsaires, le quai Galuperie et le quai Augustin-Chabo ; au sud, la porte St Léon, les glacis de Vauban jusqu'à
Arthez de Béarn	- Chapelle de la Commanderie de Caubin (Cl. MH : 2/09/1913). - Site de Canarde , délimité comme suit dans le sens des aiguilles d'une montre, depuis l'intersection des limites des sections C1-AB avec le chemin rural dit « de Moulia »; le chemin rural dit « de Moulia », la limite sud de la parcelle n° 276, la limite ouest des parcelles n° 276 et 277, la limite sud des parcelles n° 272 et 251, le chemin rural dit « de Fourcq », la limite des sections C1-AB jusqu'à sa rencontre avec le chemin rural dit « de Moulia » (point de départ) (parc. 251, 267, 268 à 272, 276 à 286, section C1 du cadastre (S. Ins. : 02/11/1976).		
Arudy	- Hôtel Pouts (ancienne gendarmerie) : façades et toitures (Inv. MH : 18/09/1970).		
Ascain	- Groupe de neuf cromlec'hs , parc. 272 sur le coteau Gorostiarra, du côté ouest du mont Aïragarria, lieu-dit « Aïra Harri », section D 2e feuille du cadastre (Cl. MH : 13/10/1956). - Pont sur la Nivelle dit « Pont Romain » (Inv. MH : 19/05/1925). - Versant français de la Rhune . Voir : Urrugne - Ensemble dit « du Labourd » . Voir : Labourd . - Eglise en totalité [Inv. M.H :19/02/1988] parc. 704, section B. - Redoute d'Esnaur - parcelle n° 762, section C [Inv. MH 7/10/1992]. - Redoute de Biscarzoun en totalité, parc. 589, section C [Inv. MH 31/12/1992] -Voir aussi St Pée/Nivelle.		
Assat	- Château : plafond peint de la grande salle du premier étage (Cl. MH : 17/07/1959); façades et toitures (Inv. MH : 1/07/1959).		
Asson	- Serre métallique (Inv MH en totalité le 06 Juillet 2001) - Section H3 - Parcelle n°634		
Assouste	- Chapelle : Voir Eaux Bonnes .		

l'avenue du Maréchal de Lautre ; à l'ouest, les allées Paulmy, l'avenue du 11 novembre jusqu'au Château-Vieux, la place J. Porte et la rue Thiers jusqu'à la place Charles de Gaulle (S. Ins. : 30/07/1963).

- **Secteur sauvegardé** : quartier ancien tel qu'il est délimité sur le plan annexé à l'arrêté du 7 mai 1975.
- **Cave ancienne**, 1 place du Château-Vieux, section BX, parc. 339 (Inv. MH : 01/02/1988).
- **Cave ancienne**, 5 rue des Gouverneurs (Inv. MH : 01/02/1988)
- **Cave ancienne**, 17 rue Lagréou (Inv. MH : 01/02/1988)
- **Cave ancienne**, 14 rue du Pilon, parc. 61, section BX, (Inv. MH : 01/02/1988).
- **Cave ancienne**, 5 rue de la Monnaie, parc. 38, section BX, (Inv. MH : 01/02/1988).
- **Hôtel de Belzunce**, 8 rue de la Salie : façades ouest et nord sur la cour intérieure avec leur décor d'architecture et toitures attenantes, escalier en totalité, y compris l'atlante au rez-de-chaussée, parc. 105, section BX, (Inv. MH : 01/02/1988).
- **Maison Dagourette ou Musée Basque**, en totalité et entrepôts, 1 rue Marengo (Cl. MH : 26/02/1991).
- **La synagogue de BAYONNE**, ainsi que les façades et toitures de ses 2 pavillons sur rue et le sol du passage et de la cour intérieure que cet ensemble délimite, situé 35 rue Maubec à BAYONNE, (parc. 9 section BI) (Inv. MH : 26/09/1995).
- **Cimetière juif** - sol, façades et toitures du dépositaire (cadastre AY 205) (Inv. MH : 15/07/1998).

Bedous

- **Chapelle d'Orcun** (Cl. MH : 09/07/1984).

Béguios

- **Enceinte protohistorique**, lieu-dit « Quercu », (parc. 817 W à 820, 823 et 835, section B (Inv. MH : 22/03/1983).

Behasque-Lapiste

- Camp protohistorique avec enceinte à parapets de terre dénommé « Camp de Sardasse », (parc. 28 à 36, lieu-dit « Sardasse », section ZD (Inv. MH / 13/05/1981).
- **Gué sur la Bidouze**, lieu-dit « Quinquil », (Inv. MH : 12/12/1986).

Behorléguy

- **Croix de carrefour, dite Croix Harispe**, située à l'intersection du C.V n° 33 du Gugabeleco Bidia et du Chemin rural de Harisparetaco Badia (Inv. MH : 10/03/1971).

Bellocq

- **Ruines du château** (Inv. MH : 4/06/1925). Ruines du château et leurs abords, délimités depuis le côté nord du cimetière, par le chemin rural dit du « Château », puis vers le nord-est la route de Salies à Bellocq jusqu'à l'angle nord de la parcelle 93, le côté nord de la parcelle 89 jusqu'au gave, le gave le long des parcelles 89, 90, 96 98, 99, 101, 103, 114, 117 jusqu'au chemin dit « du Gave », le chemin du gave jusqu'au cimetière et les côtés sud, ouest et nord du cimetière (par. 89 à 105, 109, 110 à 117 section B du cadastre) (S.Ins. : 12/03/1946).
- **Château de Bellocq** - Château, sol et sous-sol compris, avec ses barbacanes, fossés et lices (parc. 90, 91, 95 à 102, 105, section B du cadastre) (Cl. MH : 02/04/1997)

Belzunce

- **Ruines du château**. Voir : Ayherre.

Béost

- **Eglise** : façades et toitures (Inv. MH : 18/03/1953).
- **Château** : façades et toitures (Inv. MH : 22/04/1954).
- **Col d'Aubisque et ses abords** limités par un cercle de 500 m de rayon dont le centre se trouve sur l'axe de la route thermale et au point culminant de celle-ci (S.Ins. : 10/08/ 1932).

Bergouey/iellenave

- **Eglise de Viellenave** (Cl. MH : 15/07/1920).

Bernadets

- **Chemin du château**
- **Chapelle du château de Bernadets** en totalité (cad. A 854) Inv. MH : 19/04/1999.

Bétharram

- **Chapelle et pont** . Voir : Lestelle- Bétharram

Biarritz

- **Chapelle Impériale** (Cl. MH : 19/06/1981).

- **Eglise St Martin** (Inv. MH : 12/01/1931).
- **Château Boulard**, avenue du Château : façades et toitures (Inv. MH : 29/10/1975).
- **Rocher de la Vierge** (S. Cl. : 21/10/1931).

- Quatre secteurs :

- 1) **Le Parc d'Hiver**, délimité comme suit, dans le sens des aiguilles d'une montre : section A7 : le C.D. 910, l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, l'avenue du Braou, l'avenue de Parme, l'ancienne voie du B.A.B.
- 2) **Le Port des Pêcheurs**, du Bastia et de l'Atalaye (section C1 et C3) et délimité comme suit dans le sens des aiguilles d'une montre : la limite de la parcelle 7 (section c1), la limite nord du port des pêcheurs (section C3), la limite des parcelles 107 et 108 (section C3), la traversée du boulevard du Maréchal-Leclerc, la limite est de la parcelle 166 (Grande Atalaye), la rue du Goëland comprise dans le site, la limite des parcelles 177 (comprise) et 180 (non comprise), la rue de l'atalaye (comprise dans le site), la limite ouest des parcelles 167, 166 (Grande-Atalaye), la traversée de la rue du Préfet, la limite ouest des parcelles 17 et 7 (Petite Atalaye).
- 3) **L'Hôtel du Palais** et comprenant les parcelles cadastrales suivantes, section A2 du cadastre : 145, 146, 147.
- 4) **Le Plateau du Phare**, délimité comme suit, dans le sens des aiguilles d'une montre, depuis le rivage : la limite des communes de Biarritz/Anglet, l'avenue du Général-Marc-Croskey (avenue Edouard VII), l'avenue de l'Impératrice (avenue du Phare), la limite ouest des parc. 7, 6, 5 et 14 (section A1), le rivage jusqu'à la limite communale Biarritz/Anglet -point de départ) (S.Ins. : 22/12/1975).

- **Hôtel Plaza**, 7 av. Edouard VII, façades et toitures, l'escalier et l'ascenseur, les galeries des premier, second, troisième et quatrième étages avec leurs portes (Inv. MH : 30/05/1990). (parc. 146, section BA).

- **Casino Municipal** : façades et toitures et l'ensemble des ferronneries, le vestibule d'accès et la verrière, la galerie principale d'accès, située sur la parcelle 1, section BA (Inv. MH : 7/10/1992).

- **Villa « Natacha » en totalité**, ainsi que la maison du gardien (façades et toiture), 110 rue d'Espagne à Biarritz, (parc. 301, section BK) (Cl. MH : 3/02/1995)

- **Hôtel du Palais, façades et toitures**, (parc. 145, section AB) (Inv. MH 24/12/1993).

- **Domaine de Françon**, tous les éléments bâtis du Domaine, y compris du Pavillon Suisse et du Parc du Domaine de Françon (Inv. MH : 31/12/1993, modif. 20/06/1994).

- **Domaine du Françon** : façades et toitures de la villa (CAD CA 39), du chalet suisse (CAD CA 43), de la maison de garde à l'entrée sud (CAD BZ 26) avec leur grille; intérieurs suivants de la villa : au rez-de-chaussée : vestibule et hall ; cage d'escalier et ses paliers ; bibliothèque, salon oriental, salon d'apparat, salle à manger et salle de billard ; à l'étage : appartement de Madame comprenant une chambre, un cabinet de toilette et un boudoir : CL MH : 02/12/1999.

Biarritz et Anglet

- **Site de la pointe St Martin** : Chambre d'Amour, Chiberta à la barre de l'adour, délimité comme suit :

Commune d'Anglet : la voie dite « desserte de la Barre », le boulevard de la Barre, le boulevard de Chiberta, l'avenue de la chambre d'Amour jusqu'à la commune de Biarritz.

Commune de Biarritz : l'avenue Edouard VII jusqu'au chemin du Phare, le chemin du Phare jusqu'à l'avenue du Phare.

Communes de Biarritz et d'Anglet : Le Domaine public maritime depuis l'extrémité de l'avenue du Phare jusqu'à la voie dite « Desserte de la Barre ». Les îles situées à l'extrémité de la pointe St Martin font partie du site (S.Ins. : 24/11/1972).

Bidache

- **Château** : ruines du château proprement dit (Cl. MH : 06/05/1942) ; écuries voûtées et façades et toitures des deux pavillons terminaux (Inv. MH : 19/10/1942). Abords du château , à savoir : le sol, les plantations, les façades, élévations, toitures des immeubles bâtis, compris dans le périmètre défini : au nord, par le chemin communal du Thys ; à l'est, par la limite est des parcelles, 361, 360, 365, 370 ; au sud, par la limite sud de la parcelle 353, à l'ouest, par la limite ouest des parcelles 382 bis, 46, 46 bis, les limites sud et ouest de la parcelle 47, la limite ouest et nord des parcelles 51 377 et la R.D 10 de Bidache à Peyrehorade (parc. 46 à 48, 51, 353, 353 bis, 360 à 366, 370 à 374, 377 à 382 bis, section B du cadastre) (S.Ins. : 07/10/1942).

- **Cimetière juif** - Le cimetière en totalité, avec le mur de clôture, la porte d'entrée, le sol et le sous-sol (**Inv. MH 26/09/1995**)

- **Eglise (Inv. MH : 19 mai 1925).**

- **Chapelle Saint Joseph** (parcelle n° 674, section C du cadastre) **et ses abords** (partie de la parcelle n° 673 limitée au sud par une droite parallèle au mur sud de la chapelle et située à une distance de 3 mètres de ce mur, au sud-ouest, par la limite nord-est de la parcelle n° 689, et par une droite prolongeant cette limite vers le nord). **Chapelle Sainte Madeleine** (parcelle n° 49, section D du cadastre) **et ses abords** (parcelle n23p [partie située au nord d'une ligne parallèle à la limite nord de la parcelle n° 45 et allant de l'angle nord de la parcelle n° 44 jusqu'à son point de rencontre avec la limite est de la parcelle n° 109], n° 46 à 48 et 109p [partie ayant pour limite nord la limite sud de la parcelle n° 50, une droite rejoignant l'angle-sud-est de cette parcelle à l'angle sud-ouest de la parcelle n° 52 et enfin la limite sud de cette dernière parcelle]) (**S.Ins. : 3 novembre 1943**).

- **Place et prés avoisinants**, limités au sud-est par la R.N n° 10 (parcelles n° 63 à 68, 69p [partie située à l'est d'une droite prolongeant la limite ouest de la parcelle n° 65], 70 à 75, 469 à 471, 473 à 485, 486p, 487, 488, 491p, 492p, section D du cadastre). La mesure s'applique aux immeubles nus et bâtis, au sol de la place et aux chemins dans leur traversée du site (**S. Ins. : 5 novembre 1943**).

- **Site de littoral**, délimité comme suit : la limite de la section AR-AS, la R.N. n° 10 de Paris en Espagne jusqu'au ruisseau de l'Uhabia, le ruisseau de l'Uhabia, le Domaine public maritime, depuis le ruisseau de l'Uhabia jusqu'à la limite de la section AR-AS (**S.Ins. : 8 juin 1972**).

- **Château d'Ibarritz**, façades et toitures, salle d'orgue et le grand escalier (**Inv. MH : 30 mai 1990**).

- **Ancienne Atalaya de Guéthary**, parcelle N° 164, section AM (**Inv. MH : 24 décembre 1993**).

- **Eglise de l'Assomption**

Bidouze (Sources de la) - Voir : Saint-Just-Ibarre et Musculdy.

Bielle - **Eglise (Cl. MH : 10 août 1923).**

Bielle et Bilhères - **Plateau de Bioux-Artigues**, dans la haute vallée d'Ossau (**S.Cl. : 2 août 1937**).

Bielle et Castet - Deux ensembles formés par les deux villages et délimités comme suit dans le sens des aiguilles d'une montre :

Premier ensemble, **commune de Bielle**, à partir de l'intersection des limites communales Bielle-Bilhères, Bielle d'Izeste sommet du Bager) : la limite des communes Bielle-Castet, la limite des communes Bielle-Aste-Béon , la limite des communes Biell-Gere-Belesten, la limite des sections C1-C2, la limite des communes Bielle-Bilhères jusqu'au point de départ. Ce périmètre comprend les sections A1, A2, A3, A4 (en totalité), B1, B2, B3, B4 (en totalité) et c1 (en totalité).

Deuxième ensemble : **commune de Castet**, à partir de l'intersection des limites communales Caste-Bielle et Castet-Louvie-Juzon, situées sur l'axe du gave d'Ossau : la limite des communes de Castet-Louvie-Juzon; la limite des sections A2-A3 ; la limite des sections A2-A4 ; la limite des sections B2-B 3 ; la limite des communes Castet-Aste-Béon ; la limite des communes Castet-Bielle jusqu'au point d'intersection de départ. Ce périmètre comprend les sections A1, A2 et B1, B2 (en totalité) (**S.Ins. : 15 avril 1976**).

Bilhères - **Cromlec'h**, au lieu-dit « Hondas et accaüs », parcelles n° 3, 5, 6, 8 à 10, section C du cadastre (**CL. MH : liste de 1887**).

- **Plateau de Bioux-Artigues**. Voir : Bielle et Bilhères.

Billère - **Terrains dits "Golf"** - Voir Pau (horizons palois)

Biriatou - **Village**, délimité par : au sud, le C.V.O. n° 3 depuis l'angle sud-est de la parcelle n° 239 jusqu'à son intersection avec le C.I.C. n° 58 ; à l'ouest, les limites ouest des parcelles n° 335,

334, 44 ; au nord, les limites nord des parcelles n° 44, 48 ; au nord-est, le chemin longeant les parcelles n° 48, 47, 46, 333, 322, 251, 239, 249 bis, 249, les limites nord-est des parcelles n° 236, 235, 238, 239 (parcelles n° 44, 235 à 239, 245, 249, 249 bis à 253, 253 bis à 271, 271 bis à 273, 273 bis à 280, 303 à 336, 363 à 365, section B du cadastre)

(**S. Ins. : 6 octobre 1944**).

- **Redoute Louis XIV (Inv. MH : 18/11/1997)**

Biron - **Château de Brassalay (Inv. MH : 7 mai 1937).**

Bizanos - **Parc du Château de Franqueville et saligues bordant le gave de PAU**. Voir PAU (horizons palois).

Borce - **Abords du fort d'Urdos**. Voir : Urdos.
- **Le fort de Poutou** (Fort primitif de Portalet) situé sur les parcelles n° 21 et 22 - section C du cadastre. (**Inv. MH 26 août 1992**).
- **Le pont d'accès au Fort du Pourtalet** (voir Etsaut) parcelle n° 23 , section B du cadastre de Borce (**Inv. MH : 26 août 1992**).
- **Ensemble formé** par le Fort du Portalet et le chemin de la Mâtire (**S. Cl 04/09/1997**)

Bosdarros - **Eglise en totalité** (St Orience). (**Inv. MH. : 2 juillet 1987**)

Bougarber - **Porte de ville - (Inv. MH. : 27 octobre 1948).**
- **Bourg et ses abords**, comprenant le lieudit « Gascou » (section AB) ainsi que la section AM (en totalité) (**S. Ins. : 15 février 1977**).

Boulard - **Château**. Voir Biarritz.

Brassalay - **Château**. Voir Biron.

Bruges-Capbis-Mifaget - **Eglise de Bruges** : clocher et portail (**Inv. MH : 10 septembre 1947**).

Bussunarits-Sarrasquette - **Château d'Aphat : façades et toitures (Inv. MH : 5 novembre 1970).**
- **Croix de carrefour de Sarrasquette (Inv. MH / 2 juillet 1987).**
- **Croix de carrefour**, à l'entrée du cimetière (**Inv. MH 2 juillet 1987**).

Buzy - **Dolmen dit « Calhau de Taberne »**, au lieudit « Serp-deus-Judius », parcelle n° 242, section C du cadastre (**Cl. MH : liste de 1887**).

Cabidos - **Château de Cabidos** dit de Trubessé : façades et toitures du logis et au premier étage de celui-ci, la chambre nord-est avec les papiers peints, les façades et toitures des dépendances de la métairie, le jardin avec ses murs de clôture - (**Inv. MH : 29/09/1997**)

Cacouëta (Gorges de) - Voir Sainte Engrâce.

Cambo les Bains - **Ancienne propriété d'Edmond Rostand**, à Arnaga (parc, élévations et couverture de la maison) (**S. Cl. : 28 octobre 1942**).

- **Zone de terrains en contrebas de l'avenue des Terrasses et du boulevard Grancher** (parcelles n° 183,184, 191, 192, 195, 196, 200, 201, 293, 294, 300, 301, 308 à 310, 365, 366, 420 à 427 du cadastre) (**S. Ins. : 25 /10/1932**).

- **La villa Arnaga** en totalité, parcelle 115, les façades et les toitures de la conciergerie, parcelle 109, les jardins et les bosquets y compris l'orangerie situés sur les parcelles suivantes 110 à 116, 118, 120 à 122, 579 à 581, 1063, section C ainsi que les façades et les toitures de l'ancien moulin (parcelle 121) (**CL. MH : 3/02/1995**).

Cambo-les-Bains, Halsou, Hasparren, Jatxou, Mouguerre, Saint-Pierre d'Irube, Villefranque.

	<p>- Ensemble formé par la route des cimes et délimité comme suit en partant du nord dans le sens des aiguilles d'une montre, depuis la limite des communes Villefranque-Saint-Pierre-d'Irube :</p> <p>Commune de St Pierre d'Irube : le chemin rural dit de Mispiracoïts ; le chemin rural dit de Curutchet ; le chemin rural dit de Courrouts ; la R.D. n° 22 dit route des Cimes de Bayonne à Saint Jean Pied de Port ; le chemin rural de Mastouloucia ; le ruisseau Erréqueta.</p> <p>Commune de Mouguerre : La R.N. n° 636 de Tarbes à Bayonne ; le ruisseau dit Hourhandia et l'Arnavy.</p> <p>Commune de Jatxou : la limite des communes de Jatxou-Hasparren.</p> <p>Commune d'Halsou : la limite des communes d'Halsou et Hasparren.</p> <p>Commune de Cambo-les-Bains : la limite des communes de Cambo-les-Bains-Hasparren.</p> <p>Commune d'Hasparren : le C.D. n° 22 dit « route des Cimes », la voie communale n° 15 dite route Napoléon, le C.D. n° 10 de Cambo-les-Bains à Peyrehorade.</p> <p>Commune de Cambo Les Bains : La R.D. n° 10 de Cambo-les Bains à Hasparres, la limite de section A4, A3, A1.</p> <p>Commune d'Halsou : Le ruisseau Icangabia de Borde entre la limite des communes d'Halsou-Cambo les Bains et Halsou-Jatxou.</p> <p>Commune de Jatxou : la limite des section HA-AK ; le chemin rural dit de Villefranque à Hasparren.</p> <p>Commune de Villefranque : le chemin rural dit de Caudia ; le ruisseau dit de Caudia ; le ruisseau dit de Sorhouéta ; le ruisseau dit de Eyhérathonako-Erréka, le chemin rural dit de Bicarbelsénéa jusqu'à la limite les communes de Villefranque-Saint-Pierre-d'Irube (point de départ) (S. Ins. : 23 août 1974).</p>	
Camou-Cihigue	- Grotte Etcheberriko-Kharbia , contenant des peintures préhistoriques, parcelles n° 469, 479, 480, 481, section C du cadastre (Cl. MH : 29 septembre 1952).	
Castéra-Loubix	- Eglise, y compris les peintures murales (Cl. MH : 18 juillet 1973).	
Castet	<p>- Eglise, cimetière, butte sur laquelle ils se trouvent, ruines de la tour Abadie et ses abords (parcelles n° 141 à 145p, 150, 153 à 157p, 158, 166, 167p, 171, 172, section A du cadastre) (S. CL. : 21 février 1951).</p> <p>- Eglise Saint Polycarpe et son enceinte (Inv. MH : 11/09/1997).</p> <p>- Château de Castet en totalité, avec sa motte, ses retranchements, ses fortifications en pierre et le sol compris à l'intérieur de l'enceinte (cad.A 128, 138 à 144 et 147) (Inv. MH 08/10/1998).</p>	
Castet-Village	- Voir Bielle et Castet	
Castelnau-Camblong	- Abords des remparts de Navarrenx . Voir navarrenx.	
Caubin	- Chapelle de la Commanderie . Voir Arthez de Béarn;	
Cette-Eygun	- Eglise St Pierre de Cette en totalité, parcelle 40 de la section A (Inv. MH : 29/04/1999)	
Charre	- Ruines du château de Mongaston (Inv. MH : 14 juin 1972). Ruines du château et leurs abords (parcelles n° 41, 45, 46, 47, 48 (153 et 154), 49 (155 et 156), 52 (157 et 158), 53 et 58, section AK du cadastre) (S. Ins. : 4 octobre 1972).	
Cheraute	- Fortification protohistorique , parcelle n° 153, section D, lieu dit Gastolgayha. (Inv. MH : 22 mars 1983).	
Chiberta (lac de)	- Voir Anglet.	
Chingoudy (Baie de)	- Voir Hendaye.	
Ciboure	<p>- Eglise St Vincent : grille en fer forgé fermant la cour (Inv. MH : 4 juin 1925).</p> <p>- Eglise St Vincent y compris son parvis dallé du côté sud (Cl. MH : 13 août 1990).</p>	<p>- Ancien couvent des Récollets (caserne des douanes) : cloître et puits (Inv. MH 15 mai 1925)</p> <p>- Croix du XVIIème siècle, dite "Croix Blanche" - (Inv. MH : 4 juin 1925)</p> <p>- Croix sculptée proche côté sud ancienne église N. D. de Bordagain - (Inv. MH 28/04/87)</p> <p>- Fontaine monumentale du XVIIe siècle (Inv. MH : 4 juin 1925).</p> <p>- Fort de Socoa (Inv. MH : 15 mai 1925).</p> <p>- Site dit « de Elhorrien-Borda » (parcelle n° 9, section AD du cadastre) (S. Cl. : 20 juillet 1974).</p> <p>- Partie côtière de la ville, port, pointe de Socoa et côte de Bordagain. Délimitation : limite commune d'Urrugue et de Ciboure ; limite est des parcelles n° 137, 139, 146, 148, 156 ; chemin de Bordagain ; limite sud des parcelles n° 256, 260, 261, 268, 329, 330 ; limite est de la parcelle n° 330 ; ligne joignant l'angle est de la parcelle n° 330, section B à l'angle sud-est de la parcelle 342 ; limite sud de la parcelle n° 342 ; limite est des parcelles 341, 343, 346, 347, 350, 351, 354, 355, 360, 362, 365 ; ligne parallèle à l'escalier quidescend vers la place de la mairie allant de l'angle nord-est de la parcelle n°365 à l'angle sud de la parcelle n° 368 ; limite sud des parcelles n° 367 et 368 ; R.N. jusqu'à la boulangerie Minteguy ; de cette boulangerie, ligne droite perpendiculaire à la route nationale, suivant une venelle particulière jusqu'au chemin de fer ; ligne de chemin de fer, baie de Saint Jean de Luz océan. (S.Ins. : 7 février 1944).</p> <p>- Mamelons dominant la baie de Saint Jean de Luz. Voir Saint Jean de Luz.</p> <p>- Feu amont d'alignement du port, parcelle n° 8, cadastre section AL (Inv. MH 8 octobre 1993).</p> <p>- Villa Lehen-Tokia, façades et toitures ; jardin avec son portail et ses clôtures, située chemin Axotaréta à Ciboure, parcelle n° 55, section AI - (Inv. MH 31 décembre 1992).</p> <p>- ancienne Eglise Notre Dame de Bordagain, dite Tour de Bordagain - Façades et tours (à l'exclusion de la chapelle moderne accolée côté Est) (n° 136, section AI) - (Inv. MH 28 avril 1987).</p> <p>- Maison « NERIA », façade principale et toiture, 25 rue du docteur Micé (Inv. MH : 30 mai 1990), (parcelle n° 12, section AK).</p> <p>- Villa « Leïhorra » avec son jardin et ses aménagements situés rue du docteur Micé, parcelles n° 83 et 283, section AI (Cl. MH : 10 mars 1995).</p> <p>- Maison de Ravel en totalité, parcelle n° 82, section AK (Inv. MH : 30 août 1993).</p> <p>- Port de Ciboure, Thonier-sardinier du Pays basque « Marinela », (Cl. MH : 6 septembre 1993).</p>
Commande (La)	- Voir Lacommande	
Coarraze	<p>- Château : tour et portail (Inv. MH : 4 juin 1925 et 9 juin 1955). Façades et toitures, terrasses et murs de soutènement qui les supportent, écuries en totalité (Inv. MH : 21 décembre 1984).</p> <p>- Eglise : chapelle ste Catherine avec sa voûte à liernes et tiercerons, portail de la façade ouest, clocher porche , parcelle n° 498, section A (Inv. MH. 1er février 1988).</p>	
Diusse	<p>- Eglise St Jean Baptiste, parcelle 170, section B, (Cl. MH : 14 mai 1999)</p> <p>- Cimetière : le sol attenant à l'Eglise St Jean-Baptiste, avec le mur de clôture de celui-ci, parcelle 170- section B (Inv. MH. : 7 mars 1997).</p>	
Dognen	- Tumulus du camp de Gurs , parcelle n° 271p, lieu-dit « Le Buisson ou Marmouly », section C du cadastre (Inv. MH : 20 novembre 1961).	
Eaux bonnes	<p>- Chapelle d'Assouste (Cl. MH : 10 août 1923).</p> <p>- Cirque de Gourette, délimité au nord par le ruisseau du Valentin ; à l'est, par le périmètre est des parcelles n° 32 et 33 de la forêt communale (1ère série) et du Pène Sarrière (cotee 1936) ; au sud, par les crêtes du Pène Sarrière, de l'Amoulat (cote 2595) et par le Pic de Ger ; à l'ouest, par le périmètre des parcelles n° 16, 17, 18, 26, 27 de la 1ère série de la forêt communale (S. Cl. : 19 mars 1937).</p> <p>- Vallée du Valentin, parcelles cadastrales situées dans la vallée du Valentin, de part et d'autre du cours d'eau (section AE : n° 111, 124, 131 à 136, 138, 141, 188, 206, 214 à 218, 222 à</p>	

225, 270, 271 et 274 ; section AH : n° 80, 84, 85, 86, 90 et 91 ; section AN : n° 1, 2, 4, 5, 8, 9, 21 à 26, 33, 34, 37 à 44, 48 à 51, 53 à 57, 78, 80, 81, 84, 86, 87, 88, 113 à 118, 127, 135 à 139, 142, 143, 147 à 150, 155, 158, 159, 175 à 177, 203 à 207) -
(S. Cl. : 14 août 1959).

Elhigna (Site archéologique)	- Voir Armendarits.
Elicabéa	- Château. Voir Trois Villes.
Escures	- Eglise Saint Orens : (Inv. MH : 25/09/1997).
Esnazu	- Hameau. Voir Les Aldudes.
Espalingues	- Château. Voir Arros de Nay.
Espelette	- Eglise (Inv. MH. : 19 mai 1925). - Château des barons d'Espelette : (Inv. MH. : 31 décembre 1993) - Ensemble dit « du Labourd ». Voir Labourd.
Espès Undurein	- Eglise d'Espès (Inv. MH. : 19 mai 1925).
Etcheberriko-Kaharbia (Grotte)	- Voir Camou-Cihigue.
Etsaut (Voir Borce et Urdos)	- Abords du fort d'Urdos. Voir Urdos. - Fort du Portalet en totalité, parcelle n° 118 de la section C du cadastre. (Inv. MH. 26 août 1992). - Pont d'accès au Fort du Portalet, en totalité enjambant le Gave d'Aspe, parcelle n° 23, section B du cadastre de la commune de Borce, et parcelle n° 118 du cadastre de la commune d'Etsaut © - (Inv. MH. : 26 août 1992).
Faisans (Ile des)	- Voir Hendaye.
Franqueville	- Château, à Bizanos. Voir Pau (horizons palois).
Gabas	- Chapelle. Voir Laruns.
Gamarthe	- Croix de Galcetaburu, au carrefour de la R.N. 133 et du chemin du bourg de Gamarthe (Cl. MH. : 29 février 1972).
Gan	- Porte de ville dite « Prison », en totalité, parcelle n° 117, section AK. (Inv. MH. : 30 décembre 1994).
Garris	- Voir Saint-Palais.
Gelos	- Château (Haras nationaux) : escalier provenant de l'Hôtel Duplaa d'Escout, 44 rue Louis Barthou à Pau (démoli) (Inv. MH. : 27 juillet 1953). - Façades et toitures (Inv. MH. : 2 novembre 1979). - Domaines « Le Vignal », Montfleury, de la Tisnère, « Le tinot », de Guindalos, Villa Estefani, Nirvans, Montrose et Saligues bordant le gave de Pau. Voir Pau (horizons palois).
Ger	- Menhir, parcelle n° 27, lieudit « Roye », section AB, quartier Roye, du cadastre (Cl. MH. : 22 août 1966).
Gere-Bestein	- Maison Forte dite "Tour d'Ore" (Inv. MH : 16/10/1997.

Gotein-Libarrenx - **Eglise de Gotein - (Inv. MH. : 19 mai 1925).**
- **Place de l'Eglise et ses abords** délimités par la limite nord des parcelles n° 136, 133 et 130, la limite est des parcelles N) 130, 152 et 151, la limite sud des parcelles n° 148, 147, 143, 142, 141 et 140, la limite ouest des parcelles n° 136, et 137 (route de Mauléon à Tardets) **(S. Ins. : 12 septembre 1945).**

Gourette (Cirque de) - Voir Eaux Bonnes.

Grède - **Tour.** Voir Oloron Ste Marie.

Guéthary - **Place et ses abords,** comprenant la partie bâtie de la parcelle n° 115, la partie de la parcelle n° 117 située à l'est d'une ligne droite fictive menée parallèlement à la route depuis l'angle nord-ouest du garage sis sur la parcelle n° 116, les parcelles n° 118, 119, 121, 122, 129, 133 à 135, 172 à 175, 180 à 185, section A du cadastre, et les voies publiques attenant à ces parcelles **(S. Ins. : 4 mai 1943).**
- **Ancienne Atalaye (Tour de guêt de la chasse à la baleine),** parcelle n° 164, section AM, **(Inv. MH. : 24 décembre 1993).**
- **Mairie de Guéthary,** façades et toitures, située place du Fronton, parcelle n° 76, section AA **(Inv. MH. : 9 décembre 1993).**
- **Villa Saraléguinéa,** les façades, les toitures, ainsi que son portail d'entrée. Les façades et toitures de son ancienne conciergerie, devenue Villa Thintza à l'exception de son adjonction contemporaine. **(Inv. MH. : 30 décembre 1994).**
Eglise Paroissiale (Inv MH en totalité le 03 Août 2001) - Section AC - Parcelle N°26

Guiche - **Château** - lieu dit la Bourgade - Restes du château (Inv. MH 18/11/1942). La forteresse ainsi que son sol, le bastion ouest, le fossé ainsi que le tronçon d'enceinte villageoise barrant ce dernier, situés au pied de la courtine Est de la forteresse entre le sentier dit de la bourgade et la voir communale numéro 9, également dite de la bourgade **(Inv. MH 4/04/1996)**

Guindalos - **Domaine, à Gelos et Jurançon.** Voir Pau (horizons palois).

Gurs - **Camp.** Voir Dognen.

Halsou - **Route des Cîmes.** Voir Cambo les Bains.

Harambels - **Hameau.** Voir Ostabat.

Hasparren - **Route des Cîmes.** Voir Cambo les Bains.
- **Chapelle du Sacré Coeur** (actuellement chapelle du lycée st Joseph) - **(Inv. MH. : 3 avril 1996).**

Haux - **Eglise (Inv. MH. : 26 mars 1926).**

Hendaye - **Croix de l'ancien cimetière (Inv. MH. : 19 mai 1925).**
- **Baie de Loya** (parcelles n° 76 à 78, section AC du cadastre) **(S. Cl. : 22 décembre 1971).**
- **Château d'Abbadia et ses abords,** délimités : au nord et à l'ouest, par l'océan atlantique ; au sud, par les contours sud des parcelles n° 213, 212, 211, 210, 209, 225, 368, 362, 351, 349, 353 à 355 puis par la route de corniche jusqu'au ruisseau Mentaberrica ; à l'est, par ce ruisseau (parcelles n° 209 à 225, 229 à 261, 284p, 287 à 298, 349, 351 à 369, section A du cadastre). En ce qui concerne les immeubles bâtis, la mesure s'applique aux façades, élévations et toitures. **(S. Ins. : 17 mars 1943).**
- **Château Abbadia :** façades et toitures. Pièces suivantes avec leur décor : le vestibule et la cage d'escalier - le couloir sud du rez de chaussée - le couloir est du rez-de-chaussée - les couloirs sud et est du 1er étage - l'escalier de la Tourelle sud - la salle à manger - la chambre d'honneur - le petit salon avec son décor turc - le grand salon et le boudoir de style mauresque avec sa coupole en carton bouilli. - la bibliothèque avec ses rayonnages - la chambre de Mme d'Abbadie - la chambre de Jérusalem - la chambre de Napoléon III -

	la chapelle. (Cl. MH. : 21 décembre 1984).
	- Site de la corniche basque. (S. Cl. : 11 décembre 1984) . Voir Urrugne.
	- Villa dite « la Maison Rouge » , façades et toitures du bâtiment principal et du patio avec son agencement, parcelle n° 172, section AV (Inv. MH. : 29 novembre 1993).
	- Site du littoral , délimité comme suit : le ruisseau de Mentaberry depuis le rivage jusqu'à la R.N. n° 10 « dite de la Corniche » jusqu'à l'avenue de Lissardy, l'avenue de Lissardy jusqu'à la voie de chemin de fer, la voie de chemin de fer « Bordeaux-Irun » jusqu'à la limite du site inscrit du 24 février 1943, la limite du site inscrit du 24 février 1943 jusqu'à l'avenue du Général de Gaulle, l'avenue du Général de Gaulle jusqu'à la rue du Port, la rue du Port jusqu'à la limite du Domaine maritime, la limite du Domaine maritime jusqu'au boulevard de la mer, le boulevard de la mer jusqu'au ruisseau de Mentaberry. (S. Ins. : 16 juin 1972).
	- Ile des Faisans (ou île de la Conférence) , à l'embouchure de la Bidassoa (S. Cl. : 17 novembre 1958).
	- Baie de Chingoudy , délimitée au nord et à l'ouest, par la mer ; au sud, par la limite sud du jardin de la villa Mauresque ; à l'est, par la rue Loti, les écoles, la place du Vieux-Fort, le contour ouest du cimetière, la route de la Corniche, la limite sud de la propriété « les Mouettes », une ligne droite fictive joignant l'angle nord-est de la propriété Petin Hector à l'angle sud-ouest de la parcelle n° 762, section A du cadastre , de la limite ouest de cette parcelle jusqu'au chemin qui descend d'Ouristy, ce chemin, la limite des propriétés « Toki Ona », « Madagain », « Egortza », « Eskun », « Esker », Consulat d'Espagne, « Denise », le chemin de Larroun, l'avenue des Roziers, le boulevard de la Plage, l'avenue des Palmiers (S. Ins. : 24 février 1943).
Holçarté (Gorges d')	- Voir Larrau.
Hôpital d'Orion (L)	- Eglise (Cl. MH. : 4 décembre 1913).
Hôpital St Blaise (L)	- Eglise (Cl. MH. : 3 mars 1888).
Hosta	- Croix dans le cimetière. (Inv. MH. : 8 avril 1971).
Ibarolle	- Maison basque dite « La salle d'Etchepare » : façades et toitures (Inv. MH. : 9 mai 1966).
Idaux-Mendy	- Eglise de Mendy et ses abords (parcelles n° 413 à 423, 426 à 429, 465, 466, 468, 469, section A du cadastre). (S. Ins. : 12 septembre 1945). - Camp protohistorique , parcelles n° 190, 191, 192 (partie) de la section AM, lieudit « Amezteguia » (Inv. MH. : 8 avril 1982).
Igon	- Eglise : portail sud (Inv. MH. : 28 septembre 1970).
Irrissary	- Commanderie dite « Maison Ospitalia », façades et toitures (Inv. MH. : 18 mars 1980). - Croix de carrefour , située à l'angle nord-ouest de la maison Ospitalia (Inv. MH. : 12 décembre 1986).
Irouléguay	- Dolmen d'Arrondo , parcelle n° 152 et dolmen d'Artxuita, parcelle n° 183, lieu-dit « Subitarte », section B du cadastre (Cl. MH. : 21 mai 1958).
Irrumberri	- Château. Voir Saint Jean le Vieux.
Issor	- Partie de la vallée du Lourdios appartenant à la commune et comprenant les parcelles suivantes, du nord au sud : n° 1 et 3, section B1, n° 349, section F2, n° 417, section F1, n° 35, 40 et 60, section E1, n° 48, 51, 52, 53, 63, section D2, n° 85, 94, 95, section Eé, n° 10, section E1 du cadastre (S. Ins. : 2 février 1973).
Isturits	- Grotte d'Isturits et partie de la grotte d'Oxocelhaya appartenant à M. A. Darricau (Cl. MH : 1/10/1953) (Voir St Martin d'Arbéoue). - Fortifications protohistoriques (voir Ayherre).

	- grottes d'Isturits, d'Oxocelhaya et d'Ebérua : Grotte d'Isturits et partie de la grotte d'Oxocelhaya , (Cl. MH 1/10/1953), parcelles 118,119 (Inv. MH 23/8/1996), parcelles 123,124,125 (Inv. MH : 23/8/1996), parcelles 127 et 128 (Inv. MH 23/8/1996), parcelles 157,158 et 159 (Inv. MH : 23/8/1996)
Itxassou	- Cromlec'h d'Arluxatta , parcelle n° 828p, section C du cadastre, et cromlec'hs de Meatste, Meatsteko-Biskarra, Iuskadi, Zelaïou ou Mendittipia , parcelle n° 984p, section c du cadastre (Cl. MH. : 25 janvier 1957). - Eglise (Inv. MH. : 19 mai 1925). - Ensemble dit « du Labourd » . Voir Labourd.
Izeste	- Ancien pilori ((Inv. MH. : 7 mai 1954). - Château : façades et toitures (Inv. MH : 4 novembre 1986).
Jatxou	- Route des cîmes. Voir Cambo-les-Bains. - Chapelle St Sauveur (en totalité) , parcelle n° 166, section AD. (Inv. MH. : 11 janvier 1991).
Jurançon	- Domaines de Guindalos , du Clos Henri IV, de Mont-Riand, château de Perpigna, château Ollé-Laprune, villa « Castel-Forgues ». Voir Pau (horizons paloïs).
Jouers	- Chapelle St Saturnin (Voir Accous).
Juxue	- Camp protohistorique , parcelle n° 90 de la section B, lieu-dit « Portasanse » (Inv. MH. : 17 novembre 1980).
Labastide Clairence	- Eglise en totalité (Inv. MH. : 3 avril 1996). - Ancien cimetière juif et ses tombes , lieu-dit « l'hospice », parcelle n° 290 - section A (Inv. MH. 1er février 1988). - Place des Arceaux et rue Notre Dame : façades élévations et toitures des maisons sises sur les parcelles n° 408, 416, 446, 447, 457, 472, section A du cadastre (S. Cl. : 13 novembre 1942). Place, rue et façades, élévations, toitures des immeubles qui les bordent sis sur les parcelles n° 401, 401 bis, 403, 404, 407, 411, 415, 417, 418, 429, 431, 432, 439 à 443, 445, 448, 449, 452, 453, 458, 461, 462, 464, 465, 467, 468, 471, 473, 476, 477, section A du cadastre (S. Ins. : 13 novembre 1942).
Labastide Villefranche	- Tour (Cl. MH. : 19 avril 1915). - Chapelle d'Ordios en totalité, à l'exception des bâtiments accolés, construite postérieurement, parcelle 162, section B (Inv. MH. : 1er février 1988).
Labourd (Ensemble dit du)	- Ensemble formé par les communes d'Ainhoa, d'Ascain, d'Espelette, de Itxassou, de St Pée sur Nivelle, de Sare, de Souraïde, d'Urrugne et délimité : au nord, par la R.N. n° 618 sur le trajet Ascain, St Pée sur Nivelle, Souraïde, Espelette, par la R.D. n° 249 d'Espelette à Itxassou ; au sud , par la frontière franco-espagnole ; à l'ouest, par la R.D. n° 404 jusqu'à Herboure et par la R.D. n° 4 d'Herboure à Ascain ; à l'est, par le cours du ruisseau de Laxia (S. Ins. : Arrêté du 20 août 1970, rectifié le 30 décembre 1977).
Lacarre	- La tombe du Maréchal Harispeen totalité, située dans le cimetière de Lacarre, parcelle n° 233, section A (Inv. MH. : 13 octobre 1992). - Château de Lacarre , les parties suivantes : façades et toitures. Au rez-de-chaussée, le décor intérieur, le grand salon, la salle à manger, la bibliothèque. Au 1er étage, le salon de famille, la chambre du maréchal, la chambre de la maréchale, la chambre de l'aide de camp, parcelle n° 248, section A (Inv. MH. : 13 octobre 1992).
Lacommande	- Eglise (Cl. MH. : 12 mars 1962). - Bâtiment de l'ancienne commanderie (Cl. MH. : 12 mars 1962).
Lahonce	- Eglise (Inv. MH. : 19 mai 1925).

Lamayou	- Chapelle de Peyraube en totalité , parcelle 122, section D (Inv. MH. : 11 juillet 1996).
Lannecaube	- Eglise : Façades, toitures et portail, parcelle 61, section AC (Inv. MH. : 1er février 1988).
Lantabat	- Enceinte protohistorique fortifiée , parcelle n° 82 de la section D, lieu-dit « Gasteluzahare » (Inv. MH. 8 mars 1982). - Camp protohistorique , parcelles n° 229 et 240, section G, lieux-dits « Haltacolepua » et « Ilharre Mounho » (Inv. MH. :15 février 1982). - Ensemble formé par le cimetière basque et la chapelle d'Ascombéguy parcelle n° 167, section G2 du cadastre) (S. Cl. : décret du 4 juin 1976).
Larceveau-Arros-Cibits	- Enceinte protohistorique fortifiée , parcelle n° 91 de la section D, lieu-dit « Olhaguiaagne » (Inv. MH. : 8 mars 1982).
Larrau	- Gorges d'Holcarté et terrains voisins , tels qu'ils sont délimités sur le plan annexé (S. Ins. : 25 juillet 1933).
Larressore	- Domaine de Saint Martin , parcelles n° 174, 175, 177 à 179, 182 à 184, section B du cadastre (S. Cl. : 6 mai 1943).
Laruns	- Chapelle de Gabas (Inv. MH. : 9 mai 1957). - Le Vallon du Soussouéou (S. Cl. : 6 mai 1995). - Ensemble formé par la cascade de Goust et le lieu-dit « Quartier Pont d'Enfer » et délimité comme suit dans le sens des aiguilles d'une montre : la limite des sections BH-BE (gave d'Ossau compris) ; la limite des sections BH-BL ; la limite des sections BH-BK ; la limite ouest du lieu-dit « Quartier Pont d'Enfer » (S. Ins. : 15 avril 1976).
Lasserre	- Eglise St Martin , en totalité et portail du cimetière (Inv. MH. : 2 juillet 1987).
Lasseube	- Ensemble formé par le bourg et délimité comme suit dans le sens des aiguilles d'une montre, au nord depuis le C.V.O n° 4 dit « de Salut » : la limite des sections AM-AS ; la limite des sections AT-AS ; le C.V.O. n° 2 dit « de Lescar » ; le C.V.O. n° 3 dit « de Choux » (rue Cazenave-Janet) ; le chemin rural dit « du Château » ; la traversée du C.D. n° 24 de Mauléon à Nay ; la limite des sections AT-AS ; la limite des sections AR-AS ; la limite des sections AP-AS ; le C.V.O. n° 15 dit « de Pécoste » (rue Edouard Labat) ; le C.V.O. n° 1 dit « de Lembeye » ; le chemin rural dit « de Morthé » ; la traversée du C.D. n° 24 de Mauléon à Nay ; la limite ouest des parcelles n° 4 et 6, section AS ; le ruisseau de Boérie ; le C.V.O. n° 4 dit « de Salut » jusqu'à la limite des sections AM-AS (point de départ) (S. Ins. : 20 août 1974). - Eglise de l'Assomption : façades et toitures (Inv. MH. : 2 juillet 1987).
Lees Athas	- Défilé d'Esque - Classé par Décret du 21/04/1999.
Lauga	- Château . Voir Bayonne.
Lecumberry	- Cromlec'hs d'Harrita ou d'Okabé , parcelle n° 36, section D, 1ère feuille du cadastre (Cl. MH. : 19 décembre 1956). - Camp protohistorique avec enceinte à parapets de pierre , parcelles n° 113, 114, 118 de la section A, lieux-dits « Gastellu » et « Gastellucomalda » (Cl. MH. : 17 avril 1980).
Lembeye	- Eglise , à l'exception du clocher (Cl. MH. : liste de 1846 et 21 février 1899). - Porte de Ville, en totalité , parcelle n° 272, section AB (Inv. MH. : 6 décembre 1984).
Lescar	- Eglise (Cl. MH. : liste de 1840). - Porte monumentale , au centre de ville (Inv. MH. : 1er février 1937). - Restes de la tour de l'Esquirette (Inv. MH. : 11 février 1929).

Lescun	- Défilé d'Esque - Classé par Décret du 21/04/1999.
Lestelle Bétharram	- Chapelle Notre Dame (Cl. MH : 14/02/1989) - Pont de Bétharram (Inv. MH. : 4 juin 1925). - Chapelle St Michel Garicoïts (Inv. MH. : 4 novembre 1986). - Chemin de croix extérieur et calvaire (24 avril 2001) figurant au cadastre: section B, parcelles n°326, 324,330,332, 331,333,335,334,336, 337 (stations), 329 (calvaire). - Chemin de croix extérieur et calvaire (Cl MH: 13/02/2002).
Louhossoa	- Eglise, cimetière, place, fronton et leurs abords (parcelles n° 335, 342 à 346, 346 bis, 347, 370 à 373, 383, section A du cadastre) ; portion de la R.N. n° 132 bordant d'un côté les parcelles n° 373, 343, 346 bis, 347 et de l'autre les parcelles n° 342, 335, 334 ; portion du G.C. n° 19 bordant d'un côté les parcelles n° 372? 383 et de l'autre la parcelle n° 373 ; portion de l'I.G. n° 52 bordant d'un côté les parcelles n° 383, 371, 370 et de l'autre les parcelles n° 334 et 360, section A du cadastre (S. Ins. : 5 octobre 1942) ; parcelles n° 334 et 360, section A du cadastre (S. Cl. : 5 octobre 1942).
Loya (Baie de)	- Voir Hendaye.
Lucq de Béarn	- Ensemble formé par le bourg et délimité comme suit dans le sens des aiguilles d'une montre : section BO : le chemin rural dit « de Darré-Lous-Cazaöus » ; le chemin rural dit « de Brouquet » ; la limite des sections BO-BV ; le C.V.O. n° 70 dit «de Camiassès » ; la limite des section BO-BN ; le ruisseau de Layous ; la traversée du C.D. n° 110 de Ledeuix à Loubieng ; le ruisseau de Layous ; le chemin rural dit « du Pont Gaspard », le ruisseau Arrec de Bourras ; la traversée du C.D. n° 110 de Ledeuix à Loubieng jusqu'au chemin rural dit « de Darré-Lous--Cazaöus » (point de départ) (S. Ins. 1er juin 1976) ; - Eglise de l'ancienne abbaye (Inv. MH. : 28 décembre 1984). - Ancienne Abbaye , façades et toitures des bâtiments situés au sud de l'église figurant au cadastre, section BO sous les n° 30 et 34, le sol de la cour situé entre ces bâtiments et l'église figurant au cadastre section BO sous les n° 30, 31 et 33, les ruines et le sol figurant au cadastre, section BO sous le n° 29. (Inv. MH. : 29 août 1986).
Luxe Sumberraute	- Eglise, cimetière et château de Sumberraute avec son parc (parcelles n° 1 à 4, 6 à 14, section C du cadastre) (S. Cl. : 19 juillet 1944). - Site du château des seigneurs de Luxe, parcelles n° 64, 376, 377, section B (Inv. MH. : 8 novembre 1996). - Château de Sumberraute pour les éléments suivants : au rez-de-chausses, la salle de billard et la salle à manger avec leur cheminée et leur plafond à solives apparentes; au 1er étage, la cheminée de la chambre dite de « l'Evêque », la cheminée de la chambre dite « de la Vierge » et la cheminée de la chambre dite « au Couvert », parcelle n° 9, section C (Inv. MH. : 27 décembre 1993).
Macaye	- Camp protohistorique et enceinte à parapets de terre , parcelles n° 32, 33, lieu-dit « Olhamendy » et n° 331, 337, 338, 343, lieu-dit « Mocerreta », de la section B (Inv. MH. : 31 octobre 1980).
Mascaraas-Haron	- Château de Mascaraas , chemin dit de Simacourbe, parcelles 136,137, 138, 139, 140 de la section AC (Inv. MH : 9/12/1997

Mauléon-Licharre (ou Mauléon Soule)	- Château d'Andurain : façades, toitures et les deux cheminées intérieures sculptées (Cl. MH : 20 octobre 1953) ; reste de l'édifice (Inv. MH. : 19 mai 1925). - Vieux château de Mauléon (Inv. MH. : 4 juin 1925). - Calvaire en marbre blanc du XVIIème siècle , rue de Navarre (Inv. MH. : 19 mai 1925). - Chapelle St Jean de Berraute (Inv. MH. : 9 novembre 1984). - Ville haute de Mauléon (parcelles n° 118 à 184 du cadastre) (S. Ins. : 12 septembre 1945).	Montréal	- Ruines du château . Voir Sauveterre de Béarn.
Mazères	- Saligues bordant le Gave de Pau . Voir Pau (horizons palois).	Mont-Riand	- Domaine à Jurançon . Voir Pau (horizons palois).
Mendionde	- Eglise (Inv. MH. : 19 mai 1925).	Morlaas	- Eglise ste Foy : (Cl. MH. : 2 avril 1979).
Mendive	- Dolmen de Gasteynia , parcelle n° 126, section B, dite de Basseboure, du cadastre (Cl. MH. : 29 septembre 1952). - Dolmen de Xuberaxain-Harri , parcelle n° 526, lieu-dit « Quartier de Chillardoy », section B, dite de Basseboure, 4ème feuille du cadastre (Cl. MH. : 7 janvier 1959). - Croix Navarraise , dans le cimetière (Inv. MH. : 29 mars 1971).	Morlanne	- Eglise (Cl. MH. : 4 avril 1911). - Eglise et ses abords (parcelles n° 501 à 515, 640, 649, 678 à 695, section A du cadastre). (S. Ins. : 12 septembre 1945). - Château : façades et toitures (Inv. MH : 18 février 1975). - Manoir dit « La Tour » : façades et toitures (Inv. MH. : 17 décembre 1976). - Ancienne abbaye laïque dite la Tour (Inv. MH : 16 octobre 2000). Section A - Parcelle n° 554 (bâtiment) et 882 (aile détruite). - Ancienne abbaye laïque dite de la Tour ainsi que les vestiges et le sol d'assiette de son aile Est détruite figurant au cadastre: Section A - Parcelle N° 554 bâtiment) et 882 (aile détruite).Inv.MH le 16 octobre 2000
Mendy	- Eglise et ses abords . Voir : Idaux-Mendy.	Mouguerre	- Route des Cîmes . Voir Cambo les Bains. - Eglise (Inv. MH. : 29 décembre 1978).
Momas	- Château : façades et toitures du château et des dépendances, les lambris intérieurs, l'ancienne motte féodale (Inv. MH. : 22 novembre 1989).	Moumour	- Tour et parc des évêques d'Oloron Ste Marie , à l'exclusion du château de Lamothe (parcelles n° 14, 18, et 19, section B du cadastre) (S. Ins. : 12 septembre 1945).
Moncayolle	- Manoir : façades et toitures (Inv. MH. : 18 juin 1973).	Muscudly	- Eglise et cimetière (parcelles n° 594 à 597 du cadastre) (S. Ins. : 12 septembre 1945). - Sources de la Bidouze et de ses abords . Voir : Saint Just Ibarre.
Moncin	- Eglise (Cl. MH. : 7 août 1913).	Nabas	- Fortification protohistorique , lieu-dit « Curquou », parcelles n° 210, 214 et 219 de la section AC (Inv. MH. : 22 mars 1983). - Site protohistorique constitué par une fortification comportant une levée de terre renforcée par un fossé, lieu-dit « Curquou », parcelles n) 103 et 126, section ZA et n° 16, section ZB (Inv. MH. : 28 septembre 1984).
Mongaston	- Ruines du château . Inscrit en totalité l'ensemble des vestiges du château de Mongaston, avec l'ancien camp retranché, sous-sol et les vestiges qui s'y trouvent et ce, le 10 décembre 1996 - Voir Charre.	Navarrenx	- Eglise , à l'exception du clocher (Cl. MH. : 12 mars 1924). - Clocher de l'église (Cl. MH. : 14 février 1989) - Eglise et Clocher (Cl. MH. : 14 février 1989). Le présent arrêté se substitue à l'arrêté d'inscription du 29 août 1986. Le reste de l'église est classé par arrêté du 12 mars 1921. - Remparts : porte St Antoine et enceinte bastionnée entourant la ville (Inv. MH. : 4 juin 1925 et 14 mai 1937). - Abords intérieurs et extérieurs des remparts , délimités : au nord, par la RN n° 647 du ruisseau Larroudes à l'angle sud-est de la parcelle n° 156, la limite sud de la parcelle n° 154, les ruisseau d'Anglade de l'angle est de la parcelle n° 153 à son embouchure dans le gave, une ligne traversant le gave et unissant le ruisseau d'Anglade à la limite nord de la parcelle n° 96, la limite nord de la parcelle n° 96 ; à l'est, par la limite est des parcelles n° 96, 95, 94, 92 et 91 ; au sud, par la route de Pau à St Jean Pied de Port bordant la limite sud des parcelles n° 91, 90, 89, la limite sud des parcelles n° 210, 211, 213 et 203 ; à l'ouest, par une ligne traversant le gave et unissant la limite ouest de la parcelle n° 203 à l'embouchure du ruisseau de Larroudes, le ruisseau de Larroudes de son embouchure à la R.N n° 647, origine du périmètre (parcelles n° 1 à 18, 18 bis à 153, et 224 à 226, section A du cadastre de la commune de Navarrenx ; n°88 et 96, section A du cadastre de la commune de Susmiou ; n° 203 à 211 et 213, section A du cadastre de la commune de Castelnau-Camblong). (S. Ins. : 15 octobre 1945). - Grande-Rue, Maison Paillé : façades (Cl. MH. 14 avril 1921). Enceinte bastionnée : le sol d'assiette et les vestiges du château médiéval dit "la Casterasse", le fossé et la contrescarpe, le glacis et les ouvrages de terre renforçant la place à l'Est en avant du fossé, les ouvrages de terre renforçant les bastions l'enceinte et les portes, les casemates et souterrains renforçant les bastions des Contremines et du Moulinet, la poudrière située au bastion de la Cloche (cad..AB 298, 27, 28, 220, 25, 184, 233, 234,
Montaner	- Eglise St Michel (Cl. MH. : 24 juillet 1957). - Donjon et ruines de l'enceinte , y compris celles des ouvrages avancés (Cl. MH. : 18 mars 1980). - Tour (Cl. MH. : liste de 1840). - Ensemble formé par les ruines du château et ses abords délimité comme suit dans le sens des aiguilles d'une montre : au nord, depuis la rencontre du C.D. n° 62 avec le ruisseau de Lys-Darné, le C.D. n° 62 de Morlaas à Vic en Bigorre, le C.D. n° 255 de Pontiacq à Andrest, le C.V.O. n° 14, le C.V.O. n° 43, le C.V.O. n° 11 de Lamarque à Tarasteix, le C.V.O. n° 15 de Moulat à Lasserre, la limite sud-ouest des parcelles n° 352, 353 et 350, le Lys-Darre (ruisseau) (S. Ins. 12 juin 1973).		
Montaut	- Ensemble formé par le lieu-dit « Mourle » . Section C4 : à partir de l'intersection de la limite de section C4/C3 avec la voie communale n° 3 dite de Pontacq, formant limite de commune Montaut/St Vincent - le chemin rural dit de « Mariette » - la limite de commune Montaut/Lourdes - le ruisseau la Mouscle formant limite de section C4/D3. Section C3 : le ruisseau la Mouscle, formant limite de section C3/D3 - la limite des lieux dits « Mauhourat/Marroquet - la limite sud de la parcelle n° 522 - la limite ouest et nord de la parcelle n° 521. Section C4 : Intersection de la limite de section C4/C3 avec la voie communale n° 3 dite de Pontacq, formant limite de commune Montaut/St Vincent (point de départ); (S. Ins. : 19 septembre 1985).		
Montfleury	- Domaine à Gelos . Voir Pau (horizons palois).		
Montfort	- Eglise (Cl. MH. : 17 février 1920).		

235, 236, 351, 262, 181, 154, 227, 228, 241, 314, 331, 333, 350, 299, 82, 353, 354, 249, 250, 251, 252, 253, 60 (Inv. MH : 23/04/1999). Voir classement ci-dessous
Enceinte bastionnée : le sol d'assiette et les vestiges du château médiéval dit « La Casterasse ». Le fossé et la contrescarpe, le glacis et les ouvrages de terre renforçant la place à l'est en avant du fossé, les ouvrages de terre renforçant les bastions, l'enceinte figurant au cadastre : AB 298, 27, 28, 220, 25, 184, 233, 234, 235, 236, 351, 262, 181, 154, 227, 228, 241, 314, 331, 333, 350, 299, 82, 353, 354, 249, 250, 251, 252, 253, 60. (Cl. MH. : 08/09/2000).

- Nay**
- **Eglise St Vincent** (Inv. MH. : 4 décembre 1945).
 - **Maison dite de « Jeanne d'Albret » ou « Maison Carrée »** (Cl. MH. : liste de 1862).
- Oloron Ste Marie**
- **Eglise Ste Croix** (Cl. MH. : liste de 1846).
 - **Eglise Sainte Marie**, y compris sacristie et amorce de la galerie du XVI^{ème} siècle qui reliait l'église à l'évêché (Cl. MH. : 7 mars 1939).
 - **Tour de Grède** (Cl. MH. : 7 décembre 1943).
 - **Ancien séminaire : façades et toitures** (Inv. MH. : 2 janvier 1976), **Intérieur de la chapelle avec son décor peint** (Inv. MH : 22/12/1987)
 - **5 rue Pomone : porte d'entrée** (Inv. MH. : 11 septembre 1943).
 - **Ensemble formé par le centre ancien compris entre 2 gaves** (S. Ins. : 21 janvier 1980).
 - **Ancien hôtel de Ville et Prison** (situé 18 rue Cujas), parcelle n° 163, section AO, (Inv. MH. 26 février 1987).
 - **Château de Légugnon** : les façades et les toitures du corps de logis et les divers communs dont le pigeonnier et la chapelle (parcelles 11, 12 de la section AB), le mur de clôture bordant la route (parcelle 11 de la section AB) , les quatre portails (parcelle 1 de la section AB), l'allée cavalière (parcelle 28 de la section AB (Inv. MH. : 8 octobre 1993).
- Ordiarp**
- **Eglise Saint Michel** (Cl. MH. : 3 juin 1922).
 - **Camp protohistorique fortifié avec parapets de terre**, parcelle n° 10 de la section AZ, lieu-dit « Saint Grégoire » (Inv. MH. : 15 avril 1980).
- Orthez**
- **Eglise Saint Pierre** (Inv. MH. : 31 mai 1939).
 - **Pigeonnier du Cassou** (Inv. MH. : 22 décembre 1970).
 - **Hôtel de « la Belle Hôtesse »** : 49 rue Saint Gilles, **façades et toiture sur rue** (Inv. MH. : 12 juillet 1973).
 - **Vieux Pont** (Cl. MH. : listes de 1875 et 21 janvier 1942). **Bords du Gave** en aval et en amont du pont avec, le plan d'eau du gave au droit des parcelles inscrites (parcelles n° 399 bis, 633, 634, 809 (partie comprise entre la limite sud et la voie ferrée), 810 à 812, 838, 839, 841, 842, 845 à 877, 880, 881, 884, 890, 891, 894 à 896, 898, 901 à 903, 1664, 1668 (partie comprise entre la limite et la voie ferrée), 1669, section B, n° 1 à 7, 10 à 18, 23 à 30, 32 à 106, 214 à 216, 220 à 222, 225, 226, 229, 230, 233, 268 à 274, 1670 à 1675, 1681, 1682, 1684 et 1687, section D du cadastre) (S. Ins. : 4 février 1944).
 - **Tour Moncade** (Cl. MH. : 17 mars 1846). **Tour Moncade et ses abords** (parcelles n° 513, 1190, 1191, 1194, 1195, 1203, 1204, 1207 à 1209, 1212, 1213, 1218, 1219, 1222, 1223, 1226 à 1256, 1259, 1262 et 1263, section B du cadastre). (S. Ins. : 4 février 1944).
 - **Tour de la rue Pastourette et ses abords** (parcelles n° 1266 à 1269, 1277, 1280 et 1282, section B du cadastre) (S. Ins. : 24 février 1944).
 - **39 rue du Bourg-Vieux . Maison dite « Jeanne d'Albret » : façades et toitures des bâtiments nord et est et du pigeonnier ; escalier à vis de la tourelle octogonale** (Cl. MH. : 30 octobre 1974) ; **ensemble, à l'exclusion des parties classées** (Inv. MH. : 16 mai 1929).
 - **15 rue de l'Horloge, maison dite « Hôtel de la Lune » : tourelle d'escalier et façade sur cour** (Inv. MH. : 16 mai 1929).
 - **Maison Chrestia ou de Francis James et abords le long de la route d'Orthez vers Bayonne** (parcelles n° 609 à 612, section B du cadastre) (S. Ins. : 18 septembre 1945).
 - **Vestiges du château Moncade** (Inv. MH. : 2 mai 1992), parties suivantes :
 - **La motte féodale avec les vestiges du logis**, et à partir de la motte vers l'extérieur du

château - **l'enceinte talutée surmontant les douves appareillées - la deuxième enceinte - la fausse braie** - ainsi que **le sol et le sous-sol archéologique du château**, figurant au cadastre section AC, sur les parcelles n° 71 d'une contenance de 73 a 35 ca et n° 75 d'une contenance de 1 ha 20 a 00 ca (Cl. MH. : 17 février 1995).

- Ossas-Suhare**
- **Grotte Saisisiloaga**, contenant des peintures préhistoriques parcelles n° 459 et 462, quartiers Harrégia et Espéla, section B2 du cadastre (Cl. MH. : 11 juin 1953).
- Ostabat**
- **Hameau de Harambels**, parcelles n° 38 à 81, section B du cadastre (S.ins. 14 janvier 1944).
 - **Enceinte protohistorique fortifiée**, parcelles n° 1 et 4 de la section E, lieu-dit « Gastelluzahar » (Inv. MH. 8 mars 1982).
 - **Chapelle Saint Nicolas d'Harambels**. Parcelle n°87 section B (CL MH du 19/02/2001).
 - **Façades et toitures de la totalité du Château de Laxague**, lieu-dit « Laxague », parcelle n° 208, section D, (Inv. MH. : 1er février 1988).
- Oxocelhaya (grotte)**
- Voir Saint Martin d'Arbéroue.
- Pardies Piétat**
- **Chapelle de Piétat et ses abords**, parcelles n° 10 à 12, 38 à 42, 44 à 46, 48 à 66, 368 et 369, section C du cadastre, (S. Ins. : 26 novembre 1964);
- Pau**
- **Château** (Cl. MH. : liste de 1840). **Grand parc du Château** (parcelles n° 1351, 1352, 1363 à 1367, section C du cadastre) (S. Cl. : 19 juillet 1944). **Jardins du château et de la Basse-Plante**, voir Terrasse sud. Parcelles n° 1347, 1348, 1275p, et 1276p, section C du cadastre, commandant les vues du château vers la Basse-Plante (S. Ins. : 18 avril 1944).
 - **Abords du Palais National**, constituant l'ensemble de la vieille ville (parcelles n° 909 à 1011, 1016 à 1046, 1237 à 1252, 1299 et 1300, section C du cadastre) (S. Ins. : 19 avril 1944) (les parcelles n° 1274, 1276p, 1277 à 1286, 1288 à 1291, 1291 bis et 1292 à 1294 sont comprises dans l'arrêté de classement du 2 juin 1921 concernant la terrasse sud).
 - **5 rue Bernadotte. Maison natale de Charles-Bernadotte : façades et toitures de la maison et de son annexe**, 6-8, rue Tran (Cl. MH. : 10 décembre 1955).
 - **Place de Gramont** (non cadastrée) **et immeubles** qui la bordent (parcelles n° 1207 à 1209, 1229, 1230, 1253, 1257, 1260 et 1261, section C, n° 1265, 1266, 1274, 1275, 1283 et 988, section D du cadastre) (S. Ins. : 15 mars 1958).
 - **Immeuble, 2 rue du château : façades et toitures, le vestibule avec son sol et l'escalier** (Inv. MH. : 2 juillet 1987).
 - **Hôtel de Gassion, 1 rue de Gontaut Biron** (façades et toitures, décors intérieurs des salons du cercle anglais, (parcelle n° 373) (Inv. MH. 1er février 1988).
 - **Le cimetière israélite de Pau, avec son mur de clôture ainsi que le sol et le sous-sol**, parcelle 189, section CX (Inv. MH. 26 septembre 1995).
 - Cimetière de Pau, zone A, carré 4, concession 77
 - **Chapelle funéraire Guillemain-Montebello** dans le grand cimetière, en totalité (cad. CI 147) (Inv. MH 02/11/1997).
 - **44 rue Louis Barthou**. Voir Gelos, château.
 - **Ensemble des voies, promenades et chemin dénommé Allées de Morlaas** allant de la R.N. n° 117 au rond-point formé par le carrefour du V.O. N° 7, dit « boulevard Tourasse », du V.O. n° 29, dit « allées de Morlaas », et du V.O. n°30 dit « chemin de péboué », et comprenant ledit rond-point, l'avenue Norman-Prince, le V.O. n° 29, l'espace compris entre ces deux voies (S. Ins. : 12 septembre 1945).
 - **Promenade publique plantée d'arbres, dite « place de Verdun »**, délimitée : au nord, par le cours Camou ; à l'est, par la rue de Liège (route de Bordeaux ; au sud, par la rue Bayard (venant de la route de Bayonne) ; à l'ouest, par les bâtiments de la caserne Bernadotte (S. Ins. : 16 septembre 1942).
 - **Terrasse sud comprenant le parc Beaumont (ou jardin public), le boulevard des Pyrénées, la Place Royale, le square Saint-Martin, la rampe montant du boulevard à la petite place Bellevue, cette place, les jardins du château et de la Basse-Plante** (S. Cl. : 2 juin 1921, 27 février 1924 et 12 mai 1924).

Partie du parc Beaumont comprenant le Théâtre de Verdure et ses abords, délimitée au sud, à l'est et au nord par l'avenue du Général Poeymirau, à l'ouest par la partie du parc Beaumont classée par arrêté du 2 juin 1921 (voir : terrasse sud) (parcelles n° 239p, 240p, et 241p, section C du cadastre) (**S. Ins. : 18 avril 1944**).

Parc attenant au parc Beaumont, dit « Parc du Lycée », délimité : au nord, par le boulevard Barbanègre ; à l'est et au sud, par les parties du parc Beaumont classées par arrêté du 2 juin 1921 (voir : terrasse sud) ; à l'ouest, par les bâtiments du lycée (exclus) (parcelles n° 674 à 676, section C du cadastre) (**S. Ins. : 18 avril 1944**)

Immeubles bordant le boulevard des Pyrénées et ses abords immédiats : façades, toitures et jardins des immeubles suivants : boulevard des Pyrénées n° 14, 18, 22, 24, 26 et 28 ; place Royale, n° 1-3, 5-7, 9, 11, hôtel de France, lavatory et kiosque des Messageries Hachette ; rue Gontaut-Biron, n° 1 et 3 ; rue Adoue, n° 8, 6 et 4 ; avenue d'Aragon, n° 4, 3, 2, Palais des Pyrénées ; rue Louis Barthou, n° 1, 3, 5, 7, 9, 11, et 13 ; avenue Léon-Say, n° 1 et 3 ; avenue Albert-Piche, n° 15, 11 et 13 (**S. Ins. : 18 avril 1944**).

Jardins de la gare et belvédère qui les domine, dit « Square d'Aragon », site délimité par : au nord, la chaussée sud du boulevard des Pyrénées, de la côte du Moulin au square d'Aragon, les jardins de l'Hôtel d'Aragon formant la partie ouest du square d'Aragon, en nature de terrain vague, la chaussée du boulevard d'aragon jusqu'à la rue Louis Barthou, les jardins publics formant la partie est du quare d'Aragon, la chaussée sud du boulevard des Pyrénées du square d'Aragon à l'angle nord-est de la parcelle n° 697 ; à l'est, les limites des parcelles n° 697 et 696, section C du cadastre, joignant le boulevard des Pyrénées à l'avenue Gaston-Lacoste ; au sud, le côté nord des chaussées de l'avenue Gaston Lacoste et de l'avenue de la Gare, de la limite sud-est de la parcelle n° 696 à l'angle sud-ouest du Stadium ; à l'ouest, les limites ouest des terrains appartenant à la ville en nature de jardins, jusqu'au point d'origine de la délimitation (**S. Ins. : 16 février 1944**).

- **Eglise Saint-Joseph** (section CN - Parcelle N°356) (**Ins MH le 14 décembre 2000**).

- Horizons Palois :

Billère. - Terrains dits « du Golf » constituant la vue du parc de Pau vers le Gave (parcelles n° 162 à 176 et 94p, section AB du cadastre) (**S. Ins. : 18 avril 1944**).

Bizanos. - Parc du Château de Franqueville (parcelles n° 175, 176 bis, 177 à 179, 180 bis, 181 bis, 182, 183, 185 à 192 bis, 193 à 195, 205, 206, 206 bis, 207, 208, 208 bis, 209, 209 bis et 210 à 214, section C du cadastre) (**S. Cl. : 18 avril 1944**).

Gelos. - Parc de la villa Estefani (parcelles n° 464 et 466 à 470, section A du cadastre) (**S. Cl. : 18 avril 1944**).

- **Parc du domaine dit « le Vignal »** (parcelles n° 323, 326, 471 à 479 et 481 à 485, section A du cadastre) (**S. Cl. : 18 avril 1944**).

- **Parc du domaine Montfleury** (parcelles n° 815, 825 et 829 à 835, section A du cadastre) (**S. Cl. 18 avril 1944**).

- **Parc du domaine de la Tisnère** (parcelles n° 398, 405, 408, 409, 420, 421, 789 à 791 et 801, section A du cadastre) (**S. Cl. : 18 avril 1944**).

- **Parc de la propriété dite « Nirvana »**, parcelles n° 454p, section A du cadastre ; la limite est du site est formée par une ligne qui suit le contour nord-sud de l'angle rentrant sud-est de la parcelle et se prolonge dans cette direction jusqu'à la rencontre de la limite nord de la parcelle) (**S. Cl. : 18 avril 1944**).

- **Parc du domaine dit « le Tinot »**, parcelles n° 790 à 792 et 794 à 798, section A du cadastre) (**S. Ins. 18 avril 1944**).

- **Parc de la villa Montrose** (parties de parcelles n° 453 et 454, section A du cadastre, définies par les murs de clôture) (**S. Ins. : 18 avril 1944**).

Gelos et Jurançon. - Parc du domaine de Guindalos (parcelles n° 10, 13 à 19, section B du cadastre de Jurançon, et n° 396 à 399, section A du cadastre de Gelos) (**S. Cl. : 18 avril 1944**).

Gelos, Mazères et Bizanos. - Saligues bordant le gave de Pau (y sont inclus et le délimitent : au sud, les parcelles n° 207, 206, 189, 191, 192, 193, 195, 196, section C du cadastre de Mazères, n° 245, 240, 241, 239, 234, 233, 232, 231, 186, 189, 34 section A du cadastre de Gelos ; à l'ouest, les parcelles n° 34, 33, 32, 31, section A du cadastre de Gelos, au nord, les parcelles n° 32, 31, section A du cadastre de Gelos, n° 199, 202, 203, section C du cadastre de Mazères, n° 114, section C du cadastre de Bizanos ; à l'est, les parcelles n° 114, section C du cadastre de Bizanos, et n° 207, section C du cadastre de Mazères); (**S. Ins. : 18 avril 1944**).

Jurançon. - Parc du domaine du « Clos Henry IV » (parcelles n° 181 et 184 à 186, section D du cadastre) (**S. Cl. : 18 avril 1944**).

- **Parc de la propriété dite « Château Ollé-Laprune »** (parcelles n° 132, 140 et 145 à 155, section C du cadastre) (**S. Cl. : 18 avril 1944**).

- **Parc du domaine de Mont-Riand** (parcelles n° 260, 261 et 263, section D du cadastre) (**S. Ins. : 18 avril 1944**).

- **Parc du château de Perpigna** (parcelles n° 86 à 89, 92 à 95, 95 bis, 97 à 100 et 100 bis, section C du cadastre) (**S. Ins. : 18 avril 1944**).

- **Parc de la villa « Castel-Forgues »** (parcelles n° 111 et 114, section C du cadastre) (**S. Ins. : 18 avril 1944**).

Uzos. - Parc du château de Chazal (parcelles n° 14 à 26, 29, 30, 32, 33, 35 et 36, section A du cadastre) (**S. Ins. 18 avril 1944**).

Zones urbaines suivantes :

Zone 1. - Au nord depuis le boulevard des Pyrénées : l'avenue Léon Say ; l'avenue Gaston Lacoste ; la limite ouest de la section BW ; l'avenue Napoléon Bonaparte (côté impair) en direction de l'ouest jusqu'à sa rencontre avec le boulevard des Pyrénées ; le boulevard des Pyrénées jusqu'à l'avenue Léon Say (point de départ).

Zone 2. - Au nord de ouis la rue d'Etigny : la limite est de la place Mulot ; les limites ouest, sud-ouest, sud-est de la parcelle n° 91, section CE (non comprise dans le site) ; la traversée de la rue Marca depuis l'angle nord-est de la parcelle n° 452, section BY ; la limite nord-est de la parcelle n° 452, section By ; les limites ouest et sud de la parcelle n° 453, section BY (non comprise dans le site) ; le boulevard des Pyrénées ; les limites est et sud de la parcelle n° 412, section BY ; la limite est de la parcelle n° 404, section BY ; la traversée de l'avenue de la gare ; l'avenue de la gare ; la ligne de chemin de fer de Bayonne à Toulouse ; la traversée de la rue Marca ; la rue Marca (côté impair) ; la rue des Ponts (côté impair) jusqu'à la place Mulot ; la limite ouest de la place Mulot ; le rue d'Etigny jusqu'à la limite est de la place Mulot (point de départ).

Zone 3. - Au nord depuis la rue Marca : la rue d'Espalungue (côté impair) ; les limites sud et est de la place Grammaont ; la rue Tran (côté impair) ; la rue de la Fontaine (côté pair) ; la limite est de la place François Récorde- rue des Bains ; la rue René Fournets (côté pair) ; la rue du Maréchal Joffre (côté pair) ; la traversée de la rue du Maréchal Joffre depuis le côté pair de la rue des Cordeliers jusqu'au côté pair de la rue Saint Louis ; la rue Saint Louis côté pair ; la limite est de la place Royale ; la traversée de la place Royale depuis le côté impair de la rue Louis Barthou jusqu'au côté impair de la rue Henri IV . La rue Henri IV (côté impair) ; la traversée de la rue Henri IV depuis le côté impair de l'impasse Honset jusqu'au côté impair de la rue Sully ; la rue Sully (côté impair) ; la rue Bordenave d'Abère (côté impair) ; les limites nord des parcelles n° 35, 34, 31, 30, 27, 23, 458 et 453, section BY (non comprises dans le site) ; la limite est de la parcelle n° 459, section BY (non comprises dans le site) ; la limite est de la parcelle n° 459, section BY, la limite nord de la parcelle n° 453, section BY (non comprise dans le site) ; la rue Marca (côté pair) jusqu'à la rue d'Espalungue (point de départ). (**S. Ins. : 2 mai 1974**).

- **Château à Jurançon.** Voir Pau. (horizons palois).

Perpigna

Piétat	- Chapelle. Voir Pardies piétat.
Pontacq	- Vieille tour et remparts attenants (Inv. MH. : 20 juillet 1945).
Rébénacq	- Château de Bitaubé (Inv. MH. : 09 juillet 1998)
Rhune (versant français de la)	- Voir Urrugne. (S. Cl. : 8 mars 1980).
Ruthie	- Château. Voir : Aussurucq.
Sainte-Barbe (pointe de)	- Voir Saint Jean de Luz.
Sainte Colome	- Eglise (Inv. MH. : 27 avril 1972) - Château (situé au sud du village) en totalité, la basse-cour avec les vestiges de son enceinte ainsi que le chemin d'accès au château bordé des vestiges des murs (l'enceinte et ses murs faisant fonction de murs de soutènement), Cad. C 198-199 à (Inv. MH : 29/04/1999) - Eglise Saint Sylvestre (Inv MH le 12 juillet 2001) Section C - Parcelle N° 15
Sainte Engrâce	- Eglise (Cl. MH. : liste de 1862). - Gorges de Cacouëta et ses abords tels qu'ils sont délimités sur le plan annexé à l'arrêté (S. Ins. : 25 juillet 1933).
Saint Esteben	- Eglise St Etienne et l'ancien presbytère qui lui est attenant en totalité, parcelle 334, 335 de la section A (Inv. MH 29/04/1999) - Croix de chemin , en totalité, situé sur le bord de la R.D. 14 St Palais-Hasparre, parcelle 433 de la section A (Inv. MH : 29/04/1999)
Saint Etienne de Baïgorry	- Parc, château et vieux pont sur la Nive , ensemble délimité : au nord-est, par le contour des parcelles n° 450 et 449 jusqu'à la rencontre avec le ruisseau d'Irube, le ruisseau d'Irube jusqu'à l'angle nord de la parcelle n° 371 ; à l'est, par le contour est des parcelles n° 371, 53, 52, 50, la sortie nord de la place de la mairie, le contour est des parcelles n° 66, 68, 70, 71, 72, les contours de la parcelle n° 29 jusqu'à la Nive des Aldudes ; au sud, par la nive des Aldudes jusqu'au Pont Neuf, le pont et la route jusqu'à l'extrême sud-ouest de la parcelle n° 1382, section F, la limite ouest de cette parcelle et la Nive jusqu'à l'extrémité sud-ouest de la parcelle n° 481, section G ; à l'ouest, par les contours ouest des parcelles n° 481, 482, 483, 484, 454, 448, 449, 450, (parcelles n° 1382p, 1383 à 1385, 1388, 1401, section F, n° 1 à 72, 371 à 373, 448 à 484, section G du cadastre) (S. Ins. : 8 août 1944). - Hameau d'Urdo s (parcelles n° 491 à 523, 527 à 602, section H du cadastre) (S. Ins. : 26 octobre 1945). - Camp protohistorique avec enceinte à parapets de pierre , parcelles n° 1048 et 1051 de la section A, lieu-dit « Lamotainpareta » (Inv. MH. : 8 juillet 1980). - Fortifications protohistoriques du type éperon barré lieu-dit « Quartaquey », parcelles n° 844 et 845, section A du plan cadastral (Inv. MH. : 6 avril 1984). - Château d'Etchoux (façades et toitures) (Inv. MH. : 21 décembre 1989). - La forge d'Etchoux , parcelle n° 217, section F et 1264 section F (Inv. MH. : 8 octobre 1996).
Saint-Gladie-Arrive-Munein	- Eglise de Saint-Gladie (Cl. MH. : 22 juillet 1913).
Saint Jean de Luz	- Eglise (Cl. MH. : 7 mars 1931). - Maison Esquerrénéa en totalité (Cl. MH. : 18 juillet 1996). - Maison dite « de l'Infante » : façades (Inv. MH. 4 juin 1925). - Maison dite « de Louis XIV » : façades (Inv. MH. : 4 juin 1925). - Maison Betbeder -Baïta- en totalité , parcelle n° 211, section GX (Inv. MH. : 17 mars 1994). - Maison dite « des Pigeons Blancs » 1 bis rue de la République.(Inv. MH. : 23 janvier 1937).

- **Feu aval d'alignement du port** : Feu, en totalité (Inv. MH : 8/10/1993)

- **Site côtier de Saint Jean de Luz** :

Pointe Ste Barbe : villa «Atlanta» (parcelles n° 13p, 14p, 15p, 16p, 19p, 25p et 332, section F du cadastre), villa « Tirritta » (parcelles n° 203p, et 206p, section F du cadastre), villa « le Matin calme » (parcelles n° 15p, 17p, 25p, 36p, 40p, section F du cadastre), **villa « Aurora »** (parcelles n° 36p et 40p, section F du cadastre), **villa « Kouki-Baïta »** (parcelles n° 36p, 37p et 40p, section F du cadastre) (S. Cl. : 6 novembre 1956). **Parties de la pointe** appartenant à l'Etat, au département et à la commune (parcelles n° 1 à 10, 11p, 12, 13p, 14p, 15p, 17p, 34p, 35p, 36p, 37p, 39p, section F du cadastre) (S. Cl. : 25 janvier 1960). **Terrains correspondant aux anciennes villas sinistrées Maï -Thérèse et Izar-Edorra, ainsi que ceux des villas reconstruites Korsar et Isba** (parcelles n) 7p, 8p, 10p, 11p, 12p, 34p et 35p, section F du cadastre) (S. Cl. : décret du 23 juillet 1964).

Zone de protection au tour de la pointe Sainte Barbe, telle qu'elle est délimitée sur le plan annexé au décret. Cette mesure intéresse les parcelles n° 12p, 13p, 15p, 16p, 17p, 18p, 19p, 20p, 23, 24p, 25p, 26p, 28, 31p, 32, 33p, 36p, 37p, 38p, 39p, 40p, 46p, 61p, 67 et 68p, section F du cadastre. **Servitudes : A. Servitudes générales** : Sous réserves des dispositions particulières prévues au paragraphe B, aucune modification ne pourra être apportée à l'état des lieux ou à leur aspect, sans l'autorisation du ministre de l'Etat chargé des Affaires Culturelles, après avis des commissions départementale et supérieure des Sites, Perspectives et Paysages. Cette disposition vise notamment la construction, la transformation ou la démolition d'immeubles (y compris les constructions temporaires, en bois ou en matériaux légers), la construction des routes, l'établissement ou la transformation de lignes aériennes de distribution électrique ou téléphonique. **B. Servitudes particulières** : 1° Servitude « non altius tollendi » variant suivant le quatre secteurs délimités sur le plan : secteur I : servitude « non altius tollendi » limitée à trois niveaux (soit deux étages sur rez-de-chaussée) avec 10 mètres maximum sous corniche ; ce secteur, teinté en vert sur le plan, intéresse les parcelles cadastrales n° 37p, 38p, 39p section ; secteur II : servitudes « non altius tollendi » limitée à deux niveaux (soit un étage sur rez-de-chaussée) avec 6 mètres maximum sous corniche. Ce secteur, teinté en rouge sur le plan, intéresse les parcelles cadastrales suivantes n° 36p, 37p, et 39p, section F ; secteur III : servitude « non altius tollendi » limitée à deux ou éventuellement trois niveaux (soit une étage ou deux sur rez-de-chaussée) avec 8,70 mètres maximum sous corniche ; ce secteur, teinté en jaune sur le plan, intéresse les parcelles cadastrales n° 12p, 13p, 15p, 16p, 17p, 18p, 19p, 23p, 24p et 25p, 26p, 28p, 31p, 32, 33p, 40p, 46p, 61p, 67 et 68p, section F ; 2° Les toitures seront à faible pente et couvertes en tuile canal ou à la rigueur en tuile romane patinée ; les hauteurs des constructions étant calculées sous corniche, l'angle des toitures devra correspondre à l'usage traditionnel pour la tuile canal ; 3° Ne pourront être autorisés que les enduits extérieurs de couleur sable ou chaux blanche ; 4° Sont interdits tous les ouvrages extérieurs en ciment, métal ou matière plastique ainsi que les pastiches d'architecture et les imitations de matériaux naturels, tels que le faux pan de bois en béton ; 5° En cas de lotissement des propriétés actuellement existantes, les lots ne devront pas être inférieurs à 1 000 mètres carrés et la surface bâtie ne pourra pas dépasser le cinquième de la surface du lot considéré, sauf dans le secteur 4 où seront appliquées les dispositions générales prévues pour l'ensemble de la zone de protection ; 6° Il ne sera admis que l'abattage du strict minimum d'arbres nécessaire à la construction (**décret du 20 avril 1964**).

Partie de la ville située au sud des parties de la pointe Sainte-Barbe classées ou englobées dans la zone de protection et délimitée, en outre, au sud et à l'est, par : la baie et le port de Saint Jean de Luz, le pont de chemin de fer sur la Nivelle, le remblai du chemin de fer côté nord, une ligne partant de la gare (côté nord-ouest) jusqu'à l'angle de l'avenue de Verdun et de l'avenue Labrousche, la rue Marion Garay côté nord-ouest, la place du Maréchal Foch, la façade et toiture de la maison de Laxias, la façade et toiture des maisons situées sur les places du Maréchal Foch et Louis XIV de la maison Laxias à la rue Gambetta, la place Louis XIV côté nord, la rue Mazarin côté sud, la ruelle entre la rue de l'Y et la rue de l'Infante, la façade sud des maisons 3, 16, 124, rue de l'Y, 13, rue de la Baleine, 28, 21, rue de la République, 1, 2, à 8b rue Courtade, 13, rue Tourasse, 7, rue Courtade, 32 et 33, rue Garat, l'ancien casino, les villas Beau-Séjour et les Sables, la façade sud de la villa Marie, les côtés sud et est du jardin du casino, le côté est de la rue Dalbarade, le côté sud de la rue Viennois, le boulevard Thiers

côté est, la clôture entre les villas Idhota et Eguskizta, la rue Vauban côté est, les avenues Larréguy et d'Olabaratz côtés ouest, la clôture nord et ouest de la villa « Général Vinoy », la clôture ouest de « Beze Baïta », la clôture nord de Guernika, la rue Vauban côté ouest, la clôture nord de Santiago, est de Concha et Briséis, sud de Pilar, la rue Vauban côté ouest et la clôture est de « Iris » (S. Ins. : 7 février 1944).

Partie de la côte s'étendant au nord-est de la zone de protection, comprenant le golf de Sainte Barbe, la croix d'Archillons et la ferme de Samson, et délimitée par la route de Sainte Barbe, les limites nord des parcelles n° 231, 216, 215, 214, sud de la parcelle n° 270 et est des parcelles n° 270, 269, 268 section F du cadastre, et l'océan (S. Ins. : 7 février 1944).

- **Site du moulin d'Erromardie** (parcelles n° 25 et 218, section AE du cadastre (S. Cl. : 20 mars 1974).

- Parcelle n° 129, section AE du cadastre sur laquelle se trouve la retenue d'eau qui alimente l'entrée du canal et le moulin d'Erromardie, avec la vanne qui la commande (S. Cl. : 25 mars 1977).

Saint Jean de Luz et Ciboure

- **Mamelons dominant la baie de Saint Jean de Luz : mamelon sainte Anne** (parcelles n° 470, 472 à 475, 477 à 484, 486 à 509, section B du cadastre de Ciboure) ; **mamelon Sainte croix** (parcelles n° 544, 566, 567, section B, n° 103, 112 à 119, section C du cadastre de Ciboure et partie de la parcelle n° 542, section B, jusqu'à une droite prolongeant au sud la limite ouest de la parcelle n° 544° ; **golf de la Nivelle** (parcelles n° 566 à 606, section B, 4 à 9, 16, 17, 19 à 28, 28 bis, 30, section c du cadastre de Ciboure, et partie est des parcelles n° 457 et 453, section B, constituant la propriété Maldagora, jusqu'à la route d'Olhetto) ; partie du mamelon Habas délimité par le C.V. n° 8, la ligne de chemin de fer, les limites de la propriété Sagardon, le ruisseau formant la limite sud de la parcelle n° 128, section D du cadastre de Saint Jean de Luz, les limites de la propriété Urquijo (parcelles n° 58, 59, 115 à 122, 128 à 131, en tout ou en partie, section D du cadastre de Saint Jean de Luz) ; **mamelon Baillénéa-Bordallerri** (parcelles n° 125, 141 à 145, 305 à 320, 322 à 329, section D du cadastre de Saint Jean de Luz, et partie de la parcelle n° 321 jusqu'à la R.N. n° 618) (S. Ins. : 7 février 1944).

Saint Jean le Vieux

- **Chapelle de la Madeleine, moulin, château d'Irumberri et leurs abords** (S. Ins. : 3 octobre 1944).

- **Croix de carrefour, sur la place centrale** (Inv. MH. : 19 mars 1971).

- **Moulin d'Aphat, près qui l'entourent et chapelle** (parcelles n° 783, 786 à 791, 794 à 801, section B du cadastre) (S. Ins. : 6 octobre 1944).

- **Eglise St Pierre** : (Inv. MH. : 1er septembre 1986).

- **Croix de la Madeleine** (Inv. MH. : 1er septembre 1986).

- **Eglise de la Madeleine**, au lieu-dit « la Madeleine », **façades et toiture** à l'exclusion du clocher, parcelle 261, section B. (Inv. MH. : 28 avril 1987).

- **Chapelle St Jean Baptiste d'Urrutia, en totalité, lieu-dit « Harguina »** (Inv. MH. : 1er février 1988).

- **Chapelle St Blaise**, lieu-dit « Aphat Ospital », parcelle n° 783, section B, parties subsistant en totalité (Inv. MH. : 22 décembre 1987).

- **Portions du camp romain et vicus routier**, lieu-dit « Herri Bastera », parcelles n° 423, 426 et 427, section B (Cl. MH. : 27 septembre 1984).

- **Redoute de Bella Esponda et ses deux lunettes**, section C : pour la redoute sur les parcelles n° 25, 26, 27, 42, 246 - pour la lunette sud-ouest, parcelle n° 42 - pour lunette ouest, parcelle n° 45 (Inv. MH. : 15 septembre 1993).

Saint Jean Pied de Port

- **Eglise** (Inv. MH. : 19 mai 1925).

- **Ensemble de la citadelle** y compris la redoute de Castel-Loumendy qui est le prolongement (Cl. MH. : 22 janvier 1963).

- **Anciens remparts de la ville haute et du faubourg d'Espagne** (Cl. MH. : 2 décembre 1986).

- **Maison dite « de Mansart »** (Inv. MH. : 27 juin 1934).

- **Prison des « Evêques » : façade sur la rue de la Citadelle et salle souterraine** (Inv. MH. : 14 janvier 1941).

- **Rives de la Nive**, entre le bois communal (inclus) et la parcelle n° 26, section A du cadastre (parcelles n° 26, 27, 289 à 293, 358 à 363, 419, 420, section A, n° 1, 2, 7 à 12, 17, 120 à 123, 204, 205, 206, 229 à 233, section B du cadastre). (S. Ins. : 18 janvier 1935).

- **Ville**, délimitée par : le cours de la Nive depuis son point de rencontre avec le chemin rural dit Carrica-cara, au droit des parcelles n° 193, 194 et 195, section A, 1ère feuille du cadastre; le nord et le nord-est des parcelles n° 195, 194 et 192, section A, 1ère feuille ; le C.V.O. n° 1 dit de Sainte Eulalie (section A, 2ème feuille) ; le chemin rural dit de la Belle Rose au droit de la parcelle n° 91 ; la limite entre les parcelles n° 91 et 94, section A, 1ère feuille ; le C.V.O. N° 1 dit de Sainte Eulalie au droit de la parcelle n° 91 jusqu'à la R.N. n° 133 de Périgueux en Espagne; la limite nord de la parcelle n° 426, section A, 3e feuille; la limite est de la parcelle n° 445; le C.V.O. n° 6 dit de Caro jusqu'à la limite des parcelles n° 528 et 526 ; la limite ouest des parcelles n° 526 et 527, section A, 3e feuille; la limite sud des parcelles n° 236, 237, 238, section B, 2e feuille ; le C.V.O. n° 22 dit de Carraburu ; le cours de la Nive au droit des parcelles n° 270, 269, 268, 267, section B, 2ème feuille ; la limite ouest de la parcelle n° 268, section B, 2ème feuille ; la limite sud des parcelles n° 298? 299? 300? 305, section B, 2ème feuille ; la limite sud des parcelles n° 298, 299, 300, 305, section B, 2ème feuille ; le C.V.O. n° 27 dit du gué d'Olhonce ; le C.D. n° 501 de Saint Jean Pied de Port ; le C.V.O. n° 21 dit de Eyheraberry au droit de la parcelle n° 161, section B, 1ère feuille ; la limite ouest de la parcelle n° 160, section B, 1ère feuille ; la limite sud des parcelles n° 165, 166, 168, section B, 1ère feuille ; le C.V.O. n° 37 dit de Marmissole au droit des parcelles n° 173, 174 et 28, section B, 1ère feuille, jusqu'au calvaire ; la limite sud de la parcelle n° 27, section B, 1ère feuille ; la limite ouest de la parcelle n° 28, le chemin rural dit de Marmissole jusqu'à la limite ouest de la parcelle n° 40 ; la limite nord-ouest des parcelles n° 40 et 46, section B, 1ère feuille ; la R.N. n° 132 de Bayonne à Saint Jean Pied de Port ; le chemin rural dit de Carrica-Cara jusqu'à la Nive (parcelles n° 91, 192 à 195, 201 à 210, 256 à 341, 341 bis, 342 à 385, 426 à 443, 445, 528 à 532, section A, n° 1 à 5, 27 à 32, 32 bis, 33 à 35, 35 bis à 40, 46 à 78, 78 bis à 160, 165, 166, 168 à 174, 193 à 225, 267 à 305, section B du cadastre) (S. Ins. : 29 janvier 1944). Ce site englobe une partie du site des rives de la Nive.

Saint Just Ibarre et Musculdy

- **Sources de la Bidouze et leurs abords** tels qu'ils sont délimités sur le plan annexé à l'arrêté (S. Ins. : 5 avril 1935).

- **Chapelle St Jacques** - lieu-dit « Donaïki », parcelle n° 22, section D. (Inv. MH. : 27 décembre 1993).

Saint Martin

- **Domaine**. Voir Larressore.

Saint Martin d'Arrossa

- **Camp protohistorique avec enceinte à parapets de pierre**, parcelles n° 500 et 521 de la section H, lieu-dit « Urchilo » (Inv. MH. : 8 juillet 1980).

- **Fortifications protohistoriques** du type éperon barré, lieu-dit « Gaztenarte », parcelle n° 522, section H du plan cadastral (Inv. MH. : 6 avril 1984).

Saint Martin d'Arberoue et Isturits

- **Grotte d'Isturits et partie de la grotte d'Oxocelhaya appartenant à M. A. Darricau** (Cl. MH. : 1er octobre 1953).

- **Parties des grottes** : parcelles n° 120, 121, 122, 118, 119, 123, 124, 125, 127, 128, section C d'Isturits - parcelles n° 173, 174, 175, 157, 158, 159, section A de St Martin d'Arberoue (Inv. MH. : 23 août 1996).

Saint Michel

- **Redoute de Château Pignon plus sous-sol archéologique, parcelle n° 20** (Inv. MH. : 15 septembre 1993).

Saint Palais

- **Hameau de Garris** (S. Ins. : 11 juillet 1979).

Saint-Pé

- **Restes du château**. Voir Salies de Béarn.

- Saint Pé sur Nivelle**
- **Château : Tour** (Inv. MH. : 4 juin 1925).
 - **Pont d'Amotz sur la Nivelle** (Inv. MH. : 4 juin 1925).
 - **Ensemble dit du Labourd**. Voir Labourd.
 - **Pont d'Ibarron** 1 bis rue de la République. (Inv. MH. : 28 décembre 1984).
 - **Redoute d'Hergaray**, parcelles n° 1053, 1054 et 1057 (Inv. MH. : 31 décembre 1992).
 - **Redoute de Biscarzoun**, parcelle n° 807, section D (Inv. MH. : 31 décembre 1992).
- Voir aussi Ascain.
- **En totalité, la Redoute de Kamietako-Borda** dite aussi d'Harismendi, parcelle n° 586, section C (Inv. MH. : 12 août 1992).
 - **En totalité, la Redoute de Ziburuko-Borda**, parcelle n° 1066, section C (Inv. MH. : 31 décembre 1992).
 - **Redoute Napoléonienne d'Ibaratéa**, en totalité (parcelle 1069 de la section F) (Inv. MH : 18/11/1997)
- Saint Pierre d'Irube**
- **Route des Cîmes** . Voir Cambo-les-Bains.
 - **En totalité, le cimetière** attenant à l'église St Pierre, parcelle n° 15, section AA (Inv. MH. : 18 décembre 1991).
 - **Ancienne Benoîtterie en totalité**, parcelle n° 17, section AA (Inv. MH. : 11 janvier 1991).
- Salies de Béarn**
- **Eglise St Vincent** (Inv. MH. : 30 avril 1925).
 - **Rue Lamourette. Restes du château de St Pé** (Inv. MH. : 13 janvier 1937).
 - **Maison « Chibas »**, parcelles n° 720 à 722, section A du cadastre - (S. Ins. : 5 novembre 1945).
 - **Maison « Lafont-Coustabé » et son parc** (parcelles n° 35 et 36, section A du cadastre) (S. Ins. : 12 septembre 1945).
 - **Bords du Saleys**, rue du Pont Mayou, maison rue des Puits-Salants (parcelles n° 381), rue Orbe (parcelles n° 325, 326), rue des Cultivateurs (parcelle n° 183), place de la mairie (parcelles n° 437, 457, 463, 466, 468), rue du Griffon (parcelle n° 330), sol des rues et places (parcelles n° 37 à 39, 45, 57, 58, 65 à 69, 76 à 81, 101 à 103, 138 à 143, 145, 146, 153p, 155, 157, 158 à 165,, 167, 173, 174, 179, 180, 183, 188, 284 à 286, 288, 290, 291, 293, 295, 296, 299 à 301, 307, 308, 316 à 319, 322 à 326, 330, 335, 336, 338, 339, 344, 345, 347 à 356, 359, 361, 363, 367 à 375, 381, 397, 402, 407, 408, 413 à 416, 418, 419, 424, 426, 427, 429, 430, 437, 447 à 449, 457, 463, 466, 468, 711 à 718, 720 à 728, 730, 732 à 736, section A du cadastre (S. Ins. : 10 février 1944).
 - **Vieille ville** délimitée comme suit : la rue Monseigneur Alexandre Darricades, la place Sainte-Engrâce, la rue du Jardin Public, la rue des Bains, le pont d'Andioque, la rive droite du Saleys, le chemin du canal, la rue Félix Pécaut, la limite nord-est de la place du Temple, la rue du Temple, la rue Elysée Coustère, la rive gauche du Saleys jusqu'à hauteur de l'impasse Laroumette et celle-ci jusqu'à la rue Monseigneur Alexandre Darricades, point de départ. (S. Ins. : 6 juin 1967).
 - **Façades et toitures du Casino**, parcelle cadastrale n° 124, section AI (Inv. MH. : 22 mars 1995).
 - **Hôtel Bellevue - Pavillon de la salle à manger en totalité, parcelle n° 55, section AI** (Inv. MH. : 4 avril 1995).
 - **Maison Coustalé de Larroque dite Pavillon Louis XIV, façades et toitures et l'escalier intérieur**, parcelle cadastrale n° 64, section AD (Inv. MH. : 14 avril 1995).
 - **Grand Hôtel du Parc, façades et toitures, l'atrium central et son escalier, les deux vestibules Est et Sud**, parcelle cadastrale n° 2, section AI (Inv. MH. : 7 juin 1995).
 - **Kiosque à musique situé dans le jardin public**, parcelle cadastrale n° 13, section AI (Inv. MH. : 27 février 1996).
 - **Fontaine commémorative du millénaire de la cité**, place du Bayaa, non cadastrée (Inv. MH. : 19 avril 1996).
 - **Etablissement thermal : façades et toitures** à l'exception des adjonctions modernes de la façade Sud et la galerie des bains dans sa partie orientale (Inv. MH : 11/09/1997).
- Sare**
- **Eglise** (Inv. MH. : 14 janvier 1982).
 - **Camp retranché de Mouitz** comprenant la redoute de Korallhandia, les éléments de

- fortification échelonnés sur la crête de Alchanque et la tranchée à redan reliant ces deux ensembles. (Inv. MH. en totalité : 4 novembre 1986).
- **Redoute de Souhamendi dite aussi de Zuharamendy**, parcelle cadastrale n° 69, section A (Inv. MH. : 7 octobre 1992).
- **Redoute d'Ermitebaïta et son ouvrage avancé sur les parcelles n° 76 et 94, section A** (Inv. MH. : 7 octobre 1992).
- **Redoute de la Chapelle d'Olhain**, parcelle n° 38, section F (Inv. MH. : 7 octobre 1992).
- **Redoute de la chapelle de la Madeleine**, parcelles n° 38 et 40, cadastre section A (Inv. MH. 15 septembre 1993).
- **Redoute de Santa Barbara**, parcelles n° 85 et 86, section C (Inv. MH. : 15 septembre 1993).
- **Redoute de Mendibidea** (Inv. MH : 7/10/1992)
- **Ensemble formé par le bourg et le quartier Yhalar**, comprenant les parcelles cadastrales suivantes (plan de 1839) : 1° Le bourg : n° 791, 792, 794, 795, 813, 818, 822, 823, 824, 825, 832, 845, 848, section G3 ; 2° Le quartier Yalhar : n° 691, 699, 703, 704, 707, 710, 717, 718, 721, 722, 725, 726, 727, 728, 733, 741, 743, 742, 749, 750, 752, 754, 756, section A4 (S. Cl. : décret du 22 septembre 1976).
- **Ensemble dit du Labourd**. Voir labourd.
- **Versant français de la Rhune**. Voir Urrugne.

- Sarrance**
- **Eglise avec son clocher** (Inv. MH. : 22 décembre 1941) ; **cloître contigu à l'église, avec ses galeries et toitures** (Inv. MH. : 22 décembre 1941).
 - **Place de l'Eglise : sol, façades et toitures des immeubles** qui la bordent, **lavoir adossé au jardin Nargalot, fontaine en pierre près de ce lavoir et plantations** (parcelles n° 567, 569, 570, 572, 576, 577, 580 à 582, 592, 595, 596, 602, 603, 611, 612, 615, 616 du cadastre (S. Ins. : 16 octobre 1952).

- Sasisiloaga (grotte)**
- Voir Ossas Suhare.

- Sault de Navailles**
- **Château de Vignes, façades et toitures, le grand salon avec sa cheminée monumentale** (parcelle n° 149, section A1) (Inv. MH. : 18 octobre 1996).
 - **Château de Sault** : En totalité, les vestiges et la tour de l'ancien château de Sault, ainsi que la motte sur laquelle est élevée celle-ci et la basse-cour attenante (Cad. B 437) (Inv. MH : 26/11/1998)

- Sauvelade**
- **Eglise** (Inv. MH. : 5 juin 1973).

- Sauveterre de Béarn**
- **Eglise** (Cl. MH. : 8 juillet 1912).
 - **Ruines du château de Montréal** (Cl. MH. : 12 juillet 18886).
 - **Ruines d'un vieux pont** (Cl. MH. : 12 juillet 1886).
 - **Arsenal : porte dite « Pléguignon »** (Inv. MH. : 1er février 1937).
 - **Maison Pontpriat**, quartier Pléguignou, parcelle n° 294 de la section C (Inv. MH. : 23 juillet 1981).
 - **Ensemble urbain** comprenant les abords de l'église, la partie de la ville vue du côté de la vallée et les rives du gave d'Oloron : immeubles nus et bâtis (façades, élévations et toitures) sis sur les parcelles n° 24 à 30, 38 à 42, 44 à 53p, 59, 60p, 61 à 69, 218, 219, 240 à 251, 256 à 258, 269 à 272, 283, 284, 287, 303p, 318 à 320, 324, 326 bis, section C, n° 27, 32 à 34, 37 à 39, 49, 57, 64, section E du cadastre, et plan d'eau du gave d'Oloron au droit de ces parcelles (S. Cl. : 2 février 1944) ; immeubles nus et bâtis (façades, élévations et toiture, sis sur les parcelles n° 34 à 37, 53p à 58, 60p, 70 à 74, 224, 252 à 255, 259 à 268, 273 à 277, 282, 286, 290 à 303p, 304 à 317, 321 à 323, 324 bis, 325, 326, 331, 332p, (pour la maison appartenant à M. Soulheban Paul), section C, n° 19 à 26, 28 à 31, 35, 36, 40 à 45, 56, 58, 61, 62, 114p, (pour la portion comprise entre le chemin de Sauveterre à Oreyte et une ligne joignant la limite commune aux parcelles n° 129-130 croisée du chemin d'Oreyte avec la R.N. n° 133, 126 à 128, 131, 132, section E du cadastre, plan d'eau du gave d'Oloron au droit de ces parcelles, rues, chemins et voies d'accès traversant le site (S. Ins. : 19 janvier 1944).

- Sévignacq**
- **Portail de l'Eglise Saint pierre** : (Cl. MH. : 8 mai 1936).

	- Eglise Saint-Pierre , à l'exception du portail classé (CAD C 321) : (Inv. MH : 13/01/1999)
Séviacq Meyracq	- Château d'Etigny (Inv. MH 09/07/1998). - Eglise St Pierre (Inv. MH 16/10/1997).
Simacourbe	- Eglise (Inv. MH. : 19 mai 1925).
Socoa	- Fort . Voir Ciboure.
Socorri	- Chapelle . Voir Urrugne.
Souraïde	- Ensemble dit du Labourd . Voir Labourd.
Suhescun	- Croix de chemin située en bordure du chemin rural de Jaureguia au droit de la parcelle n° 265, section A du cadastre (Inv. MH. : 13 novembre 1973) . - Camp protohistorique avec enceinte à parapets de terre , parcelles n° 5, 6 et 23 de la section B, lieu-dits « Hoch a » et Irigaraya » (Inv. MH. : 15 février 1982) .
Sumberraute	- Eglise, cimetière et château . Voir : Luxe-Semberaute.
Susmiou	- Abords des remparts de Navarrenx . Voir Navarrenx.
Taron	- Eglise : chapelle servant de sacristie (Cl. MH. : 19 janvier 1945) ; reste de l'édifice (Inv. MH. : 13 janvier 1945).
Thèze	- Château : façades et toitures (Inv. MH. : 1er août 1960). - Eglise St Pierre en totalité , section A, parcelle 608 (ancienne 247) (Inv. MH. : 17 janvier 1997) .
Tinot (Le)	- Domaine , à Gelos. Voir Pau : horizons palois.
Tisnère (La)	- Domaine , à Gelos. Voir Pau : horizons palois.
Trois-Villes	- Château d'Elicabéa : façades et toitures - ensemble du parc environnant , situées sur les parcelles n° 22 et 432 de la section B (Inv. MH. : 29 août 1986) .
Uhart-Cize	- La redoute de Kurutchamendy , parcelle n° 258, section A (Inv. MH. : 31 décembre 1992) .
Uhart-Mixe	- Château, moulin et leurs abords (parcelles n° 274 à 282, 285 à 289, section A, n° 161 à 175, section B du cadastre). (S. Ins. : 3 novembre 1944) . - Château et son pigeonnier en totalité , parcelle n° 171, section B (Inv. MH. : 27 mars 1996) .
Urdos	- Fort d'Urdos et ses abords (parcelles n° 1 et 2, section A du cadastre d'Urdos ; n° 118, 122 à 124, section C du cadastre d'Etsaut ; n° 17, 18, 20 à 28, 76 à 83, section B du cadastre de Borce). (S. Ins. : 17 mars 1964) . - Hameau . Voir St Etienne de Baïgorry. - Tunnel du Somport (tête du tunnel), parcelle n° 143, section D - (Inv. MH. : 28 décembre 1984) . - Tunnel de Pau-Canfranc (tête de tunnel), parcelle n° 48, section C - (tunnel hélicoïdal) (Inv. MH. : 28 décembre 1984) . - Fort du Portalet ou Fort d'Urdos (voir Etsaut). - Pont d'accès au Fort . (Voir Etsaut). - Ensemble formé par le Fort du Portalet et le chemin de la Mâtre (S.CL : 4/09/1997)
Urrugne	- Eglise (Inv. MH. : 19 mai 1925) - Chapelle de Socorry et ses abords comprenant dans un rayon de 200 mètres les parcelles

n° 276p, 277 à 283, 533p, 540p, 582, 583p, 584p, 587, 588, 589p, 590p, et dans un rayon de 100 mètres les parcelles n° 584, 586, section D du cadastre **(S. Cl. : 21 avril 1942)** ; terrains, dans un rayon de 200 mètres, situés sur les parcelles n° 253p, 273p, 274p, 295p, 381p, 382p, 584p, 585, 586, 590p, section D du cadastre **(S. Ins. : 21 avril 1942)**.

- **Château d'Urtubie** : façades et toitures du château et de sa porterie **[Inv. MH. : 19 avril 1974]**. **Parc du château d'Urtubie** : ensemble du sol et des essences sis dans le périmètre défini par la R.N. n° 10, le ruisseau l'Unxin, la limite commune aux parcelles n° 732 et 733 (parcelles n° 448 à 471 et 733, section D du cadastre) **(S. Cl. : 23 octobre 1942)**.

- **Place et ses abords** (parcelles n° 29, 30, 32, 33, 36 à 40, 69 à 78, 81 à 84, 87, 88, 90 à 92, 95, 154 à 156, 158 à 160, 162 à 168, 239, 242, 243, 245, 247, section D du cadastre) **(S. Ins. : 14 janvier 1944)**.

- **Zone côtière**, limitée par : au nord, la mer ; à l'ouest, la limite ouest de la parcelle n° 130, section B, le chemin de Hendaye à Socoa, les limites sud est de la parcelle n° 239, section B, la limite est de la parcelle n° 257, section B, jusqu'au dernier angle nord de ce numéro, de cet angle une ligne parallèle au chemin de Hendaye, le chemin d'Exail, le chemin de Hendaye, les limites sud des parcelles n° 242, 243, 349, 350, section C, les limites est des parcelles n° 350, 348, 347, section C, le chemin d'exploitation à l'est des parcelles n° 324, 325, 327, section C, le chemin d'Amincenebibia, les limites ouest de la parcelle n° 256, section C, les limites nord des parcelles n° 257, 255, section C, les limites est et nord de la parcelle n° 256, section C ; à l'est, les limites est de la commune (parcelles n° 129 à 221, 239, 257p, 259 à 289, section E, n° 1 à 25, 84 à 153, 250 à 253, 258 à 292, 324 à 350, section C du cadastre) **(S. Ins. : 25 octobre 1943)**.

- « **Croix des Bouquets** », comprenant : section I du cadastre ; les parties de la parcelle n° 101, comprises entre la nouvelle R.D. n° 658 et l'ancien chemin ; section J du cadastre : la partie de la parcelle n° 3 située à l'est de la R.N. n° 10, de la limite est de la parcelle n°1 et de son prolongement jusqu'à la limite des communes de Biriadou et d'Urrugne ; les parcelles n° 4 à 16 ; la partie de la parcelle n° 29 comprise dans les actes de vente consentis à Mme Caron par la commune d'Urrugne et délimitée sur le plan annexé à l'acte de vente du 27 mai 1935 ; section K du cadastre : la partie de la parcelle n° 371 située à l'est d'une droite fictive rejoignant l'angle sud de la parcelle n° 367 à l'angle nord-est de la parcelle n° 376 et au sud de la limite sud de la parcelle n° 367 et de son prolongement vers le nord-est jusqu'à l'ancien chemin. **(S. Ins. 25 octobre 1943)**.

- **Ensemble dit du Labourd**. Voir Labourd.

- **La Redoute dite de la Bayonnette**, parcelle n°174, section G **(Inv. MH. : 7 octobre 1992)**.

- **La Redoute dite des « émigrés »** située au lieu-dit « Oyambelza », parcelle n° 113, section G **(Inv. MH. : 7 octobre 1992)**.

- **La Redoute de Bortuste en totalité**, parcelle n° 271, section I **(Inv. MH. : 31 décembre 1992)**.

- **Site de la Corniche Basque** **[S. Cl. : 11 décembre 1984]**.

- **La villa « Mendichka »** en totalité avec **son jardin, ses portails d'entrée et sa conciergerie**, au lieu-dit « Goyeïex », parcelle n° 20, 633, 632, section K **(Inv. MH. : 29 novembre 1993)**.

Urrugne, Ascaïn et Sare

- **Versant français de la Rhune** (parcelles n° 477 à 484, section F2 du cadastre d'Urrugne ; n° 272 à 285, section D2 et 129 à 162, section E du cadastre d'Ascaïn ; n° 1 à 9, 9bis, 10 à 60 et 109 bis, section F2 du cadastre de Sare) **(S. Ins. : 7 février 1964)**.

- **Site du versant français de la Rhune**, délimité comme suit, dans le sens des aiguilles d'une montre :

Commune d'Ascaïn :

* **Section E**

- limite nord et est pour partie de la parcelle 52

- limite ouest et nord pour partie de la parcelle 56

- limite ouest des parcelles 59, 68, 63

- limite nord-ouest des parcelles 66, 65, 91, 92, 173a

- limite nord de la parcelle 121

- limite est pour partie de la parcelle 121

- limite nord de la parcelle 122

- limite est de la parcelle 122

- limite est de la parcelle 121
- limite nord-ouest de la parcelle 127
- limite de section E et B1
- limite de section D1 et B1.

*Section D1

- limite nord de 53, ouest de 52, 48
- limite est des parcelles 46, 47, 51 (chemin rural de Peruen Borda)
- limite nord de la parcelle 56 (pour partie)
- limite ouest de la parcelle 65 (chemin rural de Cheruen Borda)
- limite nord-est des parcelles 479, 489, 70, 494, 493, 495, 59
- limite est de la parcelle 494 et nord-ouest de la parcelle 500
- limite nord 502, 547, 548, 507, 508, 534, 140, 514, 534, 516, 520 (ancien chemin rural de Cheruen Borda)
- limite ouest 522, 524
- limite nord 530
- limite est pour partie et nord de la parcelle 454.

* Section D2

- limite nord des parcelles 292, 288
- limite ouest et nord de la parcelle 290
- limite est et sud de la parcelle 292
- limite est d'une partie de la parcelle 281
- limite nord des parcelles 298, 299, 303
- limite ouest de la parcelle 354
- limite ouest de la parcelle 353
- limite nord de la parcelle 352, 351, 350, 349, 348, 346
- limite nord de la parcelle 567
- limite nord et ouest de la parcelle 564
- limite ouest des parcelles 340 et 334
- limite nord des parcelles 333, 327, 330 (chemin rural de Ciboure à Sare. Commune de Sare).

Commune de Sare

*Section F3

- limite ouest et sud de la parcelle 249
- limite ouest pour partie de la parcelle 250
- limite nord et ouest des parcelles 274 et 892
- limite est des parcelles 275, 324, 322, 321, 310, 309, 306, 364, 367, 369, 370, 385.

*Section F4

- limite est des parcelles 597, 600, 601, 604, 605, 613, 614, 615
- chemin rural de Lamoussine
- chemin rural d'Argainia
- chemin rural de Chilara jusqu'au carrefour avec le chemin rural d'Arrondoa
- limite ouest et nord de la parcelle 495
- limite est et sud de la parcelle 494
- limite sud des parcelles 502, 503, 504, 487, 486 incluant le chemin qui les borde
- limite nord est et sud de la parcelle 430
- limite sud des parcelles 434, 441, 442 (pour partie)
- chemin rural pour partie de Haudako Borda
- chemin rural de Aldabeko Borda

*Section F5

- limite nord des parcelles 686, 680, 679, 675, 674, 672, 669, 659, 896
- limite est et sud des parcelles 703, 702
- chemin rural de Lapixocoborda jusqu'au chemin de Sagardiburua
- chemin rural de Sagadiburua

- chemin rural d'Harburukoborda jusqu'au chemin départemental n° 406 d'Avimaenia à l'Espagne.

*Section F1

- chemin départemental n° 406 d'avimaenia à l'Espagne.

Commune d'Urrugne

*Section G3

Au sud frontière avec l'Espagne

- limite ouest : chemin départemental n° 404 d'Herboure à Ibardin.

*Section G2

- limite ouest : chemin départemental n° 404 d'Herboure à Ibardin jusqu'à la parcelle 95
- limite nord-ouest des parcelles 95, 59, 58, 63, 65
- limite nord de la parcelle 66
- limite est : ruisseau d'Ibardin
- limite nord-ouest de la parcelle 76

*Section F2

- limite nord-est de la parcelle 525 et 527
- limite nord-ouest des parcelles 522, 465, 469, 470
- limite ouest de la parcelle 460
- limite nord des parcelles 459, 457.

(S.Cl. : décret du 8 septembre 1980).

Urtubie

- **Château.** Voir : Urrugne.

Ustaritz

- **Château et communs du Domaine d'Haitze, façades et toitures** (Inv. MH. : 2 juillet 1987).
- **Eglise Saint Vincent** (Inv MH en totalité le 03 Août 2001- Section AO - parcelle N° 685).

Uzos

- **Parc du Château de Chazal.** Voir Pau (horizons palois).

Valentin (vallée du)

- Voir Eaux -Bonnes.

Viellenave sur Bidouze

- **Eglise.** Voir Bergouey-Arancou-Viellenave.

Vignal (Le)

- **Domaine à Gelos.** Voir Pau (horizons palois).

Villefranque

- **Eglise** [Inv. MH. : 19 octobre 1927].
- **Route des Cîmes.** Voir Cambo les Bains.

Viven

- **Château :**
- **façades et toitures du château et de l'ensemble des communs y compris la maison en adobe**
- **le grand salon, la salle de billard et la salle à manger avec leur décor intérieur**
- **les terrasses avec les vestiges du jardin de buis taillés**
- **le pigeonnier**
- [Inv. MH. : 22 novembre 1989].

SAINT JEAN DE LUZ - DECRET DU 15 FEVRIER 1988

Considérant que l'extension du site de la Pointe Sainte Barbe située dans le département des Pyrénées Atlantiques constitue un ensemble dont la conservation et la préservation présentent en raison de son caractère pittoresque, un intérêt général au sens de l'article 4 de la loi du 2 mai 1930 susvisée

DECRETE

ARTICLE 1 : Est classé parmi les sites des départements des Pyrénées Atlantiques l'ensemble formé par l'extension du site de la pointe Sainte Barbe délimitée comme suit, conformément à la carte au 1/25000 ème et aux plans cadastraux annexés au présent décret.

Commune de saint Jean de Luz1ère partie - Section B1

. Les parcelles 227, 266, 267, 264 et 279.

2ème partie - Section AE

. A partir d'un point situé sur le rivage à l'angle Ouest de la parcelle 1a et dans le sens des aiguilles d'une montre les limites Nord-Ouest, Nord et Sud-Est de la parcelle 1a.

Section AD

- . La limite Est de la parcelle 164.
- . Une ligne fictive dans le prolongement de la parcelle 164 et traversant l'avenue de Bernoville.
- . La limite Sud de l'avenue Gaëtan de Bernoville.

Section AC

- . La limite Sud de l'avenue Gaëtan de Bernoville
- . Une ligne fictive reliant l'angle Nord-Ouest de la parcelle 26a et l'angle Sud-Ouest de la parcelle 11 (traversée de l'avenue Gaëtan Bernoville)
- . La limite Ouest pour partie de la parcelle 11
- . La limite Sud pour la partie de la parcelle 14
- . Une ligne fictive reliant un point situé à 60 m de l'angle Sud-Est de la parcelle 14 sur la limite Sud de cette parcelle 19a sur la limite Ouest de cette même parcelle
- . les limites Est pour partie, sud (partie la plus au Sud) et Ouest pour partie de la parcelle 2 jusqu'à un point situé à 50 m de l'angle Sud-Ouest de la parcelle 2 sur la ligne Ouest de cette même parcelle.
- . Une ligne fictive reliant le point indiqué ci-dessus et l'angle Sud-est du bâtiment situé le plus au Nord sur la parcelle 86a.
- . Les façades Est et Nord du bâtiment situé le plus au Nord sur la parcelle 86
- . Une ligne fictive reliant l'angle Nord-Ouest du bâtiment le plus au Nord sur la parcelle 86 et l'angle Nord-Est de la parcelle 88.
- . La façade Nord du bâtiment de la parcelle 87.
- . Une ligne fictive reliant l'angle nord-Ouest du bâtiment de la parcelle 87 et l'angle Nord-Est de la parcelle 88.
- La façade Nord du bâtiment de la parcelle 88.
- . Une ligne fictive reliant l'angle Nord-Ouest du bâtiment situé sur la parcelle 88 à l'angle Nord-Est du bâtiment situé sur la parcelle 89.
- . La façade la plus au Nord du bâtiment situé sur la parcelle 89
- . Une ligne fictive reliant l'angle Nord-Ouest de la façade la plus au Nord du bâtiment de la parcelle 89 à un point situé sur la limite Ouest de la rue de la Pile d'Assiettes à une distance de 60 m de l'axe de l'avenue Gaëtan Bernoville.
- . La limite Ouest de la rue de la Pile d'Assiettes.

Section AB

- . La limite Sud pour partie de la parcelle 4a.
- . Les limites Est, Sud, Est à nouveau, et sud pour partie, de la parcelle 3a jusqu'à un point situé sur la limite Sud de la parcelle 3a à une distance de 105 m de l'angle Sud-Ouest de la parcelle 10a (parcelle exclue).
- . Une ligne fictive reliant le point déterminé ci-dessus et prolongeant la limite Nord de la parcelle 100 (parcelle exclue), (traversée du carrefour).
- . La limite Nord des parcelles 100, 102, 103, 104, 105a (parcelles exclues).
- . La limite Est du site de la pointe Sainte Barbe classé par arrêté du 25 janvier 1960 traversant les parcelles 125, 127, 128 et 1b jusqu'au rivage.

Section AC et AD

. La limite du rivage jusqu'au point de départ.

ARTICLE 2 : Le présent décret abroge le décret du 20 avril 1964 portant création d'une zone de protection.

ARTICLE 3 : Le présent décret sera notifié au préfet, commissaire de la république du département des Pyrénées Atlantiques ainsi qu'au maire de Saint Jean de Luz.

ARTICLE 4 : Le présent décret ainsi que la carte au 1/25000ème et les plans cadastraux annexés pourront être consultés à la préfecture et à la mairie de Saint Jean de Luz.

ARRETE DU 15 FEVRIER 1988

ARTICLE 1ER : Est inscrit à l'inventaire des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque du département des Pyrénées Atlantiques l'ensemble formé sur la commune de Saint Jean de Luz par l'extension du site inscrit de la pointe Sainte Barbe et délimité comme suit, dans le sens des aiguilles d'une montre, conformément au plan à l'échelle de 1/4000ème annexé au présent arrêté.

Section AB :

A partir de l'intersection du chemin du Phare avec le côté Est de la rue Sainte Barbe :

- le côté Est et numéros pairs de la rue de Sainte Barbe
- le côté Sud-Est du Ron-Point de Sainte Barbe
- le côté Sud et numéros pairs de l'avenue Gaëtan Bernoville

Section AC :

- le côté sud de l'avenue Gaëtan Bernoville
- le côté Ouest et numéros impairs du chemin de l'Atlantique
- la limite Sud des parcelles n° 225 et 224

Section AB :

- franchissement de l'avenue Antoine de saint Exupéry
- le côté Nord et numéros impairs de l'avenue Louis Paulhan
- franchissement de l'avenue du Docteur Albert Schweitzer
- point sud de la parcelle 91
- franchissement de l'avenue Francis Jammes
- la limite Sud des parcelles n° 80 à 84
- la limite Est (en partie) de la parcelle n° 98
- la limite Sud-Est des parcelles n° 99, 107 et 151
- la limite Sud-Ouest de la parcelle n° 152a
- une ligne fictive allant de l'angle Sud de la parcelle n° 152a à l'angle Est de la parcelle n° 140 et traversant la parcelle n° 137 (rue Haguignenia- (privée))
- la limite Est de la parcelle n° 140
- la limite Nord-Est des parcelles n° 114, 112, 111 et 113
- franchissement du chemin du Phare à hauteur de la pointe Sud de la parcelle 113

Section BI :

- le côté Ouest de la rue Haguignenia (privée)
- la limite sud des parcelles n° 10a et 11
- le côté Est et numéros pairs de la rue de Saint Barbe jusqu'au débouché du chemin du Phare.

